

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ÉCOLE DOCTORALE SÉSAM

Atelier SHERPAS, équipe 3 de l'URéPSSS, EA 7369

Thèse de Doctorat

STAPS

Noémie BELTRAMO

VIVRE SA POLONITÉ EN TERRITOIRE MINIER.  
ESSAI D'HISTOIRE CULTURELLE COMPARÉE  
DEPUIS 1945  
(NORD – PAS-DE-CALAIS/SAÔNE-ET-LOIRE)

Soutenue publiquement le 22 juin 2017

**Jury :**

Karen BRETIN-MAFFIULETTI, Maître de conférences, université de Bourgogne Franche-Comté, co-encadrante

Olivier CHOVAUX, Professeur, université d'Artois, directeur

Tony FROISSART, Maître de conférences HDR, université de Reims Champagne-Ardenne, rapporteur

Yvan GASTAUT, Maître de conférences, université de Nice Sophia Antipolis, invité

Williams NUYTENS, Professeur, université d'Artois, président du jury

Didier REY, Professeur, université de Corse, rapporteur

Évelyne RIBERT, Chargée de recherche au CNRS, École des hautes études en sciences sociales, examinatrice



# **Remerciements**

Je tiens à remercier vivement Olivier Chovaux et Karen Bretin-Maffioletti pour m'avoir suivie tout au long de ce parcours et m'avoir adressé de précieux conseils et encouragements.

Je tiens également à remercier les membres de l'Atelier SHERPAS qui m'ont accueillie très chaleureusement, malgré ma présence intermittente au sein de ce laboratoire.

Je tiens enfin à exprimer ma reconnaissance à toutes les personnes interrogées qui m'ont permis d'obtenir une multitude d'informations et de partager des moments agréables et enrichissants, aussi bien d'un point de vue scientifique que des relations humaines.





# Introduction

## 1. Un objet, une temporalité, un contexte : les trois éléments d'une démarche historique et de sa mise en récit

Diverses actions ont été entreprises et sont encore réalisées pour exhumer et préserver la mémoire des immigrés<sup>1</sup> et de leurs descendants en France. De multiples commémorations<sup>2</sup> voient par exemple le jour depuis les années quatre-vingt, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration ouvre ses portes à Paris en 2007, une réflexion sur la place de l'immigration dans les programmes scolaires est menée dans le même temps. Toutes ces productions mémorielles permettent également de montrer l'apport essentiel des migrants et de leurs enfants dans les domaines économique, culturel, sportif, politique et scientifique français. Des artistes, des athlètes, des chercheurs, des hommes politiques, tels Charles Aznavour, Raymond Kopa, Marie Curie ou encore Léon Gambetta, ont largement contribué à la renommée de la France. L'industrie française a également employé et emploie encore de nombreux immigrés. Ce poids important des migrants dans la société a conduit certains chercheurs à s'intéresser à l'histoire de l'immigration. La demande sociale, l'engagement militant de certains historiens, mais également la montée de l'extrême droite et de la xénophobie, participent à développer ce domaine de recherche. Les études se multiplient et de nombreux articles et ouvrages sont publiés à partir des années quatre-vingt, notamment sur les différentes communautés de migrants installés en France depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>. Gérard Noiriel, Yves Lequin et Vincent Viet figurent parmi les auteurs majeurs ayant retracé l'histoire de l'immigration, et montrent par exemple que la France est le plus ancien pays d'immigration d'Europe. En effet, dès 1830,

---

<sup>1</sup> Selon le Haut Conseil à l'intégration, créé en 1990, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et qui s'est installée en France, sachant qu'elle a pu, au cours de sa vie, acquérir ou non la nationalité française. C'est donc le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré. Pour Gérard Noiriel, il serait préférable d'employer le terme immigré car il met l'accent sur l'installation des populations, leur contribution au développement de la nation, alors que le terme immigré ne possède pas cette signification historique (Noiriel Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2006 (réédition), 447 p). Les termes d'immigrant, d'immigré et de migrant sont tout aussi bien utilisés ici puisque l'attention se porte essentiellement sur leurs descendants.

<sup>2</sup> Celle du génocide des Arméniens, celle de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, celle de la Constitution polonaise représentent quelques exemples de ces nombreuses commémorations.

<sup>3</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

des exilés politiques européens (Polonais, Italiens, Espagnols, Allemands<sup>4</sup>) parviennent dans cet État. Au cours de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, apparaît également une nouvelle vague liée aux besoins de l'économie (agriculture, mines et industries naissantes). Ces migrants sont souvent de passage. Jusqu'à la Grande Guerre, les immigrés viennent, pour la majeure partie d'entre eux, de nations frontalières telles que la Belgique, l'Allemagne, la Suisse ou encore l'Italie et l'Espagne. Le nombre d'étrangers recensés en France augmente considérablement entre 1851, première année où les étrangers sont pris en compte dans le recensement général de la population, et 1911. Il passe de 378 560 à 1 159 830. Au cours de l'entre-deux-guerres, l'État recrute de la main-d'œuvre étrangère en raison des importantes pertes humaines dues au conflit mondial et de la nécessité de la reconstruction. Des conventions sont signées avec différents pays (Pologne, Italie, Tchécoslovaquie) afin de faciliter la venue des migrants. Dans le même temps, se poursuit l'immigration d'exilés politiques. En 1931, la France compte 2 715 000 étrangers, soit 7 % de la population totale. Après la Seconde Guerre mondiale, cette nation recrute des individus venant de la péninsule ibérique, de Turquie et du Maghreb. Dans le même temps, arrivent des réfugiés de pays communistes ou de dictatures militaires. De nos jours, la France, second pays d'immigration européen derrière l'Allemagne, accueille des migrants venant d'Amérique latine, d'Asie, d'Afrique et d'Europe de l'Est.

L'immigration polonaise, ayant débuté dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle, constitue une part importante des vagues migratoires venues en France. Janine Ponty<sup>5</sup>, dont les analyses font autorité dans ce domaine, en dégage plusieurs grandes caractéristiques évoquées ici sommairement. L'immigration polonaise des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles peut être considérée comme politique. La suivante, ayant lieu à la fin du XIX<sup>ème</sup> et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, est liée aux problèmes économiques de la Pologne. Celle du XX<sup>ème</sup> siècle est associée aux besoins économiques de la France. Deux vagues migratoires ont alors lieu. La première s'étend de 1909 à 1918 où des mineurs expérimentés venant de Westphalie<sup>6</sup>, ainsi que des manœuvres agricoles, rejoignent la France. La seconde, la plus importante, se forme au lendemain de la Grande Guerre et se poursuit jusque dans les années trente. Le 3 septembre 1919, une convention est signée avec la Pologne pour faciliter l'émigration des ouvriers polonais. Une large part de ceux-ci décide alors de fuir la misère de leur pays (surpopulation entraînant un fort taux de chômage, problèmes économiques) et sont

---

<sup>4</sup> Il s'agit principalement d'Allemands « patriotes » qui viennent de la confédération germanique dominée par les Autrichiens et les Prusses.

<sup>5</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Internationale, 1990 (réédition), 478 p.

<sup>6</sup> Ancienne partie de l'Allemagne où des Polonais viennent travailler dans les mines lorsque leur pays est partagé entre la Prusse, la Russie et l'Autriche entre la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et la Première Guerre mondiale.

notamment dirigés vers les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais à leur arrivée en France. Par ailleurs, l'immigration polonaise est généralement considérée comme porteuse d'un certain nombre de spécificités. Ces migrants, plus que d'autres, partent avec l'idée d'un retour rapide au pays. Janine Ponty mobilise ce constat pour expliquer le soin particulier qu'ils apportent à la reconstitution, en France, d'un milieu polonais. Elle caractérise les quartiers où ils vivent de « Petites Pologne ». De nombreuses associations et des commerces polonais sont en effet présents dans certaines cités minières, notamment celles du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire. Des messes sont par ailleurs célébrées en langue polonaise par les aumôniers polonais, l'intérieur des maisons est souvent agencé selon un « décor polonais », des plats polonais sont fréquemment confectionnés... Ces différents éléments persistent de longues années et sont repris par les descendants de migrants qui souhaitent conserver la mémoire de l'immigration polonaise. Celle-ci transparaît par exemple lors des processions religieuses organisées par cette population dans le Nord – Pas-de-Calais, ou des témoignages d'anciens mineurs polonais ou d'origine polonaise au cours des conférences de l'université populaire *Mineurs du monde* en 2014 à Lens. Le monde associatif, sur lequel l'intérêt se porte, est également un bon relais de cette perpétuation, notamment parce qu'il suscite de nombreux échanges entre personnes de même origine culturelle et permet de présenter à un public certaines particularités du pays des aïeux. La recherche ici menée vise alors à interroger à la fois le domaine associatif polonais, en particulier les sociétés sportives et artistiques, et le milieu familial pour appréhender les traces de polonité chez les deuxième, troisième et quatrième générations de migrants polonais depuis 1945 sur deux territoires miniers<sup>7</sup>. L'influence que peut avoir le territoire sur cette expression, axe central de la recherche, est déterminée à partir d'une comparaison entre les pratiques culturelles des descendants de migrants polonais des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. La polonité, ici réinterrogée, a pour fondement l'héritage catholique puisque les appartenances nationale et religieuse sont très fortement liées chez les Polonais catholiques, majoritaires dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>8</sup>. Elle se définit comme l'attachement des migrants polonais et de leurs descendants à la Pologne et à la culture polonaise, manifesté aussi bien par des pratiques que par des sentiments. Cette singularité se maintient à la fois dans la vie privée de cette population et dans ses activités publiques. Ce fonctionnement peut être compréhensible

---

<sup>7</sup> Voir en annexes (tome 2) page 2 la spatialisation de ces territoires.

<sup>8</sup> Lors du premier partage de la Pologne en 1772, les catholiques représentent à peine 50 % de la population totale. Ils sont 54 % en 1793, 66 % en 1921 au sein des nouvelles frontières de la Pologne, et 96 % en 1946 à la suite du massacre des Juifs par les nazis et de l'expulsion des Allemands et des Ukrainiens (Davies Norman *Histoire de la Pologne*, Paris, Fayard, coll. Histoire, 1990 (réédition), 542 p.).

pour les migrants polonais. En revanche, il interroge beaucoup plus en ce qui concerne les générations suivantes nées et/ou ayant grandi en France.

Ce questionnement, qui reste central, a déjà été exploré lors de précédentes recherches<sup>9</sup>. La population migrante a d'ailleurs toujours été source d'interrogations. Comment un individu peut-il décider de quitter son pays, sa famille pour aller vivre dans un État souvent inconnu ? De quelle manière les migrants parviennent-ils à vivre écartelés entre deux mondes et que transmettent-ils à leurs descendants ? Enfin, pourquoi ces derniers revendiquent-ils une différence, ayant souvent provoquée du mépris de la part des autochtones et des souffrances, quand bien même ils sont nés et ont toujours vécu en France ? L'attrait pour l'Histoire, présent dès le lycée, a conduit au domaine de l'histoire de l'immigration. Malgré cette attirance, les préconisations paternelles de « *se fermer le moins de portes possible* » et l'appréciation du temps consacré au sport par rapport à celui dédié à l'Histoire ont conduit à un cursus en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). L'interdisciplinarité et les perspectives professionnelles de ce parcours, vraisemblablement plus importantes qu'à la suite d'une formation en Histoire selon des témoignages familiaux, ont également influencé ce choix. Le goût pour le sport a finalement orienté la recherche dans cette veine. La curiosité de connaître le mode de vie des individus, l'ancrage familial dans le pays minier de Saône-et-Loire, dans un quartier voisin de la Saule, et la vie de mineur du grand-père paternel du chercheur ont participé au choix des sujets d'histoire locale des précédents travaux universitaires. L'important investissement maternel dans l'aide aux migrants depuis la fin des années 2000 a également influencé cette orientation. En outre, il est possible que le passé migratoire paternel joue un rôle dans cette attirance, bien que le chercheur ne s'intéresse pas à son histoire familiale. Son patronyme, pour lequel il éprouve néanmoins un certain attachement, suscite de plus des interrogations de la part de diverses personnes sur cette origine. Cette dernière est par ailleurs évoquée lors de réunions familiales. De la même façon, les années de vie passées en Algérie française par les grands-parents maternels et leurs enfants sont parfois remémorées lors de regroupements familiaux contenant quelques spécialités culinaires algériennes. La nostalgie provoquée par le déracinement est souvent exprimée par ces aïeux revenus en métropole quelques mois avant l'indépendance de l'Algérie. Ce regret marque l'enfance de la mère du chercheur qui se sent « *presque plus*

---

<sup>9</sup> Beltramo Noémie, *Les migrants polonais et les activités sportives et de loisirs dans le bassin minier de Saône-et-Loire. Histoire et évolution d'un club communautaire : le Club sportif Orion (Libération - années quatre-vingt)*, Mémoire de Master 1 d'Histoire du sport, Université de Bourgogne, sous la direction de Bretin-Maffiuletti Karen, 2012, 103 p. ; *Danse folklorique et maintien de la polonité dans le bassin minier de Saône-et-Loire : l'association Polonia de 1986 à nos jours*, Mémoire de Master 2 d'Histoire du sport, Université de Bourgogne, sous la direction de Bretin-Maffiuletti Karen, 2013, 104 p.

*méditerranéenne que bourguignonne* » selon ses propres termes. Cette histoire familiale, partagée entre l'Italie, l'Algérie française et Montceau-les-Mines, explique donc probablement le choix d'un sujet portant sur l'immigration dans le pays minier de Saône-et-Loire. L'importance numérique de la population d'origine polonaise au sein de ce territoire a conduit le chercheur vers ces individus. À travers l'étude de deux associations, l'une sportive et l'autre artistique, l'expression de la polonité a ainsi été observée et analysée au sein des deuxième, troisième et quatrième générations de migrants polonais de ce territoire lors des deux années de Master. Ces travaux ont ouvert plusieurs pistes, telles une réflexion sur la mémoire, l'identité, la culture, les générations, qui ne demandaient finalement qu'à être approfondies. De plus, depuis les années quatre-vingt, une partie des Français emploie ces notions qui deviennent polysémiques, perdent leur sens initial et sont à l'origine de certains débats de société. Une contribution historique est apportée à l'éclaircissement de ces concepts et des raisons de la mobilisation récurrente de ceux-ci chez une partie des descendants de migrants. Certes chacun d'eux a sa propre histoire, mais des comparaisons peuvent être effectuées puisque leurs parents ont tous quitté leur pays pour venir habiter dans un État souvent peu connu. Quelques éléments d'explications sur les comportements et les attitudes que peut adopter cette population d'origine étrangère dans le sport et les loisirs (maintien des spécificités culturelles, groupements communautaires...) sont par exemple avancés. Ces résultats sont néanmoins exposés avec précaution puisque les analyses se placent dans une perspective d'histoire locale et comparée. Le territoire peut en effet jouer un rôle dans le fonctionnement de la population immigrée que seule la focale sur un ou deux espaces particuliers met à jour. Cette histoire « vue d'en bas » permet ici d'interroger et d'observer les comportements quotidiens et l'engagement associatif des descendants de migrants polonais entre 1945 et 2015. Cette première borne temporelle se justifie par plusieurs raisons. Les relations entre les migrants polonais et leurs enfants, et les Français se modifient après la Seconde Guerre mondiale puisqu'une partie des premiers a combattu aux côtés des Alliés<sup>10</sup>. Une partie de la population française reconnaît et approuve cet engagement. En outre, malgré l'appel au retour lancé par la Pologne pour reconstruire le pays le plus dévasté d'Europe<sup>11</sup>, la grande majorité des migrants et de leurs descendants décide de rester et de s'installer définitivement en France. Elle est alors probablement plus encline à créer des liens avec les

---

<sup>10</sup> Une armée et un gouvernement polonais en exil sont constitués en France en 1939 puis transférés en Angleterre l'année suivante, suite à la défaite de ce premier pays (Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2010, 413 p.).

<sup>11</sup> Les dommages matériels de la Pologne sont estimés à 40 % de sa capacité de production. Le nombre total de morts s'élèverait à un cinquième de la population (*ibid.*).

Français qui l'acceptent progressivement. L'arrivée de nouveaux immigrés contribue également à déplacer le sentiment de xénophobie exprimé par certains à propos des familles polonaises. Les derniers arrivés constituent dorénavant la cible. 1945 marque également une rupture dans la société française. Celle-ci connaît d'importants bouleversements, nombreux et rapides à partir de cette date, comme la transformation des sources d'énergie et des moyens de communications<sup>12</sup>. Cette date est enfin celle où la deuxième génération de migrants polonais devient adulte.

Deux raisons principales justifient la délimitation de la période d'étude en 2015. D'une part, les individus de la quatrième génération sont ou deviennent adultes actuellement, alors que leurs descendants ne le sont pas encore. D'autre part, l'intérêt se porte sur l'expérience associative que certains descendants de migrants polonais sont en train de vivre. Le recueil des sources, aussi bien écrites qu'orales, s'est en outre achevé en 2015, hormis deux entretiens menés l'année suivante. Enfin, l'objet de la recherche lui-même suppose de faire le choix du temps long, qui permet de suivre l'évolution de la polonité au fil des générations.

Comme indiqué précédemment, le cadre d'observation de la recherche est restreint géographiquement. Il se limite aux pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais qui possèdent une large population ouvrière et connaissent une forte immigration polonaise au cours de l'entre-deux-guerres. Bien que le territoire de la mine soit en train de devenir un territoire comme un autre, à la charge d'une région, les traces laissées par l'exploitation, le paysage urbain spécifique, les ayants-droit (anciens mineurs et leur famille), ainsi que la mémoire des hommes et des lieux persistent aujourd'hui. L'expression pays minier est donc employée au présent. Ce terme est d'ailleurs privilégié à celui de bassin minier puisqu'il se réfère à quatre dimensions principales permettant d'appréhender les différentes conséquences de la production charbonnière. Il concerne tout d'abord le bassin houiller, c'est-à-dire les aspects géologiques du territoire, les gisements de houille. Il comprend également le bassin minier qui représente la dimension économique de l'espace, l'exploitation du charbon. Il se réfère aussi à l'organisation urbaine particulière et au paysage minier caractérisés par des maisons uniformes situées à proximité des puits d'extraction, par des cités, la présence de terrils... Le pays minier se

---

<sup>12</sup> Mead Margaret, *Le fossé des générations*, Paris, Denoël/Gonthier, coll. Bibliothèque médiations, 1972, 185 p.

caractérise enfin par les pratiques sociales et culturelles propres aux territoires miniers et par les représentations qui y sont couramment associées<sup>13</sup>.

Malgré les catastrophes fréquentes se produisant dans les mines, l'exploitation de la houille se déploie géographiquement, progresse techniquement et s'intensifie rapidement au sein des deux territoires d'étude jusqu'à la veille de la Grande Guerre. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les productions charbonnières des pays miniers de Saône-et-Loire<sup>14</sup> et du Nord – Pas-de-Calais<sup>15</sup> atteignent respectivement près de 5 % et les deux tiers de la production nationale. Cet écart important tient à la superficie largement inférieure du pays minier de Saône-et-Loire comprenant uniquement quatre communes<sup>16</sup>. Le développement économique de ces territoires provoque une augmentation importante de la population. Les différentes compagnies minières construisent alors des habitations pour loger les mineurs recrutés toujours plus loin. Ce fonctionnement leur permet de stabiliser leurs ouvriers, de mieux les contrôler, de les former au métier et à sa discipline, d'éviter les mouvements collectifs de mécontentement et de les rapprocher de leur lieu de travail. Le paternalisme industriel est ici prégnant<sup>17</sup>. Malgré ce désir de contrôle par les employeurs, les mouvements syndicaux et politiques sont fortement développés sur les deux territoires d'étude. Des grèves éclatent par exemple entre 1899 et 1901<sup>18</sup> en Saône-et-Loire, sous le Front populaire et à l'automne 1948<sup>19</sup>. Au lendemain de la Grande Guerre, la reconstruction et le manque de main-d'œuvre obligent les compagnies minières à étendre le recrutement à des travailleurs étrangers, en particulier polonais, qui s'installent dans les

---

<sup>13</sup> Forbras Anne-Sophie, *Recomposition des territoires : le pays minier Centre-Ouest du Nord – Pas-de-Calais*, Thèse de Doctorat de Géographie humaine, Université des sciences et technologies de Lille, sous la direction de Bruyelle Pierre, 2000, 605 p.

<sup>14</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, Blanzy, Association La Mine et les Hommes, coll. Mémoire de la mine et des mineurs du bassin de Blanzy, 1970, 112 p.

<sup>15</sup> Le Maner Yves, « Le bassin minier du Nord – Pas-de-Calais, des origines à 1939 », dans Poussou Jean-Pierre et Lottin Alain (dir.), *Naissance et développement des villes minières en Europe*, Arras, Artois Presses Université, coll. Histoire, 2004, p. 93-106.

<sup>16</sup> Il s'agit de Blanzy, Saint-Vallier, Sanvignes-les-Mines et Montceau-les-Mines. Cette dernière ville, formée en 1856 en raison de l'augmentation continue de population ouvrière dans le pays minier de Saône-et-Loire, occupe une importance majeure au sein de ce territoire au vu de l'importance numérique de sa population et de son développement socio-économique. Elle est dirigée par Léonce Chagot, co-gérant de la Compagnie des Mines jusqu'en 1878.

<sup>17</sup> Ce paternalisme, ayant un objectif essentiellement économique, diffère selon les compagnies minières (Hardy-Hémery Odette, « Historiographie du bassin minier du Nord – Pas-de-Calais », dans Varaschin Denis (dir.), *Travailler à la mine, une veine inépuisée*, Arras, Artois Presses Université, coll. Histoire, 2003, p. 15-72).

<sup>18</sup> Ces grèves revendiquent, en plus de l'aspiration à des conditions de vie meilleures, l'exigence d'une reconnaissance de la dignité des ouvriers face à un patronat autoritaire et perçu comme méprisant. Elles sont suivies par une quinzaine de milliers de salariés, s'expriment assez violemment et cristallisent de forts enjeux politiques, en particulier pour l'émergence de mouvements socialistes (Écomusée Creusot-Montceau, <http://www.ecomusee-creusot-montceau.fr/spip.php?rubrique55>, consulté le 10 juin 2014).

<sup>19</sup> Cette grève, ayant pour contexte la Guerre froide, le souvenir récent de l'Occupation et de la Résistance, mais aussi l'héritage d'une lutte de plus en plus forte dans les régions minières, dure sept semaines et se manifeste très violemment (Fontaine Marion et Vigna Xavier, « La grève des mineurs de l'automne 1948 en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier-mars 2014, p. 21-34).

habitations construites par ces dernières. Après la Libération, une seconde vague migratoire arrive dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais pour répondre aux besoins de main-d’œuvre. Des cités, plus sommaires que celles de l’entre-deux-guerres, et des baraquements sont édifiés par les Houillères<sup>20</sup> pour ces ouvriers venant d’Italie puis d’Espagne et d’Afrique du Nord, principalement des Marocains et des Algériens. À partir des années soixante, la production charbonnière diminue, l’État se désengage progressivement et l’arrêt total de celle-ci est annoncé en 1968. Malgré des mesures de reconversion économique, une amélioration du cadre de vie et une élévation du niveau de formation, le chômage reste élevé au sein des deux territoires d’étude, plus encore dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>21</sup>. L’action des compagnies minières apparaît donc clairement dans le façonnement de ces espaces. Elles structurent ces derniers en fonction de leurs objectifs et de leurs intérêts. Elles contrôlent étroitement les lieux d’exploitation, la main-d’œuvre formée par migrations successives et les conditions de vie hors travail. Tous ces éléments donnent une configuration particulière et originale aux pays miniers, aussi bien d’un point de vue géographique, économique, social que culturel, et jouent encore probablement un rôle important sur les pratiques des individus.

## 2. La polonité : spécificité d’un territoire ou d’une population ?

Bien que les recherches se soient rapidement multipliées dans le domaine de l’histoire du sport et des loisirs en France, des zones d’ombre demeurent, telles que la dimension locale des phénomènes ou les liens que peut entretenir l’histoire du sport et des loisirs avec les mouvements migratoires. Cette dernière thématique apparaît à la fin du siècle dernier et ne constitue un véritable champ d’investigation qu’à partir des années 2000. Plusieurs chercheurs<sup>22</sup> se focalisent ainsi sur les pratiques sportives et de loisirs des populations issues de l’immigration. Ils s’interrogent notamment sur les raisons qui conduisent les migrants à créer leurs propres associations sportives, plutôt qu’à fréquenter

---

<sup>20</sup> Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les Houillères remplacent les différentes compagnies minières nationalisées.

<sup>21</sup> En 2014, le taux de chômage du pays minier du Nord – Pas-de-Calais se situe autour de 14,5 % contre 11,7 % pour la région du Creusot/Montceau-les-Mines et 10,2 % au niveau national (Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Statistiques, [http://insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=chomage-zone-2010](http://insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=chomage-zone-2010), consulté le 20 avril 2015).

<sup>22</sup> Se référer à la thématique « Loisirs et immigration » dans la bibliographie.



les organisations déjà en place, et sur les évolutions suivies ou subies par ce type de structures. Mais la diversité des travaux, aussi bien dans le temps, l'espace que les types de populations étudiés, ne permet pas de dresser des conclusions générales et laisse des vides importants. La recherche ici menée espère combler une partie de ceux-ci. L'étude du réseau associatif polonais, comme terrain d'expression de la polonité, permet en effet de repérer les diverses caractéristiques des associations polonaises depuis 1945 et d'appréhender les transformations de celles-ci. Elle met également au jour les stratégies adoptées par les dirigeants associatifs, à différentes périodes, pour attirer et retenir les membres, et ainsi faire perdurer les sociétés polonaises. Une influence réciproque s'exerce entre la polonité et le monde associatif. Les différentes générations de migrants adhèrent à une association polonaise en partie parce qu'elles désirent maintenir certaines traditions « polonaises<sup>23</sup> », et dans le même temps, ce groupement renforce probablement leur polonité. L'effet de ce dernier peut être saisi à travers les propos des descendants de migrants polonais eux-mêmes. Cuisinent-ils par exemple des plats polonais suite à leur engagement associatif ou le faisaient-ils auparavant ? Cette adhésion leur donne-t-elle envie de cuisiner plus régulièrement des recettes polonaises ? Il est possible que les associations polonaises, spécialement les sociétés artistiques, illustrent un désir de conservation des attributs polonais chez les descendants de migrants et participent ainsi à la consolidation de la mémoire de l'immigration. Les groupes folkloriques seraient donc à la fois symboles et moyens de la polonité. Ces sociétés favoriseraient le renforcement, la création et l'expression d'un sentiment d'appartenance à la communauté polonaise. Elles permettraient aux descendants de migrants d'exposer une part de la culture de leurs aïeux et de se présenter en tant que « Polonais ». Autrement dit, les associations polonaises offriraient à ces descendants la possibilité de montrer, à travers une mise en jeu du corps, une partie de leur identité au plus grand nombre de personnes possible. L'identité, multiple, provisoire et précaire, procure une image, une idée, une sensation de soi permettant de se différencier des autres<sup>24</sup>.

À travers les éléments de connaissance portant sur l'engagement associatif des deuxième, troisième et quatrième générations de migrants polonais, cette thèse contribue également à combler les lacunes historiographiques concernant cette population. Malgré la quantité de sources disponibles, les migrants polonais et leurs descendants résidant dans le pays minier

---

<sup>23</sup> Ce terme est utilisé tout au long de ce travail par souci de simplification, bien que les descendants de migrants polonais n'entretiennent pas des pratiques culturelles strictement polonaises.

<sup>24</sup> Kaufmann Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2010 (réédition), 351 p.

de Saône-et-Loire intéressent en effet relativement peu les chercheurs<sup>25</sup>, plus encore lorsque l'histoire de ces individus est envisagée sous l'angle du sport et des loisirs. De même, dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, bien que les recherches portant sur cette population soient plus fréquentes<sup>26</sup>, les activités sportives et de loisirs des descendants de migrants semblent elles aussi relativement peu étudiées. Ces derniers sont néanmoins nombreux au niveau national<sup>27</sup>, et notamment au sein des deux pays miniers considérés<sup>28</sup>. Les raisons de l'intérêt porté par cette population à la Pologne et aux traditions polonaises, le rôle-clé de certaines structures et personnes dans le maintien de la polonité, et les constituants de cette dernière sont ici analysés. Comme indiqué précédemment, ces composants sont à la fois concrets et abstraits. Les premiers regroupent les pratiques culturelles des descendants de migrants polonais ayant un lien avec la Pologne. Celles-ci sont repérées et étudiées à la fois dans le domaine associatif et le milieu familial. Au vu des résultats obtenus sur d'autres populations migrantes ou issues de l'immigration<sup>29</sup> et des travaux de Master, la langue, la cuisine, les fêtes religieuses et le folklore polonais seront notamment entretenus avec une intensité variable selon la pratique et les décennies. Le lien étroit entre la polonité et le catholicisme, repéré chez les migrants polonais<sup>30</sup> et leurs descendants<sup>31</sup>, amène à penser que les traditions religieuses persisteront de manière plus importante. Autrement dit, les spécificités de la culture polonaise seront repérées dans deux sphères de vie, permettant ainsi de déterminer les influences réciproques entre celles-ci. Le choix d'une temporalité longue, peu adopté dans d'autres travaux, offre l'avantage de suivre l'évolution des attributs de la polonité depuis 1945.

---

<sup>25</sup> Certains travaux de Danielle Ducellier, Françoise Meunier-Vonné, Catherine Juif et Karen Bretin-Maffiuletti portent sur les migrants polonais et leurs descendants dans le pays minier de Saône-et-Loire. Se référer aux thématiques « Thèses et mémoire » et « Loisirs et immigration » dans la bibliographie.

<sup>26</sup> Janine Ponty, Edmond Gogolewski ou encore Gabriel Garçon se sont par exemple intéressés à cette population. Se référer aux thématiques « Histoire de l'immigration », « Loisirs et immigration » et « Thèses et mémoires » de la bibliographie.

<sup>27</sup> Un demi-million de Polonais est recensée en 1931. Ses descendants sont donc nombreux. Qui plus est, le nombre moyen d'enfants par ménage chez les Polonais est supérieur à celui des Français (2 à 2,6 contre 1,9) (Girard Alain, *Français et immigrés : nouveaux documents sur l'adaptation : Algériens, Italiens, Polonais, le service social d'aide aux immigrants*, Paris, PUF/Institut national d'études démographiques (INED), coll. Travaux et Documents, 1954, 296 p.).

<sup>28</sup> En 1931, 192 000 Polonais résident dans le Nord – Pas-de-Calais et 8 600 en Saône-et-Loire (Ponty, *Polonais méconnus...*, *op. cit.* Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, Rapport de recherche, Dijon, Direction régionale Bourgogne de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ), 2008, 205 p.).

<sup>29</sup> Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise : la gestion des ressources identitaires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 3, 1993, p. 83. Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité : l'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2006, 218 p.

<sup>30</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, Thèse de doctorat d'Études slaves, Université de Lille 3, sous la direction de Tomaszewski Marek, 2003, 504 p.

<sup>31</sup> Fontaine Marion, « La "Polonité" face à la sécularisation dans le monde minier lensois », dans Weil Patrick (dir.), *Politiques de la laïcité en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, coll. Hors collection, 2007, p. 327-351.

Couplé avec le comparatisme, il constitue un moyen de repérer les invariants de cette dernière, mais aussi les activités abandonnées et celles nouvellement introduites par les descendants de migrants polonais au sein des deux pays miniers étudiés. Il permet également de saisir pleinement les éventuelles transformations de la part abstraite de la polonité. Celle-ci réunit l'ensemble des sentiments et des émotions ressentis par les individus d'origine polonaise par rapport à la Pologne et sa culture, mais également la façon dont ces derniers s'identifient, se présentent et justifient leurs pratiques. La reformulation, voire la construction, et l'imbrication de l' (ou les) identité (s) et de la (ou les) mémoire (s) des descendants de migrants polonais sont alors abordées. Cette population, tout comme l'ensemble des individus, remanie son identité et sa mémoire en fonction des événements vécus et du contexte dans lequel elle se trouve. Ces deux notions sont intimement liées. La première permet de nous rappeler qui nous sommes, et la seconde influence nos souvenirs et nos oublis. Comme l'énonce Joël Candau, « *la mémoire nous façonne et nous la modelons à notre tour*<sup>32</sup> ». Il est donc assez difficile de discerner ce qui est du ressort de l'une ou de l'autre. Ici, la mémoire est utilisée à la fois comme source (enquêtes orales) et comme concept qui peut être défini « *comme la capacité à rendre présent le passé*<sup>33</sup> ». L'importance croissante accordée à l'identité depuis les années soixante et à la mémoire depuis la fin de la décennie suivante, aussi bien dans le domaine culturel que scientifique, participe probablement de cette envie de (re)trouver ses « racines ». La polonité serait en effet renforcée par le contexte social, mais aussi géographique, qui influence également les formes de sociabilités. Plusieurs évolutions et événements marquent les différentes générations de migrants polonais depuis 1945. La démocratisation de l'enseignement secondaire, l'évolution des moyens de locomotion et de communication, le développement du sport et des loisirs dans les années soixante et soixante-dix peuvent par exemple être cités, tout comme le déclin progressif des Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais et de Blanzay. En plus de ces événements propres à la France, il est probable que ceux qui se déroulent en Pologne depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale accentuent l'attachement des descendants de migrants polonais au pays de leurs aïeux. L'instauration du régime communiste dans cet État à la fin de l'année 1944 pourrait par ailleurs scinder le réseau associatif polonais, comme ce phénomène est observé chez d'autres populations migrantes<sup>34</sup>. Les consulats polonais, établissant un lien

---

<sup>32</sup> Candau Joël, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1998, p. 6.

<sup>33</sup> Andrieu Claire, « Mémoire », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. Quadrige dicos poche, 2010, p. 528.

<sup>34</sup> Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *Migrance*, n° 22, 2<sup>e</sup> trimestre 2003, p. 12-19. Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais : héritage et invention »,

entre ce pays et la France, joueraient notamment un rôle important dans le renforcement de la polonité. Là encore, seul le choix d'une temporalité longue permet d'identifier le poids du contexte historique sur les pratiques culturelles des individus d'origine polonaise. Le comparatisme permet en outre de mesurer l'impact des bouleversements connus par la société française sur la vie quotidienne et associative de cette population au sein des deux pays miniers étudiés.

La périodisation ici retenue offre également la possibilité de suivre l'évolution de la polonité et de repérer les éventuelles variations de l'expression de celle-ci au cours d'une vie, des générations et du temps. Le concept de génération possède un intérêt majeur à la fois dans la discipline historique et dans l'étude de la polonité. Il permet notamment de relever des comportements, des idées, des croyances et des modes de pensée communs à des individus hétérogènes ayant vécu des événements dans un même contexte historique, social, économique et culturel<sup>35</sup>. Il constitue également un outil pour situer les descendants de migrants par rapport à leur histoire familiale, et pour comparer les comportements et les attitudes des deuxième, troisième et quatrième générations d'immigrés polonais. Gérard Noiriél<sup>36</sup> remarque que la deuxième génération de migrants, effectuant sa première socialisation à la fois dans la communauté migrante et les institutions françaises, renie souvent ses origines culturelles pour être acceptée par le pays d'accueil. En revanche, il semblerait que la troisième génération, bien intégrée<sup>37</sup>, soit à la recherche de ses « racines ». Les investigations menées permettront de déterminer si les descendants de migrants polonais possèdent ces spécificités. Les pratiques culturelles réalisées par cette population et les significations de celles-ci seront notamment abordées. Le sens accordé par les individus d'origine polonaise à la polonité sera ainsi déterminé. Par ailleurs, la temporalité prise ici en compte offrira la possibilité de comparer cette perception à la fois entre les générations et entre les périodes de vie d'une même personne. Le nombre de trois générations est choisi pour plusieurs raisons. Tout d'abord, comme indiqué précédemment, la quatrième génération de migrants polonais a entre une vingtaine et une quarantaine d'années de nos jours. Ses enfants, lorsqu'elle en a, n'ont donc pas encore atteint l'âge

---

*Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, 2000, p. 59-76. Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrés italiens du bassin de Briey (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début des années 40)*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2008, 266 p.

<sup>35</sup> Sirinelli Jean-François, « Génération », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. Quadrige dicos poche, 2010, p. 354-357.

<sup>36</sup> Noiriél Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>37</sup> Selon le Haut Conseil à l'intégration, l'intégration est un « processus spécifique par lequel il s'agit de susciter la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en acceptant la subsistance de spécificités culturelles, sociales et morales ». Cette notion est toutefois polysémique et des critiques peuvent être portées sur chacune des définitions adoptées par les auteurs. Elle est donc utilisée avec parcimonie et précaution.

adulte. En outre, comme le montrent certaines études qualitatives<sup>38</sup>, il semblerait qu'un fonds commun, quasiment inchangé, se retrouve uniquement au sein de trois générations<sup>39</sup>. Par ailleurs, les rapports entre celles-ci se modifient avec l'allongement de la durée de vie. La présence des personnes âgées, leurs contributions, leurs besoins et leurs demandes interfèrent avec les échanges entre les deux ou trois générations suivantes. Pour étudier ces rapports, le choix de trois générations adultes semble donc être un bon compromis<sup>40</sup>. Par ailleurs, les transmissions inter et intra-générationnelles jouent probablement un rôle important dans la consolidation et la perpétuation de certaines traditions polonaises, des mémoires familiale et de l'immigration. Les parents et les grands-parents pourraient susciter et/ou renforcer l'attachement des jeunes descendants de migrants polonais au pays de leurs aïeux. De plus, au vu des résultats obtenus lors des précédents travaux<sup>41</sup> et de ce fonds commun subsistant entre trois générations, les ressemblances observées entre celles-ci seront vraisemblablement plus nombreuses que les différences. Finalement, pour reprendre les termes de l'appel à communication du colloque international *L'Italie pour bagage. Migration, circulations et italianité XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, les gestes (transferts de pratiques culturelles), les mots (langue polonaise), les institutions (consulats, Église, associations) et les temporalités (à l'échelle d'une vie, des générations et depuis 1945) sont ici étudiés.

L'articulation de la polonité avec le territoire, jusque-là peu étudiée, constitue une ligne de force de cette thèse. Seul le choix du niveau local peut faire apparaître les liens étroits entre les caractéristiques d'un espace et les formes de vie sociale qui s'y développent. Le rôle du territoire sur les pratiques adoptées par les différentes générations de migrants polonais est ainsi déterminé à partir de la comparaison entre deux pays miniers. Les descendants de migrants polonais, souhaitant fermement conserver la polonité, aménagent-ils le territoire de sorte que la mémoire de leurs aïeux soit maintenue ? Ou est-ce plutôt l'agencement du territoire qui entraîne l'expression d'une polonité singulière ? Autrement dit, la polonité définit-elle le territoire, ou au contraire ce dernier délimite-t-il des zones d'expression de la polonité ? Les spécificités des deux pays miniers étudiés seront repérées et analysées afin de déterminer leur influence sur cet attachement à la Pologne. L'étude des milieux familial et associatif offrira par ailleurs la possibilité de repérer si le territoire agit de la même façon

---

<sup>38</sup> Les travaux de Françoise Zonabend (*La mémoire longue : temps et histoires au village*, Paris, Jean-Michel Place, coll. Les cahiers de Gradhiva, 1999 (réédition), 294 p.) peuvent par exemple être cités.

<sup>39</sup> Bloch Françoise et Buisson Monique, « La circulation du don », *Communications*, n° 59, 1994, p. 55-72.

<sup>40</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, octobre-décembre 2000, p. 643-684.

<sup>41</sup> Beltramo Noémie, *Les migrants polonais et les activités sportives et de loisirs...*, *op. cit.* ; *Danse folklorique et maintien de la polonité...*, *op. cit.*

sur les pratiques publiques et privées des individus, et ainsi d'affiner l'analyse du rapport entre ce dernier et la polonité. De plus, le temps long de cette recherche permettra de suivre l'évolution de ce lien et d'identifier, par exemple, les éventuelles variations du rôle des « Petites Pologne » sur le comportement des descendants de migrants polonais depuis 1945. Il constitue donc un moyen de visualiser la façon dont les traces de polonité sont matérialisées depuis la Seconde Guerre mondiale au sein des deux pays miniers étudiés. Le territoire est ici vu comme « *le résultat de la projection des activités et des comportements humains sur un espace donné, à un moment donné*<sup>42</sup> ». Il comporte quatre dimensions. La première est identitaire et regroupe l'ensemble des pratiques sociales et culturelles des individus, les aménagements qui leur permettent de s'approprier l'espace, telle la création d'associations et de commerces polonais. La deuxième est fonctionnelle et rend compte de la façon dont ce territoire est agencé pour répondre aux besoins de la population. Comme il est précisé plus haut, les compagnies minières ont par exemple joué un rôle majeur dans cet aménagement. La troisième est relationnelle et concerne tous les rapports entretenus par le territoire avec les autres territoires. Un intérêt particulier est ici porté sur les liens établis entre les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais, de Saône-et-Loire et la Pologne. La dernière dimension, enfin, est historique et représente les évolutions du territoire dans le temps. L'effacement progressif de certaines traces de la mine et de l'immigration polonaise a progressivement transformé les espaces étudiés.

Le titre de la thèse « Vivre sa polonité en territoire minier » résume finalement l'objet de la recherche. La polonité s'incarne-t-elle dans le territoire ou incarne-t-elle le territoire ? Ou est-ce l'inverse ? Les raisons, les formes, les auteurs et les représentations de cette incarnation seront ici abordés. Les ressentis, les sensibilités, les souvenirs, les non-dits, les regrets, les espérances, les dissensions, les sociabilités, l'engagement associatif, les transmissions ou encore les pratiques culturelles de la communauté polonaise, ainsi que la constitution, le maintien et les caractéristiques de ses membres, ici retracés, permettront de saisir pleinement la façon dont les descendants de migrants polonais vivent leur polonité au sein de deux « pays noirs ».

---

<sup>42</sup> Forbras Anne-Sophie, *Recomposition des territoires...*, *op. cit.*, p. 6.

### 3. Une démarche plurielle

L'objet de la recherche ici menée, débutant au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, conduit vers l'histoire du temps présent instituée en France depuis quelques dizaines d'années. Cette histoire se définit comme une période chronologique au cours de laquelle le moment étudié concorde avec celui de son étude. Autrement dit, elle est, plus que toute autre forme d'histoire, nécessairement inachevée. L'expression « temps présent » l'inscrit alors dans la durée. L'historien lit déjà le présent « *comme un passé*<sup>43</sup> », ce qui crée la distance indispensable avec l'immédiateté<sup>44</sup>. Comme le pensent Jean-Pierre Rioux<sup>45</sup> et Patrick Garcia<sup>46</sup>, c'est finalement la méthode de l'historien qui lui permet d'établir le recul nécessaire avec son objet. La notion d'histoire du temps présent ne se diffuse vraiment qu'avec la création de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) en 1978 dont François Bédarida, initiateur de ce mouvement, assure la direction jusqu'en 1990. L'intérêt, aussi bien académique que public, pour l'histoire du temps présent ne cesse de croître depuis la création de cet Institut. Différentes entités, tels l'État, le secteur éditorial ou encore certaines municipalités, recourent à l'histoire qui devient alors pratique mémorielle avant d'être une activité savante<sup>47</sup>. En outre, les historiens sont sollicités par les médias pour éclaircir certains faits<sup>48</sup>. Ils sont appelés à jouer un rôle dans des jugements et sont désignés comme experts par des administrations. Bien qu'ils se tiennent généralement à l'écart des procès, ils sont directement confrontés à la justice avec les jugements de Maurice Papon et de Paul Touvier. Ceci les met dans une position délicate puisqu'expliquer et juger sont deux procédés différents. Le partage entre le statut scientifique et la fonction sociale de l'historien est ainsi plus marqué lors de l'intervention de ce dernier dans les procès. Comme le souligne Jean-Noël Jeanneney, « *d'où la nécessité*

---

<sup>43</sup> Michel Trebitsch, « L'histoire contemporaine : quelques notes sur une histoire énigmatique », dans *Périodes. La construction du temps historique*, Paris, École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et Histoire au présent, 1991, p. 142 (cité par Frank Robert, « Guerres et paix en notre siècle », dans Institut d'histoire du Temps Présent, *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, préface de Frank Robert, Paris, Centre national de la recherche scientifique (CNRS), coll. CNRS Histoire, 1993, p. 163-172).

<sup>44</sup> Henry Rousso écrit à ce propos : « *l'enjeu d'un historien du temps présent consiste à créer de la distance avec de la proximité* » (Rousso Henry, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent et le contemporain*, Paris, Gallimard, coll. NRF Essais, 2012, p. 223).

<sup>45</sup> Rioux Jean-Pierre, « Peut-on faire une histoire du temps présent ? », dans Chauveau Agnès et Tétart Philippe (dir.), *Questions à l'histoire des temps présents*, Bruxelles, Complexe, coll. Questions au XX<sup>e</sup> siècle, 1992, p. 43-54.

<sup>46</sup> Garcia Patrick, « Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 9, novembre 2003, p. 16-23.

<sup>47</sup> Granger Christophe, « Science et insouciance de l'histoire », dans Granger Christophe (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Autrement, coll. L'atelier d'histoire, 2013, p. 5-23.

<sup>48</sup> Jeanneney Jean-Noël, *Le passé dans le prétoire : l'historien, le juge et le journaliste*, Paris, Le Seuil, coll. Seuil-essais, 165 p.

*pour lui [l'historien] de concilier responsabilité civique et rigueur épistémologique*<sup>49</sup> ». L'ensemble de ces changements conduit dès lors les historiens à réfléchir sur leur fonction sociale. Ils reconnaissent alors leur devoir d'engagement<sup>50</sup>, sans oublier les exigences collectives de méthode pour produire des connaissances. Autrement dit, il leur revient de « *mettre des mots sur l'urgence des temps où ils sont pris*<sup>51</sup> ». Notre étude de l'engagement des descendants de migrants polonais dans le domaine des activités sportives et de loisirs comme moyen d'appréhender la polonité s'inscrit donc pleinement dans les débats actuels sur l'identité, le communautarisme et l'utilisation de la mémoire. Finalement, l'arrivée et le développement de l'histoire du temps présent illustrent les modifications de la conception de l'historiographie et du rapport de la société à son passé. Ce type d'histoire établit une nouvelle relation entre le chercheur et son champ d'investigation, il redéfinit la vision historique des événements.

En plus de ces enjeux, la caractérisation de la période de l'histoire du temps présent fait débat de nos jours. Les bornes de ce domaine de recherche sont en effet mobiles et diverses. Il peut être défini, en amont, comme celui pour lequel il y a encore des témoins des faits étudiés, témoins pouvant d'ailleurs contester les interprétations de l'historien et affirmer connaître la vérité puisqu'ils ont vécu l'évènement<sup>52</sup>. Il est délimité en aval par le moment actuel, « *la frontière, souvent délicate à situer, entre le moment présent – "l'actualité" – et l'instant passé*<sup>53</sup> ». Mais il peut également être circonscrit en amont par la présence de la mémoire des événements ou encore par le fait d'avoir soi-même vécu ceux-ci. Il peut aussi débiter avec la dernière grande catastrophe en date, la dernière grande rupture<sup>54</sup>. L'histoire du temps présent est en définitive « *sans commencement ni fin autre que le moment où elle s'écrit, en perpétuel devenir*<sup>55</sup> ». La périodisation ici retenue, débutant en 1945, est considérée comme appartenant à ce type d'histoire puisque la Seconde Guerre mondiale peut être vue comme la dernière grande catastrophe en date, la

---

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 148.

<sup>50</sup> Ils sont par exemple tenus de clarifier les problèmes publics, de se mêler à la construction des mémoires collectives, de réinsérer les enjeux historiques dans les mises en scène populaires, de faire connaître la diversité des passés, de déconstruire les catégories préconçues...

<sup>51</sup> Granger Christophe, « Science et insouciance de l'histoire », *op. cit.*, p. 22.

<sup>52</sup> Pierre Laborie, reprenant une expression de Marc Ferro, parle d'histoire mise sous surveillance.

<sup>53</sup> Peschanski Denis, Pollak Michael, Rousso Henry (dir.), « Histoire politique et sciences sociales », *Cahiers de l'IHTP*, n° 18, juin 1991, p. 10 (cité par Garcia Patrick, « Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS », *op. cit.*).

<sup>54</sup> Il est relativement difficile de caractériser une rupture puisque les grands événements qui se produisent ne font pas table rase du passé. La Révolution Française n'a par exemple pas séparé l'histoire de France en deux périodes, l'une considérée comme honteuse (l'avant 1789) et l'autre vue comme admirable (Agulhon Maurice, *Histoire de la France contemporaine : Leçon inaugurale prononcée le vendredi 11 avril 1986*, Paris, Collège de France, coll. Leçons inaugurales, 2014, 36 p., disponible sur <http://books.openedition.org/cdf/605#text>, consulté le 6 mars 2015).

<sup>55</sup> Voldman Danièle, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *Bulletin de l'IHTP*, n° 75, juin 2000, p. 42.



majorité des descendants de migrants polonais est encore en vie, et la mémoire de l'immigration polonaise demeure largement présente de nos jours. Cette deuxième caractéristique a d'ailleurs permis de mener des enquêtes orales auprès d'anciens et/ou d'actuels adhérents d'origine polonaise de groupements polonais, et ce de manière plus importante pour deux groupes folkloriques et un club de football<sup>56</sup>. Ces entretiens, menés jusqu'au principe de saturation, permettent d'interroger les membres sur leurs pratiques polonaises, aussi bien dans le cadre associatif qu'en dehors. Ils aident à mieux connaître et saisir leurs modalités d'engagement au sein des associations, les rôles et les enjeux que peuvent représenter ces dernières pour eux, leurs habitudes de vie, leur histoire familiale... Autrement dit, ils permettent de reconstruire le cadre de vie des descendants de migrants polonais et d'identifier finement les pratiques culturelles qu'ils entretiennent. Bien que des controverses demeurent chez les historiens au sujet de l'enquête et de l'histoire orales, la prise en compte de la mémoire en histoire était inévitable puisque comme l'écrit Paul Ricoeur : « *nous n'avons pas d'autre ressource, concernant la référence au passé, que la mémoire elle-même*<sup>57</sup> ». L'utilisation des témoignages oraux permet de recueillir de nombreuses informations et de déceler le point de vue, le ressenti, les attitudes et les comportements des personnes interrogées. Il faut néanmoins les appréhender avec précautions puisque ces dernières reconstruisent le passé et peuvent ajouter, omettre ou déformer des faits antérieurs<sup>58</sup>.

L'étude des pratiques associatives polonaises et familiales depuis 1945, permettant d'atteindre les différentes façons, concrètes et abstraites, utilisées par les descendants de migrants polonais pour exprimer leur polonité, s'inscrit également dans le domaine de l'histoire culturelle. Cette dernière cherche à comprendre comment un individu ou une communauté, en fonction de sa propre culture, interprète et s'approprie, par exemple, les idées et les croyances, les discours et les textes qui circulent dans la société. L'histoire culturelle, définie par Roger Chartier dès la fin des années soixante-dix, se caractérise par son hétérogénéité. En effet, Jean-François Sirinelli, s'inspirant des propositions de Pascal Ory et de Daniel Roche, la définit comme telle :

*« celle qui s'assigne l'étude des formes de représentation du monde au sein d'un groupe humain dont la nature peut varier – nationale ou régionale, sociale ou politique –, et qui en analyse la gestation,*

---

<sup>56</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 83 à 87 la présentation des individus interrogés dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>57</sup> Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, coll. L'ordre philosophique, 2000, p. 26.

<sup>58</sup> Une réflexion est menée sur l'utilisation, la conduite et les limites des témoignages oraux dans le premier chapitre de la partie suivante.

*l'expression et la transmission. Comment les groupes humains représentent-ils et se représentent-ils le monde qui les entoure*<sup>59</sup> ? ».

Reformulé à partir de notre recherche, ce questionnement amènerait à déterminer de quelles manières les descendants de migrants polonais perpétuent-ils, conçoivent-ils et représentent-ils la culture polonaise. Autrement dit, l'histoire culturelle s'intéresse à la part symbolique des activités humaines, au sens que les individus donnent à leurs pratiques et à leurs énoncés, et à la façon dont ils procèdent pour attribuer ce sens. Elle étudie l'ensemble des circuits de production, de diffusion et de consommation (réception) des pratiques et des produits culturels, ici l'engagement associatif et les traditions polonaises. Cette recherche doctorale porte plus particulièrement sur la réappropriation des biens culturels que sur la circulation de ceux-ci, autrement dit sur les transferts culturels<sup>60</sup>. L'histoire culturelle doit par ailleurs être attentive aux contraintes et aux conventions qui limitent les individus dans ce qu'il leur est possible de dire, de penser et de faire. Elle est alors indubitablement liée à l'histoire sociale et peut se définir comme une « *histoire sociale des représentations*<sup>61</sup> ». Cette relation, très présente dans les conceptions de Jean-François Sirinelli, Jean-Pierre Rioux et Pascal Ory, est reconnue dès les années quatre-vingt par une partie des historiens. Antoine Prost écrit d'ailleurs que « *toute culture est culture d'un groupe. L'histoire culturelle est indissociablement sociale en ce qu'elle s'attache à ce qui différencie un groupe d'un autre*<sup>62</sup> ». Quelles sont par exemple les particularités des membres des associations polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais par rapport aux adhérents du second territoire d'étude ?

La pertinence de l'histoire culturelle serait plus évidente au sein de quatre domaines d'investigation que Jean-Pierre Rioux nomme ses « *rivages sûrs* ». L'un d'eux concerne l'histoire des politiques et des institutions culturelles qui analyse notamment les relations entre le politique et le culturel, les idéaux, les acteurs... Un deuxième englobe l'histoire des médiations et des médiateurs, c'est-à-dire la « *diffusion instituée de savoirs et d'informations* », mais plus largement, l'« *inventaire des "passeurs", des supports véhiculaires et des flux de circulation de concepts, d'idéaux et d'objets culturels*<sup>63</sup> ». Le

---

<sup>59</sup> Sirinelli Jean-François (dir.), *Histoire des droites en France*, Paris, Gallimard, 1992, vol. 2, *Cultures*, p. III (cité par Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2004, 435 p.).

<sup>60</sup> Espagne Michel, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres* [en ligne], n° 1, 2013, disponible sur <http://rsl.revues.org/219>, consulté le 30 septembre 2016.

<sup>61</sup> Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 16, octobre-décembre 1987, p. 68.

<sup>62</sup> Prost Antoine, « Sociale et culturelle indissociablement », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, coll. L'Univers historique, 1997, p. 143.

<sup>63</sup> Rioux Jean-Pierre, « Introduction. Un domaine et un regard », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, *ibid.*, p. 17.

corps, mobilisé au sein des associations artistiques et sportives polonaises, paraît constituer l'un des moyens utilisés par les descendants de migrants polonais pour faire connaître les traditions de leurs aïeux. Un troisième rivage appréhende l'histoire des pratiques culturelles permettant de réfléchir sur la religion, les sociabilités, les mémoires particulières, les valorisations de l'identité ou les mœurs des groupes humains... De quelles manières le domaine associatif polonais influence-t-il la mémoire et l'identité des individus d'origine polonaise ? Quelles formes de sociabilités se créent au sein de celui-ci ? Le dernier rivage comprend l'histoire des signes, des symboles et des sensibilités qui met en valeur « *les outillages mentaux et les évolutions des sens*<sup>64</sup> ». Les enquêtes orales menées dans le cadre de cette thèse permettent par exemple de repérer la signification de la polonité et l'intensité du lien affectif avec la Pologne chez les différentes générations de migrants polonais. Cependant, comme le note Philippe Urfalino<sup>65</sup>, ces rivages ne sont pas incontestablement « sûrs ». En effet, de quelles manières procéder pour écrire, par exemple, une histoire des pratiques culturelles ? La définition de ces dernières est illimitée et n'a pas de bornes. L'histoire culturelle est donc transversale et ne possède pas de période, de méthode ou d'objet particuliers. Elle constitue un regard spécifique, un point de vue, un éclairage plus qu'une spécialisation nouvelle ou un espace séparé de l'économique et du politique<sup>66</sup>.

L'étude du lien entre le territoire et la polonité mène enfin à l'histoire comparée. Cette dernière permet entre autres de décentrer le regard et de s'interroger sur la démarche historique. Selon Marc Bloch, « *deux conditions sont nécessaires pour qu'il y ait, historiquement parlant, comparaison : une certaine similitude entre les faits observés - cela va de soi - et une certaine dissemblance entre les milieux où ils se sont produits*<sup>67</sup> ». Il insiste ainsi sur la nécessité de relever et d'analyser les ressemblances tout autant que les différences des espaces comparés. En plus du choix de l'unité de comparaison, le niveau d'analyse constitue un facteur important en histoire comparée. Depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la comparaison entre deux pays est fréquemment perçue comme la seule qui soit représentative de cette histoire. Ce choix du cadre national exclut cependant d'autres angles d'approche et d'autres niveaux de comparaison qui s'avèrent plus pertinents pour certaines recherches. En outre, ce type de comparaisons privilégie souvent des structures

---

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>65</sup> Urfalino Philippe, « L'histoire culturelle. Programme de recherche ou grand chantier ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 57, janvier-mars 1998, p. 115-120.

<sup>66</sup> Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *op. cit.*

<sup>67</sup> Bloch Marc, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, tome 46, décembre 1928, p. 15-50, disponible sur <http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/www.iheal.univ-paris3.fr/files/Marc%20Bloch%20-%20Comparaison.pdf>, consulté le 4 octobre 2014, p. 17.

considérées comme spécifiques du pays étudié. Il s'agit essentiellement des éléments sur lesquels la mémoire nationale se fonde, autrement dit, les « *lieux de mémoire*<sup>68</sup> ». L'apport des migrants, démontré par Gérard Noiriel pour la France<sup>69</sup>, est de ce fait oublié<sup>70</sup>. Il est pourtant important, tant au niveau national qu'au niveau local, comme il l'est ici montré pour les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. L'introduction de plus petites échelles de comparaison a notamment été possible avec l'arrivée de la micro-histoire, apparue en Italie à la fin des années soixante-dix et notamment développée par Carlo Ginzburg et Giovanni Levi. Ce courant arrive en France deux décennies plus tard, au moment où l'individu s'inscrit au cœur des préoccupations des historiens. Le regard se dirige sur le vécu et les attitudes des individus, et non plus uniquement sur leur activité économique et politique. La micro-histoire, représentée entre autres par Jacques Revel, s'intéresse aux comportements individuels pour saisir une partie de l'histoire globale et éclairer différemment cette dernière. Elle cherche à comprendre comment des détails individuels peuvent donner accès aux « *logiques sociales et symboliques*<sup>71</sup> » d'un groupe, voire d'un ensemble plus large. Elle critique l'accent mis sur le temps long et les mentalités, et porte son attention sur les notions de contexte, de temporalité, d'échelle et de symbole<sup>72</sup>. En France, elle est plutôt appréhendée « *comme une interrogation sur l'histoire sociale et sur la construction de ses objets*<sup>73</sup> ». Pour Marc Bloch, les études locales sont nécessaires pour l'histoire comparée, mais sans cette dernière, elles n'aboutiraient à rien<sup>74</sup>. Le choix effectué ici d'établir des monographies comparées d'associations polonaises sur deux territoires miniers répond à cette hypothèse. En outre, en histoire du sport, le cadre national, et plus encore les études locales, sont privilégiés. La dimension comparative retenue dans cette thèse permet alors de porter un autre regard sur les pratiques sportives et de loisirs. Elle offre la possibilité de mettre en exergue les particularismes des espaces observés, tout en dégagant des éléments généraux constituant les traits spécifiques de la culture polonaise entretenue au sein des milieux associatif et familial. Autrement dit, elle constitue un outil pour déterminer les caractéristiques relevant des descendants de migrants

---

<sup>68</sup> Nora Pierre, « Comment écrire l'histoire de France ? », dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire : tome 3, Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 11-32.

<sup>69</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>70</sup> Espagne Michel, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 17, septembre 1994, p. 112-121.

<sup>71</sup> Revel Jacques, « Présentation », dans Revel Jacques (dir.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. Hautes études, 1996, p. 12.

<sup>72</sup> Bensa Alban, « De la micro-histoire vers une anthropologie critique », dans Revel Jacques (dir.), *Jeux d'échelles...*, *ibid.*, p. 37-70.

<sup>73</sup> Revel Jacques, « Micro-analyse et construction du social », dans Revel Jacques (dir.), *Jeux d'échelles...*, *ibid.*, p. 15.

<sup>74</sup> Bloch Marc, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *op. cit.*

polonais résidant dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, et celles relevant de cette population en général.

L'histoire comparative amène dans le même temps à vérifier des explications et des théories antérieures puisque le champ d'études est élargi (méthode déductive), et à apporter des explications générales à des phénomènes se produisant dans des espaces différents (méthode inductive). La logique de la comparaison remet alors en question la façon de travailler des historiens. Ces derniers pensent plutôt en termes de spécificité et non de généralisation. Ils interprètent souvent les faits en fonction du contexte dans lequel ces derniers se déroulent<sup>75</sup>. Le comparatisme leur évite ainsi d'avancer des interprétations erronées, notamment de justifier des faits généraux par des causes locales. Il permet en outre de révéler des influences et des phénomènes ignorés jusqu'ici du fait de leur faible ampleur, mais plus visibles dans d'autres milieux<sup>76</sup>. Il offre également la possibilité de prendre du recul par rapport à sa propre culture puisqu'il introduit un décalage dans le temps et/ou l'espace. Il constitue donc un moyen d'apprendre sur l'Autre, mais également sur soi-même. Il aide par ailleurs les historiens à établir un questionnaire pour interroger les sources. L'hétérogénéité de celles-ci, généralement importante entre les espaces étudiés, incite les chercheurs à réfléchir sur la construction de ces sources. Cette asymétrie n'empêche cependant pas la comparaison. Des sources de densité variable, produites dans des contextes différents ou possédant des objectifs sous-jacents divergents peuvent par exemple être comparées<sup>77</sup>. La démarche comparative constitue ainsi « *un outil privilégié d'interrogation de la démarche historique*<sup>78</sup> » (conditions, moyens, échelles, sources...).

Finalement, le sous-titre de la thèse « Essai d'histoire culturelle comparée depuis 1945 (Nord – Pas-de-Calais/Saône-et-Loire) » illustre pleinement l'articulation entre ces trois domaines de recherche. Cette approche plurielle, constituant l'un des atouts de cette thèse, permet d'étudier finement l'évolution de la polonité depuis 1945, aussi bien du point de vue de son contenu que de sa signification. Cette alliance est ici utilisée pour repérer et analyser les traces, éphémères comme persistantes, physiques comme abstraites, du lien qui unit les descendants de migrants polonais à la culture et au pays de leurs aïeux.

En plus de s'inscrire dans ces trois domaines de recherche, la comparaison entre les bassins industriels de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais s'effectue sur la base d'une

---

<sup>75</sup> Bourdieu Pierre, Charle Christophe, Kaelble Hartmut, Kocka Jiirgen, « Dialogue sur l'histoire comparée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107, mars 1995, p. 102-104.

<sup>76</sup> Bloch Marc, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *op. cit.*

<sup>77</sup> Severin-Barboutie Bettina, « Entre idéal et réalité. L'histoire comparée face aux sources », *Les cahiers Irice*, n° 5, 2010, p. 75-86.

<sup>78</sup> Kott Sandrine et Nadau Thierry, « Pour une pratique de l'histoire sociale comparative. La France et l'Allemagne contemporaines », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 17, septembre 1994, p. 109.

démarche ethnographique et monographique, tout en comportant un versant plus quantitatif. Le recensement de l'ensemble des sociétés polonaises des deux territoires d'étude depuis 1945<sup>79</sup> est en effet établi à partir de dossiers issus des Archives départementales de Saône-et-Loire, du Nord et du Pas-de-Calais, et des Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais. Quelques dossiers des Archives nationales, traitant de la dissolution d'associations polonaises, sont également étudiés et choisis à partir de la consultation d'une partie de l'inventaire des fonds figurant sur le site Internet de cette institution. Les nombreux dossiers d'archives traitant de la population étrangère, et plus particulièrement polonaise, ont entraîné un choix dans les sources à consulter. Ce dernier est d'autant plus nécessaire en histoire du temps présent puisque la délimitation des bornes de ce domaine, quelle qu'elle soit, entraîne une abondance et une diversité de sources. Ceci constitue à la fois un atout et un désavantage puisque l'historien doit sélectionner les éléments les plus pertinents au sein d'un ensemble conséquent (presse, archives privées et publiques, sources audiovisuelles et orales...). Comme le soulignent Serge Berstein et Pierre Milza, « *la profusion exige choix et classement et la rigueur du métier historique est ici encore plus indispensable qu'ailleurs*<sup>80</sup> ». En plus de s'interroger sur cette sélection, il est bénéfique pour le chercheur de comprendre les raisons de la présence de ces sources ainsi que leur processus de conservation. Autrement dit, l'historien enrichit d'autant plus son travail en réfléchissant à la « *mise en archive* » selon les termes de Stéphane Michonneau<sup>81</sup>. Cette dernière n'a cependant pas été questionnée dans cette recherche. Le choix des dossiers d'archives à exploiter, quant à lui, s'est réalisé à partir de la consultation des inventaires des fonds de la série W aux Archives départementales, ainsi que sur les sites Internet de ces institutions. La courte présentation du contenu des dossiers a permis de relever les cotes potentiellement pertinentes pour établir le recensement des associations polonaises. Ces documents concernent principalement les sociétés étrangères. Il s'agit des rapports trimestriels de ces groupements, de procès-verbaux des Renseignements Généraux (RG) et de diverses correspondances. Dans les rapports trimestriels figurent toutes les sociétés polonaises autorisées, refusées ou interdites par le ministre de l'Intérieur, les éventuelles modifications du bureau et des statuts qui apparaissent quelquefois entièrement, ainsi que divers renseignements sur ces groupements, comme leur positionnement par rapport au gouvernement communiste polonais ou le nombre d'adhérents. Il est donc possible de suivre l'évolution « institutionnelle » des associations

---

<sup>79</sup> Ce recensement figure en annexes (tome 1).

<sup>80</sup> Berstein Serge et Milza Pierre, « Conclusion », dans Chauveau Agnès et Tétart Philippe (dir.), *Questions à l'histoire des temps présents*, op. cit., p. 136.

<sup>81</sup> Michonneau Stéphane, *Un récit mémorable : essai d'ego-exorcisme historique*, préface de Becker Annette, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, 178 p.

polonaises grâce à ces rapports qui sont néanmoins absents pour certaines années. Les comptes-rendus des RG fournissent diverses informations comme les activités pratiquées par certains groupements polonais, leur fonctionnement, les biographies des membres dirigeants, ou encore les diverses manifestations qu'ils organisent. Les sociétés favorables au régime communiste polonais sont particulièrement surveillées. Les cotes consultées aux Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais ont été sélectionnées parmi une liste dressée par les archivistes à la demande du chercheur. La description du contenu des dossiers a une fois de plus orienté les choix. Ces sources traitent essentiellement des Assises de la polonité organisées dans cette région en 1992. Elles comportent notamment une ébauche d'annuaire des associations polonaises existant en 1991 dans cet espace. Des fiches renseignent l'année de création de ces sociétés, leur siège social, leur objet, leur organisation, le nom du président, les activités pratiquées, les dernières actions menées et les perspectives de développement envisagées. Elles sont toutefois inégalement complétées par les dirigeants et l'ensemble de ces renseignements est parfois lacunaire. Les archives privées de quatre groupements polonais sont par ailleurs exploitées pour connaître l'histoire, le fonctionnement et les activités de ces associations. Il s'agit du *Club sportif Orion* de Montceau-les-Mines, de la *Société polonaise de tir en France* située à Dourges, et des groupes folkloriques *Wisla* et *Polonia*, respectivement implantée dans cette dernière commune et à Saint-Vallier. Ces archives, qui sont de composition et de volume inégaux, permettent également de relever les propos mentionnés par les membres afin de les comparer au discours tenu lors des enquêtes orales. Selon les sociétés, elles sont entièrement ou partiellement constituées de déclarations administratives, de comptes-rendus de réunions et d'assemblées générales, d'articles de journaux, ainsi que de documents iconographiques, en particulier des photographies et des affiches de représentations. Malgré la présence de ce dernier type de sources, aucun travail iconographie ou iconologique n'est effectué. Le chercheur n'est pas outillé pour utiliser cette méthode, encore peu développée au sein de la discipline historique et modifiant la façon d'écrire l'histoire<sup>82</sup>. La durée nécessaire pour se familiariser avec cette approche et la faiblesse des formations proposées dans ce domaine justifient ce non-choix. La pluralité des techniques ici utilisées est en outre déjà conséquente et nécessite un temps d'appropriation par le chercheur, aussi bien pour leur mise en œuvre que pour le traitement des données recueillies. D'autres outils méthodologiques sont en effet utilisés dans l'étude de *Polonia* et de *Wisla*, tels qu'un questionnaire et des séances d'observation, également

---

<sup>82</sup> Bartholeyns Gil, « Voir le passé : histoire et cultures visuelles », dans Granger Christophe (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Autrement, coll. L'atelier d'histoire, 2013, p. 118-134.

pratiquées au club de tir de Dourges. Cela permet de dresser un panel plus large des spécificités de la polonité des deuxième, troisième et quatrième générations de migrants polonais en territoire minier. Le questionnaire, diffusé auprès du plus grand nombre d'adhérents possible, s'emploie à déterminer leurs grandes caractéristiques (assiduité, longévité, motivations de l'engagement associatif, données socio-professionnelles, lieu de résidence...) et à connaître leur réceptivité face aux demandes effectuées pour l'objet de recherche, notamment l'acceptation d'entretiens<sup>83</sup>. Les séances d'observation sont l'occasion de mieux connaître le fonctionnement et les membres des différentes sociétés étudiées, ainsi que les comportements de ces derniers dans leurs pratiques d'entraînement, de représentations et festives. Ces séances amènent en outre à établir un premier contact avec les adhérents. La diversité des méthodes employées pour la recherche, déjà utilisées lors de précédents travaux universitaires, hormis le comparatisme, contribue à réduire les paramètres subjectifs de l'étude. Elle répond ainsi aux propos de Jean-Jacques Becker qui souligne qu'« *il y a toujours une part de subjectivité dans la recherche de l'objectivité, mais [que] cette subjectivité doit être contrôlée, combattue, contenue*<sup>84</sup> ». Le pari méthodologique ici adopté permet finalement de décrire de façon détaillée, d'expliquer et de comparer le mode de vie de trois générations de migrants polonais depuis 1945 au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. Seule cette démarche plurielle, l'une des originalités de la thèse, offre accès aux multiples formes, enjeux, constituants, acteurs et significations de la polonité.

Pour atteindre l'ensemble des objectifs cités précédemment, la réflexion s'organise en trois parties selon un plan chronologique. Celles-ci correspondent aux trois grandes phases repérées dans l'évolution de la polonité depuis 1945. La première partie concerne la période s'étendant de 1945 à 1959, au moment où la France entame la « bataille du charbon » pour reconstruire son économie et entre dans la période des Trente Glorieuses<sup>85</sup>, un cycle de croissance forte persistant jusqu'en 1973. Au cours de cette période, les migrants polonais et leurs descendants prolongent le mode de vie adopté dès l'entre-deux-guerres et favorisé par l'agencement des territoires modelés par les compagnies minières. Ils restreignent les contacts avec les autochtones et forment un cadre de vie composé de commerces, de messes ou encore de groupements polonais. L'organisation des territoires

---

<sup>83</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 154 à 158 la méthodologie employée pour ces questionnaires, ainsi que le questionnaire distribué aux membres.

<sup>84</sup> Becker Jean-Jacques, « La mémoire, objet d'histoire », dans IHTP, *Écrire l'histoire du temps présent...*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>85</sup> L'expression est introduite par l'économiste Jean Fourastié lors de la publication de son livre en 1979 *Les Trente glorieuses ou La révolution invisible de 1946 à 1975* (Paris, Fayard). Cette expression renvoie aux Trois Glorieuses, journées révolutionnaires de juillet 1830.



favorise en outre un fort attachement au quartier de résidence et l'apparition d'une rivalité entre les résidents des différentes cités minières, et ce plus particulièrement dans le pays minier de Saône-et-Loire. La polonité entretenue par les individus d'origine polonaise est directement influencée par cet agencement, mais aussi par le métier de mineur exercé par une grande partie d'entre eux, et enfin par l'instauration du régime communiste en Pologne à la fin de l'année 1944. L'imbrication de ces quatre composants identitaires (Polonais, quartier de résidence, mineur, communiste) est particulièrement visible au sein du domaine associatif polonais. Les trois premières appartenances sont notamment illustrées à travers la monographie d'un club de football polonais, le *Club sportif Orion*.

La seconde partie de la recherche concerne la période comprise entre 1960 et 1989, elle-même partagée en deux sous-périodes : 1960 à 1974 et 1975 à 1989. Ce premier intervalle de temps est notamment marqué par la multiplication des loisirs dans la société française, le développement de la société de consommation, des moyens de communication et de locomotion, et la démocratisation de l'enseignement secondaire. Ces évolutions s'accompagnent d'une diminution considérable du nombre de sociétés polonaises au sein des deux territoires d'étude. Une large partie des descendants de migrants polonais, et en particulier les jeunes, se détourne des traditions polonaises. La période se termine par l'année de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en tant que président de la République française, au moment où la France entre dans une crise économique suite au choc pétrolier de 1973. Une nouvelle politique d'immigration est alors appliquée, notamment la limitation des flux migratoires. Entre 1975 et 1989, une partie des Français se tourne vers le passé et apparaît une véritable fièvre mémorielle. Ce contexte favorise, sur les deux territoires d'étude, la persistance de la polonité qui se recentre sur le catholicisme et le folklore polonais.

La troisième partie de la démonstration débute l'année suivant la chute du régime communiste en Pologne et se termine en 2015. Deux intervalles de temps découpent également cette période, à savoir 1990-2004 et 2005-2015. Le premier, se terminant par l'année de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne, est marqué par l'arrêt définitif de la production charbonnière dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. Cette disparition suscite l'organisation de diverses actions mémorielles visant à conserver le souvenir de la mine, et par là même de l'immigration polonaise. À travers cette démarche et les différentes manifestations proposées par les sociétés polonaises, les deux territoires d'étude sont progressivement érigés en lieux de mémoire de cette immigration. Le réseau associatif polonais, illustré notamment par les monographies de *Polonia* et de *Wisla*, reste encore un lieu important pour maintenir les traditions polonaises.

La famille représente la deuxième sphère où la polonité, de plus en plus intermittente et « francisée », est entretenue.

## **Partie I : Une recherche de l'entre-soi<sup>86</sup>**

### **persistante (1945-1959)**

*Au cours de l'entre-deux-guerres, plus d'un demi-million de Polonais arrive en France, principalement pour travailler dans les mines. Dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, ces migrants sont regroupés dans certains quartiers par les compagnies minières et reconstituent leur milieu national. Des commerces, des messes et des cours polonais apparaissent sur ces deux territoires. Après la Seconde Guerre mondiale, les Polonais et leurs descendants prolongent ce fonctionnement adopté dans leur vie quotidienne et dans leurs activités de loisirs. Un réseau associatif communautaire polonais, formé dès les années vingt, persiste jusqu'aux années soixante, voire soixante-dix, et constitue un moyen de revendiquer une appartenance à la communauté polonaise, au quartier de résidence et au monde minier. Mais ce réseau est loin d'être uni. L'instauration du régime communiste en Pologne fin 1944 suscite de nouvelles dissensions entre pro et anti-communistes.*

---

<sup>86</sup> Cette notion est notamment étudiée par Gérard Noiriel (*Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2006 (réédition), 447 p.).



## Chapitre 1 : Un double cloisonnement de la population polonaise

La présentation des territoires d'étude ici réalisée offre deux avantages. En plus d'identifier le poids de la population polonaise au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, elle permet de saisir pleinement l'influence de ces derniers sur les pratiques adoptées par cette population dans le cadre familial. L'agencement opéré par les compagnies minières dès l'entre-deux-guerres favorise en effet la persistance d'un « entre-soi communautaire » qui limite les contacts avec les autochtones. En outre, l'histoire de la formation de ces territoires explique en grande partie le comportement des migrants polonais et de leurs descendants dans leur vie quotidienne. Cette influence, qui diffère entre les deux pays miniers étudiés, est mise en valeur à travers le comparatisme. Par ailleurs, la description du mode de vie de ces individus, réalisée à partir des entretiens, permet de repérer trois constituants importants de la polonité et de caractériser ce fonctionnement se retrouvant chez d'autres populations migrantes. Les enquêtes orales procurent en effet l'avantage de pouvoir reconstruire, à l'aide des multiples détails procurés par les témoins, le cadre de vie de ceux-ci et de repérer les différentes traditions qu'ils entretiennent. Autrement dit, cette méthode permet d'identifier les traits spécifiques de la culture polonaise.

## I) Un morcellement territorial

### a) L'histoire de l'exploitation minière de deux « pays noirs »

L'exploitation du charbon dans le Nord – Pas-de-Calais commence dès la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, début XVIII<sup>ème</sup>. La Compagnie d'Anzin est la première à se créer en 1757. Dans les années 1780, elle emploie déjà quatre-mille ouvriers, comptabilise vingt-sept puits et assure un tiers de la production française<sup>87</sup>. D'autres compagnies minières voient le jour à cette période, telles que la Compagnie d'Aniche en 1773 et celle de Douchy en 1829. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, quelques compagnies minières se forment à la même période, comme la Société Jules Chagot et C<sup>ie</sup> en 1833. Bien que cette dernière exploite la plus grande quantité de houille, elle est fortement concurrencée par la Société Sirodot Louvot et C<sup>ie</sup>. Cette rivalité ne va cependant pas durer puisque la crise économique des années 1830 permet à la première entreprise de racheter la seconde en 1841, ainsi que d'autres compagnies fortement affaiblies. La Société Jules Chagot détient alors le monopole de l'exploitation minière. Elle étend cette dernière du nord-est au sud-ouest en fonçant de nouveaux puits de mines<sup>88</sup>. Dans le Nord – Pas-de-Calais, les découvertes s'effectuent également vers l'ouest. Elles atteignent le Pas-de-Calais en 1842 à Oignies puis en 1851 avec la mise en service d'une première fosse à Courrières. Les ressources minières s'avèrent largement plus importantes dans ce département qui couvre les trois-quarts de la production régionale ainsi que la moitié de la production nationale à la veille de la Première Guerre mondiale. La Compagnie des mines de Lens, créée en 1849 et débutant l'extraction minière quatre ans plus tard, devient la plus puissante du pays minier du Nord – Pas-de-Calais au début du XX<sup>ème</sup> siècle, au détriment de celle d'Anzin.

L'exploitation minière nécessite une main d'œuvre importante pour pouvoir augmenter constamment la production. La croissance de cette dernière est alors liée à celle des employés et par là même, à celle de la population du pays minier. Ce rapport ne se vérifie plus après 1918, et particulièrement après la Seconde Guerre mondiale, grâce aux progrès de la mécanisation qui permettent d'accroître la production sans augmenter parallèlement le personnel. Le nombre de mineurs progresse ainsi rapidement au sein des deux territoires d'étude, plus encore dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais où il passe de 10 000 en

---

<sup>87</sup> Le Maner Yves, « Le bassin minier du Nord – Pas-de-Calais, des origines à 1939 », dans Poussou Jean-Pierre et Lottin Alain (dir.), *Naissance et développement des villes minières en Europe*, Arras, Artois Presses Université, coll. Histoire, 2004, p. 93-106.

<sup>88</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzky, (1837-1939)*, Blanzky, Association La Mine et les Hommes, coll. Mémoire de la mine et des mineurs du bassin de Blanzky, 1970, 112 p.

1850 à 120 000 en 1913<sup>89</sup>. L'arrivée des migrants belges, mineurs pour certains, paysans pour d'autres, participe largement à cette augmentation. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, les mineurs sont 1 388 en 1852 contre 7 740 en 1914<sup>90</sup>. L'ensemble de ces ouvriers est d'abord recruté dans les villages où les puits sont creusés ainsi que dans les communes voisines. Mais cette main d'œuvre devient rapidement trop faible et des paysans sont ensuite sollicités. Ceux-ci répondent favorablement afin d'obtenir un emploi et un salaire plus stables. Ils ne sont cependant pas établis à la mine et repartent dans les champs dès que les travaux agricoles l'exigent. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, cette population locale ne suffit plus pour subvenir aux besoins de main d'œuvre. La Compagnie des mines de Blanzay fait appel à des travailleurs venant d'autres régions françaises avant et pendant la Première Guerre mondiale<sup>91</sup>. Ces différents flux de populations, qui s'accompagnent de progrès techniques, permettent d'augmenter la production de houille. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, qui triple sa surface entre 1810 et 1914<sup>92</sup>, elle passe de près de trois-millions de tonnes en 1850 à plus de vingt-sept-millions en 1913, soit les deux tiers de la production française entre ces deux dates<sup>93</sup>. Pour le second territoire, elle est multipliée par dix entre 1852 et 1913 où elle s'élève à un-million-huit-cent-mille tonnes. Sept ans après cette dernière date, la Compagnie des mines de Blanzay se trouve dans l'obligation de recruter des ouvriers étrangers, notamment polonais et italiens, pour combler la pénurie d'ouvriers à la suite de la Première Guerre mondiale<sup>94</sup>. Ce recrutement, évité jusque-là<sup>95</sup> alors qu'il s'effectue dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>96</sup>, multiplie par sept la proportion d'étrangers entre 1920 et 1933 pour atteindre 35 % de l'effectif total de la Compagnie<sup>97</sup>. Du fait de ces arrivées, la production de houille progresse et passe, par exemple, de 1 671 773 tonnes en 1920 à 2 334 099 tonnes dix ans plus tard pour le pays

---

<sup>89</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité : un siècle d'habitat minier dans le Nord – Pas-de-Calais, (1850-1950)*, Lewarde, Centre historique minier, coll. Mémoires de Gaillette, 1995, 119 p.

<sup>90</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzay, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>91</sup> Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, Rapport de recherche, Dijon, Direction régionale Bourgogne de l'ACSE, 2008, 205 p.

<sup>92</sup> Hardy-Hémery Odette, « Historiographie du bassin minier du Nord – Pas-de-Calais », dans Varaschin Denis (dir.), *Travailler à la mine, une veine inépuisée*, Arras, Artois Presses Université, coll. Histoire, 2003, p. 15-72.

<sup>93</sup> Le Maner Yves, « Le bassin minier du Nord – Pas-de-Calais, des origines à 1939 », *op. cit.*

<sup>94</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzay, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>95</sup> Quelques Allemands, Italiens, Belges et Suisses sont néanmoins employés dans les mines de Blanzay au XIX<sup>ème</sup> siècle (Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, Thèse de 3e cycle d'Histoire, EHESS, Centre de Recherches Historique, sous la direction de Goy Joseph, 1985, 471 p.).

<sup>96</sup> Des Belges, des Kabyles, des Italiens, ainsi que des individus d'origine polonaise venus de Westphalie travaillent dans les mines du Nord – Pas-de-Calais au début du XX<sup>ème</sup> siècle (Rainhorn Judith (dir.), *Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais, (XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles)*, Rapport de recherche, Lille, Direction régionale Nord-Pas-de-Calais de l'ACSE, 2007, 220 p.).

<sup>97</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles*, *op. cit.*

minier de Saône-et-Loire<sup>98</sup>. Ces taux de croissance sont néanmoins stoppés par la crise économique des années trente qui entraîne de nombreux licenciements, en particulier parmi les mineurs polonais. Les effectifs totaux des mines du Nord – Pas-de-Calais diminuent de plus d'un tiers lors de cette crise<sup>99</sup>. Ils atteignent 190 000 en 1927 contre 140 000 huit ans plus tard<sup>100</sup>. Le nombre de personnes employées par la Compagnie chute de 10 665 en 1930 à 8 032 en décembre 1935<sup>101</sup>. Malgré tout, la région produisant le plus de houille conserve son statut et regroupe 62 % des mineurs en France en 1938<sup>102</sup>. Elle couvre 60 % de la production nationale de charbon l'année suivante<sup>103</sup>.

En juin 1940, le Nord – Pas-de-Calais est totalement occupé par les Allemands et largement détruit. Il est rattaché au commandement militaire allemand de Bruxelles et placé en zone interdite, ce qui laisse présager une future annexion au *Reich*. Les autorités nazies cherchent à isoler cette région du reste de la France et du régime de Vichy, et s'accordent des pouvoirs plus importants que dans le reste du pays. Les campagnes et les industries sont systématiquement pillées et les habitants sont mis au travail forcé dès 1940. Le charbon est indispensable pour l'activité économique et militaire dans l'effort de guerre. Malgré ces terribles conditions de vie, la résistance s'organise rapidement dans la région et de nombreuses actions sont menées comme la grève des mineurs de 1941. L'isolement du Nord – Pas-de-Calais diminue cependant lorsque l'ensemble de la France est envahie par les Allemands en 1942. Les mesures les plus importantes prises par le régime de Vichy sont adoptées dans cette région, avec toutefois un décalage temporel et de légères modifications par rapport aux mesures initiales. Le Nord – Pas-de-Calais conserve cette position particulière jusqu'à la fin de l'Occupation<sup>104</sup>.

Après la Seconde Guerre mondiale, les mines sont nationalisées. Les différentes compagnies minières disparaissent et neuf sociétés sont créées au sein des Charbonnages de France, dont les Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais<sup>105</sup> et les Houillères de

---

<sup>98</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>99</sup> Baracca Pierre-Marie, « La crise de 1930 dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, tome 52, n° 205, avril-juin 1970, p. 250-251.

<sup>100</sup> Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit : mines et mineurs en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2011 (réédition), 441 p.

<sup>101</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>102</sup> À la même date, 30 % de mineurs sont étrangers au niveau national dont 21 % de Polonais (Chélini Michel-Pierre, « Les salaires des mineurs de charbon en France de 1938 à 1965, étude historique et économique », dans Varaschin Denis (dir.), *Travailler à la mine...*, *op. cit.*, p. 137-184).

<sup>103</sup> Le Maner Yves, « Le bassin minier du Nord – Pas-de-Calais, des origines à 1939 », *op. cit.*

<sup>104</sup> Dejonghe Étienne et Le Maner Yves, *Le Nord – Pas-de-Calais dans la main allemande*, Lille, La Voix du Nord, 1999, 400 p.

<sup>105</sup> Elles sont fondées par l'ordonnance du 13 décembre 1944 et regroupe neuf groupes, à savoir Auchel, Valenciennes, Douai, Béthune, Bruay, Hénin-Liétard, Lens, Liévin et Oignies.



Blanzuy<sup>106</sup>. L'État devient alors le seul dirigeant des mines françaises de charbon. Il engage la « bataille du charbon » afin de reconstruire le pays dévasté par la guerre. Le Nord – Pas-de-Calais fournit 15,9 millions de tonnes en 1944 contre 28,4 millions deux ans plus tard. Le nombre de mineurs progresse lui aussi largement dans cette région puisqu'il est de 155 000 en 1944 contre 219 000 trois ans plus tard. Avec la modernisation des Houillères, le nombre de mineurs au niveau national régresse toutefois pour atteindre 145 000 en 1954 sans que la productivité ne baisse. Malgré ces efforts, la production nationale de charbon, dont près de la moitié est assurée par le Nord – Pas-de-Calais, diminue à partir du début des années soixante<sup>107</sup>. Les effectifs en France sont pratiquement réduits de moitié entre 1950 et 1964<sup>108</sup>. Il en est de même dans cette région entre 1952 et 1968. Les secteurs de Lens et de Bruay-en-Artois sont les plus touchés<sup>109</sup>. Après deux-cents ans de production, l'industrie minière, représentant la source principale d'énergie en France, entame donc son déclin à cette période.

### b) Les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais : terres d'immigration polonaise

Comme indiqué précédemment, le manque de main d'œuvre est prégnant dans l'industrie minière après la Première Guerre mondiale. Il est dû aux pertes humaines de la guerre<sup>110</sup>, au faible taux de naissances en France et au désintéressement des ouvriers français pour le métier de mineur<sup>111</sup>. Pour remédier à cette faiblesse des effectifs, le Comité central des houillères de France fait appel à des travailleurs polonais. Il est à l'origine de l'accord que le gouvernement français signe avec le gouvernement polonais le 3 septembre 1919. Environ six-cent-mille Polonais, d'origine paysanne, viennent alors en France jusqu'en 1931 par le biais de la Société générale d'immigration fondée en 1924. Si quelques-uns rentrent dans leur pays, plus de cinq-cent-mille Polonais sont néanmoins

---

<sup>106</sup> Elles sont constituées par le décret du 28 juin 1946 et rassemble trois sites miniers, à savoir le pays minier de Saône-et-Loire, Épinac-les-Mines et Decize – La Machine.

<sup>107</sup> Bussière Éric, « Une renaissance économique fragile », dans Lottin Alain et Bussière Éric (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais" : tome 2, De la Révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, Lille, La Voix du Nord, coll. Manuel d'histoire régionale, 2002, p. 194-200.

<sup>108</sup> Chélini Michel-Pierre, « Les salaires des mineurs de charbon en France de 1938 à 1965, étude historique et économique », *op. cit.*

<sup>109</sup> Bussière Éric, « Une renaissance économique fragile », *op. cit.*

<sup>110</sup> Les dégâts humains et matériels sont particulièrement nombreux dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais qui subit de multiples destructions et sabotages effectués par l'armée allemande lors de sa retraite. Pour de plus amples précisions, voir Bussière Eric, Marcilloux Patrice et Varaschin Denis (dir.), *La Grande Reconstruction : reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre : actes du colloque d'Arras, 8-10 novembre 2000*, Arras, Archives départementales du Pas-de-Calais, 2002, 477 p.

<sup>111</sup> Noiriel Gérard, « L'histoire de l'immigration en France. Note sur un enjeu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 54, septembre 1984, p. 72-76.

recensés en France en 1931<sup>112</sup>. Jean-Pierre Taszareck, fils de migrants polonais, explique rapidement les motivations de cette immigration : « *C'était un petit peu la famine en Pologne hein. Donc ils sont venus là, ils ont trouvé un peu de pognon, ils étaient contents. C'était l'univers pour eux*<sup>113</sup> ». Les migrants fuient en effet la misère et la surpopulation de leur pays en espérant amasser assez d'argent en France pour revenir en Pologne, devenue indépendante, et y vivre convenablement. En 1916, les empereurs allemand et autrichien, occupant avec les Russes la Pologne, établissent un décret créant une monarchie constitutionnelle polonaise. L'année suivante, suite à la Révolution russe qui supprime le régime tsariste et instaure la République socialiste soviétique fédérative de Russie, la troisième puissance occupante souscrit à l'indépendance polonaise. La Deuxième République est ainsi instaurée en Pologne après la Première Guerre mondiale. Jozef Pilsudski est nommé chef de l'État avec des pouvoirs quasi dictatoriaux. Les combats avec la Russie continuent néanmoins jusqu'en 1921, année de victoire des Polonais et de la signature du traité de paix à Riga. La Lituanie, quant à elle, se proclame en état de guerre officiel contre la Pologne jusqu'en 1939, notamment suite à la définition des frontières de ce dernier pays établies entre 1921 et 1923. Malgré son indépendance, la Pologne doit reconstruire son unité à partir de régions inégalement développées au niveau économique, social, culturel et politique, et comptant plusieurs minorités nationales pouvant s'opposer entre elles<sup>114</sup>. D'autres migrants polonais, entre cent et cent-trente-mille, arrivent en France en provenance de Westphalie où ils travaillent en tant que mineurs. Ils émigrent en grande partie puisqu'ils ne souhaitent pas conserver la nationalité allemande alors que l'État polonais se reconstitue, État qui ne peut leur proposer d'emplois de mineurs qualifiés. Une fois en France, ils acquièrent la nationalité polonaise. Contrairement aux Polonais venus de Pologne qui ont un contrat d'un an, les Westphaliens ont l'idée d'une migration définitive. Ils viennent généralement avec leur famille et leur mobilier<sup>115</sup>. Les migrants venus de Pologne arrivent quant à eux plus fréquemment seuls afin de « *voir comment c'est*<sup>116</sup> ». Ils sont rejoints par la suite par leur épouse et leurs enfants. À leur arrivée en France, après leur voyage en bateau ou le plus souvent en train, dans des conditions très difficiles, les Polonais sont répartis en fonction des besoins de main d'œuvre grâce aux opérations menées par les pouvoirs publics et le Comité central des houillères de France. Du fait des

---

<sup>112</sup> Ponty Janine, « Une intégration difficile : les Polonais en France dans le premier vingtième siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 7, juillet-septembre 1985, p. 51-58.

<sup>113</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>114</sup> Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2010, 413 p.

<sup>115</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Internationale, 1990 (réédition), 478 p.

<sup>116</sup> Entretien avec Léon Słojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

niveaux de production et des besoins du pays minier du Nord – Pas-de-Calais, les migrants sont largement dirigés vers ce territoire. En 1926, 29 % d'entre eux vivent par exemple dans le Pas-de-Calais<sup>117</sup>. Ils sont également orientés vers Montceau-les-Mines, La Machine dans la Nièvre, Saint-Étienne, ou encore Carmaux dans le Tarn.

Bien que certains Polonais deviennent manœuvres dans la métallurgie et la sidérurgie ou ouvriers agricoles, la plupart sont mineurs de fond. 41,8 % de la population active polonaise en France en 1926 travaillent en effet dans les mines, contre 16,7 % dans l'agriculture et 11,7 % dans la métallurgie et les forges<sup>118</sup>. Comme le souligne Henri Dudzinski, appartenant à la troisième génération de migrants polonais, « *le Polonais était la main d'œuvre officielle de la France pour aller chercher le charbon*<sup>119</sup> ». Cette spécialisation amène les migrants polonais à représenter près d'un quart de l'ensemble des mineurs travaillant dans les mines françaises au cours de l'entre-deux-guerres et 57,9 % des étrangers employés dans ces mines<sup>120</sup>. Ce pourcentage est encore plus élevé pour les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais puisqu'il atteint respectivement 90 % en 1930<sup>121</sup> et 83 % en 1931. Les Polonais représentent en outre plus du tiers de l'effectif total des différentes compagnies minières du Nord – Pas-de-Calais à cette dernière date<sup>122</sup>, contre un quart pour le pays minier de Saône-et-Loire<sup>123</sup>. Mais ces proportions concernent essentiellement des hommes. Les femmes polonaises ne travaillent pas le plus souvent, en particulier dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais du fait des salaires des mineurs polonais plus élevés qu'ailleurs<sup>124</sup>. Cette inactivité professionnelle est d'ailleurs valorisée dans la politique paternaliste menée par les compagnies minières puisqu'elle permet aux femmes de tenir correctement leur logement, de s'occuper des enfants et d'accueillir convenablement le mineur à son retour du travail<sup>125</sup>. Lorsqu'elles exercent un métier, les femmes sont employées le plus souvent dans l'industrie textile comme les usines de filature à Roubaix ou les établissements Gerbe à Saint-Vallier. Elles

---

<sup>117</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, Thèse de doctorat d'Histoire des relations internationales, Université de Paris 4, sous la direction de Forcade Olivier et Rojek Wojciech, 2015.

<sup>118</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>119</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>120</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, *op. cit.*

<sup>121</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, *op. cit.*

<sup>122</sup> Ponty Janine, « Les Polonais dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au XX<sup>e</sup> siècle », Conférence tenue lors des journées interculturelles de l'Association pour le développement interculturel (Courrières, le 14 mai 2005), disponible sur <http://www5.ac-lille.fr/~immigration/ressources/spip.php?article197>, consulté le 6 février 2014.

<sup>123</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>124</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>125</sup> Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2012, 404 p.

travaillent également comme domestiques, commerçantes ou trieuses dans les mines et arrêtent généralement de travailler après leur mariage ou une naissance. L'itinéraire de la mère de Léon Slojewski, venue en France à l'âge de neuf ans, reflète ce fonctionnement décrit par son fils :

*« Mais malheureusement à l'époque [années quarante], c'était pas la mode d'envoyer les gens au collège donc ma mère a été à l'école [privée] de couture. [...] Elle a travaillé dans le textile sur Roubaix-Tourcoing comme beaucoup de gens de chez nous. [...] Et puis ma mère s'est mariée jeune, elle avait vingt ans, je suis né juste après, donc après elle a arrêté de travailler<sup>126</sup> ».*

La part importante de mineurs polonais entraîne une concentration de cette population dans différentes villes, ou plutôt quartiers, des deux territoires d'étude. Les différentes compagnies minières du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire rassemblent en effet ces immigrés dans certaines cités. Cette répartition géographique est motivée par la peur de la contamination syndicale, socialiste ou encore communiste des migrants par les autochtones. Elle permet également de limiter les départs vers d'autres régions ou d'autres entreprises en minimisant le dépaysement produit par la migration. Cette configuration convient d'ailleurs au gouvernement polonais qui souhaite entretenir les traditions et le patriotisme polonais chez ses émigrés. Ces derniers s'y appliquent particulièrement dans l'optique d'un retour en Pologne et par fierté de voir renaître leur État partagé entre l'Allemagne et l'URSS durant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, en 1931, 192 000 Polonais habitent dans le Nord – Pas-de-Calais, ce qui représente près de 40 % de la population polonaise en France<sup>127</sup>. Les communes d'Ostricourt, Harnes ou encore Lens sont respectivement composées de 64,5 %, 44,5 % et 25,9 % de Polonais<sup>128</sup>. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, les Polonais sont 8 600<sup>129</sup> dont 4 664 à Montceau-les-Mines et 1 543 à Saint-Vallier, soit respectivement 16,5 % et 19 % de la population totale de ces deux communes<sup>130</sup>. Certains quartiers abritent une majorité, ou tout du moins une large part de Polonais, tels que la Saule à Montceau-les-Mines et les Gautherets situé à Saint-Vallier et Sanvignes-les-Mines<sup>131</sup>. Cette citation issue de l'entretien mené avec Édouard Reklewski, appartenant à la deuxième génération de migrants polonais, illustre une telle répartition : « À cette époque-là [entre-deux-guerres], que ce soit la Saule, les Gautherets,

---

<sup>126</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>127</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>128</sup> Genty Jean-René, « Histoire des flux migratoires dans la région du Nord », *Citoyenneté et immigration*, disponible sur <http://www5.ac-lille.fr/~immigration/ressources/spip.php?article52>, consulté le 23 septembre 2015.

<sup>129</sup> Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, *op. cit.*

<sup>130</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, *op. cit.*

<sup>131</sup> Pour la localisation des différents quartiers du pays minier de Saône-et-Loire, voir en annexes (tome 2) page 9 la carte de la spatialisation des associations polonaises de ce territoire entre 1945 et 1959.

les Essarts, enfin tous ces..., le Magny, le Bois-du-Verne, y'avait une flopée de Polonais<sup>132</sup> ». La cité des Gautherets, la seule édifiée à Saint-Vallier par la Compagnie des mines de Blanzay, comprend par exemple 1 510 Polonais en 1931, soit plus de 97 % des Polonais de cette commune et 17,6 % de l'ensemble des Polonais du pays minier de Saône-et-Loire<sup>133</sup>. Ce quartier débute d'ailleurs sa construction en 1921 afin d'accueillir la population migrante et compte le plus grand nombre de Polonais de ce dernier territoire.

Après 1945, malgré la crise économique des années trente et le renvoi de plusieurs milliers de Polonais<sup>134</sup>, et en dépit des mouvements de population et des victimes de la Seconde Guerre mondiale<sup>135</sup>, les Polonais se répartissent de la même façon qu'au cours de l'entre-deux-guerres. Ils sont concentrés dans certaines régions et villes, et plus particulièrement dans certains quartiers des communes. Ils constituent toujours la population étrangère la plus nombreuse en France, derrière les Italiens. En 1946, les Polonais sont 423 470 et représentent près d'un quart des étrangers résidant en France<sup>136</sup>. À cette date, le Nord et le Pas-de-Calais en comprennent encore une très large part, respectivement 13,4 % de la population polonaise en France et 21 %, soit 2,9 % et 7,6 % de la population totale de ces deux départements, ou encore 47 % et 80 % de leur population étrangère<sup>137</sup>. L'arrondissement de Béthune regroupe un très grand nombre de Polonais, comme au cours de l'entre-deux-guerres. À la fin de l'année 1945, 82,9 % de cette population habitant dans le Pas-de-Calais y vit<sup>138</sup>, contre 90 % dans les années vingt et trente, soit un cinquième de la population de cet arrondissement<sup>139</sup>. Certaines communes, comme Sallaumines, regroupent près d'un tiers de Polonais en 1945, voire davantage. Barlin en abrite par exemple 38,5 %. La ville de Dourges en accueille un quart, notamment concentré dans la cité Bruno. À Carvin, réunissant un cinquième de Polonais, le quartier des Plantigeons

---

<sup>132</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>133</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, op. cit.

<sup>134</sup> La loi du dix août 1932 fixe la proportion des travailleurs étrangers dans chaque secteur d'activité par des décrets négociés métier par métier et région par région. Les compagnies minières ne sollicitent pas de décret en ce sens puisque cela entraînerait une nouvelle pénurie de main d'œuvre. Malgré cette réticence, elles effectuent de nombreux licenciements d'ouvriers étrangers en raison de sérieux problèmes financiers. Les mineurs polonais sont d'abord mis au chômage partiel entre 1930 et 1933, puis ils sont renvoyés dans leur pays.

<sup>135</sup> En plus des victimes françaises, la France perd un-million d'étrangers au cours de la Seconde Guerre mondiale, dont deux-cent-mille Polonais (Lequin Yves et Schnapper Dominique, « Les chemins de Vichy », dans Lequin Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, préface de Goubert Pierre, Paris, Larousse, coll. Bibliothèque historique, 2006, p. 359-379).

<sup>136</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, op. cit.

<sup>137</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française : l'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, PUF/INED, coll. Travaux et Documents, 1953, 531 p.

<sup>138</sup> Poignant Raymond, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », *Population*, 1949, vol. 4, n° 1, p. 157.

<sup>139</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, op. cit.

regroupe « 90 % de Polonais, sinon plus<sup>140</sup> ». Dans le Nord, les Polonais sont particulièrement concentrés dans les communes de Pecquencourt<sup>141</sup>, d'Auby<sup>142</sup>, de Montigny-en-Ostrevent<sup>143</sup>, de Bruay-sur-l'Escaut ou encore de Denain<sup>144</sup>. Comme le dit Léon Napora, fils de migrants polonais, « dans le coin, c'est rempli [de Polonais<sup>145</sup>] ». La Saône-et-Loire, quant à elle, compte toujours plus de dix-mille Polonais en 1946, 10 418 exactement<sup>146</sup>, répartis principalement dans certaines cités montcelliennes telles que la Saule, le Bois-du-Verne, le Magny ou encore Rouvrat-Chagot, dans le quartier des Gautherets à Saint-Vallier ainsi que dans les cités des Essarts et des Baudras à Sanvignes-les-Mines. La forte proportion de mineurs polonais se retrouve également après-guerre. En 1946 par exemple, les mineurs, débutant généralement dès quatorze ans, sont majoritaires (53 %) dans la population active polonaise travaillant dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais<sup>147</sup>. Un an plus tard, dans l'arrondissement de Béthune, ces travailleurs représentent 60 à 75 % des jeunes polonais, voire même 90 % dans certaines cités. Les autres professions, comme ouvriers d'usines, commerçants ou artisans, constituent 20 à 30 % de cette population et 5 à 10 % d'entre elle effectue des études secondaires ou supérieures<sup>148</sup>. Les Polonais constituent donc encore une large part des étrangers employés aux Charbonnages de France à cette période. Ils représentent par exemple 44 % de cette population en 1946 et 15,2<sup>149</sup> %, puis 14,4 % en 1951<sup>150</sup>, de l'ensemble des mineurs. Au sein des Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais, ils forment 65 % des étrangers employés et 28,2 % de l'effectif total en 1948<sup>151</sup>. Du fait de leur nombre et de leur rôle dans l'industrie minière, les Polonais et leurs descendants marquent donc durablement l'histoire des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais.

---

<sup>140</sup> Entretien avec Léon Słojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>141</sup> En 1950, 2 300 Polonais résident dans cette commune de 5 600 habitants. Ils représentent 41,1 % de la population totale.

<sup>142</sup> En 1950, cette ville compte 2 700 Polonais sur 7 400 habitants, soit 36,5 % de la population totale.

<sup>143</sup> En 1950, les Polonais représentent 82,3 % de la population de cette commune comprenant 1 700 habitants.

<sup>144</sup> Archives départementales du Nord (ADN), Lille, série W, 459 W 142165, Considérations générales sur la population étrangère du Nord, 1950.

<sup>145</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>146</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, op. cit.

<sup>147</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française...*, op. cit.

<sup>148</sup> Poignant Raymond, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », op. cit.

<sup>149</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, op. cit.

<sup>150</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française...*, op. cit.

<sup>151</sup> Mihout Mylène, « L'engagement syndical, frein ou moteur à l'intégration de l'immigration ouvrière polonaise en France ? », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France, problèmes d'intégration et d'assimilation*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille 3, coll. Travaux et recherches, 1999, p. 233-257.

### c) L'évolution du type d'habitat des deux pays miniers

Du fait de l'augmentation considérable du nombre de mineurs depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle, la population du pays minier du Nord – Pas-de-Calais est multipliée par quatre en un peu moins d'un siècle<sup>152</sup>, contre douze pour la ville majeure du second territoire d'étude, Montceau-les-Mines. Cette dernière voit sa population passer de 2 206 résidents au recensement de 1856 à 26 726 au recensement de 1946. La commune d'Ostricourt, elle, progresse par exemple de 1 625 habitants en 1911 à 6 202 en 1931<sup>153</sup>, celles de Lens et de Bruay-en-Artois comptent respectivement 3 341 et 935 résidents en 1856 contre 34 342 et 31 750 en 1946<sup>154</sup>. Un paysage urbain remplace alors progressivement le paysage agricole<sup>155</sup>. La population rurale du Pas-de-Calais et celle du Nord s'élèvent respectivement à 73,6 % et 57,2 % en 1846 contre 46,7 % et 28,5 % en 1911, alors que la moyenne nationale est de 55,8 % à cette dernière date<sup>156</sup>. Les différentes compagnies minières du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entreprennent la construction de logements dès la fin des années 1820 pour accueillir leurs ouvriers dans des cités proches des puits d'extraction. Les mineurs ont ainsi un temps de trajet réduit pour aller travailler, ce qui augmente leur rendement au sein des entreprises. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, les premières habitations sont édifiées dans les deux quartiers des Alouettes, l'un se situe près du bourg de Blanzky et l'autre au sein du village « du » Montceau. De nouvelles constructions se réalisent ensuite, notamment dans les nouvelles cités du Bois-du-Verne (1852), du Magny (1857) et du Bel Air (1862). En juillet 1857, la Compagnie des mines de Blanzky dispose de trois-cents logements<sup>157</sup>. Sur le second territoire d'étude, les premiers logements ouvriers sont construits à Denain par la Compagnie des mines d'Anzin en 1825 et 1826<sup>158</sup>. Cette dernière en édifie d'autres dans les années suivantes pour atteindre mille logements vers 1850. Les autres compagnies, moins aisées financièrement, débutent ces constructions à partir de 1852. Le coron, suivant un tracé rectiligne, est la première forme d'habitat minier sur ce territoire. Il comporte soixante à quatre-vingt maisons accolées, puis dix à vingt à partir de 1850, qui bordent les rues des cités minières. Ces logements,

---

<sup>152</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*

<sup>153</sup> Genty Jean-René, « Histoire des flux migratoires dans la région du Nord », *op. cit.*

<sup>154</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*

<sup>155</sup> L'industrie minière crée néanmoins des emplois dans les campagnes pour nourrir par exemple les mineurs ou procurer du foin aux chevaux envoyés au fond de la mine pour tirer les berlines (Noël Gilbert, « Milieu rural et activités minières, une veine à exploiter », dans Varaschin Denis (dir.), *Travailler à la mine...*, *op. cit.*, p. 73-94).

<sup>156</sup> Bussière Éric, « La "Belle Époque" de l'économie régionale », dans Lottin Alain et Bussière Éric (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais"...*, *op. cit.*, p. 95-107.

<sup>157</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzky, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>158</sup> Quelques constructions ponctuelles sont néanmoins entreprises à Anzin et à Vieux-Condé avant la Révolution.

possédant un jardin individuel où les mineurs construisent des abris servant de poulaillers ou de petits ateliers, sont édifiés rapidement par les compagnies. Les matériaux utilisés sont de mauvaise qualité et la superficie est faible. Malgré ces points négatifs, près du tiers du personnel est logé dans les coronas en 1867<sup>159</sup>, contre 41 % dans le pays minier de Saône-et-Loire à la fin de l'année 1866. Sur ce dernier territoire, la Compagnie construit d'abord des bâtiments en pierre couverts de tuiles, ressemblant à des casernes, où les ouvriers vivent nombreux et dans de mauvaises conditions. Ce type de logements, le plus rentable pour la Compagnie, est abandonné au début des années 1850 afin de limiter la vie en collectivité des familles ouvrières. Il est remplacé par des maisons comprenant deux logements séparés avec deux pièces chacun, une cour et un jardin clôturés<sup>160</sup>.

Les cités pavillonnaires, inspirées de celles de Mulhouse, apparaissent dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle sur les deux territoires d'étude. La taille des logis augmente, tandis que le nombre moyen d'habitants par logement diminue. Chaque maison, réunissant deux, trois, voire quatre foyers, possède une entrée particulière et un jardin. Les principes hygiénistes sont pris en compte dans l'édification de ces pavillons qui sont plus clairs, spacieux et aérés. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais par exemple, la surface habitable double quasiment et la superficie du jardin triple entre 1860 et 1900. Les blocs de maisons constituant les coronas sont divisés pour ne regrouper parfois que deux maisons mitoyennes<sup>161</sup>. L'agencement des logements limite le contact avec les voisins, ce qui répond au souhait de certaines familles de se sentir « chez elles », mais qui est avant tout un désir des compagnies minières. Celles-ci cherchent à éviter l'union des travailleurs pouvant s'opposer au patron. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, la discipline est par ailleurs de mise dans les cités. Ces dernières sont surveillées par des gardes qui inspectent également les logements des ouvriers afin de vérifier leur bonne tenue. Les mineurs et leur famille se doivent en effet de respecter un règlement établi dès 1854 par la Compagnie où il est stipulé, entre autres, de payer le loyer tous les mois, de tenir correctement la maison et les rues, de se conduire convenablement envers les voisins et les employés de la Compagnie et d'agir en bon père de famille. Si les mineurs dérogent à ce règlement, l'entreprise peut les expulser de leur logement<sup>162</sup>. Autrement dit, selon les termes de Lion Murard et de Patrick Zylberman, « *les territoires respectifs de la mine et du coron communiquent, glissent et coulissent l'un vers l'autre, se recouvrent partiellement et*

---

<sup>159</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*

<sup>160</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>161</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*

<sup>162</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, *op. cit.*



*s'enchevêtrent*<sup>163</sup> ». Le pouvoir de la Compagnie sur ses ouvriers est important et reflète une volonté paternaliste clairement affichée. Comme l'écrit Yves Le Maner, « *le logement ouvrier [fait figure] de symbole parfait et humiliant du paternalisme*<sup>164</sup> ». Ce dernier s'atténue cependant à partir de 1900 du fait de la victoire des socialistes face aux candidats de la mine lors des élections municipales des quatre communes du pays minier de Saône-et-Loire. Sur le second territoire d'étude, chaque compagnie minière adopte une attitude différente par rapport au paternalisme. Celui-ci est par exemple largement plus englobant et patriarcal à Anzin qu'à Lens<sup>165</sup>. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, des cités-jardins, inspirées de modèles britanniques, sont parallèlement édifiées aux cités pavillonnaires dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. La Compagnie des mines de Dourges est la première à construire cette forme d'habitat, dont la cité Bruno fait partie. La voirie courbe apparaît, tout comme les trottoirs, les squares publics, de nombreux arbres ainsi que quelques éléments de décoration. Chaque maison contient un jardin potager à l'arrière et un jardin d'agrément du côté de la rue. L'ensemble de ces améliorations dans l'habitat minier favorise son adoption par les ouvriers eux-mêmes. Ainsi, près de la moitié des mineurs du Nord – Pas-de-Calais est logée par les compagnies à la veille de la Première Guerre mondiale. À cette période, ce logement est « *sans nul doute, le meilleur logement ouvrier en France, et de loin* ». Des disparités existent néanmoins entre les communes. Un tiers des ouvriers est par exemple logé par la Compagnie à Nœux-les-Mines contre deux tiers pour Béthune et Liévin et environ 40 % pour Lens et Anzin. D'une manière générale, les compagnies les plus puissantes logent le plus d'employés, même si des exceptions existent comme la Compagnie de Douchy qui loge 85 % de ses mineurs<sup>166</sup>.

Après 1918, l'effort de construction est poursuivi au sein des deux territoires d'étude, notamment pour accueillir les migrants (polonais). La cité Bruno, édifiée à partir de 1905, s'agrandit par exemple au début des années vingt pour accueillir plus de deux-cent-cinquante habitations supplémentaires. De même, la superficie des quartiers des Essarts et des Baudras dans le pays minier de Saône-et-Loire, respectivement bâtis à partir de 1909 et 1913, augmente à l'arrivée des Polonais qui partagent parfois leur logement avec leurs compatriotes<sup>167</sup> ou avec les autochtones. Le nombre de logements dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais passe alors de 47 000 en 1913 à 85 000 en 1931 et ces habitations

---

<sup>163</sup> Murard Lion et Zylberman Patrick, *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré : villes-usines, habitat et intimités au XIX<sup>e</sup> siècle*, Fontenay-sous-Bois, Recherches, 1976, p. 173.

<sup>164</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>165</sup> Hardy-Hémery Odette, « Historiographie du bassin minier du Nord – Pas-de-Calais », *op. cit.*

<sup>166</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*, p. 86 et précédentes.

<sup>167</sup> En 1931, près de 40 % des ménages polonais hébergent des pensionnaires à Montceau-les-Mines (Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, *op. cit.*).

hébergent les deux tiers des mineurs au début des années trente<sup>168</sup>. Sur le second territoire d'étude, ce nombre est quasiment multiplié par trois en seize ans. Il atteint 1 450 en 1914 contre 4 189 en 1930<sup>169</sup>. Les cités deviennent plus spacieuses, verdoyantes, aérées et confortables. La voirie courbe domine, s'élargit et s'agrémente d'un éclairage électrique. Les maisons, possédant progressivement l'eau courante, comprennent toujours un jardin individuel afin d'occuper convenablement les ouvriers et de leur fournir une partie de leur alimentation. Les compagnies voient dans le jardin, passion pacifique, solitaire et physique<sup>170</sup>, une activité saine et créatrice permettant de moraliser les ouvriers. Ces derniers le conçoivent peu à peu comme une activité de loisir. Ce jardin est réglementé, les parties communes doivent être entretenues, le jardinier doit revêtir une tenue respectable, la bonne entente doit régner entre les voisins... Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, la Compagnie des mines de Lens distribue par exemple un livret aux mineurs qu'elle loge comportant les directives à respecter par rapport au jardin<sup>171</sup>. Les compagnies minières françaises possèdent 88 000 jardins en 1922, soit plus de la moitié des jardins ouvriers en France, nombre qui augmente dans les années suivantes<sup>172</sup>. Elles incitent les mineurs à entretenir leur jardin en organisant des concours définissant le plus beau jardin, comme dans le pays minier de Saône-et-Loire à partir de 1922. Ces épreuves renforcent également le lien entre les mineurs et les compagnies grâce à la valorisation des gagnants par une décoration et l'invitation à un banquet par exemple<sup>173</sup>. Le potager mobilise en outre toute la famille qui effectue « *presque de la culture intensive*<sup>174</sup> » jusqu'aux années soixante. En plus de ces jardins, des équipements collectifs sont présents dans les cités minières, probablement en plus grand nombre dans le pays minier de Saône-et-Loire. Seules quelques compagnies du Pas-de-Calais, comme celles de Lens et de Béthune, construisent des cités complètes contenant une école, une église ou une chapelle, un lavoir, une « goutte de lait<sup>175</sup> », un dispensaire ou encore une salle des fêtes<sup>176</sup>. Le plus important quartier édifié par la Compagnie des mines de Blanzky, les Gautherets, comprend par exemple, en plus de ces

---

<sup>168</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*

<sup>169</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzky, (1837-1939)*, *op. cit.*

<sup>170</sup> Dufour Annie-Hélène, « Une passion pacifique : le jardinage », dans Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, coll. Société, 1998, p. 71-94.

<sup>171</sup> Murard Lion et Zylberman Patrick, *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré...*, *op. cit.*, 292 p.

<sup>172</sup> Corbin Alain, « Les balbutiements d'un temps pour soi », dans Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, (1850-1960)*, Paris, Flammarion, coll. Champs histoire, 2009 (réédition), p. 425-489.

<sup>173</sup> Murard Lion et Zylberman Patrick, *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré...*, *op. cit.*

<sup>174</sup> Entretien avec Jean-Pierre Rogalski, réalisé le 4 février 2012.

<sup>175</sup> Une « goutte de lait » est un lieu de consultation des nourrissons où les mères qui n'allaitent pas peuvent se procurer du lait stérilisé à bas coût. Ces établissements servent à lutter contre la mortalité des enfants en bas âge.

<sup>176</sup> Le Maner Yves, *Du coron à la cité...*, *op. cit.*

bâtiments, un cinéma et un presbytère. À Sanvignes-les-Mines, les cités des Baudras et des Essarts partagent leurs équipements collectifs probablement en raison de leur proximité et du faible nombre de logements présents dans la première cité. Finalement, la typologie de l'habitat, visible dans l'aménagement de l'espace, les éléments de confort ou de décoration, est plus diversifiée dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais que sur le second territoire d'étude. La formation du premier pays minier est une agrégation de territoires dirigés par diverses compagnies minières entretenant chacune un fort particularisme. Comme l'écrit Gérard Dumont, « *bien loin de former un ensemble cohérent, le bassin minier souffre d'une fragmentation due au fait que c'est à l'échelle de chacune des anciennes concessions que son territoire s'est constitué*<sup>177</sup> ».

#### d) L'entre-soi et l'attachement au quartier ouvrier

Du fait de ces équipements collectifs, une partie des quartiers des deux territoires d'étude vit en autonomie. Les habitants n'ont pas besoin d'en sortir, comme c'est le cas pour les cheminots du Nord qui sont contrôlés par la Compagnie de chemins de fer du Nord<sup>178</sup>. Comme le dit Richard Duda, né en 1947 et résidant aux Gautherets dans sa jeunesse, « *on avait tout ce qu'il fallait dans notre cité, nous. On n'avait pas besoin d'autre chose*<sup>179</sup> ». Monsieur A., vivant dans la cité Bruno depuis sa naissance en 1936, souligne également qu'« *il y avait tout ce qu'il fallait*<sup>180</sup> » dans cette cité. De la même façon, dans le quartier du Soleil à Saint-Étienne, certaines femmes ne franchissent pas les limites du quartier<sup>181</sup>. Cette « *vie de cité*<sup>182</sup> », où chacun reste dans son quartier, semble se poursuivre jusque dans les années soixante sur les deux territoires d'étude. Elle est accentuée, et même provoquée pour certains individus interrogés, par le faible nombre de moyens de locomotion présents à cette période. L'usage de la bicyclette est néanmoins courant<sup>183</sup>, tout comme le fait de prendre le train ou l'autocar, à l'image des propos de

---

<sup>177</sup> Dumont Gérard, « Le charbon et le territoire, la Compagnie des mines d'Anzin et son espace dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Poussou Jean-Pierre et Lottin Alain (dir.), *Naissance et développement des villes minières en Europe, op. cit.*, p. 104.

<sup>178</sup> Ribeill Georges, « Politiques et pratiques sociales du logement dans les compagnies de chemins de fer », dans Magri Susanna et Topalov Christian (dir.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 1989, p. 155-170. Raoul Dautry, directeur général des Chemins de fer du Nord de 1928 à 1937, initie l'idée de constituer des cités de cheminots afin d'améliorer le cadre de vie de ceux-ci et renforcer la cohésion sociale qui est un facteur de rendement économique selon lui (Froissart Tony, « Raoul Dautry et l'hébertisme (1920-1939) », *Revue du Nord*, tome 86, n° 355, avril-juin 2004, p. 327-339).

<sup>179</sup> Entretien avec Richard Duda réalisé par Karen Bretin-Maffiuletti le 2 mai 2011.

<sup>180</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A. souhaitant conserver l'anonymat, réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>181</sup> Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir : un quartier de Saint-Étienne, (1840-1940)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.

<sup>182</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>183</sup> Hubscher Ronald, Durry Jean et Jeu Bernard, *L'histoire en mouvements : le sport dans la société française, (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Armand Colin, 1992, 560 p.

Monsieur A. : « *nous on faisait tout par train ou à vélo*<sup>184</sup> ». La volonté des habitants semble plutôt à l'origine de ce fonctionnement. Chacun reste dans son quartier de résidence et cultive un certain ressentiment par rapport aux habitants des autres cités, ressentiment apparaissant vraisemblablement peu dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Sur le second territoire d'étude, le rapprochement entre les résidents se limite à quelques discussions au travail ou après les rencontres sportives, même entre personnes de même origine culturelle. Martine Durix, appartenant à la troisième génération de migrants polonais, se souvient par exemple qu'à l'époque de ses parents, dans les années cinquante, « *y'avait différents quartiers polonais, mais les quartiers entre eux étaient pas forcément en très bons termes*<sup>185</sup> ». Un certain « *blocage* » à la rencontre entre les habitants des différentes cités apparaît, mais pas un « *blocage dans le sens méchant*<sup>186</sup> ». Autrement dit, la frontière symbolique entre les quartiers semble infranchissable pour les résidents. Le même mode de fonctionnement se retrouve dans le quartier du Soleil à Saint-Étienne composé majoritairement de mineurs jusqu'aux années quarante, accompagnés des métallurgistes par la suite. Les habitants défendent leur quartier et s'opposent aux autres quartiers, notamment lors des bals<sup>187</sup>. Cette revendication du lieu de résidence permet aux individus de se démarquer et de se protéger des autres. Comme l'écrit Philippe Tizon, « *c'est dans l'affirmation d'un "nous" face aux "autres" que le "moi" exprime son ancrage territorial*<sup>188</sup> ». Le territoire, notion développée en géographie à partir des années quatre-vingt-dix, peut être défini comme « *un construit social, consolidé par l'histoire, qui contribue à le fonder comme un espace identifié, caractérisé par des pratiques et des représentations*<sup>189</sup> ». Celles-ci, renforçant la cohésion du groupe, permettent aux individus de s'approprier l'espace, de le charger d'une valeur affective et symbolique. Un sentiment d'appartenance, plus ou moins fort, découle de cette appropriation<sup>190</sup>.

L'« entre-soi de quartier » est ancré dans tous les esprits des résidents du pays minier de Saône-et-Loire et se transmet au fil des générations. Les jeunes eux-mêmes n'ont pas

---

<sup>184</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>185</sup> Entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>186</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Richard Duda réalisé par Karen Bretin-Maffiuletti le 2 mai 2011.

<sup>187</sup> Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir...*, *op. cit.*

<sup>188</sup> Tizon Philippe, « Qu'est-ce que le territoire ? », dans Di Méo Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, coll. Géographie sociale, 1996, p. 25.

<sup>189</sup> Jean Yves, « La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts », dans Jean Yves et Calenge Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. Perspectives Villes et Territoires, 2002, p. 9-22.

<sup>190</sup> Forbras Anne-Sophie, *Recomposition des territoires : le pays minier Centre-Ouest du Nord – Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat de Géographie humaine, Université de Lille 1, sous la direction de Bruyelle Pierre, 2000, 605 p.

l' « *intention d'aller au-delà de la frontière de la cité*<sup>191</sup> ». Il ne leur vient pas à l'esprit de quitter celle-ci pour s'aventurer en terre inconnue. Ils jouent exclusivement avec les autres enfants du quartier « *sur les petites places*<sup>192</sup> » ou dans les bois avoisinants les cités. Leurs terrains de jeux ne se cantonnent donc pas strictement aux limites du quartier, mais ils s'en éloignent peu. De même, dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, les enfants s'amuse sur les terrils proches du quartier et en profitent pour récupérer du charbon bien que cela soit « *interdit*<sup>193</sup> ». Les migrants polonais quittent par ailleurs peu leur quartier de résidence au cours de leur vie. À Montceau-les-Mines par exemple, 54,6 % de Polonais résident à la même adresse et 25,5 % dans le même quartier entre 1921 et 1936. Un cinquième des Polonais change de quartier entre ces deux dates, ce qui représente la plus faible proportion parmi les étrangers de cette commune<sup>194</sup>. Au début des années cinquante, la moitié des mineurs polonais du Nord – Pas-de-Calais n'a jamais changé de résidence depuis son arrivée en France<sup>195</sup>. La mobilité des migrants polonais diminue en outre après 1945<sup>196</sup>. Cette immobilité, qui s'estompe dans les années soixante, se retrouve dans le quartier du Soleil à Saint-Étienne où le sentiment d'appartenance au quartier s'exprime quasi-spontanément<sup>197</sup>. Elle favorise la référence à la commune comme lieu d'appartenance<sup>198</sup>. De manière générale, il n'est pas rare que les familles ouvrières refusent ou acceptent à contrecœur la mobilité géographique. Comme l'écrit Florence Weber, ces attitudes constituent probablement « *l'indice d'un attachement au lieu de résidence, fondé moins sur un attachement à un paysage ou à une histoire locale que sur le sentiment d'appartenance à un groupe, le groupe de corésidence*<sup>199</sup> ». Malgré tout, le paysage occupe une place non négligeable dans l'attachement des ouvriers à leurs territoires, plus encore dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais où les marques de l'industrie minière sont particulièrement visibles. La description effectuée par Monsieur A. illustre ce phénomène : « *Mais c'était fort industriel. Il ne fallait pas mettre son linge dehors quand le vent était de l'ouest. Parce qu'avec les fours à coke, il faut voir la fumée. [...] Quand on roulait au train [au charbon], si on ouvrait le carreau et qu'il démarrait, ben on avait plus*

<sup>191</sup> Entretien avec Richard Duda réalisé par Karen Bretin-Maffiuletti le 2 mai 2011.

<sup>192</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>193</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>194</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, op. cit.

<sup>195</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française...*, op. cit.

<sup>196</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, op. cit.

<sup>197</sup> Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir...*, op. cit.

<sup>198</sup> Guérin-Pace France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, tome 35, n° 4, 2006, p. 298-308.

<sup>199</sup> Weber Florence, *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, EHESS, coll. En temps et lieux, 2009 (réédition), p. 189.

qu'à prendre une douche. Ça avait un charme<sup>200</sup> ». Bien que la pollution soit largement présente dans ce pays minier et relevée par ce Dougeois, une vision positive de cet espace est ici dressée. L'histoire locale, partiellement connue par plusieurs personnes interrogées sur les deux territoires d'étude, semble également contribuer au lien que les ouvriers entretiennent avec leur lieu de résidence. Elle joue un rôle important dans la formation de l'« entre-soi de quartier » qui engendre un croisement des réseaux de sociabilités. La sociabilité désigne ici l'« aptitude générale d'une population à vivre intensément des relations publiques<sup>201</sup> » n'ayant pas de fonctions utilitaires. Les mineurs résidant dans le même quartier se côtoient aussi bien sur leur lieu de travail, dans leurs loisirs<sup>202</sup> que lors de réunions familiales. Le fait que Montceau-les-Mines soit construite par réunion de plusieurs parcelles de territoires appartenant aux communes voisines favorise probablement ce mode de fonctionnement. De plus, d'autres quartiers se sont édifiés par la suite, chacun à des dates différentes. Les villes du pays minier du Nord – Pas-de-Calais se forment quant à elles essentiellement à partir d'un village entouré par la suite de cités minières<sup>203</sup>. Cette spécificité engendre une opposition entre ces dernières et le centre-ville des communes. Cette rivalité est illustrée par les propos de Monsieur A., fils de migrants polonais : « *Tout le monde y s'marre. Cette barrière que vous avez vue elle servait de frontière entre le village [centre-ville de Dourges] et les cités*<sup>204</sup> ». Les dires de Léon Slojewski, résidant à Carvin, expriment le même clivage : « *mais pour nous [et « les vrais français »], encore même maintenant, on dit : je vais à Carvin, c'est-à-dire : je vais au centre de la ville, à Carvin, la ville anciennement bourgeoise* ». Les échanges avec les résidents du centre-ville sont en outre quasiment absents, comme le montrent ces propos : « *Le centre-ville non, c'était trop bourgeois, on n'avait pas de copains*<sup>205</sup> ». Les limites du quartier, ayant une existence administrative reconnue, sont donc également symboliques et évoluent lors de nouvelles constructions de bâtiments. Comme le dit Philippe Tizon, « *chacun connaît ou sent les limites de son territoire, c'est-à-dire l'espace des relations sociales où l'individu connaît, se reconnaît et est reconnu sans effort*<sup>206</sup> ». L'agencement de l'habitat dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais correspond finalement plus à un

---

<sup>200</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>201</sup> Agulhon Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise (1810-1848) : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, EHESS, coll. Cahiers des Annales, 1977, p. 7.

<sup>202</sup> Ce thème est abordé dans le chapitre suivant.

<sup>203</sup> Quelques communes ne restent cependant pas établies sur ce schéma, telle que Sallaumines qui n'a « *pas de centre visible, plus de village [depuis 1918], aucune coupure interne apparente* » et qui forme de ce fait « *un tissu homogène centré sur les fosses puis sur la mairie* » (Dubar Claude, Gayot Gérard, Hedoux Jacques, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens, (1900-1980) », *Revue du Nord*, tome 64, n° 253, 1982, p. 375).

<sup>204</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>205</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Léon Slojewski le 13 octobre 2015.

<sup>206</sup> Tizon Philippe, « Qu'est-ce que le territoire ? », *op. cit.*, p. 31.

clivage basé sur des différences de classes sociales que d'origine culturelle, comme c'est le cas au cours de l'entre-deux-guerres<sup>207</sup>. Cette séparation existe au sein même de certaines cités du pays minier de Saône-et-Loire où les cadres et les employés occupent des logements plus confortables et de meilleure qualité que les ouvriers<sup>208</sup>. Le quartier du Soleil abrite également des populations socialement différentes qui rivalisent entre elles<sup>209</sup>. Cette opposition entre « nous » et « eux » participe à la construction de la conscience ouvrière, mais aussi à la délimitation du territoire de chacun et à sa revendication. Comme l'écrit Olivier Schwartz, « *on investit les lieux les plus proches (la famille, le quartier) parce que l'on est exclu des lieux sociaux les plus désirables*<sup>210</sup> ». Dans le monde ouvrier<sup>211</sup>, la famille, dont les membres habitent généralement à proximité ou dans le même logement, constitue en effet une base de repli, en plus d'être un mode d'appropriation de l'espace et un moyen d'intégrer la communauté ouvrière<sup>212</sup>. C'est « *une des formes les plus vivaces de la sociabilité ouvrière*<sup>213</sup> ». Le rôle de la famille est probablement renforcé chez les Polonais et leurs descendants où les liens familiaux sont particulièrement forts, plus encore dans le pays d'immigration.

La sociabilité ouvrière se manifeste également entre les ouvriers du même quartier, dans les rues, au café ou dans les commerces. Les relations entre les habitants de la Saule, d'origine culturelle et d'idées politiques diverses, sont par exemple décrites comme amicales par les personnes interrogées<sup>214</sup>. De même, les époux A. décrivent une ambiance conviviale dans leurs cités respectives, à l'image de ces propos : « *L'été tout le monde était assis dehors. Les gens discutaient, passaient, se rencontraient*<sup>215</sup> ». La pratique musicale collective, particulièrement développée dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>216</sup>, est également relevée par ce couple. Elle constitue d'ailleurs l'une des caractéristiques de la culture ouvrière qui peut varier selon les corporations, voire les régions ou les nationalités<sup>217</sup>. Dans

<sup>207</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, op. cit.

<sup>208</sup> Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, op. cit.

<sup>209</sup> Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir...*, op. cit.

<sup>210</sup> Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2012 (réédition), p. 20.

<sup>211</sup> Voir Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit. Verret Michel, *La culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 1996 (réédition), 296 p.

<sup>212</sup> Leménorel Alain, « Ouvriers collectifs, ouvriers solitaires, dans la France contemporaine », dans Leménorel Alain (dir.), « Sociabilité et culture ouvrières », *Cahiers du GRHIS*, n° 8, 1997, p. 81-102.

<sup>213</sup> Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir...*, op. cit., p. 111.

<sup>214</sup> Entretiens avec Édouard Reklewski, Georges Kazmucha, Jean-Pierre Taszareck, et Irène Rogalski et sa fille, respectivement réalisés le 28 février 2012, les 9, 14 et 22 mars 2012.

<sup>215</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>216</sup> Les mineurs apprécient particulièrement cette activité impulsée par les compagnies minières elles-mêmes dans une optique de contrôle des ouvriers. Ce thème est abordé dans le chapitre suivant.

<sup>217</sup> Cooper-Richet Diana, « Ouvriers », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. Quadrige dicos poche, 2010, p. 588-592.

le quartier du Soleil, les témoins interrogés par Jean-Paul Burdy évoquent également positivement une « *familiarité* », une « *convivialité de voisinage* » qui disparaît à partir des années vingt, et plus particulièrement après 1945<sup>218</sup>. La modestie des logements ouvriers incite ces derniers à sortir de chez eux pour s'adonner à différents loisirs. Les mineurs polonais résident en outre dans des habitations souvent insalubres et tristes, bien qu'ils les décorent assez rapidement de gravures, de bandes d'étoffes brodées rappelant la Pologne, ou encore d'images de la Vierge Marie ou d'autres saints. Pour les plus démunis d'entre eux, la Compagnie des mines de Blanzky fournit également le strict nécessaire pour leur vie quotidienne. Mais ce matériel, que les migrants doivent rembourser, est sale, vétuste et en mauvais état. Cette précarité, qui s'atténue néanmoins au fil du temps, favorise la forte solidarité présente dans les cités minières et relevée par plusieurs personnes interrogées. Des échanges de services se réalisent entre voisins, tels que la garde des enfants, l'aide lors de l'abattage d'un animal<sup>219</sup>, ou encore la prise en charge des courses pour une personne âgée. Ces traits (sociabilité, solidarité) sont caractéristiques de la culture ouvrière où le travail occupe une place centrale. Comme il est mentionné précédemment, ce dernier est principalement associé à la mine chez les Polonais et leurs descendants jusqu'aux années cinquante et soixante. Cette large proportion de mineurs renforce les liens au sein de la communauté polonaise. Comme l'écrit Cherry Schrecker, « *le métier agit comme l'élément essentiel de la cohésion communautaire. Son influence est accentuée par des liens géographiques, sociaux et familiaux*<sup>220</sup> ». Les avantages procurés par le travail de mineur sont parfois mis en avant afin de perpétuer la communauté, comme le montrent les propos de Léon Slojewski, fils d'un mineur polonais : « *Et il fallait se marier avec un mineur parce qu'au moins t'auras une maison, t'auras du charbon*<sup>221</sup> ».

Au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, le quartier constitue une petite patrie, c'est-à-dire « *un espace aimable et protecteur, intermédiaire entre la famille et la société, au sein duquel l'individu s'épanouit et se développe*<sup>222</sup> ». La cité joue ici le même rôle que les « petits pays », elle représente une sorte de cocon

---

<sup>218</sup> Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir...*, op. cit., p. 111.

<sup>219</sup> Comme le dit Catherine Bedlewski, appartenant à la troisième génération de migrants polonais, « *tout le monde devait donner un coup de main, il fallait nettoyer, il fallait saler la viande, il fallait qu'on la conserve* » (entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015).

<sup>220</sup> Schrecker Cherry, *La communauté : histoire critique d'un concept dans la communauté anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 2006, p. 219.

<sup>221</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015. Après la nationalisation des mines, les mineurs et leur famille reçoivent une prime de chauffage et sont logés gratuitement par leur employeur (articles 22 et 23 du statut du mineur publié le 14 juin 1946).

<sup>222</sup> Thiesse Anne-Marie, *Ils apprenaient la France : l'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éditions de la MSH, 1997, p. 7-8 (cité par Tison Stéphane, « Petites patries dans la Grande Guerre », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 121, janvier-mars 2014, p. 201-203).



garantissant une certaine sérénité à ses habitants. Cette dernière vient de la constitution du quartier en territoire, c'est-à-dire que les résidents s'identifient, s'approprient et développent un sentiment d'appartenance à leur cité. Autrement dit, ils considèrent qu'ils sont originaires de cette dernière, qu'elle est à eux et qu'ils y sont chez eux<sup>223</sup>. Au sein des deux territoires d'étude, les Polonais et leurs descendants se sont progressivement attribué le quartier où les compagnies minières les ont orientés dans une optique de rendement. Cette population développe en effet ses propres pratiques, abordées dans les lignes suivantes, pour satisfaire ses désirs. Un sentiment d'appartenance au quartier se forme alors, plus particulièrement en Saône-et-Loire. D'une manière générale, l'attachement au territoire est plus marqué chez les personnes ayant émigré, que ce soit au sein de leur pays ou à l'extérieur<sup>224</sup>. Il peut sembler logique que les migrants, particulièrement ceux ayant quitté leur pays, réinvestissent les lieux où ils vivent, revendiquent une appartenance territoriale. Le déracinement provoqué par la migration, l'éloignement avec la famille ou encore l'absence de biens sont probablement atténués par cet attachement. Chez les Polonais, le territoire revêt en outre une importance particulière puisque leur pays a subi plusieurs annexions au cours de son histoire et ses frontières se sont modifiées au fil du temps, bien souvent contre leur gré. Suite à cette présentation des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, aussi bien du point de vue industriel, de l'habitat que des résidents, un encart méthodologique est effectué sur les témoignages oraux amplement utilisés dans cette recherche.

#### e) « *Une source à part entière*<sup>225</sup> » : les témoignages oraux

Avant de poursuivre ce chapitre, un point méthodologique s'impose. La forte mobilisation des entretiens<sup>226</sup> tout au long de ce travail nécessite une réflexion sur la conduite, l'utilisation et les limites de ceux-ci. Le choix du sujet de recherche a orienté le chercheur vers cette méthode afin de retracer, le plus précisément possible, le cadre de vie des descendants de migrants polonais depuis 1945, mais aussi leurs motivations et leurs manières de s'engager dans le domaine associatif polonais et de poursuivre certaines traditions polonaises. Une vingtaine d'individus est interrogée sur chacun des deux

---

<sup>223</sup> Aldhuy Julien, « Au-delà du territoire, la territorialité », *Géodoc*, n° 55, 2008, p. 35-42.

<sup>224</sup> Weber Florence, *Le travail à-côté...*, *op. cit.*

<sup>225</sup> Duclert Vincent, « Archives orales et recherche contemporaine : une histoire en cours », *Sociétés et Représentations*, n° 13, avril 2002, p. 84-85.

<sup>226</sup> L'interview ou entretien, au sens technique, « est un procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec le but fixé » (Grawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, coll. Précis Droit public, Science politique, 1996 (réédition), p. 586).

territoires d'étude<sup>227</sup>. Les entretiens menés, qui sont ici des récits de vie<sup>228</sup>, sont de type semi-directif. Le chercheur aiguille l'enquêté sur les thèmes qu'il souhaite aborder. Bien qu'il ait constitué un guide d'entretien, les questions posées et leur ordre diffèrent en fonction des individus interrogés et de leurs réponses. Ce guide, notamment utilisé lors des premiers entretiens, peut modifier la relation d'enquête, comme le souligne Stéphane Beaud<sup>229</sup>. En effet, cette feuille de questions, visible par les interlocuteurs, augmente probablement les réponses « conformes » afin de « bien faire ». Mais cette attitude, que Florence Descamps<sup>230</sup> nomme le « *complexe du bon élève* », apparaît également en l'absence de guide d'entretien. Les témoins, qui acceptent d'être interrogés, désirent généralement satisfaire le chercheur et attendent son approbation. Cette phrase de Madame A. en constitue un exemple : « *Enfin on a répondu à peu près à ce que vous vouliez ou il vous faut autre chose*<sup>231</sup> ? ». En plus de ce désir de conformité, le chercheur doit prêter attention à ses propos et à son attitude lors de la conduite de l'entretien. Cette dernière doit être la plus neutre possible. L'enquêteur évite par exemple de suggérer la réponse à son interlocuteur, notamment lorsqu'il reformule les propos énoncés par ce dernier. Il n'essaye pas de concilier son point de vue et ses attentes à ceux de l'enquêté. Cependant, Stéphane Beaud observe que cette neutralité est un mythe puisque l'enquêteur est forcément amené à donner son avis, ou tout du moins à acquiescer, même s'il désapprouve les propos de l'enquêté. Par ailleurs, le chercheur doit nécessairement orienter son interlocuteur dans les directions qu'il juge pertinentes pour son étude et auxquelles il réfléchit préalablement. L'historien participe donc à la fabrication de sa source qui est immédiatement disponible. Il est à l'origine des matériaux utilisés pour construire sa réflexion scientifique. Cette caractéristique engendre un questionnement sur la place du chercheur par rapport à son objet de recherche. L'historien gagne à être à la fois proche et éloigné de celui-ci. Il lui est parfois bénéfique de s'impliquer corporellement et émotionnellement, de se rapprocher des

---

<sup>227</sup> Dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, respectivement vingt et dix-huit personnes d'origine polonaise sont interrogées. Sur le premier territoire d'étude, deux individus d'origine non-polonaise sont également interrogés, dont un époux d'une membre du groupe folklorique polonais *Polonia* et un ancien joueur et arbitre du *CS Orion*. La présentation des personnes interrogées, les canevas d'entretiens, la retranscription intégrale d'un témoignage oral et un exemple d'exploitation des entretiens figurent en annexes (tome 2) pages 83 à 153.

<sup>228</sup> L'expression récit de vie apparaît en France à la fin des années soixante-dix. Selon Daniel Bertaux, « *il y a du récit de vie dès qu'il y a description sous forme narrative d'un fragment de l'expérience vécue* » (Bertaux Daniel, *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, coll. 128, 1997, p. 9).

<sup>229</sup> Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'"entretien ethnographique" », *Politix*, vol. 9, n° 35, 3<sup>ème</sup> trimestre 1996, p. 226-257.

<sup>230</sup> Descamps Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, préface de Monnier François, avant-propos de Schnapper Dominique, Paris, Ministère de l'économie des finances et de l'industrie/Comité pour l'histoire économique et financière de la France, coll. Histoire économique et financière de la France, 2005 (réédition), 864 p.

<sup>231</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

individus interrogés, tout en conservant une certaine distance, un esprit critique, autant sur les propos des témoins que sur ses propres comportements et paroles. L'investissement du chercheur dans la production de ses sources ne diminue cependant pas la qualité et la fiabilité de celles-ci. Seule la méthode critique de l'historien, fondée naguère par Charles-Victor Langlois et Charles Seignobos<sup>232</sup>, peut transformer un document quelconque, qu'il soit oral ou visuel, en une source scientifique.

Le témoignage oral constitue une « *mémoire triplement vivante*<sup>233</sup> » car il restitue des événements passés, révèle des faits du présent et crée des éléments dans l'instant. Autrement dit, l'enquêté présente des faits antérieurs avec son expérience actuelle, son vécu. Jean-Jacques Becker nomme cela « *le handicap de l'a posteriori*<sup>234</sup> ». Dans son récit, le témoin se présente à lui-même, et à l'interlocuteur, à travers une histoire personnelle qu'il relate. Il met en récit la réalité et mobilise une identité narrative. Cette démarche lui permet de (re)construire son identité en donnant du sens aux actions réalisées, une certaine cohérence<sup>235</sup>. L'individu reconstruit les faits passés en omettant probablement certaines choses et en en ajoutant quelquefois. Il oublie ou confond par exemple les noms des personnes, les dates, les lieux, et utilise généralement les événements importants de sa vie<sup>236</sup>, tels un mariage, une naissance ou encore un déménagement, comme points de repère. Ces oublis sont plus ou moins conscients puisque chacun réorganise ses souvenirs comme bon lui semble et omet, le plus souvent, les événements désagréables. Cette citation de Jean-Pierre Tazareck le montre bien : « *Et en sport de toute façon, j'ai des très bons souvenirs, des très bons souvenirs, malgré tout ce qu'il y avait*<sup>237</sup> ». Le souvenir du vécu de l'individu est en outre beaucoup plus riche que ce qu'il en évoque, ce dont il a conscience<sup>238</sup>. Les propos de Monsieur A. l'expriment : « *Il aurait fallu que vous veniez trente ans en arrière, vous auriez vu le topo. Parce qu'il n'existe plus de souvenirs, personne n'avait de caméra à l'époque. [...] Tout ça, ça reste dans ma tête, je vois encore*

---

<sup>232</sup> Langlois Charles-Victor et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*, préface de Noiriel Gérard, Lyon, ENS Éditions, coll. Bibliothèque idéale des sciences sociales, 2014, disponible sur <http://books.openedition.org/enseditions/273>, consulté le 6 juillet 2016.

<sup>233</sup> Duclert Vincent, « Archives orales et recherche contemporaine... », *op. cit.*, p. 70.

<sup>234</sup> Jean-Jacques Becker, « Le handicap de l'a posteriori », *Cahiers de l'IHTP*, n° 4, juin 1987 (cité par Frank Robert, « La mémoire et l'histoire », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, disponible sur <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle233&lang=fr.html>, consulté le 14 février 2014).

<sup>235</sup> Pour restituer les événements historiques, l'historien lui-même adopte une démarche similaire à celle du récit, bien que ce dernier soit longtemps renié par les historiens qui le jugent non scientifique (Ricœur Paul, *Temps et récit : tome I, l'intrigue et le récit historique*, Paris, Le Seuil, coll. Points essais, 1991 (réédition), 404 p.).

<sup>236</sup> Françoise Zonabend parle de « *moments charnières du cycle individuel* » (Zonabend Françoise, *La mémoire longue : temps et histoires au village*, Paris, Jean-Michel Place, coll. Les cahiers de Gradhiva, 1999 (réédition), 294 p.).

<sup>237</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>238</sup> Bloch Maurice, « Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné », *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 2, 1995, p. 59-76.

*les tableaux. Mais celui qui n'a pas connu*<sup>239</sup> ». Certaines informations peuvent également être partiellement modifiées, falsifiées. Cette part de « mensonges » est intéressante à étudier et apporte de nouvelles pistes de réflexion au chercheur. Ce dernier tente de comprendre pourquoi les interlocuteurs déforment ces faits-là et si ce mécanisme est conscient ou inconscient. Les hésitations, les mimiques, les changements de ton, les regards, les silences de la personne interrogée sont autant d'indices pour déceler cette part de non-dits, mais également l'importance accordée aux événements racontés. Cependant, la transcription des entretiens, indispensable pour interpréter ceux-ci, ne rend pas intégralement compte de l'ambiance dans laquelle ils se sont déroulés, ni des réactions des interlocuteurs. Bien qu'elle cherche à être la plus précise et complète possible, elle modifie nécessairement ceux-ci.

En plus des éventuels oublis, ajouts et déformations, les récits sont nécessairement contextualisés et dépendants de l'interprétation de la situation effectuée par l'individu interrogé. Comme le souligne Tzvetan Todorov<sup>240</sup>, « *il n'y a pas de mémoire commune mais une pluralité de mémoires particulières* ». La différence de « *cadres sociaux*<sup>241</sup> » de la mémoire entraîne par exemple des récits différents, portant pourtant sur des faits analogues. Cette « *accumulation de mémoires* », qui ne sont pas opposées mais souvent complémentaires, permet de relativiser, de nuancer les faits énoncés tout en complexifiant le raisonnement porté sur ceux-ci. Le croisement des enquêtes orales avec d'autres sources vient compléter cette réflexion. Ces récits de vie offrent ainsi la possibilité d'atteindre les motivations, le ressenti, les points de vue et le mode de vie des personnes interrogées. Ils s'orientent en effet beaucoup plus vers l'histoire personnelle des individus que vers l'histoire globale. Le fait appréhendé est assez difficile à reconstruire à partir des entretiens, mais ceux-ci permettent de mieux le saisir, de le « revivre » et de ressentir tous ses enjeux grâce aux multiples détails et exemples donnés par les locuteurs<sup>242</sup>. Les enquêtes orales, difficilement et tardivement reconnues en histoire<sup>243</sup>, constituent donc une source potentiellement très riche pour la recherche historique et immédiatement accessible,

---

<sup>239</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>240</sup> Todorov Tzvetan, « La mémoire devant l'histoire », *Terrain*, n° 25, septembre 1995, p. 101-112.

<sup>241</sup> Les cadres sociaux de la mémoire, élaborés par les hommes vivant en société, permettent de fixer et d'orienter l'évocation des souvenirs (Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, postface de Namer Gérard, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1994 (réédition), 374 p.).

<sup>242</sup> Todorov Tzvetan, « La mémoire devant l'histoire », *op. cit.*

<sup>243</sup> En France, l'entretien s'étend à tous les domaines de l'histoire contemporaine à partir de la fin des années soixante-dix, notamment grâce à la création de l'IHTP, la diffusion du magnétophone, les difficultés d'accéder aux archives récentes, la disparition des témoins directs des grands événements du XX<sup>ème</sup> siècle, tels que les guerres mondiales ou de décolonisation, la fièvre mémorielle des années quatre-vingt... Pour de plus amples informations à propos de la reconnaissance de l'entretien en histoire, voir Descamps Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, coll. Sources d'histoire, 2006, 288 p.

contrairement aux archives publiques pour lesquelles s'applique un délai de réserve de trente ans depuis 1979. La mémoire peut être « *moyen* », une « *source à part entière* » pour l'Histoire, si tant est qu'elle soit appréhendée avec précautions. Comme l'écrit Vincent Duclert, « *la mémoire est le récit d'une histoire qui participe de la fabrique de l'Histoire, mais qui ne se confond pas avec elle*<sup>244</sup> ».

## II) Vivre en France comme en Pologne

### a) Le regroupement de la population polonaise et les mariages endogames : deux facteurs favorisant la perpétuation de la culture polonaise

Janine Ponty attribue le qualificatif de « Petites Pologne » à certaines communes qui comprennent une large part de Polonais ayant reconstitué un environnement polonais. Mais cette historienne souligne que « *les descriptions idylliques de "Petites Pologne" intégrales reposent toujours sur les quatre à cinq colonies les plus favorisées, Oignies, Bruay, Marles, Sallaumines et Nœux*<sup>245</sup> ». Des quartiers situés dans d'autres communes et hors de cette région peuvent néanmoins être assimilés à des « Petites Pologne intégrales », comme la cité Bruno, le quartier des Plantigeons ou encore la Saule et les Gautherets. Malgré cette appellation et l'imaginaire collectif, il faut toutefois souligner qu'aucune rue de ces différentes communes et quartiers n'est « *exclusivement réservée*<sup>246</sup> » aux Polonais. Les propos de Monsieur A. illustrent bien : « *Ici dans cette cité [Bruno à Dourges], ils ont bien fait les choses disons, ils ont mis deux, trois familles polonaises et après deux familles françaises, intercalées comme ça, en vis-à-vis. Comme ça il y avait une possibilité de se faire connaître et puis s'intégrer*<sup>247</sup> ». De la même manière, dans le quartier de la Saule à Montceau-les-Mines, édifié à partir de 1917, quelques autochtones et Italiens logent dans chacune des rues dans les années cinquante et au début des années soixante<sup>248</sup>. À Billy-Montigny, qui compte plus de 10 % de Polonais après la Libération<sup>249</sup>, « *on était mélangés. Nous, on était pour l'intégration de toute manière* ». Les Polonais et leurs descendants restent néanmoins entre eux le plus souvent. Les mariages endogames sont fréquents, « *ce fameux problème où à l'époque, ça remonte à longtemps, où les Polonais se*

---

<sup>244</sup> Duclert Vincent, « Archives orales et recherche contemporaine... », *op. cit.*, p. 84-85.

<sup>245</sup> Ponty, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*, p. 175.

<sup>246</sup> Viet Vincent, *Histoire des Français venus d'ailleurs de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2002 (réédition), p. 102.

<sup>247</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>248</sup> Entretiens avec Édouard Reklewski, Georges Kazmucha, Jean-Pierre Taszareck, et Irène Rogalski et sa fille, respectivement réalisés le 28 février 2012, les 9, 14 et 22 mars 2012.

<sup>249</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, *op. cit.*

*mariaient entre Polonais*<sup>250</sup> ». Ces unions sont particulièrement nombreuses au cours de l'entre-deux-guerres. Ce sont d'ailleurs les Polonais qui contractent le moins de mariages mixtes (étranger/autochtone) parmi les migrants de différentes nationalités à cette période<sup>251</sup>. En revanche, dans le pays minier de Saône-et-Loire, les unions exogames sont relativement fréquentes au tout début de l'immigration. En 1921 par exemple, elles représentent 67 % des mariages réalisés au sein de la communauté polonaise montcellienne et 50 % de ceux célébrés à Sanvignes-les-Mines<sup>252</sup>. Malgré tout, elles diminuent fortement peu de temps après et ne représentent qu'un dixième des mariages impliquant les Polonais résidant dans les cantons de Montceau-les-Mines et du Creusot<sup>253</sup> entre 1919 et 1929<sup>254</sup>. Les unions endogames se poursuivent, même si elles sont moins nombreuses<sup>255</sup>, au sein des deux territoires d'étude jusqu'aux années soixante, voire soixante-dix, au moment où les contacts avec les autochtones s'intensifient et où les jeunes quittent leur quartier de résidence. Jan Grunszynski estime par exemple qu'au niveau national, un tiers de la deuxième génération de migrants polonais se marie avec une personne polonaise ou d'origine polonaise<sup>256</sup>. Dans le Nord de la France, ce type d'unions atteindrait les trois-quarts contre 95 % pour les migrants eux-mêmes<sup>257</sup>. Ce fonctionnement est désiré à la fois par les Polonais et les autochtones, comme l'expriment les propos de René Jaskot, fils de migrants polonais né en 1940 : « *C'était mal vu [des deux côtés] si on veut, un Français qui se mariait avec une Polonaise ou un Polonais avec une Française*<sup>258</sup> ». « *Ça grinçait*<sup>259</sup> » comme le dit Henri Taszareck appartenant à la troisième génération de migrants polonais. Léon Slojewski, né en 1950, évoque également des rixes entre autochtones et Polonais(es) du fait de leur rapprochement lors des bals : « *Mon père racontait qu'après la guerre, quand il sortait, il y avait beaucoup de bals polonais où les*

<sup>250</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Léon Napora le 29 octobre 2015.

<sup>251</sup> Ponty Janine, « Une intégration difficile... », *op. cit.*

<sup>252</sup> Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne, op. cit.*

<sup>253</sup> Ces cantons comprennent respectivement deux et quatre communes, à savoir Montceau-les-Mines et Saint-Vallier, ainsi que le Creusot, le Breuil, Saint-Firmin et Saint-Sernin. Les Polonais et leurs descendants se trouvent principalement dans le canton de Montceau-les-Mines.

<sup>254</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, op. cit.*

<sup>255</sup> À Montceau-les-Mines par exemple, le nombre de mariages mixtes devient supérieur au nombre de mariages entre Polonais en 1954, et ceci persiste dans les années suivantes, avec toutefois une égalité de ces deux sortes de mariages en 1958 et 1959 (Juif Catherine, *Les Polonais de Saône et Loire : intégration sociale, assimilation, (1939-1980)*, Thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, Université de Lyon 2, sous la direction de Lequin Yves, 1994, 534 p.). Il faut néanmoins utiliser ces données avec précaution car un mariage mixte peut en réalité être un mariage entre un(e) Polonais(e) et une personne d'origine polonaise ayant un nom de famille français.

<sup>256</sup> Grunszynski Jan, *La communauté polonaise en France de 1919 à 1975 : problèmes de l'intégration de trois générations*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de Sociologie, Université de Paris-V, sous la direction de Girard Alain, 1977, 559 p.

<sup>257</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française..., op. cit.*

<sup>258</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>259</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

*Français venaient aussi. Et il y avait des fois des bagarres entre Français et Polonais parce qu'il y avait une Polonaise qui fréquentait un Français, ou le contraire*<sup>260</sup> ». Robert Wattebled, né en 1944 et d'origine non-polonaise, se souvient également de la réticence de sa mère à propos de ces unions : « *J'avais une voisine polonaise que j'ai fréquenté. Ma mère m'a dit, pas question [accentue ces deux derniers mots] de te marier avec une Polonaise*<sup>261</sup> ». La séparation entre les deux communautés semble voulue d'un côté comme de l'autre.

La persistance de la religion chez les Polonais et leurs descendants constitue peut-être un frein aux mariages mixtes, comme c'est le cas pour les populations portugaise, espagnole et algérienne<sup>262</sup>. Les unions endogames permettent en outre de conserver plus facilement la culture polonaise puisque les deux conjoints ont vécu, le plus souvent, dans le même univers polonais et reproduisent ces pratiques culturelles avec leurs enfants. La culture, terme apparu à partir du dernier quart du XX<sup>ème</sup> siècle en Histoire<sup>263</sup>, peut être définie comme l'ensemble des normes, des valeurs, des manières de vivre et de penser, des croyances partagées par un groupe. La culture est à la fois stable et manifeste des changements en permanence. Elle est hétérogène et partage avec les cultures voisines des caractéristiques communes telles que la religion, certains modes de vie ou une partie de l'histoire (transculturalités). Certaines spécificités, transmises par l'École<sup>264</sup>, la famille ou encore l'Église, peuvent néanmoins être dégagées afin de définir un modèle culturel dominant. Les migrants polonais arrivant en France, bien qu'ils soient issus de divers milieux professionnels, sociaux et de plusieurs régions, possèdent des attributs communs qui forment la culture polonaise. Celle-ci est en décalage avec la culture française, ce qui empêche les Polonais, au début tout au moins, de s'accorder pleinement avec leur nouvel environnement. Un temps d'accommodation est nécessaire, comme pour tout immigré. La culture permet en effet « *à l'homme de s'adapter à son milieu, mais aussi d'adapter celui-ci à lui-même, à ses besoins et à ses projets*<sup>265</sup> ». Ici, l'environnement des migrants change alors que leur culture, toujours présente mais inconsciente, reste la même dans les premiers temps de l'immigration. Les descendants de migrants acquièrent alors une culture

---

<sup>260</sup> Entretien avec Léon Słojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>261</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>262</sup> Munoz-Perez Francisco et Tribalat Michèle, « Les unions mixtes en France », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 393-403.

<sup>263</sup> Auparavant, les historiens emploient plutôt le terme de civilisation (Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 16, octobre-décembre 1987, p. 67-82).

<sup>264</sup> Comme l'écrit René Kaës, « *l'école est, dans nos sociétés, l'instrument essentiel de la transmission des éléments de la culture qu'il est tenu pour indispensable de connaître* » (Kaës René, *Images de la culture chez les ouvriers français*, Paris, Cujas, coll. Temps de l'histoire, 1968, p. 52).

<sup>265</sup> Cuhe Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. Grands Repères Manuels, 2010 (réédition), p. 5-6.

polonaise hors de son contexte d'origine, dans un pays étranger à ces habitudes de vie et ayant sa propre culture qui leur est transmise en parallèle. Ainsi, les pratiques culturelles polonaises perdurent, en s'affaiblissant toutefois, jusque dans les années soixante, voire soixante-dix. Le regroupement des Polonais et de leurs descendants dans certaines cités et rues, ainsi que les unions endogames, favorisent le maintien des traditions d'un pays quitté depuis de nombreuses années pour les migrants<sup>266</sup> et inconnu pour une grande partie de la deuxième génération.

## b) Une alimentation polonaise

Au début des années cinquante, la part de Polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais s'alimentant « à la polonaise » serait de 10 % et 71 % se nourriraient de façon mixte, polonaise/française<sup>267</sup>. Léon Slojewski se souvient par exemple que son père, ayant migré tout jeune en France, boit du thé « à cinq heures, pour le goûter<sup>268</sup> », mais ne consomme pas, ou très peu de vin<sup>269</sup>, ce qui correspond à des habitudes pratiquées en Pologne. De même, Anne-Marie Bonnot, fille d'immigrés polonais née en 1950 à Montceau-les-Mines, déclare que dans sa jeunesse, le soir, « c'était café et tartines, comme en Pologne » et qu'il « y avait du saucisson [polonais] sur la table<sup>270</sup> ». L'implantation de commerces polonais dans plusieurs cités, ouverts d'abord par des Westphaliens, facilite l'accès à des produits polonais. Des boulangers, des bouchers, des épiciers polonais sont par exemple présents à Dourges dans la cité Bruno, à Billy-Montigny ou encore dans le quartier des Plantigeons à Carvin jusqu'aux années soixante. Ces commerces existent dans plusieurs quartiers du pays minier de Saône-et-Loire comprenant une large part de Polonais et personnes d'origine polonaise, tels que les Gautherets, la Saule ou encore le Magny. Quelques commerces tenus par des autochtones se trouvent également dans ces cités, comme une boucherie ou une lustrerie dans la cité Bruno, ou encore des cafés tenus par des patrons « français qui travaillaient à la cokerie et tout ça, mais c'était rempli de Polonais<sup>271</sup> ». Les migrants polonais et leurs descendants ont alors « tout sur place<sup>272</sup> ». Comme le dit Monsieur A. : « On passait pas de l'autre côté, on n'avait pas besoin d'aller

---

<sup>266</sup> Au début des années cinquante, les trois-quarts des Polonais interrogés par Alain Girard et Jean Stoetzel dans le Nord – Pas-de-Calais ne sont pas retournés en Pologne depuis leur arrivée en France (Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française...*, op. cit.).

<sup>267</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française...*, op. cit.

<sup>268</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>269</sup> Janine Ponty observe les mêmes pratiques pour les migrants polonais au cours de l'entre-deux-guerres (Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, op. cit.).

<sup>270</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>271</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>272</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.



de l'autre côté. De l'autre côté, c'était spécial, c'était le marché ». L'expression « de l'autre côté » sous-entend la présence d'une frontière symbolique délimitant un espace singulier considéré hors de portée. Quelques minutes plus tard, ce fils de migrants polonais déclare néanmoins que « *quand on voulait acheter des choses, par exemple un costume, les choses comme ça, bon ben il fallait aller sur Hénin parce que y'avait beaucoup de commerces. Ici y'en avait aussi, mais on trouvait pas tout ce qu'on voulait*<sup>273</sup> ». Ces commerces polonais aident alors « à délimiter un autre espace que celui de la Compagnie<sup>274</sup> ». Ils participent à créer et entretenir une ambiance « polonaise », un entre-soi. Plusieurs femmes polonaises, sortant peu de la cité et ayant des difficultés avec la langue française, privilégient ces commerces où elles peuvent parler leur langue maternelle. Malgré tout, elles effectuent certains de leurs achats auprès de commerçants français ayant des prix inférieurs aux commerces polonais le plus souvent<sup>275</sup>. Les parents de Léon Slojewski, résidant dans la cité des Plantigeons, ne vont par exemple « pas spécialement », même pas du tout, chez les commerçants polonais<sup>276</sup>. De même, Léon Napora, né en 1951, signale : « *on allait aussi bien au magasin français qu'au magasin polonais*<sup>277</sup> ». Les Polonais et leurs descendants semblent donc fréquenter indifféremment les commerces polonais et français. Pour compléter ceux-ci, des marchands ambulants passent dans les différentes cités minières, tels que le laitier, le poissonnier, le primeur ou encore le rémouleur et le tailleur. Dans le Nord – Pas-de-Calais, certains de ces marchands sont issus de l'immigration juive polonaise des années trente à Lens. Ces migrants, venus sans contrat de travail, fuient l'antisémitisme et la misère de leur pays<sup>278</sup>. Les mineurs des deux territoires d'étude possèdent également un jardin et un ou deux « *carré[s] de terre* » pour ceux qui le souhaitent, c'est-à-dire pratiquement « *tout le monde parce qu'on cultivait tout soi-même*<sup>279</sup> ». Comme le souligne Henri Dudzinski, né en 1955, « *j'avais toujours de tout dans le jardin*<sup>280</sup> », y compris des herbes aromatiques servant à la préparation de spécialités polonaises telle l'aneth pour les cornichons. Les mineurs polonais élèvent

---

<sup>273</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Monsieur et Madame A. le 2 octobre 2015.

<sup>274</sup> Lequin Yves, « L'étrangeté française », dans Lequin Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, op. cit., p. 312.

<sup>275</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française...*, op. cit.

<sup>276</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>277</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>278</sup> Rainhorn Judith, « Le Nord – Pas-de-Calais, une région frontalière au cœur de l'Europe », *Hommes & migrations*, n° 1273, mai-juin 2008, p. 18-34. Pour de plus amples précisions sur cette immigration, voir Delmaire Danièle, « Grandeur et misère de la communauté juive de Lens (1920-1944) », *Gauheria*, n° 21, 1990, p. 65-70.

<sup>279</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Monsieur et Madame A. le 2 octobre 2015.

<sup>280</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

également des volailles, des cochons, des brebis ou encore des lapins<sup>281</sup>. Ceci leur est d'ailleurs parfois reproché par les autochtones, à l'image des propos rapportés par Robert Wattebled : « *Oh les logements, voilà ce qu'ils [les Polonais] en font. Ils élèvent le cochon*<sup>282</sup> ». Bien qu'elle s'apparente parfois à celle des autochtones, l'alimentation des Polonais et de leurs descendants constitue donc un moyen important de conserver un lien avec la Pologne et marque leurs différences culturelles.

### c) Une sonorité polonaise

L'emploi courant de la langue polonaise perdure au moins aussi longtemps que les commerces polonais. Une large part de migrants, notamment les femmes qui sont moins souvent confrontées à des autochtones, conserve sa langue maternelle dans les conversations quotidiennes, lit des journaux polonais<sup>283</sup> et maîtrise peu la langue française. Ceci est illustré par les propos de Monsieur A. : « *C'est pour ça qu'elle [sa mère venue en France en 1922] savait pas parler tellement en français parce qu'elle sortait pas beaucoup*<sup>284</sup> ». Au début des années cinquante par exemple, deux Polonais sur dix parleraient correctement français<sup>285</sup>. Cette utilisation fréquente de la langue polonaise amène une partie des individus de la deuxième, voire de la troisième génération, à avoir « *toujours cette notion de langue polonaise ancrée*<sup>286</sup> », c'est-à-dire qu'elle parle couramment polonais et connaît très peu le français avant d'entrer à l'école primaire. Fille d'immigrés polonais née au début des années trente, Irène Rogalski se souvient que les maîtresses ne comprennent pas l'un de ses fils parce « *qu'on habitait avec les grands-pères, on parlait polonais*<sup>287</sup> ». La langue est en effet un des premiers obstacles à la rencontre entre les différentes populations, même si son apprentissage initial s'effectue assez rapidement dans le monde du travail. Monsieur A. se rappelle par exemple que son « *père se débrouillait en français un petit peu parce qu'il travaillait avec des Français à la mine. Et après quand ils se revoyaient, quand il y avait des kermesses, tout ça, les gens se rencontraient, c'était plus des étrangers, des étrangers si on veut, mais c'était des copains,*

---

<sup>281</sup> Vingt sociétés polonaises d'aviculture et d'élevage existent d'ailleurs dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais dans les années quarante et cinquante. Leur objectif est d'encourager l'élevage des lapins, des poules, des pigeons, des canards, des chèvres... Elles organisent une, voire deux, expositions annuelles de ces animaux. Voir en annexes (tome 1) pages 134 à 136 et 289 à 292 le recensement des associations d'élevage d'animaux dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.

<sup>282</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>283</sup> Le *Narodowiec* (*Le Nationaliste*), arrivé à Lens en 1924 par le biais de Westphaliens, est par exemple un des journaux les plus lus par la population polonaise. Il permet également aux enfants d'apprendre à lire le polonais (Ponty Janine, « Une intégration difficile... », *op. cit.*).

<sup>284</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>285</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française...*, *op. cit.*

<sup>286</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>287</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

*des copains de travail*<sup>288</sup> ». Le contact entre les mineurs français et polonais facilite probablement les échanges entre ces deux populations en dehors du travail, mais comme le souligne Monsieur A., elles restent étrangères. En outre, l'apprentissage de la langue française ne correspond pas nécessairement à un désir des immigrants polonais puisqu'elle est indispensable pour pouvoir travailler. Ceux-ci doivent en effet être en mesure de comprendre les directives données par le chef porion et pouvoir signaler un danger. De plus, cet apprentissage est limité puisque les autochtones parlent aux migrants dans un français approximatif<sup>289</sup> et ne sont pas toujours cordiaux avec eux. Les propos de Robert Wattebled illustrent ces « choses de la vie sociale » : « Tout au début, ben, bien sûr qu'on a eu des réflexions. Oh, ils viennent encore manger le pain des Français ou oh ils ont même pas, ils ont rien à manger au casse-croûte, donc ils prennent, ils travaillent pendant que nous... Enfin voilà, c'était comme ça<sup>290</sup> ». Les autochtones n'apprécient pas forcément l'arrivée de ces migrants, parfois plus qualifiés qu'eux, acceptant plus facilement des conditions de travail difficiles, et valorisés par leurs employeurs leur accordant une rémunération moindre et approuvant leurs efforts vraisemblablement importants fournis au travail<sup>291</sup>. Dans un rapport effectué en 1953 par le ministère de l'Intérieur sur les Polonais en France, il est d'ailleurs souligné que ces derniers sont très appréciés pour les travaux de force des mines et sont présentés comme des « travailleurs robustes et consciencieux<sup>292</sup> ». Pour Édouard Reklewski et Robert Wattebled, c'est au contraire cette forte capacité de travail des Polonais qui permet de faire rapidement disparaître cette tension présente dans les mines<sup>293</sup>, vision probablement erronée. Quoi qu'il en soit, ce qui est reproché aux nouveaux venus c'est d'être étrangers, différents. Ce reproche ne disparaît pas du jour au lendemain, mais persiste bel et bien durant de nombreuses années. La formation commune d'une culture ouvrière entre les migrants et leurs enfants, et les autochtones, ne constitue donc pas toujours « l'une des principales raisons du bon fonctionnement du melting pot<sup>294</sup> ».

---

<sup>288</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>289</sup> Ducellier Danielle, *L'immigration polonaise dans le bassin de Blanzay dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Bourgogne, 1980, 130 p. Poignant Raymond, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », *op. cit.*

<sup>290</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Robert Wattebled le 15 mars 2012.

<sup>291</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>292</sup> *Archives départementales de Saône-et-Loire (ADSL)*, Mâcon, série W, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sûreté nationale, direction des RG, 6<sup>ème</sup> section Étrangers, février 1954.

<sup>293</sup> Entretiens avec Édouard Reklewski et Robert Wattebled, respectivement réalisés le 28 février et le 15 mars 2012.

<sup>294</sup> Milza Pierre, « Un siècle d'immigration étrangère en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 7, juillet-septembre 1985, p. 16.

La barrière de la langue s'atténue au fil du temps et disparaît pour les enfants de migrants qui intègrent l'école française. Certains d'entre eux deviennent alors bilingues, ce qui facilite les contacts avec les autochtones, comme le montrent les propos de Léon Napora : « *On parlait surtout polonais entre Polonais mais dès qu'il y avait des Français, on parlait français. On était strict là-dessus et ça a toujours très bien marché*<sup>295</sup> ». Mais l'école est aussi le lieu où peut se consolider l'apprentissage de la langue polonaise. En effet, des cours de culture polonaise sont mis en place dès les années vingt suite aux demandes effectuées par certains ouvriers et dirigeants de sociétés religieuses polonaises aux compagnies minières. Les Polonais constituent les premiers migrants en France à formuler ce type de requête. Ces cours sont principalement instaurés dans les secteurs miniers où la population polonaise est nombreuse comme dans le Nord – Pas-de-Calais, la Saône-et-Loire ou encore l'Alsace avec les mines de potasse<sup>296</sup>. Ils se déroulent soit dans les écoles privées des compagnies minières existant avant la nationalisation et regroupant près des trois-quarts des élèves polonais<sup>297</sup>, soit dans les écoles publiques françaises<sup>298</sup>. Dans le premier cas, les trois heures de cours de français, « *présentant un intérêt secondaire pour les enfants polonais* », sont souvent remplacées par des cours de polonais<sup>299</sup>. D'après la circulaire ministérielle du 21 décembre 1925, la moitié de l'emploi du temps peut être consacrée à ce type de cours. Ce fonctionnement semble être adopté dans le pays minier de Saône-et-Loire, comme les propos d'Irène Rogalski, résidant à la Saule depuis son enfance, le montrent : « *Au début moi j'allais à l'école polonaise*<sup>300</sup> *hein. Polonaise le matin et l'après-midi le français*<sup>301</sup> ». Les matières enseignées dans ces cours polonais sont sensiblement les mêmes que celles des cours dispensés en français. Les élèves apprennent par exemple la littérature, la langue, l'histoire et la géographie polonaises. Ces enseignements sont dispensés par des moniteurs logés gratuitement, rémunérés et contrôlés par les compagnies minières. Au sein des écoles primaires publiques, les moniteurs, venus de Pologne, rémunérés par le consulat polonais et placés sous l'autorité de l'instituteur français, effectuent leurs cours en dehors du programme scolaire, c'est-à-dire le soir après l'école et/ou les jeudis. Monsieur A. se souvient que « *le jeudi c'était mixte, garçons et*

---

<sup>295</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>296</sup> Pour de plus amples informations concernant les migrants polonais en Alsace, voir Frey Yves, *Polonais d'Alsace : pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de haute Alsace, 1918-1948*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, 600 p.

<sup>297</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sûreté nationale, direction des RG, 6<sup>ème</sup> section Étrangers, mars 1946.

<sup>298</sup> Ponty Janine, « L'exception polonaise », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 46, 2011, p. 33-45.

<sup>299</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>300</sup> Il n'existe pas d'école polonaise, mais uniquement des cours de culture polonaise.

<sup>301</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

*filles*<sup>302</sup> » en raison du faible nombre d'élèves. Cet effectif réduit se retrouve dans plusieurs communes françaises puisque, d'après l'*Union des instituteurs polonais en France*, près de 28,2 % d'élèves en âge scolaire suivent des cours de culture polonaise en 1926. Des disparités relativement importantes existent néanmoins entre les différentes régions. À Montceau-les-Mines par exemple, cette proportion s'élève à 86,7 %, contre 26,6 % dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>303</sup>. L'objectif assigné à ces cours de culture polonaise à cette période est de former de bons citoyens polonais dans l'optique d'un retour prochain en Pologne. L'accent est *a priori* mis sur la langue et l'histoire de la Pologne, comme le soulignent les propos de Monsieur A. : « *Malgré que je parlais polonais déjà à ma naissance mais on allait pour se perfectionner, écrire et la grammaire. [...] Il nous donnait des cours d'histoire-géo, d'histoire surtout et remontait assez loin en arrière*<sup>304</sup> ». L'histoire de la Pologne, annexée à plusieurs reprises, revêt probablement une importance particulière chez les Polonais qui souhaitent alors la transmettre afin qu'elle ne tombe pas dans l'oubli.

Les quelques heures hebdomadaires de cet enseignement polonais ne suffisent néanmoins pas à corriger les erreurs de langage commises par les descendants de migrants polonais. Ces derniers utilisent parfois des « *mots allemands qui étaient un petit peu polonisés* » puisqu'une partie de leurs parents vit en Allemagne avant d'arriver en France. De même, au fil du temps, des mots français sont eux-aussi « *polonisés* », à l'image du terme crayon qui se dit « *crayonne alors que ça n'a rien à voir, en polonais il n'y a pas de crayonne. Ou radis, ils disaient radeski* ». L'inverse se produit également, c'est-à-dire que des mots polonais sont francisés, notamment pour les termes issus du vocabulaire professionnel, pour nommer les services administratifs français et des objets ou des termes oubliés ou inconnus en langue polonaise<sup>305</sup>. Le terme de « congélateur » est par exemple absent du vocabulaire polonais des descendants de migrants car « *les grands-parents n'en avaient pas*<sup>306</sup> ». En plus du faible volume horaire des cours de culture polonaise, les conditions d'enseignement sont souvent difficiles, certains directeurs d'école ne sont pas favorables à ces cours et le manque de moniteurs est prégnant. Il n'y a par exemple que quatre-vingt-huit moniteurs en 1926 dont cinquante-et-un dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais qui compte 72,2 % des élèves polonais en âge scolaire. Ce nombre augmente néanmoins au fil des années pour atteindre cent-vingt-sept moniteurs en France en 1939, dont huit dans le

---

<sup>302</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>303</sup> La ville de Montceau-les-Mines regroupe 3,5 % des élèves polonais en âge scolaire (Ponty Janine, « L'exception polonaise », *op. cit.*).

<sup>304</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>305</sup> Gogolewski Edmond et Kopec Jerzy, « Les emprunts lexicaux français dans la langue polonaise des émigrés polonais du Nord de la France », *Revue des études slaves*, tome 52, fascicule 4, 1979, p. 477-482.

<sup>306</sup> Cette citation et les trois précédentes sont issues de l'entretien mené avec Léon Słojewski le 13 octobre 2015.

pays minier de Saône-et-Loire<sup>307</sup>, puis deux-cent-quatre-vingt-sept après 1945<sup>308</sup> pour dix-sept-mille élèves<sup>309</sup>. Le nombre de cours de culture polonaise dispensés augmente donc jusqu'aux années cinquante et cet enseignement se poursuit jusqu'à la décennie suivante. Ses enjeux se modifient néanmoins après la Libération suite à l'instauration du régime communiste en Pologne. Chaque camp (pro/anti-communistes) désire rassembler le plus d'élèves possible dans ces cours et contrer l'influence de l'autre, comme cela est exposé dans le troisième chapitre de cette partie. La langue polonaise représente donc un constituant important de la polonité jusqu'aux années soixante. L'emploi de cette langue, de plus en plus hybride, se réalise naturellement pour les migrants qui ne connaissent que peu le français. Leurs descendants apprennent alors inconsciemment la langue polonaise qu'ils perfectionnent lors des cours de culture polonaise. Bien que l'idée d'un retour en Pologne s'éloigne, la langue des aïeux, et surtout le souvenir des difficultés éprouvées par le peuple polonais tout au long de son histoire, se doivent d'être conservés.

#### d) Un « constituant-phare » de la polonité : le catholicisme

Les aumôniers polonais sont, comme les instituteurs, réclamés par certains dirigeants de sociétés religieuses polonaises au cours de l'entre-deux-guerres. Ces demandes sont elles-aussi satisfaites et vingt-six prêtres polonais, dirigés par la *Mission catholique polonaise en France*<sup>310</sup>, sont répartis en France au début de l'année 1926. Les départements du Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire sont privilégiés puisqu'ils comptent respectivement douze et quatre prêtres contre deux pour le Nord et aucun dans le Tarn par exemple. Ces aumôniers occupent rapidement une place importante dans la vie des Polonais et de leurs descendants puisqu'ils sont présents dans leur vie religieuse et associative, et adoptent parfois le rôle d'interprète. Ils ne bénéficient toutefois pas de lieux de culte propres, hormis à Dourges, Marles-les-Mines, Oignies, Soissons (Aisne) et Saint-Vallier dans le quartier des Gautherets en 1927. Dans les communes n'abritant pas ces édifices construits par les compagnies minières, les aumôniers doivent utiliser l'église française à des heures précises, comme le stipule le règlement des aumôniers polonais édité en 1924. Cette cohabitation ne se déroule pas toujours harmonieusement et des

---

<sup>307</sup> Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, Neuilly-lès-Dijon, Murmure, 2002, 311 p.

<sup>308</sup> Ponty Janine, « L'exception polonaise », *op. cit.*

<sup>309</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>310</sup> Une *Mission polonaise*, à laquelle est accolé le terme catholique en 1917 afin de la différencier de son homologue militaire créée cette même année, est fondée à Paris en 1836. Elle participe pleinement à l'organisation de la vie religieuse des migrants polonais et de leurs descendants (Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, Thèse de doctorat d'Études slaves, Université de Lille 3, sous la direction de Tomaszewski Marek, 2003, 504 p.).

mésententes entre les deux parties apparaissent et renforcent le repli sur soi des Polonais. La religion commune, le catholicisme, ne constitue pas un facteur de rapprochement, contrairement à ce que pense Monsieur A. : « *Mais après ça s'est mieux assemblé [...] parce qu'il y avait la religion qui était pareille, et ça ça fait beaucoup*<sup>311</sup> ». Les migrants polonais et leurs descendants adoptent des comportements différents de ceux des Français<sup>312</sup>. Les premiers s'agenouillent par exemple au milieu de la nef, restent debout pendant l'office (les bancs étant réservés aux infirmes et aux personnes âgées), portent les costumes nationaux lors des cérémonies religieuses<sup>313</sup> et exaltent leur patriotisme à travers les chants. Ces différences de pratiques éloignent les deux communautés. Les Polonais préfèrent assister à une messe célébrée par un des leurs. Comme le dit Jean-Pierre Tazareck né en 1940, « *nous, on avait notre curé polonais. [...] Eux, ils avaient leur curé français*<sup>314</sup> ». Les autochtones, quant à eux, ne prennent pas part, à quelques exceptions près, aux messes polonaises, bien qu'elles ne leur soient pas « *interdit[es]*<sup>315</sup> ». L'entretien des édifices ne s'effectue pas non plus en commun, comme le montrent les propos d'Irène Rogalski : « *Une fois les dames françaises, une fois les dames polonaises qui faisaient le ménage dans la chapelle [de la Saule]. [...] C'était bien partagé* ». La langue et les différences de pratiques religieuses semblent être à l'origine de cette séparation. Comme le souligne cette fille de migrants, les autochtones pratiquants n'assistent pas aux messes polonaises car « *ils comprenaient pas le polonais. Voilà. On n'était pas racistes*<sup>316</sup> ». En plus de cette opposition entre les autochtones et les Polonais catholiques, apparaît un deuxième clivage. Les idées communistes partagées par une large part d'ouvriers autochtones<sup>317</sup> entraînent une certaine animosité envers les Polonais catholiques. D'après Henri Dudzinski, ces ouvriers sont surnommés « *katane [?]* », « *katanioch [?]* » en ch'ti, par les Polonais parce qu'ils sont « *encore en bleu de travail* » alors « *que les Polonais le dimanche s'habillaient costume cravate pour aller à la messe. [...] Et les Français rigolaient en disant : les "Polaks", vous retournez à l'église encore ?, parce que c'est*

---

<sup>311</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>312</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, op. cit.

<sup>313</sup> Ces costumes, apparaissant régulièrement dans les années vingt et trente, sont peu portés après 1945. Ils se retrouvent seulement les jours de fêtes (Poignant Raymond, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », op. cit.).

<sup>314</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>315</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>316</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>317</sup> Après la Seconde Guerre mondiale, les effectifs du *Parti communiste français* augmentent de façon importante, notamment en raison du rôle joué par ce parti politique dans la Résistance. Ils passent de plus de 300 000 en 1937 à plus de 800 000 en 1946 (Courtois Stéphane et Lazar Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, coll. Thémis Histoire, 2000 (réédition), 480 p.).

*quand même assez rouge ici politiquement*<sup>318</sup> », tout comme dans le pays minier de Saône-et-Loire. Dans le Nord – Pas-de-Calais, les Polonais sont en effet désignés par les autochtones comme des « curetons », des « culs bénis<sup>319</sup> ». Ils sont qualifiés de « trop catholiques » du fait de la forte laïcité française<sup>320</sup>. Les différences d'idées politiques et religieuses contribuent donc à éloigner les deux populations. Cette séparation est probablement renforcée par les ecclésiastiques polonais eux-mêmes qui n'incitent pas les migrants et leurs descendants à établir des contacts avec les autochtones, de peur que ces derniers n'influencent leurs principes et croyances.

Après 1945, le cloisonnement entre la pratique religieuse des autochtones et celle des migrants polonais et de leurs descendants diminue. Cette dernière population assiste de plus en plus aux offices donnés par le clergé français, comme l'effectuent, contrairement à leurs parents migrants, les jeunes italiens du bassin de Briey nés dans les années vingt<sup>321</sup>. En revanche, les différends entre les aumôniers polonais et le curé français persistent jusque dans les années cinquante, bien que les premiers ne soient plus sous le contrôle des seconds et détiennent les mêmes droits qu'eux à partir de 1952<sup>322</sup>. L'archevêque de Cambrai rédige par exemple une lettre pastorale en 1954 qui définit les conditions requises pour que les enfants d'origine polonaise soient autorisés à étudier le catéchisme en langue polonaise. Selon cette lettre, les enfants issus de la troisième génération de migrants polonais sont toutefois obligés d'apprendre le catéchisme en langue française. Les milieux catholiques polonais sont outrés par cette directive et les aumôniers polonais, rémunérés non plus par les compagnies minières mais par les fidèles eux-mêmes<sup>323</sup>, incitent certains comités locaux à rédiger une lettre de protestation<sup>324</sup>. Les aumôniers sont donc attachés à la pratique de la langue polonaise, composant majeur de la polonité, et cherchent à la maintenir le plus longtemps possible au sein des différentes générations de migrants. Les religieuses polonaises participent également à ce maintien de la langue, des traditions et de

---

<sup>318</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>319</sup> Ponty Janine, « Dépasser les stéréotypes : au sujet de l'immigration polonaise en France », dans Delaperrière Maria, Doberszyc Joanna, Drweski Bruno, *La France et la Pologne au-delà des stéréotypes*, Paris, Institut d'études slaves, coll. Travaux publiés, 2004, p. 27-36.

<sup>320</sup> André Burguière, « Ruptures et figures contemporaines », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : Choix culturels et mémoire*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2000 (réédition), p. 143-147.

<sup>321</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrants italiens du bassin de Briey (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début des années 40)*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2008, 266 p.

<sup>322</sup> Dzwonkowski Roman, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après le Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 17-33.

<sup>323</sup> Ils reçoivent également quelques pièces de l'épiscopat polonais (Ponty Janine, « La Mission catholique polonaise en France du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 75-85).

<sup>324</sup> ADN, 459 W 142204, Lettre de la 6<sup>ème</sup> section « Étrangers » au directeur des RG de Paris, au préfet du Nord, au sous-préfet de Valenciennes et au directeur départemental, Valenciennes, le 19 mai 1954.



la morale catholiques puisqu'elles assurent, en plus des soins apportés aux malades et aux personnes âgées, certaines leçons de catéchisme, et encadrent des garderies et des écoles maternelles<sup>325</sup>. À Saint-Vallier par exemple, une école maternelle polonaise est créée par une religieuse polonaise dans les années vingt aux Gautherets. Les associations locales polonaises ainsi que les parents d'élèves ou d'autres donateurs assurent le financement de cette école ne comptant que des Polonais ou enfants d'origine polonaise à ses débuts<sup>326</sup>.

En plus de la conservation des traditions, les aumôniers et religieuses polonais exigent un mode de vie discipliné et rigoureux, comme le souhaitent les parents et les grands-parents jusqu'aux années cinquante, soixante. Jean-Pierre Taszareck exprime cela en disant que : « *Les parents, les curés nous tenaient. C'était discipline, c'était comme ça*<sup>327</sup> ». Certains parents obligent par exemple leurs enfants à assister à la messe, alors qu'eux-mêmes n'y sont pas assidus<sup>328</sup>. Les propos de Monsieur A. l'illustrent bien : « *Mais les parents disaient : tu vas aller à la messe. [...] il n'était pas question de rester à la maison. Eux des fois n'y allaient pas parce qu'ils étaient fatigués* ». À cause de cette pression parentale et de la ferveur religieuse persistante chez la population polonaise, l'église Saint-Stanislas de Dourges, construite par la Compagnie des mines de Dourges en 1927 dans la cité Bruno, est « *archi pleine*<sup>329</sup> » dans les années cinquante. Les pratiques culturelles sont en effet encore largement suivies à cette période, même s'il semble qu'elles aient diminué par rapport à l'entre-deux-guerres, en partie du fait du manque de prêtres polonais<sup>330</sup>. Les fêtes religieuses, comme Noël, Pâques ou l'Assomption, revêtent une importance particulière puisqu'elles sont privilégiées par rapport à d'autres traditions. Les propos de Léon Napora l'illustrent bien : « *J'allais à la messe de minuit [la veille de Noël] quand même [...]. Mais à part ça, la Pologne je connaissais ça de loin*<sup>331</sup> ». Ce fils de migrants parle tout de même polonais dans sa jeunesse, suit pendant un temps des cours de culture polonaise, mange des plats polonais et questionne sa mère sur la Pologne lorsque celle-ci reçoit du courrier en provenance de ce pays<sup>332</sup>. Certains éléments de ces traditions ne peuvent être reproduits en raison de l'absence de quelques denrées alimentaires dans le pays d'accueil, tel le pavot

<sup>325</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949), op. cit.*

<sup>326</sup> Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles, op. cit.*

<sup>327</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>328</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française..., op. cit.*

<sup>329</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Monsieur et Madame A. le 2 octobre 2015.

<sup>330</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949), op. cit.*

<sup>331</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>332</sup> Ces correspondances régulières sont d'ailleurs entretenues par une majorité de familles de mineurs polonais (59 %) au début des années cinquante (Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française..., op. cit.*).

pour la confection des gâteaux de Noël<sup>333</sup>. Ces traditions sont donc modifiées, adaptées aux conditions de vie des migrants et de leurs descendants. De manière générale, toute tradition est nécessairement transformée, actualisée en fonction du présent. Comme l’écrit Gérard Lenclud, « *elle n'est pas (ou pas nécessairement) ce qui a toujours été, elle est ce qu'on la fait être*<sup>334</sup> ». Cette remise en question de l’authenticité des traditions débute dès le milieu des années soixante-dix avec les travaux de Jean Pouillon. Ce dernier remarque qu’il suffit de présenter la tradition comme issue d’un modèle original pour qu’elle soit considérée comme telle<sup>335</sup>. Les traditions constituent alors, pour la plupart des individus, des outils servant à figer un héritage culturel<sup>336</sup>. Elles regroupent à la fois les idées et les valeurs contenues dans un mythe, un rituel ou un objet, et les pratiques elles-mêmes. Elles permettent d’affirmer sa différence. Ici, la religion est progressivement « *conçue comme un élément de la tradition du pays d’origine*<sup>337</sup> », et non plus uniquement comme une croyance et des pratiques pieuses. Certains Polonais et leurs descendants l’utilisent pour s’affirmer d’un autre pays, d’une autre culture, se différencier des autochtones. Pour cette première population, la religion adopte alors progressivement les trois éléments principaux d’une tradition, à savoir l’inscription et la circulation dans le temps, un message culturel lourd de sens et l’idée d’un certain mode de transmission, plutôt oral et par imitation<sup>338</sup>. Autrement dit, la religion devient un élément du passé considéré comme inchangé, elle est vue comme un des fondements de la Pologne et se transmet verbalement et par reproduction au fil des générations. Elle fait partie intégrante de la polonité. Ainsi, les migrants polonais et leurs enfants vivent leur catholicisme de manière très forte et différente des autochtones.

---

<sup>333</sup> Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, op. cit.

<sup>334</sup> Lenclud Gérard, « La tradition n’est plus ce qu’elle était... : sur la notion de “tradition” et de “société traditionnelle” en ethnologie », *Terrain*, n° 9, octobre 1987, p. 117.

<sup>335</sup> Pouillon Jean, « Tradition : transmission ou reconstruction », dans Pouillon Jean, *Fétiches sans fétichisme*, Paris, Maspero, coll. Bibliothèque d’anthropologie, 1975, p. 155-173.

<sup>336</sup> « Tradition », dans Dortier Jean-François (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines, coll. Ouvrages de référence, 2004, p. 823-824.

<sup>337</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l’immédiat après-guerre, (1944-1949)*, op. cit., p. 235.

<sup>338</sup> Lenclud Gérard, « La tradition n’est plus ce qu’elle était... », op. cit., p. 110-123.

### e) Un mode de vie révélateur d'un « entre-soi communautaire »

Le mode de vie des Polonais et de leurs descendants, malgré des désaccords dus à la diversité des provenances<sup>339</sup> et des idées politiques, révèle un entre-soi qui persiste jusqu'années soixante, voire soixante-dix, au sein des deux territoires d'étude. Cette tendance à vivre « *pratiquement en cercle fermé* », accentuée par les prêtres, les instituteurs et les dirigeants sportifs<sup>340</sup>, évoqués dans le chapitre suivant, est relevée dès l'entre-deux-guerres par les préfets français. Le fait d'habiter dans la même rue n'engendre pas automatiquement de contacts entre les différentes populations, qu'elles soient autochtones ou immigrées. Léon Napora, résidant à Billy-Montigny durant sa jeunesse, se trouve ainsi « *plutôt parmi les Français* » avec « *toujours un environnement polonais autour de [lui<sup>341</sup>]* ». Le même fonctionnement se retrouve au cours de l'entre-deux-guerres à Giraumont en Lorraine où les Polonais, groupés dans certaines rues, restent entre eux en conservant leur polonité<sup>342</sup>. Jusqu'aux années cinquante, dans le quartier du Soleil à Saint-Étienne, ces migrants, réunis dans une rue particulière par les compagnies minières<sup>343</sup>, adoptent également un mode de vie communautaire composé, entre autres, de messes, d'engagement associatif et de cours polonais. À Lunery, dans le Cher, les Polonais sont concentrés dans la cité de Rosières<sup>344</sup> où ils mènent une vie à l'écart des autochtones en entretenant les traditions polonaises. Cette cité constitue ainsi « *un sas entre la Pologne et la France* » où les Polonais sont désignés comme « *une grande famille* » par plusieurs personnes interrogées. L'emprise importante de l'entreprise Rosières sur la communauté polonaise favorise cet entre-soi en même temps qu'elle lui apporte une certaine sécurité<sup>345</sup>, au moins jusqu'à la crise des années trente. Finalement, comme le dit Jean-Pierre Rogalski,

---

<sup>339</sup> Dans le Nord par exemple, les Polonais venant de Galicie et de Posnanie, deux régions appartenant à la Pologne au cours de l'entre-deux-guerres, se tiennent à l'écart des autres Polonais (Lequin Yves, « L'étrangeté française », *op. cit.*, p. 301-320). Des discordes apparaissent également entre les Westphaliens et les Polonais venant des territoires anciennement occupés par la Russie. De la même façon, les migrants venus du nord de l'Italie s'opposent aux originaires du sud de ce pays (Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op.cit.*).

<sup>340</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>341</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>342</sup> Delmas Luc, « Giraumont, une cité polonaise en Lorraine du fer, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », dans Poussou Jean-Pierre et Lottin Alain (dir.), *Naissance et développement des villes minières en Europe*, *op. cit.*, p. 275-320.

<sup>343</sup> En 1921, 96 % des Polonais du Soleil logent dans cette rue située au centre du quartier et ils constituent 45,5 % des étrangers de ce dernier. Quinze ans plus tard, ils sont respectivement 77,5 % et 46,6 % (Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir...*, *op. cit.*).

<sup>344</sup> Au cours des années trente, plus de six-cents étrangers vivent à Lunery, soit un peu moins d'un quart de la population totale. Les Polonais représentent au moins 90 % de ces étrangers à cette période. En 1931, la cité de Rosières, uniquement composée des employés de l'usine métallurgique Rosières et de leur famille, rassemble les trois-quarts des Lunerois (Rygiel Philippe, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, n° 129, mars 1997, p. 40-51).

<sup>345</sup> Les dirigeants de cette entreprise peuvent par exemple intervenir en faveur des Polonais lorsque ceux-ci sont menacés d'un arrêté d'expulsion.

appartenant à la troisième génération de migrants polonais, les Polonais et leurs descendants, en raison de leur forte concentration dans certaines cités, ne ressentent « *ni le désir, ni le besoin*<sup>346</sup> » de se mélanger. En effet, pourquoi se confronter à d'autres populations, possédant une culture différente et quelquefois perçues comme hostiles, lorsqu'il est possible d'éviter ce contact ? Les liens entre des individus de culture distincte peuvent être plus longs et compliqués à se former puisque les habitudes et les valeurs, apprises inconsciemment depuis la naissance, divergent.

Cet entre-soi, plus marqué chez les Polonais que chez les Belges et les Italiens par exemple<sup>347</sup>, est commun aux migrants. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, des quartiers composés d'immigrés reconstituant l'ambiance de leur pays d'origine apparaissent en France. Dans le quartier de Wazemmes à Lille par exemple, des chants flamands se font entendre dès 1858 et les Belges disposent de leurs propres prêtres<sup>348</sup>. De même, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le quartier du vieux port à Marseille est une « enclave » napolitaine. Des commerces, des restaurants, des fêtes, des dialectes italiens sont présents<sup>349</sup>. De la même façon, une ambiance italienne, avec des commerces, des bals, des cafés, se fait sentir dans certaines rues du centre-ville de Nogent-sur-Marne au cours de l'entre-deux-guerres<sup>350</sup>. Les Espagnols de la plaine Saint-Denis adoptent le même fonctionnement à la veille de la Seconde Guerre mondiale<sup>351</sup>. Une décennie plus tôt, les Arméniens en région parisienne privilégient un mode de vie communautaire qui témoigne « *d'une sorte d'enfermement dans le passé*<sup>352</sup> ». À partir de la fin des années soixante, les Portugais à Cerizay (Deux-Sèvres), résidant principalement dans deux cités ouvrières isolées du centre-ville, vivent repliés sur eux-mêmes. Ni les autochtones, ni les migrants, ne cherchent à établir des contacts avec l'autre communauté, même après plus de vingt ans de présence portugaise dans cette ville. L'usine et l'École constituent les deux principaux lieux de rencontre<sup>353</sup>, comme le sont la mine et l'institution scolaire pour les Polonais et leurs descendants. Cet entre-soi, accompagné de la reconstitution de l'univers du pays d'origine, permet de minimiser les effets du dépaysement produits par la migration. Ces effets viennent tout

---

<sup>346</sup> Entretien avec Jean-Pierre Rogalski, réalisé le 4 février 2012.

<sup>347</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>348</sup> Pour de plus amples précisions, voir Perrard Pierre, *La vie quotidienne dans le Nord au XIX<sup>ème</sup> siècle : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Paris, Hachette, coll. Vie quotidienne, 1978 (réédition), 255 p.

<sup>349</sup> Lequin Yves, « L'étrangeté française », *op. cit.* Sur l'immigration italienne, voir Milza Pierre, *Voyage en Ritalie*, Paris, Payot & Rivages, coll. Petite bibliothèque Payot, 2004 (réédition), 638 p.

<sup>350</sup> Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les Italiens à Nogent hier et aujourd'hui », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 367-375.

<sup>351</sup> Lequin Yves, « L'étrangeté française », *op. cit.*

<sup>352</sup> Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire : les Arméniens en région parisienne », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 382.

<sup>353</sup> Kotlok-Piot Nathalie, « La communauté portugaise de Cerizay (79) », *Espace, populations, sociétés*, 1996, n° 2-3, p. 349-354.

aussi bien de la différence de culture et de paysage que du décalage entre la vie citadine et l'origine paysanne des migrants, comme c'est le cas pour les Algériens et les Polonais par exemple. Les « petits pays » constituent des lieux d'échanges et d'entraide, et permettent d'être à l'abri du regard et des propos parfois méprisants des autochtones<sup>354</sup>. Autrement dit, cet entre-soi forme, selon les termes de Gérard Noiriel, un « îlot de sécurité et de relative tranquillité<sup>355</sup> » pour une population qui peut être renvoyée à tout moment dans son pays d'origine. Ce fonctionnement, où les migrants respectent plus qu'à l'accoutumée les traditions du pays de départ, constitue sans doute pour eux un moyen de restructurer leur vie, de reconstruire leurs repères<sup>356</sup>. Mais cette vie communautaire présente aussi des contraintes puisque l'individu n'est pas vraiment libre de ses choix et de ses actes. La communauté, composée d'individus unis par des liens affectifs, réguliers, durables et étroits, exerce sur le migrant un certain contrôle pour assurer sa propre continuité. Les mariages mixtes ne sont par exemple pas toujours acceptés comme cela est montré dans les pages précédentes. Les limites de la communauté se définissent par le conflit avec les autres groupes<sup>357</sup>, représenté ici par la méfiance réciproque entre les autochtones et les migrants. De la même façon, les frontières des « petits pays », comme l'écrit Yves Lequin à propos du quartier belge de Lille au XIX<sup>ème</sup> siècle, « sont plus symboliques que réelles : elles existent surtout dans le regard méfiant des Lillois<sup>358</sup> ». Dans la commune de Dourges, cette frontière est représentée par la barrière ferroviaire séparant la cité Bruno du centre-ville, révélant ainsi une double opposition. Ce quartier représente en effet la Pologne en opposition à la France, mais aussi le monde ouvrier en opposition à la population aisée du centre-ville. L'hostilité présente entre les Polonais et les autochtones, mais aussi probablement entre les mineurs et les classes aisées, aide à délimiter les contours de cette cité. Comme le dit Monsieur A., « c'était pas toujours bien rose ». De nombreuses rixes ont en effet lieu dans le Pas-de-Calais, et ailleurs, entre les Français et les Polonais au cours de l'entre-deux-guerres. Après 1945, « ça s'est dégelé un petit peu<sup>359</sup> », du fait notamment de l'engagement des Polonais au côté des Alliés au cours de la Seconde Guerre mondiale, ainsi qu'en Indochine et en Algérie, mais également lors des grèves comme celle

<sup>354</sup> Sayad Abdelmalek, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 15, juin 1977, p. 59-79.

<sup>355</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>356</sup> Thomas William Isaac et Znaniecki Florian, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d'un migrant (Chicago, 1919)*, traduit de l'américain par Gaudillat Yves, précédé de *Une sociologie pragmatique* par Tripier Pierre, Paris, Nathan, coll. Essais et recherches, 1998, 446 p.

<sup>357</sup> Schrecker Cherry, *La communauté...*, *op. cit.*, 283 p.

<sup>358</sup> Lequin Yves, « L'étrangeté française », *op. cit.*, p. 311.

<sup>359</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Monsieur et Madame A. le 2 octobre 2015.

des mineurs du Nord en 1941<sup>360</sup>. Des propos péjoratifs sont néanmoins tenus par les autochtones et les liens avec ceux-ci restent rares jusqu'aux années soixante, même si les enfants partagent les bancs de l'école comme le montrent les propos de Léon Slojewski : « *Il y avait quelques Français [dans la cité des Plantigeons], d'ailleurs c'est des copains d'école*<sup>361</sup> ».

Le mode de vie des migrants et de leurs descendants, rythmé par les traditions polonaises, met à part les autochtones ainsi que les autres étrangers, mais ne les exclut pas explicitement. Les propos de Jean-Pierre Tazareck l'expriment bien : « *Mais à l'époque, à la Saule, y'a des Français qui étaient étrangers chez eux. Mais ils étaient isolés vraiment* », mais « *absolument pas*<sup>362</sup> » exclus. Les rencontres footballistiques informelles entre jeunes polonais et français dans les corons au cours de l'entre-deux-guerres<sup>363</sup>, ainsi que l'adoption de pratiques culturelles polonaises par certains autochtones résidant dans un quartier à forte proportion de Polonais ou de personnes d'origine polonaise, montrent une forme d'acceptation entre les deux communautés. Henri Dudzinski expose par exemple le cas d'un autochtone qui parle et mange polonais, assiste aux cours de culture polonaise et fait partie des *Sokols*. Ce Liévinois résidant dans le quartier Calonne, qui regroupe une large part de Polonais, acquiert ces pratiques culturelles parce qu'« *il fallait bien qu'il survive [...], qu'il vive avec ses copains*<sup>364</sup> ». La population polonaise ajoute d'ailleurs le suffixe « ski » à son nom de famille, montrant ainsi l'intégration de cet autochtone à la communauté polonaise. De la même façon, Monsieur A. évoque l'apprentissage mutuel de langues dans la cité Bruno à Dourges : « *Mon frère parlait français avant d'aller à l'école et son copain qui habitait en face de chez nous parlait polonais comme nous, c'était un Français pur*<sup>365</sup> ». Dans le pays minier de Saône-et-Loire, Georges Kazmucha, fils de migrants polonais né en 1941, déclare également que les quelques Italiens ou Français résidant aux Gautherets parlent polonais<sup>366</sup>. Léon Slojewski, quant à lui, évoque la composition des cours de culture polonaise de la cité des Plantigeons : « *Il y en avait dix-neuf d'origine polonaise et puis un Français qui s'était perdu là, qui voulait apprendre le polonais parce qu'il y avait des copains polonais*<sup>367</sup> ». En dehors de la langue, certains

---

<sup>360</sup> Pour de plus amples informations à propos des grèves des mineurs, voir Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit...*, op. cit.

<sup>361</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>362</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>363</sup> Chovaux Olivier, « Le football, un exemple d'intégration "de surface" dans l'entre-deux-guerres », dans Cegarra Marie, Damiani Rudy, Dumont Gérard, Genty Jean-René, Ponty Janine, Chovaux Olivier, *Tous gueules noires*, Lewarde, Centre historique minier, coll. Mémoires de Gaillette, 2004, p. 137-151.

<sup>364</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>365</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>366</sup> Entretien informel avec Georges Kazmucha, réalisé le 9 mars 2012.

<sup>367</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

mets polonais sont adoptés par les autochtones, tels que le *placek*<sup>368</sup>, les *kluski*<sup>369</sup>, les *paczki*<sup>370</sup>, ou encore le saucisson polonais. Comme le dit Jean-Pierre Taszareck, « *ça, ils adorent*<sup>371</sup> ». À l'inverse, les familles polonaises logées dans des quartiers très majoritairement composés d'autochtones se familiarisent plus rapidement avec la langue française et les résidents. Madame A., née en 1940 et appartenant à « *la seule famille polonaise* » de Noyelles-Godault, décrit par exemple une ambiance conviviale entre les habitants de cette commune : « *Les voisins, mon père, jouaient aux cartes dehors quand il faisait beau et ils jouaient de l'accordéon et ça chantait* ». Au cours de sa jeunesse, cette femme maîtrise peu le polonais, contrairement au patois nordiste qu'elle emploie couramment. Sa mère, venue de Pologne, parle également ce dialecte puisqu' « *elle était bien obligée avec nos voisins* ». Bien que Madame A. ait « *toujours été habituée avec les Français* » et qu'elle fasse partie « *de la chorale de l'église française*<sup>372</sup> », elle fréquente le bal polonais de Dourges, s'investit dans le domaine associatif polonais et se marie avec un Polonais de naissance qui la considère d'ailleurs comme Française lorsqu'il fait sa connaissance du fait de l'emploi du patois. La proximité des différentes cités minières du Nord – Pas-de-Calais facilite donc le contact avec un environnement polonais, même si le cadre de vie encourage au contraire l'échange avec les autochtones. Finalement, comme le souligne le ministère de l'Intérieur dans un rapport sur la colonie polonaise daté de 1946 :

*« si elle est loin d'être fermée à l'influence française, il faut considérer, néanmoins, qu'en raison de son organisation sociale et culturelle, du tempérament collectif de ses membres et de la différence de caractère et de mœurs existant entre les races latine et slave, cette colonie est, en quelque sorte, comme un morceau de la nation polonaise transporté tout vif sur notre territoire »<sup>373</sup>.*

---

<sup>368</sup> Gâteau avec une pâte briochée.

<sup>369</sup> Boulettes de pâte.

<sup>370</sup> Beignets.

<sup>371</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>372</sup> Cette citation et les quatre précédentes sont issues de l'entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>373</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

Au sein des territoires d'étude, deux formes d'entre-soi apparaissent dès l'entre-deux-guerres et persistent jusqu'aux années soixante, voire soixante-dix. L'« entre-soi communautaire » se développe parallèlement à l'« entre-soi de quartier », tous deux perceptibles dans les témoignages des personnes interrogées. Les Polonais et leurs descendants restent entre eux, cultivent les traditions polonaises et se mélangent très peu avec les habitants des autres quartiers, en particulier dans le pays minier de Saône-et-Loire. Des « Petites Pologne » se forment ainsi dans les quartiers où cette population est orientée au cours de l'entre-deux-guerres par les compagnies minières et où elle se sent à l'abri du mépris des autochtones. La cuisine, la langue et la religion, mais également le domaine associatif traité dans le chapitre suivant, constituent les traits principaux de cette polonité largement exprimée jusqu'aux années soixante sur les deux territoires d'étude. L'encadrement étroit des aumôniers et des migrants polonais sur les enfants facilite cette perpétuation de la culture polonaise. Cette dernière n'est pas le seul constituant de l'union des Polonais et de leurs descendants. Le partage d'un métier commun, celui de mineur, et d'un quartier de résidence renforce les liens de cette communauté polonaise. Celle-ci adopte les traits caractéristiques des ouvriers qui entretiennent de fortes sociabilités et s'entraident mutuellement dans une ambiance souvent chaleureuse. L'opposition avec la population aisée du centre-ville des diverses communes du pays minier du Nord – Pas-de-Calais définit les limites de la communauté ouvrière, mais également les frontières des cités minières. Sur le second territoire d'étude, les rivalités entre les habitants des différents quartiers, pouvant se manifester par des rixes, délimitent ces cités. Les contacts entre les différentes populations, qui ne sont pas indispensables du fait de l'autonomie de la plupart des quartiers, sont évités. L'attachement au territoire, ici le quartier, est bien visible au sein des deux pays miniers, même s'il semble plus important en Saône-et-Loire. L'histoire de ces deux « pays noirs », le déracinement provoqué par le départ d'un pays annexé de nombreuses années, ainsi que l'ambiance conviviale de ces cités favorisent cette appartenance territoriale. Cette dernière se transmet au fil des générations, tout comme les traditions polonaises. Elle est visible, avec l'« entre-soi communautaire », dans les pratiques sportives et de loisirs des Polonais et de leurs descendants.



## Chapitre 2 : Des pratiques culturelles triplement hermétiques

L'étude du réseau associatif polonais révèle que les migrants polonais et leurs descendants adoptent les mêmes comportements dans leurs loisirs et dans leur vie quotidienne. Le territoire influence directement ces deux domaines. Les groupements polonais permettent également à leurs membres d'exprimer publiquement leur polonité, de revendiquer ouvertement un sentiment d'appartenance à la communauté polonaise. Le sport offre alors aux descendants de migrants polonais un moyen d'exprimer une partie de leur identité et constitue un cadre particulièrement intéressant pour atteindre le côté abstrait de la polonité. La monographie d'un club de football polonais de Montceau-les-Mines, le *Club sportif Orion*, illustre par exemple la mobilisation de trois appartenances chez les joueurs jusqu'aux années soixante. Par ailleurs, le recensement des sociétés polonaises permet d'identifier les spécificités du domaine associatif polonais des deux territoires d'étude, telles que la composition et la spatialisation des sociétés, le style d'activité pratiqué, l'ampleur de ce réseau et son évolution<sup>374</sup>.

---

<sup>374</sup> Voir en annexes (tome 1) le recensement des associations polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire depuis 1945.

## I) Un pré carré polonais en marge du réseau associatif local

### a) Le développement du sport en milieu de grande industrie

Dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, se forment de nombreux groupements. Les sociétés chorales et musicales (orphéons, fanfares et harmonies), appréciées par les mineurs<sup>375</sup>, se multiplient en effet dans les différents pays miniers. En Saône-et-Loire par exemple, des sociétés musicales apparaissent en grand nombre entre 1863 et 1865<sup>376</sup>. Dans le Nord – Pas-de-Calais, quatre-cent-mille individus, dont une large part de mineurs, sont membres d'une société de musique à la veille de la Première Guerre mondiale<sup>377</sup>. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup>, ces sociétés sont concurrencées par les associations sportives qui se forment rapidement en Saône-et-Loire<sup>378</sup> et dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>379</sup>, proche du berceau des sports modernes qu'est l'Angleterre. Le développement de l'ensemble de ces groupements, qui touche en priorité les régions industrielles et urbaines, est en partie initié par le patronat dans l'optique de pacifier, moraliser, discipliner et contrôler les ouvriers hors de leur temps de travail. Ce « paternalisme sportif », se poursuivant jusqu'aux années soixante, chercherait également à « *conforter le recrutement et l'aptitude physique de la main d'œuvre, par l'organisation d'activités aux fondements hygiénistes, caractéristiques de la fin du XIX<sup>ème</sup>*<sup>380</sup> ». Des clubs sportifs se constituent ainsi à l'initiative du patronat en Saône-et-Loire et dans le Nord. En 1884 par exemple, le directeur de la Compagnie des mines de Blanzay impulse la création d'une association de gymnastique à Montceau-les-Mines, *Progrès et patrie*, dont il devient le président d'honneur bénéficiant d'une voix délibérative dans le conseil ou les assemblées générales. Le président de cette association n'est autre qu'un cadre important de cette entreprise, et futur directeur de celle-ci. D'autres sociétés patronales se forment à la même période dans cette ville, notamment un groupement cycliste et un autre alliant les joutes et la natation. Les ouvriers montcelliens découvrent alors les activités physiques par le biais de clubs

---

<sup>375</sup> Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit...*, op. cit.

<sup>376</sup> Farcy Jean-Claude, « Le temps libre au village (1830-1930) », dans Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, (1850-1960)*, op.cit., p. 299-361.

<sup>377</sup> Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit...*, op. cit.

<sup>378</sup> Goujon Pierre, « La naissance des sociétés sportives en Saône-et-Loire avant 1914 : la sociabilité sportive entre tradition et nouveauté », dans Arnaud Pierre et Camy Jean (dir.), *La naissance du mouvement sportif associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986, 422 p.

<sup>379</sup> « Pratiques et spectacles sportifs au Nord de la France, (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles) », *Revue du Nord*, tome 86, n° 355, avril-juin 2004, 100 p.

<sup>380</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et paternalisme sportif dans l'entre-deux-guerres : le cas exemplaire du Racing Club de Lens », dans Varaschin Denis (dir.), *Travailler à la mine...*, op. cit., p. 186.

d'entreprises et non au sein des associations dites bourgeoises<sup>381</sup> qui pourtant, en d'autres lieux, intègrent progressivement des joueurs d'origine populaire dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, notamment pour faire face au désintéressement des jeunes appartenant à la bourgeoisie<sup>382</sup>. Dans le Nord, le patronat local crée les premiers clubs de football, comme le *Racing Club de Roubaix* en 1895 ou l'*US Tourcoing* trois ans plus tard<sup>383</sup>, mais ces associations n'accueillent pas d'ouvriers. Ceux-ci n'investissent largement le football qu'au cours de l'entre-deux-guerres, notamment par le biais du milieu patronal<sup>384</sup>. Les propriétés de ce sport correspondent mieux à la volonté paternaliste que les pratiques plus individuelles, telles que la gymnastique largement encouragée avant la Première Guerre mondiale<sup>385</sup>. Certaines compagnies minières financent par exemple des associations, accordent des congés spéciaux à certains adhérents et construisent des équipements sportifs. Elles créent par ailleurs des clubs de football qu'elles contrôlent entièrement. La hiérarchie sociale de l'entreprise est reproduite au sein de ces structures. Les ingénieurs sont dirigeants, et les employés et ouvriers, joueurs. En Lorraine, les compagnies minières utilisent les médias pour inciter leurs ouvriers à adhérer à ces sociétés. Les sportifs polonais sont par exemple décrits par des qualités développées à la mine, telles que le courage, la résistance et la solidarité, dans les journaux *Le Sous-sol lorrain*<sup>386</sup> et *L'Équipe*<sup>387</sup>. La nature de l'industrie et sa taille influent en effet sur le développement sportif d'une commune ou d'un territoire<sup>388</sup>. Le pays minier du Pas-de-Calais n'abritant

---

<sup>381</sup> Pour de plus amples précisions à propos du sport patronal et ouvrier à Montceau-les-Mines, voir Bretin-Maffiuletti Karen, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie : sport, patronat et organisations ouvrières au Creusot et à Montceau-les-Mines, (1879-1939) », *Le Mouvement social*, n° 226, janvier-mars 2009, p. 49-66.

<sup>382</sup> Hubscher Ronald, Durry Jean et Jeu Bernard, *L'histoire en mouvements...*, *op. cit.*

<sup>383</sup> Chovaux Olivier, « Origines et enracinement du football-association dans le Pas-de-Calais (fin XIX<sup>e</sup> siècle-1914) : des jeux aux sports ? », *Revue du Nord*, tome 86, n° 355, avril-juin 2004, p. 341-365.

<sup>384</sup> Wahl Alfred, *Les archives du football : sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, coll. Archives, 1989, 354 p.

<sup>385</sup> La gymnastique est introduite au sein des établissements scolaires dans une optique patriotique suite à la défaite de la France contre la Prusse en 1870. Des bataillons scolaires, proposant des exercices militaires, sont en outre mis en place dans les écoles françaises avec le décret du 6 juillet 1882. Ils permettent de former moralement et socialement les élèves, et de leur inculquer les principes d'ordre, de discipline et d'obéissance (Bourzac Albert, « Les bataillons scolaires en France : naissance, développement, disparition », dans Arnaud Pierre (dir.), *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine, (1870/1914)*, Toulouse, Privat, coll. Bibliothèque historique, 1987).

<sup>386</sup> Ce *journal* relate le vécu, les luttes et les revendications des mineurs de fer et de sel de Lorraine depuis 1950.

<sup>387</sup> Journal sportif créé en 1946 pour succéder à *L'Auto*. Gallois Jean-Sébastien et Pirot Pierre, « Football et engagement associatif des immigrés italiens et polonais en Lorraine », *Migrance*, n° 22, 2<sup>ème</sup> trimestre 2003, p. 20-27.

<sup>388</sup> Philippe Tichit, *Industrialisation et dynamique sociale de développement des activités physiques. Étude comparative de quatre communes du département du Nord : Anzin, Caudry, Denain, Saint-Amand-les-Eaux, (1901-1980)*, Thèse de doctorat en STAPS, Université Paris-XI, sous la direction de Pociello Christian, 1997, 412 p. (cité par Pociello Christian, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, PUF, coll. Pratiques corporelles, 2005 (réédition), 287 p.).

aucun stade de football avant 1914<sup>389</sup>, devient une « *terre de football*<sup>390</sup> » en grande partie grâce aux efforts fournis par les compagnies minières pour développer ce sport. Comme l'écrit Olivier Chovaux, « *l'espace social (la ville), l'espace productif (la mine) et l'espace sportif (le stade) se superposent*<sup>391</sup> ».

Les catholiques vont également participer à développer la pratique sportive dans les milieux populaires, notamment par le biais des patronages. Ces derniers apparaissent vers la fin des années 1840 afin d'éduquer moralement et religieusement les enfants et les jeunes apprentis et ouvriers à travers diverses activités telles que des excursions, des jeux ou encore du théâtre. Mais ces apparitions sont parcellaires et aucun lien ne s'établit entre ces structures. Suite à la laïcisation de l'école en 1882<sup>392</sup>, les patronages paroissiaux se multiplient sur l'initiative d'individus appartenant aux classes aisées, et parfois avec le soutien de municipalités conservatrices. Le développement et le succès connus par les activités physiques, moyen d'éducation et d'hygiénisme, vont amener certains catholiques, comme le Docteur Paul Michaux, à intégrer ces pratiques au sein des patronages afin d'attirer la jeunesse populaire qui délaisse souvent la pratique religieuse après sa première communion. Certains jeunes investissent alors ces structures, mais les conçoivent parfois uniquement comme un moyen de se distraire gratuitement dans une ambiance chaleureuse, et non pour suivre une éducation religieuse. Ces patronages proposent du tir, de la gymnastique, et essentiellement du football. Ce dernier sport s'oppose au rugby largement pratiqué dans les associations laïques qui cherchent elles aussi à encadrer la jeunesse. Les activités physiques prolongent ainsi les oppositions entre laïcs et catholiques visibles au sein de l'enseignement. Pour développer le sport catholique et éviter qu'il ne soit entravé par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative aux associations, des sociétés sportives ou de gymnastique se créent au sein des patronages. En 1903, le Docteur Paul Michaux, avec l'aide de directeurs de patronages, crée la *Fédération gymnastique et sportive des patronages de France*. Cette dernière voit ses effectifs croître rapidement. Ils passent de 200 groupements l'année de sa constitution à 480 en 1908 et 1 505 cinq ans plus tard, notamment en raison des lieux d'implantation de ces patronages situés dans de nombreux quartiers et liés à la paroisse locale. L'alliance de la gymnastique et des sports athlétiques au sein d'une même fédération contribue également à ce succès. À la veille de la Première

---

<sup>389</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et paternalisme sportif dans l'entre-deux-guerres... », *op. cit.*

<sup>390</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et immigration. Les limites de l'intégration sportive dans les années trente », *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, vol. 22, n° 56, hiver 2001, p. 9-18.

<sup>391</sup> Chovaux Olivier, « La vitalité du football-association en pays minier dans l'entre-deux-guerres... », *op. cit.*, p. 455.

<sup>392</sup> Loi Jules Ferry du 28 mars 1882.

Guerre mondiale, la rivalité entre les catholiques et les républicains s'apaise devant la montée en puissance d'un ennemi commun, le socialisme, et les tentatives de constitution d'une fédération sportive socialiste<sup>393</sup>.

Le sport ouvrier apparaît en effet au début du XX<sup>ème</sup> siècle en France, même si des associations pouvant être considérées comme des clubs ouvriers se développent dès la fin du siècle précédent, comme à Montceau-les-Mines avec *La Pédale sociale* ou *L'Avenir des enfants socialistes* en 1899<sup>394</sup>. Dans la première décennie du XX<sup>ème</sup> siècle, la *Fédération sportive et athlétique socialiste* (FSAS), apparue en 1908, ne groupe cependant que quelques dizaines d'associations alors que le mouvement ouvrier est en plein essor, notamment avec la formation de la *Section française de l'Internationale ouvrière* en 1905. Ces sociétés sont majoritairement regroupées à Paris et dans sa banlieue, même si quelques créations s'effectuent dans les zones industrielles du Nord ou de la Gironde. Ce faible succès est dû à plusieurs facteurs. Une partie des ouvriers rejette la pratique sportive considérée comme bourgeoise et comme un moyen de la détourner des luttes politiques (opium du peuple). La FSAS, devenue *Fédération socialiste de sport et de gymnastique* en 1913, manque en outre de moyens financiers, et souffre de la mise à l'écart des autres unions et de la presse sportive. De plus, elle se pénalise elle-même en accordant une grande importance à l'éducation politique de ses membres au détriment de la performance. Les organisations sportives ouvrières allient en effet continuellement sport et luttes politiques, et combattent le modèle sportif dominant au XX<sup>ème</sup> siècle, c'est-à-dire celui bourgeois et compétitif. Le sport ouvrier ne connaît un essor relativement important qu'au cours des années trente, notamment avec les initiatives prises par le Front populaire pour les loisirs et le développement de la *Fédération sportive et gymnique du travail* (FSGT) créée en 1934<sup>395</sup>. Finalement, les oppositions idéologiques entre ces différentes structures, laïques, catholiques, patronales et ouvrières, permettent au sport de se développer et d'être progressivement investi par les catégories populaires, alors qu'il était à l'origine réservé à une élite.

---

<sup>393</sup> Hubscher Ronald, Durry Jean et Jeu Bernard, *L'histoire en mouvements...*, *op. cit.*

<sup>394</sup> Bretin-Maffiuletti Karen, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie... », *op. cit.*

<sup>395</sup> Pour de plus amples informations à propos de cette fédération, voir Kssis Nicolas (dir.), *La FSGT : du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, La ville brûle, 2014, 240 p.

## b) Le comportement des migrants et de leurs descendants face au domaine associatif : entre communautarisme et attrait pour la performance

La constitution de groupements divers se retrouve chez de nombreux migrants. Comme l'écrit Mustapha Belbah, « *on ne peut émigrer, puis survivre comme immigré, sans un minimum d'organisation et sans s'associer à d'autres hommes pour partager ce projet et ses aléas. L'association jouerait de ce fait le rôle d'espace de rencontre ou de convivialité communautaire ou encore d'outil de mobilisation*<sup>396</sup> ». Différents auteurs<sup>397</sup> remarquent la constitution de clubs communautaires. Dans les années vingt, le sport cycliste pratiqué par certains migrants dans des sociétés réservées aux Italiens devient par exemple le moyen d'affirmer, de protéger et de développer une identité italienne<sup>398</sup>. De même, les premières associations maghrébines des années soixante sont fortement reliées au pays d'origine où les migrants espèrent revenir rapidement<sup>399</sup>. Les discriminations effectuées par la communauté d'accueil provoquent ce repli communautaire ou le renforcent. Les Italiens, encore associés « *aux ennemis fascistes d'hier* » après 1945, développent un réseau associatif permettant une « *solidarité de défense*<sup>400</sup> ». De la même façon, les premières associations portugaises des années soixante constituent un moyen de défense et d'entraide pour les migrants. Elles représentent par la suite un moyen d'« *affirmer sa place et son origine dans la ville où l'on gagne sa vie*<sup>401</sup> ». D'autres éléments favorisent la constitution de ces structures communautaires, à l'image de l'origine sociale et géographique (rurale ou urbaine) des individus. La population turque appartenant aux classes moyennes, voire supérieures, s'engage par exemple majoritairement dans les clubs formés par les autochtones, notamment dans les grandes villes. Les clubs communautaires, quant à eux, sont plus investis par les ouvriers et sont plus nombreux

---

<sup>396</sup> Belbah Mustapha, « Les défis du mouvement associatif issu de l'immigration », *Migrance*, hors-série, n° 1, 4<sup>ème</sup> trimestre 2002, disponible sur <http://www.generiques.org/1901-2001-vie-associative-et-immigration/>, consulté le 19 septembre 2015.

<sup>397</sup> Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *Migrance*, n° 22, 2<sup>ème</sup> trimestre 2003, p. 12-19. Pereira Victor, « Le football parmi les migrants portugais en France, (1958-1974) », *Migrance*, *ibid.*, p. 28-38. Gasparini William et Weiss Pierre, « La construction du regroupement sportif "communautaire" : l'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne », *Sociétés contemporaines*, n° 69, janvier-mars 2008, p. 73-99. Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises : l'agglomération bordelaise, (1978-2008) », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 62-69.

<sup>398</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*

<sup>399</sup> Hammouche Abdelhafid, « Des amicales d'hier aux associations de quartier d'aujourd'hui. Un essai de typologie », *Hommes & migrations*, n° 1229, janvier-février 2001, p. 41-53.

<sup>400</sup> Mourlane Stéphane, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 63, 2001, p. 199-221.

<sup>401</sup> Hily Marie-Antoinette et Poinard Michel, « Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 1, 1985, p. 26.

dans les zones rurales<sup>402</sup>. Le regroupement des migrants et de leurs descendants dans certains quartiers, comme c'est le cas pour les Polonais et les Turcs<sup>403</sup>, favorise la constitution de ces sociétés communautaires. L'aide délivrée par le pays d'origine des migrants permet également d'éclairer la dynamique de formation et de développement de cette forme de groupements. Les sections de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* et de l'*Union des éclaireurs polonais en France* sont par exemple largement subventionnées par les autorités polonaises à partir de 1927<sup>404</sup>, ce qui facilite leur fonctionnement<sup>405</sup>. Par ailleurs, la nature de l'immigration et la pratique associative des migrants dans leur pays d'origine influent sur le réseau associatif qu'ils constituent en France. La venue d'ouvriers accompagnés de leurs familles, cas des Polonais au cours de l'entre-deux-guerres, favorise le regroupement associatif en raison de la plus grande stabilité des immigrés<sup>406</sup>. Tout comme les Polonais venus de Westphalie, les Portugais mettent rapidement en place les activités exercées dans leur pays de départ, la pratique du folklore, de la musique et des fêtes<sup>407</sup>. En outre, Gérard Noiriel écrit que « *la vigueur du sentiment religieux, la force du nationalisme pour ceux qui savent ce que c'est que de ne plus avoir d'État (Polonais) ou qui ont été victimes d'un véritable génocide (Arméniens) sont de puissants facteurs de ferveur associative* ». L'ensemble de ces éléments conduit alors les migrants polonais à constituer « *le modèle le plus achevé de structuration associative en France pour des immigrants*<sup>408</sup> ». Les groupements communautaires ne sont cependant pas totalement fermés aux autochtones. Les associations créées par la classe émergente italienne avant la Première Guerre mondiale dans le bassin de Briey participent par exemple à des œuvres de bienfaisance ou accompagnent musicalement les défilés des sociétés françaises<sup>409</sup>. De la même façon, chacune des associations portugaises constituées

<sup>402</sup> Gasparini William, « Les associations sportives turques d'Alsace : regroupements communautaires et échanges sportifs », *Migrations Société*, vol. 19, n° 110, mars-avril 2007, p. 81-95.

<sup>403</sup> Gasparini William et Weiss Pierre, « La construction du regroupement sportif "communautaire"... », *op. cit.*

<sup>404</sup> Jozef Pilsudski, opposé au gouvernement en place, organise, et réussit, un coup d'État en mai 1926. Bien qu'il refuse le poste de président, il dirige la Pologne jusqu'à sa mort en 1935. Il met en place le régime de la *Sanacja* qui signifie retour à la « santé » politique et occupe le poste de Premier ministre de 1926 à 1928 puis de nouveau en 1930. L'armée acquiert une place de plus en plus importante dans ce régime (Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, Paris, Fayard, coll. Histoire, 1990 (réédition), 542 p.).

<sup>405</sup> Woltmann Bernard, « La protection du sport de la Polonia en France de 1919 à 1939 de la part des services de l'Etat et des organisations sociales », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France...*, *op. cit.*, p. 165-174.

<sup>406</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>407</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais : héritage et invention », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, 2000, p. 59-76.

<sup>408</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'ouvrage de Gérard Noiriel, *Le creuset français...*, *op. cit.*, respectivement p. 184-185 et 182.

<sup>409</sup> Favero Jean-Pierre, « Les enjeux du sport fasciste en Lorraine dans les années 1930 : revendication nationaliste ou intégration ? Le cas de la classe émergente italienne dans le bassin de Briey », *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, vol. 28, n° 77, été 2007, p. 107-119.

à partir des années soixante « *privilégie tantôt les activités pratiquées entre Portugais, tantôt celles qui font participer à la société de résidence*<sup>410</sup> ». Des échanges se produisent également entre migrants de différentes nationalités au sein du domaine associatif. Dans le bassin de Briey, les Italiens et les Polonais adoptent parfois une pratique sportive commune, favorisée par les solidarités au travail et l'agencement de l'habitat où se côtoient ces deux communautés<sup>411</sup>.

Parallèlement à la création des sociétés communautaires, une partie des migrants et de leurs descendants privilégie les clubs fondés par les autochtones dans une optique de performance, et parfois de mobilité sociale<sup>412</sup>. C'est par exemple le cas de plusieurs immigrés arméniens au cours de l'entre-deux-guerres<sup>413</sup> et des Portugais en région bordelaise dans les années quatre-vingt<sup>414</sup>. De la même façon, dans les années trente comme après 1945<sup>415</sup>, la majorité des jeunes italiens, appartenant à la deuxième génération de migrants, préfère pratiquer dans les associations sportives françaises qui offrent un niveau de compétition plus élevé que les clubs communautaires, particulièrement dans le football<sup>416</sup>. Ce mécanisme se retrouve chez les jeunes turcs vivant depuis de nombreuses années en France. Cette population adhère toutefois à des clubs communautaires lorsqu'elle devient adulte<sup>417</sup>. La deuxième génération de migrants polonais, elle, s'investit plutôt dans ce dernier type de groupements jusqu'à l'âge adulte, puis arrête sa pratique associative ou adhère à des clubs fondés par les autochtones<sup>418</sup>. Quelques individus appartenant à cette génération deviennent toutefois membres d'associations françaises dès leur jeunesse et accèdent à une pratique sportive de haut niveau, tels que le footballeur Raymond Kopa<sup>419</sup>, l'athlète Michel Jazy ou encore le cycliste Jean Stablinski<sup>420</sup>, tous trois

---

<sup>410</sup> Hily Marie-Antoinette et Poinard Michel, « Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France », *op. cit.*

<sup>411</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*

<sup>412</sup> Beaud Stéphane et Noiriel Gérard, « L'immigration dans le football », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 26, avril-juin 1990, p. 83-96. Olivier Chovaux évoque cet « *autre possible* » que représente le football pour les migrants (Chovaux Olivier, « Le football, un exemple d'intégration "de surface" dans l'entre-deux-guerres », *op. cit.*, p. 151).

<sup>413</sup> Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *op. cit.*

<sup>414</sup> Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises... », *op. cit.*

<sup>415</sup> Gallois Jean-Sébastien et Pirot Pierre, « Football et engagement associatif des immigrés italiens et polonais en Lorraine », *op. cit.*

<sup>416</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*

<sup>417</sup> Gasparini William et Weiss Pierre, « La construction du regroupement sportif "communautaire"... », *op. cit.*

<sup>418</sup> Le comportement de la deuxième génération de migrants polonais est étudié dans le premier chapitre de la partie suivante.

<sup>419</sup> Kopaszewski est le vrai nom de ce footballeur. Il est raccourci pour faciliter sa prononciation par les autochtones.

<sup>420</sup> Son nom de famille est en réalité Stablewski. Au début des années cinquante, dans un article de *La Voix des Sports*, son nom est orthographié Stablinski, nom utilisé durant toute sa carrière de cycliste (Institut national de l'audiovisuel (INA), Fresque « Mineurs du monde : mémoires de mines » :



nés dans le Nord – Pas-de-Calais au cours des années trente. Le cyclisme permet également à certains migrants italiens, venus en France à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup>, d’obtenir un statut social plus élevé, d’être reconnus socialement et de retrouver une certaine dignité en gagnant des courses<sup>421</sup>, dignité affectée par les nombreuses manifestations de violence effectuées par les autochtones à l’encontre de ces nouveaux venus<sup>422</sup>. Victor Pereira écrit par ailleurs que « *le football est un facteur de valorisation pour les migrants portugais auprès de la société française*<sup>423</sup> ». L’attrait pour la performance, au détriment du communautarisme, témoigne finalement de la force du modèle sportif dominant qui se diffuse rapidement et de la volonté d’ascension sociale d’une partie de la population migrante et issue de l’immigration.

### c) Une réglementation non respectée

À l’approche de la Seconde Guerre mondiale, la liberté associative des migrants est fortement réduite avec l’instauration du décret-loi Daladier du 12 avril 1939. Les autorités françaises craignent que les réfugiés d’Europe centrale reconstituent leurs partis politiques sous couvert d’associations et veuillent provoquer une guerre contre l’Allemagne nazie. Bien qu’il vise essentiellement cette population, ce décret va freiner le développement de l’ensemble des sociétés étrangères en France<sup>424</sup>. En effet, dorénavant, toutes ces associations<sup>425</sup>, même celles déjà autorisées, sont tenues de déposer une déclaration à la préfecture, renseignant sur les objectifs et les membres dirigeants de l’association<sup>426</sup>, ainsi que deux exemplaires de leurs statuts. La liste des adhérents avec leur état civil et adresse peut également être demandée. Après avoir reçu cette déclaration, que les sociétés existantes doivent formuler dans le délai d’un mois à compter du décret, la préfecture demande au service des RG de procéder à une enquête sur les administrateurs et le fonctionnement de l’association, notamment pour déterminer la tendance politique de

---

<http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00051/jean-stablinski-l-ancien-mineur-devenu-cycliste.html>, consulté le 8 août 2016).

<sup>421</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*

<sup>422</sup> Milza Pierre, « Un siècle d’immigration étrangère en France », *op. cit.*

<sup>423</sup> Pereira Victor, « Le football parmi les migrants portugais en France, (1958-1974) », *op. cit.*, p. 34.

<sup>424</sup> Ponty Janine, « Les étrangers et le droit d’association au XX<sup>e</sup> siècle », *Matériaux pour l’histoire de notre temps*, n° 69, 2003, p. 24-25.

<sup>425</sup> L’article 26 du décret-loi Daladier définit les associations étrangères comme « *les groupements présentant les caractéristiques d’une association qui ont leur siège à l’étranger ou qui, ayant leur siège en France, sont dirigés en fait par des étrangers, ou bien ont soit des administrateurs étrangers, soit le quart au moins de membres étrangers* ».

<sup>426</sup> Cette déclaration, établie sur papier timbré et signée, comporte le titre, le siège social, le but, les noms, prénoms, professions, nationalités et adresses des membres du bureau. D’après l’article 4 du décret du 1<sup>er</sup> juin 1939, pour être dans le comité directeur d’une association, un étranger doit posséder une carte d’identité à validité normale, c’est-à-dire d’une durée égale ou supérieure à trois ans (*Archives départementales du Pas-de-Calais (ADPC), Arras, série W, 1 W 52296, Lettre du directeur général de la Sûreté nationale au préfet du Pas-de-Calais, Paris, le 8 novembre 1946*).

celle-ci. Cette enquête et les différents documents déposés par les associations étrangères sont ensuite transmis au ministre de l'Intérieur qui accepte ou refuse la demande d'autorisation pour des raisons politiques ou d'ordre public. Si la réponse est positive, les groupements sont tenus de rendre publique leur déclaration en l'insérant au Journal officiel dans un délai d'un mois à compter de la date d'autorisation. Lorsque cette formalité n'est pas remplie ou qu'elle est réalisée tardivement, la déclaration est légalement nulle et la société doit obtenir une nouvelle ampliation de l'autorisation ministérielle, voire reformuler une demande d'autorisation. Le *Cercle des Polonaises* de Lens fosse 1 se trouve par exemple dans ce dernier cas de figure. Il sollicite une nouvelle autorisation en 1958, soit deux ans après avoir obtenu son premier arrêté d'autorisation<sup>427</sup>. L'application du décret-loi Daladier n'est cependant pas respectée par l'ensemble des associations étrangères. Nombre d'entre elles poursuivent leurs activités sans être légalement autorisées. Au début de l'année 1941, le ministre secrétaire d'État à l'Intérieur demande alors aux préfets de recenser l'ensemble des sociétés étrangères, quelles que soient leur statut, présentes sur leurs territoires. Des questionnaires sont remplis par les autorités françaises pour chacune des associations. Ils renseignent notamment sur les motivations officielles et réelles de celles-ci, sur leurs ressources financières, sur leurs orientations générales, d'un point de vue moral, politique et religieux, et enfin sur « *les principales personnalités donnant au groupement sa vitalité*<sup>428</sup> ».

Suite à l'invasion allemande de la France en mai 1940 (Bataille de France), le nombre d'associations étrangères est largement réduit. Certaines d'entre elles sont dissoutes ou cessent volontairement leurs activités. Ces sociétés, dont les dirigeants sont souvent dispersés, ont une existence qui « *ne présente aucun intérêt* » selon le commissaire spécial de Lille. Ce dernier note cependant qu'elles « *pourraient reprendre une certaine activité et donner prétexte, dans les circonstances actuelles, à des mouvements subversifs ou tendancieux. Il semble qu'il y aurait intérêt [...] de saisir l'occasion de la disparition de fait de ces associations pour prononcer leur interdiction*<sup>429</sup> ». Le contexte de la guerre et de l'Occupation constitue ici un moyen de mettre fin à ces sociétés considérées comme potentiellement dangereuses. La très grande majorité des groupements étrangers est alors dissoute, ou se dissout, au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les biens des associations polonaises sont par exemple légués aux armées polonaises en formation en France. Certaines associations persistent tout de même, mais restent inactives la plupart du temps,

---

<sup>427</sup> ADPC, 1 W 52291, Lettre du préfet du Pas-de-Calais au ministre de l'Intérieur, Arras, le 29 janvier 1958.

<sup>428</sup> ADN, 417 W 135716, Lettre du préfet du Nord au sous-préfet de Valenciennes, Lille, le 26 novembre 1941.

<sup>429</sup> ADN, 417 W 135726, Lettre du commissaire spéciale de Lille au préfet du Nord, Lille, le 28 août 1941.

à l'image d'un club polonais de football de Montceau-les-Mines, le *CS Orion*. Aucune association ne peut en effet continuer son activité en Zone occupée suite à la signature de l'armistice par la France en juin 1940. Les associations étrangères des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais sont concernées par cette interdiction. Seule la commune de Saint-Vallier se situe en partie dans la Zone libre puisqu'elle est séparée par la ligne de démarcation. Les trois autres communes du pays minier de Saône-et-Loire se trouvent en Zone occupée. Le Nord – Pas-de-Calais, quant à lui, est placé en zone interdite comme indiqué dans le chapitre précédent.

Dans le contexte de décolonisation connu par la France après la Seconde Guerre mondiale, le décret-loi Daladier s'applique toujours aux associations étrangères, et ce jusqu'à la loi du 10 octobre 1981. Ces sociétés sont donc tenues de formuler la demande d'autorisation décrite dans les lignes précédentes. Cependant, un certain nombre d'associations n'effectue cette demande qu'après plusieurs mois, voire plusieurs années de fonctionnement. La plus grande partie des sections locales de l'*Union des associations catholiques polonaises en France* est par exemple simplement tolérée et n'a pas reçu l'autorisation officielle de fonctionner au début des années cinquante<sup>430</sup>. Cette absence de demande d'autorisation peut également venir d'une méconnaissance des mesures administratives françaises. C'est par exemple le cas de plusieurs sections de l'*Union des sociétés féminines polonaises en France* et de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France*. Ces deux fédérations obtiennent un arrêté ministériel d'autorisation pour toutes « les sections locales sises en France » en novembre 1939. La plupart des dirigeants de ces sections pense alors qu'elle peut s'acquitter de la demande d'autorisation après-guerre, ce qui est inexact puisque cette formule est « dénuée de toute valeur juridique<sup>431</sup> » après les hostilités. Le recensement des sections locales engendre alors de nombreux déplacements des autorités françaises et nécessite plusieurs années au vu du nombre important de sociétés. D'autres groupements n'entreprennent aucune démarche administrative, mais fonctionnent tout de même. Cette situation n'échappe généralement pas aux autorités françaises qui les surveillent de près. Deux sections de l'*Union des confréries du Rosaire*, exerçant une activité depuis de nombreuses années, sont ainsi « décelée[s] » dans le valenciennois à la fin de l'année 1952<sup>432</sup>. De la même façon, le rapport du sous-préfet de Chalon-sur-Saône précise qu'aucune association adhérente au *Comité local des Gautherets* du pays minier de Saône-

---

<sup>430</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, direction générale de la Sûreté nationale, direction des RG, 6<sup>ème</sup> section, février 1954.

<sup>431</sup> ADN, 417 W 135719, Lettre du préfet du Nord au président de la *Société de gymnastique Sokol* d'Ostricourt, Lille, le 10 janvier 1950.

<sup>432</sup> ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel sur l'activité des associations étrangères de l'arrondissement de Valenciennes du chef du service des RG au sous-préfet de Valenciennes, Valenciennes, le 24 décembre 1952.

et-Loire n'est en conformité avec le décret-loi du 12 avril 1939 au début de l'année 1954<sup>433</sup>. D'autres sociétés renouvellent par ailleurs leur demande d'autorisation après quelques années en raison de l'absence de réponse du ministre de l'Intérieur, malgré l'avis favorable donné par le sous-préfet. L'application relative du décret-loi Daladier vient donc tout aussi bien des manquements des associations que des lenteurs des autorités françaises, notamment dues aux conséquences de la guerre (perte de documents, réorganisation administrative...).

#### d) Un réseau associatif communautaire polonais particulièrement dynamique

À leur arrivée en France, les migrants polonais investissent très peu les nombreuses associations locales déjà implantées<sup>434</sup>. Ils créent, avec l'aide des consuls polonais et de la *Mission catholique polonaise en France*, leurs propres sociétés grâce à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Celles-ci peuvent être qualifiées de communautaires, c'est-à-dire qu'elles regroupent majoritairement des membres issus d'un même territoire et qui croient en leur communauté d'origine<sup>435</sup>. Les premières d'entre elles, constituées entre 1920 et 1923, proposent essentiellement la pratique du chant choral, de la musique et du théâtre, en partie parce que ces activités occasionnent peu de frais et que les répétitions peuvent s'effectuer au domicile des Polonais<sup>436</sup>. En 1926, il existe ainsi 138 sociétés polonaises en France, « *très baignées par l'influence catholique*<sup>437</sup> », contre 1 882 onze ans plus tard<sup>438</sup>. Cette vitalité associative est plutôt initiée par les Polonais venus de Westphalie qui ont formé de nombreuses sociétés, notamment de chant choral et de gymnastique *Sokol*, sur ce territoire, bien que leur développement soit entravé par la police allemande qui soupçonne des idées politiques derrière ces groupements. Les Polonais arrivant directement de Pologne créent eux-aussi des sociétés qui s'opposent parfois à celles des Westphaliens. L'unité du mouvement associatif polonais est néanmoins recherchée par les dirigeants, en particulier catholiques, qui impulsent la création d'un organisme visant à regrouper toutes les sociétés polonaises. En 1930, trois ans après sa constitution, ce *Comité central des Polonais en*

---

<sup>433</sup> ADSL, 113 W 66, Rapport trimestriel sur l'activité des associations étrangères de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône du sous-préfet de Chalon-sur-Saône au préfet de Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône, 1954.

<sup>434</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.* Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.* Pour le pays minier de Saône-et-Loire, se reporter aux travaux de Bretin-Maffioletti Karen, « Immigration polonaise et pratique sportive en milieu de grande industrie : le cas du bassin minier de Montceau-les-Mines dans l'entre-deux-guerres », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 38-47.

<sup>435</sup> Gasparini William, « Les associations sportives turques d'Alsace... », *op. cit.*

<sup>436</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>437</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>438</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et immigration... », *op. cit.* Ce nombre est probablement supérieur à la réalité puisque certains adhérents peuvent appartenir à plusieurs associations polonaises en même temps.

France, qui a partiellement atteint son objectif, compte cent-mille adhérents<sup>439</sup>. Les aumôniers polonais participent également de manière importante au développement et au maintien de ce réseau associatif communautaire. Ils contrôlent les associations affiliées à l'*Union des associations catholiques polonaises en France* (UACPF) et prennent part aux assemblées générales de différentes sociétés polonaises. De la même manière, le regroupement communautaire des Italiens du bassin de Briey au milieu des années vingt est en partie lié à l'arrivée d'un missionnaire italien<sup>440</sup>. Les associations polonaises sont les plus nombreuses à se constituer dans le Nord – Pas-de-Calais en raison de la très forte proportion de Polonais dans cet espace par rapport aux autres régions françaises. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, six-cents groupements polonais sont par exemple répertoriés dans l'arrondissement de Béthune<sup>441</sup>. Le pays minier de Saône-et-Loire voit également se former plusieurs sociétés, bien évidemment moins nombreuses que celles du premier territoire. Une petite centaine d'associations religieuses, culturelles et sportives polonaises se répartissent néanmoins dans une douzaine de quartiers différents au cours de l'entre-deux-guerres<sup>442</sup>.

À la Libération, une partie des associations polonaises se reconstitue et reprend rapidement ses activités. La section du district de Bruay-en-Artois de l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise masculine*, réorganisée en février 1945, propose par exemple une manifestation publique dès le 6 mai 1945<sup>443</sup>. En revanche, d'autres sociétés mènent de nouveau une activité deux ou trois années après la Libération en raison des difficultés matérielles et/ou humaines. C'est par exemple le cas de l'*Union sportive polonia* en Saône-et-Loire et de la section de Denain de l'*Union des éclaireurs polonais en France* qui ne peut constituer un bureau qu'en septembre 1947. En outre, seulement huit associations polonaises existent en juin 1946 à Montceau-les-Mines et Saint-Vallier sur plus d'une quarantaine qui reprendront leurs activités après-guerre<sup>444</sup>. Au sein des deux pays miniers étudiés, les sociétés polonaises sont plus nombreuses à se former qu'à disparaître entre 1945 et 1959, et ce malgré les nombreuses dissolutions intervenant à cette

---

<sup>439</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>440</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*

<sup>441</sup> Kmiecjak Jacques, « La protection des Polonais en zone interdite », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France...*, *op. cit.*, p. 77-91.

<sup>442</sup> Une trentaine d'associations culturelles, tels les groupes folkloriques, une quarantaine de sociétés religieuses et plus d'une vingtaine de clubs sportifs polonais sont recensés à cette période (Bretin-Maffiuletti Karen, « Immigration polonaise et pratique sportive en milieu de grande industrie... », *op. cit.*).

<sup>443</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*

<sup>444</sup> ADSL, 1 W 589, Rapport du préfet de Saône-et-Loire au ministre de la Santé publique et la Population, Mâcon, le 22 juin 1946.

période<sup>445</sup>, en raison notamment de l'interdiction des associations communistes en janvier 1950<sup>446</sup>. La renaissance de la Pologne à la fin de l'année 1944, suite à l'occupation russe et allemande durant la Seconde Guerre mondiale, contribue probablement à attiser le sentiment de polonité des migrants polonais et de leurs descendants. L'instauration du régime communiste en Pologne entraîne en outre de nombreuses créations d'associations polonaises en France formées dans un but de propagande. Ainsi, d'après le recensement des associations polonaises effectué depuis 1945, 1 223 sociétés polonaises se créent entre 1945 et 1959 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais et 149<sup>447</sup> sur le second territoire d'étude<sup>448</sup>. Les associations polonaises constituent « *de loin, les plus importantes et les plus actives*<sup>449</sup> » dans le Nord à la fin des années quarante, début cinquante, même si celles qui s'opposent au gouvernement communiste polonais n'entretiennent qu'une activité réduite au cours de l'été en 1952 et en 1953 du fait des congés payés et des grèves du mois d'août 1953<sup>450</sup>. À titre de comparaison, en 1985, après une trentaine d'années de présence en France, les Portugais et les Maghrébins auraient respectivement créé 950 et 850 associations, contre 500 pour les Italiens, 450 pour les Espagnols, 350 pour les Turcs et 200 pour les Africains sub-sahariens<sup>451</sup>. La ferveur associative des Polonais et de leurs descendants semble donc largement plus importante que celle des autres populations migrantes. La très grande majorité des groupements polonais constitue des sections locales de grandes unions telles l'*Union des associations catholiques polonaises en France* ou l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France*. Le plus souvent, un fonctionnement hiérarchique est mis en place, c'est-à-dire que des sociétés de districts contrôlent les activités de ces sections locales. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, un seul district existe pour chacune de ces unions. Il siège à Montceau-les-Mines et dirige, pour certains groupements, les départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre. Dans le pays minier du

---

<sup>445</sup> Plus de la moitié des sociétés polonaises créées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 1959 se dissolvent officiellement à cette période (61,5 % officieusement), contre près des trois-quarts pour le second territoire d'étude. Voir en annexes (tome 2) page 56 le tableau présentant les nombres et pourcentages d'associations polonaises dissoutes par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>446</sup> Dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire, respectivement plus de trois-cent-vingt et quarante-cinq sociétés communistes polonaises sont dissoutes. Ce type de structures est abordé dans le chapitre suivant.

<sup>447</sup> La date de création d'un groupe folklorique polonais n'a pu être trouvée précisément. Il est possible que cette association se soit formée dans les années soixante.

<sup>448</sup> Voir en annexes (tome 2) page 55 le tableau présentant les nombres et pourcentages d'associations polonaises créées par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>449</sup> ADN, 459 W 142165, Considérations générales sur la population étrangère du Nord, 1950.

<sup>450</sup> ADN, 417 W 135734, Rapports trimestriels sur l'activité des associations étrangères de l'arrondissement de Valenciennes..., le 26 septembre 1952 et le 30 septembre 1953.

<sup>451</sup> Ces données sont néanmoins incertaines car il y a une forte dissolution des sociétés (Wihtol de Wenden Catherine et Leveau Rémy, *La beurgeoisie : les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS, 2001, 188 p.).

Nord – Pas-de-Calais, deux niveaux hiérarchiques (départemental et régional) se situent au-dessus des districts pour certaines associations, notamment communistes.

Les différentes associations polonaises sont inégalement réparties sur ce dernier territoire<sup>452</sup>. Elles sont concentrées vers les puits de mine, dans les secteurs de Bruay-en-Artois, Valenciennes, Denain, Vieux-Condé et au centre du pays minier (Lens, Ostricourt, Douai). Les communes de Lens, détenant la plus grande concession minière du Nord – Pas-de-Calais, Douai et Bruay-en-Artois comptent le plus d'associations polonaises entre 1945 et 1959 en raison de leur importance démographique et d'une forte population polonaise y résidant. Elles en comptabilisent respectivement quatre-vingt-deux, quarante-neuf et quarante-six. En revanche, Valenciennes, qui possède sensiblement la même démographie que Douai entre 1945 et 1959, compte vingt-neuf sociétés polonaises à cette période. Cette différence est probablement due au plus faible nombre de Polonais résidant dans cette ville qui ne compte plus de puits minier actif à partir des années quarante. À l'inverse, Ostricourt, moins importante numériquement mais comptant une large part de Polonais et plusieurs puits miniers avec la commune voisine d'Oignies, réunit trente-six groupements polonais au cours de la période étudiée. De même, les villes de Waziers, Marles-les-Mines, Harnes ou encore Sallaumines abritent une trentaine de sociétés polonaises. Les quatre villes constituant le pays minier de Saône-et-Loire possèdent toutes des associations polonaises entre 1945 et 1959, bien que la répartition de ces dernières soit inégale<sup>453</sup>. La ville centrale de ce territoire, Montceau-les-Mines, en compte considérablement plus que les autres communes<sup>454</sup>. De la même façon qu'au cours de l'entre-deux-guerres, les quartiers des Gautherets et de la Saule regroupent le plus grand nombre d'associations polonaises, respectivement une trentaine et une vingtaine<sup>455</sup>. La pratique associative dans ces cités minières s'effectue « *plutôt entre Polonais*<sup>456</sup> ». D'après les dossiers d'archives consultés sur les deux territoires d'étude, les dirigeants des associations polonaises, et très probablement les membres, sont très nombreux à être Polonais ou d'origine polonaise, et mineurs (ou retraités des mines) pour les hommes, jusqu'aux années soixante. Ils restent de nombreuses années à leur poste et appartiennent majoritairement à la première génération, hormis les dirigeants de l'*Union des associations*

---

<sup>452</sup> Voir en annexes (tome 2) page 3 la carte de la spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 1959.

<sup>453</sup> Voir en annexes (tome 2) page 9 la carte de la spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1945 et 1959.

<sup>454</sup> Quatre-vingt-douze associations polonaises sont créées à Montceau-les-Mines entre 1945 et 1959, contre vingt-sept à Saint-Vallier, vingt-trois à Sanvignes-les-Mines et six à Blanzay.

<sup>455</sup> Cette proportion peut être inférieure à la réalité car l'adresse exacte du siège social de vingt-huit sociétés polonaises montcelliennes n'est pas connue.

<sup>456</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

*catholiques de la jeunesse polonaise*, plus connue sous le nom de KSMP, abréviation de l'appellation polonaise *Katolickie stowarzyszenie mlodziezy polskiej*, qui sont généralement nés en France de parents polonais. Roman Dzwonkowski remarque d'ailleurs ce rôle dominant des migrants polonais dans le domaine associatif jusqu'au milieu des années cinquante<sup>457</sup>. Les aumôniers polonais continuent également d'occuper une place importante dans ce réseau associatif, comme en 1953 où l'un d'eux dirige le vote pour le renouvellement du bureau de la section de Montigny-en-Gohelle de l'*Union Centrale des Polonais en France*<sup>458</sup>.

Afin de simplifier la présentation de l'évolution des différents groupements polonais, ces derniers<sup>459</sup> sont regroupés en dix catégories particulières. Cette typologie se compose des associations sportives, artistiques, de jeunesse, religieuses, de jumelage, d'anciens combattants, d'instruction<sup>460</sup>, d'entraide, fédératrices<sup>461</sup>, et enfin les syndicats et partis politiques. La très grande majorité de ces types de groupements se forme entre 1945 et 1959. En effet, plus de 90 % de ces formes de sociétés se créent à cette période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, hormis les associations artistiques et de jumelage dont respectivement 76,2 % et 13 % se constituent<sup>462</sup>. Les mêmes tendances se retrouvent sur le second territoire d'étude puisque seuls ces deux types de sociétés se situent en dessous de 95 % de leurs créations<sup>463</sup>. Les associations religieuses, de jeunesse, et d'entraide pour le pays minier de Saône-et-Loire, sont les plus nombreuses. Elles représentent près d'un cinquième de l'ensemble des associations créées entre 1945 et 1959 pour le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, soit respectivement 232 et 230 associations, et environ 15 % pour le second territoire, soit respectivement 23, 22 et 22. En revanche, au niveau national, les sociétés religieuses ne représentent que 1,1 % des associations

---

<sup>457</sup> Sladkowski Wieslaw, « Les recherches en Pologne sur l'immigration polonaise en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 7-15.

<sup>458</sup> ADPC, 1 W 52295, Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale de la section de Montigny-en-Gohelle de l'*Union centrale des Polonais en France* du 10 mars 1953, Montigny-en-Gohelle, le 16 mars 1953.

<sup>459</sup> 2,5 % et 4,5 % des sociétés polonaises recensées respectivement dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 n'ont pu être classées dans la typologie.

<sup>460</sup> Ce sont principalement des sociétés de parents d'élèves polonais, mais il y a également des associations organisant des cours pour adultes ou de langue polonaise.

<sup>461</sup> Cette catégorie regroupe des organismes fédérateurs polonais et les *Comités des sociétés polonaises locales*.

<sup>462</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 57 à 60 les tableaux et graphique présentant le nombre et le pourcentage de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>463</sup> 71,4 % des groupements artistiques recensés depuis 1945 se forment entre cette date et 1959, et aucune association de jumelage n'existe avant les années soixante. Voir en annexes (tome 2) pages 61 à 64 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.



recensées en France en 1937 et en 1960 et celles d'entraide 10,4 et 9,5<sup>464</sup> %. Les clubs sportifs sont les plus nombreux<sup>465</sup>. Cette importance numérique des associations religieuses polonaises s'explique, et met dans le même temps en valeur, l'un des composants essentiels de la polonité entretenue par les migrants polonais et leurs enfants, à savoir le catholicisme. Les associations de jeunesse, quant à elles, permettent de transmettre et de maintenir cette polonité au fil des années. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, les associations d'anciens combattants, d'entraide et fédératrices sont ensuite les plus nombreuses, elles représentent respectivement 14,3 %, 10,3 % et 9,8 % des sociétés créées entre la Libération et la fin des années cinquante. Des tendances similaires se retrouvent sur le second territoire d'étude, hormis pour les syndicats et partis politiques qui constituent 13,6 % des associations polonaises formées à cette période, contre 4,4 % pour le Nord – Pas-de-Calais. Le recensement de ce type de groupements est cependant probablement inférieur à la réalité. Ces associations ne figurent pas nécessairement dans les rapports trimestriels ou les dossiers d'associations étrangères dissoutes car ce sont souvent des sections polonaises d'une association française<sup>466</sup>. Les groupements fédérateurs et d'anciens combattants forment quant à eux 10,2 % de l'ensemble des sociétés polonaises créées dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1945 et 1959. Une différence apparaît à cette période entre les deux territoires par rapport à la proportion d'associations d'instruction. Ces dernières sont plus nombreuses à se constituer que les associations sportives et artistiques pour le pays minier de Saône-et-Loire, alors que c'est l'inverse pour le Nord – Pas-de-Calais. Une centaine d'associations artistiques et une centaine de sociétés sportives se forment à cette période sur ce dernier territoire, soit environ 8 % du total des créations, contre 4,8 % pour les sociétés d'instruction. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, où ces deux types d'associations sont dix fois moins nombreux, ces proportions s'élèvent respectivement à 6,8 % et 6,1 %. La part des groupements artistiques polonais est plus importante que celle de l'ensemble des associations artistiques recensées en France en 1937 et en 1960<sup>467</sup>, illustrant ainsi l'attrait du folklore polonais chez la population polonaise. Dans l'ensemble, les différentes

---

<sup>464</sup> Forsé Michel, « Les créations d'associations : un indicateur de changement social », *Revue de l'OFCE*, n° 6, janvier 1984, p. 125-145.

<sup>465</sup> Ils représentent environ un quart des associations recensées en France en 1937 et 15,9 % en 1960 (*ibid.*).

<sup>466</sup> La participation syndicale des Polonais de 1920 à 1935 est néanmoins faible. Elle augmente fortement sous le Front populaire pour atteindre 80 % chez les ouvriers polonais qui ont participé aux grèves, mais diminue dès 1938 (Ponty Janine, « Les Polonais : entre activité associative et activité syndicale, *Migrance*, hors-série, n° 1, 4<sup>ème</sup> trimestre 2002, disponible sur <http://www.generiques.org/1901-2001-vie-associative-et-immigration/>, consulté le 19 septembre 2015).

<sup>467</sup> Les sociétés artistiques représentent respectivement 4,6 et 4,7 % du total des créations d'associations en France (Forsé Michel, « Les créations d'associations... », *op. cit.*).

catégories d'associations polonaises se répartissent uniformément dans les communes<sup>468</sup>, même si les sociétés religieuses sont les plus nombreuses à se constituer dans les chefs-lieux des trois districts<sup>469</sup> de l'UACPF (Lens, Bruay-en-Artois et Douai) par rapport à tous les autres types d'associations<sup>470</sup>.

## II) Une cité minière « défendue » à travers la pratique sportive

### a) Trois principaux types de sociétés sportives

Les associations catégorisées comme sportives ont pour objet la pratique d'une ou plusieurs activité(s) sportive(s) telles le football, le motocyclisme, la gymnastique, le tir ou encore la lutte et la boxe<sup>471</sup>. Elles groupent, pour la plupart, entre trente et soixante membres entre 1945 et 1959, même si les écarts peuvent être importants. Certaines sociétés comptabilisent en effet plus d'une centaine d'adhérents et d'autres une quinzaine. Les associations de gymnastique, appartenant à l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France*, les clubs de football et les groupements de tir affiliés à la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* sont les plus nombreux à exister à cette période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

L'*Union des sociétés de gymnastique Sokol*<sup>472</sup> en France constitue le prolongement de l'*Union des Sokols polonais* formée en 1867 en Pologne, pays dominé à cette époque par les Prussiens, les Autrichiens et les Russes. Ce mouvement de gymnastique cherche à initier les Polonais au sport, mais aussi à les préparer à de futures luttes d'indépendance. En France, la première société *Sokol* se forme en 1901 à Paris, mais le mouvement ne se développe véritablement qu'au cours de l'entre-deux-guerres<sup>473</sup>. L'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* se crée en effet en 1926 à Lens et s'affilie à l'*Union des Sokols polonais*. Elle se reforme après la Seconde Guerre mondiale, mais ne retrouve pas ses effectifs d'avant-guerre. Son nombre d'adhérents augmente néanmoins entre la fin des

---

<sup>468</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 15-16, 23, 29 et 35 les cartes de la spatialisation des différents types d'associations polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entre 1945 et 1959. Afin de visualiser l'évolution de cette spatialisation depuis la Libération, ces cartes sont réalisées pour chacune des périodes étudiées et figurent en annexes (tome 2) pages 15 à 40.

<sup>469</sup> L'importance des deux districts de Lens de l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise féminine et masculine* provoque leur scission en deux districts distincts en janvier 1947 : Billy-Montigny et Lens.

<sup>470</sup> Ils en comptent respectivement seize, onze et huit. Le nombre de créations des sociétés religieuses est néanmoins le même que celui des associations d'entraide à Douai pour cette période.

<sup>471</sup> Voir en annexes (tome 1) pages 41 à 53, 189 à 204, 303-304 et 327-328, le recensement des associations sportives polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>472</sup> Le terme *Sokol* signifie faucon et constitue l'emblème de cette union. Un faucon en vol tenant deux haltères dans ses serres constitue le logo des différentes sociétés *Sokols* créées en France.

<sup>473</sup> Woltmann Bernard, « Le sport dans les milieux ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 211-220.

années quarante et le début de la décennie suivante<sup>474</sup>. Dans les mois qui suivent la Libération, elle compte plus de 1 500 membres répartis dans 25 sections<sup>475</sup> puis 3 500 adhérents et 68 sections en 1953, contre 5 507 membres et 112 sections en 1937<sup>476</sup>. Entre 1945 et 1959, il existe une quarantaine de sociétés de gymnastique *Sokol*, dont quatre de districts et une départementale, dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Dans le second espace d'étude, trois *Sokols* existent à cette période, dont une section de district. Ces sociétés, dont certaines se reforment sous l'impulsion des membres présents au cours de l'entre-deux-guerres, comptent entre une vingtaine et plus d'une centaine de membres. La section de Harnes en comptabilise par exemple cent-soixante en 1952 contre une vingtaine pour celle de Noyelles-sous-Lens. Les adhérents sont de jeunes adultes (vingt-cinq à trente ans), hommes comme femmes, et des « *petits jeunes*<sup>477</sup> » (huit à douze ans) polonais ou d'origine polonaise. Ce sont principalement « *des mineurs physiques, ils savaient porter*<sup>478</sup> ». Des membres plus âgés occupent les postes de dirigeants. L'objectif de ces associations, défini par leurs statuts, est d'« *accroître les forces vitales du pays en favorisant le développement des forces physiques et morales de ses membres par l'emploi rationnel de la gymnastique, l'athlétisme, la danse folklorique, etc*<sup>479</sup>. ». Les sections locales pratiquent en effet diverses activités, bien que la gymnastique constitue l'activité initiale comme le montrent les propos de Léon Slojewski, adhérent aux *Sokols* de Carvin à partir des années soixante : « *Principalement au départ, c'est la gymnastique mais après les jeunes ne veulent pas faire que de la gymnastique donc il y avait du foot, du basket, du volley*<sup>480</sup>... ». La section de Carvin, créée en 1922 par des mineurs polonais du quartier des Plantigeons, forme par exemple un groupe de danse folklorique au milieu des années cinquante qui perdure quelques années. De nombreuses fêtes sont organisées par les sections des *Sokols* du pays minier du Nord – Pas-de-Calais, à l'image des propos de Monsieur A., adhérent des *Sokols* de Dourges dans les années quarante et cinquante : « *Moi quand j'étais dans la gym, en période d'été, on sortait presque tout l'été, tous les quinze jours*<sup>481</sup> ». Ces rassemblements « *étaient même à l'époque jalosé[e]s par le sport*

---

<sup>474</sup> Dans une étude sur la colonie polonaise en France effectuée par le ministère de l'Intérieur et publiée en 1954, l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* regrouperait plus de treize-mille membres en 1946, ce qui paraît largement surévalué (ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*).

<sup>475</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>476</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et immigration... », *op. cit.*

<sup>477</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>478</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>479</sup> ADPC, 1 W 52285, Statuts de la section d'Auchy-les-Mines de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France*, 1953.

<sup>480</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>481</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

français. Parce que c'était la tradition des grandes pyramides sur plusieurs hauteurs d'hommes donc ça faisait des fêtes très impressionnantes<sup>482</sup> ». Après ces concours de gymnastique, qui ne sont pas mixtes, des bals sont souvent organisés le soir et « *il y en a beaucoup comme ça qui se sont connus et qui se sont mariés* ». Une fête annuelle des *Sokols* est organisée au niveau national et probablement par chacun des districts depuis l'entre-deux-guerres. Elle se compose d'un défilé qui « *n'en finissait pas*<sup>483</sup> » et où les membres sont « *tous en blanc avec souvent une ceinture rouge*<sup>484</sup> », d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'animations sportives<sup>485</sup>. Les anniversaires des sections sont également célébrés et regroupent les différents *Sokols* du district le plus souvent. Ces anniversaires sont d'ailleurs fêtés par de nombreuses sociétés polonaises comme les associations appartenant à l'*Union des associations catholiques polonaises en France* ou à l'*Association de bienfaisance des résistants-combattants polonais en France*. Les mêmes activités se retrouvent dans ces manifestations : une messe, un dépôt de gerbe au monument aux morts, un défilé avec le drapeau de la société, et une animation sportive et/ou artistique pour certains groupements. Ces manifestations permettent à la communauté polonaise de montrer publiquement son existence ainsi qu'une part de sa culture, et renforcent probablement sa cohésion et son identité. De la même façon, les fêtes organisées par les associations portugaises, qui privilégient « *le projet de ne pas se faire remarquer*<sup>486</sup> », permettent d'unir les différentes générations et les migrants originaires du Sud et du Nord, d'acquérir une légitimité sociale et de promouvoir l'identité portugaise<sup>487</sup>. Comme l'écrit Gérard Noiriel, « *à la différence de la "mémoire collective" de ceux qui sont "chez eux", les célébrations ne sont pas pour lui [l'immigré] une façon de cultiver l'enracinement dans un "ici" et de conforter le "toujours déjà là" du groupe. Elles entretiennent surtout l'espoir collectif du retour dans un "ailleurs" et "autrefois"*<sup>488</sup> ». Le souvenir constitue en effet un composant de la polonité, tout comme la langue polonaise couramment employée dans les réunions des *Sokols* de Carvin.

La seconde fédération réunissant le plus de sportifs (d'origine) polonais(e) après 1945 est l'*Union polonaise de football en France* fondée en 1924 à Waziers puis transférée à Lens.

<sup>482</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>483</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>484</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>485</sup> ADPC, 1 W 23283, dossier n° 16, Récépissés de la déclaration de la fête annuelle de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* délivré par le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune aux dirigeants de cette association, les 4 juillet 1957, 18 juin 1958 et 6 juin 1959.

<sup>486</sup> Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise : la gestion des ressources identitaires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 3, 1993, p. 84.

<sup>487</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*

<sup>488</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*, p. 186.

Elle groupe quarante-neuf clubs répartis en cinq sous-districts (Bruay-en-Artois, Lens, Valenciennes, Alsace et Midi de la France<sup>489</sup>) en 1950, contre près d'une trentaine de sociétés douze ans plus tôt<sup>490</sup>. Léon Slojewski explique l'origine de cette union : « *Avant la Deuxième Guerre mondiale, il y avait tellement de clubs Sokol de foot qu'ils ont formé une fédération polonaise de football*<sup>491</sup> ». À cette époque, les dirigeants sportifs français offrent la possibilité à cette union de s'affilier à la *Fédération française de football association* (FFFA) et à la ligue du Nord en tant que groupe autonome du district d'Artois<sup>492</sup>. Les clubs adhérents sont donc également rattachés à la FFFA par le biais de cette ligue, même s'ils concourent dans le championnat géré par l'*Union polonaise de football en France*. Une quinzaine de ces groupements existe à la fin des années quarante dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, dont trois associations de sous-districts. Les autres clubs de football<sup>493</sup> de ce territoire, c'est-à-dire une quinzaine, sont uniquement affiliés à la FFFA. Les deux sociétés footballistiques du second territoire d'étude se trouvent dans ce dernier cas de figure. Ces clubs comptent entre une quarantaine et une centaine de membres. Le *Football-club Promien* à Montigny-en-Gohelle comptabilise par exemple cent-trois membres en 1951, contre quarante-deux pour le *Club sportif Gwiazda* de Bully-les-Mines et une soixantaine pour le *CS Orion* à Montceau-les-Mines. Tout comme dans l'entre-deux-guerres, la majorité des clubs et des joueurs polonais de football<sup>494</sup>, sport très populaire en France, en particulier dans le Nord – Pas-de-Calais, est affiliée à la FFFA. Les clubs français de football attirent en effet une large part de Polonais et d'individus d'origine polonaise en raison notamment de leurs meilleures conditions matérielles et de la présence d'entraîneurs qualifiés. Après la Seconde Guerre mondiale, plusieurs clubs polonais de football s'unissent d'ailleurs avec des clubs français, « *comme à Carvin, il y avait le Ruch des Sokols et puis il y avait l'Union sportive carvinoise et c'est devenu Fédération française de foot c'est normal. Et puis après les gens étaient Français*<sup>495</sup> ». En revanche, le *CS Orion*<sup>496</sup>, fondé en 1933 à la Saule par un aumônier polonais de ce quartier, poursuit ses activités après 1945 et regroupe toujours une grande majorité de

<sup>489</sup> ADN, 459 W 142165, Rapport du directeur départemental des services de police au préfet du Nord, Lille, le 13 juin 1950.

<sup>490</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et immigration... », *op. cit.*

<sup>491</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>492</sup> Placzek Janusz et Kwilecki Krzysztof, « Le rôle du sport dans l'intégration et l'assimilation de la jeunesse polonaise en France », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France...*, *op. cit.*, p. 157-164

<sup>493</sup> Deux clubs polonais de supporters sont également présents dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais au début des années cinquante.

<sup>494</sup> En 1950, les Polonais et les personnes d'origine polonaise représentent plus de la moitié des licenciés de football du Pas-de-Calais et 10 % de l'effectif professionnel (Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*).

<sup>495</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>496</sup> Lors de sa constitution, *Club sportowy Orion* apparaît sur le cachet. Il y a donc un mélange des langues polonaise et française puisque « club » s'écrit « klub » en polonais.

mineurs polonais ou d'origine polonaise. Comme l'exprime Édouard Reklewski, joueur de ce club dans les années cinquante, « *y'avait pas beaucoup de Français à l'époque qui venaient chez nous*<sup>497</sup> », bien que l'association soit ouverte à tous. Néanmoins, les traditions polonaises entretenues par les membres du club éloignent probablement les autochtones et les autres populations étrangères de ce groupement. La langue polonaise est par exemple couramment employée lors des matchs jusqu'aux années soixante. Elle est utile pour délivrer des tactiques sans être compris par les adversaires, et quelquefois provoquer l'énerverment de ces derniers. Au cours de ces rencontres, des propos xénophobes peuvent apparaître, bien que certains joueurs du *CS Orion* nient cela. Selon Robert Wattebled, résidant à la Saule dans sa jeunesse, « *y'avait pas de problèmes particuliers. Pas plus que la vie courante pouvait en créer*<sup>498</sup> ». Les différentes équipes échangent dans une atmosphère bienveillante après la rencontre, comme c'est le cas pour les migrants portugais et les autochtones dans les années soixante<sup>499</sup>. En revanche, d'autres activités semblent restreindre les échanges avec ces derniers du fait de leur caractère exclusif, à l'image des propos de Jean-Pierre Taszareck, ancien adhérent du KSMP de la Saule : « *Ça c'est comme d'autres spécialités. La danse polonaise, c'est polonais. Un Français qui la danse, la dansera mal. Il a pas ça dans le sang*<sup>500</sup> ». De la même façon, certaines sociétés polonaises au cours de l'entre-deux-guerres mentionnent dans leurs statuts que seules les personnes polonaises peuvent devenir adhérentes<sup>501</sup>. Dans l'article 4 des statuts du club de football *Unia-Bruay*, il est par exemple écrit que « *tout Polonais et toute Polonaise âgé de dix-huit ans accomplis peut être membre ordinaire*<sup>502</sup> ». Cette restriction se retrouve pour quelques sociétés après 1945, à l'image des *Sokols* de Saint-Vallier mentionnant dans leurs statuts que : « *Toute personne d'origine polonaise et d'une honorabilité parfaite peut faire partie de la société*<sup>503</sup> ». L'association de musique *L'oiseau errant* de cette même commune fait également apparaître cette restriction dans ses statuts : « *Seuls les citoyens polonais ou étrangers d'origine polonaise peuvent être membres. Le bureau du club peut admettre un citoyen de nationalité étrangère pour compléter un ensemble musical*<sup>504</sup> ». De la même façon, les adhérents de la société musicale *Wesoly*

<sup>497</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>498</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>499</sup> Pereira Victor, « Le football parmi les migrants portugais en France, (1958-1974) », *op. cit.*

<sup>500</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>501</sup> Ponty Janine, « Une intégration difficile... », *op. cit.*

<sup>502</sup> ADPC, 1 W 52287, Statuts du club sportif *Unia* à Bruay-en-Artois, Bruay-en-Artois, le 8 mai 1939.

<sup>503</sup> ADSL, 1113 W 66, Article 4 des statuts de la section de Saint-Vallier de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France*, Saint-Vallier, 1954.

<sup>504</sup> ADSL, 1113 W 66, Statuts de *L'oiseau errant*, Saint-Vallier, le 1<sup>er</sup> juin 1948.

*Tulacz* de Bruay-en-Artois doivent être des « *Polonais de bonne réputation*<sup>505</sup> » qui résident dans cette commune ou aux alentours.

Le troisième groupement sportif le plus important est la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* créée en 1929 à Douai puis transférée à Lens. Elle s'inspire des confréries du coq existant en Pologne dès le XIII<sup>ème</sup> siècle et constituées d'artisans s'exerçant au tir pour assurer la défense de la ville. En 1953, elle réunit 14 sections et 800 adhérents, contre 133 sections et 4 750 tireurs en 1937<sup>506</sup>. Le pays minier du Nord – Pas-de-Calais compte une quinzaine de clubs de tir jusqu'en 1959, parfois reconstitués par les dirigeants d'avant-guerre, à l'image de la société de tir de Dourges. Un seul club de tir existe sur le second territoire d'étude, contre une dizaine au cours de l'entre-deux-guerres<sup>507</sup>. Ces associations groupent entre vingt et soixante-dix membres. La société d'Oignies en compte par exemple vingt-deux en 1953, contre soixante-dix pour celle de Nœux-les-Mines. Le club de tir de Dourges comptabilise quant à lui une quarantaine d'adhérents quasiment tous polonais ou d'origine polonaise jusqu'aux années soixante, contre près de cent-cinquante au début des années trente. Comme le souligne Christian Bedlewski, actuel président de cette association formée en 1927, « *comme ils restaient entre Polonais, c'est difficile à rentrer, il fallait vraiment s'incruster* ». Le premier membre français n'apparaît par exemple qu'en 1958. Les adhérents de cette société résident dans la cité Bruno à Dourges et sont mineurs pour la plupart, hormis un tailleur polonais habitant à côté de cette cité et qui « *est déjà une classe au-dessus. Il était commerçant*<sup>508</sup> ». En plus de la pratique du tir, l'objectif de la fédération et des sections locales, affiliées à l'*Union des sociétés de tir* à Poznan en Pologne, est de « *conserver les traditions des tireurs et les traditions nationales* ». La langue polonaise est par exemple couramment employée au sein des clubs, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski, fils de migrants polonais né en 1956 : « *Il y avait les anciens, c'était en polonais* ». Les comptes-rendus de réunions sont rédigés en polonais par la plupart des sociétés dans les années cinquante. Lorsqu'ils le sont en français, comme pour d'autres associations polonaises, ils contiennent parfois des fautes de syntaxe ou d'orthographe. Le terme « secrétaire » est ainsi orthographié « sekretaire ». De plus, lorsque deux tireurs se croisent, « *il y avait toujours un "salut frère"*<sup>509</sup> » [en

---

<sup>505</sup> ADPC, 1 W 52287, Statuts de la société de musique *Wesoly Tulacz*, Bruay-en-Artois, le 23 juin 1953.

<sup>506</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et immigration... », *op. cit.*

<sup>507</sup> Bretin-Maffiuletti Karen, « Immigration polonaise et pratique sportive en milieu de grande industrie... », *op. cit.*

<sup>508</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>509</sup> Ce mot d'ordre est d'ailleurs mentionné dans l'article 24 des statuts de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* (ADPC, 1 W 52288, Statuts et règlement des capitaines de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* et des sociétés de tir y adhérant, 1949).

polonais] », et « *tout le monde avait le même insigne*<sup>510</sup> » et le même costume, c'est-à-dire une casquette de couleur verte, une chemise blanche et une cravate verte<sup>511</sup>. Cet équipement, tout comme celui des *Sokols*, constitue un signe d'appartenance à l'association<sup>512</sup> et permet d'être reconnaissable lors des manifestations. Les sections participent en outre à des concours de tir, « *mais c'était pas en fédération française. Avant c'était en privé, enfin c'était une société à part*<sup>513</sup> ». Elles fêtent également leur anniversaire, organisent des banquets et des bals, où apparaissent de la musique et de la danse polonaises, et des excursions « *afin de mieux connaître d'autres villes françaises*<sup>514</sup> ». Comme pour le *CS Orion*, la culture polonaise maintenue par ces clubs de tir éloigne probablement les autochtones de ces derniers. Les associations sportives, comme les autres formes de sociétés, constituent donc un moyen d'entretenir un « entre-soi communautaire ».

## b) Une pratique culturelle limitée aux frontières du quartier

Au sein de plusieurs quartiers miniers, les Polonais et leurs descendants bénéficient d'un local, le plus souvent une salle des fêtes, pour leur pratique associative. Dans la cité Bruno à Dourges par exemple, les associations polonaises effectuent leurs activités dans la salle des fêtes Bruno qui « *était partagée, juste juste*<sup>515</sup> » car elle « *servait à tout*<sup>516</sup> ». En plus de ces salles des fêtes, appartenant aux différentes compagnies minières puis aux Houillères, les aumôniers polonais essayent de construire des foyers polonais servant de salles de réunion aux sociétés polonaises locales. Ces foyers, financés par des collectes réalisées au sein de la population polonaise, sont construits par des volontaires. Il en existe trois dans le valenciennois à la fin des années cinquante, à Wallers-Aremberg, Escaudain et Abscon<sup>517</sup>. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, la salle des fêtes de la Saule est utilisée par les diverses sociétés polonaises de ce quartier pour effectuer leurs entraînements, leurs représentations et leurs activités extra-sportives. Les Polonais constituent d'ailleurs « *les*

---

<sup>510</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>511</sup> Les mêmes couleurs sont utilisées en Pologne par les tireurs.

<sup>512</sup> Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif : essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, coll. Publications de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1987, 194 p.

<sup>513</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015. Certaines sociétés polonaises de tir prennent néanmoins part aux concours organisés par la *Fédération française de tir*, à l'image de la section de Montigny-en-Gohelle.

<sup>514</sup> Archives de la société de tir de Dourges, Chronique de cette association effectuée par un ancien secrétaire, le 15 octobre 1978.

<sup>515</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>516</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>517</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel sur l'activité des associations étrangères de l'arrondissement de Valenciennes du chef du service des RG au sous-préfet de Valenciennes, Valenciennes, le 30 juin 1958.



*seuls étrangers à posséder en permanence une salle des fêtes où leurs propres associations peuvent se produire*<sup>518</sup> ». Ces lieux de pratique accentuent et entretiennent le sentiment d'appartenance au quartier et à la communauté minière car les adhérents, résidant dans la cité, restent dans le même univers que celui de leur vie quotidienne. Le *CS Orion* constitue un bon exemple pour illustrer ce mécanisme. Les matchs à domicile du club réunissent par exemple une grande partie des habitants de la Saule, que ce soit des Italiens, des autochtones ou des Polonais de tous âges et sexes. Près de trois-cents personnes parcourent ainsi les rues pour se rendre au stade des Chavannes situé dans le quartier. Elles viennent soutenir « *le club de la cité*<sup>519</sup> », mais aussi retrouver leurs pairs et discuter avec eux en buvant « *le p'tit canon*<sup>520</sup> » à la buvette du *CS Orion*. Ici, cette dernière constitue un « *substitut ponctuel du café populaire* », comme c'est le cas au *Club athlétique de Voutré*<sup>521</sup> (*CA Voutré*), société footballistique composée majoritairement de carriers. La buvette occupe une place importante au sein de cette dernière association et permet aux membres et sympathisants du club d'échanger et de valoriser le club<sup>522</sup>. Le *CS Orion* procure également l'occasion aux habitants de se réunir pour partager des moments agréables, renforçant ainsi la cohésion de la cité. Il constitue « *la sortie du dimanche* » que certains désirent avec impatience. Cette attente donne d'ailleurs une importance particulière au match de football, importance qui ne se retrouve pas chez la population aisée puisqu'elle peut s'offrir régulièrement des spectacles sportifs ou artistiques<sup>523</sup>. Les joueurs eux-mêmes souhaitent ce moment, comme le montrent les propos de Robert Wattebled, joueur du *CS Orion* dans les années cinquante : « *Dans le temps, on travaillait le samedi. Donc on avait hâte le samedi, le dimanche après-midi d'aller au stade. Parce que ça nous, on se défoulait. On voyait des copains, et puis voilà. C'était ça quoi. On y était attachés* ». Les spectateurs et les joueurs entretiennent donc un lien fort avec le club qui fait « *partie un peu de la vie interne de la cité*<sup>524</sup> » et constitue en quelque sorte « *l'attrait du village, une animation*<sup>525</sup> ». Les quatre anciens membres du *CS Orion* interrogés reviennent par exemple au club une fois leur service militaire achevé et certains retournent dans cette association après un passage d'une année, voire plus, dans une autre

<sup>518</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, op. cit., p. 353-354.

<sup>519</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>520</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>521</sup> Ce club se forme en 1933 sous le nom de *Club athlétique kabylien* et devient *CA Voutré* en 1942. Il se situe à Mayenne, un village du Pays de la Loire.

<sup>522</sup> Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *Terrain*, n° 32, mars 1999, p. 129-142.

<sup>523</sup> Sansot Pierre, *Les gens de peu*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1994 (réédition), 223 p.

<sup>524</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>525</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

société sportive. Dans les groupements locaux, les départs de joueurs peuvent d'ailleurs être perçus comme des trahisons par les membres du club et par la communauté locale, hormis si les causes sont professionnelles<sup>526</sup>. Les résidents de la Saule n'ont en outre pas, ou très peu, l'idée d'adhérer à une association se trouvant hors de leur cité. Les personnes interrogées présentent d'ailleurs le football comme la seule activité physique existante à Montceau-les-Mines, alors que le rugby est plus investi que le football par les mineurs du pays minier de Saône-et-Loire<sup>527</sup>. Comme le dit Jean-Pierre Tazsareck, résidant à la Saule dans sa jeunesse, « *y'avait que le foot*<sup>528</sup> ». De la même façon, dans la cité des Plantigeons à Carvin, « *y'avait aucun club de sport [...], y'avait que les Sokols. Si on voulait faire du foot ou autre chose, il fallait aller en ville*<sup>529</sup> », lieu que les mineurs côtoient peu. La pratique associative des Polonais et de leurs descendants dépend donc largement de l'offre présente dans le quartier de résidence, en particulier pour le pays minier de Saône-et-Loire. Les associations polonaises regroupent le plus souvent des membres résidant dans le même quartier, bien que cela ne se vérifie pas pour tous les groupements du second territoire d'étude. Le nom même de certaines sociétés laisse apparaître cette homogénéité de recrutement, comme le *Cercle des Polonaises Tow Polek Wanda* d'Haillicourt fosse 6, le *Cercle théâtral* de Vendin-le-Vieil fosse 8 ou encore la section de Lens fosse 12 de l'*Union centrale des mutilés de guerre polonais en France* et la *Jeunesse des Gautherets*. En plus du lieu de pratique, les sièges sociaux des associations se trouvent généralement dans la cité, chez un dirigeant ou dans un café. Tout comme pour d'autres associations de migrants, le local du club sert « *de lieu de retrouvailles pour une sociabilité de voisinage*<sup>530</sup> ». Le siège social du club polonais de tir de Dourges est par exemple établi dans l'un des cafés de la cité Bruno et constitue un lieu de rencontres pour les membres après l'organisation de manifestations ou lors des réunions de la société. De même, le café Grillet à la Saule, siège social du *CS Orion*, occupe une place importante chez les adhérents et les supporters du club. Les dires d'Édouard Reklewski, né en 1941, sont assez significatifs à ce sujet : « *C'était un monument pour tous les footballeurs du club des Orion et des gens qui soutenaient le club* ». En effet, toutes les réunions et les assemblées générales du club se déroulent dans une salle attenante à ce café tenu par des autochtones « *qui faisaient aussi un peu la vie du club* ». Certains spectateurs et les membres du club, dont le gérant du café, se retrouvent dans ce lieu avant et après les matchs, qu'ils aient lieu

<sup>526</sup> Augustin Jean-Pierre et Garrigou Alain, *Le rugby démêlé : essai sur les associations sportives, les pouvoirs et les notables*, Bordeaux, Le Mascaret, 1985, 360 p.

<sup>527</sup> Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit...*, *op. cit.*

<sup>528</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazsareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>529</sup> Entretien avec Léon Słojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>530</sup> Wihtol de Wenden Catherine et Leveau Rémy, *La bourgeoisie...*, *op. cit.*, p. 23.

à domicile ou à l'extérieur. Ils partagent, entre autres, leurs impressions sur les rencontres passées ou à venir. Les dirigeants y forment également l'équipe « *le dimanche matin*<sup>531</sup> ». Le café, espace de liberté, d'intimité et festif, occupe une grande place dans la vie des mineurs. Il constitue le lieu principal de la sociabilité ouvrière<sup>532</sup>. Les habitants de la Saule viennent par exemple prendre l'apéritif les dimanches matins au café Grillet et jouent aux cartes l'après-midi. La semaine, les anciens mineurs s'y retrouvent pour évoquer, entre autres, les différentes rencontres du *CS Orion*. Ce « *lieu du foot* », qui est « *aussi le lieu dans la cité*<sup>533</sup> », consolide ainsi l'unité du club et par là même, celle du quartier. Julien Sorez souligne également le rôle majeur du café au sein de sociétés footballistiques de la région parisienne jusqu'au début des années vingt. Cependant, en raison de la vision négative du café par une partie des dirigeants associatifs, notamment les directeurs des patronages et les élus des municipalités socialistes ou communistes, la buvette remplace progressivement le café à partir de cette période. Ce dernier constitue en effet un lieu de consommation d'alcool et de tabac venant bousculer les conceptions de ces dirigeants qui prètent au sport des vertus hygiéniques et entendent l'utiliser comme un moyen d'éducation morale. La construction d'installations sportives profitables au football à partir des années dix, et essentiellement au cours de l'entre-deux-guerres, favorise ce basculement. Le café continue malgré tout de faire partie du monde des sportifs, et assure l'interface entre les joueurs et les clubs de supporters apparaissant dès les années dix et se développant dans la décennie suivante<sup>534</sup>.

Les bals organisés à partir des années cinquante par le *CS Orion* participent également à la cohésion du club et du quartier. Le bal du jour de l'an, se déroulant dans la salle des fêtes de la Saule, attire de nombreux habitants de cette cité et comprend des traditions polonaises. Les propos d'Édouard Reklewski, qui participe à ce bal avant même qu'il ne devienne adhérent au *CS Orion*, le montrent : « *Alors évidemment, toute la Saule y allait. Ouhla. Alors là, la spécialité, comme c'était à 90 % des Polonais qui venaient à cette soirée du jour de l'An, ils faisaient une barrique de rollmops*<sup>535</sup> [...] *Alors je vous dis pas, tout le monde mangeait du hareng*<sup>536</sup> ». Des orchestres polonais du Nord, comme les accordéonistes du groupe Kubiak, animent parfois ces soirées ainsi que les bals organisés conjointement par le *CS Orion* et le syndicat des mineurs. Cette organisation commune

---

<sup>531</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>532</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière, op cit.*

<sup>533</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>534</sup> Sorez Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n° 238, 2012, p. 65-80.

<sup>535</sup> Ce sont des harengs coupés en deux enroulés autour d'un cornichon.

<sup>536</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

tient très probablement au rôle exercé par le président du club au sein des sections polonaises de la *Confédération générale du travail* (CGT). Ce dirigeant, militant communiste, est responsable de ces sections dans le pays minier de Saône-et-Loire et la région du Creusot<sup>537</sup>. D'autres artistes, tels qu'André Verchuren et Georges Jouvin<sup>538</sup>, jouent dans ce dernier type de bals qui accueille les résidents des différentes cités montcelliennes. Ces derniers, même s'ils appartiennent à la communauté polonaise, sont séparés et « *des fois y'avait des bagarres [...] parce que c'était entre les gars du Magny et les gars des Gautherets*<sup>539</sup> ». Les manifestations organisées par le *CS Orion*, tout comme sa pratique footballistique, permettent donc d'entretenir l'« entre-soi de quartier » particulièrement visible dans le pays minier de Saône-et-Loire.

### c) Un sentiment d'appartenance au quartier revendiqué

Malgré ces pratiques associatives et ce recrutement limité à une cité minière, des échanges se réalisent entre les sociétés polonaises des différentes localités. Les divers rassemblements, tels que les anniversaires des sections locales, les rencontres sportives et artistiques, ou encore les fêtes régionales et nationales, permettent de créer et d'entretenir des liens. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, ces contacts sont néanmoins restreints puisque ces manifestations sont moins nombreuses, au regard du nombre de groupements polonais, et de l'esprit de quartier plus développé. Les sociétés polonaises constituent donc un moyen de créer des sociabilités entre les habitants au sein même de la cité minière, mais également entre les différents quartiers et communes. Comme l'écrit Maurice Agulhon, l'association est « *un puissant levier d'émergence et d'épanouissement des sociabilités locales*<sup>540</sup> ». Ces rencontres entre les sociétés de différents quartiers offrent aussi la possibilité de montrer sa supériorité sur une autre cité, en particulier dans le pays minier de Saône-et-Loire. Les membres du KSMP de la Saule rivalisent par exemple avec ceux des Gautherets, ceux du Bois-du-Verne à Montceau-les-Mines ou encore ceux des Baudras à Sanvignes-les-Mines lors de rencontres sportives ou folkloriques. De la même façon, le football est un moyen de s'affronter entre individus de cités différentes à Carvin, comme l'expriment les propos de Léon Slojewski : « *On faisait des matchs entre Polonais et*

---

<sup>537</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport du commissaire principal de police au préfet de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, le 7 mai 1955.

<sup>538</sup> Ils sont respectivement accordéoniste et trompettiste français.

<sup>539</sup> Entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>540</sup> Agulhon Maurice et Bodiguel Maryvonne, *Les associations au village*, Le Paradou, Actes Sud, coll. Bibliothèque des ruralistes, 1981, 107 p. (cité par Stumpp Sébastien et Jallat Denis, « Introduction : De la nation à la région : les identités sportives dans tous leurs États », dans Stumpp Sébastien et Jallat Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Sports, cultures, sociétés, 2013, p. 20).

*Italiens mais il y avait déjà aussi à l'époque, même chez les Français, des quartiers. [...] Il y avait des matchs de foot [et des bagarres] entre bandes, la fosse 4 et la cité Notre Dame de l'autre côté de Carvin*<sup>541</sup> ». Lors des matchs du CS Orion contre les clubs voisins, les contacts entre les joueurs sont rudes. Chaque équipe défend hardiment ses cages. Comme le dit Édouard Reklewski, habitant la Saule dans sa jeunesse, « *on était tous cavaliers, alors c'était un peu la bataille* ». Les joueurs ne terminent pas toujours la rencontre en bons termes et l'agressivité semble plus importante lors de ces matchs, comme l'illustrent les propos de ce fils de migrants polonais : « *Y'a eu des rentrées aux vestiaires assez houleuses. [...] y'avait quand même une certaine agressivité que l'on pouvait constater lors de ces matchs là et qu'on voyait moins autrement*<sup>542</sup> ». Malgré tout, cette intensité dans les contacts ne semble pas être l'objectif principal, comme en atteste Jean-Pierre Taszareck, joueur du CS Orion dans les années cinquante : « *Le but c'était gagner. [...] C'était pas nuire par tous les moyens* ». Quelques coups portés sur les adversaires entraînent des différends après les matchs, mais ces derniers sont rares et de courte durée, comme le montrent les propos de cet ancien joueur : « *On se connaissait tous. C'était une bagarre de mecs. Et ensuite, bon bah, c'était copains*<sup>543</sup> ». Le même phénomène s'observe dans les clubs ruraux étudiés par Clément Prévitali en Franche-Comté. Lors des rencontres de ces sociétés, les adhérents se défient « *non plus pour le seul enjeu sportif mais aussi pour la défense de l'honneur de leur clocher*<sup>544</sup> ». Les compétitions sportives, et en particulier celles qui opposent des équipes, offrent aux individus la possibilité de montrer leurs appartenances et leurs rivalités collectives<sup>545</sup>. La rencontre avec un individu, quelle qu'elle soit, permet en effet de se définir par identification et/ou opposition à lui. Comme l'écrit Sélim Abou, « *on n'a besoin de s'affirmer soi-même que face à l'autre et cette affirmation de l'identité est d'abord une auto-défense, car la différence apparaît toujours, au premier abord, comme une menace*<sup>546</sup> ». Les sportifs utilisent alors des « *combinaisons identitaires* » à travers le « *jeu permanent de la différenciation et de l'unification*<sup>547</sup> ». Le

<sup>541</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>542</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>543</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>544</sup> Prévitali Clément, *Le sport à la campagne : les connectivités sportives associatives dans la recomposition de la société rurale en Franche-Comté*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Franche-Comté, sous la direction de Vieille Marchiset Gilles, 2011, p. 101.

<sup>545</sup> Bromberger Christian, « Football : la passion partisane », *Sciences Humaines*, hors-série, n° 15, décembre 1996-janvier 1997, dans Halpern Catherine et Ruano-Borbalan Jean-Claude (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Sciences Humaines, coll. Synthèse, 2004, p. 229-234.

<sup>546</sup> Abou Sélim, *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1995 (réédition), p. 31.

<sup>547</sup> Chovaux Olivier, « Identités », dans Attali Michaël et Saint-Martin Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, coll. Dictionnaire, 2010, p. 317.

sport et les loisirs constituent donc un moyen d'affirmer et d'exposer le sentiment d'appartenance au quartier développé par la population polonaise et les autochtones. Autrement dit, selon les termes de Sébastien Stumpp et Denis Jallat, les individus peuvent « *s'approprier l'espace local pour en faire un point d'ancrage identitaire*<sup>548</sup> » à travers leurs activités sportives et de loisirs.

Les spectateurs expriment également leur attachement au territoire lors des rencontres sportives. Les matchs du *CS Orion* contre les clubs locaux, à domicile ou à l'extérieur, attirent en effet toujours plus de spectateurs que les autres rencontres. Édouard Reklewski se souvient que « *les gens venaient en masse*<sup>549</sup> ». Chacun défend fièrement sa cité en encourageant son équipe et en « *hua[ie]nt de l'autre côté*<sup>550</sup> ». Les insultes sont relativement fréquentes dans ces derbys débutant avant le match et se terminant le lundi matin à la mine. Dans ces cas-là, les joueurs et les spectateurs du *CS Orion* s'opposent probablement non pas en tant que Polonais mais en tant qu'habitants du quartier de la Saule. L'individu possède en effet plusieurs identités qui sont hiérarchisées selon les situations dans lesquelles il se trouve. Il adopte l'identité qui lui apportera le plus de satisfactions et qui sera reconnue et acceptée par les institutions et les individus en présence<sup>551</sup>. Lors des événements sportifs internationaux, l'identité nationale est par exemple favorisée, bien que l'identité du pays d'origine de certains sportifs soit revendiquée et mise en valeur<sup>552</sup>. Les jeux traditionnels pratiqués dans certaines régions françaises permettent l'expression d'une identité régionale ou locale<sup>553</sup>. Cette identité locale se constitue sur un territoire pour lequel les individus ressentent un sentiment d'appartenance et pour lequel s'engage un processus d'appropriation. Le territoire forme alors « *une sorte d'assise de l'identité*<sup>554</sup> » et représente pour « *l'identité collective l'équivalent du corps pour l'identité individuelle*<sup>555</sup> ». Il existe en effet une identité pour soi, l'identité individuelle, et une identité partagée avec autrui, l'identité collective. La première est ici vue comme « *l'ensemble des perceptions, des sentiments et des représentations relativement stabilisées se rapportant à soi et par lesquelles chacun se perçoit (ou est perçu) comme un être singulier, restant lui-même à travers l'espace et le*

---

<sup>548</sup> Stumpp Sébastien et Jallat Denis, « Introduction... », *op. cit.*, p. 18.

<sup>549</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>550</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>551</sup> Kaufmann Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2010 (réédition), 351 p.

<sup>552</sup> C'est par exemple le cas avec l'équipe de France de football « black-blanc-beur ».

<sup>553</sup> Chovaux Olivier, « Identités », *op. cit.*

<sup>554</sup> Picard Dominique, « Quête identitaire et conflits interpersonnels », *Connexions*, n° 89, 2008, p. 83.

<sup>555</sup> Di Méo Guy, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », *Métropoles* [en ligne], n° 1, 2007, p. 77, disponible sur <http://metropoles.revues.org/80>, consulté le 19 février 2014.

*temps*<sup>556</sup> ». Cette identité, choisie, est néanmoins validée ou non par le regard d'autrui. L'identité collective, elle, regroupe les attributs à travers lesquels l'individu exprime son appartenance à des groupes sociaux telles que l'association, la corporation, ou encore la communauté nationale. Elle lui insigne une position dans la société correspondant à différents codes, valeurs et rôles prescrits par le groupe. Cette identité, contrainte en partie par les institutions, permet d'identifier le groupe et de le distinguer des autres groupes. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, et dans une moindre mesure sur le second territoire d'étude, les rencontres sportives constituent finalement un moyen pour les individus d'origine polonaise de revendiquer leur sentiment d'appartenance au quartier de résidence, et ainsi de se démarquer des résidents des cités voisines.

#### d) La défense de l'identité minière et le style de pratique

Les compétitions sportives du *CS Orion* sont également l'occasion de mobiliser d'autres identités que celles liées à l'origine polonaise et au quartier de résidence. En effet, lors des matchs contre les clubs extérieurs au pays minier de Saône-et-Loire, le statut de mineurs footballeurs semble primer sur celui de joueurs polonais (ou d'origine polonaise) du quartier de la Saule. L'appartenance à cette cité et à la communauté polonaise n'est pas revendiquée. Contrairement aux migrants portugais des années soixante<sup>557</sup>, les joueurs du *CS Orion* ne souhaitent pas « rivaliser, voire se sentir supérieurs aux Français<sup>558</sup> ». Du côté des adversaires, l'animosité semble peu présente. Le fait d'être vu comme migrant ou descendant de migrants n'engendre pas automatiquement une réaction négative de la part des autochtones. Ce mécanisme s'observe à des niveaux supérieurs de pratique où le football permettrait aux immigrés « d'effacer » leurs origines culturelles, et ainsi, d'atténuer la xénophobie de la société d'accueil<sup>559</sup>. En revanche, une certaine hostilité apparaît lorsque le *CS Orion*, connu comme club de mineurs, affronte des clubs « de nantis [...] parce que, dès qu'ils avaient quelques moyens, ils devenaient hautains, et cætera. Donc on leur disait, ah ça y'est ils nous prennent pour des rigolos là<sup>560</sup> ». Cette opposition rappelle celle vécue par les footballeurs du *CA Voutré* contre les joueurs de Méral, « un bourg cossu<sup>561</sup> », décrite par Jean-Michel Faure. Les ouvriers, sans distinction de nationalité, défendent ici les valeurs forgées sur leur lieu de travail. Dans le même ordre d'idées, le *Racing Club de*

---

<sup>556</sup> Lipiansky Edmond-Marc, « L'identité dans la communication », *Communication et langages*, n° 97, 3<sup>ème</sup> trimestre 1993, p. 31.

<sup>557</sup> Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises... », *op. cit.*

<sup>558</sup> Pereira Victor, « Le football parmi les migrants portugais en France, (1958-1974) », *op. cit.*, p. 35.

<sup>559</sup> Beaud Stéphane et Noiriel Gérard, « L'immigration dans le football », *op. cit.*

<sup>560</sup> Entretien réalisé avec Robert Wattebled, le 15 mars 2012.

<sup>561</sup> Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *op. cit.*

Lens<sup>562</sup>, formé en 1906 par la bourgeoisie locale et contrôlé par la Compagnie des mines de Lens à partir de 1934, revendique une identité minière lors des matchs contre les clubs renommés du Nord – Pas-de-Calais au cours de l’entre-deux-guerres, tels que l’*Olympique Lillois*, le *Racing Club de Calais* ou le *Racing Club de Roubaix*<sup>563</sup>. Les valeurs minières sont également défendues lors des rencontres du *CS Orion* contre le club d’Épinac dans les années cinquante. Ces matchs, soutenus physiquement, suscitent de nombreuses altercations entre les joueurs. Robert Wattebled se souvient que « *ça restait à moitié raisonnable*<sup>564</sup> ». Les mineurs du *CS Orion*, majoritairement polonais ou d’origine polonaise, affrontent les mineurs d’Épinac, majoritairement français et italiens. Ces derniers ouvriers appartiennent aux Houillères de Blanzky à partir de 1946 suite à la nationalisation de la Compagnie des mines de Blanzky. Certains d’entre eux viennent travailler dans le pays minier de Saône-et-Loire au vu des ressources charbonnières de plus en plus restreintes à Épinac et dans les alentours<sup>565</sup>. Comme le souligne cet ancien mineur d’origine polonaise, « *c’était des copains. C’est tous des gens qui bossaient aux Houillères, qui venaient en bus* ». Ces ouvriers sont peut-être vus comme les nouveaux venus, sentiment que les migrants polonais et leurs descendants ressentent ou ont ressenti. Les tensions perçues au travail, qui ne peuvent être exprimées à la mine, se répercutent probablement au cours de ces matchs. Comme le dit Jean-Pierre Taszareck, « *Épinac, c’était spécial [...] mordant*<sup>566</sup> ». Les supporters du *CS Orion* sont nombreux à assister à ces matchs, même lorsqu’ils se jouent à Épinac parce que « *fallait pas qu’on se laisse*<sup>567</sup>... ». Des disputes éclatent avec les spectateurs et les joueurs adverses. Les supportrices des deux équipes lancent par exemple leurs parapluies sur les adversaires ou s’en servent pour les « *frapper*<sup>568</sup> » lors des touches. Il n’est d’ailleurs pas rare d’entendre des Montcelliens dire : « *Toi t’as un parapluie pour aller voir le match d’Épinac*<sup>569</sup> ».

---

<sup>562</sup> Pour de plus amples précisions sur ce club, voir Fontaine Marion, *Le Racing Club de Lens et les “Gueules Noires” : essai d’histoire sociale*, préface de Prochasson Christophe, Paris, Les Indes savantes, coll. Rivages des Xantons, 2010, 291 p.

<sup>563</sup> Chovaux Olivier, « La vitalité du football-association en pays minier dans l’entre-deux-guerres : caractères originaux d’une sociabilité sportive urbaine (1919-1939) », dans Poussou Jean-Pierre et Lottin Alain (dir.), *Naissance et développement des villes minières en Europe*, op. cit., p. 453-469.

<sup>564</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>565</sup> Une partie des puits ferme dès l’entre-deux-guerres et le dernier puits cesse toute activité en 1966.

<sup>566</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l’entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>567</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>568</sup> Entretien informel avec Georges Kazmucha, réalisé le 9 mars 2012.

<sup>569</sup> Entretien informel avec Jean-Pierre Rogalski, réalisé le 26 novembre 2011.



La dureté des rencontres du *CS Orion*, où les contacts entre les joueurs sont francs et virils, et où les insultes envers l'arbitre<sup>570</sup> et les adversaires fusent, se retrouve dans le football minier de l'entre-deux-guerres qui se caractérise également par l'exploit individuel et le jeu offensif<sup>571</sup>. Le style de jeu dépend de trois critères principaux, à savoir les caractéristiques socioculturelles des membres (âge, sexe, diplôme, revenus...), les modalités de pratique étroitement associées aux usages sociaux de l'activité (lieux de pratique, modes d'organisation...) et les formes symboliques de celle-ci (images, représentations, valeurs<sup>572</sup>...). Le métier de mineur, la pratique amateur du football dans le quartier de la Saule et la correspondance entre les propriétés du football et celles de la société industrielle (planification collective, division des tâches, qualités spécifiques à un poste<sup>573</sup>...) influencent le style de pratique des joueurs du *CS Orion*. Bien que l'exploit individuel soit reconnu, le collectif semble l'emporter dans ce club, comme l'expriment les propos de Jean-Pierre Tazareck : « *Mais vous savez quand on marquait un but, ce qui comptait, c'était pas le mec qu'avait marqué, c'était le mec qu'avait fait le boulot avant*<sup>574</sup> ». L'aspect collectif prime également dans l'équipe de football d'une société communautaire créée dans les années quatre-vingt où les joueurs se connaissent peu, les *Algériens de Paris*<sup>575</sup>. En revanche, l'identité de quartier développée dans le club de Royon<sup>576</sup> ne suffit pas à instaurer du jeu collectif<sup>577</sup>. L'origine culturelle commune ou le statut d'ouvrier semble donc nécessaire pour produire ce style de jeu. Au *CS Orion*, l'origine polonaise des joueurs ne semble en revanche pas avoir d'impact sur le style de pratique. Les techniques du corps, définies comme « *les façons dont les hommes, société par société, d'une façon traditionnelle, savent se servir de leur corps*<sup>578</sup> », sont ici propres à la culture ouvrière et non à la culture polonaise. Ces techniques varient en fonction des sociétés, de l'éducation donnée, des modes ou encore d'une classe d'âge, et non uniquement en fonction des

<sup>570</sup> Richard Hoggart remarque cette antipathie envers l'arbitre de la part des spectateurs appartenant aux classes populaires (Hoggart Richard, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, coll. Le sens commun, 1970, 420 p.).

<sup>571</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et paternalisme sportif dans l'entre-deux-guerres... », *op. cit.*

<sup>572</sup> Pociello Christian, *Les cultures sportives...*, *op. cit.*

<sup>573</sup> Bromberger Christian, « Passions pour "la bagatelle la plus importante du monde" : le football », dans Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires...*, *op. cit.*, p. 271-307. Pierre Sansot montre également les nombreuses ressemblances entre le football et l'entreprise, comme les valeurs physiques, l'effort ou encore la solidarité (Sansot Pierre, *Les gens de peu*, *op. cit.*).

<sup>574</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>575</sup> Cette association, uniquement ouverte aux Algériens, perpétue la culture algérienne afin d'atténuer le dépaysement lié à l'immigration.

<sup>576</sup> Ce club du Pas-de-Calais, fondé en 1968, privilégie la formation des joueurs au détriment des résultats sportifs.

<sup>577</sup> Cary Paul et Bergez Jean-Louis, « Violence, identité et reconnaissance dans le football en milieu populaire », *SociologieS* [en ligne], Théories et recherches, 2010, disponible sur <http://sociologies.revues.org/3022>, consulté le 25 avril 2012.

<sup>578</sup> Mauss Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie* [en ligne], vol. 32, n° 3-4, mars-avril 1936, p. 5, disponible sur <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mam.tec>, consulté le 3 juin 2014.

individus. Cependant, les techniques sportives « *s'opposent à l'idée de technique du corps localisées, figées dans un territoire et une culture donnés* ». Elles tendent à être pratiquées par tous de la même façon avec l'objectif d'une « *efficacité performative*<sup>579</sup> ». Il existe tout de même différents styles de pratique, à l'image de « *la manière populaire de concevoir et de jouer*<sup>580</sup> » au football abordée dans les lignes suivantes. L'homogénéité sociale des joueurs du *CS Orion*, tout comme celle des membres du *CA Voutré*, influence fortement leurs manières de jouer et la façon dont ils sont perçus par les autres. Le style de jeu symbolise un certain type d'existence collective et représente l'identité locale. Il ne correspond d'ailleurs pas toujours à la réalité, « *mais plutôt à l'image stéréotypée, enracinée dans la durée, qu'une collectivité se donne d'elle-même et souhaite donner aux autres*<sup>581</sup> ». Comme indiqué précédemment, les anciens joueurs du *CS Orion* interrogés soulignent par exemple la dureté des rencontres avec le club d'Épinac. Ils tirent une certaine satisfaction à l'évocation de ce souvenir, ancré dans les mémoires, puisque la force et la rudesse sont deux qualités valorisées dans les milieux populaires<sup>582</sup>. Les supporters attendent également de leur équipe une manière spécifique de jouer. Au *CS Orion*, tout comme au *CA Voutré*, les spectateurs approuvent et se reconnaissent dans le style de jeu adopté. Ce dernier leur permet de développer un sentiment d'appartenance à la communauté minière. La popularité du football, réservé à une élite à ses débuts, tient d'ailleurs en partie à la possibilité qu'il offre aux individus de mobiliser et de montrer leurs appartenances<sup>583</sup>.

### **III) Une pratique du peuple, par le peuple, pour le peuple**

#### **a) Un fonctionnement populaire**

Au-delà de leurs spécificités, les associations polonaises adoptent le même fonctionnement que les groupements formés par les autochtones appartenant aux classes populaires. La recherche du plaisir prime en effet le plus souvent chez les Polonais et leurs descendants lors de leurs activités associatives, hormis pour les dirigeants des sociétés communistes ayant un but de propagande. Les conditions de travail particulièrement

---

<sup>579</sup> Cette citation et la précédente sont issues de la contribution de Robène Luc, « Histoire des techniques sportives », dans Terret Thierry et Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, p. 205.

<sup>580</sup> Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *op. cit.*

<sup>581</sup> Bromberger Christian, « Football... », *op. cit.*, p. 230.

<sup>582</sup> Pociello Christian, *Les cultures sportives...*, *op. cit.*

<sup>583</sup> *Ibid.*

éprouvantes des mineurs<sup>584</sup> expliquent en partie cette quête d’amusement, comme le suggèrent les propos de Jean-Pierre Taszareck, ancien mineur de fond : « *J’ai travaillé au fond de la mine, donc quand on allait s’entraîner, y’en avait assez, on faisait pas dix tours de stade, hein. On s’amusait entre nous. C’était du plaisir*<sup>585</sup> ». Ici, la pratique des mineurs est opposée aux usages dominants considérés comme rébarbatifs. Une critique de l’ascétisme bourgeois apparaît en filigrane. Les propos de Monsieur A. illustrent également cette joie éprouvée dans les loisirs : « *Même ceux qui étaient mineurs, vu qu’ils travaillaient dur, ils venaient dans les salles. [...] Ils étaient habitués à l’effort et ça marchait bien. On était contents, quand arrivait dimanche, c’était dimanche. C’est la fête, à bouger dans tous les coins*<sup>586</sup> ». Malgré la fatigue physique, les mineurs attendent avec impatience ces moments de détente où les contraintes sont absentes. Les membres du CS Orion ne se privent par exemple de rien et conservent leurs habitudes, à l’image de certains joueurs qui « *fumaient leur cigarette à la mi-temps*<sup>587</sup> ». De plus, l’assiduité de la plupart des adhérents aux entraînements varie selon leur temps libre et leurs envies, comme c’est probablement le cas dans d’autres sociétés polonaises. Les résultats obtenus lors des compétitions influencent ce comportement, comme l’expriment les propos d’Édouard Reklewski : « *Alors évidemment, tant que vous gagnez, tout le monde est content et puis tout le monde à cœur à y retourner. Mais sitôt que vous perdez un match ou deux, on commence à avoir des difficultés pour former une équipe* », difficultés qui s’accroissent en hiver du fait des conditions météorologiques. À l’instar d’autres sociétés polonaises, l’effectif n’est en effet « *pas pléthorique*<sup>588</sup> » au CS Orion<sup>589</sup>, ce qui facilite l’interconnaissance appréciée par les ouvriers<sup>590</sup>. Cette dernière est également favorisée par la transmission de l’adhésion de génération en génération jusqu’aux années soixante. Les parents n’encouragent pas forcément ce phénomène, mais le club constitue un des rares loisirs de la cité et les enfants accompagnent régulièrement leurs pères aux matches. Dès l’âge de huit ou neuf ans, Georges Kazmucha, fils de migrants polonais né en 1941, et ses compagnons d’école jouent par ailleurs au football au stade des Chavannes. Lorsque

---

<sup>584</sup> Jean-Pierre Taszareck décrit ces conditions : « *Au bout de deux-trois heures, eh ben on sentait physiquement, fallait casser la croûte [...] et boire parce que sinon, on tombait. Avec trente-cinq degrés en moyenne [...] on n’arrivait pas à respirer. Pis alors ça dégoulinait, c’était dégueulasse. Pis la poussière qui collait. Oh on se lavait souvent, elle tombait avec la sueur* » (entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012).

<sup>585</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>586</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>587</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>588</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l’entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>589</sup> Ce club compte une cinquantaine de membres dans les années quarante, cinquante, mais tous ne jouent pas.

<sup>590</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière, op. cit.*

certains d'entre eux adhèrent au *CS Orion*, les autres jeunes font de même. La transmission familiale de l'adhésion se retrouve dans certaines sociétés ouvrières bourguignonnes<sup>591</sup> et d'autres associations polonaises. Catherine Bedlewski, actuelle secrétaire du club de tir de Dourges, déclare par exemple que cette association « *est une affaire de famille*<sup>592</sup> ». Monsieur A. affirme également que l'adhésion aux *Sokols* s'effectue généralement « *par descendance. Moi quand je suis parti dans la gym, j'avais entre dix et onze ans, j'avais mon frère qu'était plus âgé que moi, c'est lui qui m'a emmené. Lui a stoppé parce qu'il s'est marié et moi j'ai continué*<sup>593</sup> ».

Lors des entraînements, les joueurs du *CS Orion*, libérés du joug de leurs parents et des aumôniers polonais, ne travaillent ni la technique ni leur condition physique. Ils « *tapai[en]t dans les patates, comme on disait. On tapait dans le ballon, c'est tout*<sup>594</sup> », contrairement au *Club sportif Sanvignes-les-Mines* qui « *étai[en]t mieux structuré[s] au niveau des entraînements*<sup>595</sup> ». Lors des matchs de cette première association, les qualités physiques des joueurs priment sur la technique qui n'est pas forcément reconnue par tous, tout comme au *CA Voutré*. Les propos de Jean-Pierre Tazareck illustrent ce fonctionnement : « *mais y'avait rien de technique à l'époque. Chacun avait sa technique à lui*<sup>596</sup> ». Aucun entraîneur ne dirige les séances du *CS Orion* jusqu'au milieu des années cinquante. Dans les *Sokols* de Carvin, le père de Léon Slojewski, ne possédant aucune formation particulière, prend en main les entraînements « *comme il habitait près du stade*<sup>597</sup> ». De la même façon, les capitaines des sociétés polonaises de tir sont simplement tenus de « *vérifier les armes et l'état du stand*<sup>598</sup> », mais ne prodiguent aucun conseil technique aux membres. Ainsi, les adhérents de la société de tir de Dourges « *ne tiraient pas beaucoup [...] ils se contentaient de faire trois cartons et c'était sans plus*<sup>599</sup> ». Comme l'écrit Michel Verret, les ouvriers viennent dans les associations « *pour se voir et non pour se faire voir, pour le plaisir d'être ensemble et moins pour la réalisation d'exercices complexes, pour apprendre*<sup>600</sup> ». Cette conception de l'entraînement se retrouve chez les jeunes de l'association des *Algériens de Paris* qui viennent « *pour s'éclater avec*

---

<sup>591</sup> Bretin Karen, « La notion de cultures sportives populaires envisagée au travers du quotidien de sociétés sportives ouvrières, (1945-années 1970) », dans Teja Angela, Krüger Arnd et Riordan James (dir.), *Sport e Culture, Sport and Cultures*, Calopezzati, Edizioni del Convento, coll. Agones, 2005, p. 224-232.

<sup>592</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>593</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>594</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>595</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>596</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>597</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>598</sup> Article 6 du règlement des capitaines de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* et des sociétés de tir y adhérant (ADPC, 1 W 52288, Statuts et règlement des capitaines de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* et des sociétés de tir y adhérant, 1949).

<sup>599</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>600</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière*, op. cit., p. 192.

les copains<sup>601</sup> » et chez les joueurs du *CA Voutré* pour qui la pratique ne doit pas empiéter sur leur vie quotidienne<sup>602</sup>. L'ensemble de ces adhérents conçoit donc davantage sa pratique comme une distraction et un moyen de se retrouver dans une ambiance conviviale, plutôt que comme une recherche de performance. Cette citation de Jean-Pierre Taszarek résume cette conception : « *c'était le sport oui, mais c'était le plaisir aussi*<sup>603</sup> ». Les anciens membres du *CS Orion* interrogés évoquent en effet avec joie les « à-côtés » de la pratique. Les déplacements dans les clubs de Saône-et-Loire, qui s'effectuent en « *camionnette bâchée* » ou en bus dans lequel « *fallait avoir envie d'y aller*<sup>604</sup> », se réalisent par exemple dans une ambiance conviviale, en particulier lorsque l'équipe remporte le match. Les joueurs et les spectateurs s'arrêtent sur la route du retour dans un café « *et puis les sandwiches, les canons et ça commençait à chanter*<sup>605</sup> ». Cette ambiance, qui se poursuit au café Grillet une fois rentrés à Montceau-les-Mines, se retrouve dans d'autres clubs ouvriers où les adhérents la privilégient à la pratique sportive en elle-même<sup>606</sup>. Cette distance par rapport aux exigences de performance n'apparaît néanmoins pas chez quelques joueurs du *CS Orion*. Édouard Reklewski souhaite par exemple s'entraîner rigoureusement afin d'« *être au top* » et ainsi obtenir les meilleures performances possibles. À la différence de la majorité des membres du *CS Orion*, mineurs, cet ancien joueur obtient le baccalauréat en 1959 et se fait embaucher par les établissements métallurgiques Schneider au Creusot, l'autre grande industrie de Saône-et-Loire avec la Compagnie des Mines de Blanzy. Il regrette l'absence de travail technique et physique dans les entraînements du club et finit par muter à l'*Union Sportive Blanzy-Montceau*, club phare du pays minier de Saône-et-Loire permettant d'accéder au plus haut niveau amateur. Ce fils de migrants revient néanmoins au *CS Orion* un an plus tard puisqu'il est trop peu titulaire à son goût lors des rencontres de l'*Union sportive Blanzy-Montceau* parce que « *y'avait un effectif très important et le tri était encore sélectif*<sup>607</sup> ». Les différences d'ambiance et de conception de la pratique entre les deux clubs ont également pu participer au retour d'Édouard Reklewski

---

<sup>601</sup> Cary Paul et Bergez Jean-Louis, « Violence, identité et reconnaissance dans le football en milieu populaire », *op. cit.*

<sup>602</sup> Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *op. cit.*

<sup>603</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszarek, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>604</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>605</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>606</sup> Sansot Pierre, *Les gens de peu*, *op. cit.* Gounot André : « Fédération sportive et "organisation de masse" communiste : la double identité de la *Fédération sportive du Travail* », dans Callède Jean-Paul, Fauché Serge, Gay-Lescot Jean-Louis, Laplagne Jean-Paul (dir.), *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2000, p. 29-39. Bretin Karen, *Histoire du mouvement sportif ouvrier en Bourgogne : un autre regard sur les organisations sportives travaillistes (fin des années 1930 - fin des années 1970)*, Thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, Université de Bourgogne, sous la direction de Wolikow Serge et Caritey Benoît, 2004, 534 p.

<sup>607</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

dans son club d'origine. La plus faible proportion de membres polonais et l'absence d'attributs polonais au sein de l'*Union sportive Blanzly-Montceau* constituent probablement une autre raison de ce choix. En revanche, d'autres joueurs du *CS Orion* quittent définitivement leur club d'origine dans l'espoir d'atteindre un niveau professionnel, rappelant ainsi le désir de mobilité sociale évoqué dans les pages précédentes. L'attrait de la performance semble néanmoins se développer plus largement au sein de ce club à partir du milieu des années cinquante. En effet, l'association se structure au niveau des entraînements pour les jeunes, comme le soulignent les propos de Jean-Pierre Taszareck : « *Alors là ça a été plus rigide [...] y'a eu un changement radical* ». Un ancien footballeur professionnel, ayant arrêté pour cause de blessure, mène les séances et permet aux joueurs d'acquérir de la technique. Ces derniers apprécient cette évolution puisqu'ils progressent et parviennent à remporter des matchs contre des équipes renommées comme les cadets de Blanzly ou « *le CS Sanvignes qu'était super champion* ». La montée en promotion d'honneur de l'équipe première du *CS Orion* en 1959 fait également prendre conscience aux joueurs qu'ils peuvent réussir malgré les maigres moyens financiers, humains et matériels du club. Jean-Pierre Taszareck affirme même qu'ils sont « *les stars* » et que « *les Orion, à l'époque, c'était quelqu'un*<sup>608</sup> ». Les joueurs accordent alors une importance progressive aux notions de performance et de résultats, comme c'est souvent le cas lorsque les équipes progressent dans la hiérarchie<sup>609</sup>.

#### b) Les conditions de pratique, le type d'activité et le sexe des pratiquants : trois autres indices d'une culture sportive populaire

Bien que les ouvriers excluent de leur pratique les exigences d'effort et toutes contraintes, ils sont astreints à entretenir leurs équipements sportifs qui sont loin d'être optimaux. Dans les années cinquante, un pré en pente, avec « *un écart d'au moins un mètre vingt*<sup>610</sup> », constitue le stade des Chavannes qui est entouré d'une clôture et de palissades en bois venues remplacer les haies initialement plantées. Ces conditions de pratique rappellent celles d'un club de football polonais siégeant à Dourges au cours de l'entre-deux-guerres et ayant fusionné avec un club français à cette période ou dans les années quarante. Monsieur A. décrit cette aire de jeu : « *Il y avait un fond parce la briqueterie avait creusé la terre, donc c'était un grand fond et là-dessus y'avait un terrain [vague]. Le*

---

<sup>608</sup> Cette citation et les trois précédentes sont issues de l'entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>609</sup> Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *op. cit.*

<sup>610</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

*club était là et son siège était là aussi*<sup>611</sup> ». Les dirigeants du *CS Orion*, accompagnés de certains habitants de la Saule, que ce soient les enfants ou « *les petits pères, les vieux mineurs* », entretiennent le terrain. Ils le fauchent avec des dards (grandes faux à main) et récupèrent l'herbe pour nourrir les lapins qu'ils élèvent. Le traçage des lignes s'effectue également « *à la main, [avec] la ficelle et puis le sac de chaux* ». Ces résidents ne reçoivent aucune rétribution, « *c'était tout du bénévolat*<sup>612</sup> ». Cette solidarité, se retrouvant dans d'autres clubs ouvriers<sup>613</sup>, joue d'ailleurs un grand rôle dans la persistance du *CS Orion*. Elle apparaît également entre les joueurs du *CA Voutré* qui construisent eux-mêmes leur stade et aménagent leur terrain<sup>614</sup>. Les conditions de jeu du club de la Saule, qui sont similaires dans certains clubs voisins, s'améliorent quelque peu dans les années cinquante. Les dirigeants et sympathisants de cette société nivellent le terrain et sèment de l'herbe, mais « *y'avait aucun drainage, rien du tout, alors quand il pleuvait je vous dis pas*<sup>615</sup> ». Avant le milieu des années cinquante, le stade n'est pourvu ni d'infrastructures, ni d'eau courante, ni d'éclairage. Ceci limite les horaires d'entraînements, tout comme le lieu de pratique de la plupart des sociétés polonaises de tir qui se situe « *dans le fond du jardin derrière un café*<sup>616</sup> » et restreint la période de tir au printemps et à l'été. Les joueurs du *CS Orion* enfilent alors leur tenue sportive chez eux, traversent les rues de la cité de la Saule avec leurs chaussures de football et nettoient leur équipement au lavoir des Chavannes situé à quelques mètres du stade. Des vestiaires en bois, rudimentaires, sont construits par la suite. Le sol est en terre battue et « *y'avait pas de toilettes, pas de douches* », uniquement « *deux-trois lavabos pour se débarbouiller. Quand même un miroir pour se faire beau*<sup>617</sup> ». Les ballons sont également en mauvais état, malgré les maintes réparations effectuées par le secrétaire du *CS Orion* dans les années cinquante. L'adaptation des membres à ces conditions de pratique appuie l'idée de la recherche prioritaire d'une ambiance conviviale et de sociabilités au détriment de la performance. Ces piètres conditions matérielles et leur acceptation se retrouvent dans d'autres clubs ouvriers bourguignons<sup>618</sup> et de la région parisienne<sup>619</sup>, ainsi que chez les classes populaires plus

---

<sup>611</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>612</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>613</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière, op. cit.*

<sup>614</sup> Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *op. cit.*

<sup>615</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>616</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>617</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>618</sup> Bretin Karen, *Histoire du mouvement sportif ouvrier en Bourgogne..., op. cit.*

<sup>619</sup> Kssis Nicolas, « Football et société en région parisienne : une histoire sociale du football ouvrier », *Sociétés et Représentations*, n°7, 1998, p. 77-88.

généralement<sup>620</sup>. Elles permettent de limiter les frais de fonctionnement du *CS Orion* qui possède peu de moyens financiers, comme le souligne Jean-Pierre Tazareck, « *on n'avait pas un radis nous*<sup>621</sup> ». Les équipements sportifs et la location du bus pour les matchs en déplacements sont tout de même pris en charge par le club. Ce dernier ne reçoit aucune subvention dans les années cinquante, seul un partenariat est effectué avec un magasin de chaussures de Montceau-les-Mines. Les seules sources de revenus sont les cotisations des membres, les bals, la buvette mise en place lors des matchs au stade des Chavannes et les entrées de ces rencontres qui ont un faible coût. La cotisation annuelle pour les adhérents actifs est également peu élevée (trente-six francs<sup>622</sup>) par rapport à celle d'autres sociétés polonaises. À titre de comparaison, la cotisation du *Club sportif Diana* de Liévin est à deux-cents francs<sup>623</sup> et les cotisations mensuelles du *Club sportif Olympia* à Avion et de *Warta* de Noyelles-sous-Lens sont respectivement de vingt<sup>624</sup> et dix francs<sup>625</sup>. La cotisation mensuelle pour les *Sokols* d'Auchy-les-Mines est encore plus élevée<sup>626</sup>, mais les jeunes d'âge scolaire ne paient aucune cotisation. Le manque de moyens financiers connu par le *CS Orion* se retrouve dans d'autres associations polonaises. Lors d'une réunion régionale des *Sokols* du district de Valenciennes tenue en avril 1954 à Bruay-sur-l'Escaut, le président national des *Sokols*, directeur du journal *Narodowiec*, propose par exemple que les sections recevant des subventions des Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais et possédant « *des ressources multiples, apportent une aide financière au district afin de lui permettre de subsister*<sup>627</sup> ». Ces difficultés financières ne sont pas récentes puisqu'elles sont déjà signalées au début de l'année 1947 lors d'une précédente réunion régionale<sup>628</sup>. La société polonaise de tir de Dourges est quant à elle privée de tous moyens financiers en 1958. Elle organise alors des bals pour essayer de combler ce manque, tout comme le font les *Sokols* du district de Valenciennes en 1954.

En plus de prendre en charge l'entretien du terrain et du matériel, les dirigeants du *CS Orion* s'occupent de l'organisation des diverses manifestations du club, assistent à tous les matchs, qu'ils soient à l'extérieur ou à domicile, et gèrent administrativement l'association, responsabilité qu'ils n'auraient probablement pas pu assurer dans des groupements formés

---

<sup>620</sup> Sansot Pierre, *Les gens de peu*, op. cit.

<sup>621</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>622</sup> Article 4 des statuts du *CS Orion*, Montceau-les-Mines, le 16 juillet 1933.

<sup>623</sup> ADPC, 1 W 52290, Article 4 des statuts du *Club sportif Diana*, Liévin, le 20 avril 1952.

<sup>624</sup> ADPC, 1 W 52285, Article 7 des statuts du *Club sportif Olympia*, Avion, le 3 janvier 1948.

<sup>625</sup> ADPC, 1 W 52292, Article 7 des statuts de *Warta*, Noyelles-sous-Lens, 1948.

<sup>626</sup> Elle est de vingt-cinq francs. Les membres paient de plus quinze francs au moment de leur inscription (ADPC, 1 W 52285, Statuts de la *Société de gymnastique Sokol* d'Auchy-les-Mines, 1953).

<sup>627</sup> ADN, 459 W 142204, Note de renseignements à la 6<sup>ème</sup> section Étrangers, Valenciennes, le 12 avril 1954.

<sup>628</sup> ADN, 30 W 38629, dossier n° 14, Note de renseignements au préfet du Nord, Valenciennes, le 19 février 1947.



par les autochtones<sup>629</sup>. Ils consacrent de nombreuses heures au bon fonctionnement de la société et à son maintien au fil du temps, comme le montrent les propos d'Édouard Reklewski : « *Ils sacrifiaient la famille, ils sacrifiaient tout. [...] Mais ils étaient là, n'importe quand [...] S'il y avait pas ces gens-là, c'était foutu*<sup>630</sup> ». Ils acquièrent une certaine renommée au sein de la cité de la Saule du fait de leur dévouement pour ce club. Le président de l'association dans les années cinquante est par exemple décrit comme un des « *personnages de la cité de la Saule et du club des Orion [...] la mémoire du club*<sup>631</sup> ». De la même façon, le président des *Sokols* de Carvin occupe un rôle important dans le dynamisme de l'association dans les années cinquante. Il crée un groupe de folklore au sein de cette association, organise et assiste aux différentes manifestations de celle-ci, mène les séances de gymnastique et assure des tâches administratives. Comme le déclare Léon Slojewski, « *il fallait un meneur*<sup>632</sup> ». Le fort investissement des dirigeants dans le fonctionnement des groupements polonais peut venir de la réticence des membres qui excluent la notion de contraintes dans leur pratique. Cet engagement déséquilibré se retrouve au sein de sociétés ouvrières bourguignonnes où les adhérents sont moins enclins à effectuer « *des travaux de longue haleine* », même s'ils participent aux tâches associatives<sup>633</sup>.

Les associations sportives polonaises exercent par ailleurs les mêmes activités que celles proposées par les groupements des autochtones, tout en conservant leurs particularités culturelles<sup>634</sup>. Ces activités, telles que le football, l'athlétisme ou encore la lutte, sont dites populaires. Elles nécessitent un « capital énergétique » important, de la force physique, engendrent des contacts souvent rudes entre les adversaires et une certaine solidarité entre les partenaires<sup>635</sup>. Le corps, défini par Marcel Mauss comme « *le premier et le plus naturel objet technique, et en même temps moyen technique, de l'homme*<sup>636</sup> », est utilisé comme un outil au service de la victoire et de la puissance. Les mouvements d'ensemble gymniques et les pyramides humaines réalisés dans les *Sokols* requièrent également certaines de ces caractéristiques. Les propriétés physiques et techniques de ces pratiques

---

<sup>629</sup> Olivier Chovaux remarque pour des clubs de football actuels que l'identité communautaire, ethnique ou nationale devient « *pour les dirigeants un moyen d'accéder à des responsabilités qu'ils n'auraient pu exercer au sein de clubs ou structures "classiques"* » (Chovaux Olivier, « La prise en compte de l'ethnicité sportive dans la régulation des violences et incivilités : le cas du football amateur », *International Journal of Violence and Schools*, n°13, septembre 2013, p. 83).

<sup>630</sup> Cette citation et les trois précédentes sont issues de l'entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>631</sup> Entretien avec Robert Wattedled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>632</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>633</sup> Bretin Karen, *Histoire du mouvement sportif ouvrier en Bourgogne...*, *op. cit.*, p. 303.

<sup>634</sup> Chovaux Olivier, « Football minier et immigration... », *op. cit.*

<sup>635</sup> Pociello Christian, *Les cultures sportives...*, *op. cit.*

<sup>636</sup> Mauss Marcel, « Les techniques du corps », *op. cit.*, p. 10.

rejoignent celles du travail ouvrier. Comme l'écrit Jean-Paul Callède, « *les goûts et les affinités en matière de pratique sportive révèlent une correspondance assez évidente entre l'origine sociale des personnes et leur univers de pratique*<sup>637</sup> ». De nombreux ouvriers jouent en effet au football, pratiquent la gymnastique, qui constitue un moyen de défiler et de montrer leur adresse, la boxe et la lutte, qui permettent de « se battre », ainsi que le cyclisme<sup>638</sup> nécessitant du courage, des sacrifices et un dépassement de soi. Ce dernier sport symbolise en outre un moyen d'ascension sociale<sup>639</sup>, tout comme la boxe et le football qui sont pratiqués, avec le cyclisme, par les migrants italiens du bassin de Briey au cours de l'entre-deux-guerres<sup>640</sup>. Les ouvriers s'exercent à ces différentes activités sportives dès leur enfance, dans les rues ou à l'école. Les femmes sont cependant absentes de ces pratiques, soit parce que ces dernières ne correspondent pas aux attributs dits féminins (finesse, esthétisme, grâce, beauté...), soit « *par le fait d'habitudes culturelles fortement ancrées dans les mentalités*<sup>641</sup> ». Le club polonais de tir de Dourges, « *société masculine*<sup>642</sup> », compte par exemple trente-quatre femmes pour cent-quatorze hommes entre 1928 et 1934<sup>643</sup>. Cette infériorité numérique se retrouve après la Seconde Guerre mondiale, bien que les épouses des membres apportent leur aide lors des diverses manifestations de l'association. De la même façon, bien qu'elles assistent à certains matchs, très peu de femmes sont adhérentes au *CS Orion* et aucune ne joue au football. Comme le dit Irène Rogalski, « *nous on était plus à la maison avec les enfants*<sup>644</sup> ». Dans le bassin de Briey, la pratique sportive des Italiennes n'existe quasiment pas à la fin des années vingt. Elle se développe dans les années suivantes, notamment sous l'impulsion du régime fasciste<sup>645</sup>. De même, toutes les associations portugaises n'intègrent pas les femmes dans les années soixante-dix, et celles qui le font leur assignent des rôles traditionnels<sup>646</sup>. Plusieurs associations polonaises, comme d'autres sociétés communautaires<sup>647</sup>, présentent donc des traits communs à la culture sportive populaire décrite dans la littérature,

<sup>637</sup> Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif...*, *op. cit.*, p. 95.

<sup>638</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière*, *op. cit.*

<sup>639</sup> Gaboriau Philippe, *Le Tour de France et le vélo : histoire sociale d'une épopée contemporaine*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1995, 217 p.

<sup>640</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*

<sup>641</sup> Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif...*, *op. cit.*, p. 98-99.

<sup>642</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>643</sup> Archives de la société de tir de Dourges, Chronique de cette association effectuée par un ancien secrétaire, le 15 octobre 1978.

<sup>644</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>645</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*

<sup>646</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*

<sup>647</sup> Froissart Tony, « Les pratiques sportives des Italiens d'Argenteuil dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : temps d'intégration, temps d'ethnicité », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 48-60. Gasparini William et Weiss Pierre, « La construction du regroupement sportif "communautaire"... », *op. cit.*, p. 94.

notamment le type de sports pratiqués, les motivations et le comportement des membres dans la pratique, ainsi que les conditions de celle-ci. Ces caractéristiques participent à la fermeture de ces groupements.

### c) Une pratique pour le peuple : la formation de la jeunesse polonaise

Au moment de l'âge d'or des mouvements de jeunesse en France<sup>648</sup>, les migrants polonais forment leurs propres sociétés de jeunesse destinées à éduquer cette dernière dans un esprit patriotique et catholique le plus souvent. Contrairement aux mouvements français<sup>649</sup>, les associations polonaises de jeunesse retrouvent leur dynamisme après 1945. Elles regroupent principalement les sociétés de scouts, majoritairement affiliées à l'*Union des éclaireurs polonais en France*<sup>650</sup>, les sections du KSMP et celles de l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald*, groupement communiste légalisé en 1946 dont il est question au chapitre suivant. Les *Sokols* groupent également un nombre important de jeunes polonais, ou d'origine polonaise, bien que ces associations ne leur soient pas exclusivement réservées. Lors de la réunion régionale des *Sokols* du district de Valenciennes en avril 1954, le président national de ces groupements, qui visent « à former une jeunesse saine de corps et d'esprit », déclare que « le rôle des Sokols est très important pour maintenir le moral de la jeunesse polonaise<sup>651</sup> ». Dans les statuts des *Sokols* de Dourges, il est par ailleurs mentionné que l'objectif de l'association est de procurer aux membres « de saines distractions par l'organisation d'épreuves, concours, excursions, fêtes, etc. [et] leur faire connaître leurs devoirs d'homme et de citoyen », à travers la pratique de la gymnastique, des sports en général et de la musique<sup>652</sup>. L'*Union des éclaireurs polonais en France*, formée à Paris en 1933, propose elle aussi des exercices physiques et des excursions à ses membres, en plus de jeux, de camps, de soirées théâtrales<sup>653</sup>, de cours destinés à la préparation des chefs scouts et de colonies de vacances.

---

<sup>648</sup> Les mouvements de jeunesse apparaissent à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en France et se développent fortement au cours de l'entre-deux-guerres. Ils visent à éduquer moralement, et physiquement à partir du XX<sup>ème</sup> siècle, les jeunes (Rebérioux Madeleine, « La culture au pluriel », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : choix culturels et mémoire*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2000 (réédition), p. 233-291).

<sup>649</sup> Comme l'écrit Madeleine Ribérioux, « c'est à côté d'eux, pour l'essentiel, que s'est affirmée l'autonomisation culturelle de masse des jeunes », abordée dans le premier chapitre de la deuxième partie de la thèse (*ibid.*, p. 255).

<sup>650</sup> En plus des sections appartenant à cette union, il existe au moins quatre sections de l'*Association des scouts et des guides polonais en France* et trois sections de la *Confédération des scouts et éclaireurs polonais* dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, toutes sept d'obédience communiste. Voir en annexes (tome 1) pages 88-89 et 242 le recensement de ces sociétés.

<sup>651</sup> ADN, 459 W 142204, Note de renseignements à la 6<sup>ème</sup> section Étrangers, Valenciennes, le 12 avril 1954.

<sup>652</sup> ADPC, 1 W 52294, Statuts de la *Société de gymnastique Sokol* de Dourges, 1955.

<sup>653</sup> Le théâtre amateur se développe dans le milieu du scoutisme français après 1914 (Poujol Geneviève, *L'éducation populaire : histoire et pouvoirs*, Paris, Les éditions ouvrières, coll. Politique sociale, 1981, 255 p.).

Les anniversaires des sections sont également fêtés et se déroulent de la même façon que pour les autres associations polonaises. Ils comprennent un défilé, une messe ainsi qu'un dépôt de gerbe au monument aux morts et/ou sur la tombe d'un ancien dirigeant de l'association<sup>654</sup>. Trois constituants de la polonité sont ici réunis, à savoir l'envie d'exposer son origine culturelle à tous, la religion et le souvenir. Le rôle de cette union, où le patriotisme prime sur la religion dès les années trente<sup>655</sup>, est d'éduquer « *la jeunesse par la formation du caractère, le développement de la force physique et la préparation à la vie sociale* », ainsi que propager parmi ses membres « *la manière de vivre conformément aux principes scouts*<sup>656</sup> ». Elle comprend cinq régions principales (Est, Nord, Centre, Midi et région parisienne), mais son activité se déploie essentiellement dans le Nord – Pas-de-Calais. Elle est affiliée à l'organisation internationale du scoutisme et compte environ 6 000 adhérents en 1946<sup>657</sup>, près de 4 000 en 1949<sup>658</sup> et en 1953<sup>659</sup>, contre 7 938 en 1936<sup>660</sup>. Une quarantaine de sections, dont une régionale et deux de districts, existe dans les années quarante et cinquante au sein du pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Cinq sections des *Amis des éclaireurs polonais* sont par ailleurs présentes sur ce territoire. Elles dirigent, contrôlent, et aident moralement et matériellement les éclaireurs. Aucune d'entre elles n'apparaît dans le pays minier de Saône-et-Loire qui comprend néanmoins quatre sections de l'*Union des éclaireurs polonais en France*. Bien que leurs activités soient sensiblement les mêmes, l'ensemble de ces associations n'établit pas de contact avec les sociétés françaises de scoutisme<sup>661</sup> qui sont par ailleurs moins investies par les jeunes que les groupements polonais<sup>662</sup>. De même, l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise* n'entretient aucun lien avec son homologue français, la *Jeunesse ouvrière*

---

<sup>654</sup> ADPC, 1 W 23283, dossier n° 16, Récépissé de la déclaration du trentième anniversaire de la section de Marles-les-Mines de l'*Union des Éclaireurs polonais en France* délivré par le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune aux dirigeants de cette association, le 28 septembre 1956.

<sup>655</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>656</sup> ADN, 417 W 135721, Statuts de l'*Union des éclaireurs polonais en France*, 1933.

<sup>657</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>658</sup> Le nombre de garçons est plus élevé que le nombre de filles (1 798 contre 1 457, et 550 membres des *Amis des éclaireurs polonais*). Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*

<sup>659</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>660</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>661</sup> Le scoutisme apparaît en 1911 en France, soit trois ans après avoir vu le jour en Angleterre sous l'impulsion de Robert Baden-Powell. Il répond aux attentes des jeunes qui supportent mal les conditions de vie de la société urbaine et industrielle, et les méthodes d'enseignement utilisées à cette période (Cacérés Benigno, *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Le Seuil, coll. Peuple et culture, 1989 (réédition), 249 p.). Il joue alors « *sur le désir d'aventure et de découverte de soi et des autres* » en proposant diverses activités de plein air qui mettent en jeu le corps. Il accorde une grande place à la prise de responsabilité qui est un des éléments moteurs de l'éducation populaire (Mignon Jean-Marie, *Une histoire de l'éducation populaire*, préface de Poujol Geneviève, Paris, La Découverte, coll. Alternatives sociales, 2007, p. 32).

<sup>662</sup> Palluau Nicolas, « Entre nation et religion. Scoutisme et organisation des jeunes immigrés, (1920-1950) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 107-117.

chrétienne (JOC) apparue en 1926. Les propos de Jean-Pierre Tazareck résument cette situation : « *la JOC [KSMP], ça c'était polonais. Y'avait la JOC française à côté, c'était nos copains. Mais ils étaient Français*<sup>663</sup> ». L'origine culturelle semble donc constituer un frein à la rencontre entre ces deux entités assurant toutes deux la formation de la jeunesse selon des principes catholiques. Le KSMP, tout comme la JOC, se divise rapidement en deux unions au cours de l'entre-deux-guerres, l'une concernant la jeunesse masculine et l'autre la jeunesse féminine. Ces deux grands groupements, ayant leurs sièges sociaux à Lens, comptent entre 2 500 et 3 000 membres chacun de 1945 à 1949<sup>664</sup>, contre 2 000 en 1953<sup>665</sup> et en 1939<sup>666</sup>. Une centaine de sections existe dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 1959, contre une quinzaine sur le second territoire d'étude, réparties de manière sensiblement égale entre ces deux unions. Comme le dit Monsieur A., « *là où il y avait des immigrés polonais, il y avait ces sociétés-là*<sup>667</sup> ».

En plus de ces sociétés de jeunesse, certaines associations polonaises ont également pour rôle d'éduquer la jeunesse polonaise. Lors d'une réunion à Denain de la section du district de Valenciennes de l'*Union des sociétés féminines polonaises en France* en mars 1954, la secrétaire de cette section déclare par exemple que « *les femmes polonaises doivent veiller à l'éducation de leurs enfants, les élever suivant les principes catholiques et surtout surveiller leurs lectures* ». Des cours relatifs à l'éducation des jeunes sont délivrés dans les *Cercles des Polonaises* par une déléguée du Pas-de-Calais. Cette dernière leur indique notamment « *comment intéresser les enfants par des jeux, des excursions, etc*<sup>668</sup>. ». Les patronages assurés par des religieuses ou des moniteurs polonais permettent également d'éduquer les jeunes qui sont nombreux à y participer. Christiane Duda, petite-fille de migrants polonais née en 1949, évoque cette pratique : « *le jeudi on n'avait pas d'école, l'après-midi on avait du patronage qu'était tenu par les sœurs*<sup>669</sup> ». Ces organisations proposent les mêmes activités que les patronages catholiques créés par les autochtones et évoqués dans les pages précédentes. L'ensemble de ces structures, tout comme les sociétés de jeunesse citées précédemment, poursuivent un but d'éducation populaire. Le mouvement d'éducation populaire, existant dès le XIX<sup>ème</sup> siècle en France et se développant de manière importante au début du siècle suivant et après la Seconde Guerre mondiale, doit son origine à « *la révolution industrielle qui restructure les classes sociales*

---

<sup>663</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>664</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*

<sup>665</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>666</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*

<sup>667</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>668</sup> ADN, 459 W 142204, Note de renseignements à la 6<sup>ème</sup> section Étrangers, Valenciennes, le 1<sup>er</sup> avril 1954.

<sup>669</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

*et donne à certaines fractions de classe un rôle nouveau et socialement actif*<sup>670</sup> ». Il vise tout autant les jeunes que les adultes. Des cours pour ces derniers sont par exemple instaurés dès le XIX<sup>ème</sup> siècle par des institutions laïques et certains patrons, comme Peugeot au Pont-Salomon dans la Loire ou Dollfus à Mulhouse, mais ils restent peu fréquentés<sup>671</sup>. Dans certaines régions françaises, des cours du soir, organisés par les trois grands groupements polonais présentés dans le chapitre suivant, sont également accessibles après 1945 aux adultes polonais « *désirant parfaire leur connaissance de la langue, de la géographie, de l'histoire ou de la littérature polonaises*<sup>672</sup> ». L'Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France, créée en 1928 sous l'égide des sections polonaises de la CGT<sup>673</sup>, assure en outre la formation des adultes en donnant des cours d'éducation politique, sociale et économique.

---

<sup>670</sup> Pujol Geneviève, *L'éducation populaire...*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>671</sup> Cacérés Benigno, *Histoire de l'éducation populaire*, *op. cit.*

<sup>672</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>673</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*

Après la Seconde Guerre mondiale, la population polonaise, et plus particulièrement les migrants eux-mêmes, poursuit son élan associatif débuté dès l'entre-deux-guerres. De multiples sociétés communautaires se forment ainsi, ou se reforment, au sein des deux territoires d'étude, en particulier dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais du fait de sa plus grande superficie et d'une population polonaise plus nombreuse. Malgré cet important écart numérique, les sociétés religieuses et de jeunesse sont les plus représentées au sein de ces deux espaces entre 1945 et 1959. Les premières mettent en exergue un des constituants essentiels de la polonité, le catholicisme, tandis que les secondes constituent un moyen de transmettre cette polonité au fil des générations. Elles éduquent les jeunes polonais et d'origine polonaise dans une optique patriotique et religieuse le plus souvent. En raison de cette forte proportion de sociétés polonaises au sein des deux territoires étudiés, les Polonais et leurs descendants peuvent exercer une activité sportive ou de loisir au sein même de leur cité de résidence. Le sentiment d'appartenance au quartier, particulièrement présent dans la vie quotidienne des migrants et de leurs descendants du pays minier de Saône-et-Loire, est alors exalté et consolidé, chez les pratiquants comme chez les spectateurs. Ce sentiment peut être remplacé par la revendication de l'identité minière lors de matchs contre des clubs plus prestigieux ou se situant hors du pays minier. Le statut d'ouvrier influence également le type d'activités pratiquées, la manière de pratiquer et le fonctionnement des associations qui possèdent le plus souvent de faibles moyens financiers et matériels. Tout comme dans les clubs populaires investis par les autochtones, la recherche de sociabilités, de convivialité et de cohésion semble être plus importante que la performance sportive, bien que cette dernière soit recherchée par certains individus polonais ou d'origine polonaise. Les associations sportives polonaises offrent ainsi la possibilité d'exprimer une polonité partagée entre un sentiment d'appartenance à la communauté polonaise, au quartier de résidence et à la communauté minière. Finalement, comme l'écrit Pierre Arnaud, le sportif, à travers sa pratique, peut « *affirmer de façon paradoxale à la fois son identité, son particularisme et son appartenance à une collectivité plus ou moins singulière*<sup>674</sup> ».

---

<sup>674</sup> Pierre Arnaud, « La sociabilité sportive : jalon pour une histoire du mouvement sportif associatif », dans Arnaud Pierre (dir.), *Les athlètes de la République...*, op. cit. p. 365.





### Chapitre 3 : Un réseau associatif polonais teinté de rouge

Une fois les territoires polonais libérés par l'Armée rouge, siégeant à Lublin, les dirigeants soviétiques créent le *Comité polonais de libération nationale* en juillet 1944. Le 31 décembre de cette même année, ce comité se proclame gouvernement provisoire de la République de Pologne qui est remplacé par le Gouvernement provisoire d'Union nationale fin juin 1945<sup>675</sup>. Les communistes accèdent alors au pouvoir dans cette Pologne dominée par l'URSS. Ces changements influencent directement le réseau associatif polonais en France qui voit trois grandes fédérations s'opposer entre 1945 et 1949. L'exploitation des dossiers aux Archives départementales du Nord, du Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire permet de saisir pleinement ces dissensions, les sphères d'influence de ces trois grandes centrales et leur positionnement par rapport à la Pologne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. L'observation des différentes manifestations pratiquées par ces fédérations et les associations qui leur sont affiliées permet en outre de mettre en exergue les composants de la polonité. Cette dernière devient finalement un enjeu de pouvoir et un lieu de cristallisation de la rivalité entre ces groupements. Par ailleurs, les archives consultées dévoilent des liens s'établissant entre les sociétés communistes polonaises, la CGT et le *Parti communiste français* (PCF) alors en pleine expansion, notamment grâce au rôle essentiel qu'il a joué dans la Résistance française.

---

<sup>675</sup> Celui-ci est issu de la fusion du Gouvernement provisoire de la République de Pologne avec un groupe lié au seul représentant du gouvernement polonais en exil à Londres ayant accepté de rentrer dans son pays après la prise de pouvoir par les communistes (Davies Norman, *Histoire de la Pologne, op. cit.*).

## I) Un antagonisme inégal

### a) Un avantage certain du *Conseil national des Polonais en France*

La *Commission d'entente des organisations polonaises en France* est créée au début des années trente sous l'impulsion du gouvernement polonais afin de contrôler toutes les sociétés polonaises existantes en France. Elle se transforme en *Conseil d'entente des unions et associations polonaises en France*, lui-même remplacé en décembre 1938, très probablement sur l'initiative du ministère français des Affaires étrangères, par l'*Union des Polonais en France* dont le siège social est à Lille. Ce dernier organisme poursuit ses activités au cours de la Seconde Guerre mondiale, après avoir reçu un arrêté ministériel d'autorisation de fonctionner le 18 novembre 1939<sup>676</sup>. Après la signature de l'armistice par la France en juin 1940, il transfère son siège en Zone libre à Lyon en raison de l'interdiction des sociétés étrangères en Zone occupée. Parallèlement à ce groupement, l'*Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance* est créée durant l'été 1941 pour réunir les différents groupes de résistants polonais apparus dès le début de la guerre. Cet organisme est formé sous l'impulsion du gouvernement polonais en exil qui se constitue en France aux lendemains de la défaite de la Pologne contre les armées allemandes en 1939, avant d'être transféré à Londres en 1940 lors de la capitulation de la France. L'*Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance* est un réseau de résistance polonaise procurant des renseignements aux Alliés, effectuant de la propagande anti-allemande et menant des actions de sabotage. L'ancien consul de Pologne à Lille, Aleksander Kawalkowski, dirige cet organisme qui compte environ deux-mille membres fin 1942, la très grande majorité étant issue de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres<sup>677</sup>. Cette organisation ne cesse de grandir pour atteindre la Belgique et les Pays-Bas et compte plus de huit-mille membres en 1944 habitant majoritairement dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>678</sup>. Un autre mouvement de résistance polonaise se crée à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit du *Comité polonais de libération nationale en France* formé en 1944 par les communistes polonais. Il mène sensiblement les mêmes actions que sa rivale, l'*Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance*. Dès la Libération du Nord – Pas-de-Calais, ces deux groupements y organisent diverses manifestations comme des bals et des fêtes composées de messes, de défilés et de folklore polonais. Un fort

---

<sup>676</sup> ADSL, 1714 W 119, Statuts de l'*Union des Polonais en France* et carte de membre de cette association.

<sup>677</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, op. cit.

<sup>678</sup> Drweski Bruno, « La POWN : un mouvement de résistance polonais en France », *Revue des études slaves*, tome 59, fascicule 4, 1987, p. 741-752.

antagonisme existe entre eux, en particulier au sein des cités minières où les migrants polonais sont largement regroupés<sup>679</sup>.

Après la capitulation de l'Allemagne nazie, ces deux grands mouvements de résistance disparaissent pour laisser place à deux fédérations opposées. L'*Union centrale des Polonais en France*, regroupant les mêmes dirigeants et membres que l'*Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance*, est créée les 27 et 28 mai 1945 à Paris par le *Comité central de lutte*<sup>680</sup>. Le *Conseil national des Polonais en France*, issu du *Comité de libération nationale des Polonais en France*, se constitue lors du congrès tenu à Paris du 28 juillet au 3 août 1945, auquel assistent les secrétaires du PCF et de la CGT. Le CNPF n'est cependant légalisé que le 16 mars 1948<sup>681</sup>, soit près de deux ans après avoir déposé ses statuts à la préfecture de police de la Seine. Avant même sa légalisation, il acquiert une plus grande influence que l'UCPF du fait de l'appui des autorités polonaises et de la reconnaissance par la France fin juin 1945 du gouvernement communiste polonais installé à Varsovie. Certaines associations, comme l'*Union des instituteurs polonais en France*, l'*Union polonaise de football en France*, ou encore l'*Union des mutilés et invalides de guerre polonais en France*, quittent même l'UCPF pour adhérer au CNPF. D'autres au contraire, telles l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* et l'*Union des associations théâtrales polonaises en France*, résistent aux pressions et aux larges avances financières offertes par le CNPF<sup>682</sup>. De même, les sociétés religieuses restent sur leur position malgré les demandes insistantes de ce dernier organisme. Cet appel au ralliement adressé par une centrale communiste à des organisations religieuses peut paraître surprenant, mais il est motivé par un intérêt politique et financier. En effet, le CNPF est bien conscient que sans l'appui du bloc catholique, l'union de l'émigration polonaise à laquelle il aspire ne peut se réaliser. L'adhésion de ces associations renforcerait en outre son influence et lui permettrait d'obtenir des subventions plus importantes de la part du gouvernement polonais. Celles-ci sont néanmoins déjà conséquentes puisqu'elles permettent au CNPF de rétribuer les dirigeants et les agents de propagande, y compris à l'échelle locale. Aucune cotisation n'est demandée aux membres, l'aide financière polonaise ainsi que les revenus des fêtes de bienfaisance organisées par les diverses

---

<sup>679</sup> ADN, 42 W 39344, dossier n° 1, Rapport du chef du service des RG au chef du service régional des RG, Lille, le 7 février 1945.

<sup>680</sup> Ce comité est formé en juillet 1943 par les dirigeants de l'*Organisation polonaise de lutte pour l'indépendance* afin de prendre la tête de la communauté polonaise en France une fois la guerre achevée. Il a un rôle limité au cours de celle-ci et regroupe en 1945 les associations autrefois fédérées par l'*Union des Polonais en France* (ADN, 42 W 39344, dossier n° 1, Compte-rendu de l'activité du *Comité central de lutte*).

<sup>681</sup> ADN, 417 W 135731, Déclaration type des sections locales du CNPF en 1948.

<sup>682</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 81 et 82 les tableaux récapitulant les principales caractéristiques de l'UCPF et du CNPF en 1946 ainsi que les associations affiliées à ces deux grandes centrales.

associations du CNPF suffisent pour faire fonctionner correctement ces sociétés. Cette fédération communiste, grâce à la reconnaissance du gouvernement de Varsovie, peut de plus bénéficier de l'aide des organismes officiels polonais en France et devenir « *un merveilleux instrument de propagande du gouvernement varsovien auprès des masses polonaises vivant en France*<sup>683</sup> ».

Les autorités polonaises prennent la possession, le 1<sup>er</sup> juillet 1945, de l'ambassade et des consulats polonais en France. Le personnel employé dans ces institutions est d'abord recruté dans ce pays parmi les membres de l'immigration partisans du régime communiste polonais. Mais progressivement, à partir du début des années cinquante, ce personnel est recruté parmi les Polonais ayant accompli un stage probatoire en Pologne et membres actifs du parti dirigeant ce pays, le *Parti ouvrier unifié polonais*. Ce personnel diplomatique est en permanence surveillé, aussi bien professionnellement que dans sa vie privée<sup>684</sup>. Du fait de cette prise de pouvoir par les communistes, le consulat général de Pologne à Lille, qui gère le Nord et le Pas-de-Calais (et qui est le plus important en France), refuse de plus en plus de demandes émanant de la part de sociétés non adhérentes au CNPF. L'UCPF poursuit alors l'initiative du *Comité central de lutte* et organise un bureau spécial d'assistance à Lille dès 1945. Ce dernier est en quelque sorte « *un deuxième consulat auquel s'adresseront tous les Polonais qui n'auront pu avoir satisfaction au consulat officiellement reconnu ou qui, du fait de leurs opinions politiques, refuseront d'y avoir recours*<sup>685</sup> ». L'UCPF ne bénéficie pas non plus de subventions de la part des autorités polonaises puisqu'elle ne reconnaît pas le gouvernement communiste polonais. Elle possède néanmoins, au moins à ses débuts, l'appui moral et matériel du gouvernement polonais en exil à Londres. Le Nord – Pas-de-Calais et la Saône-et-Loire et la Nièvre<sup>686</sup> reçoivent également une subvention de l'*Union mondiale des Polonais à l'étranger*, hostile au gouvernement de Varsovie. Une partie de cette aide est versée au secrétaire permanent du comité régional, membre le plus influent de l'organisation<sup>687</sup>. Malgré ces différences de traitement, l'UCPF exerce un contrôle sur plus de deux-cents associations fin 1945, ses effectifs grossissent et elle atteint trente-mille voire cinquante-

---

<sup>683</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, direction générale de la Sûreté nationale, direction des RG, 6<sup>ème</sup> section Étrangers, février 1954.

<sup>684</sup> *Ibid.*

<sup>685</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>686</sup> Ces deux départements appartiennent souvent au même district et sont donc gérés conjointement. Tout comme le pays minier de Saône-et-Loire, la Nièvre connaît une importante immigration polonaise au cours de l'entre-deux-guerres, notamment dans les mines de La Machine. Elle compte environ 2 200 Polonais en 1931, 2 300 en 1946 et 1 530 en 1954, principalement concentrés dans la ville de La Machine (Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne, op. cit.*).

<sup>687</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

mille<sup>688</sup> membres à cette période, dont vingt-mille dans le Nord – Pas-de-Calais. Elle compte une vingtaine d'unions affiliées puis une quinzaine l'année suivante et devient « *un organisme fédérateur très important* », et même « *le plus puissant organisme polonais fonctionnant en France* ». Elle organise des réunions, des manifestations de toutes sortes qui remportent un franc succès, au détriment de celles du CNPF. Sa force se trouve essentiellement dans les *Comités des sociétés polonaises locales* qui lui sont entièrement dévoués et qui sont chargés de diriger et de contrôler dans chaque localité toute l'activité des associations polonaises anti-varsoviennes<sup>689</sup>. Mais la centrale communiste lui fait rapidement de l'ombre. En 1946, elle groupe déjà une dizaine d'unions, probablement plus d'une centaine de groupements, et plus de cinquante-mille<sup>690</sup> membres dont trente-mille<sup>691</sup> dans le Nord – Pas-de-Calais et quatre-mille en Saône-et-Loire et dans la Nièvre. Le contexte politique septentrional joue probablement un rôle dans ce retournement de situation, bien que l'UCPF n'entretienne aucun lien avec les partis politiques français<sup>692</sup>. La domination de cette Union en 1945, essentiellement composée de socialistes et de démocrates-chrétiens, apparaît lorsque le parti catholique *Mouvement républicain populaire* (MRP) devient le premier mouvement politique dans le Nord. Cette influence diminue cependant rapidement l'année suivante et les communistes, suivis par les socialistes, remportent les élections législatives de 1946 aussi bien dans le Nord que dans le Pas-de-Calais<sup>693</sup>.

Au niveau national, sur un total de quatre-cent-mille Polonais immigrés en France, les deux tiers adhèrent à l'UCPF ou au CNPF, ou à l'une des sociétés dépendant de ceux-ci en 1945<sup>694</sup>. L'année suivante, ils ne sont plus qu'un quart<sup>695</sup>. Il est néanmoins relativement difficile de connaître le nombre exact d'adhérents car ces données, qui semblent ici élevées, varient selon les sources. En outre, une large partie des sociétés n'est pas encore officiellement déclarée en 1945-1946. Ce fait est d'ailleurs souligné par un rapport de

---

<sup>688</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>689</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>690</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>691</sup> ADN, 42 W 39344, dossier n° 1, Rapport du chef du service des RG au chef du service régional des RG, Lille, le 7 février 1945.

<sup>692</sup> ADSL, 1714 W 58, Note de renseignements, Chalon-sur-Saône, le 27 mai 1949.

<sup>693</sup> Vavasseur-Desperriers Jean, « Les grandes forces politiques au temps de la reconstruction et de l'expansion », dans Lottin Alain et Bussière Éric (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais"...*, *op. cit.*, p. 201-207.

<sup>694</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>695</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

police de 1945 où il est mentionné que le regroupement des Polonais dans leurs associations d'avant-guerre est lent et difficile du fait de l'opposition entre l'UCPF et le CNPF<sup>696</sup>. Dans tous les cas, la majorité des Polonais n'est pas affiliée à l'une ou l'autre grande centrale en 1946 (et probablement l'année précédente également). Elle se désintéresse d'ailleurs de plus en plus de la politique et des oppositions entre ces deux groupements « *pour se préoccuper davantage des problèmes vitaux de l'heure, tels que salaires et ravitaillement*<sup>697</sup> ». Certaines sociétés conservent une neutralité, au moins apparente, telle l'*Union des sociétés chorales polonaises en France* qui, bien qu'elle partage ses idées, n'adhère pas à l'UCPF pour ne pas entrer en conflit avec la centrale communiste. D'autres individus privilégient les sociétés françaises<sup>698</sup>. Malgré tout, ces oppositions, qui se retrouvent dans d'autres réseaux associatifs communautaires<sup>699</sup>, sont présentes dans la vie quotidienne des migrants polonais et de leurs descendants, et persistent de longues années. Elles font partie intégrante de la polonité de cette communauté.

### b) Un fonctionnement similaire pour des objectifs (dis)semblables

Bien qu'ils s'opposent fortement, l'UCPF et le CNPF sont sensiblement organisés de la même manière et affichent des objectifs similaires. Ils cherchent tous les deux à unir les migrants polonais à leur cause et à devenir le représentant officiel de cette population. Les objets figurant dans les statuts des deux organismes<sup>700</sup> encouragent par ailleurs le rapprochement avec les Français. L'objet du CNPF est aussi de répondre aux besoins sociaux, économiques et moraux des migrants polonais, alors que l'UCPF encourage le développement et la collaboration des sociétés polonaises entre elles. Elle se donne en

---

<sup>696</sup> ADN, 42 W 39344, dossier n° 1, Rapport du commissaire de police aux RG au chef du service des RG de Lens, Lens, le 24 août 1945.

<sup>697</sup> ADN, 42 W 39344, dossier n°1, Rapport du chef du service des RG au chef du service régional des RG, Lille, le 7 février 1945.

<sup>698</sup> La proportion de migrants polonais et de leurs descendants pratiquant dans les associations françaises n'est pas connue, mais elle pourrait être relativement élevée pour les clubs sportifs car Janusz Placzek et Krzysztof Kwilecki estiment à 5 % la part de jeunes polonais exerçant du sport dans une société polonaise au cours de l'entre-deux-guerres (Placzek Janusz et Kwilecki Krzysztof, « Le rôle du sport dans l'intégration et l'assimilation de la jeunesse polonaise en France », *op. cit.*).

<sup>699</sup> Au cours de l'entre-deux-guerres, lorsque l'Italie est gouvernée par Benito Mussolini, le mouvement associatif italien en France est partagé entre les associations fascistes et celles anti-fascistes (Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...*, *op. cit.*). De la même façon, de la Libération au début des années soixante, les sociétés sportives arméniennes en France sont divisées entre pro et anti-soviétiques au moment où l'Arménie est sous domination soviétique (Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *op. cit.*). Le réseau associatif portugais est quant à lui scindé en quatre types de groupements dans les années soixante, début soixante-dix, lorsque le Portugal est un régime autoritaire. Il existe en effet les associations liées aux clergés français et portugais, les sociétés favorables aux consulats portugais, celles opposées au régime dictatorial du Portugal, et enfin les groupements indépendants de tous courants politiques (Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*).

<sup>700</sup> Les objets complets de ces groupements figurent en annexes (tome 1) pages 123 et 126-127.

outre pour objectif de former intellectuellement, nationalement et démocratiquement les migrants et d'aider les plus démunis d'entre eux. D'après les statuts, l'UCPF, plus que le CNPF, cherche donc à ancrer la communauté polonaise en France, à créer un réseau associatif communautaire répondant aux désirs des migrants. Elle entretient, tout comme le CNPF, un lien constant avec la Pologne et se préoccupe de l'avenir de ce pays. Elle souhaite par exemple le retrait de l'Armée rouge et de la police secrète soviétique, l'organisation d'élections libres et démocratiques<sup>701</sup>, la conduite d'une enquête pour punir les criminels de Katyn<sup>702</sup>, ainsi que la suppression de la censure militaire. Le but profond de l'UCPF est bien de lutter contre le gouvernement de Varsovie accusé de vouloir faire de la Pologne la dix-septième République soviétique, et contre les agissements en France des représentants de ce gouvernement et du CNPF. Elle soutient dès lors l'action des dirigeants du gouvernement polonais en exil à Londres. Le CNPF, lui, désire contrer cette forte propagande pour amener l'ensemble des migrants polonais à reconnaître et approuver le gouvernement de Varsovie. Cet organisme est majoritairement composé de communistes, et bien que ses dirigeants « *prétendent n'entretenir aucun lien avec les partis politiques français* », « *un contact assez étroit* » existe bel et bien avec le PCF. Irène Joliot-Curie, sympathisante de ce parti, est par exemple l'une des présidents d'honneur du CNPF, avec le consul général de Pologne à Paris et la vice-présidente du *Comité polonais de libération nationale en France*. Des réunions et des manifestations sont en outre organisées conjointement avec le PCF. Le lien étroit avec ce parti politique, engagé avec la CGT dans la « bataille du charbon », amène le CNPF à encourager les migrants polonais à reconstruire la France. Cette incitation, néanmoins accompagnée de la nécessité de relever la Pologne, s'effectue jusqu'à l'éviction des communistes du gouvernement français en mai 1947<sup>703</sup>. Cette exclusion, se produisant dans les débuts de la Guerre froide, marque la fin du tripartisme<sup>704</sup>. La Troisième force, réunissant les socialistes, le MRP, les radicaux et certains modérés, lui succède jusqu'en 1952. Cette nouvelle coalition politique se forme pour faire face aux oppositions du *Rassemblement du peuple français* (RPF) fondé par Charles de Gaulle en 1947, et du PCF contre la IV<sup>ème</sup> République. Ces dissensions ont

---

<sup>701</sup> Les communistes se sont de fait proclamés au pouvoir en Pologne en 1944 et exercent une forte propagande et un contrôle important sur la population. Les élections de janvier 1947 sont truquées afin d'asseoir le régime communiste.

<sup>702</sup> En avril 1943, les Allemands découvrent une fosse commune à Katyn en Russie qui contient quatre-mille corps d'officiers polonais. Cette découverte est suivie d'une enquête de la *Croix-Rouge* sur demande de Wladyslaw Sikorski, Premier ministre du gouvernement polonais en exil à Londres. Malgré les soupçons à l'encontre des dirigeants soviétiques, ces derniers ne se reconnaissent responsables de ce massacre qu'en 1990 (Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne, op. cit.*).

<sup>703</sup> Michel Joël, « La Seconde Guerre mondiale et l'évolution de la communauté polonaise du Nord de la France », *Revue du Nord*, tome 57, 1975, p. 403-420.

<sup>704</sup> En 1946 et 1947, le tripartisme rassemble le PCF, le MRP et la *Section française de l'Internationale ouvrière*.

d'importantes conséquences dans le Nord – Pas-de-Calais, région natale du Général. Le RPF remporte en effet les élections municipales de 1947. Les communistes, quant à eux, manifestent leur désaccord en initiant les grandes grèves de 1947 et 1948 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, grâce aux syndicats conquis lors de la guerre et de la Libération. À la même période, une rupture totale apparaît entre les communistes et les socialistes qui se concurrencent fortement. Ces derniers, possédant deux importantes fédérations dans le Nord et le Pas-de-Calais, conservent cependant une majorité relative au sein de l'électorat de ces départements en 1951<sup>705</sup>.

L'*Union mondiale des Polonais à l'étranger* coordonne les actions de l'UCPF qui regroupe, tout comme le CNPF, des comités régionaux, de districts et locaux. Le CNPF est également divisé en comités départementaux. Cinq comités de l'UCPF, dont un de district et quatre locaux, sont recensés entre 1945 et 1959 dans le pays minier de Saône-et-Loire contre une quarantaine, dont six de districts et trente-cinq locaux, dans celui du Nord – Pas-de-Calais<sup>706</sup>. Ces comités, composés des dirigeants des sociétés polonaises locales adversaires au régime communiste polonais, sont en quelque sorte des comités de coordination entre ces différentes associations. Le CNPF du Nord – Pas-de-Calais, lui, compte quarante comités locaux, formés entre 1945 et 1948, et répartis dans cinq comités de districts. Autrement dit, près de la moitié des communes du pays minier du Nord – Pas-de-Calais possède un comité local du CNPF et/ou de l'UCPF. Il est toutefois possible que des comités de l'une ou l'autre grande centrale n'apparaissent pas dans le recensement des sociétés polonaises des deux pays miniers étudiés mais aient bel et bien existé. La répartition des 33 300 membres du CNPF en 1945<sup>707</sup> est inégale entre les différents districts. En effet, le district de Lens comprend par exemple 20 000 adhérents alors que celui de Valenciennes en compte 6 000, et les districts de Douai et Béthune en comptabilisent respectivement 4 900 et 1 800<sup>708</sup>. Cet écart s'explique en partie par la répartition des Polonais dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. La région de Lens est bien celle qui abrite le plus de Polonais<sup>709</sup>. Par contre, l'arrondissement de Béthune compte un nombre plus important de Polonais que les arrondissements de Douai et de

---

<sup>705</sup> Vavasseur-Desperriers Jean, « Les grandes forces politiques au temps de la reconstruction et de l'expansion », *op. cit.*

<sup>706</sup> Le détail de ces comités (dates de création et de disparition, objet, siège social, dirigeants, nombre de membres et activités) figure en annexes (tome 1) pages 123 à 131, 280 à 288, 316 à 319 et 344 à 346.

<sup>707</sup> Ce nombre comprend uniquement les membres de l'*Organisation d'aide à la patrie*, de l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka* et de l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald*.

<sup>708</sup> ADN, 42 W 39344, dossier n° 1, Rapport du chef du service régional des RG au secrétaire général pour la police de la région de Lille, Lille, le 7 août 1945.

<sup>709</sup> D'après le service régional des RG, sur 163 115 Polonais résidant dans le Nord – Pas-de-Calais en 1945, 54 283 habitent dans l'arrondissement de Lens, soit un tiers (Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, *op. cit.*).



Valenciennes<sup>710</sup>. Mais il est probable que les districts ne recouvrent pas les mêmes territoires que les arrondissements. Par ailleurs, l'orientation politique des communes françaises influence probablement l'implantation de ces différents comités locaux. Lors des élections législatives de 1946, le PCF conquiert par exemple une part plus importante de votants dans le Pas-de-Calais que dans le Nord<sup>711</sup>. Chaque commune du pays minier de Saône-et-Loire possède un comité local du CNPF. La ville de Montceau-les-Mines en compte cinq, un dans chaque quartier où vit une part relativement importante de migrants polonais et de leurs descendants (la Saule, le Bois-du-Verne, le Magny, et dans une moindre mesure Sainte-Marguerite et Rouvrat-Chagot). L'ensemble de ces comités est réuni dans l'unique comité de district de Montceau-les-Mines dirigeant la Saône-et-Loire et la Nièvre et comptant 1 800 membres en 1949<sup>712</sup>. Il est possible qu'aucun de ces comités ne soit légalisé par les autorités françaises, les demandes d'autorisation formulées en 1948 ou en 1949 n'obtenant pas de réponses<sup>713</sup>. La section de Blanzay n'a en outre effectué aucune demande d'autorisation de fonctionner<sup>714</sup>.

Les comités du CNPF et de l'UCPF mettent sensiblement en place les mêmes activités. Ils diffusent l'organe officiel de presse du groupement<sup>715</sup>, organisent des fêtes, des bals et des réunions de propagande où la langue polonaise est généralement utilisée et l'hymne polonais chanté. Au cours des rassemblements du CNPF, des dirigeants communistes, ayant effectué des séjours en Pologne pour certains, prennent la parole pour évoquer, entre autres, les avancées réalisées par le régime communiste (reprise économique rapide, niveau de vie plus élevé de la classe ouvrière...). Certains d'entre eux quittent même leur emploi et sont rétribués par les consulats de Pologne pour effectuer ce genre de discours dans de nombreuses localités. Le président du CNPF de Waziers invite par exemple les huit-cents auditeurs présents à l'une de ces réunions à écrire à leurs familles restées en Pologne pour qu'elles approuvent le référendum du 30 juin 1946<sup>716</sup> portant sur l'adoption définitive du

---

<sup>710</sup> D'après le service régional des RG, 30 280 Polonais habitent dans l'arrondissement de Béthune en 1945 contre 22 250 pour les arrondissements de Douai et de Valenciennes (*ibid.*).

<sup>711</sup> Dans le Nord, la droite modérée et gaulliste, ainsi que les démocrates-chrétiens obtiennent chacun 21,8 % des votes, les socialistes, 23,1 % et les communistes, 24,7 %. Dans le Pas-de-Calais, ces proportions sont respectivement de 14,1 %, 17,4 %, 23,2 % et 26,2 % (Vavasseur-Desperriers Jean, « Les grandes forces politiques au temps de la reconstruction et de l'expansion », *op. cit.*).

<sup>712</sup> ADSL, 1714 W 58, Note de renseignements, Chalon-sur-Saône, le 27 mai 1949.

<sup>713</sup> ADSL, 1021 W 119190, Rapport trimestriel sur l'activité des associations étrangères de Saône-et-Loire du préfet de Saône-et-Loire au ministre de l'Intérieur, Mâcon, le 13 juin 1949. W 137077, Note de renseignements du préfet de Saône-et-Loire au commissaire de police de Montceau-les-Mines, Mâcon, le 14 janvier 1950.

<sup>714</sup> ADSL, W 137077, Rapport du sous-préfet d'Autun au préfet de Saône-et-Loire, Autun, le 25 janvier 1950.

<sup>715</sup> Pour le CNPF, il s'agit de *Niepodleglosc (L'Indépendance)* devenue *Gazeta Polska (La Gazette polonaise)* qui est interdite dans les années cinquante. L'UCPF, elle, diffuse *Sztandar Polski (L'Étendard polonais)* puis *Lud Polski (Le Peuple polonais)* à partir de fin 1946.

<sup>716</sup> Tout comme les élections de janvier 1947, ce référendum est truqué par les communistes.

programme du gouvernement polonais<sup>717</sup>. Des films, traitant entre autres de l'évolution de la Pologne depuis 1939, sont diffusés par certains comités locaux du CNPF, et des bibliothèques contenant des ouvrages communistes sont également mises à disposition des Polonais. Des commémorations sont par ailleurs organisées par les deux grandes centrales. L'anniversaire de la Constitution polonaise du 3 mai 1791<sup>718</sup> est célébré chaque année par les associations adversaires au gouvernement communiste polonais. Cette commémoration, suivie dans une grande majorité de régions françaises dès l'entre-deux-guerres, est à la fois patriotique et religieuse. Elle rend également hommage à la Vierge Noire de Czestochowa reconnue comme la protectrice spirituelle de la Pologne. Cette fête nationale polonaise n'est pas reconnue par le gouvernement de Varsovie qui l'a remplacée par la célébration du Manifeste du 22 juillet 1944 correspondant à la proclamation du *Comité polonais de libération nationale*. Par l'organisation de cette commémoration, la fraction varsovienne tente de réunir plus d'individus que ne l'a fait la fête du 3 Mai pour « *faire étalage de sa puissance et [de] prouver au peuple français qu'elle est beaucoup plus nombreuse, plus cohérente et mieux organisée que la fraction opposée*<sup>719</sup> ». Néanmoins, pour « *ne pas froisser les sentiments religieux des Polonais* », le gouvernement de Varsovie décide que la fête du 3 Mai peut continuer à être célébrée, mais sans la participation officielle de l'État polonais<sup>720</sup>. De plus, en 1947, le consulat de Pologne à Lille, en accord avec le CNPF, décide de commémorer cet anniversaire du 3 Mai à Lille car « *on ne rompt pas avec une tradition aussi profondément ancrée dans l'âme polonaise* ». Cette manifestation, ayant lieu le lendemain de celle du camp opposé, est utilisée pour satisfaire les migrants polonais et unir politiquement toute l'émigration, ce que recherche le gouvernement communiste polonais. Elle donne lieu à une messe célébrée par un prêtre français (car tous les aumôniers polonais refusent probablement de collaborer avec les sociétés communistes), à un défilé menant au monument aux morts français<sup>721</sup> et se termine par une séance artistique<sup>722</sup>. Trois composants de la polonité sont ici réunis : la religion, le souvenir et le folklore polonais.

L'enseignement du polonais en France constitue un autre terrain de concurrence entre l'UCPF et le CNPF. Entre 1946 et 1949, les cours sont officiellement pris en charge par la

---

<sup>717</sup> ADN, 85 W 49782, dossier n° 14, Rapport d'un inspecteur de police au commissaire principal chef de district, Douai, le 26 mai 1946.

<sup>718</sup> Cette constitution déclare notamment le catholicisme comme religion officielle du pays. La liberté de conscience « conformément aux lois du pays » est promise, mais renier sa foi et sa vie chrétiennes devient interdit (Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne, op. cit.*).

<sup>719</sup> ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Note de renseignements, Lille, le 4 juillet 1946.

<sup>720</sup> ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Note de renseignements, Lille, le 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>721</sup> Ce monument se situe place Rihour à Lille et commémore les deux guerres mondiales.

<sup>722</sup> ADN, 35 W 38822, dossier n° 3, Note de renseignements, Lille, le 3 avril 1947.

centrale communiste et officieusement par l'UCPF et l'*Union des associations catholiques polonaises en France*. Le gouvernement communiste polonais contrôle une large part des instituteurs polonais en France. Le *Conseil des parents d'élèves polonais* est d'ailleurs créé début 1946 afin d'effectuer la surveillance de ces instituteurs pour s'assurer que leur enseignement concorde avec les directives données par ce gouvernement. Cette association, affiliée au CNPF, fournit des livres aux enfants polonais qui fréquentent les écoles primaires françaises et règle les frais des leçons supplémentaires de polonais. En Saône-et-Loire, en plus d'apporter cette aide matérielle et financière, elle organise entre les familles polonaises des fêtes enfantines, des soirées récréatives, des bals, des arbres de Noël, subventionnés par le consulat de Pologne à Lyon. Sur le second territoire d'étude, ces fêtes de Noël sont en partie prises en charge par les comités locaux du CNPF, tout comme les collectes en faveur des « vieillards polonais nécessiteux ». Pour renforcer son action de propagande, le gouvernement polonais forme de plus en plus d'instituteurs après 1945. Dans le Nord – Pas-de-Calais, ils passent par exemple de cent-vingt en novembre 1945 à deux-cents en décembre 1946<sup>723</sup>. Du fait de leur dépendance par rapport au régime communiste, l'*Union des instituteurs polonais en France* refuse ces nouveaux enseignants jusqu'à la fin de l'année 1946. Elle les accepte lorsqu'elle quitte l'UCPF pour le CNPF. Ce départ se fait néanmoins par obligation, « pour des raisons matérielles et pour éviter que la profession ne soit envahie par des éléments absolument incompetents<sup>724</sup> ». La majorité des instituteurs polonais se méfie en effet du CNPF et du gouvernement polonais. Mais ces instituteurs, rémunérés par cet État<sup>725</sup>, sont tenus de suivre les directives de ce dernier. Parallèlement à cet enseignement légal donné par ces instituteurs agréés par le ministère français de l'Éducation nationale, des moniteurs polonais clandestins rétribués par les consulats de Pologne enseignent la langue polonaise aux enfants, parfois au domicile. Ils exercent dans le même temps une véritable propagande en faveur du gouvernement polonais et cherchent à développer les traditions et le patriotisme polonais en vue d'un retour au pays. Afin d'« endoctriner de manière systématique<sup>726</sup> » ces moniteurs, les consulats les incitent à suivre des cours par correspondance, des conférences

---

<sup>723</sup> ADN, 28 W 38457, dossier n° 25, Note de renseignements, Valenciennes, le 30 décembre 1946.

<sup>724</sup> ADN, 28 W 38456, dossier n° 6, Note de renseignements, le 5 novembre 1946, Justification donnée par le président de l'*Union des instituteurs polonais en France* (cité par Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France (1919-1949)*, *op. cit.*).

<sup>725</sup> L'origine de la rétribution des instituteurs polonais peut être de trois sortes. Certains sont payés par le ministère français de l'Éducation nationale, d'autres par le gouvernement polonais et d'autres encore par des entreprises privées et les consulats de Pologne. Ce dernier type d'instituteurs n'existe pas dans le pays minier de Saône-et-Loire dans les années cinquante (ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*).

<sup>726</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport au préfet de Saône-et-Loire, au directeur des RG et au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, le 9 juin 1956.

pédagogiques, traitant par exemple du folklore polonais, et des stages de formations en Pologne ou en France.

L'organisation d'activités similaires par les deux grandes centrales se retrouve au sein des sociétés qui leur sont affiliées. En effet, la *Fédération des sociétés polonaises de musique et d'art dramatique en France* propose des activités analogues à celles de l'*Union des associations théâtrales polonaises en France*. Elle organise des concours de danses, de théâtre, des concerts, des cours d'art dramatique, mais célèbre l'anniversaire du Manifeste du 22 juillet et entend diffuser des idées communistes à ses membres<sup>727</sup>. L'*Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France* se scinde pour sa part en deux fractions opposées en 1945, l'une socialiste ralliée à l'UCPF et l'autre communiste affiliée au CNPF. Les quatre sections locales du pays minier de Saône-et-Loire et la section du district de Montceau-les-Mines, créées au cours de l'entre-deux-guerres, ont par exemple rejoint le CNPF. Ces deux fractions dissidentes ont le même objet officiel, à savoir « *la diffusion, parmi les émigrés polonais en France, de la science pure et appliquée ainsi que des beaux-arts et de la culture physique* », essentiellement à base de cultures polonaise et française. Il semble néanmoins que la culture physique soit peu pratiquée du fait du manque de moyens<sup>728</sup>. Des conférences et des cours sont délivrés par ces sociétés afin d'instruire les ouvriers polonais. La fraction communiste utilise ces conférences, assurées par des instituteurs polonais recevant une gratification, pour former des militants communistes. Des bibliothèques sont également mises en place et rassemblent, pour cette fraction, des ouvrages marxistes et communistes. Des expositions, des représentations théâtrales ou cinématographiques sont également organisées par ces deux associations. La scission au sein du mouvement associatif polonais apparaît donc à tous les niveaux, aussi bien national que régional et local.

### c) Les trois associations majeures du CNPF

En plus des groupements cités précédemment adhérents à la centrale communiste, celle-ci compte trois principales associations. Il s'agit de l'*Organisation d'aide à la patrie* (OAP), de l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka*<sup>729</sup> et de l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald*<sup>730</sup> (UJPG) ayant toutes trois leur siège social à Paris.

---

<sup>727</sup> ADN, 459 W 142165, Note de renseignements à la 6<sup>ème</sup> section Étrangers, Valenciennes, le 30 décembre 1949.

<sup>728</sup> ADN, 35 W 38822, dossier n° 2, Rapport du chef du service des RG au préfet du Nord, Lille, le 19 avril 1947.

<sup>729</sup> Maria Konopnicka, décédée en 1910, est une poète militant pour le droit des femmes.

<sup>730</sup> Elle porte le nom de Grunwald pour commémorer la grande victoire du royaume de Pologne-Lituanie contre les chevaliers teutoniques le 15 juillet 1410 près des villages de Grunwald et de Tannenberg (Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne, op. cit.*).

Ces trois sociétés se constituent dans la clandestinité au cours de la Seconde Guerre mondiale et ne sont légalisées qu'en mars 1946. Une partie des sections locales n'a d'ailleurs jamais reçu l'autorisation de fonctionner. L'OAP, la plus active, groupe plus de trente-mille adhérents en France en 1946, dont près de la moitié dans le Nord – Pas-de-Calais et moins de cinq-cents en Saône-et-Loire et Nièvre. L'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka*, elle, groupe vingt-mille<sup>731</sup> membres la même année dont douze-mille dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais<sup>732</sup> et moins de cinq-cents en Saône-et-Loire et dans la Nièvre. La troisième société est la moins importante au niveau de ses effectifs. Elle compte dix-mille membres en 1946<sup>733</sup> dont plus de quatre-cents pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. Tous les membres de ces associations ne sont pas nécessairement communistes, de même que l'ensemble des adhérents des sociétés italiennes fascistes de l'entre-deux-guerres n'est pas fasciste<sup>734</sup>. Certains les rejoignent parce que les activités ou la spatialisation de ces groupements leur conviennent, d'autres en raison de la présence d'amis ou de connaissances. Les trois associations polonaises communistes sont malgré tout des outils de propagande au service du gouvernement communiste polonais, même si l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka* et l'UJPG hésitent à afficher ouvertement leurs idées communistes<sup>735</sup>. La première organise un congrès national en 1946 à Lille pour orienter l'opinion des migrants polonais en faveur du gouvernement de Varsovie dans l'optique des élections nationales polonaises de 1947<sup>736</sup>. Ces trois sociétés sont de surcroît très liées à des organisations communistes françaises telles que le PCF, l'*Union des femmes françaises* et l'*Union de la jeunesse républicaine en France* qui s'identifie aux jeunesses communistes françaises. Des réunions et des fêtes sont organisées conjointement. Malgré ce lien, les associations polonaises conservent comme base de regroupement les origines nationales, tout comme le font les sociétés italiennes communistes des années soixante et soixante-dix<sup>737</sup>. Ce rapport permet néanmoins des relations étroites entre les migrants et leurs descendants, et les autochtones, comme l'a remarqué Tony Froissart à Argenteuil où l'assimilation va de pair

<sup>731</sup> Elle compte seize-mille adhérentes d'après la vice-présidente de l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka* (ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Lettre de la vice-présidente de l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka* au préfet de Lille, le 10 juin 1946).

<sup>732</sup> ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Note de renseignements du commissaire de police au préfet du Nord, Lille, le 27 juin 1946.

<sup>733</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>734</sup> Favero Jean-Pierre, « Le rugby fasciste dans le bassin de Briey au début des années 1930 », *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, vol. 28, n° 78, automne 2007, p. 49-61.

<sup>735</sup> La première déclare même exercer ses activités « *en dehors de toutes considérations politiques* » (ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Rapport du chef du service des RG au préfet du Nord, Lille, le 27 juin 1946).

<sup>736</sup> ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Note de renseignements de l'inspecteur principal de sûreté au préfet du Nord, Lille, le 21 juin 1946.

<sup>737</sup> Mourlane Stéphane, « Solidarités formelles et informelles... », *op. cit.*

avec les idées des communistes et des syndicalistes locaux<sup>738</sup>. Cette alliance avec le PCF permet en outre de mener une plus forte propagande dans le milieu minier car ce parti acquiert une grande importance après la Libération. Le partage des mêmes idées politiques constitue donc un point de rencontre entre les migrants et leurs descendants, et les autochtones<sup>739</sup>. Il permet d'ouvrir, dans une certaine mesure, une partie du réseau associatif communautaire polonais.

Les trois sociétés communistes polonaises proposent les mêmes activités que les comités locaux du CNPF. Les différentes sections de l'OAP participent par exemple à la collecte en faveur des « vieillards polonais », aux fêtes de Noël pour les enfants polonais et vendent *Gazeta Polska*. Une messe est en outre parfois célébrée lors des réunions qui se terminent la plupart du temps par des représentations théâtrales ou folkloriques. Cette dernière activité est d'ailleurs pratiquée au sein de l'UJPG dont les objectifs officiels diffèrent de ceux de l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka* et de l'OAP. Ces deux groupements d'adultes cherchent à développer l'amitié franco-polonaise et à aider les migrants polonais et les Polonais restés au pays. L'association qui s'adresse aux jeunes polonais de moins de vingt-six ans sans distinction d'opinions ni de religions<sup>740</sup> a pour objet d'apprendre aux jeunes à se connaître, à vivre en commun, et entend les former intellectuellement, civiquement, moralement et physiquement. Le but profond de l'association est d'endoctriner les jeunes à la pensée communiste et d'exalter chez eux le patriotisme polonais, autrement dit d'entretenir une polonité rouge. La langue polonaise doit par exemple être la seule utilisée lors des réunions, des entraînements et des compétitions organisés par le groupement de Waziers. L'usage de la langue française est même sanctionné par une amende<sup>741</sup>. Le sport, notamment la gymnastique inspirée de la tradition des *Sokols*, le folklore et le théâtre sont utilisés pour délivrer cette propagande. Des fêtes sportives sont organisées dans le pays minier de Saône-et-Loire au cours

---

<sup>738</sup> Froissart Tony, « Les pratiques sportives des Italiens d'Argenteuil dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle... », *op. cit.*

<sup>739</sup> Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le PCF constitue le seul parti politique français à prendre en compte les spécificités des migrants polonais et de leurs descendants dans l'objectif d'acquérir de nouveaux électeurs. Les thèmes développés par ce parti à destination de cette population concernent l'attachement à la patrie polonaise, ce qui peut attirer les communistes comme les non-communistes. Le monopole du PCF affaiblit les actions visant à la représentation non-communiste des intérêts polonais en France, comme celle suivie par Jerzy Jankowski. Ce Polonais venu en 1939 en France, ancien cadre de l'*Union mondiale des Polonais à l'étranger*, incite les immigrants polonais et leurs enfants à participer aux élections, engagement électoral très faible jusqu'alors. Il encourage également les partis politiques français non-communistes à s'intéresser à cette population. Pour plus de précisions, voir Vychytil-Baudoux Florence, « Le Comité électoral des Polonais naturalisés (1953-1976) : une expérience polonienne en France », *Relations internationales*, n° 141, 2010, p. 65-81.

<sup>740</sup> Les jeunes adversaires au gouvernement communiste polonais sont par exemple accueillis au sein de l'organisation.

<sup>741</sup> ADN, 30 W 38629, dossier n° 14, Note de renseignements, Douai, le 4 février 1947.

desquelles des tracts sont distribués et des discours de propagande prononcés. Des mouvements d'ensemble, des danses folkloriques, des épreuves d'athlétisme, de volley-ball et de football y sont réalisés. L'un de ces rassemblements, encadré également par les instituteurs polonais, attire neuf-cents personnes en 1949 dans le quartier des Gautherets à Saint-Vallier. Il réunit le consul de Pologne de Lyon, le maire communiste de Saint-Vallier et un dirigeant local du PCF, illustrant ainsi le rapprochement entre la communauté polonaise et les autochtones. Les hymnes polonais et français y sont joués et un bal clôture la manifestation<sup>742</sup>. Une autre fête sportive, prise en charge par le consulat suite à l'interdiction des associations communistes en janvier 1950, suit le même déroulement l'année suivante. Elle regroupe trois fois moins de personnes qui sont presque exclusivement polonaises et issues des sociétés sportives du pays minier de Saône-et-Loire, comme le *CS Orion*<sup>743</sup> ayant un président communiste dans les années cinquante, de l'Allier, de la Loire, du Rhône et de Savoie<sup>744</sup>. De même, une rencontre amicale est organisée aux Gautherets fin 1949 par le moniteur régional des Jeunesses Grunwald<sup>745</sup> entre une équipe de football polonaise venue de Varsovie et la sélection du pays minier de Saône-et-Loire devant trois-cents personnes, majoritairement polonaises. Cette équipe polonaise, comme les formations de basket-ball et de boxe, se déplace dans toute la France, particulièrement dans les régions minières. Son objectif est « *de recruter, par l'intermédiaire des Polonais résidant en France et appartenant aux groupements Grunwald, des agents de renseignements à la solde du Parti communiste* » et de donner des instructions au représentant consulaire<sup>746</sup>. Le gouvernement de Varsovie entretient donc des liens directs avec les organisations communistes polonaises en France, tout comme il le fait lorsque des dirigeants de celles-ci se rendent en Pologne. Il cherche à contrôler le plus grand nombre de migrants et de leurs descendants par le biais de sa propagande.

#### d) Une grande action de propagande du CNPF : les retours en Pologne

La rivalité entre l'UCPF et le CNPF se retrouve dans le positionnement adopté par rapport aux retours en Pologne après la Seconde Guerre mondiale. Le premier groupement favorise l'arrivée et l'installation des Polonais en France alors que le second encourage les

---

<sup>742</sup> ADSL, 716 W 57, Note de renseignements, Chalon-sur-Saône, le 28 juin 1949.

<sup>743</sup> Malgré l'orientation politique de son président et les sommes versées par le vice-consul de Pologne en 1949, ce club n'adhère pas au CNPF (ADSL, 1714 W 119, Note de renseignements, le 21 février 1949).

<sup>744</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport du commissaire principal de police au préfet de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, le 28 juin 1950.

<sup>745</sup> Ce militant communiste est responsable du service des sports pour les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et de la Loire. Il est dirigé par le consulat de Pologne à Lyon (ADSL, 716 W 57, Note de renseignements, le 15 décembre 1949).

<sup>746</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport du sous-préfet de Chalon-sur-Saône au préfet de Saône-et-Loire, Chalon-sur-Saône, le 30 décembre 1949.

migrants à retourner dans leur pays natal pour le reconstruire. Dès le mois de décembre 1944, les autorités polonaises appellent les migrants à rentrer en Pologne. L'année suivante, avant même les accords signés entre la France et la Pologne sur ces retours et malgré les difficultés de transport, près de mille Polonais<sup>747</sup> répondent à cet appel dont les trois-quarts sont des mineurs du Nord – Pas-de-Calais<sup>748</sup>. Une propagande active est alors menée en ce sens par le CNPF et les associations adhérentes à ce groupement, en particulier l'*Organisation d'aide à la patrie*, l'*Union des femmes polonaises en France* Maria Konopnicka et l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald*, par voie de presse, d'affiches, de tracts, de films et de visites à domicile. Dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, des réunions sont organisées dans les quartiers ouvriers afin d'inciter les migrants à retourner dans leur pays d'origine. En février 1947, le président de l'OAP du district de Valenciennes y relate par exemple son voyage en Pologne et décrit très favorablement ce pays<sup>749</sup>. L'organisation matérielle des différents convois de travailleurs polonais est en partie prise en charge par le CNPF et la *Croix-Rouge polonaise*. Malgré ses actions en faveur de l'installation des migrants polonais en France, le PCF, tout comme la CGT, soutient ces retours « *au nom des valeurs de l'internationalisme prolétarien*<sup>750</sup> ». Les autorités françaises, elles, ne sont pas favorables à ces retours, notamment parce qu'ils signifient la perte de mineurs expérimentés. Trois conventions franco-polonaises sont néanmoins signées, en contrepartie de la livraison de charbon par la Pologne. La première convention, datant du 20 février 1946, prévoit le retour de 5 000 mineurs volontaires dont 3 650 familles du Nord – Pas-de-Calais et 200 de Saône-et-Loire et de la Nièvre<sup>751</sup>. Six mois plus tard, un accord analogue concerne le retour de 2 000 ouvriers agricoles. Une commission mixte franco-polonaise au ministère du Travail, comprenant deux délégués de la *Fédération nationale du sous-sol* de la CGT, sélectionne les futurs rapatriés afin de ne pas désorganiser brutalement les industries françaises. Contrairement à ce qui est pratiqué pour les ouvriers agricoles, les frais de transports des mineurs sont pris en charge par le gouvernement polonais. Ce dernier a en effet grand besoin des mineurs suite aux gains territoriaux à l'Ouest comprenant l'ensemble des mines de charbon de Silésie<sup>752</sup>. Les prévisions de retour sont sensiblement

---

<sup>747</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949), op. cit.*

<sup>748</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949), op. cit.*

<sup>749</sup> ADN, 30 W 38629, dossier n° 14, Note de renseignements, Valenciennes, le 8 février 1947.

<sup>750</sup> Kmieciak Jacques, « 1946-1948 : le "grand retour à la maison" des mineurs polonais du Nord », *Gauheria*, vol. 99, 2016, p. 55.

<sup>751</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949), op. cit.*

<sup>752</sup> Après la Seconde Guerre mondiale, la Pologne, sur la proposition de Joseph Staline, récupère des territoires allemands à l'Ouest en compensation de ceux annexés à l'Est par les Soviétiques (Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne, op. cit.*).



atteintes en 1946 pour les mineurs. La deuxième convention, signée le 28 novembre 1946, projette le retour en 1947 de 17 000 travailleurs polonais issus de l'ensemble des domaines de l'économie française. Mais cette fois-ci, l'objectif n'est pas réalisé. Une large part de Polonais se désiste au moment de partir. La dernière convention, actée le 24 février 1948, envisage le retour de 16 000 travailleurs issus de divers domaines professionnels. Tout comme la prévision précédente, celle-ci ne se concrétise pas, notamment du fait des obstacles créés par des autorités françaises de plus en plus hostiles à la Pologne communiste. Celles-ci retardent par exemple des convois ou essaient de persuader des Polonais inscrits sur les listes de retour de renoncer à leur choix. Contrairement aux deux précédentes, cette vague de retours ne regroupe pas une majorité de Polonais issus du Nord – Pas-de-Calais<sup>753</sup>. L'année suivante, la France refuse de signer la convention de retour. La commission mixte franco-polonaise est dissoute.

Il est assez difficile de connaître le nombre exact de Polonais revenus en Pologne entre 1946 et 1948. Il varie, selon les sources, de 51 000 à 80 000<sup>754</sup> en passant par 65 000<sup>755</sup> ou 78 000<sup>756</sup>. Ces chiffres, quels qu'ils soient, sont relativement importants car les Polonais sont libres de repartir en Pologne. Ces retours font d'ailleurs diminuer les effectifs des principales sociétés communistes en France. Pour y faire face, l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald* de Waziers oblige par exemple les jeunes polonais désirant ce retour à recruter un nouvel adhérent avant leur départ. S'ils ne remplissent pas cette condition, ils ne peuvent obtenir de passeport<sup>757</sup>. L'association apparaît alors partagée entre ses choix politiques et la nécessité de continuer à fonctionner en France. De multiples raisons sont à l'origine de ces retours, la première étant l'amour de la patrie<sup>758</sup>. Certains repartent pour rejoindre leur famille restée en Pologne bien qu'ils soient anti-communistes. D'autres souhaitent retrouver un héritage, une terre ou des économies envoyées avant la guerre. Les motivations politiques sont finalement assez faibles<sup>759</sup>. De nombreux rapatriés regrettent néanmoins leur choix lorsqu'ils découvrent les conditions de vie misérables en Pologne et

---

<sup>753</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949), op. cit.*

<sup>754</sup> Le premier nombre est estimé pour les statistiques françaises et le second est donné par Roman Dzwonkowski et Wieslaw Sladkowski (Pudlo Kaziemierz, « La réadaptation en Pologne des Polonais de France après la Deuxième Guerre mondiale », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France...*, op. cit., p. 203-216).

<sup>755</sup> Ce nombre provient des statistiques officielles polonaises réalisées immédiatement après les retours. Il semble être le plus plausible pour Pawel Sekowski (Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949), op. cit.*).

<sup>756</sup> Ce nombre est issu du recensement général de la population polonaise de 1950 (Pudlo Kaziemierz, « La réadaptation en Pologne des Polonais de France après la Deuxième Guerre mondiale », op. cit.).

<sup>757</sup> ADN, 30 W 38629, dossier n° 14, Note de renseignements, Douai, le 4 février 1947.

<sup>758</sup> Ponty Janine, « Les rapatriements d'ouvriers polonais (1945-1948) », dans Drweski Bruno (dir.), *L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur les relations franco-polonaises*, Paris, Publications Langues'O, 2000, p. 125-137.

<sup>759</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949), op. cit.*

le mauvais accueil qui leur est souvent réservé, en partie à cause de leur plus grande expérience professionnelle que les Polonais issus principalement des campagnes surpeuplées. Ces derniers les soupçonnent par ailleurs d'être favorables au gouvernement de Varsovie<sup>760</sup> et les voient comme des étrangers, des « Français ». Les migrants conservent en effet des habitudes de leur pays d'immigration comme la nourriture ou l'usage du français. Petit-fils d'immigrés polonais, Ludovic Nowakowska explique ainsi qu'il rencontre « *des vieux polonais qui parlaient un petit peu français*<sup>761</sup> » lorsqu'il se rend en Pologne afin de faire la connaissance de son oncle reparti dans ce pays en 1948. Du fait de cet accueil pas toujours bienveillant, certains rapatriés reviennent en France en 1947 et 1948<sup>762</sup>.

Malgré tout, les résultats escomptés par les autorités polonaises pour ces retours ne sont pas atteints, tout comme pour les migrants arméniens en 1947<sup>763</sup> et les migrants italiens au cours de l'entre-deux-guerres<sup>764</sup>. Pour les Polonais, cet échec est la conséquence de plusieurs facteurs. Tout d'abord, comme il est souligné plus haut, les autorités françaises ne sont pas enclines à laisser partir de la main d'œuvre expérimentée. De plus, les militants anti-communistes de l'immigration polonaise, bien qu'ils soient patriotes, mènent une large propagande contre ces retours. En outre, les Polonais, notamment par l'action de la CGT et du PCF, obtiennent de plus en plus d'avantages en France comme l'accès facilité à la nationalité française<sup>765</sup>, à la sécurité sociale, aux allocations familiales, ainsi que la possibilité pour les mineurs d'obtenir gratuitement un logement. Les migrants peuvent également être influencés par leurs enfants qui souhaitent rester en France, pays où ils sont nés et ont grandi. Par ailleurs, les nouvelles envoyées par les premiers rapatriés alertent les Polonais restés en France des médiocres conditions de vie et de salaire, situation également exposée, et amplifiée, par la presse polonaise en France favorable au gouvernement polonais en exil et certains journaux français<sup>766</sup>.

---

<sup>760</sup> Kmieciak Jacques, « 1946-1948... », *op. cit.*

<sup>761</sup> Entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

<sup>762</sup> Pudło Kazimierz, « La réadaptation en Pologne des Polonais de France après la Deuxième Guerre mondiale », *op. cit.*

<sup>763</sup> Les deux grandes vagues de retours des migrants arméniens organisées en 1947 sont un échec. Cette population ne souhaite pas revenir dans son pays appartenant à l'URSS (Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *op. cit.*).

<sup>764</sup> Peu de migrants italiens répondent à l'appel lancé par l'Italie fasciste pour regagner ce pays (Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport...op. cit.*).

<sup>765</sup> L'ordonnance du 19 octobre 1945 définit un nouveau code de la nationalité française. Une mère française peut dorénavant transmettre sa nationalité à son enfant né à l'étranger. De plus, une femme étrangère acquiert automatiquement la nationalité française si elle se marie avec un Français, sauf réserve émise de sa part avant le mariage.

<sup>766</sup> Zielinski Henryk et Michalak Michal, « Le gouvernement polonais et le problème de l'émigration polonaise en France (1944-1947) », *Revue du Nord*, tome 57, n° 226, juillet-septembre 1975, p. 421-428.

## e) La disparition des deux grandes centrales

À la fin des années quarante, les relations entre la France et la Pologne se distendent de plus en plus. L'orientation communiste de ce dernier pays, son refus du plan Marshall introduit en 1947 et l'influence qu'exerce l'URSS sur cet État participent à cet éloignement. Suite à l'arrestation de fonctionnaires français en Pologne et à la fermeture de l'Institut français de Varsovie<sup>767</sup>, le gouvernement français arrête, lui aussi, certains dirigeants communistes polonais, comme le vice-consul de Pologne à Lille, et expulsent des responsables du CNPF. Ces représailles inquiètent les militants communistes polonais en France. Un dirigeant national des Jeunesses Grunwald appelle par exemple les organisations communistes polonaises du pays minier de Saône-et-Loire à faire preuve de prudence et à ralentir leurs activités<sup>768</sup>. Mais cela ne suffit pas. Le CNPF, avec les huit unions qui lui sont affiliées<sup>769</sup>, est interdit par un arrêté ministériel du 11 janvier 1950. Toutes ces associations doivent cesser immédiatement leurs activités et liquider leurs biens dans le délai d'un mois à compter de la date de notification de cet arrêté aux dirigeants<sup>770</sup>. Cette interdiction et l'expulsion des principaux animateurs de ces groupements affaiblissent bien évidemment l'activité politique pro-varsoviennne. Mais les communistes n'en restent pas là. Ils s'orientent vers les sections polonaises de la CGT et du PCF, et reconstituent des sociétés plus ou moins clandestines composées d'une part importante de Polonais naturalisés français.

L'interdiction du CNPF n'a cependant pas permis à l'UCPF de reconquérir une place éminente. En effet, dès 1946, des querelles de tendances et de personnes sont présentes au sein de cette dernière Union. Elles sont de plus en plus nombreuses par la suite et l'affaiblissent. Les anciens combattants polonais, regroupés au sein d'une puissante fédération, désirent par exemple prendre la place de certains dirigeants de l'UCPF<sup>771</sup>. Un clivage a également lieu entre les socialistes et les catholiques. L'*Union des associations catholiques polonaises en France* (UACPF), opposée au gouvernement communiste, participe à la réunion de constitution de l'UCPF, mais après de vives discussions elle ne

---

<sup>767</sup> Cet institut, créé en 1924, diffuse la langue et la culture françaises en Pologne.

<sup>768</sup> ADSL, 716 W 57, Note de renseignements, Chalon-sur-Saône, le 10 janvier 1950.

<sup>769</sup> Il s'agit de l'*Organisation d'aide à la patrie*, l'*Union des femmes polonaises en France* Maria Konopnicka, l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald*, l'*Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France* Ignace Daszynski, l'*Union des anciens résistants polonais en France*, l'*Union des invalides de guerre polonais en France* et l'*Union des instituteurs polonais en France*.

<sup>770</sup> AD Saône-et-Loire, W 137077, Télégramme du ministère de l'Intérieur aux préfets, aux secrétaires généraux et aux chefs de cabinet 1<sup>ère</sup> division, Paris, le 12 janvier 1950.

<sup>771</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

donne finalement pas son adhésion à cette centrale<sup>772</sup>. En plus de ces querelles, le gouvernement de Londres diminue ses subventions à l'UCPF et finit par les supprimer totalement à la fin des années quarante. Les ressources financières de l'UCPF se composent alors uniquement des cotisations des adhérents, ce qui augmente les difficultés. De surcroît, certaines municipalités communistes limitent l'activité des comités de l'UCPF. Pour toutes ces raisons, les dirigeants de cette Union sont dans une situation critique fin 1948. Cette dernière s'aggrave encore l'année suivante avec la création, par l'UACPF, du *Congrès des Polonais en France* (CPF). Deux fédérations prestigieuses du mouvement associatif polonais depuis les années vingt<sup>773</sup> se retirent de l'UCPF pour adhérer au Congrès. L'*Union des associations théâtrales polonaises en France*, menant une activité assez intense en organisant des représentations théâtrales et des concours entre les diverses sections, quitte également l'UCPF pour le Congrès quelques mois plus tard. Les *Comités des sociétés polonaises locales* cherchent en outre à se soustraire à l'influence de l'UCPF et la plupart n'applique plus les instructions de cette centrale à la fin de l'année 1949. À cette période, celle-ci ne rallie donc plus qu'une minorité des individus hostiles au gouvernement de Varsovie<sup>774</sup>. Un regain d'activité semble cependant avoir lieu suite au remplacement en octobre 1951 des dirigeants socialistes par des personnes situées plus à droite de l'échiquier politique. Des camps de vacances sont par exemple mis en place afin de concurrencer les séjours organisés par l'ambassade de Pologne, et des subsides sont versés aux moniteurs d'enseignement non-varsoviens qui ne sont pas rémunérés par le ministère français de l'Éducation nationale. L'UCPF participe de plus à la défense du territoire polonais, exige le maintien de la frontière Ouest de la Pologne sur l'Oder et la Neisse<sup>775</sup> et réclame la restitution des territoires de l'Est annexés par l'URSS. Bien que ces activités attirent de nombreux individus, les ressources financières demeurent faibles et la concurrence est rude avec les catholiques et le CPF. Dans le valenciennois, la plupart des comités locaux de l'*Union centrale des Polonais en France* disparaît lors de l'été 1952. Il ne subsiste quasiment que le bureau de ce district qui entretient une très faible activité puis

---

<sup>772</sup> Pour des détails sur ce refus, voir Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.* et Gogolewski Edmond, « La vie associative des Polonais de France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », dans Voisine-Jechova Hana et Wlodarczyk Hélène, *Les effets de l'émigration et de l'exil dans les cultures tchèque et polonaise*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. Langues et culture slaves, 1987, p. 25-48.

<sup>773</sup> Il s'agit de l'*Union des éclaireurs polonais en France* et de l'*Union des sociétés féminines polonaises en France*.

<sup>774</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>775</sup> La République fédérale d'Allemagne désire réviser cette frontière. La République démocratique allemande, elle, la reconnaît suite au traité de Zgorzelec signé en 1950.

ne donne plus signe de vie suite à sa tentative de reconstitution en janvier 1953<sup>776</sup>. Cette baisse, voire l'arrêt d'activité est probablement commune à l'ensemble du Nord. En revanche, les comités du Pas-de-Calais ont dû perdurer quelques années de plus puisque la population polonaise et sa vie associative sont plus denses que dans le Nord. De même, les sections locales de Saône-et-Loire et de la Nièvre n'ont aucune activité à partir de 1953, bien qu'elles se dissolvent seulement au début des années soixante. Seule la section de district entretient une très faible activité.

## II) Des groupements inquiétant les autorités françaises

### a) Une survivance illégale

Suite au décret-loi du 12 avril 1939, les sociétés étrangères sont soumises à une procédure particulière pour être autorisées à fonctionner. Ces formalités, explicitées dans le premier chapitre, permettent de contrôler les associations et de s'assurer qu'elles ne nuiront pas aux intérêts de la France. Comme la plupart de ces groupements ne fait pas connaître ses changements de statuts<sup>777</sup>, de comité directeur ou dans la liste des adhérents<sup>778</sup>, le ministère de l'Intérieur, par une circulaire du 5 janvier 1948 suivie d'une circulaire le 11 mars 1952<sup>779</sup>, contraint ces sociétés, une fois autorisées, à déclarer ces modifications tous les trois mois. L'Administration française peut alors surveiller plus aisément et plus régulièrement ces associations au moment où la tournure des événements internationaux (Guerre froide) le nécessite. Après avoir obtenu le rapport détaillé<sup>780</sup> sur les dirigeants de ces associations, elle peut demander l'exclusion de certains d'entre eux si leur attitude et/ou leur comportement sont considérés comme douteux et déloyaux par rapport à la

---

<sup>776</sup> ADN, 417 W 135734, Rapports trimestriels sur l'activité des associations étrangères de l'arrondissement de Valenciennes du chef du service des RG au sous-préfet de Valenciennes, Valenciennes, le 28 juin 1952 et le 30 mars 1954.

<sup>777</sup> Les dirigeants du *Football-Club Promien* de Montigny-en-Gohelle, « *peu compétents et peu lettrés* », ne signalent par exemple pas ces modifications malgré les nombreuses demandes effectuées par le commissaire de police de la commune (ADPC, 1 W 52295, Note de renseignements du commissaire de police de Montigny-en-Gohelle au sous-préfet de Béthune, Montigny-en-Gohelle, le 3 juin 1953).

<sup>778</sup> Les sociétés étrangères autorisées et déclarées sont tenues de communiquer ces changements en vertu de l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et de l'article 3 du décret du 16 août 1901. Elles doivent également « *consigner ces divers changements sur un registre spécial, qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires, chaque fois qu'elles en feront la demande (article 6 du décret du 16 août 1901)* » (ADN, 417 W 135718, Circulaire du ministre de l'Intérieur du 16 juin 1939 citée dans la note de renseignements du préfet du Nord au sous-préfet de Douai, Lille, le 11 juillet 1947).

<sup>779</sup> En 1952, un tiers seulement des préfetures transmet tous les trois mois au ministre de l'Intérieur les modifications intervenues au sein des sociétés étrangères. Ce dernier rappelle alors aux préfets l'obligation de lui transmettre ces changements (ADSL, 1021 W 119190, Circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets de métropole, d'Algérie et d'Outre-mer, Paris, le 11 mars 1952).

<sup>780</sup> Ces rapports contiennent de nombreuses informations telles que la situation familiale, professionnelle, sociale et géographique de l'intéressé, les faits marquants de sa vie antérieure, les infractions et délits effectués, le numéro, la date et la durée de validité de son titre de séjour.

France<sup>781</sup>. Une partie de ces dirigeants a néanmoins une bonne conduite et moralité, mais du fait de son orientation politique et de son lien avec les autorités polonaises, elle est évincée des sociétés ou ces dernières sont refusées. L'autorisation ministérielle de fonctionner n'est pas délivrée ou est retirée dès lors que le caractère apolitique de l'association peut être mis en doute. La surveillance de ces groupements est parfois réclamée par les autochtones eux-mêmes, comme c'est le cas à Ostricourt après la Libération. En effet, cette population est « *indignée de l'activité de certains éléments de la colonie polonaise de cette localité et du peu de surveillance exercée par les autorités françaises à leur égard* ». Elle estime que les activités de propagande effectuées par les organisations communistes polonaises perturbent de façon préjudiciable les « *intérêts moraux et matériels voire même [à] la sûreté intérieure de l'État* ». Pour les autochtones, cette propagande, « *contraire à notre politique d'immigration* », est jugée d'autant plus intolérable lorsqu'elle est effectuée par des Polonais naturalisés. Les autochtones désirent que les pouvoirs publics français « *se livrent à un tri sérieux parmi les ressortissants étrangers, ce qui permettrait d'éliminer les éléments douteux pour ne conserver que ceux qui sont productifs et dont la loyauté à l'égard de nos institutions ne peut être mise en doute*<sup>782</sup> ». Les migrants sont donc vus par les autochtones comme de la main d'œuvre censée s'assimiler à la société française et oublier leur patrie d'origine devenue communiste.

Malgré les mesures prises par les autorités françaises, les consulats et l'ambassade de Pologne trouvent des stratégies pour contourner les lois et poursuivre la diffusion de l'idéologie communiste à travers le réseau associatif polonais. En effet, bien que les effectifs de l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka* et de l'OAP diminuent de près de 40 % entre 1945 et 1949 dans le pays minier de Saône-et-Loire, et ceux de l'UJPG de plus de 60 %, ces organisations mènent une activité clandestine sous le couvert des sections polonaises de la CGT après leur dissolution. Suite à l'interdiction de janvier 1950, le consulat de Lyon demande aux anciens dirigeants des sociétés communistes de réfléchir à un moyen de poursuivre leur propagande au sein des cités minières. Il est préférable, pour lui, de se regrouper au sein des sections polonaises de la CGT « *plus favorable[s] à l'action politique que l'Amitié franco-polonaise*<sup>783</sup> » présentée

---

<sup>781</sup> En 1949, les autorités françaises demandent par exemple aux dirigeants de la *Société théâtrale polonaise Kosciuszko* implantée à Ostricourt d'exclure un des leurs, naturalisé français, car il a « *déployé une activité néfaste dans le Comité de grève d'Oignies* » lors des grèves de 1948. « *En outre, il s'est livré à une propagande contre son pays d'adoption notamment en tenant tous les vendredis une permanence au Café Witkowski, où il donne toutes instructions utiles à ses ex-compatriotes, en vue de leur retour en Pologne* » (ADN, 417 W 135717, Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Nord, Paris, le 6 janvier 1949).

<sup>782</sup> ADN, 28 W 38457, dossier n° 25, Note de renseignements, Lille, le 16 décembre 1946.

<sup>783</sup> ADSL, 716 W 57, Notes de renseignements, le 25 janvier 1950.

dans les pages suivantes. Les groupes linguistiques de la CGT, dont les dirigeants locaux sont « *des agents de propagande du gouvernement polonais*<sup>784</sup> », possèdent en outre la même organisation que le CNPF. Une section est présente dans chaque quartier ou commune. Des anciens dirigeants nationaux des associations communistes viennent alors à Montceau-les-Mines début 1950 pour reconstituer ces sociétés au sein des sections polonaises de la CGT et créer une section de l'*Amitié franco-polonaise* avec l'aide des communistes français locaux<sup>785</sup>. Certains anciens responsables des groupements dissous sont nommés pour diriger ces activités clandestines. Les dirigeants communistes polonais tentent également en 1951 de réorganiser l'*Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka* sous le couvert de l'*Union des femmes françaises*. Mais cela ne fonctionne pas, seules quelques responsables locales d'origine polonaise sont désignées dans la région du Nord et leur activité politique est très limitée<sup>786</sup>. Quelques bribes d'associations communistes, souvent éphémères, subsistent donc après l'interdiction de janvier 1950. L'activité politique de la fraction favorable au gouvernement varsovien ne retrouve cependant pas l'ampleur qu'elle avait antérieurement. Les mesures administratives qui ont frappé les dirigeants et les associations communistes inquiètent de nombreux militants. Les Polonais restent de plus en plus dans l'ombre et laissent le soin aux naturalisés d'occuper les postes les plus en vue. La plupart des sociétés favorables au régime communiste fonctionnent alors comme « association française » puisque selon l'article 26 du décret-loi du 12 avril 1939, une association étrangère peut se transformer en association française si elle n'a plus de membres du bureau étrangers ou si elle compte moins d'un quart d'adhérents étrangers. L'augmentation du nombre de naturalisés français se retrouve dans les sociétés polonaises opposées à ce régime. Ici, ce n'est pas la peur de l'exclusion qui dirige ce mécanisme, mais les conséquences des longues années de résidence en France et la formation d'une famille dans ce pays. Même si les naturalisés français constituent la majeure partie de l'ossature des associations communistes, celles-ci fonctionnent clandestinement la plupart du temps. Les autorités françaises connaissent leur existence mais suivent difficilement leurs activités qui sont chapeautées par les consulats et l'ambassade de Pologne. Diverses fêtes sont par exemple organisées pour le début et la fin de l'année scolaire, Noël ou encore le jour de l'An et des manifestations commémoratives

---

<sup>784</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport du commissaire principal de police au préfet de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, le 7 mai 1955.

<sup>785</sup> Un ancien adjoint au maire de Montceau-les-Mines, militant communiste, tente en 1948 de former une section locale de l'*Amitié franco-polonaise*, mais cela échoue (ADSL, 716 W 57, Rapport de l'inspecteur de police au commissaire principal de police, Montceau-les-Mines, le 16 janvier 1950).

<sup>786</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

ont lieu, comme celle du Manifeste du 22 juillet 1944. En été 1953 à Biache-Saint-Vaast, cinq-mille personnes, dont une majorité de Français, sont par exemple présentes à cette commémoration organisée par le consulat de Lille et l'*Amitié franco-polonaise*<sup>787</sup>. Dans certaines communes, comme à Pecquencourt en 1950, des municipalités et des groupements communistes français participent à l'organisation de cette manifestation composée d'un dépôt de gerbe, d'un défilé, d'un meeting de propagande communiste et d'un programme de danses et de chants polonais suivi d'un bal<sup>788</sup>. Sous la direction du consulat de Pologne à Lyon, l'adhésion de Staline au *Parti communiste soviétique* en 1917 est également célébrée par une fête sportive dans plusieurs départements. En 1949, celle-ci se déroule par exemple à Commeny dans l'Allier, l'année suivante dans le quartier de la Saule à Montceau-les-Mines et en 1951 à Saint-Étienne dans la Loire<sup>789</sup>. Des fêtes d'ouverture de l'année scolaire sont en outre organisées chaque année dans diverses communes des pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire dans les années cinquante. En 1953, ce type de manifestation, pris en charge par le consulat, le *Groupe folklorique polonais de Quiévrechain*, l'*Amitié franco-polonaise* et la *Croix-Rouge polonaise*, réunit trois-cents enfants et cent-cinquante parents à Bruay-sur-l'Escaut<sup>790</sup>. Une fête du même genre, à laquelle le maire communiste d'Escaudain assiste, obtient sensiblement le même succès l'année suivante dans cette commune. Les hymnes polonais et français sont joués lors de ces manifestations au cours desquelles des chants et des danses folkloriques polonais sont effectués, ainsi que des discours de propagande communiste. Des films polonais sont parfois projetés<sup>791</sup>. Les mêmes pratiques reviennent donc dans chacune de ces manifestations. Elles permettent d'exprimer et d'entretenir les traditions et le patriotisme polonais. À travers ces rassemblements, les consulats et l'ambassade espèrent s'attirer de nouvelles sympathies en jouant sur le sentiment national polonais. Ils essayent d'unir le plus grand nombre de Polonais possible, de maintenir le contact avec ceux-ci et de permettre dans le même temps la réunion des membres des organisations dissoutes. Cette propagande va cependant diminuer à partir du milieu des années cinquante, probablement par manque de moyens financiers. En effet, en 1956 dans le pays minier de Saône-et-Loire, le consulat de Lyon demande une cotisation aux enfants

---

<sup>787</sup> *Ibid.*

<sup>788</sup> ADN, 85 W 49784, dossier n° 12, Rapport du sous-préfet de Douai au préfet du Nord, Douai, juillet 1950 et Rapport du chef de police au chef de police du district de Douai, Pecquencourt, le 23 juillet 1950.

<sup>789</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport du commissaire principal au préfet de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, le 12 octobre 1950.

<sup>790</sup> ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 30 septembre 1953.

<sup>791</sup> ADN, 459 W 142204, Rapport de la 6<sup>ème</sup> section Étrangers au directeur des RG de Paris, au préfet du Nord, au sous-préfet de Valenciennes et au directeur départemental des services de police, Valenciennes, le 18 octobre 1954.



et aux parents invités à la fête d'ouverture de l'année scolaire afin de participer aux frais<sup>792</sup>. De même, à partir de la fin des années cinquante, les moniteurs clandestins rétribués par les consulats ne sont pas systématiquement remplacés lorsqu'ils quittent leur poste. En plus de ce manque de moyens, cette propagande est contrée par les propos tenus par des Polonais rapatriés à la fin des années quarante. En 1957 par exemple, certains d'entre eux séjournent un mois ou deux dans leurs familles habitant le pays minier de Saône-et-Loire. Ils décrivent la misère qui règne en Pologne, notamment le manque de produits fabriqués, l'insuffisance des salaires et la crainte de la milice polonaise. Certains Polonais communistes, restés en France, reviennent alors sur leur position et n'adhèrent plus aux idées diffusées par les autorités polonaises<sup>793</sup>.

### b) Le sport et le folklore : deux outils de propagande

Le sport constitue un outil largement privilégié par les autorités communistes polonaises pour poursuivre leur propagande après janvier 1950, particulièrement à destination des anciens membres de l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald*. Le sous-préfet de Valenciennes déclare même que pratiquement toutes les sociétés sportives polonaises sont « *des foyers de propagande des organisations polonaises dissoutes et, de ce fait, restent sous la dépendance directe du Parti communiste et du gouvernement polonais, qui, par ailleurs, leur accordent de généreuses subventions*<sup>794</sup> ». Cette affirmation est quelque peu exagérée, même si les services sportifs font partie des plus importants domaines du consulat de Pologne à Lille tant au niveau de l'activité menée que des sommes qui leur sont allouées. Ce dernier finance par exemple tous les équipements des clubs communistes, entretient les stades, et prend en charge les déplacements des équipes et les grandes manifestations sportives organisées à la fin des championnats<sup>795</sup>. Le sous-préfet souhaite alors interdire toutes les associations sportives polonaises recevant des subventions des autorités polonaises ou en ayant reçu des groupements communistes interdits. Il estime que les dirigeants de ces sociétés « *ne présentent pas les garanties indispensables de loyauté que l'on est en droit d'attendre d'eux*<sup>796</sup> ». L'*Union polonaise de football en France*, affiliée à l'UCPF de 1945 à 1947 puis au CNPF à partir d'août 1949

---

<sup>792</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport au préfet de Saône-et-Loire, au directeur des RG et au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, le 20 novembre 1956.

<sup>793</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport au préfet de Saône-et-Loire, au directeur des RG et au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, le 21 mai 1957.

<sup>794</sup> ADN, 417 W 135733, Rapport du sous-préfet de Valenciennes au préfet du Nord, Valenciennes, le 11 octobre 1950.

<sup>795</sup> ADN, 417 W 135731, Note de renseignements, Lille, le 12 décembre 1950.

<sup>796</sup> ADN, 417 W 135733, Rapport du sous-préfet de Valenciennes au préfet du Nord, Valenciennes, le 11 octobre 1950.

suite aux pressions des autorités polonaises en France, est alors dissoute par arrêté ministériel du 24 novembre 1950<sup>797</sup>. Les quarante-neuf clubs affiliés sont déclarés nuls<sup>798</sup>. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, une dizaine de clubs et les trois sous-districts sont concernés par cet arrêté. Ces dissolutions ont « *porté un coup sérieux à l'appareil d'organisation et de propagande du gouvernement polonais en France* », même si les responsables communistes ne sont pas surpris de cette mesure du fait probablement de l'interdiction de janvier 1950. Deux solutions sont envisagées pour faire revivre ces clubs. La première, qui échoue, est de demander aux autorités françaises de reconsidérer la question. La seconde est de reconstituer ces sociétés sous forme de sections polonaises de la FSGT<sup>799</sup> qui adopte une orientation résolument communiste suite au départ des militants socialistes de la fédération en 1950<sup>800</sup>. Cette deuxième solution est adoptée dès le début de l'année 1950 dans le pays minier de Saône-et-Loire. En effet, le club sportif *Wisla*, affilié à l'*Union polonaise de football en France* et à la FSGT, tente de se constituer à cette période dans le quartier de la Saule à Montceau-les-Mines. Tous ses dirigeants sont d'obédience communiste et ont, pour la plupart, appartenu aux Jeunesses Grunwald ou au CNPF. Le moniteur de cette association est par exemple l'ancien instructeur régional de ce groupement de jeunesse. Le sport constituerait une part des activités du club<sup>801</sup> (organisation de concours, participation aux championnats de la FSGT), mais les mots d'ordre communistes seraient diffusés parmi les jeunes polonais. Pourtant, l'article 10 des statuts mentionne que « *toutes discussions politiques ou religieuses sont formellement interdites au sein de la société* ». Les fondateurs espèrent, en indiquant ceci dans les statuts, ne pas être ennuyés par les autorités françaises et légitimer leur caractère (faussement) apolitique. Mais celles-ci ne sont pas dupes et après les enquêtes effectuées sur le groupement et ses dirigeants, elles refusent la demande d'autorisation de fonctionner. Après les dissolutions de novembre 1950, ces constitutions de clubs « de façade » se poursuivent. La société de football *Warta* à Valenciennes fait par exemple don de son matériel sportif à la FSGT et se reconstitue très rapidement en constituant une sous-section d'un club français communiste affilié à cette fédération<sup>802</sup>. De la même façon, trois personnes, dont un ancien responsable de l'*Union polonaise de football en France*, tentent

---

<sup>797</sup> ADN, 417 W 135731, Arrêté du ministère de l'Intérieur, Paris, le 24 novembre 1950.

<sup>798</sup> ADN, 459 W 142165, Rapport du directeur départemental des services de police au préfet du Nord, Lille, le 13 juin 1950.

<sup>799</sup> ADN, 417 W 135731, Note de renseignements, Lille, le 12 décembre 1950.

<sup>800</sup> Kssis Nicolas (dir.), *La FSGT...*, *op. cit.*

<sup>801</sup> Le but déclaré de l'association est la pratique de l'athlétisme, du volley-ball, du tennis de table, du basket-ball, du tennis, des échecs et de l'éducation physique pour tous les jeunes gens qu'elle groupera (ADSL, 2007 W 11, Statuts de *Wisla*, Montceau-les-Mines, le 2 mars 1950).

<sup>802</sup> ADN, 417 W 135731, Note de renseignements à la 6<sup>ème</sup> section Étrangers, Valenciennes, le 16 janvier 1951.

de reconstituer en 1952 un club sportif polonais dissout en novembre 1950. Deux réunions sont organisées afin de reformer cette société de football à Montigny-en-Ostrevent sous l'égide de la FSGT. Le consulat de Pologne à Lille devrait fournir tous les équipements sportifs. Des Français ou des Polonais naturalisés sont recherchés pour constituer le comité de ce club. Contrairement à la précédente, cette tentative, qui n'est pas esulée, échoue suite à l'enquête menée par les RG<sup>803</sup>. Des permanents ou semi-permanents, jouant un rôle important dans les anciennes organisations communistes, sont nommés dans différentes localités du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire afin d'impulser la réorganisation de ces clubs et créer des groupes folkloriques sous couvert également de la FSGT. Ces personnes contactent des dirigeants locaux d'associations polonaises dissoutes afin de diffuser des thèmes de propagande favorables au régime communiste. Le moniteur du *Groupe folklorique polonais de Quiévrechain*, de nationalité française, quitte par exemple définitivement son emploi en 1954 car il est désigné comme permanent et rétribué par le consulat général de Pologne pour s'occuper des questions sportives polonaises<sup>804</sup>. Ces permanents mènent une grande activité puisque de nombreux clubs sportifs polonais fonctionnent dans les régions minières sous couvert des sections locales de la FSGT dans les années cinquante, soulignant ici le croisement des réseaux associatifs polonais et autochtones. Même si ces sociétés sont théoriquement dirigées par des Français d'origine polonaise, elles continuent de bénéficier de subventions de l'ambassade de Pologne. En plus du sport, la danse folklorique est pratiquée dans ces clubs alliant ainsi activité physique et tradition nationale polonaise. Un stage sportif est également proposé chaque année par la FSGT aux jeunes polonais ou d'origine polonaise<sup>805</sup>. L'utilisation du sport dans un but de propagande politique n'est pas propre aux migrants polonais. Entre 1945 et le début des années soixante, certaines sociétés arméniennes diffusent par exemple des idées communistes à travers la pratique du sport<sup>806</sup>. De même, au cours de l'entre-deux-guerres, le cyclisme, le football ou encore le rugby deviennent des espaces de propagande fasciste à destination des migrants italiens. Ce « sport collectif de combat » qu'est le rugby n'est pas choisi au hasard par les autorités italiennes. Il contribue au développement de la virilité et de l'esprit de sacrifice mis en avant par le régime de Mussolini que les sociétés

---

<sup>803</sup> ADN, 417 W 135731, Rapport du sous-préfet de Douai au préfet du Nord, Douai, le 17 septembre 1952 et Procès-verbaux d'audition des personnes présentes à la réunion de reconstitution de ce club de football.

<sup>804</sup> ADN, 459 W 142204, Rapport de la 6<sup>ème</sup> section Étrangers au directeur des RG de Paris, au préfet du Nord, au sous-préfet de Valenciennes et au directeur départemental des services de police, Valenciennes, le 20 janvier 1954.

<sup>805</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>806</sup> Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *op. cit.*

anti-fascistes en France tentent de contrer<sup>807</sup>. Il est en revanche peu proposé par les autorités polonaises qui lui préfèrent le volley-ball ou les mouvements d'ensemble gymniques procurant une sensation de puissance, d'union et de discipline du groupe recherchée par celles-ci.

Les groupes de jeunesse polonaise créés par des moniteurs clandestins et rassemblant une partie de leurs anciens élèves pratiquent également du folklore, et parfois du théâtre. Ces formations, souvent temporaires, fonctionnent illégalement un peu partout en France au début des années cinquante. Un directeur artistique, rétribué par les autorités polonaises, gère l'ensemble de ces groupes qui sont subventionnés par les consulats généraux de Pologne et possèdent le plus souvent un faible effectif. Le *Groupe folklorique polonais* du pays minier de Saône-et-Loire, dont la responsable et animatrice est une monitrice polonaise clandestine, fait partie de l'une de ces sociétés. Il est en lien avec les autres groupements communistes locaux et participe par exemple à des concours de danse folklorique polonaise à Saint-Étienne ou à Paris et à une kermesse organisée par la FSGT en 1957<sup>808</sup>. Le *Groupe folklorique polonais de Quiévrechain*, formé en 1950 mais régularisé en 1953, est lui aussi favorable au gouvernement de Varsovie. Il participe quasiment tous les week-ends à des fêtes et des réunions organisées dans le Nord – Pas-de-Calais, voire même en région parisienne, soit par le PCF, soit par l'*Amitié franco-polonaise*<sup>809</sup>, soit par l'*Association des originaires de la Pologne pour la défense des frontières polonaises Oder-Neisse* présentée dans les pages suivantes. Il y réalise un programme de chants et de danses folkloriques polonais et recueille ensuite parmi l'assistance des signatures pour le respect des frontières polonaises, contre les expulsions de mineurs polonais et le réarmement allemand, ou encore réalise des collectes pour les « vieillards polonais », les colonies de vacances ou *Gazeta Polska*. Des discours de propagande dévalorisant la situation française par rapport au contexte polonais sont parfois prononcés lors de ces manifestations qui comptent visiblement peu de spectateurs<sup>810</sup>. L'animateur artistique, ex-vice-président de la *Fédération des sociétés polonaises de musique et d'art dramatique* interdite en 1950, semble avoir un emploi permanent rétribué par le consulat de Pologne à Lille. L'expulsion de cette personne à la fin de l'année 1952

---

<sup>807</sup> Favero Jean-Pierre, « Le rugby fasciste dans le bassin de Briey au début des années 1930 », *op. cit.*

<sup>808</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport du ministère de l'Intérieur au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, Paris, le 16 avril 1957.

<sup>809</sup> En été 1952, le groupe participe par exemple à une fête organisée par l'*Amitié franco-polonaise* pour commémorer le huitième anniversaire du Manifeste du 22 juillet (ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 26 septembre 1952).

<sup>810</sup> Une trentaine de spectateurs, dont quelques Polonais, assiste par exemple à une fête organisée par l'*Amitié franco-polonaise d'Escaudain* et le *Groupe folklorique polonais de Quiévrechain* en juin 1953 (ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 27 juin 1953).

diminue sensiblement l'activité du groupe puisque certains membres le quittent de peur de se voir déchus de leur nationalité française et expulsés. L'association persiste malgré tout, grâce à l'intervention du consulat et d'un dirigeant de la FSGT. Elle est officiellement déclarée en 1953, en tant qu'association française affiliée à cette fédération, sous le nom d'*Avenir sportif et artistique de Quiévrechain*. Elle constitue alors une « *association communiste de plus, vis-à-vis de laquelle, en l'état actuel des textes, l'Administration est pratiquement désarmée*<sup>811</sup> ». Les associations françaises, se formant par simple déclaration, ne peuvent en effet pas être refusées par l'Administration française. Les seules possibilités pour les interdire sont données par l'article 3 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901<sup>812</sup> et par la loi du 10 janvier 1936 portant sur les groupes de combat et milices privées. L'objectif officiel de cette société, qui est la pratique des sports et de la danse folklorique, ne rentre donc pas dans ce cadre. De même, pour éviter un refus de l'Administration française, les autorités polonaises invitent les responsables des sections de l'*Association des amis de la culture et du folklore polonais*, légalisée à Paris à la fin de l'année 1955, à fonder un bureau composé de personnes de nationalité française. La douzaine de sections du Nord – Pas-de-Calais, formée majoritairement à la fin des années cinquante, réunit ainsi des jeunes garçons et filles français d'origine polonaise. L'objet officiel de ces sociétés, subventionnées par le consulat, est la pratique et la popularisation de la musique, de la littérature, des chants et danses folkloriques<sup>813</sup>. Mais les différentes sections, majoritaires dans le Nord et inexistantes en Saône-et-Loire, cherchent bien à diffuser l'idéologie communiste. Elles participent aux fêtes et aux concours artistiques polonais. Pour les aider à se développer, les autorités polonaises mettent à leur disposition des films polonais afin qu'elles organisent des séances de cinéma, un des grands loisirs de la classe ouvrière<sup>814</sup>. Des championnats nationaux de l'immigration polonaise, comprenant des épreuves sportives et des concours de danses folkloriques, sont néanmoins organisés à Escaudain par cette association en juin 1958. Ils réunissent des délégations de Paris, de Lyon et du Nord – Pas-de-Calais, ainsi qu'un public de sept à huit-cents personnes tant françaises que polonaises. Ces championnats ont bien évidemment un but de propagande en faveur du régime communiste polonais. Mais le résultat espéré n'est pas atteint, malgré la mobilisation de

---

<sup>811</sup> ADN, 417 W 135731, Rapport du ministère de l'Intérieur au préfet du Nord, Paris, le 6 février 1953.

<sup>812</sup> « *Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet.* »

<sup>813</sup> ADPC, 1 W 52292, Statuts de la section de l'*Association des amis de la culture et du folklore polonais* de Noyelles-sous-Lens – Méricourt.

<sup>814</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière*, op. cit.

deux activités appréciées par les jeunes (sport et folklore<sup>815</sup>). Les moniteurs des cours de culture polonaise, ayant pour certains effectué un stage artistique en Pologne, jouent un rôle important dans ces sections qui disparaissent vraisemblablement dans les années soixante. Ces moniteurs, rétribués par le consulat, tiennent donc une place importante dans la diffusion de la propagande communiste, à la fois dans leur activité d'enseignement et dans le domaine associatif. En 1959, le consul général de Pologne à Lille leur demande par exemple de constituer des groupements, appelés *Associations culturelles polonaises*, ayant comme objet officiel de développer la culture polonaise et ne comprenant aucun individu communiste dans le comité. Le consul espère ainsi que ces sociétés seront autorisées pour contrôler un plus grand nombre d'immigrés, mais ces instructions sont relativement peu suivies. Les trois associations constituées à Carvin et à Marles-les-Mines ne sont en outre pas autorisées par le ministre de l'Intérieur.

### c) Trois sociétés communistes liées entre elles

Trois autres sociétés communistes, liés entre elles, fonctionnent au cours des années cinquante, voire soixante. Il s'agit de l'*Association des originaires de la Pologne pour la défense des frontières polonaises Oder-Neisse*, de l'*Amitié franco-polonaise* et de la *Croix-Rouge polonaise* qui comprennent des anciens membres des associations interdites en 1950. La première, créée à Paris le 22 décembre 1950, fonctionne comme une association française bien qu'elle ne soit pas officiellement déclarée. Son objectif est d'« *exploiter le sentiment patriotique des Polonais et des originaires de la Pologne, unanimement émus quelle que soit leur opinion politique, devant les revendications allemandes sur les territoires cédés à la Pologne après la guerre 1939-1945* ». Les autorités polonaises en France profitent de l'inquiétude des migrants polonais vis-à-vis d'un éventuel réarmement de l'Allemagne et de l'esprit « revanchard » de certaines personnalités de ce pays pour soutenir la création d'un organisme qui vise indirectement à les regrouper autour d'une idée force et à effectuer de la propagande communiste<sup>816</sup>. L'activité des trois sections locales et des trois sections départementales recensées sur les deux territoires d'étude ne semble pas très élevée dans l'ensemble. Ces sections préparent la conférence nationale annuelle, établissent des pétitions pour la reconnaissance définitive des frontières sur l'Oder et la Neisse, et organisent des expositions sur les terres occidentales ainsi que des soirées artistiques (films, danses et chants folkloriques) ne réunissant pas plus d'une

---

<sup>815</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel sur l'activité des associations étrangères de l'arrondissement de Valenciennes du chef du service des RG au sous-préfet de Valenciennes, Valenciennes, le 30 juin 1958.

<sup>816</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

centaine de personnes. Après la dissolution de ces sociétés au début des années soixante<sup>817</sup>, les adhérents rejoignent l'*Amitié franco-polonaise*. Cette dernière est une association française fondée à Paris en juin 1944 qui est en liaison avec le PCF. Elle déclare œuvrer pour le rapprochement entre la France et la Pologne, et la défense de la liberté et de la démocratie en Europe. Elle organise par exemple en 1947 une collecte de livres scolaires pour les envoyer en Pologne<sup>818</sup>. Différents cercles sont constitués dans de nombreux départements, ceux du Nord et du Pas-de-Calais sont les plus actifs. Contrairement aux groupements du CNPF, la section recensée dans le pays minier de Saône-et-Loire et les sept autres sur le second territoire d'étude comptent des autochtones. Elles diffusent des tracts, des affiches, célèbrent le Manifeste du 22 juillet, et organisent des soirées artistiques et des conférences avec des projections de films sur la Pologne communiste regroupant parfois plus d'une centaine de personnes. Tout comme dans les manifestations organisées par les consulats de Pologne, les hymnes polonais et français sont joués lors des réunions des sections. Ceci illustre bien l'importance du lien et la reconnaissance mutuelle entre les communistes français et polonais, autrement dit entre les différentes communautés de travailleurs.

La *Croix-Rouge polonaise en France*, troisième groupement lié aux deux précédents, n'est pas à l'origine communiste. Elle est antérieure à la Seconde Guerre mondiale et tient un rôle humanitaire durant celle-ci. Les dirigeants de l'*Union des Polonais en France* se trouvant en Zone libre prennent des responsabilités au sein de cet organisme qui est finalement dissout par le régime de Vichy au début de l'année 1941. Celui-ci légalise néanmoins presque immédiatement le *Groupement d'assistance aux Polonais en France* qui fonctionne avec les mêmes locaux, personnel et budget que la *Croix-Rouge polonaise*<sup>819</sup>. Cette dernière se reforme après la Libération, mais perd son autonomie suite à la reconnaissance par les Alliés fin juin 1945 du nouveau gouvernement de Pologne. Elle devient une délégation de la *Croix-Rouge polonaise de Varsovie* et ses dirigeants sont remplacés, comme l'ambassadeur et les consuls de Pologne, par des individus partisans du régime communiste. Son but est alors d'établir des liens étroits entre les représentants de la Pologne et la communauté polonaise en France afin que celle-ci conserve l'esprit national polonais, ne s'assimile pas à la population française, soit fidèle idéologiquement au gouvernement de Varsovie et soutienne en France, par son activité, la politique étrangère

---

<sup>817</sup> Pour permettre à des personnes de toutes nationalités d'adhérer à l'association, et ainsi poursuivre une activité, l'expression « des originaires de la Pologne » est supprimée en 1959. Mais cela ne suffit pas.

<sup>818</sup> ADN, 30 W 38629, dossier n° 14, Note de renseignements à la préfecture du Nord, Valenciennes, le 20 février 1947.

<sup>819</sup> Gogolewski Edmond, « État des recherches sur la protection, l'intégration et l'assimilation des Polonais en France », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France...*, op. cit., p. 11-26.

de ce gouvernement<sup>820</sup>. Après l'interdiction de janvier 1950, la *Croix-Rouge polonaise* connaît un essor important. Les comités d'aide aux « vieillards polonais » ou de vacances d'enfants polonais se multiplient à l'occasion des fêtes organisées par l'ambassade. Ces comités ne sont pas déclarés officiellement, puisqu'ils ne fonctionnent que quelques mois. Ils prennent en charge le secours d'hiver aux « vieillards nécessiteux » qui est versé lors des fêtes de Noël organisées par la *Croix-Rouge polonaise* pour les enfants assistant aux cours de culture polonaise non autorisés. Ces fêtes, où des danses folkloriques sont exécutées en costumes, sont des « *manifestations de propagande en faveur de la Pologne populaire*<sup>821</sup> *et de son régime*<sup>822</sup> ». Les organisations adversaires au régime communiste y sont invitées, mais sans succès. Celles-ci refusent toute collaboration avec les sociétés pro-varsoviennes et organisent leurs propres fêtes de Noël. Ces comités illégaux assurent également l'organisation des colonies de vacances estivales. Seuls les enfants polonais ou d'origine polonaise fréquentant les cours de culture polonaise peuvent en bénéficier. Les instituteurs polonais sont chargés d'inciter leurs élèves à participer à ces colonies et de dresser la liste des individus susceptibles de se rendre en Pologne, enfants issus prioritairement de familles ayant adhéré au CNPF<sup>823</sup>. Pour contrer cette propagande, l'*Union indépendante des instituteurs polonais en France*, créée en 1951 et regroupant la cinquantaine d'instituteurs polonais rémunérés par le ministère de l'Éducation nationale, demande à ceux-ci d'avertir les parents des élèves sur le caractère politique des colonies de vacances organisées par la *Croix-Rouge polonaise*. Cet avertissement constitue « *le seul moyen d'action contre ces colonies*<sup>824</sup> ». En plus des conférences de propagande communiste, des cours de langue polonaise, d'histoire et de géographie de la Pologne, de culture physique et de musique sont donnés dans ces colonies par des moniteurs clandestins polonais qui encadrent les enfants. Le gouvernement de Varsovie finance une grande partie des séjours effectués en Pologne par ces enfants et adolescents qui sont entre huit et neuf-cents à partir pour un mois, voire un mois et demi, au début des années cinquante<sup>825</sup>. Au cours de l'été 1953, quatre-cents d'entre eux viennent des départements du Nord et du Pas-de-Calais<sup>826</sup> et plus d'une trentaine du pays minier de Saône-et-Loire<sup>827</sup>.

---

<sup>820</sup> ADSL, 716 W 57, Note de renseignements au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, le 20 février 1960.

<sup>821</sup> Suite à une nouvelle Constitution adoptée en juillet 1952, la Pologne devient une République populaire.

<sup>822</sup> ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 29 décembre 1954.

<sup>823</sup> ADSL, 716 W 57, Note de renseignements du commissaire principal au préfet de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, le 25 avril 1950.

<sup>824</sup> ADN, 459 W 142204, Rapport de la 6<sup>ème</sup> section Étrangers au directeur des RG de Paris, au préfet du Nord, au sous-préfet de Valenciennes et au directeur départemental des services de police, Valenciennes, le 28 avril 1954.

<sup>825</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 2 avril 1957.

<sup>826</sup> ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 30 mars 1953.

<sup>827</sup> ADSL, 716 W 57, Note de renseignements, le 20 mai 1953.



En 1959, les effectifs diminuent de près de moitié et ce sont quatre-cent-soixante enfants dont deux-cent-cinq du Nord – Pas-de-Calais qui partent en Pologne à cette date<sup>828</sup>. Des camps sont également organisés en France, dans le Calvados, le Cher, la Dordogne ou encore les Vosges. Ils reçoivent deux à trois-mille enfants<sup>829</sup> chaque année dont huit-cents du Nord – Pas-de-Calais lors de l'été 1953<sup>830</sup>. Tout comme les séjours en Pologne, ces effectifs diminuent fortement à la fin des années cinquante. Ils passent à mille-cent-vingt enfants dont cinq-cents pour le Nord – Pas-de-Calais en 1957<sup>831</sup> et à neuf-cents dont quatre-cents pour cette région deux ans plus tard<sup>832</sup>. Cette organisation de colonies de vacances se retrouve chez les Italiens du bassin de Briey<sup>833</sup> au cours de l'entre-deux-guerres. Sous l'impulsion des agents du consulat italien de Briey, entre cent et cent-cinquante enfants de cette région partent dès 1928 en vacances en Italie fasciste où ils subissent un embrigadement paramilitaire. La majorité des immigrés italiens envoyant leurs enfants dans ces colonies n'est pas fasciste, mais désire que ceux-ci connaissent la terre de leurs ancêtres et prennent des vacances gratuitement<sup>834</sup>. Ces deux dernières raisons sont peut-être également valables pour une partie des parents polonais. À la fin des années cinquante, les moniteurs clandestins polonais prennent de plus en plus en charge l'organisation des colonies de vacances et des arbres de Noël. Les services de la *Croix-Rouge polonaise* sont finalement dissous en novembre 1959 probablement par manque de crédits<sup>835</sup>.

---

<sup>828</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 25 mars 1959.

<sup>829</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 2 avril 1957.

<sup>830</sup> ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 30 mars 1953.

<sup>831</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 2 avril 1957.

<sup>832</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 25 mars 1959.

<sup>833</sup> Sur les 1 016 090 migrants italiens arrivés après la Première Guerre mondiale en France, 65 000 viennent travailler dans le bâtiment, les mines et les usines sidérurgiques du bassin de Briey, premier centre ferrifère français situé en Meurthe-et-Moselle (Favero Jean-Pierre, « Les enjeux du sport fasciste en Lorraine dans les années 1930... », *op. cit.*).

<sup>834</sup> *Ibid.*

<sup>835</sup> ADSL, 716 W 57, Note de renseignements au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, le 20 février 1960.

### III) Le mouvement catholique polonais en France : une fausse neutralité

#### a) Une ancienne fédération qui dure

L'*Union des associations catholiques polonaises en France*, fondée en novembre 1924 à Lens pour regrouper les sociétés catholiques existant dès 1920<sup>836</sup>, ne reconnaît pas le gouvernement de Varsovie et n'a jamais vraiment formulé son soutien au gouvernement en exil à Londres, sur les conseils du Vatican. Bien qu'elle soit en principe indépendante de tous partis politiques, une partie des mots d'ordre de l'UCPF y est largement suivie et diffusée. Comme il est écrit plus haut, après de longues discussions animées, l'UACPF refuse de donner son adhésion à cette centrale. Malgré des tentatives de rapprochement durant quatre années et une volonté partagée de contrer le communisme, ces deux organismes fédérateurs ne s'allient pas. Ils ne le font qu'épisodiquement, à l'occasion par exemple des collectes pour les cours en langue polonaise ou de la fête du 3 Mai célébrée en commun en 1946 et 1947. Cette commémoration, fondamentale aux yeux de nombreux migrants polonais et de leurs descendants, rassemble chaque année des milliers d'individus. En 1946 par exemple, environ deux-mille personnes représentant deux-cents sociétés participent à cette manifestation organisée par l'UACPF<sup>837</sup>. Grâce à l'insistance du président de cette Union face au secrétaire général, les adhérents de l'UCPF, et non uniquement ceux de l'UACPF, peuvent assister à cette fête<sup>838</sup>. En revanche, c'est à partir de cette année que les autorités françaises, régulièrement invitées, n'assistent plus à cette manifestation, du fait probablement de la reconnaissance du gouvernement communiste polonais<sup>839</sup>. En 1947, à cause des tensions entre l'UCPF et l'UACPF, cette dernière organise de nouveau seule les diverses cérémonies du 3 Mai. L'UCPF participe néanmoins à cette commémoration pour donner l'impression d'une union de la fraction opposée au gouvernement communiste, impression qui ne sera pas renouvelée l'année suivante car les deux grandes centrales organisent leur propre commémoration, à Lens pour l'UCPF et à Lille pour l'UACPF. Cette première Union semble néanmoins regretter cette division, « *le*

---

<sup>836</sup> Elle est fondée sous le nom d'*Union des associations paroissiales polonaises* et devient *Union des associations catholiques polonaises* en mars 1927 puis *Union des sociétés catholiques polonaises* en avril 1929. Elle se transforme en *Union des associations catholiques polonaises en France* à partir de juin 1939 (Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, op. cit.).

<sup>837</sup> ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Note de renseignements, Lille, le 4 mai 1946.

<sup>838</sup> ADN, 30 W 38576, dossier n° 4, Note de renseignements, Lille, le 1<sup>er</sup> mai 1946.

<sup>839</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, op. cit.

*sectarisme outrancier*<sup>840</sup> » de l'UACPF, qui affaiblit le camp opposé au gouvernement de Varsovie. L'UACPF ne réfute tout de même pas catégoriquement cette union. En Saône-et-Loire par exemple, les associations catholiques collaborent avec certains groupements appartenant à l'UCPF comme l'*Union des éclaireurs polonais en France*. Le président du district de l'UACP est en outre président du district de l'UCPF en 1945. Il est néanmoins remplacé l'année suivante par un individu suivant uniquement les idéaux chrétiens et les directives générales de l'UACPF<sup>841</sup>. Pour qu'une union soit possible, cette dernière demande, entre autres, le retrait des dirigeants socialistes de l'UCPF, ce qui ne semble pas concevable pour ce groupement. La situation est donc bloquée. Une entente entre ces deux organismes constituerait néanmoins une centrale plus importante que le CNPF. En effet, bien qu'après la Seconde Guerre mondiale, l'UACPF ne retrouve pas ses effectifs précédents<sup>842</sup>, elle compte tout de même entre vingt-deux et vingt-trois-mille membres de 1945 à 1949, soit entre 5,5 et 6 % de la population polonaise en France<sup>843</sup>. Les décès, les déplacements de population, les nouvelles oppositions apparues dans le milieu associatif polonais après 1945 et le rapprochement avec les Français participent à cette diminution des effectifs. Les associations affiliées à l'UACPF constituent malgré tout entre 10 et 15 % des nombres totaux de créations d'associations polonaises recensées entre 1945 et 1959 dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais.

L'UACPF groupe six unions<sup>844</sup> et possède une structure quelque peu différente de celles de l'UCPF et du CNPF. En Saône-et-Loire, un seul district supervise les quatre districts d'union qui dépendent également de leur union respective et contrôlent les sections locales. Les associations catholiques d'enfants ne possèdent pas de district et l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise* a un district mixte car le nombre de sections locales est insuffisant pour séparer les deux sexes. Cette organisation est la même que celle d'avant-guerre. Contrairement aux autres régions, dans le Nord – Pas-de-Calais, les districts de l'UACPF existant au cours de l'entre-deux-guerres<sup>845</sup> ne sont pas remis en

---

<sup>840</sup> ADN, 35 W 38822, dossier n° 3, Notes de renseignements, Lille, le 3 avril 1947 et Demande d'autorisation d'organisation d'un cortège par l'UACPF au préfet du Nord, Harnes, le 4 avril 1947.

<sup>841</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, op. cit.

<sup>842</sup> En 1938 et 1939, l'UACPF compte plus de trente-mille adhérents, soit près de 7 % de la population polonaise en France (*ibid.*). Roman Dzwonkowski estime même à trente-trois-mille ce nombre de membres avant la Seconde Guerre mondiale (« La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », op. cit.).

<sup>843</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, op. cit.

<sup>844</sup> Il s'agit de l'*Union des confréries du Rosaire*, l'*Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France*, l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise féminine*, l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise masculine*, l'*Union des associations d'enfants polonais en France* (devenue *Union des croisades et patronages polonais en France* en juin 1946 puis *Union des croisades eucharistiques* en 1958) ainsi que de l'*Union des chorales paroissiales polonaises en France*.

<sup>845</sup> Il s'agit du district II de Lens, du district III de Bruay-en-Artois, du district IV de Douai et du district V de Valenciennes créés en 1926 (Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, op. cit.).

place après 1945. Seuls persistent les trois ou quatre districts de chacune des unions créés en 1937 et 1938, et au début de l'année 1947 pour l'*Union des chorales paroissiales polonaises en France*. Ces districts supervisent les différentes sections locales. Des prêtres polonais, nommés par la *Mission catholique polonaise en France*, dirigent les six unions constituées en 1929 pour le Rosaire, 1931 pour les hommes catholiques, 1932 pour les enfants, probablement 1933 pour les jeunes<sup>846</sup> et en 1945 pour les chorales paroissiales. L'objet de ces unions est le développement de l'esprit catholique, le maintien des traditions polonaises, l'éducation morale et l'approfondissement des relations amicales avec le peuple français. Les associations de jeunesse catholiques, affiliées à la seule union de l'UACPF qui augmente ses effectifs après 1945, proposent également de l'éducation physique<sup>847</sup>. Ce type de sociétés, dont l'idée vient des aumôniers venus de Pologne et non des Westphaliens comme les autres unions catholiques, pratique par exemple du volley-ball, de l'athlétisme, du football, du basket-ball ou encore du tennis de table. Des compétitions sportives sont mêmes organisées au cours des divers rassemblements des sections locales, comme les fêtes de la jeunesse ou les congrès, qui réunissent plusieurs centaines de jeunes âgés de quatorze à vingt-cinq ans. À Montceau-les-Mines par exemple, trois-cent-soixante filles et cent-soixante-dix garçons assistent à un rassemblement de la jeunesse catholique polonaise dès août 1945. Ces manifestations publiques de masse sont favorisées par cette Union de jeunesse pour démontrer sa vitalité et son pouvoir unificateur<sup>848</sup>. Les anniversaires des sections constituent un autre exemple de ces réunions. Ils donnent lieu à des activités sportives, particulièrement appréciées par les sections masculines, des messes, des chants, des danses folkloriques et des pièces de théâtre. Ces pratiques artistiques et religieuses, comprenant également du catéchisme et des pèlerinages<sup>849</sup>, constituent l'autre grande part des activités effectuées dans les sections. Les sentiments national et religieux, thèmes des conférences données au sein de celles-ci, sont alors exaltés.

---

<sup>846</sup> Une union mixte est d'abord formée en 1930.

<sup>847</sup> À propos du sport catholique en France, voir Munoz Laurence, *Une histoire du sport catholique : la Fédération sportive et culturelle de France, 1898-2000*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 2003, 341 p. Groeninger Fabien, *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, préface de Cholvy Gérard, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 2004, 340 p.

<sup>848</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*

<sup>849</sup> Ces pèlerinages, ayant par exemple lieu à Lourdes, Vaudricourt ou encore Paray-le-Monial, sont généralement suivis de danses et de chants folkloriques ou encore de théâtre (Roman Dzwonkowski, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*).

## b) La religion et le patriotisme

Les activités de l'ensemble des associations religieuses de l'UACPF allient continuellement catholicisme et patriotisme suivant ainsi la devise inscrite sur leurs bannières : « Dieu et Patrie ». Ce lien peut s'expliquer par le rôle important joué par l'Église dans la résistance au cours des différents épisodes de partage de la Pologne entre les puissances russes, prussiennes et autrichiennes (1772, 1793 et 1795) et lors de la Seconde Guerre mondiale. Cette institution incarne en outre l'idéal national lorsque l'État polonais disparaît et défend l'usage du polonais contre les tentatives de germanisation et de russification<sup>850</sup>. La conservation de la langue polonaise est d'ailleurs primordiale pour les sociétés affiliées à l'UACPF. Elle est pratiquée lors des chants, des séances théâtrales, des réunions, dans les comptes-rendus et les correspondances, mais également lors des cours de culture polonaise pour les jeunes développés par cet organisme dès 1946. Ces cours ont lieu le jour où les élèves n'ont pas d'école, c'est-à-dire le jeudi. Ils se déroulent dans des locaux pas nécessairement adaptés à l'enseignement comme des arrière-salles de cafés ou les salles de patronage. Des classes maternelles sont également mises en place, ainsi que des cours pour adultes. Ces enseignements obtiennent toutefois des résultats assez modestes<sup>851</sup>, du fait probablement des faibles moyens financiers et matériels, de la forte concurrence des instituteurs contrôlés par le gouvernement polonais, de l'obligation donnée par certains parents à leurs enfants d'abandonner cette langue pour mieux se faire accepter et du désintéressement de certains jeunes. Pour essayer de contrer celui-ci et de renforcer le côté éducatif, des colonies de vacances sont proposées aux jeunes adhérents de l'UACPF au cours desquelles des cours de langue polonaise, de littérature, d'histoire et de géographie de la Pologne sont dispensés. Les participants pratiquent également des chants et des danses folkloriques, des activités sportives, apprennent à diriger une section, prennent part à des excursions touristiques... Ce sont donc sensiblement les mêmes activités que celles effectuées lors des colonies organisées par la *Croix-Rouge polonaise en France*. En revanche, les camps mis en place par l'UACPF se déroulent uniquement en France. Cet organisme ne souhaite en effet pas envoyer ses adhérents dans une Pologne dirigée par un gouvernement communiste qu'il ne reconnaît pas. Le district de l'UACPF de Montceau-les-Mines, regroupant deux-mille membres en 1946, organise par exemple des

---

<sup>850</sup> Ponty Janine, « La Mission catholique polonaise en France du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

<sup>851</sup> En 1947, l'UACPF ne prend en charge que sept classes maternelles, dix cours du jeudi et dix-huit cours pour adultes, contre douze classes maternelles et quarante-trois cours de culture polonaise pour l'UCPF, et dix classes maternelles, trente-quatre cours du jeudi, cent-quarante-sept cours pour adultes et quatre-cent-soixante-et-onze écoles primaires où les cours sont délivrés en dehors du programme scolaire pour le CNPF (Gogolewski Edmond, « L'enseignement élémentaire du polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 175-195).

colonies dans le Rhône à partir de cette date. Trois ans plus tard, la *Croisade des Enfants de Marles-les-Mines* fait de même dans l'Aisne. L'Ariège constitue une autre destination de ces colonies en 1946 et 1947. Bien que les participants soient issus de l'ensemble des districts de l'UACPF, ils appartiennent majoritairement aux sections du Nord et du Pas-de-Calais<sup>852</sup>. Malgré toutes ces initiatives, la langue polonaise se perd dans les années cinquante chez les membres des *Unions des associations catholiques de la jeunesse polonaise*. Selon le commissaire de police de Bruay-en-Artois, la *Jeunesse catholique polonaise féminine* de cette commune compte d'ailleurs une large part d'adhérentes née en France et totalement assimilée aux mœurs et aux usages des Français à cette période<sup>853</sup>. La jeunesse polonaise ou d'origine polonaise délaisse alors progressivement certaines traditions de ses ancêtres, même si elle continue, au moins pour un temps, d'adhérer à des sociétés polonaises. Cette adhésion provient parfois plus du désir des parents que des jeunes eux-mêmes. Comme cela est mentionné dans le premier chapitre, certains parents, ayant abandonné leur pratique religieuse régulière, continuent à prodiguer un enseignement religieux à leurs enfants et à les envoyer à la messe chaque dimanche vêtus de leurs plus beaux vêtements. Les Polonais apportent en effet un soin particulier à leur habillement lorsqu'ils se rendent à l'office, ce qui provoque vraisemblablement la jalousie des autochtones, comme le soulignent les propos de Lydie Jablonski, petite-fille de migrants polonais :

« Ma grand-mère, les gens la regardaient de haut parce que le dimanche, elle sortait tous ses bijoux, son chapeau. Quand elle allait à vélo, le vélo était lavé, nettoyé. Les chaussures étaient cirées. Mon grand-père ne serait pas allé à la messe en bleu de travail, c'était le pantalon du dimanche, les enfants étaient endimanchés<sup>854</sup> ».

Cette apparence soignée ne semble néanmoins pas propre aux Polonais et à leurs descendants. Les autochtones sont également bien habillés et toilettés pour assister à la messe. Cette idée de jalousie est peut-être plus un désir qu'une réalité ou vient du poids des regards, pas toujours complaisants<sup>855</sup>, sur ces Polonais se dirigeant vers leurs messes. La vie religieuse de ces derniers et de leurs descendants leur permet en effet de se retrouver entre eux et d'entretenir leur patriotisme à travers les traditions. Elle leur donne la possibilité de se sentir unis, groupés autour d'un même idéal (« Dieu et Patrie ») et de se

---

<sup>852</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, op. cit.

<sup>853</sup> ADPC, 1 W 52287, Rapport du commissaire de police de Bruay-en-Artois au sous-préfet de Béthune, Bruay-en-Artois, le 13 mars 1954.

<sup>854</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, le 3 novembre 2015.

<sup>855</sup> À propos de la pratique religieuse des autochtones, et notamment de la déchristianisation des ouvriers, voir Hilaire Yves-Marie, « Les ouvriers de la région du Nord devant l'Église catholique (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », *Le Mouvement social*, n° 57, octobre-décembre 1966, p. 181-201 et Cholvy Gérard, *La religion en France de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette, coll. Carré histoire, 1998 (réédition), 254 p.

reconnaître comme membre d'une même communauté. Dans ce type de communauté, fondé sur l'origine culturelle, la pérennité des relations repose essentiellement, voire uniquement, sur la tradition, le sentiment partagé d'appartenir à une culture commune. Les liens sociaux sont donc maintenus et construits par la volonté humaine. *A contrario*, au sein des communautés villageoises, le partage d'un même espace est un facteur de cohésion du groupe. Les liens sociaux sont alors construits et maintenus au hasard d'une conjoncture géographique<sup>856</sup>. Ici, le regroupement des Polonais et de leurs descendants dans certains quartiers consolide la cohésion du groupe fondé sur la base d'une origine polonaise commune. La croyance religieuse, intimement liée au patriotisme chez les Polonais, fait donc partie intégrante de la polonité des migrants et de leurs descendants. Pour Roman Dzwonkowski, ce serait même « *le rempart essentiel de la polonité*<sup>857</sup> ». Malgré la diminution des pratiques, cette croyance reste en effet largement présente chez cette population, quelle que soit son opinion politique semble-t-il. Des messes, des fêtes religieuses comme Noël sont par exemple célébrées par le CNPF et l'UCPF qui demandent en outre une union avec l'UACPF, même si c'est dans une optique d'accroître leur prestige et leurs moyens financiers. Le rejet de ces alliances par le bloc catholique et l'interdiction du CNPF l'amènent à devenir le plus puissant à partir des années cinquante, à mesure que l'UCPF s'affaiblit. Ses effectifs semblent même augmenter et atteignent 26 615 en 1952<sup>858</sup> et 25 000 l'année suivante<sup>859</sup>, grâce notamment à l'investissement des aumôniers polonais. Les associations affiliées à l'UACPF représentent en outre près de 20 % de l'ensemble des sociétés recensées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais en 1959 et 15 % dans celui de Saône-et-Loire. Contrairement à cette attitude de rejet des catholiques polonais, l'Église possède un « *pouvoir réunificateur et réconciliateur* » et atténue les oppositions politiques chez la population migrante arménienne divisée entre les pros et les anti-soviétiques. Elle utilise les mêmes thèmes que l'UACPF pour unir les Arméniens, à savoir la langue et la nation. Elle permet en outre à ces migrants, comme pour les Polonais, de se regrouper entre eux et de donner une image homogène de leur groupe<sup>860</sup>. Finalement, comme l'écrit Pawel Sekowski, « *la religion devint pour beaucoup d'immigrés un élément de la tradition nationale, gardé à l'étranger pour maintenir l'identité collective polonaise, beaucoup plus qu'un élément de la foi personnelle*<sup>861</sup> ».

<sup>856</sup> Schrecker Cherry, *La communauté...*, *op. cit.*

<sup>857</sup> Roman Dzwonkowski, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*, p. 18.

<sup>858</sup> *Ibid.*

<sup>859</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>860</sup> Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire... », *op. cit.*

<sup>861</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, *op. cit.*, p. 236.

### c) L'atout du clergé polonais

Le *Congrès des Polonais en France* est constitué l'année du vingt-cinquième anniversaire de la création de l'UACPF, à l'occasion duquel deux grands rassemblements ont lieu dans le Pas-de-Calais et la Saône-et-Loire. Ces manifestations permettent de marquer les esprits, montrer la puissance de l'UACPF et d'inciter les Polonais et leurs descendants à adhérer au CPF. La manifestation ayant lieu à Bruay-en-Artois associe à la fois l'anniversaire de l'UACPF et le rassemblement annuel des *Unions des associations catholiques de la jeunesse polonaise*. Elle regroupe, le jour de l'Assomption, quinze-mille personnes, voire même entre vingt-cinq et trente-mille selon Gabriel Garçon, grâce à une grande publicité réalisée par les aumôniers, les dirigeants de l'UACPF et la presse<sup>862</sup>. Selon le ministère de l'Intérieur, c'est le plus grand rassemblement de Polonais qui ait jamais eu lieu en France jusqu'à ce jour<sup>863</sup>. Le congrès réalisé à Montceau-les-Mines dans le quartier du Bois-du-Verne pour fêter ce vingt-cinquième anniversaire regroupe très probablement un nombre bien inférieur de Polonais, mais celui-ci est inconnu. L'UACPF expose donc sa force et son pouvoir mobilisateur à travers ces manifestations, comme elle le fait par la création du CPF en juin 1949. Cette dernière répond au désir du clergé polonais, apparu dès l'entre-deux-guerres, d'unir au sein d'un organisme central tous les migrants catholiques répartis dans les sociétés polonaises anti-communistes et dans celles indépendantes de toutes fédérations. Les objectifs du CPF rejoignent ceux de l'UCPF et du CNPF sur certains points, bien que ces trois groupements soient opposés les uns aux autres. Le CPF cherche en effet à défendre les intérêts personnels, professionnels et sociaux des migrants et à représenter ceux-ci auprès des autorités françaises. Il souhaite également favoriser le rapprochement avec les Français, comme cela figure dans de nombreux statuts d'associations. De même que l'UCPF, le CPF cherche à coordonner et initier l'activité des Polonais dans les domaines national, culturel, intellectuel et sportif<sup>864</sup>, et milite pour une Pologne libre et indépendante. Mais à la différence de cette Union, il prend également en charge le domaine religieux et souhaiterait une Pologne basée sur le catholicisme. Il tente par ailleurs lors de sa constitution d'amener ses adhérents à ne plus se considérer comme des immigrés polonais en France, appelés à retourner en Pologne dans un avenir

---

<sup>862</sup> L'UACPF possède un supplément mensuel dans le journal de la *Mission catholique polonaise en France, Polska Wierna (La Pologne fidèle)*. Chaque union de l'UACPF, hormis le Rosaire, publie en outre un bulletin intérieur. De plus, les *Unions des associations catholiques de la jeunesse polonaise* et l'*Union des croisades et patronages polonais en France* publient respectivement les revues *Młode Serce (Cœur Jeune)* et *Rycerzyk (Le Petit Croisé)*. Par ailleurs, le journal *Narodowiec* soutient l'UACPF et publie certaines de leurs manifestations (Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*).

<sup>863</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>864</sup> Voir en annexes (tome 1) page 131 le statut complet du CPF.



indéterminé, mais comme des Polonais de France ayant choisi de se fixer définitivement dans ce pays. Cette initiative, jamais envisagée auparavant par un groupement, est toutefois rapidement abandonnée du fait du sentiment national particulièrement ancré chez les Polonais. Une partie d'entre eux ne se fait par exemple pas naturaliser bien qu'elle ne retournera jamais en Pologne. Elle souhaite conserver sa nationalité d'origine, rester fidèle à sa patrie jusque sur ses papiers d'identité, jusqu'à sa mort. C'est par exemple le cas de certains oncles de Lydie Jablonski qui expriment néanmoins une certaine gratitude envers leur pays d'accueil, comme le montrent les propos de cette femme appartenant à la troisième génération de migrants polonais : « *ils acceptaient les lois françaises, ils étaient reconnaissants à la France de leur fournir du travail, mais au fond de leur cœur, ils étaient Polonais, ils étaient pas Français. [...] Pourtant mon oncle est décédé pour la France puisqu'il est décédé en Algérie*<sup>865</sup> ». Bien que ces migrants conservant leur nationalité n'aient pas pris part aux vagues de retours, ils entretiennent peut-être secrètement l'espoir de revenir dans leur pays d'origine, une fois que celui-ci sera libéré du joug communiste et de l'URSS. Comme l'affirme Abdelmalek Sayad, une double contradiction s'instaure chez les migrants. Ils ne savent plus s'ils se trouvent dans un état provisoire qu'ils aiment prolonger indéfiniment, ou s'ils se trouvent dans un état plus durable mais qu'ils aiment vivre avec un intense sentiment de provisoire. Ils se dissimulent leur propre vérité, ce qui est une des caractéristiques fondamentales de la population immigrée<sup>866</sup>.

C'est principalement le recteur de la *Mission catholique polonaise en France* qui est l'initiateur du CPF. Il exerce une pression, avec l'aide du clergé polonais, sur une fédération renommée au sein de l'immigration polonaise afin que celle-ci adhère au CPF et renforce sa crédibilité. Il s'agit de l'*Union des sociétés féminines polonaises en France*. Comme indiqué précédemment, cette dernière quitte l'UCPF pour le CPF en 1949, tout comme le fait l'*Union des éclaireurs polonais en France*. Ces adhésions sont complétées par celles de l'*Union des sociétés chorales polonaises en France*, de l'*Association universitaire catholique polonaise Veritas*<sup>867</sup>, et des six unions de l'UACPF qui elle ne fait pas partie du CPF. Quatre mois après la création de ce dernier, l'*Union des associations théâtrales polonaises en France* abandonne également l'UCPF pour le Congrès. La constitution de cette nouvelle fédération augmente la confusion et la mésentente entre les associations adversaires au gouvernement communiste polonais et fait largement diminuer

---

<sup>865</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>866</sup> Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité : l'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2006, 218 p.

<sup>867</sup> Cette association a une faible importance et regroupe des intellectuels et des étudiants de la région parisienne (Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, *op. cit.*)

l'influence de l'UCPF qui ne peut rivaliser avec les trente à trente-deux-mille membres du CPF<sup>868</sup>. Les dirigeants de ce dernier essayent de surcroît de contrôler l'activité des *Comités des sociétés polonaises locales*, auparavant favorables à l'UCPF. Des catholiques sont alors élus comme dirigeants dans certains de ces comités qui, bien qu'ils se réclament indépendants, sont fortement influencés par le CPF. Pour se redresser, l'UCPF tente de s'allier avec le CPF à plusieurs reprises, mais celui-ci refuse à chaque fois. En 1954, ce sont même les dirigeants du Congrès qui proposent cette alliance, du fait notamment de la menace de certaines sociétés ayant quitté l'UCPF de reconsidérer leur attitude. Mais le clergé polonais, qui influence directement le CPF, est bien moins enclin à ce rapprochement car il craint de perdre sa place de dirigeant des groupements catholiques. Cette proposition n'aboutit finalement pas. Malgré l'influence des aumôniers, le CPF est laïc. Par l'affichage de cette laïcité, les catholiques espèrent réunir le plus grand nombre d'associations, y compris celles désirant conserver leur indépendance par rapport aux ecclésiastiques polonais. Le catholicisme constitue néanmoins une base pour le CPF qui le considère comme « *le ciment de l'immigration polonaise en France* » et le garant « *du maintien des valeurs nationales* ». De même, le CPF se déclare indépendant de tous partis politiques. Bien qu'il s'oppose au régime communiste imposé en Pologne, il ne reconnaît pas le gouvernement polonais en exil à Londres. Les dirigeants catholiques souhaitent écarter les migrants de l'influence des partis politiques et des autorités gouvernementales, afin d'éviter les éventuelles discordes par rapport aux questions politiques et aux avantages matériels et financiers fournis au camp pro-gouvernemental<sup>869</sup>.

#### d) Des activités partagées entre souvenir et actualité

Pour essayer de coordonner l'activité des associations adhérentes sans diminuer leur indépendance, le CPF instaure diverses commissions, comme celles de la jeunesse, des sports ou encore de l'instruction. Cette dernière commission prend en charge tous les cours anciennement gérés par l'UACPF ainsi que la collecte annuelle pour ceux-ci. Par la transmission de ces cours au CPF, tout comme celle de l'organisation de la fête du 3 Mai à Lille, les dirigeants catholiques tentent de mettre toutes les chances de leur côté pour que le CPF devienne la seule institution dirigeant l'immigration polonaise en France<sup>870</sup>. La première commémoration de la Constitution polonaise prise en charge par le CPF réunit cependant moins de personnes que les années précédentes. En effet, sept-cents individus assistent à cette manifestation qui se compose d'une messe célébrée par un prêtre polonais,

---

<sup>868</sup> *Ibid.*

<sup>869</sup> *Ibid.*

<sup>870</sup> *Ibid.*

d'un cortège déposant une gerbe au monument aux morts place Rihour et d'une séance artistique (chants et danses folkloriques). Le déroulement de cette commémoration est donc identique à celui de la manifestation du 3 Mai célébrée par le CNPF en 1947, hormis la nationalité du prêtre. Contrairement à certaines personnalités françaises invitées, tels le maire de Lille, le député du Nord ou encore les délégués des Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais, les représentants officiels du gouvernement polonais de Londres ne sont pas conviés à cette commémoration dirigée par le CPF. De la même manière, deux sociétés d'anciens combattants ayant, selon le Congrès, des affinités politiques trop marquées ne sont pas sollicitées<sup>871</sup>. Cet organisme conserve donc sa « neutralité » politique dans les actions qu'il mène. À partir de 1953, un accord est néanmoins trouvé avec l'UCPF et ces deux grandes centrales organisent conjointement cette célébration qui est suivie par des manifestations locales organisées sur le même schéma dans de nombreuses communes du pays minier du Nord – Pas-de-Calais<sup>872</sup>. La fête du 3 Mai est également célébrée dans le pays minier de Saône-et-Loire mais elle est prise en charge par les dirigeants du district de l'UACPF de Montceau-les-Mines. Son organisation reste cependant la même que celle du second territoire d'étude. Après la messe polonaise, les associations défilent avec leurs bannières et leurs drapeaux, et certains membres sont en costumes folkloriques. Les hymnes nationaux polonais et français sont joués par la fanfare de Sanvignes-les-Mines (« *Le réveil social* ») lors du dépôt de gerbe suivi de pièces de théâtre et de représentations folkloriques. Ici, l'hymne français est probablement interprété en respect du pays d'accueil ayant combattu aux côtés des Polonais pendant la Seconde Guerre mondiale. Une part importante de la communauté polonaise suit cette manifestation puisque cinq-cents personnes y assistent en 1955 et huit-cents deux ans plus tard<sup>873</sup>. Cela « *montre la force que représentent les sociétés catholiques polonaises dans le bassin minier*<sup>874</sup> ». Là aussi, le rapprochement entre les communautés polonaise et autochtone et l'influence des Houillères sur la vie des Polonais et de leurs descendants transparaissent puisqu'un délégué de celles-ci est présent à ces commémorations, tout comme la municipalité socialiste de Montceau-les-Mines. Un autre grand rassemblement suit le même déroulement que la fête nationale polonaise. Il a lieu chaque année durant la période estivale à Bruay-en-Artois<sup>875</sup> depuis la Libération. Il est pris en charge par l'UACPF, accompagné par le CPF à partir de

---

<sup>871</sup> ADN, 459 W 142176, Note de renseignements, Lille, le 29 mars 1951.

<sup>872</sup> ADN, 417 W 135734, Rapports trimestriels..., le 27 juin 1953 et le 29 juin 1954.

<sup>873</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport au préfet de Saône-et-Loire, au directeur des RG et au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, le 7 mai 1957.

<sup>874</sup> ADSL, 716 W 57, Note de renseignements du chef du service des RG au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, Chalon-sur-Saône, le 10 mai 1955.

<sup>875</sup> Il s'est néanmoins déroulé à Valenciennes en 1954 suite à la décision des aumôniers polonais et des dirigeants des associations catholiques.

1949. Après l'interdiction de janvier 1950, aucune société ne fait de l'ombre à cette manifestation<sup>876</sup> réunissant plusieurs milliers de personnes<sup>877</sup>.

Bien que les années passent, les migrants polonais et leurs descendants prennent toujours à cœur les événements se déroulant en Pologne. À la fin de l'année 1953, les sociétés catholiques, représentées par le CPF et l'UACPF, adoptent par exemple des résolutions condamnant l'attitude du gouvernement polonais à l'égard de l'Église. Elles protestent contre la persécution du clergé en Pologne, et particulièrement contre l'arrestation du cardinal Stefan Wyszyński. Des messes sont célébrées dans quasiment toutes les localités du valenciennois pour ce primat<sup>878</sup>. En 1950, les autorités polonaises concluent un accord avec les dirigeants catholiques de Pologne qui permet à ceux-ci d'acquiescer une plus grande indépendance. Mais cette dernière est obtenue en compensation de la dissolution d'organisations et de fondations caritatives régies par l'institution catholique, de l'interdiction des activités confessionnelles dans les établissements scolaires, les hôpitaux et l'armée, ainsi que de l'arrestation d'évêques et de prêtres. Trois ans plus tard, le gouvernement polonais s'attribue le droit de nommer les ecclésiastiques et exige un serment de loyauté de tous les membres du clergé. L'archevêque Stefan Wyszyński, nouveau primat, refuse et est emprisonné, tout comme de nombreux ecclésiastiques. Une large part de monastères et d'églises est en outre fermée. En septembre 1953, l'épiscopat se soumet finalement au contrôle de l'État polonais<sup>879</sup>. De même, en juillet 1956, les associations catholiques polonaises en France protestent contre l'attitude du gouvernement polonais lors des événements de Poznań<sup>880</sup>. Le 28 juin 1956, de grandes manifestations ouvrières se déclenchent dans cette ville en vue d'obtenir un meilleur niveau de vie, des élections libres et le départ de l'armée soviétique. Les autorités polonaises répriment violemment cette révolte où soixante-quatorze ouvriers et miliciens trouvent la mort<sup>881</sup>. En octobre de cette même année, Wladislaw Gomulka est élu premier secrétaire du *Parti ouvrier unifié polonais*. Ce dirigeant améliore quelque peu les conditions de vie des Polonais en diminuant par exemple la répression, en augmentant les contacts avec l'Occident et l'indépendance de l'Église, ou encore en libérant les Polonais retenus en

---

<sup>876</sup> En 1949, l'*Union de la jeunesse polonaise Grunwald* organise une fête concurrente au rassemblement catholique.

<sup>877</sup> 3 500 personnes, représentant 300 associations, y assistent en été 1954 malgré les mauvaises conditions météorologiques (ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 27 septembre 1954).

<sup>878</sup> ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 30 décembre 1953.

<sup>879</sup> Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, op. cit.

<sup>880</sup> ADN, 417 W 135734, Rapport trimestriel..., le 2 octobre 1956.

<sup>881</sup> Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, op. cit.

Russie<sup>882</sup>, mais le niveau de vie reste médiocre et la censure est maintenue. Malgré ces changements, les sociétés catholiques polonaises en France continuent de n'entretenir aucune relation avec les autorités polonaises. Elles poursuivent leurs actions en faveur des Polonais en apportant une aide humanitaire aux rapatriés de Russie<sup>883</sup>.

---

<sup>882</sup> Plus de deux-cent-mille Polonais détenus en URSS sont libérés et rapatriés en Pologne (Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne, op. cit.*).

<sup>883</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 27 juin 1957.

Enfin, comme le mentionne un rapport du ministère de l'Intérieur établi en 1946 sur la colonie polonaise en France : « *Si la présence sur notre sol, des Polonais pris individuellement en raison de leurs grandes qualités de travail, d'ordre, de discipline et de moralité, ne soulève aucun problème particulier, il n'en est pas de même en ce qui concerne la colonie polonaise vue dans son ensemble*<sup>884</sup> ». Entre 1945 et 1949, s'opposent en effet trois grandes centrales polonaises. Le bloc communiste, soutenu par le PCF, est représenté par le *Conseil national des Polonais en France* formé pour contrer les actions de l'*Union centrale des Polonais en France*. La troisième fédération, l'*Union des associations catholiques polonaises en France*, conserve son indépendance par rapport à l'UCPF malgré des tentatives d'union et une volonté commune d'opposition au communisme. Jusqu'à l'interdiction en janvier 1950 du CNPF, ces trois fédérations et les associations qui leur sont affiliées se concurrencent en proposant des activités analogues. Les mêmes composants de la polonité ressortent dans ces manifestations organisées dans les deux pays miniers étudiés. Il s'agit des arts polonais (folklore, théâtre), de l'hymne polonais, des commémorations (fête nationale polonaise et Manifeste du 22 juillet), du lien direct avec la Pologne et des émotions suscitées par les événements se déroulant dans ce pays. La langue polonaise, la croyance et les pratiques religieuses, qui apparaissent plus largement au sein de l'UACPF, forment les autres constituants de la polonité. Le désir de transmettre ces éléments à la jeunesse polonaise se retrouve également dans les deux camps antagonistes lors des activités, des enseignements et des colonies de vacances organisés à cet effet. Le lien avec la Pologne diffère toutefois entre ces deux fractions. L'UCPF et l'UACPF ne reconnaissent pas le gouvernement en place en Pologne et encouragent les migrants et leurs descendants à rester en France. Le CNPF, quant à lui, adopte une attitude inverse. Le discours qu'il tient est en faveur de ce régime et il invite la communauté polonaise à revenir dans son pays d'origine, notamment lors des trois vagues de retours. Suite à l'interdiction du CNPF en janvier 1950, les consulats et l'ambassade de Pologne en France impulsent la formation de diverses sociétés communistes. Ces dernières fonctionnent soit clandestinement, soit en tant qu'association française. Ces groupements ont une plus faible influence que ceux du CNPF sur la communauté polonaise, mais ils concurrencent tout de même l'UCPF et le *Congrès des Polonais en France* créé par l'UACPF en 1949. Cette nouvelle fédération tend de plus en plus à devenir l'unique rivale des groupements

---

<sup>884</sup> ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

communistes. Les querelles intestines et les problèmes financiers ne font qu'augmenter au sein de l'UCPF qui a de surcroît perdu trois grands groupements suite à la création du CPF. À la fin des années cinquante, bien qu'une large part de jeunes descendants de migrants polonais se désintéresse des traditions de ses aïeux, le clergé polonais conserve une forte influence sur la population polonaise à travers le CPF et l'UACPF.





## **Partie II : L'effondrement des sociétés polonaises et le repli sur le folklore (1960-1989)**

*À partir des années soixante, la société française connaît de grands bouleversements. La société de consommation s'impose à tous, les loisirs et l'enseignement secondaire se démocratisent et se massifient, une culture juvénile apparaît. Ces évolutions amènent les descendants de migrants polonais, en particulier les jeunes, à quitter les sociétés polonaises pour s'engager dans d'autres loisirs, pratiqués par leurs pairs. Malgré ces changements, le réseau associatif polonais ne disparaît pas entièrement et l'influence des ecclésiastiques polonais reste importante au sein de celui-ci, mais également dans la vie quotidienne des migrants et de leurs descendants. Suite à cette forte diminution des groupements polonais, le mouvement associatif se recentre sur la Pologne elle-même, en lien notamment avec les événements qui s'y déroulent dans les années quatre-vingt, et le folklore polonais qui permet d'exposer et de maintenir la culture polonaise.*



## Chapitre 1 : Une deuxième génération partagée entre société de consommation, culture juvénile et « entre-soi communautaire »

La prise en compte d'une temporalité longue permet de mesurer l'influence de la société française sur les différentes générations de migrants polonais. La césure se produisant à partir des années soixante, et plus encore au milieu de cette décennie<sup>885</sup>, marque en effet le réseau associatif polonais et le comportement de ses membres. Les jeunes d'origine polonaise sont particulièrement touchés par ces changements, notamment avec les transformations se produisant au sein de l'enseignement secondaire<sup>886</sup>. Le comparatisme confirme l'importance de ces bouleversements sur les individus puisque leurs effets se font ressentir sur les deux territoires d'étude, à la fois dans le domaine associatif et à travers les témoignages des personnes interrogées. Par ailleurs, le recensement des sociétés polonaises, en plus de repérer ces évolutions, permet d'identifier les types d'activités privilégiés par les descendants de migrants polonais pour maintenir la polonité<sup>887</sup>. Autrement dit, il met en valeur les constituants, mais aussi les lieux de préservation de celle-ci illustrés par le travail de cartographie<sup>888</sup>. Le côté abstrait de la polonité est quant à lui décelé grâce aux enquêtes orales. À travers celles-ci, apparaît un double sentiment d'appartenance chez la deuxième génération de migrants polonais qui permet de mesurer l'incidence du contexte social sur la construction de l'identité des individus et sur les comportements de ceux-ci. La définition de la génération ici proposée prend alors nécessairement en compte ce contexte et apporte un nouvel éclairage à cette notion largement utilisée dans la société actuelle, sans être précisément explicitée<sup>889</sup>. Elle est en effet généralement caractérisée par des années ou un évènement marquants, des mouvements de mode ou encore une période de naissance. Certes, ces éléments

---

<sup>885</sup> Zancarini-Fournel Michelle et Delacroix Christian, *La France du temps présent : 1945-2005*, préface de Henry Rousso, Paris, Belin, coll. Histoire de France, 2014 (réédition), 653 p.

<sup>886</sup> Prost Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France : tome 4, L'école et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2004, 807 p.

<sup>887</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 57 à 80 les tableaux et graphiques présentant les nombres et pourcentages de créations et de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire, ainsi que les nombres et pourcentages de ces sociétés existant par période sur ces deux territoires.

<sup>888</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 4-5 et 10-11 les cartes de la spatialisation des associations polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entre 1960 et 1989.

<sup>889</sup> Sirinelli Jean-François (dir.), « Générations intellectuelles », *Cahiers de l'IHTP*, n° 6, novembre 1987, 104 p.

**participent à la formation d'une génération, mais un seul d'entre eux ne suffit pas à la définir. C'est bien une combinaison de facteurs qui peut y parvenir.**

## I) La « *civilisation du loisir*<sup>890</sup> »

### a) Un « temps pour soi »

Le rapport au travail des ouvriers se modifie considérablement au début des années soixante, bien que cette évolution s'amorce dès 1945. Cette population reconnaît progressivement le « temps pour soi ». Le temps de travail est distingué du temps libre. Cette différenciation est rendue possible par la diminution continue du temps de travail depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>891</sup>, même si une légère augmentation se fait sentir de la Libération jusqu'à la fin des années soixante, notamment pour reconstruire le pays. Entre 1975 et 1985, la durée hebdomadaire du travail diminue par exemple en moyenne de plus de trois heures. Le temps libre dépasse alors le temps de travail pour la première fois dans l'Histoire<sup>892</sup>. De plus, les congés payés, acquis en 1936 après de nombreuses luttes sociales, s'allongent. Ils passent de quinze jours à trois semaines en 1956, puis à quatre semaines en 1969, et enfin, à cinq semaines en 1982. Cette instauration des congés payés modifie les usages du temps libre. Ce dernier n'est plus essentiellement consacré aux fêtes religieuses ou à des travaux agricoles ou artisanaux, mais aux loisirs où le plaisir devient de plus en plus recherché<sup>893</sup>. Le loisir regroupe une large part d'activités non liées au travail, aux obligations familiales et sociales, et aux nécessités vitales. Selon Joffre Dumazedier<sup>894</sup>, il possède, quelles que soient les situations, trois fonctions liées entre elles, à savoir le délassement, le divertissement et le développement de ses connaissances, son imagination ou encore ses capacités corporelles. La première permet de récupérer de la fatigue accumulée au fil du temps. La deuxième évite l'ennui et la troisième permet de se libérer des habitudes quotidiennes. Cette dernière fonction est importante pour le milieu populaire, utilisant le corps comme un outil de travail, puisqu'elle offre désormais la possibilité d'une culture désintéressée de ce corps. Ce dernier n'est en effet plus mobilisé dans un objectif de productivité et de rendement, mais simplement de plaisir et de détente. Du fait de leur plus grande prise en charge des contraintes domestiques, les

---

<sup>890</sup> Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, coll. Points Essais, 1972 (réédition), 309 p.

<sup>891</sup> En 1850, 70 % du temps de vie éveillé est dédié au travail, 42 % en 1900 et 18 % en 1980 (Corbin Alain, « La fatigue, le repos et la conquête du temps », dans Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, (1850-1960)*, Paris, Flammarion, coll. Champs histoire, 2009 (réédition), p. 363-392).

<sup>892</sup> Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. Sociétés, 1988, 312 p.

<sup>893</sup> Rauch André, « Les vacances et la nature revisitée, (1830-1939) », dans Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, (1850-1960)*, op. cit., p. 105-153. Rioux Jean-Pierre, « Séculaire, séculière et démocrate », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *La culture de masse en France de la Belle-époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, p. 435-446.

<sup>894</sup> Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, op. cit.

femmes bénéficient d'un temps de loisirs inférieur à celui des hommes. Cependant, avec la forte expansion des biens de consommation durables dans les années soixante, elles peuvent s'émanciper d'une partie de ces obligations. En effet, dès les années cinquante, le nombre d'appareils électroménagers augmente dans les foyers français. En 1954 par exemple, 7,5 % de ceux-ci possèdent un réfrigérateur, contre 25,8 % en 1960 et 72,5 % en 1968<sup>895</sup>. Ces acquisitions réduisent l'écart entre la durée des obligations familiales et celle du temps libre. Entre 1975 et 1985, il est diminué de près de moitié<sup>896</sup>. Le temps de loisirs des femmes augmente donc, bien qu'il continue d'être moindre que celui des hommes et que « *la maison reste, massivement, leur domaine*<sup>897</sup> ». Elles sont toutefois plus nombreuses que les hommes à écouter la radio et à regarder la télévision du fait de leur présence prolongée au domicile familial<sup>898</sup>. Cette dernière tend à s'affaiblir car de plus en plus de femmes travaillent depuis le début des années soixante-dix. Cette activité professionnelle entraîne également une augmentation de l'investissement dans le domaine associatif de la part des femmes<sup>899</sup>, bien qu'elles disposent d'un temps libre moins important que les femmes inactives. Ce changement bénéficie aux enfants puisque les filles dont la mère travaille font davantage d'études que celles dont la mère est inactive. Les tâches domestiques et familiales sont également réparties plus équitablement avec le père. Ce dernier joue alors un rôle plus important dans l'éducation des enfants, ce qui favorise leur réussite sociale<sup>900</sup>. Après 1945, avec l'élévation progressive du niveau de vie, le loisir, créant de nouvelles formes de sociabilités, est perçu comme un temps disponible pour la consommation. Il est devenu un besoin croissant avec l'industrialisation et l'urbanisation de la société française, à tel point qu'il pénètre le monde du travail. L'organisation d'arbres de Noël, de colonies de vacances au sein des entreprises, ou encore les clubs sportifs corporatifs en constituent la preuve. D'après Joffre Dumazedier, le temps libre n'est plus un simple « *complément* » au travail, il possède dorénavant ses propres exigences qui

---

<sup>895</sup> Sirinelli Jean-François, *Les baby-boomers : une génération, (1945-1969)*, Paris, Hachette Littératures, coll. Pluriel Histoire, 2007 (réédition), 324 p.

<sup>896</sup> Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, *op.cit.*

<sup>897</sup> Rebérioux Madeleine, « La culture au pluriel », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : Choix culturels et mémoire*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2000 (réédition), p. 269.

<sup>898</sup> En 1973, 23 % d'hommes regardent la télévision plus de vingt heures par semaine contre 34 % de femmes, respectivement 30 et 40 % en 1981, et 35 et 43 % en 1988. En 1973, 19 % d'hommes écoutent la radio plus de vingt heures par semaine contre 37 % de femmes, respectivement 23 et 34 % en 1981, et 28 et 34 % sept ans plus tard (Donnat Olivier et Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français, (1973-1989)*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 1990, 287 p.).

<sup>899</sup> Dès 1967, les femmes actives de plus de quatorze ans sont plus nombreuses à adhérer à au moins une association que les femmes inactives, respectivement 22,5 % contre 17,8 % (Lemel Yannick et Paradeise Catherine, « Appartenance et participation à des associations », *Économie et statistique*, n° 55, avril 1974, p. 41-46).

<sup>900</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, PUF, coll. Le Sociologue, 1988, 249 p.

tendent « à s'imposer à l'organisation du travail elle-même<sup>901</sup> ». Il s'allonge après la vie active, notamment avec l'augmentation de l'espérance de vie et la diminution de l'âge légal de départ à la retraite à soixante ans en 1983. Les mineurs, au regard de leurs conditions de travail éprouvantes, peuvent accéder à la retraite cinq ans avant, voire dix s'ils ont travaillé suffisamment de temps au fond. Cependant, leur espérance de vie est également réduite du fait de cet environnement professionnel. La silicose, maladie pulmonaire provoquée par l'inhalation de poussières de silice dans les mines, touche une large part de mineurs<sup>902</sup>. Avec cette avancée de l'âge à la retraite, les individus ne manquent pas de s'adonner pleinement aux activités de loisir. C'est ainsi que dès les années soixante-dix, les universités populaires<sup>903</sup> et les associations du « troisième âge » se multiplient<sup>904</sup>. Ce temps libéré entraîne chez certains descendants de migrants polonais une recrudescence de leur polonité, abordée dans le troisième chapitre de la dernière partie. Ils s'investissent par exemple dans une association polonaise, cuisinent plus régulièrement polonais ou prennent des cours de langue polonaise, à l'image des propos d'Anne-Marie Bonnot : « je m'étais mis en retraite anticipée, je travaillais plus. Oh j'ai dit après tout, tu fais rien, tu t'ennuies, si t'essayais au moins de réapprendre, de te remettre au polonais<sup>905</sup> ».

Parallèlement à ce développement d'un « temps pour soi », occupé de loisirs, la place de l'individu dans la société se modifie. Celui-ci possède une position centrale dès les années soixante. Les institutions telles l'État, l'École, l'Église ou encore la famille, perdent de l'emprise sur la vie des individus. Ces derniers acquièrent une plus grande autonomie dans la définition d'eux-mêmes, rendue d'autant plus difficile suite aux mutations accélérées de la société française et donc à la perte de certains repères. Le terme d'identité prend de plus en plus d'importance. Il passe d'une catégorie administrative à un mot usuel, puis à un concept<sup>906</sup>. L'individualisme<sup>907</sup> gagne du terrain, même si ce processus n'atteint pas

---

<sup>901</sup> Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988), op.cit.*, p. 34.

<sup>902</sup> En 1980, 36,2 % des mineurs du Nord – Pas-de-Calais ayant travaillé entre vingt-sept et trente ans au fond sont silicosés. Cette proportion s'élève à 22,2 % pour les mineurs de Blanzky (Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit : mines et mineurs en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2011 (réédition), 441 p.).

<sup>903</sup> Lottin Alain (dir.), *L'université populaire de Lille : 1900-2000 : un siècle d'histoire*, Lille, La Voix du Nord/Université populaire de Lille, 2001, 175 p.

<sup>904</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations...*, op. cit. En 1960, 169 associations du « troisième âge » sont créées contre 2 451 en 1977 (Forsé Michel, « Les créations d'associations : un indicateur de changement social », *Revue de l'OFCE*, n° 6, janvier 1984, p. 125-145).

<sup>905</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>906</sup> Kaufmann Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2010 (réédition), 351 p.

<sup>907</sup> Selon Raymond Boudon, l'individu constitue « un point de référence indépassable » dans l'individualisme (Boudon Raymond, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », dans Birnbaum Pierre et Leca Jean, *Sur l'individualisme : théories et méthodes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. Références, 1991 (réédition), p. 45).

intégralement la société. Il est accéléré par les évolutions techniques dès les années quarante. Les individus disposent dorénavant de moyens pour œuvrer pour leur propre compte. Cette avancée de l'individualisme, pouvant diminuer les échanges avec autrui<sup>908</sup>, est regrettée par les individus interrogés nés avant 1945. Cette citation d'Irène Rogalski, née au milieu des années trente, en atteste : « À peine si ils disent bonjour les voisins des fois alors... [...] Nous on était dans le jardin, les gens passaient, ils s'arrêtaient<sup>909</sup> ».

## b) De nouveaux loisirs autres que sportifs

Suite à cette emprise progressive du « temps pour soi », certains loisirs se démocratisent et se massifient à partir des années soixante. La colombophilie, la peinture, les harmonies ou encore les chorales, loisirs ouvriers de l'entre-deux-guerres et des années cinquante, sont progressivement remplacés par diverses activités dans la décennie suivante. L'élévation du niveau de vie à cette période facilite cette diversification.

La culture de masse, prenant forme en France dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, acquiert une très large importance au cours du siècle suivant, et en particulier à partir des années soixante<sup>910</sup>. Ces bornes sont néanmoins controversées. Dominique Kalifa situe la massification de la culture entre la Troisième République, avec les lois sur la liberté de la presse, et le Front populaire, avec l'instauration des congés payés<sup>911</sup>. La culture de masse peut être définie par « une culture de consommation plus que de participation qui tire sa légitimité des lois du marché ; une culture qui efface les traits de singularité locale ou sociale<sup>912</sup> ». Autrement dit, c'est une culture commune consommée par une large part de la population. Néanmoins, elle se reçoit, s'interprète et s'utilise différemment selon les groupes sociaux et les sexes. Cette culture de masse, essentiellement urbaine, n'est pas imposée par un pouvoir quelconque, mais provient de « multiples interactions entre consommateurs et producteurs, entre volontés politiques, créations individuelles et traditions nationales, voire régionales<sup>913</sup> ». Elle peut largement se développer à partir des années soixante puisque le temps libre acquiert une grande importance, tout comme les

---

<sup>908</sup> Ceci est néanmoins remis en cause par plusieurs sociologues tels que Michel Maffesoli ou François de Singly (Maffesoli Michel, *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. Sociologies au quotidien, 1988, 226 p. De Singly François, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Hachette Littératures, coll. Pluriel, 2005, 267 p.).

<sup>909</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>910</sup> « Préface », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : choix culturels et mémoire*, op. cit., p. 20.

<sup>911</sup> Kalifa Dominique, *La culture de masse en France, 1860-1930 : tome 1*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2001, 123 p.

<sup>912</sup> « Préface », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : choix culturels et mémoire*, op. cit., p. 20.

<sup>913</sup> Prochasson Christophe, « De la culture des foules à la culture de masse », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : choix culturels et mémoire*, *ibid.*, p. 187



médias. Ces deux éléments sont les principaux constituants de cette culture destinée à plaire au public et à le distraire. À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, cette dernière est dominée par la presse écrite et le livre, puis vient le temps de la radio et du cinéma au cours de l'entre-deux-guerres, et enfin, de la télévision à partir des années soixante<sup>914</sup>. Le son, et plus encore l'image, occupent une place de plus en plus prépondérante dans cette culture de masse. Cependant, le développement de la radio et de la télévision n'a pas fait disparaître la presse écrite ou le cinéma. En 1951 par exemple, 88 % de Français continuent à lire quotidiennement un journal<sup>915</sup>. De même, à la fin des années soixante-dix, 42 % de Français vont au cinéma au moins une fois par an<sup>916</sup>. Les publics se sont donc répartis. Entre les années trente et cinquante, la radio est par exemple plutôt destinée et écoutée par les adultes, puis elle est utilisée par les jeunes à partir des années soixante<sup>917</sup>. Malgré tout, la télévision s'imisce progressivement dans une très grande majorité de foyers français. En effet, en 1958, seulement 9 % en possèdent une contre 42 % en 1965, 70 % cinq ans plus tard et 91 % en 1982<sup>918</sup>. Les ouvriers constituent l'une des catégories sociales à posséder le plus de postes de télévision en 1973, et le Nord – Pas-de-Calais est la région qui en compte le plus, malgré le faible taux d'équipements ménagers sur ce territoire<sup>919</sup>. En 1981, 91 % de ménages ouvriers ont un poste de télévision chez eux, contre 80 % d'agriculteurs et les trois-quarts de professeurs<sup>920</sup>. Bien que ce média influe sur les autres loisirs et contribue à diminuer l'activité de certains d'entre eux<sup>921</sup>, il engendre par exemple des discussions sur des programmes télévisés regardés en commun. Certes, les soirées des années cinquante et soixante, dominées par la conversation familiale, amicale ou amoureuse ont progressivement laissé place à la télévision, mais les conversations n'ont pas pour autant disparu. De même, la radio continue d'être écoutée, en particulier la journée car elle s'imbrique plus facilement avec le monde professionnel ou ménager que la télévision. Cette dernière n'est donc pas forcément néfaste pour les autres loisirs, contrairement à ce que peuvent penser certains individus nés avant 1945, à l'image des propos de Monsieur A., né en 1936 dans le Pas-de-Calais : « *Y'avait pas de télévision, les*

---

<sup>914</sup> Cohen Evelyne et Lévy Marie-Françoise (dir.), *La télévision des Trente Glorieuses : culture et politique*, Paris, CNRS Éditions, coll. CNRS Histoire, 2007, 318 p.

<sup>915</sup> Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, *op. cit.*

<sup>916</sup> Prochasson Christophe, « De la culture des foules à la culture de masse », *op. cit.*

<sup>917</sup> Sirinelli Jean-François, « La France des sixties revisitée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 111-124.

<sup>918</sup> Sirinelli Jean-François, « Les années 1960, première manière », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *Histoire culturelle de la France : tome 4, Le temps des masses : le vingtième siècle*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2005 (réédition), p. 303-323.

<sup>919</sup> Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2012 (réédition), 544 p.

<sup>920</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 1996 (réédition), 296 p.

<sup>921</sup> La télévision occupe en moyenne la moitié du temps libre hebdomadaire chez les Français dans les années soixante-dix (Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, *op.cit.*).

*gens se regroupaient avec des instruments de musique et ils se baladaient dans les rues, et jouaient. [...] Ce temps-là on le reverra plus*<sup>922</sup> ». La même impression se fait sentir dans cette citation de Jean-Pierre Tazareck, né en 1940 en Saône-et-Loire : « *On voit que la fenêtre avec la lumière de la télé. Même en été, y'a plus personne dans la rue. Tandis qu'avant, on sortait, y'avait tout le monde. Y'avait pas de télé, tout le monde était dehors. On rigolait, on blaguait*<sup>923</sup> ».

En plus du temps libre quotidien, le temps des congés est également de plus en plus investi par les loisirs à partir de la fin des années cinquante. Les vacances, réservées à une élite au XIX<sup>ème</sup> siècle, se démocratisent au fil du temps au point de s'imposer comme un besoin à toute la population au cours du siècle suivant<sup>924</sup>. L'instauration des congés payés en 1936 n'a cependant pas immédiatement engendré un taux important de départs en vacances. Les Français, et en particulier les ouvriers, ont dû intégrer cette nouvelle forme de temps libre dans leurs habitudes<sup>925</sup>. Quitter son domicile pour plusieurs jours et occuper ses journées libérées du travail n'est pas aisé pour des mineurs disposant de peu de moyens financiers et habitués au labeur, plus encore pour des Polonais ayant migré pour le travail. Malgré tout, cette pratique entre progressivement dans les mœurs et dix-millions de Français partent par exemple en vacances en 1957<sup>926</sup>, contre le double quatre ans plus tard, soit respectivement 22,6 % et 43,2 % de la population française. La majorité de celle-ci, c'est-à-dire 56,2 %, part en vacances en 1980<sup>927</sup>. Les mineurs du Nord – Pas-de-Calais et leurs familles séjournent par exemple à La Napoule à Mandelieu (Côte d'Azur) ou à Berck-sur-Mer (Côte d'Opale), deux lieux comportant des établissements appartenant aux Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais qui marquent fortement les mémoires de cette population. En 1948, deux-mille-huit-cents personnes passent leurs deux semaines de congés à La Napoule. Elles sont près de dix-mille deux ans plus tard<sup>928</sup>. Léon Slojewski, fils de mineur, évoque ce lieu de vacances qu'il a connu avec ses parents lors de son enfance : « *Les mineurs avaient un lieu de vacances à La Napoule près de Mandelieu. Ils avaient un château, ils allaient en vacances et moi j'avais été avec mes parents une fois ou deux là-bas*<sup>929</sup> ». Les demandes sont tellement importantes qu'un tirage au sort doit être instauré. Il

---

<sup>922</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>923</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>924</sup> Rauch André, *Vacances en France : de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette Littératures, coll. Pluriel, 2001 (réédition), 311 p.

<sup>925</sup> Rauch André, « Les usages du temps libre », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *La culture de masse en France de la Belle-époque à aujourd'hui*, op. cit., p. 352-409.

<sup>926</sup> Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, op. cit.

<sup>927</sup> Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, op.cit.

<sup>928</sup> INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires de mines » : <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00073/la-napoule-centre-de-vacances-des-houilleres.html>, consulté le 7 avril 2016.

<sup>929</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

en est de même pour les séjours, plus courts, à Berck-sur-Mer. L'hôtel recevant les mineurs et leurs familles double sa capacité d'accueil en 1960 pour atteindre quatre-cents places<sup>930</sup>. Cette population peut également bénéficier, par le biais des Houillères, de séjours au ski, à la campagne ou de colonies de vacances pour les plus jeunes. Ces vacances encadrées, reprenant le mode d'organisation du travail minier<sup>931</sup>, semblent être moins développées dans le pays minier de Saône-et-Loire. Le plus faible effectif de mineurs sur ce territoire explique peut-être cette différence. Il est alors probable que les habitants de ce dernier, et plus encore la population polonaise possédant de faibles moyens financiers<sup>932</sup>, partent moins fréquemment, moins longtemps et moins loin en vacances que ceux du pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Au niveau national, cette durée et cet éloignement s'allongent au fil des années. L'amélioration du niveau de vie lors des Trente Glorieuses participe à ces évolutions. L'augmentation des salaires des ouvriers, multipliés par trois entre 1949 et 1976<sup>933</sup>, et la multiplication des automobiles à cette période<sup>934</sup> favorisent par exemple ces départs en vacances. Les Français utilisent ce moyen de locomotion davantage le week-end ou pour les vacances que pour le travail<sup>935</sup>. Comme évoqué précédemment, la limitation des moyens de transport pour exercer divers loisirs, hors du quartier d'habitation, dans les années cinquante, début soixante est d'ailleurs relevée par plusieurs personnes interrogées nées avant 1945. Les propos de Jean-Pierre Taszareck le résument bien : « *Mais c'était bien parce que c'était bien concentré [les activités de loisirs au sein du quartier]. Nous on pouvait pas se déplacer, on avait ni mobylettes, ni... On n'avait rien. Ça nous occupait*<sup>936</sup> ». Malgré tout, comme pour les autres

---

<sup>930</sup> INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires de mines » : <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00071/les-nouvelles-installations-du-centre-de-conges-des-mineurs-de-berck.html>, consulté le 7 avril 2016.

<sup>931</sup> INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires de mines » : <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/parcours/0007/le-temps-des-loisirs.html#anchor36>, consulté le 7 avril 2016.

<sup>932</sup> Comme il est mentionné dans le premier chapitre de la partie précédente, les mineurs polonais du Nord – Pas-de-Calais gagnent mieux leur vie que ceux des autres régions françaises au cours de l'entre-deux-guerres (Ponty Janine, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Internationale, 1990 (réédition), 478 p.). Catherine Juif observe en outre une mobilité sociale plus tardive pour les mineurs polonais du pays minier de Saône-et-Loire (Juif Catherine, *Les Polonais de Saône et Loire : intégration sociale, assimilation, (1939-1980)*, Thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, Université de Lyon 2, sous la direction de Lequin Yves, 1994, 534 p.).

<sup>933</sup> Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2012, 404 p.

<sup>934</sup> En 1953, 21 % de ménages français possèdent au moins une automobile, 47,5 % en 1965 et 64,1 % dix ans plus tard. Malgré tout, des écarts existent entre les différentes catégories socio-professionnelles (Méot Thierry, « L'industrie automobile en France depuis 1950 : des mutations à la chaîne », *L'économie française*, Comptes et dossiers, juin 2009, disponible sur <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=2530>, consulté le 8 avril 2016).

<sup>935</sup> Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, op.cit.

<sup>936</sup> Entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.

loisirs<sup>937</sup>, des inégalités persistent entre les différentes catégories socio-professionnelles. Les ouvriers partent par exemple en moyenne trois à quatre fois moins que les cadres au début des années soixante-dix<sup>938</sup>.

### c) Des sociétés polonaises délaissées

À l'inverse des tendances générale<sup>939</sup> et régionale<sup>940</sup>, le nombre de sociétés polonaises au sein des deux territoires d'étude chute considérablement dans les années soixante et soixante-dix<sup>941</sup>. En effet, d'après le recensement des sociétés polonaises effectué, cinq-cent-cinquante-sept d'entre elles existent officiellement<sup>942</sup> dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais en 1959. Quinze ans plus tard, elles ne sont plus que cent-cinquante-quatre<sup>943</sup>, soit une disparition de près des trois-quarts de ces associations. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, bien que cette proportion soit plus faible, elle dépasse néanmoins 50 %. Le nombre de groupements passe de quarante-et-un en 1959 à dix-neuf en 1974<sup>944</sup>. Les deux créations<sup>945</sup> ne compensent pas les vingt-quatre dissolutions<sup>946</sup>. Les communes de Blanzay et de Sanvignes-les-Mines n'abritent par ailleurs plus d'associations polonaises depuis le début des années soixante, hormis le KSMP féminin siégeant aux

---

<sup>937</sup> Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, coll. Société, 1998, 544 p.

<sup>938</sup> 70 % de cadres partent en vacances au début des années soixante-dix, contre 20 % d'ouvriers (Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, *op. cit.*).

<sup>939</sup> Le nombre de groupements ne cesse d'augmenter dans les années soixante et soixante-dix. Les plus fortes croissances sont celles des clubs sportifs et des associations de loisirs « ayant pour but de promouvoir ou de faire pratiquer un loisir qui ne soit pas à caractère spécifiquement culturel ou sportif », tels que la pétanque, la chasse, la pêche ou encore les jeux de société (Forsé Michel, « Les créations d'associations... », *op. cit.*). En 1967, 28 % des Français âgés de plus de quatorze ans adhèrent à une association contre 43 % en 1983 (Bromberger Christian, « Introduction », dans Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires...*, *op. cit.*, p. 5-38).

<sup>940</sup> Le nombre de sociétés croît également au sein des deux régions étudiées, en particulier en Bourgogne où la population est deux fois et demie moins importante que dans le Nord – Pas-de-Calais. Des centaines d'associations se forment dans les années soixante et soixante-dix. En 1960, 425 et 815 associations se sont respectivement créées en Bourgogne et dans le Nord – Pas-de-Calais contre 1 246 et 1 231 en 1977 (Forsé Michel, « Les créations d'associations... », *op. cit.*).

<sup>941</sup> Étant donné que le nombre d'associations polonaises existant entre 1945 et 1959 au sein des deux territoires d'étude est plus important que le nombre de sociétés existant au cours de la période suivante, le nombre de dissolutions est lui-aussi plus important. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, 666 groupements se dissolvent officiellement entre la Libération et 1959, contre 432 dans la période suivante. Dans les faits, ces nombres sont respectivement 752 et 356. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, 108 sociétés polonaises disparaissent officiellement entre 1945 et 1959, contre 24 au cours des quinze années suivantes. En réalité, ces nombres sont 112 et 20. Voir en annexes (tome 2) page 56 le tableau présentant les nombres et pourcentages d'associations polonaises dissoutes par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>942</sup> En réalité, quatre-cent-soixante-et-onze sociétés polonaises mènent une activité, plus ou moins intense, en 1959. Voir en annexes (tome 2) page 56 le tableau présentant les nombres et pourcentages d'associations polonaises existant par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>943</sup> Cent-quarante-quatre associations polonaises sont encore en activité en 1974.

<sup>944</sup> Dans les faits, ces nombres sont respectivement trente-sept et vingt.

<sup>945</sup> Voir en annexes (tome 2) page 55 le tableau présentant les nombres et pourcentages d'associations polonaises créées par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>946</sup> Quatre de ces groupements ont cessé toute activité dans les années cinquante.

Gautherets<sup>947</sup>. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, vingt-neuf groupements se forment entre 1960 et 1974 alors qu'ils sont quatre-cent-trente-deux à disparaître officiellement<sup>948</sup> dans le même temps. La forte expansion des loisirs à partir des années soixante en France semble donc avoir un impact négatif sur le nombre de sociétés polonaises, tout comme sur les associations minières de Noyelles-sous-Lens et Sallaumines florissantes dans les années trente et quarante<sup>949</sup>. L'ensemble de ces groupements est déserté par les adhérents, la concurrence est trop rude. De plus, pour les sociétés polonaises, la forte immigration de l'entre-deux-guerres commence à ne devenir plus qu'un souvenir, vague pour certains, plus précis pour d'autres. Les liens avec la polonité se distendent pour de nombreux descendants, le transfert culturel<sup>950</sup> polono-français aborde une nouvelle étape. Comme les chapitres suivants le montrent, certains conservent la mémoire de leurs aïeux à travers le domaine associatif, mais ils constituent une minorité. Les années soixante marquent bien le début d'une autre forme de cette polonité à géométrie variable. Celle-ci se concentre essentiellement sur le pays d'émigration en lui-même, la Pologne, ainsi que sur l'une des spécificités polonaises, le folklore. Cette évolution est illustrée par les augmentations des nombres d'associations de jumelage entre 1960 et 1989, et de groupements d'entraide et artistiques entre 1975 et 1989 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Les sept autres types de sociétés inventoriées diminuent à cette période<sup>951</sup>. En 1959 par exemple, 64,7 % de l'ensemble des associations sportives recensées depuis la Libération existent, soit soixante-six sociétés<sup>952</sup>. En 1974, cette proportion ne s'élève qu'à 19,6 %, soit vingt associations<sup>953</sup>. Elle s'explique par la dissolution officielle de quarante-huit clubs<sup>954</sup> entre 1960 et 1974, contre seulement deux créations<sup>955</sup>. Le nombre d'associations sportives diminue relativement peu dans les quinze années qui suivent puisqu'il atteint 17,6 % en 1989, ce qui représente dix-huit groupements. En 1959, 1974 et 1989, ce type de groupements occupe respectivement les quatrième, deuxième et quatrième

---

<sup>947</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 10 et 11 les cartes de la spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1960 et 1989.

<sup>948</sup> Soixante-seize d'entre eux ont cessé leurs activités dans les années cinquante.

<sup>949</sup> Dubar Claude, Gayot Gérard, Hedoux Jacques, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens, (1900-1980) », *Revue du Nord*, tome 64, n° 253, 1982, p. 365-463.

<sup>950</sup> Espagne Michel, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres* [en ligne], n° 1, 2013, disponible sur <http://rsl.revues.org/219>, consulté le 30 septembre 2016.

<sup>951</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 73 à 76 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>952</sup> Cinquante-six en réalité, soit 54,9 % de l'ensemble des clubs sportifs recensés depuis 1945.

<sup>953</sup> Dix-neuf dans les faits, soit 18,6 % de l'ensemble des clubs sportifs recensés depuis 1945.

<sup>954</sup> Neuf d'entre eux n'exercent plus d'activité dès les années cinquante.

<sup>955</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 57 à 60 et 65 à 68 les tableaux et graphiques présentant les nombres et pourcentages de créations et de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

places en termes de proportions des dix formes d'associations recensées. Il représente 12,3 %, 13,4 % et 11 % des sociétés figurant dans la typologie à ces trois dates. Entre 1960 et 1989, les associations de football, de tir et de gymnastique restent les plus nombreuses parmi les sociétés sportives polonaises, bien que les deux premiers types de groupements disparaissent quasiment entièrement dans les années soixante-dix<sup>956</sup>. L'absence d'autres loisirs au sein des quartiers semble être la raison pour laquelle les clubs sportifs se sont maintenus jusqu'à la fin des années cinquante, comme l'expriment les propos de Léon Slojewski, né en 1950 : « *À l'époque, y'avait pas de télé, pas de distraction comme maintenant. La télé est apparue beaucoup plus tard. Donc ça [les Sokols de Carvin] marchait vraiment bien*<sup>957</sup> ». Dans le pays minier de Saône-et-Loire, aucune création de société sportive n'est enregistrée après les années cinquante<sup>958</sup>. Il existe deux clubs en 1959 et un seul perdure jusqu'à nos jours<sup>959</sup>. Il s'agit du *CS Orion* évoqué dans le deuxième chapitre de la partie précédente. Celui-ci est présenté par ses anciens adhérents comme l'unique loisir de la cité avec le KSMP et le café Grillet dans les années soixante, rappelant ainsi la citation précédente. Les propos de Jean-Pierre Tazareck l'illustrent : « *Y'avait la JOC [KSMP] et puis les Orion. On passait notre vie là-dedans*<sup>960</sup> ». Les habitants du quartier de la Saule sont donc contraints dans le choix de leurs loisirs du fait de cette offre limitée. Cette dernière est d'autant plus restreinte par l'« entre-soi de quartier » qui circonscrit les déplacements des individus aux frontières de la cité. La disparition de cet entre-soi à partir du milieu des années soixante<sup>961</sup>, la multiplication et la diversification des loisirs, des formes de pratique, des infrastructures et des moyens de locomotion, augmentent cette offre. Les individus délaissent alors les associations polonaises au profit des sociétés françaises, qui peuvent offrir un meilleur niveau de pratique<sup>962</sup> et qui continuent à être financées et contrôlées par les Houillères pour certaines<sup>963</sup>, ou d'autres loisirs. L'organisation spatiale des communes où résident les Polonais et leurs descendants semble également jouer un rôle dans ce mécanisme. Dans les années cinquante, à Sallaumines, pourtant caractérisée de « Petite Pologne » par Janine Ponty, cette population est par exemple majoritaire à investir les sociétés formées par les autochtones. En

---

<sup>956</sup> Ces dissolutions sont abordées dans le troisième chapitre de cette partie.

<sup>957</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>958</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 61 à 64 les tableaux et graphiques présentant les nombres et pourcentages de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

<sup>959</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 77 à 80 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

<sup>960</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>961</sup> La transformation de ces quartiers est abordée dans les lignes suivantes.

<sup>962</sup> Le deuxième chapitre de la partie précédente traite de cet aspect.

<sup>963</sup> Le paternalisme sportif, évoqué dans le deuxième chapitre de la partie précédente, se poursuit jusque dans les années soixante et soixante-dix.

revanche, à Noyelles-sous-Lens, où ces individus sont « *plus isolés qu'à Sallaumines* », ces derniers perpétuent leur adhésion dans les sociétés communautaires au-delà de cette période<sup>964</sup>. De la même façon, les Polonais et leurs descendants résidant dans les villes de Montceau-les-Mines et de Saint-Vallier, où cette population est elle-aussi plutôt isolée, continuent d'investir les associations communautaires après cette décennie. L'évolution du nombre de sociétés sportives polonaises va, une fois de plus, à l'encontre de la tendance nationale. En effet, dans les années soixante et soixante-dix, des milliers de créations de clubs sportifs sont enregistrées en France, plaçant ainsi cette catégorie parmi les plus importantes du domaine associatif<sup>965</sup>. En 1960, il se forme 2 008 clubs sportifs contre 6 637 en 1977 et 7 237 en 1982<sup>966</sup>. De 1973 à 1981, ces groupements constituent le seul type de sociétés à augmenter ses effectifs de manière significative<sup>967</sup>. Le « temps pour soi » prend de plus en plus la forme d'un « *temps pour le corps*<sup>968</sup> ». En 1973, 18,6 % de Français pratiquent par exemple de l'exercice physique, contre 34,8 % en 1981<sup>969</sup>. L'augmentation du nombre de pratiquants est également liée au spectacle sportif apprécié par une large part de la population et favorisé par l'accroissement des médias. Les propos d'Irène Rogalski illustrent ce phénomène : « *Ils [les enfants dans les années soixante] s'entraînaient, je vais vous dire, dans les rues, pis dans, sur les petites places là. Ils arrêtaient pas, hein. Quand c'était le Tour de France, ils faisaient du vélo, ceux qui en avaient. Quand c'était du tennis, ils*<sup>970</sup>... ». Ceci se vérifie par l'augmentation du nombre de licenciés en tennis après chaque édition du tournoi de Roland Garros<sup>971</sup>. La mise en valeur des performances de certains sportifs français, devenus des héros, contribue également à cette hausse du nombre de pratiquants. Les jeunes prennent pour exemple ces champions tels que les footballeurs du *Racing Club de Lens*, Raymond Kopa ou encore le cycliste Jean

<sup>964</sup> Dubar Claude, Gayot Gérard, Hedoux Jacques, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens, (1900-1980) », *op. cit.* Cette observation ne se retrouve cependant pas au niveau du nombre de sociétés polonaises existant dans les années soixante dans ces deux communes. En effet, onze associations, formées entre 1945 et 1959, se dissolvent à Sallaumines avant les années soixante, contre quinze qui se maintiennent à cette période, et au-delà pour certaines. À Noyelles-sous-Lens, sur les huit groupements polonais constitués dans les années quarante et cinquante, la moitié d'entre eux perdure au-delà de ces décennies. Une création de société polonaise est par ailleurs recensée dans chacune des deux communes entre 1960 et 1974.

<sup>965</sup> Tétart Philippe, *Histoire du sport en France, II, De la Libération à nos jours*, préface de Milza Pierre, Paris, Vuibert, 2007, 523 p.

<sup>966</sup> Forsé Michel, « Les créations d'associations... », *op.cit.*

<sup>967</sup> En 1981, 14,5 % de la population française de plus de quatorze ans adhèrent à un club sportif, contre 10 % en 1973 (Héran François, « Un monde sélectif : les associations », *Économie et statistique*, n° 208, mars 1988, p. 17-31).

<sup>968</sup> Corbin Alain, « Conclusion », dans Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, (1850-1960)*, *op. cit.*, p. 547.

<sup>969</sup> Donnat Olivier et Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français, (1973-1989)*, *op. cit.*

<sup>970</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>971</sup> Clastres Patrick et Dietschy Paul, *Sport, culture et société en France : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, coll. Carré histoire, 2006, 254 p.

Stablinski. Malgré cette progression, tous les publics et les types de sport ne sont pas touchés de la même façon. Les sports individuels sont par exemple deux fois plus investis que les sports collectifs dans les années soixante-dix<sup>972</sup>. Les hommes, les jeunes, les diplômés et les classes aisées pratiquent plus de sport que les autres individus<sup>973</sup>.

En plus de se massifier de façon différenciée, la pratique sportive se diversifie aussi bien dans ses formes que dans ses activités<sup>974</sup>. Ceci peut en partie expliquer la désertion des associations sportives polonaises, proposant des activités traditionnelles. Les pratiquants s'orientent de plus en plus vers les activités de pleine nature, bien que l'essor de celles-ci reste limité en termes de pourcentages, et les pratiques libres, hors du cadre associatif. Dans les années quatre-vingt, un peu moins de la moitié des pratiquants, réguliers et occasionnels, exercent par exemple une activité sportive en dehors de ce cadre<sup>975</sup>. Depuis les années soixante-dix, les activités de randonnée, moins liées à la compétition, les raids, le ski ou encore la voile gagnent de l'importance. Ces pratiques nécessitent une certaine maîtrise du risque dans des espaces inconnus et parfois dangereux<sup>976</sup>. Elles peuvent s'exercer en dehors de tout cadre associatif. Elles illustrent également le besoin de retour à la nature, de préservation de celle-ci qui se fait sentir dans les années soixante et soixante-dix, tout comme le montre le développement du camping<sup>977</sup>, de la pêche ou encore du jardinage à cette période. Ce besoin apparaît parallèlement à la montée en puissance de l'industrialisation et de l'urbanisation de la société française<sup>978</sup>. Les conséquences néfastes de ces deux éléments sur l'environnement et la santé sont dénoncées dès la Libération par des artistes, des intellectuels, des paysans ou encore des militants syndicaux. Mais la plupart du temps, ces critiques ne sont pas écoutées et sont tuées par l'État qui vante plutôt les bienfaits de ces évolutions.

---

<sup>972</sup> En 1973, 25,5 % de Français pratiquent un ou des sports individuels, contre 31,9 % en 1981. En 1973, 12,0 % de Français pratiquent un ou des sports collectifs, contre 15,8 % en 1981 (Donnat Olivier et Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français, (1973-1989), op. cit.*).

<sup>973</sup> *Ibid.*

<sup>974</sup> Pociello Christian, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, PUF, coll. Pratiques corporelles, 2005 (réédition), 287 p.

<sup>975</sup> Ceci est également valable pour d'autres loisirs puisqu'à la même période, un peu moins d'un cinquième des Français joue d'un instrument de musique indépendamment du domaine associatif (Donnat Olivier et Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français, (1973-1989), op. cit.*).

<sup>976</sup> Penin Nicolas, *Les sports à risque. Sociologie du risque, de l'engagement et du genre*, Arras, Artois Presses Université, 2012.

<sup>977</sup> En 1961, il y a plus de 10 % de campeurs en France contre 23 % environ en 1980 (Ory Pascal, *L'entre-deux-mai : histoire culturelle de la France, (mai 1968 - mai 1981)*, Paris, Le Seuil, 1983, 282 p.).

<sup>978</sup> Entre 1950 et 1972, la France quadruple sa production industrielle et la population urbaine est quasiment doublée. Pour les conséquences négatives de ces évolutions, voir Pessis Céline, Topçu Sezin et Bonneuil Christophe (dir.), *Une autre histoire des "Trente Glorieuses" : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, coll. Cahiers libres, 2013, 320 p.



## II) Une classe d'âge qui devient autonome : la jeunesse

### a) Un moment particulier dans une société bouleversée : la jeunesse

Les bornes de la jeunesse ne peuvent être facilement fixées. Ce moment particulier de la vie se différencie de l'enfance et de l'âge adulte. Depuis les années soixante, le passage à l'âge adulte est retardé, notamment avec l'allongement de la scolarité à seize ans suite à l'ordonnance Berthoin de 1959, effective en 1967, et le retard de l'âge au mariage et de la première naissance. Malgré ces évolutions, la période de la jeunesse regroupe les individus ayant entre une quinzaine et une vingtaine d'années. Ceux-ci forment un groupe, c'est-à-dire qu'ils sont unis par des liens imaginaires (désirs communs), fonctionnels (techniques, savoir-faire partagés) et/ou normatifs (valeurs communes<sup>979</sup>). Ils partagent une culture spécifique, bien qu'il subsiste des différences d'éducation et de milieux sociaux entre eux. Cette culture, existant dès l'Ancien Régime<sup>980</sup>, s'unifie à partir des années cinquante et s'affirme dans la décennie suivante. Les jeunes, garçons comme filles, adoptent des goûts et des comportements communs, différents des adultes. Ils sont par exemple nombreux à porter un jean unisexe à partir du milieu des années soixante et à se rendre au cinéma. En 1954, 43 % de jeunes âgés de quinze à vingt ans s'adonnent à cette pratique<sup>981</sup>, contre 75 % en 1981 avec toutefois l'ajout des personnes âgées de vingt-et-un à vingt-quatre ans. La fréquence de ce loisir diminue au fur et à mesure du vieillissement des individus<sup>982</sup>. La musique est aussi une pratique juvénile qui s'est largement développée dans les années soixante et soixante-dix. Les ventes de disques et de cassettes sont par exemple multipliées par cinq entre 1968 et 1978<sup>983</sup>. Le sport constitue un autre domaine de prédilection des jeunes<sup>984</sup>. Ces activités leur permettent de passer du temps hors de l'École et de la famille, deux entités imposant des contraintes. Elles ne sont pas exclusivement le fait de cette population, mais elle s'y adonne majoritairement et organise sa vie sociale et

---

<sup>979</sup> Oberlé Dominique, « Vivre ensemble. Le groupe en psychologie sociale », dans Halpern Catherine et Ruano-Borbalan Jean-Claude (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Sciences Humaines, coll. Synthèse, 2004, p. 121-130.

<sup>980</sup> D'après Philippe Ariès, l'enfance n'est véritablement prise en compte qu'à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, les enfants étant auparavant assimilés à des adultes dès qu'ils devenaient autonomes, vers l'âge de sept ans. Les spécificités de la jeunesse sont alors progressivement prises en compte à partir de ce siècle (Ariès Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2014 (réédition), 316 p.).

<sup>981</sup> Rebérioux Madeleine, « La culture au pluriel », *op. cit.*

<sup>982</sup> Donnat Olivier et Lévy Florence, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », Culture prospective [en ligne], n° 3, juin 2007, 31 p., disponible sur [http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/Cprospective07\\_3.pdf](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/Cprospective07_3.pdf), consulté le 1<sup>er</sup> mars 2014.

<sup>983</sup> Ory Pascal, *L'entre-deux-mai...*, *op. cit.*

<sup>984</sup> Plus de la moitié des jeunes français âgés de quinze à vingt ans sont investis dans une association sportive en 1967. Les garçons sont néanmoins près de deux fois plus nombreux que les filles à être adhérents à ce type de sociétés (Héran François, « Un monde sélectif... », *op. cit.*).

sa consommation autour de celles-ci<sup>985</sup>. Au sein de ces pratiques, certaines des inégalités sociales peuvent être atténuées. Les jeunes des classes populaires sont attirés par des loisirs plutôt caractéristiques des classes moyennes et inversement. Par exemple, la fréquentation des rencontres sportives, loisir populaire dans les années quatre-vingt, est sensiblement la même chez les jeunes d'origine ouvrière que chez ceux issus des professions de cadres supérieurs<sup>986</sup>. Les points communs existant entre tous ces individus peuvent leur faire prendre conscience d'une identité commune, ou tout du moins d'une certaine solidarité. Cependant, si l'identification avec le groupe est trop forte, celui-ci peut devenir un frein à l'identité personnelle et non plus un moyen<sup>987</sup>.

L'autonomisation de la jeunesse, « reconnue dans la spécificité de son statut, de ses modes de vie et de ses usages<sup>988</sup> », est déclenchée par les changements connus par la société française à partir des années cinquante et soixante. Les baby-boomers, nés entre 1945 et 1953 selon Jean-François Sirinelli<sup>989</sup>, connaissent les prémices de la société de consommation dès leur enfance, même si les dix années qui suivent la Seconde Guerre mondiale ne sont pas aisées. Les tickets de rationnement persistent par exemple jusqu'en 1949 et des problèmes de logements sont présents<sup>990</sup>. Bien qu'ils n'en soient pas nécessairement les initiateurs, les jeunes sont les premiers touchés par ces diverses évolutions qui se propagent par la suite à l'ensemble de la population pour s'installer durablement. Ce changement est poursuivi, et souvent amplifié, par les générations suivantes. Les importants écarts de contexte social introduisent une distance entre ces jeunes et leurs parents, distance qui se maintient au fil du temps. Margaret Mead parle de « fossé des générations<sup>991</sup> ». Il ne faut toutefois pas occulter la transmission des attitudes et des valeurs effectuée par les parents à ces jeunes. Annick Percheron montre par exemple que les oppositions par rapport à la morale quotidienne entre parents et enfants au milieu des années soixante-dix sont largement majoritaires, mais qu'une continuité existe sur les plans politique et religieux par rapport aux « préférences idéologiques ». Comme l'écrit cette auteure, la transmission des attitudes n'est donc « ni totale révolution, ni simple

---

<sup>985</sup> Troger Vincent, « Une jeunesse longtemps sous contrôle », dans Halpern Catherine et Ruano-Borbalan Jean-Claude (dir.), *Identité(s)...*, op. cit., p. 173-182.

<sup>986</sup> Donnat Olivier et Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français, (1973-1989)*, op. cit.

<sup>987</sup> « Marquer sa différence : entretien avec Pierre Tap, propos recueillis par Jacques Lecomte », dans Halpern Catherine et Ruano-Borbalan Jean-Claude (dir.), *Identité(s)...*, op. cit., p. 57-60.

<sup>988</sup> Girardet Raoul, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 30-2, 1983, p. 257-270.

<sup>989</sup> Sirinelli Jean-François, *Les baby-boomers...*, op. cit.

<sup>990</sup> Elgey Georgette, *Histoire de la IV<sup>ème</sup> République : tome 1, la République des illusions (1945-1951)*, Paris, Fayard, 1993 (réédition), 706 p.

<sup>991</sup> Mead Margaret, *Le fossé des générations*, Paris, Denoël/Gonthier, coll. Bibliothèque médiations, 1972, 185 p.

reproduction<sup>992</sup> ». Ce sont bien les transmissions à double sens (parents-enfants, enfants-parents) qui constituent « *une des clefs des mécanismes du changement*<sup>993</sup> ».

## b) Une jeunesse de plus en plus scolarisée en situation de mobilité sociale

En plus d'avoir baigné dès l'enfance dans une société de consommation, les jeunes ont également connu la massification, la démocratisation et la mixité de l'enseignement secondaire à partir des années soixante. Ils sont plus nombreux à fréquenter le système scolaire et y restent plus longtemps, ce qui favorise la formation de goûts et de comportements communs<sup>994</sup>. Entre 1945 et 1963 par exemple, le nombre d'élèves dans l'enseignement secondaire triple. Il passe d'un à trois-millions. Cette massification débute dès l'entre-deux-guerres puisqu'en 1924, 360 000 élèves sont scolarisés, soit près de trois fois moins qu'à la Libération<sup>995</sup>. Elle se poursuit dans les années soixante et soixante-dix amenant le nombre de collégiens de 1 500 000 en 1960 à 3 120 000 vingt ans plus tard<sup>996</sup>. De même, 194 763 étudiants sont dénombrés en 1959 contre 367 701 en 1964<sup>997</sup> et 850 000 en 1970, puis 1 100 000 en 1980<sup>998</sup>. Les centres d'apprentissage suivent la même évolution et comptent 60 000 élèves en 1945 contre 203 000 quinze ans plus tard<sup>999</sup>. Cette massification est en lien avec la très forte croissance démographique ayant lieu après 1945. Les individus âgés de moins de vingt ans représentent légèrement plus du tiers des Français en 1968, atteignant ainsi sensiblement la même proportion que celle existant à la Belle Époque<sup>1000</sup>.

La démocratisation de l'enseignement secondaire, elle, débute avec la publication de l'ordonnance Berthoin en 1959, effective huit ans plus tard. Celle-ci allonge l'obligation scolaire à seize ans. Les collèges d'enseignement généraux (CEG) remplacent les cours complémentaires<sup>1001</sup>. Les centres d'apprentissage se transforment en collèges

---

<sup>992</sup> Percheron Annick, « Préférences idéologiques et morale quotidienne d'une génération à l'autre », *Revue française de science politique*, vol. 32, n° 2, avril 1982, p. 185 et suivantes (cité par Girardet Raoul, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *op. cit.*).

<sup>993</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, octobre-décembre 2000, p. 650.

<sup>994</sup> Prost Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France...*, *op. cit.*

<sup>995</sup> Rebérioux Madeleine, « La culture au pluriel », *op. cit.*

<sup>996</sup> Quéré Michel (dir.), *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2010, disponible sur [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2010/16/9/RERS\\_2010\\_152169.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2010/16/9/RERS_2010_152169.pdf), consulté le 10 octobre 2014.

<sup>997</sup> Sirinelli Jean-François, « La France des sixties revisitée », *op. cit.*

<sup>998</sup> Rioux Jean-Pierre, « La déflation publique », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *Histoire culturelle de la France...*, *op. cit.*

<sup>999</sup> Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

<sup>1000</sup> Sirinelli Jean-François, « Génération, générations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98, avril-juin 2008, p. 113-124.

<sup>1001</sup> Seuls les enfants ayant obtenu le certificat d'études primaires peuvent accéder à ces cours d'une durée de

d'enseignement technique qui deviennent lycées d'enseignement professionnels en 1976 et comptent plus de 700 000 élèves au début des années quatre-vingt<sup>1002</sup>. Cette démocratisation se poursuit en 1963 avec la réforme Fouchet-Capelle créant les collèges d'enseignement secondaire. Ces derniers regroupent les premiers cycles des lycées et collèges, ainsi que les CEG. À Montceau-les-Mines, deux collèges sont construits dans les années soixante, l'un dans le quartier Bel-Air<sup>1003</sup> et l'autre en centre-ville. Cette démocratisation de l'enseignement permet aux enfants des différents quartiers des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais de découvrir d'autres horizons, d'autres espaces et d'autres personnes. Léon Slojewski ne vit par exemple pas uniquement dans la cité des Plantigeons, « Petite Pologne » de Carvin, jusqu'aux années soixante « *parce que comme j'allais au collège ou au lycée en ville, j'étais avec des copains français*<sup>1004</sup> ». De la même façon, Henri Dudzinski évoque son départ de la cité Calonne à Liévin pour aller étudier à Lille :

*« Et c'est à dix-huit ans quand on commence un peu à sortir du ghetto, à se dire : tiens on peut aller à Lille. Parce que tout était fait pour pas qu'on sorte du quartier. Moi j'habitais Calonne, c'est à Liévin. Je disais que j'allais à Liévin, alors que c'est dans la ville. Et je rentrais à Calonne. Donc pour nous Calonne c'était une ville dans la ville. [...] Après quand on a pu prendre le train pour aller voir Lille, et puis on a le droit d'aller à la faculté, on a le droit de faire des études*<sup>1005</sup> ».

Comme le dit François Dubet, l'École permet de « *se désenclaver et de grandir, c'est-à-dire d'accéder à un monde plus "grand"*<sup>1006</sup> ». Cette démocratisation se termine par la réforme Haby adoptée en 1975 et instaurant le collège unique et le diplôme national du brevet des collèges. Malgré le succès de la démocratisation quantitative (massification scolaire) en 1980, la démocratisation qualitative (de la réussite) n'est pas atteinte. L'échec scolaire ne cesse de croître et l'allongement des études ne touche pas la majorité de la population. Bien que les jeunes soient globalement plus instruits que leurs parents, le nombre de lycéens et d'étudiants reste inférieur à celui des jeunes salariés<sup>1007</sup>. La part de bacheliers, en progression tout de même, est minoritaire. En 1961 et 1966 par exemple, respectivement 10,8<sup>1008</sup> % et 12,3 % des jeunes ayant l'âge d'avoir le baccalauréat l'obtiennent effectivement. En 1970, cette proportion atteint 20,1 % et 29,4 % quinze ans

---

deux ans au sein des écoles manuelles d'apprentissage.

<sup>1002</sup> Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit.

<sup>1003</sup> Quartier avoisinant celui de La Saule.

<sup>1004</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1005</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1006</sup> Dubet François, « La mise à l'épreuve des jeunes », dans Bardi Anne-Marie et Borne Dominique, *Comment va l'école ?*, Paris, La Documentation française, 2006.

<sup>1007</sup> Sirinelli Jean-François, *Les baby-boomers...*, op. cit.

<sup>1008</sup> Sirinelli Jean-François, « La France des sixties revisitée », op. cit.

plus tard<sup>1009</sup>. Les enfants d'ouvriers « *continuent à être mis précocement au travail, et sans formation particulière* », en particulier dans le Nord. En 1954, 16,3 % des enfants d'ouvriers ayant entre seize et dix-huit ans sont scolarisés et 35,5 % en 1968<sup>1010</sup>. Les propos d'Anne-Marie Bonnot, bachelière née en 1950, confirment cette préférence du travail chez les ouvriers dans les années soixante : « *Beaucoup de Français, de mes amies françaises auraient été capables de faire les mêmes études que moi. Mais c'était comme ça, on allait à l'apprentissage, on allait travailler. Y'avait des offres de travail faciles. [...] C'était dans l'esprit des gens d'aller travailler*<sup>1011</sup> », et « *les études ça coûtait cher*<sup>1012</sup> ». Le rôle des parents, en plus de cette démocratisation de l'enseignement secondaire et de la diminution de l'activité minière à la même période, semble prépondérant dans la poursuite d'études chez les jeunes. Les dires de Léon Slojewski le montrent bien :

« *En général un fils de mineur devenait mineur, de mon temps [années soixante] ça commençait un petit peu à être moins. Par contre, ceux qui sont plus vieux que moi, des gens qui ont maintenant au moins soixante-quinze ans, eux souvent presque à 100 % me disent que c'est les parents qui les ont poussés à pas être mineurs*<sup>1013</sup> ».

C'est ce qu'il s'est passé pour Monsieur A. né en 1936, comme ses propos l'illustrent : « *Quand j'ai quitté l'école, ils [son père et ses frères] ont pas voulu que j'aille à la mine. Parce que c'était très très dur, ils savaient, et j'avais quand même cinq frères. Ils disaient qu'avec cinq mineurs dans la famille, y'en avait assez*<sup>1014</sup> ». De la même façon, une partie des ouvriers français désire que ses enfants poursuivent leurs études au-delà de l'école primaire et obtiennent un diplôme. Ces ouvriers auraient eux-mêmes souhaité effectuer de plus longues études et considèrent l'École comme un atout qui permet de se cultiver, de savoir et de pouvoir parler, et de s'exprimer en public avec des personnes de différentes classes sociales<sup>1015</sup>.

Cette explosion scolaire, imposant une cohabitation plus longue avec les parents<sup>1016</sup>, provoque une mobilité sociale chez les ouvriers issus de l'immigration<sup>1017</sup>, ayant débuté dès la Libération dans le secteur minier. En effet, une grande partie de jeunes polonais suit

---

<sup>1009</sup> Quéré Michel (dir.), *Repères et références statistiques sur les enseignements...*, op. cit.

<sup>1010</sup> Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 223.

<sup>1011</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1012</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1013</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1014</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1015</sup> Kaës René, *Images de la culture chez les ouvriers français*, Paris, Cujas, coll. Temps de l'histoire, 1968, 347 p.

<sup>1016</sup> Cette cohabitation est souvent mal vécue par les jeunes du fait de la prise de conscience d'un écart croissant avec les adultes (Rebérioux Madeleine, « La culture au pluriel », op. cit.).

<sup>1017</sup> Cette mobilité sociale se produit pour l'ensemble de la population ouvrière. Sur cent fils d'ouvriers nés entre 1925 et 1934, soixante-douze sont ouvriers en 1964 et vingt-deux cadres ou employés, alors que pour cent fils d'ouvriers nés entre 1935 et 1944, cinquante-quatre sont ouvriers en 1977 et trente-huit employés ou cadres (Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, op. cit.).

un enseignement dans les écoles techniques des mines pour améliorer ses compétences professionnelles<sup>1018</sup>. Ces jeunes, appartenant à la deuxième génération de migrants polonais, restent néanmoins massivement dans le domaine industriel, tout comme d'autres enfants d'immigrés venus dans les années vingt. Dans le Nord par exemple, les trois-quarts des fils de mineurs polonais sont eux-mêmes ouvriers ou mineurs<sup>1019</sup>. De même, en 1975, les Polonais actifs en Bourgogne, appartenant majoritairement à la deuxième génération, sont encore massivement ouvriers (65 %). La moitié se trouve dans l'industrie, en particulier dans les mines et les métaux de Saône-et-Loire<sup>1020</sup>. En revanche, en région parisienne, près de la moitié des enfants d'ouvriers italiens du bâtiment n'appartient plus à la classe ouvrière. Le paternalisme présent dans les mines encourage probablement la seconde génération de migrants à rester dans ce secteur industriel<sup>1021</sup>. La mobilité sociale est également visible chez les immigrés polonais venus au cours de l'entre-deux-guerres. Après la Libération, ils acquièrent des postes plus élevés dans la hiérarchie minière et commencent à devenir chef d'équipe ou surveillant<sup>1022</sup>. Cependant, l'ensemble de ces évolutions est plus important dans le Nord – Pas-de-Calais que dans les autres régions françaises et elles ne se réalisent vraisemblablement qu'à partir des années soixante pour la population polonaise du pays minier de Saône-et-Loire<sup>1023</sup>. Le nombre plus important de postes dans cette première région explique peut-être cette différence. Cette mobilité sociale amène une grande partie de la deuxième génération de migrants polonais à quitter son quartier d'enfance et de jeunesse, voire sa commune de résidence. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, ces départs, s'effectuant à partir des années soixante, ont pour destination le centre-ville de Montceau-les-Mines ou les communes limitrophes dans lesquelles se construisent des pavillons et des immeubles<sup>1024</sup>. Le confort et la modernité de ces logements attirent cette génération qui se marie et fonde une famille. Cette « *sortie de ghetto*<sup>1025</sup> » lui permet de changer plus facilement de mode de vie puisqu'elle ne se trouve plus dans une « Petite Pologne », sous le joug des parents et de la communauté. La diminution progressive de l'industrie minière et les nouvelles vagues migratoires des

---

<sup>1018</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, Thèse de doctorat d'Histoire des relations internationales, Université de Paris 4, sous la direction de Forcade Olivier et Rojek Wojciech, 2015.

<sup>1019</sup> Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française : l'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, PUF/INED, coll. Travaux et Documents, 1953, 531 p.

<sup>1020</sup> Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, Rapport de recherche, Dijon, Direction régionale Bourgogne de l'ACSÉ, 2008, 205 p.

<sup>1021</sup> Noiriél Gérard, « L'immigration en France, une histoire en friche », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 41<sup>e</sup> année, n° 4, juillet-août 1986, p. 751-769.

<sup>1022</sup> Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, *op. cit.*

<sup>1023</sup> Juif Catherine, *Les Polonais de Saône et Loire...*, *op. cit.*

<sup>1024</sup> *Ibid.*

<sup>1025</sup> Noiriél Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2006 (réédition), p. 224.

années soixante ont d'ailleurs fait disparaître ce type de cités. Les commerces polonais ferment les uns après les autres, de nouvelles populations investissent ces quartiers, la mixité culturelle s'impose. « *Donc ça fait que maintenant on est Français*<sup>1026</sup> » selon Léon Slojewski. Une partie de la deuxième génération de migrants polonais abandonne progressivement certaines habitudes de ses ascendants, même si celles-ci restent présentes dans son esprit et ressortent de temps en temps, notamment lors des fêtes religieuses comme Noël ou Pâques, et plus encore au moment de la retraite<sup>1027</sup>.

Cette diversification des métiers peut également se produire puisque la période des Trente Glorieuses offre de nombreux emplois, comme l'illustrent les propos de Léon Slojewski : « *Mais y'avait du boulot, j'ai des tas de copains qui travaillaient dans toutes les usines, dans toutes les boîtes du coin, y'avait du boulot. Ils pouvaient changer de boulot tous les six mois*<sup>1028</sup> ». Monsieur A. ajoute en outre, de façon quelque peu exagérée, qu'il n'y « *avait pas besoin de diplômes*<sup>1029</sup> ». Cette diversification « s'impose » néanmoins aux mineurs puisqu'à partir des années cinquante, les mines de Blanzky, comme celles du Nord – Pas-de-Calais, réduisent considérablement l'embauche. Elles engagent tout de même quelques étrangers jusqu'au milieu des années soixante-dix, mais ceux-ci sont beaucoup moins nombreux qu'au cours de l'entre-deux-guerres. Ils représentent par exemple 11 % de l'effectif total des Houillères de Blanzky en 1961 contre plus de 40 % en 1931<sup>1030</sup>. La fermeture de certains puits dans le Nord – Pas-de-Calais à partir des années cinquante oblige les mineurs et leur famille à déménager vers une fosse encore active. Ce mécanisme se produit par exemple à Carvin où les mineurs se voient contraints d'aller habiter sur Oignies pour poursuivre leur travail. Ceci entraîne la diminution des effectifs des *Sokols* de Carvin, comme le montrent les propos de Léon Slojewski : « *D'ailleurs la société a perdu quelques membres puisque du coup les gens de Oignies, il faut venir à vélo, c'est pas facile. À l'époque, y'avait pas de voiture comme maintenant*<sup>1031</sup> ». L'effectif polonais dans les mines diminue également du fait de cette diversification professionnelle et de la plus faible embauche. Les Houillères vont chercher la main d'œuvre ailleurs, principalement en Italie, en Espagne et au Maghreb. Cette arrivée massive d'autres populations migrantes dans les années soixante déplace la xénophobie. Celle-ci se tourne

---

<sup>1026</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1027</sup> Cette persistance est abordée dans le troisième chapitre de la partie suivante. Julie Voldoire l'évoque également dans son article présentant cinq portraits d'enfants de migrants polonais résidant dans le Nord – Pas-de-Calais (Voldoire Julie, « Naître enfant de migrant, devenir héritier : “Tableaux de familles” polonaises du Nord – Pas-de-Calais et portraits d'héritiers », *Migrations Société*, vol. 27, n° 162, novembre-décembre 2015, p. 15-30).

<sup>1028</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1029</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1030</sup> Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, op. cit.

<sup>1031</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

désormais vers les nouveaux venus, même si les Polonais et leurs descendants sont encore victimes de racisme à cette période. Ces nouvelles arrivées permettent également aux anciens migrants et à leurs descendants d'accéder à des postes plus élevés hiérarchiquement. Leurs anciennes places sont occupées par les nouveaux immigrés<sup>1032</sup>.

### c) Des associations de jeunesse démodées

À l'instar de la majorité des autres types d'associations polonaises, le nombre de mouvements de jeunesse diminue fortement dans les années soixante et soixante-dix<sup>1033</sup>. Seulement cinq créations sont recensées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1960 et 1989 contre quatre-vingts dissolutions, dont soixante-quinze entre 1960 et 1974<sup>1034</sup>. De la même façon, sur le second territoire d'étude, aucune création de groupement de jeunesse n'est relevée. Un seul se dissout entre 1960 et 1974 contre sept au cours de la période suivante, ce qui fait totalement disparaître ce type de sociétés jusqu'à nos jours. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, une dizaine persiste en 1974 et en 1989, respectivement douze et huit, contre quatre-vingt-trois en 1959, c'est-à-dire près de sept et dix fois plus<sup>1035</sup>. Ce type de groupements se trouve respectivement aux troisième, quatrième et sixième places en termes de proportions des différentes formes d'associations recensées en 1959, 1974 et 1989. Il représente 15,5 %, 8,1 % et 4,9 % des sociétés figurant dans la typologie à ces trois dates<sup>1036</sup>. Sur le second territoire d'étude, il occupe les deuxième et première positions à ces deux premières dates, soit huit et sept groupements des quarante et dix-neuf sociétés respectivement inventoriées en 1959<sup>1037</sup> et en 1974. Les associations de jeunesse catholiques<sup>1038</sup> polonaises et les sections de l'*Union des éclaireurs polonais en France*<sup>1039</sup> constituent les deux seules formes de groupements destinés uniquement aux enfants et aux jeunes à cette période. La troisième, l'*Union de la jeunesse*

---

<sup>1032</sup> Noiriél Gérard, « L'immigration en France, une histoire en friche », *op. cit.*

<sup>1033</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 57 à 72 les tableaux et graphiques récapitulant les nombres et pourcentages de créations et de dissolutions des différents types d'associations par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>1034</sup> Le nombre de dissolutions officielles est de soixante-six dont soixante-quatre entre 1960 et 1974.

<sup>1035</sup> Parmi les quatre-vingt-trois groupements, quatorze ont en réalité cessé toute activité avant 1959. De même, sur les douze sociétés existantes en 1974, neuf sont en activité. Avec ces proportions, le nombre d'associations polonaises est près de huit et neuf fois plus important en 1959 qu'en 1974 et 1989. Voir en annexes (tome 2) pages 73 à 80 les tableaux et graphiques récapitulant les nombres et pourcentages des différents types d'associations existant par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>1036</sup> Dans les faits, ces proportions sont respectivement de 15,2 %, 6,4 % et 4,8 %.

<sup>1037</sup> En réalité, respectivement trente-six et vingt sociétés mènent une activité en 1959 et en 1974.

<sup>1038</sup> Sur les mouvements affinitaires, voir Lebecq Pierre-Alban (dir.), *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle : tome 1, les pratiques affinitaires ; tome 2, valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 309 p. et 275 p.

<sup>1039</sup> Cette union devient *Union des éclaireurs d'origine polonaise en France* probablement dans les années soixante-dix.



*polonaise Grunwald*, est interdite en janvier 1950, bien qu'elle poursuive une activité clandestine par la suite<sup>1040</sup>. Les excursions, les soirées théâtrales, les colonies de vacances et les camps, faisant partie des activités des scouts polonais, ne correspondent plus forcément aux goûts des jeunes. L'achèvement du processus de sportivisation de l'éducation physique scolaire dans les années soixante, avec la disparition progressive de la gymnastique au profit des activités sportives<sup>1041</sup>, ouvre progressivement l'éventail des pratiques sportives de la deuxième génération de migrants polonais. Ceci peut amener ces jeunes à devenir adhérent d'un club ou à pratiquer librement ces activités que ne propose pratiquement pas l'*Union des éclaireurs polonais en France*<sup>1042</sup>. Certes, les associations de jeunesse catholiques polonaises permettent de jouer au volley-ball<sup>1043</sup>, au tennis de table ou encore au basket-ball, mais l'éducation religieuse qui y est dispensée ne plaît pas à tous ou comme le dit Daniel Skrobala « *peut-être même qu'on en avait un peu honte*<sup>1044</sup> ». En effet, en lien avec la diminution générale de la croyance et de la pratique religieuses, la direction du clergé est beaucoup moins acceptée dans ces sociétés au cours des années soixante, en particulier par les membres étudiants<sup>1045</sup>. Ceci est en partie dû à la plus faible influence des parents sur la vie de leurs enfants qui, semble-t-il, sont contraints de suivre une pratique religieuse. Les propos d'Irène Rogalski, appartenant à la deuxième génération de migrants polonais, en attestent : « *Nos parents, ils étaient attachés à ça. Alors ils nous emmenaient là-bas*<sup>1046</sup> ». Cette pratique est vue comme convenable, contrairement à d'autres perçues comme un exutoire par les parents ou comme trop éloignées des traditions polonaises. Jean-Pierre Taszareck, ayant quitté le *CS Orion* suite à son mariage, continue par exemple la danse folklorique polonaise car « *même à vingt-deux ans, on est influencé par les parents* ». Ces derniers n'approuvent pas son adhésion à ce club de football. L'arrêt de sa pratique religieuse s'effectue au même âge lorsqu'il parvient à tenir tête à ses parents et

<sup>1040</sup> Ceci est montré dans le chapitre précédent.

<sup>1041</sup> Attali Michaël et Saint-Martin Jean, *L'éducation physique de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation*, Paris, Armand Colin, coll. U Sciences sociales, 2009, 272 p.

<sup>1042</sup> Du volley-ball semble néanmoins être pratiqué par la section de le cité 7 de Mazingarbe dans les années cinquante puisque son président recense un filet de volley-ball lors de la dissolution de la société en janvier 1956 (ADPC, 1 W 52295, Procès-verbal de dissolution de la section de le cité 7 de Mazingarbe de l'*Union des éclaireurs polonais en France*, Mazingarbe, le 17 février 1956). Des séances de culture physique sont également délivrées au sein de la section de Harnes à cette période (ADPC, 1 W 52288, Rapport du Commissaire de police de Harnes sur la section de Harnes de l'*Union des éclaireurs polonais en France* au Sous-Préfet de Béthune, Harnes, le 8 mai 1952).

<sup>1043</sup> Une équipe de volley-ball et une de football sont par exemple créées en 1960 au sein du KSMP masculin des Gautherets devant l'attraction des jeunes pour le sport.

<sup>1044</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

<sup>1045</sup> Garçon Gabriel, « La jeunesse polonaise et les organisations catholiques en France », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France, problèmes d'intégration et d'assimilation*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille 3, coll. Travaux et recherches, 1999, p. 125-141. De manière générale, l'influence du clergé est moins acceptée dans la société française à cette période (Cholvy Gérard et Hilaire Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine : tome 3, 1930-1988*, Toulouse, Privat, 1988, 569 p.).

<sup>1046</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

grands-parents : « *Et puis un jour, j'ai bondi. Ma grand-mère, j'avais vingt-deux ans, elle me lève à huit heures le matin pour aller à la messe. Je dis : mais grand-mère, mais t'arrêtes, je suis un homme maintenant ! La messe, je m'en fous. Et puis après j'y allais plus à la messe. [...] J'allais des fois pour faire plaisir, mais autrement*<sup>1047</sup>... ». Cet affranchissement de l'autorité parentale et de la morale religieuse est commun à l'ensemble des jeunes, autochtones comme issus de l'immigration, nés dans les années quarante et cinquante. En effet, la fréquentation de la messe dominicale des jeunes de moins de vingt-cinq ans n'augmente que jusqu'au début des années soixante puis diminue fortement par la suite. Elle passe de 33 % en 1962 à 20 % quatre ans plus tard. L'institution religieuse perd de son importance et influe de moins en moins dans la vie des Français, en particulier des jeunes<sup>1048</sup>. Le refus de l'autorité cléricale s'accompagne de la diminution des effectifs du KSMP entamée dès les années cinquante et s'accroissant dans la décennie suivante<sup>1049</sup>. Dans le Nord – Pas-de-Calais, la JOC, ayant connu son apogée dans les années quarante, perd également de son importance dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>1050</sup>. La massification et la diversification des loisirs à cette période sont probablement à l'origine de cet affaiblissement du KSMP pour Jean-Pierre Rogalski, ancien adhérent né en 1953. Ses propos le montrent bien : « *Et puis il y a eu tous les autres loisirs qui sont arrivés, l'émancipation, même pour les jeunes. [...] Moi je pense qu'en premier lieu c'est la télé, après les autres loisirs*<sup>1051</sup> ». Bien qu'elle ne se vérifie pas forcément, l'idée que la télévision provoque la diminution des autres loisirs se retrouve ici. Ces groupements ne correspondent plus aux attentes des jeunes descendants de migrants polonais, lycéens ou étudiants pour certains, travailleurs pour d'autres. Ils s'en détournent peu à peu et investissent les mêmes associations que leurs pairs, bien que certains continuent à entretenir, au moins pour un temps, les traditions polonaises dans leur vie privée. Cet abandon des sociétés se retrouve aussi chez les enfants de migrants portugais qui ne veulent plus être « invisibles » comme l'étaient leurs parents. Ces descendants ne rejettent pas pour autant leur histoire migratoire mais cherchent à la valoriser autrement, de façon plus visible<sup>1052</sup>.

<sup>1047</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazarek, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>1048</sup> Dubar Claude, *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2010 (réédition), 239 p.

<sup>1049</sup> Garçon Gabriel, « La jeunesse polonaise et les organisations catholiques en France », *op. cit.*

<sup>1050</sup> Hilaire Yves-Marie, « Mutations religieuses et culturelles », dans Lottin Alain et Bussière Éric (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais" : tome 2, De la Révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, Lille, La Voix du Nord, coll. Manuel d'histoire régionale, 2002, p. 219-225.

<sup>1051</sup> Entretien avec Jean-Pierre Rogalski, réalisé le 4 février 2012.

<sup>1052</sup> Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise : la gestion des ressources identitaires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 3, 1993, p. 81-93.

### III) Une génération pivot qui bascule

#### a) Un problème de définition : le concept de génération

Le concept de génération adopte un sens différent selon les auteurs et les disciplines. Ce dernier s'inspire néanmoins d'une partie des conceptions utilisées aux siècles précédents. Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, Antoine Auguste Cournot propose un cycle de trois générations s'influençant les unes sur les autres et permettant ainsi une certaine continuité des idées au cours du siècle. Les ruptures, les changements entre les différentes générations sont néanmoins étudiés par ce mathématicien philosophe. Auguste Comte, quant à lui, insiste sur la continuité des générations. Pour Wilhelm Dilthey, la génération, qu'il limite aux intellectuels, désigne d'abord un certain espace-temps où les individus reçoivent les mêmes influences et tissent des liens plus étroits entre eux. C'est ce que Karl Mannheim appelle génération effective. Pour ces différents auteurs, l'étude des générations permet d'accéder à une meilleure appréhension de l'histoire et de la connaissance. À partir des années cinquante, cette étude intègre de nouvelles problématiques et permet par exemple d'appréhender la jeunesse, la famille ou encore la vieillesse, puis le travail, la consommation ou l'éducation à partir de la fin des années quatre-vingt. Le terme de génération se développe alors largement dans les sciences humaines et sociales, et en particulier dans les champs de la sociologie de la famille et de celle des âges de la vie<sup>1053</sup>. Dans la discipline historique, ce concept, associant le temps court et l'évènement, deux notions souvent écartées par les courants historiographiques dominants, est longtemps rejeté<sup>1054</sup>. Il est rendu opérant à partir du milieu des années soixante-dix avec le développement de l'histoire politique et de l'histoire culturelle. Il permet « *de rendre compte des changements internes et avant tout culturels, qui affectent une société*<sup>1055</sup> » puisque, comme le pense Karl Mannheim, les idées, les valeurs et les comportements se modifient à travers les générations successives.

Une génération désigne un ensemble de personnes nées à la même période et ayant vécu des évènements<sup>1056</sup> en commun dans un même contexte historique, social, économique et culturel. Comme le dit Jean-François Sirinelli, « *une génération est indissociable du cours*

---

<sup>1053</sup> Attias-Donfut Claudine, « La notion de génération : usages sociaux et concept sociologique », *L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n° 90, octobre-décembre 1988, p. 36-50.

<sup>1054</sup> Sirinelli Jean-François, « Génération », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. Quadrige dicos poche, 2010, p. 354-357.

<sup>1055</sup> Burguière André, « Les rapports entre générations : un problème pour l'historien », *Communications*, n° 59, 1994, p. 15.

<sup>1056</sup> Le rôle fondamental ou marqueur de l'évènement est décisif dans l'apparition d'une génération (Sirinelli Jean-François, « Génération », *op. cit.*).

de l'Histoire, dont l'empreinte lui donne existence et identité<sup>1057</sup> ». Ces individus partagent des idées, des références, des croyances et un mode de pensée commun, bien qu'ils soient tous différents et n'aient pas forcément vécu les événements de la même façon. Ceci rejoint l'idée développée dans les années vingt par le philosophe espagnol José Ortega y Gasset. Une génération est également marquée par certains repères sociaux et culturels communs obtenus à l'École, au sein de la famille, des loisirs ou encore de la vie quotidienne. Ces événements vécus simultanément et ces repères créent des liens entre les individus qui rendent possible l'identification d'une génération, rappelant ainsi la pensée de Wilhelm Dilthey. Il est donc possible qu'un individu puisse appartenir à une génération qui « n'est pas de son âge<sup>1058</sup> ». Mais le plus souvent, les dates de naissance des membres d'une génération sont rapprochées. La longueur de cette période de naissance varie en fonction des événements, de leur intensité et de leur rythme. Les individus peuvent prendre conscience d'appartenir à une même génération au moment de leur jeunesse, lorsqu'ils cherchent à se différencier des adultes et de leurs cadets. Ils se définissent contre la génération précédente comme l'a remarqué François Mentré dès l'entre-deux-guerres<sup>1059</sup>. Comme le souligne Georges Perec cité par Michel Winock, « c'est en prenant de l'âge qu'on éprouve un jour le sentiment d'appartenir à une génération : quand celle qui suit débarque dans le paysage<sup>1060</sup> ». Ce sentiment d'appartenance se forme à la fois par rapport à des événements et des repères communs, et des liens de filiation<sup>1061</sup>. La génération permet donc aux individus de se situer dans le temps et constitue un outil méthodologique pour l'historien qui peut ainsi mesurer ce temps et relever les évolutions s'y produisant. Cet outil n'est utilisé qu'à partir des années quatre-vingt, quatre-vingt-dix dans le domaine de l'histoire de l'immigration. À partir de ce moment, les individus prennent conscience de la présence définitive, et non plus seulement durable, des migrants sur le territoire français<sup>1062</sup>. Dans ce domaine, la relation avec le pays d'origine est souvent considérée comme plus importante que la date de naissance pour définir les générations. La première d'entre elles est alors constituée des immigrés, et la deuxième de leurs enfants nés et élevés dans le pays d'accueil. Cependant, cette conception pose quelques problèmes. En effet, un enfant de père immigré (première génération) et de fille d'immigrés (deuxième génération)

---

<sup>1057</sup> Sirinelli Jean-François, *Les baby-boomers...*, op. cit., p. 95.

<sup>1058</sup> Devriese Marc, « Approche sociologique de la génération », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 22, avril-juin 1989, p. 15.

<sup>1059</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations...*, op. cit.

<sup>1060</sup> Winock Michel, *Chronique des années soixante*, Paris, Le Seuil, 1987, p. 95 (cité par Sirinelli Jean-François, *Les baby-boomers...*, op. cit.).

<sup>1061</sup> Attias-Donfut Claudine et Lapierre Nicole, « La dynamique des générations », *Communications*, n° 59, 1994, p. 5-13.

<sup>1062</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, op. cit. Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité : les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2006, 208 p.

appartient-il à la deuxième ou à la troisième génération ? Un nouveau-né arrivé avec ses parents immigrés est-il lui-même immigré ou appartient-il à la deuxième génération ? Selon la loi, il devient Français uniquement s'il demande une naturalisation par décret et celle-ci peut être refusée. Toutefois, sa première socialisation, ses premiers contacts avec la culture se réalisent dans le pays d'accueil, tout comme pour ses frères et sœurs nés après lui. L'ensemble de la fratrie adopte ce que Margaret Mead appelle une culture cofigurative. Au sein de cette dernière, survenant à l'occasion d'une rupture (guerre, migration, révolution, nouvelles technologies...), les jeunes connaissent une expérience radicalement différente de celle de leurs parents et grands-parents. Ils apprennent de leurs pairs même si les aînés conservent une situation dominante et que leur approbation est nécessaire pour adopter de nouveaux comportements<sup>1063</sup>. Ceci rejoint les idées d'Antoine Auguste Cournot<sup>1064</sup> et d'Auguste Comte<sup>1065</sup> portant sur les ruptures et la continuité entre les différentes générations. Concernant l'immigration polonaise, deux autres difficultés surgissent, notamment signalées par Janine Ponty<sup>1066</sup>. Les migrants arrivant au cours de l'entre-deux-guerres possèdent de nettes différences d'âge entre eux<sup>1067</sup>, bien qu'ils appartiennent, selon la définition proposée précédemment, à la même génération. De plus, la deuxième génération se superpose à la première puisque certains enfants de migrants polonais naissent dès 1921. La délimitation d'une génération dans le domaine de l'immigration est donc relativement compliquée. Elle allie contexte historique permettant de vivre des événements en commun et d'acquérir des repères similaires, et rapport avec le pays d'émigration pour des individus ayant migré à des âges très divers. La caractérisation des différentes générations est toutefois nécessaire afin de pouvoir les comparer et relever les comportements communs entre les membres d'une même génération. Il est peut-être d'autant plus indispensable de proposer une définition précise de la deuxième génération de migrants qu'elle retient actuellement l'attention de nombreux chercheurs, artistes, hommes politiques ou encore les médias. Ces préoccupations, apparues dès le XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>1068</sup>, deviennent omniprésentes à la fin des années soixante-dix avec les enfants d'immigrés maghrébins et portugais notamment. Elles sont ravivées par la crise

---

<sup>1063</sup> Mead Margaret, *Le fossé des générations*, *op. cit.*

<sup>1064</sup> Cournot Antoine-Auguste, *Œuvres complètes : tome IV : considérations sur la marche des idées*, Paris, Vrin, 1973 (réédition) (cité par Attias-Donfut Claudine, « La notion de génération... », *op. cit.*).

<sup>1065</sup> Auguste Comte, *Cours de philosophie positive : tome IV : leçon 51*, Paris, Schleicher, 1908 (réédition) (cité par Attias-Donfut Claudine, « La notion de génération... », *op. cit.*).

<sup>1066</sup> Ponty Janine, « Générations issues de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 385-390.

<sup>1067</sup> Les mineurs polonais les plus âgés, venus plutôt de Westphalie, sont nés entre 1875 et 1880, et les plus jeunes vers 1905-1910 (*ibid.*).

<sup>1068</sup> Des débats se sont par exemple déroulés à propos des enfants d'étrangers lors de la rédaction du Code civil au début de ce siècle. Des auteurs et des intellectuels ont également traité de ce sujet à cette période (Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*).

économique des années quatre-vingt qui, comme toute crise, met en valeur les improductifs (femmes et enfants), et exacerbe et légitime la xénophobie déjà présente dans la société française<sup>1069</sup>. Pourtant, une des premières définitions scientifiques de cette notion de deuxième génération n'est apparue qu'à la fin de cette décennie avec l'ouvrage de Gérard Noiriel<sup>1070</sup>. Ce dernier considère qu'elle se définit par le lieu de la première socialisation et de la scolarisation élémentaire, et non par la nationalité ou le lieu de naissance. La première génération, elle, regroupe tous les individus arrivés en France à l'adolescence ou à l'âge adulte. De même, Janine Ponty<sup>1071</sup> désigne les individus arrivés en France avant l'âge de six ans comme appartenant à la deuxième génération, tout comme ceux nés en France, dont l'un des parents au moins est Polonais et arrivé en France après l'âge de six ans<sup>1072</sup>. Le fait d'avoir vécu sa socialisation primaire en France, qui permet d'intégrer les normes et les valeurs de la société, semble donc être le critère le plus important dans la définition de la deuxième génération. Dans cette recherche, la même classification que Janine Ponty est adoptée pour qualifier la deuxième génération de migrants polonais, en y ajoutant les individus arrivés à l'âge de six ans en France<sup>1073</sup>. Cependant, cette socialisation ne se réalise pas dans le même contexte historique pour tous les membres puisque, comme il est souligné plus haut, les différences d'âge sont importantes entre ceux-ci. Cette deuxième génération recèle donc une très grande hétérogénéité. Pour pallier à cette difficulté, en plus d'avoir vécu leur socialisation initiale en France, les individus de cette génération doivent être nés entre 1913 et 1953. La convention franco-polonaise du 3 septembre 1919 marque le début de la plus grande vague d'immigration polonaise en France. À cette date, certains migrants ont pu venir avec leurs enfants. Le plus jeune individu de la deuxième génération, selon la définition adoptée, serait donc né en 1913 pour arriver en France dans sa sixième année. La deuxième borne se justifie par la période de naissance définie par Jean-François Sirinelli pour les baby-boomers. Celle-ci est comprise entre 1945 et 1953, et regroupe les premiers individus ayant grandi dans une société en pleine mutation. Une différence est de ce fait effectuée au sein de la deuxième génération entre les individus nés avant 1945 et ceux nés après cette date. Une personne née après 1953 d'un parent arrivé en France après l'âge de six ans est donc considérée comme appartenant à la troisième génération. Malgré sa position dans l'histoire familiale,

---

<sup>1069</sup> Gastaut Yvan, « Français et immigrés à l'épreuve de la crise (1973-1995) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 84, octobre-décembre 2004, p. 107-118.

<sup>1070</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>1071</sup> Ponty Janine, « Générations issues de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres », *op. cit.*

<sup>1072</sup> Les individus interrogés dans cette thèse appartiennent uniquement à cette seconde catégorie.

<sup>1073</sup> Les enfants arrivés à l'âge de six ans en France sont considérés comme appartenant à cette génération puisqu'ils n'ont pas forcément connu l'école polonaise, obligatoire à partir de sept ans à cette époque.

son contexte de socialisation primaire et de jeunesse est bien différent de celui de ses aînés. De la même façon, un individu né avant 1953 d'un parent arrivé avant l'âge de six ans en France est également déterminé membre de cette génération. Le contexte similaire de socialisation avec la génération précédente ne peut combler l'écart temporel avec la migration. L'influence du contexte historique sur les individus est ici jugée aussi importante que celle de la relation avec le pays d'origine.

## b) Un entre-deux permanent

Le lieu de la première socialisation est primordial dans la définition de la deuxième génération. Bien qu'il se situe en France, il est principalement partagé entre deux espaces. D'un côté, influe le milieu familial, la communauté d'origine qui entretient souvent les traditions du pays d'émigration. De l'autre, figurent l'École qui inculque les principes républicains français, ainsi que le groupe de jeunes pour les individus nés après 1945. Cette socialisation se déroule donc entre deux mondes pour la deuxième génération de migrants polonais. Cette dernière est à la fois baignée dans les « Petites Pologne<sup>1074</sup> » et confrontée à la culture française par le biais de l'École. Elle entend parler polonais, une partie maîtrise même cette langue<sup>1075</sup>, elle se nourrit de plats polonais, assiste à une messe délivrée par un aumônier polonais, suit des cours de polonais, et s'investit dans des loisirs polonais durant son enfance, et sa jeunesse pour les membres les plus âgés. Cette transmission des traditions se réalise de manière inconsciente le plus souvent puisque cette deuxième génération est plongée dès sa naissance dans cet univers polonais. Les femmes, qui sont nombreuses à ne pas travailler et à rester à la maison pour s'occuper des enfants, occupent un rôle important dans ces transmissions<sup>1076</sup>. Leur vie est probablement moins bouleversée par la migration que celle des hommes puisqu'elles sont moins confrontées au monde extérieur et poursuivent les mêmes activités que celles exercées dans le pays d'origine. Par ailleurs, cette polonité est d'autant plus renforcée au sein du milieu familial puisqu'une large part de descendants de migrants cohabite, au moins pour un temps, avec ses parents et grands-parents ou vit à proximité. C'est par exemple le cas de Léon Slojewski, appartenant à la deuxième génération de migrants polonais, qui ne maîtrise que la langue polonaise jusqu'à l'âge de cinq ans « *parce qu'à l'époque mes parents habitaient chez mes grands-parents, c'était comme ça dans les mines*<sup>1077</sup> ». Cette cohabitation est probablement

---

<sup>1074</sup> Celles-ci sont décrites dans le premier chapitre de la partie précédente.

<sup>1075</sup> Ce bilinguisme se retrouve chez d'autres enfants de migrants (Condon Stéphanie et Régnard Corinne, « Héritage et pratiques linguistiques des descendants d'immigrés en France », *Hommes & migrations*, n° 1288, novembre-décembre 2010, p. 44-56).

<sup>1076</sup> Noiriél Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>1077</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

instaurée par manque de moyens financiers et de logements<sup>1078</sup>, mais également pour rester proche de sa famille qui occupe une place importante dans la vie des Polonais, plus encore hors de leur pays d'origine. Cette cohabitation n'est cependant pas propre à la population polonaise. En effet, d'après l'enquête « Trajectoires et Origines » réalisée sur des migrants et des descendants de migrants nés entre 1948 et 1990, ces derniers cohabitent plus longtemps avec leurs parents et habitent plus près de ceux-ci que les autochtones<sup>1079</sup>. Ce comportement rappelle le familialisme ouvrier qui permet de se sentir protégé, en sécurité<sup>1080</sup>.

Bien que de nombreux migrants souhaitent que leurs enfants leur ressemblent et conservent les traditions du pays d'origine, ils espèrent leur réussite scolaire, nécessitant l'apprentissage des normes du pays d'accueil. Deux orientations semblent néanmoins apparaître par rapport à cette scolarisation. Certains désirent que leurs enfants poursuivent leurs études pour accéder à une profession hiérarchiquement supérieure à la leur. D'autres au contraire souhaitent que leurs enfants parviennent au même métier qu'eux, comme l'illustrent les propos de Jean-Pierre Taszareck, mineur retraité, petit-fils et fils de mineur : « *Mon grand-père, moi, il s'est pas occupé. J'étais très bon à l'école, tout, il m'a jamais dit, mon petit, tu vas au lycée. [...] Moi on m'a dit, au boulot mon petit, tout de suite. Ça c'est les parents. [...] Ils ont pas vu, ils voyaient pas plus loin* ». Cet ancien joueur du CS Orion devient néanmoins électromécanicien « *vu que la mécanisation démarrait* » après trois années de cours du soir au sein de l'école des mines de Montceau-les-Mines. En revanche, Édouard Reklewski, que Jean-Pierre Taszareck présente comme « *un autre Polonais* », obtient son baccalauréat et travaille dans les établissements métallurgiques Schneider au Creusot. Ce fils de migrants né en 1941 échappe à la mine car « *ses parents, justement, ils voyaient mieux*<sup>1081</sup> ». Malgré ces deux orientations, les parents attendent de bons résultats scolaires de leurs enfants qui doivent également être discrets et disciplinés. Cette citation issue de l'entretien menée avec Anne-Marie Bonnot, appartenant à la deuxième génération, l'exprime bien :

« *Elle [sa mère] me cousait un tablier neuf, à petit col blanc à chaque fois [qu'elle allait à l'école]. Pis elle me disait, tu n'oublieras pas que t'es Polonaise. Faut travailler mieux que les autres [...]* »

---

<sup>1078</sup> En 1975 par exemple, 86 et 36 % des jeunes actifs âgés respectivement de dix-sept à dix-neuf ans, et de vingt-trois à vingt-cinq ans, ne peuvent être logés ailleurs que chez leurs parents (Rebérioux Madeleine, « La culture au pluriel », *op. cit.*).

<sup>1079</sup> Simon Patrick (dir.), « Trajectoires et Origines : enquête sur la diversité des populations en France », *Document de travail*, n° 168, Paris, INED/INSEE, 2010, 151 p. (cité par Geisser Vincent, « À propos de l'enquête TeO : les descendants d'immigrés : des "citoyens anormalement normaux" », *Migrations Société*, vol. 22, n° 132, novembre-décembre 2010, p. 3-11).

<sup>1080</sup> Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers...*, *op. cit.*

<sup>1081</sup> Cette citation et les précédentes sont issues de l'entretien avec Jean-Pierre Taszareck, réalisé le 14 mars 2012.



*Travail bien hein, ne va pas te faire remarquer. [...] Et pis de, propre hein, va pas avec un tablier taché*<sup>1082</sup>. [...] *J'avais toujours ça, il faut que tu sois, tu montres que tu es capable d'être dans ce pays-là*<sup>1083</sup> ».

Henri Dudzinski, dont les parents lui interdisent de parler patois à la maison afin qu'il maîtrise le « vrai français » et le latin, tient des propos similaires :

*« Et mes souvenirs de gamin des années soixante c'est que sur les bancs de l'école, les dix premiers étaient toujours des Polonais. Les Français le disaient : c'est les meilleurs [...] Et aucun reproche sur les enfants, polis, carrés, bien parler français, très bons à l'école, tant qu'à faire premiers*<sup>1084</sup> ».

De même, Léon Slojewski se souvient « que chez nous à l'école, dans les premiers il y avait souvent des noms polonais. Les instits le disaient parce que les parents poussaient plus leurs gosses ». Bien sûr, tous n'obtiennent pas de bons résultats, et « le dernier ça pouvait être un Polonais aussi<sup>1085</sup> ». Cette réussite scolaire est commune à tous les enfants de migrants. En effet, selon Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff<sup>1086</sup>, à niveau social comparable, ces enfants réussissent souvent mieux à l'École, ou de manière équivalente pour les catégories sociales les plus favorisées, que les enfants des autochtones. L'envie de « bien faire » pour être accepté, éviter le renvoi dans le pays d'origine comme lors de la crise économique des années trente qui a marqué les esprits, semble être à l'origine de ces recommandations délivrées par des parents « inflexibles<sup>1087</sup> ». Ces dernières constituent une sorte de mécanisme de défense contre le rejet, réel ou supposé, de la société d'accueil que l'invisibilité peut diminuer. La réussite scolaire peut également être utilisée pour montrer que l'Autre, l'« étranger » peut tout aussi bien, voire mieux réussir que l'autochtone. Il est aussi possible que ce soit un moyen de combler la « dette » des migrants par rapport au pays qui les a accueillis avec leur famille, leur a donné du travail et un logement. Ce peut enfin être le résultat de l'influence de la société française où l'École occupe une place centrale et a pour rôle de former des citoyens français (creuset républicain). C'est d'ailleurs cette institution qui va fortement participer à éloigner culturellement les migrants de leurs enfants. Elle enseigne en effet l'histoire, la géographie ou encore la langue françaises, autrement dit des savoirs peu, voire

---

<sup>1082</sup> Dans les entretiens menés par Jean-Pierre Burdy au Soleil noir, la propreté, corporelle, vestimentaire et de l'habitat, constitue d'ailleurs la qualité polonaise la plus citée lors de ces enquêtes orales. De manière générale, les mineurs tiennent à être propres pour parer à la saleté de leur métier et à l'infériorité sociale exprimée par cette poussière. Les individus sont en effet largement jugés par rapport à leur apparence (Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir : un quartier de Saint-Étienne, (1840-1940)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.).

<sup>1083</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1084</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1085</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1086</sup> Attias-Donfut Claudine et Wolff François-Charles, *Le destin des enfants d'immigrés : un désenchaînement des générations*, Paris, Stock, coll. Un ordre d'idées, 2009, 315 p.

<sup>1087</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

pas du tout connus par les immigrés et certains de leurs enfants avant d'intégrer l'École. C'est le cas, déjà cité, de Léon Slojewski pour qui le polonais est sa « *langue maternelle*<sup>1088</sup> » car il baigne dedans jusqu'à l'âge de cinq ans. Les parents ne peuvent alors souvent pas aider la deuxième génération dans sa scolarité, comme l'illustrent les propos de Jean-Pierre Tazareck, fils de migrants : « *Moi je rentrais de l'école avec des devoirs, c'était pas : Papa, Maman montre-moi. Ils parlaient polonais ! Ils savaient quasiment pas parler français*<sup>1089</sup> ». La deuxième génération connaît plus l'histoire de France que celle du pays d'origine de ses parents. Tout ceci provoque souvent une rupture avec le mode de vie de ces derniers, un « *désenchaînement des générations* » selon Claudine Attias-Donfut et François-Charles Wolff<sup>1090</sup>. Pour reprendre l'exemple de Léon Slojewski, lorsque ses parents quittent le domicile familial pour s'installer dans une maison des mines, ils continuent de parler polonais entre eux, mais leur fils utilise la langue française : « *Et souvent ils me parlaient polonais à moi aussi plus tard et moi je leur répondais en français, je sais pas pourquoi. Peut-être parce que j'allais à l'école française*<sup>1091</sup> ». De même, cette pratique de la langue française se retrouve quelquefois entre les frères et sœurs de Monsieur A. qui ne communiquent pourtant qu'en polonais avec leurs parents migrants<sup>1092</sup>. L'École participe donc bien à l'intégration des codes culturels français. Mais elle n'est pas la seule pour les individus nés après 1945. La massification et la diversification des loisirs, ainsi que l'autonomisation du groupe des jeunes, abordées plus haut, offrent de nouveaux espaces.

Ces lieux sont aussi ceux où la deuxième génération peut subir du racisme. Elle sort du cocon familial et se confronte aux autochtones qui ne la voient pas toujours d'un bon œil. Madame Kazmucha, n'habitant pas dans une « Petite Pologne » de Montceau-les-Mines, a par exemple des amies françaises à l'école avec qui elle s'entend très bien. Cependant, lorsque des disputes éclatent, celles-ci tiennent des propos racistes vis-à-vis de cette fille appartenant à la deuxième génération de migrants polonais<sup>1093</sup>. Raymond Kopa, né en 1931 d'un père immigré, évoque également la xénophobie exercée sur cette génération dans son autobiographie<sup>1094</sup>. « Sales polonais », « sales polaks » ou encore « sales boches » sont des insultes assez courantes à l'École, au travail ou dans les loisirs. Cette « découverte » peut profondément blesser cette génération puisqu'elle est née, pour une grande partie, a grandi

<sup>1088</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1089</sup> Entretien avec Jean-Pierre Tazareck, réalisé le 14 mars 2012.

<sup>1090</sup> Attias-Donfut Claudine et Wolff François-Charles, *Le destin des enfants d'immigrés...*, op. cit.

<sup>1091</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1092</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1093</sup> Entretien informel avec Georges Kazmucha et son épouse, réalisé le 9 mars 2012.

<sup>1094</sup> Beaud Stéphane et Noiriel Gérard, « L'immigration dans le football », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 26, avril-juin 1990, p. 83-96.

et voit son avenir en France. Mais elle ne laisse que peu de traces semble-t-il dans les mémoires d'une partie des personnes interrogées, à l'image des propos d'Édouard Reklewski : « *On connaissait pas le racisme dans le temps. On connaissait pas ! On connaissait pas*<sup>1095</sup> ! », ou de ceux d'Irène Rogalski : « *On était gamins, on y relevait pas trop*<sup>1096</sup> ». Léon Slojewski, quant à lui, se souvient d'insultes racistes lui étant destinées, mais elles sont rares et « *pas vraiment méchant[es]*<sup>1097</sup> ». Cette minimisation des discriminations permet de se protéger, de faciliter les contacts, inévitables, avec les autochtones et de maintenir une image positive de la France<sup>1098</sup>, pays d'accueil des parents et pays de résidence de la deuxième génération. Bien que ce racisme soit sans doute minimisé, il peut amener cette dernière à vouloir conserver son origine culturelle, voire à l'idéaliser et à entretenir un « entre-soi communautaire », ou au contraire, à dissimuler cette origine. Dans ce dernier cas, la rupture avec les parents, « subie » par la deuxième génération allant à l'École, est parfois voulue par celle-ci. En effet, cette génération a quelquefois honte d'elle-même, surtout lorsqu'elle habite dans un quartier qui n'est pas majoritairement composé de personnes de même origine culturelle. Elle refuse par exemple de parler la langue de ses parents, car cette dernière est déconsidérée et s'applique à maîtriser la langue française. Elle est parfois honteuse de dire son nom ou son origine culturelle<sup>1099</sup>. Cette situation est vécue par Anne-Marie Bonnot qui habite un quartier montcellien « *sans communauté polonaise. Donc noyés dans les Français. Moi des copines françaises partout, même difficile à prononcer, le nom difficile. Parfois j'étais un peu gênée de dire mon nom parce que...* ». Sa mère l'oblige à poursuivre ses études au lycée, alors qu'elle désire faire comme ses amies, c'est-à-dire travailler à la sortie de l'École. Bien qu'elle approuve aujourd'hui ce choix, elle le vit relativement mal sur le moment puisqu'une fois de plus, elle se différencie de ses pairs. Elle se considère « *un petit peu à part*<sup>1100</sup> ». Pour ne plus ressentir cette honte, la deuxième génération cherche donc à s'éloigner du mode de vie de ses parents. C'est ce que Gérard Noiriel appelle un comportement de « *“dénégation” des origines*<sup>1101</sup> » qui peut être vu comme un moyen de « défense » contre les discriminations subies. Cet exemple donné par Léon Slojewski est assez marquant pour illustrer ce mécanisme : « *Je me souviendrai toujours à l'Armée, on passait devant un lieutenant ou un capitaine à l'arrivée. Devant moi il y avait un nom*

<sup>1095</sup> Entretien avec Édouard Reklewski, réalisé le 28 février 2012.

<sup>1096</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>1097</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1098</sup> Attias-Donfut Claudine et Wolff François-Charles, *Le destin des enfants d'immigrés...*, op. cit.

<sup>1099</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, op. cit.

<sup>1100</sup> Cette citation et les précédentes sont issues de l'entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1101</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, op. cit., p. 223.

*polonais typique qui ne pouvait pas paraître français donc l'officier lui dit : vous êtes d'origine polonaise, non je suis Français, oui mais d'origine polonaise, non non*<sup>1102</sup> ». De la même manière, la mère de Madame D., élevée dans un environnement polonais, refuse dès son enfance de parler polonais, de suivre un enseignement religieux polonais<sup>1103</sup>, ou encore d'évoquer et de suivre les traditions polonaises. Pour Madame D., appartenant à la troisième génération de migrants polonais, « *elle avait honte*<sup>1104</sup> ».

La deuxième génération peut parvenir, non sans difficulté, à effacer les traces de son origine culturelle, contrairement à ses parents pour qui les empreintes laissées par les premiers apprentissages sont toujours visibles d'une manière ou d'une autre<sup>1105</sup>. En outre, elle n'a pas l'intention de retourner dans le pays de naissance de ses parents. Conserver leur culture n'est donc pas indispensable, contrairement à l'acquisition de la culture française. De même, comme il est écrit plus haut, le refus de la religion catholique, partie intégrante de la polonité, s'est exprimé à l'âge adulte chez certains individus appartenant à la deuxième génération de migrants polonais. La langue française prend par ailleurs de plus en plus le pas sur la langue polonaise. Ceci est valable quelle que soit la nationalité des parents<sup>1106</sup>. Le fait d'habiter dès sa naissance hors d'une « Petite Pologne » semble accélérer cet abandon de la langue polonaise au profit de la langue française pour la deuxième génération. C'est par exemple le cas de Madame A., née en 1940 de parents migrants qui « *parlaient polonais aussi à la maison. Mais nous on parlait français*<sup>1107</sup> ». De même, le grand-père d'Anne-Marie Bonnot, habitant avec les parents de celle-ci, est le seul à parler polonais. Cette Montcellienne considère néanmoins cette langue comme sa « *langue maternelle*<sup>1108</sup> ». Fils de migrants polonais né en 1940, René Jaskot se trouve dans le même cas de figure et entend peu parler polonais chez lui, et même « *un peu moins que les autres parce que j'étais le dernier de la famille* ». Cette prépondérance du français est aussi désirée par son père qui déclare à ses enfants : « *Vous êtes Français, il faut parler français*<sup>1109</sup> ». Le même discours est tenu par le père, migrant, de Christian Morzewski qui ne réside pas non plus dans une « Petite Pologne ». Cet immigré polonais refuse que ses enfants parlent polonais mais utilise cette langue avec ses frères et sa sœur, à l'image des propos de l'un de ses fils né en 1953 : « *mais Papa ne voulait pas que nous parlions polonais. T'es Français, t'es né en France, tu dois parler français [...] lorsqu'une sœur ou*

---

<sup>1102</sup> Entretien avec Léon Słojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1103</sup> Elle refuse par exemple d'effectuer sa communion polonaise, mais fait sa communion française.

<sup>1104</sup> Entretien avec Madame D. souhaitant conserver l'anonymat, réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1105</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, op. cit.

<sup>1106</sup> *Ibid.*

<sup>1107</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1108</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1109</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

*un frère, puisqu'il avait quand même une sœur et deux frères qui vivaient dans la région, venait à la maison, ils s'enfermaient dans la pièce [...] pour parler polonais* ». L'emploi du français est également favorisé par l'origine lilloise de la mère de Christian Morzewski, comme le montrent les propos de celui-ci : « *Mais Maman étant française, à la maison on ne parlait que le français et Papa avait à l'égard de la Pologne, non pas un rejet, mais je crois qu'il avait tiré un trait*<sup>1110</sup> », rappelant ainsi les exemples cités précédemment. La langue d'origine est en effet fréquemment abandonnée lorsque l'un des deux conjoints a pour langue natale celle utilisée dans le pays de résidence<sup>1111</sup>.

L'éloignement de l'univers parental est commun à tous les individus qui doivent dans le même temps s'y référer pour se construire<sup>1112</sup>, d'où la présence de continuité-rupture entre les générations. Cette distance est également géographique puisque, comme cela est dit précédemment, la deuxième génération quitte généralement son quartier d'habitation à l'âge adulte. Une partie d'entre elle se marie, de plus en plus avec un(e) autochtone<sup>1113</sup>, et fonde une famille à partir des années soixante. Elle s'éloigne alors du domaine associatif polonais par manque de temps et de disponibilité d'esprit. L'éducation des enfants, la vie professionnelle et l'installation dans un nouveau logement constituent ses principales préoccupations. Tout comme pour la population portugaise<sup>1114</sup>, la relève des dirigeants dans ces associations, servant d'« *îlot de sécurité*<sup>1115</sup> » et de contrefort des traditions, est peu, voire n'est plus assurée.

### c) Un double sentiment d'appartenance

Cet entre-deux vécu par la deuxième génération lors de son enfance et de sa jeunesse amène ses membres à construire un sentiment d'appartenance partagé entre le pays d'origine des parents et la France, et ce indépendamment de l'espace occupé dans ce dernier État. Ces deux références nationales ne sont pas contradictoires, mais sont assemblées, imbriquées, retravaillées, comme chacun le fait avec ses diverses appartenances (sexe, âge, profession...), pour former un tout, une identité syncrétique en perpétuel renouvellement<sup>1116</sup>. La deuxième génération s'approprie les deux mondes dans

---

<sup>1110</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian Morzewski, réalisé le 18 octobre 2016.

<sup>1111</sup> Filhon Alexandra, « Transmission familiale des langues en France : évolutions historiques et concurrences », *Annales de démographie historique*, n° 119, 2010, p. 205-222.

<sup>1112</sup> « Marquer sa différence : entretien avec Pierre Tap, propos recueillis par Jacques Lecomte », *op. cit.*

<sup>1113</sup> Ces unions sont évoquées dans le premier chapitre de la partie précédente.

<sup>1114</sup> Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise... », *op. cit.*

<sup>1115</sup> Noiriél Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>1116</sup> Comme l'écrit Vincent de Gaulejac, « *chaque individu se transforme en permanence tout en restant le même* » (De Gaulejac Vincent, « Identité », dans Barus-Michel Jacqueline, Enriquez Eugène, Lévy André

lesquels elle a grandi, elle ne les oppose pas, ne choisit pas l'un ou l'autre, mais les transforme pour créer cette identité unique<sup>1117</sup>. Elle peut tout à fait se reconnaître, s'affirmer d'origine étrangère tout en s'identifiant pleinement à la société française. Les propos de René Jaskot, né en Saône-et-Loire, en attestent : « *Je suis plus Polonais de cœur parce que bon c'est quand même mes racines, mais bon je suis Français quand même*<sup>1118</sup> ». De la même manière, Léon Slojewski déclare : « *Je suis Français, je suis né en France. J'ai mon cœur qui bat encore en Pologne, c'est normal mes parents étaient nés en Pologne, mais c'est vrai que maintenant on est Français*<sup>1119</sup> ». Cette ambivalence, qu'exprime l'expression « *Franc(e)étranger*<sup>1120</sup> », se retrouve dans plusieurs entretiens effectués avec des individus de la deuxième génération. La majeure partie se reconnaît Française, mais s'assimile plus souvent à des Polonais dans son discours, bien que certains n'aient jamais possédé cette nationalité. Elle utilise par exemple les pronoms « on » et « nous » pour parler de cette population. Georges Kazmucha, fils de migrants né en 1941, possède la nationalité française et déclare se sentir Français. Il affirme pourtant au cours de l'entretien que « *peu d'étrangers [sous-entendu des Français] étaient présents dans le club, enfin étrangers*<sup>1121</sup> ... ». Cette identification est néanmoins réalisée lors d'entretiens effectués avec des individus retraités de la deuxième génération. Elle est peut-être différente lors de leur jeunesse ou de leur vie active, et en fonction du contexte dans lequel ils se trouvent<sup>1122</sup> et de leurs interlocuteurs. En s'identifiant à la Pologne, la deuxième génération se revendique d'un pays qu'elle n'a pas, ou peu connu réellement, dont elle ne maîtrise pas, ou plus forcément la langue et ne connaît quasiment pas l'histoire. De plus, ses goûts et ses habitudes sont plus proches de ceux des autochtones que des individus du pays d'origine de ses parents. La culture qu'elle entretient, inconsciemment, est majoritairement française, plus encore lorsqu'elle sort du quartier de son enfance et de sa jeunesse où règne un « entre-soi communautaire ». En revanche, son identité, consciemment choisie et pouvant modifier la culture, est partagée entre deux pays, sans ordre établi entre eux semble-t-il. Cette référence au pays d'origine des ascendants est le

---

(dir.), *Vocabulaire de psychosociologie : références et positions*, Paris, Érès, coll. Questions de société, 2002, p. 177).

<sup>1117</sup> Giraud Michel, « Mythes et stratégies de la "double identité" », *L'Homme et la société*, n° 83, 1987, p. 59-67.

<sup>1118</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1119</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1120</sup> « *Cette contraction signifie qu'il est possible de se regarder à la fois comme Français et étranger, de n'être ni tout à fait l'un ni entièrement l'autre, ou bien de se sentir étranger tout en étant français ou encore l'inverse, de se percevoir étranger en France ou français à l'étranger ; de revendiquer des ascendances étrangères tout en étant français, comme serait fondé à le faire près d'un cinquième de la population en France* » (Viet Vincent, *Histoire des Français venus d'ailleurs de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2002 (réédition), p. 13).

<sup>1121</sup> Entretien informel avec Georges Kazmucha et son épouse, réalisé le 9 mars 2012.

<sup>1122</sup> Les témoins sont ici conscients d'être interrogés en raison de leur origine polonaise.

résultat des marques laissées par l'éducation parentale et les « Petites Pologne ». Elle n'est pas simple à abandonner puisque ce renoncement peut être perçu comme une sorte d'infidélité à ses parents et à la communauté d'origine qui peuvent être déçus par ce comportement<sup>1123</sup>. Mais les individus de la deuxième génération sont fortement influencés par la société dans laquelle ils sont nés et/ou ont grandi. L'identification à celle-ci ne passe pas par les mêmes éléments en fonction de la période de naissance. Selon Marie-Laëtitia Des Robert-Helluy, les individus nés en France entre 1913 et 1935 connaissent dans leur enfance et leur jeunesse un patriotisme exalté dans de nombreux domaines de la vie, suite à la guerre de 1870 et à la Grande Guerre. Leur histoire familiale est liée à l'histoire nationale partiellement visible à travers les gueules cassées et les mutilés de guerre. La mémoire de ces événements, sans cesse présente, renforce l'identification à la nation française. Celle-ci se réalise explicitement, contrairement à celle des personnes nées entre 1940 et 1955 qui s'effectue implicitement. Ces derniers individus grandissent dans un contexte où le souvenir de la Seconde Guerre mondiale est écarté, la France présentée comme résistante et les conflits liés à la décolonisation occultés. La mémoire ne joue plus un rôle clé dans cette identification. L'affiliation nationale se construit principalement à travers l'École qui transmet la langue et les grandes œuvres françaises, et permet une ascension sociale. Elle se ressent aussi dans la vie quotidienne où règne une certaine quiétude dans une France qui se modernise. Mais les individus cherchent à s'affirmer eux-mêmes et non plus à s'affirmer Français<sup>1124</sup>.

Le sentiment d'appartenance peut également dépendre de la nationalité de l'individu. Selon l'enquête « Trajectoires et Origines », posséder la nationalité du pays d'origine des parents ne semble pas diminuer le sentiment d'appartenance à la France. En revanche, acquérir la nationalité française semble augmenter la distance par rapport au pays des ascendants, et ce quelle que soit l'origine culturelle<sup>1125</sup>. La nationalité joue en effet un rôle non négligeable dans cette perception puisqu'elle fait partie des constituants de l'identité au niveau administratif et définit les droits des individus. Dans les entretiens réalisés dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, la deuxième génération présente son

---

<sup>1123</sup> Taboada-Leonetti Isabelle, « Identité nationale et liens avec le pays d'origine », dans Malewska-Peyre Hanna (dir.), *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés : recherche pluridisciplinaire*, Paris, La Documentation française, coll. Ministère de la Justice, 1982, p. 205-247.

<sup>1124</sup> Des Robert-Helluy Marie-Laëtitia, « Des Français parmi d'autres : de l'appartenance nationale des Français d'ascendance étrangère », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 3, 2007, p. 177-203.

<sup>1125</sup> Simon Patrick et Tiberj Vincent, « Les registres de l'identité : les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale », *Document de travail*, n° 176, Paris, INED, janvier 2012, 30 p.

changement de nationalité<sup>1126</sup> plutôt comme un moyen, une sorte de passage obligé, pour obtenir des bourses et poursuivre ses études, répondant ainsi au souhait de certains migrants. Les propos de Janine Taszareck, appartenant à la deuxième génération, l'expriment bien : « *Et je me suis fait naturaliser<sup>1127</sup> à douze ans. Pour rentrer à l'époque au collège quoi. Et pour avoir droit, ça donnait droit à des bourses<sup>1128</sup>* ». Cette citation de Léon Napora, fils de migrants né en 1951, l'illustre également :

*« Au départ j'étais Polonais de parents polonais. Mais j'ai dû me naturaliser<sup>1129</sup> à l'âge de quatorze ans je crois, de manière à pouvoir passer mes examens. Sinon je pouvais pas continuer l'école. C'était un peu, je crois, forcé. Mais il a fallu passer par là. Sinon après c'était : vous n'aurez pas de bourse, vous ne pourrez plus aller à l'école<sup>1130</sup> ».*

La nationalité française est en effet requise pour obtenir par exemple une bourse des mines ou effectuer des études, comme dans les écoles normales d'instituteurs<sup>1131</sup>. L'accès à la nationalité du pays où cette deuxième génération est née et/ou a grandi ne semble donc pas être un choix délibéré, mais plutôt une contrainte. Des remords se font même sentir chez Léon Napora, mais c'est plutôt le côté pratique de la nationalité polonaise qui est regretté qu'un certain abandon du sentiment d'appartenance à la Pologne. Ses propos le montrent bien : « *J'aurais pu très bien garder la nationalité polonaise comme ça, ça m'aurait évité les visas. C'était toujours la croix et la bannière d'aller à Lille pour avoir un visa. Et puis après en Pologne, j'étais Polonais, j'aurais pu profiter de certains avantages en Pologne. En tant que Français, on est un peu bloqués ce qui est normal. Tant pis, faut faire avec* ». Dans ce cas-là, la nationalité est vue comme une inscription sur « *un bout de papier. C'est la tête et le cœur qui comptent et le reste on s'en fout. Il faut bien avoir quelque chose qui prouve qu'on est quelqu'un<sup>1132</sup>* ». D'autres individus de la deuxième génération, venus en France avant l'âge de six ans, n'effectuent pas de demande de naturalisation. C'est par exemple le cas des pères de Christiane Duda<sup>1133</sup> et d'Henri Taszareck<sup>1134</sup> qui ne désirent

---

<sup>1126</sup> La deuxième génération devient Française, si elle ne l'est pas déjà à sa naissance, selon cinq modalités. Les individus nés en France obtiennent le droit du sol à vingt-et-un ans, ou auparavant avec une autorisation paternelle (demande acquisitive) ou si leurs parents se sont naturalisés. Les personnes nées à l'étranger, venues en France avant l'âge de sept ans, peuvent obtenir la naturalisation par décret puisqu'elles sont francophones et utiles à la France. Depuis la parution de l'ordonnance du 7 janvier 1959, le fait d'effectuer son service militaire en France procure automatiquement la nationalité française, sans possibilité de répudiation.

<sup>1127</sup> En réalité, elle est devenue Française par acquisition et non naturalisation puisqu'elle est née en France de deux parents polonais.

<sup>1128</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1129</sup> De même que Janine Taszareck, il a obtenu la nationalité française par acquisition.

<sup>1130</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1131</sup> Ponty Janine, « Le problème des naturalisations », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 99-113.

<sup>1132</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1133</sup> Entretien avec Christiane Duda, appartenant à la troisième génération, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1134</sup> Entretien avec Henri, appartenant à la troisième génération, et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.



pourtant pas revenir en Pologne. Ce dernier interprète ce refus d'accéder à la nationalité française par l'inquiétude d'avoir à remplir des papiers administratifs. Ceci peut en effet compter car la naturalisation par décret, qui peut être rejetée, est une démarche compliquée, longue et payante. En outre, elle ne procure pas les mêmes droits qu'aux Français de naissance jusqu'en 1983 puisque les personnes naturalisées ne peuvent devenir fonctionnaires, et n'obtiennent le droit de vote et l'éligibilité que respectivement cinq et dix ans après leur naturalisation<sup>1135</sup>. Mais l'attachement au pays de naissance et le désir de lui rester fidèle comptent probablement dans le choix de rester Polonais. Pour toutes ces raisons, le nombre de naturalisations chez la population polonaise est assez faible jusqu'à la fin des années quarante. Entre 1927 et 1930, seulement 5 % de Polonais acquièrent la nationalité française selon cette modalité. En Saône-et-Loire, en 1936, cette proportion est de 2,1<sup>1136</sup> %. Elle s'élève à 28,9 % en 1955 et à 56,8 % vingt ans plus tard<sup>1137</sup>. Selon Janine Ponty<sup>1138</sup>, la nationalité française est plus fréquemment obtenue de manière automatique, avec les droits du sol et du sang, que par acquisition ou naturalisation. Mais cette obtention ne signifie pas que la deuxième génération est vue comme Française par les autochtones et qu'elle ne subit plus de racisme. Il peut en effet exister une différence entre la représentation que l'individu a de lui et la perception que les autres ont de lui. Cet écart joue un rôle dans la construction du sentiment d'appartenance. La deuxième génération, bien qu'elle soit devenue Française pour une partie d'entre elle, doit (se) prouver qu'elle est « *de France*<sup>1139</sup> ».

---

<sup>1135</sup> Ordonnance du 19 octobre 1945 portant sur le code de la nationalité française.

<sup>1136</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus...*, *op. cit.*

<sup>1137</sup> Juif Catherine, *Les Polonais de Saône et Loire...*, *op. cit.* L'ensemble de ces proportions comprend à la fois les naturalisations par décret, les demandes acquisitives et les déclarations suite à un mariage avec un(e) autochtone.

<sup>1138</sup> Ponty Janine, « Le problème des naturalisations », *op. cit.*

<sup>1139</sup> Jablonka Ivan, *L'intégration des jeunes : un modèle français (XVIII<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2013 (réédition), 349 p.

**La génération, regroupant des individus hétérogènes mais liés par des expériences vécues en commun dans un même contexte historique et culturel, représente ici un concept essentiel. Les spécificités des différentes générations permettent de relever des phases clés de l'évolution de la polonité depuis la Libération. Ainsi, au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, le contexte de socialisation primaire des individus de la deuxième génération, partagé entre la communauté d'origine et l'École républicaine, offre les moyens de maintenir une forte polonité, concentrée dans les « Petites Pologne », jusqu'aux années soixante. Mais les transformations intervenues dans la société française à cette période participent à l'affaiblissement des liens entretenus avec la culture polonaise. La massification et la diversification des loisirs, couplées à un temps libre de plus en plus important, atteignent les descendants de migrants polonais, et en particulier les jeunes. Ces derniers, formant une classe d'âge autonome, délaissent les sociétés polonaises. Une culture juvénile, composée de cinéma, de musique, de sport ou encore d'études, se met en place et est partagée par de nombreux jeunes nés après 1945. La démocratisation et la mixité de l'enseignement secondaire, ainsi que l'allongement de la scolarité à partir des années soixante contribuent à la formation de ces goûts, valeurs et comportements communs. Ces évolutions permettent également une mobilité géographique et sociale pour la deuxième génération de migrants polonais qui commence à ne plus exercer le même métier que ses parents. Le départ du quartier de jeunesse offre la possibilité de rencontrer d'autres personnes, d'autres horizons que ceux de la communauté d'origine. Cette plus grande ouverture à la société française entraîne l'abandon progressif, mais pas total, des traditions polonaises. Celles-ci sont conservées, plus ou moins précisément, dans les mémoires des individus qui s'identifient à la fois au pays de naissance de leurs parents et à la France. La disparition d'une partie des pratiques culturelles polonaises et l'obtention de la nationalité française ne semblent pas influencer ce double sentiment d'appartenance, au moins pour une partie de la deuxième génération.**

## Chapitre 2 : Dieu et la Patrie rouge

À partir des documents d'archives consultés et des entretiens, se distinguent deux constituants majeurs de la polonité qui persistent au moment où s'effondre le réseau associatif polonais, le catholicisme et le lien avec la Pologne communiste. Les sources écrites révèlent ainsi la persistance de la division du réseau associatif polonais, particulièrement visible dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Elles permettent également d'identifier les personnes-clés dans l'organisation de manifestations pro-communistes, c'est-à-dire les représentants d'une polonité rouge. Par ailleurs, la comparaison entre les recensements des associations polonaises des deux territoires d'étude met au jour les spécificités de chacun d'eux, mais aussi leurs ressemblances. Enfin, les enquêtes orales offrent la possibilité de décrire finement les pratiques des descendants de migrants polonais et d'identifier un troisième constituant important de la polonité, la langue.

## I) Les vestiges et la renaissance du communisme

### a) Une impulsion donnée par les consulats polonais

En 1960, les consuls de Pologne à Lyon et à Lille incitent les moniteurs clandestins de l'enseignement polonais en France à constituer des comités locaux du *Comité du millénaire de la Pologne* siégeant à Paris<sup>1140</sup>. Ce souhait semble uniquement se réaliser dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais puisqu'un seul de ces comités est recensé à Lens à cette date. L'objectif poursuivi par cette association est, comme son nom l'indique, de célébrer le millénaire de la naissance de l'État polonais, mais aussi de réunir des fonds pour financer des bourses destinées aux enfants polonais et leur permettre de continuer leurs études en France. L'État polonais se constitue en effet sous le règne de Mieszko I<sup>er</sup> qui s'étend de 960 à 992. Ce premier souverain de la dynastie des Piast<sup>1141</sup> est baptisé en 966, date à laquelle la Pologne se lie au christianisme. Le comité de Lens, soutenu par l'*Amitié franco-polonaise*, comprend des membres d'associations polonaises contrôlées par le consulat polonais et des militants de groupements dépendants du PCF, tous domiciliés dans le Nord – Pas-de-Calais. Ce comité prend en charge l'organisation de diverses manifestations folkloriques dans cette région, « *en espérant la présence de personnalités françaises, et une nombreuses assistance d'émigrés polonais. Ces manifestations ne sont pas de nature à troubler l'ordre public, elles ne pourront que tromper les émigrés sur les intentions politiques du Comité*<sup>1142</sup> ». Les autorités françaises autorisent alors le déroulement d'une soirée de gala prévue au printemps 1961 pour commémorer le millénaire de la Pologne. Cette manifestation, « *placée sous le signe de l'amitié franco-polonaise* », se compose de chants, de musiques et de danses folkloriques polonaises<sup>1143</sup>. Le millénaire de la Pologne est également célébré par les enseignants consulaires du Nord – Pas-de-Calais l'année suivante lors de la fête de clôture de l'année scolaire, organisée et financée chaque année par le consulat polonais. Plusieurs associations communistes apportent leur soutien à l'organisation de cette manifestation, à savoir le *Comité du millénaire de la Pologne*, l'*Association des amis de la culture et du folklore*

---

<sup>1140</sup> ADSL, 1714 W 119, Note de renseignements du service des RG de Saône-et-Loire, Mâcon, 1960. ADPC, 1 W 23283, dossier n° 16, Note de renseignements du chef du service des RG au sous-préfet de Béthune, Lens, le 3 mars 1961.

<sup>1141</sup> Cette dynastie, qui dure jusqu'en 1370, est la seule lignée autochtone gouvernant la Pologne. Par la suite, les rois de ce pays sont quasiment tous d'origine étrangère. Cette dynastie est d'ailleurs utilisée au XX<sup>ème</sup> siècle comme symbole du nationalisme, de l'unité ethnique et du refus de l'étranger (Beauvois Daniel, *La Pologne : des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, coll. Hors collection, 2010 (réédition), 527 p.).

<sup>1142</sup> ADPC, 1 W 23283, dossier n° 16, Note de renseignements du chef du service des RG..., *op. cit.*

<sup>1143</sup> ADPC, 1 W 23283, dossier n° 16, Lettre des dirigeants du *Comité du millénaire de la Pologne* au préfet du Pas-de-Calais, Lens, le 25 janvier 1961.

polonais, l'Association pour la défense des frontières polonaises Oder-Neisse<sup>1144</sup>, l'Association nationale française des anciens combattants et résistants originaires de Pologne, l'Amitié franco-polonaise et la FSGT. Des hebdomadaires polonais communistes et le quotidien du PCF apportent également leur contribution à cette manifestation. Trois à quatre-mille invitations sont envoyées, comme chaque année, aux autorités françaises et aux élus des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Suite à ces courriers, le ministre des Affaires étrangères déclare au préfet du Pas-de-Calais :

*« Il ne me semble pas utile d'encourager le particularisme des nombreux Polonais ou Français d'origine polonaise résidant en France, ni à plus forte raison de patronner officiellement des manifestations qui ne peuvent avoir pour effet que de renforcer l'influence politique aussi bien que culturelle qu'essaient de garder sur eux les représentants du Gouvernement de Varsovie. J'estime, pour ma part, qu'aucune personnalité administrative ou universitaire n'y participe officiellement<sup>1145</sup> ».*

Seuls les élus communistes du Nord – Pas-de-Calais assistent à cette fête dont l'objectif est de « faire valoir les bienfaits du régime “GOMULKA” plutôt que de mettre à l'honneur des élèves qui ont excellé dans la pratique de la langue et de la culture polonaises<sup>1146</sup> ». Le vice-consul, président le comité d'organisation de cette manifestation, conseille à ses agents de propagande d'insister sur le caractère « apolitique » de cette fête placée, elle aussi, sous le signe de l'amitié franco-polonaise. Une grande publicité est effectuée par le biais de tracts, d'affiches et d'articles rédigés dans divers organes de la presse communiste régionale<sup>1147</sup>. Les opposants au régime communiste réagissent à ces annonces. Dans le quotidien socialiste *Nord-Matin*, l'*Union indépendante des instituteurs polonais en France* proteste par exemple contre cette fête qui « paraît plutôt relever de la propagande » et à laquelle aucun d'eux, ni les enfants suivants leurs cours, n'assisteront. Le *Narodowiec* publie également des articles recommandant de ne pas prendre part à cette manifestation, et invitant les commerçants polonais et d'origine polonaise à ne pas afficher le programme de cette journée sur leurs vitrines. Malgré cela, cette fête, dont l'entrée est payante, connaît un grand succès puisqu'elle est suivie par plus de cinq-mille personnes dont mille enfants. Cette réussite est due, selon les autorités françaises, aux conditions météorologiques

---

<sup>1144</sup> Suite à la signature du traité polono-allemand le 7 décembre 1970, la République fédérale d'Allemagne reconnaît les frontières Oder-Neisse. Les tensions entre la Pologne et l'Allemagne de l'Ouest diminuent, comme c'est le cas entre ce premier pays et la France à la fin des années cinquante, début soixante lorsque le président de la République française, Charles de Gaulle, déclare la nécessité de reconnaître ces frontières et effectue un séjour en Pologne en septembre 1967 (Beauvois Daniel, *La Pologne...*, *op. cit.*).

<sup>1145</sup> ADPC, 1 W 23278, dossier n° 18, Lettre du ministre des Affaires étrangères au préfet du Pas-de-Calais, Paris, le 11 mai 1962.

<sup>1146</sup> ADPC, 1 W 23278, dossier n° 18, Note de renseignements du chef du service des RG au préfet du Pas-de-Calais, Béthune, le 19 avril 1962.

<sup>1147</sup> ADPC, 1 W 23278, dossier n° 18, Note de renseignements du service des RG du Pas-de-Calais, Arras, le 25 mai 1962.

favorables et au match de football opposant l'équipe Gornik-Zabrze, championne de Pologne, et l'*Union sportive de Valenciennes-Anzin* évoluant en première division<sup>1148</sup>. La popularité de ce sport et la présence d'une équipe polonaise expliquent probablement cet attrait. D'autres activités se déroulent au cours de cette journée ayant lieu à Bruay-en-Artois. Un concours est par exemple organisé entre les groupes folkloriques polonais dirigés par les moniteurs rétribués par le consulat de Pologne à Lille. Trois-cents sportifs de la FSGT, qui reste liée au PCF<sup>1149</sup>, effectuent également des mouvements d'ensemble et divers jeux sportifs après le défilé et le dépôt de gerbe au monument aux morts. Des tableaux artistiques, des dessins, des travaux divers et des cahiers scolaires d'enfants polonais sont par ailleurs exposés. L'*Association pour la défense des frontières polonaises Oder-Neisse* présente également son exposition sur « *les terres polonaises occidentales* ». Deux réceptions, réunissant deux-cents personnes dont la moitié d'enfants, sont données au cours de la journée. L'une d'elle est offerte par la municipalité socialiste de Bruay-en-Artois qui devait accueillir initialement l'ambassadeur de Pologne. Ce dernier, retenu à Paris suite à l'attentat contre son ambassade le 2 juin 1962, est remplacé par la secrétaire d'ambassade. La deuxième réception, clôturant la journée, est organisée par le consulat de Pologne à Lille<sup>1150</sup>.

### b) Les comités de jumelage : une particularité au sein du domaine associatif polonais

Contrairement à tous les autres types de sociétés, près de la moitié des associations de jumelage se forment entre 1975 et 1989 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Ces dernières constituent, avec les groupements artistiques, d'entraide et d'instruction dans une moindre mesure, les seules formes de sociétés augmentant leur nombre de créations entre 1960 et 1974, et 1975 et 1989. En effet, 8,7 % de l'ensemble des sociétés de jumelage recensées depuis 1945 se créent entre 1960 et 1974, contre 47,8 % dans la période suivante. Ces proportions représentent respectivement quatre et vingt-deux groupements. Les trois autres types d'associations cités comptent entre une et sept

---

<sup>1148</sup> De la même manière, l'équipe universitaire féminine de Pologne de basket-ball affronte son homologue français le 9 avril 1966 à Montceau-les-Mines, un an après l'avoir rencontré à Varsovie. Le vice-consul de Pologne à Lyon assiste à cette rencontre où un groupe folklorique polonais se produit (ADSL, 1714 W 119, Note de renseignements, Chalon-sur-Saône, 1966).

<sup>1149</sup> Kssis Nicolas (dir.), *La FSGT : du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, La ville brûle, 2014, 240 p.

<sup>1150</sup> ADPC, 1 W 23278, dossier n° 18, Note de renseignements du chef du service des RG au préfet du Pas-de-Calais, Béthune, le 4 juin 1962.

créations au cours de ces deux périodes<sup>1151</sup>. Cette augmentation du nombre de sociétés de jumelage se retrouve chez les migrants italiens et leurs descendants à partir des années soixante-dix. Elle est soutenue par les missions catholiques italiennes et les organismes de voyages entre la France et l'Italie. À Nogent-sur-Marne, ce type d'associations<sup>1152</sup> n'impulse pas une nouvelle dynamique car les Italiens entretiennent déjà des relations personnelles avec leur pays d'origine<sup>1153</sup>. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, une seule société de jumelage avec la Pologne se constitue officiellement dans les années soixante<sup>1154</sup> et aucune lors des deux décennies suivantes. Comme cela est mentionné dans le chapitre précédent, le nombre d'associations polonaises tend plutôt à diminuer. Officiellement, les associations religieuses, sportives, artistiques et d'anciens combattants se dissolvent le plus dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1960 et 1974 par rapport aux autres périodes<sup>1155</sup>. La part de ces dissolutions est respectivement de 38,2 %, 47,1 %, 39,2 % et 57,7 %, contre 29,5 %, 30,4 %, 29,2 % et 34,3 % entre 1945 et 1959. Mais dans les faits, l'ensemble des types de groupements, exceptés ceux religieux et de jumelage, disparaît de façon plus importante dans les années quarante et cinquante. Cette tendance se retrouve à la même époque sur le second territoire d'étude, à l'exception des sociétés religieuses, et des syndicats et partis politiques<sup>1156</sup>. Plusieurs dirigeants n'entreprennent aucune démarche pour dissoudre leur association, bien que celle-ci n'exerce plus d'activité. Les autorités françaises repèrent ces sociétés inactives lors du recensement trimestriel des associations étrangères, et établissent par la suite une enquête afin de s'assurer que le groupement n'exerce plus aucune activité et peut être dissout. Une partie des associations polonaises disparaît alors officiellement plusieurs années après l'arrêt de ses activités. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, 40,2 % des sociétés sportives recensées depuis la Libération sont ainsi totalement inactives dès les années quarante et cinquante, contre 38,2 % au cours de la période suivante. Pour les groupements artistiques et d'anciens combattants, ces pourcentages sont respectivement de 44,6 % et 49,7 %, contre 23,8 % et

---

<sup>1151</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 57 à 60 les tableaux et graphique présentant le nombre et le pourcentage de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1152</sup> En 1974, l'association *Piacentini di Rocca en France*, devenue *Association Parme-Plaisance* en 1982, se constitue à Nogent-sur-Marne. Le comité de jumelage entre Nogent-sur-Marne et le Val Nure se forme quant à lui en 1983.

<sup>1153</sup> Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les Italiens à Nogent hier et aujourd'hui », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 367-375.

<sup>1154</sup> Dans les faits, deux comités de jumelage se constituent à cette période.

<sup>1155</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 65 à 68 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1156</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 69 à 72 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

42,9 %. Dans le second espace d'étude, ces trois types d'associations disparaissent respectivement entre 1945 et 1959 à hauteur de 77,8 %, 38,5 % et 93,3 %. Par ailleurs, la totalité des sociétés d'entraide et d'instruction disparaît à cette période, contre respectivement plus de 90 % et plus des trois-quarts dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. 84,6 % des syndicats et partis politiques de ce dernier espace disparaissent dans le même temps, contre 42,9 %, et 57,1 % dans la période suivante, pour la Saône-et-Loire. Les proportions des dissolutions des groupements de jeunesse se situent entre 60 et 70 % entre la Libération et 1959 au sein des deux territoires étudiés. Dans les faits, respectivement 71,4 % et 86,7 % des groupements fédérateurs disparaissent à cette période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire. Enfin, les deux tiers des associations religieuses se dissolvent dans le même temps sur ce second territoire. Ces différentes formes de sociétés disparaissent la plupart du temps par manque d'adhérents, de dirigeants ou de local. La relève n'est plus nécessairement assurée par les jeunes d'origine polonaise dès la fin des années cinquante.

L'évolution des associations de jumelage, rassemblant principalement les sections de l'*Amitié franco-polonaise*, de *France – Pologne* et des comités de jumelage, se différencie donc des autres types de groupements dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Le développement de ces sociétés se réalise plus tardivement, ce qui les amène à posséder la plus forte proportion de créations de l'ensemble des associations polonaises recensées sur ce territoire, soit 51,2 % entre 1975 et 1989, contre 15,4 % pour la période précédente. Seules deux associations de jumelage se dissolvent dans les années cinquante et soixante, bien qu'elles soient toutes deux inactives dès la fin des années cinquante. Parmi les dix formes d'associations recensées en 1959, 1974 et 1989, ce type de groupements se positionne ainsi respectivement aux neuvième, septième et deuxième places en termes de nombre de sociétés. Il représente respectivement 0,9 %, 5,4 % et 18,3 % des sociétés figurant dans la typologie<sup>1157</sup>. Du fait de cette progression, le nombre de créations entre 1975 et 1989 de l'ensemble des associations recensées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais est supérieur à celui de la période précédente, soit quarante-cinq constitutions contre vingt-neuf<sup>1158</sup>. Les dissolutions entre 1975 et 1989 sont en revanche largement inférieures à celles des années soixante, début soixante-dix. Officiellement, elles sont

---

<sup>1157</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 73 à 76 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1158</sup> Voir en annexes (tome 2) page 55 le tableau présentant les nombres et pourcentages d'associations polonaises créées par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.



respectivement de trente et quatre-cent-trente-deux<sup>1159</sup>. Il existe donc un écart d'une quinzaine de sociétés polonaises entre 1974 et 1989. Ce léger regain associatif ne se retrouve pas dans le pays minier de Saône-et-Loire. Dix-neuf associations polonaises existent en 1974 contre huit quinze ans plus tard<sup>1160</sup>. Les trois créations ne compensent pas les quatorze dissolutions entre 1975 et 1989. Contrairement au second territoire d'étude, une seule association de jumelage se constitue au cours de l'été 1950 à Saint-Vallier. Il s'agit de l'*Amitié franco-polonaise* formée par les présidents des sections du district de Montceau-les-Mines des organisations polonaises dissoutes en janvier 1950, aidés des communistes français locaux<sup>1161</sup>. Cette société devient le comité régional *France – Pologne*, dont le siège national est à Paris<sup>1162</sup>, dans les années cinquante ou au début de la décennie suivante. Malgré l'étendue de son recrutement à l'ensemble de la Saône-et-Loire, la majeure partie de ses membres réside à Saint-Vallier et sont des conseillers ou des employés municipaux. Cette association cherche à entretenir l'amitié franco-polonaise et à faire connaître la culture polonaise en France. Pour ce faire, elle propose des expositions sur la Pologne, organise des séjours dans ce pays pour les personnes d'origine polonaise, ainsi que diverses soirées artistiques telles qu'un gala franco-polonais en 1967. L'année suivante, elle prend en charge la commémoration de la fête nationale polonaise organisée avec la municipalité communiste de Saint-Vallier. Cette dernière dirige d'ailleurs l'association en 1966, ainsi que le groupe folklorique *Karliczek* et le *Comité de jumelage Rybnik – Saint-Vallier* officieusement constitué en 1961<sup>1163</sup>. En 1962, 1967 et 1970, le président de ce comité *France – Pologne* est un mineur d'origine polonaise résidant aux Gautherets, militant communiste, ancien président régional de l'*Union de la jeunesse républicaine en France* et responsable régional des groupes linguistiques polonais de la

---

<sup>1159</sup> Dans les faits, ces nombres sont vingt et trois-cent-cinquante-six. Voir en annexes (tome 2) page 56 le tableau présentant les nombres et pourcentages d'associations polonaises dissoutes par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>1160</sup> Voir en annexes (tome 2) page 56 le tableau des nombres et pourcentages d'associations polonaises existant par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>1161</sup> ADSL, 716 W 57, Rapport de l'inspecteur de police au commissaire principal de police, Montceau-les-Mines, le 16 janvier 1950.

<sup>1162</sup> Son logo est un coq gaulois dessiné sur un aigle blanc sans couronne. Le gouvernement communiste polonais supprime cette dernière de l'emblème de la Pologne à partir de 1945. Cette couronne apparaît de nouveau à partir de 1989, lorsque ce régime est dissout. Plusieurs hommes politiques, artistes et intellectuels français soutiennent *France – Pologne*, tels que les sénateurs Edgar Faure et Maurice Schumann, la pianiste Gisèle Kuhn, ou encore le médiéviste Jacques Le Goff apparaissant dans le comité directeur de l'association au début des années quatre-vingt (*Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais* (ARNPC), Lille, série W, 1967 W 99, Bulletin d'adhésion à l'association *France – Pologne* pour l'année 1984).

<sup>1163</sup> Le *Comité de jumelage de Saint-Vallier* s'est officiellement formé en 1991, mais les premiers échanges avec la Pologne s'effectuent trente ans plus tôt. En juillet 1961, une déclaration d'amitié et de collaboration entre Saint-Vallier et Rybnik est signée et reconduite quinze ans plus tard (*Comité de jumelage de Saint-Vallier*, <http://comitedejumelagesaintvallier.e-monsite.com/pages/presentation-du-comite/historique.html>, consulté le 26 août 2016).

CGT au milieu des années cinquante<sup>1164</sup>. Bien que la mention « *dans le respect de toutes les opinions, en toute indépendance* » figure dans les statuts de *France – Pologne*<sup>1165</sup>, le comité régional siégeant à Saint-Vallier semble donc d’obédience communiste au regard de son président et des actions menées en collaboration avec la municipalité communiste de cette ville. Ce comité n’exerce plus d’activité à partir du début des années soixante-dix, bien qu’il regroupe cent-soixante-dix membres à cette période. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, une dizaine de comités *France – Pologne* existe dans les années soixante, contre vingt-cinq deux décennies plus tard<sup>1166</sup>. Parmi ceux-ci, figurent deux comités départementaux et un comité régional formé en décembre 1985 à Harnes. Ce dernier regroupe plus de deux-mille membres l’année suivant sa création. Lorsqu’une personne adhère à l’association, sa carte de membre mentionne également le nom de son conjoint, qui peut alors participer aux activités de l’association. L’objectif de cette dernière est de diffuser ses idées à toute la famille<sup>1167</sup>. Le comité régional du Nord – Pas-de-Calais coordonne l’activité des différents comités locaux et établit des échanges culturels (groupes folkloriques, orchestres), scolaires, touristiques, économiques (commerces, industries) ou encore de jeunes (colonies de vacances) avec la Pologne, et plus particulièrement avec la région de Katowice. Un accord de coopération est en effet signé avec le comité régional *Pologne – France* de cette ville en 1986. Les représentants de ces deux comités régionaux se réunissent chaque année afin de dresser le bilan des actions effectuées et définir les projets futurs<sup>1168</sup>. Les comités locaux et départementaux du Nord – Pas-de-Calais instaurent également divers échanges avec des communes polonaises, organisent des repas dansants polonais, des cours de langue polonaise, des expositions sur la Pologne, des soirées artistiques composées de films, de chants ou encore de danses folkloriques polonaises, et participent aux diverses manifestations de leur commune. Ils diffusent par ailleurs la revue de l’association s’intitulant *France – Pologne : peuples amis* et envoient des médicaments, de la nourriture ou encore des vêtements en Pologne. Cette aide matérielle est également effectuée par le *Comité de jumelage Sallaumines – Wodzislaw Slaski* et *Val en Silésie* créées toutes deux en 1989, l’année marquant la fin du

---

<sup>1164</sup> ADSL, 716 W 57, Notice de renseignements sur un des responsables des groupes linguistiques polonais de la CGT du commissaire de police de Montceau-les-Mines au préfet de Saône-et-Loire, Montceau-les-Mines, le 7 mai 1955.

<sup>1165</sup> ARNPC, 1967 W 99, Article 2 des statuts du comité *France – Pologne* du Nord – Pas-de-Calais, 1986.

<sup>1166</sup> Voir en annexes (tome 1) pages 107 à 111 et 264 à 269 le recensement des associations de jumelage polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.

<sup>1167</sup> Ruczkal Christine, *L’évolution de la polonité dans le bassin minier du Pas-de-Calais de 1950 à nos jours*, Mémoire de maîtrise d’Histoire contemporaine, Université de Lille 3, sous la direction d’Hilaire Yves-Marie, 1994, 96 p.

<sup>1168</sup> ARNPC, 1967 W 99, Accord de coopération entre le comité *France – Pologne* du Nord – Pas-de-Calais et le comité régional *Pologne – France* de Katowice, Katowice, le 22 avril 1986.

régime communiste en Pologne. La première favorise les échanges humains, économiques et techniques entre les deux villes jumelées, et la seconde, siégeant à Valenciennes, cherche à établir des relations économiques avec la Pologne en soutenant par exemple la création d'entreprises dans ce pays. Deux autres sociétés de jumelage, indépendantes elles-aussi de *France – Pologne*, se forment à Houdain en 1975 et à Pecquencourt en 1988. Le *Comité de jumelage Houdain - Elk* développe des relations culturelles entre les deux villes en proposant par exemple des échanges artistiques et sportifs. L'*Association culturelle et d'amitié franco-polonaise de Pecquencourt* souhaite diffuser la culture polonaise en France et développer divers échanges avec la Pologne. Elle organise, entre autres, des spectacles de danse folklorique, des expositions sur la Pologne et des séjours touristiques dans ce pays. Le *Comité de jumelage Rybnik – Saint-Vallier* instaure quant à lui des échanges sportifs, musicaux, de livres et de jeunes, par le biais de colonies de vacances, entre les deux villes jumelées. Ces échanges sont néanmoins interrompus entre 1981 et 1989 en raison du contexte politique en Pologne. Le comité national *France – Pologne* connaît également une diminution de son activité et de ses adhérents suite à la proclamation de l'État de guerre en Pologne le 13 décembre 1981. Cet évènement complique les voyages organisés dans ce pays et provoque de vifs débats entre les membres de l'association<sup>1169</sup>.

### c) Des évènements en Pologne qui résonnent en France

Au cours de l'année 1980, des grèves se déclenchent dans les chantiers navals de Gdansk suite à l'annonce d'une forte augmentation des prix des denrées alimentaires par le gouvernement polonais. Contrairement aux grèves de 1970 et 1971<sup>1170</sup>, les ouvriers ne défilent pas dans les rues, mais occupent les usines et forment des comités de grève. Le 16 août 1980, un comité inter-entreprises se forme par exemple à Gdansk sous la présidence de Lech Walesa, un électricien licencié ayant pris la tête des grèves se déroulant dans cette ville. Ces dernières s'étendent ensuite aux mines de charbon de Silésie et à l'ensemble du pays. Contrairement aux préconisations de l'Union soviétique de recourir à la force, le gouvernement polonais décide de négocier avec les comités de grévistes. Les syndicats indépendants sont alors autorisés. *Solidarité* (*Solidarnosc* en polonais) se

---

<sup>1169</sup> ARNPC, 244 W 88, Compte-rendu des Assises de la polonité se déroulant à Lille les 8 et 9 février 1992.

<sup>1170</sup> En raison de la pénurie alimentaire sévissant en Pologne et de sa situation économique désastreuse, le gouvernement polonais annonce une importante augmentation des prix des denrées alimentaires, entre 8 % et 40 %, en décembre 1970. Les ouvriers des chantiers navals de Gdańsk et de Gdynia, suivis par les ouvriers du port de Szczecin et du textile à Lodz en janvier 1971, se mettent alors en grève et défilent dans les rues pour protester contre cette forte inflation. Les sièges locaux du *Parti ouvrier unifié polonais* sont investis par les grévistes. La police et la milice répriment sévèrement ces grèves qui entraînent plusieurs centaines de morts et de blessés (Beauvois Daniel, *La Pologne...*, op. cit. Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, Paris, Fayard, coll. Histoire, 1990 (réédition), 542 p.).

constitue le 17 septembre 1980. Un tiers des trois-millions de membres du *Parti ouvrier unifié polonais* quitte ce dernier pour adhérer à ce syndicat national unique et sept-cent-mille adhèrent à ces deux entités. *Solidarité*, dirigé par Lech Walesa, compte alors huit-millions de membres deux mois après sa création, soit un tiers de la population polonaise adulte. Un an plus tard, il dépasse les dix-millions d'adhérents. Bien que Stanislaw Kania, premier secrétaire du *Parti ouvrier unifié polonais* depuis le 6 septembre 1980, conserve son statut de dirigeant, *Solidarité* prend en réalité la tête de ce pays et souhaite démocratiser la vie politique. Ce syndicat entreprend de nombreux projets de réforme et réintroduit par exemple la fête du 3 Mai. Il constitue le « *gardien du passé de la nation*<sup>1171</sup> » et incarne, par sa seule existence, « *un défi lancé au monopole du pouvoir communiste en Pologne et, en fin de compte, à l'Empire soviétique en Europe de l'Est*<sup>1172</sup> ». Mais cet espoir de liberté ne dure qu'une année. Six-mille militants de *Solidarité*, dont Lech Walesa, sont arrêtés et internés dans des camps dans la nuit du 12 au 13 décembre 1981. L'État de guerre est instauré par le général Wojciech Jaruzelski, premier secrétaire du *Parti ouvrier unifié polonais* depuis octobre 1981. *Solidarité*, soutenu par les pays occidentaux et le pape polonais Jean-Paul II, est interdit et officiellement dissout le 8 octobre 1982. La Pologne, gouvernée par un *Conseil national de salut public*, est entièrement contrôlée par l'armée et la loi martiale est proclamée. Les grèves de protestation, éclatant dans les mines, les chantiers navals et les usines suite à cette démonstration de force, sont rapidement maîtrisées. Tout au long de l'année 1982, des chars occupent les rues, un couvre-feu est instauré, tous les déplacements sont limités, les réunions interdites et toute opposition est sanctionnée par des amendes ou des arrestations. Plusieurs milliers de personnes sont arrêtées sans motif et dix-mille environ sont internées dans des camps. Les principales industries sont par ailleurs nationalisées et les travailleurs soumis à la discipline militaire. Tous les organismes publics, tels que les ministères, les gares ou encore les bibliothèques publiques, sont soumis aux ordres d'un commissaire militaire et épurés des personnes considérées comme peu fiables. De nombreux Polonais se voient dans l'obligation de signer des engagements de loyauté au régime en place, c'est-à-dire de déloyauté envers *Solidarité*, sous peine de perdre leur travail, ou même leur vie. Ces événements provoquent une vague de solidarité de la part des pays occidentaux en direction de la Pologne. Dans le contexte de la Guerre fraîche, l'Agence centrale de renseignement (CIA) fournit, par le biais d'organisations syndicales américaines, du matériel d'imprimerie et de communication aux mouvements polonais formés

---

<sup>1171</sup> Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, op. cit., p. 438.

<sup>1172</sup> Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2010, p. 335.

clandestinement à la suite de la promulgation de l'État de guerre<sup>1173</sup>. Le comité d'Artois *Solidarité pour Solidarnosc*, constitué à Auchel en décembre 1981, facilite également le transport de ce type de matériel et envoi des fournitures scolaires. Il assure par ailleurs une aide humanitaire à destination de la Pologne, comme l'effectuent *France – Pologne* et de nombreuses associations implantées dans d'autres pays européens. Ce comité d'Artois, affilié au *Congrès polonia en France* (CPF) à partir de 1985, organise des spectacles folkloriques afin de récupérer des fonds permettant l'envoi de ces colis. Le *Comité d'aide à la Pologne*, formé en janvier 1982 à Béthune par le vice-président du CPF, finance ses actions humanitaires de la même façon. Il met par exemple en place des concerts ou des kermesses pour assurer l'envoi de médicaments, de matériel médical, de nourriture, de vêtements, ou encore de chaussures aux commissions caritatives des diocèses polonais. Des membres accompagnent chaque convoi afin de s'assurer de leur livraison. Cette association, affiliée au *Comité national de coordination d'aide à la Pologne*, regroupe plus d'une centaine d'adhérents au début des années quatre-vingt-dix. D'autres groupements, constitués antérieurement aux événements de décembre 1981, procurent également une aide aux Polonais, tout comme le réalisent différentes communes du Nord – Pas-de-Calais. Les propos de Léon Slojewski illustrent ces actions :

« Toutes les villes jumelées en général essayaient de faire quelque chose déjà. C'est une époque où quand il y avait Solidarnosc, y'avait rien donc je sais que nous les Sokols, [...] on essayait. Nous on l'a fait personnellement aussi, on recueillait des médicaments, un peu d'argent aussi. [...] Des fois on faisait un petit repas et le bénéf' on l'envoyait là-bas. Des fois ça plaisait pas à tous les membres non plus<sup>1174</sup> ».

La situation de la Pologne au début des années quatre-vingt accentue l'intérêt des descendants de migrants polonais pour le pays de leurs aïeux, à l'image des propos de Daniel Skrobala, né en 1963 dans le Nord – Pas-de-Calais : « Parce que tout ça nous on l'a connu, on est allés manifester justement quand il y a eu des trucs par rapport à la Pologne<sup>1175</sup> ». Ces bouleversements incitent d'autres individus à renouer avec le pays d'origine de leurs parents ou grands-parents. Cette citation de Léon Slojewski illustre ce mécanisme :

« Y'avait ou la honte ou alors on avait mis une croix dessus : ma grand-mère oui mais moi je suis Français, y'a rien qui me relie avec la Pologne, y'a rien qui m'intéresse. Ça je l'ai connu, par des gens de mon âge à l'époque quand on avait trente, quarante ans. Et après avec cette histoire de Walesa, de Solidarnosc, et puis même du pape polonais qui était un bon pape et qui a duré longtemps, les gens [...] ont retrouvé un petit peu leurs origines<sup>1176</sup> ».

<sup>1173</sup> Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, op. cit.

<sup>1174</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1175</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

<sup>1176</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

Par les émotions qu'ils suscitent, ces événements permettent à ces descendants de migrants de mesurer « à quel point ils tenaient encore au pays de leurs pères<sup>1177</sup> ». Cet attachement à la Pologne elle-même, que certains individus des deuxième et troisième générations de migrants polonais n'ont jamais visité, semble plus présent dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais que sur le second territoire d'étude. Les associations polonaises de ce dernier espace ne mènent apparemment pas d'actions humanitaires en faveur de ce pays et aucun groupement destiné à aider la Pologne n'est recensé. Quelques initiatives individuelles sont néanmoins prises par certains descendants de migrants polonais à destination de leur famille. Madame C., née en 1949, évoque ainsi le séjour en Pologne qu'elle effectue au début des années quatre-vingt avec sa mère polonaise venue en France à la Libération : « *Moi je me rappelle avec ma mère, on avait amené des bas, on avait amené de l'huile, du chocolat. [...] Des trucs de base comme ça que ma tante allait échanger contre de la nourriture*<sup>1178</sup> ». Le marché noir est en effet largement développé à cette période<sup>1179</sup>. De la même manière, Valérie Chalancon, petite-fille de migrants polonais, se souvient d'un paquet de café amené à sa famille maternelle en Pologne au début des années quatre-vingt : « *pour l'anecdote, là on leur a amené un paquet de café. Ils étaient trop contents parce que eux ils en avaient pas, enfin ils pouvaient pas se le payer*<sup>1180</sup> ». La venue de Lech Walesa à Lens en octobre 1981 et le soutien du CPF, dont la portée de l'activité se limite au Nord – Pas-de-Calais, pour le syndicat *Solidarité*, contribuent probablement à renforcer l'attachement des descendants de migrants polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais à la Pologne. Plus de cinq-mille personnes suivent par exemple la messe célébrée en l'honneur de la visite de ce militant syndical catholique. Cet office, se déroulant sur le parking du stade Félix Bollaert près de l'église du Millenium à Lens, est présidé par le recteur de la *Mission catholique polonaise en France* entouré de quarante prêtres polonais et de la *Chorale des mineurs polonais de Douai*, créée en octobre 1948 suite à la fusion de deux chorales polonaises de Waziers et de Dechy. Le comité d'Artois *Solidarité pour Solidarnosc* inaugure un monument érigé face à cette église en l'honneur de cette visite en octobre 1982<sup>1181</sup>. Cette ferveur pour Lech Walesa et *Solidarité* ne semble pas se retrouver en Saône-et-Loire.

<sup>1177</sup> Ponty Janine, « Une intégration difficile : les Polonais en France dans le premier vingtième siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 7, juillet-septembre 1985, p. 58.

<sup>1178</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., souhaitant conserver l'anonymat, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1179</sup> Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, *op. cit.*

<sup>1180</sup> Entretien avec Valérie Chalancon, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1181</sup> INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires des mines », <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00221/journee-polonaise-avec-lech-walesa-a-lens.html>, consulté le 26 août 2016.

#### d) Des voyages qui divisent

L'attachement à la Pologne se crée et/ou se renforce également lors des voyages effectués dans ce pays gouverné par un régime communiste. Les descendants de migrants polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais semblent plus nombreux que ceux du second territoire d'étude à entreprendre ces séjours, pris en charge par les individus eux-mêmes ou par une association. Lors des récits réalisés par les individus interrogés, le passage à la frontière de la République démocratique allemande est souvent abordé. Une certaine appréhension apparaît à son approche, comme l'expriment les propos de Léon Slojewski : « *les douaniers polonais aussi regardaient parce qu'on n'avait pas le droit d'avoir trop d'alcool, trop de cigarettes, c'est normal. Mais les Allemands, on avait peur. Une fois qu'on arrivait en Allemagne de l'Ouest, on se disait ouf*<sup>1182</sup> ». Les individus restent bloqués de longues heures à cette frontière « *qui était dure à franchir*<sup>1183</sup> ». Les douaniers « *avaient des espèces de miroirs avec des poignées et des manches et ils passaient en dessous de la voiture, ils contrôlaient tout. Et si ça lui disait de vider la voiture, il faisait vider la voiture*<sup>1184</sup> ». Des contrôles sont également effectués dans les trains, comme le montre cette citation de Madame C. :

*« La fois où on y est, où je suis allée avec ma maman en train, ça a été quelque chose, ça a été un cauchemar, un cauchemar. On est arrivés, quand on a traversé les deux Allemagne, en Allemagne de l'Est, en pleine nuit, ils nous ont fait descendre du train, les bagages aussi, ils ont démonté les couchettes. [...] ils ont traité les Polonais de sales swinia. Sales cochons de Polonais*<sup>1185</sup> ».

Une fois arrivés en Pologne, les conditions sont elles aussi difficiles, à cause de la situation économique du pays et de la surveillance exercée par les autorités communistes polonaises. Les propos de Léon Slojewski illustrent cette atmosphère : « *Et même quand on allait dans la famille, des fois on allait boire un verre au café, mais on parlait pas trop fort parce qu'on sait jamais, y'avait peut-être quelqu'un qui écoute*<sup>1186</sup> ». Les conditions de vie des Polonais s'améliorent quelque peu lorsqu'Edward Gierek devient le premier secrétaire du *Parti ouvrier unifié polonais* le 20 décembre 1970. Il diminue la répression policière et améliore le niveau de vie général des Polonais. Les salaires sont par exemple en hausse, les conditions de logement s'améliorent, les déplacements à l'étranger sont facilités et les biens de consommation se multiplient. La télévision se généralise progressivement et le nombre d'automobiles passe par exemple de quatre-cent-cinquante-mille en 1970 à deux-

---

<sup>1182</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1183</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1184</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1185</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1186</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

millions dix ans plus tard. Mais ces avancées économiques sont de courte durée. La pénurie alimentaire et l'inflation apparaissent de nouveau dès le milieu des années soixante-dix<sup>1187</sup>. Malgré ces conditions, plusieurs adhérents de la société de tir de Dourges participent aux voyages organisés par cette association, notamment à l'occasion de « *mini-jeux olympiques* » uniquement destinés aux individus d'origine polonaise. Ces voyages provoquent d'ailleurs une augmentation des effectifs féminins puisque les épouses des tireurs payent cinq francs de cotisation pour bénéficier du « *tarif sociétaire* » pour ces séjours. Au cours de ces derniers, tous les adhérents, y compris les femmes qui « *tiraient en jupe*<sup>1188</sup> », prennent part aux olympiades et effectuent des visites touristiques. Les *Sokols* de Carvin réalisent également plusieurs séjours en Pologne à partir de 1969 à l'occasion du festival mondial du folklore polonais ayant lieu tous les deux ou trois ans. Ces voyages, impulsés par le père de Léon Slojewski, président de la section de Carvin, créent d'ailleurs de vives protestations de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France*, comme le montrent les propos de Léon Slojewski :

« *Et par contre on a eu des soucis parce que comme c'était l'époque où la Pologne était communiste, on nous a traité de communistes après. Et là l'Union des Sokols [...] a crié au scandale en disant : nos anciens ont lutté pour une Pologne libre et vous vous êtes retournés faire l'apologie du communisme. Alors que nous on était partis danser. Nous on pensait pas à ça du tout, franchement pas du tout* ».

Cette Union, menaçant d'écarter la section de Carvin, réunit toutes les sociétés adhérentes pour effectuer un vote à bulletins secrets afin de déterminer le sort de cette dernière « *et la partie qui voulait nous virer a perdu je crois à deux voix, vingt-six contre vingt-quatre*<sup>1189</sup> ». Plusieurs sections opposées à cette décision quittent cette Union et le père de Léon Slojewski est élu président de celle-ci. Ces voyages suscitent également des tensions avec le CPF auquel les *Sokols* de Carvin sont affiliés. Cette fédération refuse tout contact avec la Pologne et attend de même des sections affiliées. L'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* finit par quitter ce groupement au début des années soixante-dix. Mais ce départ n'évite pas les différends opposant cette Union aux associations affiliées au CPF. Au cours de cette décennie, le président de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* demande par exemple au gouvernement polonais de rénover le monument polonais des combattants de la Première Guerre mondiale à la Targette. Les associations polonaises refusent le granit amené de Pologne : « *jamais nous n'accepterons*

---

<sup>1187</sup> Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, op. cit.

<sup>1188</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1189</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Léon Slojewski le 13 octobre 2015.



*du granit communiste*<sup>1190</sup> ». Dans l'esprit des membres du CPF, effectuer un séjour en Pologne ou entretenir des relations avec les autorités communistes ou le consulat polonais signifie être communiste. *France – Pologne* mène donc des actions et poursuit des objectifs contraires à ceux du CPF. Ces deux organismes s'opposent fortement, comme l'illustrent les propos d'Edmond Oszczak, ancien vice-président du CPF : « *entre France – Pologne et le Congrès polonia, là c'était vraiment politique donc c'est la guerre aux couteaux*<sup>1191</sup> ». Bien que le CPF comprenne plus de membres que *France – Pologne*, l'union des Polonais et de leurs descendants à laquelle il aspire est loin d'être atteinte.

L'aide apportée à la Pologne par les associations du pays minier du Nord – Pas-de-Calais se poursuit après la suspension de l'État de guerre en décembre 1982 et la levée officielle de la loi martiale sept mois plus tard. Les problèmes économiques de la Pologne persistent en effet dans les années quatre-vingt. Les denrées essentielles, tels que l'essence, les produits alimentaires ou encore le savon, sont encore sévèrement rationnés<sup>1192</sup>. Les files d'attente devant les commerces n'en finissent pas, comme le montrent les propos de Madame C. : « *on faisait des queues dans les magasins, pour avoir du sucre, pour avoir des œufs. Ils demandaient combien on était dans la famille et ils donnaient pas plus d'un œuf par personne. [...] Pis alors la viande, c'était le bouquet final. [...] y'avait une queue mais phénoménale*<sup>1193</sup> ». La production industrielle et le niveau de vie polonais continuent de diminuer, et les prix de croître. En 1985, un tiers de la population polonaise aurait des revenus inférieurs au seuil de pauvreté. Ces conditions de vie médiocres provoquent une nouvelle émigration. Un demi-million de Polonais<sup>1194</sup>, essentiellement des jeunes citadins ayant suivi un enseignement secondaire, quittent leur pays dans les années quatre-vingt. Les migrants qui arrivent en France s'installent principalement dans la région parisienne<sup>1195</sup>. La fin du régime communiste en Pologne en 1989 n'améliore pas immédiatement ces conditions économiques, mais offre à ce pays son indépendance. *Solidarité* est de nouveau autorisé un an après le déroulement de deux vagues de grèves, l'une en avril-mai 1988 réprimée par la force, et la seconde en août. Des élections partiellement libres, boycottées par un tiers de l'électorat, se déroulent le 4 juin 1989. Les partisans de *Solidarité* remportent largement ces élections. Wojciech Jaruzelski est élu président le 19 juillet 1989 et démissionne de sa fonction de premier secrétaire du *Parti*

---

<sup>1190</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1191</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1192</sup> Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, op. cit.

<sup>1193</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1194</sup> Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, op. cit.

<sup>1195</sup> Kostrubiec Benjamin, « Quelques traits distinctifs de nouveaux naturalisés en France d'origine polonaise », dans Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France...*, op. cit., p. 175-191.

*ouvrier unifié polonais* dix jours plus tard. Le 29 décembre 1989, la Pologne cesse officiellement d'être une République populaire<sup>1196</sup>. Lech Walesa est élu président l'année suivante et reçoit les attributs du pouvoir de la Pologne d'avant 1939 par le gouvernement polonais en exil à Londres<sup>1197</sup>.

## II) Une catholicité persistante

### a) La persistance des pratiques religieuses au sein du réseau associatif polonais

Dans les années soixante et soixante-dix, la pratique religieuse des Polonais, de leurs descendants, et des autochtones suit la même tendance. En 1989, les aumôniers polonais sont par exemple en contact régulier avec quatre fois moins de pratiquants que quarante ans auparavant. Ces derniers représentent environ 10 % de la population polonaise et d'origine polonaise en France en 1989, soit cent-mille personnes. Certaines paroisses polonaises perdent jusqu'à 70 % de leurs pratiquants dans le Nord – Pas-de-Calais par rapport aux années cinquante<sup>1198</sup>. Au début de cette dernière décennie, environ 40 % de Français de plus de quinze ans déclarent se rendre à la messe tous les dimanches. Cette pratique est plus importante chez les femmes que chez les hommes puisqu'elle concerne près de la moitié des femmes contre plus d'un quart des hommes<sup>1199</sup>. En 1961, la pratique dominicale serait de 34 %, contre 24 % cinq ans plus tard, au moment où la France rurale, fortement croyante et pratiquante, décline de manière importante<sup>1200</sup>. Au milieu des années soixante-dix, cette pratique se situe autour de 13<sup>1201</sup> %. Dix ans plus tard, 5 à 6 % de Français de plus de dix-huit ans pratiquent des activités religieuses telles que la lecture de la Bible ou des prières, contre 17 % en 1977<sup>1202</sup>. Dans le Nord – Pas-de-Calais, les patronages religieux disparaissent, des locaux paroissiaux sont vendus et les églises appartenant aux mines sont désaffectées dans les années soixante-dix. Le manque de prêtres est en outre prégnant. Entre 1973 et 1980, soixante-dix d'entre eux quittent leur ministère, pour dix ordinations réalisées entre 1976 et 1980. Entre 1960 et 1964, ce dernier

---

<sup>1196</sup> Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, op. cit.

<sup>1197</sup> Beauvois Daniel, *La Pologne...*, op. cit.

<sup>1198</sup> Dzwonkowski Roman, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après le Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 17-33.

<sup>1199</sup> Dubar Claude, *La crise des identités...*, op. cit.

<sup>1200</sup> Cholvy Gérard et Hilaire Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine...*, op. cit.

<sup>1201</sup> Ory Pascal, *L'aventure culturelle française, (1945-1989)*, Paris, Flammarion, coll. Flammarion Documents et Essais, 1989, 241 p.

<sup>1202</sup> Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, op. cit.

nombre est de quarante, contre deux fois plus dix ans auparavant<sup>1203</sup>. La classe ouvrière est la plus déchristianisée par rapport aux autres classes sociales, même si de larges fractions du monde ouvrier se réfèrent à l'Église<sup>1204</sup>. La volonté des compagnies minières de maintenir une pratique religieuse chez leurs ouvriers n'a pu éviter ce phénomène. Au début des années vingt, le taux de fréquentation de la messe dominicale est le plus bas dans le canton de Lens-Est avec 18,3 %. Quarante ans plus tard, il est de 15 % dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais<sup>1205</sup>. La fête de la Sainte-Barbe, célébrée le 4 décembre en l'honneur de la protectrice des mineurs, perd son caractère religieux au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, « *son orientation devient plus revendicative*<sup>1206</sup> ». Cette fête populaire et corporative, où « *on n'allait pas à l'école*<sup>1207</sup> », est célébrée dès la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, début XIX<sup>ème</sup> dans les régions minières. Elle commence au fond de la mine, se poursuit dans le milieu familial et dans les diverses manifestations organisées par les sociétés locales, et se termine par un bal<sup>1208</sup>. Sa fréquentation diminue au fil du temps pour se restreindre de plus en plus au milieu familial dans les années soixante et soixante-dix<sup>1209</sup>. En revanche, la *Société Sainte-Barbe* des Gautherets à Saint-Vallier, autorisée en octobre 1954, conserve le caractère religieux de cette fête en donnant un office le matin et un bal l'après-midi, comme lors de la fête des pères. Cette association, affiliée à l'*Union des associations catholiques polonaises en France*<sup>1210</sup> et au *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets*, compte une cinquantaine de membres dans les années soixante-dix et participe à des pèlerinages. Certaines sections de l'*Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France* et de l'*Union des confréries du Rosaire* célèbrent par ailleurs des fêtes religieuses, comme Pâques ou Noël, selon la tradition polonaise. D'autres sociétés, non confessionnelles, proposent également ces traditions, telles que *Culture et tradition* formée en novembre 1977 à Courcelles-lès-Lens. Cette association, groupant cent à trois-cents membres dans les années quatre-vingt, a pour objet de « *perpétuer la culture polonaise à travers les chants et les danses du folklore polonais et les traditions telles que la bénédiction des mets de Pâques, Noël, etc*<sup>1211</sup>. ». Outre des représentations de folklore

<sup>1203</sup> Hilaire Yves-Marie, « Mutations religieuses et culturelles », *op. cit.*

<sup>1204</sup> Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*

<sup>1205</sup> Dubar Claude, Gayot Gérard, Hedoux Jacques, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens, (1900-1980) », *op. cit.*

<sup>1206</sup> Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit...*, *op. cit.*

<sup>1207</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1208</sup> Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit...*, *op. cit.*

<sup>1209</sup> Dubar Claude, Gayot Gérard, Hedoux Jacques, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens, (1900-1980) », *op. cit.*

<sup>1210</sup> Celle-ci change de dénomination dans les années soixante-dix, probablement lorsqu'elle adopte le statut d'association française, pour devenir *Union des associations catholiques franco-polonaises en France*.

<sup>1211</sup> ARNPC, 244 W 89, Feuille de renseignements sur *Culture et tradition* complétée par cette association, 1991.

polonais et l'organisation de ces fêtes religieuses, elle mène des actions humanitaires en direction de la Pologne. De plus, les messes persistent dans des groupements sportifs polonais, tels que les *Sokols* de Carvin et les clubs de tir. Bien que cette première société « *n'appartenait pas à l'Église* », elle célèbre un office « *tous les ans pour les défunts*<sup>1212</sup> ». De la même façon, dans les années quatre-vingt, les anniversaires des sections polonaises de tir se composent « *toujours [d'une] messe, [d'un] concours de tir et [d'un] banquet* ». Tous les membres n'assistent cependant pas à l'office qui se déroule dans la salle des fêtes de la cité minière où se produisent ces manifestations. Le résultat sportif prime sur la pratique religieuse pour certains adhérents, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski, né en 1956 : « *Quelquefois on se partageait, il y avait une moitié à la messe, une moitié au concours de tir. [...] Les plus sportifs allaient au tir et les plus sages à la messe. On essayait de se partager parce qu'il fallait défendre notre couleur au tir quand même* ». Une fois la messe et le concours de tir terminés, la salle des fêtes est « *transformée et après on faisait banquet. On cachait le Christ, il y avait un orchestre qui arrivait devant. [...] Et le curé faisait la farandole l'après-midi. C'était plus une église, c'était une salle des fêtes*<sup>1213</sup> ». Cette dernière occupe donc diverses fonctions au cours de la journée en passant d'un lieu saint à un lieu de fêtes, sans que cela ne gêne les adhérents. Dans le Nord – Pas-de-Calais, à la fin des années quatre-vingt, la messe dominicale est par ailleurs suivie par deux à trois fois plus de personnes dans les paroisses polonaises que dans les paroisses françaises<sup>1214</sup>. Né au milieu des années cinquante, Henri Taszareck se rappelle également que « *tous les dimanches, c'était plein [la chapelle de la Saule], moi de mon âge, quand j'avais vingt ans. [...] Tous les Polonais ils allaient à la messe [polonaise]*<sup>1215</sup> ». Certains offices constituent l'occasion de se remémorer les événements tragiques vécus par les Polonais. Au début de l'année 1960, des messes sont par exemple célébrées par les aumôniers polonais à la mémoire des victimes du massacre de Katyn<sup>1216</sup>. Les Polonais et leurs descendants sont également nombreux à suivre les processions religieuses, comme le montrent les propos d'Edmond Oszczak, petit-fils de migrants polonais résidant à Dourges depuis son enfance : « *Les processions jusqu'aux années soixante, c'était complètement fou. Les processions de la Fête-Dieu cité Bruno, c'était des centaines de personnes. Donc tout ça a duré jusqu'aux années soixante-*

<sup>1212</sup> Entretien avec Léon Słojewski, réalisé le 13 octobre 2015

<sup>1213</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1214</sup> Dzwonkowski Roman, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après le Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*

<sup>1215</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1216</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel sur l'activité des associations étrangères de l'arrondissement de Valenciennes du chef du service des RG au sous-préfet de Valenciennes, Valenciennes, le 30 mars 1960.

*dix*<sup>1217</sup> ». Dans le pays minier de Saône-et-Loire, ces processions, ayant lieu pour le « *mois de Marie* », c'est-à-dire en mai, sont également « *très, très suivies*<sup>1218</sup> ». Un évêque ou un cardinal est invité à chacune d'entre elles, ce qui donne lieu à la venue de Karol Wojtyła dans la cité de la Saule au début des années soixante. Une réception, rassemblant « *beaucoup de monde*<sup>1219</sup> » et comprenant du théâtre polonais, est donnée en son honneur dans la salle des fêtes de ce quartier. L'élection pontificale de ce cardinal le 16 octobre 1978 constitue une reconnaissance internationale du rôle de l'Église polonaise dans la chrétienté et dans la lutte contre le communisme. Jean-Paul II est ainsi le « *premier pape étranger [non italien] depuis le Moyen Âge* ». Cette élection revêt une grande importance pour les Polonais encouragés par ce pape à poursuivre leurs efforts dans l'opposition au régime en place. L'influence de l'Église devient encore plus grande dans les années quatre-vingt en Pologne<sup>1220</sup>. Les migrants polonais et leurs descendants accordent également une importance particulière à cette élection qui amène certains d'entre eux à « *retrouv[er] un petit peu leurs racines*<sup>1221</sup> ». Pour la fille d'Irène Rogalski, « *quand y'a eu le pape polonais ça [les traditions religieuses polonaises] s'est encore accentué*<sup>1222</sup> ». Sous la direction du CPF, la communauté polonaise du Nord – Pas-de-Calais se mobilise par exemple pour se rendre à Paris lors de la venue de ce pape en 1980. La forte visibilité de ce dernier et ses nombreux voyages, en particulier en Pologne et en France, favorisent ce renouveau de la polonité. Comme le dit Léon Slojewski, « *on le [pape] voyait beaucoup à la télé, qu'on soit croyant ou pas, il était là*<sup>1223</sup> ».

## b) La célébration des fêtes religieuses

Entre les années soixante et quatre-vingt, la pratique religieuse se maintient également dans le milieu familial à travers la célébration des fêtes religieuses, en particulier Noël et Pâques. Comme le déclare Christiane Duda, « *c'était toutes des dates qu'étaient quand même très respectées*<sup>1224</sup> ». Dans certaines familles par exemple, le partage de l'*oplatek* s'effectue la veille de Noël, c'est-à-dire que les membres s'échangent un morceau de pain azyme en formulant des vœux. Des chants de Noël polonais sont également interprétés, à l'image des propos de cette petite-fille de migrants polonais née en

<sup>1217</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1218</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Henri et Janine Taszarek le 12 mars 2013.

<sup>1219</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>1220</sup> Beauvois Daniel, *La Pologne...*, *op. cit.*

<sup>1221</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1222</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>1223</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1224</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

1966 : « *Moi j'étais devant la cheminée avec mon grand-père devant le sapin et on chantait comme tout bon Polonais qui se fait, on chantait nos cantiques ou nos chansons de Noël polonaises. Mon grand-père était très malheureux si on chantait pas parce que c'était une tradition, c'était comme ça*<sup>1225</sup> ». Au cours de l'Avent et du Carême, Christiane Duda se souvient qu'elle ne se rendait pas au bal car « *c'était la religion qui faisait ça et du fait que les parents la respectaient nous on était censés la respecter aussi*<sup>1226</sup> ». L'influence des parents sur leurs enfants dans le maintien des pratiques religieuses se retrouve ici une fois de plus. Elle est également visible dans les propos d'Henri Taszareck : « *ma mère était pratiquante alors moi jusqu'à vingt ans, tous les dimanches matins à la messe*<sup>1227</sup> ». Malgré le caractère obligatoire de cette pratique religieuse, une partie des descendants de migrants polonais apprécie les cérémonies religieuses car elles constituent un moyen de retrouver des amis, comme le montrent les propos de Christiane Duda : « *On nous envoyait donc on y allait [...] pis on était contents d'y aller parce qu'on retrouvait les copains, les copines*<sup>1228</sup> ». La veille de Pâques, une partie des Polonais et de leurs descendants fait bénir son panier de nourriture<sup>1229</sup> par l'aumônier polonais, qu'elle mange le lendemain sur une table décorée recouverte d'une « *nappe blanche brodée*<sup>1230</sup> ». Née en 1973, Valérie Chalancon évoque le déroulement du dimanche de Pâques :

*« on allait à la messe le matin à six heures, six heures et demi, sept heures, enfin très tôt le matin, donc ensuite on faisait le petit déjeuner polonais nous. Donc toute ma famille était réunie, chez ma grand-mère justement là. Et puis on mangeait le saucisson de Pâques avec le kszan [?]. Et puis ça durait toute la journée*<sup>1231</sup> ».

Le lundi de Pâques, certains descendants de migrants polonais s'arrosent d'eau, comme l'illustrent les propos d'Henri Dudzinski : « *La tradition du lundi de Pâques, c'était des batailles d'eau dans les coronas à la pompe*<sup>1232</sup> ». Des plats polonais sont confectionnés à l'occasion de ces fêtes, tout comme ils le sont dans la vie quotidienne des migrants polonais et de leurs descendants dans les années soixante et soixante-dix. Lydie Jablonski, née en 1967, se souvient par exemple que dans sa jeunesse, « *c'était de la cuisine polonaise au quotidien*<sup>1233</sup> », et Catherine Bedlewski, née au début des années soixante, déclare : « *Mais en général dans la semaine, c'était régulier qu'on mangeait*

<sup>1225</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1226</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1227</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1228</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1229</sup> Ce panier contient, entre autres, du pain, du sel, de la charcuterie polonaise et des œufs.

<sup>1230</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1231</sup> Entretien avec Valérie Chalancon, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1232</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1233</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

*polonais*<sup>1234</sup> ». Les commerces polonais restent fréquentés par cette population, à l'image des propos de Valérie Chalancon : « *y'avait encore des boucheries polonaises aux Gautherets donc là ils se fournissaient, enfin tout le monde mangeait les produits qu'on achetait à la boucherie polonaise*<sup>1235</sup> ». Ces commerces disparaissent dans les années quatre-vingt sur les deux territoires d'étude. Les petits-enfants de migrants ne reprennent pas le fruit du travail de leurs parents et grands-parents, concurrencé par le développement des grandes surfaces. Ces disparitions accélèrent probablement l'abandon, déjà perceptible, de la cuisine polonaise par les descendants de migrants polonais. Les fêtes religieuses sont donc conservées par cette population malgré l'éloignement progressif des traditions de ses aïeux, « *beaucoup basé[es] sur la religion*<sup>1236</sup> ». Ces célébrations allient à la fois la cuisine polonaise, le rassemblement de la communauté lors de la messe, et la commémoration. Autrement dit, elles réunissent deux constituants de la polonité, la nourriture et le souvenir, ainsi qu'un moyen de maintenir cette polonité, le regroupement des migrants polonais et de leurs descendants. Cette persistance des cérémonies religieuses, en particulier Noël et Pâques, malgré un abandon de la pratique religieuse régulière, se retrouve chez les descendants de migrants arméniens nés en France. Ces derniers entretiennent également, tout comme les individus d'origine polonaise, « *les pratiques sacramentelles perpétuées par les événements de la vie familiale (baptême, mariage, enterrements*<sup>1237</sup>) ». Ces descendants de migrants se conforment aux usages entretenus par leurs parents et grands-parents qui permettent de maintenir les liens entre les membres de la communauté. Ces pratiques culturelles sont parfois modifiées, adaptées au mode de vie et aux ressources disponibles en France. Les douze ou treize plats traditionnels polonais confectionnés pour le dîner du 24 décembre ne sont par exemple pas respectés par tous les descendants de migrants polonais. L'apparition de la première étoile n'est souvent pas prise en compte par ces derniers pour débiter ce repas, comme le veut la tradition polonaise. De la même manière, « *l'islam français est peu rigoureux et s'est adapté aux contraintes du travail et des loisirs : les interdits sont relativisés, la fin du ramadan est plus l'occasion de festivités que de piété*<sup>1238</sup> ».

La persistance des pratiques alimentaires polonaises peut se comprendre par la dimension symbolique contenue dans celles-ci. L'alimentation, nécessité vitale, peut en effet

---

<sup>1234</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Christian et Catherine Bedlewski le 15 octobre 2015.

<sup>1235</sup> Entretien avec Valérie Chalancon, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1236</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>1237</sup> Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire : les Arméniens en région parisienne », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 383.

<sup>1238</sup> Lequin Yves, « Immigrés en ville », dans Lequin Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, préface de Goubert Pierre, Paris, Larousse, coll. Bibliothèque historique, 2006, p. 421.

constituer un signe distinctif et rend par exemple visible les différences de religions, et ce depuis des siècles<sup>1239</sup>. Elle acquiert un statut particulier en France, qui est relayé à travers les romans, les films ou encore le spectacle vivant<sup>1240</sup>. De nombreux Français considèrent en effet que la cuisine constitue un signe distinctif majeur de leur identité<sup>1241</sup>. Malgré cette importance, le monde universitaire ne s'intéresse véritablement à l'alimentation qu'à la fin des années soixante avec le développement de « *l'intellectualisation du commun*<sup>1242</sup> ». Des anthropologues, notamment Claude Lévi-Strauss, et l'École des *Annales* commencent par exemple à s'intéresser à ce sujet. Ils seront suivis, entre autres, de Jean-Paul Aron et de Jean-Louis Flandrin qui élargissent la recherche historique sur l'alimentation au monde bourgeois et au restaurant. Jean-Claude Bonnet, Philippe Gillet ou encore Jean-François Revel étudient quant à eux le discours sur l'alimentation. Le statut particulier de la cuisine en France se construit progressivement au fil des siècles. À partir du XV<sup>ème</sup> siècle, les habitudes alimentaires diffèrent entre les pays européens et les peuples. Pour Anthony Rowley, ces pratiques « *relèvent presque d'un patriotisme de bouche* ». Au cours du siècle suivant, l'alimentation devient un signe de distinction en Europe. Seuls les nobles peuvent manger à leur faim et à leur goût dans un monde marqué par la guerre, le manque et la maladie. Cette nouvelle dimension s'illustre notamment à travers les livres de cuisine qui indiquent par exemple les manières de se tenir à table et l'apparence de celle-ci<sup>1243</sup>. À partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, l'aristocratie française se démarque des populations européennes, mais aussi de la noblesse et de la bourgeoisie françaises, à travers une cuisine raffinée, ostentatoire et esthétique. Elle essaye de diffuser ce modèle culinaire issu de Versailles à travers toute l'Europe occidentale, au même titre que d'autres constituants de la culture française comme la langue ou la peinture. Cette diffusion est facilitée par le triomphe du système politique français (monarchie absolue) qui lie la production de biens symboliques à la politique<sup>1244</sup>. La cuisine française rencontre néanmoins des critiques de la part des Européens qui la jugent futile, dévoreuse de temps et désapprouvent que le goût passe

---

<sup>1239</sup> Aux V et VI<sup>ème</sup> siècles, le christianisme n'impose par exemple aucun interdit alimentaire, contrairement au judaïsme, et privilégie une alimentation légère et la moins transformée possible. Au cours des deux siècles suivants, le régime alimentaire des individus est progressivement guidé par les âges de la vie et le travail exercé, et non plus par un équilibre diététique en fonction des saisons (Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table : stratégies de bouche*, Paris, Odile Jacob, coll. Odile Jacob poches, 2009 (réédition), 401 p.).

<sup>1240</sup> Pour de plus amples précisions, voir Hache-Bissette Françoise et Saillard Denis (dir.), *Gastronomie et identité culturelle française : discours et représentations, (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Nouveau Monde, coll. Culture-médias, 2007, 475 p.

<sup>1241</sup> Ory Pascal, « La gastronomie », dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire : tome 3, Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 822-853.

<sup>1242</sup> Ory Pascal, *Le discours gastronomique français : des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. Archives, 1998, p. 171.

<sup>1243</sup> Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table...*, *op. cit.*, p. 152 et suivantes.

<sup>1244</sup> Ory Pascal, « La gastronomie », *op. cit.*



avant le besoin. Elle n'est véritablement reconnue qu'à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>1245</sup>, au moment où des chefs cuisiniers français partent s'installer en Europe<sup>1246</sup>.

Bien qu'elle ne fasse pas non plus l'unanimité, la critique gastronomique française joue un rôle clé dans cette révolution culinaire débutée dès le XVII<sup>ème</sup> siècle et se prolongeant au siècle suivant. La Révolution française représente en effet la période fondatrice de la gastronomie française qui oriente les goûts et les codes des Français en matière d'alimentation. Cette critique gastronomique, notamment représentée par Alexandre Grimod de la Reynière et Jean Anthelme Brillat-Savarin<sup>1247</sup>, assure le succès des restaurants. Ces derniers apparaissent en France au XVIII<sup>ème</sup> siècle sous l'impulsion des classes les plus aisées, et se développent au début du siècle suivant pour atteindre progressivement le tiers état et la moyenne bourgeoisie. Le restaurateur, rôle réservé aux hommes<sup>1248</sup>, illustre les nouvelles valeurs établies après la Révolution française. Il symbolise les individus nouvellement enrichis et l'abolition du système corporatif. L'officier de bouche des grands seigneurs de la société déclinante devient en effet restaurateur et son établissement s'adresse à tous, indépendamment du rang social. Le prix des plats permet de montrer son statut social. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, la gourmandise devient alors progressivement un vice propre aux oisifs, tandis que le paysan ou l'ouvrier se nourrit justement et possède un corps musclé. Cette différence d'alimentation s'illustre également en temps de guerre. Tandis que les restaurants proposent des mets variés et abondants, les édiles imposent aux Parisiens la faim<sup>1249</sup> comme signe d'excellence patriotique et de supériorité culturelle, les soldats étant prioritaires. Ces établissements proposent une cuisine française ayant progressivement intégré des aliments provenant d'autres pays. La colonisation et les flux de population, de plus en plus importants au XX<sup>ème</sup> siècle en raison

---

<sup>1245</sup> Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table...*, *op. cit.*

<sup>1246</sup> Trubek Amy B., « Comment les chefs français ont diffusé la haute cuisine dans le monde au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Hache-Bissette Françoise et Saillard Denis (dir.), *Gastronomie et identité culturelle française...*, *op. cit.*, p. 123-140.

<sup>1247</sup> Bien que la littérature sur l'alimentation existe depuis le XV<sup>ème</sup> siècle, Alexandre Grimod de la Reynière invente les trois grands médias du genre gastronomique : le guide, le traité et le périodique gastronomiques. Il définit notamment l'ordonnance des repas avec un ensemble de menus types, le service et la sociabilité à table, c'est-à-dire un code de civilité (Ory Pascal, *Le discours gastronomique français...*, *op. cit.*).

<sup>1248</sup> Assigner les femmes à la cuisine permet de libérer le monde du travail pour les hommes et de remplacer les domestiques (Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table...*, *op. cit.*).

<sup>1249</sup> Certaines mairies proposent néanmoins des soupes populaires afin de maintenir l'ordre social, éviter que le peuple ne se révolte (*ibid.*).

notamment des conflits mondiaux<sup>1250</sup>, favorisent cette introduction<sup>1251</sup>. Les Français sont à la fois réticents et fascinés par ces aliments étrangers<sup>1252</sup>.

Après la Première Guerre mondiale, les produits alimentaires industriels se vulgarisent au sein de la société française, notamment du fait de la preuve de leur efficacité démontrée lors de la guerre. Ceci est également en lien avec le « manque » de temps et les stratégies publicitaires qui se développent à cette période. Parallèlement à l'industrialisation croissante, certains individus valorisent les plats traditionnels qu'ils réinventent. Comme l'écrit Anthony Rowley, cette « *curiosité folklorique* » répond « à un présent oublieux » et « joue sur le registre de la mémoire, pas de la survie ». Les individus s'imaginent alors « des origines mythiques<sup>1253</sup> ». Cette valorisation du terroir se développe particulièrement à partir des années soixante-dix en lien avec la prise de conscience de la disparition définitive du monde rural<sup>1254</sup>. Malgré le développement des supermarchés au début de la décennie précédente qui uniformisent la consommation alimentaire, cette dernière reste aujourd'hui différenciée selon le statut social des individus. Les catégories aisées privilégient par exemple les produits frais en portant une attention particulière à l'entretien de leur corps, tandis que les classes populaires consomment avec excès des produits industriels<sup>1255</sup>. Les prescriptions médiatiques et diététiques, notamment développées à partir des années soixante, ne cessent par ailleurs de croître et d'influencer les individus dans leurs pratiques alimentaires<sup>1256</sup>. Finalement, selon les termes de Pascal Ory, la cuisine « passe nécessairement par un rite collectif (le repas, son menu), une tradition (la recette, sa manière), une discrimination (le plat, son commentaire<sup>1257</sup>) ». Ces trois éléments favorisent le développement et la persistance de la dimension symbolique de la cuisine. L'alimentation constitue bien « un support de l'identité<sup>1258</sup> ». Il n'est donc pas anodin que les descendants de migrants polonais continuent de préparer les plats de leurs aïeux dans un pays accordant une place particulière à la nourriture. Les pratiques culinaires leur permettent d'exprimer leur polonité.

---

<sup>1250</sup> En 1912 par exemple, un-million d'Européens quitte le continent et 550 000 en franchissent au moins une frontière. Entre 1936 et 1942, cinquante à cinquante-cinq-millions de personnes partent de leur pays, et entre 1943 et 1949, elles sont vingt-deux à vingt-cinq-millions de plus (*ibid.*).

<sup>1251</sup> *Ibid.*

<sup>1252</sup> Régnier Faustine, « Comment la cuisine française s'approprie l'étranger : le discours sur l'exotisme dans la presse féminine (1930-2000) », dans Hache-Bissette Françoise et Saillard Denis (dir.), *Gastronomie et identité culturelle française...*, *op. cit.*, p. 439-453.

<sup>1253</sup> Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table...*, *op. cit.*, p. 323 et 325.

<sup>1254</sup> Ory Pascal, *Le discours gastronomique français...*, *op. cit.*

<sup>1255</sup> Régnier Faustine, Lhuissier Anne, Gojard Séverine, *Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2006, 121 p.

<sup>1256</sup> Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table...*, *op. cit.*

<sup>1257</sup> Ory Pascal, *Le discours gastronomique français...*, *op. cit.*, p. 193.

<sup>1258</sup> Régnier Faustine, Lhuissier Anne, Gojard Séverine, *Sociologie de l'alimentation*, *op. cit.*, p. 5.

Tout comme les cérémonies religieuses, l'*Amicale polonaise* de Dourges, formée en 1979, cherche à réunir les membres d'origine polonaise. Edmond Oszczak, un des membres fondateurs de cette association, explique les raisons de sa constitution : « Elle a été créée justement parce qu'on sentait qu'il manquait un outil pour faire vivre tout ce petit monde et pas éparpillé. À la base, c'était la paroisse ». Cette société, qui « est plus une association de coordination que d'action en tant que tel<sup>1259</sup> », représente les groupements polonais de Dourges, organise des manifestations pour réunir ceux-ci et diffuse la culture polonaise. Elle seconde le rôle de l'Église polonaise cherchant à unir les migrants polonais et leurs descendants. De la même façon, l'Église arménienne « a permis dans la dispersion, de maintenir chez les générations nées de l'exil des processus d'identification "à une communauté du souvenir", des idéaux nationaux et des valeurs communautaires<sup>1260</sup> ». Au moment où la pratique musulmane diminue<sup>1261</sup>, l'augmentation du nombre de mosquées dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix illustre plutôt l'envie de la communauté maghrébine de se retrouver entre elle qu'« un renouveau religieux ». Comme l'écrit Yves Lequin, « les mosquées fonctionnent comme des lieux de rassemblement et d'identité<sup>1262</sup> ». Au début des années quatre-vingt-dix, les regroupements à base communautaire ou religieuse progressent par ailleurs numériquement dans la communauté maghrébine. Ils offrent à cette dernière des normes et des références sur lesquelles elle peut s'appuyer<sup>1263</sup>.

### c) La supériorité numérique des associations religieuses

Les associations religieuses recensées comprennent principalement les sociétés affiliées à l'UACPF, hormis le KSMP, et celles dépendantes de l'*Union des sociétés féminines polonaises en France*, « les associations basiques<sup>1264</sup> » selon Edmond Oszczak, né en 1959. Quelques groupements constituent une fraction dissidente des Témoins de Jéhovah. Il s'agit des sections de l'*Association libre des étudiants de la Bible* formée en 1934 à Valenciennes<sup>1265</sup>. Les membres des quatre sections locales du pays minier du

<sup>1259</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Edmond Oszczak le 17 novembre 2015.

<sup>1260</sup> Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire... », *op. cit.*, p. 383.

<sup>1261</sup> En 1989, 37 % de musulmans se disent pratiquants, contre un quart cinq ans plus tard (Lequin Yves, « Immigrés en ville », *op. cit.*).

<sup>1262</sup> Cette citation et la précédente sont issues de la contribution d'Yves Lequin, *ibid.*, p. 421-422.

<sup>1263</sup> Wihtol de Wenden Catherine et Leveau Rémy, *La bourgeoisie : les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS, 2001, 188 p.

<sup>1264</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1265</sup> Cette société change de dénomination en 1959 lorsqu'elle adopte le statut d'association française. Elle devient *Association française des libres étudiants de la Bible*. Sept sections locales, comprenant entre une dizaine et une trentaine de membres, sont recensées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais dans les années cinquante, contre une seule, regroupant cinq adhérents en 1950, sur le second territoire d'étude. Ces

Nord – Pas-de-Calais de la *Société des chrétiens professant la foi de Jésus-Christ*, formée en 1938 à Loos-en-Gohelle, n'appartiendraient ni au catholicisme ni au protestantisme<sup>1266</sup>. Parmi les dix types de sociétés figurant dans la typologie, les associations religieuses constituent, de loin, les plus nombreuses en 1959, 1974 et 1989 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais<sup>1267</sup>. Elles représentent respectivement 29,4 %, 46,3 % et 39 % des différents types de groupements recensés, soit cent-cinquante-huit, soixante-neuf et soixante-quatre associations religieuses<sup>1268</sup>. Sur le second territoire d'étude, ces dernières se situent respectivement en troisième, deuxième et première<sup>1269</sup> positions en termes de proportions des différentes formes d'associations recensées en 1959, 1974 et 1989. Elles représentent respectivement 17,5 %, 31,6 % et 42,9 % des quarante, dix-neuf et sept<sup>1270</sup> sociétés recensées à ces trois dates. Du fait de leur plus grand nombre, les associations religieuses polonaises font partie des types d'associations les plus dissous entre 1960 et 1989 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.<sup>1271</sup> Le faible effectif des sociétés et l'absence de remplacement des dirigeants sont généralement à l'origine de ces dissolutions. Ces associations représentent respectivement 23,2 % et un tiers des quatre-cent-quatorze et vingt-sept groupements dissous entre 1960 et 1974 et entre 1975 et 1989, contre 11,5 % entre la Libération et la fin des années cinquante<sup>1272</sup>. En revanche, les associations religieuses recensées au niveau national par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) sont plus nombreuses à se former en 1982 qu'en 1977 et en 1960. Ces créations atteignent respectivement 676, 585 et 142 sociétés<sup>1273</sup>. Les groupements polonais d'anciens combattants sont les plus nombreux à se dissoudre entre 1960 et 1974, soit 24,4 %, contre 9,3 % pour la période précédente et 18,5 % pour la suivante<sup>1274</sup>. Cette dernière proportion est la même pour les associations de jeunesse qui sont les plus nombreuses à se dissoudre entre 1945 et 1959, soit 22,9 %, contre 18,1 % à la période

---

membres étudient la Bible et réalisent des prières et des chants, notamment des cantiques. Voir en annexes (tome 1) pages 19-20, 163-164, 300 et 323 le recensement de ces groupements dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire depuis 1945.

<sup>1266</sup> ADN, 417 W 135725, Note de renseignements du commissaire de police au préfet du Nord, Wasquehal, le 12 août 1939.

<sup>1267</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 73 à 76 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1268</sup> Dans les faits, les proportions en 1959 et 1974 sont respectivement de 34,4 % et 47,1 %, soit cent-cinquante-six et soixante-six sociétés.

<sup>1269</sup> En 1989, il existe le même nombre d'associations artistiques et religieuses.

<sup>1270</sup> En réalité, trente-six sociétés mènent une activité en 1959.

<sup>1271</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 65 à 68 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1272</sup> Dans les faits, ces proportions sont respectivement de 28,5 %, 35,3 % et 10,5 %.

<sup>1273</sup> Forsé Michel, « Les créations d'associations... », *op. cit.*

<sup>1274</sup> En réalité, ces proportions atteignent respectivement 22,1 %, 12 % et 23,5 %.

suiuante. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, les trois types de groupements les plus dissous entre 1960 et 1974 diffèrent de ceux du second territoire d'étude<sup>1275</sup>. Bien qu'ils ne comptent pas la part la plus importante des sociétés créées entre la Libération et 1959, les syndicats et partis politiques, les groupements fédérateurs et les associations artistiques sont les plus nombreux à disparaître dans les années soixante, début soixante-dix. Sur les vingt-trois sociétés dissoutes officiellement à cette période, ils comptabilisent respectivement douze, cinq et deux dissolutions. Les autres types d'associations ne comptent qu'une dissolution, hormis les associations d'anciens combattants, et les groupements d'entraide et d'instruction qui n'existent plus après 1959. Entre 1975 et 1989, la moitié des quatorze dissolutions concerne des associations de jeunesse, contre trois dissolutions de sociétés religieuses, deux d'associations artistiques, et une seule d'anciens combattants et de groupements fédérateurs. Les sociétés religieuses retrouvent donc la seconde place en termes d'associations dissoutes qu'elles occupent entre la Libération et 1959 (15 %) derrière les sociétés d'entraide (20,6 %) et devant les associations d'anciens combattants et de jeunesse (13,1<sup>1276</sup> %). Sur le second territoire d'étude, les groupements d'entraide se trouvent en deuxième position dans les années quarante et cinquante. Ils représentent 18,5<sup>1277</sup> % des dissolutions recensées, contre moins de 4 % pour les deux périodes suivantes, proportions se retrouvant pour les syndicats et partis politiques, les associations de jumelage et les sociétés d'instruction qui représentent respectivement 6,8 %, 0,2 % et 7,5 % des dissolutions entre 1945 et 1959. Les associations artistiques comptabilisent quant à elles 12,3 % des dissolutions ayant eu lieu entre 1960 et 1974, contre 5,9 % à la période précédente et 11,1 % à la période suivante<sup>1278</sup>. Enfin, les groupements fédérateurs représentent 12,6 % des dissolutions entre 1945 et 1959, 6,3 % dans les années soixante, début soixante-dix et 7,4 % au cours de la période suivante<sup>1279</sup>. Ce dernier pourcentage se retrouve pour les clubs sportifs qui constituent 4,8 % des dissolutions entre la Libération et 1959, contre 11,6 % à la période suivante<sup>1280</sup>.

Les effectifs des associations religieuses polonaises, variant d'une société à l'autre, diminuent au cours des deux périodes prises ici en compte (1960-1974 et 1975-1989). L'UACPF, organisant des conférences, diverses manifestations catholiques et coordonnant

<sup>1275</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 69 à 72 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

<sup>1276</sup> Dans les faits, ces pourcentages sont respectivement 14,4 %, 19,8 % et 12,6 % entre 1945 et 1959.

<sup>1277</sup> 16,7 % officieusement.

<sup>1278</sup> En réalité, ces proportions s'élèvent respectivement à 9,1 %, 8 % et 17,6 %.

<sup>1279</sup> Dans les faits, les deux premiers pourcentages atteignent respectivement 11,7 % et 6,8 %. Aucune association fédératrice n'est en réalité dissoute entre 1975 et 1989.

<sup>1280</sup> Ces proportions sont en réalité de 5,9 %, 5,6 % et 11,5 %.

les pèlerinages polonais régionaux, compte par exemple 13 900 membres en 1973, contre 6 342 en 1986. L'*Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France* et l'*Union des confréries du Rosaire*, qui déploient principalement leurs activités dans le Nord – Pas-de-Calais, perdent plusieurs centaines d'adhérents entre ces deux dates. La première association, effectuant du chant choral polonais, des prières, des conférences et envoyant des médicaments en Pologne, passe de 1 290 adhérents en 1973 à 772 treize ans plus tard<sup>1281</sup>. De la même manière, le nombre de sections existantes entre les deux périodes ici étudiées diminue dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Les hommes catholiques, comme l'*Union des sociétés féminines polonaises en France*, comprennent une cinquantaine de sections dans les années soixante, début soixante-dix, contre respectivement une quinzaine entre 1975 et 1989, et près de trente-cinq pour la seconde union. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, ces deux fédérations comprennent chacune une section située aux Gautherets à Saint-Vallier entre 1960 et 1989. Une section de district est également recensée à cette période pour les hommes catholiques et la section de district de Montceau-les-Mines de l'UACPF persiste au moins jusqu'à la fin des années soixante. L'*Union des confréries du Rosaire*, assurant des cours de catéchisme en polonais, entretenant les lieux de culte et rendant visitant aux malades et aux personnes âgées, compte quant à elle 10 000 membres en 1973 contre 4 590 en 1986<sup>1282</sup>. Une quarantaine de sections du Rosaire est recensée dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1960 et 1974, contre une quinzaine au cours de la période suivante, et deux sur le second territoire d'étude. Cette nette différence du nombre d'adhérents entre les deux unions affiliées à l'UACPF se retrouve au sein des sociétés religieuses françaises. En 1983 par exemple, les hommes représentent légèrement plus du tiers des effectifs de ce type d'associations, alors qu'ils sont majoritaires dans les autres formes de sociétés, hormis les fédérations de parents d'élèves et les mouvements humanitaires qui regroupent quasiment la même proportion d'hommes et de femmes. Cette répartition inégale « *ne fait que confirmer la prégnance d'une traditionnelle division des rôles* » où la religion et la famille relèvent prioritairement du domaine des femmes<sup>1283</sup>. Les effectifs entre deux sections appartenant à une même union diffèrent également. La *Société Sainte-Barbe* de Méricourt – Noyelles-sous-Lens regroupe par exemple quarante-trois membres en 1972, contre vingt-trois pour l'*Association des ouvriers polonais sous le patronage de Saint-Joseph* située à Liévin. La première réussit à maintenir ses activités jusqu'à nos jours en étendant son rayon d'action

---

<sup>1281</sup> Dzwonkowski Roman, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après le Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*

<sup>1282</sup> *Ibid.*

<sup>1283</sup> Héran François, « Un monde sélectif... », *op. cit.*, p. 23.

aux communes de Fouquières-lès-Lens et Sallaumines, tandis que la seconde se dissout en 1973. Les *Cercles des Polonaises* de Billy-Montigny et de Lallaing comprennent respectivement quatre-vingt-quinze et cent-deux membres en 1968, contre vingt-six pour le *Cercle des Polonaises* de Saint-Vallier.

D'après les autorités françaises, dans le pays minier de Saône-et-Loire, les sociétés affiliées à l'UACPF « *tendent à grouper les Polonais dans un idéal religieux destiné à les soustraire à l'emprise de la propagande marxiste, particulièrement forte entre la Libération et 1950*<sup>1284</sup> ». L'opposition avec les associations favorables au régime communiste polonais persiste en effet jusqu'à la fin des années quatre-vingt, et au-delà. Au début de l'année 1960, les associations catholiques signent par exemple des lettres, rédigées par le *Comité de coordination des associations polonaises indépendantes* et adressées à Charles de Gaulle pour lui demander de discuter de la situation des « *pays de Démocratie Populaire* » avec Nikita Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'URSS, lors de sa visite officielle en France en mars 1960 et de la conférence au sommet<sup>1285</sup> se déroulant à Paris deux mois plus tard<sup>1286</sup>. Contrairement aux groupements favorables au gouvernement communiste polonais, les milieux catholiques polonais en France ne retiennent que la date du baptême de Mieszko I<sup>er</sup> pour célébrer le millénaire de la Pologne. Des manifestations sont ainsi organisées par les sociétés catholiques au début de l'année 1966 dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. L'église Millenium de Lens est bâtie la même année en l'honneur de cet évènement, grâce aux dons de la communauté polonaise en France et dans le monde. Les vitraux représentent l'histoire de la Pologne à partir du baptême de Mieszko I<sup>er</sup> et un chemin de croix, symbole de la souffrance de ce pays resté fidèle au christianisme. La bénédiction de cette église en 1967, en présence du recteur de la *Mission catholique polonaise en France*, rassemble dix-mille personnes polonaises et d'origine polonaise. Une icône de la Vierge Noire de Czestochowa est offerte par la ville de Poznan à cette occasion<sup>1287</sup>. Cette église, par le symbole qu'elle représente, occupe une place importante pour les Polonais et leurs descendants, et participe au maintien de la polonité. Le *Congrès des Polonais en France* joue également un grand

---

<sup>1284</sup> ADSL, 1714 W 59, Note de renseignements sur l'activité politique des différentes colonies étrangères existant dans le département de Saône-et-Loire, octobre 1963.

<sup>1285</sup> Cette conférence, réunissant les dirigeants de l'URSS, de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, a pour projet d'évoquer le désarmement de ces différents pays et la question de la ville de Berlin dominée en partie par les Soviétiques. Elle échoue suite au départ de Nikita Khrouchtchev après le refus du président des États-Unis de fournir des excuses publiques pour le vol de l'avion-espion U2 américain au-dessus de l'URSS et de punir les responsables de cette manœuvre (INA, Fresque « Charles de Gaulle : paroles publiques », <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/parcours/0008/de-gaulle-et-l-urss.html>, consulté le 25 août 2016).

<sup>1286</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 30 mars 1960.

<sup>1287</sup> Ruczkal Christine, *L'évolution de la polonité dans le bassin minier du Pas-de-Calais de 1950 à nos jours*, op. cit.

rôle dans cette persistance, « *son influence est très grande dans les communautés polonaises*<sup>1288</sup> ». Il constitue l'organisme fédérateur regroupant le plus de groupements polonais entre 1960 et 1989. L'*Union centrale des Polonais en France* ne compte plus qu'une soixantaine de sections et deux-mille membres, majoritairement inactifs, dans les années soixante. Elle est dissoute par un arrêté ministériel du 25 octobre 1973, après avoir cessé toute activité depuis de nombreuses années. Le CPF, lui, regroupe trente-mille adhérents au début des années soixante-dix<sup>1289</sup>, contre quarante-mille en 1953<sup>1290</sup>. À partir du milieu des années soixante-dix, ses effectifs diminuent quasiment de moitié pour atteindre quinze-mille-trois-cents membres répartis dans huit unions de 1974 à 1978<sup>1291</sup>. Les trois-quarts se trouvent dans le Nord – Pas-de-Calais. L'action du CPF se limite alors à cette région, contrairement à celle de l'UACPF qui effectue par exemple ses assemblées générales annuelles dans chacune des régions qu'elle prend en charge (Nord, Paris, Est, Centre). Ces réunions, auxquelles le recteur de la *Mission catholique polonaise en France* assiste, se déroulent uniquement à Lens pour le CPF<sup>1292</sup>. Ce dernier propose des conférences, des manifestations culturelles et artistiques comprenant du théâtre, du chant, de la musique ou encore du folklore polonais, et aide matériellement et financièrement la Pologne après l'instauration de l'État de guerre en 1981. Il continue par ailleurs de prendre en charge la célébration de l'anniversaire de la Constitution polonaise du 3 mai 1791. Cette commémoration, se déroulant à Lille, comprend les mêmes éléments que dans les années cinquante, c'est-à-dire une messe, un défilé, un dépôt de gerbe au monument aux morts et du folklore polonais. Ces trois premiers éléments se retrouvent lors des manifestations du 3 Mai organisées par diverses sociétés polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais, tel que le *Comité des sociétés polonaises locales de Marles-les-Mines* en mai 1960 et 1961<sup>1293</sup>.

---

<sup>1288</sup> ADPC, 1193 W 121, Note de renseignements sur le CPF, février 1976.

<sup>1289</sup> ADPC, 1193 W 121, Notes de renseignements sur le CPF, 1972 et 1973.

<sup>1290</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sûreté nationale, direction des RG, 6<sup>ème</sup> section Étrangers, février 1954.

<sup>1291</sup> ADPC, 1193 W 121, Notes de renseignements sur le CPF, de 1974 à 1978.

<sup>1292</sup> ARNPC, 244 W 88, Garçon Gabriel, « La situation des organisations franco-polonaises de la région Nord – Pas-de-Calais », dans *Contribution à la préparation des assises de la polonité*, Centre d'étude de la culture polonaise, Office régional de la culture et de l'éducation permanente, Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, 1990, p. 19-30.

<sup>1293</sup> ADPC, 1 W 23283, dossier n° 16, Récépissé de la déclaration d'une manifestation du *Comité des sociétés polonaises locales de Marles-les-Mines* à l'occasion de la fête nationale polonaise délivré par le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune aux dirigeants de cette association, les 10 mai 1960 et 1961.



#### d) Un changement de statut recevant un accueil mitigé

Lors de son assemblée générale d'octobre 1975, le CPF décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin qu'il « *soit considéré comme une association française* », si au moins quatre fédérations affiliées adoptent le statut d'association française<sup>1294</sup>. Quatre ans plus tard, le CPF, comptant treize-mille adhérents (dont moins d'un cinquième de Polonais), opte pour ce statut et devient *Congrès polonia en France*. Ce dernier cherche toujours à coordonner l'action des sociétés affiliées dans divers domaines et à entretenir les traditions polonaises chez ses adhérents, mais dans l'objectif d'« *enrichir le patrimoine de la culture française et de favoriser le plein épanouissement de ses membres*<sup>1295</sup> ». Ces traditions doivent donc constituer une partie de cette culture que les descendants de migrants ont adoptée. Ce changement de statut est commun à plusieurs associations polonaises, dont les membres « *sont en grande partie de nationalité française et parfaitement intégrés à nos us et coutumes*<sup>1296</sup> » dans les années soixante-dix. Dès septembre 1964, le *Club sportif Pogon Auchel* (créé en 1924) adopte par exemple le statut d'association française, comme le feront d'autres clubs de football quelques années plus tard. En décembre 1966, l'*Union des commerçants et artisans polonais en France*, formée en 1933 à Lens, devient également une société française et modifie sa dénomination en *Union des commerçants et artisans d'origine polonaise en France*. La dizaine de sections, dont deux de districts, existant dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais dans les années soixante, cherche à défendre les intérêts commerciaux de ses adhérents et à les former au métier d'artisans<sup>1297</sup>. L'*Association d'éducation populaire Millenium* adopte quant à elle le statut d'association française dès sa constitution en novembre 1966 à l'occasion du millénaire de la chrétienté polonaise. Elle devient ainsi la première société créée par des Polonais ou leurs descendants à posséder ce statut. Son objectif, rappelant une partie de celui poursuivi par le CPF, est d'« *ajouter à la richesse du patrimoine culturel de la France celle des coutumes et des traditions polonaises*<sup>1298</sup> ». Ce groupement, siégeant à Marles-les-Mines, compte uniquement une chorale à sa création qui regroupe quatre-vingt descendants de migrants polonais en 1970. Par la suite, diverses sections apparaissent au sein de cette association. Elles proposent par exemple des conférences, des

---

<sup>1294</sup> ADPC, 1193 W 121, Extrait des délibérations de l'assemblée générale du CPF du 19 octobre 1975, Lens, le 21 octobre 1975.

<sup>1295</sup> ARNPC, 804 W 8, Feuille de renseignements sur le CPF complétée par cette association, 1991.

<sup>1296</sup> ADPC, 1193 W 121, Note de renseignements du chef du service des RG au chef du service des RG du Pas-de-Calais, Lens, le 28 avril 1979.

<sup>1297</sup> Voir en annexes (tome 1) pages 138-139 et 294-295 le recensement de ces associations dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.

<sup>1298</sup> ARNPC, 244 W 89, Feuille de renseignements sur l'*Association d'éducation populaire Millenium* complétée par cette association, 1991.

voyages éducatifs, de la danse folklorique polonaise, des activités physiques et sportives (tennis de table, gymnastique volontaire), des collectes de matériel et de médicaments pour des œuvres humanitaires, ou encore une célébration annuelle de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. La transformation du KSMP féminin d'Auchy-les-Mines en association française n'est en revanche pas un choix délibéré du groupement, mais une décision des autorités françaises. En septembre 1971, le ministre de l'Intérieur annule l'arrêté ministériel du 25 mars 1953, autorisant cette société à fonctionner en tant qu'association étrangère, en raison de la nationalité française de l'ensemble des membres. Cette décision crée « *une énorme surprise et la désorientation parmi les jeunes* » et engendre des malentendus entre ces derniers. La présidente de l'association et le directeur national du KSMP rédigent une lettre de protestation contre cette mesure survenue pour la première fois au sein de l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise*. Ces dirigeants avancent plusieurs arguments pour réfuter ce choix. Ils décrivent notamment les points positifs de cette association qui assure « *la liaison entre la communauté polonaise et française sur le plan des activités générales, et qui apportait de par son existence une note originale mais constructive, [...] ne serait-ce que sur le plan de l'animation de la vie culturelle et sociale de la commune* ». Ils ajoutent qu'aucune plainte n'est formulée par les autorités françaises contre ce groupement depuis sa création car il développe tout aussi bien les valeurs de la culture polonaise que celles de la culture française. Ils écrivent par ailleurs qu'il est possible que l'association accueille des personnes étrangères dans le futur, que la naturalisation des membres ne signifie pas un changement de leur mentalité, le processus d'intégration étant « *beaucoup plus tardif* », et que ce qui constitue l'association, c'est son objectif et non la nationalité française de ses membres. Pour ses dirigeants, perdre le statut d'association étrangère signifie que le groupement ne peut plus représenter et perpétuer la culture polonaise. Ils pensent que « *la décision prise à l'égard de l'association locale la coupe de son ensemble et l'écarte de son travail commun, puisque, si elle adoptait d'autres statuts, elle ne pourrait plus participer aux différentes rencontres, activités et assemblées sur le plan régional et national* ». Les dirigeants du KSMP demandent alors au préfet d'intervenir auprès du ministre de l'Intérieur « *afin de prendre une décision favorable au bien de l'ensemble de l'association et de tous ses membres*<sup>1299</sup> », c'est-à-dire annuler le changement de statut de la société. Le ministre ne revient pas sur sa décision et ajoute que cette évolution « *n'empêche nullement ce dernier [groupement] de se livrer à ses activités sociales et culturelles antérieures en bénéficiant en outre, d'une*

---

<sup>1299</sup> ADPC, 1 W 52285, Lettre de la présidente du KSMP féminin d'Auchy-les-Mines et du directeur national du KSMP au préfet du Pas-de-Calais, Auchy-les-Mines, le 30 décembre 1971.

*législation plus libérale*<sup>1300</sup> ». Dans les années suivantes, plusieurs sections du KSMP deviennent françaises, à l'image de celles du pays minier de Saône-et-Loire et de celle de Nœux-les-Mines en 1974. La transformation des *Sokols* de Carvin en association française répond également à une demande des autorités françaises, comme l'explique Léon Slojewski :

*« En 75 la préfecture [...] a commencé un petit peu sûrement à remettre les listes à jour et puis ils se sont dits : il y a encore des sociétés italiennes, polonaises, donc ils nous ont demandé un petit peu les statuts et les membres. Et puis ils se sont rendus compte que sur quatre-vingts membres, y'avait plus que trois Polonais. [...] Donc ils ont demandé à toutes les associations tout doucement de changer les statuts, donc on est devenus français en 77. Et comme il fallait un Français [comme président], mon père ne pouvait plus rester, donc j'avais été élu ».*

Le père de Léon Slojewski n'effectue en effet aucune demande de naturalisation au cours de sa vie, considérant que cette initiative doit venir de son pays d'accueil. *« Il a toujours dit : ça fait tant d'années que je travaille pour la France, si la France veut me donner la nationalité je la prends mais je ne la demande pas. [...] Il est né en Pologne, il est mort Polonais ».* Cette modification de statut s'effectue un an après celle de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* qui *« a toujours eu des bons contacts avec la Fédération française de gymnastique mais on a toujours formé une fédération à part, on avait notre fédération à nous*<sup>1301</sup> ». Suite à la demande des autorités françaises, la société musicale polonaise de Saint-Vallier, *L'oiseau errant*, adopte également le statut d'association française en 1974. Deux ans plus tard, c'est au tour de la société polonaise de tir de Dourges regroupant alors quarante-sept adhérents, majoritairement français<sup>1302</sup>. Son affiliation à la *Fédération française de tir* se réalise néanmoins une dizaine d'années plus tard, lorsque *« les anciens, le noyau dur »* quittent l'association suite à des tensions avec des membres plus jeunes poursuivant des objectifs différents<sup>1303</sup>. Les adhérents plus âgés appréhendent cette affiliation, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski : *« C'était nouveau ils avaient peur. Il fallait faire des règlements, des statuts, y'avait des papiers à remplir, des visites médicales pour les licences, c'était trop pour eux [...] ils voulaient pas évoluer ».* Sous la direction de ces *« anciens polonais »*, l'association fonctionne *« à la bonne franquette »* et ne participe qu'aux concours de tir organisés par les sociétés polonaises. Cette restriction entraîne le départ de plusieurs jeunes du club *« partis dans des clubs plus grands [...] qui faisaient officiellement de la compétition, un*

---

<sup>1300</sup> ADPC, 1 W 52285, Lettre du ministre de l'Intérieur au préfet du Pas-de-Calais, Paris, le 28 janvier 1972.

<sup>1301</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien mené avec Léon Slojewski le 13 octobre 2015.

<sup>1302</sup> ADPC, 1193 W 121, Note de renseignements sur la société polonaise de tir de Dourges, février 1976.

<sup>1303</sup> À la suite de leur départ, ces membres âgés adhèrent à une société dourgeoise de pétanque possédant *« moins de contraintes »* (entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015).

peu comme Courcelles ou Noyelles-Godault qui faisaient de l'UFOLEP [Union française des œuvres laïques d'éducation physique] ». L'attrait de la performance, évoqué dans le deuxième chapitre de la partie précédente, se retrouve ici. Lors de son affiliation à la Fédération française de tir, le club de tir de Dourges demande à ce groupement s'il peut conserver ses insignes et son drapeau créé en 1951<sup>1304</sup>. Le vice-président de cette fédération, « grand collectionneur de tout ce qui était tir, insignes drapeaux », répond « ce sont vos racines, il faut les conserver ». La société de tir de Dourges continue donc de porter son drapeau lors des défilés, bien qu'elle ne trouve pas toujours de volontaire pour ce faire, à l'image des propos de Christian Bedlewski : « Mais avant personne n'osait le sortir le drapeau. [...] On devait payer le porte-drapeau pour que quelqu'un le prenne mais je pense que c'est parce qu'ils connaissaient pas l'historique. [...] Quand tu connais l'histoire, je pense que c'est une fierté<sup>1305</sup> ».

#### e) Une association de jeunesse qui reste catholique

Au moment où se déroule le rassemblement organisé à Billy-Montigny par le district KSMP de Lens<sup>1306</sup>, le district KSMP de Douai organise lui-aussi une manifestation suivie par cinq à six-cents personnes. Cette journée, se déroulant à Wallers-Aremberg en septembre 1960, s'effectue « en faveur du développement dans le valenciennois de l'Union de la jeunesse catholique polonaise » et se compose d'activités religieuses et artistiques<sup>1307</sup>. Par l'organisation de cette manifestation, les dirigeants du KSMP tentent de récupérer de nouvelles adhésions et d'encourager les jeunes à rester membres de l'association. Comme indiqué dans le chapitre précédent, les effectifs de cette dernière diminuent constamment depuis les années cinquante, ce qui entraîne la fusion des *Unions des associations catholiques de la jeunesse polonaise féminine et masculine* au début des années soixante-dix. La nouvelle fédération s'installe à l'internat Saint-Casimir à Vaudricourt<sup>1308</sup>. Certaines

---

<sup>1304</sup> D'un côté de ce drapeau, figure l'emblème de la Pologne, l'aigle blanc, avec la date de création du drapeau. De l'autre, l'emblème de la société, représentant probablement un insigne militaire et un coq, apparaît avec la date de création de l'association. Cet emblème fait référence aux confréries du coq existant en Pologne dès le XIII<sup>ème</sup> siècle.

<sup>1305</sup> Cette citation et les sept précédentes sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1306</sup> Cette manifestation se compose d'un défilé, d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'une messe (ADPC, 1 W 23283, dossier n° 16, Récépissé de la déclaration d'un rassemblement des membres du KSMP du district de Lens délivré par le sous-préfet de l'arrondissement de Béthune aux dirigeants de cette association, le 22 septembre 1960).

<sup>1307</sup> ADN, 417 W 135735, Rapport trimestriel..., le 28 septembre 1960.

<sup>1308</sup> En 1947, des prêtres polonais appartenant à la congrégation des *Oblats de Marie Immaculée* ouvrent un internat à Béthune. Les élèves suivent les cours au collège Saint-Vaast de cette commune et bénéficient de cours complémentaires d'histoire, de géographie, de langue polonaise, de religion et de musique à l'internat. Le nombre d'élèves accueillis augmente chaque année, ce qui entraîne le déménagement de cet internat à Vaudricourt en 1952 (Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, Thèse de doctorat

sections sont même devenues mixtes dès les années cinquante, à l'image de la *Jeunesse catholique polonaise mixte* de Noeux-les-Mines et de la *Jeunesse polonaise catholique* de Bruay-en-Artois. En 1953, les unions KSMP féminin et masculin comptent respectivement soixante-quatre sections et trois-mille membres, et soixante sections et deux-mille membres<sup>1309</sup>. Vingt ans plus tard, ces effectifs sont réduits de moitié et atteignent deux-mille-deux-cents adhérents répartis dans trente-cinq sections, puis quatre-cent-sept membres en 1986<sup>1310</sup>. Entre 1960 et 1974, une soixantaine de sections KSMP, dont deux de district et deux nationales, est recensée dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, contre sept (dont une de district) sur le second territoire d'étude. Au cours de la période suivante, uniquement six KSMP actifs sont recensés dans les deux pays miniers étudiés. Néanmoins, plusieurs sections n'ont probablement pu être repérées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais puisqu'elles sont passées, ou se sont formées, sous statut d'association française, notamment dans les années soixante-dix. Malgré ces données fragmentaires, le nombre de sections et d'adhérents s'amenuise considérablement au cours des années soixante-dix et quatre-vingt. Le KSMP masculin de Saint-Vallier, « *un des facteurs essentiels du barrage au communisme dans la cité ouvrière des Gautherets*<sup>1311</sup> », passe par exemple de quarante membres en 1960 à vingt-cinq deux ans plus tard, effectif se maintenant jusqu'aux années quatre-vingt. Les quelques sections qui persistent maintiennent les mêmes activités que dans les années cinquante, en développant d'autant plus la danse folklorique polonaise comme cela est abordé dans le chapitre suivant. Mais comme l'écrit le chef du service des RG de Chalon-sur-Saône à propos du KSMP masculin des Gautherets, le respect des membres « *pour les traditions polonaises n'est plus guère qu'un vernis, un "cachet particulier" que ces jeunes gens donnent à leurs manifestations publiques*<sup>1312</sup> ». L'esprit catholique semble être la caractéristique qui perdure le plus dans le temps, même si les pratiques religieuses se modifient au fil des années chez les jeunes. L'influence des parents, de la communauté polonaise et des aumôniers polonais explique cette persistance<sup>1313</sup>. Ces derniers assistent à toutes les activités exercées par le KSMP constituant « *le grand lien qui s'est fait pour passer à l'âge adulte*<sup>1314</sup> ». Ils encadrent par

---

d'Études slaves, Université de Lille 3, sous la direction de Tomaszewski Marek, 2003, 504 p. Ruczkal Christine, *L'évolution de la polonité dans le bassin minier du Pas-de-Calais de 1950 à nos jours*, *op. cit.*.

<sup>1309</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>1310</sup> Dzwonkowski Roman, « La vie religieuse dans les milieux ouvriers polonais en France après le Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*

<sup>1311</sup> ADSL, 1714 W 119, Note de renseignements du service des RG de Saône-et-Loire, 1960.

<sup>1312</sup> ADSL, 1714 W 119, Note de renseignements du chef du service des RG au sous-préfet de Chalon-sur-Saône, Chalon-sur-Saône, 1960.

<sup>1313</sup> Garçon Gabriel, « La jeunesse polonaise et les organisations catholiques en France », *op. cit.*

<sup>1314</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

exemple les soirées sportives ou artistiques du KSMP de la Saule, « *mais en tant que animateur, pas en tant que curé*<sup>1315</sup> ». De la même façon, dans le KSMP de Dourges, formé de nouveau en 1979 après que les sections masculine et féminine aient cessé leurs activités à la fin des années soixante, « *le curé avait son mot à dire. Il les [adhérents] laissait faire mais il fallait qu'ils restent dans la lignée*<sup>1316</sup> ». Pour certains individus d'origine polonaise, cet encadrement est préférable à celui des parents, à l'image des propos de Christiane Duda : « *Le KSMP ça nous faisait un échappatoire. On pouvait se sauver le dimanche. On n'était pas avec les parents. À cette époque-là, on n'avait que ça*<sup>1317</sup> ». L'adhésion de certains jeunes au KSMP est en outre dictée par les parents, à l'image des propos de Daniel Skrobala, petit-fils de migrants polonais : « *je suis rentré dans le KSMP [de Dourges] parce qu'on m'y a forcé. Mes parents m'ont dit : ton frère y est, faut y aller. Et ça m'intéressait pas, je me suis dit : j'ai pas été enfant de chœur, je vais pas aller dans un truc de curés. Après, j'ai retrouvé des copains et c'était pas ce que je pensais*<sup>1318</sup> ». Les débats sur « *un thème de société par rapport à la foi, par rapport à la vie de chrétien engagée*<sup>1319</sup> » ou d'autres sujets, l'enrichissent, tout comme les diverses prises de responsabilité au sein de l'association qui regroupe entre vingt et trente jeunes d'origine polonaise de Dourges. Ces discussions, se déroulant le samedi dans une salle paroissiale ou de la mairie, s'accompagnent de danses folkloriques et de chants polonais, de feux de camp, de la participation aux manifestations de la paroisse et de sorties dans le Nord – Pas-de-Calais comme des rallyes en voiture. Toutes ces activités modifient la vision de Daniel Skrobala par rapport au pays de ses grands-parents. En effet, avant son adhésion au KSMP dans les années quatre-vingt, « *tout ce qui était la Pologne, [il] le rejetai[t]* », bien qu'il ne parle « *que polonais* » avant d'entrer à l'école élémentaire et ne soit obligé, par ses parents, d'assister aux cours de langue et au catéchisme polonais. Il essaie, avec d'autres camarades, de manquer ces séances, « *mais au bout d'un moment, on se faisait rattraper par la patrouille* », c'est-à-dire les parents. De la même manière, il refuse de parler polonais à sa grand-mère qui maîtrise assez mal la langue française. Autrement dit, il tente « *de s'émanciper un peu de la tutelle des plus anciens*<sup>1320</sup> », mais finit par s'intéresser à la Pologne et à ses traditions à la suite de son adhésion au KSMP. Les différentes activités de cette association permettent par ailleurs de créer des liens entre les individus d'origine

---

<sup>1315</sup> Entretien avec Henri et Janine et Taszarek, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1316</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1317</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1318</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

<sup>1319</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1320</sup> Cette citation et les trois précédentes sont issues de l'entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

polonaise qui se concluent parfois par un mariage, comme le montrent les propos d'Edmond Oszczak, président national du KSMP dans les années quatre-vingt : « *Alors tout ça, ça a permis de faire beaucoup de mariages entre gens d'origine polonaise*<sup>1321</sup> ». Le regroupement de ces jeunes au sein de l'association et de la cité Bruno à Dourges favorise en effet les unions endogames qui restent appréciées par les parents dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Cette préférence est illustrée par les propos de Christian et Catherine Bedlewski : « *Après [dans les années quatre-vingt] c'était plus normal les mariages mixtes. Mais avant, fallait pas trop se mélanger. Les parents [...] préféraient qu'on reste dans le cocon*<sup>1322</sup> ».

#### f) Le maintien de la langue polonaise

En plus de maintenir un esprit catholique et le lien entre les membres de la communauté polonaise, les associations religieuses constituent un moyen d'entretenir la langue polonaise, bien que cette dernière disparaisse de plus en plus. Autrement dit, les sociétés religieuses polonaises perpétuent les deux pratiques culturelles principales du domaine de l'immigration, la langue et la religion<sup>1323</sup>. L'*Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France* organise par exemple des réunions en langue polonaise jusqu'aux années quatre-vingt-dix. De la même façon, les membres de l'*Union des confréries du Rosaire* interprètent l'ensemble des chants et des poèmes dans cette langue. Tout comme pour le catéchisme, les aumôniers polonais célèbrent encore les offices en langue polonaise dans les années soixante-dix et quatre-vingt, même si la langue française apparaît de temps à autre. Les propos de Christiane Duda, résidant aux Gautherets dans sa jeunesse, illustrent cette pratique : « *Y'avait un curé polonais donc automatiquement, on allait à la messe polonaise, au catéchisme polonais*<sup>1324</sup> ». Catherine Bedlewski apprend d'ailleurs le polonais par le biais de ces messes, des prières récitées dans cette langue chez ses grands-parents et des conversations menées avec ces derniers qui ne « *savaient pas parler français* ». Son apprentissage se réalise ainsi « *tout à l'oreille. L'écrit rien du tout* ». Ses parents parlent également polonais entre eux et elle leur répond, le plus souvent, en polonais. En revanche, son époux utilise la langue française lorsqu'ils s'adressent à ses parents, comme le montrent ses propos : « *Ils nous parlaient en polonais et nous on leur*

---

<sup>1321</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1322</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1323</sup> Sayad Abdelmalek, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité : l'illusion du provisoire*, Paris, Raisons d'agir, coll. Cours et travaux, 2006, 218 p.

<sup>1324</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

*répondait en français*<sup>1325</sup> ». Cette pratique de la langue polonaise avec les grands-parents, et dans une moindre mesure les parents, se retrouve chez plusieurs descendants de migrants polonais des deux territoires d'étude. La fille de Jean-Pierre Tazareck, née en 1972, emploie par exemple cette langue lors de son enfance pour communiquer avec ses grands-parents immigrés qui prennent en charge son éducation. Certains descendants de migrants, comme Léon Slojewski, maîtrisent peu la langue française lorsqu'ils entrent à l'école élémentaire, comme le montrent les propos de Lydie Jablonski : « *Mais je parlais plus polonais que français puisque ma grand-mère ne parlait que polonais à la maison* ». Pour faciliter son apprentissage de la langue française, ses parents lui interdisent de parler polonais chez elle, comme le confirment ses propos : « *J'avais des grosses difficultés et donc à la maison mon père a dit : si elle nous demande un truc en polonais, on lui répond pas tant qu'elle l'aura pas demandé en français, sinon elle va jamais s'en sortir à l'école*<sup>1326</sup> ». Dans le même cas de figure, la fille de Léon Slojewski, née dans les années quatre-vingt, se fait réprimander par l'institutrice après avoir employé un mot en polonais. Les propos de l'ancien président des *Sokols* de Carvin illustrent cette situation :

*« elle avait dit à la maîtresse de maternelle "bougi [?]", "bougi [?]" et alors elle disait du coup, ça veut dire un baiser. Et là la maîtresse, je me souviens c'est ma fille qu'avait dit : là maintenant on est en France, tu parles comme les Français, tu parles plus polonais. Alors du coup, je crois que ça l'a un petit peu refroidie*<sup>1327</sup> ».

Les grands-parents, que les petits-enfants côtoient souvent, jouent donc un rôle important dans le maintien de la langue polonaise dans les années soixante-dix et quatre-vingt. En revanche, certains migrants maghrébins s'efforcent de parler français avec leurs petits-enfants dans l'objectif de « *recréer le lien* », de se rapprocher de leurs descendants qu'ils considèrent « *assimilés, donc entrés dans une démarche de rupture culturelle à laquelle ils semblent se résoudre*<sup>1328</sup> ». La grand-mère maternelle de Valérie Chalancon, qui « *a trouvé dur de pas parler français* » lors de son arrivée en France, adopte une attitude similaire par rapport à ses deux petites-filles qu'elles élèvent jusqu'à la fin du collège. Malgré sa faible maîtrise de la langue française et l'emploi du polonais dans sa vie quotidienne, elle n'utilise cette première langue que pour communiquer avec ses petites-filles, comme l'attestent les propos de l'une d'elles : « *Mais je sais pas pourquoi, ma grand-mère s'est*

<sup>1325</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien mené avec Christian et Catherine Bedlewski le 15 octobre 2015.

<sup>1326</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1327</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1328</sup> Cette citation et la précédente sont issues de la thèse d'Anne Tatu-Colasseau, *Des transmissions à l'épreuve des situations migratoires : les conditions d'une émancipation individuelle par le loisir sportif des descendantes de migrants maghrébins en quartier populaire*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Franche-Comté, sous la direction de Vieille Marchiset Gilles et de Jacques-Jouvenot Dominique, 2013, p. 278.



*mis dans la tête qui fallait pas qu'elle parle polonais devant nous parce que mon père, qui est Français, ne sera peut-être pas content de ça*<sup>1329</sup> ».

La langue polonaise est également entretenue dans les cours de culture polonaise délivrés une à deux fois par semaine dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. Une partie de ces cours<sup>1330</sup> est prise en charge, depuis 1954, par le *Comité culturel de l'émigration polonaise en France*<sup>1331</sup> qui réunit les commissions scolaires du CPF et de l'UCPF. Ce comité aide financièrement les enfants polonais assistant aux cours délivrés par des instituteurs rétribués par le ministère de l'Éducation nationale, organise une quête annuelle pour couvrir les frais de ses cours et publie des ouvrages destinés à l'apprentissage de la langue polonaise. Bien qu'il ne soit affilié à aucune fédération, il est soumis à l'influence du CPF, de l'UCPF, de l'*Union indépendante des instituteurs polonais en France* et de la *Mission catholique polonaise en France* jusqu'en 1979. Les instituteurs rétribués par ce ministère « *subissent l'influence prépondérante du clergé polonais* », même s'ils dépendent administrativement de l'Inspection académique. En 1962, ils sont une soixantaine dans le Nord – Pas-de-Calais, dont la moitié dans le Pas-de-Calais. L'autre partie des cours est toujours assurée par des instituteurs et des moniteurs polonais rétribués par les autorités consulaires. En 1960, dans le Nord – Pas-de-Calais ces enseignants sont quatre-vingt, contre une soixantaine deux ans plus tard, dont quatorze instituteurs et dix-neuf moniteurs dans le Pas-de-Calais. Les difficultés de recrutement et « *la désaffection de l'immigration polonaise* », et plus particulièrement des jeunes, pour la langue et la culture polonaises expliquent cette diminution<sup>1332</sup>. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, cinq moniteurs polonais clandestins enseignent la culture polonaise en 1960, mais leur influence est faible en raison du manque de moyens financiers du consulat de Pologne à Lyon. Les Polonais confient tout aussi bien leurs enfants à ces moniteurs qu'aux enseignants rétribués par le ministère de l'Éducation nationale. Ils ne prennent en compte, le plus souvent, que la proximité de la salle de cours<sup>1333</sup>. En 1962, le gouvernement polonais décide de licencier l'ensemble des moniteurs et instituteurs polonais exerçant en France car il juge inutile de continuer à rétribuer des individus

---

<sup>1329</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien mené avec Valérie Chalancon le 12 mars 2013.

<sup>1330</sup> Au cours de l'année scolaire 1961-1962, cinq classes maternelles et cinq cours du jeudi sont pris en charge par ce comité (Garçon Gabriel, « À l'origine du R.C.P. : l'enseignement élémentaire du polonais dans le Nord – Pas de Calais », disponible sur <http://www.rayonnement-culturel-polonais.fr/histo.html>, consulté le 12 février 2014).

<sup>1331</sup> Ce groupement, siégeant à Lens, devient *Association nationale culturelle franco-polonaise* en 1979 lorsqu'elle adopte le statut d'association française, puis *Rayonnement culturel polonais* dix ans plus tard. Son siège social est alors transféré à Lille.

<sup>1332</sup> ADPC, 1 W 23278, dossier n° 18, Note de renseignements du chef du service des RG au préfet du Pas-de-Calais, Béthune, le 19 avril 1962.

<sup>1333</sup> ADSL 1714 W 119, Étude sur la colonie polonaise des arrondissements de Chalon-sur-Saône et Montceau-les-Mines au chef du service des RG de Saône-et-Loire, Mâcon, le 9 mars 1960.

enseignant la culture polonaise à des personnes ne souhaitant pas retourner en Pologne<sup>1334</sup>. La plupart de ces instituteurs, refusant la proposition du gouvernement communiste polonais de revenir en Pologne, est alors payée par le ministère de l'Éducation nationale et la grande majorité rejoint l'*Union indépendante des instituteurs polonais en France*<sup>1335</sup>. Au début de l'année 1964, 110 enseignants polonais, rétribués par ce ministère, délivrent des cours à 8 511 élèves<sup>1336</sup>. Le *Comité culturel de l'émigration polonaise en France* délaisse alors progressivement l'organisation de ses cours et demande au ministère de l'Éducation nationale de prendre à sa charge les quelques enseignants qu'ils rétribuent<sup>1337</sup>.

En 1965, seules les religieuses polonaises, accompagnées de « *monitrices, d'assistantes*<sup>1338</sup> », enseignent la langue polonaise dans le pays minier de Saône-et-Loire<sup>1339</sup>. Cet enseignement se déroule dans l'école maternelle polonaise des Gautherets jusqu'en 1991<sup>1340</sup> et regroupe une cinquantaine d'enfants dans les années quatre-vingt. Ces élèves, dont certains ne possèdent pas d'origine polonaise, suivent des cours de langues polonaise et française, réalisent des jeux, des prières, des danses et des chants polonais. Une kermesse et un arbre de Noël, où les enfants effectuent une représentation artistique, sont également organisés chaque année. De la même manière, les élèves des cours de culture polonaise du pays minier du Nord – Pas-de-Calais effectuent « *des petites pièces de théâtre*<sup>1341</sup> » lors de leur arbre de Noël. À Dourges, depuis les années soixante-dix, ces enfants sont accompagnés par les élèves du catéchisme polonais et les jeunes du KSMP venus « *étoffer le programme*<sup>1342</sup> ». Ces cours permettent d'apprendre « *le b.a.-ba de la langue polonaise, ou des petites chansonnettes*<sup>1343</sup> ». Ils sont de moins en moins nombreux au fil du temps, même s'ils persistent encore de nos jours. Lors de l'année scolaire 1977-1978, trente-quatre moniteurs enseignent la langue polonaise au sein de cinquante-quatre écoles primaires réparties dans vingt-quatre communes du pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Neuf ans plus tard, il ne reste que quatre moniteurs, et lors de l'année scolaire 1989-1990, vingt-cinq écoles primaires, réparties dans quinze villes, proposent des cours

---

<sup>1334</sup> Gogolewski Edmond, « L'enseignement élémentaire du polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 175-195.

<sup>1335</sup> Garçon Gabriel, « À l'origine du R.C.P... », *op. cit.*

<sup>1336</sup> Gogolewski Edmond, « L'enseignement élémentaire du polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*

<sup>1337</sup> Garçon Gabriel, « À l'origine du R.C.P... », *op. cit.*

<sup>1338</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1339</sup> ADSL, 1714 W 119, Note de renseignements du service des RG de Saône-et-Loire, Mâcon, 1965.

<sup>1340</sup> Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, Neuilly-lès-Dijon, Murmure, 2002, 311 p.

<sup>1341</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1342</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, appartenant à la troisième génération de migrants polonais, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1343</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

de langue polonaise<sup>1344</sup>. Plusieurs facteurs expliquent cette diminution selon Gabriel Garçon. La diversification et la multiplication des loisirs à partir des années soixante entraînent progressivement le remplacement des cours de culture polonaise par des activités physiques ou artistiques par exemple<sup>1345</sup>. Ces derniers, que les autorités françaises ne soutiennent pas pleinement<sup>1346</sup>, sont en outre programmés en dehors des heures normales d'enseignement, ce qui augmente la fatigue des élèves. Ces cours possèdent par ailleurs un aspect patriotique qui ne trouve plus d'écho chez plusieurs descendants de migrants polonais. Enfin, l'apprentissage de la langue polonaise ne peut se poursuivre qu'à partir de 1978 dans les collèges<sup>1347</sup> et les lycées, date à laquelle l'agrégation de polonais, instituée en 1938, entre en application<sup>1348</sup>. Ce désintéressement pour la langue polonaise et son ignorance, constituant un problème majeur pour le KSMP au début des années soixante, se retrouvent dans les groupements polonais. La langue française est en effet de plus en plus employée dans les réunions des *Sokols* de Carvin et de la société polonaise de tir de Dourges dans les années soixante-dix, lorsque les deuxième et troisième générations de migrants polonais remplacent les adhérents âgés. Les propos de Léon Slojewski illustrent ce mécanisme pour les *Sokols* : « *Il y avait encore quelques anciens. Donc ça se faisait en polonais. [...] Et puis après ça a commencé à être moitié-moitié, pas seulement quand on est devenu français, même avant que l'association devienne française, en plus les gens ne parlaient pas bien polonais, les gens de mon âge* ». L'arrivée d'autochtones et d'individus d'origine italienne dans l'association au cours des années soixante-dix accélère ce phénomène. En revanche, les assemblées générales de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* se déroulent encore en langue polonaise à cette période « *parce que tous les anciens polonais disaient : c'est l'Union des traditions polonaises, on parle polonais* ». La langue française devient néanmoins majoritaire dans les années quatre-vingt puisque plusieurs adhérents ne comprennent pas la langue polonaise « *donc il fallait traduire à chaque fois. Et puis après les jeunes ont dit : on va arrêter avec ça. Donc y'a plus que le bonjour et le au revoir qu'on disait en polonais*<sup>1349</sup> ».

---

<sup>1344</sup> Ruczkal Christine, *L'évolution de la polonité dans le bassin minier du Pas-de-Calais de 1950 à nos jours*, *op. cit.*

<sup>1345</sup> La perte d'une partie des pratiques culturelles polonaises au profit des loisirs est évoquée dans le chapitre précédent.

<sup>1346</sup> À partir de 1973 par exemple, le ministère de l'Éducation nationale ne remplace pas les postes vacants des moniteurs polonais (Gogolewski Edmond, « L'enseignement élémentaire du polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *op. cit.*).

<sup>1347</sup> Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, quatre collèges proposent un enseignement de langue polonaise au début des années quatre-vingt. Une décennie plus tard, il n'en reste qu'un seul, celui de Béthune (*Ibid.*).

<sup>1348</sup> Garçon Gabriel, « À l'origine du R.C.P... », *op. cit.*

<sup>1349</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

La rivalité au sein du domaine associatif polonais persiste jusque dans les années quatre-vingt. Le millénaire de la Pologne n'est par exemple pas célébré la même année par les associations communistes et les sociétés religieuses polonaises. Le *Congrès des Polonais en France*, devenue *Congrès polonia en France* en 1979, et *France – Pologne* s'opposent, bien que la première fédération regroupe plus d'adhérents que la seconde et qu'elles mènent des actions similaires en faveur de la Pologne au début des années quatre-vingt. La proclamation de l'État de guerre dans ce pays, suite à l'importance prise par le syndicat *Solidarité*, entraîne la mise en place d'actions d'entraide par les descendants de migrants et les groupements polonais, en particulier dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. L'attachement à cet État s'intensifie et permet à certains individus de renouer avec la polonité. De la même façon, l'élection du pape polonais Jean-Paul II en 1978 favorise la persistance des traditions religieuses polonaises chez les descendants de migrants polonais des deux territoires d'étude. Les sociétés polonaises, qui adoptent progressivement le statut d'association française, participent également au maintien de ces pratiques culturelles. Les messes polonaises et les fêtes religieuses, en particulier Noël et Pâques, continuent d'être suivies, malgré la diminution générale de la pratique religieuse à partir des années soixante. Un autre constituant majeur de la polonité, la langue, se perpétue entre cette décennie et les années quatre-vingt. Il est notamment encouragé par les grands-parents, les associations polonaises et les cours de culture polonaise assurés uniquement, à partir de 1962, par des religieuses et des enseignants polonais rétribués par le ministère de l'Éducation nationale.

### Chapitre 3 : Vers une mise en jeu du corps caractéristique de la culture polonaise

À partir des enquêtes orales et de la monographie du groupe folklorique *Polonia*, sont repérées les spécificités de la troisième génération de migrants polonais et le rôle qu'exerce cette dernière dans le maintien de la polonité. Cette génération, adoptant un comportement similaire à d'autres populations issues de l'immigration, est probablement influencée, là encore, par le contexte de la société française où apparaît une véritable fièvre mémorielle<sup>1350</sup>. Par ailleurs, le croisement des sources orales et écrites révèle le rapport conflictuel entre *Polonia* et les dirigeants catholiques. Il met ainsi en évidence le prolongement du rôle de ces derniers sur le réseau associatif polonais et la polonité. D'autre part, la comparaison entre les pratiques du *CS Orion*, celles des *Sokols* et des *KSMP*, identifiées notamment à partir des archives et des enquêtes orales, illustre deux stratégies différentes pour faire perdurer ces associations. Enfin, les recensements des groupements polonais, ainsi que le travail de cartographie réalisé<sup>1351</sup>, offrent la possibilité de retracer et de comparer l'évolution des différentes formes d'activités des sociétés artistiques implantées sur les deux territoires d'étude<sup>1352</sup>.

---

<sup>1350</sup> Joutard Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, coll. Écritures de l'histoire, 2013, 341 p.

<sup>1351</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 41 à 45 et 49 à 51 les cartes de la spatialisation des différentes formes d'associations artistiques polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entre 1945 et 1989.

<sup>1352</sup> Voir en annexes (tome 1) pages 28 à 41, 171 à 189, 300 à 302 et 324 à 327 le recensement des associations artistiques polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire depuis 1945.

## I) Des créations au parfum polonais

### a) Les groupements artistiques polonais : une évolution différente selon l'activité pratiquée

Les sociétés classées comme artistiques dans la typologie exercent tout aussi bien de la danse folklorique, de la musique que du chant ou du théâtre polonais. Certaines associations pratiquent plusieurs de ces activités et allient par exemple chant et théâtre ou musique, chant et danse. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, ces groupements artistiques se trouvent à la cinquième place en 1959, et en troisième position en 1974 et en 1989 dans le classement des proportions des différentes formes d'associations recensées à ces trois dates<sup>1353</sup>. Ils représentent respectivement 11,4 %, 10,1 % et 11,6 % des sociétés figurant dans la typologie, soit soixante-et-un, quinze et dix-neuf associations<sup>1354</sup>. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, ce léger regain entre 1974 et 1989 n'apparaît pas, bien que les groupements artistiques occupent une place de plus en plus importante par rapport au nombre total d'associations recensées<sup>1355</sup>. En effet, cinq sociétés artistiques polonaises existent en 1959 sur les quarante recensées à cette date, contre trois en 1974 et en 1989<sup>1356</sup> sur les dix-neuf et sept associations respectivement recensées à ces deux dates. D'après l'étude réalisée par l'OFCE, les sociétés artistiques acquièrent également une place de plus en plus significative au niveau national entre les années soixante et quatre-vingt. Elles représentent respectivement 4,7 %, 7,4 % et 10,4 % de l'ensemble des associations recensées en France en 1960, 1977 et 1982, soit 600, 2 439 et 4 116 sociétés<sup>1357</sup>. Malgré cette tendance favorable aux groupements artistiques, les activités citées précédemment connaissent une évolution différente<sup>1358</sup>. Les associations théâtrales disparaissent complètement en 1976 au sein des deux territoires étudiés. Le succès que certaines connaissent dans les années cinquante semble fortement s'atténuer à partir de la décennie suivante. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, une quinzaine de sociétés théâtrales disparaît entre 1960 et 1974, comme c'est le cas au cours de la

---

<sup>1353</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 73 à 76 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1354</sup> Dans les faits, ces proportions sont respectivement de 9 % et 10,8 % en 1959 et en 1974, soit quarante-et-un et quinze associations.

<sup>1355</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 77 à 80 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

<sup>1356</sup> Deux en réalité car le groupe folklorique *Karliczek*, officiellement dissout en avril 2002, n'exerce plus d'activité depuis le début des années quatre-vingt.

<sup>1357</sup> Forsé Michel, « Les créations d'associations... », *op. cit.*

<sup>1358</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 41 à 54 les cartes de la spatialisation des différentes formes d'associations artistiques polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entre 1945 et 2015.

période précédente<sup>1359</sup>. La seule association théâtrale persistant au-delà de cette période se dissout officiellement en 1976. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, un seul groupement de ce type, formé en 1924, persiste jusqu'en 1975 sur les cinq constitués au cours de l'entre-deux-guerres et dans les années quarante. *L'Union des associations théâtrales polonaises en France*, constituée en 1924 à Somain puis transférée à Lens au cours de l'année 1954, comprend la majeure partie des différentes sections théâtrales des deux territoires d'étude. En 1949, elle compte par exemple trente-cinq sections, dont vingt-sept dans le Nord – Pas-de-Calais et cinq dans le pays minier de Saône-et-Loire, et regroupe neuf-cents membres<sup>1360</sup>. Elle cesse toute activité en 1958, bien qu'elle soit officiellement dissoute neuf ans plus tard.

Les chorales polonaises, elles, persistent plus longuement que les sociétés théâtrales. En effet, une vingtaine de chorales<sup>1361</sup> existe entre 1960 et 1974 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, dont trois se créent au cours de cette période<sup>1362</sup>. Le nombre d'adhérents varie d'une société à l'autre. La *Société chorale polonaise Cecylia-Wanda* de Bruay-en-Artois compte par exemple vingt-neuf membres en 1960, contre soixante-dix pour la *Société chorale polonaise Wanda* de Nœux-les-Mines l'année suivante. Entre 1975 et 1989, seulement huit chorales persistent, dont l'une se forme en 1981 et une autre cinq ans plus tard. La première, *Tradition et Avenir* de Harnes, ne pratique pas uniquement le chant choral, mais organise par exemple des expositions, des conférences et des fêtes folkloriques. Aucune chorale n'est recensée dans le pays minier de Saône-et-Loire au cours de ces périodes. *L'Union des sociétés chorales polonaises en France*, constituée en 1922 à Abscon puis transférée à Douai, compte trente sections, dont une dizaine dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, et mille membres en 1953<sup>1363</sup>. Elle semble ne plus exercer d'activité à partir du milieu des années cinquante.

*L'Union des sociétés musicales polonaises en France*, déclarée en 1927 à Douai puis transférée à Lens deux ans plus tard, perdure plus longtemps que les deux fédérations précédentes, bien que son nombre d'adhérents soit inférieur. Elle ne regroupe que treize sociétés, dont une dizaine dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, et cinq-cents

---

<sup>1359</sup> Dans les faits, plus d'une vingtaine de sociétés théâtrales se dissout entre 1945 et 1959, contre six au cours de la période suivante.

<sup>1360</sup> ADN, 459 W 142165, Note de renseignements du chef du service des RG de Lille au préfet du Nord, Lille, le 16 avril 1949.

<sup>1361</sup> Les différentes sections de *l'Union des chorales paroissiales polonaises en France*, appartenant à *l'Union des associations catholiques polonaises en France*, sont classées dans les associations religieuses et non artistiques car le but premier n'est pas le chant en lui-même, mais la diffusion de l'esprit catholique, notamment à travers le chant.

<sup>1362</sup> En réalité, une quinzaine de chorales mène une activité entre 1960 et 1974.

<sup>1363</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sûreté nationale, direction des RG, 6<sup>ème</sup> section Étrangers, février 1954.

membres en 1953. Elle est dissoute en 1970 après trois ans d'inactivité. Entre 1960 et 1974, une quinzaine de sociétés musicales polonaises existe dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais<sup>1364</sup>, contre cinq au cours de la période suivante. Deux sociétés de musique, dont l'une dépend de la *Fédération musicale de Saône-et-Loire*, sont recensées lors de ces deux périodes sur le second territoire d'étude.

Les groupes de danse folklorique polonaise constituent quant à eux le type de sociétés artistiques qui se renouvelle le plus au cours des années soixante-dix et quatre-vingt. Entre 1960 et 1974, une douzaine de groupes existe dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, dont deux se constituent à cette période. Il s'agit principalement des différentes sections de l'*Association des amis de la culture et du folklore polonais*<sup>1365</sup>. Au cours de la période suivante, une dizaine de groupes existe, dont sept se forment dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Certaines de ces associations, dont l'objectif est d'entretenir et de diffuser la culture polonaise, n'utilisent pas uniquement le folklore polonais pour atteindre ce but. Elles proposent également des expositions, des repas polonais, des conférences ou encore des voyages en Pologne. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, deux sociétés de danse folklorique polonaise, d'obédience communiste, existent entre 1960 et 1974. Au cours de la période suivante, un de ces groupements communistes<sup>1366</sup> disparaît et *Polonia* se crée.

## b) Une indépendance difficile

La constitution de *Polonia* en mai 1986 dans la cité des Gautherets à Saint-Vallier s'effectue quelques années après la disparition, ou l'inactivité, des différents groupes folkloriques de l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise* et de *Karliczek*. Comme le déclare Christiane Duda, présidente de *Polonia* à sa création, « y'avait plus de *KSMP*, plus de folklore, plus rien. Donc c'est pour ça en 86 on a voulu recréer quelque chose, mais plus indépendant, moins lié avec la religion<sup>1367</sup> ». Bien que les fondateurs de *Polonia* soient quasiment tous d'anciens danseurs du groupe folklorique du *KSMP* des Gautherets, ces derniers désirent en effet rester indépendants de toute structure, et notamment de celles catholiques<sup>1368</sup>. *Polonia* accepte cependant l'invitation<sup>1369</sup>, ou

---

<sup>1364</sup> Une dizaine de sociétés musicales exerce une activité entre 1960 et 1974.

<sup>1365</sup> Cette société est évoquée dans le troisième chapitre de la partie précédente.

<sup>1366</sup> Il s'agit de la section de danse folklorique polonaise d'*Arts, culture et loisirs* siégeant aux Gautherets. Cette association française, d'obédience communiste, est dirigée par la municipalité communiste de Saint-Vallier et reçoit des subventions du consulat de Pologne à Lyon (ADSL, 1714 W 119, Note de renseignements, Chalon-sur-Saône, 1961).

<sup>1367</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1368</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 28 avril 1986.

<sup>1369</sup> Dans un article du *Journal de Saône-et-Loire* datant du 27 avril 1987, il est mentionné que pour « conserver l'unité des groupes et sauvegarder l'esprit, celui d'un peuple qui refuse l'asservissement, celui d'hommes comme Waleśa ou Jean Paul II, les responsables des associations catholiques polonaises des



plutôt l'incitation<sup>1370</sup>, du *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets* et y adhère dès 1986. Ce comité, officiellement constitué en 1955 après quelques années de fonctionnement officieux, est signalé comme affilié à l'UACPF en 1962<sup>1371</sup>. Un de ses objectifs est de coordonner l'activité des sociétés adhérentes et « *faciliter leurs efforts tendant à développer l'esprit catholique et maintenir les traditions polonaises*<sup>1372</sup> ». L'adhésion de *Polonia* à ce comité est toutefois compliquée. Le désaccord principal vient de l'annexe aux statuts du *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets* approuvés le 8 avril 1962, probablement suite à l'adhésion de celui-ci à l'UACPF. Cette annexe, qui est « *une question d'honneur et de fidélité pour les membres des associations catholiques polonaises*<sup>1373</sup> » est la suivante :

*« Le Groupe Folklorique "POLONIA" des Gautherets – Saint-Vallier, faisant partie du Comité des Associations Locales Polonaises est totalement APOLITIQUE. Cela signifie – qu'il ne peut par son activité et par ses représentations artistiques de musique – chants et danses, sous aucune forme, soutenir et aider des personnes, des organisations ou des autorités d'administration publique athées, ou reconnaissant, ou aidant des idéologies qui ne respectent pas les droits fondamentaux de l'homme comme la liberté – l'indépendance – la justice – la paix et la fraternité. Étant donné son indépendance apolitique, le groupe "POLONIA" ne peut accepter aucune aide matérielle financière ou morale des sources ci-dessus mentionnées<sup>1374</sup> ».*

Autrement dit, selon Christiane Duda, « *on nous avait interdit d'aller chercher une subvention à la ville de Saint-Vallier parce qu'elle était communiste*<sup>1375</sup> ». Ce soutien financier est néanmoins indispensable à la survie de cette association où aucune discussion d'ordre politique ou religieux n'est tolérée<sup>1376</sup>. Un vif débat s'engage alors entre les responsables du Comité et de *Polonia*. Ces derniers tentent notamment de modifier cette annexe en supprimant le texte qui suit la première phrase, mais rien n'y fait. Les dirigeants du Comité campent sur leur position. Le règlement intérieur établi entre ces deux sociétés, mentionnant entre autres que *Polonia* accepte les statuts de ce comité, n'est signé par aucune des deux parties. Malgré tout, le groupe folklorique dépend du Comité durant deux

---

*Gautherets avec le président Monsieur Tomkowiak, le secrétaire Monsieur Jedroz, le trésorier Monsieur Noga, et le Père Socha qui assure la coordination spirituelle, ont invité le groupe Polonia à se joindre et à s'intégrer ».*

<sup>1370</sup> À propos de cette demande d'adhésion, Christiane Duda déclare : « *on a eu des soucis avec cette association parce que au début quand on a monté le groupe Polonia, il fallait l'accord de cette association pour monter le groupe* » (entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013).

<sup>1371</sup> ADSL, 1021 W 119190, Rapport trimestriel sur l'activité des associations étrangères de Saône-et-Loire du préfet de Saône-et-Loire au ministre de l'Intérieur, Mâcon, le 29 août 1962.

<sup>1372</sup> ADSL, 1113 W 66, Note de renseignements, Chalon-sur-Saône, 1962.

<sup>1373</sup> Article du *Journal de Saône-et-Loire* datant du 27 avril 1987.

<sup>1374</sup> Archives de l'association *Polonia*, Annexe aux statuts du *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets*, Saint-Vallier, le 8 avril 1962.

<sup>1375</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1376</sup> Archives de *Polonia*, Article 20 des statuts de cette association, Saint-Vallier, le 15 mai 1986.

années et bénéficie pour ses répétitions de la salle paroissiale des Gautherets<sup>1377</sup>. Christiane Duda, reconnaissant partiellement l'adhésion de *Polonia* au *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets*, justifie celle-ci par la participation du groupe à la kermesse annuelle de l'école maternelle polonaise de cette cité, accueillant certains enfants des fondateurs de *Polonia*. L'influence de l'aumônier polonais et des dirigeants d'une association dépendant de l'UACPF apparaît une fois de plus<sup>1378</sup> à travers cet épisode datant de la fin des années quatre-vingt. L'exclusion de *Polonia* du *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets* en 1988 est présentée comme brutale et inattendue dans le compte-rendu d'une réunion du bureau de ce groupe folklorique<sup>1379</sup>, alors qu'elle semble venir de celui-ci selon Christiane Duda. Cette dernière explique que les jeunes nouvellement arrivés à *Polonia* ne désirent pas poursuivre les kermesses jugées trop contraignantes, « *donc on avait laissé tomber*<sup>1380</sup> ». Cette contradiction entre le compte-rendu de la réunion et les propos de Christiane Duda révèle probablement une part de mensonges (ou un oubli plus ou moins conscient<sup>1381</sup>) de cette petite-fille de migrants servant à placer *Polonia* en position de force par rapport au *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets*, d'obédience catholique.

### c) Une continuité avec le fonctionnement associatif des années quarante et cinquante

Les fondateurs du groupe folklorique *Polonia* résident principalement dans le quartier des Gautherets où se trouvent la salle de répétitions et le siège social établi chez le trésorier du groupe jusqu'en 1999. Comme c'est le cas pour le *CS Orion* et les *Sokols de Carvin*, l'association *Polonia* est présentée par sa présidente comme un loisir offrant la possibilité aux résidents de se divertir. Les propos de cette dirigeante l'illustrent : « *ça leur faisait l'activité du vendredi soir et puis de temps en temps une sortie le week-end, donc c'était bien*<sup>1382</sup> ». Bien qu'au moment de la création du groupe la cité des Gautherets ne soit plus une « Petite Pologne », elle reste un symbole de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres. Le lieu de pratique de *Polonia* renforce et évoque alors l'appartenance des membres à la communauté polonaise. Dans les dix premières années

<sup>1377</sup> La paroisse des Gautherets et l'*Association familiale d'éducation populaire des Gautherets* mettent à disposition de *Polonia* cette salle, contre une participation financière pour les frais de fonctionnement. La convention établie en octobre 1986 entre ces trois associations, figurant dans les archives de *Polonia*, n'est cependant pas signée par ce groupe folklorique.

<sup>1378</sup> Cette influence est abordée dans le chapitre précédent.

<sup>1379</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 15 mars 1988.

<sup>1380</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1381</sup> L'omission, la négligence et l'aveuglement constituent trois stratégies d'oubli plus ou moins actives (Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, coll. L'ordre philosophique, 2000, 675 p).

<sup>1382</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

d'existence de la société, ces derniers appartiennent en effet majoritairement à la troisième génération de migrants polonais, hormis quelques conjoints autochtones<sup>1383</sup>. En raison de cette appartenance commune et de leur lieu de résidence, tous les membres de l'association se connaissent avant d'adhérer à celle-ci. Comme le déclare Christiane Duda, « *au début c'était très très familial hein quand même, très très familial. Un peu [geste mimant un cercle fermé<sup>1384</sup>]* ». Le recrutement des membres se limite au cercle de connaissances des fondateurs, principalement constitué d'individus d'origine polonaise habitant aux Gautherets. Comme l'a noté Maurice Agulhon, la formation d'une association débute fréquemment par un groupe d'amis avant d'arriver à un groupe organisé et constitué. La sociabilité formelle remplace alors la sociabilité informelle<sup>1385</sup>. La fusion avec le groupe folklorique *Mazur*<sup>1386</sup> du Creusot, évoquée lors de la réunion de constitution de *Polonia*, est refusée à l'unanimité<sup>1387</sup>. Bien que les membres de ces groupes entretiennent des relations chaleureuses, les adhérents de *Polonia* souhaitent rester indépendants. Dès sa création, ce dernier sollicite néanmoins pour ces spectacles l'association de musique folklorique polonaise *Odra Orchestra* fondée en 1986 à Montceau-les-Mines. Cette société se compose d'une dizaine de musiciens d'origine polonaise, adhérents de *Polonia* pour certains. Par ailleurs, le nom même de ce groupe folklorique évoque le lien que ses membres entretiennent avec la Pologne. Le terme polonia désigne en effet la diaspora polonaise, c'est-à-dire « *des peuples avec ou sans État, dont les traditions séculaires, voire millénaires, de migration n'ont pas affecté la permanence d'une conscience collective fondée sur l'entretien de la référence à une histoire, une terre ou une religion*<sup>1388</sup> ». À travers cette dénomination, les adhérents affichent explicitement leur désir de conserver les traditions polonaises entretenues par leurs aïeux. Le nom du groupe « *fait partie de l'affirmation d'identité*<sup>1389</sup> ». De la même façon, en Gironde, une quarantaine d'associations sportives, constituées par les migrants portugais et leurs descendants dès les

<sup>1383</sup> Gérard Duverneau, trésorier jusqu'en 1992, n'est par exemple pas d'origine polonaise, mais il est marié avec une femme d'origine polonaise. Selon Richard Duda, fils d'un migrant polonais, « *il était [donc] obligé* » d'adhérer (entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013).

<sup>1384</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1385</sup> Agulhon Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise, (1810-1848) : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, EHESS, coll. Cahiers des Annales, 1977, 105 p.

<sup>1386</sup> Ce groupe, formé en avril 1973 sous l'influence d'un prêtre polonais du Creusot, se donne pour objectif de promouvoir et de faire apprécier le folklore polonais en présentant des danses issues de différentes régions de Pologne.

<sup>1387</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 28 avril 1986.

<sup>1388</sup> Dufoix Stéphane, *Les diasporas*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 2003, p. 66 (cité par Voldoire Julie, « La Polonia comme catégorisation de pratique : une terminologie bricolée », *Migrations*, CERI-SciencesPo Paris, Colloque « Catégorisation(s) et migration(s) », Paris, 13-14 mars 2008, disponible sur <http://association-migrations.blogspot.fr/2008/04/les-textes-des-interventions-du.html>, consulté le 9 décembre 2013).

<sup>1389</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France : l'identité par la beauté du geste*, Paris, L'Harmattan, coll. Minorités & sociétés, 1995, p. 140.

années soixante, contient les termes Portugal, Portugais, Lusitain ou Lusitanos. Ces clubs constituent « *un lieu de revendication publique d'une double appartenance nationale et parfois culturelle*<sup>1390</sup> ».

En plus d'entretenir un « entre-soi de quartier » et un « entre-soi communautaire », *Polonia* adopte un fonctionnement populaire dès sa création. Des sorties d'agrément sont par exemple proposées annuellement, ou bi-annuellement, aux membres dès 1987 pour entretenir l'ambiance chaleureuse présente au sein de l'association. Ces activités n'entretiennent pas de lien avec la Pologne et se composent de visites touristiques, de séjours au ski ou encore dans un parc d'attractions. Elles se déroulent en Bourgogne, mais également en Ardèche, dans l'Ain ou encore en Alsace. Cette convivialité est un des objectifs de *Polonia* qui cherche à « *promouvoir et faire connaître le folklore polonais et créer des liens d'amitié*<sup>1391</sup> ». Bien que cette dernière volonté figure dans de nombreux statuts d'associations, elle semble être véritablement entretenue au sein de la société. Le coût de l'adhésion, évoqué à plusieurs reprises lors des premières réunions du groupe, est par ailleurs adapté à la situation professionnelle et à l'âge des individus. Les travailleurs à plein temps paient par exemple cent francs, soit respectivement deux et dix fois plus cher que les travailleurs à mi-temps et les jeunes qui n'exercent pas d'activité professionnelle. Les adhérents de moins de seize ans sont exonérés de cotisation<sup>1392</sup>. En outre, dès la création du groupe, des marques d'indiscipline sont relevées lors des répétitions assurées par les membres eux-mêmes. Au cours des deux années suivantes, une chorégraphe prend néanmoins en charge ces répétitions. À partir de 1989, ces dernières sont assurées par un chorégraphe polonais venu en France dans les années soixante, sur la demande d'un prêtre polonais du Creusot, pour diriger le groupe folklorique *Mazur*. Mais les adhérents eux-mêmes mènent fréquemment les répétitions du fait des absences répétées de ce chorégraphe maîtrisant peu la langue française.

#### d) La troisième génération de migrants : entre « retour aux sources » et poursuite des pratiques culturelles de jeunesse

L'une des caractéristiques de la troisième génération de migrants est de porter un vif intérêt à son origine culturelle<sup>1393</sup>. Cette génération peut exposer, sans crainte d'être mal perçue, le passé migratoire de ses grands-parents venus au cours de l'entre-deux-

---

<sup>1390</sup> Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises : l'agglomération bordelaise, (1978-2008) », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 65.

<sup>1391</sup> Archives de l'association *Polonia*, Article 2 des statuts de ce groupe folklorique, Saint-Vallier, le 15 mai 1986.

<sup>1392</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 28 mai 1986.

<sup>1393</sup> Noiriél Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

guerres. La xénophobie s'est reportée sur les nouvelles vagues migratoires arrivées à partir des années soixante. Ce « retour aux sources » est également influencé par le contexte général de la société française dans les années soixante-dix et quatre-vingt, au moment où la crise économique sévit et l'avenir devient de plus en plus incertain. À cette période, certains petits-enfants et arrière-petits-enfants de migrants italiens revendiquent par exemple leur origine culturelle, alors que leurs parents et grands-parents ont tenté de dissimuler celle-ci. Une partie de ces jeunes, née en France, connaît peu l'Italie et en possède « *une image mythique* » constituée à partir de son cursus scolaire, des médias et des quelques récits racontés par les parents ou grands-parents. Malgré cette faible connaissance du pays de leurs aïeux, de la langue ou encore de la cuisine italienne, ces descendants se considèrent à la fois Français et Italiens<sup>1394</sup>. Certains événements propres à une population issue de l'immigration peuvent par ailleurs susciter et renforcer cet intérêt pour l'origine culturelle. Pour les descendants de migrants arméniens, c'est principalement la question de la reconnaissance du génocide arménien apparaissant à partir des années soixante-dix qui entraîne une résurgence de l'arménité<sup>1395</sup>. Cette dernière est renforcée par le tremblement de terre se produisant en Arménie en 1988 et par la fin de l'Arménie soviétique en 1991. Les descendants de migrants arméniens effectuent par exemple des dons aux victimes, apprennent la langue arménienne et constituent des clubs sportifs dès les années soixante-dix. Ces derniers cherchent à unir la troisième génération de migrants arméniens et à défendre l'arménité. Ces sociétés développent notamment des échanges sportifs avec l'Arménie, organisent des tournois sportifs intercommunautaires et la venue de joueurs professionnels arméniens en France. Elles participent également aux différentes commémorations telles que celle célébrée pour le génocide arménien. Ces associations adoptent les mêmes activités que celles pratiquées au cours de l'entre-deux-guerres, c'est-à-dire le football et le scoutisme. La division présente à cette période persiste. D'un côté figurent les clubs privilégiant l'enjeu sportif au détriment du communautarisme, ce qui entraîne le recrutement de membres d'origine non-arménienne. De l'autre, apparaissent les associations qui favorisent l'arménité et regroupent uniquement des Arméniens ou des Français d'origine arménienne<sup>1396</sup>. La mobilité sociale des individus appartenant à la troisième génération de migrants peut également favoriser ce désir d'entretenir la mémoire de l'immigration en jouant sur deux tableaux. L'accès de ces descendants à des professions

---

<sup>1394</sup> Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 2, 1985, p. 147 et suivantes.

<sup>1395</sup> Hovanessian Martine, *Le lien communautaire : trois générations d'Arméniens*, Paris, L'Harmattan, 2007 (réédition), 316 p.

<sup>1396</sup> Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *Migrance*, n° 22, 2<sup>ème</sup> trimestre 2003, p. 12-19.

intellectuelles leur permet de revendiquer la mémoire de leurs aïeux<sup>1397</sup>. Par ailleurs, ces personnes se voient contraintes d'abandonner certaines de leurs pratiques antérieures qui se trouvent en décalage par rapport aux habitudes de la nouvelle condition. Cette situation amène certaines d'entre elles à valoriser leurs pratiques initiales<sup>1398</sup> et à « *entretenir des sentiments de loyauté à l'égard de [leurs] ascendants*<sup>1399</sup> ». Pour (se) prouver qu'ils sont restés fidèles à leurs aïeux, les descendants de migrants perpétuent alors les traditions de ceux-ci et les exposent publiquement. Cette envie de renouer avec ses racines peut simplement être la continuité de ce que certains descendants de migrants ont toujours connu, à l'image des propos d'Edmond Oszczak :

*« les grands-parents pensaient qu'ils rentreraient en Pologne donc il fallait éduquer les enfants dans ce sens-là. La Deuxième Guerre est arrivée, tout est tombé à l'eau donc tout le monde s'est naturalisé. Mais dans l'esprit on est resté tellement éduqué dans ce sens-là que la deuxième génération, donc mes parents par exemple, ils ont continué<sup>1400</sup> ».*

De même, l'autre partie des descendants de migrants italiens passe son enfance et sa jeunesse dans un milieu empreint de traditions italiennes, s'engage dans le réseau associatif italien et effectue plusieurs voyages dans le village de ses grands-parents. Ces individus sont élevés dans l'optique de « *prendre le relais, continuer le projet migratoire à travers les générations*<sup>1401</sup> ». Une fois arrivés à l'âge adulte, ils poursuivent les pratiques culturelles effectuées dès leur enfance. Cette perpétuation s'effectue notamment lorsque la famille est constituée et la carrière professionnelle stabilisée, c'est-à-dire autour de quarante ans. Une partie de la troisième génération de migrants polonais, née entre 1954 et 1974<sup>1402</sup>, atteint cette période de vie dans les années quatre-vingt. La composition de l'association *Polonia* illustre ce mécanisme, visible à travers les propos de Christiane Duda : « *après [le KSMP] on est partis chacun de notre côté, on a fait nos vies, on s'est mariés, on a fait nos enfants. Pis après tout doucement, bah ma foi après, en 86, ils ont voulu remonter, on a voulu remonter ça [Polonia<sup>1403</sup>]* ». Une partie de la vingtaine de membres fondateurs est alors âgée d'une quarantaine d'années, tandis que l'autre se situe

<sup>1397</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>1398</sup> Naudet Jules, « "Se sentir proche quand on est loin", Mobilité ascendante, distance sociale et liens au milieu d'origine aux États-Unis, en Inde et en France », *Sociétés contemporaines*, n° 88, octobre-décembre 2012, p. 125-153.

<sup>1399</sup> De Gaulejac Vincent, « Identité », *op. cit.*, p. 176.

<sup>1400</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1401</sup> Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *op.cit.*, p. 147.

<sup>1402</sup> Cette borne de fin marque l'entrée de la France dans une crise économique qui suit la période de prospérité des Trente Glorieuses. 1974 est également l'année de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing en tant que président de la République française, suite au décès de Georges Pompidou. Une nouvelle politique d'immigration, plaçant les migrants au centre des préoccupations politiques, est alors appliquée en France. Les flux migratoires sont limités et le retour des immigrés dans leur pays d'origine est encouragé.

<sup>1403</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

autour d'une vingtaine d'années, lors du passage à l'âge adulte. Cette répartition est également visible dans le bureau de l'association qui reste le même jusqu'en 1990. La reprise de l'activité associative lorsque les individus atteignent une quarantaine d'années s'observe au niveau national. Le nombre d'adhésions de ces personnes à diverses associations augmente en effet de manière significative dès les années soixante-dix<sup>1404</sup>. De la même façon, les deux-cents créations d'associations italiennes entre la fin des années soixante et 1981 sont principalement dues à des Français d'origine italienne ayant une quarantaine d'années. Ces derniers cherchent à entretenir et promouvoir les traditions italiennes, et répondent à l'incitation des missions catholiques italiennes<sup>1405</sup>. Le mariage et la naissance d'un ou plusieurs enfants, s'effectuant généralement avant quarante ans, modifient les activités et l'organisation du couple. Le temps libre diminue et les individus abandonnent souvent certaines pratiques de loisir, en particulier l'investissement dans une association<sup>1406</sup>. Les anciens membres du *CS Orion* interrogés quittent par exemple le club après leur mariage, comme c'est souvent le cas pour les ouvriers<sup>1407</sup>. De la même façon Léon Slojewski déclare : « *quand les anciens avaient des mariages, y'en a toujours qui partaient [des Sokols de Carvin<sup>1408</sup>]* ». Ces unions engendrent dans certains cas la perte, temporaire ou définitive, des traditions polonaises, en particulier lorsqu'elles se réalisent avec un(e) autochtone. Les propos de Léon Napora illustrent cette situation : « *C'est ce qui me fait un peu marrer, c'est que le frangin qu'est décédé qui parlait plus le polonais une fois qu'il s'est marié [avec une autochtone], il a fait partie de ce groupe [folklorique du KSMP de Billy-Montigny<sup>1409</sup>]* ».

## II) Le folklore comme moyen de survie

### a) La religion et le folklore : une alliance efficace

Bien que la danse folklorique polonaise soit probablement intégrée dès les années quarante-cinquante au sein des sections locales de l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise*, elle prend de plus en plus d'importance au cours des décennies suivantes, tandis que le théâtre semble disparaître. À la fin des années soixante, les

---

<sup>1404</sup> Héran François, « Un monde sélectif... », *op. cit.*

<sup>1405</sup> Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les Italiens : un mouvement associatif à contre-courant », *Migrance*, hors-série, n° 1, 4<sup>ème</sup> trimestre 2002, disponible sur <http://www.generiques.org/1901-2001-vie-associative-et-immigration/>, consulté le 19 septembre 2015.

<sup>1406</sup> Lemel Yannick et Paradeise Catherine, « Appartenance et participation à des associations », *op. cit.*

<sup>1407</sup> Verret Michel, *La culture ouvrière*, *op. cit.*

<sup>1408</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1409</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

réunions hebdomadaires des membres du KSMP de Béthune, qui exerce une activité restreinte, ont par exemple « *pour principal objectif le maintien des vieilles traditions polonaises et du folklore (chants et danses polonaises, notamment<sup>1410</sup>)* ». Ce dernier occupe également une place prépondérante au sein du KSMP de la Saule à Montceau-les-Mines à la même période, bien que les activités sportives se poursuivent. Les membres s'exercent au chant, profane et religieux, et à la danse folklorique polonaise deux à trois fois par semaine. Ils se produisent lors de spectacles se déroulant dans diverses communes françaises telles que Saint-Étienne, Chambéry, ou encore Charolles accueillant un festival international de folklore tous les quatre ans. Les propos de Jean-Pierre Rogalski, adhérent au KSMP de la Saule à partir de la fin des années soixante, illustrent ces multiples représentations : « *Tous les dimanches de juillet-août on allait en déplacement, sur les fêtes* ». L'argent obtenu lors de ces spectacles permet l'achat de costumes ou de tissus servant à les fabriquer. Le KSMP de la Saule possède ainsi une dizaine d'habits traditionnels différents pour effectuer plusieurs danses représentant diverses régions de Pologne. De la même façon, les sections masculine et féminine du KSMP des Gautherets détiennent une dizaine de costumes différents acquis au fil du temps. Elles organisent en commun des matinées dansantes des années soixante jusqu'aux années quatre-vingt, et donnent des représentations dans différentes fêtes locales de Saône-et-Loire, dans la Nièvre, l'Allier, le Val-d'Oise, ou encore en Île-de-France. Le folklore devient alors une des raisons principales du maintien des différentes sections du KSMP dans les années soixante-dix et quatre-vingt, en plus de l'influence des parents, grands-parents et aumôniers polonais. L'attrait de certains jeunes pour cette spécificité polonaise permet de conserver un effectif convenable dans ces associations et de faire perdurer celles-ci. Les propos de ce petit-fils de migrants polonais expriment cette attirance pour le folklore : « *moi j'adorais ça. J'ai tout le temps aimé danser. C'était un truc [soupir de bonheur]. Danser des grandes danses polonaises avec des grandes robes<sup>1411</sup>* ». Dans les années quatre-vingt, au sein du KSMP de Dourges, les danses et chants polonais sont utilisés pour attirer et retenir les jeunes adhérents. Les propos de Daniel Skrobala expriment ce fonctionnement : « *Parce que pour attirer les jeunes, on faisait du folklore parce qu'on faisait des spectacles<sup>1412</sup>* ». De la même façon, les groupes folkloriques et les bals italiens constituent un moyen de retenir les jeunes au sein du réseau associatif italien et permettent

---

<sup>1410</sup> ADPC, 1193 W 121, Rapport trimestriel sur l'activité de l'association étrangère *Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise* du commissaire principal de police au sous-préfet de Béthune, Béthune, le 19 juin 1967.

<sup>1411</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Jean-Pierre Rogalski, réalisé le 4 février 2012.

<sup>1412</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.



des mariages endogames<sup>1413</sup>. L'un des membres du KSMP de Dourges prend en charge la direction des séances de danse folklorique polonaise où la musique est diffusée sur « *bandes*<sup>1414</sup> ». À la fin des années quatre-vingt, il s'agit de Pascal Lamacz, le président de ce KSMP depuis 1988 et un des fondateurs du groupe folklorique polonais *Wisla*<sup>1415</sup>. Les pas de danse enseignés sont simplifiés afin d'être accessibles à tous, comme le montrent les propos de ce petits-fils de migrants : « *Et à l'époque on simplifiait justement pour que le plus de monde puisse le faire*<sup>1416</sup> ». Cette pratique artistique devient alors une « tradition inventée » qui procure des repères stables aux descendants de migrants polonais dans une société française en pleine mutation. Les traditions inventées peuvent être désignées comme telles :

*« ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et qui cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé ».*

Ces traditions permettent à la fois de construire et de représenter l'appartenance à un groupe ou à une communauté, et d'inculquer des valeurs et des manières d'être aux individus<sup>1417</sup>. Ici, la danse folklorique polonaise, adaptée par les membres du KSMP de Dourges, participe à créer et à renforcer le sentiment d'appartenance des adhérents à la communauté polonaise, en même temps qu'elle symbolise cette appartenance. Elle permet en outre de reproduire une partie des pratiques corporelles effectuées par les aïeux, et de rester fidèle, au moins dans les esprits, au pays de naissance des ascendants et à l'histoire de ces derniers. Le folklore constitue, comme le souligne Laurent-Sébastien Fournier, « *une invention et une réinvention de pratiques et de représentations, alors qu'on le conçoit habituellement comme une continuité entre un passé idéalisé et un présent qui perdrait ses racines*<sup>1418</sup> ».

## b) Quand la pratique artistique prend le pas sur la pratique sportive

Tout comme dans les différentes sections de l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise*, la danse folklorique polonaise occupe une part de plus en plus grande dans les activités des *Sokols*. Les propos de Léon Slojewski montrent cette

---

<sup>1413</sup> Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *op.cit.*

<sup>1414</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1415</sup> Cette association, créée en 1991 à Dourges, est présentée dans le chapitre suivant.

<sup>1416</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1417</sup> Hobsbawm Eric, « Inventer des traditions », *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 2, 1995, p. 171-189.

<sup>1418</sup> Fournier Laurent-Sébastien, « “Dansons la farandole” : de la gymnastique militaire au folklore en Provence », dans Stumpp Sébastien et Jallat Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Sports, cultures, sociétés, 2013, p. 44.

importance : « *Et tout doucement c'est vrai que le folklore a pris un petit peu le pas. [...] Mais normalement Sokols c'est de la gymnastique, c'était réputé pour la gymnastique*<sup>1419</sup> ». La danse folklorique polonaise apparaît à partir des années soixante dans ces sociétés, lorsque les effectifs de celles-ci commencent à diminuer de manière importante et que ces dernières disparaissent les unes après les autres<sup>1420</sup>. En 1991 par exemple, il reste uniquement neuf sections de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* regroupant six-cents membres<sup>1421</sup>, contre soixante-huit sections et trois-mille-cinq-cents adhérents en 1953<sup>1422</sup>. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, trente-quatre groupements *Sokols* sont recensés entre 1960 et 1974<sup>1423</sup>, contre dix au cours de la période suivante. Ces sociétés représentent ainsi près de la moitié des associations sportives polonaises existant sur ce territoire au cours de ces deux périodes<sup>1424</sup>. La seule société *Sokol* persistant après 1959 dans le pays minier de Saône-et-Loire se dissout au milieu des années soixante, après avoir suspendu son activité depuis plusieurs années. L'important développement de la gymnastique sur ce territoire<sup>1425</sup>, installée dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle<sup>1426</sup>, joue probablement un rôle dans la disparition des sociétés *Sokol* dès la fin des années cinquante, début soixante. La seule association sportive qui perdure au-delà de cette période est le *Club sportif Orion*. Ce dernier perd néanmoins ses attributs polonais à partir du milieu des années soixante, au moment où une dizaine de clubs de football disparaît dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais où cette activité est largement répandue<sup>1427</sup>. Treize sociétés footballistiques sont en effet recensées entre 1960 et 1974 sur ce dernier territoire<sup>1428</sup>, contre quatre au cours de la période suivante. Le contexte sportif local influe bien sur le réseau associatif polonais. Le folklore polonais est une des rares

<sup>1419</sup> Entretien avec Léon Słojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1420</sup> À Sallaumines et Noyelles-sous-Lens, certaines sociétés, formées par les autochtones ou les Polonais, intègrent également de nouvelles activités au moment où le mouvement associatif de ces communes décline, en particulier les groupements florissants dans les années trente et quarante (Dubar Claude, Gayot Gérard, Hedoux Jacques, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens, (1900-1980) », *op. cit.*).

<sup>1421</sup> ARNPC, 804 W 8, Liste des présidents et des secrétaires des différentes sections de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* établie en 1991 par le secrétaire de cette union.

<sup>1422</sup> ADSL, 1714 W 119, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, *op. cit.*

<sup>1423</sup> Trente sociétés mènent encore une activité à cette période.

<sup>1424</sup> Soixante-neuf associations sportives sont recensées entre 1960 et 1974, mais dix d'entre elles n'exercent plus d'activité. Au cours de la période suivante, vingt sociétés sportives sont recensées.

<sup>1425</sup> Au milieu des années quatre-vingt, la pratique de la gymnastique en club reste concentrée autour de Montceau-les-Mines et du Creusot, ainsi que dans les départements frontaliers du Nord-Est (Pociello Christian, *Les cultures sportives...*, *op. cit.*).

<sup>1426</sup> Bretin-Maffiuletti Karen, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie : sport, patronat et organisations ouvrières au Creusot et à Montceau-les-Mines, (1879-1939) », *Le Mouvement social*, n° 226, janvier-mars 2009, p. 49-66.

<sup>1427</sup> Chovaux Olivier, *50 ans de football dans le Pas-de-Calais : le temps de l'enracinement (fin XIX<sup>e</sup>-1940)*, Arras, Artois presses université, coll. Histoire, 2001, 378 p.

<sup>1428</sup> Dix d'entre elles mènent une activité.

activités persistant au fil du temps en raison de sa spécificité. C'est d'ailleurs son introduction au sein de certaines sociétés *Sokol* qui joue un rôle important dans le maintien de celles-ci jusque dans les années 2010, à l'image des quatre associations suivantes. Les *Sokols* d'Abscon, seule société *Sokol* active dans le valenciennois au début des années soixante, pratiquent par exemple de la gymnastique, essentiellement des mouvements d'ensemble et des pyramides, ainsi que du folklore polonais à partir de cette décennie. Les sociétés *Sokol* de Condé-Macou et de Noyelles-sous-Lens exercent les mêmes activités à cette période, tout comme les *Sokols* d'Oignies-Ostricourt formés en 1922. Ce dernier groupement se donne pour objectif le « *développement des jeunes par la gymnastique et la création de danses folkloriques en vue de commémorer certaines coutumes d'origine polonaise*<sup>1429</sup> ». En revanche, le folklore ne suffit pas à faire perdurer les sociétés *Sokol* de Lens-ville et Lens-fosse 2, de Montigny-en-Gohelle ou encore de Sallaumines qui se dissolvent au cours des années soixante faute de membres ou de renouvellement du bureau. Les membres des *Sokols* de Nœux-les-Mines, quant à eux, pratiquent de la gymnastique (barres parallèles, saut de cheval, gymnastique au sol, mouvements d'ensemble, pyramides), de l'athlétisme et du folklore polonais dans les années soixante. Mais cette dernière activité est arrêtée dès la décennie suivante pour être relancée, sans succès, au début des années quatre-vingt-dix à la suite d'un voyage organisé en Pologne. Léon Slojewski explique les raisons de cet échec : « *Nœux-les-Mines n'a pas réussi parce que je crois qu'il y avait beaucoup plus de garçons que de filles. En Pologne, c'est un sacrilège de faire danser deux filles [garçons] en même temps. Le folklore c'est un couple. C'est comme ça, c'est une tradition*<sup>1430</sup> ». La danse folklorique portugaise, pratiquée dès le milieu des années soixante-dix, constitue d'ailleurs un moyen de faire participer les femmes au monde associatif portugais. Ces dernières chantent, enseignent les pas de danse aux enfants et fabriquent les costumes<sup>1431</sup>.

Les *Sokols* de Carvin intègrent de nouveau le folklore polonais dans leurs activités à partir du milieu des années soixante<sup>1432</sup>. Des monitrices prennent en charge ces séances de danse, mais elles n'enseignent pas « *un vrai folklore de telle ou telle région, c'était un petit peu du folklore, mais un peu mélangé* ». Les membres prennent conscience de ce décalage par rapport à « *la tradition* » lors de leur participation au festival mondial du folklore polonais

---

<sup>1429</sup> ADPC, 1193 W 121, Note de renseignement sur le deuxième vice-président de la section d'Oignies-Ostricourt de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* du commissaire de police au sous-préfet de Lens, Carvin, le 29 août 1966.

<sup>1430</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1431</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais : héritage et invention », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, 2000, p. 59-76.

<sup>1432</sup> La première introduction de cette pratique au milieu des années cinquante est abordée dans le deuxième chapitre de la partie précédente.

en 1969. Selon Léon Slojewski, « *c'est là qu'on a vraiment appris le vrai folklore* ». Au cours des dix jours de ce festival, les adhérents des *Sokols* de Carvin modifient l'ensemble de leur programme artistique sous la direction de chorégraphes et accompagnés par un musicien. Une fois revenus en France, les membres eux-mêmes prennent en charge les séances de folklore pour poursuivre ce travail et répéter les nouvelles danses apprises. Léon Slojewski se procure des ouvrages en langue polonaise recensant les différents pas de danse folklorique polonaise, et apprend ceux-ci avec l'un de ses compagnons avant de les enseigner à l'ensemble des membres des *Sokols* de Carvin. Ce festival engendre donc une modification des pratiques de ces adhérents afin d'obtenir un folklore le plus fidèle possible à celui pratiqué en Pologne. Il leur procure en outre « *un succès fou parce qu'on ramenait des danses nouvelles, des chants nouveaux, bien dansées, de belles mélodies que tout le monde découvrait et on était les seuls à avoir été en Pologne de la région [...] on a été énormément copiés* ». Les *Sokols* de Carvin se produisent ainsi dans l'Aisne, en Belgique ou encore en Normandie, mais également dans le Nord – Pas-de-Calais lors des concours de folklore organisés entre les différentes sociétés *Sokol*. Lors de ceux-ci, une certaine concurrence s'instaure entre les associations, chacune voulant remporter l'épreuve. Léon Slojewski décrit cette compétition : « *y'avait un pointage, des commissaires, des moniteurs qui notaient, un peu comme une épreuve aux Jeux olympiques ou en Coupe de France. Comme chez les Français je veux dire, c'était pareil* ». Ces propos illustrent également la vision que certains membres ont des *Sokols* de Carvin. Bien que les adhérents d'origine polonaise ne constituent plus la majorité des effectifs et que cette société adopte le statut d'association française en 1977, elle reste dans les esprits une association polonaise, à part. Cette dernière continue également d'occuper une place importante dans les loisirs de certains jeunes dans les années quatre-vingt. Les adhérents, ayant entre six et vingt-cinq ans, sortent en effet « *au printemps, automne, presque tous les dimanches [...] Alors les jeunes étaient contents, c'étaient leurs sorties du dimanche* ». Lors de ces représentations, les membres sont accompagnés de musiciens qui viennent peu aux répétitions « *parce qu'il fallait les payer* ». Ces professionnels, sollicités « *par obligation [...] parce que des fois sur des cassettes, ça rend pas toujours* », constituent une source de motivation puisque « *quand vous avez un accordéon, on a envie de danser, on se défonce* ». En plus de l'effort technique sur les danses, du recrutement de musiciens, cette société de gymnastique acquiert, au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, deux nouveaux costumes. Ces derniers viennent s'ajouter à l'unique tenue possédée par les adhérents jusqu'alors en raison du manque de moyens financiers. Ces acquisitions permettent de respecter, au moins partiellement, les codes vestimentaires en vigueur pour

chaque danse folklorique polonaise<sup>1433</sup>. Malgré tout, il arrive parfois qu'une fille revête un costume de garçon pour compléter l'effectif, « *un peu comme la fête des écoles. Jamais on n'aurait pu le faire en Pologne, c'est interdit* ». Les membres continuent donc d'effectuer quelques arrangements par rapport à « la tradition », bien qu'ils soient conscients de ces décalages. L'ensemble de ces évolutions amène la danse folklorique polonaise à occuper une place de choix dans les activités de cette société, bien que la gymnastique et l'athlétisme n'aient pas totalement disparu. Cette dernière pratique entraîne d'ailleurs l'adhésion de certains membres « *à un grand club d'athlétisme, à l'Étoile d'Oignies*<sup>1434</sup> » au cours des années soixante-dix et quatre-vingt. Ces individus restent tout de même aux *Sokols* et participent aux manifestations athlétiques organisés par ces derniers. Léon Slojewski souligne ainsi qu'« *évidemment ils gagnaient puisqu'ils avaient appris en plus des choses nouvelles chez les Français, chez les clubs officiels, la fédération française* ». Ils prennent également en charge les séances d'athlétisme auparavant dirigées par « *un instituteur qui aimait ça*<sup>1435</sup> ». Celles-ci deviennent alors plus structurées. Un échauffement est par exemple introduit.

### c) Un club de football qui persiste mais se transforme

Dès le milieu des années soixante, le nombre de joueurs d'origine polonaise au *CS Orion* décline progressivement. Les individus d'origine italienne et les autochtones constituent une part de plus en plus importante de l'effectif et deviennent majoritaires au cours des années soixante-dix. Tandis que les *Sokols* de Carvin, qui suivent sensiblement la même évolution, développent la danse folklorique polonaise, le *CS Orion* perd ses attributs polonais, même si le président reste une personne d'origine polonaise jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. La vente de *rollmops* n'existe par exemple plus dans les soirées dansantes de fin d'année organisées au début des années quatre-vingt. Les danses et les chants polonais se font également de plus en plus rares lors des organisations extra-sportives. Parallèlement à cette diversification de l'origine culturelle, le recrutement des membres s'élargit hors des limites du quartier de la Saule dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Les jeunes du club « *ramenaient des copains*<sup>1436</sup> », dont quelques filles, du

---

<sup>1433</sup> Chaque région de Pologne possède ses propres chants, danse et costume.

<sup>1434</sup> Ce club multisports, formé de nouveau à la Libération, est contrôlé par les Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais qui lui apportent une aide financière, mettent à sa disposition de nombreux équipements sportifs et rémunèrent des entraîneurs. La section d'athlétisme, apparaissant en 1948, devient progressivement l'unique section sportive de cette association.

<sup>1435</sup> Cette citation et les douze précédentes sont issues de l'entretien réalisé le 13 octobre 2015 avec Léon Slojewski.

<sup>1436</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien réalisé avec Irène Rogalski et sa fille le 22 mars 2012.

collège et du lycée résidant dans d'autres cités du pays minier de Saône-et-Loire. Malgré cette ouverture du *CS Orion* à l'ensemble des habitants montcelliens, les derbys se poursuivent à cette période. L'expression du sentiment d'appartenance au quartier persiste dans ces rencontres où les contacts entre les joueurs sont « *musclé[s]<sup>1437</sup>* ». Comme le déclare la fille d'Irène Rogalski, assistant aux matchs, ces derniers restent « *toujours un petit peu des trucs de quartier [...] toujours une petite rivalité<sup>1438</sup>* », mais ça n' « *allait jamais plus loin que la porte du stade. [...] Ça restait limité à des, ce que l'on pourrait appeler, des querelles de clocher<sup>1439</sup>* ». Les rencontres contre des clubs de Saône-et-Loire composés majoritairement de migrants portugais ou de personnes d'origine portugaise dans les années soixante-dix, sont quant à elles particulièrement rudes. L'animosité entre les joueurs est plus élevée que celle exprimée lors des derbys. Les insultes fusent entre les joueurs, mais également envers l'arbitre et entre les supporters, comme le montrent les propos de cette ancienne supportrice du *CS Orion* : « *Au début, on dit trop rien et puis après on veut pas non plus se laisser marcher dessus alors euh...* ». Des incidents, tels que des rixes entre joueurs ou entre spectateurs, surviennent lors de ces matchs et se retrouvent dans d'autres rencontres effectuées par ces clubs portugais décrits comme communautaires par un ancien arbitre adhérent au *CS Orion*, Robert Wattebled. La fille d'Irène Rogalski souligne cette agressivité : « *J'avais trouvé ça assez violent par rapport à d'habitude<sup>1440</sup>* ». L'histoire migratoire des membres des clubs portugais et de certains joueurs du *CS Orion*, qui reste un club polonais dans de nombreux esprits, renforce probablement cette vive opposition. La majorité des joueurs du *Creusot-Portugais* travaille par ailleurs à Creusot-Loire, société fondée en 1970 à la suite de la fusion entre la Société des forges et ateliers du Creusot<sup>1441</sup> et la Compagnie des ateliers et forges de la Loire. Cette profession constitue un deuxième point de tensions entre ce club et le *CS Orion* composé en partie de mineurs. Les changements intervenus au sein de ce dernier ne modifient en revanche pas la culture sportive populaire présente dès la création de cette association. L'ambiance reste par exemple chaleureuse et les infrastructures défectueuses. Au début des années soixante-dix, le plancher des douches comporte par exemple de « *sacrés trous* » et la température de l'eau est basse. Les propos de Jean-Pierre Rogalski, ancien joueur et actuel président du *CS Orion*, en attestent : « *Et puis y'avait le chauffage, mais bon on passait pas une heure sous*

<sup>1437</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>1438</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>1439</sup> Entretien avec Robert Wattebled, réalisé le 15 mars 2012.

<sup>1440</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>1441</sup> Cette société de sidérurgie, créée en 1949, reprend une partie des activités des établissements Schneider au Creusot, à Montchanin et à Chalon-sur-Saône (Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne, op. cit.*).

la douche ». L'inconfort de ces installations rappelle celui du stand de tir de la société de Dourges décrit par Christian Bedlewski : « *On tirait là où on pouvait dans les cafés, dans les entrées de garage des entreprises. Ou après quand Edmond [Oszczak] a récupéré ces locaux [en 1975], il nous a fait un stand de tir, on aurait dit plus un poulailler qu'un stand de tir. Mais on avait des planches, on était à l'abri de la pluie*<sup>1442</sup> ». Pour le CS Orion, la municipalité montcellienne finance néanmoins la construction de nouvelles installations, relativement confortables, au stade des Chavannes en 1980. La cohésion entre les membres du club persiste également et se renforce lors des activités communes exercées par ceux-ci en dehors de l'association. Les bals du syndicat des mineurs regroupent par exemple plusieurs joueurs du CS Orion, à l'image des propos de Jean-Pierre Rogalski : « *tout le monde allait jouer à quinze heures et pis à dix-sept heures trente, on allait au bal du syndicat*<sup>1443</sup> ».

#### d) Sur un fond de folklore polonais

Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, les bals occupent également une place importante dans les loisirs des individus, tout comme c'est le cas au niveau national<sup>1444</sup>. Certaines de ces fêtes sont animées par des orchestres polonais et regroupent une large part de descendants de migrants polonais. Parmi elles, figurent notamment les bals qui se déroulent dans la cité Bruno à Dourges et dans la salle de danse ouverte par Stéphane Kubiak et son épouse en 1956 à Lens, le Gaity<sup>1445</sup>. Les bals polonais de cette première commune réunissent des individus de diverses villes du pays minier, à l'image des propos d'Edmond Oszczak : « *Les bals polonais dans la salle Bruno, c'était le rendez-vous de toute la région*<sup>1446</sup> ». Madame A. s'y rend par exemple régulièrement avec une de ses amies et commence ainsi son apprentissage de la langue polonaise, comme le montrent ses propos : « *Après avec ma copine, on venait au bal à Dourges et il a fallu que je m'y mette quand même [au polonais*<sup>1447</sup> ] ». Le Gaity constitue également un lieu d'apprentissage pour Christian Bedlewski, mais il s'agit cette fois-ci de la danse folklorique polonaise. Cette initiation est cependant compliquée en raison du succès connu par ces bals dès la fin des années cinquante. Les propos de ce fils de migrants illustrent ce

---

<sup>1442</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1443</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Jean-Pierre Rogalski, réalisé le 4 février 2012.

<sup>1444</sup> Dans les années soixante-dix, il existe par exemple dix-mille orchestres de bal, les trois-quarts étant composés de musiciens amateurs (Ory Pascal, *L'entre-deux-mai...*, *op. cit.*).

<sup>1445</sup> INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires de mines » : <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00224/1-orchestre-kubiak-interprete-hanienka.html>, consulté le 19 septembre 2016.

<sup>1446</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1447</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

mécanisme : « *Il y avait tellement de monde là-bas que de toute façon, on dansait pas on se bousculait. Pour débiter, c'est l'idéal. C'était jamais de ma faute quand je marchais sur les pieds, j'étais bousculé* ». Le Gaity devient rapidement un lieu emblématique pour une partie des descendants de migrants polonais qui s'y retrouve tous les week-ends. Comme le déclare Christian Bedlewski, « *le Gaity, c'était la tradition le dimanche*<sup>1448</sup> ». Cette salle ne constitue pas le seul lieu pour apprendre le folklore polonais. Ce dernier se transmet en effet au sein du milieu familial. Catherine Bedlewski apprend par exemple la danse folklorique polonaise avec son père qui l'a lui-même pratiquée dans les repas familiaux ou lors de mariages. De la même façon, sous l'insistance de sa mère, Anne-Marie Bonnot apprend le piano dès l'école primaire. Elle ressent, une fois de plus, une certaine honte par rapport à cette pratique musicale que ses camarades d'école n'exercent pas. Ses propos sont assez expressifs à ce sujet :

*« j'étais une des seules à l'école primaire, à apprendre du piano. [...] J'en parlais même pas parce que ça c'était quelque chose de... Les autres gamines à Bellevue [cité montcellienne], à cette époque-là, avaient pas de piano, alors que moi, ma mère me disait, on apprend la musique. Alors qu'elle était pas du tout musicienne. Mais y'a ça aussi peut-être dans l'âme des Polonais peut-être, y'a ce goût de la musique aussi*<sup>1449</sup> ».

Cette attirance pour la musique polonaise et le décalage avec les autochtones se retrouvent dans les propos d'Henri Dudzinski : « *Et je peux vous assurer qu'en pleine mode de Led Zeppelin et Deep Purple qui grattaient la guitare électrique, quand on allait écouter notre musique polonaise, on nous prenait pour des... Vous êtes mis à part*<sup>1450</sup> ». Le maintien d'une partie de la culture polonaise dans les années soixante-dix et quatre-vingt chez certains descendants de migrants polonais peut en effet engendrer un rejet de la part des autochtones. Lydie Jablonski se souvient par exemple d'insultes racistes à son encontre : « *“Sale polak” je l'ai souvent entendu. [...] Jusque dans les années soixante-et-onze, soixante-douze, soixante-quatorze. Mais même après au lycée. Pas par les profs, après c'était plus par les élèves*<sup>1451</sup> ».

Les bals polonais constituent également un moyen de récolter des fonds pour certains groupements polonais. La société de tir de Dourges poursuit par exemple l'organisation du bal de Pâques pris en charge jusqu'en 1969 par le *Billard club polonia*<sup>1452</sup>. Cette première association, représentant l'une des quatre sociétés polonaises de tir qui persistent entre

---

<sup>1448</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien réalisé le 15 octobre 2015 avec Christian et Catherine Bedlewski.

<sup>1449</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1450</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1451</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1452</sup> Cette société, siégeant à Dourges, cesse toute activité à cette date faute de local. Elle est dissoute par un arrêté ministériel datant du 4 décembre 1973.



1975 et 1989<sup>1453</sup> contre quatorze au cours de la période précédente<sup>1454</sup>, organise par ailleurs un spectacle de danse folklorique polonaise au début des années quatre-vingt. Celui-ci, animé par *Culture et tradition*<sup>1455</sup>, a pour objectif de « ramener des sous ». Cette manifestation remporte un grand succès et permet au club de tir d'obtenir une meilleure situation financière, comme le montrent les propos de Christian et Catherine Bedlewski : « *Et là ça nous a remonté. Oui parce que là on a fait carton plein* ». Un des traits caractéristiques du fonctionnement populaire du club apparaît, une fois de plus, à travers les propos de l'actuelle secrétaire expliquant cette nécessité financière : « *Mais il fallait absolument remonter parce que sinon tout ce qui était les repas de fin d'année, y'en n'avait plus* ». L'un des objectifs principaux de la société semble donc être les manifestations extra-sportives pour lesquelles de nombreux adhérents apportent leur aide. Les propos de Christian Bedlewski illustrent ce dévouement : « *Pour préparer une salle pour un banquet, c'était telle heure, il fallait pas leur dire deux fois, ils étaient tous là* ». La préparation de ces manifestations constitue d'ailleurs l'occasion pour les membres de partager un moment de convivialité dans un café de Dourges. Cette citation de l'actuel président du club résume ce fonctionnement :

*« Et puis ça finissait toujours au bistrot après. Y'avait le petit café [?] à l'entrée de la cité, c'était le dernier rendez-vous avant de rentrer à la maison, quand la femme venait pas chercher son mari au bistrot. Ça on l'a connu aussi. Il était deux, trois heures de l'après-midi, le repas était réchauffé plusieurs fois, il était temps de rentrer. Mais ça faisait partie du folklore<sup>1456</sup> ».*

L'attrait de la musique et de la danse folklorique polonaises chez les descendants de migrants polonais s'explique par plusieurs raisons. Les caractéristiques propres à ces pratiques, telles que la vivacité des couleurs et la richesse des costumes, l'engagement physique et l'aspect acrobatique de certaines danses, et les rythmes entraînants, favorisent l'attraction des individus d'origine polonaise pour ce folklore. Les aspects esthétiques de la danse folklorique polonaise sont d'ailleurs nettement renforcés sous le gouvernement communiste polonais qui utilise celle-ci comme sa « vitrine<sup>1457</sup> ». La danse, dont le corps constitue l'instrument principal, est en outre accessible à tous et plus facilement reproduite que d'autres pratiques, telles que le théâtre nécessitant l'apprentissage de la langue polonaise. L'évolution de la société n'a par ailleurs pas diminué le goût pour la danse présent chez de nombreux individus depuis des siècles. Cette pratique artistique, tout

---

<sup>1453</sup> En réalité, seules trois associations de tir mènent une activité au cours de cette période.

<sup>1454</sup> Treize dans les faits.

<sup>1455</sup> Cette association est présentée dans le chapitre précédent.

<sup>1456</sup> Cette citation et les quatre précédentes sont issues de l'entretien réalisé le 15 octobre 2015 avec Christian et Catherine Bedlewski.

<sup>1457</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, op.cit., p. 75.

comme la musique, constitue « *une langue commune que chacun parle avec son accent et ses tournures particulières*<sup>1458</sup> ». Au cours des années soixante-dix, ce langage commun, spécifique à chaque individu, est utilisé pour servir le régionalisme apparaissant de nouveau à cette période<sup>1459</sup>. Un mouvement nommé *revival* se forme et cherche à revaloriser les danses traditionnelles au sein de la société française<sup>1460</sup>. Les individus revendiquent avec fierté cet héritage que leurs parents ont bien souvent rejeté. Ces danseurs « *restent attachés à la représentation d'un territoire mais plutôt d'une région que d'une petite unité comme le "terroir" et le "pays"*<sup>1461</sup> ». Ils valorisent alors le territoire et son passé, comme l'effectue une partie des descendants de migrants polonais pour un pays que certains n'ont jamais visité. Ce mouvement *revival* porte ses fruits puisque la danse traditionnelle « *est devenue un art de la scène*<sup>1462</sup> ». Les individus (re)découvrent alors de nouvelles danses, notamment dans les fêtes traditionnelles où les cultures de différents pays et régions se côtoient. Les bals folkloriques, favorisés par le nouvel essor de la musique traditionnelle, se multiplient fortement à cette période<sup>1463</sup>. La musique bretonne connaît par ailleurs une nette progression en Bretagne. Elle illustre le développement d'une forte conscience régionale<sup>1464</sup> visible dans plusieurs régions françaises. Les associations de défense du patrimoine ne poursuivent par exemple pas le même objectif en 1937 et 1960 qu'en 1977 et 1982. Pour les deux premières dates, les sociétés recensées par l'OFCE cherchent principalement à ériger des monuments, alors qu'elles souhaitent sauvegarder une culture ou un folklore local pour les deux dernières dates. Ce type de groupements augmente par ailleurs fortement entre 1960 et 1982. Il passe de 99 à cette première date à 468 dix-sept ans plus tard et à 683 en 1982, soit respectivement 0,8 %, 1,4 % et 1,7 % de l'ensemble des associations recensées à ces trois dates<sup>1465</sup>. Comme l'écrit Christophe Prochasson, « *comme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, face à l'achèvement de la nationalisation du*

---

<sup>1458</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>1459</sup> Lynch Édouard, « Folklore », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, op. cit., p. 335-338.

<sup>1460</sup> Au cours de l'entre-deux-guerres, les groupes de danse folklorique se multiplient et de nombreuses manifestations folkloriques s'organisent en France. Le régime de Vichy poursuit ce développement et intègre notamment cette pratique artistique dans les établissements scolaires et les mouvements de jeunesse. Pour de plus amples précisions sur l'histoire de la danse folklorique en France, voir Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, op.cit.

<sup>1461</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>1462</sup> *Ibid.*, p. 341.

<sup>1463</sup> *Ibid.*

<sup>1464</sup> Épron Aurélie et Fuchs Julien, « L'héritage celtique et l'exaltation de la "bretonnité" : la lutte bretonne (1930-1980) », dans Stumpp Sébastien et Jallat Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, op. cit., p. 27-41.

<sup>1465</sup> Forsé Michel, « Les créations d'associations... », op. cit.

territoire, les Français se replient, face à la mondialisation, sur le pré carré de leurs certitudes locales<sup>1466</sup> ».

### III) Des pratiques en lien avec l'apparition de la fièvre mémorielle

#### a) L'engouement mémoriel comme réponse à la crise

Au cours des années soixante-dix, une prise de conscience s'opère en France par rapport aux changements intervenus dans la société depuis 1945. Les savoirs artisanaux et techniques de certaines professions et d'un mode de vie traditionnel se perdent progressivement<sup>1467</sup>. Les Français réalisent également que les témoins directs des grands événements du XX<sup>ème</sup> siècle, tels que les guerres mondiales ou la décolonisation, disparaissent eux-aussi<sup>1468</sup>. De multiples actions en lien avec le passé se mettent alors en place pour sauver de l'oubli ces savoirs et ces mémoires. L'intérêt des Français pour l'histoire et le passé est également renforcé à la suite du projet proposé par le gouvernement de transformer la discipline historique en une matière facultative dans l'enseignement secondaire à la fin des années soixante-dix. Ce projet, poursuivant les mesures prises au cours de la décennie précédente<sup>1469</sup>, entraîne une forte mobilisation de l'*Association des professeurs d'histoire-géographie*, relayée par les médias. Celle-ci obtient gain de cause puisque le projet est finalement retiré<sup>1470</sup>. Par ailleurs, la crise économique qui sévit en France, à la suite des chocs pétroliers de 1973 et de 1979, entraîne de nombreuses incertitudes liées à l'avenir<sup>1471</sup>. L'appartenance française n'est plus clairement définie pour les individus nés entre 1965 et 1978, que ce soit de manière explicite ou implicite. L'École n'assure vraisemblablement plus la transmission des valeurs patriotiques. Cette appartenance devient un enjeu « à défaut de contenu explicite<sup>1472</sup> ». Une partie des individus entreprend alors une quête identitaire qui s'accompagne toujours d'une

---

<sup>1466</sup> Prochasson Christophe, *L'empire des émotions : les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, coll. Essai, 2008, p. 152.

<sup>1467</sup> Zonabend Françoise, *La mémoire longue : temps et histoires au village*, Paris, Jean-Michel Place, coll. Les cahiers de Gradhiva, 1999 (réédition), 294 p.

<sup>1468</sup> Descamps Florence, « Les sources orales et l'histoire : une difficile et tardive reconnaissance », dans Descamps Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, coll. Sources d'histoire, 2006, p. 9-39.

<sup>1469</sup> À cette période, le volume horaire de l'histoire est par exemple diminué, et cette dernière est supprimée de l'enseignement technique et des concours d'entrée de Navale et de l'École de l'air (Joutard Philippe, « Une crise de la mémoire nationale », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : choix culturels et mémoire, op. cit.*, p. 373-394).

<sup>1470</sup> Joutard Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, coll. Le temps et les hommes, 1983, 268 p.

<sup>1471</sup> Gastaut Yvan, « Français et immigrés à l'épreuve de la crise (1973-1995) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 84, octobre-décembre 2004, p. 107-118.

<sup>1472</sup> Des Robert-Helluy Marie-Laëtitia, « Des Français parmi d'autres... », *op. cit.*

quête mémorielle, et inversement. La mémoire, qui est une faculté, et l'identité, qui est un état, sont liées<sup>1473</sup>. Les années soixante-dix et quatre-vingt marquent bien le début d'« *un extraordinaire engouement mémoriel*<sup>1474</sup> ». La société française cherche à tout conserver et ne veut plus rien jeter ou détruire. Les « *usages du passé* », répondant « *à des nécessités du présent*<sup>1475</sup> », submergent la société sous diverses formes. Les expositions sur un temps révolu et les manifestations à caractère historique se multiplient à partir de cette période, et possèdent « *une dimension identitaire non négligeable*<sup>1476</sup> ». Le nombre de publications des romans historiques augmente en outre de 38 % en 1980. Des romans traitant de la vie quotidienne d'un monde en voie de disparition, ou disparu depuis peu, sont également publiés et connaissent un grand succès. Parmi les plus populaires, figurent notamment *Mémé Santerre, une vie* et *Le cheval d'orgueil* publiés en 1975, *Une soupe aux herbes sauvages* publié en 1977, ainsi que *Gaston Lucas, serrurier* publié en 1983. L'ouvrage *Mineur de fond : fosses de Lens, soixante ans de combat et de solidarité*, publié en 1991, connaît également un certain succès en retraçant la vie et le métier de mineur vécus par l'auteur, mineur de fond devenu ingénieur divisionnaire<sup>1477</sup>. Dans le même cas de figure, les Français préfèrent, en 1977, les émissions télévisées portant sur l'histoire<sup>1478</sup> par rapport à celles traitant d'autres thèmes, tels que les variétés ou le sport<sup>1479</sup>. Par ailleurs, l'expression culturelle se réalise essentiellement dans un passé reconstruit dans les années soixante-dix. En plus de proposer une cuisine du terroir<sup>1480</sup>, certains restaurants reforment par exemple l'ambiance des années vingt. Les objets et les vêtements rétro se multiplient, et des anciennes bandes dessinées sont de nouveau éditées<sup>1481</sup>. De plus, des musées retraçant le mode de vie des habitants avant la Seconde Guerre mondiale se forment au début des années soixante-dix<sup>1482</sup>. Ces créations s'accompagnent d'une augmentation du

<sup>1473</sup> Candau Joël, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1998, 225 p.

<sup>1474</sup> Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2005, p. 58. Deux autres vagues mémorielles importantes se produisent en France. L'une se situe aux alentours de la Révolution française et l'autre a lieu des années 1880 aux lendemains de la Première Guerre mondiale (Joutard Philippe, *Histoire et mémoires...*, *op. cit.*).

<sup>1475</sup> Crivelo Maryline, « Passé et usages du passé », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, *op. cit.*, p. 601.

<sup>1476</sup> Joutard Philippe, *Histoire et mémoires...*, *op. cit.*

<sup>1477</sup> INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires de mines » : <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00018/presentation-d-augustin-viseux-a-propos-de-mineur-de-fond.html>, consulté le 20 février 2017.

<sup>1478</sup> Le succès de ces émissions débute dès la fin des années cinquante avec la série télévisée *La caméra explore le temps* créée par Stellio Lorenzi, André Castelot et Alain Decaux, et diffusée entre 1957 et 1966. Ce dernier propose également une autre émission portant sur l'histoire, retransmise de 1969 à 1987, *Alain Decaux raconte*.

<sup>1479</sup> 37 % de Français interrogés désirent une émission d'histoire contre 35 % préférant une émission de variétés et 23 % une émission sportive (Ory Pascal, *L'entre-deux-mai...*, *op. cit.*).

<sup>1480</sup> Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table...*, *op. cit.*

<sup>1481</sup> Ory Pascal, *L'entre-deux-mai...*, *op. cit.*

<sup>1482</sup> Joutard Philippe, *Histoire et mémoires...*, *op. cit.*

nombre de visites de ces édifices et des monuments historiques<sup>1483</sup>. Des musées sur la mine se créent également dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire, à l'image du centre historique minier de Lewarde et de l'écomusée du Creusot-Montceau respectivement ouverts en 1984 et en 1972<sup>1484</sup>. Cet écomusée est l'un des premiers établissements de ce type à se constituer en France. Il semble être le meilleur moyen de « *rendre compte de la naissance de la civilisation industrielle dans une région bien définie [...] devenue mi-industrielle, mi-agricole, mi-urbaine, mi-rurale, mi-ouvrière, mi-paysanne*<sup>1485</sup> ». Une collecte d'objets et d'archives écrites ainsi que des enquêtes orales sont réalisées afin de connaître, entre autres, les parlers creusotin et montcellien, le vocabulaire technique de la mine, et d'établir un recueil de chansons, de comptines et de légendes<sup>1486</sup>. Ce type de musées procure une certaine fierté et une reconnaissance aux habitants locaux qui voient les principales industries de leur territoire disparaître. De la même façon, dans l'arrondissement de Briey en Lorraine, les résidents, revêtus pour certains du costume folklorique régional, défilent derrière la croix de Lorraine lors des manifestations organisées contre la fermeture des usines sidérurgiques. À la différence de l'écomusée du Creusot-Montceau, ces individus ne cherchent pas à entretenir une tradition à travers l'exposition des symboles régionaux, mais à « *réaffirmer publiquement une appartenance contestée* ». Le travail occupe en effet une place majeure dans le processus d'intégration des migrants et de leurs enfants. Ceux-ci ressentent alors la fermeture de ces usines et des mines de fer « *comme une nouvelle illustration d'un rejet hors de la communauté nationale*<sup>1487</sup> ». En plus de toutes ces initiatives liées au passé, les commémorations deviennent de plus en plus nombreuses en France à partir de la fin des années soixante-dix. Ces cérémonies participent à orienter la mémoire des individus et à construire leur identité dans le sens souhaité par un groupe ou une société<sup>1488</sup>. Elles rejoignent l'idée du « devoir de mémoire » apparu à la Libération au sein du mouvement associatif des déportés<sup>1489</sup>. Ce « devoir » permet de revendiquer des faits antérieurs afin

---

<sup>1483</sup> Ory Pascal, *L'entre-deux-mai...*, op. cit.

<sup>1484</sup> À cette date, cet établissement se nomme musée de l'Homme et de l'Industrie. Après cette année de préfiguration, il adopte le nom d'écomusée (Écomusée Creusot-Montceau, <http://www.ecomusee-creusot-montceau.fr/spip.php?rubrique36>, consulté le 30 septembre 2016).

<sup>1485</sup> Compte-rendu du comité des usagers du 14 janvier 1977 (cité par Joutard Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, op. cit.).

<sup>1486</sup> Joutard Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, *ibid.*

<sup>1487</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, op. cit., p. 765.

<sup>1488</sup> Candau Joël, *Mémoire et identité*, op. cit.

<sup>1489</sup> À la fin des années soixante-dix, la mémoire de la Shoah prend son autonomie sous l'impulsion de Beate et Serge Klarsfeld. Cette mémoire, revendicative, est différente de celle du mouvement déporté et s'adresse à la fois aux gouvernants et aux historiens afin de faire reconnaître le rôle joué par le régime de Vichy dans ce processus d'extermination. Elle permet également au grand public de prendre conscience des horreurs de la Shoah. Cette mémoire devient alors le centre de ce « devoir de mémoire ». Au moment du cinquantième anniversaire des camps de concentration et d'extermination, l'expression se popularise, notamment après la

qu'ils soient connus et reconnus, et que s'opère une prise de conscience collective par rapport à ces événements. Il rend justice aux individus par le biais du souvenir<sup>1490</sup>, et présente ce dernier comme une urgence sociale et une nécessité symbolique<sup>1491</sup>. Les individus essayent alors de « *maîtriser le passé* » comme le remarque Henry Rousso. Il poursuit d'ailleurs que « *si l'on éprouve un tel besoin de maîtrise, c'est précisément parce que cette histoire échappe à tout contrôle*<sup>1492</sup> ».

## b) L'Histoire et la mémoire : quand l'une interroge l'autre et inversement

Au cours des années quatre-vingt, un débat intervient en histoire sur la place et l'utilisation de la mémoire dans cette discipline. L'apparition et le développement de la fièvre mémorielle en France amènent les historiens à réfléchir sur leur rôle social. De plus en plus de personnes s'intéressent à et produisent de l'histoire, cette « *passion française* » apparaissant dès le XVI<sup>ème</sup> siècle. Cet attachement s'explique par le rôle primordial joué par l'histoire dans la constitution de l'identité des Français<sup>1493</sup>. Les républicains ont remplacé la religion par l'histoire en tant que ferment du lien social. Ceci favorise d'ailleurs l'introduction du registre émotionnel au sein de la discipline historique puisque certains personnages sont reconnus et d'autres critiqués<sup>1494</sup>. La multiplication des producteurs d'histoire, tels que les journalistes ou les érudits locaux, entraîne une confusion des rôles<sup>1495</sup> et de la place de chacun dans la production des savoirs historiques. Les historiens sont en outre de plus en plus sollicités par les médias ou la justice, comme lors des procès de Maurice Papon et de Paul Touvier<sup>1496</sup>. Face à cette demande sociale, ces scientifiques peuvent adopter différentes attitudes. Ils peuvent choisir de l'ignorer, ou au contraire d'y répondre et de s'engager pleinement dans les débats sociétaux, au risque parfois de ne pas respecter les principes de méthode de la discipline historique. Gérard

---

parution de l'ouvrage posthume de Primo Levi, *Le devoir de mémoire*, où l'auteur décrit un entretien avec deux historiens italiens mené en 1983 (Levi Primo, *Le devoir de mémoire : entretien avec Anna Bravo et Frederico Cereja*, introduction et postface de Cereja Frederico, Paris, Mille et une nuits, 1995). Laliou Olivier, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 83-94.

<sup>1490</sup> Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, *op. cit.*

<sup>1491</sup> Descamps Florence, « Les sources orales et l'histoire... », *op. cit.*

<sup>1492</sup> Rousso Henry, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent et le contemporain*, Paris, Gallimard, coll. NRF Essais, 2012, p. 136.

<sup>1493</sup> Joutard Philippe, « Une passion française : l'histoire », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : choix culturels et mémoire*, *op. cit.*, p. 301-394.

<sup>1494</sup> Prochasson Christophe, *L'empire des émotions...*, *op. cit.*

<sup>1495</sup> La confusion entre l'historien et le journaliste apparaît par exemple dans les propos d'Irène Rogalski : « *Tu demandes à la journaliste, elle sait tout* » (entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012).

<sup>1496</sup> La place de l'historien dans ces jugements est abordée en introduction.

Noiriel propose une troisième voie pour exercer le « *métier d'historien*<sup>1497</sup> ». Ce dernier peut réfléchir autrement à ces demandes et revendiquer le « *droit à l'autonomie de la réflexion scientifique*<sup>1498</sup> ». Comme l'écrit Antoine Prost, « *l'histoire ne doit pas se mettre au service de la mémoire ; elle doit certes accepter la demande de mémoire, mais pour la transformer en histoire*<sup>1499</sup> ». Un des rôles de l'historien est de déconstruire les représentations erronées créées et relayées par la mémoire collective des groupes<sup>1500</sup>. Cette dernière ne conserve pas le passé, mais le reconstruit à l'aide de traces matérielles, de traditions et du présent<sup>1501</sup> dans un esprit de cohérence et de continuité. Autrement dit, la mémoire collective peut être définie comme « *une construction sociale présente qui rassemble et traite les souvenirs partagés par un ensemble d'individus, ou qu'ils se sont transmis au fil des générations*<sup>1502</sup> ». Elle s'inscrit dans des objets fédérateurs et des symboles comme les fêtes commémoratives et les monuments. Comme l'écrit Pierre Nora, la « *mémoire s'accroche à des lieux comme l'histoire à des événements*<sup>1503</sup> ». En plus de cette différence, Maurice Halbwachs souligne que la mémoire collective est produite, vécue, orale, normative, courte et plurielle alors que la mémoire historique est empruntée, apprise, écrite, pragmatique, longue et unifiée<sup>1504</sup>. L'histoire introduit une distance vis-à-vis de l'évènement appréhendé alors que « *la mémoire se place dans l'évènement*<sup>1505</sup> ». Comme l'écrit Philippe Joutard, « *mémoire et histoire sont donc deux voies d'accès au passé, obéissant à deux logiques différentes*<sup>1506</sup> ». Selon les termes de François Bédarida, « *la mémoire a pour objectif la fidélité, l'histoire la vérité*<sup>1507</sup> ». Malgré ces différences, la mémoire fait partie intégrante de l'histoire et cette dernière emprunte souvent quelques traits à la première. L'histoire, même si elle repose sur une méthode, peut en effet être plurielle, sélective, simplificatrice et devenir un enjeu politique. Elle s'appuie en outre sur la mémoire des individus dès lors que les « *porteurs de mémoire ont fait œuvre*

<sup>1497</sup> Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, coll. Cahiers des Annales, 1952 (réédition), 112 p., disponible sur [http://classiques.uqac.ca/classiques/bloch\\_marc/apologie\\_histoire/bloch\\_apologie.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/bloch_marc/apologie_histoire/bloch_apologie.pdf), consulté le 8 janvier 2015.

<sup>1498</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>1499</sup> Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2010 (réédition), p. 306.

<sup>1500</sup> Charle Christophe, *Homo Historicus. Réflexion sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, coll. Le temps des idées, 2013, 319 p.

<sup>1501</sup> Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, postface de Namer Gérard, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1994 (réédition), 374 p.

<sup>1502</sup> Crivello Maryline, « Passé et usages du passé », *op. cit.*, p. 603.

<sup>1503</sup> Nora Pierre, « Entre Mémoire et Histoire : la problématique des lieux », dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire : tome 1, La République*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, 1984, p. XXXIX.

<sup>1504</sup> Halbwachs Maurice, *La mémoire collective : édition critique établie par Gérard Namer*, préface de Jaisson Marie, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1997 (réédition), 297 p.

<sup>1505</sup> Bédarida François, « La mémoire contre l'histoire », *Esprit*, n° 193, juillet 1993, p. 7.

<sup>1506</sup> Joutard Philippe, *Histoire et mémoires...*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>1507</sup> Bédarida François, « La mémoire contre l'histoire », *op.cit.*, p. 7.

*d'histoire* », tels que les victimes du régime nazi<sup>1508</sup>. L'arrivée de la mémoire en histoire était inévitable. Elle constitue une source précieuse pour l'historien du temps présent qui, comme pour toute source, la traite avec une rigueur scientifique et une distance critique. Par ailleurs, la mémoire individuelle et « *la mémoire collective du temps présent* » influencent forcément le travail de l'historien<sup>1509</sup>, même si celui-ci cherche à être le plus objectif possible et à prendre le recul nécessaire par rapport à son objet d'étude. Comme le souligne Christophe Prochasson :

*« Il serait donc bel et bien illusoire de penser que l'histoire puisse s'écrire indépendamment de la mémoire. Tout montre que le couple est indissociable. L'histoire n'est rien d'autre que l'effort intellectuel indispensable pour dégager la relation au passé de son enveloppe sentimentale et nous libérer de l'emprise émotionnelle que la mémoire impose toujours à ceux qui s'y réfèrent exclusivement<sup>1510</sup> ».*

Ce développement important de la mémoire et son utilisation en histoire amènent cette discipline à constituer la mémoire en objet d'étude à partir de la fin des années soixante-dix<sup>1511</sup>, même si certains historiens l'appréhendent dès les décennies précédentes<sup>1512</sup>. L'histoire de la mémoire devient alors progressivement « *un impératif disciplinaire* » et permet aux historiens, selon les termes de Patrick-Michel Noël, « *de réaffirmer la fonction de leur savoir comme médiatrice critique entre le passé et le présent<sup>1513</sup>* ».

### c) Des disparitions entraînant des créations

Au cours des années soixante, les premiers migrants polonais venus dans les années vingt en France commencent à disparaître. Au niveau national, le nombre de Polonais passe par exemple de 177 181 en 1962 à 93 655 treize ans plus tard<sup>1514</sup> et 35 000 en

---

<sup>1508</sup> Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire, op. cit.*, p. 61.

<sup>1509</sup> Andrieu Claire, « Mémoire », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine, op. cit.*, p. 530.

<sup>1510</sup> Prochasson Christophe, *L'empire des émotions..., op. cit.*, p. 163.

<sup>1511</sup> La contribution de Pierre Nora en 1978 dans l'ouvrage collectif *La nouvelle histoire* constitue l'un des premiers articles à présenter la nécessité d'introduire la mémoire en histoire en tant qu'objet d'étude (Nora Pierre, « La mémoire collective », dans Le Goff Jacques, Chartier Roger, Revel Jacques (dir.), *La nouvelle histoire*, Paris, Retz-CEPL, coll. Les encyclopédies du savoir moderne, 1978, p. 398-401). Lavabre Marie-Claire, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, 2<sup>ème</sup> trimestre 2000, p. 48-57.

<sup>1512</sup> Marc Bloch commente par exemple avec intérêt la parution de l'ouvrage de Maurice Halbwachs *Les cadres sociaux de la mémoire* en 1925. René Rémond appréhende par ailleurs la mémoire dans ses travaux dès la fin des années soixante (Andrieu Claire, « Mémoire », *op. cit.*).

<sup>1513</sup> Noël Patrick-Michel, « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France », *Conserveries mémorielles* [en ligne], n° 9, 2011, disponible sur <https://cm.revues.org/820>, consulté le 3 décembre 2014.

<sup>1514</sup> ARNPC, 244 W 88, Kostrubiec Benjamin, « Les Français de souche polonaise, et quelques caractéristiques démographiques de cette communauté », dans *Contribution à la préparation des assises de la polonité*, Centre d'étude de la culture polonaise, Office régional de la culture et de l'éducation permanente, Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, 1990, p. 31-47.



1990<sup>1515</sup>. En l'espace d'une trentaine d'années, cette population devient cinq fois moins nombreuse, malgré les nouvelles arrivées dans les années quatre-vingt. Bien que les naturalisations<sup>1516</sup> et les quelques retours en Pologne après 1989 participent à cette diminution, les décès en constituent la cause principale. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, le nombre de Polonais, principalement regroupés dans le pays minier, diminue de moitié entre 1962 et 1975. À cette première date, les effectifs des femmes et des hommes polonais sont sensiblement égaux<sup>1517</sup>, puis celles-ci deviennent plus nombreuses que les hommes à partir de 1968<sup>1518</sup>, en raison des décès prématurés des mineurs. Ces disparitions accélèrent la perte de certains traits de la culture polonaise, à l'image des propos de Catherine Bedlewski pour la langue polonaise : « *mais après quand ils [grands-parents] sont décédés, on a perdu*<sup>1519</sup> ». Ceci peut susciter chez les descendants de migrants polonais un désir de renouer avec le pays de leurs aïeux, de faire connaître et transmettre une partie de la culture d'origine de ces derniers. Le sentiment de perdre une partie de son univers culturel peut en effet entraîner une envie de le perpétuer en le transmettant à d'autres personnes. L'effacement progressif des « traces » laissées par les individus lors de leur passage suscite cette « *volonté de sauver de l'oubli la mémoire du groupe d'origine*<sup>1520</sup> ». Les objectifs du mouvement associatif polonais des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais se modifient alors au cours des années soixante et soixante-dix. Les descendants de migrants polonais constituent des sociétés afin d'entretenir et de diffuser la culture de leurs aïeux, et non plus uniquement de pratiquer une activité sportive ou de loisir entre personnes de nationalité ou d'origine polonaise. Les diverses manifestations publiques, telles que les spectacles ou les expositions sur la Pologne, permettent de faire découvrir les traditions et l'histoire de ce pays à de nombreux individus. La culture, « *qui est indubitablement pour l'identité son milieu de référence prescriptif* », constitue ici un

<sup>1515</sup> Lequin Yves, « Les vagues d'immigrations successives », dans Lequin Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, op. cit., p. 385-406.

<sup>1516</sup> Plus des deux tiers des naturalisations effectuées entre 1945 et 1988 sont délivrés entre cette première date et 1962 (Ponty Janine, « Le problème des naturalisations », op. cit.). En 1975, la communauté polonaise en France, comprenant les personnes de nationalité polonaise et les Polonais devenus Français par acquisition, compte ainsi 200 000 individus dont les deux tiers sont de nationalité française (Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, op. cit.). En Bourgogne, cette communauté comprend 5 320 individus dont 57 % sont devenus Français (Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, op. cit.).

<sup>1517</sup> Ils sont respectivement de 14 160 et 14 235 pour le département du Nord, et de 18 600 et 18 144 pour le Pas-de-Calais (ARNPC, 244 W 88, Kostrubiec Benjamin, « Les Français de souche polonaise, et quelques caractéristiques démographiques de cette communauté », op. cit.).

<sup>1518</sup> Ils sont respectivement de 10 284 et 9 380 pour le département du Nord, et de 13 516 et 11 336 pour le Pas-de-Calais. En 1975, ces nombres sont respectivement 7 725, 6 510, 10 025 et 7 000 (ARNPC, 244 W 88, Kostrubiec Benjamin, « Les Français de souche polonaise, et quelques caractéristiques démographiques de cette communauté », op. cit.). L'écart plus important entre le nombre de femmes et d'hommes polonais dans le Pas-de-Calais s'explique par la plus forte proportion de mineurs dans ce département que dans celui du Nord.

<sup>1519</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1520</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, op. cit., p. 243.

moyen utilisé par les individus pour s'identifier à leurs ascendants et se faire reconnaître au sein de la société française<sup>1521</sup>. Ce désir de perpétuation passe notamment par la création de comités de jumelage et de groupements artistiques. Philippe Joutard souligne d'ailleurs que « *toute transmission, pour être efficace, ne doit pas seulement être fonctionnelle, mais prendre une forme artistique*<sup>1522</sup> ». Le folklore polonais semble donc constituer un moyen efficace pour transmettre la culture polonaise. L'envie de maintenir la mémoire et la culture d'origine des migrants s'observe chez d'autres populations issues de l'immigration, en particulier à la fin des années quatre-vingt<sup>1523</sup>. Ce désir s'exprime à travers l'apparition de nombreux témoignages écrits ou oraux et de nouvelles pratiques associatives<sup>1524</sup>. En 1987 par exemple, plus de trois-cent-soixante sociétés constituées de fils de migrants italiens existent en France. Elles se trouvent principalement en Moselle, dans le Nord, l'Isère et l'Île-de-France, là où les Italiens et leurs descendants sont regroupés. Dans les années soixante-dix, ces associations, influencées pour certaines par les institutions catholiques, sont près de deux-cents, contre trente-cinq deux décennies plus tôt<sup>1525</sup>. Elles mettent en valeur l'origine régionale des membres et non le fait d'être italien ou d'origine italienne. Cette caractéristique s'explique par les spécificités de l'Italie qui est une nation récente, « *marquée par le morcellement historique des États, des institutions, des langues et des cultures*<sup>1526</sup> ». Malgré cette augmentation du nombre de groupements italiens, il semble que le maintien de la culture italienne et sa transmission passent principalement par les réseaux villageois ou le milieu familial, autrement dit hors des institutions<sup>1527</sup>. Parallèlement à l'ensemble de ces créations d'associations, des expositions, des films ou encore des romans sont produits par certains de ces groupements, les migrants et leurs descendants ou des organismes municipaux. La misère et l'injustice connues par la population immigrée constituent les principaux thèmes de ces romans dans les années soixante, au moment de l'apparition de la littérature de l'immigration. Deux décennies plus tard, en lien avec les préoccupations de la société française, la deuxième génération de

---

<sup>1521</sup> Ménissier Thierry, « Culture et identité : une critique philosophique de la notion d'appartenance culturelle », *Le Portique* [en ligne], n° 5, 2007, disponible sur <http://leportique.revues.org/1387>, consulté le 17 mai 2014.

<sup>1522</sup> Joutard Philippe, *Histoire et mémoires...*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>1523</sup> Ribert Evelyne, « Formes, supports et usages des mémoires des migrations : mémoires glorieuses, douloureuses, tues », *Migrations Société*, vol. 23, n° 137, septembre-octobre 2011, p. 59-78.

<sup>1524</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*

<sup>1525</sup> Lequin Yves, « Les vagues d'immigrations successives », *op. cit.*

<sup>1526</sup> Mourlane Stéphane, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 63, 2001, p. 199-221.

<sup>1527</sup> Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les Italiens... », *op. cit.*

migrants maghrébins occupe une place centrale dans ces récits fictionnels<sup>1528</sup>. Ces ouvrages favorisent le « retour aux sources » d'une partie des descendants de migrants. Le livre de François Cavanna publié en 1978, *Les Ritals*<sup>1529</sup>, retraçant l'enfance et la jeunesse de ce fils d'un migrant italien à Nogent-sur-Marne, renforce par exemple les traditions communautaires chez les descendants de migrants italiens de cette commune ; alors même que ces derniers « se sont appliqués à ne pas paraître italiens » après 1945<sup>1530</sup>.

#### d) La politique et l'immigration : un lien, deux objectifs différents

La crise économique apparaissant en France à la fin des années soixante-dix modifie la vision des autochtones sur les migrants, bien que ce changement de perception débute dès 1945<sup>1531</sup>. Les immigrés sont considérés d'un point de vue social et non plus seulement économique. Autrement dit, une prise de conscience s'opère quant aux conséquences de la crise sur cette population qui n'est plus uniquement perçue comme une main d'œuvre nécessaire aux besoins économiques de la France<sup>1532</sup>. Les immigrés deviennent alors le centre des préoccupations politiques. À l'arrivée de Valéry Giscard d'Estaing au pouvoir en 1974, un secrétariat d'État chargé des travailleurs immigrés est par exemple créé le 8 juin. Au début du mois suivant, cette instance diffuse une circulaire qui suspend l'immigration des travailleurs. Cette mesure est présentée comme le moyen permettant de résoudre la crise économique qui sévit en France. Seule l'introduction des familles des migrants installés dans ce pays est autorisée<sup>1533</sup>. Ce secrétariat prend également des mesures pour améliorer les conditions de vie des immigrés et favoriser leur retour dans leur pays d'origine. Il crée par exemple l'*Office de la promotion culturelle des immigrés* en mai 1975<sup>1534</sup>, afin de valoriser la culture d'origine de cette population. La réalisation de cet objectif passe par exemple par la mise en place de l'émission de télévision *Mosaïque*, diffusée de 1976 à 1986. Cette émission, qui s'adresse aux migrants, présente les différentes cultures des pays d'émigration et permet dans le même temps

---

<sup>1528</sup> Yahi Naïma, « L'immigré dans la fiction, des années soixante à nos jours », dans Stora Benjamin et Temine Emile (dir.), *Immigrations : l'immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Littératures, 2007, p. 275-298.

<sup>1529</sup> Paris, Belfond, 347 p.

<sup>1530</sup> Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les Italiens à Nogent hier et aujourd'hui », *op. cit.*

<sup>1531</sup> Wihtol de Wenden Catherine, « Ouverture et fermeture de la France aux étrangers », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 73, janvier-mars 2002, p. 27-38.

<sup>1532</sup> Escafré-Dublet Angéline, *Immigration et politiques culturelles*, Paris, La Documentation française, coll. Le point sur l'immigration en France, 2014, 70 p.

<sup>1533</sup> Cette introduction est néanmoins interrompue par la circulaire du 19 juillet 1974 qui est annulée l'année suivante (Wihtol de Wenden Catherine, « Une logique de fermeture, doublée de la question de l'intégration », dans Lequin Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France, op. cit.*, p. 461-500).

<sup>1534</sup> Cet organisme est remplacé deux ans plus tard par l'*Information, communication et immigration* (Escafré-Dublet Angéline, *Immigration et politiques culturelles, op. cit.*).

d'exposer favorablement les mesures politiques concernant l'immigration. Des cours de langue et de culture du pays d'origine des migrants, assurés par des instructeurs rémunérés par les consulats, sont également organisés pour les enfants d'immigrés. Ces enseignements, instaurés dès les années vingt pour les Polonais, font suite à des accords signés avec les pays d'émigration. À travers cette politique de maintien de la culture d'origine des migrants, servant les objectifs de l'État, la France garantit ses engagements par rapport à ces pays. En réponse à cette politique, des mouvements sociaux de défense des immigrés se forment à partir du milieu des années soixante-dix<sup>1535</sup>. Ils revendiquent leur indépendance par rapport à l'État et se mobilisent pour l'égalité des droits dans l'entreprise, l'accessibilité au logement ou encore la défense de jeunes descendants de migrants expulsés. Ces actions émanent tout aussi bien des migrants et de leurs descendants que des autochtones. La marche pour l'égalité des droits et contre le racisme, conduite de Marseille à Paris du 15 octobre au 3 décembre 1983 suite à des violences policières contre des jeunes issus de l'immigration dans le quartier des Minguettes à Vénissieux, réunit par exemple des migrants, leurs enfants et des autochtones luttant contre le racisme. Plus de cent-mille personnes défilent ainsi dans les rues de Paris le 3 décembre 1983. Cette manifestation, ayant permis d'allonger la durée de la carte de séjour à dix ans, constitue « *l'acte de naissance du mouvement beur*<sup>1536</sup> ». Il entraîne la création de nombreuses associations de jeunes issus de l'immigration maghrébine. Entre trois et quatre-mille groupements se forment au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt. Cette forte progression est également en lien avec la loi du 9 octobre 1981 sur la liberté associative des étrangers qui permet également la légalisation de nombreuses sociétés<sup>1537</sup>. Cette marche s'effectue au moment où le *Front national* conquiert une part de plus en plus importante de l'électorat français. Cette visibilité croissante participe à introduire les questions de mémoire et d'immigration au centre des débats publics. Ce parti politique affirme que les migrants ne peuvent s'intégrer à la société française puisqu'ils ne partagent pas la même histoire que les autochtones. Ceci, en plus des multiples actions en faveur de l'immigration, participe au développement de l'histoire de l'immigration à la fin des années quatre-vingt, au moment de la proposition de réforme du Code de la nationalité. L'immigration, bien qu'elle possède une grande importance pour l'histoire contemporaine de la France, constitue un « *non-lieu de mémoire* » au début de cette décennie. Seuls les

---

<sup>1535</sup> *Ibid.*

<sup>1536</sup> Wihtol de Wenden Catherine et Leveau Rémy, *La bourgeoisie..., op. cit.*, p. 31.

<sup>1537</sup> *Ibid.*

sociologues et les économistes entreprennent, depuis les années soixante<sup>1538</sup>, des recherches sur les immigrés qu'ils voient essentiellement comme un problème du présent<sup>1539</sup>.

---

<sup>1538</sup> Les juristes sont quasiment les seuls scientifiques à prendre en compte les immigrés avant cette décennie. Leurs études portent principalement sur les naturalisations et les expulsions de cette population (Noiriel Gérard, « L'immigration en France, une histoire en friche », *op. cit.*).

<sup>1539</sup> Noiriel Gérard, *Le creuset français...*, *op. cit.*, p. 13 et suivantes.

À partir des années soixante, le folklore polonais occupe de plus en plus de place dans les activités des sociétés polonaises. Une quinzaine de groupements artistiques se crée entre cette décennie et les années quatre-vingt au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, en particulier des associations de danse folklorique polonaise. Parmi elles, figure *Polonia* qui adopte un fonctionnement communautaire, populaire et par quartier présent dans de nombreuses sociétés des années quarante et cinquante, ainsi que dans la vie quotidienne des descendants de migrants polonais. Le folklore est par ailleurs intégré dans les différentes sections de l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* et plus largement développé au sein des sections de l'*Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise*. Les individus d'origine polonaise adaptent cette pratique artistique, inconsciemment ou non, en fonction des connaissances dont ils disposent sur celle-ci, et des moyens financiers et humains à leur disposition. Le souci de la rendre accessible à tous, et ainsi attirer divers adhérents, peut également être à l'origine de la simplification des pas de danse. Cette envie de maintenir la culture polonaise et de l'exposer publiquement, notamment à travers une des spécificités polonaises, le folklore, fait écho au désir de la troisième génération de migrants de renouer avec ses racines et aux diverses actions entreprises dans les années soixante-dix et quatre-vingt en faveur de la mémoire de l'immigration. Cet attachement au passé et sa valorisation, qui ne cessent de croître dans les décennies suivantes, concernent de nombreux individus, et incitent les historiens à réfléchir sur leur rôle social et la manière d'appréhender la mémoire, qui devient une source et un objet d'étude. Le passé submerge alors la société française qui cherche à tout conserver. Mais comme l'écrit Jean-Pierre Rioux, « à ne vouloir rien oublier, on ne peut plus se souvenir<sup>1540</sup> ».

---

<sup>1540</sup> Rioux Jean-Pierre, « La mémoire collective », dans Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, coll. L'Univers historique, 1997, p. 348.

## **Partie III : Une polonité cultivée hors sol ?**

### **(1990-2015)**

*À partir des années quatre-vingt-dix, les diverses actions mémorielles menées en faveur de la mine, disparue sur les deux territoires d'étude, et les manifestations organisées par les descendants de migrants polonais construisent progressivement les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais en lieux de mémoire de l'immigration polonaise. Le souvenir de cette immigration et la perpétuation des traditions polonaises persistent au sein des milieux associatif et familial. Les dirigeants, largement investis dans le fonctionnement des groupements, et les différents membres des familles d'origine polonaise transmettent cette culture. Malgré tout, le lien avec cette immigration se distend davantage pour ne devenir plus que symbolique et constituer un moyen de se différencier des autres individus. La polonité devient de plus en plus intermittente et « francisée ».*





## Chapitre 1 : Le territoire : lieu de mémoire, vecteur de diffusion ou lieu d'expression ?

À partir des années quatre-vingt-dix, une influence réciproque s'exerce entre le territoire et la polonité. Celui-ci continue d'orienter les pratiques des individus d'origine polonaise et ces derniers l'utilisent dans le même temps pour consolider la mémoire de l'immigration polonaise, et ainsi faire perdurer la polonité. L'impact du territoire est notamment perceptible à travers le recensement des sociétés polonaises et le travail de cartographie réalisés au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais<sup>1541</sup>. Cet inventaire permet également d'identifier les invariants de la polonité, présents depuis 1945 sur les deux territoires d'étude, mais aussi de repérer les différences apparaissant entre ces derniers. Par ailleurs, les dossiers consultés aux Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais et les témoignages oraux de dirigeants associatifs mettent au jour la persistance de la division du domaine associatif polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais, caractéristique de la polonité qui ne s'observe pas ou très peu sur le second territoire d'étude. En outre, les monographies de *Polonia* et de *Wisla* révèlent certains traits du fonctionnement adopté par les descendants de migrants polonais dans les années quarante et cinquante, et dévoilent parallèlement de nouvelles spécificités, notamment introduites par les troisième et quatrième générations de migrants polonais. Ces monographies laissent ainsi apparaître des différences de fonctionnement entre les générations.

---

<sup>1541</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 6 à 8 et 12 à 14 les cartes de la spatialisation des associations polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entre 1990 et 2015.

## I) Un maillage associatif polonais relativement stable

### a) Deux facteurs clés dans la répartition des sociétés polonaises

Après avoir connu une diminution de ses effectifs entre 1990 et 2004, le réseau associatif polonais des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais semble se stabiliser depuis 2005. En effet, au cours de cette première période, le nombre de dissolutions des sociétés polonaises est plus élevé que le nombre de créations. Trente-deux et quatre groupements polonais se forment respectivement dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire, tandis que soixante-treize et cinq associations disparaissent. En revanche, quarante et trois créations sont respectivement enregistrées sur ces deux territoires depuis 2005, contre quarante-trois et deux dissolutions<sup>1542</sup>. Ainsi, il existe respectivement cent-vingt-sept et sept associations polonaises en 2004, contre cent-vingt-quatre et huit en 2015<sup>1543</sup> sur les trois-cent-trente-six groupements polonais recensés en France par la *Maison de la polonia de France*<sup>1544</sup> évoquée dans les pages suivantes. Bien que le nombre de sociétés polonaises ait considérablement diminué depuis 1945 sur les deux territoires d'étude, leur répartition reste sensiblement la même. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, elles continuent d'être concentrées dans le secteur de Bruay-la-Buissière<sup>1545</sup> et au centre du pays minier (Lens, Ostricourt, Douai), là où les migrants polonais sont surreprésentés par rapport aux autres populations immigrées en 2007<sup>1546</sup>. En revanche, les secteurs de Valenciennes, Denain et Vieux-Condé, moins fournis en groupements polonais depuis la Libération, accueillent peu d'associations polonaises à cette période<sup>1547</sup>. Le plus faible nombre de migrants polonais, et donc de leurs descendants, dans l'arrondissement de Valenciennes<sup>1548</sup> explique en partie cette différence. Edmond Oszczak évoque également la situation économique de ces différents secteurs :

---

<sup>1542</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 55 et 56 les tableaux des nombres et pourcentages d'associations polonaises créées et dissoutes par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>1543</sup> Voir en annexes (tome 2) page 56 le tableau des nombres et pourcentages d'associations polonaises existant par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire.

<sup>1544</sup> Entretien avec Sylviane Kowalczyk, vice-présidente de la *Maison de la polonia de France*, réalisé le 28 septembre 2015.

<sup>1545</sup> Cette ville est issue de la fusion en 1987 entre les communes de Bruay-en-Artois et de Labuissière.

<sup>1546</sup> Chaillot Pierre et Lavenseau Danièle, « Immigrés en Nord – Pas-de-Calais : une implantation liée à l'histoire économique », *INSEE Nord – Pas-de-Calais, Pages de profils*, n° 89, février 2011.

<sup>1547</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 6 à 8 les cartes de la spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1990 et 2015.

<sup>1548</sup> En 1980, un huitième des Polonais du Nord – Pas-de-Calais réside dans l'arrondissement de Valenciennes, contre 13,3 % pour Douai, 16,6 % pour Béthune et un quart pour Lens (ARNPC, 244 W 88, Kostrubiec Benjamin, « Les Français de souche polonaise, et quelques caractéristiques démographiques de cette communauté », dans *Contribution à la préparation des assises de la polonité*, Centre d'étude de la culture polonaise, Office régional de la culture et de l'éducation permanente, Conseil régional Nord – Pas-de-Calais, 1990, p. 31-47). Cette plus faible concentration de Polonais dans l'arrondissement de Valenciennes se

« C'est vrai que Valenciennes, quand ils ont fermé les hauts fourneaux, c'est tombé avec la crise économique. Forcément les anciens sont morts, les jeunes sont partis, donc là ça c'est plus ressenti qu'ici [Douges]. Nous ici on est en zone centrale et on est sauvés finalement par l'autoroute A1<sup>1549</sup>. Ça permet ici d'irriguer pas mal de choses donc il y a beaucoup de gens, même s'il y a du chômage, qui sont restés quand même ici<sup>1550</sup> ».

Dans le valenciennois, l'activité sidérurgique, cohabitant avec l'activité minière dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, cesse dans les années quatre-vingt. Cet espace est alors doublement touché par les difficultés économiques. Les deux principales industries l'animant ont disparu. Ces difficultés se retrouvent dans l'ensemble du pays minier, plus particulièrement dans les secteurs de Lens – Hénin-Beaumont où l'exploitation minière s'est arrêtée tardivement. Le dernier puits ferme à Oignies en décembre 1990 et les Houillères du bassin du Nord – Pas-de-Calais disparaissent en 1992<sup>1551</sup>. La reconversion du pays minier est lente et compliquée, mais le secteur tertiaire prend progressivement le pas sur le secteur industriel et finit par le dépasser sur l'ensemble de ce territoire au cours des années quatre-vingt. Le pays minier s'aligne ainsi sur le profil régional. Les axes de communication routiers, autoroutiers et ferroviaires sont par ailleurs largement développés dans le pays minier, ce qui facilite « son intégration à l'espace régional, national voire nord-européen ». La plateforme multimodale de Douges, construite au début des années 2000, favorise ce rapprochement<sup>1552</sup>.

Cette commune, avec Lens et Méricourt, compte le plus d'associations polonaises entre 1990 et nos jours. Ces trois villes abritent respectivement onze, quatorze et neuf sociétés entre 1990 et 2004, puis une dizaine chacune<sup>1553</sup>. Cette prépondérance s'explique probablement par la concentration de la population polonaise dans ces communes<sup>1554</sup>, comme l'expriment les propos d'Henri Dudzinski, « mais pourquoi ça a perduré cent ans

---

retrouve en 2007 puisque cette population est surreprésentée par rapport aux autres immigrés dans cinq communes de cet arrondissement, contre six pour celui de Béthune, sept pour Douai et onze pour Lens (Chaillot Pierre et Lavenseau Danièle, « Immigrés en Nord – Pas-de-Calais... », *op. cit.*).

<sup>1549</sup> Elle relie Lille à Paris en passant à proximité de Douges, en plein cœur du pays minier et vers l'agglomération d'Arras.

<sup>1550</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1551</sup> Lottin Alain et Bussière Éric (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais" : tome 2, De la Révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, Lille, La Voix du Nord, coll. Manuel d'histoire régionale, 2002, 247 p.

<sup>1552</sup> Forbras Anne-Sophie, « Que reste-t-il de l'activité charbonnière ? », dans Rabier Jean-Claude (dir.), *La remonte : le bassin minier du Nord – Pas de Calais, entre passé et avenir*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. Sociologie, 2002, p. 56 et suivantes.

<sup>1553</sup> Le lieu de pratique, et non le siège social, est ici pris en compte pour la spatialisation des associations.

<sup>1554</sup> À la Libération, ces communes comprennent entre un quart et un tiers de Polonais (Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, Thèse de doctorat d'Histoire des relations internationales, Université de Paris 4, sous la direction de Forcade Olivier et Rojek Wojciech, 2015). Une soixantaine d'années plus tard, les migrants polonais sont surreprésentés par rapport aux autres populations immigrées dans les communes de Lens et de Méricourt (Chaillot Pierre et Lavenseau Danièle, « Immigrés en Nord – Pas-de-Calais... », *op. cit.*).

*parce qu'il y avait une masse concentrée*<sup>1555</sup> ». La présence d'une église polonaise semble également être importante pour comprendre ce phénomène. Le rôle de cette dernière dans le maintien de la polonité et la longévité du milieu associatif polonais est souligné par plusieurs personnes interrogées, à l'image des propos de Léon Slojewski :

*« Je me suis rendu compte que c'est important la ville où y'avait une paroisse polonaise. Quand y'avait une paroisse polonaise, les gens allaient à la messe polonaise en polonais, ils allaient au caté polonais, etc. Donc y'avait des associations comme ça qui tournaient autour de l'Église. Et dans ces villes-là, y'a un lien qui s'est fait entre les gens*<sup>1556</sup> ».

Cette citation de Lydie Jablonski rejoint cette idée : *« j'ai l'impression que si y'avait pas le fait d'être réunis autour d'une église, tout ce qui est à côté partirait*<sup>1557</sup> ». Ce lieu de culte continue alors de constituer une des bases de la polonité, voire même *« le fondement*<sup>1558</sup> » pour Edmond Oszczak, et témoigne de la présence polonaise persistante sur le territoire. En plus de réunir les individus d'origine polonaise lors des messes et des cours de catéchisme, cet édifice suscite la création d'associations destinées à entretenir ce monument et/ou à mener diverses actions de promotion de la polonité. Le groupement *Millenium 2000*, créé en 2010, assure par exemple la gestion matérielle de l'église Millenium de Lens et organise diverses manifestations religieuses telles qu'une messe célébrant l'indépendance de la Pologne en 1918. De même, l'*Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges*, formée en décembre 2007, assure l'entretien de cet édifice, et organise sa restauration financée par le ministère polonais de la Culture et du Patrimoine et les dons de personnes privées<sup>1559</sup>. Cette église *« appartient au peuple polonais*<sup>1560</sup> », elle ne reçoit donc pas d'aide financière de la ville de Dourges. L'importance de la religion dans l'expression de la polonité s'illustre également par la proportion des sociétés religieuses. Celles-ci restent les plus nombreuses parmi les associations polonaises en 2004 et se trouvent en deuxième position de nos jours<sup>1561</sup>. Elles représentent 26,9 % des cent-dix-neuf sociétés figurant dans la typologie à cette première date, contre un quart aujourd'hui sur un total de cent-douze sociétés, soit respectivement trente-deux et vingt-huit associations. Malgré cette part relativement importante, près de la moitié des soixante-treize dissolutions entre 1990 et 2004, et près du quart des trente-sept

---

<sup>1555</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1556</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1557</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1558</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1559</sup> Lettre d'informations de l'*Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges*, février 2015.

<sup>1560</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1561</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 73 à 76 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

dissolutions entre 2005 et 2015, concernent des associations religieuses, soit respectivement trente-cinq et neuf sociétés<sup>1562</sup>. Ce type de groupements n'enregistre par ailleurs que trois et cinq créations sur ces deux périodes<sup>1563</sup>. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, les quatre dernières associations religieuses, dont l'une se crée entre 1990 et 2004, disparaissent dans les années quatre-vingt-dix, début 2000<sup>1564</sup>. Les difficultés rencontrées par ces sociétés pour renouveler leurs effectifs se retrouvent dans la plupart des associations religieuses existant en France au milieu des années quatre-vingt-dix<sup>1565</sup>. En revanche, le quartier où se trouve la seule chapelle polonaise de ce territoire, les Gautherets, regroupe, avec la cité de la Saule, le plus d'associations polonaises entre 1990 et 2004<sup>1566</sup>, comme c'est le cas depuis l'entre-deux-guerres. En effet, une société religieuse et deux artistiques<sup>1567</sup>, dont *Polonia*, se trouvent dans ce premier quartier. Le second comporte un club sportif polonais, le *CS Orion*, probablement une société artistique, *Odra Orchestra*<sup>1568</sup>, et l'*Amicale des anciens du folklore polonais de la Saule* créée elle aussi en 1986 et dissoute en 2014<sup>1569</sup>. Bien que les adhérents de *Polonia* et du *CS Orion* ne proviennent quasiment plus des cités des Gautherets et de la Saule et que les sièges sociaux de ces groupements ne se situent plus dans ces quartiers à partir des années quatre-vingt-dix<sup>1570</sup>, les lieux de pratique symbolisent le lien de ces sociétés avec la Pologne. Le stade des Chavannes à la Saule et l'origine polonaise du président favorisent probablement la perception du *CS Orion* comme un club polonais pour une partie des Montcelliens et des footballeurs bourguignons. La notion de club de quartier reste elle aussi ancrée dans les

---

<sup>1562</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 65 à 68 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1563</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 57 à 60 les tableaux et graphique présentant le nombre et le pourcentage de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1564</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 61 à 64 et 69 à 72 les tableaux et graphiques présentant les nombres et pourcentages de créations et de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

<sup>1565</sup> Crenner Emmanuelle, « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *INSEE Première*, n° 542, septembre 1997, 4 p.

<sup>1566</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 12 à 14 les cartes de la spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1990 et 2015. Les lieux de pratique, et non les sièges sociaux, sont pris en compte pour localiser les associations.

<sup>1567</sup> L'une de ces associations est inactive. Il s'agit du groupe folklorique *Karliczek* évoqué dans le chapitre précédent.

<sup>1568</sup> En annexes (tome 2) page 12, dans la carte de la spatialisation des associations polonaises du pays minier de Saône-et-Loire entre 1990 et 2004, ce groupement figure à Montceau-les-Mines et non dans le quartier de la Saule en raison de l'incertitude de sa localisation précise.

<sup>1569</sup> Cette association regroupe les anciens membres du KSMP de la Saule. Une société du même type existe dans les années 2010 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Il s'agit des *Anciens KSMP* de Nœux-les-Mines qui organisent des voyages et des repas. De la même façon, les *Anciens élèves de l'Internat Saint-Casimir de Vaudricourt*, créés en 1965 et existant de nos jours, prennent également en charge des séjours en Pologne et réunissent les anciens élèves de cet internat.

<sup>1570</sup> Au début des années quatre-vingt-dix, le *CS Orion* transfère son siège social au centre-ville de Montceau-les-Mines. *Polonia* déplace également son siège social au centre-ville de Saint-Vallier en 1999.

mémoires de certaines personnes, à l'image des propos de la fille d'Irène Rogalski : « *Parce que pour nous, ça reste le club du quartier. Mais au niveau des joueurs, y'a quand même beaucoup de gens qui viennent d'autres quartiers*<sup>1571</sup> ».

Entre 1990 et 2004, le centre-ville de Saint-Vallier compte quant à lui un comité de jumelage et un groupement artistique. Le quartier du Bois Garnier à Montceau-les-Mines, jouxtant celui du Bois-du-Verne, accueille une association religieuse, et un comité de jumelage se trouve au centre-ville de Blanzay. Deux autres sociétés existant entre 1990 et 2004 à Montceau-les-Mines n'ont pu être localisées précisément. Il s'agit des sections du district de cette commune des hommes catholiques et du Rosaire. En revanche, au cours de la période suivante, le quartier des Gautherets n'abrite plus que le groupe *Polonia*. La cité de la Saule, elle, comporte toujours les trois mêmes groupements. Le centre-ville de Saint-Vallier accueille quant à lui une nouvelle association artistique et les centres-villes de Montceau-les-Mines et de Blanzay regroupent respectivement une et deux sociétés de jumelage. Les communes de Montceau-les-Mines et de Saint-Vallier continuent donc d'abriter la majorité des associations polonaises du pays minier de Saône-et-Loire. En revanche, les anciennes « Petites Pologne », la Saule et les Gautherets, voient leur nombre d'associations polonaises disparaître au profit des centres-villes de Montceau-les-Mines, de Blanzay et de Saint-Vallier. Ces derniers prennent une importance nouvelle avec le développement des comités de jumelage à partir des années quatre-vingt-dix. Sur les quatre et trois créations respectivement relevées entre 1990 et 2004, et entre 2005 et 2015, deux comités de jumelage se forment officiellement<sup>1572</sup>. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, ce type d'associations, avec les sociétés artistiques, est également le plus nombreux à se former entre 1990 et 2015. En effet, sur les vingt-huit et trente créations respectivement recensées entre 1990 et 2004, et 2005 et 2015, sept sociétés de jumelage se constituent à chacune de ces périodes, ainsi que neuf et dix associations artistiques. Pour les organisations de jeunesse, ces chiffres sont respectivement quatre et un. Deux clubs sportifs se forment par ailleurs entre 1990 et 2004 et un seul à la période suivante. Les sociétés d'instruction ne comptent quant à elle qu'une création au cours de cette première période, contre trois à la suivante. Les groupements fédérateurs n'enregistrent qu'une seule création à chacune de ces périodes. Enfin, entre 1990 et 2004, une seule société d'entraide se forme et deux associations d'anciens combattants apparaissent entre 2005 et 2015. Parallèlement à ces créations, soixante-treize et trente-sept dissolutions sont constatées au cours de ces deux périodes dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Après les

---

<sup>1571</sup> Entretien avec Irène Rogalski et sa fille, réalisé le 22 mars 2012.

<sup>1572</sup> Une association de jumelage se forme en réalité dans les années soixante.

associations religieuses, les comités de jumelage sont les plus nombreux à se dissoudre. Ils enregistrent treize et huit dissolutions au cours de ces deux périodes. Les associations sportives et de jeunesse comptent quant à elle sept dissolutions chacune entre 1990 et 2004, puis respectivement quatre et deux. À la suite de la chute du régime communiste en Pologne, trois associations d'entraide disparaissent, bien que ce pays connaisse encore des difficultés économiques et sociales<sup>1573</sup>. Une seule société de ce type se dissout entre 2005 et 2015. Les sociétés d'anciens combattants et fédératrices perdent chacune deux puis quatre associations. Un seul groupement artistique disparaît entre 1990 et 2004, contre quatre à la période suivante. Pour les sociétés d'instruction, ces chiffres sont respectivement deux et un. Enfin, le dernier syndicat existant disparaît à la fin des années quatre-vingt-dix, début 2000.

### b) Des formes d'associations qui se maintiennent dans le temps

La tendance du mouvement associatif polonais débutée dans les années soixante-dix et quatre-vingt au sein du pays minier du Nord – Pas-de-Calais reste sensiblement la même de nos jours. En 2004, les associations artistiques sont les plus nombreuses après les sociétés religieuses. Elles représentent 22,7 % des associations figurant dans la typologie, soit vingt-sept sociétés. Les trente-trois groupements artistiques, représentant 29,5 % des associations de la typologie, sont actuellement majoritaires par rapport aux autres formes d'associations. Pour la première fois depuis 1945, les sociétés religieuses sont détrônées. Les comités de jumelage occupent la troisième place et représentent plus d'un cinquième des associations recensées en 2004 et en 2015, soit vingt-quatre et vingt-trois sociétés. Les échanges avec la Pologne restent un constituant important de la polonité exprimée dans le milieu associatif, mais également en dehors. Dans le Nord – Pas-de-Calais, le nombre de villes jumelées avec la Pologne a quasiment doublé entre 1990 et 2016. Il existe vingt-sept jumelages<sup>1574</sup> à cette première date, contre cinquante-deux vingt-six ans plus tard<sup>1575</sup>. Ces jumelages offrent la possibilité aux descendants de migrants polonais, mais aussi aux autochtones, de voyager en Pologne, de recevoir des Polonais, et parfois de nouer des liens

---

<sup>1573</sup> En 1995, le chômage s'élève par exemple à 15,2 % en Pologne et atteint 30 % dans certaines régions. En 1998, le produit intérieur brut de ce pays est inférieur de 40 % par rapport à celui de l'Union européenne. Par ailleurs, de multiples grèves et manifestations ont lieu dans les années quatre-vingt-dix au sein des secteurs miniers, industriels et agricoles (Beauvois Daniel, *La Pologne : des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, coll. Hors collection, 2010 (réédition), 527 p.).

<sup>1574</sup> Ce ne sont pas des jumelages à proprement parler car les villes polonaises ne peuvent payer l'adhésion à l'*Association des villes jumelées*. Ce sont des protocoles d'accord de jumelage (ARNPC, 244 W 88, Laurent Maryla, « Les échanges et les contacts entre la région Nord et la Pologne », dans *Contribution à la préparation des assises de la polonité*, *op. cit.*, p. 48-50).

<sup>1575</sup> *Association française du Conseil des communes et régions d'Europe*, <http://www.afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-villes-jumelees#.WEImc1zR7rc>, consulté le 2 décembre 2016.

avec des membres de la famille ou d'autres Polonais. Christian Bedlewski, qui est retourné en Pologne grâce au partenariat entre Dourges et Raszkow signé en 2010, évoque ce dernier cas de figure : « *C'est vrai que le partenariat ça fait du bien. Ça donne l'occasion de retrouver les cousins*<sup>1576</sup> ». Selon Edmond Oszczak, ce jumelage permet de créer « *une nouvelle dynamique [...] À chaque fois que Raszkow arrive ici, c'est l'effervescence, on s'occupe, on vient, on parle, on échange, c'est merveilleux ce qui se passe*<sup>1577</sup> ». De la même façon, l'Association de jumelage Montceau – Zory, créée en 2007 par Christiane Duda<sup>1578</sup>, et le Comité de jumelage Rybnik – Saint-Vallier, permettent à plusieurs membres de *Polonia* de voyager en Pologne et d'effectuer de nouvelles connaissances. L'une des chanteuses de ce groupe folklorique, Anne-Marie Bonnot, relate ainsi la rencontre avec des Polonais de Rybnik avec qui elle garde contact : « *on a passé une semaine à Rybnik chez des gens. On avait été en jumelage quoi, formule jumelage, chez des gens, vraiment on est tombés sur des personnes avec qui on a vraiment sympathisé, et depuis on est toujours en relation*<sup>1579</sup> ». Ces jumelages mettent en valeur le passé migratoire du Nord – Pas-de-Calais et du pays minier de Saône-et-Loire. Ils lient officiellement ces territoires avec la Pologne, comme c'est le cas avec l'accord du 3 septembre 1919 et, pour le Nord – Pas-de-Calais, lors des années dédiées à ce pays<sup>1580</sup>. De la même manière, les jumelages d'Issy-les-Moulineaux et d'Alfortville formés au milieu des années quatre-vingt-dix avec des communes arméniennes symbolisent le lien entretenu entre la région parisienne et l'Arménie depuis l'entre-deux-guerres<sup>1581</sup>.

Après les comités de jumelage, les clubs sportifs polonais sont les plus nombreux en 2004 et de nos jours dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Ils sont respectivement treize et douze, soit plus d'un dixième des associations de la typologie à ces deux dates. Les sociétés de gymnastique *Sokol* continuent à être majoritaires. En effet, entre 1990 et 2004, douze *Sokols* persistent, contre six clubs de football, ayant perdu leurs attributs polonais pour certains, deux sociétés de tir et une société multisports existant entre 2004 et 2006. Actuellement, il n'existe plus que six *Sokols*, dont l'Union nationale qui ne regroupe en réalité que des sections du Nord – Pas-de-Calais, quatre sociétés footballistiques et deux clubs de tir. La diversification des activités des *Sokols* semble être à l'origine de leur maintien. Dans les années quatre-vingt-dix, début 2000, l'Union des sociétés de

<sup>1576</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1577</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1578</sup> Les membres du bureau de cette association de jumelage font d'ailleurs tous partie de *Polonia*.

<sup>1579</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1580</sup> L'année 1998 est par exemple dédiée à la Pologne dans le Nord – Pas-de-Calais. En 2007, ce pays est également mis à l'honneur dans le département du Pas-de-Calais.

<sup>1581</sup> Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire : les Arméniens en région parisienne », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 377-384.



*gymnastique Sokol en France* organise des expositions, des voyages en Pologne, des cours pour former les moniteurs de gymnastique et de folklore, des commémorations à la nécropole nationale de la Targette, ainsi que des actions d'aide humanitaire à la Pologne telles que l'envoi de médicaments ou de matériel. À travers ces différentes activités, apparaissent trois composants de la polonité qui persistent dans le temps. Il s'agit du lien direct avec la Pologne, du souvenir et du folklore polonais entretenu pour sauvegarder « *une certaine image traditionnelle de la culture polonaise*<sup>1582</sup> ». Contrairement au CS *Orion* qui perd ses attributs polonais mais reste un club de football, les sections *Sokols* abandonnent leurs pratiques initiales au cours des années 2000. La section de Carvin est par exemple l'une des rares à organiser des entraînements de gymnastique au cours de la décennie suivante, mais « *ça devenait presque une garderie, pas qu'à Carvin, les parents, comme la cotisation était pas chère, préféraient laisser leurs enfants là faire un peu de gym* ». Actuellement, seuls les *Sokols* d'Abscon, où l'une des conditions d'adhésion au début des années quatre-vingt-dix est d'être apolitique<sup>1583</sup>, proposent des séances de folklore polonais. Comme le dit Léon Slojewski : « *aujourd'hui, aucune association Sokol ne pratique la gymnastique, aucune* ». Les sections existantes n'organisent plus que des repas dansants, diverses sorties culturelles, des voyages en Pologne, une messe annuelle en l'honneur des défunts des *Sokols*, et certains anniversaires des sections. Une grande manifestation est par exemple préparée par les *Sokols* de Carvin pour leur quatre-vingt-dixième anniversaire afin de montrer la longévité de cette association. Comme l'exprime Léon Slojewski, président honoraire de la société, « *on a fait vraiment le gros truc pour dire qu'on existe encore* ». Cette manifestation se compose d'une exposition, d'une réception et d'un repas auxquels assiste une membre du Comité olympique polonais venue à cette occasion. La section de Carvin fête également Pâques selon la tradition polonaise. Ceci attire d'ailleurs de nouveaux adhérents et permet à la société, comptant une cinquantaine de membres, de perdurer en conservant une spécificité polonaise. Autrement dit, malgré l'évolution de leurs activités, les *Sokols* de Carvin représentent « *un petit peu un lien entre la France et la Pologne*<sup>1584</sup> », selon les termes de son président honoraire. La plus forte proportion des associations artistiques, de jumelage et sportives par rapport aux autres formes de sociétés (hormis celles religieuses) se retrouve dans le pays minier de

<sup>1582</sup> ARNPC, 244 W 89, Feuille de renseignements sur les *Sokols* de Nœux-les-Mines, complétée par cette association, 1991. Cette précision fait probablement écho aux différends opposant la section de Carvin à l'*Union des sociétés de gymnastique Sokol en France* abordés dans le deuxième chapitre de la partie précédente.

<sup>1583</sup> ARNPC, 244 W 89, Feuille de renseignements sur les *Sokols* d'Abscon complétée par cette association, 1991.

<sup>1584</sup> Cette citation et les trois précédentes sont issues de l'entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

Saône-et-Loire. En effet, en plus de l'*Amicale des anciens du folklore polonais de la Saule*, trois sociétés artistiques, deux de jumelage et une sportive existent en 2004. Actuellement, quatre comités de jumelage, trois sociétés artistiques et un club sportif persistent<sup>1585</sup>. Le maintien de ces types d'associations sur un territoire largement plus petit et abritant considérablement moins de descendants de migrants polonais que le pays minier du Nord – Pas-de-Calais illustre bien le rôle clé du folklore polonais et du lien avec la Pologne pour entretenir la polonité. Ces deux éléments se retrouvent, une fois de plus, au sein des quelques associations de jeunesse persistant dans les années quatre-vingt-dix et 2010 dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais<sup>1586</sup>. Les sections de l'*Union des éclaireurs d'origine polonaise en France* organisent par exemple des échanges culturels, des voyages éducatifs, des camps de vacances scouts en France et en Pologne où sont interprétés des danses et des chants polonais, travaillés tout au long de l'année. De la même façon, le KSMP de Nœux-les-Mines, ne pratiquant que du folklore polonais dans les années 2000, organise annuellement un voyage en Pologne « *pour garder le KSMP quand même vivant*<sup>1587</sup> ».

Bien que les associations d'instruction ne constituent qu'une faible part du réseau associatif polonais en 2004 et actuellement, respectivement 2,5 % et 4,5 %, elles sont les seules à augmenter, avec les associations artistiques, depuis 2004. Elles passent de trois à cinq. L'apprentissage de la langue polonaise constitue un élément important de la polonité. C'est également un outil pour pouvoir communiquer plus facilement lors des séjours effectués en Pologne. De la même façon, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, le mouvement associatif portugais accorde une grande importance à l'enseignement du portugais en France, en raison de la perte progressive de cette langue considérée comme une « *ressource identitaire* ». Comme le soulignent Marie-Antoinette Hily et Michel Oriol, « *c'est précisément parce que la langue est précaire, qu'elle est précieuse*<sup>1588</sup> ». Dans le pays minier de Saône-et-Loire, bien qu'il n'existe plus d'association d'instruction depuis les années cinquante, des cours de langue polonaise sont mis en place à partir de 2006 par Christiane Duda. Dans un premier temps, ces leçons sont données à titre privé, puis elles sont rattachées à l'*Association de jumelage Montceau – Zory* lorsque celle-ci est fondée.

---

<sup>1585</sup> Voir en annexes (tome 2) pages 77 à 80 les tableaux et graphique présentant les nombres et pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

<sup>1586</sup> En 2004, cinq groupements de jeunesse existent, contre deux actuellement.

<sup>1587</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1588</sup> Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise : la gestion des ressources identitaires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 3, 1993, p. 83.

Une vingtaine de personnes assiste à ces cours donnés tous les quinze jours par « *une vraie Polonaise*<sup>1589</sup> » dans le quartier du Bois-du-Verne.

### c) Wisla : un groupe folklorique polonais similaire à Polonia

Tout comme *Polonia*, le groupe folklorique polonais *Wisla* se forme à Dourges en 1991 pour prendre la suite du KSMP, en baisse d'activité et d'effectifs, et relancer la pratique de la danse folklorique polonaise. Dans le compte-rendu de la deuxième réunion réalisée par *Wisla*, il est mentionné que « *si rien n'est fait dès à présent, c'est la perte certaine de notre identité culturelle* », illustrant ainsi l'importance accordée au domaine associatif pour maintenir la polonité. La forme prise par cette nouvelle association est discutée lors des deux premières réunions de constitution. Au cours de la première, trois solutions sont proposées. Il est question d'une fusion entre le KSMP de Dourges et la section des parents d'élèves de l'*Amicale polonaise* de Dourges pour créer « *une seule association catholique et culturelle*<sup>1590</sup> ». Cette dernière posséderait deux commissions, l'une pour le folklore et l'autre pour l'église Saint-Stanislas de Dourges. Une autre proposition est de créer une section « folklore » au sein de l'*Amicale polonaise*. La dernière proposition, retenue à la deuxième réunion, est celle de la création d'une nouvelle association. À la fin de l'année 1991, les adhérents des KSMP de Dourges et de Leforest, ainsi que les membres de la section des parents d'élèves, décident de se réunir au sein de cette nouvelle société qui serait « *l'élément dynamisant de l'Amicale polonaise et toujours présent[e] pour soutenir la paroisse Saint-Stanislas*<sup>1591</sup> ». Le groupe *Wisla* semble donc lié à la religion catholique, bien qu'un de ses fondateurs, Pascal Lamacz, souligne le désir de rester indépendant, comme le montrent ses propos : « *Mais là on n'est plus du tout, on a vraiment fait une association, bon on participe encore avec l'église*<sup>1592</sup> etc. *Mais je voulais vraiment axer sur le folklore parce que je me suis dit, pour sauver le truc, c'est le folklore qui le sauvera*<sup>1593</sup> ». Les objectifs de l'association, demandant une faible cotisation<sup>1594</sup>, sont en effet de « *rassembler toutes les générations, faire découvrir la richesse du folklore polonais à travers les danses nationales et régionales, les chants populaires polonais et de*

---

<sup>1589</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1590</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du 5 octobre 1991 regroupant les membres du KSMP de Dourges, de la section des parents d'élèves et de l'*Amicale polonaise*.

<sup>1591</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du 3 novembre 1991 regroupant les membres des KSMP de Dourges et de Leforest, de la section des parents d'élèves et de l'*Amicale polonaise*, ainsi que les anciens adhérents du KSMP de Dourges.

<sup>1592</sup> Les activités effectuées par *Wisla* en lien avec la religion sont abordées dans le chapitre suivant.

<sup>1593</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1594</sup> En 1993, elle s'élève à vingt francs pour les adultes et dix francs pour les enfants (archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 21 janvier 1993).

la “Polonia”, conserver les traditions polonaises<sup>1595</sup> ». Contrairement à *Polonia*, *Wisla* pratique, en plus de la danse folklorique polonaise, des chants polonais dès ses débuts<sup>1596</sup>. La quinzaine de choristes, ayant entre cinquante et soixante ans, est issue de la section des parents d'élèves « *qui ne faisait que chanter*<sup>1597</sup> ». Les quatorze danseurs proviennent quant à eux des KSMP et ont entre une quinzaine et une trentaine d'années. Cinq musiciens sont également intégrés suite au premier gala de *Wisla* en janvier 1992. Mais contrairement à *Polonia*, ils assistent peu aux répétitions en raison de leur appartenance à plusieurs autres associations musicales où leur prestation est rémunérée. Ces répétitions, prises en charge par le premier président de l'association, Pascal Lamacz, se déroulent dans une ambiance conviviale, tout comme les divers déplacements effectués pour les représentations<sup>1598</sup>. Ces entraînements s'effectuent dans la salle où répétait le KSMP, hors de la cité Bruno. Mais le groupe cherche rapidement un autre endroit en raison de l'étroitesse du lieu et de l'horaire tardif des créneaux disponibles. En 1993, il obtient l'annexe de la salle des fêtes de la cité Bruno et investit ce local situé dans une ancienne « Petite Pologne ». Cinq ans plus tard, ce dernier devient l'espace franco-polonais Frédéric Chopin et l'ensemble des associations polonaises de Dourges peut en bénéficier. L'Amicale gère le calendrier des occupations de cette salle<sup>1599</sup> qui semblent susciter quelques discordes entre les sociétés, notamment entre *Wisla* et les associations religieuses<sup>1600</sup>. À l'image de *Polonia* avec le *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets*, les relations entre *Wisla* et les groupements religieux paraissent donc quelque peu conflictuelles, bien que certains membres de ce groupe folklorique appartiennent au Rosaire de Dourges. Le même type de rapports se retrouve avec *Kalina*, ensemble folklorique de *Culture et tradition* de Courcelles-lès-Lens. Très peu d'échanges ont lieu avec cette association et une certaine concurrence s'instaure entre elles, rappelant ainsi la situation entre *Polonia* et l'*Ensemble folklorique Mazovia*<sup>1601</sup>. Comme certains membres de ces deux derniers groupes folkloriques, une partie des adhérents de *Wisla* souhaiterait multiplier les échanges avec *Kalina*, « *mais il y a des*

---

<sup>1595</sup> Archives de *Wisla*, plaquette de présentation de l'association, 1992.

<sup>1596</sup> Les chants interprétés par les chorales de *Polonia* et de *Wisla* sont abordés dans le chapitre suivant.

<sup>1597</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1598</sup> Cette convivialité est fréquemment mentionnée dans les comptes-rendus des réunions de l'association.

<sup>1599</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 22 novembre 1998.

<sup>1600</sup> Lors d'une réunion de *Wisla* avec l'*Amicale polonaise* le 8 mars 1999, il est mentionné que pour l'occupation de cette salle, « *malheureusement toutes les associations franco-polonaises de Dourges ne jouent pas le jeu ; notamment celles qui dépendent de la paroisse (une fois de plus !)* » (archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du 8 mars 1999 regroupant les membres du bureau de *Wisla* et de l'*Amicale polonaise*).

<sup>1601</sup> Ce groupe se constitue en 2009 en tant que sous-ensemble de la *Chorale polonaise Traditions* de Saint-Vallier. Il devient autonome en 2015, quelques mois avant la disparition de cette chorale.

*principes ancrés depuis la nuit des temps dans les générations supérieures*<sup>1602</sup> ». En revanche, *Wisla* entretient de bons rapports avec le groupe folklorique polonais *Polonia Douai*<sup>1603</sup>. Les membres de ces associations se prêtent par exemple des costumes, assistent aux différentes manifestations de l'autre groupe et effectuent des stages de chorégraphie en commun. Malgré ces liens, un attachement au territoire d'implantation de *Wisla*, la cité Bruno, apparaît dans les propos de Pascal Lamacz, né en 1967 : « *Mais ce [fusion entre Polonia Douai et Wisla] n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant, on s'est francisé quand même, on est très clocher*<sup>1604</sup> ». La provenance de la majorité des membres fondateurs, d'origine polonaise et principalement issus de Douges, et la symbolique de ce lieu influencent probablement cet attachement qui persiste de nos jours. La présence actuelle d'au moins une dizaine de ces membres et la transmission de l'adhésion au sein de la famille expliquent ce maintien. L'« entre-soi de quartier » présent à *Polonia* s'est quant à lui perdu au milieu des années quatre-vingt-dix, même si certains adhérents restent attachés à la cité des Gauthereys. Ce sentiment se retrouve chez les habitants du quartier ouvrier du Pile à Roubaix qui s'identifient autant, voire plus, avec leur quartier qu'avec cette ville, et ce jusque dans les années 2000. Tout comme Montceau-les-Mines, l'histoire de la formation de la ville de Roubaix, réalisée par regroupement de hameaux, favorise la forte présence de cette référence au quartier<sup>1605</sup>. Dans leurs débuts, les groupes folkloriques *Polonia* et *Wisla*, formés à cinq années d'intervalle, possèdent donc plusieurs similitudes quant à leur rapport avec la religion, à leur fonctionnement populaire, à leur lieu d'implantation et aux caractéristiques de leurs adhérents. Les noms de ces sociétés font en outre tous deux références à la Pologne, mais l'un évoque le lien que les membres entretiennent avec ce pays, tandis que le second renvoie au territoire polonais en lui-même. Le terme *Wisla* signifie en effet la Vistule, fleuve traversant la Pologne du Sud au Nord. Monsieur A., ancien adhérent de la section des parents d'élèves, évoque les raisons de ce choix pris lors de l'assemblée générale constituante en février 1992 : « *on s'est mis d'accord sur Wisla, comme c'est le fleuve le plus grand en Pologne. Il y en a encore des*

---

<sup>1602</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, appartenant à la quatrième génération de migrants polonais, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1603</sup> Cette association, fondée à Douai en 1984 sous le nom de *Krucjata*, est issue d'une société catholique franco-polonaise d'aide à l'enfance. Elle change trois fois de dénomination et devient *Krucjata – Polonia* en 1987, *Polonia Douai* l'année suivante et enfin *Association franco-polonaise de tradition et culture – Polonia Douai* en 1997.

<sup>1604</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1605</sup> Neveu Catherine, « Une "petite fabrique de territoire" : quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 59-66.

*autres qui sont assez grands mais Wisla, là où il passe, ça détermine un petit peu le centre du pays*<sup>1606</sup> ».

## **II) Une division persistante du mouvement associatif polonais**

### **a) La Maison de la polonité : une initiative du Congrès polonia en France et des Assises de la polonité**

Tout comme son instauration, la chute du régime communiste en Pologne en 1989 joue un rôle sur les individus d'origine polonaise et le réseau associatif polonais en France. Certains d'entre eux portent par exemple un intérêt nouveau pour la Pologne, intérêt se retrouvant chez une partie des descendants de migrants arméniens en France en 1991, lorsque l'Arménie est libérée du joug soviétique<sup>1607</sup>. Pour Edmond Oszczak, la fin du régime communiste en Pologne provoque une sensation d'inutilité du mouvement associatif polonais, comme le montrent ses propos :

*« Quand la Pologne s'est ouverte, d'un seul coup on a eu l'impression qu'on servait plus à rien. Il y a une espèce de ressenti entre 90 et 95, on n'avait plus à défendre la Pologne puisqu'elle était libre. Alors que nous on nous avait éduqués pour toujours le drapeau polonais, parce que la Pologne est en dictature*<sup>1608</sup> ».

Une partie des actions menées depuis la Libération au sein de ce domaine associatif consiste en effet à exprimer l'opposition au régime communiste, à l'image des activités évoquées dans les chapitres précédents. Le rapport entretenu par certaines associations polonaises avec la Pologne se modifie alors après 1989. L'animosité envers les dirigeants polonais disparaît pour laisser place à de nouvelles formes de coopérations. Les dirigeants du *Congrès polonia en France*, refusant tout lien avec les autorités polonaises communistes, sont par exemple reçus par le gouvernement polonais en 1990. Les sections affiliées au CPF, regroupant sept à huit-mille membres à cette date<sup>1609</sup>, peuvent dorénavant voyager et échanger, sans crainte de réprimandes, avec la Pologne. Suite aux changements connus par ce pays et le réseau associatif polonais en France, le conseil régional du Nord – Pas-de-Calais décide d'organiser des Assises de la polonité au début des années quatre-vingt-dix. Cette manifestation cherche à mobiliser de nombreux individus vis-à-vis du devenir de la polonité, et à valoriser l'apport culturel et économique, ainsi que la présence

---

<sup>1606</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1607</sup> Rebérioux Madeleine, « La culture au pluriel », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France : choix culturels et mémoire*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2000 (réédition), p. 233-291.

<sup>1608</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1609</sup> ARNPC, 244 W 88, Garçon Gabriel, « La situation des organisations franco-polonaises de la région Nord – Pas-de-Calais », dans *Contribution à la préparation des assises de la polonité*, op. cit., p. 19-30.

des migrants polonais, dans cette région. L'idée d'organiser ces Assises survient également quelques années après que le CPF ait soumis en 1988 un projet de création d'une *Maison de la polonité* au conseil régional du Nord – Pas-de-Calais, projet n'ayant pas obtenu de réponse jusque-là. Ce dernier, actualisé en 1992 afin de le diffuser aux Assises, présente les intentions et les axes de développement de cette association. Celle-ci suivrait les mêmes objectifs que les Assises et rassemblerait l'ensemble des activités culturelles, économiques, artistiques et touristiques en lien avec la Pologne. Elle serait à la fois un centre culturel, une maison des associations et un centre d'accueil européen. Elle pourrait ainsi valoriser la culture et la langue polonaises, le patrimoine de la polonité du Nord – Pas-de-Calais, favoriser les échanges culturels franco-polonais, soutenir la vie associative polonaise, former un centre d'information et de documentation sur la Pologne et la polonité, et développer le commerce entre la France et la Pologne<sup>1610</sup>. Ces Assises de la polonité sont mises en œuvre par l'Office régional de la culture et de l'éducation permanente (ORCEP) soutenu par le gouvernement polonais, le consulat général de Pologne à Lille et les associations polonaises. Elles sont initialement prévues en octobre 1991 à Beuvry, près de Béthune, mais sont reportées au mois suivant à Liévin du fait de l'organisation des élections législatives en Pologne, et donc de l'absence des dirigeants polonais<sup>1611</sup>. En raison de l'instabilité politique régnant dans ce pays<sup>1612</sup>, ces Assises se dérouleront finalement sur deux jours à Lille en février 1992. Trois tables rondes y sont organisées, ainsi que diverses expositions de photographies ou d'affiches polonaises, la projection d'un film polonais, et la tenue d'un spectacle de l'orchestre de Stéphane Kubiak et de *Culture et tradition*. La première table ronde traite de l'évolution de la communauté polonaise du Nord – Pas-de-Calais depuis l'entre-deux-guerres, la seconde s'intitule « Éducation, culture et démocratie », et la dernière aborde les échanges économiques entre la France et la Pologne. Les intervenants sont tout aussi bien des chercheurs, des dirigeants d'associations polonaises, que des hommes politiques polonais ou des chefs d'entreprises<sup>1613</sup>.

---

<sup>1610</sup> ARNPC, 244 W 88, Projet de création d'une *Maison de la polonité* établi par le *Congrès polonia en France*, février 1992.

<sup>1611</sup> ARNPC, 701 W 37, Lettre de l'ORCEP au président du conseil régional du Nord – Pas-de-Calais, Lille, le 23 juillet 1991.

<sup>1612</sup> Suite à la chute du régime communiste en Pologne, ayant permis une liberté politique et le multipartisme, le monde politique polonais sort divisé. Trois gouvernements se succèdent entre l'élection de Lech Walesa comme président en 1990 et les élections législatives de 1993. Par ailleurs, de nombreux conflits se produisent entre les pouvoirs exécutif et législatif. Lors des élections de 1991, qui ne réunissent que 43,2 % de votants, aucun parti politique n'obtient plus de 13 % des sièges (Mink Georges, *La Pologne au cœur de l'Europe : de 1914 à nos jours : histoire politique et conflits de mémoire*, Paris, Buchet-Chastel, 2015, 657 p.).

<sup>1613</sup> ARNPC, 244 W 88, Listes des intervenants aux trois tables rondes des assises de la polonité des 8 et 9 février 1992 à Lille.

À l'issue de ces Assises, plusieurs éléments apparaissent quant à l'orientation future de la polonité. Les descendants de migrants polonais ne mettent pas assez en avant leurs particularités culturelles, hormis la musique et le chant polonais. Il y a par exemple peu de restaurants polonais, d'émissions télévisées ou radiophoniques sur la Pologne. Il faudrait alors développer ce versant, en plus d'un bulletin ou d'une revue d'informations qui permettrait de communiquer sur la polonité et les actions des associations polonaises. Un autre projet est de créer un comité de pilotage avec le conseil régional, comme cela s'est fait pour les Assises. L'idée de former une nouvelle fédération réunissant les descendants de migrants polonais est écartée en raison des querelles persistant au sein de la communauté polonaise et des éventuelles oppositions que cela pourrait créer<sup>1614</sup>. Les propos de Léon Slojewski illustrent ces tensions :

« En France c'est particulièrement difficile [de créer une association regroupant tous les Polonais] parce qu'en France, y'a toujours, et y'a pas que les Polonais, je crois que les Français c'est pareil, les Portugais c'est pareil, y'a toujours ce truc qui reste : toi t'es avec l'Église, toi t'es pas avec l'Église, toi tes parents étaient communistes<sup>1615</sup>... ».

La participation aux Assises de la polonité révèle ces divisions évoquées lors des discussions. Certains individus d'origine polonaise ne prennent pas part à cette manifestation puisqu'ils considèrent qu'elle possède un caractère politique<sup>1616</sup> et est orchestrée par le CPF en raison de l'investissement important du président de cette fédération dans l'organisation de ces Assises<sup>1617</sup>. Très peu de représentants de l'association *France – Pologne* sont en outre présents parmi les quatre-cent-cinquante personnes assistant à cette manifestation<sup>1618</sup>. Le conseil régional se propose donc de jouer le rôle de catalyseur pour la polonité afin de poursuivre le travail entrepris aux Assises. Ce dernier aboutira, trois ans plus tard, par la mise en place d'une *Maison de la polonité* dont la forme, les objectifs et le nom même sont débattus aux Assises. Les dénominations de maison France-Pologne européenne, maison de la polonité, maison de la Pologne ou encore maison de l'immigration sont par exemple proposées<sup>1619</sup>. Au cours de son existence, cette MDP modifie d'ailleurs son appellation. À partir de février 2005, elle devient *Maison de la polonia – Centre de ressources de la polonia de France*. L'actuelle

---

<sup>1614</sup> ARNPC, 244 W 88, Discours de clôture des assises de la polonité des 8 et 9 février 1992 à Lille.

<sup>1615</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1616</sup> ARNPC, 701 W 37, Bulletin intérieur du *Rayonnement culturel polonais* n° 13, mars 1992.

<sup>1617</sup> Ruczkal Christine, *L'évolution de la polonité dans le bassin minier du Pas-de-Calais de 1950 à nos jours*, Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, Université de Lille 3, sous la direction d'Hilaire Yves-Marie, 1994, 96 p.

<sup>1618</sup> ARNPC, 701 W 37, Article de *Nord Éclair* sur les assises de la polonité des 8 et 9 février 1992 à Lille, le 11 février 1992.

<sup>1619</sup> ARNPC, 244 W 88, Synthèse de la table ronde n° 1 des assises de la polonité des 8 et 9 février 1992 à Lille.



vice-présidente de cette association explique ce changement par la possibilité d'intégrer un groupement réunissant la polonia au niveau mondial, comme le montrent ses propos : « Pour avoir une identité et faire partie de la Maison de la polonia à l'échelon mondial, il faut utiliser le mot polonia qui signifie diaspora polonaise. Donc on a modifié la polonité pour la polonia et on est devenu Maison de la polonia ». Ce changement est ici présenté comme nécessaire et ne modifie pas les objectifs de cet organisme<sup>1620</sup>. Pourtant, cette dirigeante définit différemment ces deux termes, comme le montrent ses propos : « La polonia c'est la diaspora, la polonité c'est un sens plus large<sup>1621</sup> ». Cette dernière regroupe, pour elle, toutes les activités en lien avec la Pologne pratiquées par les individus d'origine ou non polonaise. Lors de sa création, la *Maison de la polonité* mentionne d'ailleurs les personnes d'origine non-polonaise dans son objet qui est de « mettre en réseau et assurer l'interface entre les structures, institutions, associations franco-polonaises ou "amis" de la Pologne<sup>1622</sup> ». Cette modification de dénomination en 2005 restreint donc la portée de la *Maison de la polonia* aux descendants de migrants polonais conservant encore un lien avec le pays de leurs ancêtres. Pourtant, cette association accueille favorablement, parmi les trois-cents adhérents individuels, de plus en plus de personnes d'origine non-polonaise. La polonia remplace donc la polonité uniquement dans le nom de cette fédération. Du fait de ce changement de dénomination, celle-ci adhère à l'*Union européenne des polonia* créée en 1993 et organisant une rencontre annuelle en Pologne avec l'ensemble de ses adhérents. En 2008, la MDP change de nouveau de nom suite à la fusion avec le CPF qu'elle soutient depuis de nombreuses années, et devient *Maison de la polonia de France – Congrès polonia en France*. Cette fusion-absorption est liée à la réduction constante des effectifs du CPF, elle-même due à la diminution du nombre d'associations polonaises, notamment religieuses. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, le nombre de sections adhérentes à cet organisme diminue de plus de moitié en une quinzaine d'années. Il passe d'environ soixante-quinze en 1990 à près de trente-cinq en 2004. Dans le pays minier de Saône-et-Loire, seules deux associations, *a priori* inactives, appartiennent au CPF en 1990 et aucune en 2004. À partir du milieu des années

---

<sup>1620</sup> Voir en annexes (tome 1) pages 132 à 134 les objets complets de la *Maison de la polonité* et de la *Maison de la polonia*.

<sup>1621</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Sylviane Kowalczyk, réalisé le 28 septembre 2015.

<sup>1622</sup> *Maison de la polonia de France*, <http://maisondelapolonia.com/qui-sommes-nous-2/>, consulté le 5 décembre 2016. En 1998, cet objet est complété par l'additif suivant : « agir en faveur de la connaissance de la culture polonaise et de la promotion de la Pologne, de l'intégration de la Pologne à l'Union européenne. Atteindre ces objectifs par la création d'un centre de la polonité » (Journal officiel des associations, [http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php?ACTION=Rechercher&HI\\_PAGE=1&HI\\_COMPTEUR=0&original\\_method=get&WHAT=maison+de+la+polonit%](http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php?ACTION=Rechercher&HI_PAGE=1&HI_COMPTEUR=0&original_method=get&WHAT=maison+de+la+polonit%), consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2016).

quatre-vingt-dix, cette fédération, membre de l'*Union mondiale des Polonais à l'étranger*, semble ne regrouper que des sociétés ayant leur siège social dans le Nord – Pas-de-Calais puisque son nom se modifie en *Conseil de la polonia de France – région Nord – Pas-de-Calais*. Le seul grand organisme fédérateur, initialement national et d'obédience catholique, qui persiste au-delà des années soixante-dix devient alors uniquement le représentant de la région ayant accueilli le plus de migrants polonais au cours de l'entre-deux-guerres. En février 2005, tout comme la MDP, le CPF change de nouveau nom et devient *Conseil de la polonia de France*. Les sièges sociaux de ces deux sociétés se trouvent dans les mêmes locaux à Hénin-Beaumont. Suite à la fusion, certains dirigeants du CPF investissent le bureau de la MDP, et ce jusqu'à nos jours. Pour l'actuelle vice-présidente de cette dernière association, Sylviane Kowalczyk, « *c'était important de les garder comme mémoire vivante* ». La MDP constitue ainsi le seul groupement fédérateur ayant une portée régionale<sup>1623</sup>, puis, dans une certaine mesure, nationale, comme l'expriment les propos de cette dirigeante : « *lorsqu'on est né en 1995, cette association, cette institution, fédérait le monde associatif du Nord – Pas-de-Calais. [...] Vingt ans après, on peut dire que nous avons des adhérents sur l'ensemble du territoire français*<sup>1624</sup> ». Néanmoins, les deux tiers des quatre-vingt-quatre associations adhérentes à la MDP se situent dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>1625</sup>, en particulier dans son pays minier. En effet, depuis 1995, une quarantaine de sociétés de ce pays minier adhère (ou a adhéré) à cet organisme fédérateur, contre une seule pour le pays minier de Saône-et-Loire. Les manifestations organisées par la MDP se déroulent en outre uniquement dans le Nord – Pas-de-Calais. Bien qu'elle se considère « *comme le porte-parole de la communauté polonaise ou d'origine polonaise*<sup>1626</sup> » en France, l'influence de cette association reste donc limitée. La visibilité de la polonité assurée par ce groupement ne dépasse pas les frontières de la région où il est implanté. En outre, cette polonité est progressivement exprimée et perpétuée par des personnes n'entretenant aucun lien historique avec la Pologne, répondant ainsi au souhait du seul grand organisme fédérateur persistant de nos jours.

---

<sup>1623</sup> Quelques *Comités des sociétés polonaises locales* persistent également dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Huit groupements fédérateurs sont ainsi recensés sur ce territoire en 2004, contre cinq onze ans plus tard, soit respectivement 6,7 % et 4,5 % des associations figurant dans la typologie à ces deux dates.

<sup>1624</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Sylviane Kowalczyk, réalisé le 28 septembre 2015.

<sup>1625</sup> Ceci est également valable pour la dizaine de commerçants, artisans ou entreprises adhérents à la MDP.

<sup>1626</sup> *Panorama des activités de la Maison de la polonia de France* édité par cette association.

## b) Des activités partagées entre tradition et modernité

Au cours de ses premières années d'existence, la MDP se situe à Dourges, bien que la ville de Lens, « *centre de l'ex-Bassin minier, pôle de développement économique et universitaire* », soit envisagée dans le projet de création de cette association rédigé par Edmond Oszczak<sup>1627</sup>. Le siège social de la MDP est ensuite déplacé à Lille, mais son bureau se réunit à l'espace franco-polonais Frédéric Chopin de Dourges qui constitue une antenne de la MDP. Par cette présence, Dourges représente « *un lieu incontournable de la "polonité" régionale* ». Plusieurs hommes politiques polonais sont par exemple reçus dans cette commune, à l'image de vingt-cinq élus de collectivités locales polonaises en novembre 1998 lors de la semaine de la polonité à Dourges et d'un membre du ministère polonais des Affaires étrangères trois mois plus tard<sup>1628</sup>. Mais cette implantation, ainsi que le rôle joué par Edmond Oszczak au sein de la MDP et de l'*Amicale polonaise* de Dourges qu'il préside depuis 1993, entraînent une confusion entre ces sociétés<sup>1629</sup> qui cherchent toutes deux à unir les descendants de migrants polonais et à promouvoir la polonité. Les activités et les objectifs de la MDP occupent par exemple une grande place dans le bulletin de mars 1999 de l'*Amicale polonaise* où quelques phrases sont rédigées en polonais. Le projet « *Passé vivant* », mis en place par la MDP en 1998, est largement présenté. Il consiste à établir l'histoire de la ville de Dourges et des Douргеois à partir des témoignages des résidents âgés de cette commune. Ces habitants, y compris les plus jeunes, conçoivent par la suite diverses productions artistiques, telles que des sculptures, des chansons ou encore un livre, en utilisant ces récits<sup>1630</sup>. Ce travail sur la mémoire des personnes âgées se poursuit de nos jours au sein de plusieurs maisons de retraite du Nord – Pas-de-Calais où des ateliers cuisine sont également proposés par la MDP, notamment pour la semaine du goût ou la semaine bleue<sup>1631</sup>. En plus de la mémoire des individus, les différents lieux et objets de la polonité sont également recueillis, conservés et valorisés par cette association à travers diverses actions et des circuits touristiques organisés dans les secteurs de Lens-Liévin, Lille et Hénin-Beaumont – Carvin. Les drapeaux de différentes sociétés polonaises, détenus par le CPF puis la MDP, sont par exemple regroupés à l'église Saint-Stanislas de Dourges et entretenus par les membres de l'*Association pour la sauvegarde de l'église*

---

<sup>1627</sup> ARNPC, 244 W 88, Projet de création d'une *Maison de la polonité* établi par le *Congrès polonia en France*, février 1992.

<sup>1628</sup> Archives de *Wisla*, Bulletin d'information de l'*Amicale polonaise*, mars 1999.

<sup>1629</sup> Dans le compte-rendu de la réunion de *Wisla* du 1<sup>er</sup> mars 1999, il est prévu de demander aux représentants de ces groupements les limites de chacun.

<sup>1630</sup> Archives de *Wisla*, Bulletin d'information de l'*Amicale polonaise* de mars 1999.

<sup>1631</sup> Instaurés depuis 1951, ces sept jours annuels permettent de sensibiliser et d'informer la population française, à travers diverses animations, sur l'apport des retraités à la vie sociale, économique et culturelle, ainsi que sur les difficultés rencontrées par ces individus.

*Saint-Stanislas de Dourges*. L'ensemble de ces démarches de préservation et de valorisation du passé concorde avec les actions menées en France dans le cadre de la fièvre mémorielle apparue dès la fin des années soixante-dix<sup>1632</sup>. La commémoration du 3 Mai à Lille, organisée par la MDP et le CPF jusqu'à sa disparition, constitue un autre élément correspondant à cette vague mémorielle. Cette célébration perd néanmoins progressivement certains de ces constituants en vigueur depuis les années cinquante. Le défilé, s'effectuant en costume folklorique polonais et accompagné la plupart du temps d'une harmonie, ne semble par exemple plus réalisé de nos jours, contrairement au dépôt de gerbe au monument aux morts et à la messe. Par ailleurs, la MDP ne propose plus de transport collectif pour véhiculer les individus jusqu'à Lille pour cette commémoration. Malgré ces abandons progressifs, cette manifestation reste symbolique pour certains descendants de migrants qui souhaitent la perpétuer, à l'image des propos de Léon Napora : « *si c'est plus à Lille, on essaye de voir ailleurs dans des autres villes pour faire une cérémonie pour garder les pratiques. C'est encore une tradition. Ça ça fait partie de notre histoire*<sup>1633</sup> ». En 2002, le Sénat définit d'ailleurs le 3 mai comme journée mondiale de la polonité, apportant ainsi une reconnaissance officielle à cette célébration de l'anniversaire de la Constitution polonaise de 1791. À travers cette manifestation, les descendants de migrants polonais se reconnaissent comme membres de la communauté polonaise et affichent leur polonité. La mémoire collective ici exprimée constitue un des fondements de cette communauté et un moyen d'unir cette population ayant adopté une culture française. Comme l'écrit Geneviève Vinsonneau, la mémoire collective constitue un « *puissant facteur de cohésion sociale pour toute communauté*<sup>1634</sup> ». La MDP essaye également de rassembler les individus d'origine polonaise, principalement du Nord – Pas-de-Calais mais aussi des autres régions, lors de la manifestation Festi'maj organisée le 3 mai 1999. Diverses animations, telles que les reconstitutions de la fête de Pâques et d'un mariage polonais, sont proposées par les associations polonaises au cours de cette journée comprenant également un bal dirigé par des orchestres polonais. Quatre ans plus tard, un mariage polonais est de nouveau reconstitué par ces sociétés lors de Rynek en fête<sup>1635</sup> instauré depuis 2001 par la MDP en collaboration avec le CPF. Cette manifestation, se déroulant sur une semaine, constitue un évènement important pour ce premier organisme fédérateur. Il permet de « *montrer la richesse culturelle, économique de la Pologne dans le*

---

<sup>1632</sup> Ceci est abordé dans le chapitre précédent.

<sup>1633</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1634</sup> Vinsonneau Geneviève, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin, coll. U Psychologie, 2002, p. 6.

<sup>1635</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 15 novembre 2002.

*Nord – Pas-de-Calais*<sup>1636</sup> » à travers diverses animations telles qu'un marché d'artisans polonais, des ateliers de cuisine, d'art polonais, des conférences ou encore des spectacles de groupes folkloriques ou de chorales polonais. Le concours de poésies Poloniada, réunissant les enfants des cours de langue polonaise du Nord – Pas-de-Calais, est également organisé lors de cette semaine festive. Le groupement *Éducapol – Association des enseignants et des amis de la langue polonaise*, créé en 2006 par la MDP, assure la gestion de ces cours et des enseignantes qui se réunissent une fois par mois pour discuter de leurs besoins et en faire part à cette fédération.

À travers toutes ces activités, la MDP essaye, d'après sa vice-présidente, « *de cultiver la tradition mais tout en projetant un petit peu tout ça dans la Pologne contemporaine d'aujourd'hui. Toujours ce côté entre tradition et modernité, ne pas rester sur l'histoire et sur son passé*<sup>1637</sup> ». Un festival de cinéma polonais, Kinopolska, est par exemple organisé par cette association durant cinq jours. Différents types de films polonais sont projetés, tels des films contemporains, des films pour enfants et des films où l'histoire familiale est mise en exergue. Mais cette manifestation, initialement organisée par le consulat de Pologne à Lille, connaît peu de succès. Elle ne réunit que quatre personnes lors de l'édition 2016<sup>1638</sup>. Le lien avec la Pologne actuelle apparaît également à travers la mise en place de séjours thématiques à destination de jeunes en situation d'échec scolaire ou en difficultés d'insertion afin qu'ils découvrent ce pays. La MDP, ayant transféré son siège social à Liévin en 2012, facilite également les voyages d'étudiants ou de professeurs souhaitant suivre une formation ou s'installer en Pologne, et offre épisodiquement des bourses à des étudiants ayant un projet en rapport avec ce pays. Depuis 2004, des olympiades des villes jumelées du Nord – Pas-de-Calais avec la Pologne sont mises en place tous les deux ans par la MDP. Elles consistent en la rencontre d'équipes françaises et polonaises lors de diverses épreuves sportives. En plus d'organiser ces activités, se référant aux traditions polonaises et à la Pologne contemporaine, cet organisme fédérateur constitue un centre de ressources pour les associations polonaises, les entreprises ainsi que toutes les personnes intéressées par la Pologne. Comme le déclare Sylviane Kowalczyk, « *le but est de faire vivre le réseau, d'être la ressource pour le réseau* ». Cet organisme répond aux demandes des individus en les orientant vers les entités appropriées et propose divers services pour l'organisation de manifestations en rapport avec la Pologne. Quatre expositions<sup>1639</sup> sur celle-ci sont par exemple prêtées, ainsi qu'une reconstitution d'un village artisanal polonais

---

<sup>1636</sup> Entretien avec Sylviane Kowalczyk, réalisé le 28 septembre 2015.

<sup>1637</sup> *Ibid.*

<sup>1638</sup> Entretien réalisé le 29 octobre 2015 avec Philippe Napora, secrétaire de la MDP.

<sup>1639</sup> Elles présentent notamment les différents rois de Pologne, certaines personnalités polonaises et l'installation des migrants polonais dans le département du Pas-de-Calais.

avec une animation musicale, chorale, culinaire ou encore une présentation de la Pologne comme destination touristique et des conférences portant, entre autres, sur l'immigration, les traditions ou la musique polonaises. La MDP propose également un service de traduction, ainsi qu'un accompagnement des associations, des entreprises et des collectivités territoriales dans leurs démarches administratives, lors de déplacements en Pologne ou de l'accueil de délégations polonaises. La vice-présidente de l'association évoque par exemple un séjour effectué en Pologne avec une entreprise du Nord – Pas-de-Calais souhaitant acquérir de nouveaux produits : « *On fait de l'accompagnement économique, les entreprises qui ont besoin. Là on vient récemment d'aller avec un hypermarché chercher de nouveaux produits*<sup>1640</sup> ». Cette coopération économique et commerciale entre le Nord – Pas-de-Calais et la Pologne existe également en Bourgogne depuis le début des années quatre-vingt-dix<sup>1641</sup>, bien que la MDP n'étende pas son champ d'activité jusqu'à cette région. Cette fédération dispose par ailleurs de travaux universitaires et d'ouvrages traitant de la Pologne et de l'immigration polonaise, ainsi que d'archives individuelles ou associatives qui lui sont confiées<sup>1642</sup>. Elle publie également un magazine bimestriel traitant de divers domaines en lien avec la Pologne et l'immigration des Polonais, tels que la politique, l'histoire, le sport ou encore le tourisme. Léon Slojewski est le rédacteur en chef de l'*Écho de la polonité* devenu l'*Écho de la polonia* lors du changement de dénomination de la MDP.

### c) Une division accentuée par la création de l'*Institut des civilisations et études polonaises*

Pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble de ces activités, la MDP compte une salariée, contre cinq quelques années auparavant. Cette diminution est due aux difficultés financières que connaît cette association, notamment à la suite de la baisse de ses subventions publiques (conseils régionaux, généraux et communes). En plus de ces aides, ce groupement bénéficie de subventions des ministères polonais des Affaires étrangères et de la Culture et du Patrimoine, et de mécénat. Le siège social actuel de la MDP se trouve d'ailleurs dans des locaux à Sallaumines appartenant à l'un de ces mécènes. Les cotisations des adhérents, différentes selon leur statut, constituent une autre source de revenus. Elles s'élèvent à vingt-cinq euros pour un membre individuel, cinquante euros pour une association et quinze euros pour un adhérent d'une société affiliée à la

---

<sup>1640</sup> Entretien avec Sylviane Kowalczyk, réalisé le 28 septembre 2015.

<sup>1641</sup> Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, Neuilly-lès-Dijon, Murmure, 2002, 311 p.

<sup>1642</sup> Panorama des activités de la *Maison de la polonia de France* édité par cette association.

MDP. Mais plusieurs personnes ne souhaitent pas payer cette cotisation en raison de la présence de salariés dans l'association, comme l'expriment les propos d'Edmond Oszczak : « *Y'a des gens qui ne comprenaient pas pourquoi on avait des salariés. Le grand reproche qui a été fait par un certain nombre de gens à l'époque c'était de dire : on n'adhère pas parce que l'argent vous le mettez pour payer les gens pour travailler*<sup>1643</sup> ». D'autres griefs sont adressés à ce groupement qui ne fait pas l'unanimité, malgré son objectif de réunir l'ensemble des descendants de migrants polonais. Certaines personnes « *ne comprennent pas en fait l'intérêt de cette association*<sup>1644</sup> ». D'autres considèrent qu'elle ne reflète pas « *l'image de la Pologne ni de l'immigration*<sup>1645</sup> », comme le pense le consul honoraire de Pologne à Lille, Henri Dudzinski, avec qui les rapports sont quelque peu conflictuels depuis plusieurs années. Ce petit-fils de migrants polonais n'est par exemple pas convié lors des différentes manifestations de la MDP et une certaine concurrence s'instaure entre cette association et l'*Institut des civilisations et études polonaises* (ICEP) constitué en 2013 à l'initiative d'Henri Dudzinski. L'idée de la création de cet institut émane des Assises de la polonité organisées la même année suite à l'annonce de la fermeture du consulat de Pologne à Lille. Comme pour les Assises précédentes, une partie de la communauté polonaise du Nord – Pas-de-Calais, dont certains membres de la MDP, souhaite se réunir pour discuter de l'avenir de la culture polonaise dans cette région. Parmi les axes de travail décidés à l'issue de cette manifestation, dont certains rappellent ceux élaborés aux Assises précédentes<sup>1646</sup>, figure la création d'un consulat honoraire de Pologne et, sur la proposition du consul de Pologne à Lille, d'un institut d'études polonaises « *avec un adossement sinon universitaire, sinon un peu scientifique*<sup>1647</sup> ». Quelques mois après les Assises, Henri Dudzinski devient consul honoraire de Pologne à Lille et assure, sans contrepartie de rétribution, « *l'interface avec l'État polonais*<sup>1648</sup> ». L'*Institut des civilisations et études polonaises*, prenant durant une année la forme d'une association de préfiguration, se constitue à la même période. Il émane de la collaboration entre l'État polonais, le conseil régional du Nord – Pas-de-Calais et l'université

---

<sup>1643</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1644</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1645</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1646</sup> Lors des assises de la polonité de 2013, prises en charge par le consulat de Pologne à Lille, il est par exemple prévu de développer la langue polonaise et les échanges économiques entre la Pologne et le Nord – Pas-de-Calais, et de conserver et faire découvrir le patrimoine polonais. La mise en place d'un festival de cinéma polonais et la mise en valeur du monument aux morts polonais de la Targette sont également envisagées.

<sup>1647</sup> Entretien avec Christian Morzewski, réalisé le 18 octobre 2016.

<sup>1648</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

d'Artois<sup>1649</sup> qui met gracieusement à disposition des locaux au sein du bâtiment Prestige de la faculté des sciences Jean Perrin à Lens, implantée dans les anciens grands bureaux de la compagnie des mines de Lens. Henri Dudzinski occupe le poste de vice-président de l'ICEP, ce qui fait que « *tout est lié quand même entre le consulat honoraire et l'Institut* ». Il anime, avec l'aide d'une assistante, cette association. Comme il le dit, « *l'Institut on le porte à bout de bras, on est deux* ».

Ce groupement, dont la cotisation s'élève à vingt euros, cherche à organiser diverses manifestations pour promouvoir à la fois l'histoire et la culture contemporaine de la Pologne. Selon les termes d'Henri Dudzinski, « *c'est un mariage un peu subtil entre le passé et le présent*<sup>1650</sup> », rappelant ainsi les propos de Sylviane Kowalczyk. Bien qu'ils s'opposent, l'ICEP et la MDP, comme une partie des sociétés portugaises<sup>1651</sup>, semblent vouloir allier tradition et modernité pour mettre en valeur la Pologne, son immigration et diffuser la culture polonaise. La division entre ces deux associations ne viendrait donc pas des objectifs poursuivis, mais de la façon d'y parvenir. Le premier groupement propose des manifestations plus scientifiques que le second, illustrant ainsi une séparation, relevée lors des Assises de la polonité en 1992<sup>1652</sup>, entre « *les intellos entre guillemets et le monde ouvrier*<sup>1653</sup> ». Lors de sa création, l'ICEP vise en effet, selon les dires de son président, professeur des universités, « *à ne pas chasser sur les terres déjà occupées par la MDP et d'autres associations*<sup>1654</sup> ». Cet Institut organise par exemple des colloques universitaires<sup>1655</sup>, des expositions, la projection de films et des conférences scientifiques sur divers sujets en lien avec la Pologne, tels que l'immigration polonaise dans le Nord – Pas-de-Calais, la population juive en Pologne ou encore les volontaires polonais pendant la Grande Guerre. L'ICEP initie également des partenariats avec plusieurs universités polonaises, telles que celles de Gdansk, Cracovie ou encore Varsovie. Ce type d'actions est également conduit par l'université de Bourgogne depuis 1991, année où cette université peut, pour la première fois, créer un poste de maître de conférences de polonais. Plusieurs manifestations scientifiques sont alors organisées en lien avec la Pologne, telles que des

---

<sup>1649</sup> Article portant sur la création de *l'Institut des civilisations et études polonaises*, Newsletter de l'université d'Artois n° 7, janvier 2014.

<sup>1650</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1651</sup> Strijdhorst dos Santos Irène, « Des lusodescendants dans les sociétés française et portugaise : mémoires de la migration et appartenances enchevêtrées », *Recherches en anthropologie au Portugal*, n° 8, 2002, p. 17-38.

<sup>1652</sup> ARNPC, 244 W 88, Compte-rendu des assises de la polonité des 8 et 9 février 1992 à Lille.

<sup>1653</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1654</sup> Entretien avec Christian Morzewski, réalisé le 18 octobre 2016.

<sup>1655</sup> Le premier colloque, organisé en 2014 avec la collaboration du laboratoire de mathématiques de Lens, porte sur l'École mathématique polonaise et les mathématiciens polonais de l'entre-deux-guerres. Le second colloque, se déroulant en 2016 en partenariat avec le centre de recherche Textes & cultures de l'université d'Artois, traite de Janusz Korczak, un médecin polonais ayant œuvré pour le bien-être des enfants.



conférences présentant l'économie, la politique de ce pays, ou encore différentes personnalités polonaises et bourguignonnes ayant œuvré pour la cause polonaise. Une convention de coopération est par ailleurs signée entre l'université de Bourgogne et l'université Jagellon de Cracovie et permet la mise en place de séjours linguistiques et culturels<sup>1656</sup>. Un diplôme universitaire de langue et culture polonaises, obtenu par certains membres de *Polonia*, est également proposé par cette université française.

En vue du centenaire de la convention franco-polonaise signée le 3 septembre 1919, l'ICEP met par ailleurs en place sur plusieurs années, en collaboration avec l'UFR de lettres et arts d'Arras, une interprétation par des étudiants d'une pièce de théâtre de mimes portant sur les parcours de trois migrants polonais. Cette valorisation de la mémoire de l'immigration polonaise s'accompagne, comme pour la MDP, de la préservation du patrimoine polonais. Toujours en vue de ce centenaire, l'ICEP mène par exemple un travail de collecte d'objets ayant appartenu à des migrants polonais et recueille les témoignages de ceux-ci en vue d'une étude, par des linguistes de l'université d'Artois, du langage « chtiski » qui est un mélange de polonais, d'allemand et de patois du Nord. Cet institut numérise par ailleurs le journal *Narodowiec* avec l'aide de cette université et du *Centre régional des lettres et du livre du Nord – Pas-de-Calais*. Des cours de langue polonaise sont également proposés par l'ICEP depuis sa création. Ils sont d'abord pris en charge par une lectrice de polonais accordée par l'ambassade de Pologne et le ministère polonais des Affaires étrangères, puis par une enseignante du secondaire, initialement lectrice de polonais. Ces cours, comprenant trois sessions hebdomadaires de niveaux différents, regroupent des individus d'âges divers. Les propos de Christian Morzewski, fils d'un migrant polonais, illustrent cette pluralité : « *On a quelque chose de touchant là, je sais pas s'ils sont encore auditeurs cette année, mais on avait un grand-père, son fils et son petit-fils. Et d'ailleurs une grand-mère et sa petite-fille aussi. Donc ça veut dire que ça résonne encore cette question de la langue polonaise* ». Ces cours ont d'ailleurs permis de relancer l'enseignement du polonais existant au cours des années quatre-vingt-dix à l'UFR de langues étrangères à Arras. La cuisine polonaise constitue un autre composant de la polonité développé à la fois par la MDP et l'ICEP. Ce dernier propose depuis 2015 des ateliers culinaires permettant d'apprendre et de déguster des plats polonais. Contrairement aux conférences qui semblent regrouper un public relativement âgé, cette activité, qui connaît « *un succès phénoménal*<sup>1657</sup> », attire des individus de tous âges. Bien que les raisons de l'opposition entre l'ICEP et la MDP diffère de celle du mouvement associatif

---

<sup>1656</sup> Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, op. cit.

<sup>1657</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian Morzewski, réalisé le 18 octobre 2016.

polonais des années cinquante, la division de ce dernier persiste jusqu'à nos jours. Comme l'exprime Edmond Oszczak, « *Mais notre malheur de cette polonité, c'est qu'on n'est pas capable au bout de quatre-vingt-dix ans de faire bloc [...] comme le proverbe le dit : deux Polonais, trois partis, c'est comme ça*<sup>1658</sup> ».

### III) La polonité qui s'expose

#### a) Les Polonais et la mine : un lien persistant

Bien que l'exploitation de la houille cesse dans les années quatre-vingt-dix au sein des pays miniers de Saône-et-Loire<sup>1659</sup> et du Nord – Pas-de-Calais, le souvenir de la mine reste aujourd'hui largement présent dans les esprits et les paysages. Il est mis en valeur, dès les années quatre-vingt, par le centre historique minier de Lewarde, les différents musées de la mine présents dans le Nord – Pas-de-Calais, tels ceux d'Auchel ou de Nœux-les-Mines, et le musée de la mine de Blanzay. L'inscription du bassin minier du Nord – Pas-de-Calais au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012 favorise également la préservation et la reconnaissance de ce passé industriel. De multiples manifestations, aussi bien scientifiques que culturelles, et une importante documentation sont par ailleurs réalisées sur le monde de la mine. En plus des divers travaux universitaires existant sur ce sujet<sup>1660</sup>, l'université populaire *Mineurs du monde*, issu d'un projet régional et de l'université d'Artois, présente par exemple des conférences, et crée, avec l'Institut national de l'audiovisuel, une fresque audiovisuelle sur la mémoire des mines. Elle recueille également des témoignages et conserve des dossiers professionnels d'anciens mineurs. Son objectif est de diffuser au grand public l'histoire de la mine et des mineurs du Nord – Pas-de-Calais, histoire inexorablement liée à l'immigration, en particulier polonaise. La fête de la Sainte-Barbe, comprenant diverses animations, un dépôt de gerbe et une messe le plus souvent, est en outre célébrée chaque année sur les deux territoires d'étude. La *Société Sainte-Barbe* de Lens participe par exemple à cette fête, bien que ce groupement ne compte *a priori* plus de mineurs dans son effectif. Cette manifestation constitue l'une des rares activités de cette association polonaise qui organise également des repas, comme l'illustrent les propos d'Henri Dudzinski : « *ils font que des banquets [...] Une fois par an, ils sortent leur drapeau, se mettent en tenue de mineurs polonais, mais y'a plus de*

---

<sup>1658</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1659</sup> En Saône-et-Loire, seule l'exploitation en découverte est pratiquée entre 1992 et 2000.

<sup>1660</sup> Les travaux de Marcel Gillet, d'Odette Hardy-Hémery, de Rolande Trempé, ou encore de Joël Michel et de Diana Cooper-Richet peuvent par exemple être cités. Se reporter à la bibliographie indicative.

*mineurs*<sup>1661</sup> ». Parallèlement aux diverses expositions, concerts, représentations théâtrales et spectacles de danse, des films portant sur la mine et l'immigration sont également proposés lors de la saison polonaise en France Nova Polska<sup>1662</sup>, organisée à l'occasion de l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne<sup>1663</sup>. L'association *Millenium 2000* organise par ailleurs une messe-spectacle à l'église du Millenium à Lens en décembre 2010 à l'occasion du vingtième anniversaire de la fermeture du dernier puits de mine du Nord – Pas-de-Calais. Lors de cette manifestation, la *Chorale des mineurs polonais de Douai et Gorale*, groupe de musique folklorique montagnarde polonaise, se produisent et d'anciens mineurs évoquent leurs conditions et habitudes de vie<sup>1664</sup>. Le souvenir de la mine est ainsi ravivé dans ce lieu appartenant à la communauté polonaise. De la même façon, lors du vingtième anniversaire de *Wisla*, en plus des diverses prestations, d'une exposition photographique et de la célébration d'une messe, un défilé est organisé avec à sa tête le géant Grand Bruno de Dourges, représentant un mineur<sup>1665</sup>. Malgré la mobilité sociale des descendants de migrants polonais et l'arrêt de la mine, cette population continue donc de se référer à l'industrie minière, même si le consul honoraire de Pologne déclare : « *y'a plus de charbon donc déjà on peut plus se lier à ça*<sup>1666</sup> ».

Les traces laissées par l'exploitation minière, et l'habitat élaboré par les compagnies minières et les Houillères restent visibles de nos jours. Au début des années 2000, deux-cent-trente terrils, partiellement ou entièrement conservés, existent dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais<sup>1667</sup>, contre un seul sur le second territoire d'étude<sup>1668</sup>. Cette différence est due à une technique particulière de remblayage utilisée dans le pays minier de Saône-et-Loire. Une fois la couche de houille exploitée, la galerie est rebouchée avec du remblai composé de stériles d'origines diverses qui sont des résidus miniers<sup>1669</sup>. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, ces résidus et les schistes séparés du charbon lors du lavage forment les terrils. Ces derniers constituent des « *signe[s] distinctif[s] du pays*

<sup>1661</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1662</sup> ARNPC, B 5223, programme de la saison polonaise en France Nova Polska.

<sup>1663</sup> La majorité des Polonais est favorable à cette entrée souhaitée par Jean-Paul II. Plus des trois-quarts des participants répondent favorablement au référendum de juin 2003 portant sur cette adhésion. Le taux de participation à ce référendum, 58 %, est le plus élevé depuis 1989 (Beauvois, *La Pologne...*, *op. cit.*).

<sup>1664</sup> Dudzinski Henri, « L'église du Millenium à Lens : une histoire millénaire et si moderne : un bâtiment, certes, mais une âme unique », *Gauheria* n° 94, septembre 2015, p. 71-78.

<sup>1665</sup> Archives de *Wisla*, Article de journal portant sur la manifestation organisée par *Wisla* à l'occasion de son vingtième anniversaire.

<sup>1666</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1667</sup> Rabier Jean-Claude, « Identité d'un territoire », dans Rabier Jean-Claude (dir), *La remonte...*, *op. cit.*, p. 21-33.

<sup>1668</sup> Le terril de Morteru, située à Sanvignes-les-Mines, est formé à partir des résidus miniers issus de l'exploitation à ciel ouvert entreprise au début des années quatre-vingt.

<sup>1669</sup> Dossier pédagogique du musée de la mine de Blanzay, disponible sur [http://www.ecomusee-creusot-montceau.fr/IMG/pdf/Musee\\_MINE\\_Guide\\_Sd.pdf](http://www.ecomusee-creusot-montceau.fr/IMG/pdf/Musee_MINE_Guide_Sd.pdf), consulté le 2 décembre 2016.

*minier*<sup>1670</sup> » et témoignent, avec les chevalements et les installations minières, de l'extraction du charbon sur ce territoire. Une partie des habitants est attachée à ces spécificités. Madame A. se réjouit par exemple lorsqu'elle aperçoit le terril situé à Dourges, le premier visible depuis l'autoroute A1, comme l'expriment ses propos : « *Mais c'est marrant, moi quand on part en vacances ou quoi que ce soit, quand on revient, on revient par l'autoroute ou quoi, je suis contente, je vois mon terril [...] pourvu qu'on le rase pas, parce que*<sup>1671</sup> ... ». Le terril constitue un point de repère pour cette fille de migrants polonais ayant connu un tout autre cadre de son lieu de vie durant des dizaines d'années. Le paysage du pays minier du Nord – Pas-de-Calais, comme celui du second territoire d'étude, s'est en effet considérablement modifié suite à l'arrêt progressif de l'industrie minière et aux transformations de la société française à partir des années soixante. Les comportements spécifiques des habitants ont eux aussi changé, entraînant ainsi une redéfinition de ce territoire, ce « *rapport collectif à l'espace*<sup>1672</sup> ». Celui-ci reste néanmoins considéré par de nombreuses personnes comme un pays minier, possédant un paysage, un agencement de l'habitat particuliers et ayant abrité une population vue comme un modèle de la classe ouvrière aussi bien dans ses relations au travail, aux actions collectives que dans ses pratiques culturelles et ses modes de vie<sup>1673</sup>. En plus de symboliser l'exploitation minière, certains de ces terrils offrent de nouveaux espaces de loisirs aux habitants. Une piste synthétique de ski est par exemple ouverte sur l'un des terrils situés à Nœux-les-Mines en 1996<sup>1674</sup>. De la même façon, deux anciens sites miniers sont aménagés en parcs, contenant des panneaux sur l'histoire de la mine, à Montceau-les-Mines au cours des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Les habitants peuvent alors réinvestir et se réapproprier ces lieux modelés par l'industrie minière. C'est ce qui se passe lors des rencontres transnationales de la polonité se déroulant en novembre 1991 à Loos-en-Gohelle au carreau de fosse du 11/19, « *lieu témoin de la mémoire collective*<sup>1675</sup> » abritant une salle de spectacle. Une partie de cette manifestation, s'étendant sur une dizaine de jours, a également lieu au chalet de Rollencourt à Liévin, accueillant initialement les

---

<sup>1670</sup> Rabier Jean-Claude, « Identité d'un territoire », *op. cit.*, p. 24.

<sup>1671</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1672</sup> Jean Yves, « La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts », dans Jean Yves et Calenge Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. Perspectives Villes et Territoires, 2002, p. 9-22.

<sup>1673</sup> Rabier Jean-Claude, « Identité d'un territoire », *op. cit.*

<sup>1674</sup> INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires des mines », <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/fiche-media/Mineur00293/une-piste-de-ski-artificiel-sur-un-terril-a-loisnord.html>, consulté le 5 décembre 2016.

<sup>1675</sup> ARNPC, B 8673, Journal de présentation des rencontres transnationales de la polonité organisée à Loos-en-Gohelle et Liévin du 9 au 17 novembre 1991.

Assises de la polonité à cette période. L'association *Culture commune*<sup>1676</sup>, implantée sur cet ancien carreau de fosse, et l'ORCEP organisent cet événement sous l'égide du conseil général du Pas-de-Calais. Diverses animations sont proposées lors de ces rencontres, telles des expositions sur la mine ou l'affiche polonaise, des concerts d'artistes polonais et français, des pièces de théâtre ou encore une prestation de *Culture et tradition* et de la société musicale polonaise *Harmonia* de Bully-les-Mines<sup>1677</sup>. L'ensemble de ces manifestations et musées de la mine, implantés le plus souvent sur des anciens sites miniers, utilise le lieu comme une « ressource mémorielle<sup>1678</sup> ». Ce dernier constitue en quelque sorte un indice de rappel<sup>1679</sup> pour évoquer et valoriser le passé minier, et par là même, l'immigration polonaise. De la même façon, des musées de la mine se sont ouverts sur quatre anciens sites miniers majeurs de Wallonie en Belgique, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012, et rappellent inévitablement le rôle de l'immigration italienne dans cette industrie minière. À travers l'usage qui en est fait, ces espaces, mais aussi les diverses actions en rapport avec l'histoire de la mine et de l'immigration polonaise, participent à ériger le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, et dans une moindre mesure celui de Saône-et-Loire, en lieux de mémoire. L'histoire de l'industrie minière, mais aussi celle de l'immigration polonaise, sont en effet d'autant plus connues, visibles, valorisées et étudiées<sup>1680</sup> dans le Nord – Pas-de-Calais en raison de ses niveaux de production, de sa superficie, et donc de son nombre de migrants polonais, largement plus importants que dans le pays minier de Saône-et-Loire. Selon Pierre Nora, un lieu de mémoire est une « unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté<sup>1681</sup> ». À travers ce lieu, les individus se reconnaissent comme membres d'un groupe, ici celui des mineurs, dont fait partie une large part de migrants polonais et de leurs descendants.

---

<sup>1676</sup> Cette association intercommunale se crée en 1990 et vise à développer des projets artistiques et culturels au sein du pays minier du Pas-de-Calais.

<sup>1677</sup> ARNPC, B 8673, Journal de présentation des rencontres transnationales de la polonité organisée à Loos-en-Gohelle et Liévin du 9 au 17 novembre 1991.

<sup>1678</sup> Bencharif Léla, « Mémoires sociales, mémoires d'immigration : entre mémoires partagées et mémoires contrariées », *Écarts d'identité*, n° 108, 2006, p. 68.

<sup>1679</sup> Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2005, 208 p.

<sup>1680</sup> Les travaux universitaires portant sur la mine et/ou l'immigration polonaise du Nord – Pas-de-Calais sont largement plus nombreux que les études traitant de ces sujets en Saône-et-Loire.

<sup>1681</sup> Nora Pierre, « Comment écrire l'histoire de France ? », dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire : tome 3, Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 20.

## b) Wisla et Polonia : entre « fermeture » et « ouverture »

En plus du lien durable entre la mine, les migrants polonais et leurs descendants, et des traces laissées par cette population<sup>1682</sup>, les associations polonaises jouent un rôle important dans la constitution des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais en lieux de mémoire de l’immigration polonaise. Les diverses représentations et activités de ces sociétés valorisent le passé migratoire de ces deux territoires. Comme le déclare Edmond Oszczak, « *ce sont elles [associations] aujourd’hui qui font encore parler de la Pologne dans la région [...] elles sont des éléments dynamisants*<sup>1683</sup> ». La diffusion et l’exposition de la culture polonaise constituent, comme pour d’autres groupements, l’objectif premier de *Polonia* et de *Wisla*. Dans un compte-rendu d’assemblée générale de ce premier groupe folklorique, il est en effet mentionné que « *le but principal de Polonia c’est de se faire connaître, donc faire des représentations*<sup>1684</sup> ». Les propos tenus par la présidente du groupe confirment cet objectif : « *Mais l’association a été faite pour ça, elle a pas non plus été faite juste pour s’amuser quoi*<sup>1685</sup> ». Le discours de Pascal Lamacz sur l’objectif de *Wisla* est similaire : « *c’est assurer les traditions de la culture polonaise à travers son folklore, c’est-à-dire, sur scène, représenter le folklore polonais dans la région ou en dehors*<sup>1686</sup> ». Le spectacle constitue alors, comme pour d’autres groupes folkloriques français, la « *raison d’être du groupe*<sup>1687</sup> ». Bien que les représentations ne soient quasiment pas citées par les adhérents dans les raisons qui les incitent à venir aux répétitions<sup>1688</sup>, une grande partie d’entre eux semble être motivée par celles-ci. Les propos de l’un des musiciens de *Polonia*, René Jaskot, illustrent ce mécanisme : « *je suis impatient déjà d’aller jouer, d’aller montrer à des gens. [...] On le fait avec plaisir quoi. Y’a aucune contrainte, donc bah c’est la liberté de vivre, de jouer, de danser pour les autres*<sup>1689</sup> ». De la même façon, l’une des danseuses de *Wisla*, Stéphanie Grelait, évoque le rôle joué par les

---

<sup>1682</sup> Les lieux de culte et les spécialités culinaires polonais, vendues dans certains commerces des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, constituent des traces visibles de l’immigration polonaise de l’entre-deux-guerres.

<sup>1683</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1684</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de l’assemblée générale de l’association du 10 janvier 2003.

<sup>1685</sup> Entretien avec Christiane Duda, le 22 avril 2013.

<sup>1686</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1687</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France : l’identité par la beauté du geste*, Paris, L’Harmattan, coll. Minorités & sociétés, 1995, p. 158

<sup>1688</sup> Dans le questionnaire, sur les trente-cinq membres de *Polonia* ayant répondu à cette question, 23 % vient à l’association pour l’ambiance, 19 % pour la danse, 15 % pour les amis, 13 % pour le chant, 11 % pour les traditions polonaises, 11 % également pour se distraire, 5 % pour la famille et 3 % pour la conception ou la retouche des costumes. Pour les vingt-six répondants de *Wisla*, les six premières proportions sont respectivement de 19 %, 17 %, 9 %, 19 %, 11 %, 9 %. 6 % de membres viennent par ailleurs pour les spectacles, 6 % également pour la pratique sportive et 4 % pour assurer le rôle de chorégraphe. Voir en annexes (tome 2) pages 154 à 173, la méthodologie et les résultats des questionnaires, ainsi que le questionnaire en lui-même.

<sup>1689</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

représentations pour les membres : « *Donc finalement nous on préfère quand il y a des spectacles parce que ça motive, on prépare au moins nos danses pour quelque chose*<sup>1690</sup> ». Le plaisir de plusieurs adhérents de ces deux groupes est en effet d'être sur scène, ce qui crée d'ailleurs une certaine concurrence entre une partie des danseurs de *Wisla* pour obtenir sa place lors des représentations. Certains membres de la chorale reprochent par ailleurs à quelques danseurs de continuer à participer aux spectacles malgré l'altération de leur condition physique, et de ne pas assez s'investir dans l'association, comme le montrent les propos de Madame D., petite-fille de migrants polonais née en 1966 : « *mais y'en a, leur seul but : les répèts on s'en tape, l'aide qu'on peut apporter quand on a des grands événements, on s'en tape, ce qui compte c'est d'être sur scène et de se faire voir par les gens*<sup>1691</sup> ». En plus d'être la source principale de revenus<sup>1692</sup>, ces spectacles permettent aux membres de se présenter à autrui comme « Polonais », membres d'un groupe social spécifique. Certains adhérents de *Wisla* et de *Polonia* se disent par exemple très fiers de montrer au public une part de la culture qui leur est chère, comme l'illustrent les propos de Marie Kowalski, appartenant à la quatrième génération de migrants polonais<sup>1693</sup> : « *On est tous fiers aussi de représenter les traditions polonaises, le folklore*<sup>1694</sup> ». De la même façon, dans le projet de discours du vingt-cinquième anniversaire de *Polonia*, sa présidente, s'instituant en porte-parole du groupe, écrit que les danseurs sont très fiers de « *présenter leur passion pour la Pologne*<sup>1695</sup> ». À travers ces représentations, les adhérents, réunis autour d'un même objectif, mettent en scène la mémoire de l'immigration polonaise et la rendent visible au public. Le sentiment d'appartenance à la communauté polonaise se trouve ainsi renforcé<sup>1696</sup>. Ces individus, en pratiquant leur loisir, construisent leur identité en même temps qu'ils cherchent une certaine reconnaissance auprès du public. L'adhésion au groupe folklorique, comme à

---

<sup>1690</sup> Entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

<sup>1691</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1692</sup> *Wisla* et *Polonia* demandent des cachets pour leurs représentations. Comme le dit Lucie Lesnik, chorégraphe de *Wisla*, « *plus on a de contrats, plus on a d'argent, puis on achète des costumes donc le répertoire s'est pas mal agrandi* » (entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015). Madame C. dénonce en revanche cette pratique et se questionne sur son sens : « *Donc ça c'est très désagréable. Très désagréable hein. Quand on en arrive à ça, on se dit mais où on place vraiment les racines de la Pologne* » (entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013).

<sup>1693</sup> Cette génération comprend les individus nés entre 1975 et 1993. Cette borne de fin correspond aux élections législatives françaises qui voient la droite remportée une large victoire face aux socialistes. Le début des années quatre-vingt-dix marque également le développement d'Internet et l'amplification de la vague mémorielle apparue à la fin de la décennie précédente.

<sup>1694</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1695</sup> Archives de *Polonia*, Projet de discours du vingt-cinquième anniversaire de l'association.

<sup>1696</sup> Baëta Neves Luiz Felipe, « Mémoires migrantes et temporalité », *Diogène*, n° 201, janvier-mars 2003, p. 29-37.

d'autres loisirs, ne constitue pas un simple passe-temps<sup>1697</sup>. Dans le programme du gala de Wisla en 2003, Daniel Skrobala, président de l'association depuis 1999, présente même les actions de celle-ci comme un « *devoir de mémoire*<sup>1698</sup> ». Wisla, comme *Polonia* et d'autres associations polonaises, permet donc de conserver la mémoire de l'immigration polonaise, et de l'exposer à travers les représentations.

Le port du costume semble être l'un des éléments clés dans l'importance accordée à celles-ci, à l'image des propos de Stéphanie Grelait, née en 1988 : « *les spectacles ça motive quand même beaucoup parce que c'est le moment où on va se mettre en costume*<sup>1699</sup> ». Pour certains adhérents, ce costume leur procure un statut particulier. Les propos de cette danseuse de Wisla expriment ce changement : « *quand je m'habille comme ça, je suis plus Marie entre guillemets*<sup>1700</sup> ». De la même façon, une membre de *Polonia* explique qu'elle se sent transformée, « autre » lorsqu'elle revêt cette tenue :

« *le petit truc je dirais, c'est vraiment quand je mets le costume, quand je m'habille. [...] je me sens, enfin je dis pas que je me sens Polonaise mais je sais pas, y'a quelque chose qui se passe. C'est pas vraiment une transformation mais on est, ouais on est autrement, on est quelqu'un d'autre. On représente quelque chose en fait*<sup>1701</sup> ».

Tout comme pour les femmes ossaloises<sup>1702</sup>, le costume folklorique polonais ne constitue donc pas seulement un appareil, mais permet de relier les descendants de migrants polonais à leur histoire familiale et de montrer ce lien, cette fierté. Le port du costume entraîne par ailleurs une tenue et une posture corporelles particulières qui peuvent participer à cette impression de se transformer<sup>1703</sup>. Le coût du costume, particulièrement élevé, incite d'autant plus les danseurs à le porter avec une certaine prestance, comme l'expriment les propos de Philippe Napora, chorégraphe de Wisla né en 1985 : « *tu danses avec un costume à mille euros sur toi et donc tu dois bien le porter, tu dois le montrer* ». La diversité des formes et des couleurs de ces costumes, soulignée par plusieurs personnes interrogées, suscite également cet intérêt, et probablement cette fierté, à revêtir ceux-ci. Elle plaît également aux spectateurs qui apprécient par ailleurs la richesse chorégraphique du folklore polonais caractérisé d'aérien, gracieux, souriant et dynamique par une partie

---

<sup>1697</sup> « Loisirs », dans Dortier Jean-François (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines, coll. Ouvrages de référence, 2004, p. 419-422. Turcot Laurent, *Sports et loisirs : une histoire des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. Folio Histoire, 2016, 680 p.

<sup>1698</sup> Archives de Wisla, Mot du président dans le programme du gala de l'association des 25 et 26 octobre 2003.

<sup>1699</sup> Entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

<sup>1700</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1701</sup> Entretien réalisé le 28 février 2013 avec Anne-Sophie Duverne, née en 1992.

<sup>1702</sup> Albert-Llorca Marlène et Bonnemason Bénédicte, « La jupe rouge de l'héritière. Un costume "traditionnel" de la vallée d'Ossau », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 36, 2012, p. 167-181.

<sup>1703</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, *op. cit.*



des individus interrogés. Les spectateurs de *Wisla* et de *Polonia* ne sont pas des « *puristes de folklore*<sup>1704</sup> ». Ils viennent généralement sur la sollicitation d'un membre du groupe, suite à la lecture d'un article paru dans la presse régionale ou, pour *Wisla*, grâce à la diffusion de tracts dans les paroisses polonaises proches de Dourges et d'affiches apposées dans les communes avoisinantes. Le public de ces deux groupes réside alors principalement dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais ou de Saône-et-Loire où la plupart des représentations sont données. Il se compose essentiellement de retraités, souvent d'origine polonaise, mais aussi de personnes plus jeunes. L'âge avancé de la majorité de ces spectateurs, assistant régulièrement aux représentations, se retrouve lors des spectacles du KSMP de Nœux-les-Mines suivis généralement d'un thé dansant avec une vente de pâtisseries polonaises, comme le montrent les propos de Marie Kowalski, ancienne adhérente : « *c'était pas la génération des vingt-trente ans qui venait au thé dansant. S'il y avait des ados, c'était parce qu'ils étaient venus avec leurs parents*<sup>1705</sup> ».

Du fait de ces caractéristiques, les spectateurs de *Wisla* et de *Polonia* connaissent, le plus souvent, le groupe et/ou la culture polonaise. Dès 1989, d'après le *Journal de Saône-et-Loire*, le public de cette deuxième association est par exemple présenté comme connaisseur<sup>1706</sup> puisqu'il a assisté aux spectacles des groupes folkloriques de Pologne *Slask* et *Mazowsze*. La langue polonaise est par ailleurs maîtrisée par une partie du public de *Wisla* et de *Polonia*. Lors du cinquième anniversaire de ce dernier groupe, Christiane Duda prononce par exemple son discours en français puis en polonais<sup>1707</sup>. De la même façon, une membre de *Wisla* effectue un discours en polonais lors de la première grande représentation du groupe en 1994<sup>1708</sup>. Plusieurs spectateurs chantonnent en outre l'air ou les paroles des chants polonais lors des représentations réalisées dans le pays minier de Saône-et-Loire, tout comme l'effectue une partie des spectateurs de *Wisla*. Cette participation du public, également suscitée à la fin de certains spectacles par la formation d'une farandole, est appréciée par certains membres, à l'image des propos de Léon Napora, choriste de *Wisla* : « *Ce qui est bien et qu'on aime bien, c'est quand on va dans des cités minières ou dans des villes minières où là on s'aperçoit qu'il y a quand même encore beaucoup de Polonais. On les voit tout de suite les yeux qui brillent et qui commencent à*

---

<sup>1704</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1705</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1706</sup> Archives de *Polonia*, Article du *Journal de Saône-et-Loire* du 4 avril 1989.

<sup>1707</sup> Dans le brouillon de ce discours, il est d'ailleurs écrit que ces quelques mots en polonais sont destinés aux « *personnes âgées dans la salle qui ne parlent pas très bien français* ». Ceci est toutefois barré et n'a pas dû être prononcé (Archives de *Polonia*, projet de discours de la présidente lors du spectacle organisé pour le cinquième anniversaire de l'association).

<sup>1708</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu du spectacle effectué le 9 avril 1994 à Dourges.

*chanter avec nous. Alors là ça nous fait plaisir*<sup>1709</sup> ». Dans ces cas-là, la diffusion de la culture polonaise reste limitée à des individus d'origine polonaise connaissant déjà ces traditions. À l'inverse, certains adhérents de *Wisla* préfèrent lorsque le public ne connaît ni le groupe ni le folklore polonais. Daniel Skrobala présente par exemple les spectacles donnés dans le Nord – Pas-de-Calais comme « *de la routine* », tandis que les représentations effectuées hors de cette région procurent une certaine fierté au groupe, comme le montrent ses propos : « *on est tout fier, tout beau, tout content d'être un peu les vedettes*<sup>1710</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Pascal Lamacz, petit-fils de migrants polonais, « *trouve ça génial. C'est calme, attentif*<sup>1711</sup> ». La recherche de reconnaissance et le plaisir d'être admiré, mais également celui de transmettre, se retrouvent à travers ces propos. Contrairement à *Polonia* qui donne son premier spectacle en Auvergne, *Wisla* ne se produit hors du Nord – Pas-de-Calais qu'après quelques années d'existence grâce au bouche à oreille et à Internet. Il effectue des représentations, de temps en temps, en Île-de-France, en Normandie, en Picardie, en Rhône-Alpes, dans le Centre ou encore en Suisse. Outre l'Auvergne, *Polonia* donne également épisodiquement des spectacles en Lorraine, en Rhône-Alpes, dans le Centre, en Allemagne et en Pologne, pays où les membres de *Wisla* ne se sont jamais produits de « *peur d'être ridicules*<sup>1712</sup> ». Malgré leur statut minoritaire, ces représentations hors de la région d'implantation sont recherchées par le président de *Wisla*. Lors de l'assemblée générale du 26 février 2006, ce dirigeant mentionne en effet qu'il « *faut qu'il [Wisla] franchisse un cap autrement dit le faire connaître en dehors de notre région*<sup>1713</sup> ». Neuf ans plus tard, Daniel Skrobala tient le même discours et souhaite valoriser, notamment sur le site Internet de l'association, ces représentations afin de montrer l'ouverture de *Wisla* à d'autres régions. Ses propos illustrent ce désir : « *Moi l'idée générale que j'ai de Wisla c'est de la faire connaître aux autres, s'ouvrir, ne pas rester dans notre petit microcosme polonais parce que je pense que c'est la mort de notre association*<sup>1714</sup> ». Sur son initiative, *Wisla* invite par exemple des groupes folkloriques portugais, suisse, flamand et tchèque lors du festival organisé sur un week-end pour les vingt ans de l'association et qui rassemble sept à huit-cents personnes. Il impulse également la création de flyers de recrutement, d'une plaquette de présentation de l'association en 2013, ainsi que le renouvellement du site Internet de *Wisla* par un professionnel deux ans plus tard, bien que cela crée quelques réticences. Certains membres

---

<sup>1709</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1710</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 7 octobre 2015.

<sup>1711</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1712</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1713</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association du 26 février 2006.

<sup>1714</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

jugent en effet superflu de payer quelqu'un pour ce travail alors que l'association manque de costumes. L'introduction de *Wisla* sur Internet, proposée à la fin de l'année 1999 lors de l'achat d'un ordinateur pour la gestion de l'association, interroge d'ailleurs de nombreux adhérents quant à son utilité<sup>1715</sup>. Le groupe reçoit déjà des invitations sans cet outil démocratisé dans les années quatre-vingt-dix. Le site Internet de *Wisla* permet néanmoins d'obtenir des contacts, et ainsi de se représenter, hors du Nord – Pas-de-Calais. Il constitue la « vitrine » du groupe<sup>1716</sup>. L'impressionnant développement d'Internet depuis cette période offre en effet un bon moyen de diffusion des activités de l'association, répondant aux projets élaborés aux Assises de la polonité sur la communication des actions des sociétés polonaises. De la même façon, *Polonia* actualise son site Internet et s'insère, comme *Wisla* l'a fait récemment, sur les réseaux sociaux. Cette initiative vient de deux jeunes membres du bureau de l'association en 2012-2013, comme le montrent les propos de l'une d'elles venue à *Polonia* en 2008 :

*« ça faisait très, oh bah depuis que je suis venue à Polonia en fait qu'il [le blog de l'association] était à l'abandon et puis on avait décidé de le remettre un peu au goût du jour tout ça, pis en même temps, bah pourquoi pas créer une page Facebook, refaire un site Internet. [...] c'est Coralie et moi qui avons mis ça sur la table en disant : ben tiens pourquoi pas se moderniser un petit peu parce que bon voilà quoi. Et avoir des contacts avec d'autres groupes<sup>1717</sup> ».*

Bien que les associations polonaises puissent tirer des bénéfices d'Internet, cet outil peut toutefois leur être préjudiciable. Il offre de multiples possibilités, telles que visualiser du folklore polonais, dialoguer avec des personnes de différents pays, accéder à de nombreuses informations sur un État, apprendre à jouer de la musique polonaise, une langue étrangère ou encore accéder à des recettes de cuisine. Les individus découvrent donc certaines pratiques culturelles polonaises ou échangent avec des individus d'origine polonaise sans adhérer à une association, comme l'illustrent les propos d'Edmond Oszczak : « *Aujourd'hui on n'est pas obligé d'aller dans une assoc', on tape sur l'ordi et on a la Pologne en direct. On a même la musique, on a tout ce qu'on veut [...] c'est un nouveau relais qui existait pas auparavant* ». Internet ne remplace cependant pas les contacts humains concrets permis par le domaine associatif, comme le montrent les propos de ce petit-fils de migrants polonais : « *les gens, quand ils vont sur Internet, au bout d'un*

---

<sup>1715</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association du 5 février 2000.

<sup>1716</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale de l'association du 26 février 2006.

<sup>1717</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

moment, ils viennent voir ce qui se passe sur le terrain. On sent qu'il y a quand même des gens qui se disent que c'est pas suffisant<sup>1718</sup> ».

À l'inverse de *Wisla*, d'autres associations polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais, composées le plus souvent d'adhérents âgés, restent fermées sur elles-mêmes et mènent une faible activité. Le Rosaire de Dourges, comprenant probablement une vingtaine de membres, n'organise par exemple que quelques réunions et entretient l'église Saint-Stanislas de cette commune. De la même façon, *Tradition et avenir* de Liévin, créée en 1981, ne propose qu'un repas dansant une fois par mois et un banquet pour le Nouvel An. En 2014, cette association compte tout de même deux-cent-trente membres ayant en moyenne soixante-dix, quatre-vingt ans. Comme le déclare Henri Dudzinski, « aujourd'hui ils se réunissent pour être entre eux, chanter, danser polonais, manger polonais<sup>1719</sup> ».

### c) Une diversification grandissante

Dès leurs débuts, *Polonia* et *Wisla* se produisent dans différents types de manifestations. Les enfants, accompagnés de quelques musiciens et choristes pour *Polonia*, animent par exemple des après-midis dans des résidences pour personnes âgées afin « d'offrir un petit moment de détente et de plaisir [aux] anciens<sup>1720</sup> ». Ce genre d'animations, également courant pour les groupes folkloriques français, participe à donner une image désuète du folklore<sup>1721</sup>, image qu'une partie des membres de *Wisla* et de *Polonia* cherche à effacer<sup>1722</sup>. *Polonia* est par ailleurs sollicité par diverses organisations<sup>1723</sup> pour se représenter dans des animations champêtres, de quartier, des kermesses, des fêtes franco-polonaises, des festivals de folklore, ou encore des semaines polonaises. Tout comme pour les migrants portugais et leurs descendants dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, la présence de *Polonia* dans les manifestations locales constitue bien un moyen pour ses adhérents d'exposer à la vue de tous leur particularité culturelle, et non seulement d'évoquer et entretenir le souvenir du passé migratoire. Chez la population portugaise, ces différentes fêtes ne suppriment pas totalement la frontière avec les autochtones. Les contacts restent limités par « une sociabilité communautaire

---

<sup>1718</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1719</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1720</sup> Archives de *Polonia*, Lettre d'informations au groupe juniors pour l'animation du mercredi 30 mars 2011 à Saint-Vallier.

<sup>1721</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, op. cit.

<sup>1722</sup> Cela est abordé dans le chapitre suivant.

<sup>1723</sup> Ceci est notamment dû à son inscription aux mairies de Saint-Vallier et de Montceau-les-Mines, et sur le site Internet du consulat de Pologne à Lyon (entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013).

*vivace*<sup>1724</sup> » qui se retrouve, par certains côtés, dans plusieurs associations polonaises. Bien que *Wisla* participe également à diverses fêtes locales, ce groupe prend part à plus de manifestations franco-polonaises que *Polonia* en raison du nombre supérieur d'associations polonaises dans le Nord – Pas-de-Calais. Il participe par exemple en octobre 1992 au week-end de fête organisé par l'*Amicale polonaise* pour relancer son activité. Les sociétés polonaises durgeoises y présentent différents spectacles et animent un thé dansant, accompagné de diverses expositions et d'une vente de pâtisseries polonaises. À travers cette manifestation, à laquelle assistent le consul général de Pologne à Lille et certains élus locaux, trois composants de la polonité sont réunis, à savoir des spécialités culinaires, le folklore et l'art polonais. *Wisla* se représente également lors du festival régional de folklore polonais organisé par *Karlik* de Méricourt en 1995 et lors du premier festival folklorique polonais de *Wiazanka* à Nœux-les-Mines cinq ans plus tard. Parallèlement à ce genre de manifestations, *Wisla* prend quelquefois part à certaines commémorations, notamment celle du 3 Mai à Lille, mais aussi au défilé du 14 Juillet, fête nationale française, à Dourges. Le groupe *Polonia* honore lui aussi épisodiquement le 3 Mai en assistant à la messe polonaise donnée à cette occasion à Montceau-les-Mines ou à Saint-Vallier, ou en proposant un spectacle. Cette association participe par ailleurs à des célébrations organisées pour l'indépendance de la Pologne le 11 novembre<sup>1725</sup> ou propose un thé dansant pour cet évènement. Ces deux sociétés assistent également à des commémorations locales. En 1994, les membres de *Wisla* défilent et effectuent par exemple des danses pour l'anniversaire de la libération de Steenvoorde par les Polonais lors de la Seconde Guerre mondiale. La même année, *Polonia* donne une représentation avec *Odra Orchestra* lors du cinquantième anniversaire de la libération de Montceau-les-Mines. Ces deux groupes folkloriques proposent également une animation, musicale ou chorale, et la vente de gâteaux et d'objets polonais lors de marchés de Noël. Ils organisent aussi des repas ou des thés dansants, généralement servis en costumes traditionnels polonais. Les participants sont souvent d'origine polonaise et habitués à venir à ce genre de manifestations. Ces groupements prennent donc part à diverses formes de représentations

---

<sup>1724</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais : héritage et invention », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, 2000, p. 74.

<sup>1725</sup> Cette date, faisant initialement débat, est décrétée comme celle de l'indépendance de la Pologne par le maréchal Jozef Pilsudski quelques mois après son putsch du 13 mai 1926. Le 11 novembre 1918 correspond à la date de signature de l'armistice et au jour où Jozef Pilsudski reçoit les pouvoirs du commandement suprême des armées polonaises (Mink Georges, *La Pologne au cœur de l'Europe...*, *op.cit.*).

et animations, tout comme l'effectuent les associations portugaises depuis les années quatre-vingt<sup>1726</sup>.

Ils proposent également des spectacles à l'occasion de leur anniversaire. Pour ses dix ans, *Polonia* organise par exemple le premier festival folklorique du pays minier de Saône-et-Loire. En plus d'une vente de spécialités culinaires polonaises<sup>1727</sup>, des animations ont lieu dans la ville de Saint-Vallier où de la musique polonaise est diffusée, entrecoupée de l'annonce, en français et en polonais, du spectacle réunissant *Polonia* et d'autres groupes folkloriques<sup>1728</sup>. Lors de son vingt-cinquième anniversaire, *Polonia* expose pendant une dizaine de jours divers objets, photographies et costumes folkloriques en lien avec la Pologne ou l'association. Cette dernière, accompagnée d'un groupe folklorique polonais de Strasbourg et de la chorale *Altissimo* du Creusot, effectue également des représentations auxquelles assistent plusieurs élus locaux et la vice-consule générale de Pologne à Lyon<sup>1729</sup>. Pour clore cet anniversaire, les membres de *Polonia* offrent un après-midi récréatif aux personnes âgées de Saint-Vallier. Cinq ans plus tard, un seul spectacle, avec un groupe folklorique de Pologne et l'orchestre de l'école de musique de Montceau-les-Mines, est donné à l'occasion de l'anniversaire du groupe auquel assistent neuf-cents personnes. Parallèlement à cette prestation, des images projetées en fond de scène illustrent les danses et affichent les paroles des chansons en polonais et en français. *Wisla* organise également de grandes manifestations lors de ses anniversaires et cherche constamment à améliorer la qualité et diversifier celles-ci, comme l'illustrent les propos de l'une des filles de Daniel Skrobala, Stéphanie Grelait : « *C'est vrai qu'au départ quand on avait des spectacles, c'était basique. Après ça a changé aussi un petit peu pour taper dans l'œil*<sup>1730</sup> ». Le désir de montrer une image esthétique, dynamique du folklore polonais serait donc à l'origine de ces évolutions. En 1996, *Wisla* fête son cinquième anniversaire à la salle des fêtes de la cité Bruno lors du week-end de la polonité à Dourges organisé par l'*Amicale polonaise*. Au cours de ces deux jours, auxquels assistent le consul de Pologne à Lille et le maire de Dourges, le groupe folklorique polonais *Karlik* de Méricourt se produit

---

<sup>1726</sup> Ces sociétés prennent par exemple part et organisent des festivals folkloriques, des journées portugaises incluses dans la semaine ou quinzaine interculturelle, des stands de produits portugais, ainsi que des expositions d'artisanat (Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*).

<sup>1727</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 7 février 1996.

<sup>1728</sup> Il s'agit des groupes folkloriques polonais *Warsawa* de Dijon, *Mazury* de Saint-Étienne et d'un groupe français de folklore local, *Les Patrachou* de Gueugnon, pour « mieux sceller l'amitié franco-polonaise » (Archives de *Polonia*, Article du *Journal de Saône-et-Loire* de mi-avril 1996). Les orchestres *Odra Orchestra*, *Les Amis Réunis* et celui de la compagnie *Herse IV* sont également présents. Les échanges entre *Polonia* et ces différentes associations restent néanmoins restreints, à l'image des propos de Christiane Duda : « *chaque groupe reste assez bien dans son petit coin* » (Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013).

<sup>1729</sup> Archives de *Polonia*, Article du *Journal de Saône-et-Loire* du 31 mars 2011.

<sup>1730</sup> Entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

également. Une messe polonaise à l'église Saint-Stanislas de Dourges, animée par la chorale *Moniuszko* et les enfants du catéchisme polonais, est par ailleurs célébrée et un banquet polonais est proposé. Pour ses quinze ans, le groupe *Wisla* prend seul en charge l'organisation d'une manifestation se déroulant sur un week-end. Celle-ci se compose d'un spectacle du groupe, accompagné de *Polonia Douai*, suivi le lendemain d'un salon de thé abritant une exposition photographique sur l'association et la Pologne, avec des chants interprétés par *Wisla* et une chorale française. En 2016, lors de son vingt-cinquième anniversaire, *Wisla* se représente avec une cinquantaine de musiciens issus de différentes harmonies françaises et le groupe *Janosik* de Carvin<sup>1731</sup>, et propose un autre spectacle le lendemain avec des groupes folkloriques polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Le budget de ces différentes manifestations devient de plus en plus conséquent au fil des années. *Wisla* sollicite par exemple des professionnels pour assurer l'éclairage et la sonorisation des spectacles donnés lors de ses vingt et vingt-cinq ans. Lors des représentations précédentes, ces éléments techniques sont assurés par un membre de l'association « *formé sur le tas* ». Le matériel requis est acheté par les différentes sociétés polonaises de Dourges qui l'utilisent lors de leurs manifestations respectives. Comme le déclare Pascal Lamacz, « *ça sert à la communauté en fait*<sup>1732</sup> ». La diversité des formes de spectacles auxquels *Wisla* et *Polonia* participent se retrouve donc dans les manifestations organisées par ces groupements, mais aussi dans leurs activités.

Tout comme les *Sokols*, ces deux sociétés proposent en effet d'autres animations que celles liées au folklore polonais. *Polonia* organise par exemple depuis 2015, sur l'idée d'un danseur, des Poloniades destinées aux enfants. Ces derniers, ne possédant pas nécessairement une origine polonaise, participent à des ateliers de cuisine, de langue, d'art ou encore de folklore polonais. L'adhésion de certains enfants suite à ces manifestations, dont la première se déroule dans un centre aéré de Saint-Vallier, permet à l'association de former de nouveau le groupe des juniors disparu depuis 2013. La société *Wisla* propose elle aussi des ateliers d'artisanat polonais, notamment la décoration des œufs de Pâques, les *pisanki*. Cette dernière animation, destinée initialement aux enfants de *Wisla*, devient rapidement accessible à tous et le groupe en fait la promotion dans les écoles de Dourges et des environs. Les propos de Madame D. évoquent ce fonctionnement : « *Nous on veut faire vivre nos traditions, c'est pas pour les garder pour nous forcément. Quand on fait les pisanki, on met des mots dans les écoles, les enfants, même des enfants qui sont pas*

---

<sup>1731</sup> Ce groupe, créé en 2013, propose de la musique traditionnelle de la région des Carpates et des airs tziganes.

<sup>1732</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

*polonais qui voudraient venir sont accueillis*<sup>1733</sup> ». L'ouverture de l'association à des individus d'origine non-polonaise, soulignée, comme pour *Polonia*, dans plusieurs articles de presse régionale, apparaît à travers ces propos. Cet atelier des œufs de Pâques, parfois organisé dans les centres aérés, attire particulièrement les enfants, bien que quelques adultes de *Wisla* y participent de temps à autre afin d'étoffer le stand proposé à cette occasion. Cette exposition des œufs de Pâques, initiée par *Culture et tradition* en 1995, réunit une dizaine d'associations polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais qui prennent en charge à tour de rôle cette organisation. Des pâtisseries et un « *repas typique polonais*<sup>1734</sup> » sont généralement proposés aux visiteurs et les exposants portent le costume folklorique polonais. Des ateliers de cuisine polonaise et de « *palmy* », composition de fleurs et de plantes séchées tressées<sup>1735</sup>, sont par ailleurs mis en place en 2015 à l'initiative de la secrétaire de *Wisla*. Ce groupe organise également, en plus des diverses sorties culturelles destinées aux membres, une journée sportive pour les différentes sociétés polonaises du Nord – Pas-de-Calais. Cette manifestation annuelle, se déroulant dans une ambiance conviviale, oppose les participants dans plusieurs activités sportives telles que du volley-ball, du football ou encore de la pétanque et du badminton. Le repas « *à la bonne franquette*<sup>1736</sup> » s'accompagne, au moins dans les premières éditions, de musique et de chants, probablement polonais<sup>1737</sup>.

La diversification des activités proposées par les groupes folkloriques *Polonia* et *Wisla* est officiellement affichée par certaines sociétés polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais créées dans les années 2000. L'objectif de l'association *Les ateliers franco-polonais de France*<sup>1738</sup>, formée en 2007 à Méricourt, est par exemple :

« *Union la plus large possible de toute la diaspora polonaise de France, et de tous les épris de l'amitié franco-polonaise pour promouvoir une connaissance exhaustive de la Pologne et de ses habitants, sur tout le territoire français, y compris dans les départements d'outre-mer, par tous les moyens, à l'aide de tous les supports possibles et inimaginables*<sup>1739</sup> ».

<sup>1733</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1734</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1735</sup> En Pologne, une semaine avant Pâques, les catholiques fêtent le dimanche des Rameaux et font bénir ces « *palmy* » lors de la messe.

<sup>1736</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau de l'association du 11 avril 1995.

<sup>1737</sup> Archives de *Wisla*, Articles de journaux portant sur les journées sportives organisées par cette association les 1<sup>er</sup> mai 1995 et 1997, ainsi que le 8 mai 1999.

<sup>1738</sup> Cette société se nomme également *Association ou amicale des amoureux de la culture polonaise et de la langue polonaise*.

<sup>1739</sup> Journal officiel des associations, [http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php?ACTION=Rechercher&HI\\_PAGE=1&HI\\_COMPTEUR=0&original\\_method=get&WHAT=ateliers+franco-polonais+de+france&JTH\\_ID=&JAN\\_BD\\_CP=&JRE\\_ID=&JAN\\_LIEU\\_DECL=&JTY\\_ID=&JTY\\_WALD\\_EC=&JTY\\_SIREN=&JPA\\_D\\_D=&JPA\\_D\\_F=&rechercher.x=0&rechercher.y=0](http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php?ACTION=Rechercher&HI_PAGE=1&HI_COMPTEUR=0&original_method=get&WHAT=ateliers+franco-polonais+de+france&JTH_ID=&JAN_BD_CP=&JRE_ID=&JAN_LIEU_DECL=&JTY_ID=&JTY_WALD_EC=&JTY_SIREN=&JPA_D_D=&JPA_D_F=&rechercher.x=0&rechercher.y=0), consulté le 3 décembre 2016. Voir en annexes (tome 1) pages 143 et 144 l'objet complet de l'association.



Pour ce faire, cette société, cherchant tout comme la MDP à regrouper des individus d'origine non-polonaise, utilise divers moyens tels que l'histoire, la géographie, les traditions ou encore le folklore polonais, ainsi que l'organisation de fêtes et de repas occasionnels. L'association *Kultura Polska France*, fondée en 2009 à Masny, valorise quant à elle la gastronomie, la littérature et la langue polonaises à travers diverses manifestations, une initiation au polonais ou encore des échanges culturels entre la France et la Pologne. Cette envie d'exposer la culture polonaise à travers des activités variées se retrouve chez les migrants portugais et leurs descendants. Au début des années 2000, près d'une centaine d'associations met en valeur la culture portugaise en France et cherche à faire connaître le Portugal. Elles organisent, au niveau local, des activités festives et culturelles ainsi que des séjours dans ce dernier pays<sup>1740</sup>.

À travers ces multiples manifestations et le désir d'exposer et de diffuser la culture polonaise, les associations polonaises participent à la construction des pays miniers étudiés en lieux de mémoire de l'immigration polonaise. Le territoire adopte donc un nouveau rôle à partir des années quatre-vingt-dix. De l'entre-deux-guerres jusqu'aux années soixante, soixante-dix, il constitue un vecteur de diffusion de la polonité de par son agencement introduit par les compagnies minières et les Houillères. Celles-ci, ayant orienté les migrants polonais dans certains quartiers, ont pleinement participé à la constitution des « Petites Pologne », lieux symboliques de cette immigration qui résonnent encore aujourd'hui. Le territoire devient par la suite un lieu d'expression, c'est-à-dire un lieu où la polonité s'exprime, grâce aux actions d'une partie des descendants de migrants polonais, et qui permet cette expression, grâce aux vestiges de cet agencement<sup>1741</sup>. Depuis les années quatre-vingt-dix, le territoire constitue également un lieu de mémoire de l'immigration polonaise fabriqué progressivement à travers les diverses actions menées en faveur de l'histoire de la mine et de la culture polonaise. La constitution d'un territoire, ayant accueilli une importante population migrante, en lieu de mémoire se retrouve chez les Arméniens en région parisienne<sup>1742</sup>, pour les « Petites Italie<sup>1743</sup> » et l'ancien bidonville de

---

<sup>1740</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*

<sup>1741</sup> Notamment les églises polonaises et le regroupement de quelques descendants de migrants polonais dans certains quartiers des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais.

<sup>1742</sup> Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire... », *op. cit.*

<sup>1743</sup> Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Introduction », dans Blanc-Chaléard Marie-Claude, Bechelloni Antonio, Descamps Bénédicte (dir.), *Les Petites Italies dans le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2007, 436 p.

Champigny-sur-Marne abritant de nombreux Portugais dans les années soixante et soixante-dix<sup>1744</sup>.

---

<sup>1744</sup> Strijdhorst dos Santos Irène, « Discours d'appartenance, pratiques d'inscriptions sociales et territoriales : des descendants de migrants portugais de France », *Recherches en anthropologie au Portugal*, n° 9, 2003, p. 23-35.

Le lien unissant la mine et l'immigration polonaise depuis l'entre-deux-guerres se transforme au cours des années quatre-vingt-dix. Dans les faits, il n'existe quasiment plus<sup>1745</sup> puisque l'activité minière a cessé, mais il persiste en revanche dans les esprits et certaines manifestations. La constitution du pays minier de Saône-et-Loire, et plus particulièrement celui du Nord – Pas-de-Calais, en lieux de mémoire de la mine permet dans le même temps de valoriser la population polonaise, représentant jusqu'à 34 % de la main d'œuvre au cours de l'entre-deux-guerres<sup>1746</sup>, et de devenir un point d'appui pour certaines expressions de la polonité. L'agencement particulier de l'habitat et la répartition des mineurs, établis par les compagnies minières et les Houillères, continuent de jouer un rôle sur les pratiques des descendants de migrants polonais. Les associations polonaises restent concentrées dans les communes et quartiers ayant accueilli une large part de Polonais, et plus particulièrement dans les lieux qui possèdent un édifice religieux polonais construit soit par les compagnies minières, soit par la communauté polonaise elle-même. Ces sociétés, à travers leurs diverses activités, participent, avec les éléments cités précédemment, à construire les deux pays miniers étudiés, et plus particulièrement celui du Nord – Pas-de-Calais, en lieux de mémoire de l'immigration polonaise. Les représentations données par les groupes *Polonia* et *Wisla*, partagés entre « fermeture » et « ouverture », illustrent l'une des formes de contribution pour cette construction. La polonité exprimée à travers le domaine associatif polonais se compose d'ailleurs principalement du folklore polonais, mais aussi du lien direct avec la Pologne, et de la religion pour le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Ces deux premiers éléments se retrouvent dans les activités proposées par la *Maison de la polonia de France* qui valorise par ailleurs la langue, la cuisine, l'art polonais et le souvenir à travers les commémorations. Malgré le souhait de ce groupement de réunir le réseau associatif polonais, ce dernier reste divisé de nos jours et cet organisme fédère essentiellement des sociétés du pays minier du Nord – Pas-de-Calais. La création, suite aux Assises de la polonité de 2013, d'un *Institut des civilisations et études polonaises*, ancré dans le domaine universitaire, ne fait qu'augmenter ce clivage.

---

<sup>1745</sup> Les ayants-droits entretiennent encore des liens directs avec la mine.

<sup>1746</sup> Ponty Janine, « Les Polonais dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au XX<sup>e</sup> siècle », Conférence tenue lors des journées interculturelles de l'Association pour le développement interculturel (Courrières, le 14 mai 2005), disponible sur <http://www5.ac-lille.fr/~immigration/ressources/spip.php?article197>, consulté le 6 février 2014.



## Chapitre 2 : Les pratiques culturelles polonaises : entre tradition et « réinvention »

La démarche ethnographique et monographique adoptée ici permet de caractériser la polonité entretenue au sein des associations polonaises et de mesurer le poids des décennies passées en France sur le fonctionnement de ces sociétés. Elle offre la possibilité de relever les évolutions de la forme et du contenu des pratiques perpétuées par les descendants de migrants polonais, aussi bien dans le cadre associatif que familial. Le sens accordé par ces individus à ces dernières est également repéré. Cette signification est notamment perceptible à travers les enquêtes orales, et dans une moindre mesure au sein des archives de *Polonia* et de *Wisla*. L'évolution de la polonité depuis 1945 peut ainsi être finement étudiée et comparée entre les deux territoires d'étude. Le choix de la micro-histoire permet en effet de saisir pleinement la transformation progressive des pratiques culturelles des descendants de migrants polonais, malgré la perpétuation, au moins en apparence, des mêmes activités depuis 1945. Il offre en outre l'avantage de pouvoir relever les différences, mais aussi les ressemblances, entre les générations. Par ailleurs, les transmissions réalisées entre et au sein même de ces dernières, abordées aussi bien du point de vue de leur contenu, de leur forme que de leur sens, sont appréhendées à travers les enquêtes orales et les séances d'observation. Ces deux outils méthodologiques, couplés à l'exploitation des archives de *Polonia* et de *Wisla*, permettent enfin de repérer les personnes-clés dans le maintien de la polonité au sein des deux territoires d'étude.

## I) Un fonctionnement franco-polonais

### a) Des activités partagées entre la France et la Pologne

En marge des répétitions et des représentations, *Wisla* et *Polonia* organisent des sorties culturelles évoquées dans les deux chapitres précédents. Celles-ci ont pour objectif de « *faire plaisir aux membres*<sup>1747</sup> », en particulier aux jeunes. La présidente de *Polonia* et son époux, responsable des musiciens de cette association, présentent ces sorties comme un moment de détente et un moyen de pratiquer une autre activité que le folklore<sup>1748</sup>. Elles viennent « *récompenser* » les adhérents pour leur assiduité aux répétitions et aux représentations, et pour tous les efforts fournis pour la pérennité de cette société<sup>1749</sup>. Le groupe *Wisla*, proposant des sorties dans des parcs d'attractions ou au bowling, privilégie néanmoins l'achat de costumes et l'organisation de spectacles, de plus en plus coûteuse, au détriment de ces sorties. L'association *Polonia*, quant à elle, allie les deux, illustrant probablement un fonctionnement populaire plus marqué au sein de celle-ci qu'à *Wisla*. Le nombre plus important d'individus d'origine non-polonaise dans ce premier groupement<sup>1750</sup> peut constituer un autre élément d'explication. Comme le déclare Christiane Duda, « *on est obligés de s'adapter, si on veut que ça perdure* », même si la culture polonaise reste le « *noyau central*<sup>1751</sup> ». En plus de ces sorties, ces deux associations organisent diverses soirées entre les membres où des traditions polonaises apparaissent de temps à autre. Un repas de Noël se déroule par exemple chaque année à *Polonia* et à *Wisla*. Les membres amènent différents plats et mets dont quelques-uns sont polonais, notamment de la charcuterie et des pâtisseries. Quelques chants polonais sont interprétés, en particulier par les choristes, membres les plus âgés. Au cours de la soirée, les adhérents dansent sur des musiques actuelles, même si les deux accordéonistes de *Polonia* interprètent quelques morceaux polonais. Ce repas constitue un moment de convivialité et satisfait les enfants qui reçoivent des cadeaux. Les membres de *Wisla* partagent également un repas en été pour clôturer la saison, comme l'effectuent les adhérents du KSMP de Nœux-les-Mines. À partir de 1994, un barbecue remplace les gâteaux polonais et la vodka consommés aux débuts de l'association<sup>1752</sup>. *Polonia* et *Wisla* organisent en outre, parfois sur la proposition des jeunes de l'association, des soirées sans

---

<sup>1747</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1748</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1749</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 27 décembre 2002.

<sup>1750</sup> D'après les questionnaires, 57,1 % de membres de *Polonia* possèdent une origine polonaise, contre 89,6 % pour *Wisla*.

<sup>1751</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien réalisé avec Christiane Duda le 22 avril 2013.

<sup>1752</sup> Archives de *Wisla*, Comptes-rendus des réunions du bureau du 4 juillet 1992 et du 2 juillet 1994. Les pâtisseries polonaises se retrouvent dans certaines réunions de l'association dans ses premières d'existence.

lien avec la Pologne. La première société instaure par exemple des soirées carnaval où les membres viennent déguisés et partagent une collation. Des soirées raclette, paëllas, pizza ou encore fondue bourguignonne sont organisées par la seconde association. En 2012, à l'occasion de ses vingt-et-un ans, *Wisla* propose une soirée espagnole qui n'aura finalement pas lieu en raison du faible nombre de participants<sup>1753</sup>. Alors même que l'objectif de l'association est de promouvoir la culture polonaise, une jeune danseuse du groupe, née en 1998, Isabelle Oszczak, déclare : « *on varie des fois pour pas trop rester fermés sur la Pologne*<sup>1754</sup> ». Cette alternance entre des réjouissances composées de traditions polonaises et l'absence assumée de celles-ci se retrouve au sein du club de tir de Dourges. Ce dernier propose en effet des soirées raclette, choucroute polonaise ou encore des barbecues. Des pizzas sont en outre partagées après le challenge de tir de la Saint-Sébastien, patron des archers, comme l'explique Catherine Bedlewski : « *à la Saint-Sébastien, on a la traditionnelle soirée pizza, c'est rentré dans les mœurs, on peut plus faire autrement* ». De la musique et des chants polonais apparaissent au cours de cette soirée, comme l'expriment les propos de Christian Bedlewski : « *on refait le monde, on discute en français. Et puis au bout d'un moment, y'en a qui chantent en polonais. Ça vient tout seul, ça prévient pas*<sup>1755</sup> ». Certaines traditions polonaises s'expriment donc spontanément au sein de ces réunions, bien que le motif du rassemblement soit tout autre que celui de promouvoir la culture polonaise. De la musique polonaise est également jouée lors de la soirée de la Saint-Sylvestre organisée par *Wisla*, en collaboration avec l'*Amicale polonaise* de Dourges de 1992 à 1994, bien que ce ne soit pas l'unique type de musique diffusée. Les propos de Pascal Lamacz, assurant la sonorisation de ce repas dansant, illustrent cette diversité :

*« il y avait de la variété, tous les tubes des années soixante à l'année du réveillon. Et après par contre au niveau de la musique pour les anciens, y'avait pas de paso doble ou de valse musette, c'était des polonaises, des polkas polonaises, des valse polonaises et tango polonais. Donc on faisait cette ambiance un peu du Gaity, comme faisaient les orchestres polonais*<sup>1756</sup> ».

Contrairement à *Polonia* qui organise la Saint-Sylvestre uniquement pour ses membres, *Wisla* ouvre cette soirée à tous. Les danseurs de ce dernier groupe servent un repas français aux participants qui deviennent de moins en moins nombreux au fil des années. En 2003 par exemple, une trentaine de personnes s'inscrit, contre plus de deux-cents, majoritairement d'origine polonaise, lors des premières éditions. Les jeunes y assistent très

---

<sup>1753</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 27 octobre 2012.

<sup>1754</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

<sup>1755</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1756</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

peu par crainte de la musique polonaise<sup>1757</sup>. De la même façon, des conflits apparaissent entre les différentes générations dans les bals organisés par les Portugais et leurs descendants dans les années quatre-vingt. Les individus les plus âgés désirent de la musique portugaise, tandis que les jeunes souhaitent des airs modernes qu'ils parviennent à imposer à leurs ascendants<sup>1758</sup>. À partir de 2004, l'*Amicale polonaise* prend la suite de *Wisla* dans l'organisation de la soirée du réveillon proposée jusqu'en 2008. Edmond Oszczak introduit alors des spécialités culinaires polonaises dans le repas. Celles-ci se retrouvent lors des feux de la Saint-Jean organisés chaque année par l'Amicale. De la musique polonaise est jouée lors de cette manifestation où s'effectue la remise des prix aux enfants des cours de langue polonaise de Dourges. Un concours à la carabine laser est par ailleurs proposé par la société de tir de cette commune, afin de faire connaître cette association et attirer de nouveaux adhérents. Ces deux objectifs sont également recherchés à travers l'ouverture du tir du roi aux membres de l'Amicale. Ce concours, pratiqué en Pologne, constitue d'après les statuts de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* un devoir pour les sociétés adhérentes<sup>1759</sup>, mais il est adapté par les dirigeants du club de tir de Dourges. En effet, des individus non membres de la société peuvent participer à cette manifestation servant initialement à désigner le roi de l'association. Ce concours ne se déroule en outre pas nécessairement à la date prévue dans les statuts et une femme peut obtenir le titre de reine. Les propos de Catherine Bedlewski illustrent ce dernier point : « *Et puis quand y'a une femme, on essaye de faire roi, reine, on essaye d'aménager un peu* ». L'adhésion de ce club à l'Amicale constitue donc un moyen de le faire découvrir à plusieurs personnes, tout comme l'organisation d'animations lors de la semaine bleue et des quartiers d'été. Plusieurs individus d'origine polonaise, adhérents de *Wisla* pour certains et résidents à Dourges, prennent en effet connaissance de la société de tir et de son origine polonaise lors de ces différentes manifestations. L'exposition d'objets polonais, tels que des trophées remportés en Pologne, de l'insigne de la société, ou encore d'un drapeau polonais participe également à rendre visible cette origine polonaise. La présence de ce drapeau étonne d'ailleurs certaines personnes, comme le montrent les propos de Catherine et Christian Bedlewski : « *C'est vrai qu'au départ, pas des adhérents, certaines personnes de la ville, quand on a mis les drapeaux : pourquoi vous mettez ça,*

---

<sup>1757</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 28 novembre 2003.

<sup>1758</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*

<sup>1759</sup> L'article 11 des statuts de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* mentionne notamment qu'il est « *du devoir des Sociétés de Tir d'organiser une fois par an, à la Pentecôte, le concours de tir pour le titre de Roi et de maréchaux de la Société de Tir* » (ADPC, 1 W 52288, Article 11 de statuts de la Fédération des sociétés polonaises de tir en France). Le tir du roi de la *Fédération des sociétés polonaises de tir en France* est également organisé par celle-ci jusque dans les années quatre-vingt.



*vous êtes société française. Après il suffit de leur expliquer pourquoi et pis c'est tout. [...] On va pas cacher nos origines* ». De la même manière, le drapeau de la société, comportant l'emblème de la Pologne, l'aigle blanc, est porté par Christian Bedlewski lors des diverses commémorations suivies par ce club, comme celles du 11 Novembre et de la Targette. En revanche, le 1<sup>er</sup> Mai, instauré en 1889 en France pour contrecarrer les fêtes religieuses et le 14 Juillet républicain<sup>1760</sup>, n'est pas célébré par cette association car « *normalement il a pas lieu d'être*<sup>1761</sup> » selon Catherine Bedlewski. Au cours de l'entre-deux-guerres, Marion Fontaine remarque également que les migrants polonais et leurs descendants sont absents des manifestations entourant le 1<sup>er</sup> Mai à Lens. Le faible engagement syndical des Polonais<sup>1762</sup> explique en partie cette participation mineure<sup>1763</sup>. L'organisation de défilés par le *Parti ouvrier unifié polonais* sous le régime communiste en Pologne, à l'occasion de cette fête du Travail, peut constituer un autre élément d'explication du refus de cette célébration par la secrétaire du club de tir de Dourges. Les différentes associations polonaises proposent donc des activités ambivalentes qui alternent entre la perpétuation des traditions polonaises, parfois adaptées, et l'introduction de pratiques culturelles françaises.

## b) Une laïcité de façade

Bien que les premiers présidents de *Wisla* et de *Polonia* déclarent une certaine indépendance de l'association avec la religion, évoquée dans les deux chapitres précédents, ces groupes effectuent des activités en lien avec le catholicisme depuis leur création, et ce particulièrement chez *Wisla*. Le rapport entretenu par ce dernier groupe avec la religion est résumé par Pascal Lamacz :

*« On n'écarte pas totalement mais c'est plus primordial dans l'association. Avant c'était autrement, c'est-à-dire que le prêtre nous disait : y'a ça, on était obligé de faire quand on était dans la jeunesse catholique polonaise. Tandis qu'aujourd'hui, c'est le prêtre qui demande : est-ce que vous pourriez venir ? On y va si on peut, si on peut pas, on vient pas. On n'est pas obligé entre guillemets. C'est rare qu'on refuse<sup>1764</sup> ».*

En 1997 et en 2007, *Wisla* participe par exemple aux soixante-dixième et quatre-vingtième anniversaires de l'église Saint-Stanislas de Dourges. En 1997, cet évènement est couplé

<sup>1760</sup> Rebérioux Madeleine, « L'héritage révolutionnaire », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France...*, op. cit., p. 149-183.

<sup>1761</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1762</sup> Cet engagement est évoqué dans le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>1763</sup> Fontaine Marion, « La "Polonité" face à la sécularisation dans le monde minier lensois », dans Weil Patrick (dir.), *Politiques de la laïcité en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, coll. Hors collection, 2007, p. 327-351.

<sup>1764</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

avec le soixante-quatrième anniversaire de l'arrivée des premiers migrants polonais dans cette commune. Les membres de ce groupe assistent à la messe, défilent en costumes folkloriques et se produisent, avec *Gorale* et *Moniuszko*, pour cette occasion<sup>1765</sup>. Dans le même ordre d'idées, une partie des membres de *Wisla* participe en 2009 à la messe de départ de l'aumônier polonais de Dourges<sup>1766</sup>. Deux ans plus tard, certains adhérents assistent à l'office célébré pour la béatification de Jean-Paul II ainsi qu'à une fête inter-paroissiale, comprenant une messe, à l'occasion des vingt ans de sacerdoce d'un prêtre polonais à l'église Saint-Stanislas de Dourges<sup>1767</sup>.

Tout comme pour *Wisla*, un office est généralement célébré lors des anniversaires de *Polonia*. En 1996 par exemple, une messe est donnée à la chapelle polonaise des Gautherets à Saint-Vallier « *étant donné que cette cité compte une forte communauté polonaise*<sup>1768</sup> ». Le lien entre le catholicisme et les Polonais et leurs descendants est ici sous-entendu. Pour ses trente ans, *Polonia* organise de nouveau une messe dans cette chapelle au cours de laquelle des chants liturgiques sont interprétés par la chorale du groupe. Lors des offices célébrés à l'occasion des anniversaires de *Wisla*, les membres de l'association, mais également ceux des groupes invités, sont en costumes folkloriques. Ce regroupement de plusieurs individus, de cultures différentes, donne une tonalité particulière à la messe et amplifie le cérémonial délivré habituellement par l'Église, comme c'est le cas lors de la plupart des festivals folkloriques internationaux<sup>1769</sup>. En plus de ces offices, une partie des membres de *Wisla* participe, en costumes folkloriques et avec les « *palmy* », à la messe des rameaux chaque année à l'église Saint-Stanislas de Dourges. En 2015 par exemple, sur une cinquantaine de membres actifs, une quinzaine y assiste. La majorité des adhérents ne prend donc pas part à cette cérémonie religieuse. Cette participation est d'ailleurs vue comme ambiguë par une jeune danseuse du groupe, comme le montrent ses propos : « *Ce qui devait être une participation exceptionnelle est devenue régulière. Du coup c'est compliqué parce qu'on se dit laïcs mais aller à la messe, c'est assez paradoxal*<sup>1770</sup> ». À l'inverse, le KSMP de Nœux-les-Mines ne semble pas solliciter ses membres pour la messe des rameaux, à l'image des propos de Marie Kowalski, ni pratiquante ni croyante : « *on nous a jamais demandé d'aller par exemple à Pâques, c'est très important chez les Polonais, d'aller faire les rameaux. Y'avait pas cette connotation*

---

<sup>1765</sup> Archives de *Wisla*, Article de *La Voix du Nord* de juin 1997.

<sup>1766</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 30 août 2009.

<sup>1767</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 15 mai 2011.

<sup>1768</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du 7 février 1996 pour la préparation du dixième anniversaire de l'association.

<sup>1769</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, *op. cit.*

<sup>1770</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

religieuse. On le savait, la plupart des gens qui faisaient partie du KSMP étaient très religieux mais si on n'y était pas, c'était pas grave<sup>1771</sup> ». Cette association, initialement religieuse, n'incite donc pas spécialement ses membres à participer aux activités religieuses, alors que le groupe *Wisla*, laïc, les sollicite en ce sens. Ce groupe folklorique effectue en outre depuis sa création plusieurs dons pour la rénovation et l'entretien de l'église Saint-Stanislas. Les votes du bureau de l'association pour l'attribution de ces dons font cependant rarement l'unanimité, révélant ainsi l'opposition de certains membres à entretenir un lien avec la religion. Cette contestation entraîne d'ailleurs de vifs débats entre les membres de *Wisla*, comme le montrent les propos d'Edmond Oszczak qui dirige la chorale du groupe pendant plusieurs années :

*« y'a une dizaine d'années, on s'expliquait assez durement les uns par rapport aux autres, des copains qui disaient : nous on est laïcs, on n'a rien à faire dans la paroisse, on doit pas l'aider etc. [...] Et je dis : oui mais dans ce cas-là vous faites plus de pub' à la paroisse [pour les spectacles] [...] vous faites plus les œufs de Pâques, vous faites plus les paniers, vous faites plus le Noël, vous enlevez les danses folkloriques qui ont un lien avec les fêtes religieuses, vous me dites ce qu'il reste ? [...] Donc, ou on veut préserver le patrimoine qu'on a hérité et dedans y'a le patrimoine religieux, ou alors on fait autre chose<sup>1772</sup> ».*

Pour ce descendant de migrants, la polonité reste indubitablement liée au catholicisme. Il en est de même pour Lydie Jablonski, choriste de *Wisla*, qui considère que sans l'église polonaise de Dourges « le folklore s'estomperait petit-à-petit<sup>1773</sup> ». La plus forte relation entretenue par *Wisla* avec la religion, par rapport à *Polonia*, s'explique donc probablement par l'influence d'Edmond Oszczak sur le groupe et l'âge plus avancé des membres<sup>1774</sup>. *Polonia* effectue également un don en 1993 à l'aumônier polonais du Creusot et un autre deux ans plus tard pour la rénovation de la chapelle polonaise des Gautherets<sup>1775</sup>. La société de tir de Dourges organise quant à elle une quête depuis quelques années lors du tir de la Saint-Sébastien pour entretenir l'église Saint-Stanislas. Le lien de ce club, laïc, avec cette église apparaît également à travers le projet de son quatre-vingt-dixième anniversaire présenté par Christian et Catherine Bedlewski :

*« on va faire quelque chose mais avec l'Amicale polonaise, on va se regrouper, comme ils vont fêter en même temps les quatre-vingt-dix ans de l'église. [...] on va le [concours de tir] faire le samedi pour que tout le monde puisse aller à la messe le dimanche. Parce que si on laisse des tireurs ici, je vois pas l'intérêt. Donc tout le monde doit être à la messe ce jour-là<sup>1776</sup> ».*

---

<sup>1771</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1772</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1773</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1774</sup> D'après les questionnaires, la moyenne d'âge des adhérents de *Wisla* se situe autour de cinquante-deux ans et celle de *Polonia* autour de quarante-deux ans.

<sup>1775</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 24 février 1995.

<sup>1776</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

En revanche, le discours tenu par Léon Slojewski par rapport à la participation des adhérents des *Sokols* de Carvin à la messe des défunts de l'association présente un caractère moins péremptoire :

« *On force personne, on n'a jamais forcé, y'a des membres qui viennent pas, y'a des membres qui viennent juste au pot qu'on fait après la messe, y'a des membres qui [...] sont pas pratiquants et qui viennent ce jour-là à l'église [...] Mais ça veut pas dire qu'on est religieux. D'ailleurs on n'a pas le droit d'employer ce statut*<sup>1777</sup> ».

Les *Sokols* de Carvin sont en effet une association laïque, bien qu'ils célèbrent cette messe et fêtent, depuis une dizaine d'années, Pâques selon la tradition polonaise. L'organisation de commémorations pour les membres décédés du club, se retrouvant dans d'autres sociétés, permet de renforcer la cohésion de la communauté et de solliciter la mémoire collective des membres<sup>1778</sup>. La présence d'individus non pratiquants à une cérémonie religieuse, organisée sur l'initiative d'une association, est également visible à *Wisla*, comme le montrent les propos de cette adhérente : « *C'est des culs-bénits les Polonais. Moi, je n'entre pas dans le moule quoi que je suis obligée d'aller à la messe régulièrement avec toutes ces conneries. Des fois, je suis représentante de Wisla*<sup>1779</sup> ». En revanche, l'interprétation de chants religieux par Marie Kowalski dans le cadre du KSMP de Nœux-les-Mines ne semble pas la déranger, comme l'expriment ses propos : « *quand on faisait des chants de messe ou des chants d'église, je les chantais parce qu'ils étaient jolis mais pas forcément parce que je croyais en l'Église*<sup>1780</sup> ». Ces deux adhérentes suivent donc, par le biais associatif, une pratique religieuse dénuée de croyance. Comme le remarque Marion Fontaine, la religion entretenue au sein des sociétés polonaises « *paraît de plus en plus folklorisée*<sup>1781</sup> ». De manière générale, certaines fêtes, comme Noël ou le 14 Juillet, perdent leur caractère religieux ou civique au profit du divertissement dès les années soixante<sup>1782</sup>. Les propos de Lydie Jablonski, ancienne danseuse de *Wisla*, illustrent cette transformation : « *Le problème c'est ça, c'est qu'il y en a beaucoup qui mélangent tout. Noël, c'est le côté commercial, consommation et c'est pas religieux, alors que c'est avant tout religieux*<sup>1783</sup> ».

---

<sup>1777</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1778</sup> Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif : essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, coll. Publications de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1987, 194 p.

<sup>1779</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1780</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1781</sup> Fontaine Marion, « La "Polonité" face à la sécularisation dans le monde minier lensois », *op. cit.*

<sup>1782</sup> Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, coll. Points Essais, 1972 (réédition), 309 p.

<sup>1783</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

*Polonia*, et plus encore *Wisla*, participe par ailleurs à des manifestations religieuses. Quelques mois après sa création, ce premier groupe se représente par exemple à une kermesse paroissiale à Givry ainsi qu’au quarantième anniversaire du *Secours catholique* à Paray-le-Monial en Saône-et-Loire. En 1994 et en 1998, *Wisla* prend part au *Zlot*, une manifestation organisée par l’*Union des associations catholiques franco-polonaises en France*<sup>1784</sup> à l’institut Saint-Casimir de Vaudricourt. Les membres assistent en costumes folkloriques à la messe, délivrée en 1994 par le recteur de la *Mission catholique polonaise en France* à l’occasion des soixante-dix ans de cette Union, se représentent avec d’autres groupes folkloriques du Nord – Pas-de-Calais et partagent le repas polonais avec les différents participants. *Wisla* est également présent, depuis ses débuts, à la *Gwiazdka dzieci* de Dourges, l’arbre de Noël des enfants organisé par la section des parents d’élèves de l’*Amicale polonaise* de Dourges. Au cours de cette manifestation, à laquelle assistent généralement l’aumônier polonais de cette commune, des élus locaux et le consul général de Pologne à Lille, les élèves du catéchisme et des cours de polonais de Dourges interprètent, avec la chorale *Moniuszko*, des chants de Noël, en polonais et en français, quelques scènes de théâtre, ou encore des danses folkloriques polonaises et des récitations. Le partage de l’*oplatek* s’effectue par la suite, puis le groupe *Wisla*, accompagné de *Gorale*, donne une représentation. *Wisla* prend également régulièrement part à la *Gwiazdka dzieci* des communes avoisinant Dourges depuis 1992, comme l’expriment les propos de cette adhérente : « en janvier, on va avoir des spectacles toutes les semaines, parce qu’il y a les Noëls des différentes paroisses<sup>1785</sup> ». La célébration de cette fête religieuse s’effectue en début d’année afin de respecter les pratiques réalisées en Pologne où les festivités de Noël ne débutent qu’à partir du 24 décembre. *Wisla* refuse d’ailleurs de participer à la manifestation organisée par *Kalina* pour interpréter des chants de Noël, les *koledy*, car celle-ci se produit avant cette date. Les propos de Léon Napora illustrent ce refus : « ce qui m’énerve, c’est que ces chants de Noël annoncent la naissance de Jésus donc on peut pas chanter ces chants-là avant le 25. [...] C’est pas normal quelque part. On a beau leur expliquer mais ils ont pas l’air de comprendre. Pourtant c’est des Polonais aussi, mais je crois qu’il y a des traditions qui se perdent<sup>1786</sup> ». Néanmoins, *Wisla* assiste à la soirée de Noël proposée par *Polonia Douai* le 18 décembre 2004. Au cours de celle-ci, l’*oplatek* est

---

<sup>1784</sup> Cette fédération modifie sa dénomination au cours des années quatre-vingt-dix, début 2000 pour devenir *Union nationale des associations catholiques franco-polonaises en France*. Ce changement illustre probablement la volonté de cette union d’afficher son envergure nationale, bien qu’une grande partie des associations affiliées se situe dans le Nord – Pas-de-Calais, région où son siège social est implanté.

<sup>1785</sup> Entretien avec Stéphanie Grellait, réalisé le 18 novembre 2015.

<sup>1786</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

partagé entre les membres vêtus de costumes folkloriques polonais<sup>1787</sup>. L'année suivante, à la date du 17 décembre, *Wisla* organise le même type de soirée à laquelle participe *Polonia Douai*. En plus du partage de l'*oplatek* et de la distribution de cadeaux aux enfants, des *koledy* sont interprétés par les participants<sup>1788</sup>. Deux soirées *oplatek* sont en outre effectuées, probablement entre les membres de *Wisla*, les 19 décembre 2008 et 2009<sup>1789</sup>. Le refus d'interpréter des chants de Noël polonais lors de la manifestation organisée par *Kalina*, avec qui les rapports sont quelque peu conflictuels, ne vient probablement pas uniquement d'un désir de suivre scrupuleusement les traditions polonaises. Malgré leur statut laïc, les différentes sociétés polonaises évoquées, comme d'autres<sup>1790</sup>, entretiennent donc un lien, plus ou moins prononcé, avec la religion. Cette ambivalence est d'ailleurs relativement courante dans le domaine associatif où une indépendance de façade, officielle, figure dans les statuts et non dans les pratiques en lien quelquefois étroit avec la sphère politique ou religieuse.

### c) Les chants et les costumes : deux éléments du folklore polonais revisités

Bien que des prémices se fassent sentir dès la fin des années quatre-vingt, début quatre-vingt-dix<sup>1791</sup>, la chorale de *Polonia* se met en place à la suite du vingt-cinquième anniversaire du groupe. Christiane Duda, choriste et danseuse occasionnelle, explique l'origine de cette formation : « *le chant c'est venu avec les gens qui font partie de l'association depuis un certain temps pis qui vieillissent. Et on s'est dit : si on veut continuer un peu de perpétuer malgré tout les traditions, pourquoi on se mettrait pas au chant*<sup>1792</sup> ». Cette chorale débute avec quatre choristes puis s'étoffe rapidement pour réunir actuellement une douzaine de personnes. Contrairement à *Wisla*, les musiciens accompagnent ces chanteurs à chacune des répétitions se déroulant avec une professeure de musique tous les quinze jours dans le local<sup>1793</sup> où figurent les costumes et quelques affiches de festivals folkloriques polonais. Cette enseignante corrige les choristes mais ne choisit pas les chants. Christiane Duda se charge de cette tâche en utilisant son répertoire « très

---

<sup>1787</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu des activités effectuées par le groupe le 18 décembre 2004.

<sup>1788</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion de la « cellule artistique » du 16 octobre 2005.

<sup>1789</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu des activités effectuées par le groupe les 19 décembre 2008 et 2009.

<sup>1790</sup> Straub Marie-Claire, *La vie associative polonaise dans le Nord-Pas-de-Calais de nos jours : un trait d'union entre un passé immigrant toujours prégnant et un nécessaire renouvellement*, Mémoire de licence d'Histoire contemporaine, Université de Lille 3, 2004, 61 p.

<sup>1791</sup> Quelques chants, polonais et français, apparaissent dans le programme du spectacle proposé par *Polonia*, accompagné d'*Odra Orchestra*, le 16 avril 1989. Cinq ans plus tard, il est mentionné sur une affiche présentant un spectacle de *Polonia* que ce dernier « *essaie de se perfectionner dans les chants populaires* » (affiche du spectacle du 28 mai 1994).

<sup>1792</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1793</sup> Ce local, se situant aux Gautherets à Saint-Vallier, est mis à la disposition de *Polonia* gratuitement par la mairie de cette commune (Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 28 janvier 1992).

*volumineux*<sup>1794</sup> » constitué au fil des années. La simplicité de la phonétique des chants, profanes, oriente ces choix. La moitié des choristes ne sait pas lire le polonais. De la même façon, quelques membres de la chorale *Moniuszko*, « *pures françaises* », utilisent la phonétique pour pouvoir chanter en polonais, langue qu'elles ne maîtrisent pas. Ce système est concluant selon Léon Napora puisqu' « *à les entendre ça passe très bien*<sup>1795</sup> ». En plus des chants polonais issus des différentes régions de Pologne et de l'hymne des émigrés polonais<sup>1796</sup>, les chants français constituent un quart du répertoire de *Polonia*. L'introduction de ce dernier type de chants, se retrouvant au sein de la *Chorale des mineurs polonais de Douai*, répond, selon la présidente et son époux, au désir du public mais aussi des choristes ne lisant pas le polonais, comme le montrent les propos de ce couple : « *Quand on va dans les petites fêtes, qu'on anime, les choses comme ça, les gens y comprennent pas forcément ce qu'on chante. Donc de temps en temps un chant français ça leur permet un peu de dire ben tiens ils font un effort. Et aussi pour nos chanteurs qui sont français donc ils connaissent des chants français*<sup>1797</sup> ». En revanche, les chants interprétés à *Wisla*, choisis par les chorégraphes du groupe en fonction des danses proposées, sont uniquement polonais, comme c'est le cas à *Moniuszko*. Comme le déclare Léon Napora, « *on est Polonais avant tout donc on va pas chanter du chant français* ». La langue française apparaît uniquement dans « *un grand classique de Kubiak*<sup>1798</sup> », *Do La Bassée*, un chant de Noël et dans le chant final « *les Gens du Nord qui fait toujours pleurer quelques personnes du public. Mais c'est chouette parce que c'est ce qui est important au final, on n'est pas Polonais, on est des Français d'origine polonaise*<sup>1799</sup> ». L'appartenance à deux générations différentes explique probablement cette vision contraire de Léon Napora, naturalisé français, et de Lucie Lesnik, née française, quant à la définition de leur origine culturelle. En plus des chants folkloriques polonais, un mélange de chants populaires ainsi que des chants de Noël, non religieux, sont interprétés par la chorale dirigée depuis peu par les chorégraphes du groupe remplaçant les différents chefs de cœur s'étant succédé depuis 1991. Les paroles de ces chants proviennent de la transcription d'enregistrements effectuée par Pascal Lamacz et Alain Lesnik, anciens chorégraphes du groupe. L'arrivée d'une choriste polonaise au début des années 2000 entraîne cependant la modification d'une partie de ces paroles s'avérant inexacte. Ce renouvellement s'effectue progressivement et n'est pas accueilli favorablement par les choristes qui « *chantaient par*

<sup>1794</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1795</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1796</sup> Cet hymne, s'intitulant *Marsz marsz Polonia*, reprend l'air de l'hymne national polonais.

<sup>1797</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1798</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1799</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

*cœur*<sup>1800</sup> », sans nécessairement comprendre les paroles. Depuis cet épisode, ces chanteurs demandent une traduction des nouveaux chants appris. De la même façon, plusieurs membres du KSMP de Nœux-les-Mines ignorent le sens des chants interprétés, qu'ils connaissent pourtant de longue date pour certains, comme le montrent les propos de Marie Kowalski : « *les chants, comme la plupart des gens les connaissaient déjà, quand on arrivait, on les chantait plusieurs fois, on avait les paroles, après c'était à nous de les apprendre. [...] on savait pas trop ce qu'on chantait en fait*<sup>1801</sup> ».

Lors des spectacles, les choristes de *Polonia* et de *Wisla* comblent les temps de pause lorsque les danseurs se changent et accompagnent, voire remplacent, ces derniers lors des chants présents dans certaines danses. L'apprentissage de ces chants par les danseurs s'effectue également à partir de la phonétique pour *Polonia*. Christiane Duda traduit ces chants en français et les danseurs les apprennent chez eux. Les chorégraphes de *Wisla* utilisent sensiblement la même procédure jusqu'à la saison 2014-2015, hormis la traduction des chants. En 2001, lors d'une réunion du bureau, il est proposé que les membres de *Wisla* assistent aux cours de polonais afin de maîtriser cette langue et pouvoir traduire les chants<sup>1802</sup>. Cette proposition ne semble néanmoins pas suivie par l'ensemble des adhérents. Depuis 2015, les chorégraphes traduisent les chants lors des répétitions, puis les lisent « *ligne par ligne, de plus en plus vite pour apprendre à articuler correctement et puis après on chante* ». Comme l'effectuent Pascal Lamacz et Alain Lesnik, les paroles de quelques chants sont transcrites par les mères des chorégraphes ayant migré en France à quatre et vingt-quatre ans, à l'image des propos de Lucie Lesnik née en 1992 : « *parfois on n'a pas les paroles donc il faut demander à nos mamans respectives qui parlent polonais de bien écouter pour essayer de retrouver les bonnes paroles*<sup>1803</sup> ». *Wisla* et *Polonia* proposent donc des chants polonais qui ne correspondent pas toujours aux paroles initiales et que les choristes eux-mêmes ne saisissent pas nécessairement. Des chants français sont par ailleurs intégrés dans le répertoire de ces sociétés, en particulier à *Polonia*.

Ce dernier groupe folklorique possède près de trois-cents costumes issus d'une douzaine de régions polonaises et de quelques pays voisins<sup>1804</sup>. Une partie d'entre eux, stockée par le *Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets*, provient du groupe folklorique du KSMP de cette cité. Cette acquisition est cependant difficile en raison des rapports conflictuels existant entre *Polonia* et ce Comité, comme l'illustrent les propos de Christiane Duda : « *je me rappelle le jour qu'on est allés chercher les costumes [...] c'était*

---

<sup>1800</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1801</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1802</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 16 février 2001.

<sup>1803</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1804</sup> Archives de *Polonia*, Plaquette de présentation du spectacle du 3 décembre 2000.



*presque du vol* ». Par la suite, le groupe crée lui-même ses propres costumes à partir de modèles, en reçoit quelques exemplaires de diverses personnes et associations, et en commande en Pologne. Les dirigeants de *Polonia* ne recherchent pas des exemplaires originaux, aux couleurs ternes, mais des costumes resplendissant de couleurs « *qui pète[ent] la flamme*<sup>1805</sup> », illustrant l'importance attribuée aux spectacles. De la même façon, les costumes ossalois, modestes, voire austères, deviennent de plus en plus riches et colorés au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle en partie parce que les danseurs commencent à se représenter devant les visiteurs de la vallée d'Ossau. La beauté des costumes des femmes est d'ailleurs valorisée dans ces danses, tandis que l'habileté à danser des hommes est mise en avant<sup>1806</sup>. Dans le même ordre d'idées, Catherine et Christian Bedlewski souhaitent se procurer des vestes aux couleurs des sociétés de tir en Pologne, vert foncé, avec l'insigne de l'association afin d'être « *tape-à-l'œil* », « *crédibles devant les gens*<sup>1807</sup> » lors des défilés et des commémorations. Le groupe *Wisla*, quant à lui, possède près de deux-cents costumes représentant une dizaine de régions polonaises. Tout comme *Polonia*, *Wisla* achète des costumes appartenant au KSMP de Dourges et en récupère de certains groupes. Les couturières de *Wisla* créent également des costumes à partir de photographies ou de modèles leur permettant de dessiner le patron. Les tissus sont achetés soit en Pologne soit en France où les dirigeants essaient « *de trouver ce qui se rapproche le plus* » de l'original. Néanmoins, les couturières, appartenant à la deuxième génération de migrants polonais, ne respectent pas nécessairement les codes vestimentaires pour l'élaboration de ces costumes folkloriques, comme le montrent les propos de Pascal Lamacz, danseur de *Wisla* : « *Ça on se bat. La génération de nos parents était beaucoup moins rigoureuse sur ce type de détails. [...] ils prenaient des initiatives avant d'en parler aux responsables* ». Actuellement, ces codes sont mieux respectés du fait de la formation effectuée en Pologne par les chorégraphes du groupe. Une autre partie des costumes pour les adultes est achetée dans ce pays auprès, depuis peu, d'une « *vieille dame qui fait de façon traditionnelle*<sup>1808</sup> ». Léon Napora justifie ces achats, débutés dès 1993, par la difficulté de conception de certains costumes, comme le montrent ses propos : « *il y a des costumes où on peut pas, c'est hors de question qu'on fasse quoi que ce soit donc là on va directement à la source. C'est plus simple* ». Ces acquisitions permettent également, selon lui, d'« *être dans le*

---

<sup>1805</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1806</sup> Albert-Llorca Marlène et Bonnemason Bénédicte, « La jupe rouge de l'héritière... », *op. cit.*

<sup>1807</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien réalisé avec Christian et Catherine Bedlewski le 15 octobre 2015.

<sup>1808</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

*vrai*<sup>1809</sup> ». La fabrication des costumes dans le pays de naissance des aïeux valide en quelque sorte l'authenticité de ces habits nouvellement créés. De la même façon, à partir des années 2000, les responsables des groupes folkloriques portugais achètent des tenues provenant directement du Portugal, illustrant ainsi une recherche du « vrai » costume<sup>1810</sup>. Le choix de l'habillement à *Polonia* et à *Wisla* se partage donc entre le souci de respecter les codes du folklore polonais, lorsqu'ils sont connus, et le désir de plaire au public. L'arrivée d'un nouveau chorégraphe à *Polonia* en 2011 entraîne une modification du port des costumes chez les membres, élément peu pris en compte par le chorégraphe précédent, Antoni Wolczko. Les propos de Christiane Duda illustrent ce changement :

« *Wolczko il nous faisait faire des fois n'importe quoi. [...] celui-là [chorégraphe actuel] est plutôt basé vraiment sur les traditions pures donc costumes traditionnels. [...] Si faut un nœud rouge, c'est pas un nœud bleu*<sup>1811</sup>. *Si faut une fleur, c'est pas un foulard. [...] Donc il est vraiment à cheval là-dessus. [...] Mais à la limite on apprend beaucoup avec lui. On apprend beaucoup*<sup>1812</sup> ».

Les membres du KSMP de Nœux-les-Mines, quant à eux, ne revêtent pas forcément le costume approprié à la danse présentée, en raison du faible nombre de vêtements traditionnels possédés par cette association et des préférences des adhérents. Selon Marie Kowalski, « *des fois on faisait des mixtes. [...] Surtout à la fin, parce qu'à la fin, par exemple on faisait des représentations et on voulait montrer un petit peu tout ce qu'on avait*<sup>1813</sup> ». Bien que les dirigeants en soient conscients, les enfants de *Wisla* ne portent pas non plus le costume correspondant à la danse effectuée en raison de la grande diversité de tailles nécessaire, et donc du coût élevé que cela représente. Les propos de Pascal Lamacz illustrent cet arrangement : « *les enfants, c'est plus une jupe qui sert pour deux danses par exemple, une fois on met un foulard, une fois on met un boléro, on essaye de changer un peu*<sup>1814</sup> ». Les choristes ne possèdent pas non plus nécessairement de tenue adaptée à la danse réalisée, bien que cela tende à se modifier, comme le montrent les propos de Léon Napora : « *À force de râler, on arrive quand même à avoir des costumes un peu appropriés par rapport à ce qu'ils dansent* ». L'âge avancé de certains chanteurs et leur présence continue sur scène expliquent le port du même costume, ou éventuellement de deux costumes, durant le spectacle. Comme le déclare ce choriste : « *On va pas se changer parce qu'on n'a pas le temps. Les mamies faut pas cinq minutes pour se changer*<sup>1815</sup> ». La

<sup>1809</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1810</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*

<sup>1811</sup> Les costumes comprennent à la fois des habits traditionnels, des chaussures, des chapeaux, des bijoux, du maquillage et divers accessoires comme des couronnes de fleurs ou des rubans.

<sup>1812</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1813</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1814</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1815</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

disparité des costumes des chanteurs, qui se retrouve pour l'unique tenue des choristes de *Polonia*, est en outre relevée par l'ancienne chef de chœur lors de l'assemblée générale de février 2015. Il est écrit que « *les costumes sont très approximatifs* » et qu'une uniformité serait souhaitable<sup>1816</sup>. Cette disparité vient en partie de l'achat personnel de plusieurs chanteurs lors de leurs séjours en Pologne, suscité par la vieillesse et le faible esthétisme des costumes proposés par l'association. Pour Madame D., choriste et danseuse, ces acquisitions s'effectuent également dans l'optique de transmettre ce « *patrimoine de la famille*<sup>1817</sup> ». Une uniformité est en revanche recherchée dès 1995 dans le maquillage des filles de *Wisla* acheté dorénavant par le groupe et coordonné par une membre<sup>1818</sup>. De la même façon, lors du vingt-cinquième anniversaire de *Polonia*, les juniors sont maquillés par une adhérente de l'association dans un souci d'uniformité<sup>1819</sup>. L'inadéquation et la disparité des costumes au sein de *Polonia* et de *Wisla*, particulièrement visibles chez les enfants et les choristes, viennent donc aussi bien d'un acte conscient des membres que du coût élevé de ces habits.

La gestion des costumes de ces deux groupes folkloriques témoigne par ailleurs d'un degré d'organisation assez élevé. Actuellement, chaque danseur de *Polonia* possède sa valise de costumes préparée par une costumière la semaine précédant la représentation. Les membres sont responsables des costumes mis à leur disposition et doivent les rendre en bon état au local où ils sont stockés, dans les dix à quinze jours suivant le spectacle. Cependant, les danseurs peuvent restituer des costumes quelque peu endommagés en le signalant aux costumières afin qu'elles les réparent. À *Wisla*, une nouvelle gestion des costumes s'instaure en 2013. L'ensemble des pièces est recensé dans un fichier informatique et chaque danseur possède un numéro permettant d'identifier les vêtements attribués. Les échanges de costumes réalisés entre les danseurs sont également notés dans un fichier informatique<sup>1820</sup>. Cette gestion est renouvelée deux ans plus tard pour éviter les « *problèmes lors des spectacles et afin de veiller sur ce précieux patrimoine*<sup>1821</sup> », stocké partiellement depuis la fin de l'année 2014, avec les archives des différentes associations polonaises de Dourges, dans un local situé à l'étage de la salle Bruno. Le rôle du

---

<sup>1816</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'intervention de la chef de chœur de l'association à l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2015.

<sup>1817</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1818</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 17 février 1995.

<sup>1819</sup> Archives de *Polonia*, Lettre destinée aux juniors pour le spectacle donné lors du vingt-cinquième anniversaire de l'association.

<sup>1820</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1821</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2015.

responsable des costumes<sup>1822</sup>, introduit en 1995, consiste, depuis 2015, à prévenir les membres du costume à amener lors de certaines répétitions et lors des représentations<sup>1823</sup>. Chacun possède chez lui les différents costumes correspondant aux danses effectuées, hormis les accessoires fragiles qui sont conservés par les chorégraphes. Lors des spectacles, tous les membres amènent les costumes nécessaires, y compris ceux qui ne sont pas nommés sur une danse afin de remédier à un éventuel oubli. Ce fonctionnement donne en effet « *parfois lieu à des sacrées surprises [...] mais y'a toujours moyen de s'arranger* » et d'effectuer du « *bricolage maison*<sup>1824</sup> ». La précision de cette gestion des costumes à *Wisla* et à *Polonia* illustre l'importance accordée à ceux-ci par les dirigeants, intérêt se retrouvant dans d'autres groupes folkloriques<sup>1825</sup>.

## II) Les milieux familial et associatif : deux lieux de transmission

### a) Des transmissions familiales (in)signifiantes, réinterprétées et/ou refusées

Les transmissions effectuées au sein de la famille, possibles uniquement dans un contexte social relativement stable<sup>1826</sup>, constituent un enjeu important des différents échanges réalisés entre les générations. Les réunions familiales, notamment lors des fêtes religieuses, constituent par exemple un lieu d'apprentissage de certaines traditions polonaises. Plusieurs membres interrogés se livrent au partage de l'*oplatek* à Noël, font bénir un panier d'aliments et peignent les œufs à Pâques. La signification de cette dernière pratique n'est cependant pas nécessairement expliquée aux enfants, à l'image des propos de Marie Kowalski : « *Elle [sa mère] m'a pas expliqué ce que ça voulait dire, ça c'est sûr. Je savais que pour moi à Pâques, on peignait les œufs, c'est tout* ». Cette arrière-petite-fille de migrants polonais ne prend conscience de la spécificité polonaise de cette pratique que lorsqu'elle devient adulte et effectue un voyage en Pologne, car comme elle le dit, « *quand on vit dedans, on se dit pas que les autres le font pas*<sup>1827</sup> ». Madame D., quant à elle, reçoit

---

<sup>1822</sup> Du fait de cette spécialisation des rôles, qui s'accroît dans les années suivantes, Philippe Napora déclare que le groupe *Wisla* est progressivement « *devenu une petite usine* » (entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015). Cette répartition précise des tâches se retrouve à *Polonia* et dans d'autres associations sportives (Augustin Jean-Pierre et Garrigou Alain, *Le rugby démêlé : essai sur les associations sportives, les pouvoirs et les notables*, Bordeaux, Le Mascaret, 1985, 360 p.). Plus une association mène une activité importante, plus elle a en effet besoin de renforcer son organisation interne (Agulhon Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise, (1810-1848) : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, EHESS, coll. Cahiers des Annales, 1977, 105 p.).

<sup>1823</sup> Auparavant, la responsable des costumes ne s'occupait que de l'entretien et de la confection de ceux-ci.

<sup>1824</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1825</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, *op. cit.*

<sup>1826</sup> Bertaux Daniel, « Les transmissions en situation extrême », *Communications*, n° 59, 1994, p. 73-99.

<sup>1827</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

tous les ans des *pisanki* par son grand-père « *sans savoir que ça s'appelait des pisanki*<sup>1828</sup> ». De même, les enfants d'Anne-Marie Bonnot ne connaissent pas les raisons de l'arrosage du lundi de Pâques, pratique transmise par leur mère. Les propos de cette dernière l'illustrent : « *Mes enfants continuent à le faire, arrosent le, bon. Mais c'est le côté festif, enfin rigolo quoi. Sans vraiment comprendre pourquoi. Ils savent même pas*<sup>1829</sup> ». Ces individus perpétuent donc des traditions polonaises sans en connaître ou en expliquer la signification, voire même l'origine géographique. En revanche, lors de la bénédiction des paniers de Pâques par un prêtre polonais, ce dernier explique la symbolique de chaque aliment. Ceci est profitable aux enfants, mais aussi aux adultes, comme le montrent les propos de Lydie Jablonski : « *Même les adultes qui sont là, ça fait du bien parce que ça rappelle un petit peu des choses qu'on oublie*<sup>1830</sup> ».

Au sein de plusieurs familles d'origine polonaise, les traditions religieuses se transmettent au fil des générations et sont reproduites par habitude, « *parce que c'est ce qui s'est toujours passé*<sup>1831</sup> », et pas nécessairement par croyance. Marie Kowalski entretient par exemple ces traditions, qu'elle ne considère pas comme religieuses, « *par respect et puis parce que dans ma famille on l'a toujours fait*<sup>1832</sup> ». Sophie Bonnot, petite-fille de migrants polonais née en 1992, assiste à la messe uniquement pour Pâques, comme le montrent ses propos : « *je vais jamais à la messe, jamais. Mais j'y vais une fois par an, c'est pour Pâques parce que c'est vraiment la messe polonaise*<sup>1833</sup> ». Depuis le décès de sa grand-mère présente tous les dimanches à l'office polonais à l'église Saint-Stanislas de Dourges, Lucie Lesnik, « *croyante à [s]a sauce [...] parce qu'[elle] a grandi dedans [la religion]* », s'attache d'autant plus à cette église où elle assiste à la messe à l'occasion des fêtes religieuses et en mémoire des défunts de sa famille. Elle explique cet usage par l'idée d'une continuité avec la pratique de sa grand-mère : « *c'est peut-être bizarre à dire mais y'a une espèce de truc de continuer à y aller*<sup>1834</sup> ». De la même façon, Madame D., non pratiquante, fabrique des *pisanki* pour ses enfants à chacune des fêtes de Pâques, « *même si maintenant ils sont grands. Et puis je me dis que c'est quand même un patrimoine, il faut pas que ça se perde*<sup>1835</sup> ». Ce type de discours se retrouve chez plusieurs jeunes membres de *Wisla* et de *Polonia* qui souhaitent transmettre les traditions polonaises à leurs futurs descendants pour conserver le souvenir de leur origine polonaise. Anne-Sophie Duverne

<sup>1828</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1829</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1830</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1831</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1832</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1833</sup> Entretien avec Sophie Bonnot, réalisé le 5 mars 2013.

<sup>1834</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1835</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

déclare par exemple qu'elle transmettra très probablement la culture polonaise à ses enfants puisqu'elle ne désire pas « *qu'ils oublient d'où ils viennent*<sup>1836</sup> ». Comme l'écrit Dominique Jacques-Jouvenot, l'acte de transmettre « *consiste à vouloir faire trace, à laisser une empreinte de son passage dans le monde des vivants*<sup>1837</sup> ». Les transmissions familiales constituent un moyen de se reconnaître à travers les comportements et les attitudes de ses descendants<sup>1838</sup>. Elles permettent de maintenir une continuité entre les générations<sup>1839</sup>. Cette continuité peut néanmoins n'être qu'apparente ou totalement absente puisqu'elle dépend des conditions de la réception<sup>1840</sup>. Chaque individu s'approprie en effet, et donc transforme, ce qui lui est transmis<sup>1841</sup>. Cette modification n'empêche pas le maintien des traditions qui est dû à une large diffusion de celles-ci dans l'espace et dans le temps, obtenue en fonction de l'attrait et de l'accessibilité de ces traditions<sup>1842</sup>. Anne-Marie Bonnot continue par exemple de faire bénir son panier la veille de Pâques, comme l'effectuait sa mère, mais contrairement à cette dernière, elle n'attend pas le lendemain pour déguster les aliments contenus dans ce panier. Elle n'assiste pas non plus le dimanche à la messe matinale à laquelle sa mère prenait part. Madame C. effectue par ailleurs certaines recettes de pâtisseries polonaises transmises par sa mère en les modifiant, comme le montrent ses propos :

*« Les toutes premières bases ça a été ma maman. Mais après moi je suis quelqu'un qui innove dans la pâtisserie ou qui craint pas d'apporter des trucs un petit peu en plus. Alors quand je lui [sa mère] faisais goûter par exemple les paczki, [...] je les fourre au chocolat, elle me dit oh mais c'est pas les vrais paczki, ils sont trop bons ceux-là. En Pologne, on mangeait pas comme ça*<sup>1843</sup> ».

De la même façon, Isabelle Oszczak, arrière-petite-fille de migrants polonais, cuisine de temps en temps des pâtisseries polonaises apprises avec sa mère. Elle introduit quelques nouveautés dans certaines de ces recettes pour satisfaire ses goûts, comme le montrent ses propos : « *je préfère les pierogi*<sup>1844</sup> *sucrées alors j'ai fait de la farce avec des fraises, j'ai essayé un petit peu*<sup>1845</sup> ». Dans certains cas, cet apprentissage de la cuisine polonaise s'effectue par imprégnation. Les enfants observent leurs parents puis reproduisent ces

<sup>1836</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1837</sup> Jacques-Jouvenot Dominique, « Socio-anthropologie de la transmission. Des études de cas en question », dans Jacques-Jouvenot Dominique et Vieille Marchiset Gilles (dir.), *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2012, p. 16.

<sup>1838</sup> Bertaux Daniel, « Les transmissions en situation extrême », *op. cit.*

<sup>1839</sup> Bloch Françoise et Buisson Monique, « La circulation du don », *Communications*, n° 59, 1994, p. 55-72.

<sup>1840</sup> Candau Joël, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1998, 225 p.

<sup>1841</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, octobre-décembre 2000, p. 643-684.

<sup>1842</sup> Morin Olivier, *Comment les traditions naissent et meurent. La transmission culturelle*, Paris, Odile Jacob, 2011, 290 p.

<sup>1843</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1844</sup> Raviolis remplis d'une farce.

<sup>1845</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

pratiques en grandissant, comme l'expriment les propos de Martine Durix née en 1961 : « *c'est vrai que moi la cuisine je l'ai apprise avec elle [sa mère], la cuisine polonaise, parce que bon on grandit, on voit comment elle fait, on voit, ça par contre elle nous l'a transmis, ça c'est sûr [...] après quand j'étais plus grande, je l'aidais, donc je participais*<sup>1846</sup> ». Mais cette transmission est parfois malaisée en raison de l'automatisme des gestes répétés de nombreuses fois. La mémoire du corps, comme celle des sens, ne peut en effet se transmettre consciemment, en partie parce que les éléments sont incorporés de façon automatique et quasiment inconsciente<sup>1847</sup>. La grand-mère de Valérie Chalancon connaît par exemple des difficultés pour transmettre ses recettes polonaises puisqu'elle ne connaît pas précisément les quantités des divers ingrédients utilisés. Les propos de l'une de ses petites-filles illustrent ce phénomène : « *elle avait filmé ma grand-mère en train de préparer un placek [...] pour savoir les quantités parce que je lui disais t'en mets combien en poids ? Oh ben je sais pas*<sup>1848</sup> ». La mère d'Henri Dudzinski éprouve également des difficultés à communiquer ses recettes polonaises « *parce qu'elle a pas de dose, elle a rien. Donc on a filmé ça*<sup>1849</sup> ». De la même façon, la mère de Philippe Napora, venue en France en 1976 à l'âge de vingt-quatre ans, n' « *a pas de recette parce qu'elle fait tout à l'œil [...] au toucher, et elle sait pas t'expliquer*<sup>1850</sup> ». À travers ces trois exemples, la volonté de perpétuer les traditions polonaises vient en partie des enfants ou des petits-enfants eux-mêmes. Ce mécanisme s'apparente aux transmissions ascendantes où les enfants transmettent des éléments à leurs parents, et ce plus particulièrement lorsque les liens entre ces deux générations sont étroits<sup>1851</sup>. Certains descendants incitent par exemple leurs parents ou grands-parents à cuisiner des plats polonais lorsqu'ils reviennent au domicile familial. Les propos d'Anne-Marie Bonnot l'illustrent : « *quand mes enfants viennent, quand je les ai tous, ils veulent que je leur fasse manger polonais*<sup>1852</sup> ». Il en est de même pour les enfants de Léon Slojewski qui « *disent : maman tu mettrais quand même un petit peu de ceci ou de cela, ou l'entrée*<sup>1853</sup> ». Lors de leur retour dans le Nord – Pas-de-Calais, les enfants d'Henri Dudzinski sollicitent également leur grand-mère afin qu'elle leur prépare des spécialités culinaires polonaises. De la même façon, le fort attachement de Lucie Lesnik, de ses sœurs et de ses cousins à célébrer Pâques selon la tradition polonaise

<sup>1846</sup> Entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1847</sup> Muxel Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, coll. Essais et recherches, 2002 (réédition), 226 p.

<sup>1848</sup> Entretien avec Valérie Chalancon, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1849</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>1850</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1851</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations... », *op. cit.*

<sup>1852</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1853</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

amène leurs mères à cuisiner des plats polonais car la jeune génération se « *met les pieds sous la table* ». Cette dernière ne se charge pas non plus de la bénédiction du panier de Pâques et seuls « *les plus courageux*<sup>1854</sup> » assistent à la messe matinale le dimanche. Cette tradition, maintenue vraisemblablement sur la sollicitation des jeunes membres de la famille<sup>1855</sup>, est alors concrétisée non pas par ces derniers, mais par les ascendants.

L'impossibilité d'une transmission peut également venir du récepteur qui doit être actif, c'est-à-dire accepter de recevoir les éléments transmis<sup>1856</sup>. Ceci est illustré par les propos de Marie Kowalski qui apprend quelques mots de polonais grâce à sa grand-mère et sa grand-tante car « *j'avais aussi envie d'apprendre*<sup>1857</sup> ». En revanche, malgré les sollicitations de leurs parents et de leur grand-mère, les enfants de Christian et Catherine Bedlewski ne voient pas l'intérêt de connaître la langue polonaise. Ils refusent alors d'assister aux cours de polonais à Dourges et n'intègrent aucun mot polonais dans leur langage. Isabelle Oszczak, quant à elle, se montre « *assez réticent[e]* » à l'apprentissage de cette langue dans son enfance. Elle l'explique par la difficulté de compréhension : « *Parce que quand on est petit, qu'on a d'abord appris à parler français, d'un seul coup on va se mettre à nous parler polonais, on est un peu perdu. [...] on comprend pas et après on est perturbé et on n'a plus envie* ». Sur la sollicitation de ses parents, elle débute néanmoins les cours de polonais à Dourges à l'âge de sept ans et finit par apprécier cette langue qu'elle poursuit dans le cadre de son enseignement secondaire. L'éducation familiale qu'elle reçoit, empreinte de traditions polonaises, ainsi que le fort investissement de son père, Edmond Oszczak, dans le domaine associatif polonais, dont *Wisla*, la conduit à intégrer ce groupe dès son plus jeune âge, comme l'ont fait ses sœurs. Cette adhésion est présentée comme une nécessité pour elle, à l'image de ses propos : « *Pour moi il fallait que j'aille à Wisla*<sup>1858</sup> ». Lucie Lesnik rejoint également avec joie ses parents et ses sœurs dans le groupe à l'âge de cinq ans, après avoir effectué plusieurs spectacles « *dans les bras de [s]a mère qui était en train de chanter sur scène*<sup>1859</sup> ». Les transmissions effectuées au sein de la famille conditionnent donc l'adhésion des enfants à l'association, adhésion désirée

---

<sup>1854</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1855</sup> Lucie Lesnik déclare par exemple que « *maintenant, c'est surtout notre génération, donc mes sœurs, mes cousins etc., à la limite si on fait pas Pâques c'est la fin du monde* » (entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015).

<sup>1856</sup> Attias-Donfut Claudine et Daveau Philippe, « Autour du mot "génération" », *Recherche & formation*, n° 45, 2004, p. 101-114.

<sup>1857</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1858</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

<sup>1859</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.



par la majorité des membres de *Wisla* et de *Polonia* pour leurs enfants<sup>1860</sup>. Mais pour que cette adhésion perdure, il est nécessaire qu'elle ne soit pas uniquement un souhait des parents.

### b) Une perpétuation des traditions polonaises initiée ou renforcée par les associations polonaises

Dans certains cas, le désir d'adhésion à une association polonaise vient uniquement des enfants qui entraînent leurs parents dans leur suite. Ce phénomène se produit chez plusieurs membres de *Wisla* et de *Polonia*, tout comme dans d'autres associations en milieu rural<sup>1861</sup>. L'adhésion de Coralie Lowicki à ce deuxième groupe folklorique, suivie quelques mois plus tard de celle de sa jeune sœur, suscite par exemple l'inscription de ses parents à l'association. Les propos de cette adhérente issue de la quatrième génération de migrants polonais l'expriment : « *mes parents se sont vraiment beaucoup investis. [...] C'est vraiment dès qu'on est allées à Polonia, ils venaient nous voir aux spectacles*<sup>1862</sup> ». De la même façon, Sophie Bonnot manifeste le désir de rejoindre ce groupe après avoir assisté à une représentation et provoque l'adhésion de ses parents. Les propos de sa mère, Anne-Marie Bonnot, illustrent ce phénomène : « *j'avais ma fille qui était là, à ce moment-là qui avait quatre ou cinq ans, Sophie, et qui était là en extase avec ses filles qui dansaient avec des grandes robes. [...] le spectacle fini, elle m'en a reparlé [...] et puis on est allées à la salle de répétitions*<sup>1863</sup> ». Cette situation se retrouve chez Madame D. et son fils. Ce dernier découvre *Wisla* lors de la *Gwiazdka dzieci* et exprime son désir de danser à sa mère qui adhère elle aussi au groupe. Comme elle le déclare : « *c'est lui au départ qui est entré dedans [...] qui a mis le doigt d'abord dans l'engrenage et moi je me suis bien vite engouffrée*<sup>1864</sup> ». L'adhésion de Philippe Napora à *Wisla* entraîne également un an plus tard l'inscription de ses parents au groupe, comme le montrent les propos de son père, Léon Napora :

*« mon fils s'était inscrit au groupe Wisla et ils organisaient un voyage à Poitiers donc on l'a accompagné [...] et c'est dans le bus qu'on a commencé à chanter. Et comme c'était en plus des*

---

<sup>1860</sup> D'après les questionnaires, sur les trente-deux répondants, 68,8 % désirent que leurs enfants adhèrent à *Polonia* et un quart est indifférent. Pour *Wisla*, ces proportions, obtenues à partir des réponses de vingt-neuf membres, atteignent respectivement 65,5 % et 31 %.

<sup>1861</sup> Prévitali Clément, « La transmission d'un esprit club, un facteur de pérennité d'un club de football en milieu rural », dans Jacques-Jouvenot Dominique et Vieille Marchiset Gilles (dir.), *Socio-anthropologie de la transmission*, op. cit., p. 175-195.

<sup>1862</sup> Entretien avec Coralie Lowicki, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1863</sup> Entretien avec Anne-Marie Bonnot, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1864</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

*chansons que je connaissais, j'ai entonné avec les autres. [...] comme ça convenait à mon environnement polonais, y'a pas de souci, j'ai signé tout de suite*<sup>1865</sup> ».

Dans certains cas, l'investissement associatif des enfants ne donne pas lieu à l'adhésion des parents, mais il permet à ces derniers de renouer avec la culture polonaise connue dans leur enfance. Les propos de Marie Kowalski illustrent ce mécanisme : « *des fois à la maison je m'entraînais et je répétais, elle [sa mère] m'écoutait et on chantait ensemble. [...] À travers moi, elle se remémore aussi plein de choses*<sup>1866</sup> ». De la même façon, la mère de Madame C. demande à cette choriste de *Polonia* d'interpréter des chants polonais au cours desquels elle corrige les éventuelles erreurs commises par sa fille, comme le montrent les propos de cette dernière : « *ma maman chantait énormément, et très souvent elle me dit oh chante moi Jeannine, chante moi. [...] Alors je chante. Ah, stop, elle dit ça c'est pas bon, tu recommences. [...] si vous saviez comme elle est heureuse*<sup>1867</sup> ». À travers leur engagement associatif, les enfants peuvent donc être le moteur de la perpétuation des traditions polonaises par les individus des deuxième et troisième générations de migrants polonais.

Une fois adhérents à l'association, les différents membres de la famille échangent avec les autres adhérents par rapport à ces traditions, inconnues pour certains. Les propos de Ludovic Nowakowska, appartenant à la troisième génération de migrants polonais, illustrent ce dernier point : « *Donc quelque part, par Polonia, quand on se rassemble pour faire des après-spectacles, ou quand on partage des soirées ensemble ou quand on amène des gâteaux polonais ou... C'est un moyen finalement qu'ils auraient pu avoir par la famille, peut-être qu'ils n'ont plus, mais qu'on a par le groupe*<sup>1868</sup> ». Martine Durix, ne connaissant de la Pologne que la musique<sup>1869</sup> et la cuisine durant son enfance, découvre par exemple les traditions religieuses polonaises en adhérant à *Polonia*, comme le montrent ses propos : « *c'est vrai qu'avec les anciens du groupe qui sont d'origine polonaise, j'ai appris un petit peu les traditions, les traditions de Pâques, les traditions de Noël que je connaissais pas forcément* ». Elle attribue d'ailleurs cette faible perpétuation des traditions polonaises dans sa famille à son lieu de résidence situé hors d'une « Petite Pologne » : « *On aurait habité aux Gautherets ou au Magny où y'avait beaucoup beaucoup de Polonais, on aurait, peut-être qu'on serait plus restés dans les traditions. [...] nous on*

---

<sup>1865</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1866</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1867</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1868</sup> Entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

<sup>1869</sup> Les repas dansants organisés par *Polonia* font d'ailleurs prendre conscience à Martine Durix que la musique écoutée par son père, migrant, est polonaise.

était quand même exilés, là-bas à Blanzzy<sup>1870</sup> ». Cette situation rappelle l'abandon prématuré de la langue polonaise chez Anne-Marie Bonnot, Madame A. ou encore René Jaskot, évoqué dans le premier chapitre de la partie précédente. Lydie Jablonski, quant à elle, pratique cette langue grâce à Wisla, comme l'expriment ses propos : « *On le chante mais on le parle en même temps donc c'est appréciable sinon on n'a pas l'occasion de le parler. [...] Avant il y avait ma grand-mère donc je parlais encore un petit peu*<sup>1871</sup> ». Marie Kowalski apprend le déroulement et la signification de certaines traditions religieuses polonaises au KSMP de Nœux-les-Mines :

« *Mais c'est vrai qu'au KSMP, on partageait certaines traditions. Comme moi j'ai pas eu d'éducation religieuse, quand ils me disaient : on fait les rameaux, on va faire ci, on va faire ça, il faut ramener de la nourriture pour la faire bénir et du blé pour telle raison, ça je savais pas et c'est des choses que j'ai apprises avec eux*<sup>1872</sup> ».

En revanche, lors de l'exposition des œufs de Pâques par Wisla, les membres s'arrosent mais la signification de cette pratique n'est pas expliquée, à l'image des propos de Pascal Lamacz : « *les enfants demandent pourquoi : parce que c'est une tradition polonaise, c'est pour ça on s'arrose. Voilà*<sup>1873</sup> ». Les associations polonaises peuvent également constituer un moyen de s'initier à la cuisine polonaise grâce aux échanges de recettes et de procédés entre les adhérents ou par le biais des bulletins d'informations diffusés par les sociétés<sup>1874</sup>. La publication du livre de cuisine polonaise par la présidente de *Polonia* favorise également cet apprentissage. Les propos de Madame C. illustrent ce mécanisme : « *Parce que ma maman prenant de l'âge ses recettes, elle les perdait. Elle les perdait, donc là je les ai retrouvées avec Polonia*<sup>1875</sup> ». En revanche, une part des adhérents les plus âgés de Wisla ne pratique plus la cuisine polonaise et ne peut donc la transmettre aux plus jeunes, à l'image des propos de Madame D. : « *Du coup les jeunes il faut bien qu'elles s'y mettent parce que vu que nos petites vieilles veulent plus. [...] Ils font plus, ils font plus, c'est ça qu'est terrible. Je trouve personne pour me faire des paczki. [...] elles prennent leur porte-monnaie, elles vont aller les acheter*<sup>1876</sup> ». Mais ces spécialités culinaires polonaises, achetées dans les boulangeries ou en supermarché, diffèrent parfois des recettes effectuées en Pologne. Léon Napora déclare par exemple à propos du *makowiec*<sup>1877</sup> vendu dans une

---

<sup>1870</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1871</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1872</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1873</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1874</sup> Dans le journal trimestriel de Wisla, débuté en 2003, des recettes de cuisine polonaise sont proposées à côté de la présentation des différentes activités du groupe et d'une région ou d'un monument de Pologne. Le bulletin d'informations de l'Amicale contient également certaines recettes de spécialités polonaises.

<sup>1875</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1876</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1877</sup> Roulé au pavot.

grande surface que « *c'est pas le vrai, le vrai y'en a pas*<sup>1878</sup> ». De la même façon, Henri Tazareck considère que la charcuterie polonaise proposée par une entreprise montcellienne n'est « *pas le terroir*<sup>1879</sup> ». Léon Slojewski estime également que la fabrication du « *saucisson de fêtes* » polonais réalisée par les autochtones ne correspond pas aux pratiques polonaises, comme le montrent ses propos : « *Les Français essayent de le faire, mais ça marche plus ou moins donc nous on s'embête pas, on part en Pologne et on l'achète* ». Ce fils de migrants polonais regrette également la vente de cette spécialité effectuée tout au long de l'année alors qu'elle est initialement réservée pour Pâques, Noël et le Nouvel An. Comme il le dit, « *ça casse un peu la tradition*<sup>1880</sup> ». Ici, l'achat d'une spécialité polonaise dans le pays dont elle est issue cautionne le respect de la tradition. À l'inverse, selon certains descendants de migrants polonais, les Polonais retrouvent dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais le folklore disparu en Pologne. Catherine Bedlewski affirme par exemple que « *maintenant les Polonais viennent rechercher ici certaines traditions qu'eux ont perdues* », notamment les costumes parce que « *nous on a vraiment les costumes des années vingt tels quels rafistolés refaits mais toujours d'époque*<sup>1881</sup> ». De la même façon, Edmond Oszczak déclare que « *les Polonais quand ils viennent ici sont impressionnés de nous voir chanter des chants traditionnels qu'ils chantent plus chez eux. Forcément la Pologne a évolué comme la France*<sup>1882</sup> ». L'un des choristes de Wisla, Monsieur A., tient le même discours qui se retrouve également chez d'autres descendants de migrants polonais<sup>1883</sup> : « *Parce qu'il était étonné qu'ici en France, les gens d'ici, on faisait des choses qu'ils ne font pas en Pologne, le folklore y'en a pas, les jeunes sont branchés sur autre chose maintenant*<sup>1884</sup> ». Ces Français d'origine polonaise considèrent donc qu'ils maintiennent, contrairement aux Polonais, certaines traditions de leurs aïeux, quand bien même ces pratiques sont actualisées par des éléments venant de Pologne.

---

<sup>1878</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1879</sup> Entretien avec Henri et Janine Tazareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1880</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien réalisé avec Léon Napora le 29 octobre 2015.

<sup>1881</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1882</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1883</sup> Fontaine Marion, « La "Polonité" face à la sécularisation dans le monde minier lensois », *op. cit.*

<sup>1884</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

### c) Un folklore alternant entre une recherche d'authenticité et celle du spectaculaire

Les nombreuses transmissions effectuées au sein des sociétés polonaises se réalisent également par le biais des chorégraphes enseignant la danse folklorique polonaise aux membres. Mais cet enseignement s'élargit parfois à quelques danses de pays proches de la Pologne, tels que la Russie, la Moldavie ou encore la Slovaquie et la Hongrie. C'est par exemple le cas à *Polonia* dès 1989 avec Antoni Wolczko. Les membres de ce groupe, cherchant à exposer le folklore polonais, réalisent donc des danses issues de différents pays de l'Est lors de leurs représentations, bien que ce type de danses semble être abandonné depuis 2009<sup>1885</sup>. En 2000, *Polonia* organise par exemple un spectacle, auquel participent *Les Amis Réunis* et la *Chorale polonaise Traditions*, destiné à faire découvrir la culture slave, et non seulement polonaise, au public. Pour son vingtième anniversaire, le groupe propose un festival de folklore des pays de l'Est en invitant pourtant trois groupes folkloriques polonais présentant uniquement des danses polonaises. Cette diversification du répertoire se retrouve dans d'autres associations polonaises. En plus de la musique folklorique polonaise, *Harmonia* de Bully-les-Mines intègre par exemple progressivement des mélodies tchèque, allemande et autrichienne à partir des années quatre-vingt, tout comme l'effectue le *Club Sonora* de Houdain formé en 1935. La *Société musicale Echo* de Houdain, créée en 1922, étend également son répertoire à plusieurs variétés anglaises, autrichiennes ou encore américaines. En revanche, *Wisla* propose uniquement des danses folkloriques polonaises depuis sa création. Pascal Lamacz, accompagné par Alain Lesnik depuis la fin des années quatre-vingt-dix, prend en charge les répétitions des danseurs adultes jusqu'en 2010 et celles des enfants jusqu'en 1999. Il cherche à « être le plus précis possible par rapport à la réalité » afin de présenter de beaux spectacles, et ainsi attirer de nombreux spectateurs et assurer la pérennité de l'association. Ce souci de rigueur transparaît dans ses propos : « Dès que tu prends l'appellation groupe folklorique, moi j'estime qu'il faut pas faire n'importe quoi<sup>1886</sup> ». Stéphanie Grelait l'évoque également : « Du temps de Pascal, il est carré, il savait ce qu'il faisait<sup>1887</sup> ». Cet ancien danseur du KSMP de Dourges s'appuie sur son vécu et sur des vidéos de groupes folkloriques de Pologne pour composer de nouvelles chorégraphies, avec l'aide d'Alain Lesnik ayant suivi une formation en danse folklorique polonaise à l'université d'été de Lublin en Pologne.

---

<sup>1885</sup> D'après les programmes des spectacles, *Polonia* n'interprète aucune danse de ce type lors du festival folklorique organisé par l'Association de jumelage Montceau – Zory le 3 mai 2009, et de ses vingt-cinquième et trentième anniversaires.

<sup>1886</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1887</sup> Entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

Cependant, malgré ce désir d'exactitude et les nombreuses heures passées à identifier et reproduire les pas, une partie d'entre eux diffère des pas originaux, comme le montrent les propos de Philippe Napora, actuel chorégraphe du groupe : « *on dansait déjà depuis un certain moment et on s'est rendu compte qu'en faisant la technique, en fait on faisait des trucs qui étaient totalement faux dans le groupe*<sup>1888</sup> ». Cette prise de conscience s'effectue lors des quatre années de stage réalisées à l'université d'été de Rzeszow de 2011 à 2014<sup>1889</sup>, en compagnie de Lucie Lesnik. Cette dernière suit en quelque sorte les traces de son père, Alain Lesnik, comme ses propos le montrent : « *je suis passionnée par ça et mon père l'ayant fait vingt ans avant, j'avais vraiment envie d'y aller*<sup>1890</sup> ». Philippe Napora effectue également cette formation en raison de sa passion pour la Pologne, mais « *aussi pour [s]a mère, pour lui dire : je suis Polonais*<sup>1891</sup> ». Au cours de ces années de stage, ces deux descendants de migrants apprennent des danses, de la musique et des chants folkloriques polonais, l'origine et la signification de ceux-ci, ainsi qu'à gérer un groupe et à connaître l'anatomie du corps humain. L'année précédant cette formation intensive, ces deux chorégraphes suivent en Pologne, sur la proposition de la *Maison de la polonia de France*, un stage de danses folkloriques polonaises. Suite à ce dernier et en vue du vingtième anniversaire de *Wisla*, nécessitant une organisation importante, Pascal Lamacz et Daniel Skrobala leur proposent de prendre en charge les répétitions des adultes. Les deux jeunes danseurs dirigent alors, avec de plus en plus d'assurance au fil des années de formation, les membres de *Wisla* lors des répétitions. Ces deux responsables, initialement danseurs, se confrontent néanmoins aux reproches de plusieurs adhérents lorsqu'ils leur procurent des conseils individualisés, comme le montrent les propos de Philippe Napora : « *Ce qui est difficile aussi maintenant, c'est de pointer une personne. Par exemple, si tu dis : toi tu as mal fait le pas, ah mais y'a pas que moi. Donc maintenant je dis plus ça*<sup>1892</sup> ». Le refus de conseils personnalisés rappelle le fonctionnement de certains membres de clubs populaires où l'entraîneur n'est pas nécessairement apprécié ou recherché<sup>1893</sup>. Philippe Napora et Lucie Lesnik ne reçoivent d'ailleurs pas immédiatement, selon eux, de reconnaissance de la part des membres du groupe suite à l'obtention de leur titre de chorégraphe. Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de février 2015, ce responsable déclare que Lucie Lesnik et lui-même sont « *déçus, voire vexés, de n'avoir pas*

<sup>1888</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1889</sup> En 2015, après l'obtention de leur diplôme de chorégraphe, Philippe Napora et Lucie Lesnik réalisent une année supplémentaire de stage proposée exceptionnellement par l'établissement.

<sup>1890</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1891</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1892</sup> *Ibid.*

<sup>1893</sup> Ceci est abordé dans le deuxième chapitre de la première partie.

reçu plus d'attention à leur retour<sup>1894</sup> ». Cette reconnaissance semble néanmoins acquise actuellement et apparaît dans plusieurs entretiens réalisés avec les membres de *Wisla*, dont celui effectué avec Philippe Napora. Marie Kowalski, danseuse de *Wisla* depuis le mois d'avril 2015, déclare par exemple que « *les chorégraphes font un boulot fou de recherche, de travail, de mise en place d'une danse, donc moi j'ai envie de leur rendre aussi en le faisant bien*<sup>1895</sup> ». À travers ces propos, apparaît le troisième principe du processus de transmission, « rendre », qui fait suite aux actions de donner et de recevoir<sup>1896</sup>. Le refus de se faire corriger par un chorégraphe existe également chez certains membres de *Polonia* qui désapprouvent la rigueur d'Antoni Wolczko et n'assistent pas aux week-ends de danse dirigés par Bernard Smialek, chorégraphe sollicité par *Polonia* en 2010. D'autres adhérents, présents lors de ces stages, sont eux aussi réticents à modifier certaines danses en raison de l'esthétisme de celles-ci. Les propos d'une jeune danseuse l'illustrent : « *mais notre Krakowiak il est sacré, on ne veut absolument pas y toucher. [...] il est super franchement, ouah, il en jette*<sup>1897</sup> ». Les mêmes termes se retrouvent chez Lucie Lesnik qui déclare que « *les polkas on peut pas y toucher, c'est sacré, donc on touche pas aux pas, on touche à la choré*<sup>1898</sup> ». Ces deux adhérentes évoquent le caractère « sacré » des danses, mais la première le justifie par la beauté du résultat et la seconde par le respect des traditions. L'équilibre entre l'authentique et le spectaculaire, recherché par d'autres groupes folkloriques à travers leurs costumes et leurs chorégraphies<sup>1899</sup>, diffère donc entre ces deux conceptions. L'ensemble des pas des différentes danses folkloriques polonaises figure dans des ouvrages écrits au XIX<sup>ème</sup> siècle par Oskar Kolberg ayant sillonné la Pologne pour recenser tous les éléments du folklore polonais. Comme le déclare Philippe Napora, « *tout est défini et si tu commences à changer des détails, ça va plus, t'es plus dans les clous*<sup>1900</sup> ». Seule la mise en scène peut être modernisée « *parce qu'à l'époque c'était généralement en cercle et c'est tout, ils cherchaient pas à comprendre*<sup>1901</sup> ». Les deux chorégraphes de *Wisla* corrigent alors certains pas des danses effectuées par les membres et leur enseignent de nouvelles danses en respectant les codes appris lors de leur formation, même si Philippe Napora souhaiterait parfois sortir de ceux-ci et innover car « *quand t'as ton diplôme de chorégraphe, tu fais ce que tu veux*<sup>1902</sup> ». Cette liberté,

<sup>1894</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2015.

<sup>1895</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1896</sup> Jacques-Jouvenot Dominique, « Socio-anthropologie de la transmission... », *op. cit.*

<sup>1897</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1898</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1899</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, *op. cit.*

<sup>1900</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1901</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1902</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

permise par le titre de chorégraphe ou prise de fait par certains, amène les trois principaux groupes folkloriques polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais à présenter des spectacles différents, « *alors qu'à la base on est un groupe de folklore polonais*<sup>1903</sup> ». L'adaptation de cette pratique artistique aux goûts des spectateurs, à travers la modification de la mise en scène et du décor, se retrouve chez plusieurs groupes folkloriques portugais qui conjuguent « *offre d'“authenticité” et bénéfices commerciaux et symboliques*<sup>1904</sup> ». L'introduction de la « *technique plus carrée*<sup>1905</sup> » par les deux chorégraphes de Wisla se retrouve à *Polonia* depuis l'arrivée de Bernard Smialek, dédommagé de ses frais de déplacements par ce dernier groupe. Ce chorégraphe professionnel, né en Pologne, ne peut être présent à l'ensemble des répétitions de *Polonia* puisqu'il dirige également l'*Atelier de danses populaires polonaises Wiosna w Szamotulach* qu'il crée en 1988 à Strasbourg, et accompagne et conseille un groupe folklorique de Pologne. Il anime, en théorie, un week-end de danse par mois à *Polonia* à destination des danseurs adultes, des musiciens et des chanteurs. Dans les faits, ces stages se déroulent cinq ou six fois dans l'année, notamment en raison de l'indisponibilité de ce chorégraphe et d'une salle de répétition. Cette volonté de faire appel à un chorégraphe professionnel chez le groupe *Polonia*, se retrouvant chez certains groupes folkloriques portugais<sup>1906</sup>, apparaît à l'approche du vingt-cinquième anniversaire de l'association. Le désir de produire un spectacle de qualité satisfaisant le public explique probablement cette démarche entreprise quatre ans après le départ d'Antoni Wolczko. Il est par ailleurs plausible que les membres de *Polonia* cherchent à donner une certaine crédibilité au groupe à travers la présence de Bernard Smialek. Ce dernier enseigne des danses correspondant aux codes du folklore polonais, modifie quelques pas dans les danses effectuées par les adhérents de *Polonia* et s'attache à corriger ces derniers, de manière collective ou individuelle, sur leurs mouvements, leurs postures et leurs attitudes corporelles. Il explique également l'origine et la signification des danses transmises, comme le montrent les propos de Coralie Lowicki qui complète ces explications en consultant différents sites Internet : « *à chaque fois, t'apprends une danse, t'as la petite explication pis après bon t'as toujours tendance à [...] faire des recherches, avec Internet maintenant c'est facile*<sup>1907</sup> ». Les chorégraphes de Wisla transmettent eux aussi ces éléments, comme le montrent les propos de Lucie Lesnik : « *Là on a ramené des bouquins de la région pour leur montrer les costumes, pour leur expliquer où c'était, donc on essaye de faire un peu comme des vrais profs, parce qu'après tout c'est ce qu'on est,*

<sup>1903</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1904</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*, p. 71.

<sup>1905</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

<sup>1906</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*

<sup>1907</sup> Entretien avec Coralie Lowicki, réalisé le 28 février 2013.



*des profs de danse*<sup>1908</sup> ». L'« *esprit de la danse*<sup>1909</sup> » est expliqué aux membres et oriente l'attitude des danseurs masculins qui doivent être « *courageux, fiers, vantards* », et des danseuses qui doivent se montrer « *coquettes, belles, mignonnes et qu'elles ne céderont pas au premier venu*<sup>1910</sup> ». L'apprentissage de ces différents éléments permet à Marie Kowalski d'acquérir de nouvelles connaissances qu'elle ignorait jusque-là, malgré ses années de pratique dans le groupe folklorique du KSMP de Nœux-les-Mines. Comme elle le déclare, « *nous au KSMP, on dansait peut-être pour danser mais à Wisla on danse pour raconter une histoire, je pense que c'est ça la différence* ». Le président du KSMP et son épouse, « *qui ont toujours été là* », assurent les répétitions hebdomadaires animées par quelques musiciens. Les membres les plus anciens corrigent également certaines danses à partir de leurs souvenirs. Contrairement à *Wisla*, la rigueur ne semble pas de mise au KSMP, comme le montrent les propos de Marie Kowalski : « *nous au KSMP c'était détente [...] les danses on les apprenait vite fait [...] c'était moins strict qu'à Wisla*<sup>1911</sup> ». De la même façon, les répétitions du groupe folklorique polonais du KSMP des Gautherets semblent être moins rigoureuses qu'à *Polonia*, comme le montrent les propos de Christiane Duda : « *On faisait les répétitions entre nous. On apprenait ce qu'on avait. Au départ on a un monsieur qu'est venu nous apprendre quelques danses, quelques chants, mais c'était une façon de se rencontrer*<sup>1912</sup> ». Lors des répétitions de *Polonia* effectuées en l'absence du chorégraphe, les membres se donnent aussi mutuellement des conseils sur la base du travail réalisé avec Bernard Smialek. Valérie Chalancon, présidente du groupe durant quatre ans et danseuse, est néanmoins désignée comme responsable à la fois par le chorégraphe, désirant un suivi des membres, et par ces derniers du fait de son ancienneté et de son âge. Jonathan Ginestière, danseur d'origine non-polonaise, semble également diriger de temps à autre les garçons, bien que son rôle ne soit pas reconnu par tous. Lors de ces répétitions, un souci de précision dans l'exécution des pas apparaît chez une partie des membres qui ne possède cependant pas les connaissances de Bernard Smialek. Christiane Duda, qui assiste à chacune des répétitions où elle prodigue de nombreux conseils aux danseurs, demande par exemple à ceux-ci de ne pas effectuer de gestes parasites, de sourire ou encore de répéter de nombreuses fois les pas de danse ou un passage spécifique, augmentant ainsi la durée des répétitions. Une partie des jeunes danseurs se regroupe en outre d'elle-même pour répéter et apprendre les nouvelles danses. La présidente du groupe ajoute également,

<sup>1908</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1909</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1910</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien réalisé avec Daniel Skrobala le 7 octobre 2015.

<sup>1911</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1912</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

ou plutôt impose, des répétitions avant les représentations importantes de *Polonia*. De la même façon, *Wisla* augmente son nombre de répétitions avant certains de ses spectacles et la plupart des membres consulte les vidéos des danses de l'association, insérées récemment sur Internet par les chorégraphes.

En plus d'apporter de nouvelles danses et des éléments correspondant aux codes du folklore polonais, Bernard Smialek structure les répétitions de *Polonia*, structuration en partie reprise lors de son absence. Il définit par exemple les couples de danseurs et établit des rotations entre ceux-ci lorsque le groupe n'a pas de spectacle prévu dans un futur proche. Les chorégraphes de *Wisla*, qui, contrairement à Bernard Smialek, participent aux danses enseignées<sup>1913</sup>, adoptent également ce fonctionnement. Ils définissent les couples en fonction de la taille des danseurs, mais également de leur niveau. Tout comme au KSMP de Nœux-les-Mines, un débutant est associé à un danseur plus confirmé. Lors des week-ends de danse avec Bernard Smialek, l'ensemble des membres de *Polonia* porte en outre une tenue sportive et les filles possèdent une jupe de répétitions. Ceci ne se vérifie néanmoins pas lors des séances effectuées en l'absence du chorégraphe. Les membres de *Wisla*, eux, portent une tenue sportive, mais toutes les filles ne revêtent pas de jupe. Bernard Smialek instaure par ailleurs un échauffement que les membres reprennent lors de son absence. Les chorégraphes de *Wisla*, quant à eux, orientent l'échauffement, pratiqué depuis de nombreuses années, en fonction des danses travaillées dans la séance et diversifient ainsi celui-ci. En 2014, ils introduisent, initialement « *pour se marrer* », de la musique dans ces échauffements. Cette dernière se compose, non pas d'airs folkloriques polonais, mais de variétés actuelles qui ne plaisent pas nécessairement à tous les membres, comme le montrent les propos de Lucie Lesnik : « *c'est un peu trop novateur pour certains mais y'en a d'autres qui s'éclatent bien*<sup>1914</sup> ». Stéphanie Grelait déclare par exemple : « *On commence de manière plus dynamique du coup la répétition parce que l'échauffement c'est pas ce qu'il y a de plus intéressant* ». Elle ajoute que cette musique permet de montrer « *qu'on est aussi un groupe où y'a des personnes plus âgées mais on est quand même une équipe, je pense, assez jeune*<sup>1915</sup> ». Une partie des membres de *Wisla* cherche en effet, notamment par la communication réalisée sur le groupe, à effacer l'image négative associée au folklore, considéré comme démodé et attribué aux personnes âgées, et ce dans l'objectif d'attirer de nouveaux membres. Lucie Lesnik souhaite par exemple « *enlever*

---

<sup>1913</sup> Philippe Napora déclare à ce propos que « *normalement un chorégraphe devrait pas danser, c'est ce qu'on nous a dit en Pologne* » (entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015). La passion de ces deux chorégraphes, leur statut initial de danseurs et le manque d'effectifs les incitent à le faire.

<sup>1914</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1915</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

*cette étiquette vieillotte qui n'a pas lieu d'être* » car « *c'est pas parce que c'est une tradition que c'est vieux*<sup>1916</sup> ». Cette chorégraphe ne considère pas le folklore polonais comme une ancienne tradition bien qu'elle explique aux membres l'origine des danses, remontant au XVIII<sup>ème</sup> siècle pour certaines, voire antérieurement. Cette adhérente apparente le folklore polonais à une tradition inventée<sup>1917</sup>, actualisée, afin de correspondre aux attentes des membres mais aussi du public. En revanche, Philippe Napora possède une autre vision de ce folklore et considère qu'il ne peut être modernisé, comme le montrent ses propos : « *qu'est-ce que tu veux faire pour moderniser, c'est pas possible, ça reste du folklore polonais*<sup>1918</sup> ». Le président du groupe, quant à lui, essaye depuis une dizaine d'années de « *donner une image dynamique du folklore polonais*<sup>1919</sup> », selon les termes qu'il emploie lors de l'assemblée générale de 2006. Neuf ans plus tard, il tient le même discours lors de l'entretien mené en sa compagnie : « *on essaye de donner une image plus dynamique, plus moderne de notre association [...] on est quand même très étiqueté polonais, traditions, folklore. Alors bon pour l'instant on essaye de sortir du côté polonais et folklore surtout*<sup>1920</sup> ». Le président de ce groupe folklorique polonais désire donc effacer la raison d'être de cette société.

### **III) Les passeurs de mémoire**

#### **a) Des dirigeants indispensables**

Depuis sa jeunesse, Edmond Oszczak s'investit, souvent en tant que dirigeant, dans le domaine associatif polonais, aussi bien au niveau national que local. En 1975, à l'âge de seize ans, il participe par exemple à la création des cours de polonais à Dourges. Quatre ans plus tard, il impulse la formation d'une nouvelle section du KSMP dans cette commune et de l'*Amicale polonaise*. Dans les années quatre-vingt, il dirige l'*Association de la jeunesse catholique polonaise* au niveau national et devient vice-président du *Congrès polonia en France*. Il impulse la création de la *Maison de la polonité*, participe à l'organisation des Assises de la polonité de 1992 et préside l'*Union nationale des associations catholiques franco-polonaises en France* durant une dizaine d'années. Lors des inondations de 1997 en Pologne, il coordonne les actions humanitaires menées par la *Maison de la polonité* dans le Nord – Pas-de-Calais. Il participe par ailleurs à la formation

---

<sup>1916</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>1917</sup> Cette notion est abordée dans le troisième chapitre de la partie précédente.

<sup>1918</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1919</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu du bilan du président de l'association effectué lors de l'assemblée générale du 26 février 2006.

<sup>1920</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 7 octobre 2015.

de Wisla, et initie la création de l'Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Stanislas de Dourges en 2007 et du partenariat entre cette commune et Rzeszow trois ans plus tard. Comme il le souligne : « *je pourrais écrire un livre de ce que j'ai fait*<sup>1921</sup> ». Ces différentes prises de responsabilités l'amènent à recevoir la distinction de chevalier de l'ordre du Mérite de la République de Pologne, tout comme l'obtiennent Henri Dudzinski et Léon Slojewski. Ce dernier est également, depuis 2002, citoyen d'honneur de la ville polonaise jumelée avec Carvin, Klodzko, « *mais pas que pour la solidarité, aussi parce que je suis le lien entre les deux villes* ». Ces distinctions symbolisent le lien entretenu par ces Français d'origine polonaise avec la Pologne, leur apportent une certaine reconnaissance et les encouragent probablement à poursuivre leurs actions. Léon Slojewski continue par exemple sa forte implication dans les *Sokols* de Carvin, bien qu'il quitte une nouvelle fois la présidence au milieu des années 2000. Il occupe, suite à la sollicitation de ses amis, le poste de président de 1977 à 1980 puis l'abandonne en raison de son mariage et de la fondation d'une famille, pour le reprendre en 1988. Ses propos expliquent son deuxième départ : « *je commençais un petit peu à fatiguer, mais je suis toujours là*<sup>1922</sup> ». Christian Bedlewski devient également président de la société de tir de Dourges « *par obligation* » à la fin des années quatre-vingt. Certains adhérents le sollicitent en ce sens du fait de son désir de « *tout révolutionner* », autrement dit de mener une politique différente de celle des anciens dirigeants favorisant le communautarisme. Il affine par exemple le club à la *Fédération française de tir*, met aux normes le pas de tir, investit dans du matériel et crée, avec l'aide de son épouse devenue secrétaire de l'association au début des années quatre-vingt, une école de tir. Malgré ces évolutions, ces deux dirigeants conservent une partie des traditions polonaises entretenues par les précédents responsables, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski : « *on a dû évoluer aussi quand même mais on essaye toujours de se souvenir un peu de tout ce que nos anciens ont créé parce qu'il faut pas oublier, c'est grâce à eux qu'on existe* ». La création d'une école de tir en 1989 nécessite un investissement important de la part de ce couple puisqu'il encadre les enfants lors des séances d'entraînement et les accompagne lors des compétitions. Comme le déclare Christian Bedlewski, « *c'est vrai que des journées de congé on en a sacrifié* ». La gestion de l'association de manière générale occupe une grande place dans la vie de ces deux dirigeants. Ils se rendent au moins trois fois par semaine au stand de tir lors des créneaux de pratique proposés aux membres, accueillent ces derniers, se chargent du prêt de matériel qu'ils entretiennent eux-mêmes et assurent la vente de boissons, dont des bières

---

<sup>1921</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1922</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

polonaises, à la buvette de l'association qu'ils alimentent régulièrement. Ces différents rôles ne leur laissent que peu de temps pour s'adonner à la pratique du tir, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski regrettant quelque peu cette situation : « *je passe plus de temps maintenant à m'occuper des gens mais au pas de tir, j'ai moins le temps. C'est un peu dommage [...] Heureusement que j'ai les clés pour venir m'entraîner en cachette la semaine* ». Le président et son épouse assurent par ailleurs l'organisation des différentes manifestations de la société, avec l'aide de quelques membres, et l'entretien du stand de tir qu'ils n'effectuent qu'à deux. Ils sollicitent très peu, voire pas du tout les adhérents afin d'être plus efficaces dans leurs travaux car « *pour peu que t'arrives, tu commences à bricoler et qu'il y en a un qui a soif, c'est fini* ». Ces propos soulignent la persistance du caractère populaire de l'association. Le couple gère également la comptabilité de cette société et l'ensemble des papiers administratifs qu'il reçoit à son domicile personnel, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski : « *C'est pas logique non plus mais on perd moins de temps. Comme tout est concentré à la maison*<sup>1923</sup> ». De la même façon, Christiane Duda délègue relativement peu de tâches à *Polonia*, bien qu'il existe des responsables attitrés à la communication, aux costumes, aux répétitions, à la musique et à la programmation artistique. Cette petite-fille de migrants polonais s'occupe par exemple de la réservation des salles de répétitions à la mairie de Saint-Vallier, reçoit directement chez elle le courrier de l'association et est la seule à connaître le mot de passe de la messagerie électronique de *Polonia*. Elle donne en outre de nombreuses directives lors des répétitions effectuées en l'absence du chorégraphe, comme indiqué précédemment. En 2011, il est d'ailleurs mentionné dans un compte-rendu de réunion que si la présidente est absente, les répétitions peuvent être annulées, sauf si les danseurs, avec l'aide de Valérie Chalancon, se sentent capables de les assurer<sup>1924</sup>. Christiane Duda prend également en charge les répétitions des juniors depuis de nombreuses années, bien qu'elle souhaite, dans son discours plus que dans les faits, déléguer cette tâche à deux jeunes danseuses. Pour composer les chorégraphies des enfants, elle s'inspire des souvenirs de sa fille ayant dansé dès son plus jeune âge à *Polonia* et d'extraits de spectacles filmés dans les débuts de l'association, comme le montrent ses propos : « *Je pompe sur les cassettes parce que je suis pas chorégraphe moi*<sup>1925</sup> ». Les danses des enfants de *Wisla*, dirigés actuellement par une membre venue toute jeune à l'association et Philippe Napora, sont quant à elles principalement formées à partir des

---

<sup>1923</sup> Cette citation et les six précédentes sont issues de l'entretien réalisé le 15 octobre 2015 avec Christian et Catherine Bedlewski.

<sup>1924</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 14 septembre 2011.

<sup>1925</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

danses effectuées au KSMP de Dourges. Christiane Duda prend également en charge l'organisation des spectacles, compose le programme artistique et décide, après avoir recueilli l'avis des membres, d'accepter ou de refuser certaines représentations. Au cours de certaines d'entre elles, alors qu'elle participe en tant que chanteuse, elle s'absente à plusieurs reprises en coulisses pour s'assurer que tous les danseurs sont prêts et ainsi garantir le bon déroulement du spectacle. L'omniprésence de cette descendante de migrants polonais dans la gestion et l'organisation de l'association depuis 1986 l'amène à devenir, en quelque sorte, indispensable pour *Polonia*. Elle réussit à maintenir la société en vie, malgré plusieurs moments difficiles où se pose la question de la continuité du groupe<sup>1926</sup>. Plusieurs raisons sont évoquées à ce sujet, notamment le manque de motivation et d'investissement des membres, et l'absence de soutien et de reconnaissance des efforts fournis par Christiane Duda<sup>1927</sup>, ce qui est, somme toute, assez classique dans le domaine associatif. Edmond Oszczak joue également un rôle important dans la poursuite des activités de l'*Amicale polonaise*. Il prend par exemple la présidence de cette association en 1993, lorsque la disparition de celle-ci est évoquée en raison du manque de dirigeants<sup>1928</sup>. Deux ans plus tard, la question de l'utilité de l'*Amicale*, et donc de sa continuité, se pose de nouveau. Selon le compte-rendu de l'assemblée générale de ce groupement en 1995, ce dernier ne représente pas la communauté polonaise et certaines sociétés polonaises dourgeoises lui sont réticentes<sup>1929</sup>. Les échanges entre ces associations sont en outre limités. Depuis le milieu, voire le début des années quatre-vingt-dix, le groupe *Wisla* semble en effet peu participer aux différentes manifestations organisées par les associations polonaises de Dourges. En 1997, Edmond Oszczak demande par exemple à ce groupe folklorique de s'impliquer davantage avec les autres sociétés polonaises<sup>1930</sup>. Sept ans plus tard, il signale que *Wisla* n'est pas la seule association polonaise et rappelle que l'*Amicale* constitue un support pour cette société<sup>1931</sup>. En 2014, dans un compte-rendu de réunion de ce groupe, il est par ailleurs noté que *Wisla* fera « un effort pour faire acte de présence lors des manifestations des autres associations membres » de l'*Amicale*<sup>1932</sup>. L'année suivante, Christian et Catherine Bedlewski déclarent que de nombreuses personnes ne se connaissent pas au sein de cette association de coordination et ignorent les activités des autres sociétés. Ils proposent alors d'organiser une soirée réunissant

<sup>1926</sup> Archives de *Polonia*, Comptes-rendus de la réunion du bureau du 15 novembre 1991, de l'assemblée générale du 16 octobre 1998, et de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 1999.

<sup>1927</sup> Archives de *Polonia*, Lettre de Christiane Duda adressée aux membres, le 24 janvier 1994.

<sup>1928</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale de l'*Amicale polonaise* du 11 février 1993.

<sup>1929</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale de l'*Amicale polonaise* du 14 février 1995.

<sup>1930</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 19 janvier 1997.

<sup>1931</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2004.

<sup>1932</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 17 juin 2014.

l'ensemble des adhérents de l'Amicale pour présenter les différentes associations autour d'un buffet polonais<sup>1933</sup>. La présence de ce groupement fédérateur, avec Edmond Oszczak à sa tête, constitue d'ailleurs pour ce couple un moyen important dans le maintien des traditions polonaises au sein de la société de tir. Lydie Jablonski attribue également à ce petit-fils de migrants la persistance de la culture polonaise à Dourges, comme le montrent ses propos : « *si on n'avait pas un homme comme lui à la tête de tout ça, on le voit dans d'autres paroisses, ça s'effrite*<sup>1934</sup> ». Pascal Lamacz, coordonnant l'activité artistique de *Wisla*, occupe le même rôle à l'échelle de cette société. Quelques mois après son départ du groupe en janvier 2005, en raison de ses occupations familiales et d'une sensation de mal-être dans l'association<sup>1935</sup>, le seul projet de *Wisla* est de rester un groupe folklorique. Le retour de ce petit-fils de migrants sept mois plus tard, et probablement celui d'Alain Lesnik parti en 2004, semble largement participer au maintien de la société. Selon les dires de Pascal Lamacz, ce dernier est présenté comme un moteur pour l'association : « *Toujours on me dit toi t'es une locomotive, je dis oui je suis d'accord mais s'il y'a pas de wagons, t'as beau être une locomotive, il faut les deux*<sup>1936</sup> ». De la même façon, lorsque Christiane Duda quitte la présidence de *Polonia* entre 1998 et 2003, le groupe semble moins bien fonctionner. Les membres, dirigés par Valérie Chalancon, qui est néanmoins soutenue et aidée par l'ancienne présidente, connaissent par exemple des difficultés pour trouver des représentations et organiser des manifestations. Comme le remarque Richard Duda, l'un des musiciens de *Polonia*, « *il manquait la locomotive*<sup>1937</sup> ». Sur la demande des adhérents, Christiane Duda reprend son poste de présidente en 2003. Le fort investissement de Léon Slojewski dans les *Sokols* de Carvin à la suite de son père aide aussi pleinement la société à se maintenir jusqu'à nos jours. Ce fils de migrants polonais est par exemple le seul à prendre en charge l'organisation de la célébration de Pâques selon la tradition polonaise, comme le montrent ses propos : « *C'est une tradition qu'on maintient nous les Sokols. Mais je dis nous, peut-être que si j'arrête y'aura personne qui va reprendre le flambeau. Des fois ça tient à une personne* ». Il joue également un rôle important au sein de la *Maison de la polonia de France* où il appartient au conseil d'administration. Il est en effet le seul à s'occuper de la conception et d'une large partie de la rédaction de *l'Echo de la polonia*, dont quelques articles sont écrits en polonais. Ses propos l'expriment : « *Mais je suis tout seul à le faire, avec les heures que je passe à faire ça. Tout le monde l'a dit : si tu arrêtes, personne ne reprendra* ». Léon Slojewski initie par ailleurs l'édification d'une

<sup>1933</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Amicale polonaise du 23 mars 2015.

<sup>1934</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1935</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 30 janvier 2005.

<sup>1936</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1937</sup> Entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

stèle à Carvin en l'honneur de mineurs polonais exécutés par des soldats allemands lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce désir d'ériger un monument, bien qu'une plaque commémorative soit apposée dès 1995, illustre le souhait d'ancrer le souvenir de l'installation des Polonais dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. Autrement dit, comme le déclare Léon Slojewski, « *avoir un monument qui reste dans cinquante ans, dans cent ans*<sup>1938</sup> ». Le monument constitue ici, selon les termes de Joël Candau, « *l'image d'une permanence, celle que le groupe rêve pour lui-même*<sup>1939</sup> ».

## b) Un engagement participant au maintien de la polonité

En plus de cette volonté d'exposer de manière durable la présence des Polonais à Carvin, Léon Slojewski fait également découvrir la Pologne à travers l'organisation de voyages proposés tous les deux ans. Il explique cette démarche par le souci de « *garder un peu les racines* ». Ces séjours touristiques, débutés en 1990 après la chute du régime communiste en Pologne, sont initialement destinés aux adhérents des *Sokols* de Carvin. Mais ceux-ci deviennent rapidement minoritaires au profit de personnes extérieures à l'association qui ne possèdent pas nécessairement une origine polonaise. Lors de ces voyages réunissant une soixantaine de personnes, Léon Slojewski commente les différents paysages et lieux observés qu'il connaît grâce à ses nombreux séjours effectués en Pologne, dans le cadre de la préparation de ces voyages, du jumelage avec Klodzko ou encore de son appartenance au conseil d'administration de la *Maison de la polonia de France*. Autrement dit, il se rend dans le pays d'origine de ses parents « *parce qu'on [lui] demande d'y aller* ». Plusieurs individus le sollicitent par ailleurs pour poursuivre l'organisation des voyages touristiques qu'il souhaiterait abandonner car il « *commence à vieillir* ». Mais le rôle de « *moteur*<sup>1940</sup> » tenu par ce descendant de migrants polonais dans la découverte du pays des ancêtres d'une partie des participants l'incite à poursuivre. De la même façon, comme évoqué dans le chapitre précédent, les voyages intégralement organisés par Christiane Duda, à titre privé ou par le biais de l'*Association de jumelage Montceau – Zory*, qu'elle préside, et le *Comité de jumelage Rybnik – Saint-Vallier*, permettent à plusieurs adhérents de *Polonia* de connaître la Pologne et d'effectuer des stages de folklore dans ce pays, comme en 2015 avec le ballet national *Slask*. L'un des cousins de Christiane Duda, Henri Tazareck, et son épouse découvrent par exemple ce pays en 2009 de cette manière, adhèrent à *Polonia* trois ans plus tard et renouent ainsi avec

---

<sup>1938</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1939</sup> Candau Joël, *Mémoire et identité*, op. cit., p. 140.

<sup>1940</sup> Cette citation et les trois précédentes sont issues de l'entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.



la culture polonaise entretenue pendant leur enfance et leur jeunesse. Pour ce couple, Christiane Duda constitue « *la base* », « *le moteur*<sup>1941</sup> » du retour à leurs origines polonaises. Les membres de *Wisla* bénéficient également de quelques voyages organisés par le groupe, notamment par Pascal Lamacz. En 1994, lors de l'un de ces séjours, Edmond Oszczak adopte le rôle de guide au cours des visites proposées<sup>1942</sup>. Il poursuit cette fonction lors des séjours hivernaux qu'il organise en Pologne par le biais de l'Amicale depuis une dizaine d'années. Catherine Bedlewski souligne d'ailleurs la qualité des interventions d'Edmond Oszczak lors de ces voyages connaissant un succès croissant : « *C'est une encyclopédie. Dès qu'il commence à parler, il sait tellement de chose qu'on n'a pas besoin de guide*<sup>1943</sup> ». En plus de cette connaissance de la Pologne, ce petit-fils de migrants est présenté par plusieurs membres des sociétés polonaises dourgeoises comme un référent en matière de polonité et de connaissances sur l'histoire de l'immigration polonaise à Dourges. Daniel Skrobala le qualifie par exemple de « *monument d'histoire*<sup>1944</sup> ». Il est en outre nommé Edziu par plusieurs membres de *Wisla* et identifié comme tel dans certains comptes-rendus de réunions du groupe. Ce diminutif du prénom Édouard en polonais, et non Edmond, apparaît également orthographié Edwiu et Edju. Christiane Duda, comme son mari, est elle aussi considérée comme une référente en matière de polonité dans le pays minier de Saône-et-Loire. Elle est également nommée par les adhérents de *Polonia*, et identifiée dans plusieurs comptes-rendus de réunions de cette association, par le diminutif de son prénom en polonais. Ses propos illustrent cette pratique : « *Moi on m'appelle Krysia tout le temps, bon c'est comme ça et pis c'est tout*<sup>1945</sup> ». Le dévouement de ces Français d'origine polonaise dans le milieu associatif conduit ainsi plusieurs individus à les désigner en tant que Polonais. Leur passion pour la culture polonaise et le pays d'origine de leurs grands-parents, constituant une facette de leur identité personnelle<sup>1946</sup>, est reconnue par de nombreuses personnes. Ludovic Nowakowska, danseur à *Polonia*, mentionne à ce propos que le groupe constitue le « *troisième enfant*<sup>1947</sup> » de Christiane Duda. La naissance de cette passion, définie comme une « *orientation[s] affective[s] stable[s] vers des objets singuliers*<sup>1948</sup> », semble être déterminée par l'enfance et la jeunesse, empreintes de traditions polonaises, de Christiane

<sup>1941</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1942</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu du voyage en Pologne effectué du 30 juillet au 15 août 1994.

<sup>1943</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>1944</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

<sup>1945</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1946</sup> Bromberger Christian, « Introduction », dans Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, coll. Société, 1998, p. 5-38.

<sup>1947</sup> Entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

<sup>1948</sup> Bromberger Christian, « Introduction », *op. cit.*, p. 25.

Duda et Edmond Oszczak. Ces derniers suivent par exemple des cours de polonais dans leurs quartiers respectifs, les Gautherets et la cité Bruno, échangent dans cette langue avec leurs grands-parents migrants, célèbrent certaines fêtes religieuses selon la tradition polonaise et s'investissent dans le KSMP. Dans le même ordre d'idées, Léon Slojewski, grandissant dans un environnement polonais au sein de la cité des Plantigeons à Carvin, suppose que son père lui a transmis son fort attachement aux traditions polonaises et à la Pologne, comme le montrent ses propos: « *ça doit être pour ça que j'ai ça dans le sang aussi*<sup>1949</sup> ». Du fait de cette passion, le fort investissement de ces dirigeants dans le domaine associatif polonais n'est pas vécu comme une contrainte. Les propos de Christiane Duda l'expriment : « *je me suis beaucoup investie mais [...] j'y ai pris du plaisir*<sup>1950</sup> ». Edmond Oszczak déclare quant à lui : « *moi je suis sollicité par monts et par vaux [...] en associatif : oui mais toi tu t'y connais au niveau de l'histoire. Vous allez m'user. Mais c'est vrai que moi la polonité c'est ma passion, la Pologne aussi*<sup>1951</sup> ». De la même manière, les nombreuses heures passées par Pascal Lamacz pour la présidence de Wisla et la conception des différentes danses du groupe ne sont pas présentées négativement par ce petit-fils de migrants polonais : « *En gros une danse qui dure à peu près douze minutes, je dirais au moins six heures de préparation au moins. [...] je connaissais pas spécialement donc j'allais tout doucement, au ralenti. Plus la présidence, c'était beaucoup, c'était comme ça, mais c'est une passion*<sup>1952</sup> ». À travers leur engagement associatif, ces dirigeants permettent donc à plusieurs individus d'origine polonaise de découvrir ou de renouer avec les traditions polonaises.

### c) Des grands-parents garants de la mémoire familiale

En plus d'une partie des dirigeants associatifs, les grands-parents peuvent constituer des passeurs de mémoire, notamment lorsque les parents ne transmettent pas, ou très peu les traditions polonaises. Madame D., à qui ses parents refusent de transmettre la culture polonaise, apprend par exemple des recettes polonaises par le biais de sa grand-mère. La présence des grands-parents, augmentant avec l'allongement de la durée de vie, peut alors interférer dans les échanges entre les deux ou trois générations suivantes. L'adhésion de Stéphanie Grelait, de sa sœur et de ses cousins à Wisla, suite à la demande de sa grand-mère, membre du groupe, entraîne par exemple l'adhésion de ses parents sollicités par ailleurs par Pascal Lamacz. Ces transmissions se réalisant par le biais des grands-parents

---

<sup>1949</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1950</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>1951</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>1952</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

sont facilitées par la garde des petits-enfants, assez courante chez les membres interrogés et de plus en plus pratiquée en général<sup>1953</sup>. Lorsqu'ils reçoivent leurs petits-enfants, Henri et Janine Taszareck les initient par exemple à la cuisine polonaise parce qu'ils tiennent « *vraiment à ce que la culture ils l'aient au moins, qu'ils sachent que ça existe, qu'il y a ça*<sup>1954</sup> ». À travers ces pratiques, Henri Taszareck répond au désir de son père lui ayant maintes fois répété de transmettre les traditions polonaises à ses descendants. Léon Napora et son épouse enseignent quant à eux des mots de polonais à leurs petits-enfants afin que ceux-ci conservent la langue de leurs aïeux, comme ils l'ont fait pour leurs enfants. Les propos de ce fils de migrants l'illustrent : « *on a toujours voulu vis-à-vis des enfants parler polonais également pour qu'ils aient toujours cette notion : vous êtes enfants de parents polonais donc c'est normal que vous parliez cette langue et que vous la compreniez*<sup>1955</sup> ». Cette transmission de la langue polonaise témoigne ici, comme dans d'autres cas, d'un attachement au passé et d'un souci de conserver une trace de l'héritage familial<sup>1956</sup>. De la même façon, l'épouse de Léon Slojewski incite celui-ci à parler polonais avec sa fille. Mais cet ancien président des *Sokols* de Carvin ne transmet que quelques mots du fait de ses occupations associatives, comme le montrent ses propos : « *ma fille bon euh, on lui a pas, d'ailleurs c'est un défaut, ma femme a dit : parle-lui polonais, parle-lui polonais, moi : oui oui, et puis moi dans les assocs, je suis toujours parti, par manque de temps*<sup>1957</sup> ». Léon Slojewski initie en revanche plus assidument ses petites-filles à la langue polonaise. Dans le même ordre d'idées, René Jaskot fait découvrir à ses petits-enfants cette langue et la cérémonie de Pâques selon la tradition polonaise, éléments qu'il n'a pas transmis à ses propres enfants. Comme il le dit : « *ce que j'ai loupé avec mes enfants, je le fais avec mes petits-enfants*<sup>1958</sup> ». Bien que les voies de la transmission deviennent particulièrement compliquées lorsqu'apparaît une troisième génération, les grands-parents jouent un rôle important dans la transmission des traditions polonaises à leurs petits-enfants. Les femmes et les hommes semblent s'investir de manière égale dans ces pratiques, bien que les premières soient considérées comme « *meilleures gardiennes des liens intergénérationnels*<sup>1959</sup> » et des traditions<sup>1960</sup> que les seconds. Ces transmissions participent à la perpétuation d'une partie de la mémoire familiale qui possède trois

<sup>1953</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rappports de générations... », *op. cit.*

<sup>1954</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>1955</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1956</sup> Filhon Alexandra, « Transmission familiale des langues en France : évolutions historiques et concurrences », *Annales de démographie historique*, n° 119, 2010, p. 205-222.

<sup>1957</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1958</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1959</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rappports de générations... », *op. cit.*, p. 673.

<sup>1960</sup> Temime Emile, « L'immigration au féminin », dans Stora Benjamin et Temime Emile (dir.), *Immigrations : l'immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Littératures, 2007, p. 97-117.

fonctions principales, à savoir la transmission, la reviviscence et la réflexivité. La première permet d'assurer la continuité de l'histoire familiale et de ses particularismes, la seconde de revivre le passé et la dernière d'évaluer celui-ci pour se projeter dans l'avenir<sup>1961</sup>. Ces trois fonctions, et en particulier les deux premières, apparaissent lors des transmissions effectuées par les grands-parents à leurs enfants et petits-enfants. Ces aïeux souhaitent en effet maintenir le souvenir du passé migratoire familial, apprécient lorsqu'ils se reconnaissent en leurs descendants, ou vivent des situations connues dans leur jeunesse, et enseignent parfois la langue polonaise à leurs enfants et petits-enfants puisqu'ils la jugent utile lors des voyages en Pologne ou dans la vie professionnelle. Cette troisième fonction se perçoit dans les propos de Léon Napora s'étant inscrit, après l'avoir fait pour ses enfants, aux cours de polonais de Dourges afin d'apprendre à lire et à écrire la langue polonaise pour ses voyages en Pologne : « *On essaye d'inculquer le fait de toujours garder sa langue maternelle. C'est toujours utile, déjà pour les voyages*<sup>1962</sup> ». Cette mémoire familiale représente alors, comme l'écrit Maurice Halbwachs, le « *lien vivant des générations*<sup>1963</sup> ». Mais cette mémoire, enrichie au fil des réunions et des fêtes familiales, évolue constamment puisque, comme pour toute transmission, chacun adapte ce qu'il reçoit.

---

<sup>1961</sup> Muxel Anne, *Individu et mémoire familiale*, op. cit.

<sup>1962</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1963</sup> Halbwachs Maurice, *La mémoire collective : édition critique établie par Gérard Namer*, préface de Jaisson Marie, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1997 (réédition), p. 50.

Les associations polonaises et le milieu familial continuent d'apparaître comme des lieux privilégiés de transmission des traditions polonaises, bien que celles-ci soient modifiées au fil du temps et s'accompagnent de pratiques issues de la culture française. Ces évolutions ne sont pas nécessairement effectuées consciemment et s'avèrent parfois indispensables pour retenir et recruter de nouveaux adhérents, en particulier des jeunes. Elles permettent en outre de satisfaire les spectateurs et elles sont, dans certains cas, contraintes par les moyens financiers des associations. Le souci de rigueur émanant de certains fondateurs de *Wisla* et de *Polonia*, appartenant à la troisième génération de migrants polonais, ne suffit pas pour transmettre les éléments correspondant aux codes du folklore polonais. L'obtention d'un diplôme de chorégraphe en Pologne semble nécessaire. Ce titre procure en outre une connaissance de la signification des danses enseignées, transmise aux membres. Dans le milieu familial comme associatif, la symbolique des différents éléments composant les fêtes religieuses polonaises est en revanche peu transmise. Les individus reproduisent ces pratiques, suivies par leurs aïeux, sans en connaître le sens, ni même parfois l'origine géographique. Par ailleurs, le maintien de ces groupements polonais, et donc de la diffusion de la culture polonaise, tient parfois à l'investissement de quelques individus, appartenant principalement à la troisième génération de migrants polonais. Leur passion pour cette culture et la Pologne en elle-même les amène à être identifiés en tant que référents de la polonité. Dans le milieu familial, la perpétuation des traditions polonaises peut également être uniquement l'œuvre des grands-parents, membres de la deuxième génération de migrants polonais.



### Chapitre 3 : Des Franc(e)étrangers par intermittence ?

La démarche ethnographique offre ici la possibilité de décrire le fonctionnement des adhérents au sein des associations polonaises actuelles, et de repérer une certaine continuité avec les périodes antérieures. Le croisement des différentes sources et méthodes utilisées, à savoir les archives, le questionnaire, les séances d'observation et les entretiens, permet d'étudier finement les sociabilités s'établissant entre les membres de *Polonia* et de *Wisla*, d'identifier les principales caractéristiques des adhérents, ainsi que de suivre et de comparer l'évolution de ces dernières depuis la création de ces groupes. Par ailleurs, la richesse des témoignages oraux révèle deux périodes de vie propices à l'entretien des traditions polonaises. Elle met également au jour l'influence persistante du territoire et le lien indissociable entre le contexte historique, le positionnement dans la chaîne des générations et la période de vie. En outre, les enquêtes orales constituent un outil indispensable pour déterminer à la fois le rôle joué par les associations polonaises dans le maintien de la polonité et l'utilisation de ces sociétés par les adhérents. Elles permettent de plus d'identifier la signification accordée par les individus d'origine polonaise à la polonité et de relever les différences de perception entre les générations. La temporalité retenue dans cette thèse offre alors l'avantage de cerner l'évolution du sens attribué à la polonité.

## I) Des sociabilités orientées par l'âge pour un mode de fonctionnement commun

### a) Le sexe, l'âge et l'origine culturelle : trois caractéristiques importantes des membres de *Polonia* et de *Wisla*

Quelques temps après leur création, *Polonia* et *Wisla* voient leurs effectifs augmenter pour se stabiliser autour d'une soixantaine de membres actuellement<sup>1964</sup>. Malgré cette progression, ces deux associations, comme d'autres groupes folkloriques français<sup>1965</sup>, connaissent des difficultés pour recruter des garçons, en particulier à *Polonia*. Coralie Lowicki, adhérente depuis 2002, déclare par exemple : « *les gars, on a toujours galéré pour en avoir*<sup>1966</sup> ». Cette danseuse est ainsi contrainte d'adopter le rôle de garçon pendant de nombreuses années pour combler cette pénurie, rappelant le fonctionnement des *Sokols* de Carvin dans les années soixante-dix et quatre-vingt<sup>1967</sup>. La danse est en effet généralement vue comme une activité destinée aux filles et majoritairement pratiquée par celles-ci<sup>1968</sup>. Elle correspond aux préférences des femmes qui privilégient les activités esthétiques, à l'intérieur, dans des espaces étroits et confinés, tandis que les hommes pratiquent plus à l'extérieur, dans des espaces larges, inconnus et variés<sup>1969</sup>. Madame D. déclare par exemple à propos de son fils d'une quinzaine d'années, membre de *Wisla* : « *lui adore la danse, franchement ça fait bizarre pour un garçon de son âge*<sup>1970</sup> ». Tout comme les groupes folkloriques portugais à la fin des années quatre-vingt-dix<sup>1971</sup>, les femmes sont alors plus nombreuses que les hommes à *Wisla* et à *Polonia*. Elles représentent respectivement 58,6 % et 61,1 % de l'ensemble des adhérents.

La croissance des effectifs s'accompagne d'une augmentation de l'âge au sein de ces deux groupes folkloriques. Pour *Wisla*, ce phénomène est dû au vieillissement des membres présents depuis au moins une quinzaine d'années dans le groupe, c'est-à-dire plus de 60 %

---

<sup>1964</sup> Une légère baisse se produit néanmoins au début des années 2000 à *Polonia*, lorsque Christiane Duda quitte la présidence.

<sup>1965</sup> Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France...*, *op. cit.*

<sup>1966</sup> Entretien avec Coralie Lowicki, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1967</sup> Ceci est évoqué dans le troisième chapitre de la partie précédente.

<sup>1968</sup> En 1987 et 1994, la danse et les arts chorégraphiques sont les sports les plus souvent pratiqués par les femmes (Davisse Annick et Louveau Catherine, *Sports, école et société : la différence des sexes, féminin, masculin et activités physiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, 345 p.). Les femmes représentent par ailleurs 98 % des licenciés à la *Fédération française de danse* en 2002 (Bouffin Sandrine, « Les femmes dans la pratique sportive licenciée en 2002 », *Stat-info*, n° 04-07, novembre 2004, disponible sur <http://sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/statinfo04-07.pdf>, consulté le 2 février 2017).

<sup>1969</sup> Pociello Christian, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, PUF, coll. Pratiques corporelles, 2005 (réédition), 287 p.

<sup>1970</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>1971</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*



des adhérents. Actuellement, l'âge du plus vieux danseur correspond à l'âge des choristes lors de la fondation de l'association. Malgré ce vieillissement, les différentes catégories d'âge sont représentées de manière sensiblement égale à *Wisla*, tout comme dans les divers groupements au niveau national<sup>1972</sup>. Les septuagénaires et les jeunes d'une vingtaine d'années sont toutefois légèrement plus nombreux que les autres catégories<sup>1973</sup>. Les retraités représentent ainsi 41,4 % de l'effectif total. En revanche, l'avancement de l'âge à *Polonia* est dû à l'arrivée de choristes âgés d'au moins une soixantaine d'années à la suite de la création de la chorale en 2011. Les sexagénaires, ainsi que les jeunes, ayant entre quatorze et vingt-quatre ans, sont actuellement les plus nombreux à l'association, tandis qu'au niveau national, les individus âgés de seize à vingt-quatre ans sont le moins investis dans le domaine associatif<sup>1974</sup>. Les retraités constituent ainsi la part la plus importante des membres (38,9 %), suivis par les étudiants (16,7 %). La longévité des adhérents est quant à elle largement plus faible qu'à *Wisla* puisque les trois-quarts des membres ont moins de dix ans d'ancienneté. Cette différence s'explique en partie par la plus forte transmission familiale de l'adhésion au groupe folklorique de Dourges, bien que les amis représentent la cause principale de cet engagement<sup>1975</sup>. La très grande majorité des membres de *Wisla* (93,1 %) connaît en effet au moins une personne avant d'adhérer, en particulier un ami (55 %) et de la famille (32 %). À *Polonia*, ces trois proportions sont respectivement de 65,7 %, 48 % et 12 %. Les propos de Monsieur A. illustrent cette transmission de l'adhésion au sein des familles et soulignent le caractère sexuée de celle-ci : « *tous les sociétaires qui sont là, les jeunes filles, c'est de père en fille*<sup>1976</sup> ». De manière générale, près de la moitié des parents transmet sa passion liée au spectacle vivant à ses enfants, en particulier aux filles. L'influence des voisins et des amis dans ce mécanisme est cependant élevée par rapport à la transmission des autres passions culturelles telles que la lecture, la musique ou encore les arts plastiques. La pratique du spectacle vivant semble se transmettre difficilement au-delà de la seconde génération<sup>1977</sup>, justifiant peut-être les problèmes rencontrés par *Polonia* et *Wisla* pour recruter des enfants. La moindre importance de la famille dans l'adhésion des membres à *Polonia* peut également expliquer

---

<sup>1972</sup> Burrigand Carine et Gleizes François, « Trente ans de vie associative : une participation stable mais davantage féminine », *INSEE Première*, n° 1580, janvier 2016, 4 p.

<sup>1973</sup> Voir en annexes (tome 2) page 159 les résultats des questionnaires adressés aux membres de *Polonia* et de *Wisla*.

<sup>1974</sup> *Ibid.*

<sup>1975</sup> D'après les questionnaires, les amis représentent 34 % de la cause de l'adhésion à *Polonia* et la famille, 29 %. Ces proportions sont respectivement de 48 % et 36 % pour *Wisla*.

<sup>1976</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>1977</sup> Donnat Olivier, « La transmission des passions culturelles », *Enfances, Familles, Générations*, n° 1, 2004, p. 84-100, disponible sur <http://www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/008895ar.html>, consulté le 17 mars 2014.

la plus grande part d'individus d'origine non-polonaise dans cette association. L'arrivée de nouveaux adhérents dans ce groupe folklorique au milieu des années quatre-vingt-dix suscite d'ailleurs quelques réticences de la part de certains membres. Comme le déclare Christiane Duda, « *quand on a commencé d'étendre, après ça été plus compliqué* ». Les nouveaux venus, ne possédant pas nécessairement d'origine polonaise et de connaissance en danse folklorique polonaise, sont « *plus ou moins bien intégrés* ». Certaines personnes du groupe les côtoient peu, voire même les « *refoulaient*<sup>1978</sup> ». Quelques anciens membres, mais également le chorégraphe lui-même<sup>1979</sup>, ont l'impression de perdre du temps en répétant les pas de danse pour les apprendre aux nouveaux arrivants. Un conflit d'ancienneté vient donc s'ajouter à l'opposition par rapport à l'origine culturelle. Il persiste au fil des années puisque dans le compte-rendu de l'assemblée générale de 2005, il est par exemple mentionné que « *pour garantir une bonne cohésion du groupe, il serait apprécié que les "bons" danseurs aident les débutants*<sup>1980</sup> ». La diversification de l'origine culturelle des membres au sein d'une association polonaise est également visible dans la société de tir de Dourges, où la moitié des cinquante-et-un adhérents actuels est d'origine non-polonaise. De la même façon, certains autochtones adhèrent aux *Sokols* de Carvin et participent à la célébration de Pâques selon la tradition polonaise, comme l'illustrent les propos de Léon Slojewski : « *maintenant j'ai même des amis français qui viennent amener leur saucisson, leur petit agneau pascal en pâte, ils aiment cette tradition*<sup>1981</sup> ».

Malgré la part croissante de personnes d'origine non-polonaise à *Polonia*, certains membres considèrent que tous les adhérents ont un lien avec la Pologne, à l'image des propos d'Anne-Sophie Duverne née en 1992 : « *Je dis pas que c'est restrictif le fait de venir à Polonia mais quand on regarde bien, tous les membres de Polonia ont à voir avec la Pologne*<sup>1982</sup> ». Le fait d'avoir des origines polonaises est présenté comme une nécessité pour adhérer à ce groupe, rappelant ainsi le fonctionnement de certaines sociétés polonaises au cours de l'entre-deux-guerres et dans les années cinquante<sup>1983</sup>. Christiane Duda évoque cette condition : « *Et puis essayer d'attirer des gens qui n'ont rien en commun avec la Pologne, c'est pas facile non plus*<sup>1984</sup> ». Une partie des adhérents de *Wisla* tient le même discours, comme le montrent les propos de Pascal Lamacz : « *il faut que la personne ait au moins, pour être intéressée, une origine polonaise, ses grands-parents,*

<sup>1978</sup> Cette citation et les deux précédentes sont issues de l'entretien avec Richard et Christiane Duda, réalisé le 16 février 2013.

<sup>1979</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 1999.

<sup>1980</sup> Archives de *Polonia*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 19 novembre 2005.

<sup>1981</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>1982</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>1983</sup> Cette restriction est évoquée dans le deuxième chapitre de la première partie.

<sup>1984</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

*parce que c'est compliqué sinon*<sup>1985</sup> » et de Marie Kowalski : « *si déjà t'es pas d'origine polonaise, c'est compliqué de se dire : je vais aller faire du folklore polonais*<sup>1986</sup> ». Dans le même ordre d'idées, l'une des modalités pour adhérer à l'*Amitié franco-polonaise Polonia de Vicoigne* au début des années quatre-vingt-dix est d'être d'origine polonaise<sup>1987</sup>.

## b) Les choristes et les danseurs : des liens absents

Bien que *Wisla* regroupe des individus de générations différentes et valorise cet aspect intergénérationnel depuis sa création, peu de contacts s'établissent entre les choristes, majoritairement retraités, et les danseurs ayant entre une quinzaine et une cinquantaine d'années. Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de 2004, il est par exemple mentionné que « *la force de notre association réside dans le fait de réunir plusieurs générations autour d'idées et de valeurs communes* ». Daniel Skrobala déclare par la suite que « *pour réussir encore d'autres galas comme celui d'octobre 2003, il faut penser collectif et éviter de creuser un fossé entre les différentes générations composants Wisla*<sup>1988</sup> ». Dix ans plus tard, le constat reste le même et le président a l'impression qu'il y a quatre entités différentes dans le groupe, à savoir les choristes, les danseurs, les enfants et les musiciens, sans aucune communication ou lien entre elles<sup>1989</sup>. Ce fonctionnement se retrouve à *Polonia*, hormis pour les musiciens présents lors des répétitions des trois autres entités. L'absence de ceux-ci lors des répétitions de *Wisla* est d'ailleurs regrettée par plusieurs adhérents, aussi bien choristes que danseurs. Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de 2013, il est par exemple mentionné que le « *souci principal reste la présence des musiciens aux répétitions*<sup>1990</sup> ». Ces derniers s'entraînent le plus souvent chacun de leur côté et ne se retrouvent que lorsqu'une partition est compliquée. Ils s'accordent, entre eux et avec les danseurs, lors des rares répétitions générales et des spectacles. Comme le déclare Pascal Lamacz, « *ça joue au feeling*<sup>1991</sup> ». Un accordéoniste est nécessairement présent lors des représentations du groupe car « *c'est la base de tout*<sup>1992</sup> ». De la même façon, *Polonia* essaye constamment d'avoir deux accordéonistes parmi ses membres, l'un remplaçant l'autre au besoin. La séparation des répétitions des

---

<sup>1985</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1986</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>1987</sup> Cette association, affiliée à la *Maison de la Polonia de France*, se forme en novembre 1989 et regroupe l'ensemble des anciennes sociétés d'amitié franco-polonaises de Vicoigne dont les activités se sont ralenties au fil du temps. Elle propose par exemple des voyages, des animations de folklore polonais, et vend de la nourriture et des objets polonais lors de marchés de Noël (ARNPC, 244 W 89, Feuille de renseignements sur l'*Amitié franco-polonaise Polonia de Vicoigne* complétée par cette association, 1991).

<sup>1988</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2004.

<sup>1989</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1990</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>1991</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1992</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

danseurs et des chanteurs de ce groupe, instaurée par la présidente dans le but d'un meilleur rendement du travail effectué, joue un rôle majeur dans les rares contacts établis entre ces deux entités. Les jeunes semblent néanmoins regretter cette séparation et demandent la mise en place d'une répétition générale et la présence d'un chanteur dans le bureau afin de mieux connaître les choristes. Le groupe *Wisla* essaye lui aussi d'instaurer des répétitions générales une fois par mois à partir du début des années 2000, mais celles-ci sont rarement concrétisées. Lorsque c'est le cas, quelques échanges entre les différents membres se produisent, à l'image des propos de Léon Napora : « *on mettait les tables au milieu et on buvait un apéritif tous ensemble. Donc là c'était vraiment convivial*<sup>1993</sup> ». Mais les danseurs se retrouvent souvent entre eux et les choristes font de même. Les spectacles de *Wisla*, comme ceux de *Polonia*, constituent également un moment où les divers adhérents se retrouvent et échangent quelques mots. Pascal Lamacz souligne à ce propos que « *ce qui ressort c'est la cohésion de groupe. On sent sur scène qu'on est bien ensemble*<sup>1994</sup> ». Cette cohésion semble cependant éphémère et limitée, et probablement plus désirée que réelle. Les membres se regroupent préférentiellement selon leur âge lors des repas pris en commun après certains spectacles. L'instauration récente des répétitions des chanteurs et des danseurs le même jour ne multiplie pas non plus les contacts entre ces deux catégories d'adhérents, comme le montrent les propos de Léon Napora : « *ils dansent à côté, nous on chante ici mais on se voit pas*<sup>1995</sup> ». Tout comme à *Polonia*, les différents repas partagés par tous les membres du groupe, évoqués dans le chapitre précédent, ne constituent pas non plus un temps d'échange entre les choristes et les danseurs. Ces deux entités sont séparées et les contacts restent rares, à l'image des propos de Philippe Napora : « *les jeunes vont s'installer ensemble, la chorale va s'installer ensemble alors qu'on devrait tous se mélanger*<sup>1996</sup> ». Comme le déclare Pascal Lamacz, « *on essaye de créer une ambiance intergénérationnelle, c'est pas toujours évident*<sup>1997</sup> ». Les différences de codes, de comportements, d'usages et « *de goût*<sup>1998</sup> » entre ces deux groupes les éloignent. Une certaine solidarité se crée entre les individus de la même tranche d'âge<sup>1999</sup>. Les propos de Madame D. illustrent ces divergences : « *Parce qu'on a un gros souci avec nos vieux de la chorale c'est qu'ils sont très traditionnalistes entre guillemets : on fait comme ça, on a*

---

<sup>1993</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1994</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1995</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1996</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1997</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>1998</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>1999</sup> Girardet Raoul, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 30-2, 1983, p. 257-270.

*toujours fait comme ça, on voit pas pourquoi on ferait autrement*<sup>2000</sup> ». Monsieur A. expose également ces habitudes différentes : « *Nous on est des anciens, on voudrait que ce soit comme ça, mais les jeunes, eux, voient autrement. [...] on les laisse faire, ils ont raison. C'est à eux la société, c'est pas nous qui allons continuer encore des années*<sup>2001</sup> ». Les membres les plus âgés quittent en effet progressivement le bureau et aucun n'en fait actuellement partie, comme le montrent les propos de Pascal Lamacz : « *là on voit quand même la vieille garde qui commence un peu à se retirer. Deux chanteurs étaient encore l'année dernière en 2014 dans le bureau et là ils ont décidé d'arrêter, ça faisait quinze ans*<sup>2002</sup> ». Bien qu'ils soient souvent présents pour l'organisation et le déroulement des diverses manifestations de l'association, comme à *Polonia*, les choristes semblent aujourd'hui moins investis à *Wisla*, notamment du fait de leur âge avancé. Le président souligne d'ailleurs les difficultés de « *prendre le relais*<sup>2003</sup> ». L'aide apporté par les chanteurs est relevée par plusieurs danseurs, à l'image des propos de Lucie Lesnik : « *Moi je suis hyper admirative, hyper respectueuse des chanteurs. [...] quand on fait l'exposition des œufs peints, c'est eux qui sont là toute la journée*<sup>2004</sup> ». De la même façon, Isabelle Oszczak reconnaît le dévouement des choristes et souligne la nécessité de leur présence pour les danseurs, comme le montrent ses propos : « *mais ils sont très présents pour nous quand même, on a besoin d'eux et même si on n'a pas forcément des grands liens avec eux, on sait qu'ils sont là*<sup>2005</sup> ». Du fait de cet investissement inégal et de leur rôle de soutien plus que de décideurs, certains chanteurs ont l'impression que les danseurs « *se prennent pour les stars du groupe*<sup>2006</sup> ». Les sociabilités établies et consolidées lors des répétitions, des spectacles, des réunions de *Polonia* et de *Wisla*, ou encore des soirées conviviales s'effectuent donc principalement entre le groupe des « jeunes » d'un côté, et les choristes retraités de l'autre. Le terme « jeunes », employé pour désigner les danseurs dans les comptes-rendus de réunions de *Wisla*, souligne d'ailleurs cet écart d'âge, quand bien même une partie des danseurs a une cinquantaine d'années. Cette sociabilité différenciée se prolonge hors de l'association pour les deux groupements. Les jeunes danseurs de *Polonia*, et dans une moindre mesure les choristes, se retrouvent fréquemment lors de soirées et de sorties communes<sup>2007</sup> où des danses et des chants polonais sont quelquefois interprétés. Les

<sup>2000</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>2001</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>2002</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2003</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 7 octobre 2015.

<sup>2004</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>2005</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

<sup>2006</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2007</sup> D'après les résultats du questionnaire, 76,9 % des treize membres ayant entre quatorze et vingt-cinq ans, et la moitié des douze adhérents âgés de plus de soixante ans déclarent se retrouver souvent hors de

plus jeunes danseurs de *Wisla* effectuent également des soirées entre eux, bien que celles-ci semblent moins nombreuses actuellement. Stéphanie Grelait explique cette diminution : « *Il était un temps où on faisait beaucoup de soirées entre plus jeunes parce qu'on était à un moment beaucoup plus nombreux au niveau des jeunes et plus disponibles aussi parce qu'on était tous étudiants donc c'était plus simple*<sup>2008</sup> ». Les choristes, eux, se retrouvent essentiellement dans les autres associations polonaises de Dourges, notamment la chorale *Moniuszko*.

### c) Un fonctionnement commun à tous les adhérents

Malgré ce clivage, les membres de *Wisla* et de *Polonia* adoptent un fonctionnement commun et essayent « *de garder une ambiance familiale quand même, c'est le but*<sup>2009</sup> ». Bien que les adhérents des deux groupes déclarent être assidus aux répétitions<sup>2010</sup>, de multiples absences sont relevées depuis la création de ces associations. En 1991, de nombreux danseurs manquent ainsi régulièrement les répétitions de *Polonia*, tout comme en 2007<sup>2011</sup>. De même, dans le compte-rendu de l'assemblée générale de *Wisla* de 1995, il est par exemple mentionné que les répétitions sont rondement menées jusqu'en avril puis un relâchement se produit après le gala de l'association. Certains adhérents ne sont plus motivés pour les répétitions<sup>2012</sup>, soulignant ainsi l'importance accordée aux spectacles<sup>2013</sup>. Cette citation de Lucie Lesnik illustre ce fonctionnement :

*« Je me souviens avoir fait des répétitions, y'avait trois garçons et quatre filles, des périodes un peu à vide. Mais pas parce que les gens faisaient plus partie du groupe, c'est parce que les gens venaient pas. [...] et puis après y'a un contrat, donc les gens se réveillent, les gens reviennent travailler, ça marche à la motivation, ça marche au contrat*<sup>2014</sup> ».

Le faible renouvellement des danses et des chants peut constituer une autre raison au manque de motivation de certains membres, comme c'est le cas en 1997<sup>2015</sup>. Comme indiqué précédemment, une partie des adhérents de *Polonia* se lasse également de la répétition des pas, utile pour les absents et aujourd'hui reconnue comme indispensable

---

l'association, notamment lors de soirées ou de sorties entre amis. Voir en annexes (tome 2) page 167 les résultats des questionnaires adressés aux membres de *Polonia* et de *Wisla*.

<sup>2008</sup> Entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

<sup>2009</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2010</sup> D'après les questionnaires, 69,4 % des trente-six répondants de *Polonia* sont respectivement présents à toutes les répétitions, contre 93,1 % des vingt-neuf membres de *Wisla*. La plus faible proportion pour les adhérents de *Polonia* tient probablement au fait que cette question, portant sur l'assiduité des membres aux répétitions par mois, n'a pas été adaptée pour les chanteurs répétant tous les quinze jours.

<sup>2011</sup> Archives de *Polonia*, Comptes-rendus des réunions du bureau du 11 novembre 1991 et du 29 janvier 2008.

<sup>2012</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 22 janvier 1995.

<sup>2013</sup> Ceci est abordé dans le premier chapitre de cette partie.

<sup>2014</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>2015</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 8 janvier 1998.

pour les nouveaux venus. À *Wisla*, les absences de plusieurs membres nécessitent de répéter les mêmes pas que la semaine précédente. Ce travail, qui s'effectue actuellement pendant l'échauffement, ralentit la progression des danseurs. Dans le compte-rendu d'une réunion de la « cellule artistique » en 2006, Pascal Lamacz regrette ce fait et souligne qu'il est valable depuis une vingtaine d'années. Ces absences récurrentes entraînent « *un manque de rigueur pour rattraper le temps perdu*<sup>2016</sup> ». Elles persistent une dizaine d'années plus tard, à l'image des propos de cet ancien président : « *au mois de septembre, y'a pas beaucoup de gens, ça m'énerve parce que je suis père de famille, je travaille super tard, je fais le sacrifice encore de me déplacer et puis quelquefois pour rien, donc c'est un peu rageant*<sup>2017</sup> ». Le changement du jour de répétition des danseurs en septembre 2014 améliore néanmoins l'assiduité de ceux-ci<sup>2018</sup>. Cette modification s'effectue au moment où l'association est « *au bord du gouffre* », en raison notamment de la faible présence et du manque d'investissement des adhérents<sup>2019</sup>. Le mercredi constitue un jour plus favorable pour les répétitions que le samedi où « *les jeunes [qui] veulent partir de bonne heure parce qu'ils sortent le soir, entre les parents comme moi qui doivent faire leurs courses*<sup>2020</sup> ». Monsieur A., choriste, justifie également l'horaire relativement tardif des répétitions de danse du mercredi soir par le manque de temps libre des adhérents, comme le montrent ses propos : « *nous avant on avait plus de temps libre qu'eux. Même en travaillant, on faisait la journée et on était rentré. Mais eux vont à l'école, ils rentrent, ils ont plein de boulot à la maison. Alors quand ils font des répétitions, ils commencent à vingt heures, ils peuvent pas commencer avant*<sup>2021</sup> ». Le temps libre des individus ne cesse néanmoins de croître depuis le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>2022</sup>. Le temps de déplacements des membres pour venir à l'association, bien qu'il ait progressé depuis 1991, reste en outre peu élevé puisque plus des trois-quarts des adhérents résident à proximité de Dourges<sup>2023</sup>. La multiplication des activités de loisirs et la hiérarchisation de celles-ci semblent être à l'origine de cet horaire, rarement tenu. Les propos de Lucie Lesnik illustrent ce manque de ponctualité : « *En vingt-quatre ans de groupe, ça m'étonnerait qu'un jour on ait commencé à l'heure mais on essaye de faire ça de l'ordre du quart-d'heure* ». Les retards des membres sont en effet fréquemment signalés dans les comptes-rendus de réunions de l'association, et ce depuis sa

<sup>2016</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion de la « cellule artistique » du 4 novembre 2006.

<sup>2017</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2018</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> février 2015.

<sup>2019</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 22 avril 2014.

<sup>2020</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2021</sup> Entretien avec Monsieur et Madame A., réalisé le 2 octobre 2015.

<sup>2022</sup> Ceci est abordé dans le premier chapitre de la partie précédente.

<sup>2023</sup> D'après le questionnaire, 80,8 % des répondants résident actuellement à moins de ou à quinze kilomètres de Dourges.

création. Actuellement, ils peuvent être imputables aux chorégraphes eux-mêmes, comme le montrent les propos de l'un d'eux : « *Mais attention, c'est de notre faute à nous aussi, c'est pas que de la faute des danseurs, c'est cinquante-cinquante*<sup>2024</sup> ». Les répétitions des choristes, comme celles de *Polonia* qui se prolongent par une collation, débutent également avec du retard, « *le temps que tout le monde s'installe, il y a la parlotte, tout ça*<sup>2025</sup> ». Cette sociabilité informelle participe à renforcer les liens entre les chanteurs et favorise la création d'une ambiance conviviale. La fréquence de ces séances est en outre moins élevée que celles des danseurs, tout comme à *Polonia*. Les choristes ne programment par exemple pas nécessairement de répétitions lors des vacances scolaires, comme le montrent les propos de Léon Napora : « *Les danseurs, c'est autre chose, ils font ce qu'ils veulent mais nous les anciens, vacances*<sup>2026</sup> ». L'assiduité des chanteurs lors des représentations est également irrégulière, au moins dans les débuts de l'association. En 1995, il est par exemple mentionné qu'il manque trop souvent des chanteurs lors des sorties<sup>2027</sup>.

À *Polonia*, le jour de répétition des danseurs est le même depuis la création de l'association. Le vendredi soir permet aux membres étudiant en dehors de la Saône-et-Loire d'assister aux répétitions, même si la majorité des adhérents réside à proximité de Saint-Vallier<sup>2028</sup>. Les séances ne débutent pas non plus à l'heure du fait du retard de certains adhérents et des discussions entre les danseurs se prolongeant pendant la répétition. Les propos de Sophie Bonnot illustrent ce fonctionnement adopté dès la création de l'association : « *bon c'est vrai que le vendredi soir c'est le week-end, c'est la fin de la semaine, donc on arrive, on est détendus, on met du temps à se mettre en place. En plus, on va rigoler, on va vouloir faire des pauses. On n'est pas très concentrés* ». Certains membres partent même avant la fin des répétitions pour rejoindre des amis. Ces pauses prolongées et ce retard, s'accompagnant parfois de la célébration d'un anniversaire ou d'une fête quelconque, se retrouvent lors des week-ends de danse animés par Bernard Smialek. Les marques d'indiscipline, relevées dès 1986, sont en revanche mineures lors de ces séances. La présence du chorégraphe explique probablement cette différence, comme le montrent les propos de Sophie Bonnot : « *ça on le ferait pas avec Bernard parce que Bernard il a ce statut de chorégraphe*<sup>2029</sup> ». Ce titre, obtenu par Lucie Lesnik et Philippe Napora, ne suffit toutefois pas à ces deux danseurs pour asseoir leur autorité lors des

---

<sup>2024</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien réalisé avec Lucie Lesnik le 6 octobre 2015.

<sup>2025</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2026</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2027</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 13 octobre 1995.

<sup>2028</sup> D'après le questionnaire, 64,7 % des adhérents actuels résident à moins de ou à quinze kilomètres de Saint-Vallier.

<sup>2029</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Sophie Bonnot, réalisé le 5 mars 2013.



répétitions, comme le montrent les propos de l'un d'eux : « *Après c'est le problème de nos jeunes âges, faire une réflexion, ça peut peut-être être mal pris, même par des plus jeunes que nous* ». Les chorégraphes ne sont alors « *pas très stricts*<sup>2030</sup> » et cherchent à créer une « *bonne ambiance*<sup>2031</sup> » dans les répétitions qui se terminent par une collation comprenant de temps à autre des mets polonais. Les rappels à l'ordre sont plutôt effectués par le président de l'association ou d'autres danseurs de son âge. Cette ambivalence entre la recherche d'une ambiance chaleureuse et une certaine discipline est illustrée par les propos de Pascal Lamacz : « *c'est ça la difficulté, c'est qu'il faut avoir de la rigueur et à côté il faut que ça reste un loisir, il faut essayer de trouver le juste milieu*<sup>2032</sup> ». La devise de Wisla, rappelée en 2003 par le président du groupe lors de la reprise des répétitions<sup>2033</sup>, est d'ailleurs rigueur et convivialité. L'âge des chorégraphes ne semble néanmoins pas être à l'origine de ces marques d'inattention puisque celles-ci sont mentionnées à plusieurs reprises depuis la création du groupe. En 1993, Pascal Lamacz écrit par exemple qu'« *il est temps de songer à "travailler" sérieusement*<sup>2034</sup> ». Cinq ans plus tard, les membres ont des « *discussions animées* » par rapport aux problèmes de motivation et de rigueur des danseurs<sup>2035</sup>. De la même façon, un rappel sur le comportement et la tenue vestimentaire des adhérents lors de ces séances est effectué en 2002<sup>2036</sup>. Il est par ailleurs envisagé de structurer celles-ci et de se limiter à une pause de quinze minutes. Les « *bavardages* » des chanteurs au cours des répétitions sont enfin signalés lors de l'assemblée générale de 2006<sup>2037</sup>. Le fonctionnement populaire adopté par Wisla et Polonia dès leur création se perpétue donc jusqu'à nos jours. Cette caractéristique se retrouve au sein de la société de tir de Dourges, tout comme dans certains clubs ruraux<sup>2038</sup>. L'assiduité des membres de ce groupement aux entraînements est irrégulière, à l'image des propos de Catherine Bedlewski : « *On peut pas non plus obliger les gens à être là tous les week-ends* ». Le temps passé par les adhérents au pas de tir peut être inférieur à celui passé à la buvette du club, rappelant ainsi le fonctionnement de certaines associations de football populaires<sup>2039</sup>. En outre, certains ne respectent pas nécessairement l'ensemble des règles du tir et aucun

<sup>2030</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2031</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>2032</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2033</sup> Archives de Wisla, Compte-rendu de la réunion du bureau du 30 août 2003.

<sup>2034</sup> Archives de Wisla, Lettre de Pascal Lamacz aux membres de Wisla, Dourges, le 28 octobre 1993.

<sup>2035</sup> Archives de Wisla, Compte-rendu de la réunion du bureau du 31 mars 1998.

<sup>2036</sup> Archives de Wisla, Compte-rendu de la réunion du bureau du 9 juillet 2002. Sept ans plus tôt, il est demandé aux membres de porter des ballerines et des jupes simples pour les filles (Archives de Wisla, Compte-rendu de la réunion du bureau du 11 avril 1995).

<sup>2037</sup> Archives de Wisla, Compte-rendu de l'assemblée générale du 26 février 2006.

<sup>2038</sup> Prévitali Clément, *Le sport à la campagne : les connectivités sportives associatives dans la recomposition de la société rurale en Franche-Comté*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Franche-Comté, sous la direction de Vieille Marchiset Gilles, 2011, 678 p.

<sup>2039</sup> Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *Terrain*, n° 32, mars 1999, p. 129-142.

entraîneur n'anime les séances. Seuls le président et son épouse semblent procurer quelques conseils de temps à autre aux tireurs qui sont majoritaires à ne pas pratiquer de compétition. Une partie du matériel ne répond pas non plus aux normes de la *Fédération française de tir*, comme le montrent les propos de Christian Bedlewski : « *c'est des vieilles armes au niveau de la forme et tout, c'est un peu dépassé [...] Pour faire le loisir, c'est largement suffisant*<sup>2040</sup> ». Le prêt gratuit du matériel permet aux différents adhérents de pratiquer le tir à un faible coût. De la même manière, les costumes et les jupes de répétition sont fournis gratuitement aux membres de *Wisla* et de *Polonia*. Les voyages et les sorties organisés par ces groupes sont en outre payés partiellement par ces derniers. Ces moindres coûts révèlent une volonté de permettre l'accès à tous, aussi bien aux associations que dans les activités proposées par celles-ci.

## II) La Pologne en toile de fond

### a) L'adolescence : un moment décisif pour la polonité

Tout comme au niveau national<sup>2041</sup>, plusieurs membres de *Polonia*, mais également du KSMP de Nœux-les-Mines, cessent leur adhésion au moment de l'adolescence. Marie Kowalski déclare à ce propos : « *les enfants ont grandi et le folklore polonais, pour les ados c'est pas trop ça*<sup>2042</sup> ». L'adolescence, débutant avec la puberté et s'achevant autour d'une vingtaine d'années, constitue en effet une période où l'image de soi et l'apparence deviennent importantes. Les valeurs de la virilité et de la compétition occupent une grande place chez les garçons à cet âge, tandis que les filles se situent plutôt du côté des sentiments et du partage des émotions avec les amis proches<sup>2043</sup>. Cette période est aussi celle où les jeunes se différencient progressivement des adultes et construisent leur identité<sup>2044</sup>. Une partie abandonne alors les traditions polonaises, entretenues notamment par le biais des parents, tandis qu'une autre poursuit dans cette voie. Stéphanie Grelait déclare par exemple qu'elle se rend aux répétitions de *Wisla* avec plaisir lorsqu'elle est enfant, puis y va « *un peu en traînant les pieds* » lorsqu'elle est au collège où elle n'évoque

---

<sup>2040</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>2041</sup> L'arrêt, en particulier pour les filles, ou le changement de pratique se réalise plus fréquemment à l'adolescence lorsque les individus atteignent l'âge de quatorze ou quinze ans (Gasparini William, « Construction des catégories sportives juvéniles », *Agora. Débats/Jeunesses*, n° 37, 3<sup>ème</sup> trimestre 2004, p. 8-21).

<sup>2042</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>2043</sup> Galland Olivier, « Les évolutions de la transmission culturelle : autour des espaces et des réseaux d'appartenance », *Informations sociales*, n° 134, 2006, p. 54-65.

<sup>2044</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, PUF, coll. Le Sociologue, 1988, 249 p.

pas son adhésion avec ses camarades. Après avoir pris de l'âge, vers « *quinze, seize ans [...] ça devient vraiment plus une passion pour laquelle on n'a pas à avoir honte parce que toute façon, chaque personne a des passions différentes*<sup>2045</sup> ». Cette évolution se retrouve chez certains membres de *Polonia* qui dissimulent leur adhésion au collège puisqu'ils subissent des moqueries lorsqu'ils disent danser au groupe folklorique. Cette honte d'être adhérent, différent des autres, disparaît lorsqu'ils prennent de l'âge et s'investissent de plus en plus dans l'association. Dans le même ordre d'idées, la majorité des individus de la deuxième génération de migrants italiens ayant moins de seize ans se sent plutôt Française, tandis que les jeunes ayant entre seize et dix-neuf ans se considèrent plutôt Italiens et ceux de plus de vingt ans sont partagés entre ces deux appartenances<sup>2046</sup>. Anne-Sophie Duverne adhère par exemple à *Polonia* au cours de sa seizième année, quelques mois après avoir intégré les cours de polonais délivrés par le biais de l'*Association de jumelage Montceau – Zory*. Son « *déclat polonais* » se produit à cet âge, bien que les prémices apparaissent dans son enfance passée avec sa grand-mère, avec qui elle partage quelques traditions polonaises. La perpétuation de celles-ci est alors présentée comme naturelle par cette adhérente, comme le montrent ses propos : « *j'ai toujours eu l'habitude donc pour moi, je dis pas que c'était inné, mais oui ça coulait un petit peu de source en fait*<sup>2047</sup> ». Née en 1989, Coralie Lowicki s'investit également à *Polonia* au cours de son adolescence, à l'âge de treize ans. Le décès de son grand-père, fils de migrants polonais dont elle ne connaît pas le passé, participe à cette envie de découvrir la Pologne et ses traditions, comme le soulignent ses propos : « *C'est quand tu te rends compte que tu perds les choses que tu connais pas et que t'as envie de plus découvrir*<sup>2048</sup> ». Le sentiment de partager la même histoire familiale peut en effet survenir au moment du décès d'un membre de la famille. Cet évènement constitue un moment propice à la transmission de cette histoire puisque les individus s'interrogent sur les traces laissées par le défunt<sup>2049</sup>. Lorsque celles-ci sont faibles, les individus éprouvent parfois du regret de ne pas avoir davantage discuté avec cet ascendant, notamment sur ses conditions et son mode de vie.

À la suite de son adhésion au groupe, Coralie Lowicki s'informe sur l'histoire de la Pologne, son actualité, s'initie à la cuisine polonaise, mais ne pratique pas les fêtes religieuses selon la tradition polonaise. De la même façon, les enfants d'Henri Dudzinski,

---

<sup>2045</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien réalisé avec Stéphanie Grelait le 18 novembre 2015.

<sup>2046</sup> Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 2, 1985, p. 143-160.

<sup>2047</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>2048</sup> Entretien avec Coralie Lowicki, réalisé le 28 février 2013.

<sup>2049</sup> Muxel Anne, *Individu et mémoire familiale*, op. cit.

ayant entre une trentaine et une quarantaine d'années, « *rentrent en Pologne, dans la culture polonaise à travers la bouffe, c'est étonnant, j'étais surpris*<sup>2050</sup> ». L'alimentation représente cependant la seule tradition polonaise conservée par plusieurs individus appartenant à la quatrième génération de migrants polonais qui connaissent peu la Pologne<sup>2051</sup>. Les habitudes alimentaires, supports de l'identité, sont d'ailleurs celles qui se conservent le plus longuement au fil des générations, tandis que la langue se perd relativement rapidement<sup>2052</sup>. Une partie des individus d'origine polonaise apprend néanmoins la langue polonaise au cours de sa jeunesse, notamment dans le cadre de son cursus scolaire. Marie Kowalski évoque par exemple sa pratique du polonais au lycée : « *quand j'étais au lycée, j'ai fait polonais. Il y avait une LV3 polonais. [...] On n'a jamais eu honte de faire ça*<sup>2053</sup> ». De même, Sophie Bonnot suit des cours de culture polonaise à l'université de Bourgogne en parallèle de son cursus universitaire, comme le montrent ses propos : « *j'y vais là toutes les semaines, enfin quand j'ai le temps. [...] en plus j'aime bien parce que y'a des cours de langue et des cours de civilisation*<sup>2054</sup> ». D'autres se rendent aux cours de polonais délivrés à Montceau-les-Mines et à Dourges où la professeure est l'une des dernières à être payée par le ministère français de l'Éducation nationale<sup>2055</sup>. Anne-Sophie Duverne présente son apprentissage de la langue polonaise comme une cause de son attachement à son origine polonaise, comme le montrent ses propos : « *Je m'attache à mes racines donc je parle polonais*<sup>2056</sup> ». La langue, avec l'histoire et le folklore, constitue en effet une pratique permettant de renforcer l'idée de partager des origines communes<sup>2057</sup>. Ces trois éléments, avec les ancêtres fondateurs, représentent le socle d'une identité nationale<sup>2058</sup>. En revanche, Stéphanie Grelait ne ressent pas le besoin d'apprendre la langue de ses aïeux ni d'autres traditions de la culture polonaise, bien qu'elle considère son adhésion à *Wisla* comme liée à son origine polonaise. Ses propos illustrent

<sup>2050</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

<sup>2051</sup> Ponty Janine, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, Paris, Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, 2008 (réédition), 123 p.

<sup>2052</sup> Csergo Julia, « Alimentation », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. Quadrige dicos poche, 2010, p. 9-13.

<sup>2053</sup> Entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>2054</sup> Entretien avec Sophie Bonnot, réalisé le 5 mars 2013.

<sup>2055</sup> En 1996, il ne reste plus que sept moniteurs de polonais rétribués par ce ministère dans le Nord – Pas-de-Calais. Au niveau national, treize monitrices sont comptabilisées en 2006 (Garçon Gabriel, « À l'origine du R.C.P. : l'enseignement élémentaire du polonais dans le Nord – Pas de Calais », disponible sur <http://www.rayonnement-culturel-polonais.fr/histo.html>, consulté le 12 février 2014).

<sup>2056</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>2057</sup> Stump Sébastien et Jallat Denis, « Introduction : De la nation à la région : les identités sportives dans tous leurs États », dans Stump Sébastien et Jallat Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Sports, cultures, sociétés, 2013, p. 9-24.

<sup>2058</sup> Thiesse Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe, (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2001 (réédition), 310 p.

l'importance de son engagement associatif : « *c'est mes racines, c'est la Pologne, tout ça, mais pour moi ce qui est le plus important, c'est Wisla, c'est le côté associatif. C'est important parce que c'est mes origines polonaises mais c'est important aussi parce que ça permet de vivre en communauté quand même* ». Elle célèbre néanmoins Pâques et Noël selon la tradition polonaise puisque ses grands-parents entretiennent ces pratiques. Les aliments semblent d'ailleurs constituer un élément primordial pour ces fêtes, comme le montrent les propos de cette arrière-petite-fille de migrants polonais : « *Au moment des périodes de Noël, c'est tout ce qui est par rapport à la nourriture, y'a des traditions. Au moment de Pâques aussi, y'a les traditions des pisanki. C'est plus là par contre chez mes grands-mères que ça se ressent*<sup>2059</sup> ». Comme évoqué dans le chapitre précédent, les fêtes religieuses sont ici maintenues par le biais des grands-parents. Ce phénomène se retrouve dans la population française en général où ces derniers exercent « *un rôle actif de missionnaires auprès de petits-enfants que les parents élèvent sans tradition religieuse*<sup>2060</sup> ». Les messes polonaises suivies uniquement lors des fêtes semblent en revanche plus un désir des jeunes. Sophie Bonnot apprécie par exemple l'atmosphère de l'office célébré pour Pâques, bien qu'elle ne saisisse pas les paroles du prêtre et ne soit pas croyante, comme l'illustrent ses propos : « *Elle est en polonais, je comprends rien [...] Mais j'aime bien l'ambiance, cette ambiance là où je vois tous les Polonais en même temps. J'ai l'impression qu'on se ressemble tous*<sup>2061</sup> ». Cette descendante de migrants considère qu'elle partage et poursuit une pratique spécifique à la communauté polonaise à laquelle elle s'identifie, quand bien même la très grande majorité des personnes présentes est de nationalité française. De la même façon, Isabelle Oszczak a la sensation d'être plus proche du pays de ses arrière-grands-parents lors des messes polonaises auxquelles elle assiste, comme le confirment ses propos : « *on a quand même la plupart de la messe qui est en polonais, c'est ça qui nous rapproche aussi de la Pologne*<sup>2062</sup> ». L'Église conserve donc sa capacité à réunir une partie de la communauté polonaise et à renforcer le sentiment d'appartenance à cette communauté, tout comme le font les associations polonaises. Chez les migrants et leurs descendants, « *la sphère du religieux* » est en effet généralement modifiée la plus tardivement<sup>2063</sup>. La présence en 1999 d'environ soixante-dix prêtres

---

<sup>2059</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

<sup>2060</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations... », *op. cit.*, p. 654.

<sup>2061</sup> Entretien avec Sophie Bonnot, réalisé le 5 mars 2013.

<sup>2062</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

<sup>2063</sup> Oriol Michel, « L'ordre des identités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 2, 1985, p. 174.

polonais en France, dont vingt-cinq dans le Nord – Pas-de-Calais<sup>2064</sup>, illustre l'importance de la pratique cultuelle, parfois dénuée de croyance, chez les individus d'origine polonaise. Cette pratique semble plus importante dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais que dans le pays minier de Saône-et-Loire. Cette différence s'explique probablement par le nombre plus important de descendants de migrants polonais sur ce premier territoire, mais aussi par l'influence de l'un des anciens présidents de l'*Union nationale des associations catholiques franco-polonaises en France*, Edmond Oszczak. Contrairement au pays minier de Saône-et-Loire, la visite du prêtre polonais au domicile après les fêtes de fin d'année se réalise encore à Dourges, bien que le nombre de maisons visitées ait diminué depuis les années quatre-vingt-dix. Les propos de cet ancien dirigeant illustrent ce phénomène : « *le curé faisait quatre-cents maisons, la visite de kolenda [?] de janvier à mars, il visitait quatre-cents maisons. Aujourd'hui à Dourges, il en visite cent-cinquante*<sup>2065</sup> ». La Fête-Dieu est par ailleurs encore célébrée dans cette commune, tout comme à Harnes, mais ne s'effectue plus sur le second territoire d'étude. Cette procession donne d'ailleurs une idée, selon Lydie Jablonski, « *de la communauté française d'origine polonaise comment elle est quand même ancrée dans ses traditions. Peut-être un peu moins chez les jeunes mais chez des gens qui ont cinquante, soixante, quatre-vingt ans, c'est encore assez important*<sup>2066</sup> ». Malgré ce plus faible investissement des jeunes, une trentaine d'entre eux effectue sa confirmation en 2016 « *sur la grande paroisse polonaise Dourges, Évin, Leforest, Courcelles, Aubry*<sup>2067</sup> », alors que ce n' « *est pas du tout obligatoire, c'est vraiment quelque chose qu'on a envie de faire nous-mêmes*<sup>2068</sup> ». Née en 1998, Isabelle Oszczak sollicite néanmoins certains de ses amis pour effectuer cette confirmation. Cette dernière peut alors n'être que la conséquence de cette proposition, et non d'une ferveur religieuse, au moment où « *le faire avec n'est que le résultat secondaire de l'être avec* ». L'amitié et les relations avec les pairs constituent en effet des valeurs primordiales au cours de l'adolescence<sup>2069</sup>. Stéphanie Grelait évoque par exemple un voyage organisé par Wisla où l'important est de se retrouver entre jeunes : « *nous on était plus dans l'optique : on a seize ans, on part en vacances ensemble, c'est cool. Les traditions oui mais c'est un à-côté, c'est pas une priorité*<sup>2070</sup> ». Isabelle Oszczak a en revanche la sensation de maintenir un lien avec la culture de ses aïeux lorsqu'elle se rend en Pologne par le biais de son établissement

<sup>2064</sup> Ponty Janine, « La Mission catholique polonaise en France du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 75-85.

<sup>2065</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2066</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2067</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2068</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

<sup>2069</sup> Galland Olivier, « Les évolutions de la transmission culturelle... », *op. cit.*, p. 61.

<sup>2070</sup> Entretien avec Stéphanie Grelait, réalisé le 18 novembre 2015.

scolaire, comme le montrent ses propos : « *quand on est entre potes, c'est complètement différent et puis c'est là qu'on se rend compte qu'on est en train de garder des traditions parce qu'on va en Pologne tout seuls entre jeunes, des petits Français qui s'en vont*<sup>2071</sup> ». Anne-Sophie Duverne, elle, valorise l'ambiance présente lors de son premier voyage en Pologne effectué en 2009 par le biais de l'Association de jumelage Montceau – Zory, mais évoque aussi la pauvreté de ce pays. Ses propos illustrent ces impressions : « *on rigole, on fait un peu les cons tout ça, bon. Mais c'était vraiment autre chose quoi. Pis découvrir le pays, tout ça. Ça m'a fait quelque chose en fait quand j'ai vu pour la première fois la Pologne parce que j'ai trouvé que c'était pauvre*<sup>2072</sup> ». La Haute-Silésie, où se trouve la ville de Zory, appartient néanmoins aux régions les plus industrialisées et urbanisées de Pologne. Bien que le taux de chômage progresse de 9 % entre 1999 et 2002, la reconversion de cette région (anciennement minière et sidérurgique) est un succès<sup>2073</sup>. De nouvelles zones économiques, aussi bien industrielles que commerciales, apparaissent à la périphérie des villes. Des axes de communication sont construits et les infrastructures de transport sont rénovées dans l'objectif de faciliter l'installation de nouvelles entreprises. Depuis la fin du communisme, les villes de Haute-Silésie ont donc radicalement changé. Elles se sont davantage urbanisées, ont restructuré leur territoire, aussi bien au niveau de l'habitat que des activités économiques, et dès lors se sont ouvertes sur l'extérieur en améliorant leurs axes de communication<sup>2074</sup>. L'image que possède Anne-Sophie Duverne sur la région silésienne semble donc éloignée et correspond plus à la situation de la Pologne lorsque ses arrière-grands-parents l'ont quittée.

## b) Devenir parents ou comment abandonner les traditions polonaises

Tout comme les joueurs du *CS Orion* et d'autres sociétés polonaises<sup>2075</sup>, certains adhérents de *Polonia* quittent le groupe lorsqu'ils se marient et/ou entrent dans la vie active, ce qui les contraint parfois à déménager. Cette caractéristique se retrouve à travers les propos de Ludovic Nowakowska, membre depuis 2003 : « *y'en a plein aussi qui sont partis à cause des mariages*<sup>2076</sup> ». De la même façon, les *Sokols* de Carvin cessent la

---

<sup>2071</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015.

<sup>2072</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>2073</sup> La fabrication des biens de consommation progresse tandis que la part des industries minières et sidérurgiques régresse. Cette dernière passe de 62,2 % en 1989 à 36,4 % en 2002 de la valeur de la production industrielle. La production automobile, elle, passe de 1 % en 1990 à 14,1 % douze ans plus tard, et celle du secteur agro-alimentaire de 5,5 % à 11,1 % (Tkocz Maria, « La restructuration socio-économique du Bassin Industriel de Haute-Silésie », *Géocarrefour*, vol. 80, n° 1, 2005, p. 49-58).

<sup>2074</sup> Durand Frédéric, « La construction métropolitaine en Haute-Silésie », *Espace, populations, sociétés*, n° 2, 2011, p. 377-393.

<sup>2075</sup> Cette interruption est abordée dans le troisième chapitre de la partie précédente.

<sup>2076</sup> Entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

pratique du folklore polonais dans les années 2000 suite au départ de plusieurs jeunes pour des raisons professionnelles et à la difficulté de recruter des adolescents intéressés par cette activité, comme le montrent les propos de Léon Slojewski : « *y'a encore quinze ans, on avait des jeunes qui avaient dix-sept, dix-huit ans, et puis après ils ont eu du boulot et maintenant y'aurait plus aucun de quinze ans qui voudrait faire du folklore, en tout cas pas à Carvin, peut-être à Dourges ou ailleurs*<sup>2077</sup> ». L'un des objectifs de Wisla en 2001 est d'attirer les personnes âgées de trente-cinq à cinquante ans ayant fréquenté les associations polonaises et de « *raccrocher les gens mariés et qui ont des enfants*<sup>2078</sup> ». Lydie Jablonski déclare d'ailleurs qu'au début des années 2000, « *les trois-quarts des gens ont arrêté à trente-cinq, quarante ans*<sup>2079</sup> ». Le fait d'avoir des enfants diminue en effet les sociabilités avant l'âge de cinquante ans<sup>2080</sup>. Celles-ci se limitent aux réceptions à domicile, aux relations professionnelles et aux contacts avec la parentèle<sup>2081</sup>. L'entrée dans la vie active et la fondation d'une famille constituent donc des périodes où plusieurs individus d'origine polonaise se détachent des groupements polonais et des traditions auparavant entretenues. Comme le déclare Edmond Oszczak, « *jusqu'à vingt-cinq ans, c'est les jeunes qui s'intéressent encore mais une fois qu'ils construisent leur vie, forcément ils ont d'autres choses à penser*<sup>2082</sup> ». Daniel Skrobala cesse par exemple d'adhérer au KSMP de Dourges et se détourne de la Pologne lorsqu'il a une vingtaine d'années, pour se consacrer notamment à sa vie professionnelle et familiale. Ses propos retracent cette coupure : « *Et puis après j'ai fait un grand break parce que j'ai eu des enfants, j'ai travaillé, et puis j'avais ma maison*<sup>2083</sup> ». De la même façon, Christiane Duda abandonne la perpétuation des traditions polonaises lorsqu'elle devient mère : «  *finalement tout doucement, tout doucement je me suis trouvée enceinte pis voilà au bout d'un moment on avait décroché quand même*<sup>2084</sup> ». Madame D. cesse elle aussi de cuisiner polonais lorsqu'elle entre dans la vie active, s'installe avec son époux et fonde une famille. Elle justifie cette interruption par le manque de temps libre, comme l'expriment ses propos : « *Donc c'était pas parce que je me suis dit j'arrête, c'est juste que j'avais pas le temps*<sup>2085</sup> ». Entre vingt-cinq et cinquante-quatre ans, les individus disposent en effet de moins de temps libre que dans les

<sup>2077</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>2078</sup> Archives de Wisla, Compte-rendu de la réunion du bureau du 16 février 2001.

<sup>2079</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2080</sup> Laporte Renaud, « Pratiques sportives et sociabilité », *Mathematics and Social Sciences*, n° 170, 2005, p. 79-94.

<sup>2081</sup> « Sociabilité », dans Dortier Jean-François (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines, op. cit.*, p. 780-781.

<sup>2082</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2083</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

<sup>2084</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2085</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.



autres périodes de leur vie. Les femmes sont en outre moins disponibles que les hommes en général<sup>2086</sup>. Philippe Napora projette quant à lui d'interrompre son adhésion à *Wisla* une fois qu'il sera marié : « *Une fois on s'est dit avec Lucie, de toute façon, le jour où on sera marié et où on aura des enfants, on sera plus dans Wisla. Parce que pour moi en fait, on peut pas concilier les deux*<sup>2087</sup> ». Pascal Lamacz, lui, poursuit son engagement associatif mais délègue certaines responsabilités après son mariage : « *Je te parle de ça, j'étais célibataire, étudiant ou je commençais à peine ma vie professionnelle, donc j'avais du temps mais après, la famille, tout ça, il faut savoir lâcher les choses donc j'ai lâché la présidence*<sup>2088</sup> ». Son épouse, elle, quitte l'association lors de l'arrivée du premier enfant. Cet ancien président de *Wisla*, qui sait lire, écrire en polonais et « *comprend un peu quand on parle doucement* », abandonne également les cours de polonais de Dourges et ne souhaite pas les reprendre actuellement car il a « *d'autres chats à fouetter* ». Il perd ainsi, selon lui, « *une partie de l'identité*<sup>2089</sup> ». Daniel Skrobala ne semble pas non plus apprendre cette langue de nos jours, bien qu'il regrette de ne pas la maîtriser, comme le montrent ses propos : « *je regrette de pas avoir été plus assidu aux cours de polonais quand j'étais plus petit parce que maintenant j'aimerais savoir parler polonais*<sup>2090</sup> ». Contrairement à la période suivant le mariage, la cérémonie en elle-même peut constituer un moyen de perpétuer une tradition polonaise. Certains individus, résidant dans le Nord – Pas-de-Calais ou en Bourgogne<sup>2091</sup>, réalisent en effet leur union selon cette tradition<sup>2092</sup>. Plusieurs membres de *Wisla*, vêtus de costumes folkloriques, prennent par exemple part à l'union polonaise de l'ancien président du groupe au cours de laquelle sont interprétées des musiques et des danses polonaises<sup>2093</sup>. Quelques membres de cette société assistent d'ailleurs de temps à autre à des mariages ou à des enterrements des adhérents du groupe, tout comme c'est le cas à *Polonia* et au KSMP de Nœux-les-Mines. Certains membres de *Wisla* participent également à des bals polonais dans lesquels ils revêtent parfois leur costume folklorique. Ces soirées, moins répandues, voire absentes du pays minier de Saône-et-Loire, semblent d'ailleurs rencontrer un franc succès, comme l'illustrent les

<sup>2086</sup> Attias-Donfut Claudine, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1991, 128 p.

<sup>2087</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2088</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2089</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2090</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 21 octobre 2015.

<sup>2091</sup> Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, op. cit.

<sup>2092</sup> Lors de ce type de cérémonies, le marié, accompagné de ses parents et d'un orchestre polonais, vient chercher la mariée à son domicile. Les parents des futurs époux bénissent ensuite ceux-ci en leur accordant leur autorisation. Le cortège se dirige par la suite vers l'église. Au cours de ce trajet, des amis peuvent empêcher les mariés de poursuivre leur route s'ils ne reçoivent pas des confiseries ou de la vodka. Après la cérémonie, les parents des époux offrent à ceux-ci du pain, du sel, un verre d'eau et un verre de vodka à partager.

<sup>2093</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de la réunion du bureau du 28 juin 1997.

propos de Madame D. : « *C'est bondé, ça marche bien*<sup>2094</sup> ». La perte des traditions polonaises après le mariage peut également s'accélérer lorsque cette union se réalise avec une personne d'origine non-polonaise. C'est par exemple le cas de Valérie Chalancon qui n'est pas soutenue par son mari pour entretenir les traditions polonaises, comme le montrent ses propos : « *des fois voilà comme il se moque de moi parce que je suis d'origine polonaise, enfin il se moque, c'est pour, pas méchamment*<sup>2095</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Martine Durix limite cette perpétuation en raison de l'origine non-polonaise de son époux : « *c'est pas facile non plus parce que moi j'ai un mari qu'est pas Polonais du tout*<sup>2096</sup> ». Elle ne regarde par exemple la chaîne de télévision polonaise à laquelle elle s'est abonnée que lorsqu'elle se trouve seule. Cet abonnement, se retrouvant chez d'autres individus interrogés, lui permet d'entendre la langue polonaise à travers des émissions diffusées par TV Polonia, devenue TVP Polonia dans les années 2000. Celles-ci traitent de la culture et de l'histoire de la Pologne, ainsi que de son actualité. L'une des sœurs de Lydie Jablonski cuisine quant à elle très peu polonais car elle « *est mariée avec un Français donc lui c'est la cuisine française. En plus de ça, il est cuisinier*<sup>2097</sup> ». Lors de la formation d'un couple, chacun négocie en effet sa position par rapport à son partenaire possédant lui aussi une culture familiale<sup>2098</sup>.

Un certain âge, couplé à d'autres facteurs, semble nécessaire pour que certains descendants de migrants polonais renouent avec les traditions de leurs aïeux connues dans leur enfance et leur jeunesse. Martine Durix suppose par exemple que son âge et le décès de son père, venu en France en 1927, constituent les deux principales raisons de son adhésion à *Polonia* en 2004 et de l'entretien de certaines traditions polonaises. Ses propos illustrent ces arguments : « *ça s'est pas fait comme ça d'un seul coup, ça s'est fait surtout après le décès de mon papa [...] y'a des choses qu'on comprend, enfin je pense que c'est avec l'âge. Et puis voilà, ça a fait un déclic* ». Elle regrette d'ailleurs l'arrivée tardive de cette envie de renouer avec la culture polonaise, comme l'illustrent ses propos : « *c'est un peu bête d'avoir eu un déclic [aussi tard] mais bon mieux vaut tard que jamais*<sup>2099</sup> ». Christian Morzewski, né en 1953, attribue également à son âge son « *ré-ancrage [dirais-je] dans la polonité* » au début des années 2000 : « *sans doute il y a un âge de la biographie de*

<sup>2094</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>2095</sup> Entretien avec Valérie Chalancon, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>2096</sup> Entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2097</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2098</sup> Segalen Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, coll. U Sociologie, 2010 (réédition), 368 p.

<sup>2099</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

chacun où on se pose des questions<sup>2100</sup> ». D'autres éléments favorisent ce retour, notamment les interrogations formulées par ses enfants sur l'histoire familiale, les sollicitations d'Henri Dudzinski pour la création de l'ICEP, ainsi que celles de l'*Écho du Pas-de-Calais* pour la réalisation d'un ouvrage dressant divers portraits de migrants polonais et de leurs descendants. Ce retour aux traditions polonaises s'effectue au cours de la période de vie appelée « *maturescence* » par Claudine Attias-Donfut<sup>2101</sup>. Lors de cette phase, la formation de la jeune génération, devenant indépendante, amène les parents à prendre conscience de leur vieillissement et à modifier leur identité. La demande de plus en plus importante de la génération antérieure, la plus âgée, entraîne également une nouvelle définition des rapports avec cette génération.

### c) Le passage à la retraite : une période favorable à l'entretien des traditions polonaises

La fin, et plus encore l'arrêt de la carrière professionnelle constitue une autre période propice à la perpétuation des traditions polonaises. Plus de 20 % des adhérents actuels de *Polonia* et de *Wisla* ayant répondu au questionnaire ont par exemple adhéré à l'association à plus de ou à cinquante-cinq ans<sup>2102</sup>. Les propos d'Henri Taszareck évoquent cet intérêt nouveau pour ces traditions : « *y'a eu ce passage de la vie professionnelle, pis on revient. C'est un retour aux sources*<sup>2103</sup> ». De la même façon, Christiane Duda affirme « *on revient à ses origines malgré tout. C'est automatique*<sup>2104</sup> ». Madame C. déclare quant à elle : « *Le plus je vieillis, le plus je suis accrochée à la Pologne*<sup>2105</sup> ». Ce « retour aux racines », volontaire, est en effet régulièrement nécessaire au cours de la vie d'un individu<sup>2106</sup>. Il semble plus fréquemment s'effectuer lors de la retraite dans le pays minier de Saône-et-Loire que dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais où les individus renouent plus tôt avec la Pologne. Le nombre plus important de personnes et d'associations polonaises sur le second territoire explique probablement cette différence. L'augmentation du temps libre à l'approche de la retraite favorise cet intérêt pour la Pologne, comme le montrent les propos d'Edmond Oszczak : « *Je vais pas dire que les gens de plus de cinquante ans viennent plus facilement mais c'est des gens en fin de carrière*

<sup>2100</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian Morzewski réalisé le 18 octobre 2016.

<sup>2101</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations...*, *op. cit.*

<sup>2102</sup> D'après les questionnaires, 22,2 % et 20,7 %, soit huit et six membres, ont respectivement adhéré à *Polonia* et à *Wisla* à cette période de leur vie.

<sup>2103</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>2104</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2105</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2106</sup> Dubar Claude, *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2010 (réédition), 239 p.

*professionnelle qui ont plus de temps*<sup>2107</sup> ». Christian Bedlewski apprécie cette augmentation du temps libre pour s'investir d'autant plus dans le monde associatif, à l'image de ses propos : « *Le fait d'avoir plus de temps, ne plus avoir d'occupations professionnelles, pour une association c'est mieux pour gérer*<sup>2108</sup> ». Les hommes disposent de près de six heures de temps libre après cinquante-cinq ans, contre cinq heures pour les femmes<sup>2109</sup>. La période de la retraite, où l'individu n'est plus étroitement socialisé par le monde professionnel, est en outre favorable au développement de l'identité<sup>2110</sup>. Ce moment est aussi celui où les individus entretiennent des liens plus forts et côtoient plus souvent leurs parents ou beaux-parents que les autres générations. Près d'un quart des hommes et des femmes possède encore un ascendant vivant lors du passage à la retraite<sup>2111</sup>. Ce rapprochement entre les générations retraitées est plus visible chez les femmes qui assurent plus souvent les soins réguliers auprès de leurs parents âgés. Cette aide, nécessitant du temps et de l'énergie, peut susciter des conflits et un coût émotionnel important<sup>2112</sup>. Madame C., en raison des soins quotidiens délivrés à sa mère, hésite par exemple à partir en Pologne avec le groupe *Polonia*, séjour qui lui permettrait néanmoins de rendre visite à sa famille. Ses propos illustrent cette ambivalence : « *moi je suis toujours freinée par ma maman. Mais en même temps, on va se retrouver une journée libre à Gdynia ou à Sopot, je m'en rappelle plus, et là c'est à trente kilomètres de ma famille*<sup>2113</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Christiane Duda avoue éprouver une certaine gêne lorsqu'elle accompagne sa mère, naturalisée française, en courses puisque celle-ci s'exprime dans un français approximatif. Ses propos retracent cette situation : « *Moi des fois avec ma maman, je crains un petit peu quand je vais avec elle en courses, ou quelque chose, parce que elle va dire ce qu'elle veut en français, mais je trouve des fois que c'est mal formulé. Donc on la comprend pas forcément bien*<sup>2114</sup> ». La visibilité de l'origine étrangère de sa mère lui fait ressentir une certaine honte, bien que la présidente de *Polonia* cherche à diffuser la culture polonaise. Ces contacts plus réguliers avec la génération antérieure peuvent favoriser l'intérêt nouveau porté à la Pologne. Madame C. déclare par exemple : « *c'est vrai que ma mère, la Pologne et pis je vois maintenant qu'elle a quatre-vingt-dix ans, y'a pas un jour*

<sup>2107</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2108</sup> Entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>2109</sup> Attias-Donfut Claudine, *Génération et âges de la vie*, op. cit.

<sup>2110</sup> Kaufmann Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2010 (réédition), 351 p.

<sup>2111</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations...*, op. cit.

<sup>2112</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rappports de générations... », op. cit.

<sup>2113</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2114</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

où elle m'en parle pas<sup>2115</sup> ». Cette importance croissante des récits sur ce pays, mais aussi de la langue polonaise par rapport à la langue française, se retrouve chez plusieurs personnes interrogées. Valérie Chalancon souligne par exemple ce deuxième point concernant sa grand-mère âgée de plus de quatre-vingt-ans : « *Mais là en vieillissant, enfin du coup, elle reparle beaucoup polonais*<sup>2116</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Monsieur A. continue d'échanger en polonais avec sa sœur, comme le montrent ses propos : « *même à l'heure actuelle, y'a encore ma sœur qui est un peu plus âgée que moi, quand je vais chez elle, je parle polonais, la langue qu'on parlait à la maison [...] On n'oublie pas, ça reste* ». Il partage également des souvenirs de son passé, empreint de traditions polonaises, avec quelques amis d'origine polonaise. Comme il le déclare, « *c'est automatique, on reparle de l'ancien temps*<sup>2117</sup> ». Selon Claudine Attias-Donfut, la vieillesse semble plus marquée par le présent que le passé ou le futur. Les personnes âgées représenteraient le passé par elles-mêmes, « *en tant que symboles du passé vivant* », et non pas en mobilisant fréquemment leur mémoire<sup>2118</sup>. Cette dernière est néanmoins sollicitée par plusieurs individus interrogés appartenant à la deuxième génération de migrants polonais. Lorsqu'ils se rencontrent, les anciens joueurs du *CS Orion* évoquent par exemple les souvenirs partagés en commun au club. René Jaskot, tout comme Monsieur A., aime quant à lui se retrouver avec quelques couples d'origine polonaise pour évoquer le passé et reconstituer l'ambiance polonaise connue dans sa jeunesse, comme l'expriment ses propos : « *peut-être parce qu'on prenait de l'âge, on aime bien aussi retrouver un petit peu, enfin ce qu'on a entendu en étant enfant*<sup>2119</sup> ». Comme le déclare Edmond Oszczak, « *c'est une forme de nostalgie, je dis qu'on parle pas de nostalgie mais c'est un plaisir de l'oreille et du spirituel ou de la personne de se sentir bien dans une ambiance traditionnelle*<sup>2120</sup> ».

Le retour de René Jaskot dans le pays minier de Saône-et-Loire lors de sa retraite permet ces retrouvailles avec les traditions polonaises abandonnées lors de sa vie professionnelle, hormis deux années avant sa retraite où il joue dans un orchestre polonais à Troyes. Ses propos expliquent cet abandon : « *j'ai déménagé une dizaine de fois. Alors là en plus mes racines polonaises ce sont, je pouvais même plus en parler parce que j'étais toujours en*

<sup>2115</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2116</sup> Entretien avec Valérie Chalancon, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>2117</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien réalisé avec Monsieur et Madame A. le 2 octobre 2015.

<sup>2118</sup> Attias-Donfut Claudine, « La notion de génération : usages sociaux et concept sociologique », *L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n° 90, octobre-décembre 1988, p. 36-50.

<sup>2119</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2120</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

*contact avec des Français si on veut. Alors après la Pologne c'était loin*<sup>2121</sup> ». Henri Dudzinski évoque également l'éloignement du pays minier du Nord – Pas-de-Calais comme l'une des causes de l'absence des traditions polonaises chez ses enfants, comme le montrent ses propos : « *ils se sentent absolument pas concernés par la Pologne. Pas du tout. Parce qu'ils sont sortis du contexte géographique et que ça les botte pas*<sup>2122</sup> ». Ses enfants connaissent néanmoins quelques mots de polonais, cuisinent, depuis peu, polonais et apprécient les *pierzyna*, édredons en plumes d'oies. Le territoire continue donc de jouer un rôle important dans la perpétuation des traditions polonaises. L'ancrage dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais renforce et favorise l'entretien de ces traditions. Henri Taszareck, communiquant avec ses grands-parents en polonais jusqu'à leur décès à la fin des années soixante-dix, réapprend cette langue lors de son retour dans le pays minier de Saône-et-Loire après sa vie professionnelle. L'initiation ou l'approfondissement linguistique se retrouve d'ailleurs chez plusieurs retraités. René Jaskot s'investit par exemple une année dans les cours de polonais délivrés à Montceau-les-Mines, puis se consacre de manière personnelle à l'apprentissage de cette langue, afin de pouvoir discuter avec des Polonais lors des échanges réalisés dans le cadre de l'*Association de jumelage Montceau – Zory*. Tout comme Daniel Skrobala, il regrette de ne pas avoir appris à parler couramment polonais en étant enfant. Anne-Marie Bonnot, encouragée par ses enfants, assiste quant à elle aux cours donnés dans le cadre du diplôme universitaire de langue et culture polonaises à l'université de Bourgogne. En plus du désir de connaître l'histoire, la culture et la langue du pays de ses aïeux, cet investissement révèle une recherche de reconnaissance universitaire. Martine Durix, retraitée depuis le début des années 2010, suit également cette formation qu'elle n'est pas certaine de pouvoir achever en raison du départ de deux enseignantes. Ses propos soulignent le regret qu'elle éprouverait dans ce cas, bien que ce diplôme ne lui soit pas utile pour sa vie professionnelle : « *à notre âge y'a pas d'enjeu. C'est pas un plus sur notre CV parce qu'on cherche pas, bon. Mais malgré tout, c'est ce que je dis, on a fait des efforts, on s'est engagé dans un circuit de trois ans, on est venu aux cours, on a passé les partiels et puis s'arrêter comme ça [...] ce serait vraiment bête* ». L'obtention de ce diplôme lui permettrait de prouver sa réussite aux personnes ne comprenant pas l'intérêt de sa démarche. Ses propos illustrent ce point : « *Je dis aux autres que je suis retournée à la fac pour apprendre le polonais. Ça paraît bizarre quoi. Et pis qu'est-ce que ça va te faire de*

---

<sup>2121</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2122</sup> Entretien avec Henri Dudzinski, réalisé le 4 février 2016.

*plus*<sup>2123</sup> ». Le besoin d'évaluer ses connaissances en langue polonaise peut constituer une autre source de motivation pour passer un diplôme universitaire, en plus de la satisfaction d'obtenir un examen. Les propos de Léon Slojewski, se présentant en candidat libre à l'université de Lille 3 pour passer, avec réussite, le certificat « polonais langue étrangère », illustrent cette raison : « *Personnellement je voulais savoir mon niveau. Est-ce que vraiment je vaudrais quelque chose ou rien*<sup>2124</sup> ». Christiane Duda, elle, prend conscience de son niveau en polonais lorsqu'une association de théâtre montcellienne la sollicite au début des années 2000 pour traduire les échanges effectués avec des Polonais dans le cadre de rencontres artistiques. Elle perfectionne alors cette langue apprise dans le milieu familial et à l'école maternelle polonaise des Gautherets, comme le montrent ses propos :

*« À ce moment-là, j'ai commencé de me plonger dans le polonais, mais dans le polonais plus pur on dira. [...] Au fur et à mesure, le polonais s'est beaucoup beaucoup amélioré, est devenu plus actuel que celui qu'on parlait dans le quartier des Gautherets ou avec les grands-pères ».*

Elle caractérise ce polonais d'« *un petit peu argot quoi. Un peu entre parenthèses*<sup>2125</sup> », rappelant ainsi la langue employée par certains migrants et leurs descendants du pays minier du Nord – Pas-de-Calais dans les années quarante et cinquante<sup>2126</sup>.

Le temps libéré en fin de carrière professionnelle, et plus encore à la retraite, est également utilisé par les descendants de migrants polonais pour effectuer des séjours dans le pays de leurs aïeux. La moyenne d'âge des voyages organisés par *Wisla* ou le KSMP de Nœux-les-Mines se situe par exemple entre cinquante et soixante ans, à l'image des propos de Pascal Lamacz : « *Et pareil, très peu de jeunes. Y'en avait mais pas beaucoup, la moyenne c'était cinquante, soixante ans*<sup>2127</sup> ». De la même façon, Léon Slojewski déclare : « *Des gens qui ont maintenant cinquante, soixante, j'en rencontre pas mal qui veulent aller voir le lieu où sont nés les grands-parents. [...] disons qu'ils ont plus honte d'être Polonais*<sup>2128</sup> ». La fin du régime communiste en Pologne et l'entrée de ce pays dans l'Union européenne favorisent probablement la disparition de ce sentiment, bien que des préjugés négatifs persistent. Les propos de Pascal Lamacz illustrent ce dernier point : « *Tout le monde a toujours une image négative de la Pologne, il va faire froid*<sup>2129</sup> ». Edmond Oszczak rapporte également les propos d'un individu désirant partir en Pologne : « *on se demandait*

---

<sup>2123</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2124</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>2125</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2126</sup> Ceci est abordé dans le premier chapitre de la première partie.

<sup>2127</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2128</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>2129</sup> Entretien avec Pascal Lamacz, réalisé le 3 novembre 2015.

*s'il y avait des stations d'essence : en 2008, on me dit ça*<sup>2130</sup> ». La population française associe en effet la Pologne à la misère, au froid, à la pauvreté et au chômage. Cette vision provient de l'image donnée par les migrants polonais à leur arrivée en France et de l'image diffusée par la presse française rappelant l'aide internationale fournie à la Pologne dans les années quatre-vingt<sup>2131</sup>. Léon Napora, comme d'autres personnes interrogées, évoque également les effets du rideau de fer dans cette perception négative : « *C'est peut-être pour ça que les gens d'ailleurs ont dans cet esprit que la Pologne c'est le fin fond du monde, c'est qu'avant y'avait eu le rideau de fer* »<sup>2132</sup>. L'économie polonaise s'est néanmoins nettement améliorée depuis 1990, bien que des inégalités persistent<sup>2133</sup>. En 2009, la Pologne représente par exemple le seul pays de l'Union européenne à maintenir une croissance économique positive<sup>2134</sup>. La durée des études s'allonge, les jeunes se qualifient professionnellement et les métiers se diversifient<sup>2135</sup>. Contrairement à la situation d'Anne-Sophie Duverne, les voyages récents d'une partie des retraités permettent de déconstruire les images négatives associées à la Pologne. La vision d'Henri Taszareck sur ce pays, décrit par ses grands-parents, se modifie par exemple à la suite de ces séjours, comme le montrent ses propos : « *Alors que maintenant nous la Pologne, bah je la vois moderne* ». Son désir de découvrir le pays de ses aïeux n'apparaît qu'à l'âge de la retraite. Comme il le déclare, « *j'étais traité de Polonais pendant soixante ans et j'ai jamais vu la Pologne. Je l'ai vu qu'à soixante ans* »<sup>2136</sup>. Ces voyages touristiques peuvent constituer une quête identitaire, notamment lorsque la mémoire familiale n'est pas transmise<sup>2137</sup>. Les individus se rendent dans le village d'origine de leurs parents ou grands-parents et ont parfois la

<sup>2130</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2131</sup> Warchala Michał et Kolarska-Bobinska Lena, « La France et la Pologne : l'image réciproque de la perspective de l'élargissement de l'Union européenne », dans Delaperrière Maria, Doberszyk Joanna, Drweski Bruno, *La France et la Pologne au-delà des stéréotypes*, Paris, Institut d'études slaves, coll. Travaux publiés, 2004, p. 37-74.

<sup>2132</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2133</sup> Les paysans sont par exemple plus désavantagés que les autres professions et l'écart entre les milieux ruraux et urbains en termes de production nationale par habitant se situe autour de 31 % en 2004 (Bafail François, « L'adaptation de la société polonaise à l'Europe », *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 118, septembre 2006, p. 21-35). Au début des années 2000, le niveau de vie moyen en Pologne ne représente que le quart environ de celui en France (Szukietoae-Bienkunska Anna, Fall Madior, Verger Daniel, « Pauvreté et exclusion en Pologne », *Économie et statistique*, n° 383-385, 2005, p. 157-178).

<sup>2134</sup> Mink Georges, *La Pologne au cœur de l'Europe...*, op. cit.

<sup>2135</sup> Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2010, 413 p.

<sup>2136</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>2137</sup> Tatu-Colasseau Anne, *Des transmissions à l'épreuve des situations migratoires : les conditions d'une émancipation individuelle par le loisir sportif des descendantes de migrants maghrébins en quartier populaire*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Franche-Comté, sous la direction de Vieille Marchiset Gilles et de Jacques-Jouvenot Dominique, 2013, 494 p.



sensation d'établir un lien avec eux, une « *continuité symbolique*<sup>2138</sup> », quand bien même les paysages qu'ils découvrent diffèrent de ceux connus par leurs ancêtres. Cette pratique, tout comme le fait même d'aller dans le pays des ascendants, suscite souvent une certaine émotion. Les propos de René Jaskot, découvrant la Pologne à soixante-quatre ans et le village de naissance de son père huit ans plus tard par le biais de l'*Association de jumelage Montceau – Zory*, illustrent cette sensibilité : « *Mais en Pologne je ressens ça encore d'une autre façon parce que c'est le pays de mes ancêtres quand même. J'apprécie plus, j'aime bien, je suis plus ému si on veut et puis plus content en même temps*<sup>2139</sup> ». Martine Durix tient le même discours par rapport à son premier séjour en Pologne effectué en 2007 pour participer au onzième festival de folklore et de majorettes à Zory : « *moi la première fois, oui ça m'a un peu émue, j'étais émue*<sup>2140</sup> ».

À la suite de leur voyage en Pologne, les descendants de migrants rapportent souvent des objets polonais qu'ils exposent dans leur habitat. Ces souvenirs leur permettent de se rappeler quotidiennement la découverte du pays de leurs aïeux<sup>2141</sup>, mais aussi de montrer leur origine polonaise et l'attachement à ce pays aux invités. Madame C. utilise par exemple de la vaisselle polonaise lorsqu'elle reçoit des amis : « *quand j'ai des copains, des amis tout ça, c'est tout polonaise la table*<sup>2142</sup> ». Lors de ces réceptions, elle cuisine également des pâtisseries ou des plats polonais que ses convives, d'origine non-polonaise, découvrent et apprécient le plus souvent. Madame D., elle, est même sollicitée par certaines de ses amies, y compris « *française[s] de chez française[s]* », pour élaborer ce type de cuisine lorsqu'elle les invite. Comme elle le dit, « *on me réclame*<sup>2143</sup> ». La cuisine polonaise, principalement entretenue par les femmes, est d'ailleurs souvent réalisée lors de réceptions, au moment des fêtes ou quelquefois le week-end, mais rarement dans la vie quotidienne. Cette pratique culinaire occasionnelle se retrouve chez plusieurs migrants et autochtones, hommes comme femmes, qui la considèrent comme un loisir<sup>2144</sup>. Comme l'écrivent Faustine Régner, Anne Lhuissier et Séverine Gojard, « *le temps est en effet une dimension fondamentale des pratiques culinaires*<sup>2145</sup> ». Lydie Jablonski déclare par

---

<sup>2138</sup> Bachimon Philippe et Dério Pierre, « Tourisme affinitaire : entre revitalisation et dénaturisation des territoires », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 29, n° 1, 2010, p. 8-16.

<sup>2139</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2140</sup> Entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2141</sup> Fourcade Marie-Blanche, « Tourisme des racines : expériences du retour », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 29, n° 1, 2010, p. 3-7.

<sup>2142</sup> Entretien avec Monsieur et Madame C., réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2143</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>2144</sup> D'après l'enquête sur les pratiques culturelles des Français en 1997, 40 % de femmes et 16 % d'hommes déclarent confectionner de bons plats et essayer de nouvelles recettes lors de leur temps de loisir (Régner Faustine, Lhuissier Anne, Gojard Séverine, *Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2006, 121 p.).

<sup>2145</sup> *Ibid.*, p. 34.

exemple que « *souvent le dimanche c'est un peu plus polonais*<sup>2146</sup> ». L'épouse de Léon Napora, parfois aidée par son mari, prépare des plats polonais essentiellement « *pour les grandes occasions, notamment les grandes fêtes genre Pâques, Noël* », bien que la « *bibliothèque à la maison, la moitié des bouquins, c'est que de la cuisine polonaise*<sup>2147</sup> ». La *Maison de la Polonia de France* contacte d'ailleurs ce couple suite à la sollicitation de journalistes souhaitant réaliser un reportage sur le Noël polonais, l'une des traditions, avec Pâques, qui « *est ancré[e] et ça bouge pas*<sup>2148</sup> ». Léon Napora évoque cet évènement :

*« Ils tombaient bien parce qu'on revient de Pologne et on a acheté ce qu'il fallait pour faire les traditions. Et on a dû présenter la table avec les plats, on était fatigué, ça nous a pris une bonne après-midi pour tout préparer et ils venaient le soir. Et c'est là qu'on est passé à la télé, à la radio et pis dans le journal*<sup>2149</sup> ».

Son fils, Philippe Napora, décrit également cette situation, mais sa version diffère de celle de son père : « *Je me souviens qu'une fois y'avait France 3 qui est venu nous filmer parce qu'ils cherchaient absolument quelqu'un pour faire des trucs de polonais donc ils sont venus nous filmer et on a acheté des trucs en catastrophe, tout était froid en fait, c'était pas cuit* ». Le désir de Léon Napora de prouver qu'il respecte fidèlement les traditions polonaises, en raison de son mariage avec une Polonaise et du passé migratoire de ses parents, explique peut-être cette différence. La confection de plats polonais pour Noël ne survient cependant qu'à la suite de son adhésion et de celle de son épouse à *Wisla*, illustrant l'importance du domaine associatif dans le maintien des traditions polonaises évoquée dans les pages suivantes. Philippe Napora se souvient en effet que dans sa jeunesse, « *les repas pour Noël, on faisait tous à la française vu qu'on allait dans la famille de mon père ou qu'on invitait la famille de mon père*<sup>2150</sup> ». Le dîner polonais du 24 décembre, encore confectionné par certains descendants de migrants polonais, se compose de plus d'une dizaine de plats, sans viande, comme le montrent les propos de Léon Napora : « *y'a le traditionnel souper avec les douze ou treize plats traditionnels [...] mais à base de poisson ou légumes, pas de viande. Seulement le lendemain, le 25 à midi, là on prend de la viande*<sup>2151</sup> ». Les aménagements réalisés par les migrants polonais et leurs descendants entre les années soixante et quatre-vingt persistent<sup>2152</sup>, à l'image de la mère de Léon Slojewski qui introduit de la dinde dans le repas du 24 décembre à la fin des années quatre-vingt-dix afin de satisfaire son gendre.

---

<sup>2146</sup> Entretien avec Lydie Jablonski, réalisé le 3 novembre 2015.

<sup>2147</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2148</sup> Entretien avec Christiane Duda, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2149</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2150</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2151</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2152</sup> Ceci est évoqué dans le deuxième chapitre de la partie précédente.

### III) Des descendants de migrants pas comme les autres ?

#### a) Se reconnaître Polonais en étant Français : un moyen de différenciation

Tout comme une partie de la deuxième génération de migrants polonais<sup>2153</sup>, certains individus des troisième et quatrième générations s'identifient Polonais. Lorsque Bernard Smialek explique l'histoire et la signification des danses folkloriques polonaises, en évoquant par exemple le caractère des Polonais, Sophie Bonnot considère qu'elle possède une partie de ces spécificités, comme le font apparaître ses propos : « *ça me touche quand même quoi parce que c'est mes origines. C'est loin, mais quand même j'aime bien ce côté-là, je me dis : oh ben tiens c'est un petit peu de moi* ». Elle déclare par ailleurs être liée à la culture polonaise du fait de la nationalité de sa mère, qui est pourtant naturalisée française depuis l'âge de deux ans : « *vu que moi quand même ma mère elle est Polonaise. On fait quand même les traditions polonaises je veux dire. On est liés à ça*<sup>2154</sup> ». De la même façon, Philippe Napora, né Français, se sent Polonais puisque sa mère, naturalisée française, est née en Pologne et son père s'est fait naturaliser à quatorze ans. Ses propos illustrent ce sentiment d'appartenance : « *De toute façon, je l'ai toujours dit, je suis Polonais à 99 % puisque mon père a 100 % de sang polonais et ma mère aussi. Je dis que je suis 1 % Français par rapport aux lois parce que je suis né en France*<sup>2155</sup> ». En revanche, Edmond Oszczak se considère Français, bien que cette identification ne lui vienne pas nécessairement naturellement, à l'image de ses propos : « *on est Français y'a pas de souci, c'est clair et net, mais on a une deuxième culture et j'appelle ça de la bi-culturalité. Et c'est là qu'on travaille sur les deux tableaux, c'est-à-dire qu'on vit comme les, on est des Français mais on a cette petite touche originale*<sup>2156</sup> ». De la même façon, une partie des descendants de migrants arméniens a l'idée d'appartenir à une double culture, « *d'avoir, en quelque sorte, une double patrie*<sup>2157</sup> ». Cette originalité constitue un moyen de se distinguer des autres, à l'image d'Anne-Sophie Duverne déclarant avec une certaine satisfaction « *on n'est pas comme tout le monde*<sup>2158</sup> ». Près d'un cinquième de la population française peut néanmoins revendiquer une origine étrangère en 2004<sup>2159</sup>. À l'heure de la mondialisation, une partie des individus d'origine polonaise mobilise alors un

<sup>2153</sup> Le sentiment d'appartenance de cette génération, partagé entre la France et la Pologne, est abordé dans le premier chapitre de la partie précédente.

<sup>2154</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Sophie Bonnot, réalisé le 5 mars 2013.

<sup>2155</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2156</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2157</sup> Stora Benjamin et Temime Emile, « Conclusion générale. Nation et immigration : une évolution permanente », dans Stora Benjamin et Temime Emile (dir.), *Immigrances...*, op. cit., p. 372.

<sup>2158</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>2159</sup> Milza Pierre, « Un siècle d'immigration », dans Halpern Catherine et Ruano-Borbalan Jean-Claude (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Sciences Humaines, coll. Synthèse, 2004, p. 259-265.

sentiment d'appartenance à la patrie de ses aïeux pour se différencier, tandis que d'autres valorisent les identités locales ou régionales<sup>2160</sup>. Cette spécificité est fièrement revendiquée par certains individus d'origine polonaise, comme l'illustrent les propos de cette arrière-petite-fille de migrants polonais : « *je suis fière d'être Polonaise, je suis fière de mes racines et de mes origines*<sup>2161</sup> ». L'image couramment diffusée d'une immigration polonaise, tout comme celle italienne<sup>2162</sup>, facilement assimilée favorise probablement l'expression de ce sentiment. Cette vision est d'ailleurs reprise par plusieurs individus interrogés, aussi bien dans le pays minier de Saône-et-Loire que dans le Nord – Pas-de-Calais. Les propos de Léon Slojewski illustrent cette vision « *on est toujours cité en modèle d'intégration chez nous dans le Nord – Pas-de-Calais*<sup>2163</sup> ». De même, Ludovic Nowakowska déclare : « *les Polonais de toute façon sont réputés pour être intégrés [...] C'est pas le cas de tout le monde*<sup>2164</sup> ». La valorisation de la réussite de cette immigration, européenne et catholique, est en effet souvent opposée au supposé échec de l'immigration maghrébine, musulmane, et jugée inassimilable<sup>2165</sup>. La différence de religions ne semble cependant pas à l'origine de ce rejet. Les fortes croyances et pratiques catholiques des migrants polonais disconviennent aux autochtones<sup>2166</sup>. La laïcité française, apprise à l'École et dans d'autres lieux de socialisation, amène ceux-ci à contester l'emprise de la religion sur la vie des individus<sup>2167</sup>. La fierté des origines revendiquée par les descendants de migrants polonais se retrouve chez une partie des jeunes descendants de migrants italiens<sup>2168</sup>. De la même façon, le domaine associatif portugais constitue « *le lieu d'une fierté des origines* », en plus de maintenir une forme de communauté portugaise et de permettre, parfois, une visibilité sociale<sup>2169</sup>.

Malgré l'entretien de ce signe distinctif, les descendants de migrants adoptent sensiblement les mêmes comportements que les individus de leur génération par rapport à l'appartenance française. Comme l'écrit Marie-Laëtitia Des Robert-Helluy, « *ils sont avant tout des Français parmi d'autres* ». Cette appartenance n'est quasiment pas questionnée pour les individus, autochtones ou issus de l'immigration, nés au cours de l'entre-deux-guerres. Les

<sup>2160</sup> Guérin-Pace France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, tome 35, n° 4, 2006, p. 298-308.

<sup>2161</sup> Entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>2162</sup> Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Introduction », *op. cit.*

<sup>2163</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>2164</sup> Entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

<sup>2165</sup> Ponty Janine, « Les Polonais dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au XX<sup>e</sup> siècle », *op. cit.*

<sup>2166</sup> Ceci est abordé dans le premier chapitre de la première partie.

<sup>2167</sup> Burguière André, « Ruptures et figures contemporaines », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France...*, *op. cit.*, p. 143-147.

<sup>2168</sup> Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *op. cit.*

<sup>2169</sup> Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises : l'agglomération bordelaise, (1978-2008) », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 62-69.

premières interrogations apparaissent chez les autochtones nés dans les années quarante, début cinquante, tandis que l'appartenance française reste stable chez les descendants de migrants. Enfin, ces questionnements se multiplient de manière importante aussi bien chez les autochtones que chez les personnes issues de l'immigration nés entre 1972 et 1982<sup>2170</sup>. Cet éloignement par rapport à l'appartenance française résulte de plusieurs facteurs, tels la perte de pouvoir des institutions, l'absence de situations permettant d'exprimer cette appartenance ou encore la faiblesse du contenu de cette dernière<sup>2171</sup>. Cette prise de distance participe probablement à l'identification et la mise en valeur de l'origine polonaise chez une partie des descendants de migrants polonais. Certains d'entre eux émettent même l'idée de s'installer en Pologne, à l'image des propos de Madame D. : « *Ça c'est clair qu'un jour j'achèterai quelque chose là-bas* ». La sensation de bien-être ressentie par cette petite-fille de migrants polonais lorsqu'elle est au contact de la culture polonaise justifie probablement ce projet. Ses propos illustrent cette sensibilité : « *Mais n'empêche que, du plus petite que j'ai été, si j'entends de la vie polonaise, si j'entends parler polonais, y'a mon radar qui frétille et ça, ça continue malgré tout*<sup>2172</sup> ». Léon Napora évoque également des projets d'installation dans ce pays, « *mais est-ce que ça va se concrétiser, je sais pas. Vis-à-vis des petits-enfants, c'est toujours gênant, surtout qu'on essaye de les voir au maximum*<sup>2173</sup> ». Ces projets, tout comme le sentiment d'attachement à la terre des ancêtres, sont renforcés lorsque des membres de la famille y résident<sup>2174</sup>. L'intérêt pour le pays d'origine des ascendants est d'ailleurs l'élément qui se conserve le plus longtemps chez la deuxième génération de migrants portugais abandonnant d'abord la langue puis le mariage portugais<sup>2175</sup>. Ces intentions ne sont cependant pas partagées par l'ensemble des personnes interrogées, comme le montrent les propos d'Henri Taszareck : « *pour nous honnêtement notre pays c'est la France. C'est là qu'on a vécu*<sup>2176</sup> », et de Léon Slojewski : « *on est Français, on va plus retourner habiter en Pologne*<sup>2177</sup> ». Malgré tout, le lien, de plus en plus ténu, avec ce pays persiste près d'un siècle après l'arrivée de la plus grande vague d'immigration polonaise en France. Comme le déclare Edmond Oszczak, « *il y a des*

<sup>2170</sup> Ceci est évoqué dans le premier et le troisième chapitres de la partie précédente.

<sup>2171</sup> Des Robert-Helluy Marie-Laëtitia, « Des Français parmi d'autres : de l'appartenance nationale des Français d'ascendance étrangère », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 3, 2007, p. 177-203.

<sup>2172</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>2173</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2174</sup> Guérin-Pace France, « Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? », *Économie et statistique*, n° 393-394, 2006, p. 101-114.

<sup>2175</sup> Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise... », *op. cit.*

<sup>2176</sup> Entretien avec Henri et Janine Taszareck, réalisé le 12 mars 2013.

<sup>2177</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

*villages qui font de la résistance comme Astérix, à Dourges c'est les Polonais*<sup>2178</sup> ». Une cinquantaine d'associations polonaises, créées au cours de l'entre-deux-guerres ou entre 1945 et 1959, perdure aujourd'hui dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais et une seule, fondée en 1933, persiste sur le second territoire d'étude. Mais ces groupements s'éloignent de plus en plus de la culture polonaise pour ne posséder parfois que le nom ou un passé polonais. Comme indiqué précédemment, les individus d'origine polonaise n'entretiennent par ailleurs les traditions polonaises qu'à certaines périodes de leur vie et au moment des fêtes, et peu dans leur vie quotidienne. Comme le résume Léon Napora : « *On est vraiment tradition au moment des grandes occasions, sinon on est classique. Dans la vie quotidienne, on se mélange parmi les Français*<sup>2179</sup> ». De plus, la part des individus perpétuant ces traditions est minime, comme le souligne Léon Slojewski : « *on est quand même une minorité à aimer encore la Pologne en disant c'est le pays de nos ancêtres*<sup>2180</sup> ». Les descendants de migrants polonais ne semblent donc pas plus attachés à leurs origines que les autres individus issus de l'immigration, comme l'affirment certains chercheurs<sup>2181</sup>. Cette impression vient probablement de la plus grande visibilité de ces descendants à travers leur réseau associatif, leurs pratiques culturelles, leur relative concentration et leur (ancienne) appartenance, ainsi que celle de leurs ascendants, au monde minier aujourd'hui valorisé. La spécificité des individus d'origine polonaise réside vraisemblablement dans le rapport au territoire qu'ils entretiennent et le rôle joué par celui-ci dans la persistance de la polonité. Les caractéristiques des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, les annexions successives de la Pologne, ainsi que les modifications des frontières de ce pays, lient intimement territoire et polonité.

## b) Le nom de famille comme point de départ des recherches généalogiques

Le nom de famille constitue l'un des seuls éléments visibles de l'origine polonaise des descendants de migrants polonais. Il témoigne de leur altérité et peut entraîner des questions relatives aux origines. La fréquence de ces demandes accentue d'ailleurs la sensation d'être différent des autres, de posséder une « *singularité culturelle*<sup>2182</sup> ». Léon Napora ressent par exemple une certaine fierté de dire qu'il est Polonais plutôt qu'Italien lorsqu'on le questionne sur son nom, souvent associé à l'Italie. Le caractère unique de cette

<sup>2178</sup> Entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2179</sup> Entretien avec Léon Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2180</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

<sup>2181</sup> Piechowiak-Topolska Maria Barbara, « Manifestations des liens de la Polonia de France avec la Pologne », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, p. 57-68.

<sup>2182</sup> Simon Patrick et Tiberj Vincent, « Les registres de l'identité : les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale », *Document de travail*, n° 176, Paris, INED, janvier 2012, p. 26.

visibilité entraîne un attachement particulier à ce patronyme chez certains individus d'origine polonaise, à l'image des propos de Marie Kowalski : « *y'a un truc, non pas qui m'angoisse mais que je ferai jamais, c'est de perdre mon nom* ». Cette arrière-petite-fille de migrants polonais se sent en quelque sorte « redevable » de son nom de famille, comme le montrent ses propos : « *j'ai pas envie de perdre ça, j'ai pas envie de me dire je m'appelle Kowalski mais je sais même pas dire bonjour en polonais, je trouve ça un peu bizarre. Même si je suis Française dans l'âme*<sup>2183</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Ludovic Nowakowska, né en 1973, éprouve une certaine malaise lorsqu'il est interrogé sur son patronyme et déclare ne pas connaître la langue et les traditions polonaises, comme le montrent ses propos : « *pour moi personnellement, c'était quelque chose de frustrant parce que quand j'étais petit, même d'ailleurs les années qu'ont suivi, même encore aujourd'hui, parfois quand on me demande mon nom ou quand je l'épelle : ah c'est un nom polonais. Vous parlez le polonais, donc très longtemps je répondais non*<sup>2184</sup> ». Cette ignorance est en quelque sorte ressentie comme une trahison envers ses aïeux, rappelant d'un certain côté les propos de Christian Morzewski justifiant son « retour aux racines » « *peut-être par une espèce de fidélité*<sup>2185</sup> ». Le nom de famille de Ludovic Nowakowska est d'ailleurs le seul élément qui le relie à la Pologne car son père, fils de migrants polonais, n'a pu lui transmettre l'histoire familiale puisqu'il est abandonné à sa naissance et élevé dans une famille autochtone. Ce patronyme constitue alors l'unique point de départ des recherches généalogiques entreprises avec succès par ce petit-fils de migrants polonais. Celles-ci peuvent néanmoins s'avérer compliquées lorsque ce nom est mal orthographié. La mère et la tante de Christian Bedlewski possèdent par exemple deux noms de famille différents parce qu' « *avant l'état civil, ils écrivaient comme ils entendaient* » et « *justement dans les généalogies c'est compliqué*<sup>2186</sup> ». Ce type de recherches se retrouve, à l'état de projet ou concrètement, chez plusieurs individus d'origine polonaise. La *Maison de la Polonia de France* propose par exemple une permanence de généalogie et des articles concernant ces pratiques apparaissent dans l'*Écho de la Polonia* afin d'aider les individus d'origine polonaise dans ce type de démarche qui est « *un peu la mode ici*<sup>2187</sup> ». Suite aux questionnements de ses enfants sur l'histoire familiale, Christian Morzewski envisage d'effectuer des recherches généalogiques sur la famille de son père dont il connaît peu

---

<sup>2183</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Marie Kowalski, réalisé le 11 novembre 2015.

<sup>2184</sup> Entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

<sup>2185</sup> Entretien avec Christian Morzewski, réalisé le 18 octobre 2016.

<sup>2186</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Christian et Catherine Bedlewski, réalisé le 15 octobre 2015.

<sup>2187</sup> Entretien avec Léon Slojewski, réalisé le 13 octobre 2015.

l'histoire. Ses propos illustrent ce désir : « *y'a tout ça, toute une réflexion généalogique aussi qui s'est mise en place vous voyez et qui me donne envie maintenant de retrouver ce que l'on pourrait appeler les racines [...] c'est un projet de ressourcement*<sup>2188</sup> ». Les recherches généalogiques, de plus en plus prisées par les descendants de migrants en général<sup>2189</sup>, répondent à une volonté de retrouver une mémoire qui n'a pas été transmise, comme c'est le cas pour les voyages en Pologne chez certains retraités. Elles correspondent à des besoins identitaires et sont influencées par l'importance majeure accordée au lien de filiation<sup>2190</sup>. Mais elles expriment également le souhait de se démarquer, « *de revendiquer une mémoire et une identité particulières*<sup>2191</sup> ». Autrement dit, elles permettent de prouver son originalité polonaise. Les informations obtenues à partir de ces recherches peuvent être transmises aux enfants afin de faire perdurer la mémoire familiale. Madame D. entreprend par exemple d'écrire un ouvrage retraçant l'histoire de ses grands-parents afin de le léguer à ses enfants, comme le montrent ses propos : « *En fait je voudrais le laisser pour mes enfants après, c'est leur histoire aussi*<sup>2192</sup> ». La recherche des ancêtres n'est cependant pas propre aux descendants de migrants. Depuis les années quatre-vingt-dix, elle est de plus en plus prisée, en particulier par les retraités<sup>2193</sup>, qu'ils soient mobiles géographiquement ou « *enracinés*<sup>2194</sup> », autochtones ou issus de l'immigration. Cet engouement est lié à la vague mémorielle développée en France à partir de la fin des années soixante-dix<sup>2195</sup>. Il est également probable que la coexistence de trois, voire quatre générations, résultant de l'augmentation de l'espérance de vie, joue un rôle dans cet intérêt croissant pour l'histoire familiale<sup>2196</sup>. Le décès d'un membre de la famille peut également être à l'origine de ces recherches généalogiques illustrant la peur de perdre une partie de cette identité à reconstituer. Comme l'écrit Danielle Musset, la généalogie « *mène forcément de l'enquête à la quête intérieure sur soi*<sup>2197</sup> ».

<sup>2188</sup> Entretien avec Christian Morzewski, réalisé le 18 octobre 2016.

<sup>2189</sup> Certains musées et monuments apparaissent à travers le monde dans les années 2000 pour répondre à ces demandes de plus en plus fréquentes. En outre, un projet nommé « *routes to the roots* », subventionné par la Communauté européenne, permet d'instaurer des circuits touristiques et des musées dans différents pays, dont la Pologne. Ces musées et circuits offrent des outils aux descendants de migrants pour effectuer leurs recherches et mettent en scène la vie de leurs aïeux (Ribert Evelyne, « Formes, supports et usages des mémoires des migrations : mémoires glorieuses, douloureuses, tues », *Migrations Société*, vol. 23, n° 137, septembre-octobre 2011, p. 59-78).

<sup>2190</sup> Segalen Martine, *Sociologie de la famille*, op. cit.

<sup>2191</sup> Ribert Evelyne, « Formes, supports et usages des mémoires des migrations... », op. cit.

<sup>2192</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>2193</sup> Musset Danielle, « La généalogie : de l'enquête à la quête », dans Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires...*, op. cit., p. 119-138.

<sup>2194</sup> Sagnes Sylvie, « Cultiver ses racines : mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, 2004, vol. 34, p. 32.

<sup>2195</sup> Ceci est abordé dans le troisième chapitre de la partie précédente.

<sup>2196</sup> Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, op. cit.

<sup>2197</sup> Musset Danielle, « La généalogie... », op. cit., p. 137.



### c) Le rôle primordial des associations polonaises

Les sociétés polonaises constituent un autre moyen de différenciation utilisé par les descendants de migrants polonais. Tout comme les groupements valorisant une région<sup>2198</sup>, elles permettent de s'investir dans une pratique associative relativement originale, de lutter contre le conformisme et la massification des loisirs<sup>2199</sup>. Les membres de *Polonia*, et plus encore de *Wisla*, valorisent leur adhésion au groupe folklorique en l'évoquant souvent dans leur entourage familial, amical et professionnel<sup>2200</sup>. Cette envie de partage s'effectue parfois dans l'espoir de recruter de nouveaux adhérents. Tout comme les fêtes organisées par les migrants portugais et leurs descendants dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, la spécificité de ces sociétés réside dans ce qu'elles proposent, ce que les adhérents partagent, mais aussi dans la preuve que se donnent les descendants de migrants polonais de parvenir à former et entretenir « *ensemble des pratiques dans lesquelles ils se reconnaissent*<sup>2201</sup> ». Dans le compte-rendu de l'assemblée générale de *Wisla* en 2006, il est par exemple mentionné que le groupe « *reste une vitrine de la communauté polonaise. Nous sommes les ambassadeurs dans l'héritage culturel polonais*<sup>2202</sup> ». En plus de constituer un moyen de différenciation, *Polonia* et *Wisla* développent et renforcent chez les individus d'origine polonaise le sentiment d'appartenance à la communauté polonaise et la perpétuation des traditions polonaises. La majeure partie des adhérents interrogés déclare en effet entretenir de manière plus fréquente, ou avoir découvert<sup>2203</sup>, ces traditions depuis son adhésion au groupe, et se considérer d'autant plus Polonaise. Ludovic Nowakowska considère par exemple que *Polonia* « *a été un très bon tremplin* » et lui « *a apporté énormément de choses*<sup>2204</sup> », telles que la découverte de la Pologne, de son histoire familiale, de la langue et des traditions polonaises inconnues jusqu'alors. L'identification de Philippe Napora à la Pologne semble s'être renforcée depuis son investissement à *Wisla*, comme le montrent ses propos : « *Je pense que c'est plus à partir de quand j'ai commencé à appartenir à Wisla. J'ai redécouvert la Pologne autrement*<sup>2205</sup> ». De la même façon, René Jaskot caractérise son adhésion à *Polonia* de deuxième naissance : « *je dis souvent, moi je suis né, alors il faut dire que je m'appelle René, alors j'ai dit je suis né le 9 août 40*

---

<sup>2198</sup> Stumpp Sébastien et Jallat Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, *op. cit.*

<sup>2199</sup> Bromberger Christian, « Introduction », *op. cit.*

<sup>2200</sup> D'après les questionnaires, 62,1 % des membres de *Wisla* déclarent évoquer souvent leur adhésion à leurs proches, contre 47,2 % pour *Polonia*.

<sup>2201</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais... », *op. cit.*

<sup>2202</sup> Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 26 février 2006.

<sup>2203</sup> Ceci est évoqué dans le chapitre précédent.

<sup>2204</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

<sup>2205</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

et je suis re-né le 28 octobre 2004<sup>2206</sup> ». Ces groupes folkloriques, tout comme les associations sportives, représentent « une référence identitaire fondamentale<sup>2207</sup> » pour les membres. Ces derniers partagent le sentiment d'être liés à la Pologne et de se ressembler. Sophie Bonnot déclare par exemple que les « *Polonais de Polonia* » possèdent « une identité commune ». Elle se sent en outre plus proche de sa famille en Pologne, qu'elle ne connaît pas, « en étant dans un cercle de Polonais<sup>2208</sup> ». Madame D. se reconnaît pleinement dans l'ambiance polonaise créée par *Wisla*, comme l'illustrent ses propos : « Peut-être le sentiment d'être un peu plus à ma place quand je suis à la répétition parce que j'entends parler polonais, parce que je suis un peu plus chez moi<sup>2209</sup> ». Depuis les années quatre-vingt, quatre-vingt-dix, les individus poursuivent en effet de plus en plus une quête d'accomplissement et d'épanouissement personnels à travers les loisirs, en plus du plaisir d'être ensemble<sup>2210</sup>. Martine Durix évoque quant à elle « un esprit » particulier et définit l'association comme « une deuxième famille<sup>2211</sup> ». Cette impression de familiarité se retrouve chez plusieurs sportifs<sup>2212</sup> et à *Wisla* où « c'est vraiment comme une petite famille, on se connaît tous<sup>2213</sup> ». En plus de permettre l'expression d'un sentiment d'appartenance à la communauté polonaise, *Polonia* et *Wisla* offrent la possibilité de valoriser la mémoire familiale. Certains adhérents affirment par exemple effectuer les représentations en l'honneur de leurs parents ou grands-parents, en plus du plaisir que cela leur apporte. Les propos de René Jaskot illustrent ce phénomène : « chaque fois que je joue, moins aux répétitions, mais quand je fais des concerts ou des bals, je pense à mes parents<sup>2214</sup> ». De la même façon, Madame D. a l'image de son grand-père en tête lorsqu'elle danse à *Wisla* et regrette vivement de ne pas s'être investie plus tôt dans l'association pour faire plaisir à cet aïeul. Certains adhérents de *Polonia* souhaitent également que leurs ascendants les voient en costume folklorique polonais afin d'être fiers d'eux, comme le montrent les propos de Martine Durix :

« quand je fais un spectacle, par exemple on va faire un gala, surtout quand on fait le final, on salue, je pense à mon père. Voilà. Et je me dis dommage que t'as pas vu ça [...] parce que bon quelque part il aurait peut-être été fier que dans ses cinq enfants y'en ait quand même un qui continue les traditions [...] un petit peu honorer voilà tout ce qu'il aimait<sup>2215</sup> ».

<sup>2206</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2207</sup> Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif...*, op. cit., p. 105.

<sup>2208</sup> Entretien avec Sophie Bonnot, réalisé le 5 mars 2013.

<sup>2209</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>2210</sup> Bromberger Christian, « Introduction », op. cit.

<sup>2211</sup> Entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

<sup>2212</sup> Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif...*, op. cit.

<sup>2213</sup> Entretien avec Isabelle Oszczak, réalisé le 20 octobre 2015. D'après les questionnaires, 71,4 % des membres déclarent connaître le nom de l'ensemble des adhérents de *Wisla*, contre 63,9 % pour *Polonia*.

<sup>2214</sup> Entretien avec René Jaskot, réalisé le 1<sup>er</sup> mars 2013.

<sup>2215</sup> Entretien avec Martine Durix, réalisé le 22 avril 2013.

Le rôle joué par ces deux groupes folkloriques sur les adhérents d'origine polonaise amène ces derniers à leur accorder un statut particulier. Philippe Napora déclare par exemple que *Wisla* « *c'est plus qu'une passion*<sup>2216</sup> ». Les propos de Madame D. illustrent également ce phénomène : « *franchement, corps et âme, je fais ce que je peux pour Wisla pour perpétuer tout ça parce que pour moi la polonité est trop forte*<sup>2217</sup> ». Anne-Sophie Duverne caractérise l'association *Polonia* de « *monde à part* », « *c'est autre*<sup>2218</sup> », tandis que Ludovic Nowakowska la présente comme « *vitale*<sup>2219</sup> » pour lui. Enfin, de nombreux membres interrogés de ces deux sociétés ne veulent en aucun cas cesser leur adhésion, comme le montrent les propos de Lucie Lesnik : « *Trouver un job ailleurs je pourrais le faire, donner des cours de musique ailleurs ça sera toujours possible. Mais trouver un groupe de danse polonaise, ça c'est pas possible. À moins d'aller dans un autre pays*<sup>2220</sup> ». Les possibilités offertes par ces deux associations pour exprimer la polonité ne semblent pas être les seules raisons de cette importance primordiale accordée au groupe. La convivialité entretenue au sein de ces sociétés joue probablement un rôle non négligeable. En effet, les représentations que les adhérents possèdent sur l'association passent notamment par les éléments se rapportant au folklore polonais, mais aussi à la convivialité<sup>2221</sup>. De la même manière, lorsque les membres présentent l'association à d'autres personnes dans l'espoir de les recruter, l'ambiance conviviale est mise en valeur, et non la perpétuation des traditions polonaises. Les membres de *Wisla* et de *Polonia* déclarent en outre d'abord venir au groupe pour l'ambiance, la danse ou le chant<sup>2222</sup>. Une différence apparaît néanmoins entre les danseurs et les choristes quant à cette première motivation. Les choristes de *Polonia* et les danseurs de *Wisla* se rendent en effet autant pour les traditions polonaises que pour l'ambiance au sein du groupe<sup>2223</sup>, tandis que les chanteurs de *Wisla* et les danseurs de *Polonia* viennent essentiellement pour la convivialité

---

<sup>2216</sup> Entretien avec Philippe Napora, réalisé le 29 octobre 2015.

<sup>2217</sup> Entretien avec Madame D., réalisé le 28 octobre 2015.

<sup>2218</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Anne-Sophie Duverne, réalisé le 28 février 2013.

<sup>2219</sup> Entretien avec Ludovic Nowakowska, réalisé le 19 février 2013.

<sup>2220</sup> Entretien avec Lucie Lesnik, réalisé le 6 octobre 2015.

<sup>2221</sup> D'après les questionnaires, 44 % des membres de *Polonia* citent des éléments se rapportant au folklore polonais et 32 % à la convivialité, contre respectivement 26 % et 36 % pour *Wisla*.

<sup>2222</sup> Les résultats des questionnaires concernant les raisons qui incitent les adhérents à venir à l'association sont présentés dans le premier chapitre de cette partie.

<sup>2223</sup> D'après les questionnaires, sur les douze chanteurs répondants, 17 % viennent à *Polonia* pour ces deux raisons, 5 % pour voir des amis et aucun pour se distraire. Pour les quinze danseurs répondants de *Wisla*, ces proportions sont respectivement de 17 %, 10 % et 6 %. Par ailleurs, 44 % des choristes de *Polonia* viennent pour le chant et 20 % des danseurs de *Wisla* pour la danse. Voir en annexes (tome 2) pages 165 et 166 les graphiques représentant les raisons de la venue actuelle des danseurs et des chanteurs à *Polonia* et à *Wisla*.

et se distraire<sup>2224</sup>. L'origine polonaise n'explique pas cette différence de motivations entre les danseurs et les choristes de *Polonia*, puisque près de 60 % de ces deux entités possèdent cette origine<sup>2225</sup>. La diminution des sociabilités chez les personnes âgées, qui entretiennent principalement des relations centrées sur le local<sup>2226</sup>, conduit probablement les choristes de *Wisla* à venir à l'association pour se distraire et partager un moment convivial. En outre, ces chanteurs, depuis plusieurs années<sup>2227</sup>, considèrent qu'ils sont là pour accompagner et soutenir les danseurs, vus comme les « détenteurs » du groupe. Ceci les incite peut-être à appréhender *Wisla* plutôt comme un moyen de se réunir que d'entretenir les traditions polonaises. Par ailleurs, le fait que plusieurs choristes perpétuent ces traditions depuis leur enfance et s'investissent dans d'autres associations polonaises<sup>2228</sup> ne les encourage probablement pas à considérer le groupe folklorique comme une manière spécifique de maintenir la culture polonaise. Les choristes de *Polonia* sont quant à eux plus nombreux à avoir cessé l'entretien de ces traditions au cours de leur vie et peu sont membres d'une autre société polonaise<sup>2229</sup>, ce qui les incite probablement à voir l'association comme un moyen de revenir à la culture polonaise. La moyenne d'âge plus élevée des danseurs de *Wisla*<sup>2230</sup> explique peut-être la différence de motivations avec les danseurs de *Polonia*. Comme indiqué précédemment, la jeunesse constitue un moment où les sociabilités avec les pairs sont particulièrement importantes.

Malgré le statut particulier accordé à *Wisla* par certains membres, Daniel Skrobala trouve que le groupe n'est plus considéré comme essentiel par les adhérents, à l'image de ses propos :

*« On est comme toutes les associations maintenant. Avant les gens s'inscrivaient dans les associations parce que c'était normal, parce qu'ils étaient d'origine polonaise, donc après le boulot, il fallait être là, là et là. Maintenant, c'est plus tout à fait le cas, les gens ont tellement d'activités possibles et inimaginables que notre association, ça reste qu'une association. C'est pas la chose primordiale<sup>2231</sup> ».*

<sup>2224</sup> D'après les questionnaires, sur les quatorze choristes répondants, 22 % d'entre eux viennent à *Wisla* pour l'ambiance, 13 % pour se distraire, 9 % pour voir des amis et 4 % pour les traditions polonaises. Pour les dix-neuf danseurs répondants de *Polonia*, ces pourcentages sont respectivement de 25 %, 19 %, 17 % et 8 %. Par ailleurs, 28 % des danseurs de *Polonia* viennent pour la danse et 31 % des choristes de *Wisla* pour le chant.

<sup>2225</sup> D'après le questionnaire, 58,3 % des choristes sont d'origine polonaise, contre 57,9 % pour les danseurs.

<sup>2226</sup> « Sociabilité », *op. cit.*

<sup>2227</sup> Lors de l'assemblée générale de 1999, Pascal Lamacz rappelle que *Wisla* est un ensemble et que les membres les plus âgés de l'association ne doivent pas se considérer comme soutien des plus jeunes (Archives de *Wisla*, Compte-rendu de l'assemblée générale du 24 janvier 1999).

<sup>2228</sup> D'après le questionnaire, seulement deux choristes ne font pas partie d'une autre association polonaise que *Wisla*.

<sup>2229</sup> D'après le questionnaire, seulement quatre chanteurs déclarent être adhérents d'un autre groupement polonais que *Polonia*.

<sup>2230</sup> D'après les questionnaires, cette moyenne se situe autour de trente ans, contre vingt-cinq ans à *Polonia*.

<sup>2231</sup> Entretien avec Daniel Skrobala, réalisé le 7 octobre 2015.

Dans le même ordre d'idées, la vice-présidente de la *Maison de la Polonia de France* considère qu'il existe actuellement une jeunesse « *qui consomme sur les réseaux sociaux mais qui consomme à l'européenne, polonais parmi tant d'autres*<sup>2232</sup> ». Les nouveaux moyens de communication offrent en effet d'autres lieux que les sociétés polonaises pour renforcer et exprimer sa polonité<sup>2233</sup>. Edmond Oszczak caractérise également les adhérents des associations polonaises de « *consommateurs* ». Pour lui, « *le lien est cassé un peu de par aussi la société d'aujourd'hui*<sup>2234</sup> ». La multiplication des loisirs et le développement de la société de consommation à partir des années soixante<sup>2235</sup> ont dû jouer un rôle dans cette nouvelle forme d'investissement qui n'est cependant pas valable pour l'ensemble des membres. Les dizaines d'années séparant l'arrivée de la plus grande vague d'immigration polonaise en France des descendants de migrants influencent également cette désaffection. Cette idée que les individus d'origine polonaise sont plutôt consommateurs qu'acteurs s'observe chez d'autres populations dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Les jeunes de la deuxième génération de migrants portugais se trouvent par exemple dans ce cas<sup>2236</sup>. De même, les jeunes investis dans les associations italiennes à cette période adoptent « *une attitude passive* » et deviennent rarement dirigeants<sup>2237</sup>.

---

<sup>2232</sup> Entretien avec Sylviane Kowalczyk, réalisé le 28 septembre 2015.

<sup>2233</sup> Les possibilités offertes par Internet sont par exemple abordées dans le premier chapitre de cette partie.

<sup>2234</sup> Cette citation et la précédente sont issues de l'entretien avec Edmond Oszczak, réalisé le 17 novembre 2015.

<sup>2235</sup> Ceci est abordé dans le premier chapitre de la partie précédente.

<sup>2236</sup> Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise... », *op. cit.*

<sup>2237</sup> Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *op. cit.*

Bien que certains descendants de migrants polonais revendiquent fièrement un sentiment d'appartenance à la communauté polonaise, l'entretien, d'une partie seulement, des traditions s'effectue principalement lors des fêtes religieuses et de l'engagement dans une association polonaise. Les membres, au moins à *Wisla* et à *Polonia*, viennent en outre essentiellement pour l'ambiance chaleureuse présente au sein de ces deux sociétés et le folklore. La culture populaire existant dans ces groupes leur convient. Malgré ce fonctionnement commun à tous les membres, ponctué de retards, d'absences et de marques d'indiscipline, les échanges entre ceux-ci se restreignent aux individus de la même tranche d'âge. Les choristes, retraités, restent souvent entre eux, tout comme les danseurs, étudiants ou actifs. Cette répartition des âges correspond aux deux périodes de vie où les traditions polonaises sont le plus souvent perpétuées. Le passage à la retraite et la jeunesse offrent un temps libre relativement important et constituent des phases particulièrement sensibles pour l'identité. Cet attachement à la culture polonaise ne semble cependant pas poursuivre les mêmes objectifs chez les différents individus. Les personnes les plus âgées cherchent à reconstruire un univers qu'elles ont connu dans leur enfance et leur jeunesse, et à honorer et/ou compléter la mémoire familiale grâce à des recherches généalogiques. Les jeunes, quant à eux, semblent entretenir un lien plus ténu avec la Pologne et poursuivent parfois les traditions polonaises sous l'influence de leurs parents, grands-parents et amis. L'adhésion à une association polonaise et le contexte territorial des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais favorisent ce maintien qui constitue par ailleurs un moyen de se différencier des autres individus, et ce probablement plus chez les jeunes.

# Conclusion

## 1. Une polonité à géométrie variable influencée par le territoire

Près d'un siècle sépare les descendants de migrants polonais de l'arrivée de leurs aïeux en France au cours de l'entre-deux-guerres. Mais les années qui passent n'effacent pas le sentiment d'attachement à la Pologne et aux traditions polonaises chez une partie de ces descendants. La polonité persiste ainsi dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire. L'objectif de cette thèse était alors de comprendre les raisons de cette persistance depuis 1945 sur ces deux territoires et de déterminer le rôle de ceux-ci sur la polonité. Les problématiques des « mots, gestes, institutions et temporalités », ici traitées, ont permis de caractériser cette polonité à géométrie variable et de suivre son évolution depuis 1945. Appréhender celle-ci consiste à mettre au jour le « roman national polonais » pour reprendre une expression de Pierre Nora, c'est-à-dire à observer et analyser la progressive transformation des traditions polonaises, consciente ou inconsciente, afin d'assurer la continuité d'un sentiment d'appartenance à la communauté polonaise. Autrement dit, mobiliser des pratiques symboliques pour créer du lien là où il n'existe quasiment plus, et ainsi entretenir la mémoire de l'immigration polonaise. La question initiale était de savoir si les spécificités du territoire engendraient une certaine forme de polonité, ou au contraire, si cette dernière définissait le territoire. La réponse diverge en fonction de la période. En effet, jusqu'aux années soixante, le territoire constitue un vecteur de la polonité puis il représente un lieu d'expression. À partir des années quatre-vingt-dix, il est à la fois un lieu d'expression et un lieu de mémoire de l'immigration polonaise.

À leur arrivée en France, les migrants polonais sont orientés dans les différents lieux de production industrielle et agricole pour combler les besoins de main d'œuvre. Une grande part d'immigrés est alors assignée à l'industrie minière en pénurie d'ouvriers suite aux destructions massives de la Grande Guerre. Le Comité central des houillères de France est d'ailleurs à l'origine de la signature de la convention franco-polonaise du 3 septembre 1919, relative à l'immigration et à l'émigration des Polonais. Les niveaux de production du Nord – Pas-de-Calais et le manque important de main d'œuvre amènent ce territoire à

accueillir le plus de migrants polonais au cours de l'entre-deux-guerres. En 1931, 40 % de la population polonaise y réside<sup>2238</sup>. Le pays minier de Saône-et-Loire ne compte quant à lui que près de 2 % de ces migrants<sup>2239</sup>, mais au vu de sa superficie, ces derniers représentent jusqu'à un cinquième des habitants de Montceau-les-Mines<sup>2240</sup>. La part de ces immigrés sur les deux territoires d'étude est donc considérable. Afin de loger ces milliers de nouveaux arrivants, les compagnies minières construisent des cités qui fonctionnent quasiment en autonomie, en particulier en Saône-et-Loire. Les migrants sont ainsi regroupés dans certains quartiers et reconstruisent le cadre de vie connu dans leur pays d'origine. Des « Petites Pologne », selon l'expression de Janine Ponty, se forment ainsi et abritent des associations, des commerces ou encore des lieux de culte polonais. Des aumôniers et des instituteurs polonais sont également présents, en accord avec les compagnies minières. Ils délivrent un enseignement en polonais, religieux pour les premiers et culturel pour les seconds, et encadrent la communauté polonaise. Bien que ces cités minières n'hébergent pas exclusivement des Polonais, ces derniers, de par leur forte concentration et les moyens offerts par les compagnies minières, peuvent rester entre eux. Ils développent alors un « entre-soi communautaire » persistant jusque dans les années soixante. L'influence des parents, devenus pour certains grands-parents, des aumôniers et des instituteurs sur les jeunes nés en France favorise ce maintien qui permet par ailleurs de se protéger du mépris de certains autochtones. Les dirigeants associatifs encouragent également l'entretien des traditions polonaises au sein de sociétés communautaires constituées dès l'entre-deux-guerres, en marge des groupements existants. En plus de l'expression d'une identité polonaise, un sentiment d'appartenance au monde minier peut être revendiqué lors de certaines rencontres sportives. Une partie des associations polonaises adopte ainsi les mêmes caractéristiques que les groupements formés par les ouvriers autochtones. Le type d'activités pratiquées, la manière de s'investir dans celles-ci, le fonctionnement des sociétés, possédant peu de moyens matériels et financiers, et la forte cohésion existant entre les adhérents, se réunissant dans une ambiance chaleureuse, constituent les signes distinctifs de la culture sportive populaire. Une troisième identification apparaît lors des derbys, celle au quartier de résidence où règne une forte solidarité, de nombreuses sociabilités et une atmosphère conviviale. La juxtaposition entre

---

<sup>2238</sup> Ponty Janine, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Internationale, 1990 (réédition), 478 p.

<sup>2239</sup> Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, Rapport de recherche, Dijon, Direction régionale Bourgogne de l'ACSÉ, 2008, 205 p.

<sup>2240</sup> Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle d'Histoire, EHESS, Centre de Recherches Historique, sous la direction de Goy Joseph, 1985, 471 p.



ces trois appartenances s'illustre notamment lors des matchs du *CS Orion*. L'attachement à la cité de résidence se retrouve dans la vie quotidienne des migrants polonais et de leurs descendants installés, pour les premiers, hors de leur pays d'origine ayant subi de multiples annexions et remaniements de frontières. Cette population côtoie par ailleurs peu, voire pas du tout les habitants des autres quartiers, et ce plus particulièrement dans le pays minier de Saône-et-Loire. L'histoire de ce territoire, construit par l'addition de plusieurs parcelles ôtées aux communes voisines, et la plus grande autonomie des cités expliquent cet « entre-soi de quartier » et la rivalité existant entre les résidents des différents quartiers. Dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, cette opposition s'effectue essentiellement entre les habitants des cités minières et la population aisée des centres-villes avec qui les contacts sont restreints, voire inexistantes. Ce ressentiment participe à définir les frontières de la cité, mais aussi de la communauté ouvrière. Des dissensions existent par ailleurs au sein même de la communauté polonaise suite à la mise en place du régime communiste en Pologne à la fin de l'année 1944. Le retentissement de cet événement en France ne se fait pas attendre. La vie associative des migrants polonais et de leurs descendants se divise en deux camps antagonistes. Le *Conseil national des Polonais en France*, soutenu par les autorités polonaises et le *Parti communiste français*, s'oppose à l'*Union centrale des Polonais en France*, appuyée jusqu'à la fin des années quarante par le gouvernement polonais en exil à Londres. Ces deux grandes centrales fédèrent diverses sociétés polonaises qui mènent sensiblement les mêmes activités, hormis une propagande communiste diffusée par les dirigeants des associations affiliées au CNPF. Les différents groupements perpétuent notamment le théâtre, le folklore, les commémorations (3 Mai et Manifeste du 22 juillet), la langue, les pratiques religieuses et l'hymne polonais. Ils entretiennent également un lien avec la Pologne et réagissent aux événements s'y déroulant. L'appel lancé par le gouvernement polonais pour reconstruire le pays est par exemple largement diffusé par le CNPF et les associations qui lui sont affiliées, tandis qu'il est contesté par l'UCPF. Des milliers de Polonais, accompagnés de leurs enfants, reviennent ainsi dans leur pays de départ qu'ils affectionnent particulièrement, mais ne reçoivent pas l'accueil espéré. Leurs compatriotes les voient parfois d'un mauvais œil, notamment en raison des habitudes prises durant leur séjour en France. Les différentes activités menées par ces deux grands organismes se retrouvent, et sont d'autant plus présentes pour les pratiques religieuses, au sein des groupements dépendants de l'*Union des associations catholiques polonaises en France*. Cette troisième fédération, bien qu'elle désapprouve le régime communiste polonais et le CNPF, ne s'allie pas avec l'UCPF, notamment du fait de l'orientation socialiste de cette dernière. Malgré leur rivalité, chacune des entités souhaite unir les

migrants polonais et leurs descendants autour de ses idées et s'établir en tant que porte-parole de cette communauté. Une attention particulière est portée à la jeunesse, notamment par le biais de cours de culture polonaise, de colonies de vacances et d'associations qui lui sont dédiées. L'interdiction du CNPF et de ses sociétés adhérentes en janvier 1950, en raison du contexte défavorable aux communistes à cette période en France, ne suffit pas à effacer ce clivage. Les consulats et l'ambassade de Pologne incitent les migrants et leurs descendants à reconstituer des sociétés communistes sous l'égide de la *Fédération sportive et gymnique du travail*, de manière illégale ou sous le statut d'association française. Face à ces nouveaux groupements, moins influents que les sociétés interdites en janvier 1950, l'UCPF ne peut rivaliser en raison de la perte de nombreux adhérents et des faibles moyens financiers qu'elle possède. Le *Congrès des Polonais en France*, créé en 1949 par l'UACPF, représente la seule grande centrale pouvant concurrencer ces associations.

À partir des années soixante, les « Petites Pologne » disparaissent progressivement. Les jeunes d'origine polonaise quittent ces cités, temporairement ou définitivement, pour poursuivre leurs études. La démocratisation et la mixité scolaires, ainsi que l'allongement de la scolarité à partir de cette période leur offrent en effet de nouvelles possibilités, comme exercer un autre métier que celui de leurs parents. Ils rencontrent par ailleurs d'autres individus au cours de leur cursus et adoptent petit à petit la culture juvénile des années soixante. Ils délaissent alors les sociétés polonaises pour s'adonner à d'autres loisirs, de plus en plus nombreux et diversifiés. Le contexte de leur socialisation primaire, partagée entre la communauté polonaise et l'École républicaine, les amène à se définir à la fois Français et Polonais. Née entre 1913 et 1953, la deuxième génération de migrants polonais entretient en effet les traditions polonaises au cours de sa jeunesse, notamment sous l'influence de ses parents, des aumôniers, des instituteurs et des dirigeants associatifs polonais. Elle s'en détourne progressivement au profit des pratiques culturelles des autochtones. Près des trois-quarts et plus de la moitié des groupements polonais disparaissent ainsi respectivement dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire dans les années soixante, début soixante-dix. Pour essayer de retenir et d'attirer des adhérents, les *Sokols* et les KSMP, adoptant progressivement le statut d'association française, introduisent alors du folklore polonais dans leurs activités. Les dirigeants ne respectent cependant pas nécessairement les codes de cette pratique, soit parce qu'ils ne les connaissent pas, soit par manque de moyens financiers et humains, soit enfin pour rendre cette activité accessible à tous. Parallèlement à cette introduction, des groupes folkloriques polonais se forment, dont l'association *Polonia* en 1986. Cette société, située à Saint-Vallier, adopte, au moins dans ses débuts, le même fonctionnement

que les associations polonaises créées entre 1945 et 1959. Elle entretient un « entre-soi communautaire », un « entre-soi de quartier » et une culture populaire. La troisième génération de migrants polonais, née entre 1954 et 1974, impulse la création de ce groupe qui perdure aujourd'hui. Cet investissement illustre le désir caractéristique de cette génération de « revenir à ses racines », au moment où le passé, y compris migratoire, prend une importance grandissante au sein de la société française. Cette génération souhaite alors maintenir et exposer la culture polonaise connue dans son enfance et sa jeunesse. Lors de ces deux périodes de vie, le regroupement des Polonais et de leurs descendants dans les cités, néanmoins affaibli, favorise en effet la perpétuation des traditions polonaises. L'élection du pape Jean-Paul II en 1978 accentue cet attachement à la Pologne. De la même manière, l'État de guerre déclaré dans le pays en 1981, suite à la popularité croissante du syndicat *Solidarité*, renforce ce sentiment. Les descendants de migrants polonais mènent des actions humanitaires en direction de la Pologne, par le biais associatif ou de manière personnelle, et ce plus particulièrement dans le Nord – Pas-de-Calais. Bien que l'association *France – Pologne*, d'obédience communiste, et le CPF organisent tous deux cette aide, ils se concurrencent fortement. Ce dernier s'oppose par ailleurs aux manifestations organisées sous l'égide des consulats polonais et soutenues par le PCF, à l'occasion du millénaire de la Pologne au début des années soixante.

La division du mouvement associatif polonais persiste de longues années, en particulier dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. La chute du régime communiste en Pologne en 1989 ne suffit pas à la faire disparaître. Elle prend une autre forme à partir du début des années 2010 avec l'apparition de l'*Institut des civilisations et études polonaises* proposant des activités plus scientifiques que la *Maison de la Polonia de France*. Le pouvoir fédérateur d'un organisme polonais en France semble condamner à rester limité et se cantonne le plus souvent au Nord – Pas-de-Calais. Les différentes activités menées par ces deux groupements, partagées entre tradition et modernité, et par d'autres associations polonaises participent à faire des pays miniers de Saône-et-Loire, et plus encore du Nord – Pas-de-Calais, des lieux de mémoire de l'immigration polonaise. Les actions menées en faveur de la mine, disparue au début des années quatre-vingt-dix sur les deux territoires d'étude, favorisent cette construction. Elles évoquent en effet régulièrement les migrants polonais et leurs descendants, représentant respectivement plus du tiers et plus du quart des effectifs totaux des différentes compagnies minières du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire au cours de l'entre-deux-guerres. Cette population reste aujourd'hui liée à la mine dans l'imaginaire collectif, mais aussi à travers certaines manifestations organisées par les sociétés polonaises. Ces dernières se situent principalement dans les anciennes cités

minières où les Polonais et leurs descendants étaient regroupés, et où figure un édifice religieux polonais qui conserve un rôle fédérateur pour la communauté polonaise. Les associations contribuent à cette cohésion en permettant aux individus d'origine polonaise de se réunir, de renforcer et d'exprimer leur polonité. Cette dernière est par exemple exposée lors des représentations des groupes folkloriques *Polonia* et *Wisla*, même si elles s'effectuent principalement à destination d'un public d'origine polonaise. Les adhérents appartenant aux troisième et quatrième générations de migrants polonais semblent néanmoins vouloir étendre la portée de ces deux associations, notamment en utilisant Internet et en se représentant hors des pays miniers devant un public profane. Ces associations sont par ailleurs des lieux de transmission de la culture polonaise, tout comme l'est la famille. Mais la signification des traditions est parfois absente de ces transmissions, descendantes comme ascendantes, qui peuvent être refusées par les récepteurs. En outre, ces derniers modifient le contenu transmis pour l'adapter à leurs envies et leur environnement. Certains éléments du folklore polonais sont par exemple réinterprétés par les membres de *Wisla* et de *Polonia*, afin de satisfaire le public lors des spectacles qui constituent la raison d'être de ces groupes. Ces derniers alternent alors entre une recherche d'authenticité et celle du spectaculaire. La présence, intermittente à *Polonia*, de chorégraphes diplômés au sein de ces deux associations depuis 2011 favorise le respect des codes du folklore polonais et permet aux membres de connaître la symbolique des danses interprétées. Le souci d'authenticité est d'autant plus présent dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais et chez les individus de la troisième génération de migrants polonais. Certains d'entre eux sont par ailleurs largement investis dans le domaine associatif polonais, en raison notamment de leur passion pour la Pologne et sa culture. Cet engagement les amène à être considérés comme des référents en matière de polonité, tels qu'Edmond Oszczak pour le pays minier du Nord – Pas-de-Calais et Christiane Duda pour le second territoire d'étude. La deuxième génération de migrants polonais, elle, semble moins attachée à la précision des traditions polonaises, mais elle prend le relais lorsque la transmission de celles-ci n'est pas assurée par les parents. Les grands-parents deviennent ainsi les garants de la mémoire familiale. Ces différences de perception n'empêchent pas l'ensemble des membres de *Wisla* et de *Polonia* d'adopter un fonctionnement commun. Les adhérents ne sont en effet pas assidus aux répétitions où des marques d'indiscipline sont par ailleurs fréquemment relevées depuis la création de ces associations. Les retards des membres aux répétitions, se déroulant dans une ambiance conviviale, sont en outre fréquents et le coût financier de ces sociétés pour les adhérents est faible. Ces caractéristiques, se retrouvant au sein de la société de tir de Dourges, révèlent une culture

populaire observée dans plusieurs associations polonaises dans les années cinquante. Malgré cette ambiance chaleureuse, les choristes, retraités, et les danseurs, étudiants ou actifs, n'entretiennent que peu de liens entre eux au sein des deux groupes folkloriques. La différence d'âge et la séparation des répétitions limitent les contacts. La répartition des catégories d'âges à *Polonia*, et dans une moindre mesure à *Wisla*, est révélatrice des deux périodes de vie propices à l'entretien des traditions polonaises. La jeunesse et la retraite semblent en effet constituer des moments favorables à la (re)découverte de la Pologne et de sa culture, notamment dans le pays minier de Saône-et-Loire. L'important temps libre offert par ces deux phases de vie, où l'identité est davantage questionnée, favorise ce phénomène. Les individus d'origine polonaise du pays minier du Nord – Pas-de-Calais semblent renouer plus rapidement avec les traditions polonaises ou les entretenir de manière plus continue. Ces pratiques diminuent néanmoins lors de la fondation d'une famille et de l'entrée dans la vie professionnelle, au point parfois de les faire totalement disparaître. Cet abandon est particulièrement visible lorsque les individus quittent les deux territoires d'étude. Le territoire continue donc d'influencer le maintien de la polonité, notamment par la présence d'édifices religieux polonais, et de la relative concentration des associations et des individus d'origine polonaise. Ces Français adoptent néanmoins les habitudes des autochtones dans leur vie quotidienne, lors de soirées ou de sorties réalisées au sein des sociétés polonaises. Ces dernières accueillent par ailleurs une part croissante d'individus d'origine non-polonaise, et ce particulièrement dans le pays minier de Saône-et-Loire. Les traditions polonaises ne sont finalement entretenues qu'épisodiquement, notamment à Pâques et Noël, et quelquefois uniquement sous l'impulsion de la deuxième génération de migrants polonais. Des séjours en Pologne sont par ailleurs organisés par les descendants de migrants polonais. Mais les jeunes y vont principalement pour se retrouver entre pairs, tandis que les plus âgés cherchent à retourner sur les traces de leurs ancêtres qu'ils ont parfois identifiés grâce à des recherches généalogiques. Le nom de famille représente ainsi le seul élément visible de l'origine polonaise de ces individus. À l'heure de la mondialisation et du conformisme, entretenir sa polonité devient un moyen de se différencier des autres individus, en particulier pour les jeunes.

Le rôle du territoire sur la polonité et la manière de vivre celle-ci ont donc évolué depuis 1945 au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. Les années cinquante sont marquées par une forte polonité minière « teintée de rouge », puis celle-ci diminue et se recentre sur le catholicisme et le folklore polonais, pour devenir, à partir des années quatre-vingt-dix, de plus en plus intermittente et « francisée », et ce particulièrement dans le pays minier de Saône-et-Loire. Cinq invariants de la polonité

reviennent entre 1945 et 2015 sur les deux territoires d'étude, à savoir la langue, la cuisine, le folklore, les pratiques religieuses et le lien direct avec la Pologne. Ils ne sont néanmoins pas entretenus de la même manière, dans le même objectif, ni avec la même ferveur aujourd'hui. Finalement, la signification, peut-être plus encore que le contenu de ces pratiques s'est modifiée depuis la Libération.

## 2. Les temporalités et le comparatisme : un éclairage

### novateur ?

Au-delà de ces résultats, la recherche doctorale apporte une pierre à l'édifice, encore instable, des liens qui s'établissent entre les loisirs et l'immigration. Le rôle des associations dans le maintien d'un lien avec le pays d'émigration, appréhendé par plusieurs chercheurs<sup>2241</sup>, est ici éclairé pour les individus d'origine polonaise. Des points communs sont trouvés avec ces travaux et confortent les résultats obtenus. L'utilisation du milieu associatif pour exprimer une orientation idéologique, en rapport avec les événements se déroulant dans le pays de départ des migrants, se retrouve également et évoque celle des Italiens<sup>2242</sup>, des Portugais<sup>2243</sup> ou encore des Arméniens<sup>2244</sup>. En revanche, la division au sein du réseau associatif semble persister plus longtemps chez la population d'origine polonaise, en particulier dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais. La possibilité offerte par ces groupements d'exprimer, de renforcer et d'exposer une origine étrangère s'observe également chez cette population. Cette visibilité sociale semble d'ailleurs d'autant plus recherchée par les troisième et quatrième générations de migrants polonais, tandis qu'elle n'est qu'occasionnelle chez la population d'origine portugaise<sup>2245</sup>.

Le type d'approche et la période d'étude choisis permettent en outre de mettre au jour le fonctionnement des associations polonaises, encore trop peu étudié. Ce dernier concorde

---

<sup>2241</sup> Se référer à la thématique « Loisirs et immigration » dans la bibliographie.

<sup>2242</sup> Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrés italiens du bassin de Briey (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début des années 40)*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2008, 266 p.

<sup>2243</sup> Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais : héritage et invention », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, 2000, p. 59-76.

<sup>2244</sup> Breuil Xavier, « Les associations sportives arméniennes et leurs enjeux », *Migrance*, n° 22, 2<sup>ème</sup> trimestre 2003, p. 12-19.

<sup>2245</sup> Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises : l'agglomération bordelaise, (1978-2008) », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 62-69. L'invisibilité des migrants portugais entraîne néanmoins des conflits intergénérationnels (Strijdhorst dos Santos Irène, « Des lusodécendants dans les sociétés française et portugaise : mémoires de la migration et appartenances enchevêtrées », *Recherches en anthropologie au Portugal*, n° 8, 2002, p. 17-38).

avec les observations de plusieurs chercheurs ayant appréhendé le milieu associatif ouvrier<sup>2246</sup>. La persistance d'une culture populaire au sein de plusieurs sociétés polonaises, malgré la mobilité sociale des descendants, illustre probablement l'influence des territoires d'implantation et de la culture familiale, marqués par la mine, sur ces associations. Les relations entre les descendants de migrants polonais et les autochtones ou d'autres populations s'établissant dans ce secteur industriel sont d'ailleurs relativement peu abordées dans cette thèse. Elles constituent probablement un outil pour mieux comprendre les liens entre ces différents individus au sein de leurs loisirs et de leur vie hors travail jusqu'aux années soixante. La consultation de dossiers des Archives nationales du monde du travail situées à Roubaix aurait probablement pu être bénéfique et apporter des éléments de réponses, tout comme le questionnement des individus interrogés sur ces relations.

Par ailleurs, le recensement des sociétés polonaises existant depuis 1945 offre une vision d'ensemble du domaine associatif polonais des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais. Il demande à être complété, mais peut constituer une base pour de futurs travaux. Il permet de repérer les activités pratiquées au sein de certaines sociétés qui apparaissent partagées entre tradition et modernité, comme c'est le cas pour une partie des groupements portugais<sup>2247</sup>. L'évolution de la spatialisation des associations polonaises, illustrée par le travail de cartographie, aide en outre à mieux saisir l'impact du territoire sur la polonité.

L'étude des transmissions familiales dans un contexte post-migratoire effectuée au sein de ce travail viennent prolonger les quelques recherches réalisées dans ce domaine<sup>2248</sup>. Le contenu transmis est nécessairement modifié par les récepteurs qui peuvent par ailleurs refuser cette transmission. Le sens de celle-ci n'est en outre pas exclusivement descendant, mais peut être ascendant. La nature de ces transmissions, inconscientes ou conscientes, illustre à la fois la force des habitudes de vie, non questionnées, et la valeur accordée aux pratiques des aïeux. La cuisine est bien l'élément qui se conserve le plus longtemps chez les descendants de migrants avec la religion, puis vient la langue. La transmission de la pratique religieuse sur plusieurs générations, se retrouvant chez les autochtones<sup>2249</sup>, révèle par ailleurs la persistance du lien entre la Pologne et le catholicisme observé chez les migrants polonais<sup>2250</sup>. Elle illustre également la constance du rôle fédérateur de l'Église

---

<sup>2246</sup> Se référer à la thématique « Histoire du sport et des loisirs » de la bibliographie.

<sup>2247</sup> Strijdhorst dos Santos Irène, « Des lusodescendants dans les sociétés française et portugaise... », *op. cit.*

<sup>2248</sup> Se reporter à la thématique « Générations, transmissions » dans la bibliographie.

<sup>2249</sup> Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, octobre-décembre 2000, p. 643-684.

<sup>2250</sup> Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, Thèse de doctorat d'Études slaves, Université de Lille 3, sous la direction de Tomaszewski Marek, 2003, 504 p.

chez les immigrés et leurs descendants<sup>2251</sup>. La transmission de ces différentes pratiques culturelles met au jour la continuité entre les générations. Ce travail montre également les ruptures pouvant exister entre les migrants et leurs enfants, mais aussi entre ces derniers et les deux générations suivantes. Comme indiqué précédemment, la deuxième génération de migrants polonais apparaît plus partagée que les migrants entre la France et la Pologne. Elle se détache progressivement du mode de vie de ses parents pour adopter les habitudes des jeunes de son âge et adhérer aux changements connus par la société française à partir des années soixante. La troisième génération, tout comme la suivante, est elle aussi influencée par la société française qui favorise en revanche un « retour aux racines », notamment avec la vague mémorielle débutée dès la fin des années soixante-dix en France. Le positionnement dans la chaîne des générations contribue par ailleurs à ce mécanisme. Le rejet de la société française, connu par la deuxième génération, s'est reporté sur les nouvelles vagues migratoires, même si les propos péjoratifs ne disparaissent pas totalement pour les générations suivantes. Avoir une origine culturelle différente de celle des autochtones n'est plus nécessairement considéré comme un poids, mais comme une sorte de privilège et constitue un moyen de se différencier des autres individus. Le comportement des descendants de migrants polonais par rapport à leur origine culturelle se modifie par ailleurs au cours de leur vie. Comme il est mentionné dans les pages précédentes, la jeunesse et la retraite constituent par exemple des moments propices à l'entretien des traditions polonaises. La période de vie oriente en effet les pratiques, les attitudes et les préférences des individus. Ces derniers sont donc influencés à la fois par le contexte historique, leur appartenance à une génération et leur âge (position dans le cycle de vie). Ces trois éléments, indissociables<sup>2252</sup>, sont ici identifiés grâce aux monographies réalisées et aux entretiens menés avec les différentes générations de migrants polonais. L'étude du comportement de ces dernières permet d'apporter un nouvel éclairage dans le domaine de l'histoire de l'immigration. Peu de recherches adoptent en effet cette démarche pourtant nécessaire pour généraliser les « *approches multi-niveaux* », alliant différentes sources telles que les archives, les récits biographiques ou encore les données cartographiques<sup>2253</sup>. Cette démarche permet ici de déterminer l'évolution de la signification de la polonité pour les descendants de migrants polonais. La conduite d'entretiens auprès

---

<sup>2251</sup> Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire : les Arméniens en région parisienne », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 377-384. Lequin Yves, « Immigrés en ville », dans Lequin Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, préface de Goubert Pierre, Paris, Larousse, coll. Bibliothèque historique, 2006, p. 407-427.

<sup>2252</sup> Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations : l'empreinte du temps*, Paris, PUF, coll. Le Sociologue, 1988, 249 p.

<sup>2253</sup> Stora Benjamin (dir.), *La recherche sur les migrations et l'immigration. Un état des lieux*, Paris, Musée national de l'histoire de l'immigration, mars 2017, p. 34.



d'individus de la même famille aurait d'ailleurs pu être davantage creusée, en particulier dans le pays minier de Saône-et-Loire. Ceci aurait permis d'observer plus précisément les transmissions familiales. Dans le même ordre d'idées, l'histoire pré-migratoire des migrants polonais n'est que très peu, voire pas connue, bien qu'Abdelmalek Sayad ait montré toute son importance<sup>2254</sup>. Seules les raisons de l'émigration et la période d'arrivée en France ont été demandées au cours des entretiens. Le contexte pré-migratoire peut néanmoins influencer le mode de vie des migrants et les transmissions que ces derniers effectuent à leurs descendants. Dans certains cas, ces données sont inconnues par les individus interrogés, notamment ceux appartenant à la quatrième génération de migrants polonais. L'histoire familiale se restreint à l'existence d'aïeux polonais. Les années séparant la migration effacent progressivement la connaissance de cette histoire, pas nécessairement transmise et/ou considérée comme intéressante par les descendants. Par ailleurs, la définition d'une génération adoptée dans ce travail, accordant une importance égale au contexte historique et au lien avec la migration, apporte également un nouveau point de vue, et un élément de réponse, critiquable, quant à cette définition qui ne cesse d'interroger dans le domaine de l'immigration<sup>2255</sup>.

De plus, cette recherche doctorale offre quelques éclairages aux débats actuels portant sur l'identité nationale et le communautarisme. Comme cela est mis en évidence par plusieurs auteurs<sup>2256</sup>, la revendication d'un sentiment d'appartenance à la communauté d'origine culturelle n'empêche pas de se sentir pleinement Français et d'adopter les comportements des autochtones. Elle peut par ailleurs s'allier à un sentiment d'attachement au lieu de résidence ou à la corporation. En outre, le communautarisme est aussi bien provoqué par la société française que par les migrants et leurs descendants eux-mêmes. L'agencement du territoire par les compagnies minières joue par exemple un rôle majeur dans la persistance de l'« entre-soi communautaire » des migrants polonais et de leurs descendants jusqu'aux années soixante. Ce fonctionnement permet de se protéger du rejet de la société française particulièrement subi par les deux premières générations.

Le rôle du territoire d'implantation dans la définition de la polonité constitue d'ailleurs un apport significatif de ce travail. Il confirme l'influence du territoire sur les pratiques, les comportements et l'identité des individus, mais également l'utilisation et la délimitation

---

<sup>2254</sup> Sayad Abdelmalek, « Les trois "âges" de l'émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 15, juin 1977, p. 59-79.

<sup>2255</sup> Se reporter à la thématique « Générations, transmissions » dans la bibliographie.

<sup>2256</sup> Simon Patrick et Tiberj Vincent, « Les registres de l'identité : les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale », *Document de travail*, n° 176, Paris, INED, janvier 2012, 30 p. Des Robert-Helluy Marie-Laëtitia, « Des Français parmi d'autres : de l'appartenance nationale des Français d'ascendance étrangère », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 3, 2007, p. 177-203.

symboliques de celui-ci par les populations<sup>2257</sup>. À travers l'utilisation de la démarche comparative pour identifier ce rôle, les préconisations d'Antoine Prost sont respectées. Cet historien écrit en effet que la monographie constitue « *le matériau le moins incertain pour saisir le contemporain* » et ajoute que « *pour être légitime, la monographie doit intégrer une phase comparative. C'est-à-dire renoncer à être une monographie*<sup>2258</sup> ». La polonité ne peut être pleinement saisie sans une analyse détaillée du lieu de résidence des migrants et de leurs descendants, d'où l'intérêt d'une histoire locale comparée. L'étude de la polonité permet donc d'éclairer et de compléter l'histoire des pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire. Elle apporte en outre des éléments de connaissances à la fois dans le domaine de l'immigration, de l'histoire culturelle et de l'histoire du temps présent. La lecture de la polonité ici adoptée, pouvant s'appliquer à d'autres populations issues de l'immigration, offre un nouveau regard au sein de ce premier domaine grâce à la dimension comparative. Cette dernière est en effet peu utilisée dans le cadre national, malgré sa mobilisation plus fréquente dans les études sur les migrations internationales<sup>2259</sup>. L'étude des transferts culturels au sein des deux territoires d'étude vient par ailleurs prolonger et enrichir les observations effectuées par Janine Ponty pour la période de l'entre-deux-guerres. Ce travail doctoral contribue ainsi à « *éclairer l'histoire sociale et culturelle à partir d'approches localisées et de "terrains" très circonscrits*<sup>2260</sup> », l'un des apports de la micro-histoire. Celle-ci permet de s'inscrire dans le temps court, autrement dit à l'échelle de la vie d'un individu, mais peut également intégrer le temps long, en comparant les résultats observés avec d'autres époques et d'autres espaces. Elle allie trois niveaux d'interprétation, à savoir la situation vécue par les individus, les images et les symboles mobilisés par ceux-ci pour expliquer et justifier leur propos, et enfin le contexte historique connu par ces personnes. Ces trois échelles sont ici mobilisées. Les transformations de la société française à partir des années soixante décrites dans le premier chapitre de la deuxième partie de la thèse peuvent paraître trop éloignées de la réalité des individus étudiés. Mais ces bouleversements connaissent une telle ampleur qu'ils influencent nécessairement les comportements des descendants de migrants polonais, qui les évoquent d'ailleurs lors des entretiens réalisés. Le changement d'échelle (locale à nationale) et de démarche (inductive à déductive) se justifie donc ici. Il n'existe d'ailleurs pas d'échelle d'observation à privilégier. C'est au contraire le croisement des différentes

---

<sup>2257</sup> Se reporter aux travaux portant sur le territoire dans la thématique « Méthodologie » de la bibliographie.

<sup>2258</sup> Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2010 (réédition), p. 197 et précédentes.

<sup>2259</sup> Stora Benjamin (dir.), *La recherche sur les migrations et l'immigration...*, *op. cit.*, 73 p.

<sup>2260</sup> Abélès Marc, « Le rationalisme à l'épreuve de l'analyse », dans Revel Jacques (dir.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. Hautes études, 1996, p. 95.

échelles qui permet d'appréhender « *la structure feuilletée du social*<sup>2261</sup> ». La revendication de l'appartenance à la communauté polonaise, visible à travers la recension des sociétés communautaires, est par exemple complétée par l'attachement au quartier de résidence et à la communauté minière lorsque les observations s'effectuent au niveau des pratiques des individus.

Malgré les bénéfices de la micro-histoire, il est nécessaire de rester prudent quant à la portée des hypothèses. Le nombre restreint d'individus interrogés et d'associations étudiées amènent à être précautionneux quant à la portée des conclusions ici obtenues. La taille restreinte de l'échantillon des questionnaires adressés aux membres de *Polonia* et de *Wisla* ne permet par exemple pas d'établir des tests statistiques. Mais cet outil offre la possibilité de donner un aperçu, à un moment donné, des membres de ces groupes folkloriques. La pluralité des sources utilisées dans ce travail, leur exploitation méthodique et leur croisement permettent d'obtenir des résultats scientifiques. La mémoire des individus, sollicitée à travers les témoignages oraux et composée d'oublis, d'ajouts ou encore de déformations des faits vécus, peut ainsi être validée ou non<sup>2262</sup>. Les propos tenus par les descendants de migrants polonais interrogés peuvent en outre différer en fonction du moment et de la situation de l'entretien. Cette méthode constitue néanmoins un matériau indispensable pour le travail ici mené et présente le même caractère scientifique que les autres types de sources, bien qu'elle soit tardivement reconnue au sein de la discipline historique<sup>2263</sup>. Elle offre une grande richesse d'informations et favorise une réflexion par rapport à la place du chercheur dans la production et l'utilisation de ses sources, réflexion indispensable à tout travail scientifique. Comme l'écrit Christophe Prochasson, « *la lucidité de l'historien du contemporain face à la production de ses sources comme devant son environnement social lui permettra de dominer les unes et de canaliser l'autre*<sup>2264</sup> ». Un compromis entre l'éloignement et la proximité est à trouver. De la même manière, l'historien gagne à être à la fois distant et impliqué dans son objet de recherche. Le détachement du chercheur par rapport à son histoire migratoire familiale a ici pu être bénéfique, mais également désavantageux puisqu'il a pu entraîner l'omission de certains éléments trop éloignés, en quelque sorte « incompréhensibles » pour lui. Comme

---

<sup>2261</sup> Revel Jacques, « Présentation », dans Revel Jacques (dir.), *Jeux d'échelles...*, *ibid.*, p. 13.

<sup>2262</sup> Stéphane Michonneau, historien de la mémoire, s'attache quant à lui à comprendre les raisons du cheminement de la pensée de la personne interrogée, plutôt que de déterminer la véracité des faits qu'elle présente (Michonneau Stéphane, *Un récit mémorable : essai d'ego-exorcisme historique*, préface de Becker Annette, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017, 178 p.).

<sup>2263</sup> Descamps Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, coll. Sources d'histoire, 2006, 288 p.

<sup>2264</sup> Prochasson Christophe, *L'empire des émotions : les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, coll. Essai, 2008, p. 40.

l'écrit Antoine Prost, « *comprendre, en histoire, c'est toujours, en effet, d'une certaine façon, se mettre par la pensée à la place de ceux dont on fait l'histoire*<sup>2265</sup> ». La part d'imagination, conduisant à rechercher les causes et à construire les faits historiques<sup>2266</sup>, n'a cependant pas été écartée lors de ce travail. L'absence de lien affectif reliant certains chercheurs à leurs objets, allant « *parfois même jusqu'à l'identification*<sup>2267</sup> », permet en outre d'éviter les « *dérives compassionnelles*<sup>2268</sup> » particulièrement visibles en histoire du temps présent. Les raisons ayant mené le chercheur à son objet auraient d'ailleurs pu être davantage analysées que cela n'a été effectué en introduction. Le choix du sujet constitue-il une manière pour lui de s'interroger sur les causes de son absence d'intérêt pour l'histoire familiale ? Est-ce un moyen de comprendre le sentiment d'attachement de sa mère, n'ayant vécu que deux ou trois années en Algérie française, à la culture méditerranéenne ? Les réponses restent en suspens au terme de cette recherche. Un essai d'ego-histoire permettrait probablement d'y parvenir. Ce nouveau genre, apparu à la fin des années quatre-vingt sur l'initiative de Pierre Nora, est défini par ce dernier comme tel :

*« L'exercice consiste à éclairer sa propre histoire comme on ferait l'histoire d'un autre, à essayer d'appliquer à soi-même, chacun dans son style et avec les méthodes qui lui sont chères, le regard froid, englobant, explicatif qu'on a si souvent porté sur d'autres. D'explicitier, en historien, le lien entre l'histoire qu'on a faite et l'histoire qui vous a fait »*<sup>2269</sup>.

Ce cheminement, faisant appel à la mémoire de l'historien, n'est pas aisé pour lui, mais permet d'éclairer les choix de ses recherches et le regard porté sur celles-ci.

### 3. Creuser la veine de la monographie et de l'iconographie : deux prolongements envisageables

Au terme de cette thèse, plusieurs perspectives peuvent être envisagées pour le prolonger. La plus évidente est de multiplier les études sur les associations polonaises des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais afin de consolider ou d'infirmes les résultats obtenus. Le fait de se centrer sur d'autres types de sociétés que celles artistiques et sportives permettrait en outre de déterminer si le caractère populaire et l'âge des membres des groupements ici étudiés se retrouvent dans des associations où le corps

---

<sup>2265</sup> Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 161.

<sup>2266</sup> *Ibid.*

<sup>2267</sup> Prochasson Christophe, *L'empire des émotions...*, op. cit., p. 69.

<sup>2268</sup> *Ibid.*, p. 16.

<sup>2269</sup> Nora Pierre (dir.), *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, 1987, p. 7.

n'est pas directement sollicité et exposé. Une étude comparative avec d'autres régions minières offrirait également la possibilité de vérifier, et éventuellement de redéfinir, le rôle du territoire dans le maintien et l'expression de la polonité. Le bassin potassique de Haute-Alsace, notamment étudié par Yves Frey entre 1918 et 1948<sup>2270</sup>, constitue un espace potentiellement riche et comparable avec les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, même si l'exploitation de la potasse ne débute qu'à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle et que ce territoire ne redevient français qu'au lendemain de la Grande Guerre. Cette dernière spécificité expliquerait d'ailleurs que cette région abrite la plus grande dynamique associative polonaise, relative au nombre initial de Polonais, au milieu des années quatre-vingt-dix. Le sens de l'organisation particulièrement développé chez les Alsaciens et l'adaptation plus aisée des migrants polonais dans un territoire où la langue allemande est fréquente justifieraient cette dynamique supérieure à celle du Nord – Pas-de-Calais<sup>2271</sup>. Cela reste néanmoins à approfondir.

Il est par ailleurs probable que la conduite d'entretiens auprès d'individus d'origine polonaise qui ne se sentent pas liés à la Pologne permettent de déterminer d'autres éléments favorisant la persistance de la polonité, puisqu'ils seraient absents chez ces personnes. Des entretiens menés avec plusieurs membres de la même famille appartenant à des générations différentes permettraient en outre d'identifier les raisons de l'absence de transmissions de cet attachement. Cela constituerait en quelque sorte une manière concrète d'« imaginer une autre histoire » pour parvenir aux « causes de l'histoire réelle<sup>2272</sup> ». Le recueil de témoignages auprès d'autochtones pourrait également constituer un point intéressant pour approfondir les raisons de la faible fréquence des relations entre cette population et les individus d'origine polonaise jusqu'aux années soixante. La perception des autochtones sur les migrants et leurs descendants, jouant un rôle important dans la formation de la vie et des clubs communautaires, pourrait ainsi être approchée.

Une autre perspective de recherche serait d'établir un travail iconographique, mais aussi iconologique, c'est-à-dire analyser et interpréter les images en plus de les décrire et les classer. Ces types d'approches, nouvellement introduits dans le domaine de l'immigration<sup>2273</sup> et plus répandus en histoire culturelle que dans les autres domaines historiques, modifient la manière de faire de l'histoire. La multiplication des images dans

---

<sup>2270</sup> Frey Yves, *Polonais d'Alsace : pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de haute Alsace, 1918-1948*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, 600 p.

<sup>2271</sup> Ponty Janine, « Générations issues de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 385-390.

<sup>2272</sup> Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, op. cit., p. 175.

<sup>2273</sup> Ces nouvelles approches réfléchissent par exemple au conflit apparaissant entre la visibilité de la photographie et l'invisibilité de l'histoire des migrations (Stora Benjamin (dir.), *La recherche sur les migrations et l'immigration...*, op. cit.).

la société française participe progressivement à les élever au rang de preuves. Comme l'écrit Gil Bartholeyns, « *l'écriture légitime de l'histoire n'étant plus seulement textuelle et livresque, la reconnaissance de travaux visuels au titre d'essais scientifiques entérine un changement majeur*<sup>2274</sup> ». Ces approches restent néanmoins peu développées en histoire sociale<sup>2275</sup>. Les chercheurs s'interrogent sur la façon d'utiliser et d'interpréter ces images, pouvant être falsifiées et ne montrant parfois qu'un pan de la réalité, mais aussi sur le sens et la validité de cette démarche. L'image peut-elle uniquement servir d'illustration ou constituer une source à part entière ? Est-il possible de la comparer avec d'autres sources et de quelles manières effectuer cette comparaison ? Tout comme pour les entretiens, seule la méthode critique de l'historien permet d'établir une image en une source scientifique. Ces approches offrent plusieurs axes de réflexion quant aux prolongements possibles de ce travail doctoral. L'un d'eux permettrait de comparer les représentations des descendants de migrants polonais sur le paysage minier avec des photographies des territoires prises à l'époque évoquée. L'évolution des cités minières pourrait par ailleurs être étudiée plus précisément à partir de ces photographies, d'images issues du cinéma ou de reportages télévisuels<sup>2276</sup>. Ces derniers, traitant parfois des Polonais et de leurs descendants, pourraient également être exploités afin d'observer et d'analyser les représentations et les pratiques qui y sont véhiculées, et leur influence sur cette population. Il serait bénéfique d'aborder ces représentations aussi bien du point de vue de leurs contenus que de leurs conditions de production et de diffusion, conditions prises en compte depuis une dizaine d'années seulement dans le domaine de l'immigration<sup>2277</sup>. Ces images, couplées à des photographies, permettront par ailleurs d'appréhender plus finement le déroulement et le contenu des activités de certaines associations polonaises, ainsi que la tenue et les postures des adhérents. Ces éléments pourront également être comparés avec des données issues d'une période plus récente, comme les photographies des membres de *Wisla* et de *Polonia* affichées sur les sites Internet de ces sociétés ou présentes dans leurs archives. Ces photographies en elles-mêmes peuvent être étudiées afin de déterminer les éléments valorisés et analyser la mise en scène de ces clichés par rapport à la symbolique des costumes représentés. En plus de témoigner du passé, ces images fournissent donc des

---

<sup>2274</sup> Bartholeyns Gil, « Voir le passé : histoire et cultures visuelles », dans Granger Christophe (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Autrement, coll. L'atelier d'histoire, 2013, p. 118-134.

<sup>2275</sup> « Iconographie et histoire sociale », *Vie sociale*, n° 1, 2005.

<sup>2276</sup> La fresque audiovisuelle créée par l'INA et l'université populaire *Mineurs du monde* sur la mémoire des mines, ainsi que les photographies issues de l'ouvrage d'Yves Le Maner pourraient par exemple être exploitées (Le Maner Yves, *Du coron à la cité : un siècle d'habitat minier dans le Nord - Pas-de-Calais, (1850-1950)*, Lewarde, Centre historique minier, coll. Mémoires de Gaillette, 1995, 119 p.).

<sup>2277</sup> Stora Benjamin (dir.), *La recherche sur les migrations et l'immigration...*, op. cit., p. 24 et suivantes.

informations détaillés, rarement accessibles par l'écrit, sur les formes des paysages, d'architecture, les allures et les techniques adoptées par les individus, ou encore leurs pratiques quotidiennes<sup>2278</sup>. Enfin, un travail pourrait être réalisé sur les images des sièges sociaux de certaines sociétés polonaises et de l'habitat des descendants de migrants polonais afin de visualiser et d'analyser l'agencement de ces lieux, l'exposition ou non d'objets polonais, de photographies ou encore d'affiches en lien avec la Pologne. Une comparaison avec des images des décennies précédentes serait également intéressante pour appréhender l'évolution des constituants et de l'organisation de ces espaces.

---

<sup>2278</sup> Journet Nicolas, « L'iconographie, témoin de l'histoire », *Sciences Humaines*, hors-série, n° 43, décembre 2003 – janvier-février 2004, p. 56-57.





# Sources

## **Archives publiques**

### **Niveau national**

*Archives nationales, Pierrefitte*, 19800042/2 à 3, 5 à 10, 13, 15, 16, 31, 33 à 34 et 36 à 37, Associations étrangères : retraits d'autorisation de fonctionner après dissolution volontaire, refus de création, (1939-1975).

### **Département du Nord**

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 155 W 69009, Police des étrangers, (1947-1948).

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 1940 W 1 à 2 et 7, Associations dissoutes.

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 2135 W 1, 11 à 13, Associations dissoutes.

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 28 W 38457, dossier n° 25, Notes de renseignements sur les étrangers..., (décembre 1946).

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 30 W 38576, dossier n° 2, Organisations étrangères..., (1946).

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 30 W 38576, dossier n° 4, Cortèges et manifestations étrangères..., (1946).

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 30 W 38629, dossier n° 14, Rapports des Renseignements généraux sur les étrangers, (février 1947).

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 35 W 38822, dossiers n° 1 à 3, Renseignements demandés par les consuls ; associations étrangères..., (1947).

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 417 W 135716 à 135731, Associations étrangères : associations dissoutes, sans suite ou sans activité, (1939-1962).

*Archives départementales du Nord, Lille*, série W, 417 W 135733, Associations étrangères : correspondances, enquêtes..., (1947-1961).

*Archives départementales du Nord, Lille, série W, 417 W 135734, Associations étrangères : rapports trimestriels, (1952-1956).*

*Archives départementales du Nord, Lille, série W, 417 W 135735, Associations étrangères : rapports trimestriels, (1957-1960).*

*Archives départementales du Nord, Lille, série W, 42 W 39344, dossier n° 1, Rapports des Renseignements généraux sur les activités des associations de Polonais, (décembre 1944-janvier 1947).*

*Archives départementales du Nord, Lille, série W, 459 W 142165, Police des étrangers : renseignements sur les consuls et les associations étrangères, (1950).*

*Archives départementales du Nord, Lille, série W, 459 W 142204, Étrangers : consuls et associations étrangères, (1954).*

*Archives départementales du Nord, Lille, série W, 85 W 49782, dossier n° 14, Associations et partis polonais : rapports de police, (1946).*

*Archives départementales du Nord, Lille, série W, 85 W 49784, dossier n° 12, Association d'amitié franco-polonaise : rapports de police sur ses manifestations.*

### **Département du Pas-de-Calais**

*Archives départementales du Pas-de-Calais, Arras, série W, 1 W 23283, dossier n° 16, Manifestations publiques organisées par des associations polonaises..., (1956-1961).*

*Archives départementales du Pas-de-Calais, Arras, série W, 1 W 33688, Associations étrangères : rapports de police, (1959).*

*Archives départementales du Pas-de-Calais, Arras, série W, 1 W 41914, Associations étrangères, (1955).*

*Archives départementales du Pas-de-Calais, Arras, série W, 1 W 52285 à 52296, Associations étrangères dissoutes.*

*Archives départementales du Pas-de-Calais, Arras, série W, 1 W 52305, Obligations incombant aux associations étrangères autorisées, (1955).*

*Archives départementales du Pas-de-Calais, Arras, série W, 1193 W 121, Dossiers d'associations étrangères dissoutes..., (1947-1981).*

## **Région du Nord – Pas-de-Calais**

*Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais*, Lille, série W, 244 W 88 et 89, Assises de la polonité..., Office régional de la culture et de l'éducation permanente, (1990-1992).

*Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais*, Lille, série W, 701 W 37, Premières Assises de la polonité..., (1991-1992).

*Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais*, Lille, série W, 804 W 8 et 9, Assises de la polonité..., Office régional de la culture et de l'éducation permanente, (1991).

*Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais*, Lille, série W, 1967 W 99, Coopération Nord - Pas-de-Calais – Pologne : statuts du comité régional Nord – Pas-de-Calais de l'association France – Pologne, courriers et présentations d'actions en lien avec la Pologne..., (1986-1995).

*Archives régionales du Nord – Pas-de-Calais*, Lille, bibliothèque, B 8673, Journal des rencontres transnationales polonité..., Office régional de la culture et de l'éducation permanente, (16 novembre 1991).

## **Département de Saône-et-Loire**

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon*, série W, 1 W 589, Associations étrangères autorisées : listes, correspondance, (1940-1948).

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon*, série W, 1 W 590, Associations étrangères dissoutes ou actives, 1941.

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon*, série W, 765 W 18, Associations étrangères, autorisation et dissolution : arrêtés préfectoraux, listes de membres et de dirigeants..., (1948-1963).

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon*, série W, 1021 W 119190, Associations étrangères, (1919-1979).

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon*, série W, 1067 W 124654, Associations déclarées sous le régime de la loi, associations étrangères, (1974-1981).

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon*, série W, 1067 W 124655, Associations déclarées sous le régime de la loi, associations étrangères dissoutes, (1974-1981).

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon*, série W, 1113 W 66, Associations étrangères : rapports trimestriels, dont rapport de police, (1948-1975).

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon, série W, 1714 W 58 et 59, Tableau des partis politiques, mouvements et associations politiques, personnalités, économiques et syndicales, associations d'étrangers, (1942-1943 et 1951, 1955 et 1963).*

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon, série W, 1714 W 119, Étrangers, Associations étrangères, Nationalité polonaise, (1924-1970).*

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon, série W, 2007 W 11, Étrangers, situation des Polonais en France..., (1945-1954).*

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon, série W, 716 W 57, Polonais, (1949-1960).*

*Archives départementales de Saône-et-Loire, Mâcon, série W, W 137077, dossier n° 14, Associations polonaises, dissolution, (1946-1950).*

# Bibliographie

## Histoire du temps présent

Azéma Jean-Pierre, « Temps présent », dans Burguière André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, coll. Grands Dictionnaires, 1986, p. 653-656.

Bédarida François, « Le temps présent et l'historiographie contemporaine », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 153-160.

Chauveau Agnès et Tétart Philippe (dir.), *Questions à l'histoire des temps présents*, Bruxelles, Complexe, coll. Questions au XX<sup>e</sup> siècle, 1992, 136 p.

Elgey Georgette, *Histoire de la IV<sup>ème</sup> République : tome 1, la République des illusions (1945-1951)*, Paris, Fayard, 1993 (réédition), 706 p.

Garcia Patrick, « Essor et enjeux de l'histoire du temps présent au CNRS », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 9, novembre 2003, p. 16-23.

Institut d'Histoire du Temps Présent, *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, préface de Frank Robert, Paris, CNRS, coll. CNRS Histoire, 1993, 417 p.

Jeanneney Jean-Noël, *Le passé dans le prétoire : l'historien, le juge et le journaliste*, Paris, Le Seuil, coll. Seuil-essais, 165 p.

Lagrou Pieter, « De l'actualité de l'histoire du temps présent », *Bulletin de l'IHTP*, n° 75, juin 2000, p. 10-22.

Lagrou Pieter, « L'histoire du temps présent en Europe depuis 1945, ou comment se constitue et se développe un nouveau champ disciplinaire », *La revue pour l'histoire du CNRS*, n° 9, novembre 2003, p. 4-15.

Pessis Céline, Topçu Sezin et Bonneuil Christophe (dir.), *Une autre histoire des "Trente Glorieuses" : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte, coll. Cahiers libres, 2013, 320 p.

Rouso Henry, « L'histoire du temps présent, vingt ans après », *Bulletin de l'IHTP*, n° 75, juin 2000, p. 23-40.

Rouso Henry, *La dernière catastrophe : l'histoire, le présent et le contemporain*, Paris, Gallimard, coll. NRF Essais, 2012, 338 p.

Voldman Danièle, « Le témoignage dans l'histoire française du temps présent », *Bulletin de l'IHTP*, n° 75, juin 2000, p. 41-54.

Wolikow Serge et Poirrier Philippe (dir.), « Où en est l'histoire du temps présent ? Notions, problèmes et territoires », *Bulletin de l'Institut d'histoire contemporaine*, hors-série, n° 5, 1998, 102 p.

Zancarini-Fournel Michelle et Delacroix Christian, *La France du temps présent : 1945-2005*, préface de Henry Rousso, Paris, Belin, coll. Histoire de France, 2014 (réédition), 653 p.

## **Histoire culturelle**

Ariès Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2014 (réédition), 316 p.

Chartier Roger, « La nouvelle histoire culturelle existe-t-elle ? », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 31, avril 2003, p. 13-24.

Chartier Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 44<sup>e</sup> année, n° 6, novembre-décembre 1989, p. 1505-1520.

Chartier Roger, Joutard Philippe, Prochasson Christophe, Rebérioux Madeleine, « Choix culturels et mémoire », dans Burguière André et Revel Jacques (dir.), *Histoire de la France*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2000 (réédition), 470 p.

Corbin Alain, « “Le vertige des foisonnements” : esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 39-1, janvier-mars 1992, p. 103-126.

Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, PUF, coll. Quadrige dicos poche, 2010, 928 p.

Noiriel Gérard et Chartier Roger, « L'histoire culturelle aujourd'hui. Entretien avec Roger Chartier », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 15, mars 1994, p. 115-129.

Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 16, octobre-décembre 1987, p. 67-82.

Ory Pascal, *L'aventure culturelle française, (1945-1989)*, Paris, Flammarion, coll. Flammarion Documents et Essais, 1989, 241 p.

Ory Pascal, *L'entre-deux-mai : histoire culturelle de la France, (mai 1968 - mai 1981)*, Paris, Le Seuil, 1983, 282 p.

Ory Pascal, *Le discours gastronomique français : des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. Archives, 1998, 203 p.

Poirrier Philippe, « L'histoire culturelle en France. "Une histoire sociale des représentations" », dans Poirrier Philippe (dir.), *L'histoire culturelle : un "tournant mondial" dans l'historiographie ?*, postface de Chartier Roger, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, p. 27-39.

Poirrier Philippe, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2004, 435 p.

Prochasson Christophe, « Introduction : autour de l'histoire culturelle », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 31, avril 2003, p. 7-12.

Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *La culture de masse en France de la Belle-époque à aujourd'hui*, Fayard, 2002, 500 p.

Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, coll. L'Univers historique, 1997, 455 p.

Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François, *Histoire culturelle de la France : tome 4, Le temps des masses : le vingtième siècle*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2005 (réédition), 505 p.

Rowley Anthony, *Une histoire mondiale de la table : stratégies de bouche*, Paris, Odile Jacob, coll. Odile Jacob poches, 2009 (réédition), 401 p.

Sirinelli Jean-François, « La France des sixties revisitée », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 111-124.

Urfalino Philippe, « L'histoire culturelle. Programme de recherche ou grand chantier ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 57, janvier-mars 1998, p. 115-120.

## **Histoire régionale**

### **Nord – Pas-de-Calais**

Baracca Pierre-Marie, « La crise de 1930 dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, tome 52, n° 205, avril-juin 1970, p. 250-251.

Bussière Eric, Marcilloux Patrice et Varaschin Denis (dir.), *La Grande Reconstruction : reconstruire le Pas-de-Calais après la Grande Guerre : actes du colloque d'Arras, 8-10 novembre 2000*, Arras, Archives départementales du Pas-de-Calais, 2002, 477 p.

Dejonghe Étienne et Le Maner Yves, *Le Nord – Pas-de-Calais dans la main allemande*, Lille, La Voix du Nord, 1999, 400 p.

Hilaire Yves-Marie, *Histoire du Nord-Pas-de-Calais de 1900 à nos jours*, Paris, Privat, coll. Le passé présent, 1982, 540 p.

Le Maner Yves, *Du coron à la cité : un siècle d'habitat minier dans le Nord - Pas-de-Calais, (1850-1950)*, Lewarde, Centre historique minier, coll. Mémoires de Gaillette, 1995, 119 p.

Le Maner Yves, *Histoire du Pas-de-Calais, (1815-1945)*, préface de Roland Huguët, avant-propos de Pierre Bougard, Arras, Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, coll. Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, 1993, 265 p.

Lottin Alain et Bussière Éric (dir.), *Deux mille ans du "Nord-Pas-de-Calais" : tome 2, De la Révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, Lille, La Voix du Nord, coll. Manuel d'histoire régionale, 2002, 247 p.

Perrard Pierre, *La vie quotidienne dans le Nord au XIX<sup>ème</sup> siècle : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Paris, Hachette, coll. Vie quotidienne, 1978 (réédition), 255 p.

Rabier Jean-Claude (dir.), *La remonte : le bassin minier du Nord – Pas de Calais, entre passé et avenir*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. Sociologie, 2002, 275 p.

Wyteman Jean-Pierre (dir.), *Le Nord : de la Préhistoire à nos jours*, préface de Derosier Bernard, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, coll. L'histoire par les documents, 1988, 381 p.

## **Saône-et-Loire**

Beaubernard Robert, *Montceau-les-Mines, un laboratoire social au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bourg-en-Bresse, Taillanderie, coll. Histoire en région, 1990 (réédition), 239 p.

Dereymez Jean-William, « Aux origines du mouvement ouvrier et socialiste en Saône-et-Loire, (fin XIX<sup>e</sup> - début du XX<sup>e</sup> siècle) », *La Physiophile*, n° 97, décembre 1982, p. 19-58.

Lagrange Frédéric, *Les cités ouvrières des mines de Blanzy, (1837-1939)*, Blanzy, Association La Mine et les Hommes, coll. Mémoire de la mine et des mineurs du bassin de Blanzy, 1970, 112 p.



Sutet Marcel, *Montceau-les-Mines : essor d'une mine, naissance d'une ville*, préface de Bergeron Louis, Roanne, Horvath, 1981, 264 p.

## **Histoire de la Pologne**

Bafoil François, « L'adaptation de la société polonaise à l'Europe », *Pouvoirs. Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n° 118, septembre 2006, p. 21-35

Beauvois Daniel, *La Pologne : des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, coll. Hors collection, 2010 (réédition), 527 p.

Davies Norman, *Histoire de la Pologne*, Paris, Fayard, coll. Histoire, 1990 (réédition), 542 p.

Delaperrière Maria, Doberszyc Joanna, Drweski Bruno, *La France et la Pologne au-delà des stéréotypes*, Paris, Institut d'études slaves, coll. Travaux publiés, 2004, 139 p.

Durand Frédéric, « La construction métropolitaine en Haute-Silésie », *Espace, populations, sociétés*, n° 2, 2011, p. 377-393.

Lukowski Jerzy et Zawadzki Hubert, *Histoire de la Pologne*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2010, 413 p.

Mink Georges, *La Pologne au cœur de l'Europe : de 1914 à nos jours : histoire politique et conflits de mémoire*, Paris, Buchet-Chastel, 2015, 657 p.

Szukietojæ-Bienkunska Anna, Fall Madior, Verger Daniel, « Pauvreté et exclusion en Pologne », *Économie et statistique*, n° 383-385, 2005, p. 157-178.

Tkocz Maria, « La restructuration socio-économique du Bassin Industriel de Haute-Silésie », *Géocarrefour*, vol. 80, n° 1, 2005, p. 49-58.

## **Histoire de l'immigration**

### **Généralités**

Aprile Sylvie, Laurent Maryla, Ponty Janine, *Polonaises aux champs. Lettres de femmes immigrées dans les campagnes françaises, (1930-1955)*, Paris, Numilog, coll. Le Rocher de Calliope, 2015, 282 p.

Attias-Donfut Claudine et Wolff François-Charles, *Le destin des enfants d'immigrés : un désenchaînement des générations*, Paris, Stock, coll. Un ordre d'idées, 2009, 315 p.

Blanc-Chaléard Marie-Claude, Bechelloni Antonio, Descamps Bénédicte (dir.), *Les Petites Italies dans le monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2007, 436 p.

Drweski Bruno, « La POWN : un mouvement de résistance polonais en France », *Revue des études slaves*, tome 59, fascicule 4, 1987, p. 741-752.

Escafré-Dublet Angéline, *Immigration et politiques culturelles*, Paris, La Documentation française, coll. Le point sur l'immigration en France, 2014, 70 p.

Gastaut Yvan et Mourlane Stéphane (dir.), « Sport et immigration: parcours individuels, histoires collectives », *Migrance*, n° 22, 2<sup>ème</sup> trimestre 2003.

Gastaut Yvan, « Français et immigrés à l'épreuve de la crise (1973-1995) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 84, octobre-décembre 2004, p. 107-118.

Geisser Vincent, « À propos de l'enquête TeO : les descendants d'immigrés : des "citoyens anormalement normaux" », *Migrations Société*, vol. 22, n° 132, novembre-décembre 2010, p. 3-11.

Girard Alain et Stoetzel Jean, *Français et immigrés : l'attitude française : l'adaptation des Italiens et des Polonais*, Paris, PUF/INED, coll. Travaux et Documents, 1953, 531 p.

Girard Alain, *Français et immigrés : nouveaux documents sur l'adaptation : Algériens, Italiens, Polonais, le service social d'aide aux immigrants*, Paris, PUF/INED, coll. Travaux et Documents, 1954, 296 p.

Gogolewski Edmond (dir.), « Les ouvriers polonais en France après la Seconde Guerre mondiale », *Revue du Nord*, hors-série, coll. Histoire n° 7, 1992, 242 p.

Gogolewski Edmond (dir.), *La protection des Polonais en France : problèmes d'intégration et d'assimilation*, Villeneuve d'Ascq, Université de Lille 3, coll. Travaux et recherches, 1999, 265 p.

Hily Marie-Antoinette et Oriol Michel, « Deuxième génération portugaise : la gestion des ressources identitaires », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 9, n° 3, 1993, p. 81-93.

Jablonka Ivan, *L'intégration des jeunes : un modèle français (XVIII<sup>e</sup> – XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2013 (réédition), 349 p.

Lequin Yves (dir.), *Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, préface de Goubert Pierre, Paris, Larousse, coll. Bibliothèque historique, 2006, 544 p.

Milza Pierre, « Un siècle d'immigration étrangère en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 7, juillet-septembre 1985, p. 3-18.

Milza Pierre, *Voyage en Ritalie*, Paris, Payot & Rivages, coll. Petite bibliothèque Payot, 2004 (réédition), 638 p.

Munoz-Perez Francisco et Tribalat Michèle, « Les unions mixtes en France », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 393-403.

Noiriel Gérard, « L'immigration en France, une histoire en friche », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 41<sup>e</sup> année, n° 4, juillet-août 1986, p. 751-769.

Noiriel Gérard, « L'histoire de l'immigration en France. Note sur un enjeu », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 54, septembre 1984, p. 72-76.

Noiriel Gérard, *Le creuset français : histoire de l'immigration, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2006 (réédition), 447 p.

Ponty Janine, « Les rapatriements d'ouvriers polonais, (1945-1948) », dans Drweski Bruno (dir.), *L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur les relations franco-polonaises*, Paris, Publications Langues'O, 2000, p. 125-137.

Ponty Janine, « L'exception polonaise », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 46, 2011, p. 33-45.

Ponty Janine, « La Mission catholique polonaise en France du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 75-85.

Ponty Janine, « Les étrangers et le droit d'association au XX<sup>e</sup> siècle », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 69, 2003, p. 24-25.

Ponty Janine, « Les Polonais, une immigration massive », dans Cegarra Marie, Damiani Rudy, Dumont Gérard, Genty Jean-René, Ponty Janine, Chovaux Olivier, *Tous gueules noires*, Lewarde, Centre historique minier, coll. Mémoires de Gaillette, 2004, p. 51-83.

Ponty Janine, « Une intégration difficile : les Polonais en France dans le premier vingtième siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 7, juillet-septembre 1985, p. 51-58.

Ponty Janine, *Polonais méconnus : histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Internationale, 1990 (réédition), 478 p.

Sayad Abdelmalek, « Les maux-à-mots de l'immigration. Entretien avec Jean Leca », *Politix*, vol. 3, n° 12, 4<sup>ème</sup> trimestre 1990, p. 7-24.

Sayad Abdelmalek, « Les trois “âges” de l’émigration algérienne en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 15, juin 1977, p. 59-79.

Sayad Abdelmalek, *L’immigration ou les paradoxes de l’altérité : l’illusion du provisoire*, Paris, Raisons d’agir, coll. Cours et travaux, 2006, 218 p.

Sayad Abdelmalek, *La double absence : des illusions de l’émigré aux souffrances de l’immigré*, préface de Bourdieu Pierre, Paris, Le Seuil, coll. Liber, 1999, 448 p.

Sayad Abdelmalek, *L’immigration ou les paradoxes de l’altérité : les enfants illégitimes*, Paris, Raisons d’agir, coll. Cours et travaux, 2006, 208 p.

Stora Benjamin (dir.), *La recherche sur les migrations et l’immigration. Un état des lieux*, Paris, Musée national de l’histoire de l’immigration, mars 2017, 73 p.

Stora Benjamin et Temine Emile (dir.), *Immigrances : l’immigration en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette Littératures, 2007, 382 p.

Streiff-Fénart Jocelyne, « À propos des valeurs en situation d’immigration : questions de recherche et bilan des travaux », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 4, octobre-décembre 2006, p. 851-875.

Strijdhorst dos Santos Irène, « Discours d’appartenance, pratiques d’inscriptions sociales et territoriales : des descendants de migrants portugais de France », *Recherches en anthropologie au Portugal*, n° 9, 2003, p. 23-35.

Thomas William Isaac et Znaniecki Florian, *Le paysan polonais en Europe et en Amérique. Récit de vie d’un migrant (Chicago, 1919)*, traduit de l’américain par Gaudillat Yves, précédé de *Une sociologie pragmatique* par Tripier Pierre, Paris, Nathan, coll. Essais et recherches, 1998, 446 p.

Viet Vincent, *Histoire des Français venus d’ailleurs de 1850 à nos jours*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2002 (réédition), 375 p.

Vychytil-Baudoux Florence, « Le Comité électoral des Polonais naturalisés (1953-1976) : une expérience polonienne en France », *Relations internationales*, n° 141, 2010, p. 65-81.

Wihtol de Wenden Catherine, « Ouverture et fermeture de la France aux étrangers », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n° 73, janvier-mars 2002, p. 27-38.

Zielinski Henryk et Michalak Michal, « Le gouvernement polonais et le problème de l’émigration polonaise en France (1944-1947) », *Revue du Nord*, tome 57, n° 226, juillet-septembre 1975, p. 421-428.

## Approches régionales

Balorin-Lagoutte Brigitte, *Polonais d'hier et d'aujourd'hui au Creusot et à Montchanin, (1925-1980)*, Issy-les-Moulineaux, Balorin-Lagoutte Brigitte, 1993, 128 p.

Blanc-Chaléard Marie-Claude, « Les Italiens à Nogent hier et aujourd'hui », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 367-375.

Chaillot Pierre et Lavenseau Danièle, « Immigrés en Nord – Pas-de-Calais : une implantation liée à l'histoire économique », *INSEE Nord – Pas-de-Calais, Pages de profils*, n° 89, février 2011.

Delmaire Danièle, « Grandeur et misère de la communauté juive de Lens (1920-1944) », *Gauheria*, n° 21, 1990, p. 65-70.

Derainne Pierre-Jacques, *Histoire et mémoire des immigrations en Bourgogne*, Rapport de recherche, Dijon, Direction régionale Bourgogne de l'ACSÉ, 2008, 205 p.

Dudzinski Henri, « L'église du Millenium à Lens : une histoire millénaire et si moderne : un bâtiment, certes, mais une âme unique », *Gauheria* n° 94, septembre 2015, p. 71-78.

Fontaine Marion, « La "Polonité" face à la sécularisation dans le monde minier lensois », dans Weil Patrick (dir.), *Politiques de la laïcité en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, coll. Hors collection, 2007, p. 327-351.

Frey Yves, *Polonais d'Alsace : pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de haute Alsace, 1918-1948*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003, 600 p.

Genty Jean-René, *Les étrangers dans la région du Nord : repères pour une histoire régionale de l'immigration dans le Nord-Pas-de-Calais, (1850-1970)*, Paris, L'Harmattan, coll. Creac Histoire, 2009, 194 p.

Gogolewski Edmond et Kopec Jerzy, « Les emprunts lexicaux français dans la langue polonaise des émigrés polonais du Nord de la France », *Revue des études slaves*, tome 52, fascicule 4, 1979, p. 477-482.

Hovanessian Martine, « Territoires et mémoire : les Arméniens en région parisienne », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 377-384.

Hovanessian Martine, *Le lien communautaire : trois générations d'Arméniens*, Paris, L'Harmattan, 2007 (réédition), 316 p.

Kmiecziak Jacques, « 1946-1948 : le "grand retour à la maison" des mineurs polonais du Nord », *Gauheria*, n° 99, décembre 2016, p. 53-61.

Kotlok-Piot Nathalie, « La communauté portugaise de Cerizay (79) », *Espace, populations, sociétés*, 1996, n° 2-3, p. 349-354.

Michel Joël, « La Seconde Guerre mondiale et l'évolution de la communauté polonaise du Nord de la France », *Revue du Nord*, tome 57, n° 226, juillet-septembre 1975, p. 403-420.

Nawrocki Anna, *La Bourgogne et la Pologne à travers les siècles*, Neuilly-lès-Dijon, Murmure, 2002, 311 p.

Poignant Raymond, « Étude sur l'assimilation de l'immigration polonaise dans le Pas-de-Calais », *Population*, 4<sup>e</sup> année, n° 1, 1949, p. 157-162.

Ponty Janine, *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, Paris, Autrement, coll. Français d'ailleurs, peuple d'ici, 2008 (réédition), 123 p.

Rainhorn Judith (dir.), *Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais, (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Rapport de recherche, Lille, Direction régionale Nord – Pas-de-Calais de l'ACSE, 2007, 220 p.

Rainhorn Judith, « Le Nord – Pas-de-Calais, une région frontalière au cœur de l'Europe », *Hommes & migrations*, n° 1273, mai-juin 2008, p. 18-34.

Rygiel Philippe, « La formation de la colonie polonaise de Rosières, 1922-1929 », *Cahiers d'histoire et d'archéologie du Berry*, n° 129, mars 1997, p. 40-51.

Voldoire Julie, « Naître enfant de migrant, devenir héritier : “tableaux de familles” polonaises du Nord – Pas-de-Calais et portraits d'héritiers », *Migrations Société*, vol. 27, n° 162, novembre-décembre 2015, p. 15-30.

## **Histoire du sport et des loisirs**

### **Généralités**

Agulhon Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise, (1810-1848) : étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, EHESS, coll. Cahiers des Annales, 1977, 105 p.

Arnaud Pierre (dir.), *Les athlètes de la République : gymnastique, sport et idéologie républicaine, (1870/1914)*, Toulouse, Privat, coll. Bibliothèque historique, 1987, 423 p.

Arnaud Pierre et Camy Jean (dir.), *La naissance du mouvement sportif associatif en France : sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1986, 422 p.

Attali Michaël et Saint-Martin Jean, *L'éducation physique de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation*, Paris, Armand Colin, coll. U Sciences sociales, 2009, 272 p.

Augustin Jean-Pierre et Garrigou Alain, *Le rugby démêlé : essai sur les associations sportives, les pouvoirs et les notables*, Bordeaux, Le Mascaret, 1985, 360 p.

Bancel Nicolas et Gayman Jean-Marc, *Du guerrier à l'athlète : éléments d'histoire des pratiques corporelles*, Paris, PUF, coll. Pratiques corporelles, 2002, 385 p.

Boudon Raymond, « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », dans Birnbaum Pierre et Leca Jean (dir.), *Sur l'individualisme : théories et méthodes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, coll. Références, 1991 (réédition), 379 p.

Bromberger Christian (dir.), *Passions ordinaires : du match de football au concours de dictée*, Paris, Bayard, coll. Société, 1998, 544 p.

Burricand Carine et Gleizes François, « Trente ans de vie associative : une participation stable mais davantage féminine », *INSEE Première*, n° 1580, janvier 2016, 4 p.

Cacérés Benigno, *Histoire de l'éducation populaire*, Paris, Le Seuil, coll. Peuple et culture, 1989 (réédition), 249 p.

Callède Jean-Paul, *L'esprit sportif : essai sur le développement associatif de la culture sportive*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, coll. Publications de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1987, 194 p.

Clastres Patrick et Dietschy Paul, *Sport, culture et société en France : du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, coll. Carré histoire, 2006, 254 p.

Cohen Evelyne et Lévy Marie-Françoise (dir.), *La télévision des Trente Glorieuses : culture et politique*, Paris, CNRS Éditions, coll. CNRS Histoire, 2007, 318 p.

Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, (1850-1960)*, Paris, Flammarion, coll. Champs histoire, 2009 (réédition), 626 p.

Crenner Emmanuelle, « Le milieu associatif de 1983 à 1996. Plus ouvert et tourné vers l'intérêt individuel », *INSEE Première*, n° 542, septembre 1997, 4 p.

Davisse Annick et Louveau Catherine, *Sports, école et société : la différence des sexes, féminin, masculin et activités physiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, 345 p.

De Singly François, *Les uns avec les autres : quand l'individualisme crée du lien*, Paris, Hachette Littératures, coll. Pluriel, 2005, 267 p.

Defrance Jacques, *L'excellence corporelle : la formation des activités physiques et sportives modernes, (1770-1914)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Cultures corporelles, 1987, 207 p.

Delaplace Jean-Michel (dir.), *L'histoire du sport, l'histoire des sportifs : le sportif, l'entraîneur, le dirigeant, (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1999, 411 p.

Donnat Olivier et Cogneau Denis, *Les pratiques culturelles des Français, (1973-1989)*, Paris, La Découverte/La Documentation française, 1990, 287 p.

Duflos-Priot Marie-Thérèse, *Un siècle de groupes folkloriques en France : l'identité par la beauté du geste*, Paris, L'Harmattan, coll. Minorités & sociétés, 1995, 350 p.

Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. Sociétés, 1988, 312 p.

Dumazedier Joffre, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Le Seuil, coll. Points Essais, 1972 (réédition), 309 p.

Dumons Bruno, Pollet Gilles, Berjat Muriel, *Naissance du sport moderne*, Lyon, La Manufacture, coll. Les olympiques, 1987, 204 p.

Forsé Michel, « Les créations d'associations : un indicateur de changement social », *Revue de l'OFCE*, n° 6, janvier 1984, p. 125-145.

Fortin Andrée, « Sociabilité, identités et vie associative », *Sociétés contemporaines*, n° 11-12, septembre-décembre 1992, p. 265-283.

Gaboriau Philippe, *Le Tour de France et le vélo : histoire sociale d'une épopée contemporaine*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 1995, 217 p.

Gasparini William, « Construction des catégories sportives juvéniles », *Agora. Débats/Jeunesses*, n° 37, 3<sup>ème</sup> trimestre 2004, p. 8-21.

Groeninger Fabien, *Sport, religion et nation. La Fédération des patronages de France d'une guerre mondiale à l'autre*, préface de Cholvy Gérard, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 2004, 340 p.

Héran François, « Un monde sélectif : les associations », *Économie et statistique*, n° 208, mars 1988, p. 17-31.

Hubscher Ronald, Durry Jean et Jeu Bernard, *L'histoire en mouvements : le sport dans la société française, (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Armand Colin, 1992, 560 p.



Kalifa Dominique, *La culture de masse en France, 1860-1930 : tome 1*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2001, 123 p.

Kssis Nicolas (dir.), *La FSGT : du sport rouge au sport populaire*, Montreuil, La ville brûle, 2014, 240 p.

Laporte Renaud, « Pratiques sportives et sociabilité », *Mathematics and Social Sciences*, n° 170, 2005, p. 79-94.

Lebecq Pierre-Alban (dir.), *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle : tome 1 : les pratiques affinitaires ; tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 309 p. et 275 p.

Lemel Yannick et Paradeise Catherine, « Appartenance et participation à des associations », *Économie et statistique*, n° 55, avril 1974, p. 41-46.

Lottin Alain (dir.), *L'université populaire de Lille : 1900-2000 : un siècle d'histoire*, Lille, La Voix du Nord/Université populaire de Lille, 2001, 175 p.

Maffesoli Michel, *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Paris, Méridiens Klincksieck, coll. Sociologies au quotidien, 1988, 226 p.

Mignon Jean-Marie, *Une histoire de l'éducation populaire*, préface de Poujol Geneviève, Paris, La Découverte, coll. Alternatives sociales, 2007, 258 p.

Munoz Laurence, *Une histoire du sport catholique : la Fédération sportive et culturelle de France, 1898-2000*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et temps du sport, 2003, 341 p.

Penin Nicolas, *Les sports à risque. Sociologie du risque, de l'engagement et du genre*, Arras, Artois Presses Université, 2012.

Pociello Christian, *Les cultures sportives : pratiques, représentations et mythes sportifs*, Paris, PUF, coll. Pratiques corporelles, 2005 (réédition), 287 p.

Poujol Geneviève, *L'éducation populaire : histoire et pouvoirs*, Paris, Les éditions ouvrières, coll. Politique sociale, 1981, 255 p.

Rauch André, *Vacances en France : de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette Littératures, coll. Pluriel, 2001 (réédition), 311 p.

Tavan Chloé, « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *INSEE Première*, n° 883, février 2003, 4 p.

Terret Thierry (dir.), *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 1996, 251 p.

Terret Thierry et Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, 309 p.

Terret Thierry, *Histoire du sport*, Paris, PUF, coll. Que sais-je, 2013 (réédition), 128 p.

Tétart Philippe, *Histoire du sport en France, I, Du second Empire au régime de Vichy*, préface de Winock Michel, Paris, Vuibert, 2007, 470 p.

Tétart Philippe, *Histoire du sport en France, II, De la Libération à nos jours*, préface de Milza Pierre, Paris, Vuibert, 2007, 523 p.

Turcot Laurent, *Sports et loisirs : une histoire des origines à nos jours*, Paris, Gallimard, coll. Folio Histoire, 2016, 680 p.

Vigarello Georges, *Du jeu ancien au show sportif : la naissance d'un mythe*, Paris, Le Seuil, coll. La Couleur des idées, 2002, 240 p.

Wahl Alfred, *Les archives du football : sport et société en France (1880-1980)*, Paris, Gallimard, coll. Archives, 1989, 354 p.

### **Approches régionales**

Albert-Llorca Marlène et Bonnemason Bénédicte, « La jupe rouge de l'héritière. Un costume "traditionnel" de la vallée d'Ossau », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n° 36, 2012, p. 167-181.

Bretin Karen, « La notion de cultures sportives populaires envisagée au travers du quotidien de sociétés sportives ouvrières, (1945-années 1970) », dans Teja Angela, Krüger Arnd et Riordan James (dir.), *Sport e Culture, Sport and Cultures*, Calopezzati, Edizioni del Convento, coll. Agones, 2005, p. 224-232.

Bretin-Maffiuletti Karen, « Les loisirs sportifs en milieu de grande industrie : sport, patronat et organisations ouvrières au Creusot et à Montceau-les-Mines, (1879-1939) », *Le Mouvement social*, n° 226, janvier-mars 2009, p. 49-66.

Chovaux Olivier (dir.), « Pratiques et spectacles sportifs au Nord de la France, (XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles) », *Revue du Nord*, tome 86, n° 355, avril-juin 2004, 190 p.

Chovaux Olivier, *50 ans de football dans le Pas-de-Calais : le temps de l'enracinement (fin XIX<sup>e</sup>-1940)*, Arras, Artois presses université, coll. Histoire, 2001, 378 p.

Faure Jean-Michel, « Voutré, mon village », *Terrain*, n° 32, mars 1999, p. 129-142.

Fontaine Marion, « Sport, sociabilité et cultures politiques en territoire lensois, (1936-1955) », *Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 31, avril 2003, p. 153-166.

Fontaine Marion, *Le Racing Club de Lens et les "Gueules Noires" : essai d'histoire sociale*, préface de Prochasson Christophe, Paris, Les Indes savantes, coll. Rivages des Xantons, 2010, 291 p.

Kssis Nicolas, « Football et société en région parisienne », *Sociétés et Représentations*, n°7, 1998, p. 77-88.

Sorez Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement social*, n° 238, janvier-mars 2012, p. 65-80.

## **Loisirs et immigration**

Beaud Stéphane et Noiriel Gérard, « L'immigration dans le football », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 26, avril-juin 1990, p. 83-96.

Beltramo Noémie et Bretin-Maffiuletti Karen, « Itinéraire d'un club communautaire polonais : le *Club sportif Orion* à Montceau-les-Mines (années trente - années soixante) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 120, janvier-mars 2013, p. 77-88.

Braun Didier, « L'équipe de France de football, c'est l'histoire en raccourci d'un siècle d'immigration », *Hommes & migrations*, n° 1226, juillet-août 2000, p. 50-56.

Bretin Karen et Sabatier Fabien, « Le sport ouvrier face à l'immigration et au colonialisme », dans L. Green Nancy et Poinot Marie (dir.), *Histoire de l'immigration et question coloniale en France*, Paris, La Documentation française, 2008.

Bretin-Maffiuletti Karen, « *Les larmes des Polonaises* : un roman pour la mémoire immigrée ? Quotidienneté, loisirs et pratiques corporelles des Polonais en Saône-et-Loire », *Migrations Société*, vol. 23, n° 137, septembre-octobre 2011, p. 79-92.

Bretin-Maffiuletti Karen, « Sports et loisirs communautaires en milieu de grande industrie : le cas de l'immigration polonaise à Montceau-les-Mines dans l'entre-deux-guerres », *Diversité*, n° 171, 1<sup>er</sup> trimestre 2013, p. 172-179.

Bretin-Maffiuletti Karen, « Immigration polonaise et pratique sportive en milieu de grande industrie : le cas du bassin minier de Montceau-les-Mines dans l'entre-deux-guerres », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 38-47.

Campani Giovanna et Catani Maurizio, « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 2, 1985, p. 143-160.

Chovaux Olivier, « Football minier et immigration. Les limites de l'intégration sportive dans les années trente », *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, vol. 22, n° 56, hiver 2001, p. 9-18.

Chovaux Olivier, « La prise en compte de l'ethnicité sportive dans la régulation des violences et incivilités : le cas du football amateur », *International Journal of Violence and Schools*, n°13, septembre 2013, p. 77-97.

Chovaux Olivier, « Le football, un exemple d'intégration "de surface" dans l'entre-deux-guerres », dans Cegarra Marie, Damiani Rudy, Dumont Gérard, Genty Jean-René, Ponty Janine, Chovaux Olivier, *Tous gueules noires*, Lewarde, Centre historique minier, coll. Mémoires de Gaillette, 2004, p. 137-151.

Cordeiro Albano et Hily Marie-Antoinette, « La fête des Portugais : héritage et invention », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 16, n° 2, 2000, p. 59-76.

Favero Jean-Pierre, « Le rugby fasciste dans le bassin de Briey au début des années 1930 », *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, vol. 28, n° 78, automne 2007, p. 49-61.

Favero Jean-Pierre, « Le sport cycliste avant 1914 : premier espace d'intégration des Italiens du bassin de Briey ? », *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, vol. 32, n° 91, hiver 2011, p. 29-45.

Favero Jean-Pierre, « Les enjeux du sport fasciste en Lorraine dans les années 1930 : revendication nationaliste ou intégration ? Le cas de la classe émergente italienne dans le bassin de Briey », *STAPS. Revue internationale des sciences du sport et de l'éducation physique*, vol. 28, n° 77, été 2007, p. 107-119.

Favero Jean-Pierre, *Immigration et intégration par le sport : le cas des immigrés italiens du bassin de Briey (fin du XIX<sup>e</sup> siècle - début des années 40)*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2008, 266 p.

Fijalkowski Jurgen, « Solidarités intra-communautaires et formations d'associations au sein de la population étrangère d'Allemagne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 10, n° 1, 1994, p. 33-57.

Fontaine Marion, « Les "Polaks" et les "Sang et Or" : une lecture sportive de la relation aux étrangers dans une ville minière », dans Terrier Didier et Rainhorn Judith (dir.), *Étranges voisins : altérité et relations de proximité dans la ville depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. Histoire, 2010, p. 151-162.

Froissart Tony, « Les pratiques sportives des Italiens d'Argenteuil dans la première moitié du XXe siècle : temps d'intégration, temps d'ethnicité », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 48-60.

Garçon Gabriel, « Les catholiques polonais en France (1919-1949) », *Revue des études slaves*, tome 75, fascicule 2, 2004, p. 357-361.

Gasparini William et Weiss Pierre, « La construction du regroupement sportif "communautaire" : l'exemple des clubs de football turcs en France et en Allemagne », *Sociétés contemporaines*, n° 69, janvier-mars 2008, p. 73-99.

Gasparini William, « Le sport entre communauté et communautarisme », *Diversité*, n° 150, septembre 2007, p. 77-83.

Gasparini William, « Les associations sportives turques d'Alsace : regroupements communautaires et échanges sportifs », *Migrations Société*, vol. 19, n° 110, mars-avril 2007, p. 81-95.

Gogolewski Edmond, « La vie associative des Polonais de France au lendemain de la Seconde Guerre mondiale », dans Voisine-Jechova Hana et Wlodarczyk Hélène (dir.), *Les effets de l'émigration et de l'exil dans les cultures tchèque et polonaise*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, coll. Langues et culture slaves, 1987, p. 25-48.

Hammouche Abdelhafid, « Des amicales d'hier aux associations de quartier d'aujourd'hui. Un essai de typologie », *Hommes & migrations*, n° 1229, janvier-février 2001, p. 41-53.

Hily Marie-Antoinette et Poinard Michel, « Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 1, 1985, p. 25-35.

Mourlane Stéphane, « Solidarités formelles et informelles : les associations d'Italiens en France depuis 1945 », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 63, 2001, p. 199-221.

Palluau Nicolas, « Entre nation et religion. Scoutisme et organisation des jeunes immigrés, (1920-1950) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 78, 2009, p. 107-117.

Solacroup Rémi et Sabatier Fabien, « Les associations sportives et folkloriques portugaises : l'agglomération bordelaise, (1978-2008) », *Hommes & migrations*, n° 1289, janvier-février 2011, p. 62-69.

Strijdhorst dos Santos Irène, « Des lusodescendants dans les sociétés française et portugaise : mémoires de la migration et appartenances achevées », *Recherches en anthropologie au Portugal*, n° 8, 2002, p. 17-38.

Weiss Pierre, « Immigration turque et football associatif dans le Rhin supérieur : les catégories médiatiques à l'épreuve de la comparaison franco-allemande », *Migrations Société*, vol. 23, n° 137, septembre-octobre 2011, p. 177-194.

Wihtol de Wenden Catherine et Leveau Rémy, *La bourgeoisie : les trois âges de la vie associative issue de l'immigration*, Paris, CNRS, 2001, 188 p.

## **Histoire du monde ouvrier**

Burdy Jean-Paul, *Le Soleil noir : un quartier de Saint-Étienne, (1840-1940)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989, 270 p.

Cooper-Richet Diana, *Le peuple de la nuit : mines et mineurs en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2011 (réédition), 441 p.

Courtois Stéphane et Lazar Marc, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, coll. Thémis Histoire, 2000 (réédition), 480p.

Dubar Claude, Gayot Gérard, Hedoux Jacques, « Sociabilité minière et changement social à Sallaumines et à Noyelles-sous-Lens, (1900-1980) », *Revue du Nord*, tome 64, n° 253, 1982, p. 365-463.

Fontaine Marion et Vigna Xavier, « La grève des mineurs de l'automne 1948 en France », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier-mars 2014, p. 21-34.

Hilaire Yves-Marie, « Les ouvriers de la région du Nord devant l'Église catholique (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) », *Le Mouvement social*, n° 57, octobre-décembre 1966, p. 181-201.

Hoggart Richard, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, coll. Le sens commun, 1970, 420 p.

Kaës René, *Images de la culture chez les ouvriers français*, Paris, Cujas, coll. Temps de l'histoire, 1968, 347 p.

Leménoirel Alain (dir.), « Sociabilité et culture ouvrières », *Cahiers du GRHIS*, n° 8, 1997, 102 p.

Magri Susanna et Topalov Christian (dir.), *Villes ouvrières, 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 1989, 240 p.

Murard Lion et Zylberman Patrick, *Le petit travailleur infatigable ou le prolétaire régénéré : villes-usines, habitat et intimités au XIX<sup>e</sup> siècle*, Fontenay-sous-Bois, Recherches, 1976, 292 p.

Poussou Jean-Pierre et Lottin Alain (dir.), *Naissance et développement des villes minières en Europe*, Arras, Artois Presses Université, coll. Histoire, 2004, 555 p.

Sansot Pierre, *Les gens de peu*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1994 (réédition), 223 p.

Schwartz Olivier, *Le monde privé des ouvriers : hommes et femmes du Nord*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2012 (réédition), 544 p.

Varaschin Denis (dir.), *Travailler à la mine, une veine inépuisée*, Arras, Artois Presses Université, coll. Histoire, 2003, 226 p.

Verret Michel, *La culture ouvrière*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 1996 (réédition), 296 p.

Vigna Xavier, *Histoire des ouvriers en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, coll. Pour l'histoire, 2012, 404 p.

Weber Florence, *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Paris, EHESS, coll. En temps et lieux, 2009 (réédition), 239 p.

## **Méthodologie**

Aldhuy Julien, « Au-delà du territoire, la territorialité », *Géodoc*, n° 55, 2008, p. 35-42.

Beaud Stéphane et Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2010 (réédition), 288 p.

Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, vol. 9, n° 35, 3<sup>ème</sup> trimestre 1996, p. 226-257.

Bertaux Daniel, *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, coll. 128, 1997, 128 p.

Bourdieu Pierre, Charle Christophe, Kaelble Hartmut, Kocka Jiirgen, « Dialogue sur l'histoire comparée », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107, mars 1995, p. 102-104.

Cuche Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. Grands Repères Manuels, 2010 (réédition), 160 p.

De Singly François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2008 (réédition), 128 p.

Defrance Jacques, « Cultures », dans Attali Michaël et Saint-Martin Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, coll. Dictionnaire, 2010, p. 445-447.

Descamps Florence (dir.), *Les sources orales et l'histoire : récits de vie, entretiens, témoignages oraux*, Paris, Bréal, coll. Sources d'histoire, 2006, 288 p.

Descamps Florence, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, préface de Monnier François, avant-propos de Schnapper Dominique, Paris, Ministère de l'économie des finances et de l'industrie/Comité pour l'histoire économique et financière de la France, coll. Histoire économique et financière de la France, 2005 (réédition), 864 p.

Dortier Jean-François (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines, coll. Ouvrages de référence, 2004, 888 p.

Duclert Vincent, « Archives orales et recherche contemporaine : une histoire en cours », *Sociétés et Représentations*, n° 13, avril 2002, p. 69-86.

Dumoulin Olivier, « Histoire comparée », dans Burguière André (dir.), *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, PUF, coll. Grands Dictionnaires, 1986, p. 151-152.

Espagne Michel, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 17, septembre 1994, p. 112-121.

Frank Robert, « Conclusion », *Les cahiers Irice*, n° 5, 2010, p. 87-94.

Grawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, coll. Précis Droit public, Science politique, 1996 (réédition), 920 p.

Hannick Jean-Marie, « Brève histoire de l'histoire comparée », dans Jucquois Guy et Vielle Christophe, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme : approches pluridisciplinaires*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. Méthodes en sciences humaines, 2000, p. 301-327.

Hobsbawm Eric, « Inventer des traditions », *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 2, 1995, p. 171-189.

« Iconographie et histoire sociale », *Vie sociale*, n° 1, 2005.

Jean Yves, « La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts », dans Jean Yves et Calenge Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, coll. Perspectives Villes et Territoires, 2002, p. 9-22.



Journet Nicolas, « L'iconographie, témoin de l'histoire », *Sciences Humaines*, hors-série, n° 43, décembre 2003 – janvier-février 2004, p. 56-57.

Julien Élise, « Le comparatisme en histoire : rappels historiographiques et approches méthodologiques », *Hypothèses*, 2004, p. 191-201.

Kaufmann Jean-Claude, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2007 (réédition), 128 p.

Kott Sandrine et Nadau Thierry, « Pour une pratique de l'histoire sociale comparative. La France et l'Allemagne contemporaines », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 17, septembre 1994, p. 103-111.

L. Green Nancy, « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 45<sup>e</sup> année, n° 6, novembre-décembre 1990, p. 1335-1350.

Lenclud Gérard, « La tradition n'est plus ce qu'elle était... : sur la notion de "tradition" et de "société traditionnelle" en ethnologie », *Terrain*, n° 9, octobre 1987, p. 110-123.

Neveu Catherine, « Une "petite fabrique de territoire" : quartiers et citoyenneté à Roubaix », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 59-66.

Pouillon Jean, « Tradition : transmission ou reconstruction », dans Pouillon Jean, *Fétiches sans fétichisme*, Paris, Maspero, coll. Bibliothèque d'anthropologie, 1975, p. 155-173.

Schrecker Cherry, « Qu'est-ce que la communauté ? Réflexion sur le concept et son usage », *Mana*, n° 16, 2009, p. 31-50.

Schrecker Cherry, *La communauté : histoire critique d'un concept dans la communauté anglo-saxonne*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 2006, 283 p.

Severin-Barboutie Bettina, « Entre idéal et réalité. L'histoire comparée face aux sources », *Les cahiers Irice*, n° 5, 2010, p. 75-86.

Tison Stéphane, « Petites patries dans la Grande Guerre », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, n° 121, janvier-mars 2014, p. 201-203.

Tizon Philippe, « Qu'est-ce que le territoire ? », dans Di Méo Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, coll. Géographie sociale, 1996, p. 17-34.

Vigour Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*, Paris, La Découverte, coll. Guides Repères, 2005, 335 p.

## Historiographie

Charle Christophe, *Homo Historicus. Réflexion sur l'histoire, les historiens et les sciences sociales*, Paris, Armand Colin, coll. Le temps des idées, 2013, 319 p.

Granger Christophe (dir.), *À quoi pensent les historiens ? Faire de l'histoire au XXI<sup>e</sup> siècle*, Autrement, coll. L'atelier d'histoire, 2013, 315 p.

Nora Pierre (dir.), *Essais d'ego-histoire*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Histoires, 1987, 375 p.

Prochasson Christophe, *L'empire des émotions : les historiens dans la mêlée*, Paris, Demopolis, coll. Essai, 2008, 253 p.

Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2010 (réédition), 330 p.

Revel Jacques (dir.), *Jeux d'échelles : la micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, coll. Hautes études, 1996, 243 p.

## Mémoires

Bachimon Philippe et Dérioz Pierre, « Tourisme affinitaire : entre revitalisation et dénaturisation des territoires », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 29, n° 1, 2010, p. 8-16.

Baêta Neves Luiz Felipe, « Mémoires migrantes et temporalité », *Diogène*, n° 201, janvier-mars 2003, p. 29-37.

Bédarida François, « La mémoire contre l'histoire », *Esprit*, n° 193, juillet 1993, p. 7-13.

Bencharif Léla, « Mémoires sociales, mémoires d'immigration : entre mémoires partagées et mémoires contrariées », *Écarts d'identité*, n° 108, 2006, p. 63-70.

Bloch Maurice, « Mémoire autobiographique et mémoire historique du passé éloigné », *Enquête. Anthropologie, histoire, sociologie*, n° 2, 1995, p. 59-76.

Branche Raphaëlle, « Le récit historique et les intentions des acteurs. Réponse à François Buton », *Le Mouvement social*, n° 238, janvier-mars 2012, p. 87-93.

Candau Joël, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus, 2005, 208 p.

Fourcade Marie-Blanche, « Tourisme des racines : expériences du retour », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 29, n° 1, 2010, p. 3-7.

Halbwachs Maurice, *La mémoire collective : édition critique établie par Gérard Namer*, préface de Jaisson Marie, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1997 (réédition), 297 p.

Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, postface de Namer Gérard, Paris, Albin Michel, coll. Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité, 1994 (réédition), 374 p.

Joutard Philippe, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette, coll. Le temps et les hommes, 1983, 268 p.

Joutard Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, coll. Écritures de l'histoire, 2013, 341 p.

Lalieu Olivier, « L'invention du "devoir de mémoire" », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 83-94.

Lavabre Marie-Claire, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, 2<sup>ème</sup> trimestre 2000, p. 48-57.

Michonneau Stéphane, *Un récit mémorable : essai d'ego-exorcisme historique*, préface de Becker Annette, Paris, Publications de la Sorbonne, coll. Itinéraires, 2017, 178 p.

Müller Bertrand, « Archives orales et entretiens ethnographiques. Un débat entre Florence Descamps et Florence Weber, animé par Bertrand Müller », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 62, mars 2006, p. 93-109.

Muxel Anne, *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, coll. Essais et recherches, 2002 (réédition), 226 p.

Nora Pierre, « Entre Mémoire et Histoire : la problématique des lieux », dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire : tome 1, La République*, Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque illustrée des histoires, 1984, p. XV-XLII.

Nora Pierre, « Comment écrire l'histoire de France ? », dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire : tome 3, Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 11-32.

Ponsard Nathalie, « Quand l'histoire socioculturelle est aussi histoire orale : l'exemple des pratiques de lectures dans une communauté d'ouvriers des années trente à nos jours », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 48, septembre 2002, p. 100-114.

Ribert Evelyne, « Formes, supports et usages des mémoires des migrations : mémoires glorieuses, douloureuses, tuées », *Migrations Société*, vol. 23, n° 137, septembre-octobre 2011, p. 59-78.

Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Le Seuil, coll. L'ordre philosophique, 2000, 675 p.

Sagnes Sylvie, « Cultiver ses racines : mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, 2004, vol. 34, p. 31-40.

Todorov Tzvetan, « La mémoire devant l'histoire », *Terrain*, n° 25, septembre 1995, p. 101-112.

Zonabend Françoise, *La mémoire longue : temps et histoires au village*, Paris, Jean-Michel Place, coll. Les cahiers de Gradhiva, 1999 (réédition), 294 p.

## **Identités**

Abou Sélim, *L'identité culturelle : relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1995 (réédition), 249 p.

Balibar Etienne, « Identité culturelle, identité nationale », *Quaderni*, n° 22, hiver 1994, p. 53-65.

Bourdieu Pierre, « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre 1980, p. 63-72.

Callède Jean-Paul, Fauché Serge, Gay-Lescot Jean-Louis, Laplagne Jean-Paul (dir.), *Sport et identités*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2000, 452 p.

Candau Joël, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, coll. Sociologie d'aujourd'hui, 1998, 225 p.

Charaudeau Patrick, « L'identité culturelle entre soi et l'autre », dans Collès Luc, Dufays Jean-Louis, Thyron Francine (dir.), *Quelle didactique de l'interculturel dans les nouveaux contextes du Français Langue Étrangère ou Seconde ?*, Cortil-Wodon, Modulaires européennes, coll. Proximités-Didactique/Iris, 2006, p. 41-56.

Chovaux Olivier, « Identités », dans Attali Michaël et Saint-Martin Jean (dir.), *Dictionnaire culturel du sport*, Paris, Armand Colin, coll. Dictionnaire, 2010, p. 317-321.

De Gaulejac Vincent, « Identité », dans Barus-Michel Jacqueline, Enriquez Eugène, Lévy André (dir.), *Vocabulaire de psychosociologie : références et positions*, Paris, Érès, coll. Hors collection, 2002, p. 174-180.

Des Robert-Helluy Marie-Laëtitia, « Des Français parmi d'autres : de l'appartenance nationale des Français d'ascendance étrangère », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 23, n° 3, 2007, p. 177-203.

Dubar Claude, *La crise des identités : l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, coll. Le lien social, 2010 (réédition), 239 p.

Dubar Claude, *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, coll. U Sociologie, 2009 (réédition), 278 p.

Giraud Michel, « Mythes et stratégies de la "double identité" », *L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n° 83, 1987, p. 59-67.

Guérin-Pace France, « Lieux habités, lieux investis : le lien au territoire, une composante identitaire ? », *Économie et statistique*, n° 393-394, 2006, p. 101-114.

Guérin-Pace France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'Espace géographique*, tome 35, n° 4, 2006, p. 298-308.

Hache-Bissette Françoise et Saillard Denis (dir.), *Gastronomie et identité culturelle française : discours et représentations, (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Nouveau Monde, coll. Culture-médias, 2007, 475 p.

Halpern Catherine et Ruano-Borbalan Jean-Claude (dir.), *Identité(s) : l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Sciences Humaines, coll. Synthèse, 2004, 391 p.

Kaufmann Jean-Claude, *L'invention de soi : une théorie de l'identité*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 2010 (réédition), 351 p.

Lipiansky Edmond-Marc, « L'identité dans la communication », *Communication et langages*, n° 97, 3<sup>ème</sup> trimestre 1993, p. 31-37.

Malewska-Peyre Hanna (dir.), *Crise d'identité et déviance chez les jeunes immigrés : recherche pluridisciplinaire*, Paris, La Documentation française, coll. Ministère de la Justice, 1982, 399 p.

Marc Edmond, *Psychologie de l'identité : soi et le groupe*, Paris, Dunod, coll. Psycho Sup, 2005 (réédition), 264 p.

Michon Bernard et Terret Thierry (dir.), *Pratiques sportives et identités locales*, Paris, L'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2004, 431 p.

Oriol Michel, « L'ordre des identités », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 1, n° 2, 1985, p. 171-185.

Ory Pascal, « La gastronomie », dans Nora Pierre (dir.), *Les lieux de mémoire : tome 3, Les France*, Paris, Gallimard, 1992, p. 822-853.

Picard Dominique, « Quête identitaire et conflits interpersonnels », *Connexions*, n° 89, 2008, p. 75-90.

Régnier Faustine, Lhuissier Anne, Gojard Séverine, *Sociologie de l'alimentation*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2006, 121 p.

Simon Patrick et Tiberj Vincent, « Les registres de l'identité : les immigrés et leurs descendants face à l'identité nationale », *Document de travail*, n° 176, Paris, INED, janvier 2012, 30 p.

Stumpp Sébastien et Jallat Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Sports, cultures, sociétés, 2013, 160 p.

Thiesse Anne-Marie, *La création des identités nationales : Europe, (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Le Seuil, coll. Points Histoire, 2001 (réédition), 310 p.

Vinsonneau Geneviève, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin, coll. U Psychologie, 2002, 234 p.

## **Génération, transmissions**

« Les générations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 22, avril-juin 1989, p. 3-116.

Attias-Donfut Claudine et Daveau Philippe, « Autour du mot "génération" », *Recherche & formation*, n° 45, 2004, p. 101-114.

Attias-Donfut Claudine et Lapierre Nicole, « La dynamique des générations », *Communications*, n° 59, 1994, p. 5-13.

Attias-Donfut Claudine, « La notion de génération : usages sociaux et concept sociologique », *L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n° 90, octobre-décembre 1988, p. 36-50.

Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations. Transferts intrafamiliaux et dynamique macrosociale », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 4, octobre-décembre 2000, p. 643-684.

Attias-Donfut Claudine, *Génération et âges de la vie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?, 1991, 128 p.

Attias-Donfut Claudine, *Sociologie des générations : l’empreinte du temps*, Paris, PUF, coll. Le Sociologue, 1988, 249 p.

Bertaux Daniel et Bertaux-Wiame Isabelle, « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *Life stories/Récits de vie*, n° 4, 1988, p. 8-25.

Bertaux Daniel, « Les transmissions en situation extrême », *Communications*, n° 59, 1994, p. 73-99.

Bloch Françoise et Buisson Monique, « La circulation du don », *Communications*, n° 59, 1994, p. 55-72.

Burguière André, « Les rapports entre générations : un problème pour l’historien », *Communications*, n° 59, 1994, p. 15-27.

Cholvy Gérard et Hilaire Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine : tome 3, 1930-1988*, Toulouse, Privat, 1988, 569 p.

Cholvy Gérard, *La religion en France de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle à nos jours*, Paris, Hachette, coll. Carré histoire, 1998 (réédition), 254 p.

Condon Stéphanie et Régnard Corinne, « Héritage et pratiques linguistiques des descendants d’immigrés en France », *Hommes & migrations*, n° 1288, novembre-décembre 2010, p. 44-56.

Delcroix Catherine, « La complexité des rapports intergénérationnels dans les familles ouvrières du Maghreb. L’exemple de la diagonale des générations », *Temporalités*, n° 2, 2<sup>ème</sup> semestre 2004, p. 44-59.

Demazière Didier, « Les générations comme catégorie d’analyse », *Temporalités*, n° 2, 2<sup>ème</sup> semestre 2004, p. 1-5.

Devriese Marc, « Approche sociologique de la génération », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n° 22, avril-juin 1989, p. 11-16.

Dubet François, « La mise à l’épreuve des jeunes », dans Bardi Anne-Marie et Borne Dominique, *Comment va l’école ?*, Paris, La Documentation française, 2006.

Filhon Alexandra, « Transmission familiale des langues en France : évolutions historiques et concurrences », *Annales de démographie historique*, n° 119, 2010, p. 205-222.

Galland Olivier, « Les évolutions de la transmission culturelle : autour des espaces et des réseaux d'appartenance », *Informations sociales*, n° 134, 2006, p. 54-65.

Gallissot René, « Générations sans mémoire », *L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n° 111-112, janvier-juin 1994, p. 51-65.

Girardet Raoul, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 30-2, 1983, p. 257-270.

Helly Denise, Vatz-Laaroussi Michèle, Rachédi Lilyane, *Transmission culturelle aux enfants par de jeunes couples immigrants : Montréal, Québec, Sherbrooke*, Rapport de recherche, Montréal, Immigration et métropoles, mars 2001, 149 p.

Jacques-Jouvenot Dominique et Vieille Marchiset Gilles (dir.), *Socio-anthropologie de la transmission*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales, 2012, 226 p.

Mead Margaret, *Le fossé des générations*, Paris, Denoël/Gonthier, coll. Bibliothèque médiations, 1972, 185 p.

Morin Olivier, *Comment les traditions naissent et meurent. La transmission culturelle*, Paris, Odile Jacob, 2011, 290 p.

Naudet Jules, « “Se sentir proche quand on est loin”, Mobilité ascendante, distance sociale et liens au milieu d'origine aux États-Unis, en Inde et en France », *Sociétés contemporaines*, n° 88, octobre-décembre 2012, p. 125-153.

Ponty Janine, « Générations issues de l'immigration polonaise de l'entre-deux-guerres », *Espace, populations, sociétés*, n° 2-3, 1996, p. 385-390.

Prost Antoine, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France : tome 4, L'école et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, Paris, Perrin, coll. Tempus, 2004, 807 p.

Santelli Emmanuelle, « De la “deuxième génération” aux descendants d'immigrés maghrébins : apports, heurts et malheurs d'une approche en termes de génération », *Temporalités*, n° 2, 2<sup>ème</sup> semestre 2004, p. 29-43.

Sayad Abdelmalek, « Le mode de génération des générations “immigrées” », *L'homme et la société. Revue internationale de recherches et de synthèses en sciences sociales*, n° 111-112, janvier-juin 1994, p. 155-174.



Segalen Martine, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, coll. U Sociologie, 2010 (réédition), 368 p.

Sirinelli Jean-François (dir.), « Générations intellectuelles », *Cahiers de l'IHTP*, n° 6, novembre 1987, 104 p.

Sirinelli Jean-François, « Génération, générations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98, avril-juin 2008, p. 113-124.

Sirinelli Jean-François, *Les baby-boomers : une génération, (1945-1969)*, Paris, Hachette Littératures, coll. Pluriel Histoire, 2007 (réédition), 324 p.

Winock Michel, *L'effet de génération : une brève histoire des intellectuels français*, Vincennes, Thierry Marchaisse, 2011, 130 p.

## **Thèses et mémoires**

Beltramo Noémie, *Danse folklorique et maintien de la polonité dans le bassin minier de Saône-et-Loire : l'association Polonia de 1986 à nos jours*, Mémoire de Master 2, Histoire du sport, Université de Bourgogne, sous la direction de Bretin-Maffiuletti Karen, 2013, 104 p.

Beltramo Noémie, *Les migrants polonais et les activités sportives et de loisirs dans le bassin minier de Saône-et-Loire. Histoire et évolution d'un club communautaire : le Club sportif Orion (Libération - années quatre-vingt)*, Mémoire de Master 1, Histoire du sport, Université de Bourgogne, sous la direction de Bretin-Maffiuletti Karen, 2012, 103 p.

Bretin Karen, *Histoire du mouvement sportif ouvrier en Bourgogne : un autre regard sur les organisations sportives travaillistes (fin des années 1930 - fin des années 1970)*, Thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, Université de Bourgogne, sous la direction de Wolikow Serge et Caritey Benoît, 2004, 534 p.

Busseuil Tom, *Les espaces du sport en milieu ouvrier : le bassin industriel et minier Le Creusot-Montceau-les-Mines, (1879-1939)*, Mémoire de Master 1, Histoire contemporaine, Université de Bourgogne, sous la direction de Bretin-Maffiuletti Karen et Vigna Xavier, 2012, 173 p.

Debowski Annabelle, *L'immigration polonaise à Montceau-les-Mines dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de Master 1 de sociologie, Dijon, Université de Bourgogne, sous la direction de Sylvestre Jean-Pierre et Dion-Salitot Michèle, 2005, 97 p.

Ducellier Danielle, *L'immigration polonaise dans le bassin de Blanzay dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Université de Bourgogne, 1980, 130 p.

Forbras Anne-Sophie, *Recomposition des territoires : le pays minier Centre-Ouest du Nord – Pas-de-Calais*, Thèse de doctorat de Géographie humaine, Université de Lille 1, sous la direction de Bruyelle Pierre, 2000, 605 p.

Garçon Gabriel, *Les catholiques polonais en France, (1919-1949)*, Thèse de doctorat d'Études slaves, Université de Lille 3, sous la direction de Tomaszewski Marek, 2003, 504 p.

Gruszynski Jan, *La communauté polonaise en France de 1919 à 1975 : problèmes de l'intégration de trois générations*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle de Sociologie, Université de Paris-V, sous la direction de Girard Alain, 1977, 559 p.

Juif Catherine, *Les Polonais de Saône et Loire : intégration sociale, assimilation, (1939-1980)*, Thèse de doctorat d'Histoire contemporaine, Université de Lyon 2, sous la direction de Lequin Yves, 1994, 534 p.

Kmieciak Jacques, *L'immigration polonaise dans le Nord – Pas-de-Calais, (1918-1934)*, Mémoire de maîtrise d'Histoire, Université de Lille 3, sous la direction de Broder Albert, 1988, 104 p.

Kmieciak Jacques, *L'immigration polonaise dans le Nord – Pas-de-Calais, (1939-1952)*, Mémoire de Master 1 d'Histoire, Université de Lille 3, sous la direction de Broder Albert, 1990.

Meunier-Vonné Françoise, *Les étrangers dans le bassin minier du Creusot – Montceau-les-Mines aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle d'Histoire, EHESS, Centre de Recherches Historique, sous la direction de Goy Joseph, 1985, 471 p.

Prévitali Clément, *Le sport à la campagne : les connectivités sportives associatives dans la recomposition de la société rurale en Franche-Comté*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Franche-Comté, sous la direction de Vieille Marchiset Gilles, 2011, 678 p.

Ruczkal Christine, *L'évolution de la polonité dans le bassin minier du Pas-de-Calais de 1950 à nos jours*, Mémoire de maîtrise d'Histoire contemporaine, Université de Lille 3, sous la direction d'Hilaire Yves-Marie, 1994, 96 p.

Sekowski Pawel, *Les Polonais en France dans l'immédiat après-guerre, (1944-1949)*, Thèse de doctorat d'Histoire des relations internationales, Université de Paris 4, sous la direction de Forcade Olivier et Rojek Wojciech, 2015.

Straub Marie-Claire, *La vie associative polonaise dans le Nord-Pas-de-Calais de nos jours : un trait d'union entre un passé immigrant toujours prégnant et un nécessaire renouvellement*, Mémoire de licence d'Histoire contemporaine, Université de Lille 3, 2004, 61 p.

Tatu-Colasseau Anne, *Des transmissions à l'épreuve des situations migratoires : les conditions d'une émancipation individuelle par le loisir sportif des descendantes de migrants maghrébins en quartier populaire*, Thèse de doctorat de Sociologie, Université de Franche-Comté, sous la direction de Vieille Marchiset Gilles et de Jacques-Jouvenot Dominique, 2013, 494 p.

## Ressources numériques

« 1901-2001 : Vie associative et immigration », *Migrance*, hors-série, n° 1, 4<sup>ème</sup> trimestre 2002, disponible sur <http://www.generiques.org/1901-2001-vie-associative-et-immigration/>, consulté le 19 septembre 2015.

Agulhon Maurice, *Histoire de la France contemporaine : Leçon inaugurale prononcée le vendredi 11 avril 1986*, Paris, Collège de France, « Leçons inaugurales », 2014, 36 p., disponible sur <http://books.openedition.org/cdf/605#text>, consulté le 6 mars 2015.

Association française du Conseil des communes et régions d'Europe, <http://www.afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-villes-jumelees#.WEImc1zR7rc>, consulté le 2 décembre 2016.

Attias-Donfut Claudine, « Rapports de générations et parcours de vie », *Enquête. Cahiers du CERCOM* [en ligne], n° 5, 1989, disponible sur <http://enquete.revues.org/82>, consulté le 13 février 2014.

Bloch Marc, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, coll. Cahiers des Annales, 1952 (réédition), 112 p., disponible sur [http://classiques.uqac.ca/classiques/bloch\\_marc/apologie\\_histoire/bloch\\_apologie.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/bloch_marc/apologie_histoire/bloch_apologie.pdf), consulté le 8 janvier 2015.

Bloch Marc, « Pour une histoire comparée des sociétés européennes », *Revue de synthèse historique*, tome 46, décembre 1928, p. 15-50, disponible sur <http://www.iheal.univ-paris3.fr/sites/www.iheal.univ-paris3.fr/files/Marc%20Bloch%20-%20Comparaison.pdf>, consulté le 4 octobre 2014.

Bouffin Sandrine, « Les femmes dans la pratique sportive licenciée en 2002 », *Stat-info*, n° 04-07, novembre 2004, disponible sur [http://sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/statinfo\\_04-07.pdf](http://sports.gouv.fr/IMG/archives/pdf/statinfo_04-07.pdf), consulté le 2 février 2017.

Cary Paul et Bergez Jean-Louis, « Violence, identité et reconnaissance dans le football en milieu populaire », *SociologieS* [en ligne], Théories et recherches, 2010, disponible sur <http://sociologies.revues.org/3022>, consulté le 25 avril 2012.

Cattacin Sandro et La Barba Morena, *Migration et organisation. La vie associative des migrants – une exploration de leur rôle et développement en Europe occidentale*,

Genève/Neuchâtel, Université de Genève/Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population, 2007, 26 p., disponible sur <http://www.unige.ch/ses/socio/rechetpub/dejeuner/dejeuner-archives20072008/SandroCattacin.pdf>, consulté le 11 avril 2014.

Chauffaut Delphine, « L'évolution des relations entre générations dans un contexte de mutation du cycle de vie », *Cahier de recherche*, n° 163, novembre 2001, 133 p., disponible sur <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C163.pdf>, consulté le 22 décembre 2013.

Cité nationale de l'histoire de l'immigration, <http://www.histoire-immigration.fr/>, consulté le 15 février 2014.

Comité de jumelage de Saint-Vallier, <http://comitedejumelagesaintvallier.e-monsite.com/pages/presentation-du-comite/historique.html>, consulté le 26 août 2016.

Cooper-Richet Diana, « Les mineurs polonais dans l'histoire de la France du XX<sup>e</sup> siècle : jalons, originalités, figures », *Synergies Pologne* [en ligne], n° spécial 2, 2011, p. 45-55, disponible sur [http://gerflint.fr/Base/Pologne\\_SP2011/diana.pdf](http://gerflint.fr/Base/Pologne_SP2011/diana.pdf), consulté le 22 octobre 2011.

Des Robert Marie-Laëtitia, « Histoire de France et mémoire familiale : imbrications et variations d'appropriation sous contrainte sociohistorique », *Enfances, Familles, Générations*, n° 7, 2007, p. 11-31, disponible sur <http://www.erudit.org/revue/efg/2007/v/n7/017784ar.html?vue=integral>, consulté le 11 juin 2014.

Di Méo Guy, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? », *Métropoles* [en ligne], n° 1, 2007, p. 69-94, disponible sur <http://metropoles.revues.org/80>, consulté le 19 février 2014.

Donnat Olivier et Lévy Florence, « Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques », *Culture prospective* [en ligne], n° 3, juin 2007, 31 p., disponible sur [http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/Cprospective07\\_3.pdf](http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/Cprospective07_3.pdf), consulté le 1<sup>er</sup> mars 2014.

Donnat Olivier, « La transmission des passions culturelles », *Enfances, Familles, Générations*, n° 1, 2004, p. 84-100, disponible sur <http://www.erudit.org/revue/efg/2004/v/n1/008895ar.html>, consulté le 17 mars 2014.

Écomusée Creusot-Montceau, <http://www.ecomusee-creusot-montceau.fr/>, consulté le 10 juin 2014.

Espagne Michel, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres* [en ligne], n° 1, 2013, disponible sur <http://rsl.revues.org/219>, consulté le 30 septembre 2016.

Frank Robert, « La mémoire et l'histoire », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, disponible sur <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle233&lang=fr.html>, consulté le 14 février 2014.

Garçon Gabriel, « À l'origine du R.C.P. : l'enseignement élémentaire du polonais dans le Nord – Pas-de-Calais », disponible sur <http://www.rayonnement-culturel-polonais.fr/histo.html>, consulté le 12 février 2014.

Genty Jean-René, « Histoire des flux migratoires dans la région du Nord », *Citoyenneté et immigration*, disponible sur <http://www5.ac-lille.fr/~immigration/ressources/spip.php?article52>, consulté le 23 septembre 2015.

INA, Fresque « Charles de Gaulle : paroles publiques », <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/>, consulté le 25 août 2016.

INA, Fresque « Mineurs du monde : mémoires de mines », <http://fresques.ina.fr/memoires-de-mines/accueil>, consulté le 12 juin 2014.

INSEE, Statistiques, [http://insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg\\_id=99&ref\\_id=chomage-zone-2010](http://insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=chomage-zone-2010), consulté le 20 avril 2015.

Journal officiel des associations, <http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/>, consulté le 3 avril 2014.

Langlois Charles-Victor et Seignobos Charles, *Introduction aux études historiques*, préface de Noiriel Gérard, Lyon, ENS Éditions, coll. Bibliothèque idéale des sciences sociales, 2014, disponible sur <http://books.openedition.org/enseditions/273>, consulté le 6 juillet 2016.

*Maison de la Polonia de France*, <http://maisondelapolonia.com/>, consulté le 18 juin 2014.

Mauss Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de Psychologie* [en ligne], vol. 32, n° 3-4, mars-avril 1936, disponible sur <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.mam.tec>, consulté le 3 juin 2014.

Ménissier Thierry, « Culture et identité : une critique philosophique de la notion d'appartenance culturelle », *Le Portique* [en ligne], n° 5, 2007, disponible sur <http://leportique.revues.org/1387>, consulté le 17 mai 2014.

Méot Thierry, « L'industrie automobile en France depuis 1950 : des mutations à la chaîne », *L'économie française*, Comptes et dossiers, juin 2009, disponible sur <http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=2530>, consulté le 8 avril 2016.

Noël Patrick-Michel, « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France », *Conserveries mémorielles* [en ligne], n° 9, 2011, disponible sur <https://cm.revues.org/820>, consulté le 3 décembre 2014.

Paire Yvonne et Augé Catherine, *L'engagement corporel dans les danses traditionnelles de France métropolitaine : une approche par l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé*, Rapport de recherche, mars 2006, 171 p., disponible sur <http://www.culture.gouv.fr/culture/dmdts2006/publications/etude-dansestraditionnelles.pdf>, consulté le 7 février 2013.

Peschanski Denis, « Effets pervers », *Cahiers de l'IHTP*, n° 21, novembre 1992, disponible sur <http://www.ihtp.cnrs.fr/spip.php%3Farticle231&lang=fr.html>, consulté le 14 février 2014.

Ponty Janine, « Les Polonais dans le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais au XX<sup>e</sup> siècle », Conférence tenue lors des journées interculturelles de l'Association pour le développement interculturel (Courrières, le 14 mai 2005), disponible sur <http://www5.ac-lille.fr/~immigration/ressources/spip.php?article197>, consulté le 6 février 2014.

Quéré Michel (dir.), « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche », *Repères et références statistiques*, Ministère de l'Éducation nationale, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, 2010, disponible sur [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2010/16/9/RERS\\_2010\\_152\\_169.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2010/16/9/RERS_2010_152_169.pdf), consulté le 10 octobre 2014.

Tebbakh Sonia, « Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines », *Temporalités*, n° 6-7, 2007, disponible sur <http://temporalites.revues.org/200>, consulté le 12 février 2014.

Vatz Laaroussi Michèle, « Les relations intergénérationnelles, vecteurs de transmission et de résilience au sein des familles immigrantes et réfugiées au Québec », *Enfances, Familles, Générations*, n° 6, 2007, p. 1-15, disponible sur <http://www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/52/48>, consulté le 28 février 2014.

Vatz Laaroussi Michèle, « Les usages sociaux et politiques de la mémoire familiale : de la réparation de soi à la réparation des chaos de l'histoire », *Enfances, Familles, Générations*, n° 7, 2007, p. 112-126, disponible sur <http://www.efg.inrs.ca/index.php/EFG/article/view/67/63>, consulté le 14 mai 2013.

Voltaire Julie, « La Polonia comme catégorisation de pratique : une terminologie bricolée », *Migrations*, CERI-SciencesPo Paris, Colloque « Catégorisation(s) et migration(s) », Paris, 13-14 mars 2008, disponible sur <http://association-migrations.blogspot.fr/2008/04/les-textes-des-interventions-du.html>, consulté le 9 décembre 2013.

Weiss Pierre, « La fabrication du regroupement sportif communautaire : enquête sociologique sur les clubs de football “turcs” en France et en Allemagne », *Trajectoires* [en ligne], n° 7, 2013, disponible sur <http://trajectoires.revues.org/1105>, consulté le 10 janvier 2014.





# Table des matières

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>5</b>
1. UN OBJET, UNE TEMPORALITÉ, UN CONTEXTE : LES TROIS ÉLÉMENTS D'UNE DÉMARCHE HISTORIQUE ET DE SA MISE EN RÉCIT.....	5
2. LA POLONITÉ : SPÉCIFICITÉ D'UN TERRITOIRE OU D'UNE POPULATION ?.....	12
3. UNE DÉMARCHE PLURIELLE.....	19
<b>PARTIE I : UNE RECHERCHE DE L'ENTRE-SOI PERSISTANTE (1945-1959) .....</b>	<b>31</b>
CHAPITRE 1 : UN DOUBLE CLOISONNEMENT DE LA POPULATION POLONAISE.....	33
I) <i>Un morcellement territorial</i> .....	34
a) L'histoire de l'exploitation minière de deux « pays noirs » .....	34
b) Les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais : terres d'immigration polonaise .....	37
c) L'évolution du type d'habitat des deux pays miniers.....	43
d) L'entre-soi et l'attachement au quartier ouvrier.....	47
e) « <i>Une source à part entière</i> » : les témoignages oraux .....	53
II) <i>Vivre en France comme en Pologne</i> .....	57
a) Le regroupement de la population polonaise et les mariages endogames : deux facteurs favorisant la perpétuation de la culture polonaise .....	57
b) Une alimentation polonaise.....	60
c) Une sonorité polonaise.....	62
d) Un « constituant-phare » de la polonité : le catholicisme .....	66
e) Un mode de vie révélateur d'un « entre-soi communautaire ».....	71
CHAPITRE 2 : DES PRATIQUES CULTURELLES TRIPLEMENT HERMÉTIQUES.....	77
I) <i>Un pré carré polonais en marge du réseau associatif local</i> .....	78
a) Le développement du sport en milieu de grande industrie .....	78
b) Le comportement des migrants et de leurs descendants face au domaine associatif : entre communautarisme et attrait pour la performance .....	82
c) Une réglementation non respectée .....	85
d) Un réseau associatif communautaire polonais particulièrement dynamique .....	88
II) <i>Une cité minière « défendue » à travers la pratique sportive</i> .....	94
a) Trois principaux types de sociétés sportives .....	94
b) Une pratique culturelle limitée aux frontières du quartier .....	100
c) Un sentiment d'appartenance au quartier revendiqué .....	104
d) La défense de l'identité minière et le style de pratique.....	107
III) <i>Une pratique du peuple, par le peuple, pour le peuple</i> .....	110
a) Un fonctionnement populaire.....	110
b) Les conditions de pratique, le type d'activité et le sexe des pratiquants : trois autres indices d'une culture sportive populaire.....	114

c) Une pratique pour le peuple : la formation de la jeunesse polonaise .....	119
CHAPITRE 3 : UN RÉSEAU ASSOCIATIF POLONAIS TEINTÉ DE ROUGE .....	125
I) <i>Un antagonisme inégal</i> .....	126
a) Un avantage certain du <i>Conseil national des Polonais en France</i> .....	126
b) Un fonctionnement similaire pour des objectifs (dis)semblables .....	130
c) Les trois associations majeures du CNPF .....	136
d) Une grande action de propagande du CNPF : les retours en Pologne .....	139
e) La disparition des deux grandes centrales .....	143
II) <i>Des groupements inquiétant les autorités françaises</i> .....	145
a) Une survivance illégale.....	145
b) Le sport et le folklore : deux outils de propagande.....	149
c) Trois sociétés communistes liées entre elles.....	154
III) <i>Le mouvement catholique polonais en France : une fausse neutralité</i> .....	158
a) Une ancienne fédération qui dure .....	158
b) La religion et le patriotisme.....	161
c) L'atout du clergé polonais .....	164
d) Des activités partagées entre souvenir et actualité.....	166
<b>PARTIE II : L'EFFONDREMENT DES SOCIÉTÉS POLONAISES ET LE REPLI SUR LE</b>	
<b>FOLKLORE (1960-1989) .....</b>	<b>173</b>
CHAPITRE 1 : UNE DEUXIÈME GÉNÉRATION PARTAGÉE ENTRE SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION, CULTURE	
JUVÉNILE ET « ENTRE-SOI COMMUNAUTAIRE » .....	175
I) <i>La « civilisation du loisir »</i> .....	177
a) Un « temps pour soi ».....	177
b) De nouveaux loisirs autres que sportifs .....	180
c) Des sociétés polonaises délaissées.....	184
II) <i>Une classe d'âge qui devient autonome : la jeunesse</i> .....	189
a) Un moment particulier dans une société bouleversée : la jeunesse.....	189
b) Une jeunesse de plus en plus scolarisée en situation de mobilité sociale .....	191
c) Des associations de jeunesse démodées.....	196
III) <i>Une génération pivot qui bascule</i> .....	199
a) Un problème de définition : le concept de génération .....	199
b) Un entre-deux permanent .....	203
c) Un double sentiment d'appartenance.....	209
CHAPITRE 2 : DIEU ET LA PATRIE ROUGE .....	215
I) <i>Les vestiges et la renaissance du communisme</i> .....	216
a) Une impulsion donnée par les consulats polonais .....	216
b) Les comités de jumelage : une particularité au sein du domaine associatif polonais .....	218
c) Des évènements en Pologne qui résonnent en France .....	223
d) Des voyages qui divisent .....	227
II) <i>Une catholicité persistante</i> .....	230
a) La persistance des pratiques religieuses au sein du réseau associatif polonais.....	230

b) La célébration des fêtes religieuses.....	233
c) La supériorité numérique des associations religieuses.....	239
d) Un changement de statut recevant un accueil mitigé.....	245
e) Une association de jeunesse qui reste catholique.....	248
f) Le maintien de la langue polonaise.....	251
CHAPITRE 3 : VERS UNE MISE EN JEU DU CORPS CARACTÉRISTIQUE DE LA CULTURE POLONAISE.....	257
I) <i>Des créations au parfum polonais.....</i>	258
a) Les groupements artistiques polonais : une évolution différente selon l'activité pratiquée.....	258
b) Une indépendance difficile.....	260
c) Une continuité avec le fonctionnement associatif des années quarante et cinquante.....	262
d) La troisième génération de migrants : entre « retour aux sources » et poursuite des pratiques culturelles de jeunesse.....	264
II) <i>Le folklore comme moyen de survie.....</i>	267
a) La religion et le folklore : une alliance efficace.....	267
b) Quand la pratique artistique prend le pas sur la pratique sportive.....	269
c) Un club de football qui persiste mais se transforme.....	273
d) Sur un fond de folklore polonais.....	275
III) <i>Des pratiques en lien avec l'apparition de la fièvre mémorielle.....</i>	279
a) L'engouement mémoriel comme réponse à la crise.....	279
b) L'Histoire et la mémoire : quand l'une interroge l'autre et inversement.....	282
c) Des disparitions entraînant des créations.....	284
d) La politique et l'immigration : un lien, deux objectifs différents.....	287
<b>PARTIE III : UNE POLONITÉ CULTIVÉE HORS SOL ? (1990-2015).....</b>	<b>291</b>
CHAPITRE 1 : LE TERRITOIRE : LIEU DE MÉMOIRE, VECTEUR DE DIFFUSION OU LIEU D'EXPRESSION ?.....	293
I) <i>Un maillage associatif polonais relativement stable.....</i>	294
a) Deux facteurs clés dans la répartition des sociétés polonaises.....	294
b) Des formes d'associations qui se maintiennent dans le temps.....	299
c) <i>Wisla</i> : un groupe folklorique polonais similaire à <i>Polonia</i> .....	303
II) <i>Une division persistante du mouvement associatif polonais.....</i>	306
a) <i>La Maison de la polonité</i> : une initiative du <i>Congrès polonia en France</i> et des Assises de la polonité.....	306
b) Des activités partagées entre tradition et modernité.....	311
c) Une division accentuée par la création de l' <i>Institut des civilisations et études polonaises</i> .....	314
III) <i>La polonité qui s'expose.....</i>	318
a) Les Polonais et la mine : un lien persistant.....	318
b) <i>Wisla</i> et <i>Polonia</i> : entre « fermeture » et « ouverture ».....	322
c) Une diversification grandissante.....	328
CHAPITRE 2 : LES PRATIQUES CULTURELLES POLONAISES : ENTRE TRADITION ET « RÉINVENTION ».....	337
I) <i>Un fonctionnement franco-polonais.....</i>	338
a) Des activités partagées entre la France et la Pologne.....	338
b) Une laïcité de façade.....	341

c) Les chants et les costumes : deux éléments du folklore polonais revisités .....	346
II) <i>Les milieux familial et associatif : deux lieux de transmission</i> .....	352
a) Des transmissions familiales (in)signifiantes, réinterprétées et/ou refusées .....	352
b) Une perpétuation des traditions polonaises initiée ou renforcée par les associations polonaises	357
c) Un folklore alternant entre une recherche d'authenticité et celle du spectaculaire .....	361
III) <i>Les passeurs de mémoire</i> .....	367
a) Des dirigeants indispensables .....	367
b) Un engagement participant au maintien de la polonité.....	372
c) Des grands-parents garants de la mémoire familiale .....	374
CHAPITRE 3 : DES FRANC(E)ÉTRANGERS PAR INTERMITTENCE ? .....	379
I) <i>Des sociabilités orientées par l'âge pour un mode de fonctionnement commun</i> .....	380
a) Le sexe, l'âge et l'origine culturelle : trois caractéristiques importantes des membres de <i>Polonia</i> et de <i>Wisla</i> .....	380
b) Les choristes et les danseurs : des liens absents .....	383
c) Un fonctionnement commun à tous les adhérents .....	386
II) <i>La Pologne en toile de fond</i> .....	390
a) L'adolescence : un moment décisif pour la polonité .....	390
b) Devenir parents ou comment abandonner les traditions polonaises .....	395
c) Le passage à la retraite : une période favorable à l'entretien des traditions polonaises .....	399
III) <i>Des descendants de migrants pas comme les autres ?</i> .....	407
a) Se reconnaître Polonais en étant Français : un moyen de différenciation.....	407
b) Le nom de famille comme point de départ des recherches généalogiques .....	410
c) Le rôle primordial des associations polonaises.....	413
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>419</b>
1. UNE POLONITÉ À GÉOMÉTRIE VARIABLE INFLUENCÉE PAR LE TERRITOIRE.....	419
2. LES TEMPORALITÉS ET LE COMPARATISME : UN ÉCLAIRAGE NOVATEUR ? .....	426
3. CREUSER LA VEINE DE LA MONOGRAPHIE ET DE L'ICONOGRAPHIE : DEUX PROLONGEMENTS ENVISAGEABLES .....	432
<b>SOURCES</b> .....	<b>437</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>441</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b> .....	<b>477</b>

## Résumés

### **Vivre sa polonité en territoire minier. Essai d'histoire culturelle comparée depuis 1945 (Nord – Pas-de-Calais/Saône-et-Loire)**

Noémie BELTRAMO – Atelier SHERPAS, équipe 3 de l'URePSSS, EA 7369 – Faculté des sports et de l'éducation physique – Chemin du Marquage – 62800 Liévin

Près d'un siècle après l'arrivée de la plus grande vague d'immigration polonaise en France, une partie de ses descendants conserve des traditions polonaises. L'objet de la thèse consiste à retracer l'évolution de la polonité depuis 1945 au sein des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais, et à identifier les raisons de cette persistance. À travers la comparaison des pratiques effectuées dans les milieux familial et associatif des individus d'origine polonaise de ces deux territoires, le rôle de ces derniers sur la polonité est appréhendé. Trois grandes phases sont repérées. Au cours de la première, s'étendant de 1945 à 1959, le territoire agit comme un vecteur de la polonité. L'agencement opéré par les compagnies minières au cours de l'entre-deux-guerres favorise une revendication de l'appartenance à la communauté polonaise, au monde minier et au quartier de résidence, juxtaposition particulièrement visible dans le pays minier de Saône-et-Loire. Entre 1960 et 1989, le territoire est un lieu d'expression et non plus uniquement un vecteur de la polonité. Les bouleversements connus par la société française à partir des années soixante entraînent un effondrement de la polonité qui se recentre alors sur le catholicisme et le folklore polonais. Au cours de la troisième période, comprise entre 1990 et 2015, un nouveau rôle s'ajoute aux deux précédents et les territoires d'étude constituent des lieux de mémoire de l'immigration polonaise. La polonité devient de plus en plus intermittente et « francisée », et constitue un moyen de se différencier des autres individus.

Mots clés : Immigration polonaise, Pologne, polonité, territoire minier, générations, associations polonaises, comparatisme, histoire culturelle

### **Living its “Polishness” on a mining area. An essay in comparative cultural history since 1945 (Nord – Pas-de-Calais/Saône-et-Loire)**

Almost a century after the arrival of the biggest wave of Polish immigration in France, Polish traditions remain amongst some of its descendants. The present thesis aims to track down the evolution of “Polishness” since 1945 in the mining areas of Saône-et-Loire and Nord – Pas-de-Calais, and to identify the reasons behind its persistence. Through the comparison of family and associative environments practices of individuals of Polish origins in these areas, the role of the territory on “Polishness” was analyzed. Three main periods were identified. During the first one, from 1945 to 1959, the territory served as a vector for “Polishness”. Driven by the mining companies during the inter-war period, this scheme favored a sense of belonging to the Polish community, to the mining world and to the home neighborhood, a juxtaposition which is particularly notable in the mining area of the Saône-et-Loire. Between 1960 and 1989, the territory is a place for expression and not only a vector for “Polishness”. The disruptions experienced by French society since the Sixties have led to the collapse of “Polishness”, which refocuses therefore on Catholicism and Polish folklore. During the third period between 1990 and 2015, a new role was added to the two previous ones and the territories of the study constitute places of Polish immigration's memory. “Polishness” has become increasingly sporadic and “Frenchified”, and constitutes a means to distinguish oneself from others.

Keywords : Polish immigration, Poland, “Polishness”, mining area, generation, Polish associations, comparatism, cultural history

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ÉCOLE DOCTORALE SÉSAM

Atelier SHERPAS, équipe 3 de l'URéPSSS, EA 7369

Thèse de Doctorat

STAPS

Noémie BELTRAMO

VIVRE SA POLONITÉ EN TERRITOIRE MINIER.  
ESSAI D'HISTOIRE CULTURELLE COMPARÉE  
DEPUIS 1945  
(NORD – PAS-DE-CALAIS/SAÔNE-ET-LOIRE)

ANNEXES 1

Soutenue publiquement le 22 juin 2017

**Jury :**

Karen BRETIN-MAFFIULETTI, Maître de conférences, université de Bourgogne Franche-Comté, co-encadrante

Olivier CHOVAUX, Professeur, université d'Artois, directeur

Tony FROISSART, Maître de conférences HDR, université de Reims Champagne-Ardenne, rapporteur

Yvan GASTAUT, Maître de conférences, université de Nice Sophia Antipolis, invité

Williams NUYTENS, Professeur, université d'Artois, président du jury

Didier REY, Professeur, université de Corse, rapporteur

Évelyne RIBERT, Chargée de recherche au CNRS, École des hautes études en sciences sociales, examinatrice

## **Recensement des associations polonaises dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire depuis 1945**

En plus des dossiers d'archives cités en introduction, le recensement des associations polonaises des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 est établi à partir d'articles de journaux régionaux, des sites Internet des communes et des groupements, de certains entretiens menés avec des descendants de migrants polonais, ainsi que de l'annuaire des associations de l'ambassade de Pologne consulté sur Internet<sup>1</sup>. Ce recensement est incomplet. Les dates exactes de création et de dissolution ne sont par exemple pas connues pour de nombreuses associations, et l'objet de plusieurs d'entre elles n'a pu être trouvé. Le classement des groupements dans les différents types d'associations a principalement été effectué à partir des noms et des objets de ceux-ci, et quelquefois à partir de leurs activités réelles. Par ailleurs, lorsque des associations transfèrent leur siège social au sein de la même commune, cette dernière n'est pas de nouveau mentionnée dans le recensement ci-dessous. Les dates de création, de dissolution, les objets et les sièges sociaux des différentes associations polonaises sont présentées dans un premier tableau. Dans un second tableau, figurent les noms des dirigeants, le nombre de membres, les activités de l'association, diverses remarques sur les groupements, ainsi que les sources utilisées pour le recensement.

---

<sup>1</sup> Disponible sur [http://www.paris.mfa.gov.pl/fr/p/paryz\\_fr\\_a\\_fr/](http://www.paris.mfa.gov.pl/fr/p/paryz_fr_a_fr/), consulté le 12 septembre 2014.

Nom de l'association	Date de création	Date de dissolution	Objet de l'association	Siège social
<i>Associations religieuses du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
<p>Union des associations catholiques polonaises en France (devenue Union des associations catholiques franco-polonaises en France dans les années 1970 (?) puis Union nationale des associations catholiques franco-polonaises en France entre 1991 et 2003)</p>	<p>01/11/1924. 13/12/1944. Journal officiel (JO) du 14/06/1952</p>	<p>Existe</p>	<p>Répandre la foi catholique parmi les membres de la société et de l'émigration polonaise au moyen de son organe, de ses bibliothèques, des cérémonies religieuses polonaises, de l'enseignement du catéchisme en polonais, par de solennelles communions des enfants célébrées par des prêtres polonais, par l'administration des saints sacrements par le clergé polonais, par l'éducation catholique en polonais et l'enseignement de l'esprit catholique, par l'instruction donnée aux enfants les mieux doués des émigrés. 1952 : coordonner toutes les organisations adhérentes et faciliter leur effort pour développer l'esprit catholique et maintenir les traditions polonaises. Approfondir des relations amicales avec le peuple français. 1991 (et avant) : coordonner l'action catholique au sein de la communauté d'origine polonaise en France, en relation avec la Mission catholique polonaise</p>	<p>Mai 1946 : Roubaix (siège provisoire). Fin 1946-1947 : hôtel Polski, 24 rue de la gare, Lens. 1949 : 99 rue Emile Zola. Mai 1949 : rue Thiers. 1991 (ou avant) : 5 rue d'Haillicourt, Hesdigneul-lès-Béthune. 2003 : Mission catholique polonaise, 5 rue Claude Bernard, Liévin. 2010 : Mission catholique polonaise, 19 rue Saint Claude, Harnes</p>



Association des enfants de Marie - section d'Oignies	Avant 1955	Après 1955	Éduquer les enfants dans un esprit religieux et patriotique	Oignies
Association des enfants de Marie - section d'Ostricourt	Arrêté ministériel (AM) du 14/10/1953	Après 1960	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Association polonaise catholique d'aide aux enfants	AM du 10/04/1956	Après 1966	Idem	Sallaumines
Croisade des enfants - section de Marles-les-Mines	Avant 1949	Après 1949	Idem	Marles-les-Mines
Croisade des enfants - section de Montigny-en-Gohelle	Entre-deux-guerres. 1945	Idem	Idem	Montigny-en-Gohelle
Croisade des filles - section de Waziers	Idem	Idem	Idem	Waziers
Croisade des garçons - section de Waziers	Idem	Idem	Idem	Waziers
Patronage à la chapelle polonaise	Idem	Idem	Idem	Dépend du centre pastoral de Bruay-en-Artois
Patronage de Sœur Kazimiera	Idem	Idem	Idem	Idem
Patronage des sœurs du Sacré Cœur	Idem	Idem	Idem	Idem
Union des associations d'enfants polonais en France - section de Divion	Idem	Idem	Idem	Divion
Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France	1924 ? Assemblée générale (AG) du 15/03/1931. 1945	Après 1991	Développement de l'esprit catholique, maintien des traditions polonaises, éducation morale, approfondissement des relations amicales avec le peuple français. 1991 (et avant) : promouvoir la foi catholique et les traditions	99 rue Émile Zola, Lens. 1991 (ou avant) : 9 rue du père Jerzy Popieliszko, Béthune

			polonaises, l'épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	
Section du district de Bruay-en-Artois	1937-1938. 1945	Après 1991	Idem	Bruay-en-Artois
Section du district de Douai	Idem	Idem	Idem	Douai
Section du district de Lens	Idem	Idem	Idem	Lens
Section du district de Valenciennes	Idem	Après 1960	Idem	Valenciennes
Association catholique masculine Saint-Florian	AM du 09/05/1963	AM du 27/04/1967	Idem	Salle du patronage, place Guynemer, Bruay-en-Artois
Association d'hommes Saint-Joseph d'Avion	AM du 14/10/1953	AM du 19/12/1974	Idem	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion
Société des hommes catholiques de Harnes (devenue Association des hommes catholiques d'origine polonaise)	AM du 06/11/1948	Existe	Idem	Salle Chopin, Harnes
Société Sacré-Cœur de Harnes	Entre-deux-guerres. 1945 ou 1946	1946 ou après	Idem	Harnes
Société Sacré-Cœur de Lens fosses 12 et 14	Entre-deux-guerres. AM du 12/03/1953	AM du 11/10/1974	Idem	Café Familia, route de Béthune, Lens. 1957 : café Bluszcz, 112 rue Auguste Lefebvre
Société Saint-Adalbert d'Auberchicourt	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1946	Idem	Auberchicourt
Société Saint-Adalbert de Lallaing	1910. AM du 19/01/1954	Après 1960	Idem	220 rue du Chemin vert, Lallaing
Société Saint-Adalbert d'Haillicourt fosse 6	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1959	Idem	Haillicourt

Société Saint-Antoine de Lens fosse 4	Entre-deux-guerres. AM du 12/03/1953	AM du 17/04/1964	Idem	Salon Marchewka, rue Oiselet, Lens
Société Saint-Casimir de Mazingarbe cité 2	Entre-deux-guerres. AM du 18/02/1953	AM du 03/11/1961	Idem	Café Bajon, rue Lamartine, Mazingarbe
Société Saint-Casimir de Thumeries	Entre-deux-guerres. 1945	1939. Après 1946	Idem	Thumeries
Société Sainte-Barbe d'Abscon	Entre-deux-guerres. AM du 09/04/1953	Après 1956	Aide aux membres malades et aux veuves d'anciens membres. Pratique de la religion catholique	Foyer polonais, Abscon
Société Sainte-Barbe d'Auby	10/05/1923. AM du 17/03/1954	Existe	Développement de l'esprit catholique [...] communauté catholique franco-polonaise	295 cité du Moulin, Auby
Société Sainte-Barbe de Barlin	1910. AM du 27/09/1948	Après 1965	Idem	Barlin
Société Sainte-Barbe de Béthune	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1969	Idem	Béthune
Société Sainte-Barbe de Billy-Montigny	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 27/09/1948	AM du 20/11/1969	Idem	Dom Polski, 93 route nationale, Billy-Montigny
Société Sainte-Barbe de Bruay-en-Artois	Début des années 1920. 1945	Après 1959	Idem	Bruay-en-Artois
Société Sainte-Barbe de Bruay-Thiers	AM du 05/03/1953	Après 1956	Idem	2 bis rue de Stalingrad, Bruay-sur-l'Escaut
Société Sainte-Barbe de Bully (devenue Société Sainte-Barbe de Grenay en 1955)	1945. AM du 06/11/1948	Après 1959	Idem	Grenay
Société Sainte-Barbe de Calonne-Ricouart	Début des années 1920. AM du 20/10/1953	Après 1965	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart. 1959 (ou avant) : salle du patronage, rue de Saint-Omer
Société Sainte-Barbe de Carvin	AM du 06/11/1948	AM du 24/12/1974	Idem	Salle des Plantigeons, Carvin

Société Sainte-Barbe de Condé-sur-l'Escaut	Entre-deux-guerres. AM du 06/02/1953	Après 1960	Pratique du culte catholique, solidarité et assistance en cas de décès	Salon Marcyniak, rue de Bonsecours, Condé-sur-l'Escaut
Société Sainte-Barbe de Denain	Entre-deux-guerres. AM du 21/05/1953	Après 1956	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	46 bis rue du général Leclerc, Denain
Société Sainte-Barbe de Divion	Entre-deux-guerres. AM du 06/11/1948	Après 1952	Idem	Divion
Société Sainte-Barbe de Dourges (devenue Association catholique franco-polonaise des hommes de Dourges)	Entre-deux-guerres. 1945	Déclaration du 14/05/2008	Idem	Patronage polonais, rue Félix Faure, Dourges
Société Sainte-Barbe de Fenain	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1946	Idem	Fenain
Société Sainte-Barbe de Flers-en-Escrebieux	Entre-deux-guerres. AM du 21/12/1953	Après 1960	Idem	Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux. 1955 : foyer polonais, rue Danton, Auby-Asturies
Société Sainte-Barbe de Frais-Marais-Douai	JO du 26/02/1926. 1945. AM du 07/09/1959	Après 1960	Idem	Patronage Saint-Stanislas, route de Lallaing, Douai - Frais-Marais
Société Sainte-Barbe de Fresnes-sur-Escaut	Entre-deux-guerres. 1945	09/1939. Déclaration du 22/07/1968	Idem	Rue Etienne Bancel, Fresnes-sur-Escaut
Société Sainte-Barbe de Grenay	Déclaration du 10/03/1924. AM du 06/11/1948	AM du 01/03/1963	Idem	Café Franek Louis, Grenay
Société Sainte-Barbe de Leforest	Entre-deux-guerres. AM du 18/03 (ou 02)/1953	AM du 10/01/1975	Idem	Rue Eugène Jacquet, Leforest
Société Sainte-Barbe de Lens fosse 2 (devenue Association	Entre-deux-guerres. AM du 16/03/1953	Existe	Idem. 2012 : développement et approfondissement de la foi et de	Fosse 2, 103 rue Thiers, Lens. 2012 : 21 route de Béthune

catholique franco-polonaise Sainte-Barbe de Lens en 2012)			l'esprit catholique, soutien, coordination et mobilisation de diverses actions sociales, en vue de l'assistance, notamment par le travail, les services coopératifs, l'éducation physique et morale, et généralement toutes actions d'entraide, de bienfaisance et de charité. Maintien, développement et diffusion de la langue, de la culture et des traditions polonaises. Épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise, promouvoir, faciliter et approfondir les échanges entre les cultures française et polonaise ainsi que les relations amicales entre le peuple polonais et le peuple français. Resserrer les liens d'amitié entre ses membres	
Société Sainte-Barbe de Libercourt	1945. AM du 06/11/1948	Après 1955	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	Libercourt
Société Sainte-Barbe de Lourches	Entre-deux-guerres. AM du 18/05/1953	03/1939. Déclaration du 11/10/1965	Idem	Rue Jean Lebas, Roelux
Société Sainte-Barbe de Mazingarbe	AM du 27/06/1956	1976 (devenue française ?)	Idem	Café Robakowski Antoine, route nationale, cité 7, Mazingarbe
Société Sainte-Barbe de Méricourt-Noyelles	Entre-deux-guerres. AM du 22/09/1956	AM du 27/06/1979 (devenue française). Existe	Idem	Foyer paroissial, rue de Lens, Méricourt. Fin des années 1950-début 1960 : salle Eugène de

				Mazénod (patronage), cité fosse 3, rue de Dourges
Société Sainte-Barbe de Montigny-en-Gohelle	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1946	Idem	Montigny-en-Gohelle
Société Sainte-Barbe de Montigny-en-Ostrevent	Entre-deux-guerres. AM du 21/12/1953	Après 1960	Idem	Salle des réunions, groupe de la ferme, Montigny-en-Ostrevent
Société Sainte-Barbe de Nœux-les-Mines	Entre-deux-guerres. 1945	Existe	Idem	Nœux-les-Mines
Société Sainte-Barbe de Pecquencourt	Entre-deux-guerres. AM du 18/11/1953	Existe	Idem	Chez Mr Lutowski, rue Joseph Bouliez, Pecquencourt
Société Sainte-Barbe de Raismes-Sabatier	Entre-deux-guerres. 1945	1952 (transférée à Bruay-sur-l'Escaut)	Idem	Raismes
Société Sainte-Barbe de Rouvroy	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1953	Idem	Rouvroy
Société Sainte-Barbe de Somain-Sessevalle	Entre-deux-guerres. AM du 21/06/1954	Après 1960	Élever moralement et matériellement les membres en accord avec l'église catholique en vertu de ses leçons	Salle des mines, Somain
Société Sainte-Barbe de Thivencelles	Entre-deux-guerres. AM du 09/04/1953	1939. Après 1956	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	22 cité Saint Roch, Thivencelles
Société Sainte-Barbe de Vendin-le-Vieil	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1946	Idem	Vendin-le-Vieil
Société Sainte-Barbe de Wallers-Arenberg	Entre-deux-guerres. AM du 06/02/1953	1939. Après 1956	Idem	78 rue d'Anzin, Wallers-Arenberg
Société Sainte-Barbe de Wingles	Entre-deux-guerres. AM du 16/03/1953	Après 1955	Idem	Presbytère de l'aumônier polonais, cité des 80, Wingles
Société Sainte-Barbe d'Écaillon	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1946	Idem	Écaillon
Société Sainte-Barbe d'Évin-Malmaison	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 27/09/1948	AM du 19/04/1973	Idem	Évin-Malmaison

Société Sainte-Barbe d'Hérin	Entre-deux-guerres. 1945	Début des années 1930. Après 1946	Idem	Hérin
Société Sainte-Barbe d'Houdain	Début des années 1920. 1945	Après 1962	Idem	Houdain
Société Sainte-Barbe d'Oignies-Ostricourt (devenue Association catholique franco-polonaise Sainte-Barbe)	Entre-deux-guerres. Non déclarée en 1953	Existe	Idem	Oignies ou Ostricourt
Société Sainte-Barbe d'Onnaing	Entre-deux-guerres. AM du 16/01/1953	Après 1956	Idem	Chasse de Valenciennes, Onnaing
Société Sainte-Barbe d'Ostricourt	Entre-deux-guerres. AM du 13/04/1954	Existe	Idem	Salle Saint-Stanislas, fosse 6, Ostricourt
Société Sainte-Françoise	Entre-deux-guerres. 1945	1946 ou après	Idem	Marles-les-Mines
Société Saint-Joseph d'Auchy-les-Mines	1945. AM du 27/09/1948	AM du 30/07/1964	Idem	Auchy-les-Mines
Société Saint-Joseph de Bully-les-Mines	AM du 06/11/1948	AM du 10/01/1975	Idem	Bully-les-Mines
Société Saint-Joseph d'Escaudain	Entre-deux-guerres. AM du 09/04/1953	Après 1960	Idem	Presbytère, Escaudain. 1959 : foyer polonais
Société Saint-Joseph d'Haveluy	Entre-deux-guerres. AM du 18/02/1953	Déclaration du 27/11/1968	Idem	Salle du patronage, Haveluy
Société Saint-Joseph de Lens fosses 9-11 et 16	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 18/07/1953	AM du 02/05/1973	Idem	Salle Raczkowski, chemin Manot, Lens. 1966 : Salle paroissiale polonaise, route de Béthune. Puis : salle paroissiale Sainte Elisabeth, 30 rue Jeanne d'Arc
Société Saint-Joseph de Liévin	Entre-deux-guerres. AM du 06/11/1948	Idem	Élévation morale et matérielle de ses membres conformément à la doctrine de l'Église catholique	1951 : 284 (puis : 276) rue Émile Zola, Calonne, Liévin

Société Saint-Joseph de Masny	JO du 26/02/1926. 1945	Après 1946	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	Masny
Société Saint-Joseph de Monchecourt	JO du 26/02/1926. 1945	Après 1946	Idem	Monchecourt
Société Saint-Joseph de Sallaumines	Entre-deux-guerres. AM du 22/06/1956	Après 1972	Idem	Sallaumines
Société Saint-Joseph de Vieux-Condé	Entre-deux-guerres. AM du 09/04/1953	Après 1956	Action catholique en France parmi les ressortissants polonais. Accorder, en cas de décès, des secours aux membres des familles adhérentes constitués par une indemnité de 200 francs en cas de décès du mari et de 100 francs en cas de décès de la femme	21 rue Dewasme, Vieux-Condé
Société Saint-Joseph de Waziers-Notre-Dame	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 17/03/1954	Après 1960	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	106 rue Célestin Dubois, Waziers- Notre-Dame. 1957 : patronage polonais
Société Saint-Michel de Dechy	JO du 26/02/1926. 1945	Après 1946	Idem	Dechy
Société Saint-Michel d'Haillicourt fosse 2 bis	1954 ou avant	Après 1959	Idem	Haillicourt
Société Saint-Michel de Liévin fosse 3	Entre-deux-guerres. AM du 16/03/1953	AM du 02/05/1973	Grouper tous les sujets polonais fervents catholiques. Rendre visite aux malades de nationalité polonaise et assister éventuellement à leurs funérailles	Bar-tabac À l'Habitude, rue Montgolfier, Liévin
Société Saint-Michel de Vermelles	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1946	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	Vermelles



Société Saint-Stanislas d'Auchel	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1946	Idem	Auchel
Sociétés des hommes catholiques de Marles-les-Mines	AM du 04/12/1952	Après 1968	Idem	5 rue d'Artois, salle du patronage, Calonne-Ricouart
Union des confréries du Rosaire	1924 ? AG du 29/05/1929. 1945	Après 1991	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	99 rue Émile Zola, Lens. 1991 (ou avant) 362 cité Cornuault, Évin-Malmaison
Section du district de Bruay-en-Artois	1937-1938. 1945	Idem	Idem	District de Bruay-en-Artois
Section du district de Douai	Idem	Idem	Idem	District de Douai
Section du district de Lens	Idem	Idem	Idem	District de Lens
Section du district de Valenciennes	03/1957	Idem	Idem	District de Valenciennes
Section d'Abscon	Entre-deux-guerres. AM du 08/06/1953	Après 1956	Idem	Foyer polonais, Abscon
Section d'Auchy-les-Mines	AM du 16/03/1953	Après 1955	Idem	Auchy-les-Mines
Section d'Avion	AM du 29/03/1954	Après 1955	Idem	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion
Section de Barlin	Avant 1965	Après 1965	Idem	Barlin
Section de Béthune	Avant 1969	Après 1969	Idem	Béthune
Section de Billy-Montigny	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 12/03/1953	Après 1959	Idem	Billy-Montigny

Section de Bruay-en-Artois	1921. 1945	Après 1959	Idem	Salle Paloma, 35 rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois
Section de Bully-les-Mines	AM du 24/03/1953	Après 1966	Idem	Bully-les-Mines
Section de Carvin	AM du 14/10/1953	Après 1959	Idem	Carvin
Section de Condé-sur-l'Escaut	Entre-deux-guerres. AM du 12/05/1953	Après 1956	Idem	Route de Bonsecours, Condé-sur-l'Escaut
Section de Courcelles-lès-Lens	Avant 1955	Après 1955	Idem	Courcelles-lès-Lens
Section de Denain	AM du 07/07/1960	Après 1960	Idem	Patronage français, rue Trarieux, Denain
Section de Divion	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Divion
Section de Dourges	Avant 1955	Existe	Idem	2014 : 1 rue Berlioz, Dourges
Section d'Escaudain	Entre-deux-guerres. AM du 03/09/1953	Après 1960	Idem	3 place Condorcet, Escaudain. 1958 : Maison polonaise, place Blanqui
Section d'Évin-Malmaison	Avant 1955	Existe	Idem	35 rue du moulin à huile Évin-Malmaison. Fin des années 2000 : patronage de la cité Cornuault
Section de Flers-en-Escrebieux	Entre-deux-guerres. AM du 29/03/1954	Après 1960	Idem	Cité du Villers, salle du patronage polonais, Flers-en-Escrebieux. 1955 : foyer polonais, rue Danton, Auby-Asturies
Section de Flers-en-Escrebieux	AM du 17/12/1953	Après 1960	Idem	Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux
Section de Frais-Marais	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Frais-Marais, Douai
Section de Fresnes-sur-Escaut	Avant 1968	Déclaration du 27/11/1968	Idem	Salle des fêtes, rue Etienne Bancel, Fresnes-sur-Escaut

Section de Grenay	AM du 16/03/1953	Après 1966	Idem	Grenay
Section de Harnes	AM du 12/03/1953	Après 1971	Idem	Harnes
Section d'Haveluy	AM du 15/06/1955	Déclaration du 28/01/1969	Idem	Local du patronage polonais, Haveluy
Section d'Houdain	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Houdain
Section de Lallaing	Entre-deux-guerres. AM du 13/10/1954	Après 1960	Idem	Café Ciszewski, Lallaing
Section de Leforest	AM du 24/03/1953	Après 1953	Idem	Leforest
Section de Libercourt	AM du 02/11/1953	Après 1959	Idem	Libercourt
Section de Marles-les-Mines	AM du 12/03/1953	Après 1955	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Section de Mazingarbe cité 2	AM du 01/09/1956	Après 1959	Idem	Café Bajon, rue Lamartine, Mazingarbe
Section de Mazingarbe cité 7	Idem	Idem	Idem	Salle du patronage, cité 7, Mazingarbe
Section de Montigny-en-Gohelle	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Montigny-en-Gohelle
Section de Montigny-en-Ostrevent (devenue Association catholique franco-polonaise de la confrérie du Rosaire)	Entre-deux-guerres. AM du 21/11/1953	Existe	Idem. 2008 : développement et approfondissement de la foi et de l'esprit catholique, soutien, coordination, création et direction de diverses actions sociales, en vue de l'assistance, notamment par le travail, les services coopératifs, l'éducation physique et morale, et généralement toutes actions d'entraide, de bienfaisance et de	Salle des réunions, groupe de la ferme, Montigny-en-Ostrevent. Puis : aumônerie catholique polonaise, 4 groupe D, cité du Sana. 2008 : 211 rue Hector Berlioz

			charité. Maintien, développement et diffusion de la langue, de la culture et des traditions polonaises. Promouvoir, faciliter et approfondir les échanges entre les cultures.	
Section de Nœux-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 04/05/1953	AM du 15/12/1966	Développer chez les femmes de la colonie polonaise de Nœux-les-Mines l'esprit et la pratique de la piété	Rue Moussy, Nœux-les-Mines
Section d'Onnaing	AM du 26/03/1957	Après 1960	Développement de l'esprit catholique [...] communauté catholique franco-polonaise	4 rue Taffin, Onnaing
Section d'Ostricourt (devenue Dames du Rosaire)	AM du 05/11/1953	Existe	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Section d'Ostricourt-Oignies	Non déclarée en 1953	Après 1956	Idem	Ostricourt ou Oignies
Section de Somain-Sessevalle	Entre-deux-guerres. AM du 26/07/1954	Après 1960	Idem	Café Jagodzinski, salle des mines, Somain-Sessevalle
Section de Thivencelles	AM du 22/04/1952	Après 1956	Idem	6 rue de Varsovie, Thivencelles
Section de Vieux-Condé	Entre-deux-guerres. AM du 20/01/1953	Déclaration du 22/05/1981	Idem	Chez les religieuses, ruelle Edmond Larsche, Vieux-Condé
Section de Wallers-Arenberg	AM du 16/07/1959	Après 1960	Idem	Presbytère polonais, Wallers-Arenberg
Section de Waziers	Entre-deux-guerres. AM du 28/12/1953	Après 1960	Idem	Cité Notre-Dame, Waziers
Association catholique franco-polonaise des femmes du Rosaire de Noyelles-Méricourt	Avant 2013	Existe	Idem	Salle Eugène de Mazenod, rue de Dourges, Méricourt
Association des femmes polonaises chrétiennes de Bruay-sur-l'Escaut	AM du 24/12/1957	Après 1960	Idem	2 rue Ledru-Rollin, Bruay-sur-l'Escaut

Association polonaise des femmes catholiques de Sallaumines	AM du 18/06/1956	Après 1997	Idem	Salle Saint-Stanislas, 237 rue Séraphin-Cordier, Sallaumines. 1997 : Maison polonaise, 8 rue Jules-Guesde
Confrérie des mères chrétiennes d'Auby	AM du 01/02/1954	Après 1962	Idem	295 cité du Moulin, Auby
Le chapelet de Lens	Avant 1952	Après 1959	Idem	Liévin
Ligue des Dames d'Haillicourt fosse 2 bis	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 09/06/1955	Entre 2009 et 2014	Idem	Haillicourt
Société des femmes catholiques polonaises en France de Calonne-Ricouart	AM du 16/03/1953	Existe	Idem. Puis : développement et approfondissement de la foi et de l'esprit catholique, soutien, coordination, création et direction de diverses actions sociales, en vue de l'assistance, notamment par le travail, les services coopératifs, l'éducation physique et morale, et généralement toutes actions d'entraide, de bienfaisance et de charité. Maintien, développement et diffusion de la langue, de la culture et des traditions polonaises. Promouvoir, faciliter et approfondir les échanges entre les cultures	Salle Kura, Calonne-Ricouart. 1959 (ou avant) : salle du patronage, rue de Saint-Omer
Société des femmes dizainières polonaises (devenue Association catholique franco-polonaise de la confrérie du Rosaire en 2003)	1923. 1945	Existe	Développement de l'esprit catholique [...] épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	276 rue Émile Zola, Liévin. 2003 : Mission catholique polonaise, 5 rue Claude-Bernard

Société du Rosaire vivant	Avant 1953	Existe	Idem	Rouvroy
Union des femmes catholiques polonaises en France de Nœux-les-Mines	AM du 25/05/1961	Après 1966	Idem	Place Foch, Nœux-les-Mines
Union régionale de femmes d'Haillicourt fosse 6	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 07/09/1955	Après 1959	Idem	Place Guynemer, Bruay-en-Artois
Union des chorales paroissiales polonaises en France (devenue Union générale des associations chorales en octobre 1961)	1924 ? AG du 05/08/1945. AM du 18/10/1961	AM du 10/01/1975	Développement de l'esprit catholique, maintien des traditions polonaises, éducation physique et morale, culture du chant, approfondissement des relations amicales avec le peuple français. Développer le folklore dans les milieux polonais	99 rue Émile Zola, Lens
Section du district de Bruay-en-Artois	Début 1947	Après 1949	Idem	District de Bruay-en-Artois
Section du district de Douai	Idem	Idem	Idem	District de Douai
Section du district de Lens	Idem	Idem	Idem	District de Lens
Section de Dourges	1945 ou avant	Idem	Idem	Dourges
Section de Grenay	Idem	Idem	Idem	Grenay
Section d'Haillicourt fosse 2	Entre-deux-guerres. 1945	Idem	Idem	Haillicourt
Section de Leforest	1945 ou avant	Idem	Idem	Leforest

Section de Libercourt	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Libercourt
Section d'Oignies	Idem	Idem	Idem	Oignies
Section d'Ostricourt	Idem	Idem	Idem	Ostricourt
Section de Pont-de-la-Deûle	Idem	Idem	Idem	Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux
Association polonaise catholique du chant choral Chopin de Rouvroy	04/1924. AM du 31/07/1953	AM du 23/03/1970	Idem	Patronage polonais, 41 place Saint-Louis, Rouvroy
Cecylia - Wanda d'Auchel	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Auchel
Cecylia Fiolek d'Auby	AM du 12/01/1954	Après 1960	Idem	34 rue Léon Gambetta, Auby
Chorale ecclésiastique polonaise de Sallaumines	AM du 09/04/1953	AM du 14/02/1973	Idem	9 rue de Valenciennes, Sallaumines. 1954 : 2 rue Jules Guesde. 1955 : Salle Saint Stanislas, rue Séraphin Cordier, Maison des œuvres
Chorale Moniuszko de Bruay-en-Artois	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Bruay-en-Artois
Chorale Saint Joseph de Lens	Avant 1953	Après 1953	Idem	Lens
Dzwon - Maryi de Barlin	AM du 18/02/1956	AM du 08/01/1973	Idem	Cercle polonais, boulevard Arago, Barlin
La chorale Moniuszko de Noyelles-sous-Lens	AM du 29/10/1952	AM du 07/11/1958	Idem	Café-bal Chorynski, rue de Courtaigne, Noyelles-sous-Lens
Sainte-Cécile d'Abscon	AM du 26/02/1953	Après 1960	Idem	Foyer polonais, Abscon
Sainte-Cécile de Billy-Montigny	Entre-deux-guerres. 1945. AM du 21/05/1953	1976 (devenue française ?)	Idem	95 route nationale, Billy-Montigny

Sainte-Cécile de Frais-Marais	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Frais-Marais, Douai
Sainte-Cécile de Lallaing	Entre-deux-guerres. AM du 12/01/1954	Après 1960	Idem	220 rue du Chemin vert, Lallaing
Sainte-Cécile de Lourches	AM du 23/02/1953	Déclaration du 11/10/1962	Idem	8 rue Jean Jaurès, Lourches
Sainte-Cécile de Montigny-en-Ostrevent	AM du 28/07/1960	Après 1960	Idem	Groupe de la ferme, Montigny-en-Ostrevent
Sainte-Cécile de Waziers	JO du 26/02/1926. AM du 21/12/1953	Après 1960	Idem	Cité Notre-Dame, Waziers
Société des maîtrises polonaises de Vieux-Condé	Entre-deux-guerres. AM du 24/01/1949	Déclaration du 01/03/1963	Pratique du chant choral polonais donné à l'Eglise	62 rue Victor-Hugo, Vieux-Condé
Union polonaise des maîtrises en France de Barlin	AM du 27/09/1948	Après 1955	Développement de l'esprit catholique [...] Développer le folklore dans les milieux polonais	Barlin
Association libre des étudiants de la Bible (devenue Association française des libres étudiants de la Bible)	1934. AM du 18 (ou 15)/12/1952. JO du 22/07/1955	Après 1959 (devenue française)	Étude de la Bible et propagation de l'Evangile par tous les moyens possibles et permis par la loi	54 rue Pierre Warin, Valenciennes. 1959 : 9 rue Édouard Vaillant, Wallers
Section de Leforest	AM du 28/08/1953	AM du 18/09/1959 (devenue française)	Idem	12 (1959 : 28) rue Victor Hugo, Leforest
Section de Lens	1947 ou avant. AM du 13/10/1954	AM du 12/10/1959 (devenue française). Après 1974	Idem	7 (1955 : 21) rue de Luxembourg, cité 2, Lens
Section de Mazingarbe	JO du 08/03/1928. AM du 17/01/1949	AM du 24/12/1974	Idem	148 rue de Londres, Lens. 1955 : café Copin, 2 rue Freycinet. 1957 : 352 (1966 : 24) route nationale, cité 7, Mazingarbe. 1971 : 148 rue de Londres, Lens



Section de Raismes-Vicoigne	Avant 1950	Après 1950	Idem	Raismes-Vicoigne
Section de Rouvroy-Nouméa	AM du 30/03/1953	AM du 31/10/1959 (devenue française)	Affirmer la foi dans l'existence de Dieu. Maintenir le caractère chrétien des membres par l'étude de la Bible, par des conférences et la diffusion d'œuvres chrétiennes	70 boulevard de la fosse 2, Rouvroy
Section de Valenciennes	Avant 1950	Après 1950	Étude de la Bible [...] permis par la loi	54 rue Pierre Warin, Valenciennes
Section de Wallers-Arenberg	Avant 1950	Après 1950	Idem	Wallers-Arenberg
Société des chrétiens professant la foi de Jésus-Christ	JO du 20/02/1938. AM du 10/1939. 1945. 1948 ?	Après 1956	Propagande de l'Évangile de Jésus-Christ d'après la Bible, le chant des chansons pieuses et la prière. Assistance mutuelle	Rue Roger Salengro, Loos-en-Gohelle
Section de Billy-Montigny	AM du 28/06/1948	Après 1959	Idem	Billy-Montigny
Section de Douai	Avant 1952	Après 1956	Idem	94 cité de la Ferronière, Douai. 1953 : chez Juszezak Jean, rue Maurice Facon, Waziers
Section de Quiévrechain	JO du 20/02/1938	Après 1960	Idem	54 coron du Calvaire, Quiévrechain. 1952 : 26 coron du Calvaire. 1956 : 11 rue du long coron
Section de Waziers	AM du 15/12/1948	AM du 13/04/1971	Idem	Chez Juszczak Jean, rue Maurice Facon, Waziers
Union des sociétés féminines polonaises en France	Déclaration du 17/10/1932. AM du 18/11/1939. 1945	Existe	Conserver parmi les membres ainsi que dans la localité de sa colonie la langue polonaise et la culture de son pays. Acquérir par les forces	20 rue Faidherbe, Lille. 1956 : café Pawlowski, rue des écoles, Douai. 1960 : 24 rue de la gare, Lens

			communes la conscience nationale et civique. Protéger moralement et instruire les enfants et la jeunesse de la colonie. Se secourir mutuellement en cas de maladie ou de mort	
Section du district I de Lens	Avant 1953	Après 1991	Idem	District de Lens
Section du district II de Houdain	Avant 1953	Après 1991	Idem	District de Houdain
Section du district III de Douai	Avant 1953	Après 1991	Idem	District de Douai
Section du district IV de Valenciennes	Avant 1952	Après 1991	Idem	District de Valenciennes
Section du district V de Montigny-en-Ostrevent	Avant 1953	Après 1991	Idem	District de Montigny-en-Ostrevent
Cercle des Polonaises Dabrowka d'Auby (devenue Union des sociétés féminines franco-polonaises Dabrowka)	AM du 29/10/1953	Déclaration du 17/10/2011	Idem	Rue Léon Gambetta, Auby. 1991 (ou avant) : patronage polonais, 24 rue Léo Lagrange
Cercle des Polonaises Dabrowka de Dechy	AM du 23/12/1953 ? 31/03/1954 ?	Après 1991	Idem	Route nationale, Dechy. 1991 (ou avant) : 86 boulevard Pasteur, Guesnain
Cercle des Polonaises de Barlin	AM du 28/12/1948	Après 1991	Idem	Barlin
Cercle des Polonaises de Béthune	AM du 08/12/1948	Après 1969	Idem	Béthune
Cercle des Polonaises de Beuvry	Entre-deux-guerres. AM du 24/02/1947	AM du 05/10/1970	Idem	Beuvry
Cercle des Polonaises de Billy-Montigny	AM du 24/02/1947	AM du 04/08/1970	Idem	Dom Polski, 93 route nationale, Billy-Montigny
Cercle des Polonaises de Bruay-en-Artois	1954 ou avant	Déclaration du 31/03/2009	Idem	Salle Paloma, 35 rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois.

				Puis : salle paroissiale, place Guynemer, Bruay-la-Buissière
Cercle des Polonaises de Bruay-Thiers	AM du 18/02/1953	Après 1960	Idem	Salle Sainte-Barbe, Bruay
Cercle des Polonaises de Bully-les-Mines	AM du 02/11/1954	Après 1966	Idem	Bully-les-Mines
Cercle des Polonaises de Calonne-Liévin	1954 ou avant	Après 1970	Idem	278 rue Emile Zola, Liévin
Cercle des Polonaises de Calonne-Ricouart	AM du 03/09/1953	Après 1991	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart. 1959 (ou avant) : salle du patronage, rue de Saint-Omer
Cercle des Polonaises de Carvin	AM du 17/01/1957	Après 1959	Idem	Carvin
Cercle des Polonaises de Condé-sur-l'Escaut	AM du 16/02/1953	Après 1956	Idem	Condé-sur-l'Escaut
Cercle des Polonaises de Denain	AM du 16/02/1953	Déclaration du 30/09/1980	Idem	Place Gambetta, Denain. 1956 : 18 rue Trarieux. 1980 : Place Gambetta
Cercle des Polonaises de Divion	Avant 1955	Après 1991	Idem	Divion
Cercle des Polonaises de Dourges (devenu Association des Polonaises de Dourges)	Avant 1955	Déclaration du 22/02/2008	Idem	Salle Chopin, Dourges
Cercle des Polonaises d'Escaudain	AM du 16/02/1953	Après 1991	Idem	Escaudain
Cercle des Polonaises de Flers-en-Escrebieux	1933 ou avant. AM du 01/12/1953	Après 1960	Idem	Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux
Cercle des Polonaises de Harnes	AM du 17/07/1952	2013 ou après	Idem	Harnes
Cercle des Polonaises d'Houdain	Avant 1991	Après 1991	Idem	Houdain
Cercle des Polonaises de Lallaing	19/11/1933. AM du 12/01/1954	Existe	Idem	220 rue du Chemin vert, Lallaing

Cercle des Polonaises de Lens fosse 1	AM du 05/03/1956. AM du 12/02/1958	AM du 25/12/1974	Développer des idées pédagogiques parmi les femmes polonaises émigrées en France	Salle paroissiale de la Mission catholique polonaise, route de Béthune, fosse 1, Lens
Cercle des Polonaises de Libercourt	Avant 1950	Après 1991	Conserver parmi les membres [...] Se secourir mutuellement en cas de maladie ou de mort	Libercourt
Cercle des Polonaises de Lourches	AM du 18/02/1953	Déclaration du 10/08/1987	Idem	Patronage des filles, Lourches. 1987 : rue Jean Jaurès
Cercle des Polonaises de Macou-Condé	Avant 1952	Après 1991	Idem	Condé-sur-l'Escaut
Cercle des Polonaises de Marles-les-Mines	AM du 24/02/1947	Après 1991	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Cercle des Polonaises de Masny	Avant 1952. AM du 20/10/1953	Après 1991	Idem	Masny
Cercle des Polonaises de Méricourt	Avant 1991	Fusion avec Noyelles-sous-Lens après 1991	Idem	Méricourt
Cercle des Polonaises de Nœux-les-Mines	Avant 1991	Après 1991	Idem	Nœux-les-Mines
Cercle des Polonaises de Noyelles-sous-Lens	AM du 28/12/1948	Existe	Idem	Noyelles-sous-Lens. 1991 (ou avant) : salle Eugène de Mazenod (salle paroissiale), rue de Dourges, Méricourt
Cercle des Polonaises d'Onnaing	Entre-deux-guerres. AM du 08/06/1953	Après 1960	Idem	Chasse de Valenciennes, Onnaing
Cercle des Polonaises de Sallaumines	AM du 28/12/1948	Après 1966	Idem	Sallaumines
Cercle des Polonaises de Vieux-Condé	AM du 18/02/1953	Déclaration du 17/03/1997	Instruction de langue polonaise	Presbytère, 38 rue Tabary, Vieux-Condé
Cercle des Polonaises de Waziers	Entre-deux-guerres. AM du 17/12/1953	Après 1991	Conserver parmi les membres [...] Se secourir mutuellement en cas de maladie ou de mort	Salle du patronage, allée G, cité Notre-Dame, Waziers

Cercle des Polonaises Emilia Plater d'Avion	AM du 28/12/1949	Après 1955	Idem	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion
Cercle des Polonaises Emilia Plater de Frais-Marais-Douai	Entre-deux-guerres. AM du 19/01/1954	Après 1991	Idem	Salle Piasecki, rue Jules Ferry, Waziers. 1955 : foyer catholique polonais, route de Lallaing, Douai-Frais-Marais
Cercle des Polonaises Reine Edwige d'Abscon	20/07/1924. AM du 23/10/1953	Après 1991	Maintenir la culture et les traditions polonaises	Foyer polonais, Abscon. 1991 (ou avant) : 62 rue Jules Guesde
Cercle des Polonaises Reine Edwige de Flers-en-Escrebieux	Avant 1952. AM du 20/10/1953	Après 1960	Conserver parmi les membres [...] Se secourir mutuellement en cas de maladie ou de mort	Patronage Sainte-Barbe, cité du Villers, Flers-en-Escrebieux. 1955 : foyer polonais, rue Danton, Auby-Asturies
Cercle des Polonaises Reine Edwige de Montigny-en-Ostrevent	30/06/1931. AM du 01/12/1953	Existe	Protéger et conserver la langue, la culture et les traditions polonaises	Salle des réunions, groupe de la ferme, Montigny-en-Ostrevent. 1991 (ou avant) : 9 groupe D
Cercle des Polonaises Reine Edwige de Wallers-Arenberg	AM du 13/01/1953	Après 1956	Conserver parmi les membres [...] en cas de maladie ou de mort	63 rue d'Anzin, Wallers
Cercle des Polonaises Reine Edwige d'Ostricourt	AM du 30/12/1954	Après 1991	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Cercle des Polonaises Sainte-Edwige de Pecquencourt	AM du 23/12/1953	Existe	Idem	Rue Joseph Bouliez, Pecquencourt. 1998 : 7 rue Clairvaux
Cercle des Polonaises Tow Polek Jadwiga d'Haillicourt fosse 2 bis	1954 ou avant	Après 1991	Idem	Haillicourt
Cercle des Polonaises Tow Polek Wanda d'Haillicourt fosse 6	AM du 03/05/1948	Entre 2009 et 2012	Idem	Haillicourt
Société des dames polonaises de Rouvroy (devenu Cercle des femmes polonaises en 1998)	Avant 1953	Après 1998	Idem	43 place Saint-Louis, Rouvroy. 1998 : mairie
Société Wanda de Lens fosses 9-11 et 16	1931	Après 1991	Idem	Liévin puis Lens

Union des femmes polonaises Marie Curie Skodowski de Mazingarbe	AM du 16/11/1948	AM du 12/08/1959	Groupement des sociétés féminines polonaises de la circonscription aux fins de centralisation d'action commune, pour le développement des lettres et des arts nationaux ainsi que pour l'aide matérielle et morale des adhérents de ces associations	Café Bajon, rue Lamartine, cité 2, Mazingarbe
Association des amis de la Fondation Jean-Paul II en France	01/1989	Existe	Soutenir financièrement la Fondation Jean-Paul II du Vatican, dans la réalisation des objectifs fixés par les statuts. En accord avec le décret papal, la Fondation Jean-Paul II mène une action culturelle et caritative, dans un esprit religieux. Elle renforce les liens traditionnels entre les fidèles et le Saint-Siège et contribue à l'évolution et au rayonnement des valeurs de la culture chrétienne	Institut Saint-Casimir, Vaudricourt
Association pour la sauvegarde de l'église Notre- Dame des mineurs de Waziers	Déclaration du 16/02/2001	Existe	Sauvegarder l'édifice en lui-même, le maintenir en bon état d'entretien et de sécurité, le restaurer et éventuellement le moderniser. Permettre son utilisation en tant que lieu de culte et son exploitation pour des manifestations à caractère religieux et/ou culturel. Promouvoir la reconnaissance du site comme monument historique régional, l'église Notre-Dame des Mineurs étant la seule église en France à être	927 rue Lucien-Moreau, Waziers

			<p>consacrée à Notre-Dame des Mineurs. Accessoirement, faire inscrire l'église à l'inventaire des monuments historiques et en permettre éventuellement la visite au public en dehors des offices religieux. Plus généralement, réaliser seul ou en collaboration toutes opérations quelconques se rattachant directement, en totalité ou en partie, à son objet et à tous autres similaires ou connexes. L'association peut, dans le cadre de son objet et aux fins de remplir sa mission, dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, gratuitement ou à titre onéreux, créer, développer, gérer, seule ou en collaboration, toutes activités qui lui paraîtront utiles ou nécessaires et se donner les moyens matériels ou moraux d'y parvenir</p>	
<p>Association pour la sauvegarde de l'église Saint Stanislas de Dourges</p>	<p>Déclaration du 11/12/2007</p>	<p>Existe</p>	<p>Idem hormis : Promouvoir la reconnaissance du site comme monument historique régional, l'église Saint Stanislas abrite notamment un retable art déco classé, en bois, réalisé par le sculpteur Jan Szczepkowski et des vitraux des ateliers Chigot de Limoges.</p>	<p>Presbytère Saint Stanislas, 59 ter cité Bruno, Dourges. Puis : 6 rue des iris</p>
<p>Association Saint-André paroisse polonaise</p>	<p>Déclaration du 14/10/1999</p>	<p>Existe</p>	<p>Activités pastorales, caritatives, culturelles et festives</p>	<p>Chapelle Saint-André, 93 rue de Vimy, Méricourt</p>

Comité paroissial franco-polonais Notre Dame de Grâces	Avant 2002	Déclaration du 14/04/2008		51 rue Le Châtelier, Liévin. 2002 : 24 rue Thiers
Comité paroissial polonais	Avant 2013	Existe		371 rue Youri Gagarine, Guesnain
Communauté paroissiale franco-polonaise Haillicourt 2 bis	Déclaration du 22/09/2008	2013 ou après	Apporter une aide matérielle à la paroisse polonaise. Accompagner les jeunes qui désirent connaître la culture et les coutumes polonaises. Soutenir les initiatives en vue d'approfondir la foi catholique et la fraternité franco-polonaise	Salle Joliot Curie, rue Lesage, Haillicourt
Millenium 2000	Déclaration du 07/05/2010	Existe	Gestion matérielle de l'église "Millenium" et du presbytère situé au 21 route de Béthune à Lens. Développer et encourager toute activité culturelle au sein de la communauté d'origine polonaise qui se réunit à la paroisse Sainte Elizabeth. Encourager et promouvoir toute activité culturelle au sein de la communauté. Elle conserve toute activité sur la gestion des manifestations culturelles et culturelles. Toutes autres activités non précisées mais en relation avec l'objet premier de l'association qui est de la faire vivre et de la conserver aux services des paroissiens	Eglise Millenium, 21 Route de Béthune, Lens
Société chorale catholique polonaise Chopin - section de Pecquencourt	AM du 08/10/1952	Après 1960	Pratique du chant choral	Rue Joseph Bouliez, Pecquencourt



Société chorale de l'Église Harmonia - section de Marles-les-Mines	AM du 28/07/1948	AM du 27/04/1967	Chanter à l'église pendant la durée de la messe et des vêpres. Chanter pour les fêtes organisées par les sociétés catholiques si ces dernières y invite la société. Garder dans les cœurs les traditions des ancêtres. Respecter les droits enseignés par "Mon seigneur" Motu proprio et Divini cultus" cultivant le chant latin et la musique des anciens maîtres. Répandre la foi catholique parmi les membres de la société de l'émigration polonaise et attirer tous les fervents de chants et de musique d'église. Perpétuer les cantiques polonais et après le programme de l'église, apprendre les chants des anciens. Enseigner la littérature et la musique polonaise. Diffuser et développer la culture de la musique et des chants dans la paroisse en organisant des concerts et des représentations de théâtre	Patronage polonais, 4 rue d'Artois, Calonne-Ricouart
<i>Associations artistiques du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Association des amis de la culture et du folklore polonais - section de la Ligue des Flandres	Été (ou début) 1959	1959 ou après	Pratique et popularisation de la musique, de la littérature, des chants et danses folkloriques	21 rue Casimir Beugnet, Sallaumines

Section de Denain	Fin 1957	Après 1960	Idem	Denain
Section de Douchy-les-Mines	1958	Après 1960	Idem	Douchy-les-Mines
Section de Raismes	1959	Après 1960	Idem	Raismes
Section de Somain	Début 1959	1959 ou après	Idem	Café Jouffrenau Mamour, route de Rieulay, Somain
Section de Vieux-Condé	1958	1958 ou après	Idem	Vieux-Condé
Section de Wallers-Arenberg	Avant 1960	Après 1960	Idem	Wallers
Cercle folklorique polonais Karlik (devenu Association des amis de la culture et du folklore polonais Karlik en 2002)	03/1970	Existe	Diffuser et promouvoir la culture, le folklore et les traditions polonaises par le biais de chants, danses, mais aussi de diverses manifestations comme des repas, expositions, voyages...	Salle des débrouillards, avenue Jeannette-Prin, Méricourt. 2002 : hôtel de ville, Liévin. Puis : Avion
Cercle Oberek de Lens	Avant 1960	Existe	Amis de la culture et du folklore polonais, danses folkloriques polonaises, chants polonais	Salle Lido, route de La Bassée, Lens. 1996 : 18 rue Claude-Debussy, Liévin. 2004 : 14 rue de Normandie, Éleu-Dit-Leauwette
Krakowiak de Guesnain	1957 ou 1958	1959 ou après	Pratique et popularisation [...] danses folkloriques	Guesnain
Krakowiak d'Ostricourt	1953 ou avant	Arrêté de nullité en 1953. Après 1959	Idem	Ostricourt
Le Kujawiak de Harnes	10/1955	Existe	Conserver et faire connaître l'incomparable richesse des danses et des costumes du folklore polonais	Café Brachet-Donday, 16 route de Lens, Harnes. 1998 : restaurant Belweder, 70 rue des Fusillés. 2014 : 5 rue Saint Pierre
Polonia	1948 ou avant. JO du 19/06/1968	1969 ou après	Pratique et popularisation [...] danses folkloriques	Café Normand, 65 rue Robespierre, Méricourt

Skowronek de Noyelles-sous-Lens - Méricourt	AM du 17/10/1968	AM du 09/05/1969	Idem	Mairie, Noyelles-sous-Lens
Fédération des sociétés polonaises de musique et d'art dramatique - section de la région du Nord	1945	AM de retrait de création du 11/01/1950	Coordonner les activités des sections locales	Route nationale, Sallaumines
Le joyeux comédien	AM du 16/06/1948	Idem	Pratique du théâtre	Loos-en-Gohelle
Les amis de l'art polonais	Avant 1950	Idem	Idem	Sallaumines
Société chorale et théâtrale de Montigny-en-Gohelle	AM du 15/09/1948	Idem	Pratique du chant choral et du théâtre	Montigny-en-Gohelle
Société chorale et théâtrale Zorza	AM du 07/10/1948	Idem	Idem	Bruay-en-Artois
Société chorale Slowik z nad Wisly	Avant 1950	Idem	Pratique du chant choral	Libercourt
Société polonaise de musique et d'art dramatique d'Escaudain	Avant 1950	Idem		Escaudain
Société polonaise de musique et d'art dramatique d'Ostricourt	Avant 1950	Idem		Ostricourt
Union des sociétés chorales polonaises en France	1922. JO du 14/12/1924. Déclaration du 07/05/1939	Après 1953	Conserver les chants polonais tant religieux que nationaux, à l'exception de ceux qui ont un caractère immoral ou affichent des idées religieuses ou politiques trop avancées	15 rue de la Marne, Abscon. 1953 (ou avant) : 4 rue de la gare, Douai. Café des enfants des Gayant, rue des Ferronniers, Douai depuis 1936 ?

Section du district de Bruay-en-Artois	Début des années 1920. AM du 31/08/1953	AM du 19/04/1967	Idem	Café-bal Kukielczynski, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois. 1953 : salle du bar Polski, impasse Duquesne. 1958 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard
Section du district de Lens	Avant 1949	Après 1952	Idem	District de Lens
Société chorale polonaise Cecylia - Wanda	AM du 28/12/1946	AM du 19/04/1967	Idem	Salle du bar Kukiolczynski, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois. 1952 : salle du bar Polski, impasse Duquesne. 1957 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard
Société chorale polonaise de Douai	JO du 14/12/1924. AM du 21/01/1947	AM du 17/01/1963	Idem	4 rue de la Station, Douai. 1948 : 19 rue des Ferronniers
Société chorale polonaise de Fresnes-sur-Escaut	AM du 23/06/1952	Après 1960	Idem	50 rue Etienne Bancel, Fresnes-sur-Escaut
Société chorale polonaise Dzwon Zygmunta	1927. AM du 17/03/1955	AM du 06/05/1975	Idem	Café Napierala, rue Célestin Dubois, Waziers. 1957 : salle des fêtes des Houillères, La Clochette
Société chorale polonaise Kosciuszko	Avant 1953	Après 1990	Idem	Café Pawlowski, Houdain
Société chorale polonaise Lutnia Jednosc	1922. AM du 27/12/1955	Après 1960	Idem	Café Musielak, rue Suzanne Lannoy, Dechy
Société chorale polonaise Rossignol	JO du 21/07/1922. AM du 02/12/1946	AM du 27/04/1967	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Société chorale polonaise Sainte-Cécile	JO du 14/12/1924. AM du 13/01/1948	AM du 25/03/1963	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart
Société chorale polonaise Wanda	Entre-deux-guerres. AM du 28/06/1948	AM du 04/11/1969	Idem	Salle Adam Lisiecki, rue Béharelle, Nœux-les-Mines. 1949 ou 1950 : salle des fêtes polonaises, rue Moussy

Union des associations théâtrales polonaises en France	JO du 14/08/1927. AM du 18/11/1939	AM du 11/01/1967	Entretenir dans un esprit national, la culture de l'art, du théâtre et de la langue polonaise.	4 route de Douai, Somain. 1954 : 99 rue Émile Zola, Lens
Section du district de Bruay-en-Artois	AM du 12/05/1948	AM du 28/03/1963	Idem	Salle du bar Polski, impasse Duquesne, Bruay-en-Artois
Section du district de Douai	Avant 1953	Après 1953	Idem	Douai
Section du district d'Ostricourt	Avant 1953	Après 1953	Idem	
Section du district de Valenciennes	Avant 1952	Après 1956	Idem	
Cercle théâtral Adam Mickiewicz de Marles-les-Mines	Entre-deux-guerres	1948 ou après	Idem	Marles-les-Mines
Cercle théâtral de Calonne-Ricouart	JO du 14/08/1927. AM du 12/05/1948	AM du 25/03/1963	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart
Cercle théâtral de Condé-sur-l'Escaut	Entre-deux-guerres. AM du 09/02/1949	Déclaration du 15/03/1976	Idem	Salle des sports, Condé-Macou. 1976 : 97 rue du Gras Bœuf
Cercle théâtral de Courcelles-lès-Lens	Avant 1955	Après 1955	Idem	Courcelles-lès-Lens
Cercle théâtral de Dourges	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1947	AM du 08/04/1963	Idem	Café Kryslak, rue Félix Faure, Dourges
Cercle théâtral de Fresnes-sur-Escaut	AM du 23/06/1952	Après 1955	Idem	Fresnes-sur-Escaut
Cercle théâtral de Harnes	Entre-deux-guerres. AM du 17/07/1952	AM du 20/04/1963	Idem	Café Gruchala, rue de la source, Harnes. 1954 : cercle polonais Dom Polski, rue de Commercay
Cercle théâtral de Libercourt	Entre-deux-guerres. AM du 29/08/1952	AM du 11/01/1967	Idem	Salle Casimir, fosse 5, Libercourt
Cercle théâtral de Loos-en-Gohelle	AM du 29/07/1952	AM du 20/04/1963	Idem	1953 : café Mendel, rue Faidherbe, Loos-en-Gohelle

Cercle théâtral de Louches	Avant 1949	1952	Idem	Salle de l'Alcazar, Louches
Cercle théâtral de Méricourt	AM du 03/09/1953	AM du 05/04/1963	Idem	9 rue de la Place, Méricourt
Cercle théâtral de Nœux-les-Mines	Avant 1954	1955 ou après	Idem	Nœux-les-Mines
Cercle théâtral de Vendin-le-Vieil fosse 8	AM du 14/05/1952	AM du 20/04/1963	Idem	Café du Kursaal, boulevard de la République, Vendin-le-Vieil
Cercle théâtral d'Houdain	AM du 22/11/1947	AM du 20/04/1963	Idem	Houdain
Cercle théâtral Juliusz Slowacki de Bruay-en-Artois	AM du 31/05/1948	AM du 17/03/1958	Idem	Café Kukiolczynski, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois. 1950 : salle du bar Polski, impasse Duquesne
Cercle théâtral Juliusz Slowacki de Divion	AM du 12/05/1948	AM du 11/01/1967	Idem	Salle Bayard, 17 place des étoiles, cité 30, Divion
Cercle théâtral Smialy Kazimierz de Carvin	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1947	AM du 14/03/1963	Idem	Salle des fêtes des mines, cité des Plantigeons, Carvin
Chorale Wiosna de Raismes-Sabatier	AM du 13/08/1952	Après 1960	Idem	11 rue Lagrange, Raismes. 1953 : Salle Robinson, rue de Stalingrad, Bruay-sur-l'Escaut
Figlarny Kotek d'Hornaing	1930. Demande d'autorisation déposée en février 1950	Suspension de l'activité par les dirigeants en avril 1952	Idem	20 rue D, Hornaing
Le gai poméranien d'Oignies-Ostricourt	25/11/1923. AM du 18/07/1947. AM du 05/04/1954	Après 1956	Idem	Salle Stanislas, cité des Beaux-Arts, Ostricourt
Polska Sztuka d'Abscon	AM du 29/08/1952	Déclaration du 18/02/1964	Idem	Foyer catholique polonais, Abscon
Société chorale et théâtrale Harfa d'Escaudain	15/04/1923. AM du 09/02/1949	Déclaration du 22/01/1970	Idem	10 rue Danton, Escaudain

Société théâtrale polonaise Mazépa	Entre-deux-guerres. AM du 20/05/1947	AM du 27/04/1967	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines. 1962 : salle Polonia, rue de Verdun, Calonne-Ricouart
Union des sociétés musicales polonaises en France	Déclaration du 24/02/1927. AM du 18/11/1939	AM du 09/02/1970	Propager la musique polonaise parmi les émigrés polonais en France pour qu'elle occupe dans leur vie culturelle la place qui lui est due. Encourager le développement des sociétés et des clubs de musique. Favoriser le rapprochement de ses membres, porter l'aide morale aux sociétés, cercles et clubs polonais de musique. Élaborer un modèle de statuts pour les sociétés et clubs, et les aider dans leurs relations avec les autorités françaises et polonaises	Café Casimir, 103 rue Thiers (devenue rue Jean Létienne), Lens
Cercle de musique Moniuszko	AM du 10/11/1954	AM du 24/03/1961	Culture et propagation de la musique	Café du boulevard, 153 rue du Général de Gaulle, Rouvroy
Chopin	Avant 1953	Après 1953		Billy-Montigny
Chorale polonaise Jednosc de Barlin	AM du 20/10/1948	AM du 31/07/1969	Instruire la musique, principalement la musique polonaise	Rue de Fresnicourt, Barlin
Club des mandolinistes Estudiantina	AM du 18/08/1952	Existe	Pratique de la mandoline	Salle Kura, Calonne-Ricouart
Club des mandolinistes Mewa	Entre-deux-guerres. AM du 02/12/1946	AM du 10/02/1956	Idem	Dom Polski, rue de Corbeil, Montigny-en-Gohelle
Club des mandolinistes Sonora (devenu Club Sonora en 2000)	10/03/1935. AM du 23/11/1948	AM du 16/07/1974 (devenue française). Existe	Enseignement de la musique. Caractère culturel et folklorique. Émulation parmi les sujets franco-polonais	Salle Pawlowski, route d'Haillicourt, Houdain. 2000 : hôtel de ville, rue Roger Salengro

Club des mandolinistes Wisla	20/07/1924. Déclaration du 28/01/1933. JO du 12/04/1939. AM du 22/11/1947	AM du 28/08/1979	Faire de la musique, du chant et organiser des promenades	Café Gilbert Morival, 380 route nationale, Nœux-les-Mines
Harmonia de Wallers	AM du 22/11/1939	AM du 18/06/1962	Diffuser la musique en donnant des concerts et apprendre la musique aux jeunes gens de la colonie polonaise d'Arenberg	Avenue Michel Rondet, Wallers
Harmonia d'Oignies	AM du 26/12/1947	AM du 10/04/1961		Oignies
Société de musique des mandolinistes Celesta	AM du 03/03/1947	AM du 14/09/1962	Culture de la musique	Salle Bercal, rue Émile Zola, fosse 6, Haillicourt
Société musicale Chopin	Entre-deux-guerres. AM du 02/12/1946	AM du 14/03/1963	Pratique de la musique	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Amitié franco-polonaise Polonia de Vicoigne	20/11/1989	Existe	Développer, faire connaître à la communauté française, les traditions, les coutumes et la richesse du patrimoine culturel polonais. Développer l'entraide et la solidarité entre les membres de l'association	Café Jarmuszczak, place Alexandre Leleu, Raismes-Vicoigne
Association Claudie Muzyk Production	Déclaration du 09/02/2001	Existe	Enrichir la culture polonaise des membres et établir des rencontres amicales lors d'organisation d'après- midi dansants afin de maintenir les échanges et les traditions polonaises	44 rue Maurice-Ravel, Hénin- Beaumont
Association d'éducation populaire Millenium (Marles- Calonne-Auchel)	11/1966	Existe	Ajouter à la richesse du patrimoine culturel de la France celle des coutumes et des traditions polonaises	Place du rond-point, Marles-les- Mines
Association franco-polonaise David Walczak	Déclaration du 19/03/2009	Après 2009	Promouvoir la musique polonaise et en particulier l'entretien de la	15 rue Jean Monnet, Bully-les- Mines



			musique traditionnelle déclinée du folklore de la région Nord Pas-de-Calais. Rendre hommage aux chefs d'orchestre, auteurs, compositeurs, d'origine polonaise	
Cercle des chanteurs et amateurs de théâtre d'Auby	1948 ou avant	1948 ou après		Auby
Cercle théâtral polonais Paderewski	1946 ou avant. AM du 08/10/1952	Après 1960	Pratique du théâtre	Café Napierala, 2 rue de l'Industrie, Waziers
Chorale Cecylia	AM du 09/09/1955	AM du 26/1/1963	Pratique du chant choral polonais	Salle Iwanowski, 44 rue Thiers, Liévin
Chorale Cecylia de Mazingarbe	AM du 19/04/1947	AM du 22/07/1963		Café Robakowski, route nationale, cité 7, Mazingarbe
Chorale des mineurs polonais de Douai	10/1948	Existe	Conserver et faire connaître les chants profanes, religieux et folkloriques polonais et français	Centre médico-social Eliane Andris, 11 rue Camille Guérin, Douai
Chorale Moniuszko	1970	Existe	Pratique du chant choral polonais	48 (puis : 34) rue Félix Faure, Dourges
Chorale polonaise Harfa	AM du 03/09/1952	Après 1960	Pratique du chant choral	Camp Vuillemin, Écaillon
Chorale polonaise Jednosc de Harnes	AM du 11/02/1953	Après 1970	Pratique du chant choral	Harnes
Chorale polonaise Kosciuszko	Entre-deux-guerres. Avant 1955	Après 1955	Idem	Houdain
Chorale Sainte Elisabeth	AM du 29/10/1952	AM du 02/05/1961	Idem	Chapelle Sainte Elisabeth, 42 rue Auguste Lefèvre, Lens
Chorale Sainte-Barbe franco-polonaise masculine de Montigny-en-Ostrevent	1986	Existe	Idem	8 cité des Fourches, Pecquencourt. 1999 : 48 (ou 4 A) rue de Blain, Lallaing. 2003 : 156 cité Moucheron, Montigny-en-Ostrevent. 2005 : 12 hameau des Acacias. 2006 : 329 rue Maurice-Ravel

Chorale Sainte-Cécile	1946 ou avant	1946 ou après	Idem	Auby
Chorale Sainte-Edwige	1973	Existe	Transmettre le patrimoine musical polonais à un large auditoire. Additif à l'objet en 1999 : par un répertoire de chants sacrés et profanes, défendre en particulier mais sans exclusive les œuvres en langue polonaise	Mairie, Montigny-en-Ostrevent
Club des mandolinistes Estudiantina de Marles-les-Mines	Avant 1954	1954 ou après	Pratique de la mandoline	Marles-les-Mines
Club des mandolinistes Le joyeux voyageur	Avant 1946	Après 1946	Idem	Vieux-Condé
Club des mandolinistes Lesnaroz	Déclaration du 18/09/1924. AM du 22/04/1952	AM du 02/11/1965	Perfectionnement dans l'art musical	Café Marquis, rue Edmond Debeaumont, Bully-les-Mines
Club des mandolinistes trio	AM du 02/12/1946	1966 ou après	Pratique de la mandoline	Noyelles-sous-Lens
Comité d'organisation du « Rynek en fête »	Déclaration du 10/05/2005	Après 2005	Organiser et promouvoir la fête annuelle intitulée « Rynek en fête » dans la commune d'Hénin-Beaumont, en partenariat exclusif avec la MDP	Espace Lumière, 39 rue Elie-Gruyelle, Hénin-Beaumont
Culture et tradition	04/11/1977	Existe	Perpétuer la culture polonaise à travers les chants et les danses du folklore polonais et les traditions telles que la bénédiction des mets de Pâques, Noël... Être le reflet du patrimoine traditionnel et musical de la communauté franco-polonaise de la région Nord - Pas-de-Calais	2 impasse Jean Moulin, Courcellès-Lens

Enfance et tradition	Déclaration du 20/06/1997	Existe	Faire connaître et développer les éléments de la culture polonaise, notamment la langue, la littérature, l'histoire, les chants, la musique, les traditions et le folklore. Collaborer avec d'autres associations du même type et avec l'aumônier polonais pour l'aider dans sa tâche	Salle du catéchisme, chez l'aumônier, 24 rue Léo-Lagrange, Auby. 2011 : école de musique, rue Jean Baptiste Lebas
Ensemble folklorique polonais de chants et de danses Wiwat	Avant 1997	Existe	Développer, faire connaître et apprécier les chants et danses représentant la chaleur, la beauté et la gaieté du folklore national, régional et traditionnel de la Pologne. Promouvoir la richesse de la culture polonaise à travers ses traditions et coutumes, dans une ambiance conviviale et amicale	290 rue du Docteur-Schaffner, appartement 3, Noyelles-sous-Lens. 1997 : hôtel de ville, rue de la République. Puis : Avion ?
Ensemble folklorique Wisla	Octobre 1991	Existe	Sauvegarder les traditions et la culture polonaise à travers le folklore	100 ter cité Bruno, Dourges
Fan-club Kubiak	Déclaration du 25/09/1998	Après 2012	Regrouper les administrateurs de l'orchestre Christian Kubiak et des disques de Stéphane Kubiak. Contribuer de manière générale à la perdurance du folklore polonais en France	17 rue du 11 novembre, Farbus
Gitary	2003	Existe	Chant choral religieux polonais	Dourges
Gorale	1991	Existe	Présenter la musique folklorique montagnarde polonaise	56 Chemin Départemental 161E, Hénin-Beaumont
Groupe folklorique polonais de Quiévreachain (devenu Avenir sportif et artistique de Quiévreachain en 1953)	1950 (régularisé en 1953)	Après 1956	Pratique du folklore, des sports, danse, volley-ball, basket-ball...	Quiévreachain

Groupe folklorique polonais d'Houdain	Déclaration du 26/06/2013	Existe	Maintenir les traditions, la culture et le folklore polonais	11 rue des Chênes, Houdain
Harmonia de Bully (devenue Harmonia de Bully-Grenay en 1955)	1926. AM du 03/07/1947	Existe	Propagation de la musique folklorique d'harmonie	106 rue Marcel Sagnol, Bully-les-Mines
Harmonia de Condé-sur-l'Escaut	Entre-deux-guerres. AM du 29/04/1947	AM de retrait de création du 11/01/1950	Propager la musique, enseigner et favoriser l'art musical	Café Skalski Adam, rue du Gras-Bœuf, Macou, Condé-sur-l'Escaut
Jeszcze	Déclaration du 24/11/2009	Existe	Développer principalement des pratiques et des animations musicales tant en langue française qu'en langue polonaise, ceci afin d'entretenir la mémoire des mélodies	18 bis rue Marcel Lancino, Ablain-Saint-Nazair
Jeunesse polonaise de chant et de théâtre	1950 ou après	1951 ou après	Pratique du chant et du théâtre	Denain
Kapela Bukowina	Déclaration du 29/08/2008	Existe	Promouvoir la culture, la musique, le chant folklorique des montagnes polonaises et des Carpates	7 rue Georges Leprêtre, Courcelles-lès-Lens
Kapela Wiosna	1996	Existe	Pratique de la musique et du chant traditionnels polonais	Centre social et d'éducation populaire Max-pol Fouchet, rue Jean-Jacques Rousseau, Méricourt
Krakowiak	Déclaration du 10/07/1998	Fin des années 2000 ?	Rapprochement de l'amitié franco-polonaise en proposant au public des repas dansants, des voyages, de l'artisanat polonais ainsi que de la pâtisserie polonaise	33 rue Fleming, Nœux-les-Mines
Krucjata (devenue Kruczata - Polonia en 1987, Polonia Douai en 1988, Association franco-polonaise de tradition et culture - Polonia Douai en 1997)	1984	Existe	Transmettre, faire découvrir la culture et les traditions polonaises, principalement à travers le folklore polonais. Ajout en 1997 : organisation ponctuelle d'envois de dons de toute nature en Pologne	Impasse des Coulommiers, Frais-Marais, Douai

KS Orkiestra	JO du 02/05/2015	Existe	Promotion de la culture polonaise à travers ses musiques, ses chants et ses traditions	172 rue Clément, Douai
Lajkonik	Avant 2014	Existe	Pratique du folklore polonais	Salle Stanislas, Ostricourt
Les amis de Kujawiak	Déclaration du 09/09/2008	Existe	Faire découvrir les traditions et la culture polonaises par le biais des danses folkloriques, des chants, de la cuisine polonaise, et de l'actualité...	36 rue des Ardennes, Harnes
Les joyeux tziganes	JO de 07/1945	Après 1948	Propagation de la musique, principalement de la mandoline	Ciné Palace, rue Louis Rollin, Raismes. 1946 : école des garçons, rue Cuvinot
Société chorale d'Ostricourt	AM du 19/02/1955	Après 1956	Pratique du chant choral	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Société de musique d'Auby	1946 ou avant	1946 ou après		Auby
Société de théâtre polonais	1947 ou avant	1947 ou après	Pratique du théâtre	Bruay-Thiers
Société musicale Echo	Statuts déposés le 03/12/1922	Existe	Pratique du folklore musical polonais et de variétés actuelles	Rue Émile Zola, Haillicourt. Puis : 1 rue des marronniers, Houdain
Société théâtrale Chopin	Demande d'autorisation avant 1950	1949 ou après	Pratique du théâtre	Patronage Corderie, Auby-Asturies
Société théâtrale polonaise Kosciuszko	Avant 1949	Après 1949	Idem	Ostricourt
Sztery (devenu Cztery en 2011) Smyki, ba nie ino (Quatre archers, mais pas seulement)	Avant 2011	Existe	Pratique de la musique traditionnelle et folklorique polonaise, tchèque, hongroise, slovaque	115 résidence les Azalées, Béthune. 2011 : 100 impasse Montparnasse, Sallaumines. 2013 : 15 rue Alexandre Fleming, Lens
Tradition et avenir de Harnes	JO du 19/01/1981	Existe	Diffuser et développer la culture polonaise, notamment la langue, la littérature, le chant, la musique, l'histoire, les traditions, le folklore...	Salle Frédéric Chopin, rue de Commercy, Harnes

Tradition et avenir de Liévin	1982	Existe	Pratique du folklore polonais	Salle Carpentier, Liévin
Tradition et progrès	JO du 06/05/1976	Existe	Promouvoir et développer les composantes de la culture polonaise, notamment la langue, la littérature, l'histoire, le chant, la musique, les danses, les traditions. Organiser des réunions, conférences, fêtes, expositions, excursions, représentations de troupes de théâtre avec une attention particulière pour les jeunes	5 rue Delesalle, Leforest
Wesolosc	AM du 17/07/1952	Après 1970	Pratique de la musique	Harnes
Wesoly Tulacz	1923. AM du 02/12/1946	AM du 19/04/1967	Propagation de la musique	Salle du café Kukiolczynski Jean, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois. 1952 : Salle du bar Polski, impasse Duquesne. 1957 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard
Wiazanka	1993	Existe	Pratique du folklore polonais	Salle Stanislas-Kostka, 437 route nationale, Nœux-les-Mines. 1998 : mairie, route nationale
<i>Associations sportives du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Fédération des sociétés polonaises de tir en France	JO du 24/07/1929. AM du 24/06/1948	Après 1983	Lier les fervents du sport de tir ainsi que conserver les traditions des tireurs et les traditions nationales. Organiser de concours de tir	Rue des écoles, Douai. 1946 : café Zolnierkiewicz (secrétaire général), 103 rue Thiers, Lens. 1950 (ou avant) : chez Nowak Witold, rue Voltaire, Billy-Montigny

Section de Billy-Montigny	AM du 29/01/1949	AM du 22/01/1973	Idem	Café Rynski, route nationale, Billy-Montigny. 1951 : café Garnczarek (devenu café Kazmierski puis Mayeur), 19 rue des fusillés
Section de Calonne-Ricouart	1927. AM du 23/06/1952	Existe	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart. Puis : salle polyvalente Alfred Codron, Boulevard de la paix
Section de Carvin	Avant 1956	Après 1956	Idem	Carvin
Section de Dourges	09/09/1928. AM du 23/06/1952	1976 (devenue française). Existe	Idem. 1976 : faciliter la pratique du tir à la cible et susciter des liens d'amitié entre les sociétaires	39 rue Roger Salengro, Dourges. 1952 : Café Kryslak (puis chez Mr Gauthier, début des années 1960 : café Henri Ziach, 1964 ou 1965 : Jean Antonczyk, puis La diligence (n° 36 de la rue), 8 rue Félix Faure. Puis : 13 allée des moineaux, Courrières
Section d'Houdain	AM du 18/10/1961	AM du 20/11/1967	Lier les fervents du sport de tir [...] Organiser de concours de tir	Salle Pawlowski, route d'Haillicourt, Houdain
Section de Marles-les-Mines	AM du 28/07/1948	Après 1955	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Section de Méricourt	AM du 23/06/1952	AM du 28/11/1974	Idem	Café du mineur, 43 rue Robespierre, Méricourt
Section de Montigny-en-Gohelle	1930. AM du 14/09/1948	AM du 03/01/1966	Idem	Café Karczewski (1953 : café Zgorecki), route d'Harnes, Montigny-en-Gohelle
Section de Nœux-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 16/03/1953	AM du 11/09/1972	Entretien et amélioration du tir. Organisation d'un bon tir réglementaire et recherche d'un local stable et convenable pour les réunions. 1955 : lier les fervents du sport de tir [...] Organiser de concours de tir	Salle des fêtes polonaises, rue Moussy, Nœux-les-Mines

Section de Noyelles-sous-Lens	AM du 03/07/1951	AM du 10/04/1968	Lier les fervents du sport de tir [...] Organiser de concours de tir	Café Goral (anciennement Mlinar), 13 route nationale, Fouquières-lès-Lens
Section d'Oignies	Entre-deux-guerres. AM du 14/05/1952	AM du 23/08/1967	Idem	Café Bohm, cité de la chapelle, Oignies
Section de Sallaumines	AM du 15/09/1948	Après 1970	Idem	Sallaumines
Club des tireurs Étienne Bathory de Divion	AM du 30/08/1948	Après 1970	Idem	Divion
Club des tireurs Pilsudski (devenue Société polonaise de tir en France de Bruay-en-Artois en 1950)	AM du 28/07/1948	AM du 03/02/1975	Idem	Salle Kukiolczynski, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois. 1952 : salle du bar Polski, impasse Duquesne. 1957 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard. 1963 : salle Spak-Rudy, rue Émile Zola, fosse 6, Haillicourt
Société polonaise de tir en France Dobry Strzal de Rouvroy-Nouméa	AM du 08/10/1952	AM du 11/06/1970	Idem	Café du boulevard, 153 rue du Général de Gaulle, Rouvroy-Nouméa
Union des sociétés de gymnastique Sokol en France	Déclaration du 28/09/1926. AM du 18/11/1939. JO du 01/05/1948. JO du 08/07/1976 (devenue française)	Existe	Accroître les forces vitales du pays en favorisant le développement des forces physiques et morales par l'emploi rationnel de la gymnastique, athlétisme, natation, danse folklorique, etc. Poursuivre toutes les mesures légales, budgétaires et autres susceptibles d'aider à la réalisation de ce programme. Collaborer avec les sociétés de gymnastique françaises. 1976 (?) : enrichissement de la culture	24 rue de la gare, Lens. 1991 (ou avant) : centre Jouhaux, 115 rue Eugène Bar



			française par l'apport nouveau de la culture, des traditions, du sport, du folklore et de certains particularismes des Français d'origine polonaise	
Section du Nord (devenue groupement du Nord en 1957)	AM du 03/05/1956. AM du 10/01/1957	AM du 04/10/1956. Après 1960	Idem	Café de la musique, Abscon. 1957 : café Musielak, route nationale, Dechy
Section du district de Bruay-en-Artois (ou district I de Béthune ?)	1946 ou avant	Après 1960	Idem	District de Bruay-en-Artois ou district de Béthune
Section du district de Douai	1946 ou avant	Fusion avec le district de Valenciennes en janvier 1955	Idem	District de Douai
Section du district de Lens	Avant 1953	Après 1953	Idem	District de Lens
Section du district de Valenciennes	AM du 21/12/1954	Fusion avec le district de Douai en janvier 1955. Déclaration du 26/02/1963	Former une jeunesse saine de corps et d'esprit	Salle Maka, rue Jean Jaurès, Bruay- Thiers
Section d'Abscon	31/12/1922. AM du 18/02/1953	JO du 14/11/1956. Déclaration du 15/03/1977. Existe	Développement des forces physiques et pratique des sports, gymnastique. 1991 (ou avant) : développer les activités gymniques et folkloriques entretenant la connaissance de la culture polonaise	Café de la musique, 1 rue Jean Jaurès, Abscon. 2001 : 55 rue Blanqui. 2014 : 87 rue Victor Hugo
Section d'Auchy-les-Mines	JO du 06/10/1926. AM du 30/07/1953	AM du 28/04/1965	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	Auchy-les-Mines
Section de Barlin	AM du 29/10/1952	Début 1990	Idem	Barlin

Section de Béthune	Avant 1964	1966 ou après	Idem	Béthune
Section de Beuvry	AM du 20/10/1953	AM du 09/07/1963	Idem	Café Vaillant, place de la mairie, Beuvry
Section de Bruay-en-Artois	Entre-deux-guerres. AM du 20/10/1953	AM du 28/11/1966	Gymnastique, éducation physique, sports et concours	Salle du bar Polski, impasse Duquesne, Bruay-en-Artois. 1957 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard
Section de Bruay-Thiers	1947 ou avant. AM du 11/02/1955	Déclaration du 09/03/1970	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	672 rue Jean Jaurès, Bruay-Thiers
Section de Calonne-Liévin	Avant 1954	Après 1962	Idem	Calonne, Liévin
Section de Carvin	11/11/1922. AM du 31/07/1953	Existe	Idem. Puis : Aboutir à l'enrichissement de la culture française par l'apport nouveau de la culture, des traditions, du sport, du folklore et de certains particularismes des Français d'origine polonaise. Défendre la cause du sport et principalement de la gymnastique et des danses folkloriques	11 B rue des Hirondelles, Carvin. 2012 (ou avant) : salle Léon-Slojewski, complexe sportif des Plantigeons. 2013 : stade des Plantigeons
Section de Condé-sur-l'Escaut (devenue section de Condé-Macou)	01/09/1923. AM du 13/01/1953	2013 ou après	Enseigner et développer la gymnastique et le folklore polonais	11 rue C, cité de Gras Bœuf, Condé-sur-l'Escaut. Puis : 39 route de Bonsecours. 2002 : 136 rue du Gras-Bœuf
Section de Dechy	Entre-deux-guerres. AM du 31/07/1953	Après 1991	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	Café Musielak, route nationale, Dechy. 1960 : salle Saint-Georges, patronage de Mr le curé de Dechy
Section de Divion	1925. AM du 17/07/1952	AM du 05/08/1969	Idem	Salle Bayard, 17 place des étoiles, cité 30, Divion

Section de Douai Frais-Marais	Entre-deux-guerres. AM du 20/10/1953	Après 1959	Idem	Rue Jules Ferry, Waziers. 1959 : café Liévin Henri, 27 rue Abel Despret, Douai - Frais-Marais
Section de Dourges	06/05/1923. AM du 28/12/1955	AM du 19/04/1973	Cultiver la gymnastique et les sports en général et inculquer à ses membres des notions musicales, leur procurer des saines distractions par l'organisation d'épreuves, concours, excursions, fêtes, etc., leur faire connaître leurs devoirs d'homme et de citoyen	Café Kryslak, 8 rue Félix Faure, Dourges
Section d'Escaudain	1947 ou avant	1952	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	Escaudain
Section de Harnes	19/09/1928. AM du 17/07/1952	AM du 24/09/1970	Idem	Salle Gruchala, rue de la source, Harnes. 1965 : salle Alcazar, rue Charles Debarge
Section d'Hersin-Coupigny (devenue Les sokols d'Hersin-Coupigny en 1974)	1922. Déclaration du 05/06/1932. AM du 12/03/1953	AM du 29/01/1974 (devenue française). Après 1991	Idem. 1974 : favoriser le développement de la gymnastique, de l'athlétisme et du folklore parmi la jeunesse de la ville en collaboration avec les autres sociétés constituées	Mairie, Hersin-Coupigny
Section d'Houdain	1923. AM du 21/07/1952	AM du 09/07/1963	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	Salle Pawlowski, route d'Haillicourt, Houdain
Section de Lens fosse 12-14	AM du 30/07/1953	AM du 30/09/1963	Idem	Salle Familia, route de Béthune, Lens
Section de Lens-ville et Lens-fosse 2	1948 ou avant. AM du 18/11/1959	AM du 05/02/1973	Idem	Salle Eden, route de Lens, Loison- sous-Lens
Section de Marles-Auchel	AM du 16/03/1953	Après 1991	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Section de Montigny-en- Gohelle	1926. AM du 30/07/1953	AM du 03/01/1966	Idem	Dom Polski, rue de Corbeil, Montigny-en-Gohelle

Section de Montigny-en-Ostrevent	Entre-deux-guerres. AM du 04/05/1953	Après 1959	Idem	Salle des fêtes, cité du Sanatorium, Montigny-en-Ostrevent
Section de Nœux-les-Mines	19/02/1922	Existe	Idem. 1991 (ou avant) : encourager les activités sportives tout en sauvegardant une certaine image (folklore) traditionnelle de la culture polonaise	MJC, 5 rue Pierre Guillon, Nœux-les-Mines
Section de Noyelles-sous-Lens	15/02/1925. AM du 02/09/1952	AM du 16/07/1974 (devenue française). Existe	Enseigner et développer la gymnastique et le folklore polonais	Café-tabac Skotarczak François (ancienne salle Chorynski), rue de Courtaigne, Noyelles-sous-Lens. Puis : 13 rue d'Hulluch
Section d'Oignies-Ostricourt	JO du 06/10/1926. AM du 16/03/1954	AM du 25/01/1979 (devenue française). Existe	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt. 1952 ou 1953 : Café Ciesielski Stéphan, 26 rue Léon Blum, fosse 1, Oignies. 1975 ou 1976 : café de la passerelle, 64 rue Émile Zola. 2006 : 63 rue Arthur Lamendin, Courrières
Section de Rouvroy	AM du 21/07/1952	AM du 01/12/1966	Développement des forces physiques de ses membres par la pratique de la gymnastique et l'organisation de compétitions sportives. Défendre la cause de la gymnastique et en vulgariser la pratique parmi les Polonais habitant en France. Resserrer les liens d'amitié unissant les sociétés sportives polonaises et françaises	153 rue du Général de Gaulle, Rouvroy
Section de Sallaumines	JO du 15/09/1927. AM du 16/03/1953	AM du 05/02/1973	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	Café Janczak, rue Arthur Lamendin, Sallaumines. Puis : route nationale. 1964 : Foyer paroissial, rue de Dourges, Méricourt-sous-Lens
Section de Sallaumines	Déclaration du 18/09/1998	Après 1998	Enrichissement de la culture française par l'apport de la culture	5 rue de Tourcoing, Sallaumines

			des traditions, du sport et du folklore d'origine polonaise	
Section de Thivencelles	1924. AM du 29/07/1952	Déclaration du 18/04/1966	Accroître les forces vitales du pays [...] certains particularismes des Français d'origine polonaise	Salon Kubiacyk, 22 cité Saint-Roch, Thivencelles
Section de Vieux-Condé	1947 ou avant. AM du 20/11/1952	Déclaration du 10/07/1963	Idem	Place de la République, Vieux-Condé
Section de Waziers	AM du 20/10/1953	Après 1960	Idem	Café Napierala, 2 rue de l'Industrie, cité Notre-Dame, Waziers
Union polonaise de football en France	1924. JO du 04/12/1927	AM de refus de création du 24/11/1950	Développer la pratique des sports et en particulier du football dans les milieux de la jeunesse polonaise en France	5 rue de la chaussée d'Antin, Paris ? 1949 ou 1950 : 1 rue de Varsovie, Lens
Section du sous-district de Bruay-en-Artois	Avant 1950	Fin 1950	Organiser des championnats et gérer les clubs affiliés	District de Bruay-en-Artois
Section du sous-district de Lens	Avant 1950	Fin 1950	Idem	District de Lens
Section du sous-district de Valenciennes	Demande d'autorisation du 30/09/1950	Fin 1950	Idem	26 rue de l'Intendance, Valenciennes
AS football club olympia solitude	JO du 28/01/1936. Demande d'autorisation du 29/12/1948	1950 ou après	Pratique des exercices physiques et notamment du football association. Préparer aux pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie	Vieux-Condé
Club Rapid d'Escaudain	Avant 1950	AM de nullité du 24/11/1950	Pratique du football	Escaudain
Club sportif Gwiazda	1949 ou avant	1950 (autorisation refusée)	Idem	Café de la gare, rue des Blancs Rieux, Hérin

Club sportif Naprzod	Déclaration du 09/11/1937. Tentative de reconstitution en 1952	AM de nullité du 24/11/1950	Idem	Salle Piasecki, contour du Sana, Montigny-en-Ostrevent
Club sportif Olympia	AM du 17/02/1947	AM du 24/11/1950 ? AM du 26/12/1974	Pratique du football et de l'éducation physique pour tous les jeunes gens qu'elle groupe	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion
Club sportif Pecquencourt	Déclaration en 11/1949	AM du 24/11/1950	Idem	Café Pakala, Pecquencourt
Club sportif polonais auchellois (devenu Club sportif Pogon Auchel en 1953)	24/04/1924. AM du 13/02/1948. AM du 19/11/1951	AM du 24/11/1950 puis du 17/09/1964 (devenue française). Existe	Pratique de la culture physique et du football	Café Nowak Jean, rue Georges Bernard, Auchel
Il Hel Thivencelles	Demande d'autorisation en 1950	AM de nullité du 24/11/1950	Pratique du football	Salon des mines, Thivencelles
Ouragan	11/1949	AM de retrait de création du 01/06/1950	Idem	Café Witkoswki, fosse 6, Ostricourt
Pogon Sabatier	Déclaration en 11/1948	AM de nullité du 24/11/1950	Pratique du football et de l'éducation physique pour tous les jeunes gens qu'elle groupe	Salon Robinson, rue Ledru-Rollin, Bruay-sur-Escaut
Sporting club rapid de Bruay-Thiers	AM du 12/05/1948	AM du 24/11/1950 (sous-section polonaise). AM du 22/11/1954	Pratique du football	769 rue Jean Jaurès, Bruay-Thiers
Warta de Valenciennes	Déclaration fin 12/1948. Reconstitution en 1950	AM de nullité du 24/11/1950	Idem	Café Karpinski, rue Désandrouins, Saint-Waast, Valenciennes

Union polonaise de football en France fraction anti-varsovienne	08/1949	Fin 1951	Développer la pratique des sports et en particulier du football dans les milieux de la jeunesse polonaise en France	Café Zolnierkieewicz, 103 rue Thiers, Lens
Sporting club rapid Ostricourt	1922	JO du 11/12/1999	Pratique du volley-ball, du basket-ball, du football-association (essentiellement), des sports en plein air	Salle des fêtes Saint-Stanislas, Ostricourt. Puis : stade, fosse 6, boulevard des 25 nonnes
Allez Wartha (devenu Club des supporters Allez Calonne)	AM du 03/05/1948	AM du 20/11/1962	Accompagner les équipes de football de l'Espérance Calonne Liévin en déplacement hors de Liévin. Encourager toutes les équipes de l'Espérance Calonne Liévin et faciliter ou aider par tous les moyens à sa disposition le développement de ce club	Rue Jules Ferry, Liévin
Association franco-polonaise jeunesse et sport du Millenium	Déclaration du 06/01/2004	Déclaration du 17/01/2006	Développer l'activité sportive au sein de la communauté d'origine polonaise de Lens et de ses environs. Participer aux olympiades sportives internationales organisées par la Pologne. Toutes autres activités non précisées mais en relation avec l'objet premier de l'association	21 route de Béthune, Lens
Association Gwiazda de Lens (devenue Amicale sportive lennoise en 1975)	AM du 02/12/1946	Après 1975		Place Saint-Laurent, Lens
Billard-club polonia (devenu Billard-Club en 1969)	AM du 15/07/1952	AM du 04/12/1973	Éduquer le billard, noble sport, aux jeunes	Café Kryslak, 8 rue Félix Faure, Dourges. 1955 : café de la gare, 2 rue Roger Salengro. 1969 : café Ezio, rue Félix Faure

Camping club carvinois	AM du 03/09/1951	AM du 18/02/1963	Grouper les pratiquants du camping et du sport de plein air	Tabac Lenglet, cité Saint Jean, Carvin
Club athlétique Heros	JO du 17/01/1932. Avant 1953	AM du 28/03/1957	Pratique de la lutte et de la boxe conformément aux dispositions de la Fédération française de lutte	Montigny-en-Ostrevent
Club des supporters Allez Pogon	31/07/1938. AM du 12/05/1948	AM du 21/07/1954	Appui matériel à l'administration du club sportif polonais auchellois	Chez Nowak Jean, rue Georges Bernard, Auchel
Club Fortuna	AM du 12/11/1952	AM du 24/07/1957	Pratique du football	22 cité Saint Roch, Thivencelles
Club Hercule	12/03/1937. AM du 05/07/1946	AM du 01/08/1962	Enseignement de la pratique de la lutte et culture physique	Café Métropole, Marles-les-Mines. 1949 : 2 rue de la côte, Auchel
Club Mewa	Avant 1951	Après 1952	Pratique du motocyclisme	Café Gallez, cité des Beaux-Arts, Ostricourt
Club polonais des motocyclistes polonia	JO du 15/11/1938. AM du 10/07/1948	AM du 25/04/1958	Propagande et développement du sport et du tourisme par l'organisation d'excursions, de concours et de fêtes sportives. Entraide matérielle et morale en toutes circonstances, assistance mutuelle aux membres des familles des sociétaires. Collaboration avec les sociétés sportives françaises et polonaises	Salle Lis (1952 : café Belle vue), boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Club sportif Aigle	1950 ou avant	AM de retrait de création du 30/05/1950		Bruay-en-Artois
Club sportif Diana	Entre-deux-guerres ou début des années 40. AM du 08/06/1953	AM du 13/05/1963 (devenue française). Existe	Préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie par la pratique des exercices physiques, notamment du football-association	Salle Iwanowski, 44 rue Thiers, Liévin



Club sportif Fortuna	Déclaration du 17/08/1936. AM du 11/01/1949	AM du 09/06/1955	Pratique du football	Café Wrobel, rue Émile Zola, fosse 6, Haillicourt
Club sportif Gwiazda de Bully-les-Mines	AM du 07/05/1946	AM du 21/12/1962	Pratique du football et de l'éducation physique pour tous les jeunes gens qu'elle groupe	Café Pietrusiak Léon, rue Edmond Debeaumont, Bully-les-Mines
Club sportif Kurjer	1924. AM du 29/11/1948	AM du 25/10/1966	Pratique de l'éducation physique et des sports	Café Dembicki, rue de Lens, Harnes
Club sportif Océan	JO du 05/05/1934. AM du 11/01/1949	AM du 19/04/1956	Pratique de tous les sports. Maintenir et resserrer les liens de camaraderie entre ses membres	Salle Kura, Calonne-Ricouart
Club sportif Rapid	Déclaration du 24/07/1934. AM du 19/02/1949	AM du 18/10/1965	Pratique du football et de l'éducation physique pour tous les jeunes gens qu'il groupe	238 rue Paul Bert, Lens
Club sportif Urania	JO du 23/10/1934. AM du 06/11/1953	AM du 03/01/1966		Café Stanis, 99 rue de l'Oiselet, fosse 4, Lens
Club sportif Wicher	AM du 02/04/1946	AM du 01/10/1970	Jeu du football, passe-temps agréable et sain pour les jeunes gens	Café Pawlowski, route d'Haillicourt, Houdain
Club sportif Wisla	Demande d'autorisation en 1948, sans suite	Après 1965		Hersin-Coupigny
Échiquier sallauminois	AM du 07/02/1957	AM du 05/02/1973	Faire un fonds commun d'étude et de bonne volonté pour concourir au progrès et à la propagation des échecs. Créer un centre de réunions et d'action pour l'organisation des matches, tournois intérieurs, intercercles, séances de maîtres, abonnement aux journaux spéciaux, constitution d'une bibliothèque...	Café-tabac Wiart (devenu Delattre), 83 rue Arthur Lamendin, Sallaumines
Football club polonia	1935. AM du 11/05/1953	AM du 01/06/1959	Pratique des sports et de l'éducation physique	Café Bitebière (devenu café Marcinkewski), route nationale, Mazingarbe

Football club Promien	1923. AM du 23/11/1948	AM du 12/10/1971 (devenue française). Après 1990	Pratique de l'éducation physique, notamment du football-association	Café Zgorecki (1967 : café Fournier), route d'Harnes, fosse 7, Montigny-en-Gohelle
Football-club Fortuna	AM du 28/06/1947	Après 1955	Pratique du football	Béthune
Klub Sportowy Vaudricourt 2012	Déclaration du 19/10/2012	Existe	Pratique du football féminin	256 rue de Drouvin, Vaudricourt
Rapid Rouvroy	AM du 19/11/1948	AM du 26/12/1974	Pratique du football et de l'éducation physique pour tous les jeunes gens qu'il groupe	Chez Wozniak Valentin, café du boulevard, Rouvroy
Unia-Bruay	1924. AM du 11/01/1949	AM du 18/03/1968	Pratique des sports. Expansion de l'amour des sports. Participation à la vie sportive	Chez Kukiolczynski Jean, 35 rue de l'administration, Bruay-en-Artois. 1952 : salle du bar Polski, impasse Duquesne. 1957 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard. Puis : café Dupont, rue Roger Salengro ?
Union sportive Ruch Carvin	31/10/1945	Existe	Pratique des sports, de l'éducation physique et la formation préliminaires	Stade Cordier, Carvin
Warta de Noyelles-sous-Lens	Entre-deux-guerres. AM du 29/11/1948	AM du 18/10/1965	Pratique du football et de l'éducation physique pour tous les jeunes gens qu'elle groupe	Café Szymurski, rue de Courtaigne, Noyelles-sous-Lens
<i>Associations d'anciens combattants du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Association de bienfaisance des résistants-combattants polonais en France ZUPRO (devenue Association nationale des résistants)	10/1945. AM du 29/11/1946	AM du 12/11/1949. AM du 04/12/1973 (devenue française)	Maintenir les liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte entre les anciens combattants et résistants polonais et français. Assister les adhérents dans les difficultés qu'ils	36 rue de Richelieu, Paris. 1948 : 1 rue de Londres, Lens. 1953 : 25 rue de Richelieu, Paris. Puis 13 rue Roger Salengro, Lens. 1957 : 27 rue des Buisses, Lille. Puis : 100 rue des

combattants polonais en France ZUPRO en 1966)			pourront rencontrer. Protéger les intérêts matériels et moraux des veuves et des orphelins. Contribuer à l'assistance de tous les membres qui seront dans l'infortune en leur procurant tous les secours possibles	Martyrs de la Résistance, Lille. 1967 : 201 rue Roger Salengro, Loos-en-Gohelle
Section de Calonne-Ricouart	AM du 18/07/1947 (considéré nul). AM du 06/12/1955	AM du 12/11/1949. AM du 24/05/1963	Idem	Salle Pokojski, rue du Mont Saint-Eloi, Calonne-Ricouart. Puis : 13 bis rue de Beuvry
Section de Denain	Demande du 05/06/1950 (sans suite)	Après 1960	Idem	Denain
Section de Dourges	Avant 1955	Entre 1956 et 1962	Idem	Dourges
Section d'Escaudain	Demande du 05/06/1950 (sans suite)	Après 1957	Idem	Escaudain
Section de Flers-en-Escrebieux	AM du 12/05/1954	Après 1960	Idem	Café Bia, rue Marceau Martin, hameau de Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux
Section de Harnes	1946	Début 1953	Idem	Harnes
Section d'Hénin-Liétard	AM du 20/05/1953	AM du 08/05/1974 (devenue française)	Idem	Café Carnot, 10 place Carnot, Hénin-Liétard. 1966 : café La Chaumière, 45 rue Jean Jacques Rousseau
Section de Lallaing-Montigny-en-Ostrevent et Frais-Marais	Avant 1952. AM du 31/07/1956	Après 1960	Idem	Cinéma Printania, Lallaing
Section de Lens	AM du 07/11/1946 (considéré nul). AM du 03/08/1964	AM du 16/10/1967 (devenue française)	Idem	34 rue de la paix, Lens

Section d'Ostricourt	AM du 12/02/1954	Après 1960	Idem	Café Potier, place de la République, Ostricourt
Section de Sallaumines	AM du 26/07/1966	AM du 28/11/1973	Idem	Café le Sulky, 83 rue Édouard Vaillant, Sallaumines
Section de Somain	En cours de régularisation en 1952	Après 1952	Idem	Somain
Association des anciens grenadiers polonais (devenue Association d'entraide des anciens combattants polonais en France - comité des anciens grenadiers de Lens en 1954)	AM du 08/11/1948	AM du 05/07/1971	Resserrer les liens de fraternité entre ses membres et développer entre eux la solidarité effective. Apporter l'aide morale, matérielle et culturelle à tous ses membres ainsi qu'à leurs familles en toutes circonstances et sous toutes ses formes. Développer chez ses adhérents la connaissance de la culture française et l'attachement à la France	5 place du Cantin, Lens. 1953 : café Casimir, 103 rue Jean Létienne
Association d'entraide des anciens combattants polonais en France - comité des grenadiers de Bruay-en-Artois	AM du 24/07/1948	AM du 02/05/1961	Idem	Salle Kukiolczynski Jean, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois. 1952 : salle du bar Polski, impasse Duquesne
Comité des grenadiers de Marles-les-Mines	AM du 05/06/1948	AM du 10/06/1955	Idem	Café Terminus (1954 : salle Lis), boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Association des anciens combattants polonais en France	JO du 30/03/1930. AM du 22/11/1946	JO du 16/03/2002	Partager l'idée de l'indépendance de la Pologne et éveiller la conscience des devoirs civiques parmi la génération nouvelle en émigration en	9 allée H, Waziers. 1952 : 20 rue Faidherbe, Lille. Puis : salle Casimir, Libercourt

			France. Grouper tous les citoyens d'une localité qui indirectement ou directement ont fait partie des rangs polonais, ayant soit volontairement soit obligatoirement servi dans l'armée. Maintenir l'esprit de solidarité et de fraternité par l'organisation de réunions, conférences et discours ainsi que la célébration des fêtes et anniversaires nationaux. Maintenir parmi les membres l'empressement en cas de besoin à porter aide à l'armée polonaise ou alliée. Collaborer avec les sociétés confraternelles polonaises et françaises.	
Section du district de Douai	Avant 1952	Après 1952	Idem	
Section du district de Somain	Avant 1953	1960 ou après	Idem	
Section du district de Valenciennes	Demande d'autorisation du 20/10/1952	1960 ou après	Idem	Château Mathieu, Anzin
Section d'Abscon	Entre-deux-guerres. AM du 08/06/1953	1960 ou après	Idem	Foyer polonais, Abscon
Section d'Anzin	Entre-deux-guerres. AM du 05/01/1953	1960 ou après	Idem	113 avenue Anatole France, Anzin. 1953 : Château Mathieu
Section d'Auberchicourt	Entre-deux-guerres. AM du 03/09/1953	1960 ou après	Idem	Café Mangin, rue de l'Egalité, Auberchicourt. 1954 : Café Jean, 54 rue Bernonville. 1955 : Chez Mareco, café-tabac, route nationale de Douai

Section d'Auby	Entre-deux-guerres. AM du 03/09/1953	1960 ou après	Idem	Café Augustinak, rue Léon Gambetta, Auby
Section d'Auby-Asturies	AM du 31/07/1953	1960 ou après	Idem	Salle de la Corderie, Auby-Asturies
Section d'Auchy-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 14/06/1966	Idem	Auchy-les-Mines
Section d'Avion	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1946	Après 1966	Idem	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion
Section de Béthune	Entre-deux-guerres	Après 1969	Idem	Béthune
Section de Bruay-Thiers	Entre-deux-guerres	Après 1945	Idem	Bruay-Thiers
Section de Bully-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1947	AM du 17/02/1962	Idem	Café Pawlak, 5 rue Edmond Debeaumont, Bully-les-Mines
Section de Calonne-Ricouart	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	Après 1959	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart
Section de Carvin	Entre-deux-guerres. AM du 19/03/1947	Après 2009	Idem	Salle des Plantigeons, Carvin. Puis : 82 route de Libercourt. 1998 : 106 rue Ferrer. 2008 : mairie
Section de Condé-sur-l'Escaut	Entre-deux-guerres. AM du 05/01/1953	1960 ou après	Idem	Route de Bonsecours, Condé-sur-l'Escaut
Section de Denain	Entre-deux-guerres. AM du 13/08/1952	1960 ou après	Idem	1 place Gambetta, Denain
Section de Divion	Entre-deux-guerres	Après 1972	Idem	Divion
Section de Divion - La Clarence	Entre-deux-guerres. AM du 16/03/1953	AM du 31/07/1961	Idem	Salle des fêtes, Divion - La Clarence
Section de Dourges	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 21/08/1969	Idem	Rue Félix Faure, Dourges
Section d'Escaudain	Entre-deux-guerres. Demande du 22/11/1952	1960 ou après	Idem	Café Lebon, place Gambetta, Escaudain

Section de Harnes	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	Après 1966	Idem	Café Gruchala, fosse 21, Harnes
Section d'Houdain	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1947	AM du 10/01/1975	Idem	Salle Pawlowski, route d'Haillicourt, Houdain
Section de la 3 <sup>ème</sup> région	Entre-deux-guerres. AM du 18/11/1953	1976 (devenue française)	Idem	Dourges. Années 1960-1970 : café Dancing, 156 cité de la Chapelle, Oignies
Section de Lallaing	Entre-deux-guerres. AM du 02/12/1953	1960 ou après	Idem	Café Ciceswski, cité du Nouveau Monde, Lallaing
Section de Leforest	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 09/09/1966	Idem	Café Vion (1952 : café des Variétés), rue Léon Gambetta, Leforest
Section de Lens	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1947	2014	Idem	Café Familia, route de Béthune, Lens
Section de Lens 2 <sup>ème</sup> région	Entre-deux-guerres. AM du 03/09/1953	Après 1966	Idem	Hôtel Janurkiewicz, 108 rue Thiers, Lens. Années 60 : 44 rue Euler
Section de Libercourt	Entre-deux-guerres. AM du 29/04/1947	Après 1961	Idem	Libercourt
Section de Liévin	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 29/03/1966	Idem	Liévin
Section de Marles-les-Mines	1925. AM du 29/04/1947	Après 1968	Idem	Salle Lis, Boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Section de Masny	Entre-deux-guerres. AM du 12/05/1953	1960 ou après	Idem	Masny
Section de Mazingarbe cité 2	Entre-deux-guerres. AM du 29/04/1947	AM du 01/02/1955	Idem	Café Bajon, rue Lamartine, Mazingarbe
Section de Mazingarbe cité 7	Entre-deux-guerres. AM du 29/04/1947	Après 1966	Idem	Café Robakowski Antoine, route nationale, Mazingarbe
Section de Méricourt	Entre-deux-guerres	Après 1973	Idem	Méricourt
Section de Montigny-en- Gohelle	1914. AM du 30/09/1947	AM du 04/01/1966	Idem	Dom Polski, rue de Corbeil, Montigny-en-Gohelle

Section de Montigny-en-Ostrevent	Entre-deux-guerres. AM du 03/09/1953	1960 ou après	Idem	Montigny-en-Ostrevent
Section de Nœux-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1947	AM du 04/09/1975	Idem	Nœux-les-Mines
Section de Noyelles-sous-Lens	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	Après 1966	Idem	Noyelles-sous-Lens. 1960 : Café Goral, 76 route nationale, Fouquières-lès-Lens
Section d'Oignies	Entre-deux-guerres	1971	Idem	Café Dancing, cité de la chapelle, Oignies
Section d'Ostricourt	Entre-deux-guerres	1960 ou après	Idem	Ostricourt
Section d'Ostricourt-Oignies	Non déclarée en 1953	Existe	Idem	Ostricourt ou Oignies
Section de Pecquencourt	Entre-deux-guerres. AM du 21/12/1953	1960 ou après	Idem	Rue Joseph Bouliez, Pecquencourt
Section de Quiévreachain	Entre-deux-guerres. AM du 05/01/1953	1960 ou après	Idem	Quiévreachain
Section de Raismes-Sabatier	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Raismes-Sabatier
Section de Raismes-Vicoigne	Entre-deux-guerres. AM du 05/01/1953	AM du 23/05/1958	Idem	36 rue Jean Jaurès, Raismes
Section de Rouvroy	Entre-deux-guerres. AM du 21/08/1948	AM du 29/03/1966	Idem	Chez Wozniak Valentin, café du boulevard, Rouvroy
Section de Sallaumines	Entre-deux-guerres. AM du 22/11/1947	Après 1966	Idem	Sallaumines
Section de Somain de Sessevalle	Entre-deux-guerres. AM du 08/06/1953	1960 ou après	Idem	Salle du patronage, Somain de Sessevalle
Section de Valenciennes	AM du 05/01/1953	1960 ou après	Idem	27 rue des Récollets, Valenciennes
Section de Vieux-Condé	Entre-deux-guerres. AM du 05/01/1953	1960 ou après	Idem	21 rue Dewesmes, Vieux-Condé



Section de Wallers	Demande d'autorisation en 1952	Rattachée à la section d'Anzin en 1953	Idem	Wallers
Section de Waziers	AM du 11/08/1953	1960 ou après	Idem	Café Napierala, rue de l'Industrie, Waziers. 1957 : patronage, cité Notre-Dame
Section de Wingles	AM du 30/09/1947	AM du 14/06/1966	Idem	Rue Émile Basly, Wingles
Famille des anciens combattants polonais en France	Déclaration du 31/12/1938	Après 1959	<p>Grouper les membres de la Famille des anciens combattants sous l'étendard de leur idée par : l'union et la collaboration de tous les citoyens polonais conscients pour que leur patrie, qui constitue le commun et le plus grand bien, devienne forte et puissante ; l'organisation de centres d'éducation et d'ateliers de travail ; la collaboration étroite avec les sociétés féminines des combattants des armées alliées pour la consolidation de la paix mondiale ; l'éducation de la jeune génération dans l'esprit national-catholique, moralement et physiquement sain, par la protection d'enfants des membres et par conséquent de l'organisation de foyers d'éducation, colonies de vacances, etc. ; l'organisation de la vie sportive et sociale ; l'aide matérielle et morale apportée aux membres groupés et à leur famille ;</p>	<p>12 coron Corbeau, Quiévrechain. Début des années 1950 : Waziers. 1957 : 107 rue royale, Lille</p>

			l'organisation de centres médicaux, d'excursions, de cours ménagers, de couture, de mode, de coiffure, de reliure, etc. ; la création de foyers de réunion	
Section d'Auchy-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 14/05/1963	Idem	Auchy-les-Mines
Section de Calonne-Ricouart	Entre-deux-guerres. AM du 30/08/1947	Après 1965	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart
Section de Divion	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 31/07/1969	Idem	Divion
Section de Douai	01/01/1929. AM du 14/08/1953	Après 1961	Entretenir l'amitié qui existe entre les combattants polonais en France et assurer la représentation du regroupement dans les fêtes nationales	Café Napierala, 106 rue de l'Industrie, Waziers
Section de Dourges	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 15/06/1961	Grouper les membres de la Famille des anciens combattants [...] création de foyers de réunion	Dourges
Section de Lens	Entre-deux-guerres	Après 1961	Idem	Lens
Section de Marles-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 04/05/1956	Idem	Salle Lis, Boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Section d'Oignies	Entre-deux-guerres	Après 1955	Idem	Oignies
Section d'Ostricourt	Entre-deux-guerres. AM du 21/12/1954	Après 1959	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Section de Quiévrechain	Entre-deux-guerres. AM du 06/11/1953	Déclaration du 22/08/1969	Idem	12 coron Corbeau, Quiévrechain. 1953 : rue des groseilliers
Section de Sallaumines	Entre-deux-guerres. AM du 30/09/1947	AM du 14/02/1973	Idem	Dom Polski, Sallaumines. 1952 : café Janczak, rue Arthur Lamendin

Association des anciens de la résistance polonaise POWN du nom du général Sikorski	AM du 02/12/1958	AM du 03/01/1966	Maintenir l'esprit de camaraderie né dans la Résistance polonaise en France POWN pendant l'Occupation	Café Casimir Zolnierkiewicz, 103 rue Jean Létienne, Lens
Union des anciens (combattants ajouté en 1954) de la résistance polonaise en France POWN réseau MONIKA (devenue Union nationale des anciens combattants de la résistance polonaise en France POWN réseau MONIKA)	20/02/1946. AM du 19/04/1947	1976 (devenue française). Existe	Idem. 1991 : Maintenir l'esprit de solidarité entre les anciens de la Résistance. Commémorer le souvenir des personnes tombées pendant l'Occupation et mortes en déportation. Aider les adhérents à faire les démarches en vue d'obtenir leur droit découlant de leur service dans la Résistance	2 rue Meyebear, Paris. 1946 : 20 rue Faidherbe, Lille. Puis : 54 rue Truffaut, Paris. Fin des années 1950 : 20 rue Legendre. Années 1970 (?) : 103 rue Thiers, Lens. Années 1980-1990 : 19 route de Béthune, Loos-en-Gohelle. Années 2000 : 17 bis place Jean Jaurès, Lens
Section de la région de Lens (devenue Association des anciens de la résistance polonaise POWN en France du nom du Général Sikorski en 1958)	AM du 04/11/1957	AM du 02/12/1958	Maintenir l'esprit de camaraderie [...] pendant l'Occupation	103 rue Thiers, Lens
Section du district de Douai	Avant 1953	Après 1953	Idem	Arrondissement de Douai
Section du district de Valenciennes	Va se régulariser en 1952	Après 1960	Idem	District de Valenciennes
Section d'Anzin	Avant 1952	1952	Idem	Anzin
Section d'Auby	AM du 26/11/1952	1960 ou après	Idem	38 rue Gambetta, Auby
Section d'Auchy-les-Mines	AM du 30/09/1947	AM du 04/03/1963	Idem	Auchy-les-Mines
Section de Barlin	AM du 23/09/1947	Après 1955	Idem	Barlin
Section de Billy-Montigny	AM du 29/01/1949	AM du 01/10/1962	Idem	93 route nationale, Billy-Montigny

Section de Bruay-en-Artois	Déclaration du 09/03/1949	Après 1959	Idem	Bruay-en-Artois
Section de Bruay-Thiers	AM du 08/06/1953	Déclaration du 27/12/1963	Idem	1959 : 692 rue Jean Jaurès, Bruay- Thiers
Section de Bully-les-Mines	AM du 19/02/1948	AM du 04/10/1962	Idem	Café Pawlak, 5 rue Edmond Debeaumont, Bully-les-Mines
Section de Calonne-Ricouart	AM du 18/07/1947	AM du 04/10/1962	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart
Section de Carvin	AM du 15/05/1953	AM du 23/12/1965	Idem	Salle des fêtes Plantigeons, fosse 4, Carvin
Section de Condé-sur- l'Escaut	Avant 1952. AM du 21/11/1953	Déclaration du 22/02/1963	Idem	37 rue de Bonsecours, Condé-sur- l'Escaut
Section de Courcelles-lès- Lens	AM du 15/05/1953	AM du 05/08/1969	Idem	Café Lequeux, rue des Poilus, Courcelles-lès-Lens
Section de Denain	Avant 1952	Après 1960	Idem	Denain
Section de Divion	AM du 18/01/1949	AM du 12/01/1967	Idem	Salle Bayard, cité 30, Divion
Section de Dourges	AM du 18/01/1949	AM du 14/03/1963	Idem	Dourges
Section d'Escaudain	Avant 1952	Avant 1960	Idem	Escaudain
Section de Fouquières-lès- Lens	1945. AM du 28/07/1954	AM du 05/02/1973	Idem	Café Goral, 76 route nationale, Fouquières-lès-Lens
Section d'Haillicourt fosse 6	1946. AM du 03/09/1953	AM du 14/09/1962	Idem	Café Bercal, rue Émile Zola, fosse 6, Haillicourt
Section de Harnes	AM du 28/07/1954	AM du 28/11/1972	Idem	Cercle polonais Dom Polski, rue de Commercy, Harnes
Section d'Houdain	AM du 14/08/1953	AM du 21/02/1974	Idem	Salle Pawlowski, route d'Haillicourt, Houdain
Section de Leforest	AM du 31/07/1953	AM du 04/10/1962	Idem	Café Vion-Betourne, rue Léon Gambetta, Leforest

Section de Libercourt	AM du 29/01/1949	AM du 04/10/1962	Idem	Cité du Bois d'Épinoy, Libercourt
Section de Loos-en-Gohelle	Avant 1991	Après 1991	Idem	19 route de Béthune, Loos-en-Gohelle
Section de Marles-les-Mines	AM du 27/05/1948	AM du 07/05/1965	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines. 1956 : café Rzanny, rue Jean Jaurès
Section d'Oignies	AM du 13/10/1953	AM du 05/08/1969	Idem	Café Bohm, cité de la Chapelle, Oignies
Section de Quiévrechain	Avant 1952	Avant 1960	Idem	Quiévrechain
Section de Raismes	Avant 1952	Avant 1960	Idem	Raismes
Section de Valenciennes	Avant 1952	Avant 1960	Idem	Valenciennes
Section de Vieux-Condé	Avant 1952	Avant 1960	Idem	Vieux-Condé
Section de Wallers	Avant 1952	1952	Idem	Wallers
Section de Waziers	Avant 1953	Après 1953	Idem	Waziers
Section de Wingles	AM du 29/01/1949	AM du 11/01/1963	Idem	Rue Gabriel Péri, Wingles
Association des résistants et combattants polonais en France pour l'Indépendance	1952 ou avant	AM de retrait de création du 18/07/1953		Lens
Section de Beuvry	1953 ou avant	Idem		Beuvry
Section de Harnes	Début 1953	AM de retrait de création du 08/09/1953		Café Gruchala, fosse 21, Harnes

Union des anciens combattants de la 2 <sup>ème</sup> division polonaise internée en Suisse - section de Bruay-en-Artois	AM du 04/03/1948	AM du 19/04/1967	Grouper les anciens combattants de la 2 <sup>ème</sup> division polonaise du 45 <sup>ème</sup> corps français internés en Suisse et habitant en France, Belgique, Hollande, Luxembourg et Suisse, en vue de revendications de soldes, pensions, retraites, etc. qu'ils pourront avoir à réclamer. Maintenir l'esprit de solidarité, de fraternité et d'entraide entre ses membres. Travailler en liaison avec les associations franco-polonaises pour le bien des deux nations et particulièrement de leurs armées respectives.	Café Kukiolczynski Jean, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois. 1952 : salle du bar Polski, impasse Duquesne. 1958 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard
Section de Lens	AM du 20/01/1949	AM du 23/03/1964	Idem	Café Zolnierkiewicz, rue Jean Létienne, Lens
Section de Marles-les-Mines	AM du 10/02/1948	AM du 03/05/1954	Idem	Marles-les-Mines
Union des anciens combattants et réservistes polonais en France - section de Bruay-en-Artois	1954 ou avant	Après 1959		Bruay-en-Artois
Section de Calonne-Ricouart	Avant 1954	Après 1971		Calonne-Ricouart
Section de Lens	Avant 1957	Après 1957		Lens
Section d'Oignies-Ostricourt	Avant 1970	Après 1970		Café Bohm, cité de la Chapelle, Oignies
Section d'Onnaing	1945 ou avant	Après 1945		Onnaing

Union des anciens résistants polonais en France ZPBURO - section du district de Valenciennes	Avant 1947	AM de retrait de création du 11/01/1950		Valenciennes
Section du district de Douai	Avant 1948	Idem		District de Douai
Section d'Abscon	1946 ou avant	Idem		Abscon
Section d'Auby	1948 ou avant	Idem		Auby
Section de Béthune	AM du 27/01/1949	Idem		Béthune
Section de Dechy	1949 ou avant (non déclarée)	Idem		Chez Genge Boleslas, rue nationale, Dechy
Section de Divion	AM du 22/11/1947	Idem		Divion
Section de Douai	Entre 1945 et 1949	Idem		Douai
Section de Lallaing	Avant 1949	Idem		Lallaing
Section de Fenain	Avant 1949	Idem		Fenain
Section de Flers-en-Escrebieux	1948 ou avant	Idem		Flers-en-Escrebieux
Section de Guesnain	1946 ou avant	Idem		Guesnain
Section d'Haillicourt	1946. AM du 07/06/1947	AM du 14/01/1963		Café Pustelnik, rue Émile Zola, Haillicourt
Section de Harnes	Avant 1950	AM de retrait de création du 11/01/1950		Harnes

Section de Montigny-en-Ostrevent	1948 ou avant	Idem		Montigny-en-Ostrevent
Section de Valenciennes	AM du 27/04/1948	Idem		114 rue de Famars, Valenciennes
Section de Waziers	Avant 1949	Idem		Waziers
Union des mutilés et invalides de guerre polonais en France groupe Ozorowski	1934. Déclaration du 15/05/1945	Après 1956	Action en faveur des mutilés de la guerre 1939-45 de France, Belgique et Hollande	45 rue Mozart, cité de la Clochette, Douai. Puis : Waziers
Section du district de Valenciennes	Avant 1952	1952	Idem	Fresnes-sur-Escaut
Section d'Anzin	Entre-deux-guerres	1949 ou après	Idem	Anzin
Section de Barlin	1948	11/1949 (autorisation refusée)	Idem	Barlin
Section de Denain	1928	1949 ou après	Idem	136 cité Bessemer, Denain
Section d'Ostricourt	Entre-deux-guerres	Après 1946	Idem	Ostricourt
Union des mutilés et invalides de guerre polonais en France groupe Meller (devenue Union centrale des mutilés de guerre polonais en France en février 1949)	JO du 24/09/1927. AM du 14/02/1949	Après 1967	Resserrer les liens de solidarité fraternelle entre les mutilés polonais des guerres 1914-1918 et 1939-1945 et assister ces derniers en cas de besoin. Aide morale et matérielle à ses membres mutilés polonais de guerre, défense de tous leurs droits...	103 rue Thiers, Lens. Puis : hôtel Polski, 24 rue de la gare



Section d'Avion	AM du 14/02/1949	AM du 05/11/1966	Idem	Café de l'Abattoir, 85 rue Edouard Depret, Avion
Section de Barlin	Entre-deux-guerres. AM du 14/02/1949	Idem	Union de tous les invalides polonais et mutilés de guerre en France. Fondation d'un secours mutuel (aux chômeurs). Assistance médicale gratuite, conseils juridiques, commerciaux gratuits. Participation aux frais des funérailles. Protection morale et matérielle des invalides et mutilés, de leurs parents, et des parents des invalides morts. Obtenir des autorités compétentes les pensions et les droits dus aux invalides. Développement du sens moral, culturel et patriotique en organisant des cours d'instruction, des conférences, des excursions, ouverture de bibliothèques, publication d'un journal. Collaboration étroite avec les associations analogues ou apparentées polonaises, françaises et Alliées. Création de cercles d'invalides polonais et mutilés de guerre sur tout le territoire de la République française.	Salle paroissiale, boulevard Arago, Barlin
Section de Billy-Montigny	AM du 14/02/1949	Idem	Resserrer les liens de solidarité [...] défense de tous leurs droits...	Billy-Montigny
Section de Bruay-en-Artois	Entre-deux-guerres. AM du 14/02/1949	Idem	Union de tous les invalides polonais [...] de la République française.	Bruay-en-Artois
Section de Bully-les-Mines	Idem	Idem	Resserrer les liens de solidarité [...] défense de tous leurs droits...	Café Pawlak, 5 rue Edmond Debeaumont, Bully-les-Mines

Section de Harnes	1933. AM du 14/02/1949	Idem	Idem	Salle Gruchala, rue de la source, Harnes
Section de Lens fosse 12	AM du 14/02/1949	Idem	Idem	Fosse 12, Lens
Section de Mazingarbe	Idem	Idem	Idem	Mazingarbe
Section d'Oignies	Demande d'autorisation du 01/09/1949	Après 1949	Idem	Café Ciesielski, Oignies
Union des invalides de guerre polonais en France - section de Douai	Avant 1950	AM de retrait de création du 11/01/1950		Douai
Section de Waziers	Demande d'autorisation formulée avant 1950	1949 ou 1950		Waziers
Section d'Escaudain	Avant 1950	Idem		Escaudain
Section d'Oignies	Déclaration du 27/12/1949 (refusée)	Idem		Oignies
Section d'Ostricourt	Demande d'autorisation en été 1949	Idem		Ostricourt
Amicale des anciens combattants français d'origine polonaise d'Oignies- Ostricourt et environs	2013 ou avant	Existe	Assurer une mémoire historique, culturelle et patriotique des deux nations. Devoir de mémoire, respect des traditions, amitié franco- polonaise... Continuité des traditions historiques, culturelles, touristiques et folkloriques	Oignies

Comité des anciens résistants Dantzig de l'arrondissement de Douai	Avant 1953	Après 1953		Arrondissement de Douai
Fédération de sauvegarde des sépultures et de la mémoire militaire polonaise en France	Déclaration du 29/12/2011	Après 2012	Protéger et gérer les souvenirs et les monuments liés à l'action militaire polonaise sur le sol français pour sauver la démocratie et maintenir la liberté	21 route de Béthune, Lens
Fédération des unions des mutilés de guerre polonais pour l'Europe de l'Ouest	Réunion du 18/02/1951	1951		24 rue de la gare, Lens
Polonia restituta - Amicale des médaillés anciens résistants et combattants d'origine polonaise du Nord - Pas-de-Calais	06/1984	JO du 25/02/2006	Défendre les intérêts moraux et matériels des anciens combattants (obtention de cartes...)	Hôtel de ville, place Ferrer, Sallaumines. Puis : centre social Max-Pol-Fouchet, rue Jean-Jacques- Rousseau, Méricourt
Union indépendante des anciens combattants polonais en France - section de Denain	AM du 26/11/1952	Après 1960		Rue Ernest Renan, Denain
<i>Associations d'entraide du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Caisse mutuelle polonaise - section d'Abscon	Avant 1949	Après 1949		Abscon
Section de Waziers	1945 ou avant	1946 ou après		Waziers

Croix-Rouge polonaise en France - section du Nord	Avant 1953	11/1989	Activité sociale	Idem
Comité de vacances d'enfants polonais du Nord	1951 ou avant	Après 1954	Organiser des colonies de vacances pour les enfants polonais	Nord
Fédération des émigrés polonais en France	1925 ? JO du 31/12/1931. 1945	1949 ou après	Défendre les intérêts de ses adhérents, au point de vue social et économique, et réunir tous les éléments propres à renseigner sur tous les problèmes concernant le séjour de l'émigration polonaise en France. Représenter devant les autorités polonaises les intérêts généraux des ouvriers polonais en France. Intervenir dans tous les projets de lois ou de conventions relatifs à l'émigration. Défendre et protéger les vieillards, les veuves, les orphelins, les invalides et leurs familles, membres de la Fédération des émigrés polonais. Établir une étroite collaboration avec les organisations françaises dans un but de compréhension mutuelle. Éduquer et instruire les personnes de l'émigration ouvrière en France	Rue Émile Zola, Lens. Puis : rue Casimir Beugnet
Fédération des ouvriers émigrés polonais en France - section du Pas-de-Calais	AM du 18/11/1939. Déclaration du 29/07/1946	Après 1946	Défendre les intérêts de ses adhérents, au point de vue social et économique [...] personnes de l'émigration ouvrière en France	Houdain

Section du district de Lens	AM du 18/11/1939	Après 1945	Idem	District de Lens
Section du district de Bruay - Bully-Grenay	Idem	Idem	Idem	District de Bruay - Bully-Grenay
Section de Lens	Avant 1953	Après 1953	Idem	Lens
Section d'Ostricourt	Entre-deux-guerres. AM du 12/05/1953	Après 1960	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Organisation d'aide à la patrie - comité du Nord - Pas-de-Calais	Avant 1949	AM de retrait de création du 11/01/1950	Développement de l'idée d'amitié franco-polonaise, aide à la Pologne et aux Polonais en France	1948 : 32 rue de l'Intendance, Valenciennes. Puis : rue Casimir Beugnet, Sallaumines
Comité du Nord	Avant 1949	Idem	Idem	Nord
Comité du district de Douai	1945 ou avant	Idem	Idem	District de Douai
Comité du district de Valenciennes	1947 ou avant	Idem	Idem	Valenciennes
Comité d'Abscon	Avant 1949	Idem	Idem	Abscon
Comité d'Annequin	Avant 1949	Idem	Idem	Annequin
Comité d'Anzin	Avant 1949	Idem	Idem	Café Croix d'Anzin, Anzin
Comité d'Auberchicourt	Déclaration en 1948	Idem	Idem	11 rue de Douai, Auberchicourt
Comité d'Auby	1944	Idem	Idem	Auby
Comité d'Aulnoy	1945 ou avant	Idem	Idem	Aulnoy

Comité de Béthune	Déclaration du 11/05/1948	Idem	Idem	Béthune
Comité de Bruay-Thiers	1945 ou avant	Idem	Idem	Bruay-Thiers
Comité de Denain	JO du 13/04/1946	Idem	Idem	43 rue Jules Mousseron, Denain
Comité de Douai	AM du 14/11/1946	Idem	Idem	Café Allks, 44 rue de la mairie, Douai
Comité de Douchy-les-Mines	1945 ou avant	Idem	Idem	Douchy-les-Mines
Comité d'Escaudain	1947 ou avant	Idem	Idem	Escaudain
Comité de Fenain	Avant 1947	Début 1948	Idem	Fenain
Comité de Flers-en-Escrebieux	1948 ou avant	AM de retrait de création du 11/01/1950	Idem	Flers-en-Escrebieux
Comité de Fresnes-sur-Escaut	1945 ou avant	Idem	Idem	Chemin Mathias, Fresnes-sur-Escaut
Comité de Guesnain	Avant 1948	Idem	Idem	Café Labendzki, 5 cité Varennes, Guesnain
Comité d'Haveluy	1945 ou avant	Idem	Idem	Haveluy
Comité d'Hérin	1945 ou avant	Idem	Idem	Hérin
Comité d'Hornaing	1945 ou avant	Idem	Idem	Hornaing
Comité de Labourse	Avant 1949	Idem	Idem	Labourse
Comité de Lallaing	Avant 1949	Idem	Idem	Café Printania, Lallaing

Comité de Leforest	Déclaration du 04/02/1949	Idem	Idem	Leforest
Comité de Loos-en-Gohelle	Déclaration du 11/05/1948	Idem	Idem	Loos-en-Gohelle
Comité de Lourches	1945 ou avant	Idem	Idem	Lourches
Comité de Macou-Condé	1945 ou avant	Idem	Idem	Macou, Condé-sur-l'Escaut
Comité de Marly	1945 ou avant	Idem	Idem	Marly
Comité de Meurchin	Avant 1949	Idem	Idem	Meurchin
Comité de Monchecourt	Avant 1947	Idem	Idem	Café Brabant, fosse Saint Roch, Monchecourt
Comité de Montigny-en- Ostrevent	1948 ou avant	Idem	Idem	Café Printania, Lallaing
Comité d'Odomez	1945 ou avant	Idem	Idem	Odomez
Comité d'Onnaing	1945 ou avant	Idem	Idem	Onnaing
Comité d'Ostricourt	AM du 08/11/1947	Idem	Idem	Ostricourt
Comité de Pecquencourt	Déclaration de 07/1948	1948 ou 1949	Idem	Salle Gogulski, Pecquencourt
Comité de Pecquencourt- Barrois	Avant 1948	AM de retrait de création du 11/01/1950	Idem	Café Dupski, allée C, 70 cité Barrois, Pecquencourt
Comité de Quiévrechain	1947 ou avant	Idem	Idem	Rue de l'Aunelle, Quiévrechain
Comité de Raismes-Sabatier	1945 ou avant	Idem	Idem	Raismes-Sabatier

Comité de Raismes-Vicoigne	1945 ou avant	Idem	Idem	Raismes-Vicoigne
Comité de Saint-Waast	AM du 01/07/1948	Idem	Idem	Saint-Waast-la-Haut, Valenciennes
Comité de Somain-Sessevalle	Avant 1948	Idem	Idem	Café Jagodzinski, 189 route de Rieulay, Somain-Sessevalle
Comité de Thivencelles	1948 ou avant	Idem	Idem	19 rue de Condé, Thivencelles
Comité de Valenciennes	1948 ou avant	Idem	Idem	32 rue de l'intendance, Valenciennes
Comité de Vieux-Condé	1948 ou avant	Idem	Idem	18 cité Saint Martin, Vieux-Condé
Comité de Vieux-Condé - Solitude	1945 ou avant	Idem	Idem	Cité Solitude, Vieux-Condé
Comité de Wallers-Arenberg	1948 ou avant	AM de 05/1949	Idem	Salon au Champ Montois, Wallers. 1949 : Chez Cielsielski Michel, salon de la Drève
Comité de Waziers	Avant 1949	AM de retrait de création du 11/01/1950	Idem	Waziers
Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka - section du Nord	AM du 13/03/1946	AM de retrait de création du 11/01/1950	Entretenir et développer l'amitié franco-polonaise, aider les familles des émigrés nécessiteux, venir en aide aux orphelins de guerre, aux veuves de fusillés et de déportés, organiser en son sein des activités culturelles. Du fait des conditions, le but est essentiellement d'organiser des œuvres d'assistance en faveur des enfants nécessiteux de Pologne.	Douai



Section du Pas-de-Calais	AM du 13/03/1946	Idem	Idem	Sallaumines
Section du district de Douai	1945	Idem	Idem	District de Douai
Section du district de Valenciennes	1945	Idem	Idem	District de Valenciennes
Section d'Abscon	Avant 1949	Idem	Idem	Abscon
Section d'Anzin	1945	Idem	Idem	Anzin
Section d'Auby	AM du 30/05/1946	Idem	Idem	Rue Surcouf, Auby
Section de Bruay-Thiers	1945	Idem	Idem	Bruay-Thiers
Section de Denain	1945	Idem	Idem	Denain
Section de Douai	Entre 1945 et 1949	Idem	Idem	Douai
Section de Douchy-les-Mines	1945	Idem	Idem	Douchy-les-Mines
Section d'Escaudain	1945	Idem	Idem	Escaudain
Section de Fenain	AM du 28/05/1946	Début 1948	Idem	2 rue Calmette, Fenain
Section de Flers-en-Escrebieux	Avant 1948	AM de retrait de création du 11/01/1950	Idem	Flers-en-Escrebieux
Section de Fresnes-sur-Escaut	1945	Idem	Idem	Fresnes-sur-Escaut
Section de Guesnain	1945	Idem	Idem	Guesnain

Section d'Haveluy	1945	Idem	Idem	Haveluy
Section d'Hérin	1945	Idem	Idem	Hérin
Section d'Hornaing	1945	Idem	Idem	Hornaing
Section de Lallaing	1945	Idem	Idem	Lallaing
Section de Leforest	1945	Idem	Idem	Leforest
Section de Lourches	1945	Idem	Idem	Lourches
Section de Macou-Condé	1945	Idem	Idem	Macou, Condé-sur-l'Escaut
Section de Marly	1945	Idem	Idem	Marly
Section de Masny	1945	Idem	Idem	Masny
Section de Monchecourt	1945	Idem	Idem	Monchecourt
Section de Montigny-en-Ostrevent	1948 ou avant	Idem	Idem	Montigny-en-Ostrevent
Section d'Odomez	1945	Idem	Idem	Odomez
Section d'Onnaing	1945	Idem	Idem	Onnaing
Section d'Ostricourt	Avant 1949	Idem	Idem	Ostricourt
Section de Pecquencourt	1945	Idem	Idem	Pecquencourt
Section de Pecquencourt-Barrois	Avant 1949	Idem	Idem	Barrois, Pecquencourt

Section de Pont-de-la-Deûle	1945	Idem	Idem	Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux
Section de Quiévrechain	1945	Idem	Idem	Quiévrechain
Section de Raismes-Sabatier	1945	Idem	Idem	Raismes-Sabatier
Section de Raismes-Vicoigne	1945	Idem	Idem	Raismes-Vicoigne
Section de Saint-Waast	1945	Idem	Idem	Saint-Waast, Valenciennes
Section de Somain de Sessevalle	1945	Idem	Idem	Somain de Sessevalle
Section de Thivencelles	1945	Idem	Idem	Thivencelles
Section de Valenciennes	1945	Idem	Idem	Valenciennes
Section de Vieux-Condé	1945	Idem	Idem	Vieux-Condé
Section de Vieux-Condé-Solitude	1945	Idem	Idem	Cité de la Solitude, Vieux-Condé
Section de Wallers-Arenberg	1945	Idem	Idem	Wallers-Arenberg
Union des vétérans du travail, des veuves et orphelins	02/06/1945	AM de refus d'autorisation du 02/09/1952	Grouper tous les anciens mineurs ayant travaillé dans les mines allemandes de Westphalie avant la fin de la 1 <sup>ère</sup> Guerre mondiale et venus ensuite travailler en France ; leur faire obtenir, par des démarches auprès du consulat polonais et des diverses autorités françaises ou étrangères, une pension ou un	Montigny-en-Ostrevent. Puis : café André, 48 rue des écoles, Douai. Puis : café Alex, 44 rue de la mairie

			secours. Répartir les secours attribués par le consulat ou l'ambassade de Pologne. Défendre les intérêts des vieux travailleurs polonais de plus de 55 ans	
Section du Pas-de-Calais	Avant 1950	Idem	Idem	Pas-de-Calais
Section du district de Valenciennes	Avant 1950	Idem	Idem	District de Valenciennes
Section du district de Douai	Avant 1950	Idem	Idem	District de Douai
Section d'Auby	1948 ou avant	Idem	Idem	Auby
Section de Dechy	Avant 1950	Idem	Idem	Dechy
Section de Douai - Frais-Marais	Avant 1950	Idem	Idem	Frais-Marais, Douai
Section de Flers-en-Escrebieux	1948 ou avant	Idem	Idem	Flers-en-Escrebieux
Section de Guesnain	Avant 1950	Idem	Idem	Guesnain
Section d'Houdain	Avant 1952	Idem	Idem	Houdain
Section de Lallaing	Avant 1949	Idem	Idem	Lallaing
Section de Masny	Avant 1950	Idem	Idem	Masny
Section de Montigny-en-Ostrevent	1945	Idem	Idem	Montigny-en-Ostrevent
Section de Pecquencourt - Barrois	Avant 1950	Idem	Idem	Cité Barrois, Pecquencourt

Section de Pecquencourt - cités Lemay et Sainte-Marie	Avant 1950	Idem	Idem	Pecquencourt
Section de Rouvroy-Nouméa	Avant 1950	Idem	Idem	Rouvroy
Section de Somain de Sessevalle	Avant 1950	Idem	Idem	Somain de Sessevalle
Section de Waziers	Avant 1950	Idem	Idem	Waziers
Union des sociétés polonaises de secours mutuels	1935. AM du 18/11/1939	AM du 21/11/1952	Aider les vieillards polonais dans leurs démarches pour qu'ils obtiennent des pensions pour leurs années de travail accomplies en Allemagne avant leur venue en France. Venir en aide aux immigrés polonais malades, accidentés du travail, vieillards sans ressources, orphelins nécessiteux...	24 rue de Douai, Somain. Début des années 1950 : 14 rue de la Somme, Abscon
Association des professionnels de santé d'origine polonaise	1988	Après 1991	Entretenir et resserrer les liens de confraternité entre ses membres. Approfondir leurs connaissances techniques et culturelles polonaises. Étudier et défendre leurs intérêts communs. Assurer une représentation auprès des pouvoirs publics ainsi que des rapports avec tous les syndicats, associations et organismes ayant un lien quelconque avec la profession en France et à l'étranger, notamment avec les associations similaires groupant les professionnels de santé d'origine polonaise	Lens

Association Vanda internationale	01/04/1983	Après 1991	Aide à la Pologne (collecte et acheminement de dons), promotion du patrimoine culturel de la Pologne et de son émigration	46 rue de Jussieu, Méricourt
Comité d'aide à la Pologne	01/1982	Après 2010	Aide humanitaire, aide morale et matérielle aux Polonais	328 rue Benoîte Vincent, Béthune
Comité du millénaire de la Pologne	09/07/1960	Après 1962	Célébrer le millénaire de la naissance de la Pologne. Réunir de l'argent pour doter de bourses des enfants polonais de l'immigration en France et leur permettre de continuer leurs études en France	1 (ou 7) rue de Varsovie, Lens
Pour le sourire d'un enfant	JO du 06/04/2002	Après 2002	L'association s'engage à visiter des orphelins polonais et en fonction des possibilités de l'association à les aider par l'apport de dons de toutes natures et selon leurs besoins (vêtements, hygiène, friandises, articles scolaires, etc.)	351 route de Courrières, Carvin
Solidarité pour Solidarnosc - comité d'Artois	12/1981	Existe	Aide humanitaire et scolaire	103 rue Raoult-Briquet, Auchel
Union des vieux travailleurs polonais	AM du 04/09/1948	AM du 15/06/1961	S'occuper des pensions dont on droit les membres ayant accompli leurs années de service dans les mines polonaises, ainsi que des allocations allouées par le consulat polonais	Café Alex, 44 rue de la mairie, Douai

<i>Associations d'instruction du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France (Antoine Zdanowski ajouté en 1948)	JO du 27/05/1928. AM du 25/09/1953	AM du 10/04/1961	Diffuser la science pure et appliquée parmi les émigrés polonais en France essentiellement à base de culture polonaise et française	Chez Mailly Henri, 23 rue du 14 juillet, Lens
Section du district d'Ostricourt	1945	Après 1945	Idem	
Section d'Auby	1946 ou avant	1946 ou après	Idem	Auby
Section de Condé-sur-l'Escaut	Avant 1952. Non déclarée en 1954	1955 ou après	Idem	Condé-sur-l'Escaut
Section de Douai-Clochette	Avant 1953	Après 1953	Idem	Cité de la Clochette, Douai
Section d'Houdain	Avant 1953	Après 1953	Idem	Houdain
Section d'Oignies	AM du 28/12/1953	AM du 10/04/1961	Conserver les traditions polonaises parmi les émigrés, notamment par la lecture, le cinéma et la pratique des sports en général	Café Bohm, cité de la chapelle, Oignies
Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France Ignace Daszynski	09/1945. AM du 04/11/1947	AM de retrait de création du 11/01/1950	Diffuser, parmi les émigrés polonais, la science pure et appliquée ainsi que les beaux-arts et la culture physique	Chez Szczbinski Joseph, 9 rue de Doullens, Fouquières-lès-Lens. 1947 ou 1948 : 7 rue Grillon, Paris
Section du district de Douai	Entre-deux-guerres	Idem	Idem	Café Mouquant, 48 rue des écoles, Douai
Section du district de Valenciennes	1945 ou avant	Idem	Idem	District de Valenciennes
Section d'Auby	Avant 1948	Idem	Idem	Auby

Section de Denain	Demande d'autorisation du 17/04/1946	Idem	Idem	Denain
Section de Douai	Avant 1950	Idem	Idem	48 rue des écoles, Douai
Section de Flers-en-Escrebieux	Avant 1950	Idem	Idem	Flers-en-Escrebieux
Section de Guesnain	1948 ou avant	Idem	Idem	Guesnain
Section d'Haveluy	Avant 1950	Idem	Idem	Haveluy
Section de Marles-les-Mines	Avant 1950	Idem	Idem	Marles-les-Mines
Section de Montigny-en-Ostrevent	Entre-deux-guerres. Avant 1947	Idem	Idem	Café Printania, Lallaing
Section d'Ostricourt	Avant 1950	Idem	Idem	Ostricourt
Section de Raismes-Vicoigne	1945 ou avant	Idem	Idem	Raismes-Vicoigne
Section de Villers-au-Tertre	1946 ou avant	Idem	Idem	Villers-au-Tertre
Section de Waziers	1946 ou avant	Idem	Idem	Waziers
Association de parents d'élèves du cours polonais Opieka Rodzicielska	Déclaration du 27/04/1998	Existe	Participer au financement des activités périscolaires du cours de langue polonaise par l'organisation de toutes manifestations. Fournir des ouvrages de langue polonaise. Maintenir les traditions polonaises et développer les relations franco-polonaises	Salle Bruno, cité Bruno, Dourges



Comité des parents d'élèves polonais de Dourges (devenu section des parents d'élèves de l'Amicale polonaise)	Année scolaire 1975-1976	1998 ?	Encadrer les enfants qui fréquentent des cours de polonais	58 rue Roger Salengro, Dourges
Comité des parents d'élèves polonais de Harnes (devenu Comité des parents d'élèves d'origine polonaise en 1981 puis Association de parents d'élèves du cours polonais - Opieka)	Entre-deux-guerres. AM du 05/01/1953	AM du 30/04/1981 (devenue française). Existe	Idem. 1981 (?) : Apprendre à un maximum d'enfants la langue de leurs ancêtres. 2014 (ou avant) : Partager et faire vivre le folklore polonais	Salle Gruchala, rue de la source, Harnes. 1954 : Dom polski (Maison polonaise), rue de Commercy. 1972 : école des garçons. 1991 (ou avant) : 74 rue François Delattre. 2014 (ou avant) : 4 rue Plombières
Comité des parents d'élèves polonais de Rouvroy	AM du 18/03/1957	AM du 09/05/1963	Veiller à l'éducation intellectuelle et morale des enfants d'âge scolaire et les aider à défrayer les dépenses de l'entretien des cours polonais (entraide, maintien des coutumes polonaises et catholiques chez les enfants)	5 rue Dumouriez, Rouvroy
Conseil des parents d'élèves polonais	Début 1946	AM de retrait de création du 27/07/1951	Effectuer la surveillance des instituteurs polonais pour s'assurer que leur enseignement concorde avec les directives données par le gouvernement de Varsovie	10 rue de Toulon, Douai. Puis : 39 rue de Metz, Lens
Section de Bruay-en-Artois	Avant 1951	Déclarée nulle le 27/07/1951	Idem	Bruay-en-Artois
Section de Calonne-Ricouart	Avant 1951	Idem	Idem	Calonne-Ricouart
Section de Carvin-Libercourt	Avant 1951	Idem	Idem	Carvin ou Libercourt
Section de Dechy	Non régularisée en été 1948	Idem	Idem	Café Migdal, Dechy

Section de Dourges	Avant 1951	Idem	Idem	Dourges
Section de Fenain	Avant 1951	AM de retrait de création du 11/01/1950	Idem	Fenain
Section de Fouquières-lès-Lens	Avant 1951	Déclarée nulle le 27/07/1951	Idem	Fouquières-lès-Lens
Section de Frais-Marais	Avant 1951	Idem	Idem	Frais-Marais, Douai
Section de Harnes	Avant 1951	Idem	Idem	Harnes
Section d'Houdain	Avant 1951	Idem	Idem	Houdain
Section de Leforest	Avant 1951	Idem	Idem	Leforest
Section de Marles-les-Mines	Avant 1951	Idem	Idem	Marles-les-Mines
Section de Masny	Avant 1948	Idem	Idem	Chez Mr Lalindrinski, Masny
Section d'Oignies	Avant 1951	Idem	Idem	Oignies
Section d'Onnaing	Non régularisée en été 1948	Idem	Idem	Chez Autosiak Jean, 11 rue Lebret, Onnaing
Section d'Ostricourt	Avant 1949	Idem	Idem	Ostricourt
Section de Pecquencourt	Avant 1951	Idem	Idem	Pecquencourt
Section de Pecquencourt-Barrois	Avant 1948	Idem	Idem	Pecquencourt
Section de Rouvroy-Nouméa	Avant 1951	Idem	Idem	Rouvroy

Section de Sallaumines	Avant 1951	Idem	Idem	Sallaumines
Section de Vendin-le-Vieil	Avant 1951	Idem	Idem	Vendin-le-Vieil
Section de Wingles	Avant 1951	Idem	Idem	Wingles
Société polonaise Pilsudski en France pour le développement intellectuel de Barlin	AM du 24/12/1948	AM du 04/02/1963	Étendre son activité dans le domaine de l'enseignement et du développement intellectuel général, dans l'esprit polonais, dans le respect des devoirs et obligations civiques et en pleine conformité avec les idées du premier maréchal de Pologne, Joseph Pilsudski. Travailler à resserrer les liens d'amitié entre les deux nations : la France et la Pologne. Veiller sur l'éducation dans l'esprit national de la jeune génération des émigrants polonais. Prêter aide et protection à tous les membres de l'association	Barlin
Section de Marles-Auchel	AM du 06/04/1947	AM du 06/05/1965	Idem	Café Michalszak (devenu Rzanny), rue Jean Jaurès, Marles-les-Mines
Union des instituteurs polonais en France	04/12/1924 ? JO du 25/04/1935 ? AM du 18/11/1939	AM de retrait de création du 11/01/1950		39 rue de Metz (Wetz ?), Lens
Section de Denain	Avant 1950	Idem		Denain
Section de Douai	Avant 1950	Idem		Douai

Union indépendante des instituteurs polonais en France (enregistrée sous le nom d'Union polonaise des instituteurs en France au JO)	AM du 05/06/1951	Fin des années 1980	Défense des intérêts de ses adhérents	39 rue du Wetz, Lens. Début des années 1950 : 99 rue Thiers. Milieu des années cinquante : 24 rue de la gare
Section du district de Valenciennes	1951	Après 1956	Idem	District de Valenciennes
Association préfiguratrice de l'Institut des civilisations et études polonaises (devenue Institut des civilisations et études polonaises en 2014)	Déclaration du 03/10/2013	Existe	Préfiguration pour promouvoir l'étude et la recherche sur tous les aspects des civilisations polonaises, dans le but d'en diffuser le rayonnement international	Faculté des Sciences Jean Perrin, rue Jean Souvraz, Lens
Comité culturel de l'émigration polonaise en France (devenu Association nationale culturelle franco-polonaise en 1979 puis Rayonnement culturel polonais en 1989)	04/03/1954. AM du 30/09/1955	AM du 11/06/1979 (devenue française). Existe	Veiller au maintien et à l'extension en France de l'enseignement de la langue polonaise et de l'histoire du peuple polonais ainsi qu'à la connaissance de la culture polonaise. 1989 : participer à la promotion de la culture polonaise en France et, en particulier, contribuer à la connaissance de l'histoire de l'immigration polonaise en France	99 rue Thiers, Lens. Début des années 1960 : 24 rue de la gare. 1989 : Faculté libre des Lettres, 60 boulevard Vauban, Lille
Éducapol - Association des enseignants et des amis de la langue polonaise	Déclaration du 19/06/2006	Existe	Soutenir et promouvoir la langue polonaise en partenariat avec la MDP	Espace Lumière, 39 rue Elie-Gruyelle, Hénin-Beaumont
Groupe des typographes polonais et professions similaires en France	Avant 1955	Après 1955	Organiser des cours pour apprentis et secourir les membres malades	24 rue de la gare, Lens
Institut Saint-Casimir	1947	Déclaration du 22/07/2014	Aider l'émigration polonaise à se sortir de sa condition ouvrière et favoriser l'intégration de la	Internat Saint-Casimir, Vaudricourt

			deuxième génération dans ce nouveau pays d'accueil tout en préservant la dimension biculturelle	
Langue et culture polonaises	Déclaration du 27/12/2006	Existe	Apprendre ou perfectionner la langue polonaise et développer les connaissances culturelles de ce pays	Mairie, 6 rue Rouget-de-Lisle, Vimy
Université populaire - atelier civilisation polonaise (devenue Université pour tous en 1991)	1987	Après 1991		1 route nationale, Verquin
<i>Associations de jeunesse du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Association des scouts et des guides polonais en France - section d'Asturies	12/1948	1949 ou après	Éducation de la jeunesse et des enfants polonais en France par la formation morale et physique selon les méthodes scouts et guides. Préparation à la vie sociale selon le principe : servir le Pologne et la France amie	Auby
Section d'Évin-Malmaison	1949 ou avant	AM de retrait de création du 03/11/1949	Idem	Évin-Malmaison
Section de Leforest	Idem	AM de retrait de création du 11/10/1949	Idem	Leforest
Section de Sallaumines	Idem	Idem	Idem	Sallaumines

Confédération des scouts et éclaireurs polonais en France - section de Bruay-Thiers	1947 ou avant	1947 ou après		Bruay-Thiers
Section de Montigny-en-Ostrevent	1948 ou avant	1948 ou après		Montigny-en-Ostrevent
Section de Thivencelles	Statuts déposés le 29/11/1945. Non régularisée en 1949	Après 1949		Thivencelles
Union des éclaireurs polonais en France (devenue Union des éclaireurs d'origine polonaise en France)	JO du 03/11/1933	Après 1991	Éducation de la jeunesse par la formation du caractère, le développement de la force physique et la préparation à la vie sociale. Propagation parmi ses membres de la manière de vivre conformément aux principes scouts. 1991 (ou avant) : épanouissement de l'enfant dans les principes scouts et dans les traditions culturelles franco-polonaises	1946 : 59 rue Boissière, Paris. Puis : 32 rue Basfroi, Paris. 1953 : 24 rue de la gare, Lens. Puis : 20 rue Legendre, Paris
Section de la région du Nord	AM du 22/11/1947	AM du 19/04/1963	Idem	91 rue Étienne Flament, Lens
Section du district de Denain	1947 ou avant	1947 ou après	Idem	Denain
Section du district de Douai	Avant 1952	Après 1960	Idem	District de Douai
Section d'Auby-Asturies	Avant 1947	AM du 13/10/1952	Idem	Auby
Section d'Avion	1933. AM du 17/05/1947	AM du 14/03/1963 (devenue française ?). Après 1991	Idem	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion

Section de Barlin	AM du 22/11/1947	AM du 22/04/1958	Idem	Boulevard Arago, Barlin
Section de Béthune	AM du 22/11/1947	AM du 30/03/1963	Idem	507 faubourg d'Arras, Béthune
Section de Billy-Montigny	Idem	AM du 18/01/1973	Idem	Dom polski, route nationale, Billy-Montigny
Section de Calonne-Liévin	Idem	AM du 24/04/1963	Idem	Calonne, Liévin
Section de Calonne-Ricouart	1929. AM du 22/11/1947	1994	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart. 1991 (ou avant) : 7 hameau Fleuri, Lapugnoy
Section de Carvin	Idem	AM du 05/04/1963	Idem	Carvin
Section de Courcelles-lès-Lens	AM du 22/11/1947	AM du 10/04/1963	Idem	Chez Mr Skalski, 20 cité Penarroya, Courcelles-lès-Lens
Section de Dechy	Entre-deux-guerres. AM du 03/05/1948	AM du 20/05/1963	Idem	10 rue Victor Hugo, Dechy
Section de Denain	1939. AM du 03/05/1948 ? AM du 02/03/1959 ?	Déclaration du 24/10/1963	Idem	8 rue Monard, Denain
Section de Divion	AM du 15/09/1948	AM du 08/02/1963	Idem	Divion
Section de Dourges	AM du 22/11/1947	AM du 08/04/1963	Idem	Dourges
Section d'Écaillon	Avant 1947	Idem	Idem	Écaillon
Section de Harnes	1933. AM du 12/09/1952	AM du 05/10/1970	Idem	Salle Gruchala, rue de la source, Harnes. 1954 : Dom Polski, rue de Commercy
Section d'Hénin-Liétard	Idem	AM du 08/02/1963	Idem	72 rue d'Harnes, Hénin-Liétard

Section de Lallaing	Entre-deux-guerres. AM du 03/05/1948	AM du 17/05/1963	Idem	Chez Mr Bielawski, 275 coron Nonewan, Lallaing
Section de Marles-Auchel (devenue Les scouts d'origine polonaise de Marles-les- Mines)	1925. AM du 19/11/1951 ? AM du 21/07/1952 ?	2010 ou après	Idem	Café Rosik, rue Geroges Bernard, quartier Saint-Augustin, Auchel. 1959 : café-bal Lys, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Section de Masny	AM du 21/11/1952	Après 1960	Idem	Masny
Section de Mazingarbe cité 7	AM du 22/11/1947	AM du 27/01/1956	Idem	Café Robakowski Antoine, route nationale, cité 7, Mazingarbe
Section de Méricourt	AM du 17/05/1947	AM du 02/05/1955	Idem	Méricourt
Section de Monchecourt	Déclarations du 19/10/1933 et du 04/07/1946	Après 1948	Idem	Rue de Masny, cité Saint-Robert, Monchecourt
Section de Montigny-en- Gohelle	Idem	AM du 05/04/1963	Idem	Dom Polski, rue de Corbeil, Montigny-en-Gohelle
Section de Montigny-en- Ostrevent	1932. AM du 03/05/1948	AM du 17/05/1963	Idem	7 groupe de la ferme, Montigny-en- Ostrevent
Section de Noyelles-sous- Lens (devenue Les scouts d'origine polonaise de Noyelles-sous-Lens et Méricourt puis Cercle des amis des scouts d'origine polonaise de Méricourt- Noyelles en juin 1998 puis Les scouts d'origine polonaise de Noyelles-sous- Lens et Méricourt en octobre 1998)	AM du 22/11/1947	Existe	Idem. Juin 1998 : collaborer étroitement avec l'unité scout de l'association du scoutisme d'origine polonaise en France la plus proche. Aider moralement, financièrement et concrètement la troupe. Populariser l'idéologie scout. Rallier l'opinion publique à la cause scout. Établir des relations avec les autres cercles. Novembre 1998 : éveil et épanouissement des enfants pour une meilleure préparation à la vie sociale. Volonté de développer au sein de ses membres les principes	Patronage polonais, coron fosse 3, Méricourt. Puis : salle Eugène-de- Mazenod, patronage polonais, rue de Dourges



			scouts. Éducation et maintien de la culture franco-polonaise	
Section d'Oignies	AM du 22/11/1947	AM du 02/05/1955	Éducation de la jeunesse [...] et dans les traditions culturelles franco-polonaises	Oignies
Section de Sallaumines	AM du 12/09/1952	AM du 10/01/1975	Idem	Rue Séraphin Cordier, Sallaumines
Section de Somain	Avant 1947	1948 ou après	Idem	Somain de Sessevalle
Section de Vermelles	AM du 22/11/1947	AM du 20/06/1961	Idem	Salle d'œuvres Saint Joseph, Vermelles
Section de Vieux-Condé	Entre-deux-guerres. 1945 ou après	1948 ou après	Pratique du camping et de l'éducation physique	2 cité Cernay, Vieux-Condé
Section de Waziers	Avant 1947	AM du 13/10/1952	Éducation de la jeunesse [...] et dans les traditions culturelles franco-polonaises	Waziers
Section féminine de Bruay-en-Artois	AM du 22/11/1947	Après 1959	Idem	Bruay-en-Artois
Section masculine de Bruay-en-Artois	Idem	Après 1959	Idem	Bruay-en-Artois
Section masculine et féminine d'Abscon	Entre-deux-guerres. AM du 08/09/1948	Après 1960	Idem	18 rue de la Meuse, Abscon. 1959 : foyer polonais, rue de la gare
Éclaireurs d'origine polonaise d'Ostricourt	Avant 2005	Déclaration du 17/03/2005	Épanouissement de l'enfant dans les principes scouts et dans les traditions culturelles franco-polonaises	177 rue du Boutonnain, Moncheaux
Les scouts d'origine polonaise de Lapugnoy (devenu Les scouts de Lapugnoy en 2003)	1994	31/12/2011	2003 : aider à l'éveil et l'épanouissement des enfants et prévenir la délinquance. Développer des actions d'entraide, de tolérance et de solidarité conformément à l'esprit scout. Maintenir les traditions et la culture franco-polonaise	7 hameau Fleuri, Lapugnoy

Amis des éclaireurs polonais en France	Avant 1953	Après 1953	Patronner et conseiller l'Union des éclaireurs polonais en France	24 rue de la gare, Lens
Section d'Abscon	Début 1952	1952	Venir en aide à la section locale de l'Union des éclaireurs polonais en France au point de vue moral et financier et surveiller son fonctionnement. Gagner l'opinion publique à la cause scout	Abscon
Section de Bruay-la-Buissière	Avant 2012	Après 2012	En dehors de toute considération politique, contribuer par tous les moyens moraux et financiers dons, prêts, subventions à encourager et développer le scoutisme, parmi les descendants des émigrés polonais établis en France, notamment par la création de centres de formation scout et de repos	246 avenue de la Plage, Cucq. 2012 : Les Provinces, 72 rue d'Anjou, Bruay-la-Buissière
Section de Denain	1939	1947 ou après	Venir en aide [...] à la cause scout	Denain
Section de Pecquencourt	AM du 24/12/1957	Après 1960	Idem	43 allée M, cité Sainte-Marie, Pecquencourt
Cercle des amis des scouts d'origine polonaise de Méricourt Noyelles	Déclaration du 07/10/1998	Après 1998	Collaborer étroitement avec l'unité scout la plus proche. Aider moralement, financièrement et concrètement la troupe. Populariser l'idéologie scout et rallier l'opinion publique à la cause scout	Salle Eugène-de-Mazenod, rue de Dourges, Méricourt
Fédération du scoutisme d'origine polonaise en France (devenue Association du scoutisme d'origine polonaise en France en 1998)	Avant 1997	Après 1998		Les Villages, 14 rue des Centaurées, Méru. 1997 : 52 rue de Guéret, Noyelles-sous-Lens

Union de la jeunesse polonaise Grunwald - section du Nord	1943	AM de retrait de création du 11/01/1950	Grouper tous les jeunes polonais sans distinction d'opinions ni de religions, leur apprendre à se connaître, à vivre en commun, les former intellectuellement, civiquement, moralement et physiquement.	1946 : Sallaumines. 1947 : Douai
Section du district de Douai	Entre 1943 et 1946	Idem	Idem	Douai
Section du district d'Ostricourt - Libercourt - Oignies	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	District d'Ostricourt - Libercourt - Oignies
Section du district de Valenciennes	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	District de Valenciennes
Section d'Abscon	Entre 1943 et 1948	Idem	Idem	Abscon
Section d'Anzin	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Anzin
Section d'Auby	Entre 1943 et 1947	Idem	Idem	Auby
Section d'Auchy-les-Mines	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Auchy-les-Mines
Section d'Avion	Idem	Idem	Idem	Avion
Section de Barlin	Idem	Idem	Idem	Barlin
Section de Barrois-Pecquencourt	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Barrois, Pecquencourt
Section de Béthune	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Béthune
Section de Billy-Montigny	Idem	Idem	Idem	Billy-Montigny

Section de Bruay-en-Artois	Idem	Idem	Idem	Bruay-en-Artois
Section de Bruay-Thiers	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Bruay-Thiers
Section de Bully-les-Mines	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Bully-les-Mines
Section de Calonne-Liévin	Idem	Idem	Idem	Calonne, Liévin
Section de Calonne-Ricouart	Idem	Idem	Idem	Calonne-Ricouart
Section de Carvin	Idem	Idem	Idem	Carvin
Section de Courrières	Idem	Idem	Idem	Courrières
Section de Denain	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Denain
Section de Divion	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Divion
Section de Douai	Idem	Idem	Idem	Douai
Section de Douchy-les-Mines	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Douchy-les-Mines
Section de Dourges	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Dourges
Section d'Éleu-dit-Leauwette	Idem	Idem	Idem	Éleu-dit-Leauwette
Section d'Escaudain	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Escaudain
Section d'Escautpont	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Escautpont
Section d'Évin-Malmaison	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Évin-Malmaison

Section de Fenain	Entre 1943 et 1947	Début 1948	Idem	Fenain
Section de Fouquières-lès-Lens	Entre 1943 et 1949	AM de retrait de création du 11/01/1950	Idem	Fouquières-lès-Lens
Section de Fresnes-sur-Escaut	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Fresnes-sur-Escaut
Section de Grenay	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Grenay
Section de Guesnain	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Guesnain
Section d'Haillicourt	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Haillicourt
Section de Harnes	Idem	Idem	Idem	Harnes
Section d'Haveluy	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Haveluy
Section d'Hénin-Liétard	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Hénin-Liétard
Section d'Hérin	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Hérin
Section d'Hersin-Coupigny	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Hersin-Coupigny
Section d'Hornaing	Entre 1943 et 1946	Idem	Idem	Hornaing
Section d'Houdain	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Houdain
Section d'Hulluch	Idem	Idem	Idem	Hulluch
Section de La grange-Thiers	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	La grange, Thiers, Escautpont

Section de Labourse	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Labourse
Section de Lallaing	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Lallaing
Section de Leforest	Idem	Idem	Idem	Leforest
Section de Lens	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Lens
Section de Libercourt	Idem	Idem	Idem	Libercourt
Section de Liévin	Idem	Idem	Idem	Liévin
Section de Loos-en-Gohelle	Idem	Idem	Idem	Loos-en-Gohelle
Section de Lourches	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Lourches
Section de Macou-Condé	Idem	Idem	Idem	Macou, Condé-sur-l'Escaut
Section de Marles-les-Mines	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Marles-les-Mines
Section de Masny	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Masny
Section de Mazingarbe	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Mazingarbe
Section de Méricourt	Idem	Idem	Idem	Méricourt
Section de Monchecourt	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Monchecourt
Section de Montigny-en-Gohelle	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Montigny-en-Gohelle
Section de Montigny-en-Ostrevent	Entre 1943 et 1947	Idem	Idem	Montigny-en-Ostrevent

Section de Noyelles-Godault	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Noyelles-Godault
Section de Noyelles-sous-Lens	Idem	Idem	Idem	Noyelles-sous-Lens
Section d'Oignies	Idem	Idem	Idem	Oignies
Section d'Onnaing	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Onnaing
Section d'Ostricourt	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Ostricourt
Section de Pecquencourt	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Pecquencourt
Section de Pont-de-la-Deûle	Idem	Idem	Idem	Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux
Section de Quiévrechain	Idem	Idem	Idem	Quiévrechain
Section de Raismes-Sabatier	Idem	Idem	Idem	Raismes-Sabatier
Section de Raismes-Vicoigne	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Raismes-Vicoigne
Section de Rouvroy	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Rouvroy
Section de Saint-Waast	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Saint-Waast, Valenciennes
Section de Sallaumines	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Sallaumines
Section de Somain de Sessevalle	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Somain de Sessevalle
Section de Thiers	Idem	Idem	Idem	Thiers, Escoutpont
Section de Thivencelles	Idem	Idem	Idem	Thivencelles

Section de Vendin-le-Vieil	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Vendin-le-Vieil
Section de Vieux-Condé	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Vieux-Condé
Section de Vieux-Condé-Solitude	Idem	Idem	Idem	Cité de la Solitude, Vieux-Condé
Section de Villers-Flers-en-Escrebieux	Entre 1943 et 1947	Idem	Idem	Flers-en-Escrebieux
Section de Wallers-Arenberg	Entre 1943 et 1945	Idem	Idem	Wallers-Arenberg
Section de Waziers	Entre 1943 et 1946	Idem	Idem	Café Robaczinski, Waziers
Section de Wingles	Entre 1943 et 1949	Idem	Idem	Wingles
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise féminine	1933. 1945	Après 1968	Développement de l'esprit catholique, maintien des traditions polonaises, éducation physique et morale, approfondissement des relations amicales avec le peuple français	99 rue Émile Zola, Lens
Section du district de Billy-Montigny	01/1947	Après 1949	Idem	District de Billy-Montigny
Section du district de Bruay-en-Artois	1938. 1945	Après 1949	Idem	District de Bruay-en-Artois
Section du district de Douai	1938. 1945	Après 1968	Idem	District de Douai
Section du district de Lens	1938. 1945	Après 1949. Fusion avec jeunesse masculine dans les années 1950 ?	Idem	District de Lens



Section d'Auby	AM du 21/11/1953	Après 1960	Idem	295 cité du Moulin, Auby
Section de Barlin	1926	Après 1949	Idem	Barlin
Section de Béthune	1945 ou avant	Fusion avec jeunesse masculine en 1956 ?	Idem	Béthune
Section de Billy-Montigny	Entre-deux-guerres. AM du 13/04/1953	Fusionnée en 10/1958. AM du 04/11/1969	Idem	Salle du patronage, Billy-Montigny
Section de Bruay-en-Artois fosse 7	1925	Après 1949	Idem	Bruay-en-Artois
Section de Bully-les-Mines	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Bully-les-Mines
Section de Calonne-Liévin	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Calonne, Liévin
Section de Calonne-Liévin	1946. AM du 29/10/1953	AM du 13/06/1968	Idem	284 rue Émile Zola, Liévin
Section de Calonne-Ricouart	AM du 14/10/1953	Après 1959	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart. 1959 (ou avant) : salle du patronage, rue de Saint-Omer
Section de Carvin	AM du 12/01/1954	Après 1959	Idem	Carvin
Section de Dechy	Entre-deux-guerres	Après 1949	Idem	Dechy
Section de Divion	1945 ou avant	1949 ou après	Idem	Divion
Section de Douai-Frais-Marais	AM du 28/06/1960	Après 1960	Idem	Foyer Saint-Stanislas, route de Lallaing, Douai-Frais-Marais
Section de Flers-en-Escrebieux	Entre-deux-guerres. AM du 12/02/1954	Après 1960	Idem	Salle du patronage polonais, Flers-en-Escrebieux. 1955 : foyer polonais, rue Danton, Auby-Asturies

Section de Grenay	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Grenay
Section d'Haillicourt fosse 2	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Haillicourt
Section de Harnes	AM du 16/03/1953	Après 1959	Idem	Harnes
Section d'Hersin-Coupigny	1945 ou avant	Fusion avec section masculine en 1956	Idem	Hersin-Coupigny
Section d'Houdain	1924. 1945	Après 1949	Idem	Houdain
Section de Lallaing	Entre-deux-guerres	Après 1949	Idem	Lallaing
Section de Leforest	AM du 26/07/1954	Fusion avec section masculine dans les années 1960-1970 ?	Idem	Leforest
Section de Lens	1930. AM du 01/06/1955	AM du 04/04/1972	Idem	Lens
Section de Libercourt	AM du 12/01/1954	AM du 10/09/1968	Idem	Salle Saint-Casimir, boulevard Faidherbe, Libercourt
Section de Liévin	1945 ou avant	1949 ou après	Idem	Liévin
Section de Marles-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 01/10/1956	AM du 20/10/1966	Idem	Patronage polonais, 5 rue d'Artois, Calonne-Ricouart
Section de Mazingarbe cité 2	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Cité 2, Mazingarbe
Section de Mazingarbe cité 7	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Cité 7, Mazingarbe
Section de Méricourt-Noyelles-sous-Lens	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Méricourt ou Noyelles-sous-Lens
Section de Montigny-en-Gohelle	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Montigny-en-Gohelle

Section de Montigny-en-Ostrevent	Entre-deux-guerres. AM du 07/10/1954	Après 1965	Idem	Salle des réunions, groupe de la ferme, Montigny-en-Ostrevent
Section de Nœux-les-Mines	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Nœux-les-Mines
Section d'Oignies	AM du 17/03/1954	AM du 08/07/1968	Idem	Ostricourt
Section d'Ostricourt	AM du 29/10/1953	AM du 13/06/1968	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Section de Pecquencourt	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Pecquencourt
Section de Rouvroy	1945. AM du 03/09/1953	AM du 12/09/1975	Idem	Rouvroy
Section de Sallaumines	AM du 03/05/1956	Après 1966	Idem	Sallaumines
Section de Vendin-le-Vieil	1945 ou avant	1949 ou après	Idem	Vendin-le-Vieil
Section de Waziers	1930. AM du 07/09/1955	Après 1960	Idem	Patronage, cité Notre-Dame, Waziers
Section de Wingles	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Wingles
Jeunesse catholique polonaise féminine - section de Divion - La Clarence	Entre-deux-guerres. AM du 09/09/1953	AM du 11/07/1967	Idem	Salle des fêtes, Divion - La Clarence
Jeunesse catholique polonaise féminine - section de Dourges	Fin des années 1920. AM du 16/03/1953	AM du 02/05/1973	Idem	Salle du patronage, cité Bruno, Dourges
Jeunesse ouvrière catholique polonaise féminine d'Auchy-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 25/03/1953	AM du 02/09/1971 (devenue française)	Idem. Puis : regrouper la jeunesse d'origine polonaise dans des activités folkloriques et culturelles de tradition polonaise	Chez Perz Léon, fosse 8, cité Madagascar, Auchy-les-Mines. Puis : foyer polonais, rue de Vermelles
La jeunesse féminine de Bruay-ville	1925. AM du 29/06/1954	AM du 13/06/1968	Développement de l'esprit catholique [...] avec le peuple français	Salle du patronage Sainte-Barbe, rue Charles Marlard, Bruay-en-Artois.

				1955 : salle du bar Polski, impasse Duquesne
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise masculine	1933. 1945	Après 1968	Développement de l'esprit catholique [...] relations amicales avec le peuple français	99 rue Émile Zola, Lens
Section du district de Billy-Montigny	01/1947	Après 1949	Idem	District de Billy-Montigny
Section du district de Bruay-en-Artois	04/03/1934. 1945	1956 ou après	Idem	District de Bruay-en-Artois
Section du district de Douai	21/01/1934. 1945	Après 1960	Idem	District de Douai
Section du district de Lens	14/01/1934. 1945	Après 1949. Fusion avec jeunesse féminine dans les années 1950 ?	Idem	District de Lens
Section d'Auby	AM du 18/11/1953	Après 1960	Idem	295 cité du Moulin, Auby
Section de Barlin	1928. 1945	Après 1949	Idem	Barlin
Section de Béthune (devenue Association de la jeunesse catholique polonaise)	1939. AM du 14/09/1956	AM du 18/01/1979 (devenue française)	Idem	Patronage, cour de la fosse 8, rue de la Marne, Béthune
Section de Bruay-en-Artois	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1959	Idem	Place Guynemer, Bruay-en-Artois
Section de Calonne-Ricouart	AM du 12/05/1953	Après 1966	Idem	Salle Kura, Calonne-Ricouart. 1959 (ou avant) : salle du patronage, rue de Saint-Omer
Section de Carvin	AM du 10/11/1953	Après 1959	Idem	Carvin

Section de Dechy	Entre-deux-guerres	Après 1949	Idem	Dechy
Section de Divion	1945 ou avant	1949 ou après	Idem	Divion
Section de Divion - La Clarence	1932. AM du 09/09/1953	AM du 11/07/1967	Idem	Salle des fêtes, Divion - La Clarence
Section de Dourges	Fin des années 1920. AM du 18/02/1953	AM du 26/04/1973	Idem	Salle du patronage, cité Bruno, Dourges
Section de Flers-en-Escrebieux	AM du 17/12/1953	Après 1960	Idem	Salle du patronage polonais, Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux. 1955 : foyer polonais, rue Danton, Auby-Asturies
Section d'Haillicourt fosse 2	1932. 1945	Après 1949	Idem	Haillicourt
Section d'Haillicourt fosse 6	Entre-deux-guerres. AM du 05/12/1955	AM du 25/10/1956	Idem	Salle Bercal, rue Émile Zola, Haillicourt
Section de Harnes	1933. AM du 16/03/1953	Après 1959	Idem	Harnes
Section d'Hersin-Coupigny	1945 ou avant	Fusion avec jeunesse féminine en 1956	Idem	Hersin-Coupigny
Section d'Houdain	1924. 1945	Après 1949	Idem	Houdain
Section de Lallaing	1931. 1948	Après 1949	Idem	Lallaing
Section de Leforest (devenue mixte)	AM du 04/09/1954	Fusion avec jeunesse féminine dans les années 1960-1970. Début des années 1990	Idem	Leforest

Section de Lens	1930. AM du 26/05/1955	AM du 04/04/1972	Idem	Lens
Section de Libercourt	Entre-deux-guerres. AM du 10/11/1953	AM du 10/09/1968	Idem	Salle Saint Casimir (salle des fêtes de la fosse 5), boulevard Faidherbe, Libercourt
Section de Marles-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 01/10/1956	AM du 04/11/1966	Idem	Patronage polonais, 5 rue d'Artois, Calonne-Ricouart
Section de Mazingarbe cité 2	Entre-deux-guerres	Après 1949	Idem	Cité 2, Mazingarbe
Section de Mazingarbe cité 7	Entre-deux-guerres	Après 1949	Idem	Cité 7, Mazingarbe
Section de Méricourt	AM du 11/08/1953	AM du 21/01/1972	Idem	Méricourt
Section de Montigny-en-Gohelle	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Montigny-en-Gohelle
Section de Montigny-en-Ostrevent	AM du 05/04/1960	Après 1960	Idem	Groupe de la ferme, cité du Sana, Montigny-en-Ostrevent
Section de Nœux-les-Mines	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Nœux-les-Mines
Section de Noyelles-sous-Lens	1933. AM du 13/11/1956	AM du 22/11/1974	Idem	Patronage polonais, rue de Dourges, Méricourt
Section d'Oignies-Ostricourt	1928. AM du 05/01/1953	Après 1959	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Section de Pecquencourt	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Pecquencourt
Section de Rouvroy	1929. AM du 11/09/1953	AM du 12/09/1975	Idem	Rouvroy
Section de Sallaumines	1933. AM du 19/04/1956	Après 1966	Idem	Sallaumines
Section de Wingles	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Wingles

Section d'Évin-Malmaison	1945 ou avant	Après 1955	Idem	Évin-Malmaison
Jeunesse ouvrière catholique polonaise de Calonne-Liévin	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Calonne, Liévin
Jeunesse ouvrière catholique polonaise de Waziers	1928. AM du 09/09/1955	Après 1960	Idem	Patronage, cité Notre-Dame, Waziers
Jeunesse ouvrière catholique polonaise masculine d'Auchy-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 16/03/1953	AM du 13/06/1968	Idem	Chez Perz Léon, fosse 8, cité Madagascar, Auchy-les-Mines. 1958 : chez Majorek Jean, 6 rue de Vermelles
Jeunesse ouvrière catholique polonaise masculine de Billy-Montigny	1929. AM du 16/03/1953	Fusionnée en 10/1958. AM du 07/10/1968	Idem	31 rue d'Angoulême, Billy-Montigny
Jeunesse ouvrière catholique polonaise masculine de Bully-les-Mines	AM du 29/07/1952	AM du 11/06/1970	Développer la langue polonaise, la religion catholique et venir en aide aux membres dans le besoin	Café Janicki, rue de Liévin, Bully-les-Mines. 1953 : café Marquis, rue Edmond Debeaumont. 1957 : chez Petrusiak Léon, rue de Liévin
Association de la jeunesse catholique polonaise	1971 ou avant	Après 1990	Développement de l'esprit catholique [...] avec le peuple français	Internat Saint-Casimir, Vaudricourt, Verquin
Section d'Avion	Entre-deux-guerres (2 unions séparées). AM du 24/03/1954	AM du 22/06/1965	Idem	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion
Section de Billy-Montigny	AM du 10/09/1959	AM du 07/10/1968	Idem	1958 : Dom Polski, 93 route nationale, Billy-Montigny
Section de Bruay-en-Artois	AM du 07/09/1955	Après 1968	Idem	Salle du patronage polonais, place Guynemer, Bruay-en-Artois
Section de Dourges	1979	1993	Idem	Dourges
Section de Harnes	Avant 1966	Après 1970	Idem	Harnes
Section d'Hersin-Coupigny	AM du 01/09/1956	AM du 20/12/1973	Idem	Salle du patronage, rue Lamendin, Hersin-Coupigny

Section de Nœux-les-Mines	AM du 03/04/1956	AM du 16/07/1974 (devenue française). Existe	Idem	8 place Foch, Nœux-les-Mines
Section de Vendin-le-Vieil	AM du 13/09/1955	AM du 19/12/1974	Idem	Salle du Kursaal, boulevard de la République, fosse 8, Vendin-le-Vieil. 1963 : cercle paroissial, rue de la Justice
Section de Wallers-Arenberg	AM du 05/07/1955	Après 1960	Idem	10 rue Jean Dewaulle, Wallers. 1956 : presbytère polonais, rue Jean Dewaulle, Wallers
Association de jeunesse polonaise Wici - cercle d'Onnaing	AM du 06/06/1958	Déclaration du 08/07/1963	Réunir la jeunesse polonaise pour maintenir et développer la conscience nationale, la langue maternelle et la beauté des traditions polonaises	32 chasse de Valenciennes, Onnaing
<i>Associations de jumelage du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Amitié franco-polonaise - comité du Nord (devenue France - Pologne)	1944	Après 1991	Maintenir et renforcer les liens amicaux entre les peuples français et polonais. Rapprochement de la France et de la Pologne. Défense de la liberté et de la démocratie en Europe. Souhaite la signature d'un traité de commerce qui envisagerait les échanges réciproques dont les deux pays ont besoin. Développer les échanges culturels, contribuant au	La Chabanne, 7 route d'Aulnoy, Marly



			rayonnement de la science et de la pensée françaises en Pologne et inversement. Puis : perpétuer et développer l'amitié séculaire franco-polonaise par une meilleure connaissance mutuelle, dans le respect de toutes les opinions, en toute indépendance et dans l'intérêt des deux peuples	
Comité du Pas-de-Calais (devenu France - Pologne)	Avant 1953	Après 1991	Idem + Faire connaître aux Français la Pologne d'hier et d'aujourd'hui. Favoriser ou susciter l'extension et l'approfondissement des relations culturelles, techniques et économiques. Contribuer à une meilleure connaissance de la culture polonaise en France et multiplier les contacts humains entre Français et Polonais	Pas-de-Calais
Comité de Douchy-les-Mines (devenu France - Pologne puis comité local France - Pologne de Douchy-les-Mines en 2000)	Avant 1952. JO du 25/11/2000	Après 1991. Existe	Maintenir et renforcer les liens [...] dans l'intérêt des deux peuples + Faire connaître l'histoire, la vie contemporaine de chaque pays en utilisant les moyens d'expression écrite, orale, audiovisuelle, la vie quotidienne, la santé, le tourisme, les échanges	Hôtel de ville, place Paul Eluard, Douchy-les-Mines. Puis : 19 rue Charles-Crauk
Comité d'Escaudain (devenu France - Pologne)	Non régularisé en 1952. JO du 30/04/1988	Après 1991	Maintenir et renforcer les liens [...] dans l'intérêt des deux peuples	16 rue Paul Bert, Escaudain
Comité de Quiévrechain	Avant 1952	Après 1954	Idem	Quiévrechain

Amitié franco-polonaise Joliot-Curie - comité de Fresnes-sur-Escaut	Avant 1952	Après 1960	Idem	Fresnes-sur-Escaut
France - Pologne - comité du Nord - Pas-de-Calais	Déclaration du 05/12/1985	Après 1991	Idem	Complexe sportif André Bigotte, avenue des Saules, Harnes
Comité d'Auby (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	1976	Existe	Idem	Hôtel de ville, place de la République, Auby
Comité de Beuvrages-Valenciennes	Avant 1991	Après 1991	Idem	Valenciennes ou Beuvrages
Comité de Billy-Montigny (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	1978	Existe	Idem	Hôtel de ville, place Jean Jaurès, Billy-Montigny
Comité de Bruille-lez-Marchiennes	Avant 2011	2013 ou après	Idem	Bruille-lez-Marchiennes
Comité de Calonne-Ricouart	27/06/1967	Après 1991	Idem + Faire connaître aux Français la Pologne d'hier et d'aujourd'hui [...] multiplier les contacts humains entre Français et Polonais	Hôtel de ville, place René Lannoy, Calonne-Ricouart
Comité de Divion	Avant 1991	Après 1992	Maintenir et renforcer les liens [...] dans l'intérêt des deux peuples	Divion
Comité de Fouquières-lès-Lens	Avant 1991	Après 1991	Idem	Fouquières-lès-Lens
Comité d'Haillicourt (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	Avant 1991	Entre 2009 et 2012	Idem	Haillicourt
Comité de Harnes (devenu Association d'amitié Harnes - Chrzanów en 1997)	1980	Existe	Cette association s'inscrit dans un jumelage officiel s'inspirant de l'association internationale des villes jumelées et dont les principales activités se définissent ainsi :	Café Maître-Pierre, avenue Barbusse, Harnes. Puis : 19 bis rue des fusillés. Puis : mairie, 35 rue des fusillés

			connaissance respectives des deux villes, contribution à une meilleure connaissance de la culture polonaise en France et de la culture française en Pologne, élaboration de programmes d'échanges (jeunes, culturels, sportifs, touristiques et linguistiques)	
Comité d'Houdain	1960	JO du 21/06/2014	Garder et entretenir des contacts en Pologne. Faire connaître la culture polonaise (musique, folklore, tradition...)	Hôtel de ville, 8 rue Roger Salengro, Houdain
Comité de Lens	Avant 1991	Après 1991	Maintenir et renforcer les liens [...] dans l'intérêt des deux peuples	6 place du Général de Gaulle, Lens
Comité de Libercourt (devenu France - Pologne Les amis de Jarocin en 2001)	1974	Existe	Idem	40 rue François Delattre, Libercourt. Puis : mairie, salle du verger. Puis : 5 Auguste Renoir
Comité de Marly	Avant 1991	Après 1991	Idem	Marly
Comité de Méricourt	Avant 1991	2010 ou après	Idem	Méricourt
Comité de Nœux-les-Mines (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	1987	03/2014	Perpétuer les traditions polonaises et approfondir les relations amicales entre les peuples français et polonais	MJC, 5 avenue Pierre Guillon, Nœux-les-Mines
Comité de Noyelles-sous-Lens	02/1981	Après 1991	Maintenir et renforcer les liens [...] dans l'intérêt des deux peuples	Hôtel de ville, 17 rue de la République, Noyelles-sous-Lens
Comité d'Oignies-Ostricourt et environs	Début des années 1980	Existe	Idem	Salle polyvalente Robespierre, Oignies
Comité de Pecquencourt	Avant 1991	Après 1991	Idem	Pecquencourt
Comité de Rouvroy (devenu Association d'amitié Nord –	1964	Existe	Perpétuer et développer l'amitié entre les peuples français et polonais	Centre socio-culturel Marie Curie, place Antoine Blanchand, Rouvroy

Pas-de-Calais - Pologne)			et faire connaître l'histoire, la vie contemporaine de chaque pays en utilisant les moyens d'expression écrite, orale, audiovisuelle, la vie quotidienne, la santé, le tourisme, les échanges	
Comité de Sallaumines (devenu Association sallauminoise d'amitié franco-polonaise)	12/1989	Existe	Maintenir et renforcer les liens [...] dans l'intérêt des deux peuples	Hôtel de ville, place Ferrer, Sallaumines
Amitiés sans frontière	Avant 1991	Déclaration du 12/12/2012	Idem	Centre Effel, rue du Progrès, Carvin
Association culturelle et d'amitié franco-polonaise de Pecquencourt	1988	Existe	Assurer la promotion de la culture polonaise en France. Effectuer des échanges et entretenir des contacts avec la Pologne. Entretien et développer les liens d'amitié établis depuis des siècles entre les peuples français et polonais. Faire connaître aux Français la Pologne d'hier et d'aujourd'hui, aux Polonais la France, son passé et son actualité. Perpétuer les traditions historiques, culturelles, économiques et sociales des deux pays	Pecquencourt
Association culturelle franco-polonaise	Déclaration du 27/10/1999	Existe	Promouvoir les échanges culturels entre le Douaisis et la Pologne. 2003 : organiser toute manifestation culturelle, concert, exposition, fête, voyage concourant directement ou indirectement à la réalisation de cet	Maison des associations, avenue des Potiers, Douai. 2000 : 160 rue Guynemer

			objectif. L'association culturelle franco-polonaise se refuse à toute action politique ou religieuse	
Association Konin - Hénin-Beaumont	Années 1980. Déclaration du 21/10/2014	Existe	Entretenir et développer les relations d'amitié avec la ville jumelée de Konin ; regrouper les personnes désirant participer au renforcement des échanges internationaux ; organiser des séjours pour les adhérents de l'association et ceux de la ville jumelée ; permettre des activités et des échanges avec Konin ; coopérer en matière de solidarité et de citoyenneté ; favoriser les échanges culturels entre les villes jumelées.	École Jean-Jacques Rousseau, 206 rue Jean-Jacques Rousseau, Hénin-Beaumont
Association noyellaise d'amitié franco-polonaise	Déclaration du 24/03/2005	Existe	Développer et pérenniser les jumelages existants ou à venir de Noyelles-sous-Lens. Organiser des manifestations publiques à caractère culturel, festif ou pédagogique pouvant concourir au développement et à la pérennisation des jumelages internationaux, seule ou en collaboration avec d'autres associations. Organiser des échanges et des voyages à caractère culturel, sportif ou touristique entre Noyelles-sous-Lens et les villes partenaires existantes ou à venir	Mairie, 17 rue de la République, Noyelles-sous-Lens
Club d'amitié et de traditions d'Ostricourt	Déclaration du 02/06/2004	Existe	Approfondir et accroître les relations franco-polonaises et les liens d'amitié	Salle Stanislas, rue Brossolette, Ostricourt

Comité d'appariement des lycées de Bruay-la-Buissière - Torun (Pologne)	JO du 04/04/1990	Déclaration du 30/12/1998	Promouvoir et impulser une dynamique de développement culturel par l'intermédiaire de rencontres et d'échanges entre les lycées de Bruay-la-Buissière et de Torun (Pologne)	Lycée mixte d'Etat Carnot, 148 rue Alfred Leroy, Bruay-la-Buissière
Comité de jumelage de Douvrin	2004	Existe	Animer les jumelages de Douvrin. Favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux, sanitaires, humanitaires, touristiques, entre les villes jumelles. Organiser et favoriser les rencontres, visites ou séjours des délégations des villes jumelles	Hôtel de ville, Douvrin
Comité de jumelage de Méricourt	Avant 2014	Existe	Favoriser et développer les échanges culturels, sportifs de jeunes entre Méricourt et ses villes jumelées : Flöha en Allemagne, Tarnowskie Gory en Pologne et Rocamandolfi en Italie	Hôtel de ville, place Jean Jaurès, Méricourt
Comité de jumelage et d'échanges culturels de Verquin	Déclaration du 12/07/2001	Existe	Jumeler les villes de Verquin et de Pawlowice. Renforcer les échanges scolaires, culturels et les rencontres sportives. Faire des rencontres linguistiques, développer les loisirs et les manifestations culturelles. Dans le futur, un deuxième jumelage est prévu	Hôtel de ville, rue Desmazières, Verquin
Comité de jumelage Hersin-Coupigny - Zielonki	Déclaration du 24/10/2011	Existe	Favoriser l'établissement de relations entre les habitants des communes d'Hersin-Coupigny et de Zielonki (Pologne) dans les domaines scolaires, sportifs,	Hôtel de ville, place de la mairie, Hersin-Coupigny

			culturels, sociaux, économiques afin de permettre une meilleure connaissance réciproque. Organiser toutes manifestations, échanges, rencontres, accueils de délégations de la ville jumelée dans le cadre de l'Union Européenne pour la réalisation de ce but. L'association reste dans le cadre des éventuelles conventions signées par les maires ou leurs représentants	
Comité de jumelage Houdain - Elk	1975	2012	Développer des relations culturelles entre Houdain et Elk (culture, loisirs, sports...)	Mairie d'Houdain, 8 rue Roger Salengro, Houdain
Comité de jumelage Pecquencourt - Tarnobrzeg	Avant 2011	Existe	Échanges culturels entre les deux villes	Pecquencourt
Comité de jumelage Sallaumines - Wodzisław Śląski	1989	Existe	Favoriser les échanges humains, économiques et techniques	Hôtel de ville, place Ferrer, Sallaumines
Drocourt - Pologne	Déclaration du 08/09/2000	Existe	Créer et développer un lien entre la municipalité, les habitants et les différentes associations de Drocourt et les homologues polonais. Réaliser des échanges culturels, sportifs, scolaires, de jeunes, de savoir-faire	Mairie, route d'Arras, Drocourt. 2014 : rue Joseph Noël
Klasa Polska	Déclaration du 02/08/2005	Existe	Mettre en place des coopérations pédagogiques, culturelles et sportives pour favoriser les échanges entre les lycées Béhal et les établissements scolaires polonais	Lycée Auguste-Béhal, 6 rue Paul-Eluard, Lens
Les amis de Zakopane	Avant 2002	Existe	Renforcer les liens d'amitié entre les adhérents et la population de la région de Zakopane. Favoriser la	171 rue de Meurchin, Wingles. 2002 : 26 rue du 11 Novembre

			connaissance géographique, humaine et culturelle de cette région	
Val en Silésie (devenu Comité de jumelage Valenciennes - Gliwice en 1991)	1989	Existe	Établissement de relations économiques avec, entre autres, des stages de création d'entreprises	Hôtel de ville, place d'Armes, Valenciennes
Vimy/Bochnia	Déclaration du 24/01/2007	Après 2007	Échanges culturels et européens entre villes françaises et polonaises	28 rue Lamartine, Vimy
<i>Syndicats et partis politiques du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Fédération des sections de mineurs polonais	1933 ? Fin des années 1940 ?	Fin des années 1990-début 2000	Regrouper les sections polonaises de la Confédération française des travailleurs chrétiens. Représenter et défendre les intérêts extérieurs des ouvriers polonais	Nord - Pas-de-Calais
Section polonaise de la Confédération française des travailleurs chrétiens d'Avion	29/09/1946	Après 1954	Représenter et défendre les intérêts extérieurs des ouvriers polonais	Avion
Section de Bruay-en-Artois	17/02/1946	Après 1950	Idem	Bruay-en-Artois
Section de Barlin	05/01/1947	Après 1947	Idem	Barlin
Section de Billy-Montigny	02/02/1946	Après 1946	Idem	Billy-Montigny
Section de Calonne-Liévin	17/11/1946	Après 1946	Idem	Calonne, Liévin
Section de Divion	01/01/1947	Après 1947	Idem	Divion



Section d'Haillicourt	1946	Après 1946	Idem	Haillicourt
Section de Harnes	11/1946	Après 1954	Idem	Grand'rue, Harnes
Section d'Hénin-Liétard	07/07/1946	Après 1946	Idem	Hénin-Liétard
Section d'Houdain	1946	Après 1950	Idem	Houdain
Section de Lens fosse 12	14/04/1946	Après 1950	Idem	Lens
Section de Lens fosse 2	02/02/1947	Après 1947	Idem	Lens
Section de Lens fosse 4	01/06/1945	Après 1950	Idem	Lens
Section de Lens fosse 9	04/08/1946	Après 1946	Idem	Lens
Section de Libercourt	10/03/1946	Après 1950	Idem	Libercourt
Section de Liévin fosse 3	15/07/1946	Après 1950	Idem	Liévin
Section de Marles-les-Mines	13/01/1946	Après 1950	Idem	Marles-les-Mines
Section de Méricourt-Marne	09/03/1947	Après 1947	Idem	Méricourt
Section de Méricourt-Noyelles	17/02/1946	Après 1946	Idem	Méricourt ou Noyelles-sous-Lens
Section de Montigny-en-Gohelle	14/07/1946	Après 1950	Idem	Montigny-en-Gohelle
Section de Nœux-les-Mines	20/01/1946	Après 1950	Idem	Nœux-les-Mines
Section de Rouvroy	23/03/1947	Après 1947	Idem	Rouvroy

Section de Sallaumines	28/04/1946	Après 1950	Idem	Sallaumines
Section de Wingles	10/03/1946	Après 1950	Idem	Wingles
Groupe en langue polonaise PCF	Avant 1952	Après 1952		Nord
Groupes en langue polonaise PCF et CGT - section du Nord	Avant 1953	Après 1953	Coordonner toutes les organisations communistes polonaises du Nord	Nord
Parti ouvrier polonais - section de Valenciennes	Avant 1948	AM de nullité du 20/03/1948		Valenciennes
Section du district de Douai	Idem	Idem		District de Douai
Section de Denain	Idem	Idem		Denain
Section de Guesnain	1946 (aucune existence légale)	1947 ou AM de nullité du 20/03/1948		Guesnain
Section de Montigny-en- Ostrevent	Idem	Idem		Montigny-en-Ostrevent
Parti paysan polonais - section du district de Valenciennes	Avant 1952	Après 1960	Réaliser son programme pour le bien de la nation et de l'état polonais et pour contribuer au resserrement de la collaboration mutuelle avec la nation française. Défense des intérêts politiques, nationaux, économiques	District de Valenciennes

			et sociaux des paysans polonais. Éveiller la conscience civique des Polonais en France et les grouper afin de préparer à l'action politique, sociale et économique en vue de la défense et de l'indépendance du régime démocratique populaire. Développer l'idéologie socialiste-agraire dans les milieux polonais de l'immigration. Coordonner les activités des sections locales	
Section de Bruay-en-Artois	Avant 1953	Après 1953	Idem	Bruay-en-Artois
Section de Condé-sur-l'Escaut	Avant 1952	Après 1960	Idem	Condé-sur-l'Escaut
Section de Denain	Demande du 18/08/1948 (sans suite)	Après 1960	Idem	137 rue de Villars, Denain
Section d'Escaudain	Demande d'autorisation du 10/11/1950 (sans suite)	1952	Idem	Escaudain
Section d'Onnaing	1947. Demande d'autorisation du 10/12/1949 (sans suite)	Après 1960	Idem	Onnaing
Section de Sallaumines	1949 ou avant	Après 1965	Idem	Sallaumines
Parti national démocrate - section de Douai	1952 ou 1953	Après 1953	Maintenir et développer l'idée nationaliste au sein de l'immigration polonaise en France	Douai

Section de Lens	1952 ou 1953	Après 1953	Idem	Lens
Section polonaise du syndicat des mineurs CGT du Pas-de-Calais	1945 ou avant	Après 1949	Grouper les travailleurs polonais et les former syndicalement en vue de leur participation à la propagande cégétiste et communiste en France	Pas-de-Calais
Section d'Abscon	Avant 1949	Après 1949	Idem	Abscon
Section d'Anzin	Avant 1949	Après 1949	Idem	Anzin
Section d'Escaudain	Avant 1952	Après 1952	Idem	Escaudain
Section d'Harnes	Avant 1953	Après 1953	Idem	Fosse 21, Harnes
Section de Marles-les-Mines	Avant 1958	Après 1959	Idem	Marles-les-Mines
Section d'Oignies	Avant 1948	Après 1948	Idem	Oignies
Amicale villageoise ZPML	1957	Après 1960		Onnaing
Parti socialiste polonais - section de Condé-sur-l'Escaut	Avant 1952. Non déclarée en 1954	Après 1954		Condé-sur-l'Escaut
Section polonaise de Force ouvrière de Bruay-centre	Avant 1953	Après 1953		Bruay-en-Artois
Section polonaise des ouvriers syndiqués	Avant 1950	Après 1950		1950 : foyer attenant au cabaret, Witkowski, fosse n° 6, Ostricourt

<i>Associations fédératrices du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Comité des sociétés polonaises locales d'Auby	AM du 25/05/1955	1961 ou après	Coordonner l'activité des sociétés polonaises locales et les représenter auprès des autorités	295 cité du Moulin, Auby
Comité des sociétés polonaises locales d'Avion	1925. AM du 05/03/1956	AM du 22/11/1974	Idem	Café Métropole, 118 boulevard Gabriel Péri, Avion
Comité des sociétés polonaises locales de Béthune	1956 ou avant	Après 1959	Idem	Béthune
Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1956 ou avant	Existe	Idem	Bruay-en-Artois (devenue Bruay-la-Buissière en 1987)
Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-Thiers	Avant 1956	Après 1960	Idem	Bruay-Thiers
Comité des sociétés polonaises locales de Calonne-Ricouart	1956 ou avant	1957 ou après	Idem	Calonne-Ricouart
Comité des sociétés polonaises locales de Carvin	AM du 16/03/1954	Après 1959	Idem	Carvin
Comité des sociétés polonaises locales de Denain	Avant 1956	Après 1960	Idem	Denain
Comité des sociétés polonaises locales de Divion	Avant 1953	Après 1955	Idem	Divion
Comité des sociétés polonaises locales de Dourges	Avant 1955	Après 1955	Idem	Dourges
Comité des sociétés polonaises locales d'Escaudain	AM du 16/03/1954	Après 1960	Idem	Place Gambetta, Escaudain

Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt fosse 6	AM du 06/07/1959	Déclaration du 31/03/2009	Idem	Salle Bercal, rue Émile Zola, Haillicourt. Puis : salle paroissiale, place Guynemer, Bruay-la-Buissière
Comité des sociétés polonaises locales de Harnes	AM du 17/05/1955	Après 1970	Idem	Harnes
Comité des sociétés polonaises locales d'Houdain	Avant 1962. Déclaration du 22/03/2010	Existe	Sauvegarder les valeurs traditionnelles et culturelles des Français d'origine polonaise d'Houdain et de ses environs. Organiser et participer à des manifestations traditionnelles, culturelles ou patriotiques. Coordonner et favoriser l'entraide entre les sociétés adhérentes et toutes autres sociétés houdinoises et environnantes. Maintenir et créer des relations avec diverses associations ou groupements en Pologne, dans l'esprit de l'UCPF	Dom Polski, 22 rue des hêtres, Houdain
Comité des sociétés polonaises locales de Leforest	AM du 22/04/1955	AM du 14/10/1965	Coordonner l'activité des sociétés polonaises locales et les représenter auprès des autorités	Patronage polonais, rue Eugène Jacquet, Leforest
Comité des sociétés polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16	1953	Après 1965	Idem	Chemin Manot, Lens
Comité des sociétés polonaises locales de Libercourt	AM du 16/03/1954	Après 1991	Idem	Libercourt
Comité des sociétés polonaises locales de Macou-Condé-sur-l'Escaut	AM du 12/01/1954	Après 1960	Idem	37 route de Bonsecours, Condé-sur-l'Escaut
Comité des sociétés polonaises locales de Marles-	AM du 14/02/1949	Après 2011	Idem. 2000 : intensifier et développer la vie associative locale.	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines.

les-Mines (devenu Comité local des sociétés d'origine polonaise en 2000)			Représenter les intérêts des associations locales auprès des autorités. Proposer un avis et une aide aux tiers envisageant la création d'une association. Promouvoir et encourager la culture polonaise et entretenir des relations avec des associations représentatives de la polonité. Organiser des manifestations culturelles et éducatives, et toute activité non précisée, conforme à la loi, et aux objectifs de l'association	Puis : 5 rue d'Artois, salle Polonia, Calonne-Ricouart. 2000 : 29 rue de Verdun
Comité des sociétés polonaises locales d'Oignies-Ostricourt	Avant 1960	Après 1991	Coordonner l'activité des sociétés polonaises locales et les représenter auprès des autorités	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Comité des sociétés polonaises locales d'Onnaing	AM du 13/01/1960	Après 1960	Idem	Chasse de Valenciennes, Onnaing
Comité des sociétés polonaises locales de Vieux-Condé	Non régularisée en 1952	Après 1952	Idem	Vieux-Condé
Comité des sociétés polonaises locales de Waziers	AM du 05/03/1956	Existe	Idem	Café Napierala, rue Célestin Dubois, cité Notre-Dame, Waziers. 1957 : patronage polonais, cité Notre-Dame
Comité local indépendant d'Abscon	Va se régulariser en 1952	Après 1956	Coordonner l'activité des sociétés polonaises locales	Abscon
Comité local indépendant d'Escaudain	Idem	Idem	Idem	Escaudain

Conseil national des Polonais en France - comité du Nord - Pas-de-Calais	1945	AM de retrait de création du 11/01/1950	Étudier les besoins sociaux, économiques et moraux de l'immigration polonaise. Examiner des solutions administratives ou législatives désirables pour assurer la satisfaction de ces besoins. Établir des contacts avec les pouvoirs publics, les associations, les personnes morales, françaises et polonaises, pour aider à l'adoption de ces solutions. Assurer le rapprochement moral et intellectuel entre l'immigration polonaise et le peuple français.	32 rue de l'intendance, Valenciennes
Comité du Pas-de-Calais	1945	Idem	Idem	Pas-de-Calais
Comité du Nord	1945	Idem	Idem	Nord
Comité du district de Béthune	1945	Idem	Idem	District de Béthune
Comité du district de Denain	1945 ou 1946	Idem	Idem	Denain
Comité du district de Douai	1945	Idem	Idem	Café Alex, 44 rue de la mairie, Douai
Comité du district de Lens	1945	Idem	Idem	District de Lens
Comité du district de Valenciennes	1945	Idem	Idem	32 rue de l'intendance, Valenciennes
Comité d'Abscon	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	Route de Douai, Abscon. 1949 : Café Concordia, Grand'Place
Comité d'Auberchicourt	Déclaration du 06/06/1948	Idem	Idem	11 rue de Douai, Auberchicourt



Comité d'Auby	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	Café Kaczmarek, rue Francisco Ferrer, Auby ? 26 cité Casimir ?
Comité d'Avion	1945	Idem	Idem	Avion
Comité de Bruay-sur-l'Escaut	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	793 rue Jean Jaurès, Bruay-Thiers
Comité de Carvin	1945	Idem	Idem	Carvin
Comité de Condé-sur-l'Escaut	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	28 rue Tournesol, Condé-sur-l'Escaut
Comité de Dechy-Sin-le-Noble	Idem	Idem	Idem	Chez Mr Musielak, Dechy
Comité de Douai	Entre 1945 et 1949	Idem	Idem	Douai
Comité d'Escaudain	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	45 rue Jean Jaurès, Escaudain
Comité de Fenain	Idem	08/1949	Idem	Salle Josson, Fenain ? Chez le président Burylo Casimir ?
Comité de Flers-en-Escrebieux	1945	AM de retrait de création du 11/01/1950	Idem	153 cité du Villers, Flers-en-Escrebieux
Comité de Fouquières-lès-Lens	1945	Idem	Idem	Fouquières-lès-Lens
Comité de Guesnain	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	Café Lebendzki, rue Pasteur, Guesnain
Comité d'Haveluy	Idem	Idem	Idem	38 cité des Massarderies, Haveluy
Comité d'Hénin-Liétard	1945	Idem	Idem	Hénin-Liétard
Comité d'Hérin	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	6 rue Dixmude, Hérin

Comité d'Hornaing	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	Hornaing
Comité de Lallaing	1945. Déclaration du 01/07/1948	Idem	Idem	Café Bielawski, chemin de la fosse Bonnel, Lallaing
Comité de Leforest	Demande d'autorisation en 09/1948	Idem	Idem	Leforest
Comité de Lens fosse 2	1945	Idem	Idem	Lens
Comité de Lens fosse 4	1945	Idem	Idem	Lens
Comité de Lens fosse 9	1945	Idem	Idem	Lens
Comité de Lens fosse 16	1945	Idem	Idem	Liévin
Comité de Lourches	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	Salle Alcazar, rue Blanqui, Abscon
Comité de Montigny-en-Ostrevent	Idem	Idem	Idem	Cinéma Printania, Salle Musu, Lallaing
Comité d'Onnaing	Idem	Idem	Idem	20 rue Cernay, Onnaing
Comité d'Ostricourt	Idem	Idem	Idem	Foyer attenant au cabaret, Witkowski, fosse n° 6, Ostricourt
Comité de Pecquencourt-Barrois	1945 ou 1946	Idem	Idem	Café Dupski, Barrois, rue Montigny, Pecquencourt
Comité de Pecquencourt-Lemay	Déclaration du 17/06/1948	Idem	Idem	Lemay, Pecquencourt
Comité de Pont-de-la-Deûle	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	Café Marceau Lenoir, 14 rue de Flers, Pont-de-la-Deûle, Flers-en-Escrebieux
Comité de Quiévrechain	Idem	Idem	Idem	6 cité du Corbeau, Quiévrechain

Comité de Raismes-Vicoigne	Idem	Idem	Idem	23 rue Pierre Cuvelier, Raismes-Vicoigne
Comité de Roost-Warendin	Entre 1945 et 1949	Idem	Idem	Roost-Warendin
Comité de Sallaumines	1945	Idem	Idem	Sallaumines
Comité de Somain-Sessevalle	Déclaration du 04/06/1948	Idem	Idem	27 allée I, Somain-Sessevalle
Comité de Thivencelles	Demande d'autorisation de 06/1948	Idem	Idem	6 rue des Hauts Champs, Thivencelles
Comité de Vieux-Condé	Entre 1945 et 1947	Idem	Idem	50 rue Joffre, cité de la solitude, Vieux-Condé
Comité de Wallers-Arenberg	Idem	Idem	Idem	Salon Ciesielski Michel, rue champ Montois, Wallers-Arenberg
Comité de Waziers	1945 ou 1946	Idem	Idem	Waziers
Union centrale des Polonais en France	AM du 18/11/1939. 27-28/05/1945	AM du 25/10/1973	Élaborer en accord avec les comités directeurs des différentes associations, les directives fondamentales d'une action nationale ayant un caractère social et culturel parmi les émigrés polonais en France. Coordonner l'activité des unions, associations ou colonies polonaises dans tous les domaines essentiels communs à toute l'émigration polonaise. Apporter un soutien aux diverses associations et colonies polonaises en vue de leur faciliter la réalisation des travaux et	7 rue Crillon, Paris. 1946 : 54 rue Truffaut. 1955 : 103 rue Thiers, Lens. 1960 : 20 rue Faidherbe, Lille. Puis : Paris

			des buts définis aux statuts. Veiller sur l'ensemble des intérêts vitaux de l'émigration polonaise en France, afin de lui garantir les droits culturels et matériels qui lui sont dus. Créer, administrer et entretenir des écoles, des cours préparatoires, des cours divers, des bourses, des bibliothèques, ainsi que tous centres ayant un caractère éducatif culturel. Renforcer et approfondir les relations amicales franco-polonaises dans le domaine culturel et économique. Représenter l'émigration polonaise en France vis-à-vis de la Pologne et de la France	
Comité du Nord - Pas-de-Calais	Déclaration du 28/04/1939. AM du 17/02/1953	AM du 24/05/1963	Idem	20 rue Faidherbe, Lille. Puis : 103 rue Thiers, Lens. Puis : 83 rue de Bourdonnais. Puis : 18 rue Chaplain
Comité du district de Béthune	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Rue de Béthune, Loos-en-Gohelle
Comité du district de Bruay-en-Artois	Idem	Idem	Idem	44 rue Saint Omer, Calonne-Ricouart
Comité du district de Douai	Idem	Après 1953	Idem	8 rue Offenbach, cité Clochette, Douai
Comité du district de Lens	Idem	Après 1945	Idem	16 rue Paul Bert, Lens
Comité du district d'Ostricourt	Idem	Idem	Idem	368 cité du bois d'Epinoy, Libercourt
Comité du district de Valenciennes	Idem	Après 1956	Idem	23 boulevard Paters, Saint-Waast, Valenciennes
Comité d'Anzin	Avant 1952	Idem	Intensifier la participation des Polonais à la vie de leurs	Anzin

			<p>organisations dans la localité et élargir la collaboration entre les différentes sociétés de l'endroit. Représenter la colonie polonaise de la localité auprès des autorités polonaises et françaises, et auprès de la société française. Dissiper les malentendus et écarter les conflits qui pourraient surgir entre les différentes sociétés de la localité. Fonder des associations qui ne se trouvent pas encore dans la localité et dont la présence paraît utile, ceci en accord avec les organismes compétents de l'UCPF. Propager parmi les Polonais de la localité une formation intellectuelle nationale et démocratique, entretenir des contacts avec les organisations similaires françaises de l'endroit et veiller au bon renom de la colonie polonaise auprès de la localité. Organiser des commissions parmi les membres du Comité local et des personnes invitées à en faire partie, dans le but de s'occuper de certains travaux indispensables à la colonie polonaise de l'endroit. Recueillir les fonds nécessaires aux œuvres sociales et secours aux indigents. Conserver un contact étroit avec l'UCPF qui est son autorité, par l'intermédiaire de sa région de l'UCPF</p>	
--	--	--	--	--

Comité d'Auby-Asturies	AM du 11/01/1947	AM du 07/04/1953	Idem	Auby
Comité d'Auchy-les-Mines	AM du 18/11/1939	AM du 07/12/1966	Idem	Auchy-les-Mines
Comité d'Avion	AM du 01/03/1947	AM du 01/06/1962	Idem	Avion
Comité de Billy-Montigny	AM du 14/02/1949	AM du 10/01/1975	Idem	Dom Polski, 93 route nationale, Billy-Montigny
Comité de Bruay-en-Artois	AM du 25/05/1955	Après 1955	Idem	Bruay-en-Artois
Comité de Bully-les-Mines	1938 ou 1939. AM du 16/02/1953	AM du 24/01/1967	Idem	Café Janicki, rue de Liévin, Bully- les-Mines. 1953 : café Pawlak, 5 rue Edmond Debeaumont
Comité de Calonne-Ricouart	AM du 14/02/1949	AM du 28/01/1972	Idem	Salle Pokojski (devenue Kura puis Derkalo), rue du Mont Saint-Eloi, Calonne-Ricouart
Comité de Carvin	AM de 1952	1966 ou après	Idem	Carvin
Comité de Condé-sur- l'Escaut	Avant 1952	Après 1956	Idem	Condé-sur-l'Escaut
Comité de Courrières	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Courrières
Comité de Denain	Avant 1952	Après 1956	Idem	Denain
Comité de Douai	Avant 1946	Après 1946	Idem	Douai
Comité de Dourges	AM du 29/12/1952	1976	Idem	1 rue Félix Faure, Dourges
Comité d'Estvelles	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Estvelles
Comité de Fouquières-lès- Lens	1945 ou avant	Après 1952	Idem	Fouquières-lès-Lens

Comité de Harnes	1945 ou avant	Après 1952	Idem	Harnes
Comité d'Hersin-Coupigny	AM du 14/02/1949	AM du 24/05/1963	Idem	Hersin-Coupigny
Comité d'Houdain	Avant 1959	Après 1959	Idem	Houdain
Comité de Leforest	AM du 20/03/1949	AM du 26/04/1963	Idem	Café Vion (anciennement Jean Pollet), rue Léon Gambetta, Leforest
Comité de Lens fosse 4	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Lens
Comité de Lens fosses 12 et 14	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Lens
Comité de Lens fosses 9-11 et 16	1945 ou avant	1953 ?	Idem	Lens
Comité de Lens ville	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Lens
Comité de Liévin	1954 ou avant	Après 1959	Idem	Liévin
Comité de Méricourt-sous-Lens	AM du 21/12/1954	AM du 25/04/1963	Idem	Café du mineur, 43 rue Robespierre, Méricourt-sous-Lens
Comité de Montigny-en-Gohelle	1938 ou 1939. AM du 05/01/1953	AM du 09/05/1963	Idem	Dom Polski, rue de Corbeil, Montigny-en-Gohelle
Comité de Noyelles-sous-Lens	1945 ou avant	Après 1952	Idem	Noyelles-sous-Lens
Comité d'Oignies	Avant 1949	Après 1950	Idem	Oignies
Comité de Rouvroy-Nouméa	AM du 21/11/1952	AM du 15/12/1966	Idem	Café du boulevard, 153 rue du Général de Gaulle, Rouvroy
Comité de Sallaumines 1	1945 ou avant	Après 1952	Idem	Sallaumines
Comité de Sallaumines 11	1945 ou avant	Après 1945	Idem	Sallaumines

Comité de Thivencelles	Avant 1952	Après 1956	Idem	Thivencelles
Comité de Vieux-Condé	1938 ou 1939	Après 1956	Idem	Vieux-Condé
Comité de Wallers	Avant 1952	Après 1956	Idem	Wallers
Amicale polonaise de Dourges	1979	Existe	Coordonner l'activité des sociétés polonaises dougeoises	6 rue des iris, Dourges
Congrès des Polonais en France (devenu Congrès Polonia en France en 1979 puis Conseil de la Polonia de France - région Nord - Pas-de-Calais puis Conseil de la Polonia de France en 2005)	AM du 23/06/1950	AM du 04/07/1979 (devenue française). Déclaration du 04/03/2008	Coordonner l'activité des unions membres du CPF dans le domaine religieux, national, culturel, intellectuel, entraide et sportif. Prendre l'initiative et exécuter toute l'action religieuse, culturelle, intellectuelle, d'entraide et sportive. Veiller sur l'ensemble des intérêts de l'émigration polonaise. Maintenir et renforcer les relations amicales avec le peuple français. Représenter l'émigration polonaise en France vis-à-vis des autorités. 1991 (et avant) : coordonner l'action des organisations membres dans les domaines moral, national, culturel, social, intellectuel, sportif en utilisant les coutumes polonaises pour enrichir le patrimoine de la culture française et favoriser le plein épanouissement de ses membres	Hôtel Polski, 24 rue de la gare, Lens. 1991 (ou avant) : 54 rue de Béthune. Puis : Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle, Hénin-Beaumont



<p>Maison de la polonia - Centre de ressources de la polonia de France (devenue Maison de la polonia de France - Congrès polonia en France en 2008)</p>	<p>Déclaration du 28/02/2005</p>	<p>Existe</p>	<p>Étudier et défendre les intérêts communs de ses membres. Favoriser les échanges interculturels entre la France et la Pologne. Organiser les partenariats entre la France et la Pologne avec, ou par délégation, les autorités françaises, polonaises ou européennes, les communes, départements et régions. Collecter les fonds publics et privés. <b>Mettre à la disposition du Conseil de la Polonia de France et de ses adhérents la structure et la logistique permettant de mettre en œuvre leurs actions et favoriser leur développement.</b> Orchestrer et mener à leur terme pour le compte des associations adhérentes les projets d'envergure dépassant le cadre de leur objet. Sous-traiter pour le compte d'associations adhérentes ayant un objet commun l'organisation de manifestations, colloques, festivals, expositions, stages, voyages, etc. Proposer et organiser un enseignement de la langue polonaise à ses adhérents et offrir un service équivalent aux citoyens polonais séjournant en France. Veiller au maintien de la biculturalité au niveau local, régional et national <b>en favorisant le développement de la vie</b></p>	<p>Espace Lumière, 39 rue Elie Gruyelle, Hénin-Beaumont. 2009 : 64 rue Denis Papin. 2012 : ZI de l'Alouette, bâtiment 35, rue Esperanto, Liévin. 2015 : 16 rue Constant Darras, Sallaumines</p>
---	----------------------------------	---------------	--	---

			<p><b>associative franco-polonaise.</b>  Favoriser l'intégration de ses adhérents individuels auprès de ses associations adhérentes. Permettre la réunion en un seul lieu "Ressources" de l'ensemble des services que ses adhérents sont en droit d'attendre d'un centre de ressources  <b>(bibliothèque, médiathèque, agence de tourisme, spectacles, concerts, projection de films et reportages, artisanat, expositions, presse, radio, etc.).</b> Dans le cadre de son objet et aux fins de remplir sa mission <b>dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur, gratuitement ou à titre onéreux,</b> créer, développer, gérer seul ou en collaboration toutes activités qui lui paraîtront utiles ou nécessaires et se donner les moyens matériels ou moraux d'y parvenir. Plus généralement réaliser seul ou en collaboration toutes opérations quelconques se rattachant directement, en totalité ou en partie, à son objet et à tous autres similaires ou connexes. 2008 : idem hormis les parties en gras + proposer et organiser un enseignement de la langue polonaise et favoriser l'intégration des citoyens polonais séjournant en France</p>	
--	--	--	--	--

Maison de la polonité	1995	Déclaration du 17/06/2005	Mettre en réseau et assurer l'interface entre les structures, institutions, associations franco-polonaises ou « amis » de la Pologne. 1998 : idem + agir en faveur de la connaissance de la culture polonaise et de la promotion de la Pologne, de l'intégration de la Pologne à l'Union européenne. Atteindre ces objectifs par la création d'un centre de la polonité.	Dourges. 1998 (ou avant) : 7/1 résidence les Andelys, parc Saint-Maur, Lille. 2005 : Espace Lumière, 39 rue Elie-Gruyelle, Hénin-Beaumont
<i>Associations d'élevage d'animaux du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Union des sociétés d'éleveurs polonais en France	JO du 16/04/1929. AM du 20/05/1947	AM de retrait de création du 09/03/1953	Encourager parmi l'immigration polonaise l'élevage des animaux de basse-cour	44 rue de la mairie, Douai
Société avicole Champion de Montigny-en-Ostrevent	1953	AM de retrait de création du 25/09/1953	Élevage d'animaux de basse-cour	221 cité du Moucheron, Montigny-en-Ostrevent
Société d'élevage des animaux de basse-cour	Entre-deux-guerres	AM de retrait de création du 09/03/1953	Idem	Divion
Société d'éleveurs franco-polonais	Entre-deux-guerres. AM du 24/02/1947	Idem	Idem	Mazingarbe
Société polonaise d'aviculture en France d'Évin-Malmaison	Entre-deux-guerres	AM de retrait de création du 15/07/1952	Idem	Évin-Malmaison

Union polonaise des sociétés avicoles et d'élevage en France (devenue Groupement des sociétés indépendantes d'élevage et d'aviculture polonaises en France)	Mi 1947. AM du 24/11/1953	AM du 07/11/1962	Encourager l'élevage des lapins, poules, pigeons, canards... Défend les intérêts généraux de ses adhérents et étudie toutes les questions techniques et administratives intéressant l'aviculture	Bar Polski, impasse Duquesne, Bruay-en-Artois. 1957 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard
Bon élevage d'Houdain	AM du 24/01/1949	AM du 13/06/1972	Encourager l'élevage des lapins, pigeons, poules, chèvres...	Café Bercal, rue Émile Zola, fosse 6, Haillicourt. 1952 : salle du bar Polski, impasse Duquesne, Bruay-en-Artois. 1957 : salle Paloma, 35 rue Charles Marlard
Les éleveurs de Barlin	Entre-deux-guerres. AM du 04/11/1947	AM du 05/07/1967	Idem	26 rue des écoles, Barlin
Société avicole Champion de Bruay-en-Artois	Entre-deux-guerres. AM du 18/11/1939. AM du 24/02/1947	AM du 21/08/1958	Idem	Salle du bar Polski, impasse Duquesne, Bruay-en-Artois
Société avicole et d'élevage	Entre-deux-guerres. AM du 17/06/1948	Après 1953	Idem	Marles-les-Mines
Société avicole Le bon élevage	Entre-deux-guerres. AM du 18/10/1947	AM du 03/03/1966	Idem	Rue Roger Salengro, Dourges. 1950 ou 1951 : café Kryslak, 8 rue Félix Faure, Dourges
Société d'éleveurs polonais en France de Calonne-Ricouart	Entre-deux-guerres. AM du 25/02/1948	AM du 03/06/1959	Idem	Salle Pokojski, rue du Mont Saint-Eloi, Calonne-Ricouart
Société polonaise d'aviculture en France de Nœux-les-Mines	Entre-deux-guerres. Déclaration du 22/03/2000	Existe	Idem. 2000 : élevage d'animaux de basse-cour de race pure. Organisation, coordination, défense des intérêts généraux et moraux des éleveurs. Défendre, propager, perfectionner et encourager l'élevage dit d'agrément des animaux de basse-cour en organisant des	2000 : mairie, route nationale, Nœux-les-Mines

			expositions, des concours et en facilitant l'échange d'animaux et en encourageant les efforts de chacun pour la bonne tenue de l'élevage	
Bon élevage de Dechy	AM du 28/09/1953	Après 1960		61 rue Waldeck Rousseau, Dechy
Dobry - Chow de Waziers (devenu Bon élevage de Waziers et environs en 1999)	AM du 28/09/1953	Après 1999	1999 : élevage d'animaux de race pure (volailles, pigeons, lapins, maisons aquatiques, etc.), de races régionales, d'exposition	Café Napierala, rue de l'Industrie, Waziers. 1957 : chez Pannekoucke Fernand, 88 rue Lucien Moreau. 1999 : 1 place André-Borden
La basse-cour franco-polonaise (devenue La basse-cour familiale d'Hénin-Liétard et environs en 1958)	AM du 17/07/1952	AM du 21/08/1958 (devenue française)	Développer, favoriser, améliorer l'élevage familial par des conférences, organisation d'expositions, échanges d'animaux et toutes activités y ayant trait	Foyer Libération, rue Pasteur, Hénin-Liétard
Race pure	AM du 25/09/1953	Après 1960	Encourager l'élevage des lapins, pigeons, poules, chèvres...	Café Lutowski, 126 rue Joseph Bouliez, Pecquencourt. 1955 : café Ignace veuve Stanislawski, route de Bruille
Société d'éleveurs polonais en France d'Ostricourt	Avant 1957	1957 ou après	Idem	Ostricourt
Idem	Avant 1952	AM du 23/12/1953	Idem	Salle Saint-Stanislas, Ostricourt
Société polonaise d'aviculture et d'élevage en France	AM du 17/06/1948	Après 1955	Idem	Café Roszyk, Auchel

<i>Associations diverses du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>				
Association culturelle polonaise de Carvin	Demande d'autorisation en 02/1959	AM de refus d'autorisation du 15/02/1961	Développer la culture polonaise dans tous ses aspects parmi les Polonais en France. Populariser au sein de la société française la culture nationale polonaise. Approfondir les liens culturels franco-polonais. Organiser des excursions touristiques. Développer l'amour de la nature. Aider au développement du sport. Participer à des initiatives organisées par l'UNESCO et ses organisations apparentées	Cité Saint Jean, Carvin
Association culturelle polonaise de Carvin fosse 4	Demande d'autorisation en 01/1960	AM de refus d'autorisation du 25/02/1961	Idem	Salle des fêtes de la cité des Plantigeons, fosse 4, Carvin
Association culturelle polonaise de Marles-les-Mines	Demande d'autorisation du 08/06/1959	Idem	Idem	Salle Lis, boulevard Gambetta, Marles-les-Mines
Association des originaires de la Pologne pour la défense des frontières polonaises Oder-Neisse - section du Nord	Entre 1950 et 1952	Après 1958	Exploiter le sentiment patriotique des Polonais et originaires de la Pologne, unanimement émus quelle que soit leur opinion politique, devant les revendications allemandes sur les territoires cédés à la Pologne après la guerre 1939-1945	Nord
Section du Pas-de-Calais	Idem	Après 1962	Idem	Pas-de-Calais
Section d'Haveluy	Idem	Après 1955	Idem	Haveluy
Section de Raismes-Sabatier	Ne se régularisera probablement pas en 1952	Après 1960	Idem	Raismes

Section de Sallaumines	12/1950	Après 1950	Idem	Sallaumines
Union des commerçants et des artisans polonais en France (devenue Union des commerçants et artisans d'origine polonaise en France en 1966)	Déclaration du 24/03/1933. AM du 18/11/1939. AM du 15/02/1952	AM du 07/12/1966 (devenue française). Existe	Défense des intérêts commerciaux des commerçants polonais en France, par tous les moyens légaux, conformes aux lois et aux règlements français ainsi qu'aux conventions franco-polonaises, commerciales et de l'émigration. Formation d'un esprit de sociabilité chez les commerçants polonais en France. Représentation de ces derniers vis-à-vis des autorités françaises et polonaises et la société. Collaboration avec les groupements commerciaux et artisanaux français. Formation d'une division d'artisans polonais. Éducation de la jeunesse pour devenir de bons artisans dans le métier choisi conforme aux prescriptions et lois de l'artisanat. Ajout du 01/04/1951 : cours professionnels pour les apprentis réunis dans les sections de compagnons près de chaque section de l'Union	24 rue de la gare, Lens
Section du district de Douai	Avant 1955	Après 1955	Idem	District de Douai
Section du district de Valenciennes (tendance CNPF)	Demande d'autorisation en août 1945	Refusée car mêmes statuts et dénomination d'une société existant	Protection des commerçants et artisans sociétaires en cas de besoin conformément aux prescriptions du droit français et en vertu des	Café Pakuszewski, 40 rue de Paris, Denain

		antérieurement	conventions franco-polonaises. Représenter les commerçants devant l'administration française. Instruire les jeunes en bons artisans et selon les prescriptions en vigueur	
Section du district de Valenciennes (tendance UCPF)	Déclaration du 24/03/1933 AM du 16/01/1953	1966 (devenue française)	Défense des intérêts commerciaux [...] dans les sections de compagnons près de chaque section de l'Union	131 rue de Villars, Denain
Section I de Lens	Déclaration du 24/03/1933. AM du 22/04/1947	AM du 07/12/1966 (devenue française)	Idem	Idem
Section III d'Oignies	Années 1930. AM du 22/04/1947	Idem	Idem	Café Ciecieski Stéphan, rue Léon Blum, fosse 1, Oignies
Section IV de Bruay-en-Artois	Idem	Idem	Idem	Café Adamkiewicz Jean, 18 bis rue Henri Cadot, Bruay-en-Artois. 1962 : 6 place Marmottan
Section V de Marles-les-Mines	Idem	Idem	Idem	Café Michalczak, rue Jean Jaurès, Marles-les-Mines
Section VI de Harnes	Années 1930. AM du 03/09/1952	Idem	Idem	Café de l'Alcazar, route de Lens, Harnes
Section VII de Douai	Années 1930. AM du 16/06/1956	1966 (devenue française)	Idem	48 rue des écoles, Douai. 1957 : café Alex, 4 boulevard Phalempin
Section VIII de Denain	Années 1930	Après 1959	Idem	Denain
Union des insurgés de la Pologne occidentale en France - section de Douai	1947 ou avant	1947 ou après	Union de tous les insurgés occidentaux dans un ensemble discipliné, productif et d'organisations sur le territoire de la République française. Union de la société polonaise des idéaux et des vertus civiques pour lesquelles les	Douai



			insurgés sont allés dans le combat. Maintien de la fraternité et de la camaraderie parmi les membres. Défense des intérêts des membres et secours mutuels	
Section d'Ostricourt	1937 ou 1938	1952	Idem	Ostricourt
Anciens élèves de l'Internat Saint-Casimir de Vaudricourt	1965	Existe	Réunir les anciens élèves de l'internat Saint-Casimir	Internat Saint-Casimir, chemin de l'Église, Vaudricourt
Anciens KSMP	Avant 2012	Existe		Nœux-les-Mines
Association des amis d'Edward Gierek	Début 2009	Existe	Comblent un vide historiographique en retraçant l'itinéraire des ouvriers et paysans issus de l'immigration polonaise en France et victimes de la répression d'Etat (expulsions, dénaturalisations, emprisonnements) ou patronale (licenciements, discriminations, brimades, etc.) en raison de leurs activités syndicales ou politiques. Rappeler le rôle incontournable joué par les travailleurs polonais, aux côtés de leurs collègues d'autres nationalités - française, belge, italienne ou maghrébine - dans les luttes sociales en France	22 rue nationale, Rebreuve-Ranchicourt
Association des œuvres sociales de l'Union des femmes françaises de Raismes (devenue Union des	Avant 1998	Existe	Défense des droits et de la dignité des femmes, lutte contre le sexisme, les violences sexuelles, pour l'amélioration des conditions de vie,	Mairie, Raismes

femmes françaises - Femmes solidaires en 1998)			l'égalité dans le travail et la société, l'accès à la culture, pour la paix	
Association franco-polonaise des amis de la salle du Millenium	Déclaration du 15/02/2002	Existe	Gérer la salle Millenium. Développer les activités culturelles. Resserrer les liens associatifs.	Zone industrielle, route de Béthune, Lens
Association philatélique franco-polonaise	1982	Existe	Faire connaître les timbres. Développer la philatélie par des expositions et des commentaires. Aider les débutants et localiser, échanger, acheter, compléter les collections des membres confirmés	Waziers
Centre européen de la culture et de la mémoire de la Polonia	Déclaration du 28/02/2008	Après 2008	Dans le respect du droit français d'une part, de la Charte de la Polonia de France et des accords conclus en son sein d'autre part, assumer juridiquement la gestion du centre européen de la culture et de la mémoire de la Polonia, se livrer à toute activité se rapportant directement ou indirectement à l'éducation, l'enseignement, la formation, le tourisme, l'économie, la généalogie, la vie associative franco-polonaise et euro-polonaise et la culture sous toutes leurs formes	103 rue de l'église, Vaudricourt
Cercles des sociétés polonaises en France	1954 ou avant	AM de retrait de création du 29/03/1954		Bully-les-Mines
Club des philatélistes polonais en France	Avant 1980	AM du 17/03/1980		District de Douai
Comité de Carvin des Amis de Gazeta Polska	1949 ou avant	AM de retrait de création du 11/01/1950	Défendre le journal Gazeta Polska et organiser des collectes pour le soutenir	Carvin

Comité d'Hornaing des Amis de Gazeta Polska	1950 ou avant	Idem	Idem	Hornaing
Comité de quartier de la fosse 6	Déclaration du 28/01/1999	Existe	Animer et dynamiser les habitants du quartier de la Fosse 6 d'Haillicourt	224 rue Ernest-Renan, Haillicourt. 2001 : mairie, place Jean-Jaurès
Comité franco-polonais des associations : Pamiec	Avant 2014	Existe	Mémoire de l'immigration polonaise	Bruay-la-Buissière
Eurotea	Déclaration du 24/01/2007	Après 2007	Réunir et promouvoir toute information sur les activités sociales, littéraires, artistiques, touristiques, culturelles et philanthropiques de l'immigration polonaise en France, en Europe et dans le monde. Promouvoir les valeurs de l'Europe élargie. Promouvoir la culture en Europe ainsi que la culture polonaise en France. Organiser des rencontres européennes à caractère scientifique, culturel, politique, touristique, sportif, éducatif, etc. Mettre en valeur le patrimoine local. Mettre à disposition des personnes morales ou physiques des locaux situés au siège. Éditer et distribuer des livres, des brochures, etc. Gérer une galerie d'art. Créer des archives et documenter l'activité franco-polonaise en France et plus particulièrement dans la région Nord-Pas-de-Calais	21 résidence Château-Bois, Vaudricourt
Jadran	Déclaration du 20/10/2005	Après 2005	Diffuser et développer la langue et les traditions polonaises en organisant et en participant à diverses manifestations culturelles	15 rue du 14-Juillet, Annay

Kultura Polska France	Déclaration du 02/07/2009	Existe	Promotion de la culture polonaise en France à travers la valorisation de la gastronomie polonaise, la littérature polonaise, et en proposant des échanges entre jeunes des deux pays, sans oublier un soutien à l'enseignement de la langue polonaise et à sa diffusion	53 avenue de l'Épinette, Masny
Les amis de la salle polonia	Avant 1998	Déclaration du 30/10/1998		31 rue de Verdun, Calonne-Ricouart
Les anciens de Kurjer Harnes	Avant 2009	Déclaration du 24/11/2010	Réunir les anciens joueurs de football du Kurjer	Salle Joliot Curie, rue de Saint-Claude, Harnes. 2009 ou 2010 : café Donday, 16 rue de Lens
Les ateliers franco-polonais de France (Association ou amicale des amoureux de la culture polonaise et de la langue polonaise)	Déclaration du 03/05/2007	2013 ou après	Union la plus large possible de toute la diaspora polonaise de France, et de tous les épris de l'amitié franco-polonaise pour promouvoir une connaissance exhaustive de la Pologne et de ses habitants, sur tout le territoire français, y compris dans les départements d'outre-mer, par tous les moyens, à l'aide de tous les supports possibles et inimaginables, grâce à la connaissance, la promotion, la diffusion de la culture polonaise, sous toutes ses formes : arts, sciences, productions de l'esprit y compris le folklore dans son sens : science des traditions et usages populaires, ou encore ensemble des traditions, poèmes, légendes populaires d'un pays, et grâce à la	Centre social et culturel Max-Pol Fouchet, rue Jean Jacques Rousseau, Méricourt

			connaissance, la promotion, la diffusion de la langue polonaise, de l'économie, de l'histoire et de la géographie polonaises, à quiconque et par quiconque, gratuitement ou à titre onéreux, ainsi qu'en organisant fêtes et repas occasionnels	
Les ateliers franco-polonais de Méricourt (Association ou amicale des amoureux de la culture polonaise et de la langue polonaise)	Déclaration du 03/05/2007	Déclaration du 12/05/2009	Idem	Centre social et culturel Max-Pol Fouchet, rue Jean Jacques Rousseau, Méricourt
Union des patriotes libres polonais	1945-1946	Après 1946	Lutte pour une Pologne indépendante démocratique et juste pour tous. En réalité, mène de violentes attaques camouflées contre les communistes et les Juifs	64 rue de la gare, Lens

Nom de l'association	Noms des dirigeants	Nombre de membres	Activité(s) de l'association	Remarques	Sources
<i>Associations religieuses du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Union des associations catholiques polonaises en France (devenue Union des associations catholiques franco-polonaises en France dans les années 1970 (?) puis Union nationale des associations catholiques franco-polonaises en France entre 1991 et 2003)	Connus de 1945 à 1948, en 1953, 1954. Trésorier connu en 1965, 1968. Président connu en 1956, 1959, 1991, 1992. Secrétaire connu en 1991	10 districts, environ 463 sections, entre 22 000 et 23 500 membres de 1945 à 1949. 501 sections, 26 615 membres en 1952. 10 districts, 25 000 membres en 1953. 229 sections, 13 900 membres en 1973. 6 342 membres en 1986	Formation des laïcs, conférences, représentation de l'action catholique polonaise en France, coordination des pèlerinages polonais régionaux, édition d'un bulletin de liaison à destination des personnes malades, fête de la jeunesse...	Procédure d'admission : être catholique	244 W 88 et 89, 459 W 142204, 2007 W 11, 1714 W 58 et 119, 30 W 38576 2 et 38576 4, 35 W 38822 3, 417 W 135720 et 135730, 42 W 39344 1, 1193 W 121, site Internet de la ville de Lens, JO associations, Garçon (2003), Dzwonkowski (Revue du Nord, 1992), Straub (2004)
Association des enfants de Marie - section d'Oignies				Affiliée à l'UACPF et au CPF	1 W 52305, 1714 W 119, Garçon (2003)
Section d'Ostricourt				Idem	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119, Garçon (2003)
Association polonaise catholique d'aide aux enfants				Idem	1 W 33688 et 52293
Croisade des enfants - section de Marles-les-Mines				Idem	Garçon (2003)

Section de Montigny-en-Gohelle		60 en 1945		Idem	Idem
Croisade des filles - section de Waziers		60 en 1945		Idem	Idem
Croisade des garçons - section de Waziers		40 en 1945		Idem	Idem
Patronage à la chapelle polonaise		64 garçons en 1945		Idem	Idem
Patronage de Sœur Kazimiera		150 filles et garçons en 1945		Idem	Idem
Patronage des sœurs du Sacré Cœur		83 filles en 1945		Idem	Idem
Union des associations d'enfants polonais en France - section de Divion		167 garçons et filles en 1945		Idem	Idem
Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France	Connus de 1945 à 1949, en 1953. Président connu en 1991	88 sections, 3 283 membres en 1946. 90 sections, 3 433 membres en 1947. 93 sections, 3 500 membres en 1948. 102 sections, 3 500 membres en 1949. 106 sections, 4 000 membres en 1953. 54 sections, 1 290 adhérents en 1973. 772 membres en 1986	Conférences, commémoration du 3 Mai, prières, réunions en langue polonaise, arbre de Noël traditionnel à Lens, ramassage et tri de médicaments pour la Pologne, chant choral en polonais, préparation de fêtes religieuses et profanes. Portée de l'activité : Nord - Pas-de-Calais essentiellement	Affiliée à l'UACPF et au CPF	804 W 8, 2007 W 11, 1714 W 119, 244 W 88, Garçon (2003)
Section du district de Bruay-en-Artois	Connus en 1946. Président connu en 1992	12 sections en 1946. 10 sections de 1947 à 1949			30 W 38576 2, 804 W 8, 244 W 89, Garçon (2003)

Section du district de Douai	Connus en 1946. Secrétaire connu en 1965, 1968. Président connu en 1992	18 sections en 1946. 17 sections en 1947, 1948. 18 sections en 1949			30 W 38576 2, 804 W 8, 244 W 89, 1193 W 121, Garçon (2003)
Section du district de Lens	Connus en 1946. Président connu en 1992	23 sections en 1946. 19 sections en 1947. 20 sections en 1948, 1949			30 W 38576 2, 804 W 8, 244 W 89, Garçon (2003)
Section du district de Valenciennes	Connus en 1946, 1952, 1957	5 sections en 1946. 9 sections en 1947, 1948. 10 sections en 1949. 11 sections, 360 membres en 1952	Faible activité en 1954		30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135735, Garçon (2003)
Association catholique masculine Saint-Florian	Connus de 1962 à 1967		N'a jamais fonctionné (désintéressement des membres)		1 W 52287
Association d'hommes Saint-Joseph d'Avion	Connus de 1953 à 1957, en 1960, 1967, 1969	53 en 1953. 94 (?) en 1954		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales d'Avion	1 W 52285
Société des hommes catholiques de Harnes (devenue Association des hommes catholiques d'origine polonaise)	Connus en 1955. Président connu en 2014		Organisation d'un voyage touristique en 2014		1 W 33688, 41914 et 52305, site Internet de l'association
Société Sacré-Cœur de Harnes		140 en 1946			30 W 38576 2
Société Sacré-Cœur de Lens fosses 12 et 14	Connus en 1953, 1954, de 1956 à 1966	30 en 1946. 27 en 1953	Faible activité en 1952, 1953 faute de fonds. Participation à l'organisation de fêtes catholiques, aider les	Les membres ont rejoint Sainte-Barbe de Lens	30 W 38576 2, 1 W 52291



			vieillards nécessiteux de la paroisse. A cessé toute activité à la fin des années 1950. L'aumônier polonais essaye de relancer l'activité en 1966.		
Société Saint-Adalbert d'Auberchicourt					30 W 38576 2
Société Saint-Adalbert de Lallaing		22 en 1946			417 W 135734 et 135735, 30 W 38576 2, Garçon (2003)
Société Saint-Adalbert d'Haillicourt fosse 6		51 en 1945. 90 en 1946 (?). 53 début et mi 1959. 70 fin 1959		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 33688, 41914 et 52305, 30 W 38576 2, Garçon (2003)
Société Saint-Antoine de Lens fosse 4	Connus de 1953 à 1955. Secrétaire connu de 1961 à 1964	18 en 1946	A cessé toute activité en 1961	Les membres ont rejoint Sainte-Barbe de Lens	30 W 38576 2, 1 W 52291
Société Saint-Casimir de Mazingarbe cité 2	Connus de 1952 à 1954. Président connu en 1955, 1959. Président et secrétaire connus en 1961	Une quarantaine en 1946, 1952, 1954. Environ 35 en 1955	Organisation de fêtes catholiques. A cessé toute activité en 1959 faute de membres		30 W 38576 2, 1 W 33688, 41914, 52305 et 52295
Société Saint-Casimir de Thumeries					30 W 38576 2, 417 W 135720
Société Sainte-Barbe d'Abscon	Connus en 1952, 1954	64 en 1946. 70 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135720, 135733 et 135734
Société Sainte-Barbe d'Auby	Connus en 1955, 1957. Président connu en 2013, 2014	19 en 1946			30 W 38576 2, 417 W 135735, article La Voix du Nord, site Internet de la ville

Société Sainte-Barbe de Barlin	Connus en 1955. Président connu en 1952, 1953, 1962. Trésorier connu en 1965	50 en 1946			30 W 38576 2, 1 W 52305, 1193 W 121, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe de Béthune	Président connu en 1969	55 en 1946	Très faible activité en 1964		30 W 38576 2, 1193 W 121
Société Sainte-Barbe de Billy-Montigny	Connus de 1949 à 1951, en 1964, 1969	19 en 1945. 17 en 1964	Assister aux offices religieux polonais et aux enterrements de Polonais. Très faible activité depuis 1964		1 W 33688, 1 W 52286, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe de Bruay-en-Artois	Président connu en 1950. Secrétaire connu en 1954, 1955	153 en 1945. 324 en 1946. Entre 225 et 229 en 1954, 1955		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287, 30 W 38576 2, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe de Bruay-Thiers					417 W 135734
Société Sainte-Barbe de Bully (devenue Société Sainte-Barbe de Grenay en 1955)	Connus en 1954, 1955, 1959	95 en 1946. 46 en 1954, 1955. 43 en 1959			1 W 33688, 41914 et 52305, 30 W 38576 2
Société Sainte-Barbe de Calonne-Ricouart	Président connu en 1965	47 en 1946		Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 33688, 41914 et 52296, 30 W 38576 2, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe de Carvin	Connus de 1952 à 1954, en 1963, de 1969 à 1971. Secrétaire connu en 1956	Moins d'une dizaine en 1970. 4 ou 5 en 1974	Réunions amicales. A cessé toute activité au début des années 1970		1 W 52296
Société Sainte-Barbe de Condé-sur-l'Escaut	Connus en 1952	48 en 1952			417 W 135734, 135735 et 135720, 30 W 38576 2

Société Sainte-Barbe de Denain	Connus en 1952, 1954	23 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135720
Société Sainte-Barbe de Divion		58 en 1945. 73 en 1946			30 W 38576 2, 1 W 52294, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe de Dourges (devenue Association catholique franco-polonaise des hommes de Dourges)		21 en 1946			30 W 38576 2, JO associations
Société Sainte-Barbe de Fenain					30 W 38576 2, 417 W 135720
Société Sainte-Barbe de Flers-en-Escrebieux	Connus de 1955 à 1957	22 en 1946			417 W 135734, 135735 et 135720, 30 W 38576 2
Société Sainte-Barbe de Frais-Marais-Douai		30 en 1945. 73 en 1946			30 W 38576 2, 417 W 135735 et 135720, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe de Fresnes-sur-Escaut					30 W 38576 2, 417 W 135733 et 135720, 2135 W 11
Société Sainte-Barbe de Grenay	Connus en 1950, de 1954 à 1956, en 1962	56 en 1950	Dissoute en 1963 faute de membres		1 W 52288
Société Sainte-Barbe de Leforest	Connus en 1950. Président connu de 1951 à 1955	24 en 1946. 34 en 1950		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Leforest	1 W 52305, 52290 et 52291, 30 W 38576 2, 19800042/7
Société Sainte-Barbe de Lens fosse 2 (devenue Association catholique franco-polonaise Sainte-Barbe de Lens en 2012)		18 en 1946. 39 en 1973			30 W 38576 2, 1 W 52291, JO associations, site Internet de la ville

Société Sainte-Barbe de Libercourt		71 en 1946			1 W 41914, 30 W 38576 2
Société Sainte-Barbe de Louches	Connus en 1952	28 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135720, 135734 et 135735, 2135 W 13
Société Sainte-Barbe de Mazingarbe	Président connu en 1959, 1976	28 ou 29 en 1959			1 W 33688, 1 W 52294
Société Sainte-Barbe de Méricourt-Noyelles	Trésorier connu de 1952 à 1964. Secrétaire connu de 1961 à 1964. Connus en 1956, de 1965 à 1979. Président connu en 2013	46 en 1946. 16 en 1956. Entre 43 et 45 en 1972, de 1975 à 1979	Soutien moral aux personnes âgées, aide au curé polonais, entraide, sorties amicales. Action étendue à Méricourt, Noyelles-sous-Lens, Fouquières-lès-Lens et Sallaumines		30 W 38576 2, 1193 W 121, sites Internet des villes de Méricourt et de Noyelles-sous-Lens
Société Sainte-Barbe de Montigny-en-Gohelle		21 en 1945. 48 en 1946			30 W 38576 2, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe de Montigny-en-Ostrevent	Connus en 1955				30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135735
Société Sainte-Barbe de Nœux-les-Mines	Présidente connue en 2014	115 en 1946			30 W 38576 2, site Internet de la ville, article Nord Éclair
Société Sainte-Barbe de Pecquencourt	Connus en 1955. Président connu en 2011				30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135735, site Internet de la ville
Société Sainte-Barbe de Raismes-Sabatier	Connus en 1952	28 en 1952			30 W 38576 2, 471 W 135734 et 135720
Société Sainte-Barbe de Rouvroy	Connus en 1953	20 en 1946		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy	30 W 38576 2

Société Sainte-Barbe de Somain-Sessevalle					417 W 135734, 135724 et 135735
Société Sainte-Barbe de Thivencelles	Connus de 1950 à 1952	20 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135720
Société Sainte-Barbe de Vendin-le-Vieil		20 en 1946			30 W 38576 2
Société Sainte-Barbe de Wallers-Arenberg	Connus en 1952	23 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135720
Société Sainte-Barbe de Wingles	Connus en 1955	26 en 1946. 20 en 1955			1 W 52305, 30 W 38576 2
Société Sainte-Barbe d'Écaillon		45 en 1946			30 W 38576 2, 417 W 135720
Société Sainte-Barbe d'Évin-Malmaison	Connus de 1953 à 1955, en 1958, 1965, 1966	15 en 1946	A cessé toute activité en 1969		30 W 38576 2, 1 W 52288
Société Sainte-Barbe d'Hérin					30 W 38576 2, 417 W 135720
Société Sainte-Barbe d'Houdain		112 en 1945. 200 en 1946			30 W 38576 2, 1 W 52287, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe d'Oignies-Ostricourt (devenue Association catholique franco-polonaise Sainte-Barbe)	Connus en 1953. Président connu en 2014	205 en 1946			30 W 38576 2, 417 W 135734, site Internet de la ville d'Oignies
Société Sainte-Barbe d'Onnaing	Connus en 1952, 1954, 1955	42 en 1946. 39 en 1952	Faible activité en 1954, 1955		30 W 38576 2, 471 W 135734 et 135720
Société Sainte-Barbe d'Ostricourt	Président connu en 2014				417 W 135734, 135735 et 135720, site Internet de la ville
Société Sainte-Françoise		40 en 1946			30 W 38576 2

Société Saint-Joseph d'Auchy-les-Mines	Connus en 1955, 1956, 1963, 1964	95 en 1946. 59 en 1955. 56 en 1956. 30 en 1964	A cessé toute activité en 1964		30 W 38576 2, 1 W 52285
Société Saint-Joseph de Bully-les-Mines	Connus en 1954, 1955, 1959	206 en 1954, 1955. 171 en 1959		Affiliée au comité de Bully-les-Mines de l'UCPF	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287, 19800042/6
Société Saint-Joseph d'Escaudain	Connus en 1952	90 en 1946. 63 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135720 et 135733 à 135735
Société Saint-Joseph d'Haveluy	Connus en 1952	18 en 1946. 12 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135720, 2135 W 12
Société Saint-Joseph de Lens fosses 9-11 et 16	Président connu en 1952. Connus de 1953 à 1966	76 en 1946	Anniversaire de l'association, messes, soirées théâtrales. Faible activité dans les années 1960. A cessé toute activité en 1969	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16. Les membres ont rejoint Sainte-Barbe de Lens	30 W 38576 2, 1 W 52291
Société Saint-Joseph de Liévin	Secrétaire et président connus en 1949. Connus en 1950, 1951, 1954, 1964, de 1970 à 1973	96 en 1946. 23 en 1972	Sainte confession, sainte communion, conférences et cours scientifiques, entretien d'une bibliothèque, chants, déclamations, entraide, charité, organisation occasionnelle de pèlerinages. A cessé toute activité en 1972	Anciens mineurs majoritaires dans les années 1960	30 W 38576 2, 1 W 52296
Société Saint-Joseph de Masny					30 W 38576 2, 417 W 135720

Société Saint-Joseph de Monchecourt		22 en 1946			30 W 38576 2, 417 W 135720
Société Saint-Joseph de Sallaumines	Secrétaire connu de 1956 à 1972	85 en 1946			1 W 33688 et 52293, 30 W 38576 2, 1193 W 121
Société Saint-Joseph de Vieux-Condé	Connus en 1952	50 en 1946. 16 en 1952			30 W 38576 2, 417 W 135720 et 135734
Société Saint-Joseph de Waziers-Notre-Dame	Connus en 1955	85 en 1945. 224 en 1946			30 W 38576 2, 417 W 135734 et 135735, Garçon (2003)
Société Saint-Michel de Dechy		26 en 1946			30 W 38576 2, 417 W 135720
Société Saint-Michel d'Haillicourt fosse 2 bis		Une quarantaine en 1954, 1955, 1959		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 33688, 41914 et 52305
Société Saint-Michel de Liévin fosse 3	Connus en 1953, de 1967 à 1973	32 en 1946. 12 en 1966	Faible activité en 1953	Les membres ont rejoint Sainte-Barbe de Lens. Anciens mineurs majoritaires dans les années 1960	30 W 38576 2, 1 W 52290
Société Saint-Michel de Vermelles		38 en 1946			30 W 38576 2
Société Saint-Stanislas d'Auchel		108 en 1946			30 W 38576 2
Sociétés des hommes catholiques de Marles-les-Mines	Connus en 1954, 1955. Président connu de 1958 à 1965				1 W 52305, et 52295, 1193 W 121
Union des confréries du Rosaire	Connus de 1945 à 1949, en 1953.	70 sections, 9 000 à 9 500 membres	Co-responsabilité à l'éducation chrétienne en	Affiliée à l'UACPF et au CPF	804 W 8, 2007 W 11, 1714 W 119,

	Présidente connue en 1974, 1991	de 1945 à 1949. 8 districts, 78 sections, 11 000 membres en 1953. 130 sections et 10 000 membres en 1973. 4 590 adhérentes en 1986	polonais, cours de catéchisme en polonais, chants et poèmes polonais, activités paroissiales, restauration et entretien de chapelles et d'églises, visite aux malades et aux personnes âgées, prières, messes, culte à la Vierge Marie... Portée de l'activité : Nord - Pas-de-Calais principalement		244 W 88, 1193 W 121, Garçon (2003)
Section du district de Bruay-en-Artois	Présidente connue en 1991	10 sections en 1991			804 W 8, Garçon (2003)
Section du district de Douai	Idem	14 sections en 1991			Idem
Section du district de Lens	Idem	15 sections en 1991			Idem
Section du district de Valenciennes	Connus en 1957. Présidente connue en 1991	300 adhérentes en 1952. 8 sections en 1957. 2 sections en 1991			417 W 135735, 804 W 8
Section d'Abscon	Connus de 1952 à 1956		Faible activité de 1952 à 1954		417 W 135734, 417 W 135730
Section d'Auchy-les-Mines	Connus en 1955	120 en 1955	Faible activité en 1955		1 W 52305
Section d'Avion		84 en 1954		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales d'Avion	1 W 52285
Section de Barlin					1193 W 121



Section de Béthune	Présidente connue en 1969				1193 W 121
Section de Billy-Montigny		97 en 1945			1 W 33688, Garçon (2003)
Section de Bruay-en-Artois	Présidente connue en 1953. Trésorière connue en 1954, 1955	257 en 1945. 278 en 1954. 318 en 1955		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688, 41914 et 52305, 1193 W 121, Garçon (2003)
Section de Bully-les-Mines	Connus en 1954, 1955, 1959	200 en 1954, 1955. 166 en 1959		Affiliée au comité de Bully-les-Mines de l'UCPF	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287
Section de Carvin					1 W 33688
Section de Condé-sur-l'Escaut	Connus en 1952, 1953, 1955		Faible activité de 1952 à 1954		417 W 135734 et 135730
Section de Courcelles-lès-Lens					1 W 52305
Section de Denain					417 W 135735
Section de Divion		149 en 1945			Garçon (2003)
Section de Dourges	Présidente connue en 2014		Entretien de l'église Saint-Stanislas de Dourges, réunions		1 W 52305, site Internet de la ville de Dourges
Section d'Escaudain	Connus en 1953	70 en 1953	Faible activité en 1953, 1954		417 W 135734, 135735 et 135730
Section d'Évin-Malmaison	Présidente connue de 2002 à 2014		Prière quotidienne du chapelet, entretien de la chapelle S <sup>te</sup> Barbe, visite aux malades, catéchèse, pèlerinages, participation à la liturgie, arbre de Noël		1 W 52305, site Internet de la ville

			Oplatek selon la tradition polonaise, présence aux réceptions et festivités dans la commune		
Section de Flers-en-Escrebieux			Faible activité en 1954		417 W 135733, 135734 et 135720
Section de Flers-en-Escrebieux					417 W 135734 et 135735
Section de Frais-Marais		40 en 1945			Garçon (2003)
Section de Fresnes-sur-Escaut					2135 W 12
Section de Grenay	Connus en 1954, 1955, 1959	120 en 1959			1 W 33688, 41914 et 52305
Section de Harnes	Connus en 1971				1 W 33688 et 41914, 1193 W 121
Section d'Haveluy	Connus en 1955	32 en 1955	Faible activité en 1955		417 W 135734, 2135 W 12
Section d'Houdain		449 en 1945			Garçon (2003)
Section de Lallaing			Faible activité en 1954		417 W 135734, 135735 et 135730
Section de Leforest	Connus en 1950	74 en 1950		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Leforest	1 W 52290
Section de Libercourt					1 W 33688
Section de Marles-les-Mines	Connus en 1954, 1955				1 W 52305
Section de Mazingarbe cité 2	Présidente connue en 1959	87 en 1959			1 W 33688

Section de Mazingarbe cité 7	Présidente connue en 1959	Entre 123 et 125 en 1959			1 W 33688
Section de Montigny-en-Gohelle		70 en 1945			Garçon (2003)
Section de Montigny-en-Ostrevent (devenue Association catholique franco-polonaise de la confrérie du Rosaire)	Connus en 1955. Présidente connue en 2014		Faible activité en 1953, 1954		417 W 135734, 135735 et 135730, site Internet de la ville, JO associations
Section de Nœux-les-Mines	Connus en 1953	200 environ en 1953	A cessé toute activité en 1961		1 W 52292
Section d'Onnaing					417 W 135735
Section d'Ostricourt (devenue Dames du Rosaire)	Présidente connue en 1953, 2014		Faible activité en 1953, 1954		417 W 135734, 417 W 135735, site Internet de la ville
Section d'Ostricourt-Oignies	Connus en 1953		Idem		417 W 135734
Section de Somain-Sessevalle			Faible activité en 1954		417 W 135734, 135735 et 135730
Section de Thivencelles	Connus en 1952, 1953	32 en 1952	Faible activité de 1952 à 1954		417 W 135734
Section de Vieux-Condé	Idem	60 en 1952	Idem		417 W 135734 et 135730, 2135 W 11
Section de Wallers-Arenberg					417 W 135735
Section de Waziers	Connus de 1954 à 1956	350 en 1945	Faible activité en 1953, 1954		417 W 135734, 135735 et 135730, Garçon (2003)
Association catholique franco-polonaise des femmes du Rosaire de Noyelles-Méricourt	Présidente connue en 2013		2 réunions et un banquet par an depuis 2013	Idem	Sites Internet des villes de Noyelles-sous-Lens et Méricourt

Association des femmes polonaises chrétiennes de Bruay-sur-l'Escaut			Organisation d'une séance de projection de films polonais en 1960		417 W 135735
Association polonaise des femmes catholiques de Sallaumines					1 W 33688, JO associations
Confrérie des mères chrétiennes d'Auby	Connus en 1946, de 1954 à 1956. Secrétaire connu en 1961, 1962		Faible activité en 1954	Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	417 W 135733 à 135735, 1193 W 121
Le chapelet de Lens				Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16	1 W 52291 et 33688
Ligue des Dames d'Haillicourt fosse 2 bis		68 en 1945. Entre 85 et 90 en 1959		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 33688, 1 W 41914, Garçon (2003), site Internet de la ville
Société des femmes catholiques polonaises en France de Calonne-Ricouart	Trésorière connue en 1954, 1955. Présidente connue en 2014			Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 33688, 41914, 52305 et 52296, site Internet de la ville
Société des femmes dizainières polonaises (devenue Association catholique franco-polonaise de la confrérie du Rosaire en 2003)					1 W 33688, 41914 et 52305, JO associations, article La Voix du Nord
Société du Rosaire vivant	Connus en 1953, 2014		Organisation de pèlerinage, entretien et décor de l'église Saint-Louis	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy	1 W 52293, site Internet de la ville

Union des femmes catholiques polonaises en France de Nœux-les-Mines				Remplace la Confrérie du Rosaire de Nœux-les-Mines	1 W 52292
Union régionale de femmes d'Haillicourt fosse 6		493 en 1945		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 33688 et 52305, Garçon (2003)
Union des chorales paroissiales polonaises en France (devenue Union générale des associations chorales en octobre 1961)	Connus de 1945 à 1949, en 1953. Secrétaire connu en 1952, 1961, 1962. Trésorier connu en 1962	32 sections en 1945. 28 sections, 1 200 membres en 1949. 35 sections, 2 000 membres en 1953. 913 membres en 1986		Affiliée à l'UACPF et au CPF	19800042/7, 1714 W 119, 1193 W 121, Garçon (2003)
Section du district de Bruay-en-Artois	Directeur connu en 1947				Garçon (2003)
Section du district de Douai	Idem				Idem
Section du district de Lens	Idem				Idem
Section de Dourges					Idem
Section de Grenay					Idem
Section d'Haillicourt fosse 2		52 en 1945			Idem
Section de Leforest					Idem
Section de Libercourt					Idem

Section d'Oignies					Garçon (2003)
Section d'Ostricourt					Idem
Section de Pont-de-la-Deûle					Idem
Association polonaise catholique du chant choral Chopin de Rouvroy	Connus en 1953, 1954, de 1958 à 1970	Une trentaine en 1962	Organisation de séances de chant choral à l'occasion de fêtes folkloriques ou de services religieux. A quasiment cessé toute activité à la fin des années 1960, la majorité des membres a rejoint les KSMP de Rouvroy	De 1924 à 1952 : groupe de chant choral polonais encouragé et aidé par le clergé polonais et non association constituée. Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy	1 W 52293
Cecylia - Wanda d'Auchel		125 en 1945			Garçon (2003)
Cecylia Fiolek d'Auby	Connus en 1954, 1955, 1957. Président connu de 1949 à 1961				417 W 135733 à 135735
Chorale ecclésiastique polonaise de Sallaumines	Connus de 1953 à 1955, de 1966 à 1973. Trésorière connue de 1959 à 1961	25 en 1953. 27 en 1966	Chants donnés lors de messes, de fêtes religieuses, aide apportée à des cérémonies organisées par des associations catholiques. A cessé toute activité en 1966		1 W 52293
Chorale Moniuszko de Bruay-en-Artois		68 en 1945			Garçon (2003)
Chorale Saint Joseph de Lens				Affiliée au Comité des sociétés	1 W 52291

				polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16	
Dzwon - Maryi de Barlin	Connus en 1956, de 1958 à 1962		A cessé toute activité en 1962		1 W 52286
La chorale Moniuszko de Noyelles-sous-Lens	Connus en 1952, 1953. Président connu en 1958	21 en 1952	A cessé toute activité en 1958 faute de chef de chœur		1 W 52292
Sainte-Cécile d'Abscon	Connus en 1952, 1957	50 en 1952			417 W 135734 et 135735
Sainte-Cécile de Billy- Montigny	Trésorière connue en 1954, 1955. Président connu en 1976	35 en 1945			1 W 52305 et 52294, Garçon (2003)
Sainte-Cécile de Frais- Marais		30 en 1945			Garçon (2003)
Sainte-Cécile de Lallaing					417 W 135734, 135735 et 135730
Sainte-Cécile de Lourches	Connus en 1952	41 en 1952	Anniversaire de l'association		417 W 135734, 2135 W 12
Sainte-Cécile de Montigny- en-Ostrevent					417 W 135735
Sainte-Cécile de Waziers	Connus de 1954 à 1956. Secrétaire connu en 1957	40 en 1945			417 W 135734, 135735 et 135720, Garçon (2003)
Société des maîtrises polonaises de Vieux-Condé	Connus en 1952	30 en 1952			417 W 135734, 2135 W 12, 42 W 39344 1
Union polonaise des maîtrises en France de Barlin					1 W 52305

Association libre des étudiants de la Bible (devenue Association française des libres étudiants de la Bible)	Connus en 1953, 1959	14 groupes, 250 membres en 1950. 14 groupes, 200 membres en 1953. Plus de 70 membres en 1959	Activité limitée en 1953	Fraction dissidente des Témoins de Jéhovah	417 W 135734, 135724 et 135731, 1714 W 119, 1 W 52291
Section de Leforest	Président connu en 1949, 1950. Connus de 1953 à 1955. Président et secrétaire connus en 1959	16 en 1950. 11 en 1953	Chants, prières, étude de la Bible	Devient une section de l'association française des libres étudiants de la Bible en 1959	1 W 52290 et 52291, 417 W 135731
Section de Lens	Président connu en 1950. Trésorier connu de 1950 à 1952. Connus en 1953, 1954. Président et secrétaire connus en 1959	Une vingtaine en 1950. 12 en 1954	Cantiques, prières, étude de la Bible	Idem	1 W 33688 et 52305, 417 W 135733
Section de Mazingarbe	Président connu en 1948, 1959. Trésorier connu en 1961. Connus en 1947, 1955, 1957, 1962, 1963, de 1965 à 1971, en 1974	35 début et mi 1959. 15 fin 1959 (démissions). Une vingtaine en 1957. 19 en 1962. Une trentaine de 1967 à 1970. 25 en 1971. 20 en 1974	Réunions hebdomadaires pour l'étude de la Bible	Scission en 2 groupes en 1955 puis réunion en 1966. Membres regroupés dans la section de Lens en 1974	1 W 33688 et 52291
Section de Raismes-Vicoigne	Président connu en 1950	Une dizaine en 1950			417 W 135731
Section de Rouvroy-Nouméa	Connus en 1949, en 1952, 1953. Président connu en 1950, 1959. Secrétaire connu en 1959	10 en 1950	Lecture et commentaires de la Bible	Devient une section de l'association française des libres étudiants de la Bible en 1959	1 W 52293



Section de Valenciennes	Connus en 1950	12 en 1950			417 W 135731
Section de Wallers-Arenberg	Président connu en 1950	Une dizaine en 1950			417 W 135731
Société des chrétiens professant la foi de Jésus-Christ	Président connu en 1948. Connus en 1953	85 en 1953	Commentaires de la Bible		417 W 135717, 135724 et 135734, 1714 W 119
Section de Billy-Montigny	Président connu en 1955		Faible activité en 1953		1 W 33688 et 41914
Section de Douai	Secrétaire connu en 1952				417 W 135734
Section de Quiévrechain		25 à 30 en 1958	Faible activité en 1953		417 W 135734, 135735 et 135724
Section de Waziers					417 W 135735, 19800042/10
Union des sociétés féminines polonaises en France	Présidente connue en 1945, 1946, 1974, 1975, 1991. Connus en 1953. Secrétaire connue en 1960	51 sections, 7 314 membres en 1949. 6 districts, 51 sections, 7 300 adhérentes en 1953	Portée de l'activité : Nord - Pas-de-Calais principalement	Affiliée à l'UCPF, puis au CPF, puis à la MDP. Caractère confessionnel non officiel	417 W 135719 et 135733 à 135735, 804 W 8, 2007 W 11, 1714 W 119, 244 W 88, 1193 W 121, Annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de la ville de Lens, Gogolewski (1987), Garçon (2003)

Section du district I de Lens	Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 1714 W 119, 244 W 89
Section du district II de Houdain	Idem				804 W 8, 244 W 89, 1714 W 119
Section du district III de Douai	Idem				804 W 8, 244 W 89, 1714 W 119
Section du district IV de Valenciennes	Présidente connue de 1952 à 1960, en 1991, 1992. Secrétaire connue de 1953 à 1955	8 sections, 800 membres en 1952			804 W 8, 417 W 135733 et 135734, 244 W 89
Section du district V de Montigny-en-Ostrevent	Présidente connue en 1962, 1991, 1992	5 sociétés en 1962			804 W 8, 244 W 89, 1714 W 119, 1193 W 121
Cercle des Polonaises Dabrowka d'Auby (devenue Union des sociétés féminines franco- polonaises Dabrowka)	Connus en 1946. Présidente connue en 1991, 1992			Affilié au comité d'Auby de l'UCPF	804 W 8, 417 W 135734 et 135733, 244 W 89, JO associations
Cercle des Polonaises Dabrowka de Dechy	Connus en 1955. Présidente connue en 1991, 1992		Visite des membres hospitalisés, arbre de Noël des enfants de la paroisse	Procédure d'adhésion : être catholique et volontaire. Membres âgés en 1991	417 W 135734 et 135735, 804 W 8, 244 W 89, 1193 W 121
Cercle des Polonaises de Barlin	Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 1 W 52305, 417 W 135719, 244 W 89
Cercle des Polonaises de Béthune	Présidente connue en 1969				1193 W 121
Cercle des Polonaises de Beuvry	Connus de 1949 à 1955, de 1957 à 1963, de 1967 à 1970	Une vingtaine depuis 1947	Direction d'une garderie pour éduquer les enfants. Ne fonctionne quasiment plus à la fin des années		1 W 52305, 1 W 52286

			1950. A cessé toute activité en 1967		
Cercle des Polonaises de Billy-Montigny	Connus de 1949 à 1952, de 1962 à 1964, en 1966	95 en 1968			1 W 52286
Cercle des Polonaises de Bruay-en-Artois		Entre 358 et 365 en 1954, 1955. Entre 427 et 438 en 1959			804 W 8, 1 W 33688, 41914 et 52305, 417 W 135719, JO associations
Cercle des Polonaises de Bruay-Thiers		41 en 1954	Organisation d'une séance de films polonais en 1960		417 W 135734, 135735 et 135719, 459 W 142204
Cercle des Polonaises de Bully-les-Mines	Connus en 1954, 1955, 1959	200 en 1959		Affilié au comité de Bully-les-Mines de l'UCPF	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287
Cercle des Polonaises de Calonne-Liévin	Connus en 1955				1 W 33688, 41914, 52305 et 52290
Cercle des Polonaises de Calonne-Ricouart	Trésorière connu en 1965. Présidente connue en 1991, 1992			Affilié au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	804 W 8, 417 W 135719, 1 W 336888, 41914 et 52296, 244 W 89, 1193 W 121
Cercle des Polonaises de Carvin					1 W 33688, 417 W 135719
Cercle des Polonaises de Condé-sur-l'Escaut		155 en 1954			417 W 135734 et 135719, 459 W 142204
Cercle des Polonaises de Denain	Connus en 1954, 1955	114 en 1954			417 W 135734 et 135719, 459 W 142204, 2135 W 11
Cercle des Polonaises de Divion	Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 1 W 52305, 417 W 135719, 244 W 89

Cercle des Polonaises de Dourges (devenu Association des Polonaises de Dourges)	Présidente connue en 1991, 1992				1 W 52305, 804 W 8, 244 W 89, JO associations
Cercle des Polonaises d'Escaudain	Présidente connue en 1960	147 en 1954			804 W 8, 417 W 135733, 135734 et 135719, 459 W 142204
Cercle des Polonaises de Flers-en-Escrebieux	Secrétaire connue de 1933 à 1960				417 W 135733, 135734 et 135719
Cercle des Polonaises de Harnes	Connus en 1956. Présidente connue en 1991, 1992, de 2005 à 2013	50 en 2011	4 réunions par an depuis 2011		804 W 8, 1 W 33688 et 41914, 244 W 89, site Internet de l'association, article La Voix du Nord
Cercle des Polonaises d'Houdain	Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 417 W 135719, 244 W 89
Cercle des Polonaises de Lallaing	Présidente connue de 1951 à 1985, en 1991, 1992, de 2003 à 2012. Connus en 2013, 2014	102 en 1968. 29 en 2014			804 W 8, 417 W 135734, 244 W 89, 1193 W 121, site Internet de la ville, article La Voix du Nord
Cercle des Polonaises de Lens fosse 1	Connus en 1955, de 1958 à 1974	Une centaine en 1957	Activités culturelle, éducative, de bienfaisance et patriotique. A cessé toute activité en 1967	Insertion au JO non réalisée en 1956 donc nouvel AM en 1958	1 W 52291
Cercle des Polonaises de Libercourt					804 W 8, 1 W 52292
Cercle des Polonaises de Louches	Présidente connue en 1953. Connus en 1955	170 en 1954			417 W 135734, 459 W 142204, 2135 W 13, 1193 W 121

Cercle des Polonaises de Macou-Condé	Présidente connue en 1990, 1991				804 W 8, 417 W 135719
Cercle des Polonaises de Marles-les-Mines	Connus en 1954, 1955. Présidente connue de 1956 à 1975, en 1991, 1992				804 W 8, 1 W 52305, 244 W 89, 1193 W 121
Cercle des Polonaises de Masny	Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 417 W 135734, 244 W 89, 1193 W 121
Cercle des Polonaises de Méricourt	Idem				804 W 8, 244 W 89
Cercle des Polonaises de Nœux-les-Mines	Idem				804 W 8, 244 W 89
Cercle des Polonaises de Noyelles-sous-Lens	Présidente connue en 1991, 1992, 2013		2 réunions et un repas par an depuis 2013		804 W 8, 1 W 33688 et 41914, 244 W 89, site Internet de la ville de Noyelles-sous-Lens
Cercle des Polonaises d'Onnaing	Connus en 1954. Présidente connue en 1960	50 en 1954			417 W 135730, 135733 à 135735, 459 W 142204
Cercle des Polonaises de Sallaumines					1 W 33688, 41914 et 52293
Cercle des Polonaises de Vieux-Condé	Connus en 1954, en 1955	63 en 1954			417 W 135719 et 135734, 459 W 142204, 2135 W 13
Cercle des Polonaises de Waziers	Connus en 1954. Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 417 W 135734 et 135730, 244 W 89
Cercle des Polonaises Emilia Plater d'Avion		175 en 1954		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Avion	1 W 52285

Cercle des Polonaises Emilia Plater de Frais-Marais-Douai	Connus en 1956. Secrétaire connue en 1957. Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 417 W 135734, 135735 et 135724, 244 W 89
Cercle des Polonaises Reine Edwige d'Abscon	Secrétaire connue en 1953. Connus en 1954. Présidente connue en 1991, 1992	338 en 1954	Excursions, pèlerinages, participation aux anniversaires d'associations diverses	Peu de jeunes et de membres actifs en 1991	804 W 8, 417 W 135734, 459 W 142204, 244 W 89
Cercle des Polonaises Reine Edwige de Flers-en-Escrebieux	Secrétaire connue en 1957				417 W 135734, 135735 et 135719
Cercle des Polonaises Reine Edwige de Montigny-en-Ostrevent	Secrétaire connue en 1957. Présidente connue de 1959 à 1962, en 1991, 1992	Peu de membres en 1991	Participation aux fêtes anniversaires, réunions, pèlerinages, repas pour les bénévoles, commémoration du 3 Mai		804 W 8, 417 W 135734 et 135735, 244 W 89, 1193 W 121, site Internet de la ville
Cercle des Polonaises Reine Edwige de Wallers-Arenberg	Connus en 1954	80 en 1954			417 W 135734 et 135719, 459 W 142204
Cercle des Polonaises Reine Edwige d'Ostricourt	Présidente connue en 1991, 1992				804 W 8, 417 W 135734, 244 W 89
Cercle des Polonaises Sainte-Edwige de Pecquencourt	Connus en 1955, 1957. Présidente connue en 2011				804 W 8, 417 W 135734 et 135735, 1193 W 121, JO associations, site Internet de la ville, annuaire de l'ambassade de Pologne
Cercle des Polonaises Tow Polek Jadwiga d'Haillicourt fosse 2 bis	Présidente connue en 1991, 1992	Entre 70 et 72 de 1954 à 1959		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 33688, 41914 et 52305, 804 W 8, 417 W 135719, 244 W 89

Cercle des Polonaises Tow Polek Wanda d'Haillicourt fosse 6	Présidente connue en 1954, 1955, 1991, 1992	Entre 549 et 558 en 1959		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 33688, 41914, 52305 et 52295, 804 W 8, 244 W 89, site Internet de la ville
Société des dames polonaises de Rouvroy (devenu Cercle des femmes polonaises en 1998)	Connus en 1953. Présidente connue en 1991, 1992			Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy	804 W 8, 1 W 52293, 244 W 89, JO associations
Société Wanda de Lens fosses 9-11 et 16	Connus en 1955. Présidente connue en 1991, 1992			Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16	804 W 8, 1 W 33688, 41914 et 52305, 244 W 89
Union des femmes polonaises Marie Curie Skodowski de Mazingarbe	Connus en 1948. Secrétaire connue en 1952, 1953. Présidente connue en 1954, 1955, 1958, 1959	Environ 25 en 1954, 1955	A cessé toute activité en 1958 faute de membres		1 W 33688, 52305 et 52295
Association des amis de la Fondation Jean-Paul II en France	Président connu en 1989, 1992, 2014. Connus en 2005		Conférences, présentations audio-visuelles, expositions, rencontres internationales à Rome, voyages à l'étranger, pèlerinages, banquets		244 W 89, site Internet de l'association
Association pour la sauvegarde de l'église Notre-Dame des mineurs de Waziers	Président connu en 2014			Affiliée à la MDP	JO associations, article Croix du Nord, site Internet de la ville
Association pour la sauvegarde de l'église Saint Stanislas de Dourges	Idem			Idem	Site Internet de la ville

Association Saint-André paroisse polonaise	Président connu en 2014				JO associations, site Internet de la ville
Comité paroissial franco-polonais Notre Dame de Grâces					JO associations
Comité paroissial polonais	Président connu en 2014				Site Internet de la ville de Dechy
Communauté paroissiale franco-polonaise Haillicourt 2 bis	Président connu en 2013				JO associations, site Internet de la ville
Millenium 2000	Président connu en 2014				Annuaire de l'ambassade de Pologne, JO associations, article La Voix du Nord
Société chorale catholique polonaise Chopin - section de Pecquencourt	Connus de 1952 à 1960				417 W 135734 et 135735
Société chorale de l'Église Harmonia - section de Marles-les-Mines	Secrétaire et président connus en 1948. Trésorier et président connus en 1951. Connus de 1952 à 1967	Une cinquantaine en 1954	Cantiques, chants, théâtre, musique, fêtes des saints d'église. A cessé toute activité en 1967 faute de membres		1 W 52296
<i>Associations artistiques du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Association des amis de la culture et du folklore polonais - section de la Ligue des Flandres	Secrétaire connu en 1957. Connus en 1959			Favorable au gouvernement communiste polonais	417 W 135733, 1714 W 119



Section de Denain	Secrétaire et président connus en 1958		Participation à la partie artistique du rassemblement régional de l'Union des femmes françaises en 1958, aux fêtes et aux concours artistiques polonais en 1959. Organisation d'une séance de cinéma polonais en 1958		417 W 135735
Section de Douchy-les-Mines					417 W 135735
Section de Raismes			Participation aux fêtes polonaises et aux concours artistiques polonais en 1959		Idem
Section de Somain	Connus en 1959		Idem	Association française	417 W 135733
Section de Vieux-Condé			Représentations données occasionnellement		417 W 135735
Section de Wallers-Arenberg					Idem
Cercle folklorique polonais Karlik (devenu Association des amis de la culture et du folklore polonais Karlik en 2002)	Président connu de 1985 à 2009. Connus en 2014		Représentations en France, en Pologne, en Silésie. Organisation de festivals, arbre de Noël, petit déjeuner de Pâques...	Issu d'un groupe de folklore polonais créé en 1939 par une institutrice de Méricourt. Rattaché à France - Pologne. Composé des ensembles Karlik et Karlik Junior créé en 2000	244 W 88, JO associations, sites Internet de l'association et de la ville d'Avion
Cercle Oberek de Lens	Présidente connue en 2012			Rattaché à France - Pologne	244 W 88, 417 W 135735,

					sites Internet des villes d'Avion et de Lens, JO associations
Krakowiak de Guesnain			Participation à la partie artistique du rassemblement régional de l'Union des femmes françaises en 1958		417 W 135735
Krakowiak d'Ostricourt			Participation aux fêtes polonaises et aux concours artistiques polonais en 1959		417 W 135733 et 135735
Le Kujawiak de Harnes	Président connu en 1991, 2014		Nombreuses prestations	Rattaché à France - Pologne	804 W 8, 244 W 88, site Internet de la ville, JO associations
Polonia	Président connu en 1948. Connus en 1968, 1969		A cessé toute activité en 1969 faute de membres		1 W 52295, 1193 W 121
Skowronek de Noyelles-sous-Lens - Méricourt	Connus en 1968			Le responsable n'a pas voulu donner suite à l'AM d'autorisation	1 W 52292
Fédération des sociétés polonaises de musique et d'art dramatique - section de la région du Nord	Connus en 1946. Président connu en 1949	20 sections, 800 membres en 1946	Activité réduite au moins jusqu'en 1946	Affilié au CNPF	2007 W 11, 417 W 135733
Le joyeux comédien					19800042/34
Les amis de l'art polonais					19800042/34
Société chorale et théâtrale de Montigny-en-Gohelle					Idem

Société chorale et théâtrale Zorza					19800042/34
Société chorale Slowik z nad Wisly					Idem
Société polonaise de musique et d'art dramatique d'Escaudain					417 W 135731
Société polonaise de musique et d'art dramatique d'Ostricourt	Président connu en 1950				Idem
Union des sociétés chorales polonaises en France	Président connu en 1945. Connus en 1946, 1953. Président connu de 1947 à 1952	30 sections, 900 à 1 500 membres en 1946. 22 sections, 1 670 membres en 1949. 30 sections, 1 000 membres en 1953		Groupement mixte. Affiliée au CPF	2007 W 11, 417 W 135725 et 135726, 1714 W 119, 1 W 52292, 42 W 39344 1, Garçon (2003)
Section du district de Bruay-en-Artois	Président connu en 1948, 1949. Connus en 1950, 1953, 1954, 1966, 1967. Secrétaire connu en 1958	5 sociétés en 1953, environ 400 membres. 1 société en 1956, 1957	Aucune réunion depuis 1962. Dissoute faute de membres	Tendance catholique	1 W 52287
Section du district de Lens					1193 W 121
Société chorale polonaise Cecylia - Wanda	Secrétaire connu de 1945 à 1959. Président connu en 1959. Connus de 1951 à 1953, en 1954, de 1960 à 1967	36 en 1954, début 1955. 46 mi 1955. 43 fin 1955. 22 début et mi 1959. 29 fin 1959, en 1960	Dissoute en 1967 faute de membres actifs	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287
Société chorale polonaise de Douai	Connus de 1945 à 1963		Inactive depuis 1950		417 W 135718 et 135726

Société chorale polonaise de Fresnes-sur-Escaut	Connus en 1952	33 en 1952			417 W 135734 et 135735
Société chorale polonaise Dzwon Zygmunta	Connus en 1957				417 W 135734, 135735 et 135726, 19800042/2, site Internet de La chorale des mineurs polonais de Douai
Société chorale polonaise Kosciuszko	Président connu en 1962				1 W 52287, 244 W 88
Société chorale polonaise Lutnia Jednosc	Président connu en 1950				417 W 135726 et 135733 à 135735, site Internet de La chorale des mineurs polonais de Douai
Société chorale polonaise Rossignol	Président connu de 1948 à 1953. Connus en 1954, 1955, de 1960 à 1963, en 1967		A cessé toute activité en 1967 faute de membres		1 W 52305, 52287 et 52295
Société chorale polonaise Sainte-Cécile	Président et trésorier connus en 1948. Connus en 1949, 1950	60 en 1950	A cessé toute activité en 1958	Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 52296
Société chorale polonaise Wanda	Président et secrétaire connus en 1952, 1953. Président et trésorier connus en 1960, 1961	70 en 1961			1 W 52287 et 52292
Union des associations théâtrales polonaises en France	Président connu en 1945. Connus en 1946, 1949, 1953, 1954. Président connu en 1949, 1966.	35 sections (27 pour le Nord - Pas-de-Calais), 900 membres en 1949.	A cessé toute activité en 1958. Veille au développement des cercles	Affiliée à l'UCPF puis au CPF	2007 W 11, 417 W 135718, 459 W 142165, 1714 W 119, 42 W 39344 1,

	Trésorier connu en 1955, 1962. Secrétaire connu de 1958 à 1966	4 régions, 23 sections, 2 000 membres en 1953			1193 W 121, Gogolewski (1987), Garçon (2003)
Section du district de Bruay-en-Artois	Président connu en 1947. Connus de 1953 à 1963		A cessé toute activité en 1954	Rattachée à la section de Lens depuis 1954	1714 W 119, 1 W 52287
Section du district de Douai					1714 W 119
Section du district d'Ostricourt	Président connu en 1953				1 W 52295
Section du district de Valenciennes	Connus en 1952, 1953. Président connu en 1955	9 cercles, 250 membres en 1952	Activité assez intense en 1952. Représentations théâtrales, concours entre les sections		417 W 135734, 1 W 52291
Cercle théâtral Adam Mickiewicz de Marles-les-Mines	Trésorier connu en 1946, en 1947. Président connu en 1948	9 en 1948		Non autorisé à fonctionner en 1948	1 W 52295
Cercle théâtral de Calonne-Ricouart	Connus en 1949, 1953, 1954. Président et secrétaire connus en 1952. Président connu de 1958 à 1963	59 en 1954	A cessé toute activité en 1958	Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 52291 et 52296
Cercle théâtral de Condé-sur-l'Escaut	Connus de 1952 à 1954	30 en 1952. 40 en 1954	Activité assez intense en 1952		417 W 135734, 2135 W 11, 1 W 52291
Cercle théâtral de Courcelles-lès-Lens					1 W 52305, 417 W 135718
Cercle théâtral de Dourges	Connus de 1950 à 1955, en 1957	52 en 1954	A cessé toute activité à la fin des années 1950-début 1960 faute de dirigeants		1 W 52291 et 52294
Cercle théâtral de Fresnes-sur-Escaut	Connus en 1954	25 en 1954			1 W 52291

Cercle théâtral de Harnes	Connus de 1951 à 1954	30 en 1951. 34 en 1952. 18 en 1954	A cessé toute activité en 1958	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Harnes	1 W 52288 et 52291
Cercle théâtral de Libercourt	Connus de 1952 à 1967	26 en 1952. 24 en 1954	Aucune représentation théâtrale donnée depuis 1955. A cessé toute activité en 1958		417 W 135733, 1 W 52290 et 52291
Cercle théâtral de Loos-en-Gohelle	Connus en 1950, de 1952 à 1957	30 en 1954	A cessé toute activité en 1957		1 W 52290 et 52291
Cercle théâtral de Lourches	Connus en 1949. Secrétaire et trésorier connus en 1950	Une vingtaine en 1949	Activité suspendue depuis 1950 faute de dirigeants		417 W 135733 et 135718
Cercle théâtral de Méricourt	Connus de 1953 à 1955	Une vingtaine en 1953, 1954	Représentations théâtrales à Méricourt. A cessé toute activité en 1955 suite au départ du président		1 W 52291 et 52295
Cercle théâtral de Nœux-les-Mines	Connus en 1954	18 en 1954	Aucune activité en 1954	Exclu de l'Union des associations théâtrales en 1954 car non autorisé à fonctionner	1 W 52291
Cercle théâtral de Vendin-le-Vieil fosse 8	Secrétaire connu en 1951. Connus en 1954, de 1956 à 1963		A cessé toute activité en 1958 faute de local		1 W 52293
Cercle théâtral d'Houdain	Connus en 1954, 1963	10 en 1954	A cessé toute activité à la fin des années 1950 faute de membres		1 W 52289 et 52291
Cercle théâtral Juliusz Slowacki de Bruay-en-Artois	Président connu en 1947. Connus de 1949 à 1958		A cessé toute activité en 1956 (désintéressement des membres)	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 52305 et 52287

Cercle théâtral Juliusz Slowacki de Divion	Président connu en 1951. Connus en 1950, de 1952 à 1954, de 1958 à 1967	Une vingtaine en 1952. Une quinzaine en 1953. 10 en 1954	A cessé toute activité en 1958		1 W 52291 et 52294
Cercle théâtral Smialy Kaziemierz de Carvin	Connus en 1949, 1950		Organisation de soirées théâtrales, participation aux concours théâtraux. A cessé toute activité en 1950		1 W 52296
Chorale Wiosna de Raismes-Sabatier	Connus de 1952 à 1954, en 1956	20 en 1952. 15 en 1954	Activité assez intense en 1952		417 W 135734 et 135735, 1 W 52291
Figlarny Kotek d'Hornaing	Connus en 1950	20 à 25 en 1950		AM d'autorisation jamais délivré	417 W 135733 et 135718
Le gai poméranien d'Oignies-Ostricourt	Connus de 1946 à 1949, en 1951, 1953, 1954	42 en 1948. 44 en 1954	Représentations théâtrales occasionnelles. L'argent obtenu va directement au comité central qui en fait la distribution aux œuvres. Réunions mensuelles		417 W 135718, 135734 et 135731, 1 W 52291
Polska Sztuka d'Abscon	Connus de 1952 à 1954, en 1958	37 en 1952. 30 en 1954	Activité assez intense en 1952		417 W 135734, 2135 W 12, 1 W 52291
Société chorale et théâtrale Harfa d'Escaudain	Connus de 1952 à 1954, en 1956	60 en 1952. 52 en 1954	Activité assez intense en 1952. Représentations théâtrales dénonçant le régime communiste		417 W 135734 et 135726, 2135 W 12, 1 W 52291
Société théâtrale polonaise Mazépa	Connus de 1953 à 1959, en 1962, 1966, 1967	18 en 1953. 22 en 1954. Une vingtaine en 1966	A cessé toute activité théâtrale en 1966 mais les membres continuent de se réunir	Membres âgés en 1966	1 W 52305 et 52291
Union des sociétés musicales polonaises en France	Trésorier connu de 1937 à 1958. Président connu de 1947 à 1958.	11 associations, 500 membres en 1948.	A cessé toute activité en 1967	Affiliée à l'UCPF de 1945 à 1948	1714 W 119, 1 W 52291

	Connus en 1953, de 1959 à 1970	13 associations, 500 membres en 1953			
Cercle de musique Moniuszko	Connus en 1954. Président et secrétaire connus de 1959 à 1961		A cessé toute activité en 1959		1 W 52293
Chopin				Exclue de l'Union des sociétés musicales polonaises en France en 1953 car participation à des manifestations politiques ou aide à des formations musicales pro-communistes	1 W 52291
Chorale polonaise Jednosc de Barlin	Connu de 1952 à 1954. Président connu en 1967	6 en 1967	Participation à des manifestations culturelles, nationales, religieuses... A cessé toute activité depuis 1965	Idem	1 W 52305, 52286 et 52291
Club des mandolinistes Estudiantina de Calonne-Ricouart	Président connu en 1949, 1950. Connus en 2014	30 dont 18 musiciens en 2014	Animation de thés et de repas dansants	Idem. Affilié au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 33688, 41914, 52291 et 52296, site Internet de l'association, article L'Avenir de l'Artois
Club des mandolinistes Mewa	Secrétaire connu en 1955, 1956		A cessé toute activité en 1955 faute de membres		1 W 52295
Club des mandolinistes Sonora (devenu Club Sonora en 2000)	Secrétaire connu en 1949. Connus de 1950 à 1955, de 1958 à 1962, de 1965 à 1976, en 2014.	40 environ en 1945. Plus de 100 en 1948. Entre 70 et 76 de 1950 à 1952. Environ 70 de 1973 à 1976.	Concerts de musique slave et internationale, séances récréatives, bals, excursions, fêtes familiales dans les années 1960-1970.	Exclu de l'Union des sociétés musicales polonaises en France en 1953 car	1 W 52289 et 52291, site Internet de l'association, JO associations



	Président et secrétaire connus en 1957	40 musiciens en 2013, 2014	Animation de banquets, de messes, fête de la musique, marchés de Noël, repas dansants, mariages, enregistrement de CDs dans les années 2010	participation à des manifestations politiques ou aide à des formations musicales pro-communistes. Affilié à la Fédération française de musique à partir de 1951	
Club des mandolinistes Wisla	Connus en 1956, 1963, 1964, de 1976 à 1979. Président connu en 1971	Une vingtaine de 1945 à 1979	Initiation des jeunes à la musique, organisation de concerts dans le Nord - Pas-de-Calais. A cessé toute activité en 1978 faute de membre et de chef de musique	Idem	1 W 52291, 1193 W 121
Harmonia de Wallers	Connus de 1939 à 1962		Inactive depuis 1944		417 W 135716
Harmonia d'Oignies	Connus de 1951 à 1961		A cessé toute activité en 1952		1 W 52292
Société de musique des mandolinistes Celesta	Connus de 1949 à 1962		A cessé toute activité en 1950. Activité quasiment nulle depuis 1947	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 52305 et 52288
Société musicale Chopin	Connus de 1954 à 1956, en 1959	14 en 1956	A cessé toute activité en 1959		1 W 52305 et 52295
Amitié franco-polonaise Polonia de Vicoigne	Président connu de 1989 à 2014. Connus en 1990, 1991	35 en 2013	Après-midis folkloriques, repas annuel de l'association, voyages, marché de Noël, chorale.	Affiliée à la MDP. Procédure d'adhésion : être d'origine polonaise,	244 W 89, article La Voix du Nord

			Actions locales sur le valenciennois uniquement	respectable et honorable. Manque de jeunes en 1991	
Association Claudie Muzyk Production	Présidente connue en 2014				JO associations, site Internet de la ville
Association d'éducation populaire Millenium (Marles-Calonne-Auchel)	Président connu en 1966, 1991. Connus en 2012	Chorale : 80 membres en 1970. Total : plus de 400 membres en 1991	Chants chorales (15 à 20 sorties/an en 1991), production d'un disque, célébrations annuelles de la Sainte-Cécile, conférences, voyages éducatifs, oragnisation d'une semaine culturelle des Français d'origine polonaise, expositions itinérantes, collecte de matériel et de médicaments destinés à des oeuvres humanitaires, tennis de table, club photo, club de l'amitié, secourisme, formation permanente, club d'échecs, jeux et loisirs, gymnastique volontaire, don du sang...	1 <sup>ère</sup> association polonaise à adopter des statuts français dès sa création. En 1966, compte uniquement une chorale disparue au début des années 2000. Regroupe ensuite plusieurs sections (tennis de table, don du sang, club de l'amitié...). Affiliée à l'Union française des oeuvres laïques d'éducation physique (pour le tennis de table) et à la Fédération des oeuvres laïques (pour la chorale). Agréé par le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs	244 W 88 et 89, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de l'association, article L'Avenir de l'Artois, fresque INA - Mémoire de Mines

Association franco-polonaise David Walczak					JO associations
Cercle des chanteurs et amateurs de théâtre d'Auby		25 en 1948		Affiliée au CNPF	417 W 135722
Cercle théâtral polonais Paderewski	Connus en 1952, 1954				417 W 135734 et 135735, 459 W 142165, 1 W 52291
Chorale Cecylia	Connus en 1955		A cessé toute activité en 1962		1 W 52290
Chorale Cecylia de Mazingarbe	Connus de 1948 à 1951	63 en 1947. 42 en 1950	A cessé toute activité en 1951 faute de membres (trop âgés ou non assidus)		1 W 52295
Chorale des mineurs polonais de Douai	Président connu en 1991, 1992. Connus en 2014		Participation et organisation de concerts, participation aux fêtes locales et d'associations, à une pièce de théâtre à Douai...	Fusion des chorales Lutnia de Dechy et Dzwon Zygmunta de Waziers. Affiliée à la MDP	244 W 89, 804 W 8, article L'Echo de la Lys, site Internet de l'association, annuaire de l'ambassade de Pologne, JO associations
Chorale Moniuszko	Connus en 1991. Président connu en 2014		Animations dans diverses manifestations	Procédure d'adhésion : connaître la langue polonaise et posséder un minimum de notions de musique. Affiliée à la MDP	244 W 89, 701 W 37, site Internet de la ville
Chorale polonaise Harfa	Connus en 1952, de 1954 à 1956				417 W 135734 et 135735
Chorale polonaise Jednosc de Harnes					1 W 33688, 41914 et 52293, 1193 W 121
Chorale polonaise Kosciuszko					1 W 52305, 417 W 135726

Chorale Sainte Elisabeth	Connus en 1952. Président connu en 1953, 1954		Participation aux manifestations religieuses et nationales. A cessé toute activité en 1954	D'obédience catholique	1 W 52291
Chorale Sainte-Barbe franco-polonaise masculine de Montigny-en-Ostrevent	Président connu de 2012 à 2014. Connus en 2013	20 en 2012, 2013	Chant choral au cours de messes, de cérémonies d'enterrement et de mariage...	Créée par des mineurs polonais. Membres âgés dans les années 2010	JO associations, article La Voix du Nord, site Internet de la ville
Chorale Sainte-Cécile	Connus en 1946			Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	417 W 135733
Chorale Sainte-Edwige	Présidente connue 2014		Chant choral au cours de concerts, de thés dansants, de cérémonies de mariage et d'enterrement	Chœur féminin puis mixte à partir de 1996. Affiliée à la MDP et à la Fédération régionale des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais	Sites Internet de la ville et de la Fédération régionale des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais, JO associations
Club des mandolinistes Estudiantina de Marles-les-Mines			Participation à une soirée artistique en 1954		459 W 142204
Club des mandolinistes Le joyeux voyageur					1 W 52288
Club des mandolinistes Lesna roza	Connus en 1950, de 1953 à 1956, en 1959. Président connu en 1965	13 en 1959			1 W 33688 et 52287
Club des mandolinistes trio	Président et chef d'orchestre connus en 1955				1 W 33688, 41914, 52305 et 52293
Comité d'organisation du "Rynek en fête"					JO associations

Culture et tradition	Connus en 1977, 1980, 1988. Président connu en 1990, 1991	145 en 1977. 280 environ en 1981. 305 en 1983. 87 en 1985. 104 en 1987. 100 en 1991. Une centaine en 2014	Actions humanitaires en direction de la Pologne, organisation d'un festival de folklore polonais, représentations en France et à l'étranger	Agrée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Composée des ensembles folkloriques Kalina et Malina. Manque d'enfants et de moyens financiers en 1991	244 W 89, site Internet de l'association, annuaire de l'ambassade de Pologne, article L'Avenir de l'Artois
Enfance et tradition	Président connu de 1997 à 2014		Accompagnement vocal des enfants du catéchisme lors des communions et confirmations, organisation d'arbres de Noël, de pièces de théâtre. Puis : animation de messes de mariages, participation à des rencontres chorales		JO associations, sites Internet de la ville et de l'association, annuaire de l'ambassade de Pologne
Ensemble folklorique polonais de chants et de danses Wiwat	Présidente connue en 2009, 2012				JO associations, site Internet de la ville d'Avion
Ensemble folklorique Wisla	Connus de 1991 à 2015	Une trentaine en 1991. Une soixantaine en 2012, 2014, 2015	Organisation occasionnelle de voyages en Pologne, de journées sportives entre associations polonaises, d'expositions et autres manifestations culturelles, représentations folkloriques	Réunion d'anciennes associations franco-polonaises. Affilié à la MDP	Sites Internet de la ville et de l'association, article L'Avenir de l'Artois
Fan-club Kubiak					JO associations, article la Voix du Nord

Gitary			Chants religieux, chants de Noël polonais	Groupe vocal féminin	Entretien avec Lydie Jablonski
Gorale	Président et secrétaire connus en 2014	15 environ en 2014	Animation musicale de restaurants, représentations lors de spectacles polonais, participation aux diverses activités culturelles de Dourges et du Nord - Pas-de-Calais, voyages à Zakopane		Sites Internet de l'association et de la ville de Dourges
Groupe folklorique polonais de Quiévrechain (devenu Avenir sportif et artistique de Quiévrechain en 1953)	Connus en 1952, 1953	Une quinzaine de 1950 à 1952. Une trentaine en 1953	Représentations en région parisienne et dans le Nord - Pas-de-Calais. Activité sensiblement diminuée depuis l'expulsion du principal animateur en novembre 1952	Important appui financier des autorités polonaises en France. Peut être considéré comme une section de l'Association des originaires de la Pologne pour le respect des frontières polonaises de l'Oder et la Neisse. En instance de devenir française en 1953. Affilié à la FSGT à partir de 1953	417 W 135734 et 135731, 459 W 142204
Groupe folklorique polonais d'Houdain				Ancien KSMP. Affilié à la MDP	JO associations, article La Voix du Nord
Harmonia de Bully (devenue Harmonia de Bully-Grenay en 1955)	Connus en 1954, 1955, 1959. Président connu en 1991, 2013	47 ou 48 en 1954, 1955. 50 en 1959.	Fêtes et manifestations folkloriques, animations musicales sur les thèmes	Affilié à la Fédération des sociétés musicales	804 W 9, 1 W 33688, 41914 et 52305,

		80 à 85 en 1991	des folklores polonais, tchèques et autrichiens, voyages en Pologne, école de musique	du Nord - Pas-de-Calais et à la MDP	sites Internet de l'association et de la ville
Harmonia de Condé-sur-l'Escaut	Connus en 1945, 1948	26 en 1945		Affiliée à la Fédération des sociétés musicales du Nord - Pas-de-Calais	417 W 135718
Jeszcze	Connus en 2014		Animation de soirées de différents styles (polonaises, rock des années 1960 à 1980, variétés, chansons françaises et anglaises), participation au Téléthon		JO associations, site Internet de la ville
Jeunesse polonaise de chant et de théâtre	Professeur de chant et de musique connu en 1951			Fonctionne clandestinement. Anciens membres de l'Union de la jeunesse Grunwald	417 W 135733
Kapela Bukowina		4 en 2008. 3 en 2009	Concerts donnés lors de diverses manifestations	Anciens membres de Kalina. Affiliée à la MDP	JO associations, site Internet de l'association
Kapela Wiosna	Présidente connue de 2010 à 2014. Connus en 2010, 2011	5 en 1996. Une dizaine de 2009 à 2011		Affiliée à la MDP	Sites Internet de la ville, de l'association et de Kapela Bukowina
Krakowiak	Président connu de 2000 à 2008				JO associations, annuaire de l'ambassade de Pologne, article La Voix du Nord

Krucjata (devenue Krucjata - Polonia en 1987, Polonia Douai en 1988, Association franco-polonaise de tradition et culture - Polonia Douai en 1997)	Président connu de 1990 à 2013. Connus en 2014	115 en 2012. 80 en 2011. Environ 90 en 2014	Spectacles de danses folkloriques polonaises en France, en Allemagne, en Belgique et en Pologne	Issu d'une association catholique franco-polonaise d'aide à l'enfance. Affilié à la MDP	JO associations, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de l'association, article L'Avenir de l'Artois
KS Orkiestra					JO associations
Lajkonik	Président connu en 2014				Site Internet de la ville, article La Voix du Nord
Les amis de Kujawiak	Président connu en 2014			Affilié à la MDP	Sites Internet de l'association et de la ville
Les joyeux tziganes	Connus en 1946. Président connu en 1948	20 en 1946. 19 en 1948	Organisation de bals et de fêtes récréatives à Bruay-sur-Escout		417 W 135733
Société chorale d'Ostricourt					417 W 135734
Société de musique d'Auby	Connus en 1946			Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	417 W 135733
Société de théâtre polonais					30 W 38629 14
Société musicale Echo	Connus de 2004 à 2014 (1945 pour les présidents)	51 en 2014 ? 148 en 2013, 2014 ?	Concerts, animation de thés dansants, repas...	Idem	1 W 52291, sites Internet de l'association, de la ville et de la Fédération régionale des sociétés musicales du Nord et du Pas-de-Calais



Société théâtrale Chopin					417 W 135731
Société théâtrale polonaise Kosciuszko	Connus en 1949				417 W 135717
Sztery (devenu Cztery en 2011) Smyki, ba nie ino (Quatre archers, mais pas seulement)			Spectacles musicaux pour tout événement (festivals, concerts, comité d'entreprise, mariage, soirées privées, familiales...)		Site Internet de l'association, JO associations
Tradition et avenir de Harnes	Président connu en 1991. Connus en 2014, 2015		Organisation de soirées, spectacles, conférences, expositions, voyages, excursions, animation d'une chorale, concerts, cérémonies paroissiales, participation aux festivités municipales	Affiliée à la MDP	804 W 8, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de l'association
Tradition et avenir de Liévin	Président connu en 2014	230 en 2014	Pisanki, expositions, repas dansants, anniversaires, voyages	Membres âgés dans les années 2010	Annuaire de l'ambassade de Pologne, article La Voix du Nord
Tradition et progrès	Président connu en 1991, 2014		Aide aux associations, organisation d'un festival de chant choral, accueil de troupes et de groupes de Pologne, enseignement religieux en polonais, soirées dansantes polonaises, voyages...	Affiliée à la MDP	804 W 8, site Internet de la ville
Wesolosc	Président connu en 1961				1 W 33688, 41914, 52291 et 52293, 1193 W 121

Wesoly Tulacz	Chef d'orchestre connu de 1945 à 1948. Président connu en 1947, 1948. Connus de 1949 à 1953, de 1955 à 1958, en 1966, 1967	41 en 1954. 38 en 1955	Faible activité en 1966. Dissoute en 1967 faute de membres	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 52305 et 52287
Wiazanka	Présidente connue en 2014		Marchés de Noël, de Pâques, Pisanki, spectacles	Affiliée à la MDP	JO associations, sites Internet de l'association et de la ville
<i>Associations sportives du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Fédération des sociétés polonaises de tir en France	Président connu en 1945. Connus en 1946, 1953. Secrétaire connu en 1956	14 sections, 800 adhérents en 1953		Affilié à l'UCPF et à l'Union des sociétés de tir à Poznan	2007 W 11, 35 W 38822 2, 417 W 135724, 1714 W 119, 1 W 52286, 52288 et 52295, 42 W 39344 1, entretien avec Christian et Catherine Bedlewski
Section de Billy-Montigny	Connus de 1950 à 1952. Président et secrétaire connus en 1953. Connus de 1955 à 1967. Président connu en 1969	22 en 1954, 1955	A cessé toute activité en 1968		1 W 52286
Section de Calonne-Ricouart	Présidents et secrétaires connus en 1954, 1955. Président connu en 1968			Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 33688, 41914, 52305 et 52296, 417 W 135724, article La Voix du Nord

Section de Carvin	Président connu en 1956				417 W 135733 et 135724
Section de Dourges	Président connu en 1945. Connus en 1947, 1950, 1952, de 1954 à 1966, en 1971, 1975, 1976, 1978. Secrétaire et président connus du milieu des années 1980 à 2015	24 en 1952. 25 à 30 en 1959. 55 en 1975. 47 en 1976	Banquet, bals, concours de tir	Affiliée à la FF de tir à la fin des années 1980	1 W 52305, 1193 W 121, sites Internet de la FF de tir et de la ville de Dourges, article La Voix du Nord
Section d'Houdain	Connus en 1967		A cessé toute activité au milieu des années 1960 faute de membres. Tentative infructueuse de réorganisation en 1967		1 W 52289
Section de Marles-les-Mines	Connus en 1954, 1955				1 W 52305, 417 W 135724
Section de Méricourt	Connus en 1952, 1953, 1956, 1959, de 1967 à 1974	60 en 1952. 8 en 1969	A cessé toute activité en 1969		1 W 52295
Section de Montigny-en-Gohelle	Président et secrétaire connus en 1948. Connus de 1949 à 1956. Président connu en 1965	Une trentaine en 1954	Concours de tir organisés par les fédérations française et polonaise, banquet, bal, anniversaire de la société. A cessé toute activité en 1965		1 W 52305 et 52295
Section de Nœux-les-Mines	Trésorier connu de 1938 à 1949. Secrétaire connu de 1946 à 1949, en 1964. Président connu en 1949, 1960, 1964, 1971. Connus de 1953 à 1956	70 en 1952, 1953	A cessé toute activité en 1968 faute de membres		1 W 52292

Section de Noyelles-sous-Lens	Président connu de 1953 à 1955. Connus en 1951, 1956, 1957, 1960, 1966		A cessé toute activité en 1967 faute de siège social		1 W 52305 et 52288
Section d'Oignies	Président et secrétaire connus en 1952, 1953. Connus en 1951, de 1954 à 1967	23 en 1953	A cessé toute activité en 1960		1 W 52292
Section de Sallaumines	Connus en 1955. Secrétaire connu en 1959				1 W 33688, 41914 et 52305, 417 W 135724, article La Voix du Nord
Club des tireurs Étienne Bathory de Divion					1 W 52294 et 52305, 417 W 135724, article La Voix du Nord
Club des tireurs Pilsudski (devenue Société polonaise de tir en France de Bruay-en-Artois en 1950)	Président et secrétaire connus en 1949, 1948. Connus de 1950 à 1969	Une cinquantaine en 1950. 46 en 1954. Une quarantaine en 1955. 22 en 1966. 19 en 1968. 16 de 1967 à 1971. 13 en 1972	Participation à deux championnats par an, tirs intérieurs. A cessé toute activité au début des années 1960, puis reprise d'activité quelques années et arrêt définitif à la fin des années 1960	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 41914, 52305 et 52288
Société polonaise de tir en France Dobry Strzal de Rouvroy-Nouméa	Connus en 1949, 1950, 1952, 1953, de 1957 à 1970		Participation et organisation de concours de tir. A cessé toute activité en 1958 faute de président	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy	1 W 52293
Union des sociétés de gymnastique Sokol en France	Président connu en 1945, 1954,	25 sections, plus de 1 500 membres en 1946.	Folklore, athlétisme, danse moderne, gymnastique, etc., expositions, voyages	Affiliée à l'Union des Sokols polonais en Pologne,	2007 W 11, 244 W 88 et 89, 1 W 23283 16 et 41914, 417 W

	du milieu des années 1980 à 2014. Connus en 1946, 1953, de 1957 à 1960. Secrétaire connu en 1991	10 districts, 68 sections, 3 500 membres en 1953. 9 sections, 600 membres en 1991. 500 membres en 2001	en Pologne, cours pour les moniteurs de gymnastique et de folklore, commémorations à la Targette, messes, aide humanitaire à la Pologne	à l'UCPF puis au CPF jusqu'au début des années 1970	135719 et 135733, 804 W 8, 1714 W 119, 42 W 39344 1, article La Voix du Nord, site Internet de la ville
Section du Nord (devenue groupement du Nord en 1957)	Connus en 1955		Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135719
Section du district de Bruay-en-Artois (ou district I de Béthune ?)	Président connu en 1958, 1960				2007 W 11, 1 W 52294
Section du district de Douai	Président connu de 1946 à 1955	4 sections, 200 membres environ en 1954		Fusion avec la section du district de Valenciennes mi 1955 (diminution constante des effectifs et accroissement des dépenses) pour former le district du Nord	2007 W 11, 417 W 135733, 135734 et 135719, 459 W 142204
Section du district de Lens					1714 W 119
Section du district de Valenciennes	Connus en 1947, 1953, 1954. Président connu en 1952	6 sections, 300 membres en 1952. 5 sections, 250 membres environ en 1954	Faible activité en 1954. Participation aux anniversaires de l'Union des Sokol		2007 W 11, 30 W 38629 1, 417 W 135734, 459 W 142204, 2135 W 12
Section d'Abscon	Trésorier connu en 1946 Président connu en 1946, 1947, 1991.	100 en 1991. 55 en 2004	Activité importante en 1954. Gymnastique (mouvements d'ensemble, pyramides), folklore.	Affiliée à la MDP. Manque de jeunes en 1991	244 W 89, 804 W 8, 417 W 135734 et 135735, 459 W 142204,

	Connus de 1953 à 1955. Secrétaire connu en 1991		Faible activité en 1991		2135 W 1, 12 et 13, 42 W 39344 1, article La Voix du Nord, JO associations, Straub (2004)
Section d'Auchy-les-Mines	Connus en 1953, 1955. Trésorier connu en 1963. Président connu en 1965.	22 en 1955. 6 en 1963	Participation aux fêtes organisées par la municipalité d'Auchy-les-Mines et aux rassemblements régionaux des sociétés polonaises. A cessé toute activité en 1964		1 W 52305, 417 W 135719
Section de Barlin					804 W 8, 1 W 52305, 417 W 135719
Section de Béthune			Très faible activité en 1964, 1966		1193 W 121
Section de Beuvry	Connus en 1950, 1953		A cessé toute activité depuis plusieurs années en 1963		1 W 52286
Section de Bruay-en-Artois	Connus en 1953, 1956, 1957, de 1961 à 1966	37 en 1954. 46 en 1955	A cessé toute activité en 1961 faute de membres et de dirigeants	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 52305 et 52287
Section de Bruay-Thiers	Connus en 1955		Inactive en 1960		30 W 38629 14, 417 W 135734 et 135735, 2135 W 12
Section de Calonne-Liévin			Activité suspendue depuis 1954		1 W 52290 et 52305
Section de Carvin	Président connu de 1954 à 2014. Secrétaire et président connus en 1991. Connus en 2013	250 environ en 2011 avec les sections de Nœux-les-Mines, Condé-sur-l'Escaut, Abscon, Noyelles-	Voyages en Pologne, gymnastique, folklore, repas dansants et soirées de Saint-Sylvestre, participation au jumelage	Affiliée à la MDP. Devenue française en 1975. Peu de jeunes en 1991	244 W 89, 804 W 8, 1 W 33688, site Internet de la ville,

		sous-Lens et Oignies-Ostricourt. Une cinquantaine en 2015	Carvin-Klodzko. Faible activité en 1991		articles Nord Éclair et La Voix du Nord
Section de Condé-sur-l'Escaut (devenue section de Condé-Macou)	Connus en 1953, 1955. Connus en 1991. Président connu en 1992, 2009		Anniversaire de la société, recontres entre Sokols, défilés. Inactive en 1960		244 W 89, 804 W 8, 30 W 38629 14, 417 W 135734 et 135735, JO associations, sites Internet de la ville de Carvin et de l'association, article La Voix du Nord
Section de Dechy	Connus en 1955, 1956. Président connu de 1955 à 1992		Inactive en 1960, 1991		804 W 8, 417 W 135734, 135735 et 135719, 244 W 89
Section de Divion	Connus en 1946, de 1951 à 1953, en 1955, 1956, 1958, 1960, de 1965 à 1968	Une quarantaine en 1952, 1960. Une trentaine en 1953, 1955, 1956. Une soixantaine en 1958	Anniversaire de la société, fête de Noël, participation aux fêtes locales, des Sokols, aux manifestations sportives et aux défilés du 11 Novembre et 14 Juillet. A cessé toute activité en 1969 faute de membres et de moniteurs		1 W 52294
Section de Douai Frais-Marais					459 W 412204, 417 W 135719, 135734 et 135735
Section de Dourges	Président connu en 1947. Connus de 1955 à 1973	23 en 1958. Une trentaine dans les années 1960	Sport, chants et danses. A cessé toute activité en 1968 faute de président		1 W 52294
Section d'Escaudain			Inactive depuis de nombreuses années en 1952		30 W 38629 14, 417 W 135734 et 135719

Section de Harnes	Connus de 1950 à 1961, de 1965 à 1970	156 en 1950. 160 en 1952	Leçons de culture physique, organisation de manifestations sportives, préparation des exercices gymniques pour les fêtes de l'Union des Sokols. A cessé toute activité à la fin des années 1960		1 W 52288
Section d'Hersin-Coupigny (devenue Les sokols d'Hersin-Coupigny en 1974)	Connus en 1952, 1963, de 1969 à 1974. Président connu en 1953, 1991, 1992. Secrétaire connu en 1953, 1991	Environ 80 en 1953. 161 en 1963. 177 en 1973	Participation à des fêtes dans le Nord. Activité assez importante dans les années 1960 grâce au président. Inactive en 1991		804 W 8, 1 W 52289, 244 W 89
Section d'Houdain	Connus de 1950 à 1954	60 en 1950	Anniversaire de la section, participation aux fêtes officielles locales et nationales, aux commémorations des Sokols et au carnaval d'été. A cessé toute activité en 1958 faute de membres		1 W 52289
Section de Lens fosse 12-14	Président et secrétaire connus en 1954, 1963. Connus en 1953		A cessé toute activité en 1958	Rattachée à la section de Lens-ville et Lens-fosse 2	1 W 52291
Section de Lens-ville et Lens-fosse 2	Président et secrétaire connus en 1959. Connus en 1965		Cours de gymnastique, d'athlétisme et de danse folklorique. A cessé toute activité en 1963		1 W 52290
Section de Marles-Auchel	Connus en 1954, 1955. Président connu en 1991, 1992. Secrétaire connu en 1991		Inactive en 1991		1 W 52305, 804 W 8, 417 W 135719, 244 W 89



Section de Montigny-en-Gohelle	Connus de 1953 à 1960. Président connu en 1965	Une cinquantaine en 1953. 33 en 1954. Une vingtaine en 1955	Anniversaires des sociétés Sokols, commémorations à la Targette, du 3 Mai, fêtes fédérales de gymnastique françaises et polonaises, gymnastique, athlétisme, danse folklorique. Faible activité en 1953. A cessé toute activité en 1965 faute de membres		1 W 52295 et 52305
Section de Montigny-en-Ostrevent	Président connu en 1955, 1957. Connus en 1953, 1954		Inactive en 1960		417 W 135719 et 135733 à 135735
Section de Nœux-les-Mines	Président connu de 1947 à 2014. Secrétaire connu en 1991. Connus en 2008	80 dont 40 jeunes en 1991	Gymnastique (barres parallèles, saut de cheval, sol, mouvements d'ensemble, pyramides), athlétisme, folklore, danse moderne, anniversaires des sections, festival folklorique en Pologne en 1991		244 W 89, 804 W 8, sites Internet de la ville et de l'association, article La Voix du Nord
Section de Noyelles-sous-Lens	Secrétaire connu en 1991. Trésorier connu de 1956 à 1963. Président connu de 1956 à 1963, en 1991, 1992. Connus de 1952 à 1955, en 1958, 1959, de 1964 à 1972, en 1974, 2014	Une vingtaine en 1952, 1967, 1971. 58 en 2014	Sports, chants et danses folkloriques, participation à des fêtes locales et régionales. Faible activité en 1952, 1991. Repas dansants et sorties en 2013	Affiliée à la MDP	244 W 89, 1 W 52292, 1193 W 121, site Internet de la ville, articles La Voix du Nord

Section d'Oignies-Ostricourt	Connus en 1953, de 1963 à 1979. Président connu en 1949, 1950, 1954, 1991, 1992, 2014. Secrétaire connu en 1954, 1991	65 en 1953. 85 dont 40 membres actifs en 1954. 80 en 1973. 85 en 1974. 55 en 1975, 1976. 63 en 1977, 1978. 55 en 1979. Une trentaine en 2004	Gymnastique, éducation physique, sport, danse folklorique, jeux et concours. Inactive en 1960. Assez forte activité de 1973 à 1978		804 W 8, 417 W 135734 et 135719, 244 W 89, 1193 W 121, JO associations, site Internet de la ville d'Oignies, Straub (2004)
Section de Rouvroy	Connus de 1950 à 1966		Gymnastique, éducation physique, sports et concours. A cessé toute activité en 1958		1 W 52293
Section de Sallaumines	Connus en 1953, de 1968 à 1973. Président connu en 1954. Secrétaire connu en 1963		Sports, gymnastique et mouvements d'ensemble, danses et chants folkloriques. A cessé toute activité en 1969 faute de dirigeants		1 W 52293, 1193 W 121
Section de Sallaumines					JO associations
Section de Thivencelles	Connus de 1953 à 1955	Une vingtaine en 1949	Faible activité en 1954, 1955. Inactive en 1960		417 W 135722, 135734 et 135735, 459 W 142204, 2135 W 12
Section de Vieux-Condé			Inactive en 1960		30 W 38629 14, 417 W 135734 et 135735, 2135 W 12
Section de Waziers	Connus en 1955. Secrétaire connue en 1957		Idem		417 W 135734, 135735 et 135719

Union polonaise de football en France	Président connu en 1945. Connus en 1946, 1950	2 régions, 11 sections affiliées à la Ligue de football du Nord en 1946. 5 sous-districts, 49 clubs, 10 équipes dans le département du Nord en 1950		Affiliée à l'UCPF de 1945 à 1947 puis au CNPF à partir d'août 1949	459 W 142165, 1 W 52291, 1714 W 119, 2007 W 11, 42 W 39344 1, 417 W 135731
Section du sous-district de Bruay-en-Artois					459 W 149165
Section du sous-district de Lens		2 équipes en 1950			459 W 149165
Section du sous-district de Valenciennes	Connus en 1950	8 équipes en 1950			417 W 135734, 459 W 142165
AS football club olympia solitude	Président connu en 1948. Connus en 1950	30 à 40 en 1950	Participation au championnat de l'Union polonaise de football en France et à la coupe de l'ambassadeur de la République de Pologne	Anciens membres de l'Union de la jeunesse polonaise Grunwald majoritaires en 1950	417 W 135734 et 135726, 459 W 142165
Club Rapid d'Escaudain	Connus en 1950	Idem	Idem	Idem	459 W 142165, 417 W 135731
Club sportif Gwiazda	Connus en 1949, 1950	36 en 1949. 30 à 40 en 1950	Idem	Idem	417 W 135733, 459 W 142165
Club sportif Naprzod	Trésorier et secrétaire connus en 1947, 1948. Connus en 1949, 1950	Une soixantaine en 1950	Idem	Idem. Tentative de reconstitution en 1952 sous l'égide de la FSGT, soutenue par le consulat de Pologne à Lille	417 W 135734, 135726 et 135731, 459 W 142165
Club sportif Olympia	Connus en 1948, 1949. Président connu en 1974	41 en 1948. 55 en 1949	A cessé toute activité depuis plusieurs années en 1975	Affilié à la FFFA	1 W 52285, 417 W 135731

Club sportif Pecquencourt	Connus en 1949, en 1950	32 en 1950	Idem + participation au championnat de la FFFA	Ancienne Union des scouts polonais de Pecquencourt (communiste). Affiliée au CNPF jusqu'en 1950 et à la FFFA	459 W 142165, 417 W 135731
Club sportif polonais auchellois (devenu Club sportif Pogon Auchel en 1953)	Connus en 1955, 1960. Président connu en 1964	45 à 50 en 1959		Affilié à la FSGT, puis à la FFFA à partir de 1965	1 W 33688, 41914 et 52305, 417 W 135731, article L'Avenir de l'Artois, site Internet de l'association
Il Hel Thivencelles	Connus en 1950	36 en 1950	Participation au championnat de l'Union polonaise de football en France et à la coupe de l'ambassadeur de la République de Pologne	Anciens membres de l'Union de la jeunesse polonaise Grunwald majoritaires en 1950	459 W 142165, 417 W 135731
Ouragan	Connus en 1949, 1950	30 à 40 en 1950	Idem	Idem	417 W 135716, 459 W 142165
Pogon Sabatier	Connus de 1948 à 1950	16 en 1948. 30 à 40 en 1950	A cessé toute activité en 1949	Idem	459 W 142165, 417 W 135731
Sporting club rapid de Bruay-Thiers	Président et secrétaire connus en 1950	30 à 40 en 1950	Idem + participation au championnat de la FFFA	Affilié à la FFFA. Sous-section polonaise affiliée à l'Union polonaise de football en France	417 W 135734 et 135731, 459 W 142165
Warta de Valenciennes	Connus de 1948 à 1950	22 en 1948. 30 à 40 en 1950	Participation au championnat de l'Union polonaise de football en France et à la coupe de	Anciens membres de l'Union de la jeunesse polonaise Grunwald	459 W 142165, 417 W 135731

			l'ambassadeur de la République de Pologne en 1950. Rencontres amicales après sa dissolution	majoritaires en 1950. Après sa dissolution, devient une sous-section de l'Ouvrière municipale de la Sentinelle (dirigeants communistes) affiliée à la FSGT et continue d'avoir des subventions du consulat polonais	
Union polonaise de football en France fraction anti-varsoviennne	Président connu en 1949. Connus en 1953	14 clubs, 861 membres en 1953	A cessé toute activité fin 1951	Affiliée à la FFFA. N'a jamais fonctionné officiellement	1714 W 119, 1 W 52291
Sporting club rapid Ostricourt				Affilié à la FFFA	417 W 135716, JO associations
Allez Wartha (devenu Club des supporters Allez Calonne)	Président et secrétaire connus de 1948 à 1950. Connus en 1951. Président et trésorier connus en 1962			Devenu français en 1953	1 W 52290
Association franco-polonaise jeunesse et sport du Millenium				Créée par le curé de l'église Millenium pour attirer davantage de jeunes à la paroisse	JO associations, Fontaine (2007)

Association Gwiazda de Lens (devenue Amicale sportive lensoise en 1975)					1 W 52285
Billard-club polonia (devenu Billard-Club en 1969)	Connus de 1946 à 1973	48 en 1952. Une dizaine en 1969	Entraînements bi-hebdomadaires. A cessé toute activité en 1969 faute de local		1 W 52294
Camping club carvinois	Connus de 1951 à 1953. Secrétaire connu de 1961 à 1963	29 en 1951. Une vingtaine en 1953	Organisation de séjours en camping avec sorties à la mer, en forêt, volley-ball. A cessé toute activité en 1961	Créé par les anciens membres des éclaireurs de Carvin	1 W 52296
Club athlétique Heros	Connus en 1953			Affilié à la FF de lutte	417 W 135734, 135735 et 135726
Club des supporters Allez Pogon	Président et secrétaire connus en 1948				1 W 52285
Club Fortuna				Affilié à la FFFA	417 W 135734 et 135735
Club Hercule	Connus en 1946		A cessé toute activité en 1948	Affilié à la FF de lutte. Les membres se sont regroupés dans le Club sportif populaire auchellois où ils ont créé une section de lutte	1 W 52295
Club Mewa	Secrétaire connu en 1951				417 W 135718 et 135734
Club polonais des motocyclistes polonia	Connus de 1950 à 1955. Président connu en 1958	Une quinzaine de 1950 à 1955	Organisation de sorties de motocyclisme, de randonnées, participation aux manifestations sportives franco-polonaises locales et des communes voisines, aux fêtes		1 W 52295

			d'anniversaires des clubs et aux manifestations organisées par le comité local. A cessé toute activité en 1958		
Club sportif Aigle					19800042/40
Club sportif Diana	Connus en 1953, 1962, 1963. Trésorier connu de 1958 à 1961. Secrétaire connu en 1961	31 en 1962, 1963	Pratique du football par les ouvriers de la cité 3 de Liévin	Affilié à la FFFA	1 W 52290, site Internet de l'association
Club sportif Fortuna	Connus en 1951, 1955		Dissoute faute d'équipements	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt	1 W 52305 et 52288
Club sportif Gwiazda de Bully-les-Mines	Connus en 1946, de 1948 à 1951, en 1954, 1955, 1959. Président et secrétaire connus en 1962	42 en 1951. 60 en 1954, 1955. 26 en 1959. 6 en 1962	Dissoute en 1962 faute de membres et de moyens financiers	Section polonaise de l'Étoile sportive Bully. Affilié à la FFFA	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287
Club sportif Kurjer	Trésorier et président connus en 1950. Secrétaire et président connus en 1954, de 1964 à 1966. Connus en 1947, 1949, 1951, 1953, 1960, 1965	Une quarantaine en 1947. 89 en 1949	Activité très réduite de 1954 à 1959. Entraînements et participation aux championnats de la FFFA et de l'Union polonaise de football en France		1 W 33688, 41914 et 52288
Club sportif Océan	Connus en 1952		Très faible activité de 1949 à 1953. A cessé toute activité en 1954 faute de membres et d'équipements	Affilié au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 52296

Club sportif Rapid	Secrétaire connu de 1949 à 1965		A cessé toute activité en 1950		1 W 52291
Club sportif Urania	Trésorier et président connus en 1945. Connus en 1953, 1954		Organisation de bals, jeux, séances récréatives. A quasiment cessé toute activité en 1948 faute de moyens financiers et de membres		1 W 52291
Club sportif Wicher	Connus en 1949, 1950, de 1965 à 1970		Participation au championnat de la FFFA, organisation d'un tournoi. A cessé toute activité en 1968 faute de membres		1 W 52289
Club sportif Wisla					1 W 52291
Échiquier sallauminois	Connus de 1956 à 1963	Une dizaine en 1963	A cessé toute activité en 1969 faute de membres	Affilié à la FF des échecs	1 W 33688 et 52293
Football club polonia	Connus en 1952, 1953. Président connu en 1954, 1955, 1959	95 en 1953. 60 en 1954. 58 en 1955	A cessé toute activité en 1959 faute de moyens financiers	En 1953, près de la moitié des membres appartenait à la Jeunesse catholique de Mazingarbe cité 7. Affilié à la FFFA	1 W 41914, 52305 et 52295
Football club Promien	Connus de 1950 à 1952, de 1955 à 1957, en 1963, de 1967 à 1971. Président et secrétaire connus en 1953	103 en 1951. 72 en 1952. 30 en 1963	Participation aux championnats de football, organisation de tournois de football, de bals, de banquets, de voyages	Affilié à la FFFA	1 W 52295, 244 W 88
Football-club Fortuna					1 W 52305
Klub Sportowy Vaudricourt 2012	Connus en 2014			Affilié à la FFFA	JO associations, site Internet de l'association



Rapid Rouvroy	Président connu en 1948, 1950, 1951. Connus en 1949		A cessé toute activité en 1951 suite au départ du président	Affilié à la FFFA	1 W 52293
Unia-Bruay	Connus en 1951, 1952, 1956, 1957, 1961, 1962, de 1964 à 1968	61 ou 62 de 1954 à mi 1955. 66 fin 1955. 25 en 1967	Football. A cessé toute activité depuis 1964 faute de membres et de fonds	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois et à la FFFA. Section polonaise de l'Union sportive bruaysienne	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287
Union sportive Ruch Carvin	Président connu en 1945. Connus en 2015			Fusion entre l'Union sportive Carvin, association française, et Ruch, société polonaise issue des Sokols	Sité Internet de l'association
Warta de Noyelles-sous-Lens	Connus en 1948. Président connu en 1949		A cessé toute activité en 1938	Affilié à la FFFA	1 W 52292
<i>Associations d'anciens combattants du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Association de bienfaisance des résistants-combattants polonais en France ZUPRO (devenue Association nationale des résistants combattants polonais en France ZUPRO en 1966)	Président connu en 1948. Connus en 1949, 1953. Secrétaire connu en 1954, 1955	5 000 membres en 1953. 3 sections, 60 membres environ en 1966	Participation au défilé du 11 Novembre et au banquet annuel de toutes les sections à Lens. Faible activité dans les années 1950 et 1960	Adversaire au gouvernement communiste polonais	1714 W 119, 1 W 52288, 52289, 52291 et 52296, 417 W 135733

Section de Calonne-Ricouart	Connus de 1948 à 1953, en 1955, 1956. Secrétaire connu de 1960 à 1963	34 en 1949	Anniversaire de la société, participation à la fête des combattants de Lens en 1949. A cessé toute activité en 1960	Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 23283 16 et 52296
Section de Denain	Connus en 1952	13 en 1952	Inactive de 1952 à 1957	De tendance Parti paysan polonais	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Dourges				Idem	1 W 52305 et 52291
Section d'Escaudain	Connus en 1952	10 en 1952	Inactive de 1952 à 1957	Idem	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Flers-en-Escrebieux				Idem	Idem
Section de Harnes			Dissoute en 1953 suite à des divergence de vues entre les dirigeants et le siège central	Anciens membres du POWN de Harnes	1 W 52288
Section d'Hénin-Liétard	Connus de 1952 à 1974	10 en 1952. Une vingtaine en 1957, 1973, 1974			1 W 52289
Section de Lallaing-Montigny-en-Ostrevent et Frais-Marais			Très faible activité en 1956, 1957	Idem	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Lens	Connus en 1963. Présidente connue de 1964 à 1968				1 W 52291 et 52296
Section d'Ostricourt	Connus en 1953			De tendance Parti paysan polonais	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Sallaumines	Président connu en 1965. Connus de 1966 à 1973	16 en 1966	Très faible activité depuis 1966	De tendance Parti paysan polonais	1 W 52293
Section de Somain				Idem	417 W 135734, 1714 W 119

Association des anciens grenadiers polonais (devenue Association d'entr'aide des anciens combattants polonais en France - comité des anciens grenadiers de Lens en 1954)	Connus de 1951 à 1958		A cessé toute activité en 1965	Idem	1 W 52291
Association d'entr'aide des anciens combattants polonais en France - comité des grenadiers de Bruay-en-Artois	Connus de 1949 à 1961	48 en 1954. 27 en 1955	A cessé toute activité en 1954	Transformation en association de l'Aide mutuelle des anciens combattants polonais créée en 1945. Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois et à la Fédération des associations d'anciens combattants, résistants et mutilés de guerre polonais en France depuis 1949	1 W 52305 et 52287, 1714 W 119
Comité des grenadiers de Marles-les-Mines	Président et secrétaire connus en 1949. Connus en 1948, 1950, 1954, 1955	18 en 1950. 20 en 1954. 7 en 1955	Faible activité dans les années 1950. A cessé toute activité en 1955 faute de membres	Affiliée à la Fédération des associations d'anciens combattants [...] depuis 1949	1 W 52295

Association des anciens combattants polonais en France	Connu en 1945, 1946, 1966. Secrétaire connus en 1954	11 districts, 133 sections, 13 000 membres environ en 1946. 15 000 membres environ en 1953		Largement soutenue par l'UCPF. Affiliée à la Fédération des associations d'anciens combattants, résistants et mutilés de guerre polonais en France	2007 W 11, 417 W 135734 et 135725, 459 W 142204, 1714 W 119, 1 W 52291, 42 W 39344 1, JO associations
Section du district de Douai		9 sections en 1952			417 W 135734
Section du district de Somain	Président connu en 1953		Inactive en 1960		417 W 135734 et 135735
Section du district de Valenciennes	Président connu en 1952. Connus de 1953 à 1955	8 ou 10 sections (aucune autorisée en 1952), 120 membres	Inactive en 1960		Idem
Section d'Abscon	Connus en 1955		Faible activité en 1954. Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section d'Anzin			Faible activité en 1954. Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135724
Section d'Auberchicourt	Connus en 1947, de 1954 à 1956		Inactive en 1960		417 W 135725 et 135733 à 135735
Section d'Auby	Connus en 1946. Trésorier connu en 1955		Inactive en 1960	Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	Idem
Section d'Auby-Asturies			Inactive en 1960		417 W 135734 et 135735
Section d'Auchy-les-Mines	Président connu en 1952		A cessé toute activité depuis 1952		1 W 52285, 417 W 135725
Section d'Avion		17 en 1954		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Avion	1 W 52285 et 52291, 417 W 135725

Section de Béthune	Président connu en 1969				1193 W 121, 417 W 135725
Section de Bruay-Thiers					42 W 39344 1, 417 W 135725
Section de Bully-les-Mines	Connus en 1948, de 1953 à 1955, en 1959. Président connu en 1962	15 en 1954, 1955. 19 en 1959	Dissoute faute de membres	Affiliée au comité de Bully-les-Mines de l'UCPF	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287, 417 W 135725
Section de Calonne-Ricouart					1 W 33688, 417 W 135725
Section de Carvin	Trésorier connu en 1957. Président et secrétaire connus en 2009	Une quarantaine en 2004	Activités patriotiques, réunions en langue polonaise au début des années 1990		1 W 33688 et 52296, 701 W 37, 417 W 135725, 244 W 89, JO associations, article Nord Éclair, Ruczkal (1994)
Section de Condé-sur-l'Escaut			Suspension momentanée d'activité en 1953. Faible activité en 1954. Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Denain	Connus en 1954		Faible activité en 1954. Inactive en 1960	Se déclare indépendante en 1952 suite à la participation de l'Association des anciens combattants polonais en France au Fonds national, organisme créé à l'investigation du gouvernement polonais de Londres	Idem

Section de Divion	Connus de 1967 à 1973		A cessé toute activité en 1972		1 W 52294, 417 W 135725
Section de Divion - La Clarence	Connus en 1951, 1953, 1954. Secrétaire connu en 1961		A cessé toute activité en 1961 faute de membres		Idem
Section de Dourges	Président et trésorier connus de 1936 à 1950. Connus de 1951 à 1966	18 en 1966			Idem
Section d'Escaudain	Président connu en 1952, 1953. Connus en 1955		Faible activité en 1954. Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Harnes	Président connu de 1935 à 1961				1 W 41914, 52288 et 52291, 417 W 135725
Section d'Houdain	Connus en 1949, 1950, 1954, de 1959 à 1975	32 en 1959	Participation à l'édification de stèles et de monuments. Pèlerinages à Notre Dame de Lorette et en Alsace. A cessé toute activité dans les années 1960		1 W 52289, 417 W 135725
Section de la 3 <sup>ème</sup> région	Président connu en 1955, 1976				1 W 52305 et 52294, 417 W 135725
Section de Lallaing			Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Leforest	Connus de 1949 à 1957		A cessé toute activité en 1962	Affiliée au comité de Leforest de l'UCPF	1 W 52290, 417 W 135725
Section de Lens	Connus en 1953				1 W 52291, 417 W 135725, site Internet de la ville
Section de Lens 2 <sup>ème</sup> région	Président connu en 1953, 1954. Connus en 1966	6 sections en 1966			1 W 52291, 417 W 135725

Section de Libercourt	Trésorier connu en 1961				1 W 33688, 417 W 135725 et 135733
Section de Liévin			A cessé toute activité en 1951		1 W 52290, 417 W 135725
Section de Marles-les-Mines	Connus en 1954, 1955, 1960				1 W 52305, 23283 16 et 33688, 1193 W 121
Section de Masny	Connus en 1953		Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Mazingarbe cité 2	Connus en 1953, 1954	13 en 1953	A cessé toute activité en 1954 faute de membres et de dirigeants		1 W 52295, 417 W 135725
Section de Mazingarbe cité 7	Président connu de 1954 à 1959	Une trentaine en 1954, 1955. 43 ou 44 en 1959			1 W 33688, 41914, 52305 et 52291, 417 W 135725
Section de Méricourt	Secrétaire connu en 1953, 1954				1 W 52288 et 52291, 417 W 135725
Section de Montigny-en-Gohelle	Connus de 1947 à 1966	25 en 1947, 1948. Une vingtaine en 1954, 1955	A cessé toute activité en 1955 faute de membres		1 W 52295 et 52305
Section de Montigny-en-Ostrevent	Connus en 1955. Secrétaire et trésorier connus en 1957		Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Nœux-les-Mines					19800042/3, 417 W 135725
Section de Noyelles-sous-Lens	Président connu en 1966				1 W 33688, 52288 et 52291, 417 W 135725
Section d'Oignies	Connus en 1955, 1956		Inactive en 1960		1 W 52305, 33688, 41914 et 52291, 417 W 135725 et 135735
Section d'Ostricourt			Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725

Section d'Ostricourt-Oignies	Connus en 1953. Trésorier connu en 1956. Président connu en 2014		Inactive en 1960		417 W 135735, 1 W 52292, site Internet de la ville d'Ostricourt
Section de Pecquencourt			Idem		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Quiévrechain			Idem		Idem
Section de Raismes-Sabatier					42 W 39344 1
Section de Raismes-Vicoigne					417 W 135734 et 135725
Section de Rouvroy	Connus en 1948, 1949, 1953, de 1955 à 1966		A cessé toute activité en 1956	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy	1 W 52293, 417 W 135725
Section de Sallaumines	Président connu en 1966				1 W 33688 et 52291, 417 W 135725
Section de Somain de Sessevalle	Connus en 1953		Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Valenciennes			Faible activité en 1954. Inactive en 1960		417 W 135734 et 135735
Section de Vieux-Condé			Faible activité en 1954. Inactive en 1960		417 W 135734, 135735 et 135725
Section de Wallers	Président connu en 1952	Très peu en 1952		Les membres sont considérés comme rattachés à la section d'Anzin en 1953	417 W 135734
Section de Waziers			Inactive en 1960		417 W 135734 et 135735



Section de Wingles	Président connu en 1949, 1950		A cessé toute activité en 1950		1 W 52293
Famille des anciens combattants polonais en France	Présidente connue en 1945	2 000 en 1953		Filiale de l'Association des anciens combattants polonais en France	2007 W 11, 417 W 135735, 1714 W 119, 42 W 39344 1
Section d'Auchy-les-Mines			A cessé toute activité en 1954		1 W 52285, 417 W 135724
Section de Calonne-Ricouart	Présidente connue en 1965			Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 33688 et 52296, 417 W 135724, 1193 W 121
Section de Divion	Connus de 1963 à 1969		A cessé toute activité en 1968 faute de membres actifs		1 W 52294, 417 W 135724
Section de Douai	Présidente connue de 1944 à 1961. Connus en 1947	32 en 1947			417 W 135734 et 135733
Section de Dourges	Présidente connue en 1961				1 W 52294, 417 W 135724
Section de Lens	Secrétaire connue de 1938 à 1961				417 W 135724 et 135733
Section de Marles-les-Mines	Connus de 1954 à 1956		A cessé toute activité depuis plusieurs années en 1956 faute de membres		1 W 52305 et 52295, 417 W 135724
Section d'Oignies					1 W 52305, 417 W 135724
Section d'Ostricourt					417 W 135734, 135735 et 135724
Section de Quiévrechain	Présidente connue de 1946 à 1957. Connus de 1952 à 1957	15 en 1952	Faible activité de 1952 à 1957. Aide financière et matérielle à l'organisation		417 W 135734, 135735 et 135724, 2135 W 12

			du Noël des enfants polonais en 1951. Réunion annuelle des familles des anciens combattants pour la fête des mères		
Section de Sallaumines	Connus de 1951 à 1953, de 1956 à 1959, de 1966 à 1973	Une douzaine en 1966	Très faible activité en 1951, 1952 en raison de la maladie de la présidente. Regain d'activité sous l'impulsion du président de l'Association des anciens combattants polonais en France de Sallaumines. A cessé toute activité en 1966 faute de présidente	Affiliée au CPF	1 W 52293, 417 W 135724
Union des anciens (combattants ajouté en 1954) de la résistance polonaise en France POWN réseau MONIKA (devenue Union nationale des anciens combattants de la résistance polonaise en France POWN réseau MONIKA)	Connus en 1946. Secrétaire et président connus en 1958. Président connu en 1976, 1991, 1992		Participation avec les drapeaux aux commémorations organisées par les municipalités et le comité départemental		804 W 9, 244 W 88, 1 W 52294 et 52291, 2007 W 11
Section de la région de Lens (devenue Association des anciens de la résistance polonaise POWN en France du nom du Général Sikorski en 1958)	Président connu en 1959, 1960		Entraide pour toutes œuvres sociales créées ou à créer	Créée suite à la scission de l'Union des anciens combattants de la Résistance polonaise POWN	1 W 33688 et 52291, 1714 W 119, site Internet de la ville

				réseau MONIKA en 1957. Affiliée à l'UCPF et à la Fédération des associations d'anciens combattants, résistants et mutilés de guerre polonais en France	
Association des anciens de la résistance polonaise POWN du nom du général Sikorski	Connus en 1961	Une douzaine pour Lens et sa région en 1965	A cessé toute activité en 1965	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16 et à la Fédération des anciens combattants, résistants et mutilés de guerre polonais en France. Fusion avec l'Union des anciens combattants de la Résistance POWN réseau MONIKA en 1965	1 W 52291
Section du district de Douai	Trésorier connu en 1953				1 W 52291
Section du district de Valenciennes	Connus en 1952, 1957. Secrétaire connu en 1953	7 sections, une centaine de membres en 1952	Une ou deux réunions par an en 1952. Tentative infructueuse pour « faire revivre » les sections locales en 1953	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119

Section d'Anzin				Idem. A fusionné avec la section de Valenciennes après sa dissolution	417 W 135734, 1714 W 119
Section d'Auby	Connus en 1946, 1952		Inactive de 1952 à 1960	Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	417 W 135733 à 135735, 1714 W 119
Section d'Auchy-les-Mines	Président connu en 1950		A cessé toute activité en 1950		1 W 52285
Section de Barlin	Secrétaire connu en 1955			De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	1 W 52305, 417 W 135734, 1714 W 119
Section de Billy-Montigny			Dissoute début 1962 faute de membres	Idem	1 W 52286
Section de Bruay-en-Artois	Secrétaire et président connus en 1954, 1955. Secrétaire connu en 1953, 1957	34 en 1954. 33 en 1955		Idem. Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688, 41914, 52305, 52285 et 52287, 417 W 135734, 1714 W 119
Section de Bruay-Thiers	Connus de 1952 à 1954	14 en 1952, 1957	Inactive de 1952 à 1956. Très faible activité en 1960	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	417 W 135734 et 135735, 2135 W 12, 1714 W 119
Section de Bully-les-Mines	Connus de 1949 à 1951, en 1955, 1959. Président connu en 1961	23 en 1954, 1955, 1959	A cessé toute activité en 1961 faute de membres	Affiliée au comité de Bully-les-Mines de l'UCPF	1 W 33688, 52305 et 52287
Section de Calonne-Ricouart	Connus en 1949, 1950		A cessé toute activité en 1957	Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 52296
Section de Carvin	Président connu en 1953. Connus en 1950, de 1954 à 1965	Une quinzaine en 1961. 3 en 1965	A cessé toute activité en 1965 faute de membres		1 W 52296
Section de Condé-sur-l'Escaut	Connus en 1952, 1954	12 en 1952. 15 en 1957	Inactive de 1952 à 1956. Très faible activité en 1960	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	417 W 135734 et 135735, 2135 W 12, 1714 W 119

Section de Courcelles-lès-Lens	Connus en 1951. Président et trésorier connus de 1957 à 1969		A cessé toute activité en 1957		1 W 52296
Section de Denain	Connus en 1952	24 en 1952. 21 en 1957	Inactive de 1952 à 1955. En voie de reconstitution en 1956. Très faible activité en 1960	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Divion	Connus en 1959. Président connu de 1963 à 1967		Faible activité à la fin des années 1950. A cessé toute activité en 1963		1 W 52294
Section de Dourges				Affiliée à l'UCPF	1 W 52294
Section d'Escaudain	Connus en 1952	10 en 1952	Inactive en 1952, 1953	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Fouquières-lès-Lens	Trésorier connu de 1945 à 1953. Connus de 1954 à 1963	7 en 1954, 1955. 20 en 1961. 14 en 1963	A cessé toute activité au début des années 1960	Idem. Les membres se sont regroupés au siège central	1 W 52288 et 52305
Section d'Haillicourt fosse 6	Connus de 1949 à 1955, en 1958, 1959	27 en 1949. 13 dont 3 femmes en 1953. 12 en 1955	Dissoute faute de membres	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt et au comité d'Haillicourt de l'UCPF	1 W 52288 et 52305
Section de Harnes	Président connu en 1948, 1951, de 1956 à 1961. Connus en 1954, 1955, de 1962 à 1970	16 en 1962, 1965. 3 en 1970	A cessé toute activité en 1951. Reprise d'activité en 1953. A cessé toute activité en 1971 faute de membres	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	1 W 52288, 52305, 41914 et 52291
Section d'Houdain	Connus de 1948 à 1973	7 en 1968	Participation aux manifestations patriotiques (défilés du 1 <sup>er</sup> et 3 Mai, 14 Juillet, 11 Novembre) et à toutes les fêtes organisées	Idem	1 W 52289

			par les sociétés polonaises autorisées. A cessé toute activité en 1968		
Section de Leforest	Connus en 1950, de 1953 à 1955		A cessé toute activité en 1959	Affiliée au comité de Leforest de l'UCPF	1 W 52290
Section de Libercourt	Président et secrétaire connus de 1950 à 1962		A cessé toute activité avant 1950. Reprise d'une faible activité en 1951, puis arrêt en 1955	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	1 W 52290
Section de Loos-en-Gohelle	Président connu en 1991			Idem	701 W 37
Section de Marles-les-Mines	Connus en 1955, 1956, 1960. Président connu en 1959, 1965		A cessé toute activité en 1965 faute de membres		1 W 52305 et 52295
Section d'Oignies	Connus de 1949 à 1969		A cessé toute activité dans les années 1950		1 W 52292
Section de Quiévrechain	Connus en 1952	17 en 1952	Inactive en 1952, 1953	De tendance UCPF et Parti socialiste polonais	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Raismes	Connus en 1952	9 en 1952	Inactive en 1952, 1953	Idem	Idem
Section de Valenciennes	Connus en 1952	Une vingtaine après la fusion avec les sections d'Anzin et de Wallers en 1952		Idem	Idem
Section de Vieux-Condé	Connus en 1952	6 en 1952	Inactive en 1952, 1953	Idem	Idem
Section de Wallers				Idem. A fusionné avec la section de Valenciennes après sa dissolution	417 W 135734, 1714 W 119

Section de Waziers					1 W 52291
Section de Wingles	Secrétaire connu en 1963				1 W 52293
Association des résistants et combattants polonais en France pour l'Indépendance	Trésorier connu en 1953				1 W 52288
Section de Beuvry					19800042/40
Section de Harnes	Président connu en 1953				1 W 52288
Union des anciens combattants de la 2 <sup>ème</sup> division polonaise internée en Suisse - section de Bruay-en-Artois	Connus de 1949 à 1952, de 1956 à 1967		A cessé toute activité en 1958	Adversaire au gouvernement communiste polonais. Affiliée à la Fédération des associations d'anciens combattants, résistants et mutilés de guerre polonais en France	1 W 52287, 1714 W 119
Section de Lens	Connus de 1951 à 1964		A cessé toute activité en 1952	Idem	1 W 52291
Section de Marles-les-Mines				Idem	19800042/16, 1714 W 119

Union des anciens combattants et réservistes polonais en France - section de Bruay-en-Artois	Secrétaire connu en 1954, 1955	Entre 137 et 141 en 1954, 1955. Entre 126 et 128 en 1959		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688, 41914 et 52305
Section de Calonne-Ricouart				Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 52296
Section de Lens	Connus en 1957				1 W 23283 16
Section d'Oignies-Ostricourt					1193 W 121
Section d'Onnaing	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Union des anciens résistants polonais en France ZPBURO - section du district de Valenciennes	Président connu en 1947			Affiliée au CNPF	417 W 135718, W 137077
Section du district de Douai	Président connu en 1948, 1950			Anciens membres des Francs-tireurs et partisans polonais	417 W 135722 et 135731
Section d'Abscon	Président connu de 1946 à 1949	Une quinzaine en 1949		Anciens membres des Francs-tireurs et partisans polonais et des Forces françaises de l'intérieur	417 W 135722
Section d'Auby		65 environ en 1948			417 W 135722
Section de Béthune					19800042/13



Section de Dechy	Connus en 1949	20 en 1949			417 W 135731
Section de Divion					19800042/13
Section de Douai					417 W 135731
Section de Lallaing		10 en 1949			Idem
Section de Fenain					417 W 135716
Section de Flers-en-Escrebieux		25 environ en 1948			417 W 135722
Section de Guesnain	Secrétaire connu en 1946, 1947. Président connu en 1949				Idem
Section d'Haillicourt	Connus de 1946 à 1949	18 en 1946	A cessé toute activité en 1949	A priori confusion avec une autre association donc AM de retrait de création non appliqué	1 W 52288
Section de Harnes					19800042/13
Section de Montigny-en-Ostrevent		17 environ en 1948	Faible activité en 1948. Très peu de personnes assistent aux réunions.		417 W 135722
Section de Valenciennes	Connus en 1947. Secrétaire connu en 1949				417 W 135718 et 135722
Section de Waziers	Président connu en 1949				417 W 135722

Union des mutilés et invalides de guerre polonais en France groupe Ozorowski	Connus en 1945. Président connu en 1946. Secrétaire connu en 1949	14 sections du Nord - Pas-de-Calais en 1948		Anciens membres du POWN. Affilié à l'UCPF puis au CNPF à partir de 1948. Fusion en 1948 de l'Union des mutilés de guerre en France, indépendante, avec l'Union des invalides de guerre en France.	417 W 135734 et 135731, 1714 W 119, 1 W 52286, 42 W 39344 1
Section du district de Valenciennes	Connus en 1952	Une trentaine en 1952	Inactive depuis 1950		417 W 135734, 1714 W 119
Section d'Anzin	Président connu en 1948. Connus en 1949	13 en 1949			417 W 135722, 1 W 52291
Section de Barlin	Président connu en 1948, 1949				1 W 52286
Section de Denain	Connus en 1949				417 W 135722, 1 W 52291
Section d'Ostricourt					1 W 52291
Union des mutilés et invalides de guerre polonais en France groupe Meller (devenue Union centrale des mutilés de guerre polonais en France en février 1949)	Connus en 1945, 1946, de 1949 à 1953, en 1967. Président connu en 1955, 1956, 1962	Plus de 10 000 membres en 1946. 6 sections actives, 300 membres en 1953. 9 sections, une cinquantaine de membres en 1966	Aucune réunion depuis 1951. A cessé toute activité en 1962		2007 W 11, 417 W 135722, 1714 W 119, 1 W 52286, 42 W 394441
Section d'Avion	Connus en 1949		A cessé toute activité en 1951		1 W 52285 et 52291

Section de Barlin	Connus en 1949	Une trentaine en 1949. 1 en 1963	Très faible activité après 1945. Dissoute en 1950	Affilié à l'UCPF jusqu'en 1946	1 W 52286 et 52291
Section de Billy-Montigny	Trésorier connu en 1966		N'a quasiment pas eu d'activité. A cessé toute activité depuis le milieu des années 1950		1 W 52286
Section de Bruay-en-Artois	Connus de 1949 à 1966	78 avant 1950. 1 en 1963	N'a quasiment pas eu d'activité après 1945. Dissoute en 1950	Idem. Tendance Ozorowski en 1948 puis tendance groupe Meller en février 1949	1 W 52286 et 52291
Section de Bully-les-Mines	Président et secrétaire connus en 1950	22 en 1950	N'a quasiment pas eu d'activité. Inactive depuis le milieu des années 1950		1 W 52287
Section de Harnes	Connus en 1949	21 en 1949	A cessé toute activité en 1954		1 W 52288 et 52305
Section de Lens fosse 12		10 en 1966	A cessé toute activité en 1951		1 W 52291
Section de Mazingarbe			Idem		1 W 52286 et 52291
Section d'Oignies	Secrétaire connu en 1949. Président connu en 1949, 1950				417 W 135733
Union des invalides de guerre polonais en France - section de Douai				Affiliée au CNPF	417 W 135731
Section de Waziers					Idem
Section d'Escaudain					Idem

Section d'Oignies			N'a quasiment pas eu d'activité		1 W 52286
Section d'Ostricourt	Président et secrétaire connus en 1949				417 W 135731 et 135733
Amicale des anciens combattants français d'origine polonaise d'Oignies-Ostricourt et environs	Connus en 2013, 2014		Voyages en Pologne, fête de la Sainte-Barbe, célébration de la victoire de 1945		Site Internet de l'association
Comité des anciens résistants Dantzig de l'arrondissement de Douai	Secrétaire connu en 1953				1 W 52291
Fédération de sauvegarde des sépultures et de la mémoire militaire polonaise en France	Président connu en 2012				JO associations, article La Voix du Nord
Fédération des unions des mutilés de guerre polonais pour l'Europe de l'Ouest	Connus en 1951		N'a eu aucune activité		1 W 52286
Polonia restituta - Amicale des médaillés anciens résistants et combattants d'origine polonaise du Nord - Pas-de-Calais	Président connu de 1991 à 2006	Plus de 200 en 1991	Banquets, déplacements et dépôts de gerbes à la Targette et à Notre Dame de Lorette, voyages en Pologne	Affiliée à Rhin et Danube d'Arras	244 W 89, annuaire de l'ambassade de Pologne
Union indépendante des anciens combattants polonais en France - section de Denain	Connus de 1952 à 1957	Une vingtaine en 1952	Faible activité de 1952 à 1957	Plutôt de tendance Parti paysan polonais	417 W 135734 et 135735

*Associations d'entraide du pays minier du Nord – Pas-de-Calais*

Caisse mutuelle polonaise - section d'Abscon	Trésorier connu en 1949			Affiliée au CNPF	417 W 135722
Section de Waziers	Président connu en 1946			Idem	28 W 38457 25
Croix-Rouge polonaise en France - section du Nord	Président connu en 1952. Secrétaire connu de 1953 à 1955		Faible activité en 1954. Active de 1955 à 1958. Aucune activité en 1959	Favorable au gouvernement communiste polonais. Représente la Centrale de la Croix-Rouge polonaise à Varsovie	417 W 135733 à 135735
Comité de vacances d'enfants polonais du Nord	Secrétaire connu en 1951. Connus en 1953, 1954			Affilié à la Croix-rouge polonaise en France	417 W 135733 et 135734
Fédération des émigrés polonais en France	Connus en 1946. Président connu en 1945, 1949	58 sections, 10 000 membres en 1946. 3 000 en 1949		Affilié au CNPF. Travaille en liaison étroite avec les sections polonaises de la CGT. Les membres doivent faire partie de la CGT	2007 W 11, 417 W 135724, 1714 W 119, 42 W 39344 1, Girard et Stoetzel (1953)

Fédération des ouvriers émigrés polonais en France - section du Pas-de-Calais	Connus en 1946		Organisation de réunions, de conférences, de cours, édition de brochures et écrits nécessaires pour la défense des travailleurs polonais en France	Affiliée à l'UCPF. Mouvement syndicaliste polonais à tendance catholique	1 W 52289, 42 W 39344 1
Section du district de Lens	Connus en 1945	900 environ en 1945			42 W 39344 1
Section du district de Bruay - Bully-Grenay	Connus en 1945	1 200 environ en 1945			Idem
Section de Lens				Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16	1 W 52291
Section d'Ostricourt			Faible activité depuis 1945. Faire obtenir aux mineurs ayant travaillé en Allemagne le paiement de leurs pensions	Membres sympathisants du Parti socialiste polonais	417 W 135734, 135735 et 135724
Organisation d'aide à la patrie - comité du Nord - Pas-de-Calais	Trésorier et secrétaire connus en 1949			Affiliée au CNPF. Destinée aux hommes	417 W 135718 et 135722, 459 W 142165, 1714 W 119
Comité du Nord	Président connu en 1945, 1950. Secrétaire connu en 1949	5 000 en 1945			417 W 135722, 135718 et 135731, 42 W 39344 1
Comité du district de Douai	Connus en 1945. Président connu en 1950	2 300 en 1945			42 W 39344 1, 417 W 135731

Comité du district de Valenciennes	Président connu en 1945. Secrétaire connu en 1947	2 613 en 1945	Faible activité en 1949		30 W 38629 14, 417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité d'Abscon		104 en 1945. Une quarantaine en 1949	Idem		417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité d'Annequin			Idem		1 W 52286
Comité d'Anzin	Connus en 1949	114 en 1945			417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité d'Auberchicourt	Connus en 1948, 1949				417 W 135731
Comité d'Auby	Président connu de 1944 à 1949. Trésorier connu en 1948	70 environ en 1948			417 W 135722 et 135718
Comité d'Aulnoy		34 en 1945			42 W 39344 1
Comité de Béthune					1 W 52287
Comité de Bruay-Thiers		207 en 1945			42 W 39344 1
Comité de Denain	Président connu en 1946. Connus en 1948, 1949	210 en 1945	Faible activité en 1949		28 W 38457 25, 417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité de Douai	Connus en 1946, 1948, 1949	19 en 1949			417 W 135718 et 135722
Comité de Douchy-les-Mines		55 en 1945			42 W 39344 1
Comité d'Escaudain	Connus en 1948. Président connu en 1949	215 en 1945	Faible activité en 1949		30 W 38629 14, 417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1

Comité de Fenain	Secrétaire connu en 1947	87 en 1945			417 W 135716, 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité de Flers-en-Escrebieux		46 en 1948			417 W 135722 et 135718
Comité de Fresnes-sur-Escaut	Connus en 1948, 1949	58 en 1945		Non autorisée en 1949	417 W 135722, 135718 et 135731, 42 W 39344 1
Comité de Guesnain	Connus en 1948, 1949				417 W 135722, 135718 et 135731
Comité d'Haveluy		75 en 1945			42 W 39344 1
Comité d'Hérin		Idem			Idem
Comité d'Hornaing	Président connu en 1945, 1949	92 en 1945			417 W 135733 et 135718, 42 W 39344 1
Comité de Labourse	Connus en 1949, 1950				1 W 52286
Comité de Lallaing	Secrétaire connu en 1948, 1949	22 en 1949			417 W 135731
Comité de Leforest					1 W 52285
Comité de Loos-en-Gohelle					1 W 52287
Comité de Lourches	Trésorier connu en 1950	205 en 1945			42 W 39344 1, 417 W 135721
Comité de Macou-Condé		118 en 1945			42 W 39344 1
Comité de Marly		55 en 1945			Idem



Comité de Meurchin	Président et secrétaire connus en 1949				417 W 135733 et 135718
Comité de Monchecourt	Connus en 1947, 1948	42 en 1947. 40 en 1948			417 W 135718
Comité de Montigny-en-Ostrevent	Connus en 1948, 1949	Une centaine en 1948. 80 en 1949	Faible activité en 1948. Très peu de personnes assistent aux réunions.		417 W 135722 et 135718
Comité d'Odomez		31 en 1945			42 W 39344 1
Comité d'Onnaing		120 en 1945			Idem
Comité d'Ostricourt	Connus en 1947. Secrétaire connu en 1950				417 W 135718 et 135731
Comité de Pecquencourt	Connus en 1948				417 W 135731
Comité de Pecquencourt-Barrois	Connus en 1948, 1949	57 en 1949			417 W 135722 et 135718
Comité de Quiévrechain	Connus en 1948, 1949	148 en 1945. 80 en 1948			30 W 38629 14, 417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité de Raismes-Sabatier		110 en 1945			42 W 39344 1
Comité de Raismes-Vicoigne		131 en 1945			Idem
Comité de Saint-Waast	Connus en 1947	69 en 1945			417 W 135718, 42 W 39344 1
Comité de Somain-Sessevalle	Connus en 1948, 1949				417 W 135722 et 135718
Comité de Thivencelles	Connus en 1948, 1949	82 en 1945. 62 en 1949	Faible activité en 1949. Participation à la collecte		417 W 135722 et 135718,

			en faveur des « vieillards », aux fêtes de Noël pour les enfants polonais, à diverses pétitions, vente de Gazeta Polska		42 W 39344 1
Comité de Valenciennes	Connus en 1948, 1949	73 en 1945. Une centaine en 1949	Réunions peu suivies en 1949. Aide morale et matérielle		417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité de Vieux-Condé	Connus en 1948	85 en 1945			Idem
Comité de Vieux-Condé - Solitude		91 en 1945			42 W 39344 1
Comité de Wallers- Arenberg	Connus en 1948, 1949	148 en 1945. 117 en 1949	Forte activité en 1948, 1949		417 W 135722 et 135718, 42 W 39344 1
Comité de Waziers					417 W 135722 et 135718
Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka - section du Nord	Présidente connue en 1945	3 700 en 1945	Participe aux œuvres sociales de l'Union des femmes françaises	Affiliée au CNPF. Même organisation que l'Union des femmes françaises	30 W 38576 4, 42 W 39344 1
Section du Pas-de-Calais		12 000 en 1946 avec la section du Nord			30 W 38576 4
Section du district de Douai		1500 en 1945			42 W 39344 1
Section du district de Valenciennes	Présidente connue en 1945, 1950	2000 en 1945			42 W 39344 1, 417 W 135731
Section d'Abscon		72 en 1945. Une trentaine en 1949			417 W 135722, 42 W 39344 1

Section d'Anzin		93 en 1945			42 W 39344 1
Section d'Auby	Connus en 1946	57 en 1945. 55 environ en 1948			417 W 135718 et 135722, 42 W 39344 1
Section de Bruay-Thiers		230 en 1945			42 W 39344 1
Section de Denain		140 en 1945	Aucune activité depuis 1945		42 W 39344 1, 417 W 135719
Section de Douai					417 W 135731
Section de Douchy-les- Mines		90 en 1945			42 W 39344 1
Section d'Escaudain		80 en 1945	Probablement aucune activité depuis 1945	Aucune déclaration effectuée	42 W 39344 1, 417 W 135719
Section de Fenain	Connus en 1946	53 en 1945			417 W 135718 et 135716, 42 W 39344 1
Section de Flers-en- Escribieux			Inactive depuis 1948		417 W 135722
Section de Fresnes-sur- Escaut		31 en 1945			42 W 39344 1
Section de Guesnain		58 en 1945			Idem
Section d'Haveluy		62 en 1945			Idem
Section d'Hérin		75 en 1945			Idem
Section d'Hornaing		71 en 1945			Idem
Section de Lallaing		39 en 1945			42 W 39344 1, 417 W 135731

Section de Leforest		67 en 1945			42 W 39344 1
Section de Lourches		180 en 1945	Aucune activité depuis 1945		42 W 39344 1, 417 W 135719
Section de Macou-Condé		68 en 1945			42 W 39344 1
Section de Marly		28 en 1945			Idem
Section de Masny		104 en 1945			Idem
Section de Monchecourt		11 en 1945			Idem
Section de Montigny-en-Ostrevent		151 en 1945. 86 environ en 1948	Faible activité en 1948. Très peu de personnes assistent aux réunions.		417 W 135722
Section d'Odomez		30 en 1945			42 W 39344 1
Section d'Onnaing		83 en 1945			Idem
Section d'Ostricourt	Présidente connue en 1950				417 W 135731
Section de Pecquencourt		142 en 1945			42 W 39344 1
Section de Pecquencourt-Barrois	Trésorière connue en 1949	110 en 1945			417 W 135722, 42 W 39344 1
Section de Pont-de-la-Deûle		40 en 1945			42 W 39344 1
Section de Quiévrechain		101 en 1945			Idem
Section de Raismes-Sabatier		81 en 1945			Idem

Section de Raismes-Vicoigne		93 en 1945			42 W 39344 1
Section de Saint-Waast		73 en 1945			Idem
Section de Somain de Sessevalle		64 en 1945			Idem
Section de Thivencelles		80 en 1945			Idem
Section de Valenciennes		66 en 1944			Idem
Section de Vieux-Condé		50 en 1945			Idem
Section de Vieux-Condé-Solitude		77 en 1945			Idem
Section de Wallers-Arenberg		81 en 1945			Idem
Union des vétérans du travail, des veuves et orphelins	Président et secrétaire connus en 1945, 1947. Connus en 1946, 1948, 1949	2 500 en 1947. 1 200 en 1949. 1 500 en 1950	Distribution de vivres ou de secours provenant des quêtes ou de dons de l'ambassade de Pologne. Très faible activité entre 1948 et 1950. A cessé toute activité en 1951	Accepte également d'autres travailleurs polonais âgés sans pension ainsi que leurs veuves. Affiliée au CNPF par intérêt. Non dissoute en janvier 1950 suite à une erreur matérielle. Les membres ont rejoint des organisations françaises	155 W 69009, 417 W 135721, 135734 et 135731, 1714 W 119

Section du Pas-de-Calais					417 W 135721
Section du district de Valenciennes	Président et trésorier connus en 1949				Idem
Section du district de Douai	Président connu en 1945, 1948, 1950	11 sections, 400 membres en 1950			Idem
Section d'Auby		55 en 1948			417 W 135722
Section de Dechy					417 W 135721
Section de Douai - Frais-Marais					Idem
Section de Flers-en-Escrebieux		Une vingtaine en 1948			417 W 135722, 19800042/40
Section de Guesnain					417 W 135721
Section d'Houdain					19800042/40
Section de Lallaing		15 en 1949			417 W 135721 et 135731
Section de Masny					417 W 135721
Section de Montigny-en-Ostrevent	Président connu en 1945	68 environ en 1948	Faible activité en 1948		417 W 135721 et 135722
Section de Pecquencourt - Barrois					417 W 135721
Section de Pecquencourt - cités Lemay et Sainte-Marie					Idem
Section de Rouvroy-Nouméa	Président connu en 1950, 1951				417 W 135719

Section de Somain de Sessevalle					417 W 135721
Section de Waziers					Idem
Union des sociétés polonaises de secours mutuels	Connus en 1952	110 en 1952	Faible activité en 1952, 1953	Affiliée au CNPF jusqu'en 1949	417 W 135719, 1714 W 119
Association des professionnels de santé d'origine polonaise			Organisation de manifestations culturelles pour apporter un soutien aux actions humanitaires en direction de la Pologne		804 W 9
Association Vanda internationale	Président connu en 1991		Envois de dons, organisation de concerts de musique classique, production d'un disque. Faible activité en 1991	Affiliée au CPF	804 W 8
Comité d'aide à la Pologne	Président connu en 1991, 2010	125 environ en 1991	Aide alimentaire, collecte de médicaments, collaboration avec les commissions caritatives des diocèses polonais, accueil d'une chorale polonaise de Poznan	Affilié au Comité national de coordination d'aide à la Pologne	244 W 89, 804 W 8, articles Echo62 et L'Avenir de l'Artois
Comité du millénaire de la Pologne	Président connu de 1960 à 1962. Secrétaire connu en 1960, 1961		Manifestations folkloriques	Affilié au comité national du millénaire de la Pologne. Favorable au gouvernement communiste polonais	1 W 23283 16 et 23278 18, 1714 W 119

Pour le sourire d'un enfant					JO associations
Solidarité pour Solidarność - comité d'Artois	Président connu de 1981 à 2014	90 environ en 2011	Transit de matériel d'impression pour Solidarité, informations aux chefs d'entreprises régionales sur les échanges économiques avec la Pologne, envoi de matériel médical, de manuels scolaires, etc. en Pologne et en Afrique	Affiliée au CPF à partir de 1985	244 W 88, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de la ville, articles Nord Éclair et La Voix du Nord
Union des vieux travailleurs polonais	Président connu en 1961		A cessé toute activité en 1952		417 W 135721
<i>Associations d'instruction du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France (Antoine Zdanowski ajouté en 1948)	Président et secrétaire connus en 1945. Connus en 1946, 1947, 1953	26 sections, 700 membres en 1946. 6 districts, 20 sections, 1 200 membres à la fin des années 1940	Organisation de cours d'éducation générale, de conférences, d'expositions, de représentations théâtrales, cinématographiques, de concerts populaires, mise en place de bibliothèques. A cessé toute activité en 1953	Affiliée à l'UCPF	2007 W 11, 35 W 38822 2, 417 W 135733, 1714 W 119, 1 W 52291 et 52292, 42 W 39344 1
Section du district d'Ostricourt	Président connu en 1945				42 W 39344 1



Section d'Auby	Connus en 1946			Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	417 W 135733
Section de Condé-sur-l'Escaut	Président connu de 1952 à 1955	Une dizaine en 1952	Inactive depuis de nombreuses années en 1952. Organisation de cours du soir et de conférences		417 W 135734 et 135724, 2007 W 11, 1714 W 119
Section de Douai-Clochette	Secrétaire connu en 1953				1 W 52291
Section d'Houdain					1 W 52288
Section d'Oignies	Connus en 1953	18 en 1953	A cessé toute activité en 1956		1 W 52292
Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France Ignace Daszynski	Connus en 1946, 1948	6 districts, 45 sections, 1 250 membres en 1946		Affiliée au CNPF	2007 W 11, 155 W 69009, 417 W 135722 et 135724, 1714 W 119
Section du district de Douai	Président connu en 1947, 1950. Connus en 1948, 1949	50 environ en 1949			155 W 69009, 417 W 135722 à 135724 et 135731
Section du district de Valenciennes	Secrétaire connu en 1946				42 W 39344 1
Section d'Auby			Inactive en 1948		417 W 135722 et 135724
Section de Denain	Président connu de 1946 à 1948				417 W 135734, 135722 et 135724
Section de Douai					417 W 135731
Section de Flers-en-Escrebieux					417 W 135722 et 135724

Section de Guesnain	Président connu en 1948				417 W 135722 et 135724
Section d'Haveluy					417 W 135731
Section de Marles-les-Mines					W 137077
Section de Montigny-en-Ostrevent	Connus de 1947 à 1949	38 environ en 1948. 12 en 1949	Faible activité en 1948		417 W 135722 et 135724
Section d'Ostricourt	Secrétaire connu en 1950				417 W 135731
Section de Raismes-Vicoigne					42 W 39344 1
Section de Villers-au-Tertre					417 W 135722 et 135724
Section de Waziers	Président connu en 1946				Idem
Association de parents d'élèves du cours polonais Opieka Rodzicielska	Président connu en 2011, 2014			Ancienne section des parents d'élèves de l'Amicale polonaise de Dourges	JO associations, site Internet de la ville de Dourges, article La Voix du Nord
Comité des parents d'élèves polonais de Dourges (devenu section des parents d'élèves de l'Amicale polonaise)	Président connu en 1991		Cours de polonais, organisation de l'arbre de Noël des enfants, de thés dansants, de voyages, distribution de récompenses à la fin de l'année scolaire		244 W 89, 804 W 8
Comité des parents d'élèves polonais de Harnes (devenu	Connus de 1952 à 1954, en 1959, 1960, de 1965	125 en 1959. 130 en 1971.	Excursions, fêtes religieuses, catéchisme,	Affilié au Comité des sociétés	1193 W 121, 244 W 89,

Comité des parents d'élèves d'origine polonaise en 1981 puis Association de parents d'élèves du cours polonais - Opieka)	à 1981. Secrétaire et trésorière connues en 1958. Président connu en 1991, 2014	150 en 1972. 130 en 1975, 1976. 50 en 1977, 1978. 95 en 1981. 80 enfants de 6 à 17 ans en 1991	cours de polonais, organisation de fêtes familiales, d'arbres de Noël et de voyages. Faible activité en 1952	polonaises locales de Harnes et à la MDP	site Internet de la ville de Harnes
Comité des parents d'élèves polonais de Rouvroy	Connus en 1956, 1957	Une vingtaine en 1956, 1957			1 W 52293
Conseil des parents d'élèves polonais	Président connu en 1946, 1950. Trésorier connu en 1949		Fourniture de livres aux enfants polonais, règlement des frais de leçons supplémentaires de polonais	Favorable au gouvernement communiste polonais	2007 W 11, 19800042/36, 1714 W 119, 417 W 135722
Section de Bruay-en-Artois					19800042/36
Section de Calonne-Ricouart					Idem
Section de Carvin-Libercourt					Idem
Section de Dechy	Connus en 1948		Actions de bienfaisance		417 W 135722, 19800042/36
Section de Dourges					19800042/36
Section de Fenain				Affiliée au CNPF	417 W 135716
Section de Fouquières-lès-Lens					19800042/36
Section de Frais-Marais	Connus en 1950		Inactive depuis 1948		459 W 142165, 19800042/36
Section de Harnes					19800042/36

Section d'Houdain					19800042/36
Section de Leforest					Idem
Section de Marles-les-Mines					Idem
Section de Masny	Connus en 1950		Inactive depuis 1948		459 W 142165, 19800042/36
Section d'Oignies					19800042/36
Section d'Onnaing	Président connu en 1948		Faible activité en 1948		417 W 135722, 19800042/36
Section d'Ostricourt	Président connu en 1950				417 W 135717 et 135734, 19800042/36
Section de Pecquencourt					19800042/36
Section de Pecquencourt-Barrois	Président connu en 1948. Connus en 1950		Inactive depuis 1948		417 W 135722, 459 W 142165, 19800042/36
Section de Rouvroy-Nouméa					19800042/36
Section de Sallaumines					Idem
Section de Vendin-le-Vieil					Idem
Section de Wingles					Idem
Société polonaise Pilsudski en France pour le développement intellectuel	Président connu en 1953		A cessé toute activité depuis 1953 faute de membres	Affiliée à la fédération des sociétés polonaises	1 W 52305 et 52286, 417 W 135716

de Barlin				Pilsudski en France pour le développement intellectuel	
Section de Marles-Auchel	Secrétaire et trésorier connus de 1947 à 1954. Connus de 1955 à 1963. Président connu en 1965		A cessé toute activité en 1965	Idem	1 W 52295
Union des instituteurs polonais en France	Président connu en 1945, 1946, 1949. Connus en 1947			Affilié à l'UCPF en 1945 puis au CNPF à partir de fin 1946	716 W 57, W 137077, 1714 W 119, 30 W 38629 14 et 38576 4, 42 W 39344 1, Garçon (2010)
Section de Denain					417 W 135731
Section de Douai	Président connu en 1950				Idem
Union indépendante des instituteurs polonais en France (enregistrée sous le nom d'Union polonaise des instituteurs en France au JO)	Président connu en 1950, 1954, 1955. Connus de 1951 à 1953, 1962	50 en 1953. Une soixantaine en 1954	Forte activité au début des années 1950. Activité de plus en plus restreinte dans les années 1980	Adversaire au gouvernement communiste polonais	716 W 57, 459 W 142204, 1 W 52305, 417 W 135733, 1714 W 119, 1193 W 121, Garçon (2010)
Section du district de Valenciennes	Trésorier connu en 1952				417 W 135734

Association préfiguratrice de l'Institut des civilisations et études polonaises (devenue Institut des civilisations et études polonaises en 2014)	Connus en 2013, 2014. Président connu en 2015				JO associations, Newsletter n° 7 de l'université d'Artois, entretien avec Christian Morzewski
Comité culturel de l'émigration polonaise en France (devenu Association nationale culturelle franco-polonaise en 1979 puis Rayonnement culturel polonais en 1989)	Alternance annuelle entre le président du CPF et celui de l'UCPF jusque dans les années 1960. Connus en 1955, 1956, 1962, de 1965 à 1979, en 1988. Président connu de 1980 à 1989	Pas d'adhérents propres, touche 2 000 personnes environ en 1979	Aide financière aux enfants des cours polonais, prise en charge des centres d'enseignement anciennement gérés par le CPF et l'UCPF, organisation d'une quête annuelle pour couvrir les frais, édition d'un périodique trimestriel, publications d'ouvrages pour étudier le polonais, conférences	Regroupement des commissions scolaires du CPF et de l'UCPF. Affilié à aucune fédération mais soumis au CPF, à l'UCPF, à l'Union des instituteurs polonais en France et à la Mission catholique polonaise en France jusqu'en 1979	417 W 135733, 1193 W 121, site Internet de l'association, Garçon (2010)
Éducapol - Association des enseignants et des amis de la langue polonaise	Présidente connue de 2006 à 2012		Cours de polonais pour adultes et enfants		JO associations, article Nord Éclair
Groupe des typographes polonais et professions similaires en France	Connus en 1953. Trésorier connu en 1954	57 employés de Narodowiec en 1953			1 W 52305 et 52287, 1714 W 119
Institut Saint-Casimir		30 élèves en 1947. Une soixantaine en 1949	Cours de géographie, d'histoire, de langue polonaise, de religion, de musique		JO associations, site Internet des Anciens élèves de l'Internat Saint-Casimir de Vaudricourt, Garçon (2003)
Langue et culture polonaises	Présidente connue en 2014			Affiliée à la MDP	JO associations, site Internet de la ville

Université populaire - atelier civilisation polonaise (devenue Université pour tous en 1991)	Responsable du développement culturel connue en 1991		Voyages pour adultes et jeunes en Pologne, exposition importée de Pologne	Affiliée à la Fédération des œuvres laïques du Pas-de-Calais	244 W 89, 804 W 9
<i>Associations de jeunesse du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Association des scouts et des guides polonais en France - section d'Asturies	Cheftaine de patrouille connue en 1948				417 W 135721
Section d'Évin-Malmaison					19800042/37, 417 W 135721
Section de Leforest					Idem
Section de Sallaumines					Idem
Confédération des scouts et éclaireurs polonais en France - section de Bruay-Thiers		Une trentaine d'enfants polonais de 8 à 14 ans en 1947		Affiliée au CNPF	30 W 38629 14
Section de Montigny-en-Ostrevent	Chef de troupe et conseiller du groupe connus en 1948	15 en 1948	Faible activité en 1948. Très peu de personnes assistent aux réunions.	Idem	417 W 135721 et 135722
Section de Thivencelles		19 en 1948		Idem	417 W 135721

Union des éclaireurs polonais en France (devenue Union des éclaireurs d'origine polonaise en France)	Présidente connue en 1945, 1991. Connus en 1946, en 1953. Secrétaire connue en 1963	5 régions, 6 000 membres en 1946. 64 sections masculines avec 1 798 membres, 66 sections féminines avec 1 457 membres, 30 cercles des amis des éclaireurs avec 550 membres en 1949. 5 régions, 4 000 membres en 1953	Portée de l'activité : Nord - Pas-de-Calais principalement	2 sections : féminine et masculine. Affiliée à l'Organisation internationale du scoutisme, à l'UCPF puis au CPF	1714 W 119, 1 W 52291, 42 W 39344 1, 244 W 88, 2007 W 11, Garçon (2003)
Section de la région du Nord	Connus en 1952. Présidente connue en 1954		En hiver : fêtes, séances récréatives, concerts. En été : colonies de vacances à Stella-Plage pour les membres de moins de 12 ans et camps scouts pour les plus âgés à Stella-Plage et en Normandie (camps propres à chaque sexe). A cessé toute activité en 1953	Liée d'amitié avec le scoutisme français et l'Organisation scout de Londres	1 W 52291 et 52295
Section du district de Denain	Président en 1947				417 W 135719 et 135721, 1714 W 119
Section du district de Douai					417 W 135734, 135735 et 135721, 1714 W 119
Section d'Auby-Asturies	Connus en 1946			Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF puis au CPF à partir de 1952	417 W 135734, 135731, 135721 et 135733, 1714 W 119
Section d'Avion	Trésorier et chef de troupe connus en 1947. Connus en 1950.	14 en 1954	A cessé d'exister en 1954	Affiliée au comité des sociétés polonaises locales	804 W 8, 417 W 135721, 1714 W 119,



	Présidente connue en 1991			d'Avion	1 W 52285
Section de Barlin	Président et secrétaire connus en 1953		A cessé toute activité en 1953		1 W 52286
Section de Béthune	Connus en 1949		A cessé toute activité en 1949 faute d'adhérents et de moyens financiers		Idem
Section de Billy-Montigny	Connus en 1963. Président connu en 1967	15 en 1967	A cessé toute activité en 1967		Idem
Section de Calonne-Liévin	Président connu en 1963		A cessé toute activité en 1950		1 W 52296
Section de Calonne-Ricouart	Président connu depuis 1950. Secrétaire connu en 1954, 1955.	40 enfants en 1991	Voyages éducatifs, camps scouts de vacances d'été en France et à l'étranger (danses et chant polonais), échanges culturels	Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	804 W 8, 1 W 33688, 41914, 52305 et 52296, 417 W 135721, 1714 W 119, site Internet de l'association
Section de Carvin	Président connu de 1948 à 1963. Secrétaire connus en 1948, 1950		A cessé toute activité en 1950		1 W 52296
Section de Courcelles-lès-Lens	Connus en 1949, 1950. Présidente connue en 1963		A cessé toute activité dans les années 1950 faute de membres		Idem
Section de Dechy			Inactive depuis 1952		417 W 135719 et 135721
Section de Denain	Connus en 1946, 1947, 1962	13 en 1947	Excursions, participation aux fêtes de Noël polonaises. Faible activité en 1947 et 1948. Inactive de 1952 à 1958 faute de local et de moniteur. Reprise d'activité en 1958		417 W 135719, 135735 et 135721, 2135 W 11, 1714 W 119

			et 1959. Très faible activité en 1960 et 1961 faute de membres		
Section de Divion	Président connu en 1963				1 W 52294
Section de Dourges			A cessé toute activité dans les années 1960 faute de membres		Idem
Section d'Écaillon					417 W 135734, 135731, 135721 et 135733, 1714 W 119
Section de Harnes	Président connu en 1954. Connus en 1952, 1956, 1957, 1959, 1960	50 en 1952	Séances de culture physique, organisation d'excursions, de soirées théâtrales et de colonies de vacances. A cessé toute activité dans les années 1960		1 W 52288
Section d'Hénin-Liétard			A cessé toute activité 2 mois après sa création		1 W 52289
Section de Lallaing	Animatrice connue en 1963		Inactive depuis 1952		417 W 135719 et 135721, 1714 W 119
Section de Marles-Auchel (devenue Les scouts d'origine polonaise de Marles-les-Mines)	Connus de 1954 à 1956			Affiliée à la MDP	1 W 33688, 41914, 52305 et 23283 16, 417 W 135721, 1714 W 119, article L'Avenir de l'Artois
Section de Masny	Connus en 1952				417 W 135734, 135735 et 135721, 1714 W 119
Section de Mazingarbe cité 7	Connus de 1950 à 1952, en 1955.	22 en 1954, 1955	Camping, volley-ball, mise à disposition d'une bibliothèque.		1 W 41914 et 52295

	Président connu en 1954		A cessé toute activité en 1955 faute de membres		
Section de Méricourt	Présidente connue en 1954		A cessé toute activité en 1955 faute de présidente		1 W 52295
Section de Monchecourt	Connus en 1948 pour le cercle des amis des éclaireurs. Présidents des groupes féminin et masculin connus en 1948	20 pour le cercle des amis des éclaireurs, 15 pour le groupe masculin et 22 pour le groupe féminin en 1948	Étude de l'histoire et de la géographie de la Pologne. AG des trois groupements tous les deux mois. Réunions bi-mensuelles de chacune des sociétés	3 groupements distincts : Cercle des amis des éclaireurs polonais, groupes masculin et féminin	417 W 135733
Section de Montigny-en-Gohelle	Connus de 1952 à 1956. Président connu en 1963	26 en 1951. 30 en 1952. 28 en 1954. 33 en 1955	A cessé toute activité en 1963 faute de membres		1 W 52305 et 52295
Section de Montigny-en-Ostrevent	Connus en 1947. Animateur connu en 1963.		Inactive depuis 1952		417 W 135719 et 135721, 1714 W 119
Section de Noyelles-sous-Lens (devenue Les scouts d'origine polonaise de Noyelles-sous-Lens et Méricourt puis Cercle des amis des scouts d'origine polonaise de Méricourt-Noyelles en juin 1998 puis de nouveau Les scouts d'origine polonaise de Noyelles-sous-Lens et Méricourt en octobre 1998)	Président et secrétaire connus en 1955. Président connu en 2013			Affiliée à la MDP	1 W 52305, 41914 et 52295, 1714 W 119, site Internet de la ville de Noyelles-sous-Lens, JO associations
Section d'Oignies	Président et secrétaire connus en 1955				417 W 135733 et 135721, 1714 W 119
Section de Sallaumines	Connus en 1954, 1955				1 W 41914, 52305 et 52291,

					417 W 135721, 198000142/5, 1714 W 119
Section de Somain		38 en 1948 (en baisse)			417 W 135719, 135721 et 135733, 1714 W 119
Section de Vermelles	Président connu de 1954 à 1959. Connus en 1961	31 en 1954, 1955, 1959	A cessé toute activité en 1959 faute de membres		1 W 33688, 41914, 52305 et 52293
Section de Vieux-Condé					417 W 135721, 1714 W 119
Section de Waziers					417 W 135734, 135731, 135721 et 135733, 1714 W 119
Section féminine de Bruay- en-Artois				Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688, 41914 et 52287, 417 W 135721, 1714 W 119
Section masculine de Bruay-en-Artois		80 en 1954. 83 en 1955		Idem	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287, 417 W 135721, 1714 W 119
Section masculine et féminine d'Abscon		40 en 1947	Activité réduite après 1945		417 W 135719, 135721, 135734 et 135735, 1714 W 119
Éclaireurs d'origine polonaise d'Ostricourt					JO associations
Les scouts d'origine polonaise de Lapugny (devenu Les scouts de Lapugny en 2003)				Ancienne section des éclaireurs de Calonne-Ricouart	JO associations, site Internet de l'association

Amis des éclaireurs polonais en France	Connus en 1953		Activité restreinte en 1953	Affiliés à l'Union des éclaireurs polonais en France. Parents des jeunes éclaireurs	1714 W 119, Garçon (2003)
Section d'Abscon			N'a jamais fonctionné		417 W 135734 et 135721
Section de Bruay-la-Buissière					JO associations
Section de Denain	Connus de 1945 à 1947		Activité réduite après 1945		417 W 135719 et 135721
Section de Pecquencourt					417 W 135735 et 135721
Cercle des amis des scouts d'origine polonaise de Méricourt Noyelles					JO associations
Fédération du scoutisme d'origine polonaise en France (devenue Association du scoutisme d'origine polonaise en France en 1998)					JO associations
Union de la jeunesse polonaise Grunwald - section du Nord	Président connu en 1945, 1946, 1950	2 600 en 1945. Une quarantaine de sections en France début 1949		Affiliée au CNPF. Porte le nom de Grunwald (Tannenberg) pour commémorer la victoire russe sur les armées allemandes	2007 W 11, 716 W 57, 35 W 38822 3, 42 W 39344 1

Section du district de Douai	Connus de 1947 à 1949. Président connu en 1950	1 100 en 1945			30 W 38629 14, 417 W 135722 et 135731, 42 W 39344 1
Section du district d'Ostricourt - Libercourt - Oignies					1 W 52292
Section du district de Valenciennes	Connus en 1945	23 sections dont 22 cercles théâtraux, 22 cercles de chant, 8 cercles musicaux et 5 cercles sportifs, 1 452 membres en 1945	Organisation de fêtes de gymnastique, de folklore, de galas, de bals populaires, instruction militaire donnée par les officiers des milices du gouvernement polonais. Intense activité en 1945	Même organisation que l'Union de la jeunesse républicaine en France	42 W 39344 1
Section d'Abscon		48 dont 26 garçons et 22 filles en 1945. 15 en 1949			417 W 135722, 42 W 39344 1
Section d'Anzin		70 dont 28 garçons et 42 filles en 1945			42 W 39344 1
Section d'Auby		48 en 1945	Inactive en 1948		417 W 135722, 42 W 39344 1
Section d'Auchy-les-Mines					19800042/33
Section d'Avion					Idem
Section de Barlin					Idem
Section de Barrois-Pecquencourt		155 en 1945			42 W 39344 1
Section de Béthune					19800042/33

Section de Billy-Montigny					19800042/33
Section de Bruay-en-Artois					Idem
Section de Bruay-Thiers		28 dont 16 garçons et 12 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Bully-les-Mines					19800042/33
Section de Calonne-Liévin					Idem
Section de Calonne- Ricouart					Idem
Section de Carvin					Idem
Section de Courrières					Idem
Section de Denain		64 dont 22 garçons et 42 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Divion					19800042/33
Section de Douai					Idem
Section de Douchy-les- Mines		65 dont 33 garçons et 32 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Dourges					19800042/33
Section d'Éleu-dit- Leauwette					Idem
Section d'Escaudain		115 dont 77 garçons et 38 filles en 1945			42 W 39344 1, 417 W 135731
Section d'Escoutpont		54 dont 33 garçons et 21 filles en 1945			42 W 39344 1

Section d'Évin-Malmaison					19800042/33
Section de Fenain					417 W 135716
Section de Fouquières-lès-Lens					19800042/33
Section de Fresnes-sur-Escaut		32 dont 15 garçons et 17 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Grenay					19800042/33
Section de Guesnain		90 en 1945			42 W 39344 1
Section d'Haillicourt					19800042/33
Section de Harnes					Idem
Section d'Haveluy		55 dont 21 garçons et 34 filles en 1945			42 W 39344 1
Section d'Hénin-Liétard					19800042/33
Section d'Hérin		65 dont 30 garçons et 35 filles en 1945			42 W 39344 1
Section d'Hersin-Coupigny					19800042/33
Section d'Hornaing	Président connu en 1946				417 W 135733
Section d'Houdain					19800042/33
Section d'Hulluch					Idem
Section de La grange-Thiers		28 dont 10 garçons et 18 filles en 1945			42 W 39344 1



Section de Labourse					19800042/33
Section de Lallaing		56 en 1945			42 W 39344 1, 417 W 135731
Section de Leforest		Idem			42 W 39344 1
Section de Lens					19800042/33
Section de Libercourt					Idem
Section de Liévin					Idem
Section de Loos-en-Gohelle					Idem
Section de Lourches		52 dont 24 garçons et 28 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Macou-Condé		68 dont 32 garçons et 36 filles en 1945			Idem
Section de Marles-les-Mines					19800042/33
Section de Masny		98 en 1945			42 W 39344 1
Section de Mazingarbe					19800042/33
Section de Méricourt					Idem
Section de Monchecourt		26 en 1945			42 W 39344 1
Section de Montigny-en-Gohelle					19800042/33
Section de Montigny-en-Ostrevent		127 en 1945. 65 environ en 1948	Faible activité en 1948		417 W 135722, 42 W 39344 1

Section de Noyelles-Godault					19800042/33
Section de Noyelles-sous-Lens					Idem
Section d'Oignies					Idem
Section d'Onnaing		102 dont 58 garçons et 44 filles en 1945			42 W 39344 1
Section d'Ostricourt	Secrétaire connu en 1950				417 W 135731
Section de Pecquencourt		90 en 1945			42 W 39344 1
Section de Pont-de-la-Deûle		47 en 1945			Idem
Section de Quiévrechain		76 dont 34 garçons et 42 filles en 1945			42 W 39344 1, 417 W 135731
Section de Raismes-Sabatier		119 dont 71 garçons et 48 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Raismes-Vicoigne		41 dont 18 garçons et 23 filles en 1945			Idem
Section de Rouvroy					19800042/33
Section de Saint-Waast		66 dont 32 garçons et 34 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Sallaumines					19800042/33
Section de Somain de Sessevalle		60 en 1945			42 W 39344 1
Section de Thiers		50 dont 26 garçons et 24 filles en 1945			Idem
Section de Thivencelles		72 dont 34 garçons et 38 filles en 1945			Idem

Section de Vendin-le-Vieil					19800042/33
Section de Vieux-Condé		34 dont 18 garçons et 16 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Vieux-Condé-Solitude		86 dont 45 garçons et 41 filles en 1945			Idem
Section de Villers-Flers-en-Escrebieux		63 en 1945	A cessé toute activité en 1948 faute de membres		417 W 135722, 42 W 39344 1
Section de Wallers-Arenberg		60 dont 28 garçons et 32 filles en 1945			42 W 39344 1
Section de Waziers	Président connu de 1946 à 1948	132 en 1945			30 W 38629 14, 85 W 49782 14, 417 W 135722, 42 W 39344 1
Section de Wingles					19800042/33
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise féminine	Connus de 1945 à 1949, en 1953. Trésorière connue de 1950 à 1968. Présidente connue en 1962	80 sections, 2 500 à 3 000 de 1945 à 1949. 66 sections, 3 000 membres en 1953	Couture, broderie	Affiliée à l'UACPF et au CPF	417 W 135733, 1714 W 119, 1193 W 121, Garçon (2003)
Section du district de Billy-Montigny				Issue de la scission du district de Lens	Garçon (2003)
Section du district de Bruay-en-Artois		12 sections, 528 membres en 1949			Idem
Section du district de Douai					1193 W 121, Garçon (2003)
Section du district de Lens		15 sections, 1 300 membres en 1945 avec district masculin			Garçon (2003)

Section d'Auby	Connus en 1946, 1955			Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	417 W 135733 à 135735
Section de Barlin					Garçon (2003)
Section de Béthune					Idem
Section de Billy-Montigny	Présidente connue en 1949. Connus en 1953	41 en 1945			1 W 52286 et 52293, Garçon (2003)
Section de Bruay-en-Artois fosse 7					Garçon (2003)
Section de Bully-les-Mines					Idem
Section de Calonne-Liévin					Idem
Section de Calonne-Liévin	Connus en 1953, 1954		A cessé toute activité en 1963		1 W 52290
Section de Calonne-Ricouart				Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 33688, 41914 et 52296
Section de Carvin					1 W 33688
Section de Dechy					417 W 135730, Garçon (2003)
Section de Divion					Garçon (2003)
Section de Douai-Frais-Marais					417 W 135735
Section de Flers-en-Escrebieux	Connus en 1954, 1955, 1957				417 W 135734, 135735 et 135730
Section de Grenay					Garçon (2003)

Section d'Haillicourt fosse 2		24 en 1945			Garçon (2003)
Section de Harnes					1 W 33688 et 41914
Section d'Hersin-Coupigny					Garçon (2003)
Section d'Houdain		40 en 1945		Devenue mixte ?	1 W 52288, Garçon (2003)
Section de Lallaing					417 W 135730, Garçon (2003)
Section de Leforest	Connus en 1950	24 en 1950		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Leforest	1 W 52305, 33688 et 52290, 1193 W 121
Section de Lens					19800042/7, Garçon (2003)
Section de Libercourt	Connus de 1954 à 1959. Trésorière connue de 1960 à 1968			A cessé toute activité en 1962	1 W 52290
Section de Liévin					Garçon (2003)
Section de Marles-les-Mines	Connus en 1956 à 1958, de 1960 à 1964, en 1966. Présidente connue en 1959			A cessé toute activité en 1966 faute de membres	1 W 52296, Garçon (2003)
Section de Mazingarbe cité 2					Garçon (2003)
Section de Mazingarbe cité 7					Idem
Section de Méricourt-Noyelles-sous-Lens					Idem

Section de Montigny-en-Gohelle		25 en 1945			Garçon (2003)
Section de Montigny-en-Ostrevent	Présidente connue de 1944 à 1965. Connus en 1955				417 W 135733 à 135735, 1193 W 121
Section de Nœux-les-Mines					Garçon (2003)
Section d'Oignies	Trésorière connue en 1946, 1947. Connus en 1953				19800042/9, 417 W 135733, 1 W 33688 et 52305
Section d'Ostricourt	Connus en 1953				19800042/9, 417 W 135734
Section de Pecquencourt					Garçon (2003)
Section de Rouvroy	Connus en 1953			Affiliée au comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy. Devenue mixte en 1973 (ou avant)	19800042/8, 1 W 52293 et 52288, Garçon (2003)
Section de Sallaumines					1 W 33688 et 52293
Section de Vendin-le-Vieil					Garçon (2003)
Section de Waziers	Connus en 1957	16 en 1945			417 W 135734 et 135735, Garçon (2003)
Section de Wingles					Garçon (2003)
Jeunesse catholique polonaise féminine - section de Divion - La Clarence	Connus en 1950, de 1953 à 1956, en 1959	45 en 1945	Organisation d'excursions, de fêtes d'anniversaire, de soirées récréatives, d'une fête franco-polonaise,		1 W 52294, Garçon (2003)

			répétitions de théâtre et de chants. A cessé toute activité dans les années 1960		
Jeunesse catholique polonaise féminine - section de Dourges	Connus de 1950 à 1952, en 1955, 1957, 1959, de 1968 à 1973. Présidente et secrétaire connues en 1953		Chants et danses folkloriques polonais. A cessé toute activité en 1968		1 W 52294
Jeunesse ouvrière catholique polonaise féminine d'Auchy-les-Mines	Connus en 1950, 1952, de 1954 à 1958, en 1960, 1961, 1965, 1967, 1968, 1971	24 en 1954. 25 en 1955, 1958, 1961, 1967, 1968. 21 en 1971	Totalement désorganisée et sans activité depuis 1971		1 W 52285 et 52305
La jeunesse féminine de Bruay-ville	Connus en 1954, 1955. Présidente et secrétaire connues de 1957 à 1968	106 en 1945. 26 en 1955. Une vingtaine en 1957	A cessé toute activité en 1957	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 52287, Garçon (2003)
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise masculine	Connus de 1945 à 1949, en 1953	60 sections, 2 500 à 3 000 membres de 1945 à 1949. 60 sections, 2 000 membres en 1953		Affiliée à l'UACPF et au CPF	1714 W 119, Garçon (2003)
Section du district de Billy-Montigny				Issue de la scission du district de Lens	Idem
Section du district de Bruay-en-Artois	Connus en 1956	12 sections, 608 membres en 1949			1 W 23283 16, Garçon (2003)
Section du district de Douai			Manifestations religieuses et artistiques		417 W 135735 et 135734, Garçon (2003)
Section du district de Lens					1714 W 119, Garçon (2003)

Section d'Auby	Connus en 1946, de 1954 à 1956			Affiliée au comité d'Auby de l'UCPF	417 W 135733 à 135735
Section de Barlin					Garçon (2003)
Section de Béthune (devenue Association de la jeunesse catholique polonaise)	Connus en 1956, de 1961 à 1966, de 1969 à 1978. Secrétaire connu de 1958 à 1960. Président connu de 1958 à 1960, en 1968, 1979	40 de 1959 à 1961. 30 en 1963, 1964. 35 en 1965, 1966. 20 de 1973 à 1978. 18 en 1979	Soutien de la vie morale et religieuse des membres, répétitions hebdomadaires de danses et chants folkloriques avec l'aumônier de Nœux-les-Mines. Activité restreinte en 1967 et 1968 faute de membres		1193 W 121
Section de Bruay-en-Artois	Secrétaire connu en 1952	25 en 1945		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688 et 52287, Garçon (2003)
Section de Calonne-Ricouart	Connus en 1963. Trésorier connu en 1966			Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 52305 et 52296
Section de Carvin					1 W 33688
Section de Dechy					417 W 135730, Garçon (2003)
Section de Divion					Garçon (2003)
Section de Divion - La Clarence	Connus en 1950, de 1953 à 1961	37 en 1945	Organisation de fêtes d'anniversaire, d'une fête franco-polonaise, d'arbres de Noël, d'excursions, répétition de théâtre et de chants, participation à des matchs sportifs.		1 W 52294, Garçon (2003)



			A cessé toute activité au milieu des années 1960		
Section de Dourges	Connus en 1950, 1952, 1954, 1955, 1957, 1959, 1960, de 1968 à 1973. Président connu en 1953	Une vingtaine en 1954, 1968	Chants et danses folkloriques polonais		1 W 52294
Section de Flers-en-Escrebieux	Connus de 1954 à 1956. Président connu en 1957				417 W 135734 et 135735
Section d'Haillicourt fosse 2		28 en 1945			Garçon (2003)
Section d'Haillicourt fosse 6	Connus en 1955, 1956	30 en 1945. Plus de 25 en 1955. 16 en 1956	Séances théâtrales, apprentissage de chants et danses, organisation d'excursions éducatives		1 W 52288
Section de Harnes					1 W 33688 et 41914, Garçon (2003)
Section d'Hersin-Coupigny					Garçon (2003)
Section d'Houdain		20 en 1945		Devenue mixte ?	1 W 52288, Garçon (2003)
Section de Lallaing					Garçon (2003)
Section de Leforest (devenue mixte)	Connus en 1950, 1955. Président connu de 1971 à 1975	15 en 1950		Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales de Leforest	1 W 52305, 33688 et 52290, 417 W 135733, 1193 W 121, entretien avec Pascal Lamacz
Section de Lens					19800042/7, Garçon (2003)
Section de Libercourt	Connus en 1953, 1955, 1956		A cessé toute activité en 1962		1 W 52290

Section de Marles-les-Mines	Connus de 1956 à 1966		A cessé toute activité en 1966 faute de membres		1 W 52296, Garçon (2003)
Section de Mazingarbe cité 2					Garçon (2003)
Section de Mazingarbe cité 7					Idem
Section de Méricourt					19800042/8
Section de Montigny-en-Gohelle		30 en 1945			Garçon (2003)
Section de Montigny-en-Ostrevent					417 W 135735
Section de Nœux-les-Mines					Garçon (2003)
Section de Noyelles-sous-Lens	Connus de 1956 à 1958, de 1960 à 1974	14 en 1956	Jeux, sports, danses et chants. A cessé toute activité en 1962 faute de président		1 W 52295, Garçon (2003)
Section d'Oignies-Ostricourt					417 W 135734, 1 W 33688, Garçon (2003)
Section de Pecquencourt					Garçon (2003)
Section de Rouvroy	Connus en 1953			Affiliée au comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy. Devenue mixte en 1973 (ou avant)	19800042/8, 1 W 52293 et 52288, Garçon (2003)
Section de Sallaumines					1 W 33688 et 52293, Garçon (2003)

Section de Wingles					Garçon (2003)
Section d'Évin-Malmaison					1 W 52305, Garçon (2003)
Jeunesse ouvrière catholique polonaise de Calonne-Liévin					Garçon (2003)
Jeunesse ouvrière catholique polonaise de Waziers	Connus en 1957	21 en 1945			417 W 135734 et 135735, Garçon (2003)
Jeunesse ouvrière catholique polonaise masculine d'Auchy-les-Mines	Connus en 1950, de 1953 à 1960	18 en 1955. 22 en 1956. 16 en 1958, 1959.	A cessé toute activité en 1958 faute d'adhérents		1 W 52285
Jeunesse ouvrière catholique polonaise masculine de Billy-Montigny	Connus en 1953				1 W 52286, Garçon (2003)
Jeunesse ouvrière catholique polonaise masculine de Bully-les-Mines	Connus de 1950 à 1957, de 1959 à 1965, en 1969	21 en 1954, 1955. 15 en 1959	Participation aux fêtes organisées par la commune. A cessé toute activité de 1950 à 1952 en attendant d'être autorisée à fonctionner. Très faible activité en 1969 faute de membres		1 W 52305, 33688 et 52287
Association de la jeunesse catholique polonaise	Directeur connu en 1971	35 sections, 2 200 membres en 1973. 407 membres en 1986		Fusion des Unions filles et garçons. Portée de l'activité : Nord - Pas-de-Calais	1 W 52285, 244 W 88

				principalement. Affiliée à l'UACPF et au CPF	
Section d'Avion	Connus en 1953	31 en 1953. 24 en 1954	A cessé toute activité en 1963	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales d'Avion	1 W 52285
Section de Billy-Montigny	Connus en 1958. Président connu en 1960, 1961, 1968.		A cessé toute activité en 1968 faute de membres	Fusion des Jeunesses ouvrières catholiques polonaises masculine et féminine de Billy- Montigny en 1958	1 W 52286
Section de Bruay-en-Artois				Regroupement des Jeunesses catholiques féminine et masculine de Bruay-en-Artois	1 W 52287
Section de Dourges	Président connu de 1988 à 1991	30 en 1979. Une vingtaine dans les années 1980	Danses folkloriques polonaises, chants, réflexion sur un thème de société par rapport à la foi, sorties diverses dans le Nord - Pas-de-Calais (rallyes en voiture, bals polonais)		Entretiens avec Edmond Oszczak et Pascal Lamacz
Section de Harnes					1 W 52293, 1193 W 121
Section d'Hersin-Coupigny	Connus en 1956, 1965, 1971.	30 en 1956, 1965. Environ 5 de 1969 à 1973	Organisation de voyages, de séances théâtrales pour les jeunes.		1 W 52289

	Président connu en 1973		A cessé toute activité à la fin des années 1960. Tentative infructueuse de réorganisation en 1969. Dissoute en 1971		
Section de Nœux-les-Mines	Connus en 1956, de 1963 à 1975, en 1977. Président connu en 1978, 2014	17 en 1956. 20 dont 5 femmes en 1973		Devenue association française dans les années 1970	1 W 52292, site Internet de la ville
Section de Vendin-le-Vieil	Connus de 1955 à 1957, en 1959, 1963, de 1965 à 1974	13 en 1955. 3 ou 4 en 1972	Danses et chants folkloriques polonais. A cessé toute activité au début des années 1960 faute de local. Puis reprise d'activité et arrêt définitif en 1971 faute de membres	Les membres se sont regroupés dans le KSMP de Wingles	1 W 52293
Section de Wallers-Arenberg	Connus de 1955 à 1957		Organisation de séances artistiques (théâtre, danse folklorique...) initiées par le prêtre polonais local		417 W 135734 et 135735
Association de jeunesse polonaise Wici - cercle d'Onnaing					417 W 135735, 2135 W 13
<i>Associations de jumelage du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Amitié franco-polonaise - comité du Nord (devenue France - Pologne)	Secrétaire connu en 1950, de 1952 à 1954, en 1991.	11 sections en 1990	Commémoration du Manifeste du Comité polonais de Libération nationale, organisation de	Plutôt favorable au gouvernement communiste polonais.	804 W 9, 244 W 88 et 89, 417 W 135734 et 135735, 1714 W 119,

	Président connu en 1954, 1991		séances cinématographique et artistique. Très faible activité de 1957 à 1960. Envoi de médicaments et de nourriture en Pologne, aide à la rénovation d'un hôpital polonais, repas dansants, exposition d'objets polonais	Fonctionne comme association française	85 W 49784 12
Comité du Pas-de-Calais (devenu France - Pologne)	Président connu en 1991	18 sections en 1990			804 W 8, 1714 W 119
Comité de Douchy-les-Mines (devenu France - Pologne puis Comité local France - Pologne de Douchy-les-Mines en 2000)	Idem		Inactive à partir de 1957	Affiliée à la MDP	701 W 37, 804 W 8, 417 W 135734 et 135735, 1714 W 119, JO associations, article La Voix du Nord, site Internet de l'association
Comité d'Escaudain (devenu France - Pologne)	Secrétaire connu en 1952. Président connu en 1991		Organisation de fêtes artistiques. Faible activité en 1954. Participation à la vie locale (défilés, échanges sportifs et culturels, manifestations diverses), expositions		244 W 89, 804 W 8, 417 W 135734, 1714 W 119
Comité de Quiévrechain	Président connu en 1952		Organisation d'une séance récréative avec le groupe folklorique de Quiévrechain. Faible activité en 1954	Plutôt favorable au gouvernement communiste polonais. Fonctionne comme association française	417 W 135734, 1714 W 119

Amitié franco-polonaise Joliot-Curie - comité de Fresnes-sur-Escaut	Connus en 1954		Inactive à partir de 1957	Idem	417 W 135734 et 135735, 459 W 142204, 1714 W 119
France - Pologne - comité du Nord - Pas-de-Calais	Secrétaire connu en 1986. Président connu en 1986, 1991, 1992	21 comités, plus de 2 000 membres en 1986. 29 comités en 1990. 32 comités en 1991	Coordination des comités locaux du Nord - Pas-de-Calais, coopération avec le comité régional Pologne - France de Katowice, organisation de tournées de troupes folkloriques polonaises, échanges culturels, touristiques, de jeunes...	Affiliée à la Fédération nationale France - Pologne (Amitié franco-polonaise). Toutes les sections locales du Nord - Pas-de-Calais de France - Pologne quittent la fédération nationale début 1992	244 W 88 et 89
Comité d'Auby (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	Présidente connue de 1991 à 2014	232 en 2009	Échanges de jeunes et d'adultes, cours du soir de polonais, organisation de la fête de Pâques, de la semaine gastronomique polonaise, participation aux fêtes communales, voyages		244 W 89, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de la ville, article La Voix du Nord, Fontaine (2007)
Comité de Beuvrages-Valenciennes					804 W 8
Comité de Billy-Montigny (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	Président connue en 1991		Cours de polonais, échanges de jeunes entre les villes jumelées, voyage annuel en Pologne, exposition de peintres polonais, excursions, participation au carnaval de la ville...		244 W 89, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de la ville, Fontaine (2007)
Comité de Bruille-lez-Marchiennes	Président connu de 2011 à 2014			Affilié à la MDP	Annuaire de l'ambassade de

					Pologne, site Internet de la ville d'Aniche, article La Voix du Nord
Comité de Calonne-Ricouart	Président connu en 1991		Échanges de jeunes, spectacles folkloriques, journées culturelles, colonies de vacances...		804 W 8, Fontaine (2007)
Comité de Divion					804 W 8
Comité de Fouquières-lès-Lens	Président connu en 1991				Idem
Comité d'Haillicourt (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	Idem				804 W 8, site Internet de la ville
Comité de Harnes (devenu Association d'amitié Harnes - Chrzanów en 1997)	Connus en 2014		Organisation de voyages en Pologne, de la semaine de la polonité	Affilié à la MDP	804 W 8, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de l'association, JO associations, Fontaine (2007)
Comité d'Houdain	Président connu en 1991	120 environ en 1991	Fêtes traditionnelles franco-polonaises, folklore, voyages en Pologne, création d'une bibliothèque municipale franco-polonaise		244 W 89, JO associations
Comité de Lens	Trésorier connu en 1991, 1992. Président connu en 1991				804 W 8, 244 W 89
Comité de Libercourt (devenu France - Pologne)	Président connu en 1991, 2014	40 environ en 1991	Cours de polonais, création d'expositions sur la	Reste affiliée à la Fédération nationale	244 W 89, 804 W 8, 701 W 37, JO



Les amis de Jarocin en 2001)			Pologne, gala de soutien à l'association, mise en contact d'organismes de mêmes activités entre les deux pays	France - Pologne en 1992	associations, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de la ville, articles La Voix du Nord, Fontaine (2007)
Comité de Marly	Président connu en 1991		Stand d'objets polonais, échanges de jeunes, repas dansants annuels, aide humanitaire pour la Pologne...		804 W 8
Comité de Méricourt					804 W 8, article La Voix du Nord
Comité de Nœux-les-Mines (devenu Association d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	Président connu de 1987 à 2014. Trésorier connu en 2014	300 environ depuis 1997	Actions humanitaire (médicaments, vêtements et friandises pour un orphelinat polonais), accueil de Polonais. Dissoute en 2014 faute de président		244 W 89, 804 W 8, annuaire de l'ambassade de Pologne, article La Voix du Nord, Fontaine (2007)
Comité de Noyelles-sous-Lens	Président connu en 1991		Expositions, spectacles, voyages culturels et échanges divers		244 W 89, Fontaine (2007)
Comité d'Oignies-Ostricourt et environs	Président connu du début des années 1980 à 2014		Banquet annuel de l'association, organisation de la Saint-Sylvestre	Affilié à la MDP	Annuaire de l'ambassade de Pologne, articles La Voix du Nord, site Internet de la ville, Fontaine (2007)
Comité de Pecquencourt	Président connu en 1991, 1992				804 W 8, 244 W 89
Comité de Rouvroy (devenu Association	Président connu de 1991 à 2013.	400 en 1989. 208 en 2014	Cours de polonais pour adultes, échanges		244 W 88 et 89, site Internet de la ville,

d'amitié Nord - Pas-de-Calais - Pologne)	Connus en 2014		touristiques avec la Pologne, expositions, vente d'objets artisanaux, échanges culinaires, repas polonais, folklore polonais, aide médicale à la Pologne, organisation de la Saint-Sylvestre...		article La Voix du Nord, annuaire de l'ambassade de Pologne, Fontaine (2007)
Comité de Sallaumines (devenu Association sallauminoise d'amitié franco-polonaise)	Président connu en 1991, 2012, 2013		Voyages en Pologne pour les enfants, exposition sur l'immigration polonaise, fêtes familiales, repas dansants		244 W 89, 804 W 8, site Internet de la ville, article La Voix du Nord
Amitiés sans frontière	Président connu en 1991				804 W 8, JO associations
Association culturelle et d'amitié franco-polonaise de Pecquencourt	Président connu en 1990, 1991, de 2011 à 2013. Secrétaire connu en 1991. Connus en 2014	50 environ en 2013, 2014	Spectacles de danses folkloriques, expositions, animations diverses dans le Nord - Pas-de-Calais, séjour touristique en Pologne...	Affiliée à la MDP	244 W 89, site Internet de la ville
Association culturelle franco-polonaise	Présidente connue de 1999 à 2015. Connus en 2011		Organisation depuis 2000 d'un festival annuel avec des artistes polonais, participation à la saison Nova Polska et aux journées polonaises d'Amiens en 2006	Affiliée à la MDP et à la Fédération de la Polonia de France à Paris	Annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de l'association, JO associations
Association Konin - Hénin-Beaumont			Cours de cuisine, de langue, échanges culturels		JO associations, entretiens avec Léon Napora et M <sup>me</sup> D.

Association noyellaise d'amitié franco-polonaise	Président connu en 2013		Après-midi récréative, repas annuel, voyage, excursions, jeux divers	Affiliée à la MDP	JO associations, site Internet de la ville
Club d'amitié et de traditions d'Ostricourt	Président connu en 2014				JO associations, annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de la ville
Comité d'appariement des lycées de Bruay-la-Buissière - Torun (Pologne)	Président connu en 1991		Échanges scolaires entre les lycées des deux villes		244 W 89, JO associations
Comité de jumelage de Douvrin	Connus en 2014		Activité suspendue de 2004 à 2010. Depuis 2011: organisation d'une manifestation culturelle liée à la Pologne (thé dansant polonais, soirée folklorique polonaise)	Jumelage avec une ville de la République démocratique du Congo puis l'association s'est intéressée à la Pologne en 2011	Site Internet de la ville
Comité de Jumelage de la Ville de Méricourt	Président connu en 2015				Idem
Comité de jumelage et d'échanges culturels de Verquin					JO associations
Comité de jumelage Hersin-Coupigny - Zielonki	Connus en 2011. Présidente connue en 2014		Cours de polonais, de cuisine...	Affilié à la MDP	JO associations, site Internet de la ville, article La Voix du Nord
Comité de jumelage Houdain - Elk	Président connu en 1991		Échanges culturels, entre la société de chasse polonaise et celle française, voyage de la fanfare française en Pologne...		244 W 89, article L'Avenir de l'Artois

Comité de jumelage Pecquencourt - Tarnobrzeg	Président connu en 2011			Affilié à la MDP	Site Internet de la ville
Comité de jumelage Sallaumines - Wodzisław Śląski	Président connu en 1991		Activités humanitaires, économiques et techniques, échanges culturels		244 W 89, site Internet de la ville
Drocourt - Pologne	Président connu en 2014				JO associations, site Internet de la ville
Klasa Polska					Idem
Les amis de Zakopane	Président connu en 2011		Voyages dans la région de Zakopane		Annuaire de l'ambassade de Pologne, JO associations, article L'Avenir de l'Artois
Val en Silésie (devenu Comité de jumelage Valenciennes - Gliwice en 1991)	Président et secrétaire connus en 1991. Présidente connue en 2002	30 en 1991	Aide humanitaire, comparaison technique du matériel des pompiers des deux villes, rencontres de jeunes franco-polonaises (activités sportives)...		244 W 89, 804 W 8, site Internet de la ville
Vimy/Bochnia					JO associations
<i>Syndicats et partis politiques du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Fédération des sections de mineurs polonais	Connus de 1946 à 1949	Nord : 23 sections, 3 000 adhérents en 1947. Plus de 30 sections et 6 500 adhérents en 1948.	Dissoute à la fin des années 1990-début 2000 en raison de l'âge avancé des membres		1714 W 119, Garçon (2003), Gogolewski (dir.) (1999)

		37 sections et 6 500 adhérents en 1949			
Section polonaise de la Confédération française des travailleurs chrétiens d'Avion		125 en 1954	Idem	Affiliée au comité des sociétés polonaises locales d'Avion	Gogolewski (dir.) (1999), 1 W 52285
Section de Bruay-en-Artois			Tracts, réunions, cours de perfectionnement pour former de nouveaux cadres...	Association syndicale fonctionnant au sein de la CFTC et de la Confédération polonaise des syndicats chrétiens à l'étranger qui est affiliée à la Confédération internationale des syndicats chrétiens et à la Fédération internationale des travailleurs chrétiens réfugiés et émigrés	1714 W 119, Garçon (2003)
Section de Barlin			Idem		Gogolewski (dir.) (1999)
Section de Billy-Montigny			Idem		Idem
Section de Calonne-Liévin			Idem		Idem
Section de Divion			Idem		Idem
Section d'Haillicourt			Idem		Idem

Section de Harnes			Idem		1 W 52288
Section d'Hénin-Liétard			Idem		Gogolewski (dir.) (1999)
Section d'Houdain			Idem		1714 W 119, Garçon (2003)
Section de Lens fosse 12			Idem		Idem
Section de Lens fosse 2			Idem		Gogolewski (dir.) (1999)
Section de Lens fosse 4			Idem		1714 W 119, Garçon (2003)
Section de Lens fosse 9			Idem		Gogolewski (dir.) (1999)
Section de Libercourt			Idem		1714 W 119, Garçon (2003)
Section de Liévin fosse 3			Idem		Idem
Section de Marles-les-Mines			Idem		1714 W 119, Garçon (2003)
Section de Méricourt-Marne			Idem		Gogolewski (dir.) (1999)
Section de Méricourt-Noyelles			Idem		Idem
Section de Montigny-en-Gohelle			Idem		1714 W 119, Garçon (2003)
Section de Nœux-les-Mines			Idem		Idem
Section de Rouvroy	Connus en 1953		Idem	Affiliée au comité des sociétés polonaises locales de Rouvroy	Gogolewski (dir.) (1999), 1 W 52293

Section de Sallaumines			Idem		1714 W 119, Garçon (2003)
Section de Wingles			Idem		1714 W 119, Garçon (2003)
Groupe en langue polonaise PCF				Favorable au gouvernement communiste polonais. Fonctionne comme association française	417 W 135734
Groupes en langue polonaise PCF et CGT - section du Nord	Responsable connu en 1953			Idem	Idem
Parti ouvrier polonais - section de Valenciennes	Secrétaire connu en 1948		Réunions publiques et privées, affiches posées dans les mines, diffusion de brochures ou bulletins intérieurs, propagande en faveur du rapatriement en Pologne	Affiliée au CNPF. Filiale du Parti ouvrier polonais de Pologne	417 W 135716
Section du district de Douai	Secrétaire et trésorier connus en 1948		Idem		Idem
Section de Denain	Secrétaire connu en 1948		Idem		Idem
Section de Guesnain	Secrétaire connu en 1946		Idem		417 W 135722, 1714 W 119
Section de Montigny-en- Ostrevent	Secrétaire connu en 1947		Idem		Idem

Parti paysan polonais - section du district de Valenciennes	Connus de 1952 à 1954, en 1957	Une centaine en 1952	Activité de plus en plus faible de 1952 à 1960 faute de moyens financiers	Affilié à l'Union paysanne internationale. Adversaire au gouvernement communiste polonais. Démocrate-chrétien	417 W 135734 et 135735, 2007 W 11, 1714 W 119
Section de Bruay-en-Artois	Président connu en 1953		Idem		1 W 52287
Section de Condé-sur- l'Escaut	Connus en 1952	15 en 1952	Idem		417 W 135734, 2007 W 11, 1714 W 119
Section de Denain	Connus de 1952 à 1957	25 en 1952. Une trentaine en 1954	Idem		417 W 135734 et 135735, 2007 W 11, 1714 W 119
Section d'Escaudain	Idem	10 en 1952	Idem	Rattachée à la section de Denain après sa dissolution	Idem
Section d'Onnaing	Connus en 1952, de 1954 à 1957. Président connu en 1953	34 en 1952	Idem		417 W 135734 et 135735, 2007 W 11, 1714 W 119
Section de Sallaumines	Trésorier connu de 1949 à 1955		Idem		1193 W 121
Parti national démocrate - section de Douai					1714 W 119
Section de Lens	Président connu en 1952 ou 1953				1714 W 119, 1193 W 121



Section polonaise du syndicat des mineurs CGT du Pas-de-Calais	Secrétaire connu en 1945	52 sections actives, 18 620 membres en 1946		Fonctionne comme association française	Garçon (2003)
Section d'Abscon	Responsable connu en 1949	350 environ en 1949		Affiliée au CNPF	417 W 135722
Section d'Anzin					417 W 135721
Section d'Escaudain					417 W 135734
Section d'Harnes				Tendance CGT FO	1 W 52291
Section de Marles-les-Mines	Connus en 1958				1 W 23283 16 et 52291
Section d'Oignies	Responsable connu en 1948			Affiliée au CNPF	155 W 69009
Amicale villageoise ZPML				Affiliée à l'Union de la jeunesse paysanne (de tendance Parti paysan polonais)	417 W 135735
Parti socialiste polonais - section de Condé-sur-l'Escaut	Président connu de 1952 à 1955	Une dizaine en 1952. Très peu en 1954	Inactif en 1954	Affilié à l'UCPF	417 W 135734
Section polonaise de Force ouvrière de Bruay-centre	Président connu en 1953				1 W 52287
Section polonaise des ouvriers syndiqués					417 W 135731

*Associations fédératrices du pays minier du Nord – Pas-de-Calais*

Comité des sociétés polonaises locales d'Auby	Secrétaire connu de 1950 à 1953. Président connu en 1961			Politiquement neutre, mais ne rassemble pas les associations polonaises communistes	417 W 135733, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales d'Avion	Président connu en 1954. Connus de 1955 à 1957, en 1965. Secrétaire connue en 1962	7 sociétés en 1954. 4 sociétés en 1955	Arbre de Noël pour les enfants polonais. Arrêt d'activité à la fin des années 1960 faute de président	D'obédience plutôt catholique	1 W 52285, 1193 W 121
Comité des sociétés polonaises locales de Béthune	Connus en 1956, 1957, 1959				1 W 23283 16, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	Connus en 1956, 1957. Président connu en 1959, 2014				1 W 23283 16 et 33688, site Internet de la ville, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-Thiers					417 W 135735, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Calonne-Ricouart	Connus en 1956, 1957				1 W 23283 16, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Carvin					1 W 33688, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Denain					417 W 135735, Garçon (2003)

Comité des sociétés polonaises locales de Divion	Président connu en 1953				1 W 52305 et 52294
Comité des sociétés polonaises locales de Dourges					1 W 52305, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales d'Escaudain					417 W 135734 et 135735, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales d'Haillicourt fosse 6					1 W 33688, JO associations, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Harnes				Groupe les associations de tendance catholique	1 W 33688, 41914 et 52293, 1193 W 121
Comité des sociétés polonaises locales d'Houdain	Présidente connu en 2013. Connus en 2014	167 en 2013, 2014 ? 337 en 2013, 2014 ?	Participation à la commémoration du 3 Mai, déplacement d'une délégation à Mszana (Silésie), expositions	Affilié à la MDP	1 W 52287, JO associations, sites Internet de la ville et de l'association, article L'Avenir de l'Artois
Comité des sociétés polonaises locales de Leforest	Connus de 1950 à 1962	4 sociétés en 1955	A cessé toute activité à la fin des années 1950	Né d'une scission survenue entre les sociétés polonaises de tendance UCPF. Se déclare indépendant, mais semble dirigé par le curé polonais d'Auby en 1950 et groupe uniquement des sociétés catholiques	1 W 52290 et 52305

Comité des sociétés polonaises locales de Lens fosses 9-11 et 16	Connus en 1953	6 sociétés en 1953		Regroupe des sociétés d'obédience catholique	1 W 52291
Comité des sociétés polonaises locales de Libercourt	Président connu en 1991				1 W 41914, 804 W 8, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Macou-Condé-sur-l'Escaut			Aucune activité en 1955		417 W 135734 et 135735, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Marles-les-Mines (devenu Comité local des sociétés d'origine polonaise en 2000)	Président connu de 1949 à 1953, de 1959 à 1962, en 1968. Connus de 1954 à 1961				1 W 23283 16, 41914, 52305 et 52295, 1193 W 121, JO associations, article L'Avenir de l'Artois, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales d'Oignies-Ostricourt	Président connu en 1991, 1992				804 W 9, 417 W 135735, 244 W 89
Comité des sociétés polonaises locales d'Onnaing					417 W 135735, Garçon (2003)
Comité des sociétés polonaises locales de Vieux-Condé	Connus en 1952			Affilié au CPF	417 W 135734
Comité des sociétés polonaises locales de Waziers	Secrétaire et trésorier connus en 1957. Président connu en 2014				417 W 135734 et 135735, site Internet de la ville, Garçon (2003)
Comité local indépendant d'Abscon	Connus en 1952		Aucune activité en 1955	Remplace le comité de l'UCPF	417 W 135734

				d'Abscon. Affilié au CPF	
Comité local indépendant d'Escaudain	Connus en 1952		Aucune activité en 1955	Remplace le comité de l'UCPF d'Escaudain	417 W 135734
Conseil national des Polonais en France - comité du Nord - Pas-de-Calais	Président connu en 1946, 1949. Connus en 1948	33 300 en 1945 (adhérents de l'Organisation d'aide à la patrie, de Grunwald et de l'Union des femmes polonaises en France Maria Konopnika)			417 W 135722 et 135716, 42 W 39344 1
Comité du Pas-de-Calais	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité du Nord	Secrétaire connu en 1946, 1947, 1950				28 W 38457 25, 417 W 135716 et 135731
Comité du district de Béthune	Connus en 1945	1 800 en 1945 (adhérents de l'OAP, de Grunwald et de l'Union des femmes polonaises en France Maria Konopnika)			42 W 39344 1
Comité du district de Denain	Président connu en 1946, 1947				28 W 38457 25, 417 W 135716
Comité du district de Douai	Secrétaire connu de 1946 à 1949. Président connu en 1950	4 900 en 1945 (adhérents de l'OAP, de Grunwald et de l'Union des femmes polonaises en France Maria Konopnika)			28 W 38457 25, 417 W 135716, 135722 et 135731, 42 W 39344 1

Comité du district de Lens	Président connu en 1945	20 000 en 1945 (adhérents de l'OAP, de Grunwald et de l'Union des femmes polonaises en France Maria Konopnika)			42 W 39344 1
Comité du district de Valenciennes	Président connu en 1945	6 000 en 1945 (adhérents de l'OAP, de Grunwald et de l'Union des femmes polonaises en France Maria Konopnika)	Organisation de réunions, de fêtes, de bals		42 W 39344 1, 417 W 135731
Comité d'Abscon	Connus en 1948, 1949		Faible activité en 1949		417 W 135722 et 35716
Comité d'Auberchicourt	Connus en 1948				417 W 135731
Comité d'Auby	Connus en 1948, 1949		Forte activité à la fin des années 1940		417 W 135722 et 35716
Comité d'Avion	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Bruay-sur-l'Escaut	Connus en 1949				417 W 135722 et 135716
Comité de Carvin	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Condé-sur-l'Escaut	Connus en 1948				417 W 135722 et 135716
Comité de Dechy-Sin-le-Noble	Idem				Idem
Comité de Douai					417 W 135731
Comité d'Escaudain	Connus en 1948				417 W 135722 et 135716

Comité de Fenain	Connus en 1949	Peu de membres en 1949			417 W 135716
Comité de Flers-en-Escrebieux	Connus en 1948				417 W 135722 et 135716
Comité de Fouquières-lès-Lens	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Guesnain	Connus en 1948, 1949				417 W 135722 et 135716
Comité d'Haveluy	Idem				Idem
Comité d'Hénin-Liétard	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité d'Hérin	Connus en 1948				417 W 135722 et 135716
Comité d'Hornaing	Président connu en 1948				417 W 135733 et 135716
Comité de Lallaing	Connus en 1948, 1949	5 comités en 1945, 1946. 3 comités, 47 membres en 1949	Forte activité en 1945, 1946. Très faible activité après 1946		417 W 135731
Comité de Leforest					417 W 135733
Comité de Lens fosse 2	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Lens fosse 4	Secrétaire connu en 1945				Idem
Comité de Lens fosse 9	Président connu en 1945				Idem
Comité de Lens fosse 16	Président et secrétaire connus en 1945				Idem
Comité de Louches	Connus en 1948				417 W 135722 et 135716

Comité de Montigny-en-Ostrevent	Trésorier connu en 1948				417 W 135722 et 135716
Comité d'Onnaing	Connus en 1948				Idem
Comité d'Ostricourt	Connus en 1948. Président connu en 1949, 1950				417 W 135722, 135716 et 135731
Comité de Pecquencourt-Barrois	Président connu en 1946. Connus en 1949				417 W 135722 et 135716, 85 W 49782 14
Comité de Pecquencourt-Lemay	Connus en 1948				417 W 135731
Comité de Pont-de-la-Deûle	Idem		Faible activité en 1948		417 W 135722 et 135716
Comité de Quiévrechain	Connus en 1948, 1949	24 en 1948			Idem
Comité de Raismes-Vicoigne	Connus en 1948				Idem
Comité de Roost-Warendin					417 W 135731
Comité de Sallaumines	Président et secrétaire connus en 1945				42 W 39344 1
Comité de Somain-Sessevalle	Connus en 1948. Secrétaire connu en 1949				417 W 135722, 135716 et 135731
Comité de Thivencelles	Connus en 1948, 1949		Participation à la collecte en faveur des « vieillards », aux fêtes de Noël pour les enfants polonais, à diverses pétitions, vente de Gazeta Polska		417 W 135722 et 135716



Comité de Vieux-Condé	Connus en 1948				417 W 135722 et 135716
Comité de Wallers-Arenberg	Connus en 1948, 1949				Idem
Comité de Waziers	Président et secrétaire connus en 1946. Connus en 1949				85 W 49782 14, 417 W 135722 et 135716
Union centrale des Polonais en France	Connus en 1945, 1946, 1955, 1958	13 régions, 20 unions, 30 000 membres en 1945. 13 régions, 16 unions, 224 comités, 50 000 membres en 1946. 13 unions en 1949. 6 régions, 60 comités et environ 2 000 membres dans les années 1960		Issue du Mouvement de Résistance POWN	2007 W 11, 1 W 52291, 42 W 39344 1, 19800042/15, Garçon (2003)
Comité du Nord - Pas-de-Calais	Connus en 1945. Secrétaire connu en 1946. Connus en 1952, 1953. Président et secrétaire connus de 1958 à 1963	14 comités, environ 20 000 membres en 1945. 10 sections en 1952	Vote des budgets, élaboration d'un plan de travail annuel. A cessé toute activité en 1959		417 W 135733, 2007 W 11, 42 W 39344 1, 1 W 52291
Comité du district de Béthune	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité du district de Bruay-en-Artois	Idem				Idem
Comité du district de Douai	Président connu en 1945, 1953				1 W 52291, 42 W 39344 1
Comité du district de Lens	Président connu en 1945	17 comités, 1 100 membres en 1945			42 W 39344 1

Comité du district d'Ostricourt	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité du district de Valenciennes	Président connu en 1945. Connus de 1948 à 1953		Très faible activité en 1952. Tentative infructueuse de reconstitution en 1953		417 W 135734 et 135733, 2007 W 11, 42 W 39344 1
Comité d'Anzin					417 W 135734, 2007 W 11
Comité d'Auby-Asturies	Connus en 1946	10 sociétés en 1946		Remplacé par le Comité des sociétés polonaises locales d'Auby	417 W 135733 et 135734
Comité d'Auchy-les-Mines	Connus en 1949		A cessé toute activité en 1954		1 W 52285
Comité d'Avion	Président connu en 1945, 1962				1 W 52285 et 52291, 42 W 39344 1
Comité de Billy-Montigny	Président connu en 1945, de 1961 à 1965. Connus en 1950, 1961, de 1965 à 1967, de 1971 à 1973	2 associations depuis 1949	Très faible activité en 1971. Dissoute en 1973		1 W 52286 et 52291, 42 W 39344 1
Comité de Bruay-en-Artois		364 ou 365 membres en 1954, 1955			1 W 41914 et 52305, 2007 W 11
Comité de Bully-les-Mines	Connus de 1950 à 1957, en 1959	7 sociétés en 1953, 1955. 5 sociétés en 1956. 6 sociétés en 1959	A cessé toute activité entre 1950 et 1953 en attendant d'être autorisée à fonctionner. A cessé toute activité en 1966		1 W 33688 et 52287
Comité de Calonne-Ricouart	Trésorier et secrétaire connus en 1949. Connus de 1950 à 1971	15 sociétés en 1950. 13 en 1954. 14 en 1971	Fête du 3 Mai, fêtes nationales françaises. A cessé toute activité en 1971		1 W 52296
Comité de Carvin	Président connu en 1945. Connus en 1952		A cessé toute activité dans les années 1960		1 W 52296, 42 W 39344 1

Comité de Condé-sur-l'Escaut					417 W 135734, 2007 W 11
Comité de Courrières	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Denain					417 W 135734, 2007 W 11
Comité de Douai					417 W 135733, 2007 W 11
Comité de Dourges	Secrétaire connu en 1967, 1968. Président connu de 1969 à 1976		A cessé toute activité en 1969 faute de membres		1 W 33688 et 52294, 1193 W 121
Comité d'Estevelles	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Fouquières-lès-Lens	Idem				1 W 52291, 42 W 39344 1
Comité de Harnes	Idem				Idem
Comité d'Hersin-Coupigny	Connus en 1954, 1955		A cessé toute activité en 1955		1 W 52289
Comité d'Houdain					1 W 33688, 2007 W 11
Comité de Leforest	Secrétaire et président connus en 1948, 1949. Connus en 1950, 1952. Président connu en 1953				1 W 52290
Comité de Lens fosse 4	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Lens fosses 12 et 14	Idem				Idem
Comité de Lens fosses 9-11 et 16	Président connu en 1945, 1952				1 W 52291

Comité de Lens ville	Président connu en 1945				42 W 39344 1
Comité de Liévin					1 W 33688, 41914 et 52305, 2007 W 11
Comité de Méricourt-sous-Lens	Président connu en 1945. Connus de 1954 à 1963		Très faible activité de 1954 à 1956. A cessé toute activité en 1957 faute de président		1 W 52295, 42 W 39344 1
Comité de Montigny-en-Gohelle	Connus en 1949, de 1952 à 1955. Président connu en 1945, 1963	14 sociétés en 1949	Sports, arts, loisirs, incitation des sociétés affiliées à participer aux commémorations du 3 Mai et de la Targette. Collecte de fonds pour les garderies polonaises et les fêtes locales. A cessé toute activité à la fin des années 1950-début 1960		1 W 52295 et 52293, 42 W 39344 1
Comité de Noyelles-sous-Lens	Président connu en 1945				1 W 52291, 42 W 39344 1
Comité d'Oignies	Trésorier connu en 1949, 1950				1 W 52292
Comité de Rouvroy-Nouméa	Président connu en 1945. Connus de 1952 à 1954, en 1956, de 1958 à 1960	9 sociétés en 1953	A cessé toute activité en 1960		1 W 52293, 42 W 39344 1
Comité de Sallaumines 1	Président connu en 1945				1 W 52291, 2 W 39344 1
Comité de Sallaumines 11	Idem				42 W 39344 1
Comité de Thivencelles					417 W 135734, 2007 W 11

Comité de Vieux-Condé					417 W 135734 et 135723
Comité de Wallers					417 W 135734, 2007 W 11
Amicale polonaise de Dourges	Président connu depuis 1993	8 associations en 2015	Feux de la Saint-Jean, loto, voyages en Pologne	Affiliée à la MDP	Annuaire de l'ambassade de Pologne, site Internet de la ville, entretien avec Edmond Oszczak
Congrès des Polonais en France (devenu Congrès Polonia en France en 1979 puis Conseil de la Polonia de France - région Nord - Pas-de-Calais puis Conseil de la Polonia de France en 2005)	Connus de 1949 à 1968, de 1971 à 1979. Président connu en 1970, 1991, 1992	11 unions, 723 sections, 30 000 à 32 000 membres en 1949. 40 000 en 1953. 30 000 environ répartis dans le Nord - Pas-de-Calais, l'Alsace et la région parisienne en 1972, 1973. 8 unions, 15 300 membres (dont 75 % dans le Nord - Pas-de-Calais) en 1974, 1977, 1978. 13 000 membres en 1979. 6 unions, 150 sections et 2 associations, 7 000 à 8 000 membres en 1990. 4 000 à 4 500 membres en 1993	Participation aux diverses manifestations patriotiques, folkloriques ou culturelles organisées par les associations membres. Musique, théâtre, chant, folklore polonais, conférences, exposés divers, rencontres régionales et nationales, coutumes polonaises, commémorations des fêtes nationales polonaises... Sphère d'influence limitée au Nord - Pas-de-Calais	Apolitique mais adversaire au gouvernement communiste polonais. Dissolution suite à la fusion signée fin 2007 avec la MDP. Affilié à l'Union mondiale des Polonais à l'étranger	417 W 135733, 804 W 8 et 9, 459 W 142176, 1714 W 119, 1 W 52292, 1193 W 121, 244 W 88, JO associations, site Internet de la MDP, Garçon (2003, 2010)

Maison de la polonia - Centre de ressources de la polonia de France (devenue Maison de la polonia de France - Congrès polonia en France en 2008)	Connus en 2014	Plus de 300 adhérents individuels et 84 associations en 2015		Ancienne Maison de la polonité. Obtention de l'agrément « Jeunesse et Sport » et reconnue d'intérêt général en 2010	JO associations, site Internet de l'association, entretien avec Sylviane Kowalczyk
Maison de la polonité					JO associations, site Internet de l'association
<i>Associations d'élevage d'animaux du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Union des sociétés d'éleveurs polonais en France				De tendance CNPF	1714 W 119, 1 W 52287 et 52296
Société avicole Champion de Montigny-en-Ostrevent					417 W 135734
Société d'élevage des animaux de basse-cour					19800042/31, 417 W 135724
Société d'éleveurs franco- polonais					Idem
Société polonaise d'aviculture en France d'Évin-Malmaison					Idem
Union polonaise des sociétés avicoles et	Connus en 1953.	7 sections, une centaine de membres	Organisation d'une ou deux expositions par an.	Créée par des anciens membres de	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287

d'élevage en France (devenue Groupement des sociétés indépendantes d'élevage et d'aviculture polonaises en France)	Secrétaire connu en 1957	en 1953	A cessé toute activité depuis plusieurs années en 1961	l'Union des sociétés d'éleveurs polonais en France en opposition aux idées communistes prônées par cette Union	
Bon élevage d'Houdain	Secrétaire connu en 1949, de 1951 à 1953. Président et trésorier connus de 1949 à 1960. Connus en 1961, de 1965 à 1971. Président connu en 1972	14 en 1961. 10 de 1966 à 1969	Organisation d'expositions	Affilié à l'Union des sociétés d'éleveurs polonais en France puis au Groupement des sociétés indépendantes d'élevage et d'aviculture polonaises en France	1 W 52287
Les éleveurs de Barlin	Connus en 1955. Président connu de 1958 à 1967		A cessé toute activité en 1958	Idem	1714 W 119, 1 W 52286, 417 W 135724
Société avicole Champion de Bruay-en-Artois	Président connu de 1946 à 1948, en 1958. Secrétaire connu en 1948. Connus de 1949 à 1954	17 en 1954. 18 en 1955	A cessé toute activité en 1956 faute de membres	Idem. Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois. Les membres se sont regroupés dans Bon élevage de Bruay-en-Artois	1 W 52305 et 52287
Société avicole et d'élevage				Affilié à l'Union des sociétés d'éleveurs polonais en France puis au Groupement des sociétés	1 W 52287, 417 W 135724

				indépendantes d'élevage et d'aviculture polonaises en France	
Société avicole Le bon élevage	Président et secrétaire connus en 1947. Connus de 1949 à 1951, de 1953 à 1958, en 1964, 1965. Secrétaire et trésorier connus en 1963	Une trentaine en 1951, 1953. 16 environ en 1955. 6 environ en 1965	Organisation d'expositions. A cessé toute activité en 1965 faute de membres	Idem	1 W 52294, 417 W 135724
Société d'éleveurs polonais en France de Calonne-Ricouart	Président et trésorier connus en 1948. Connus en 1949, 1955, 1956, 1959		A cessé toute activité en 1959	Idem. Affiliée au comité de Calonne-Ricouart de l'UCPF	1 W 52287 et 52296, 417 W 135724
Société polonaise d'aviculture en France de Nœux-les-Mines	Trésorier connu en 1954, 1955. Président connu en 2013. Connus en 2014	Une soixantaine en 2013. 37 en 2014		Affilié à l'Union des sociétés d'éleveurs polonais en France, puis au Groupement des sociétés indépendantes d'élevage et d'aviculture polonaises en France, puis à la Société centrale d'aviculture de France	1 W 52305, 1714 W 119, JO associations, sites Internet de la ville et de la Société centrale d'aviculture de France, article La Voix du Nord
Bon élevage de Dechy				Indépendante	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119



Dobry - Chow de Waziers (devenu Bon élevage de Waziers et environs en 1999)	Connus en 1955			Indépendante	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119, JO associations
La basse-cour franco-polonaise (devenue La basse-cour familiale d'Hénin-Liétard et environs en 1958)	Connus en 1958, 1952			Affiliée à la Société centrale d'aviculture de France et à la Société régionale des aviculteurs d'Artois	1 W 52289
Race pure	Connus de 1954 à 1958				417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Société d'éleveurs polonais en France d'Ostricourt	Président connu en 1957				417 W 135733, 1714 W 119
Idem			Dissoute faute de président		417 W 135734, 1714 W 119
Société polonaise d'aviculture et d'élevage en France	Connus en 1955. Trésorier connu en 1954				1 W 52305 et 33688, 1714 W 119
<i>Associations diverses du pays minier du Nord – Pas-de-Calais</i>					
Association culturelle polonaise de Carvin					1 W 52295
Association culturelle polonaise de Carvin fosse 4	Connus en 1960		Intense propagande politique	Patronnée et financée par le consulat de Pologne à Lille	1 W 52296
Association culturelle polonaise de Marles-les-Mines	Connus en 1959				1 W 52295

Association des originaires de la Pologne pour la défense des frontières polonaises Oder-Neisse - section du Nord	Connus en 1953. Président connu en 1954		Organisation de séances de cinéma, préparation à la conférence nationale de l'association. Intense propagande en 1953. Très faible activité en 1954. Reprise d'activité en 1955	Favorable au gouvernement communiste polonais. Fonctionne comme association française. Difficultés à s'implanter dans le valenciennois	417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section du Pas-de-Calais	Président connu de 1955 à 1962				417 W 135734, 1 W 23278 18, 1714 W 119
Section d'Haveluy	Connus en 1952		Projet d'édification d'un orphelinat sur la Neisse, célébration de l'anniversaire du retour à la Pologne des Terres ancestrales avec des séances de cinéma polonais, préparation de la conférence nationale de l'association. Faible activité		417 W 135734, 1714 W 119
Section de Raismes-Sabatier	Connus en 1952		Projet d'édification d'un orphelinat sur la Neisse, organisation d'une soirée artistique (film, danses et chants folkloriques). Faible activité		417 W 135734 et 135735, 1714 W 119
Section de Sallaumines					Ruczkal (1994)

Union des commerçants et des artisans polonais en France (devenue Union des commerçants et artisans d'origine polonaise en France en 1966)	Président connu en 1945. Connus en 1946, de 1950 à 1960, en 1966	12 sections en 1946. 9 sections, 1 000 membres dont 450 actifs en 1953. 9 sections, 300 membres environ en 1966	Formation de commerçants, apprentis et ouvriers qualifiés, examen d'apprentissage professionnel chaque année. Forte activité au début des années 1950. Faible activité en 1966	Affiliée quelques mois à l'UCPF en 1945	2007 W 11, 1714 W 119, 1 W 52291, 42 W 39344 1, site Internet de la ville
Section du district de Douai	Président connu en 1955				1 W 52291
Section du district de Valenciennes (tendance CNPF)	Connus en 1945	24 en 1945	Organisation de galas	Fusion avec la section de tendance UCPF fin 1945	42 W 39344 1
Section du district de Valenciennes (tendance UCPF)	Connus en 1945. Connus de 1952 à 1956	70 en 1952	Réunions mensuelles à caractère professionnel, organisation du congrès national des commerçants et artisans polonais en 1957	Scission début 1945	417 W 135734, 1 W 52291, 42 W 39344 1
Section I de Lens	Connus en 1950, 1951, de 1954 à 1961. Président connu en 1966				1 W 52291
Section III d'Oignies	Trésorier connu de 1945 à 1947. Connus de 1949 à 1952, en 1961. Président connu en 1966	Une vingtaine de 1950 à 1952	Très faible activité en 1961		1 W 52292, 417 W 135724
Section IV de Bruay-en-Artois	Président connu en 1947. Secrétaire et trésorier connus en 1955, 1956. Connus de 1950 à 1954, de 1957 à 1966	38-39 en 1955. 37 début 1959. 44 fin 1959		Affilié au Comité des sociétés polonaises locales de Bruay-en-Artois	1 W 33688, 41914, 52305 et 52287, 417 W 135724

Section V de Marles-les-Mines	Trésorier connu en 1949, 1952. Connus en 1950, de 1953 à 1955, de 1960 à 1962. Président connu en 1952				1 W 52295, 417 W 135724
Section VI de Harnes	Président et secrétaire connus en 1959. Connus en 1960. Président connu en 1966				1 W 52288 et 52291, 417 W 135724
Section VII de Douai	Secrétaire connu de 1936 à 1956. Trésorier connu de 1952 à 1956. Président connu en 1957				417 W 135734 et 135735, 1 W 52291
Section VIII de Denain	Président connu en 1959				417 W 135733
Union des insurgés de la Pologne occidentale en France - section de Douai					35 W 38822 2
Section d'Ostricourt	Président connu en 1950	Peu de membres depuis la création	Très faible activité en 1952		417 W 135734, 135724 et 135725
Anciens élèves de l'Internat Saint-Casimir de Vaudricourt	Président connu en 2012, 2013. Connus en 2014		Organisation de voyages en Pologne, réunions des anciens élèves		Site Internet de l'association
Anciens KSMP	Présidente connue en 2014		Voyages, repas		Site Internet de la ville, article Nord Éclair

Association des amis d'Edward Gierek			Recueil de témoignages oraux ou écrits de personnes ayant subi la répression ou en ayant été les témoins		Site Internet de la MDP, article Indymedia Lille
Association des œuvres sociales de l'Union des femmes françaises de Raismes (devenue Union des femmes françaises - Femmes solidaires en 1998)	Connus en 2013		Voyages en Pologne, atelier de cuisine polonaise, apprentissage du polonais, écriture d'une pièce de théâtre, thé dansant	Affiliée à l'Union des femmes françaises	JO associations, article La Voix du Nord
Association franco-polonaise des amis de la salle du Millenium					JO associations, site Internet de la paroisse Millenium
Association philatélique franco-polonaise	Président connu en 2008, 2009, 2014. Connus en 2010	48 en 2008. Une cinquantaine en 2010	Organisation d'expositions philatéliques franco-polonaises, d'un salon des collectionneurs, visites d'expositions et de salons du timbre		Site Internet de la ville, articles La Voix du Nord
Centre européen de la culture et de la mémoire de la Polonia					JO associations
Cercles des sociétés polonaises en France					19800042/31
Club des philatélistes polonais en France					1940 W 2
Comité de Carvin des Amis de Gazeta Polska				Affilié au CNPF	1 W 52296
Comité d'Hornaing des Amis de Gazeta Polska	Secrétaire connu en 1950			Idem	417 W 135733 et 135734, 1714 W 119

Comité de quartier de la fosse 6	Président connu en 2013				JO associations, sites Internet de la ville et de la MDP
Comité franco-polonais des associations : Pamiec	Présidente connue en 2014				Site Internet de la ville
Eurotea					JO associations
Jadran					Idem
Kultura Polska France	Président connu en 2014		Échanges culturels franco-polonais (musique, folklore, langue, littérature...), initiation à la langue polonaise, manifestations diverses	Affiliée à la MDP	Annuaire de l'ambassade de Pologne, JO associations, site Internet de la ville
Les amis de la salle polonia					JO associations
Les anciens de Kurjer Harnes	Président connu en 2009				Site Internet de la ville, JO associations
Les ateliers franco-polonais de France (Association ou amicale des amoureux de la culture polonaise et de la langue polonaise)					JO associations, site Internet de Polonia Douai, article La Voix du Nord
Les ateliers franco-polonais de Méricourt (Association ou amicale des amoureux de la culture polonaise et de la langue polonaise)					JO associations
Union des patriotes libres polonais	Connus en 1945, 1946		Faible activité en 1946	Créée par un ancien militant exclu du Comité polonais de Libération nationale	2007 W 11

Nom de l'association	Date de création	Date de dissolution	Objet de l'association	Siège social
<i>Associations religieuses du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Union des associations catholiques polonaises en France - section du district de Montceau-les-Mines	1925-1926. 25/11/1945	1968 (?)	Coordonner toutes les organisations adhérentes et faciliter leurs efforts pour développer l'esprit catholique. Maintenir les traditions polonaises. Éducation physique et morale. Approfondissement des relations amicales avec le peuple français	Chez le président, 2 rue des Goujons, Montceau-les-Mines
Cercle des enfants de chœur - section de la Saule	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Éduquer les enfants dans un esprit religieux et patriotique	La Saule, Montceau-les-Mines
Section du Bois-du-Verne	Idem	Idem	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	1937-1938. 1945	Après 1991	Développement de l'esprit catholique, maintien des traditions polonaises, éducation morale, approfondissement des relations amicales avec le peuple français. 1991 (ou avant) : promouvoir la foi catholique et les traditions polonaises, l'épanouissement de l'identité culturelle de la communauté catholique franco-polonaise	Montceau-les-Mines
Société Sainte-Barbe	1950 ou avant. AM du 21/10/1954	Déclaration du 05/07/2000	Idem	357/1 boulevard de Verdun, les Gautherets, Saint-Vallier
Société Saint-Joseph	1923. 1945	Après 1949	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Société Saint-Stanislas	Idem	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines

Union des chorales paroissiales polonaises en France - section du district de Montceau-les-Mines	Début 1947	Après 1949	Développement de l'esprit catholique [...] relations amicales avec le peuple français	Montceau-les-Mines
Section de Blanzzy	Entre-deux-guerres. 1945	Idem	Idem	Blanzzy
Section de la Saule	Idem	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section des Baudras	1945 ou avant	Idem	Idem	Les Baudras, Sanvignes-les-Mines
Section du Bois-du-Verne	Entre-deux-guerres. 1945	Idem	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Chorale d'église immaculée	1950 ou avant. AM du 15/10/1954	1979 ou après	Idem	11/2 rue Ampère, les Gautherets, Saint-Vallier. Puis : 189/1 boulevard de Verdun, les Gautherets, Sanvignes-les-Mines
Saint-Jean	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Sainte Marguerite, Montceau-les-Mines
Union des confréries du Rosaire - section du district de Montceau-les-Mines	1937-1938. 1945	Après 1991	Développement de l'esprit catholique [...] communauté catholique franco-polonaise	Montceau-les-Mines
Section de la Saule	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section des Gautherets	1950 ou avant. AM du 18/10/1954	Après 1980	Idem	27/2 rue Colbert, les Gautherets, Saint-Vallier
Section du Bois-du-Verne	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines



Cercle des Polonaises du district de Montceau-les-Mines	Avant 1949	Fin des années 1950	Conserver parmi les membres ainsi que dans la localité de sa colonie la langue polonaise et la culture de son pays. Acquérir par les forces communes la conscience nationale et civique. Protéger moralement et instruire les enfants et la jeunesse de la colonie. Se secourir mutuellement en cas de maladie ou de mort	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Cercle des Polonaises de Montceau-les-Mines	Entre-deux-guerres	Idem	Idem	Montceau-les-Mines
Cercles des Polonaises de Sanvignes-les-Mines	Idem	Après 1949	Idem	Sanvignes-les-Mines
Cercles des Polonaises des Gautherets	1950 ou avant. AM du 29/10/1954	Annulée de 1962 à 1970. Après 1980	Idem	80/2 (puis : 73/1) rue Colbert, les Gautherets, Saint-Vallier
Association libre des étudiants de la Bible - section de Montceau-les-Mines	Avant 1950	Après 1950		Montceau-les-Mines
Comité paroissial catholique polonais du Bois-du-Verne	Avant 2002	Déclaration du 18/12/2002		15 rue du ruisseau, le Bois Garnier, Montceau-les-Mines
<i>Associations artistiques du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Les amis du théâtre - section du district de Montceau-les-Mines	1946 ou avant	Fin des années 1950	Entretenir dans un esprit national la culture de l'art, du théâtre et de la langue polonaise	Rue Rouget de Lisle, Montceau-les-Mines
Section des Essarts	Entre-deux-guerres. 1945 ou après	Idem	Idem	Les Essarts, Sanvignes-les-Mines

Section du Bois-du-Verne	Idem	Idem	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Section du Magny	Idem	Idem	Idem	Le Magny, Montceau-les- Mines
Cercle théâtral de la Gaieté	1924. AM du 29/10/1954	1939. AM du 16/04/1976	Pratique du théâtre amateur en langue polonaise. Organiser des séances théâtrales récréatives et des bals. Veiller à la pratique par tous les membres de l'usage de la langue polonaise dans toutes les circonstances de la vie du cercle. Convoquer des assemblées mensuelles	Salle des fêtes de la mine, place du marché, les Gautherets, Saint-Vallier. 1963 (?) : 112/1, avenue de la Marne, les Gautherets
Chorale polonaise Traditions (devenue Ensemble traditions en 2009)	19/07/1999	15/07/2015	Regrouper les personnes ayant ou non des origines polonaises. Favoriser leurs relations. Promouvoir le chant et la chanson polonaise sous toutes ses formes et expressions. Se produire à l'occasion de manifestations, de prestations ou concerts. Enregistrer éventuellement des cassettes ou disques	Mairie, Saint-Vallier
Ensemble folklorique Mazovia	16/02/2015	Existe	Promouvoir la culture slave, notamment polonaise, sous toutes ses formes et expressions, en particulier à travers le chant, la musique et la danse folklorique. Fédérer autour de projets culturels toute personne ayant ou non des origines polonaises et favoriser le tissage de liens d'amitié entre celles-ci. Participer et développer tout type de manifestation s'inscrivant dans la lignée de son objet tel que décrit ci-dessus, notamment en organisant ou participant à des spectacles de chant, de musique et/ou de danse	Idem

Groupe folklorique polonais	12/1951	Après 1957	Vulgariser le folklore polonais. Participer aux fêtes folkloriques françaises et polonaises. Maintenir et développer les ressources culturelles polonaises et améliorer les relations franco-polonaises	1951 : chez le président, 10 rue de Sedan, Montceau-les-Mines
Karliczek - groupe de danses folkloriques des Gautherets	Années 1950-1960	Déclaration du 19/04/2002	Pratique du folklore polonais	Café des Salons, les Gautherets, Saint-Vallier
L'oiseau errant	1928. AM du 09/02/1949. AM du 24/04/1951	AM du 08/08/1950. 1974 (devenue française)	Cultiver la musique ainsi que l'enseignement gratuit, individuel et collectif de la musique (« populaire ») aux membres du club	Café Olympia, avenue Marx-Dormoy, les Gautherets, Saint-Vallier. 1950 : cinéma (café ?) Antoine Fenaillon, rue Corneille, les Gautherets. Milieu des années 1960-début 1970 : café Prieto, les Salons, les Gautherets
Odra orchestra	02/1986	Existe	Conserver la musique et les chants folkloriques polonais	Montceau-les-Mines
Polonia	Déclaration du 20/05/1986	Existe	Promouvoir et faire connaître le folklore polonais et créer des liens d'amitié	Chez Duverneau Gérard, 3 rue de l'Essertot, les Gautherets, Saint-Vallier. 1994 : chez Uliczny Patrick, 5 rue Colette, les Gautherets. 1999 : mairie
Section de danse folklorique polonaise d'Arts, culture et loisirs	Avant 1959	Après 1961	Danse folklorique polonaise	Les Gautherets, Saint-Vallier
Société musicale Chopin	Déclaration du 10/08/1933. 1945	Après 1963	Étude et propagation de la musique	Darcy, Montceau-les-Mines. 1953 (?) : salle des Houillères, la Saule

*Associations sportives du pays minier de Saône-et-Loire*

Union des sociétés de gymnastique Sokol en France - section du district de Montceau-les-Mines	Entre-deux-guerres. 1945 ou après	Fin des années 1950	Accroître les forces vitales du pays en favorisant le développement des forces physiques et morales par l'emploi rationnel de la gymnastique, athlétisme, natation, courses à vélo, etc. Poursuivre toutes les mesures légales, budgétaires et autres susceptibles d'aider à la réalisation de ce programme. Collaborer avec les sociétés de gymnastique françaises	Montceau-les-Mines
Section de Sanvignes-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 18/11/1939	Idem	Idem	Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Entre-deux-guerres. AM du 29/10/1954	AM du 08/11/1966	Pratique de la gymnastique et des sports, en particulier l'athlétisme. Organiser des cours de gymnastique systématique, d'éducation physique et de jeux de plein air. Rassembler la jeunesse dans des groupes en vue de la pratique des sports. Organiser des concours de gymnastique et d'athlétisme ainsi que des conférences ayant pour thème la propagande de la culture physique. Toute activité conforme à la loi afin de réaliser le principe « un esprit sain dans un corps sain »	Les Gautherets, Saint-Vallier
Basket-ball Iskra	Avant 1946	Entre 1946 et 1948	Pratique des sports	Montceau-les-Mines
Club sportif Olympia	Entre-deux-guerres. 1946	Idem	Idem	Idem
Club sportif Orion	Déclaration du 14/10/1933	Existe	Préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie par la pratique des	Café des sports (café Laurent Grillet), 23 rue Jean Didier, la Saule,

			exercices physiques, notamment du football-association	Montceau-les-Mines. Début des années 1990 : mairie, 18 rue Carnot
Fédération des sociétés de tir polonaises en France - section de Montceau-les-Mines	1931. 1945	Entre 1946 et 1948	Action culturelle et éducative. Développer physiquement et moralement les membres	10 rue de Lucy, le Magny, Montceau-les-Mines
Union sportive Polonia	JO du 03/10/1922	Après 1951	Pratique des exercices physiques et des sports, notamment le football-association	Cinéma, les Gautherets, Saint-Vallier
Wisla	Demande d'autorisation de mars 1950	AM du 24/11/1950 (refus d'autorisation)	Pratique de l'athlétisme, du volley-ball, du tennis de table, du basket-ball, du tennis, des échecs et de l'éducation physique	La Saule, Montceau-les-Mines
<i>Associations d'anciens combattants du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Amicale des anciens du maquis polonais POWN (Union des anciens de la résistance polonaise en France) - section du district de Montceau-les-Mines	Avant 1949	1955 ou après	Entraide et défense des intérêts des anciens membres polonais du mouvement de résistance polonais POWN. Maintenir les liens et l'esprit de camaraderie nés dans la Résistance entre les anciens membres du POWN. Aide aux anciens de la Résistance au sein d'œuvres sociales	22 rue du Plessis, Montceau-les-Mines
Section de la Saule	Idem	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section de Montceau-les-Mines	Idem	Idem	Idem	Montceau-les-Mines
Section de Montceau-les-Mines	Idem	Idem	Idem	Idem
Section de Saint-Vallier	Idem	Idem	Idem	Saint-Vallier

Section de Sanvignes-les-Mines	Idem	Idem	Idem	Sanvignes-les-Mines
Union des anciens résistants polonais en France ZPBURO - section du district de Montceau-les-Mines	Avant 1950	AM de retrait de création du 11/01/1950		Montceau-les-Mines
Section de la Saule	Idem	Idem		La Saule, Montceau-les-Mines
Section des Essarts	Idem	Idem		Les Essarts, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Idem	Idem		Les Gautherets, Saint-Vallier
Section du Bois-du-Verne	Idem	Idem		Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Section du Magny	Idem	Idem		Le Magny, Montceau-les-Mines
Union des invalides de guerre polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	1945 ou avant	AM de retrait de création du 11/01/1950	Action en faveur des mutilés de la guerre 1939-45 de France, Belgique et Hollande	Montceau-les-Mines
Section des Essarts	Entre-deux-guerres. Demande d'autorisation en mai 1949	Idem	Idem	Les Essarts, Sanvignes-les-Mines
Association de bienfaisance des anciens combattants et	Demande d'autorisation	Après 1980	Maintenir les liens de camaraderie et d'amitié forgés dans la lutte entre les anciens	17/1 (puis : 291/2), boulevard de Verdun,

résistants polonais en France ZUPRO - section des Gautherets	mi 1950		combattants et résistants polonais et français. Assister les adhérents dans les difficultés qu'ils pourront rencontrer. Protéger les intérêts matériels et moraux des veuves et des orphelins. Contribuer à l'assistance de tous les membres qui seront dans l'infortune en leur procurant tous les secours possibles	les Gautherets, Saint- Vallier
<i>Associations d'entraide du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Croix-Rouge polonaise - section du district de Montceau-les-Mines	Avant 1951	11/1959	Établir des liens étroits entre les représentants de la Pologne et la colonie polonaise en France afin que cette colonie conserve l'esprit national polonais, ne s'assimile pas à la population française, soit fidèle idéologiquement au gouvernement communiste de Varsovie et soutienne en France, par son activité, la politique étrangère de ce gouvernement	Montceau-les-Mines
Comité de vacances d'enfants polonais de Saône-et-Loire	1951. Début 1953	Après 1953	Coordonner et diriger l'action des instituteurs chargés de recruter les élèves pour les colonies de vacances organisées par la Croix- Rouge polonaise	Montceau-les-Mines
Fédération des ouvriers et émigrés polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	1946 ou avant	Fin des années 1950	Faire obtenir aux mineurs ayant travaillé en Allemagne le paiement de leurs pensions	Rue Rouget de Lisle, Montceau-les-Mines

Section de Montceau-les-Mines	Avant 1955	Idem	Idem	Montceau-les-Mines
Idem	Idem	Idem	Idem	Idem
Organisation polonaise d'aide à la patrie - section du district de Montceau-les-Mines	1946-1947	AM de retrait de création du 11/01/1950	Développement de l'idée d'amitié franco-polonaise, aide à la Pologne et aux Polonais en France	25 rue du Plessis, Montceau-les-Mines
Section de Blanzey	1948	Idem	Idem	Blanzey
Section de la Sablière	Idem	Idem	Idem	Bâtiment 1, la Sablière, Montceau-les-Mines
Section de la Saule	Idem	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section de Rouvrat-Chagot	Idem	Idem	Idem	Rouvrat-Chagot, Montceau-les-Mines
Section des Essarts-Baudras	Idem	Idem	Idem	Les Essarts-Baudras, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Idem	Idem	Idem	Les Gautherets, Saint-Vallier
Section du Bois-du-Verne	Idem	Idem	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Section du Magny	Idem	Idem	Idem	Le Magny, Montceau-les-Mines
Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka - section du district de Montceau-les-Mines	1946 ou avant	AM de retrait de création du 11/01/1950	Entretenir et développer l'amitié franco-polonaise, aider les familles des émigrés nécessiteux, venir en aide aux orphelins de guerre, aux veuves de fusillés et de déportés, organiser en son sein des activités culturelles.	Montceau-les-Mines



			Du fait des conditions, le but est essentiellement d'organiser des œuvres d'assistance en faveur des enfants nécessiteux de Pologne	
Section de Blanzay	Idem	Idem	Idem	Chez la présidente, rue de l'Abattoir, Blanzay
Section de la Saule	Avant 1949	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section des Essarts	Idem	Idem	Idem	Les Essarts, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Idem	Idem	Idem	Les Gautherets, Saint-Vallier
Section du Bois-du-Verne - Magny	Idem	Idem	Idem	Le Bois-du-Verne ou le Magny, Montceau-les-Mines
Comité d'aide aux mineurs polonais	1946 ou avant	1946 ou après		Saint-Vallier
Comité d'aide aux vieillards polonais - section du district de Montceau-les-Mines	1950	Après 1955	Aide matérielle aux vieux mineurs n'ayant pas effectué 15 ans de travail dans les mines. Objectif réel : diffuser les mots d'ordre communistes parmi les vieux polonais tout en les secourant	Chez le président, les Gautherets, Saint-Vallier
<i>Associations d'instruction du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Association de l'université ouvrière des émigrés polonais	Entre-deux-guerres. 1946	AM de retrait de création du	Diffuser, parmi les émigrés polonais, la science pure et appliquée ainsi que les beaux-	25 rue du Plessis, Montceau-les-Mines

en France Ignace Daszynski - section du district de Montceau-les-Mines		11/01/1950	arts et la culture physique	
Section de la Saule	Idem	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les- Mines
Section de Rouvrat-Chagot	Idem	Idem	Idem	Rouvrat-Chagot, Montceau-les-Mines
Section des Essarts-Baudras	Idem	Idem	Idem	Les Essarts-Baudras, hameau du Bois de Leu, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Idem	Idem	Idem	Café Bonnouvrier, les Gautherets, Saint-Vallier
Conseil des parents d'élèves polonais - section de Blanzly	Avant 1948	AM de retrait de création du 11/01/1950	Organiser entre les familles polonaises du bassin minier de Saône-et-Loire des fêtes enfantines, des soirées récréatives, des bals, des arbres de Noël, etc. subventionnés par le consulat polonais de Lyon	Chez le président, Blanzly
Section de Montceau-les- Mines	Idem	Déclarée nulle le 27/07/1951	Idem	Montceau-les-Mines
Section des Gautherets	1948	AM de retrait de création du 11/01/1950	Apporter l'aide morale et matérielle aux enfants polonais fréquentant l'école. Renforcer les liens d'amitié franco-polonais	Les Gautherets, Saint- Vallier
Cercle Stefan Zeromski (Cercle polonais de culture intellectuelle)	Entre-deux-guerres. 1945 ou après	Après 1946	Développer intellectuellement les émigrés polonais et développer leur vie sociale	Café Szymislik, les Gautherets, Saint-Vallier
La vie ouvrière	30/03/1927. 1945 ou après	1949 ou après	Éduquer les Polonais de Sanvignes-les-Mines	Sanvignes-les-Mines

Union des instituteurs polonais en France	Entre-deux-guerres	AM de retrait de création du 11/01/1950		Montceau-les-Mines
<i>Associations de jeunesse du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Union des éclaireurs polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	Entre-deux-guerres. 1945 ou après	Fin des années 1950	Éducation de la jeunesse par la formation du caractère, le développement de la force physique et la préparation à la vie sociale. Propagation parmi ses membres de la manière de vivre conformément aux principes scouts	Montceau-les-Mines
Section de Montceau-les-Mines	Idem	Idem	Idem	Idem
Section de Sanvignes-les-Mines	Entre-deux-guerres. AM du 18/11/1939	Idem	Idem	Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Entre-deux-guerres. 1945 ou après	Idem	Idem	Les Gautherets, Saint-Vallier
<i>Associations de jeunesse du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Union de la jeunesse polonaise Grunwald - section du district de Montceau-les-Mines	1943	AM de retrait de création du 11/01/1950	Grouper tous les jeunes polonais sans distinction d'opinions ni de religions, leur apprendre à se connaître, à vivre en commun, les former intellectuellement, civiquement, moralement et physiquement	Montceau-les-Mines
Section de la Saule	Idem	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section des Essarts-Baudras	Idem	Idem	Idem	Les Essarts-Baudras, Sanvignes-les-Mines

Section des Gautherets	Idem	Idem	Idem	Les Gautherets, Saint-Vallier
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise - section du district de Montceau-les-Mines	1938. 1945	Après 1961	Développement de l'esprit catholique, maintien des traditions polonaises, éducation physique et morale, approfondissement des relations amicales avec le peuple français	Montceau-les-Mines
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise féminine - section de la Saule	Entre-deux-guerres. 1945	Années 1970-1980	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section de Sainte Marguerite	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Sainte Marguerite, Montceau-les-Mines
Section des Essarts	1930. 1945	Idem	Idem	Les Essarts, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Entre-deux-guerres. AM du 09/11/1954	Après 1980	Idem	181/1 rue Montgolfier, les Gautherets, Sanvignes-les-Mines
Section du Bois-du-Verne	Entre-deux-guerres. 1945	Années 1970-1980	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Section du Magny	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Le Magny, Montceau-les-Mines
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise masculine - section de la Saule	Entre-deux-guerres. 1945	Années 1970-1980	Développement de l'esprit catholique [...] avec le peuple français	La Saule, Montceau-les-Mines
Section de Sainte Marguerite	Entre-deux-guerres. 1945	Après 1949	Idem	Sainte Marguerite, Montceau-les-Mines

Section des Essarts-Baudras	Idem	Idem	Idem	Les Essarts-Baudras, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	1927. AM du 23/10/1954	Après 1980	Idem	181/1 rue Montgolfier, les Gautherets, Sanvignes-les- Mines. Puis : 240/2 rue Sobieski, les Gautherets, Saint-Vallier. 1960 : salle du catéchisme de l'Église des Gautherets
Section du Bois-du-Verne	Entre-deux-guerres. 1945	Années 1970-1980	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Section du Magny	1945 ou avant	Après 1949	Idem	Le Magny, Montceau-les- Mines
Jeunesse des Gautherets	03/1952. AM du 05/07/1955	Après 1980	Éducation morale et culture physique de la jeunesse. Développement et direction des patronages et d'une ou plusieurs colonies de vacances pour les enfants et la jeunesse de la cité des Gautherets et celle des autres cités du Bassin des Houillères de Blanzky que pourrait admettre le conseil d'administration	Dipensaire, les Gautherets, Saint-Vallier
<i>Associations de jumelage du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Amitié franco-polonaise (devenue France - Pologne - comité régional)	Été 1950. Mars 1966	Après 1970	Perpétuer et développer l'amitié qui unit les peuples polonais et français dans le respect de toutes les opinions et en toute indépendance. Faire connaître aux Français la Pologne d'hier et d'aujourd'hui. Favoriser ou susciter	Saint-Vallier

			l'extension et l'approfondissement des relations culturelles, techniques et économiques. Contribuer à une meilleure connaissance de la culture polonaise en France et multiplier les contacts humains entre Français et Polonais.	
Association de jumelage Montceau - Zory	Déclaration du 24/10/2007	Existe	Établir des contacts et une collaboration entre les habitants de Montceau-les-Mines et Zory (Pologne), et particulièrement entre les jeunes, basés sur les échanges d'expérience dans les domaines culturel, sportif, économique et le fonctionnement d'administrations locales. Plus généralement, l'association œuvre pour créer des liens d'amitié entre les habitants des deux villes	Mairie, 18 rue Carnot, Montceau-les-Mines
Comité de jumelage Blanzzy - Wymiarki (Pologne)	Déclaration du 04/07/2011	Existe	Favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux et professionnels et organiser des rencontres, échanges, visites ou séjours avec la ville nouvelle. De plus, afin de favoriser les relations au sein de l'Union européenne, la collaboration avec le Comité de jumelage Blanzzy-Hettenleidelheim, l'association Les amis de Zakopane-Olcza et l'Amicale des sapeurs-pompiers de Blanzzy sera recherchée en vue de rencontres Blanzzy-Wymiarki-Hettenleidelheim	Mairie, 2 rue de la République, Blanzzy
Comité de jumelage Rybnik - Saint-Vallier (devenu Comité de jumelage de Saint-Vallier)	1961. 18/01/1991	Existe	Promouvoir, organiser ou faciliter les échanges les plus variés et les plus larges entre les collectivités, les groupements, associations ou particuliers de la ville et ceux des « villes jumelées »	Mairie, rue Gambetta, Saint-Vallier
Les amis de Zakopane-Olcza	Déclaration du 31/03/1992	Existe	Resserrer les liens socio-culturels et intellectuels avec le peuple polonais.	Mairie, 2 rue de la République, Blanzzy

			Favoriser les échanges de jeunes. Organiser des rencontres, visites ou séjours avec la ville de Zakopane	
<i>Syndicats et partis politiques du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Parti paysan polonais - section du district de Montceau-les-Mines (devenu Section de la 5 <sup>ème</sup> région du Parti paysan polonais en France en 1965)	1947	Après 1966	Réaliser son programme pour le bien de la nation et de l'état polonais et pour contribuer au resserrement de la collaboration mutuelle avec la nation française. Défense des intérêts politiques, nationaux, économiques et sociaux des paysans polonais. Éveiller la conscience civique des Polonais en France et les grouper afin de préparer à l'action politique, sociale et économique en vue de la défense et de l'indépendance du régime démocratique populaire. Développer l'idéologie socialiste-agraire dans les milieux polonais de l'immigration	Chez le président national, 22 rue du Plessis, Montceau-les-Mines. 1965 : chez le président, 4 rue Lapérouse, Le Creusot (siège provisoire)
Section de la Saule	1946-1947	Après 1963	Idem	La Saule, Montceau-les-Mines
Section de Sainte Marguerite	1947	Idem	Idem	Sainte Marguerite, Montceau-les-Mines
Section des Baudras	1947	Idem	Idem	Les Baudras, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	1947	Idem	Idem	Les Gautherets, Saint-Vallier
Section du Magny	1965	Après 1965	Idem	Le Magny, Montceau-les-Mines

Parti socialiste polonais - section de Montceau-les- Mines	Milieu des années 1940	Après 1947		Montceau-les-Mines
Jeunesses socialistes polonaises	1946 ou avant	Après 1946		Idem
Section polonaise CFTC de Montceau-les-Mines	Entre 1950 et 1952	Après 1953	Défendre les intérêts professionnels des travailleurs polonais chrétiens en France	Local de l'UL-CFTC, rue du pont, Montceau-les- Mines
Section polonaise CFTC des Gautherets	1950 ou avant	Après 1950		Les Gautherets, Saint- Vallier
Section polonaise de la CGT du district de Montceau-les- Mines (devenue Groupe linguistique polonais CGT en 1950)	1945 ou avant	01/1950. Après 1964	Grouper les travailleurs polonais et les former syndicalement en vue de leur participation à la propagande cégétiste et communiste en France	Siège de l'UD-CGT, rue d'Autun, Montceau-les- Mines
Section de Blanzly	Été 1950	Après 1955	Idem	Blanzly
Section de la Saule	Idem	Après 1959	Idem	La Saule, Montceau-les- Mines
Section de Montceau-centre	Idem	Après 1951	Idem	Sainte Marguerite, Montceau-les-Mines
Section de Rouvrat-Chagot	Idem	Après 1955	Idem	Rouvrat-Chagot, Montceau-les-Mines
Section des Essarts-Baudras	Idem	1958 ou 1959	Idem	Les Essarts-Baudras, Sanvignes-les-Mines
Section des Gautherets	Idem	Après 1959	Idem	Les Gautherets, Sanvignes- les-Mines



Section du Bois-du-Verne	Idem	1959 ou après	Idem	Le Bois-du-Verne, Montceau-les-Mines
Section du Magny	Idem	Après 1955	Idem	Le Magny, Montceau-les- Mines
Comité du parti socialiste polonais en exil	1945	Après 1962		Chez le président, 2 rue de Rocroi, Montceau-les- Mines
Section polonaise du syndicat CGT-FO du bassin minier de Montceau-Blanzly	1947 ou après	Idem	Rassembler les travailleurs polonais de France en vue de leur formation syndicale	12 avenue Roger Salengro, Montceau-les-Mines
<i>Associations fédératrices du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Conseil national des Polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	1946 ou avant	AM de retrait de création du 11/01/1950	Étudier les besoins sociaux, économiques et moraux de l'immigration polonaise. Examiner des solutions administratives ou législatives désirables pour assurer la satisfaction de ces besoins. Établir des contacts avec les pouvoirs publics, les associations, les personnes morales, françaises et polonaises, pour aider à l'adoption de ces solutions. Assurer le rapprochement moral et intellectuel entre l'immigration polonaise et le peuple français	25 rue du Plessis, Montceau-les-Mines
Section de Blanzly	Avant 1950	Idem	Idem	Blanzly
Section de la Saule	Avant 1948	Idem	Idem	La Saule, Montceau-les- Mines

Section de Rouvrat-Chagot	Idem	Idem	Idem	Rouvrat-Chagot, Montceau-les-Mines
Section de Sainte Marguerite	Idem	Idem	Idem	Sainte Marguerite, Montceau-les-Mines
Section des Essarts	Demande d'autorisation en juin 1948	Idem	Idem	Les Essarts, Sanvignes-les- Mines
Section des Gautherets	Demande d'autorisation en janvier 1949	Idem	Idem	Les Gautherets, Sanvignes- les-Mines. 1949 : chez le président, 186/1, Les Gautherets, Saint-Vallier
Section du Bois-du-Verne	Demande d'autorisation en juillet 1948	Idem	Idem	20 rue du Guide, le Bois- du-Verne, Montceau-les- Mines
Section du Magny	Avant 1948	Idem	Idem	Le Magny, Montceau-les- Mines
Union centrale des Polonais en France - comité du district de Montceau-les-Mines	Avant 1949	Après 1963	Élaborer en accord avec les comités directeurs des différentes associations, les directives fondamentales d'une action nationale ayant un caractère social et culturel parmi les émigrés polonais en France. Coordonner l'activité des unions, associations ou colonies polonaises dans tous les domaines essentiels communs à toute l'émigration polonaise. Apporter un soutien aux diverses associations et colonies polonaises en vue de leur faciliter la réalisation des travaux et des buts définis aux statuts. Veiller sur l'ensemble des intérêts vitaux de l'émigration polonaise en France, afin de lui garantir les droits culturels et matériels qui lui sont dus. Créer, administrer	17 rue Rouget de Lisle, Montceau-les-Mines

			<p>et entretenir des écoles, des cours préparatoires, des cours divers, des bourses, des bibliothèques, ainsi que tous centres ayant un caractère éducatif culturel. Renforcer et approfondir les relations amicales franco-polonaises dans le domaine culturel et économique. Représenter l'émigration polonaise en France vis-à-vis de la Pologne et de la France</p>	
Comité de la Saule (?)	Idem	Début des années 1960	<p>Intensifier la participation des Polonais à la vie de leurs organisations dans la localité et élargir la collaboration entre les différentes sociétés de l'endroit. Représenter la colonie polonaise de la localité auprès des autorités polonaises et françaises, et auprès de la société française. Dissiper les malentendus et écarter les conflits qui pourraient surgir entre les différentes sociétés de la localité. Fonder des associations qui ne se trouvent pas encore dans la localité et dont la présence paraît utile, ceci en accord avec les organismes compétents de l'UCPF. Propager parmi les Polonais de la localité une formation intellectuelle nationale et démocratique, entretenir des contacts avec les organisations similaires françaises de l'endroit et veiller au bon renom de la colonie polonaise auprès de la localité. Organiser des commissions parmi les membres du Comité local et des personnes invitées à en faire partie, dans le but de s'occuper de certains travaux indispensables à la colonie polonaise de l'endroit. Recueillir les fonds nécessaires aux œuvres sociales et</p>	La Saule (?), Montceau-les-Mines

			secours aux indigents. Conserver un contact étroit avec l'UCPF qui est son autorité, par l'intermédiaire de sa région de l'UCPF	
Comité de Montceau-les-Mines	Idem	Idem	Idem	Montceau-les-Mines
Comité de Saint-Vallier	Idem	Idem	Idem	Saint-Vallier
Comité de Sanvignes-les-Mines	Idem	Idem	Idem	Sanvignes-les-Mines
Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	06/1950. AM du 15/06/1955 ? AM du 15/07/1955 ?	1988 ou après	<p>Grouper et coordonner l'activité des différentes sociétés polonaises catholiques, aussi bien que celles sans confession, des Gautherets, mais dépendant presque toutes de l'Union centrale des Polonais en France.</p> <p>Représenter ces sociétés auprès des autorités</p>	<p>1950 : chez le président, 239/1 rue Sobieski, les Gautherets, Saint-Vallier.</p> <p>1954 : chez le président, 189/1 boulevard de Verdun, les Gautherets, Sanvignes-les-Mines.</p> <p>1962 (?) : 325/2 rue Fresnel, les Gautherets, Saint-Vallier</p>
<i>Associations diverses du pays minier de Saône-et-Loire</i>				
Association des originaires de la Pologne pour la défense des frontières polonaises Oder - Neisse - section de Saône-et-Loire (« des originaires de	Entre 1951 et 1954	Après 1964		Montceau-les-Mines

la Pologne » supprimé en 1959)				
Section de Saint-Vallier	Idem	Après 1957		Saint-Vallier
Amicale des anciens du folklore polonais de la Saule	1986	2014	Réunir les anciens musiciens, danseurs et chanteurs du KSMP de la Saule	La Saule, Montceau-les-Mines

Nom de l'association	Noms des dirigeants	Nombre de membres	Activité(s) de l'association	Remarques	Sources
<i>Associations religieuses du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Union des associations catholiques polonaises en France - section du district de Montceau-les-Mines	Connus de 1945 à 1948, en 1960, 1962, 1968. Président connu de 1955 à 1963, de 1966 à 1969. Secrétaire connu en 1957, 1963	Environ 2 000 en 1946	Organisation de colonies de vacances, conférences, cours, bibliothèques, cercles, patronages, excursions, tourisme, sport, séances cinématographiques et théâtrales, chants, musiques...	Affiliée à l'UACPF	716 W 57, 1113 W 66, 1714 W 119, Garçon (2003)
Cercle des enfants de chœur - section de la Saule		10 en 1945		Affiliée à l'UACPF	Garçon (2003)
Section du Bois-du-Verne		13 en 1945			Idem
Union des sociétés catholiques d'hommes polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines		5 sections en 1946. 7 sections de 1947 à 1949 (?)		Affiliée à l'UACPF	804 W 8, Garçon (2003)
Société Sainte-Barbe	Connus de 1954 à 1972. Secrétaire connu en 1975	Une cinquantaine de 1968 à 1979	Participation à des pèlerinages. Organisation de la fête des pères, de la Sainte-Barbe (messe, bal). Faible activité de 1973 à 1979	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 1113 W 66, JO associations
Société Saint-Joseph		30 en 1945			Garçon (2003)

Société Saint-Stanislas		28 en 1945			Idem
Union des chorales paroissiales polonaises en France - section du district de Montceau-les-Mines				Affiliée à l'UACPF	Garçon (2003)
Section de Blanzay		12 en 1945			Idem
Section de la Saule		Environ 45 en 1945			Idem
Section des Baudras					Idem
Section du Bois-du-Verne		37 en 1945			Idem
Chorale d'église immaculée	Connus de 1954 à 1972. Président connu en 1974	26 en 1961. 42 de 1968 à 1972. 44 ou 45 de 1975 à 1977. Une quarantaine en 1978, 1979	Faible activité de 1973 à 1979	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 1113 W 66
Saint-Jean		32 en 1945			Garçon (2003)
Union des confréries du Rosaire - section du district de Montceau-les-Mines				Affiliée à l'UACPF	804 W 8, Garçon (2003)
Section de la Saule		65 en 1945			Garçon (2003)

Section des Gautherets	Connus de 1954 à 1972	120 à 130 de 1968 à 1976. 112 à 117 de 1977 à 1980	Faible activité de 1973 à 1979	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 1113 W 66
Section du Bois-du-Verne		45 en 1945			Garçon (2003)
Cercle des Polonaises du district de Montceau-les-Mines	Connus de 1946 (ou 1947) à 1949		Inactive au début des années 1950	Affilié à l'UCPF	1714 W 58, 59 et 119, 417 W 135719
Cercle des Polonaises de Montceau-les-Mines			Idem		Idem
Cercles des Polonaises de Sanvignes-les-Mines			Inactive en 1949 (rattachée à la société de Montceau-les-Mines)		1714 W 58, 417 W 135719, 1 W 589
Cercles des Polonaises des Gautherets	Connus de 1954 à 1972	26 de 1961 à 1971. 20 en 1972. 30 de 1975 à 1977. 20 en 1978, 1979. 19 en 1980	Organisation de kermesses, de sorties familiales. Faible activité de 1973 à 1980	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 417 W 135719, 1113 W 66
Association libre des étudiants de la Bible - section de Montceau-les-Mines	Président connu en 1950	5 environ en 1950			417 W 135731
Comité paroissial catholique polonais du Bois-du-Verne					JO associations



*Associations artistiques du pays minier de Saône-et-Loire*

Les amis du théâtre - section du district de Montceau-les-Mines	Président connu de 1946 (ou 1947) à 1949. Secrétaire connu en 1946 ou 1947		Inactive au début des années 1950	Affilié à l'Union des associations théâtrales polonaises en France	1714 W 58, 59 et 119, 417 W 135718
Section des Essarts			Faible activité en 1948. Inactive au début des années 1950		Idem
Section du Bois-du-Verne			Inactive au début des années 1950		1714 W 58, 59 et 119, 1 W 590, 417 W 135718
Section du Magny			Idem		Idem
Cercle théâtral de la Gaieté	Connus de 1954 à 1972, en 1975, 1976	68 en 1945. 92 en 1946. 32 en 1959. 32 de 1961 à 1964. 26 en 1970. 22 en 1972	Organisation de séances théâtrales récréatives, spectacles dans les fêtes organisées par des sociétés polonaises catholiques des Gautherets. Faible activité en 1959 et 1973 faute de moyens financiers. Inactive en 1975 faute de membres	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets. Autonomie financière à partir de 1954. Usage unique de la langue polonaise. Collabore étroitement avec l'UACPF - section du district de Montceau-les-Mines. Procédure d'adhésion : être d'origine polonaise	1021 W 119190, 1067 W 124654 et 124655, 716 W 57, 417 W 135718, 1113 W 66, 1714 W 119

Chorale polonaise Traditions (devenue Ensemble traditions en 2009)	Président connu en 2013, 2014	Près de 80 en 2012. Plus de 70 en 2013, 2014	Représentations artistiques en France et en Pologne	Affiliée à la MDP. Regroupement des anciennes chorales de la région montcellienne. L'association fait appel à des danseurs de folklore polonais fin 2007, Mazovia est créé le 10/12/2009	Site Internet de l'association, JO associations
Ensemble folklorique Mazovia			Représentations folkloriques		JO associations
Groupe folklorique polonais	Connus en 1951. Monitrice connue en 1956. Présidente connue en 1957	9 en 1951	Participation à un concours de danse folklorique polonaise, à une kermesse organisée par la section FSGT de Cluny (71)	Favorable au gouvernement communiste polonais. 1951 : membres appartiennent aux KSMP du Bois du Verne et de Sainte Marguerite	716 W 57, 1113 W 66, 1714 W 119
Karliczek - groupe de danses folkloriques des Gautherets	Connus en 1966		Inactif depuis le début des années 1980	Favorable au gouvernement communiste polonais	1714 W 119, Entretiens avec Christiane et Richard Duda, et Henri et Janine Taszarek, JO associations
L'oiseau errant	Connus en 1948, de 1950 à 1972.	16 début 1950. 23 fin 1950. Une vingtaine de 1951 à 1961.	Organisation de bals, concerts. Faible activité en 1960 en raison du manque de moyens	Interdite en 1950 en raison d'un dirigeant adhérent au PCF.	1021 W 119190, 1067 W 124654,

	Président connu en 1974	14 en 1962. 11 en 1966. 17 de 1967 à 1971. 11 en 1972	financiers	Affiliée à la Fédération musicale de Saône-et-Loire depuis 1951	W 137077, 2007 W 11, 1714 W 59 et 119, 716 W 57, 1113 W 66
Odra orchestra	Connus en 1986, en 2013. Président connu depuis 1988		Animation de thés dansants, de bals, de mariages, d'anniversaires, fête de la musique, manifestations locales, voyages		Sites Internet de l'association et de la ville
Polonia	Connus depuis 1986	Une cinquantaine depuis 1986. Une trentaine au début des années 2000		Anciens danseurs du KSMP. Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets jusqu'en 1988	JO associations, Beltramo (2013)
Section de danse folklorique polonaise d'Arts, culture et loisirs	Monitrice connue en 1961			Association française d'obédience communiste patronnée par la municipalité communiste de Saint-Vallier. Reçoit des subventions de la mairie et du consulat de Pologne à Lyon. Concurrente du Cercle théâtral de la Gaieté	1714 W 119

Société musicale Chopin	Connus de 1946 à 1950, en 1953	15 début 1948. 9 de mi 1948 au début des années 1960	Participation à des fêtes locales. Activité très réduite	Procédure d'adhésion : être Polonais ou d'origine polonaise et résider à Montceau-les-Mines	1 W 589, 1714 W 59 et 119, 1113 W 66
<i>Associations sportives du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Union des sociétés de gymnastique Sokol en France - section du district de Montceau-les-Mines	Connus en 1948, 1949		Inactive depuis le début des années 1950	Affilié à l'UCPF	1714 W 58, 59 et 119
Section de Sanvignes-les-Mines	Président connu en 1949		Inactive en 1949 (rattachée à la société de Montceau-les-Mines)		Idem
Section des Gautherets	Connus de 1954 à 1966		A cessé toute activité en 1960 faute de moyens financiers	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	1021 W 119190, 1067 W 124655, 716 W 57, 1113 W 66, 1714 W 119
<i>Associations sportives du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Basket-ball Iskra	Connus en 1946				1 W 589
Club sportif Olympia	Idem				Idem

Club sportif Orion	Connus depuis 1946	25 en 1948 ? 50 en 1948 ? Une soixantaine de 1950 au début des années 1960. 80 à 90 de 1968 au début des années 1980. 120 environ du milieu des années 1990 au milieu des années 2000. Une centaine de 2011 à 2014	Football. Faible activité en 1960 en raison du manque de moyens financiers	Affilié à la FFFA	1 W 589, 1021 W 119190, W 137077, 2007 W 11, 1113 W 66, 1714 W 119, Beltramo (2012)
Fédération des sociétés de tir polonaises en France - section de Montceau-les-Mines	Connus en 1946			Affilié à l'UCPF	1 W 589, 716 W 57, 417 W 135725
Union sportive Polonia	Connus en 1946, 1948, 1950, 1951. Président connu en 1949	49 en 1948. 25 à 30 en 1950, 1951	Activité suspendue en 1948 et 1949 (en instance d'autorisation de fonctionner)	Affiliée à la FFFA	1 W 589, 1021 W 119190, W 137077, 2007 W 11, 1113 W 66
Wisla	Connus en 1950		Organisation de concours. Participation aux championnats de la FSGT	Affiliée à l'Union polonaise de football en France et à la FSGT. A priori tentative de reconstitution des Jeunesses Grunwald derrière une façade sportive	2007 W 11, 1113 W 66

*Associations d'anciens combattants du pays minier de Saône-et-Loire*

Amicale des anciens du maquis polonais POWN (Union des anciens de la résistance polonaise en France) - section du district de Montceau-les-Mines	Connus en 1948, 1949, 1953, 1955	180 pour la Saône-et-Loire en 1953, 1955	Très faible activité à partir du début des années 1950	Affiliée à l'UCPF. Dirige la Saône-et-Loire et la Nièvre	1714 W 58, 59 et 119, 417 W 135734
Section de la Saule			Manifestations patriotiques	Anciens membres de l'armée d'Anders	1714 W 58 et 59, 417 W 135734
Section de Montceau-les-Mines					1714 W 58 et 59
Idem					2007 W 11
Section de Saint-Vallier					1714 W 58 et 59
Section de Sanvignes-les-Mines			Inactive en 1949 (rattachée à la société de Montceau-les-Mines)		Idem
Union des anciens résistants polonais en France ZPBURO - section du district de Montceau-les-Mines	Président connu en 1950			Affiliée au CNPF	W 137077
Section de la Saule					Idem
Section des Essarts					Idem

Section des Gautherets					Idem
Section du Bois-du-Verne					Idem
Section du Magny					Idem
Union des invalides de guerre polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	Président connu en 1950				1021 W 119190, W 137077, 1714 W 58
Section des Essarts	Connus en 1949	Une quarantaine en 1949			W 137077, 1714 W 119
Association de bienfaisance des anciens combattants et résistants polonais en France ZUPRO - section des Gautherets	Connus de 1950 à 1972, en 1974. Président connu en 1975	Entre 30 et 35 de 1950 à 1971. 18 en 1972. 27 ou 28 de 1975 à 1978. 34 en 1979, 1980	Participation aux cérémonies des 8 Mai et 11 Novembre, banquet annuel, organisation d'une remise de décorations. Faible activité de 1973 à 1980	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 1113 W 66, 1714 W 59 et 119
<i>Associations d'entraide du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Croix-Rouge polonaise - section du	Secrétaire connu de 1952 à 1955.	13 en 1956, 1957	Organisation de colonies de vacances en Pologne ou en		716 W 57, 1714 W 119

district de Montceau-les-Mines	Connus en 1953, 1954, 1956, 1957. Président connu de 1955 à 1957, en 1959		France, d'arbres de Noël, distribution de colis de vivres ou de vêtements aux vieux polonais à Noël. Dissoute en 1959 faute de moyens financiers		
Comité de vacances d'enfants polonais de Saône-et-Loire	Connus en 1951, 1953			Agit dans le bassin minier de Saône-et-Loire et dans les centres industriels du Creusot et de Gueugnon (71). Dépend de la Croix-Rouge polonaise de Montceau-les-Mines	Idem
Fédération des ouvriers et émigrés polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	Connus de 1946 (ou 1947) à 1949		Inactive depuis le début des années 1950	Affilié à l'UCPF	1714 W 58, 59 et 119, 2007 W 11
Section de Montceau-les-Mines			Idem		Idem
Section de Montceau-les-Mines			Idem		Idem
Organisation polonaise d'aide à la patrie - section du district de Montceau-les-Mines	Connus de 1946 (ou 1947) à 1949. Président connu en 1950	481 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre en 1945, 1946. 300 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre en 1947		Affiliée au CNPF. Activité clandestine sous couvert des sections polonaises de la CGT après sa dissolution	W 137077, 2007 W 11, 1714 W 58 et 119, 417 W 135718, 1113 W 66



Section de Blanzay	Président connu en 1947. Connus en 1946 (ou 1947), 1948	50 début 1948. 38 mi 1948	Activité suspendue en 1948 (en instance d'autorisation de fonctionner)	En relation étroite avec les sections de Montceau-les-Mines	1714 W 58 et 119, 1 W 589, 1021 W 119190, 2007 W 11, 716 W 57, 417 W 135718
Section de la Sablière	Connus en 1948, 1949. Président connu en 1950	Une cinquantaine en 1948	Activité suspendue en 1948 et 1949 (en instance d'autorisation de fonctionner)		1021 W 119190, W 137077, 2007 W 11, 417 W 135718
Section de la Saule	Président connu en 1948				1 W 589, W 137077, 2007 W 11, 417 W 135718
Section de Rouvrat-Chagot	Connus en 1948				Idem
Section des Essarts-Baudras	Connus en 1948. Président connu en 1950				W 137077, 2007 W 11, 417 W 135718
Section des Gautherets	Connus en 1948. Trésorier connu en 1949				1 W 589, W 137077, 2007 W 11, 716 W 57, 417 W 135718, 1714 W 119
Section du Bois-du-Verne	Connus en 1948				1 W 589, W 137077, 2007 W 11, 417 W 135718
Section du Magny	Idem				2007 W 11, 417 W 135718

Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka - section du district de Montceau-les-Mines	Connus en 1946, 1949. Président connu en 1950	480 en 1945, 1946 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. 300 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre en 1947		Affilié au CNPF. Activité clandestine sous couvert des sections polonaises de la CGT après sa dissolution	W 137077, 2007 W 11, 716 W 57, 1714 W 119
Section de Blanzay	Connus de 1946 à 1948	Une vingtaine en 1946. 28 en 1947. 20 début 1948. 22 mi 1948	Organisation d'un bal annuel. Très faible activité depuis 1945. N'existe plus depuis 1947-1948 faute de dirigeants	En relation étroite avec les sections de Montceau-les- Mines. Fonctionnement illégal	1714 W 58 et 119, 1021 W 119190, W 137077, 2007 W 11, 716 W 57
Section de la Saule		250 avec les autres sections du bassin minier de Saône-et- Loire en 1949			W 137077, 2007 W 11, 716 W 57
Section des Essarts					1714 W 58, 1 W 589, W 137077, 2007 W 11, 716 W 57
Section des Gautherets					W 137077, 2007 W 11, 716 W 57
Section du Bois-du- Verne - Magny					Idem
Comité d'aide aux mineurs polonais	Connus en 1946				1 W 589
Comité d'aide aux vieillards polonais - section du district de Montceau-les-Mines	Président connu en 1950, 1955		Propagande communiste sur les lieux de travail, à la sortie des puits. Collectes de fonds dans les milieux polonais pour les vieillards polonais nécessiteux	Filiale du PCF. Rattaché aux groupes linguistiques polonais CGT. Créé par les	716 W 57, 2007 W 11

				responsables de la Croix-Rouge polonaise	
<i>Associations d'instruction du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France Ignace Daszynski - section du district de Montceau-les-Mines	Connus en 1949. Président connu de 1949 à 1952	150 en 1949. 70 à 80 en 1950		Affilié au CNPF. Activité clandestine sous couvert des sections polonaises de la CGT après sa dissolution	1714 W 58, W 137077, 2007 W 11, 716 W 57, 417 W 135725
Section de la Saule			Conférences, cours destinés aux jeunes ouvriers mineurs polonais, bibliothèques, représentations théâtrales ou cinématographiques...		1714 W 58 et 119, W 137077, 2007 W 11, 417 W 135725
Section de Rouvrat- Chagot			Idem		Idem
Section des Essarts- Baudras			Idem		Idem
Section des Gautherets			Idem		1714 W 58 et 119, W 137077, 2007 W 11, 1 W 590, 417 W 135725

Conseil des parents d'élèves polonais - section de Blanzay	Connus en 1948. Président connu en 1950	60 début 1948. 38 mi 1948	Activité suspendue début 1948 (en instance d'autorisation de fonctionner)	Affiliée au CNPF. En relation étroite avec les sections de Montceau-les-Mines. Fonctionnement illégal	1 W 589, 1021 W 119190, W 137077, 2007 W 11, 1714 W 119
Section de Montceau-les-Mines					1021 W 119190, W 137077, 2007 W 11
Section des Gautherets	Connus en 1948. Président connu en 1950	75 en 1948	Activité suspendue en 1948, 1949 (en instance d'autorisation de fonctionner)		W 137077, 1021 W 119190, 2007 W 11, 19800042/36, 1113 W 66
Cercle Stefan Zeromski (Cercle polonais de culture intellectuelle)	Connus en 1946				1 W 589
La vie ouvrière		Peu de membres en 1949	Inactive en 1949		1714 W 58
Union des instituteurs polonais en France	Président connu en 1949	Idem		Affilié au CNPF. Regroupe les instituteurs du pays minier de Saône-et-Loire, d'Autun, de Montchanin, de Gueugnon et de Decize La Machine	1021 W 119190, W 137077, 1714 W 58 et 119, 716 W 57

<i>Associations de jeunesse du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Union des éclaireurs polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines			Inactive depuis le début des années 1950	Affilié à l'UCPF	1714 W 58, 59 et 119, 1 W 590, 417 W 135721
Section de Montceau-les-Mines			Idem		Idem
Section de Sanvignes-les-Mines	Président connu en 1949		Inactive en 1949 (rattachée à la société de Montceau-les-Mines)		Idem
Section des Gautherets			Inactive depuis le début des années 1950		Idem
Union de la jeunesse polonaise Grunwald - section du district de Montceau-les-Mines	Connus en 1946, 1947, 1949, 1955	420 en 1945, 1946 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. 200 en 1947 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. Une centaine en 1949 pour le pays minier de Saône-et-Loire		Affilié au CNPF. Activité clandestine sous couvert des sections polonaises de la CGT après sa dissolution	W 137077, 2007 W 11, 1714 W 58 et 119, 716 W 57
Section de la Saule	Président connu en 1948, 1949				W 137077, 2007 W 11, 716 W 57
Section des Essarts-Baudras					Idem
Section des Gautherets	Président connu en 1949				Idem

Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise - section du district de Montceau-les-Mines	Président connu en 1959. Président et secrétaire connus en 1961			Affiliée à l'UACPF. Union mixte ?	1714 W 119, Garçon (2003)
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise féminine - section de la Saule		62 en 1945	Messes, folklore polonais, sports, théâtre	Affiliée à l'UACPF. Devenue association française dans les années 1970. Fusion avec KSMP masculin dans les années 1960 ?	1714 W 119, article Journal de Saône-et-Loire, Beltramo (2012, 2013), Garçon (2003), Juif (1994)
Section de Sainte Marguerite		25 en 1945	Idem		Garçon (2003)
Section des Essarts			Inactive en 1949 (rattachée à la société de Montceau-les-Mines)		1714 W 58, 1 W 589, Garçon (2003)
Section des Gautherets	Connus de 1954 à 1972	26 en 1961. 32 en 1963, 1964. 19 de 1968 à 1972. 17 en 1975. 15 en 1976. 20 en 1977, 1978. 12 en 1979. 10 en 1980	Organisation de matinées dansantes pour les membres. Faible activité de 1973 à 1980	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets. Devenue association française dans les années 1970	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 1113 W 66, Juif (1994)
Section du Bois-du-Verne		35 en 1945	Messes, folklore polonais, sports, théâtre	Devenue association française dans les années 1970.	1714 W 119, Garçon (2003), Juif (1994)

				Groupe folklorique affilié au Parti paysan polonais. Fusion avec KSMP masculin dans les années 1960 ?	
Section du Magny			Idem		Garçon (2003)
Union des associations catholiques de la jeunesse polonaise masculine - section de la Saule		14 en 1945	Messes, folklore polonais, sports, théâtre	Affiliée à l'UACPF. Devenue association française dans les années 1970	Beltramo (2012, 2013), Garçon (2003), Juif (1994)
Section de Sainte Marguerite		15 en 1945	Idem		Garçon (2003)
Section des Essarts-Baudras			Idem		Idem
Section des Gautherets	Connus de 1954 à 1972, en 1975	50-55 en 1945. 40 en 1960. 25 à 30 de 1961 à 1972. 36 en 1975. 11 en 1976. 30 en 1977. Une vingtaine de 1978 à 1980	Organisation de matinées dansantes avec le KSMP féminin pour les membres, représentations en Saône-et-Loire et à Paris, jeux, danses, chants collectifs, volley-ball, football, sortie annuelle. Activité ralentie en 1960 en raison du manque de moyens financiers. Faible activité de 1973 à 1980	Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets. Devenue association française dans les années 1970	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 1 W 590, 1113 W 66, 1714 W 119, Garçon (2003), Juif (1994)
Section du Bois-du-Verne		23 en 1945	Messes, folklore polonais, sports, théâtre	Devenue association	1714 W 119, Garçon (2003),

				française dans les années 1970. Groupe folklorique affilié au Parti paysan polonais	Juif (1994)
Section du Magny			Idem		Garçon (2003)
Jeunesse des Gautherets	Connus de 1952 à 1972, en 1974	9 de 1952 à 1971. 18 en 1972. Une vingtaine de 1975 à 1980	Organisation de séjours à la neige. Faible activité de 1973 à 1980	Création impulsée par les associations catholiques polonaises des Gautherets. Affiliée au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	1021 W 119190, 1067 W 124654, 1113 W 66
<i>Associations de jumelage du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Amitié franco-polonaise (devenue France - Pologne - comité régional)	Président connu en 1962, 1967, 1970. Connus en 1966	170 en Saône-et-Loire en 1970	Organisation de meetings avec chants et danses folkloriques, de galas franco-polonais, d'expositions, de séjours en Pologne. Commémoration du 3 Mai organisée avec la municipalité PCF de Saint-Vallier. En sommeil depuis quelques années en 1970	Favorable au gouvernement communiste polonais. Conseillers ou employés municipaux majoritaires	1714 W 119, 716 W 57



Association de jumelage Montceau - Zory	Présidente connue depuis 2007. Connus en 2014	66 en 2013	Voyages en Pologne, cours de polonais, organisation de repas dansants polonais, accueil de groupes folkloriques et de choristes polonais...		Site internet de l'association, article Montceau News
Comité de jumelage Blanzey - Wymiarki (Pologne)	Président connu en 2014				JO associations, site Internet de la ville
Comité de jumelage Rybnik - Saint-Vallier (devenu Comité de jumelage de Saint-Vallier)	Connus en 1966, 2015		05/07/1961 : signature d'un accord d'amitié et de collaboration entre les deux villes. Échanges de livres, d'enfants (colonies de vacances), de groupes musicaux, entre les clubs sportifs, culturels. Échanges interrompus entre 1981 et 1989 (contexte politique de la Pologne)		1714 W 119, site Internet de l'association
Les amis de Zakopane-Olcza	Président connu en 2014		Organisation de rencontres, de voyages, de visites, d'expositions et d'échanges entre jeunes		Site Internet de la ville
<i>Syndicats et partis politiques du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Parti paysan polonais - section du district de Montceau-les-Mines	Connus en 1948, 1949, 1953, 1955, 1965.	200 en 1953, 1955. 250 environ en 1956. 400 en 1960, 1963	Faible activité de 1953 à 1955	Affilié à l'Union paysanne internationale à	2007 W 11, 1714 W 59 et 119

(devenu Section de la 5 <sup>ème</sup> région du Parti paysan polonais en France en 1965)	Président connu en 1966			partir de 1953. Fondé pour s'opposer au Parti ouvrier polonais. Dirige la Saône-et-Loire, la Nièvre, le Rhône, la Loire, la Côte d'Or, la Haute-Saône et le Jura. Plus ou moins placé officiellement sous l'autorité morale de l'Église catholique	
Section de la Saule	Connus en 1949. Président connu en 1953, 1955	Une vingtaine en 1948. 40 en 1949. 26 en 1956. 20 en 1965	Idem		Idem
Section de Sainte Marguerite	Président connu en 1949, 1953, 1955	Une trentaine en 1948. 25 en 1949	Idem		Idem
Section des Baudras	Idem	25 en 1949	Idem		Idem
Section des Gautherets	Président connu de 1949 à 1953. Connus en 1954, 1955, 1963	Une quinzaine en 1948. 60 en 1949. 35 en 1956. 8 en 1963. 15 en 1965	Idem	Affilié au Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	106 W 124655, 2007 W 11, 1113 W 66, 1714 W 59 et 119
Section du Magny		6 en 1965			1714 W 119
Parti socialiste polonais - section de Montceau-les-Mines		Une centaine en 1946 (ou 1947)			1714 W 119

Jeunesses socialistes polonaises	Organisateur connu en 1946 (ou 1947)	70 en 1946 (ou 1947)		Rattachées au Parti socialiste polonais	Idem
Section polonaise CFTC de Montceau-les-Mines	Responsable connu en 1953, 1955	45 en 1953, 1955		En contact avec les associations catholiques du pays minier de Saône-et-Loire et avec les membres du MRP	1714 W 119, 2007 W 11
Section polonaise CFTC des Gautherets	Président connu en 1950				2007 W 11
Section polonaise de la CGT du district de Montceau-les-Mines (devenue Groupe linguistique polonais CGT en 1950)	Connus en 1945, 1946, de 1949 à 1951, de 1953 à 1955. Responsable connu en 1952, 1962, 1964	1 400 en 1945, 1946 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. 800 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre en 1947. 150 pour le pays minier de Saône-et-Loire en 1953, 1955		Les villes de La Machine et Dijon sont rattachées à Montceau-les-Mines. Reçoit des directives du consulat polonais de Lyon. Les membres entretiennent des relations avec le PCF, la CGT et les associations d'extrême gauche	716 W 57, 1714 W 58, 59 et 119
Section de Blanzay			Réunions mensuelles avec un responsable cégétiste français local apportant les mots d'ordre et les directives de la CGT		716 W 57, 2007 W 11

			française. En réalité ce sont presque des filiales étrangères du PC où sont diffusés et expliqués les mots d'ordre du Kominform		
Section de la Saule	Responsable connu en 1955	45 en 1957. 46 en 1959			716 W 57, 2007 W 11, Juif (1994)
Section de Montceau-centre					2007 W 11
Section de Rouvrat-Chagot					716 W 57, 2007 W 11
Section des Essarts-Baudras		17 en 1957	Dissoute en 1958 ou 1959 faute de membres		716 W 57, 2007 W 11, Juif (1994)
Section des Gautherets	Connus en 1949. Président connu en 1955	75 en 1957. 61 en 1959			716 W 57, 1714 W 58 et 59, 2007 W 11, Juif (1994)
Section du Bois-du-Verne		7 en 1957. 2 en 1959			716 W 57, 2007 W 11 Juif (1994)
Section du Magny					716 W 57, 2007 W 11
Comité du parti socialiste polonais en exil	Secrétaire connu en 1959. Connus en 1962	Une quinzaine (ou une trentaine) en 1962	Réunions, célébration de l'anniversaire de la création du Parti socialiste polonais en exil en 1890. Assez forte activité après 1945. Faible activité en 1962	Membres appartiennent à la SFIO ou au syndicat FO. Membres âgés	1714 W 119

Section polonaise du syndicat CGT-FO du bassin minier de Montceau-Blanzzy	Secrétaire connu en 1962			Membres sympathisants du Parti socialiste polonais. En liaison étroite avec la SFIO	Idem
<i>Associations fédératrices du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Conseil national des Polonais en France - section du district de Montceau-les-Mines	Président connu en 1946, 1950. Connus en 1946 (ou 1947), 1948, 1949. Secrétaire connu en 1950	3 000 environ en 1946 (ou 1947) pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. 1 800 en 1949 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre		Dirige la Saône-et-Loire et la Nièvre	1021 W 119190, W 137077, 1714 W 58 et 119, 2007 W 11, 417 W 135716
Section de Blanzzy	Président connu en 1950			Fonctionnement illégal	1021 W 119190, W 137077, 1714 W 58, 2007 W 11, 417 W 135716
Section de la Saule	Président connu en 1950		Activité suspendue en 1948 et 1949 (en instance d'autorisation de fonctionner)		Idem
Section de Rouvrat-Chagot			Idem		Idem
Section de Sainte Marguerite			Idem		Idem
Section des Essarts	Connus en 1949. Président connu en 1948, 1950	Une cinquantaine en 1949	Activité suspendue en 1949 (en instance d'autorisation de fonctionner)		1714 W 58, 765 W 18

Section des Gautherets	Connus en 1949	25 environ début 1949. Une quarantaine mi 1949		Nombreux membres ou sympathisants de la section polonaise de la CGT de Saint-Vallier et du PC	W 137077, 1714 W 58
Section du Bois-du-Verne	Connus en 1948. Président connu en 1949		Activité suspendue en 1948 et 1949 (en instance d'autorisation de fonctionner)		1021 W 119190, W 137077, 716 W 57, 2007 W 11, 1714 W 58
Section du Magny			Idem		1021 W 119190, W 137077, 1714 W 58, 2007 W 11, 417 W 135716
Union centrale des Polonais en France - comité du district de Montceau-les-Mines	Connus en 1946 (ou 1947), 1949, 1953, 1955	4 000 environ en 1946 (ou 1947) pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. 3 500 environ en 1949 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre. 900 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre en 1953. 650 pour la Saône-et-Loire en 1955. 200 pour la Saône-et-Loire et la Nièvre en 1963	Très faible activité à partir des années 1960	Dirige la Saône-et-Loire et la Nièvre	1714 W 58, 59 et 119, 2007 W 11
Comité de la Saule (?)			Aucune activité à partir de 1953		Idem

Comité de Montceau-les-Mines			Idem		Idem
Comité de Saint-Vallier			Idem		Idem
Comité de Sanvignes-les-Mines			Idem		Idem
Comité des sociétés polonaises locales des Gautherets	Connus de 1950 à 1972	Près de 500 membres en 1950, 1954. 3 associations en 1961. 26 membres de 1961 à 1971. 4 membres en 1972	Organisation et participation à des fêtes artistiques, maintien et développement des ressources culturelles polonaises, amélioration des relations franco-polonaises, organisation de la journée de Noël et du réveillon de la Saint-Sylvestre. Essentiellement des initiatives privées jusqu'en 1950 (ou 1954). Faible activité de 1978 à 1980	Comité officieux, affilié à l'UCPF, jusqu'en 1950 (ou 1954). Devient indépendant pour éviter toutes querelles et rester sur le plan confessionnel et culturel. Affilié à l'UACPF à partir de 1962	1021 W 119190, 1067 W 124654, 716 W 57, 1113 W 66, Beltramo (2013)
<i>Associations diverses du pays minier de Saône-et-Loire</i>					
Association des originaires de la Pologne pour la défense des frontières polonaises Oder - Neisse - section de	Président connu en 1955		Exposition sur les terres occidentales de la Pologne, projections de films russes ou polonais, distribution du bulletin mensuel de l'association, diffusion de		716 W 57, 1714 W 119

Saône-et-Loire (« des originaires de la Pologne » supprimé en 1959)			matériels de propagande (journaux, affiches...), préparation des conférences nationales de l'association		
Section de Saint-Vallier	Connus en 1952. Président connu en 1957				Idem
Amicale des anciens du folklore polonais de la Saule	Trésorier connu en 2011. Présidente connue en 2011, 2014		Organisation du réveillon, de voyages annuels, d'un repas traditionnel polonais et d'un repas français avec des animations humoristiques et folkloriques chaque année	Moyenne d'âge élevée	Entretiens avec Christiane et Richard Duda, et Henri et Janine Taszareck, site internet de la ville, article La p'tite Polska



## Table des matières

Méthodologie du recensement des associations polonaises des pays miniers du Nord - Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire depuis 1945 .....	2
Première partie du recensement des associations religieuses polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	3
Première partie du recensement des associations artistiques polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	28
Première partie du recensement des associations sportives polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	41
Première partie du recensement des associations d'anciens combattants polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	53
Première partie du recensement des associations d'entraide polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	70
Première partie du recensement des associations d'instruction polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	82
Première partie du recensement des associations de jeunesse polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	88
Première partie du recensement des associations de jumelage polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	107
Première partie du recensement des syndicats et partis politiques polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.....	115
Première partie du recensement des associations fédératrices polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	120
Première partie du recensement des associations d'élevage d'animaux polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	134
Première partie du recensement des associations diverses polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	137
Deuxième partie du recensement des associations religieuses polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	145

Deuxième partie du recensement des associations artistiques polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	171
Deuxième partie du recensement des associations sportives polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	189
Deuxième partie du recensement des associations d'anciens combattants polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.....	204
Deuxième partie du recensement des associations d'entraide polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	224
Deuxième partie du recensement des associations d'instruction polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.....	235
Deuxième partie du recensement des associations de jeunesse polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	242
Deuxième partie du recensement des associations de jumelage polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.....	264
Deuxième partie du recensement des syndicats et partis politiques polonais du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.....	271
Deuxième partie du recensement des associations fédératrices polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945.....	277
Deuxième partie du recensement des associations d'élevage d'animaux polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	289
Deuxième partie du recensement des associations diverses polonaises du pays minier du Nord – Pas-de-Calais depuis 1945 .....	292
Première partie du recensement des associations religieuses polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	298
Première partie du recensement des associations artistiques polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	300
Première partie du recensement des associations sportives polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	303
Première partie du recensement des associations d'anciens combattants polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	304

Première partie du recensement des associations d'entraide polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	306
Première partie du recensement des associations d'instruction polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	308
Première partie du recensement des associations de jeunesse polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	310
Première partie du recensement des associations de jumelage polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	312
Première partie du recensement des syndicats et partis politiques polonais du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	314
Première partie du recensement des associations fédératrices polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	316
Première partie du recensement des associations diverses polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	319
Deuxième partie du recensement des associations religieuses polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	321
Deuxième partie du recensement des associations artistiques polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	324
Deuxième partie du recensement des associations sportives polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	327
Deuxième partie du recensement des associations d'anciens combattants polonaises de Saône-et-Loire depuis 1945.....	329
Deuxième partie du recensement des associations d'entraide polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	330
Deuxième partie du recensement des associations d'instruction polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	334
Deuxième partie du recensement des associations de jeunesse polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	336
Deuxième partie du recensement des associations de jumelage polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	339

Deuxième partie du recensement des syndicats et partis politiques polonais du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945 .....	340
Deuxième partie du recensement des associations fédératrices polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	344
Deuxième partie du recensement des associations diverses polonaises du pays minier de Saône-et-Loire depuis 1945.....	346
Table des matières .....	348

UNIVERSITÉ D'ARTOIS

ÉCOLE DOCTORALE SÉSAM

Atelier SHERPAS, équipe 3 de l'URéPSSS, EA 7369

Thèse de Doctorat

STAPS

Noémie BELTRAMO

VIVRE SA POLONITÉ EN TERRITOIRE MINIER.  
ESSAI D'HISTOIRE CULTURELLE COMPARÉE  
DEPUIS 1945  
(NORD – PAS-DE-CALAIS/SAÔNE-ET-LOIRE)

ANNEXES 2

Soutenue publiquement le 22 juin 2017

**Jury :**

Karen BRETIN-MAFFIULETTI, Maître de conférences, université de Bourgogne Franche-Comté, co-encadrante

Olivier CHOVAUX, Professeur, université d'Artois, directeur

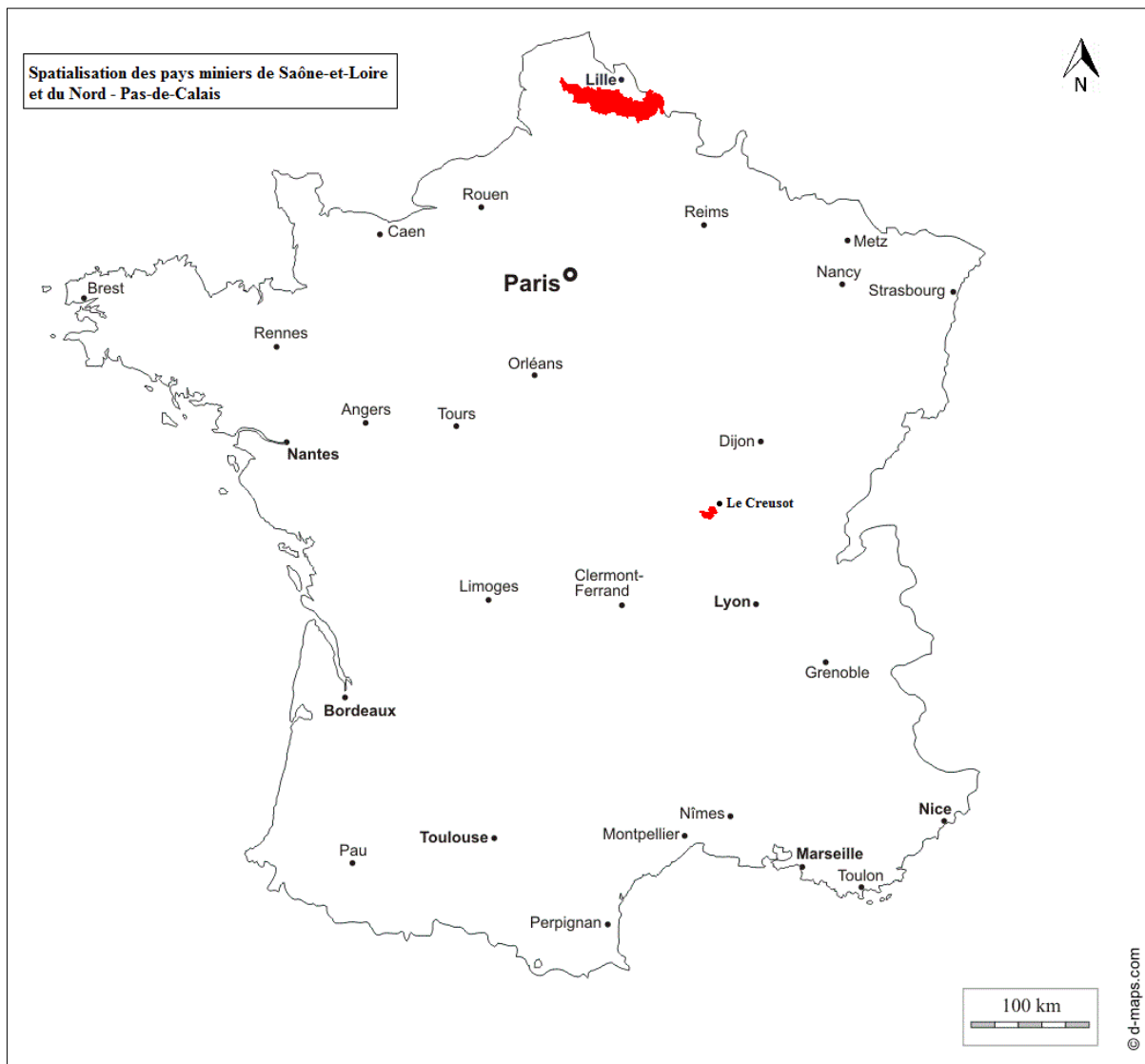
Tony FROISSART, Maître de conférences HDR, université de Reims Champagne-Ardenne, rapporteur

Yvan GASTAUT, Maître de conférences, université de Nice Sophia Antipolis, invité

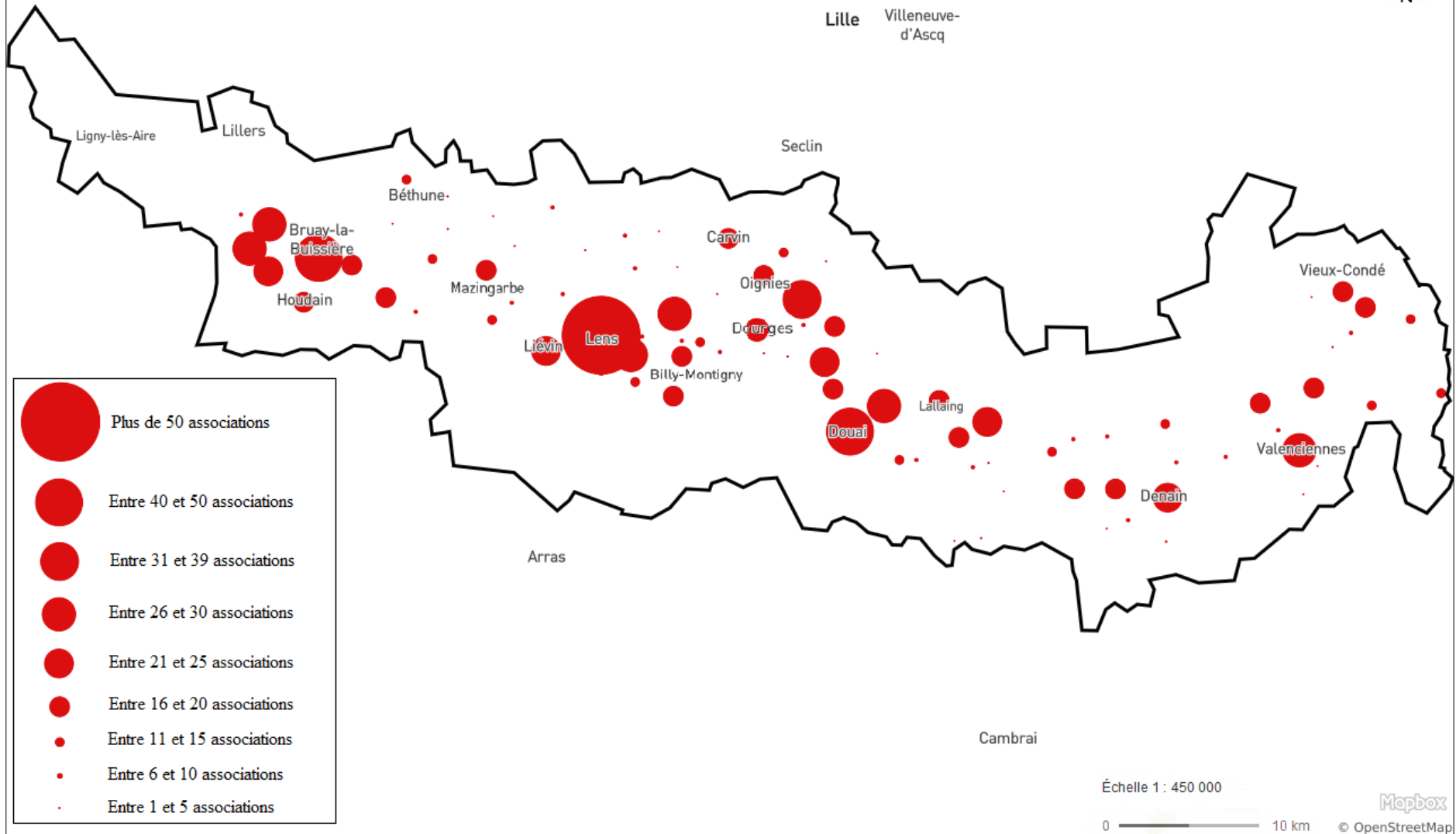
Williams NUYTENS, Professeur, université d'Artois, président du jury

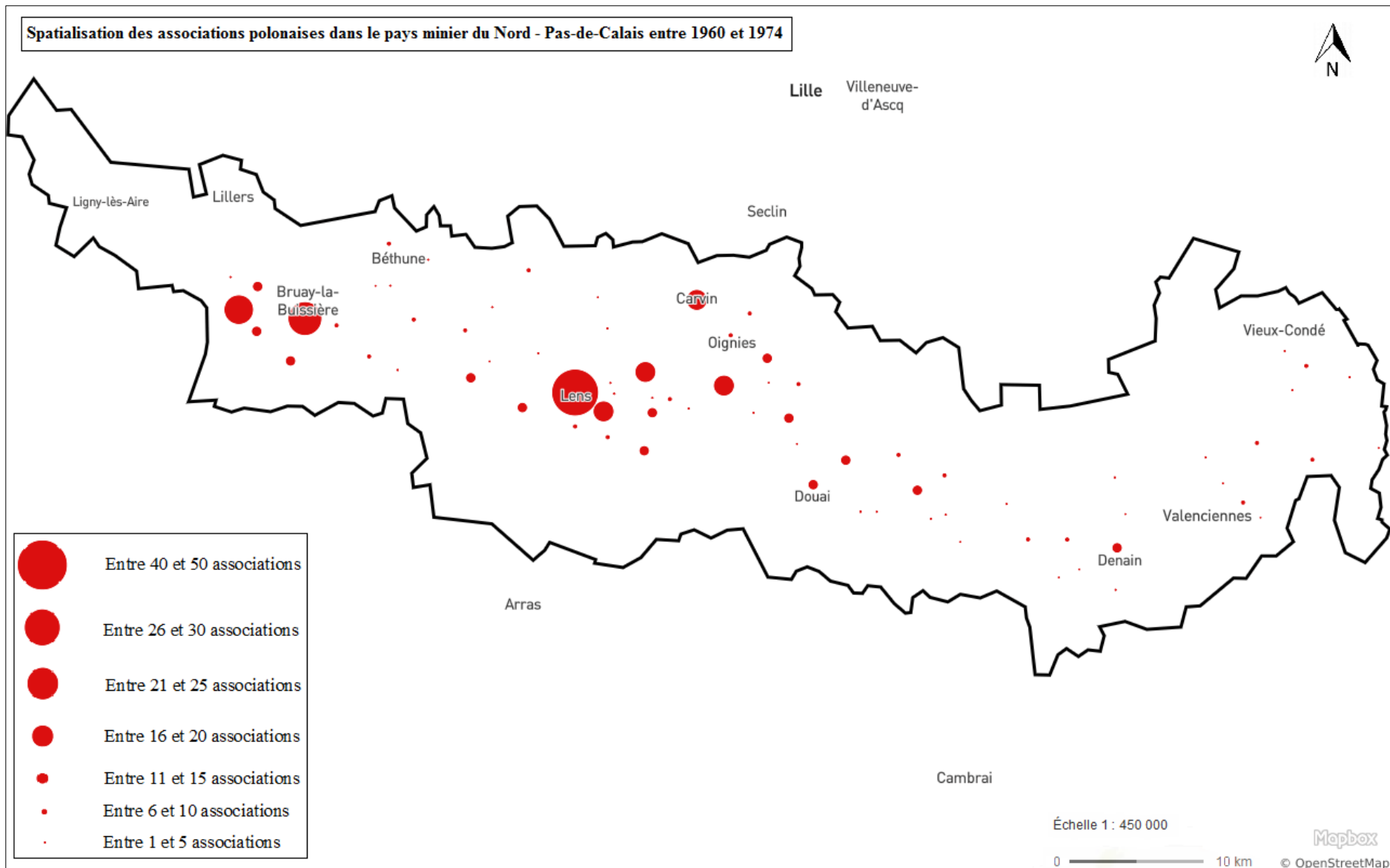
Didier REY, Professeur, université de Corse, rapporteur

Évelyne RIBERT, Chargée de recherche au CNRS, École des hautes études en sciences sociales, examinatrice

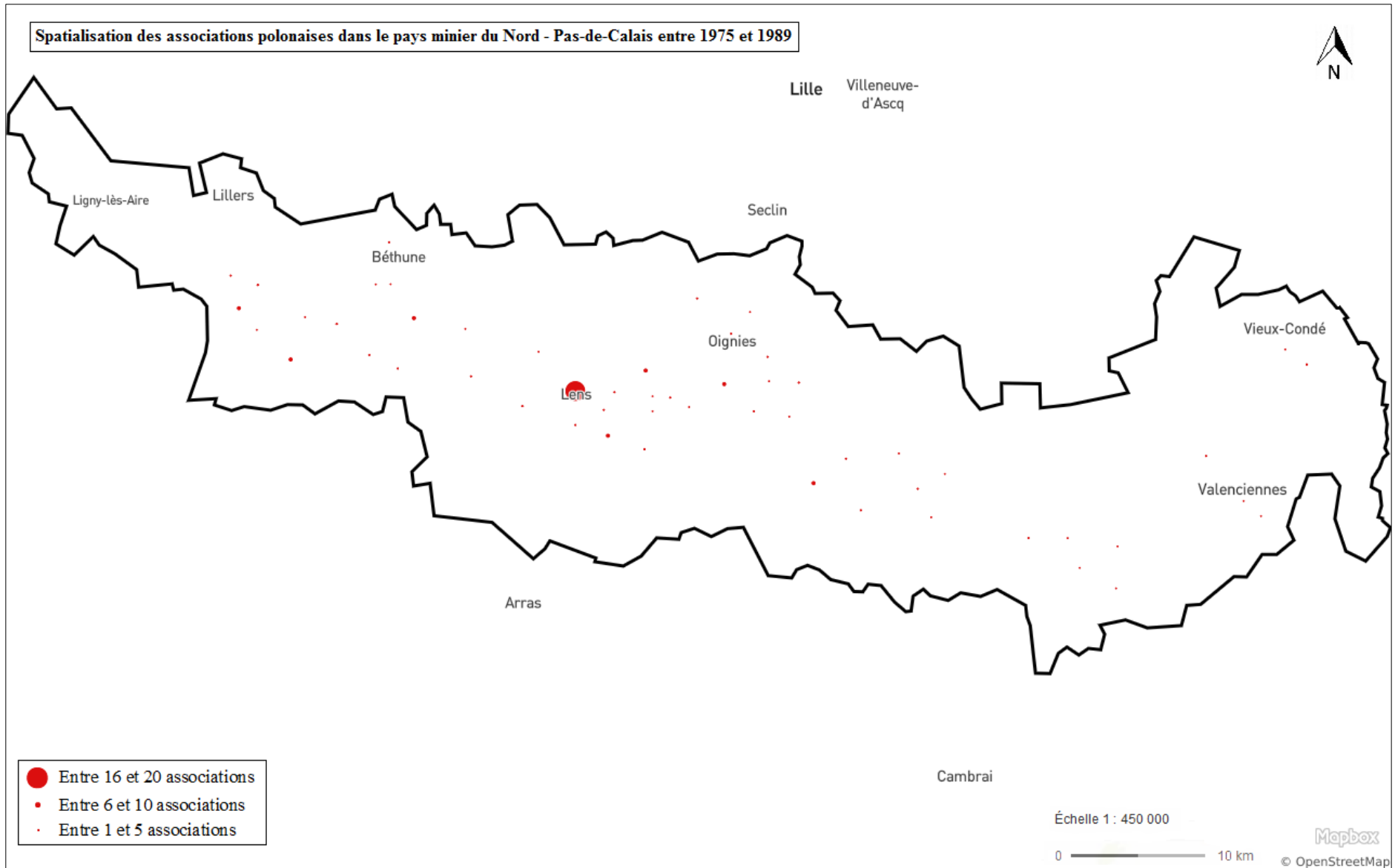


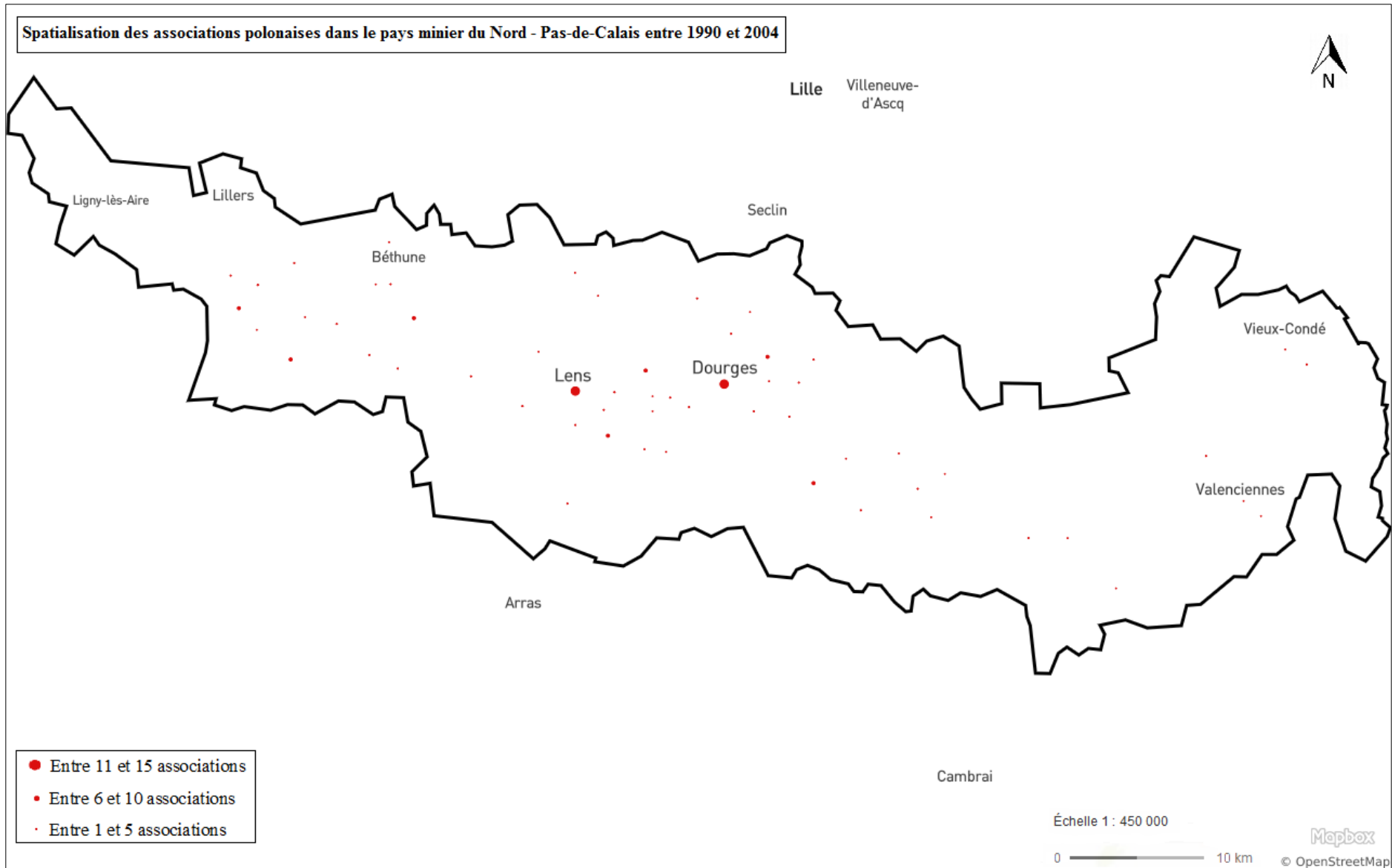
Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1945 et 1959



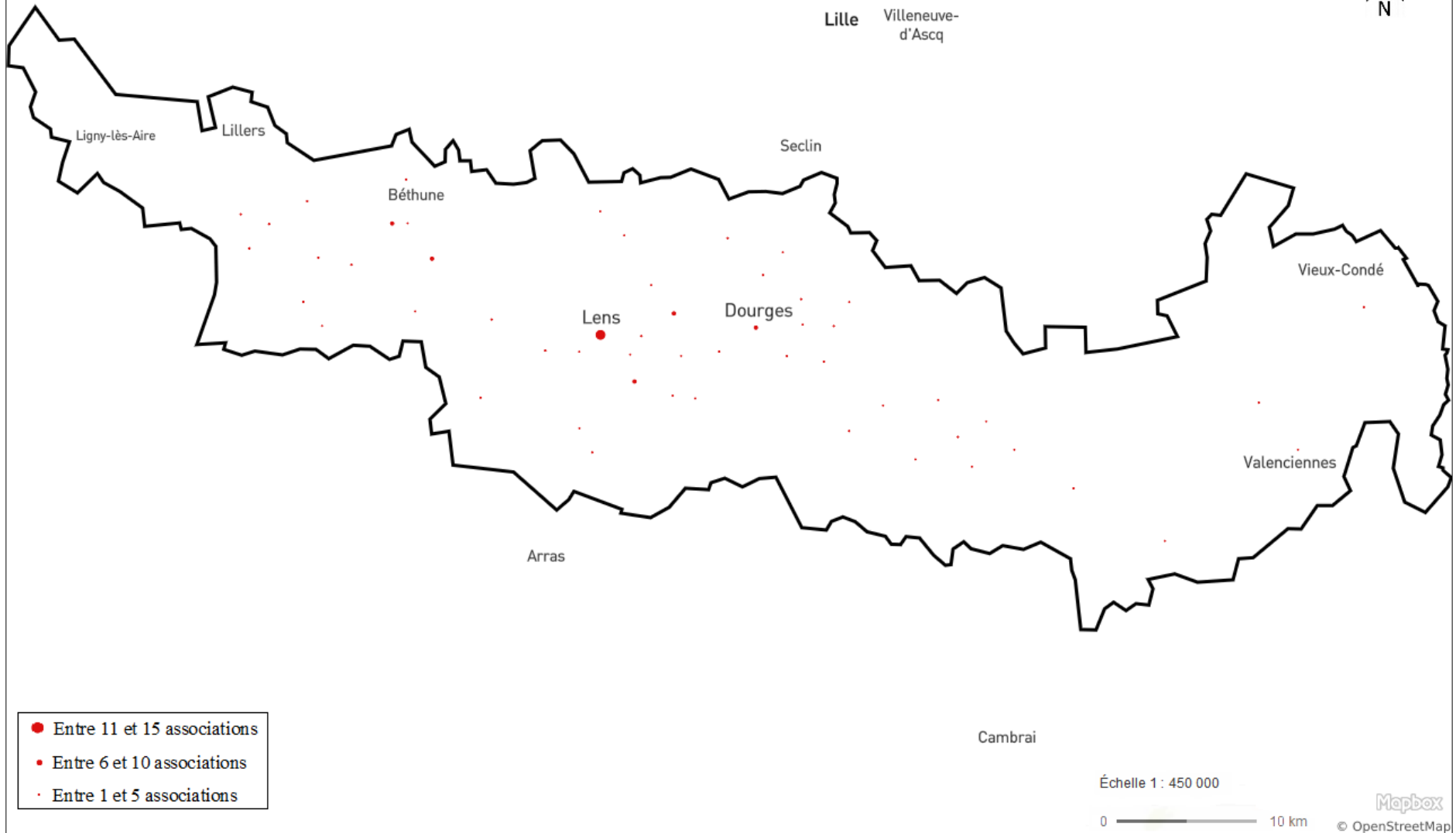








Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 2005 et 2015

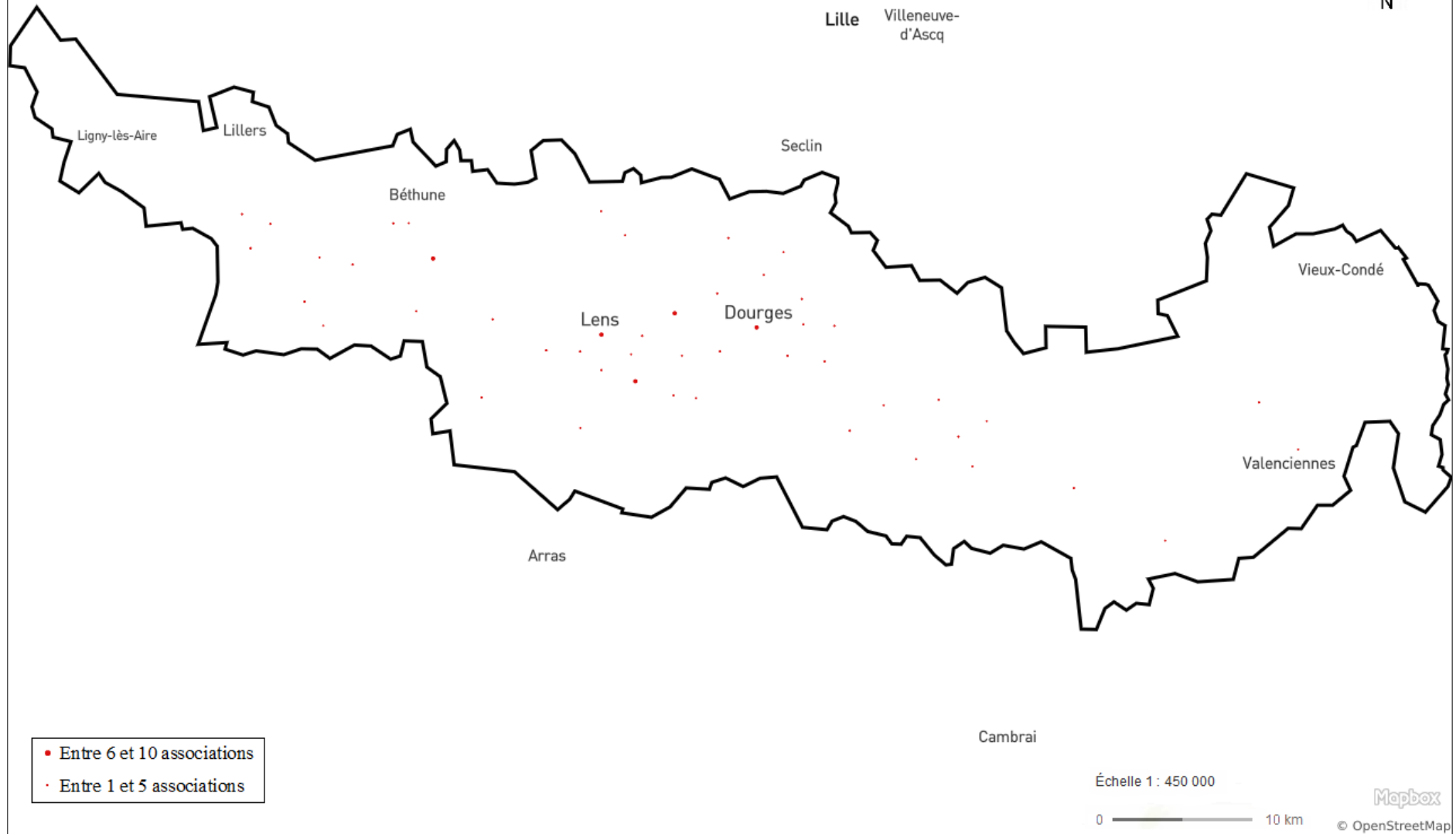


- Entre 11 et 15 associations
- Entre 6 et 10 associations
- Entre 1 et 5 associations

Échelle 1 : 450 000  
0 10 km

Mapbox  
© OpenStreetMap

Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais en 2015

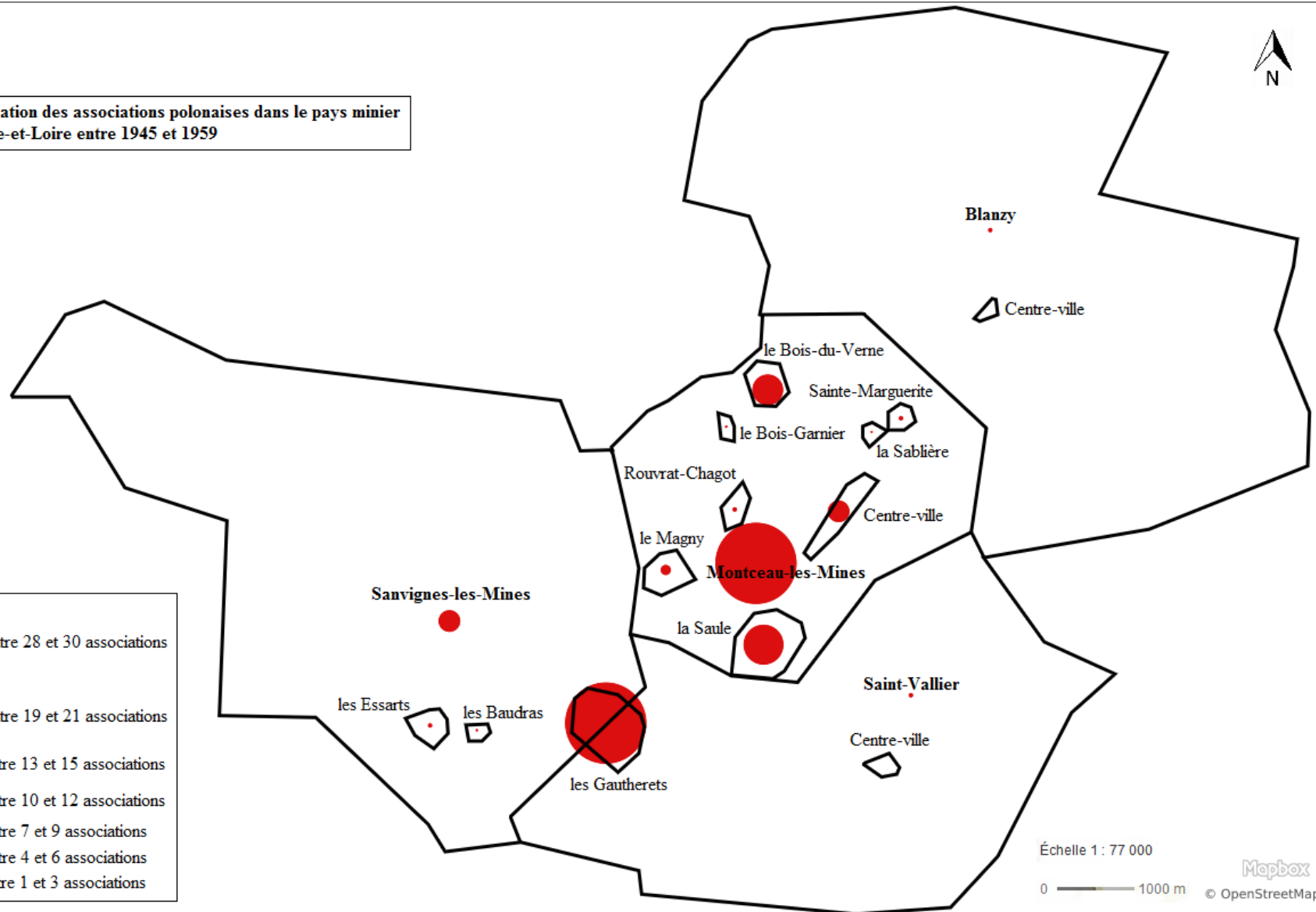
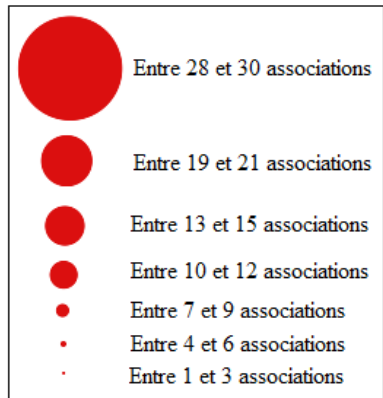


- Entre 6 et 10 associations
- Entre 1 et 5 associations

Échelle 1 : 450 000  
0 ————— 10 km

Mapbox  
© OpenStreetMap

**Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1945 et 1959**

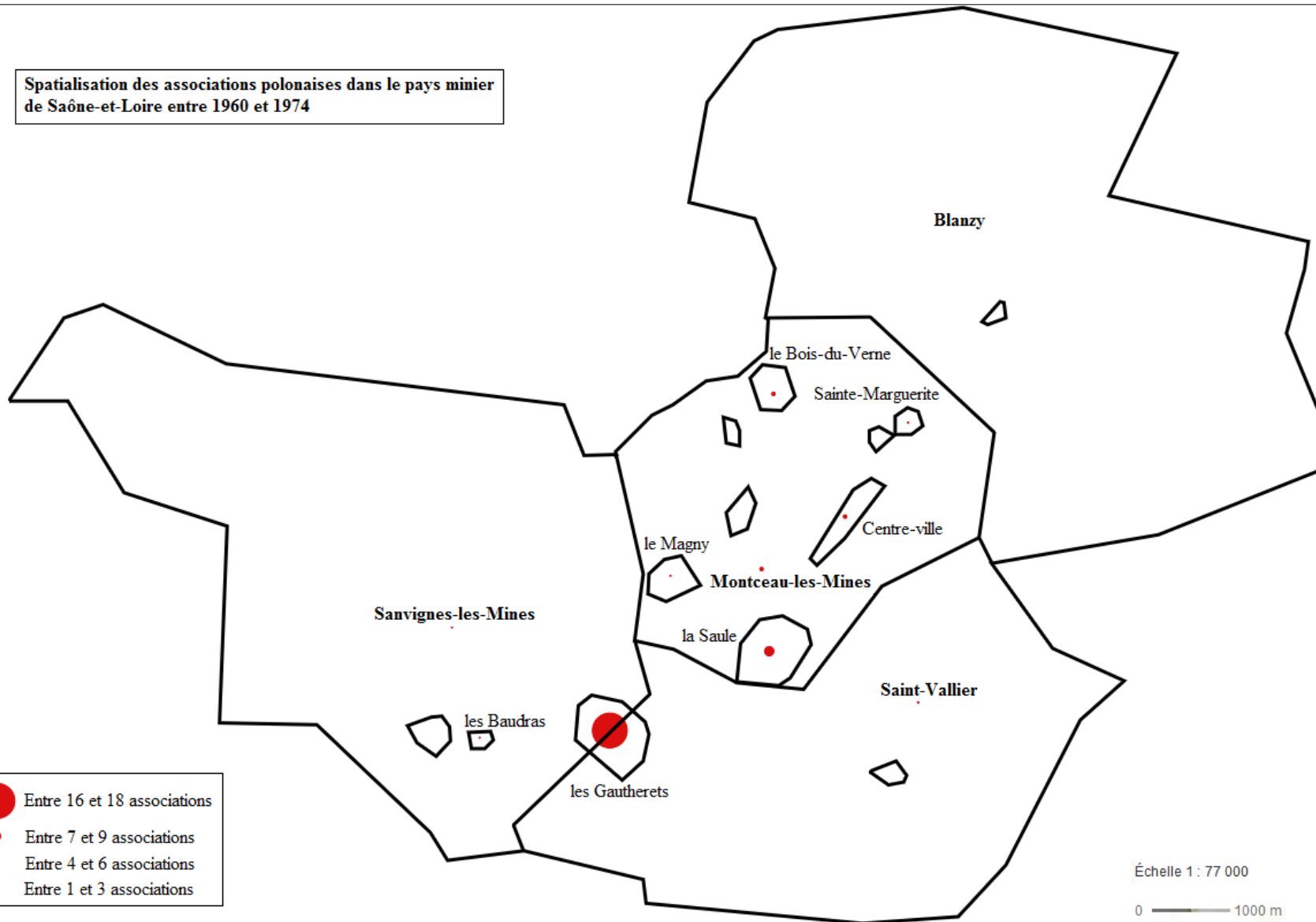


Échelle 1 : 77 000



Mapbox  
© OpenStreetMap

Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1960 et 1974



- Entre 16 et 18 associations
- Entre 7 et 9 associations
- Entre 4 et 6 associations
- Entre 1 et 3 associations

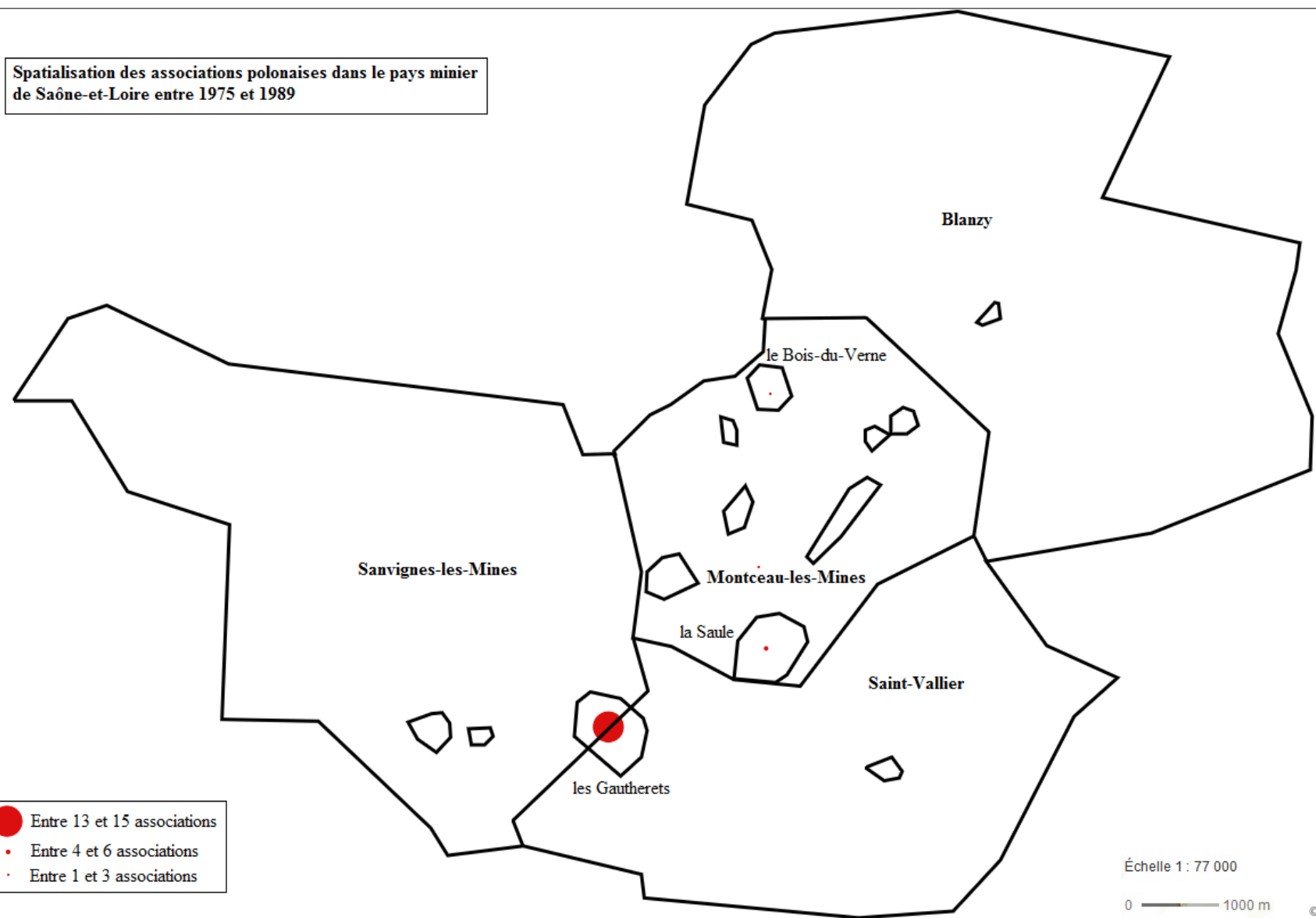
Échelle 1 : 77 000

0 — 1000 m

Mapbox

© OpenStreetMap

Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1975 et 1989

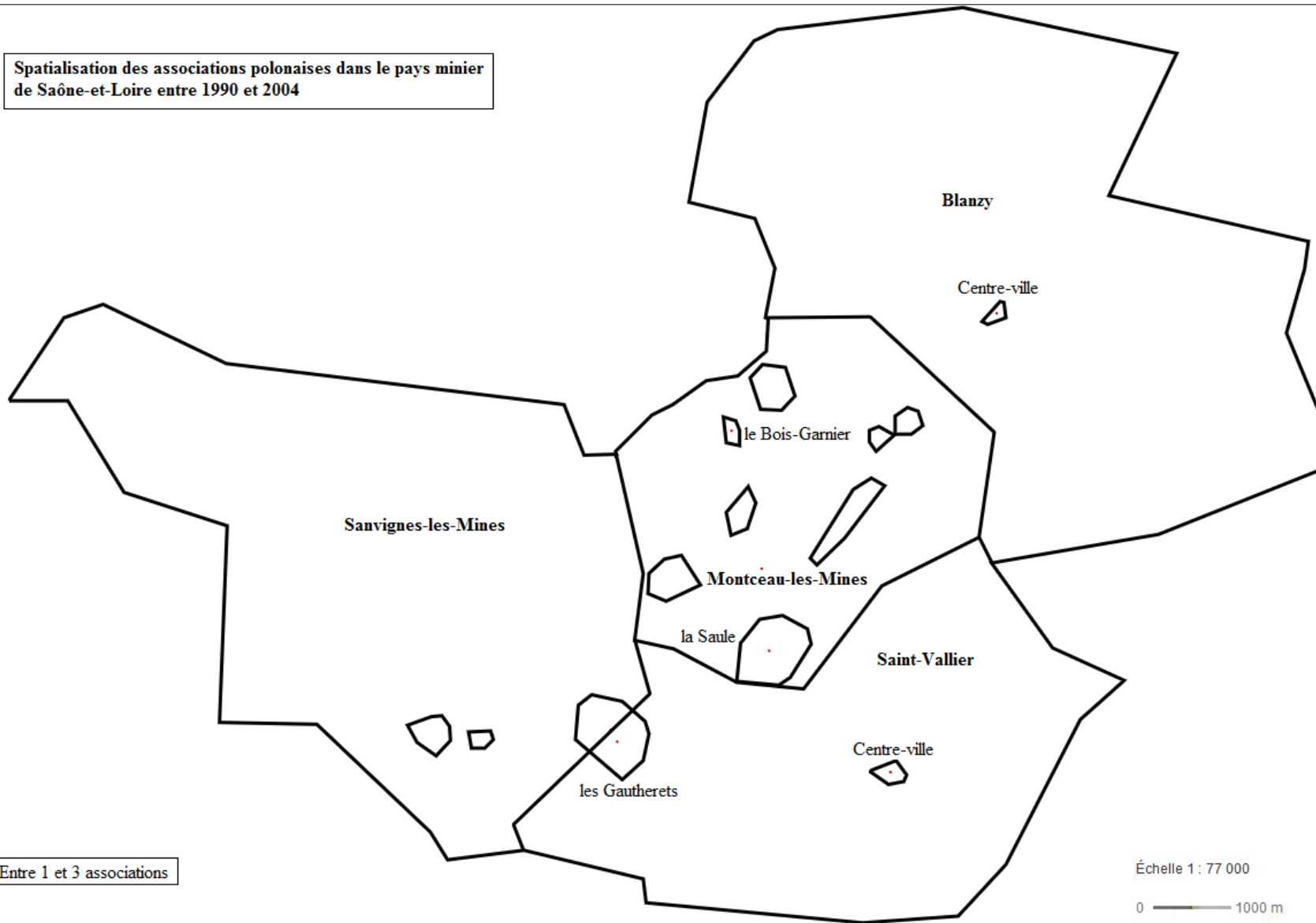


- Entre 13 et 15 associations
- Entre 4 et 6 associations
- Entre 1 et 3 associations

Échelle 1 : 77 000  
0 — 1000 m

Mapbox  
© OpenStreetMap

Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1990 et 2004



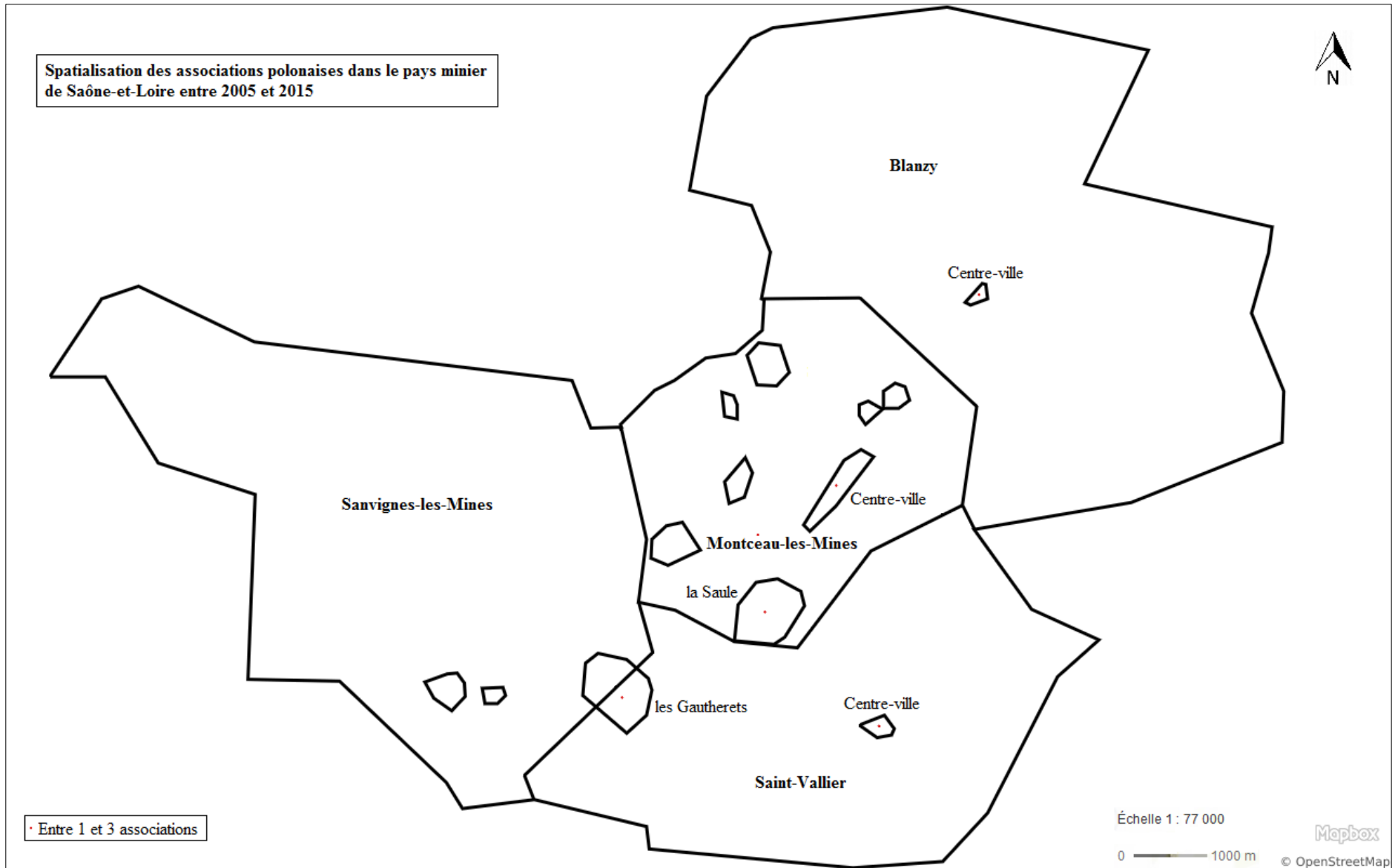
· Entre 1 et 3 associations

Échelle 1 : 77 000

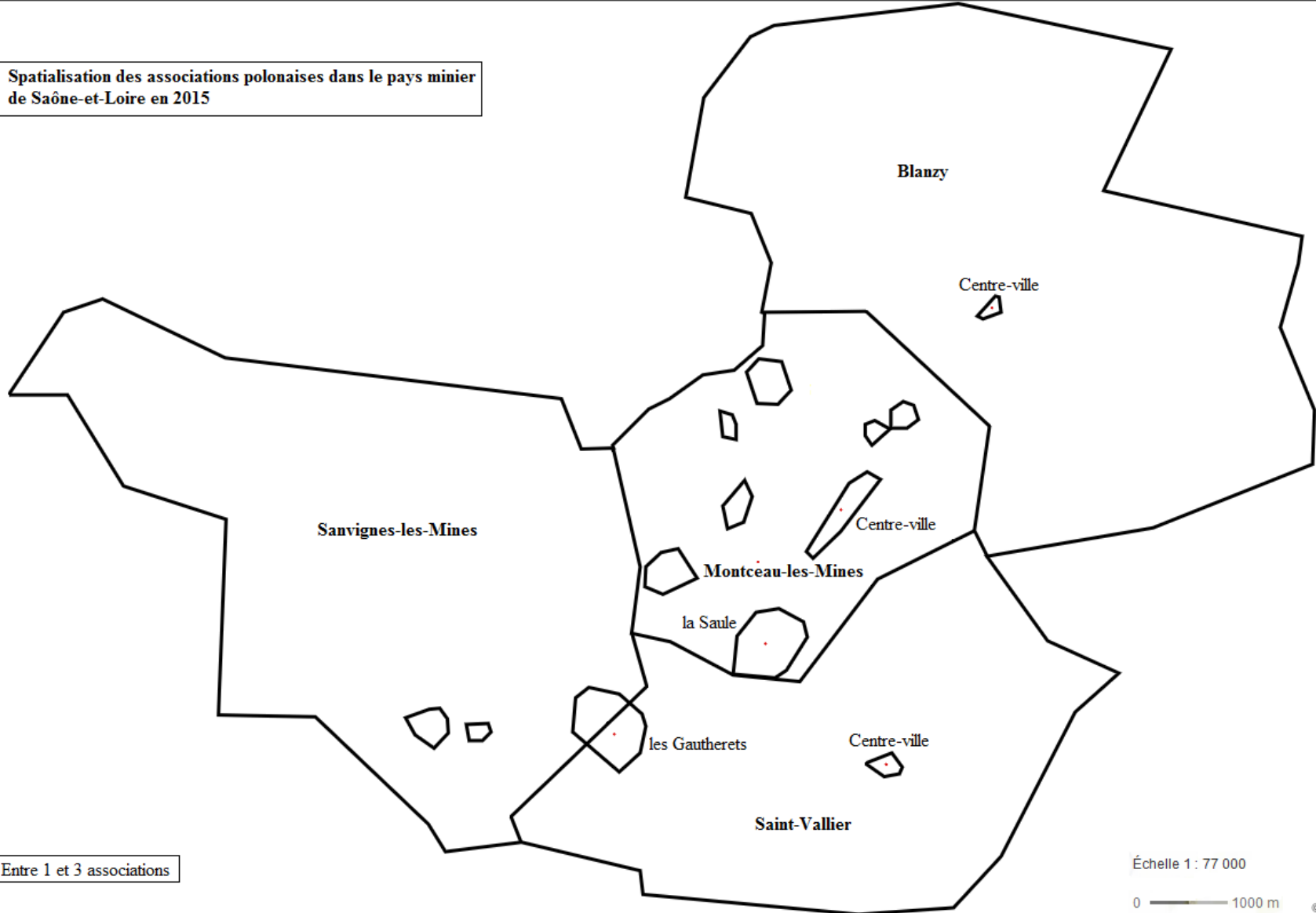
0 — 1000 m

Mapbox  
© OpenStreetMap





Spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire en 2015

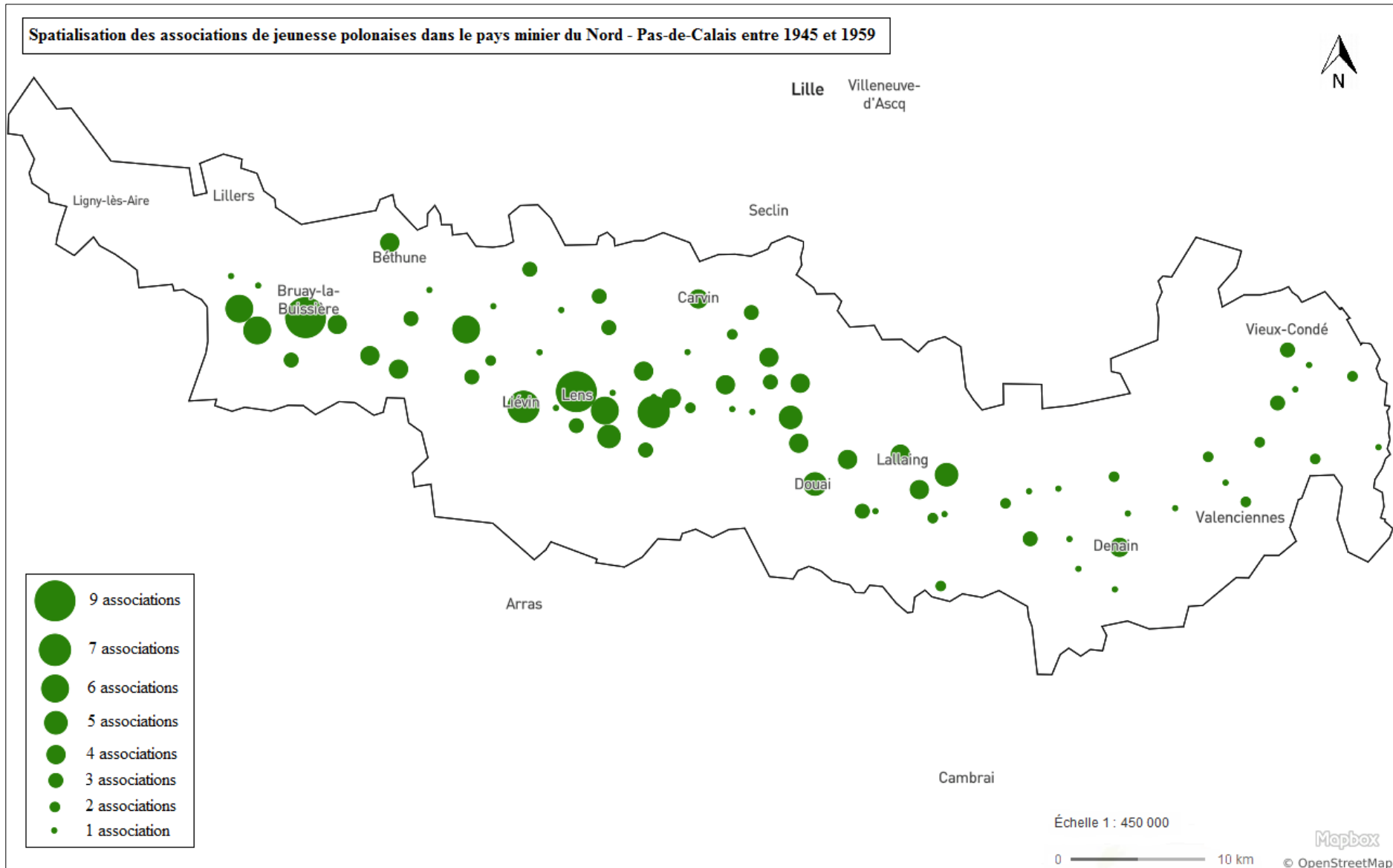


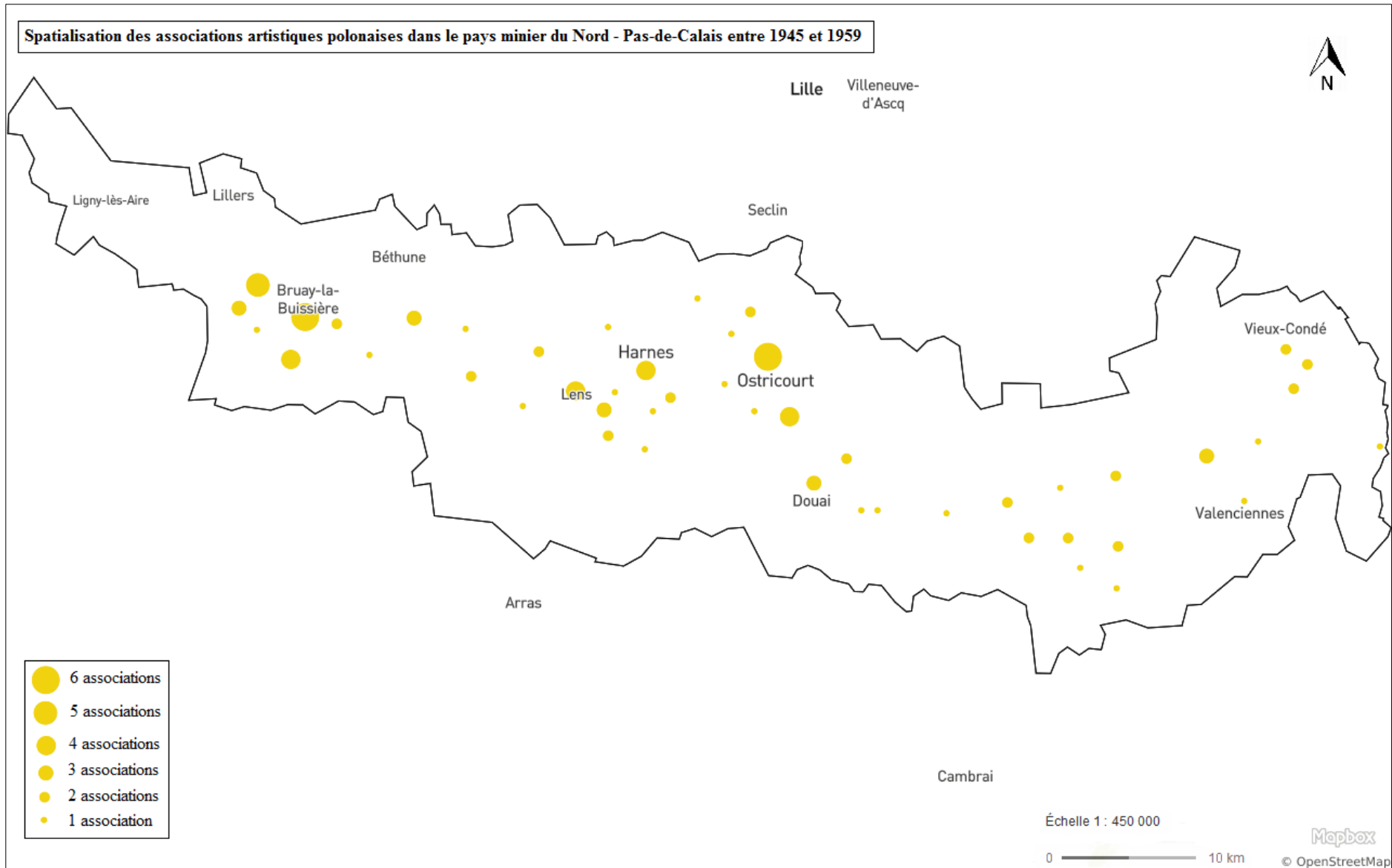
Entre 1 et 3 associations

Échelle 1 : 77 000

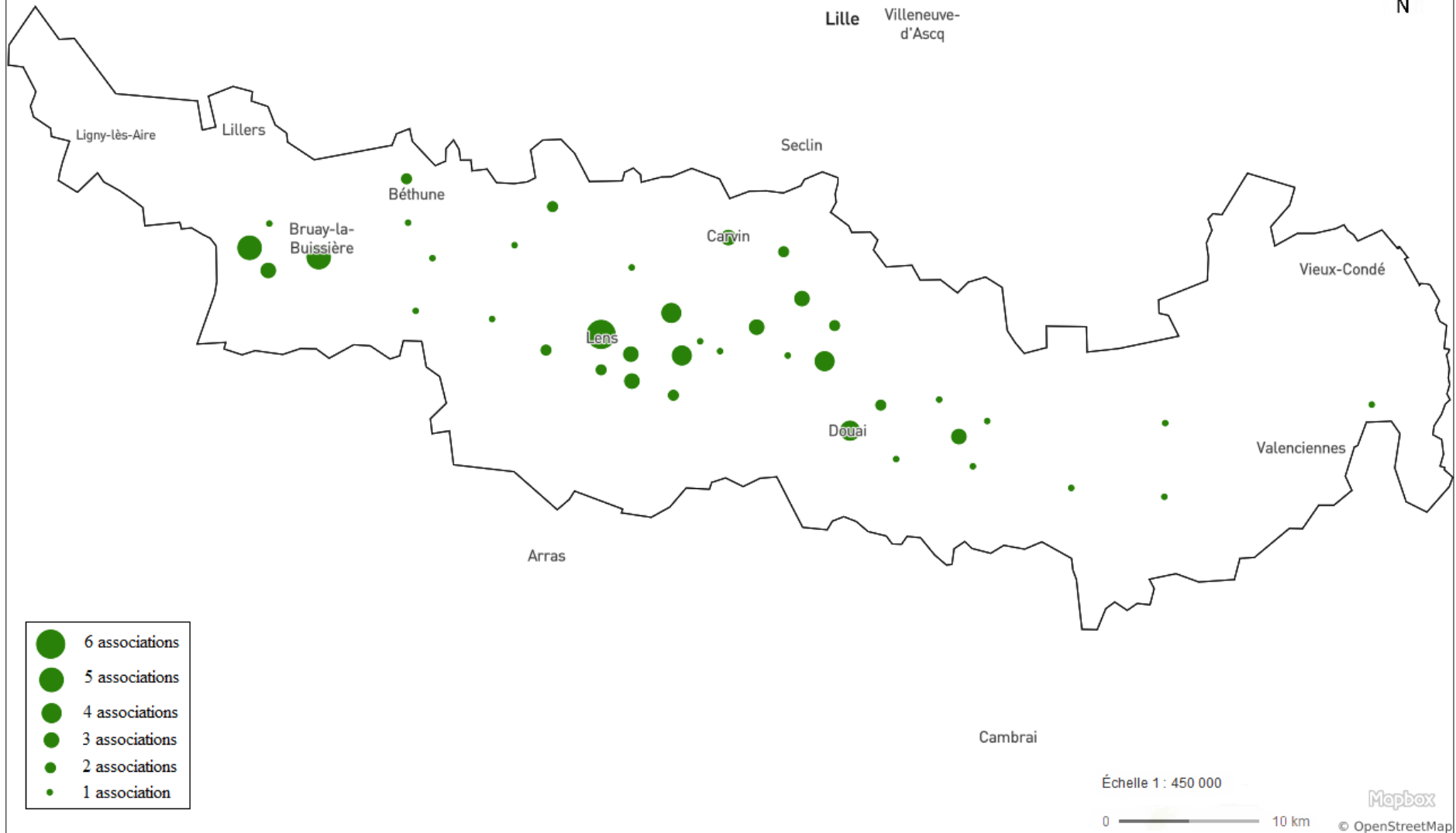
0 1000 m

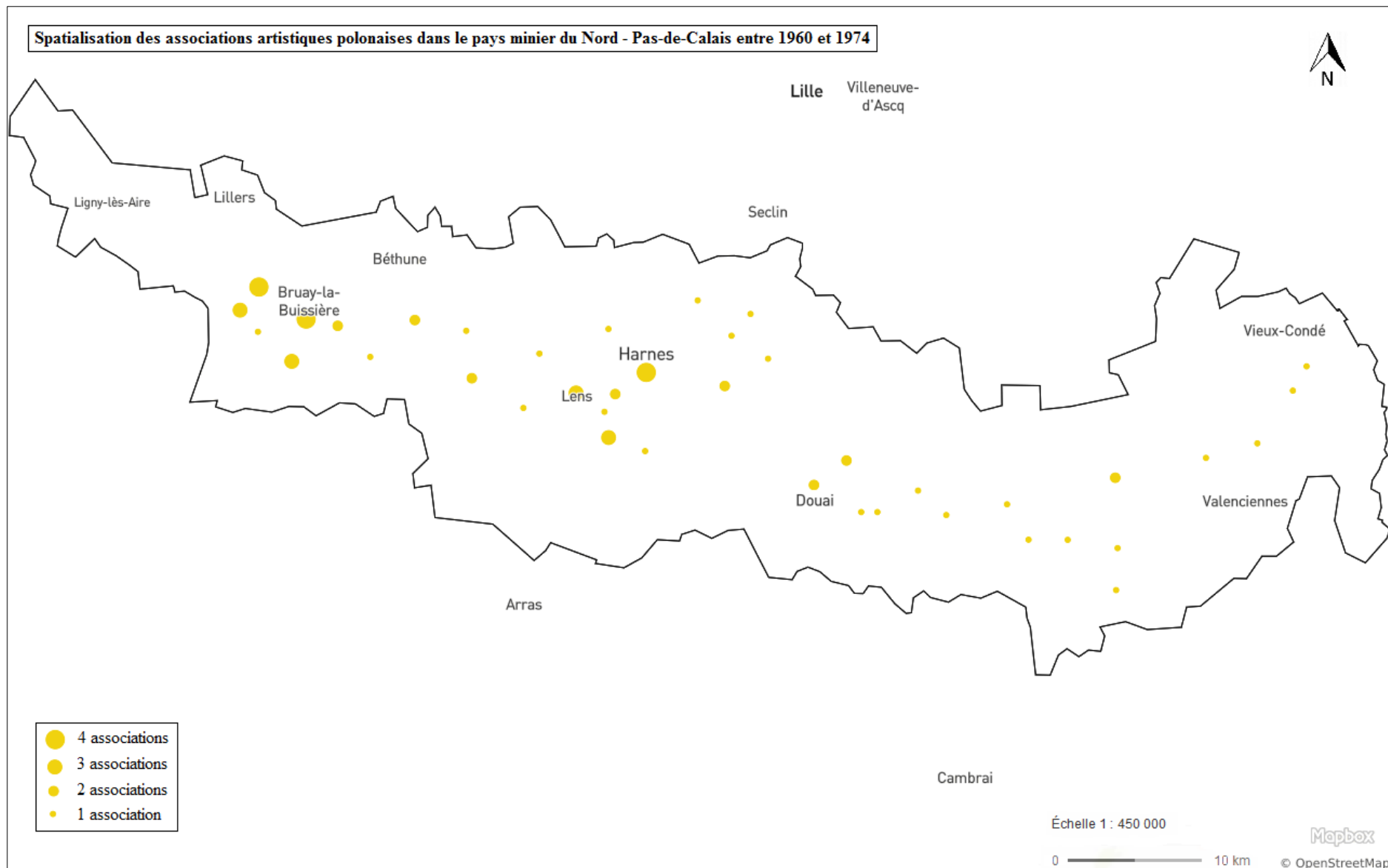
Mapbox  
© OpenStreetMap



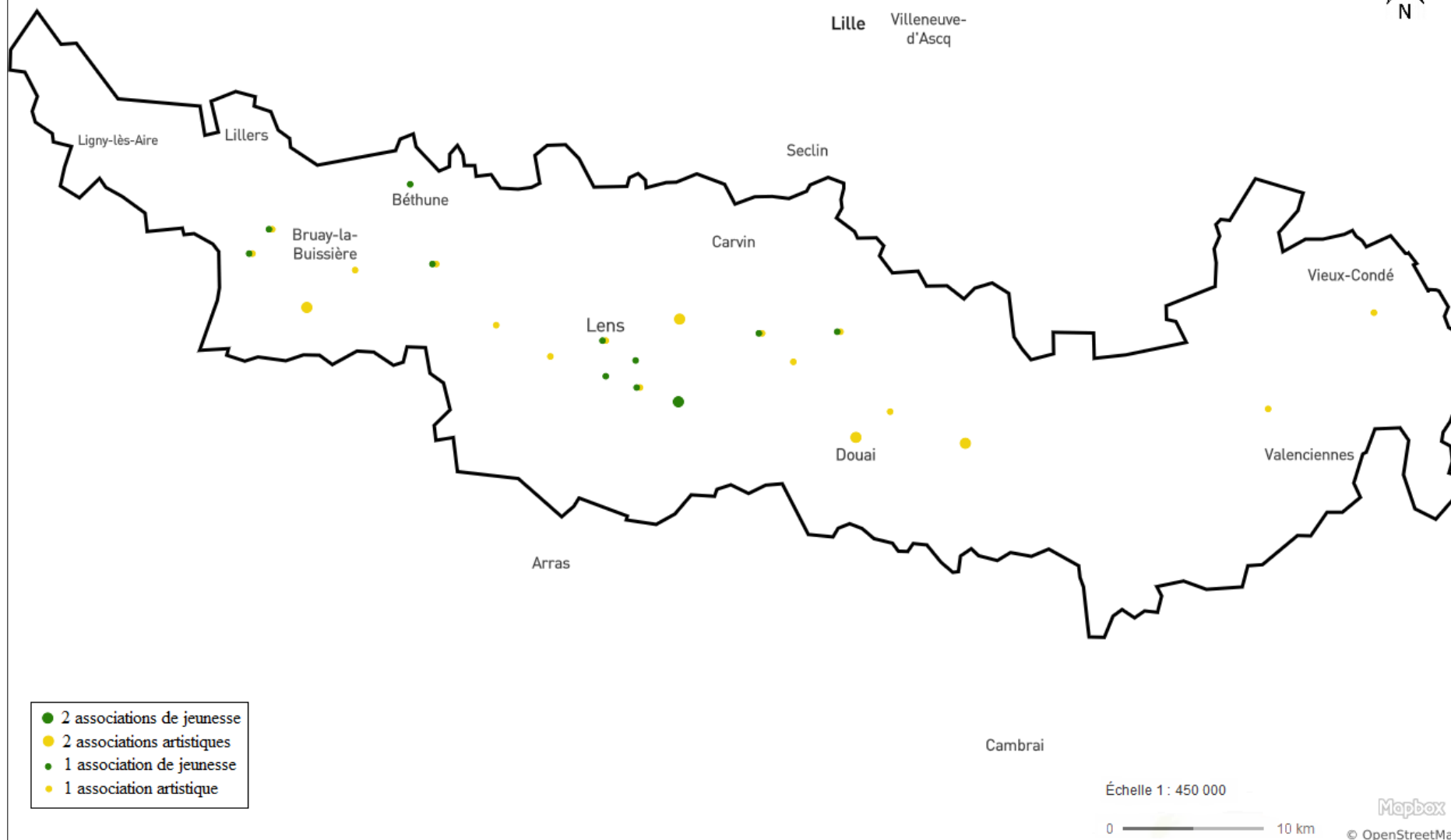


### Spatialisation des associations de jeunesse polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1960 et 1974

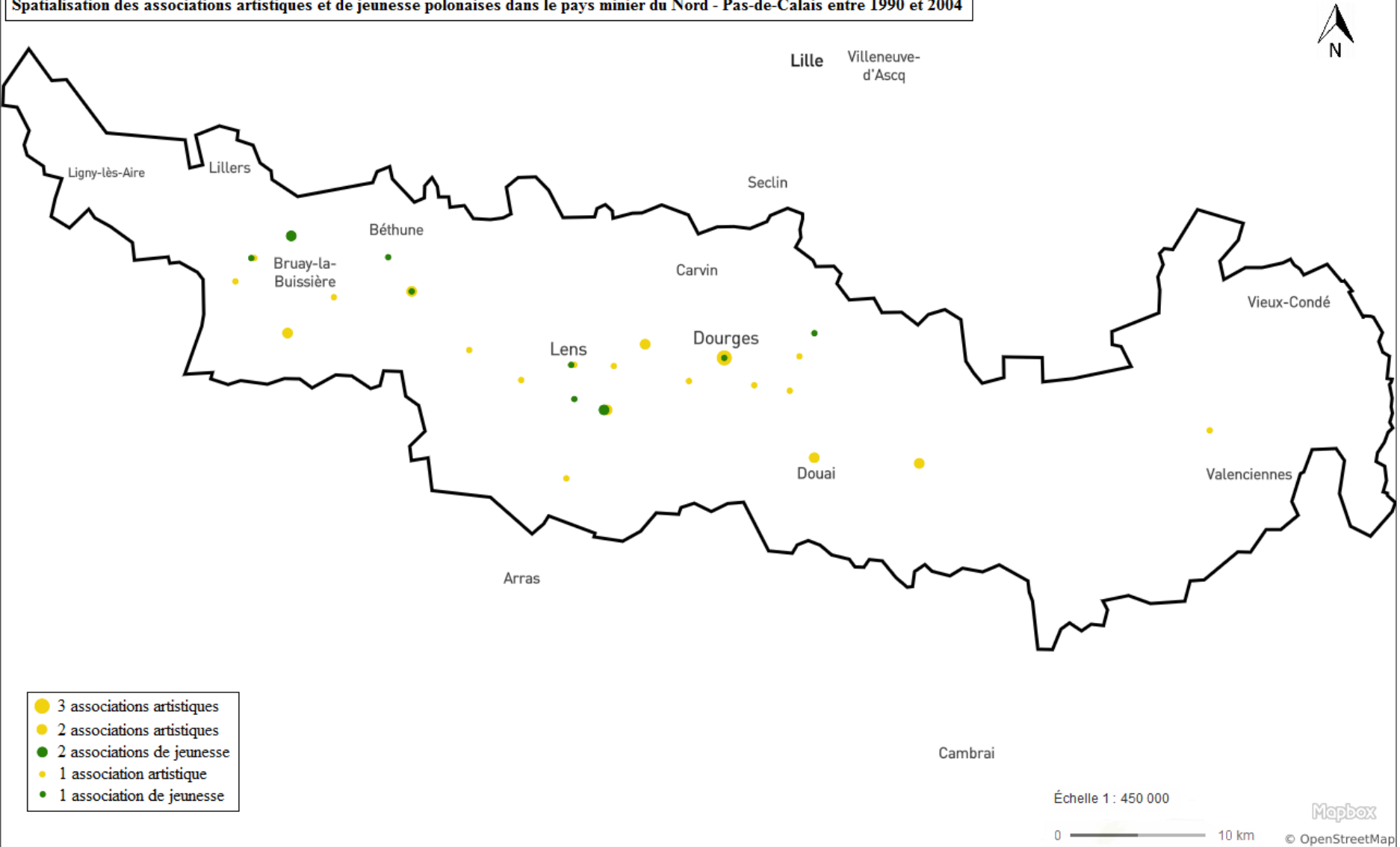




Spatialisation des associations artistiques et de jeunesse polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1975 et 1989

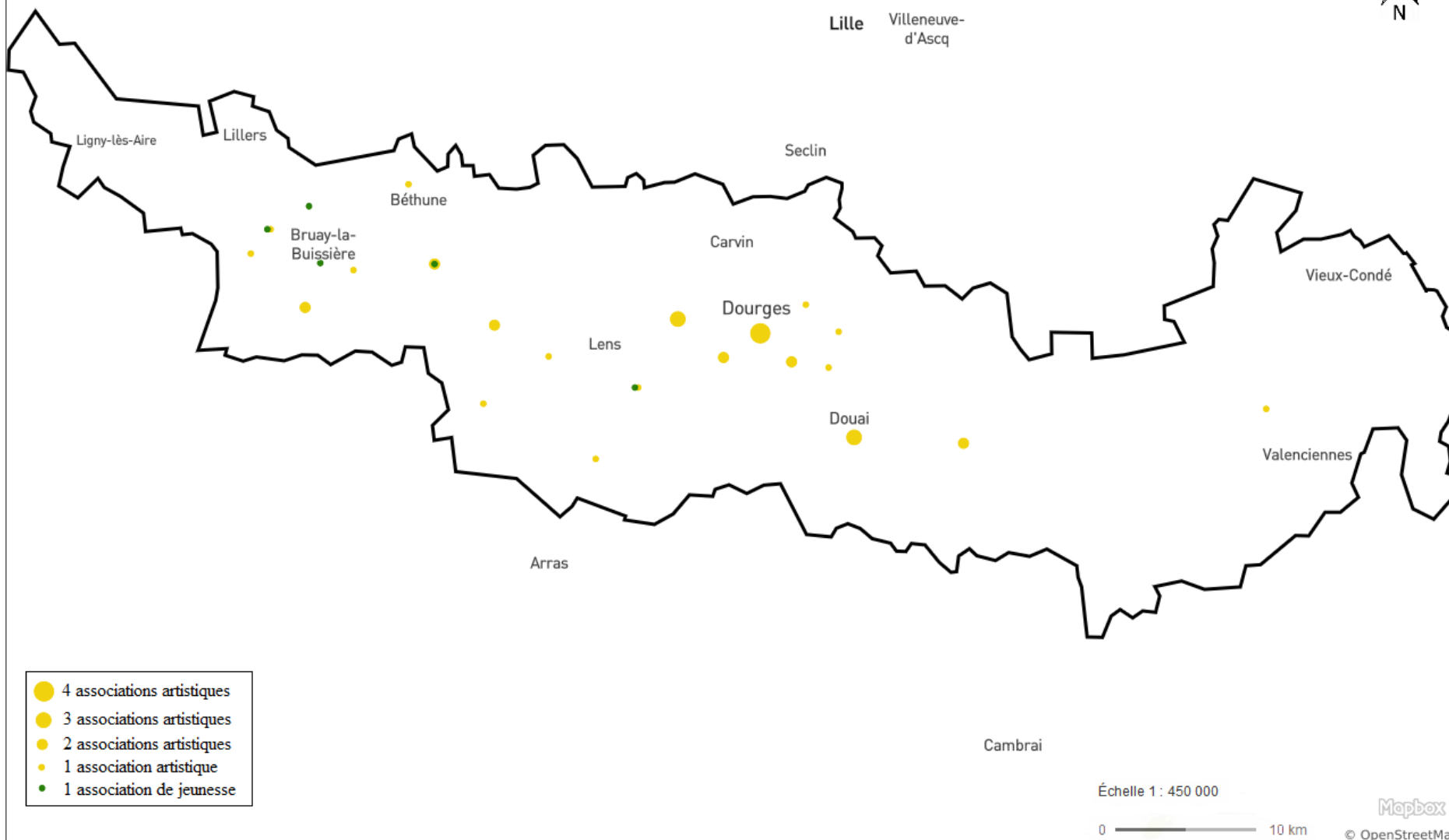


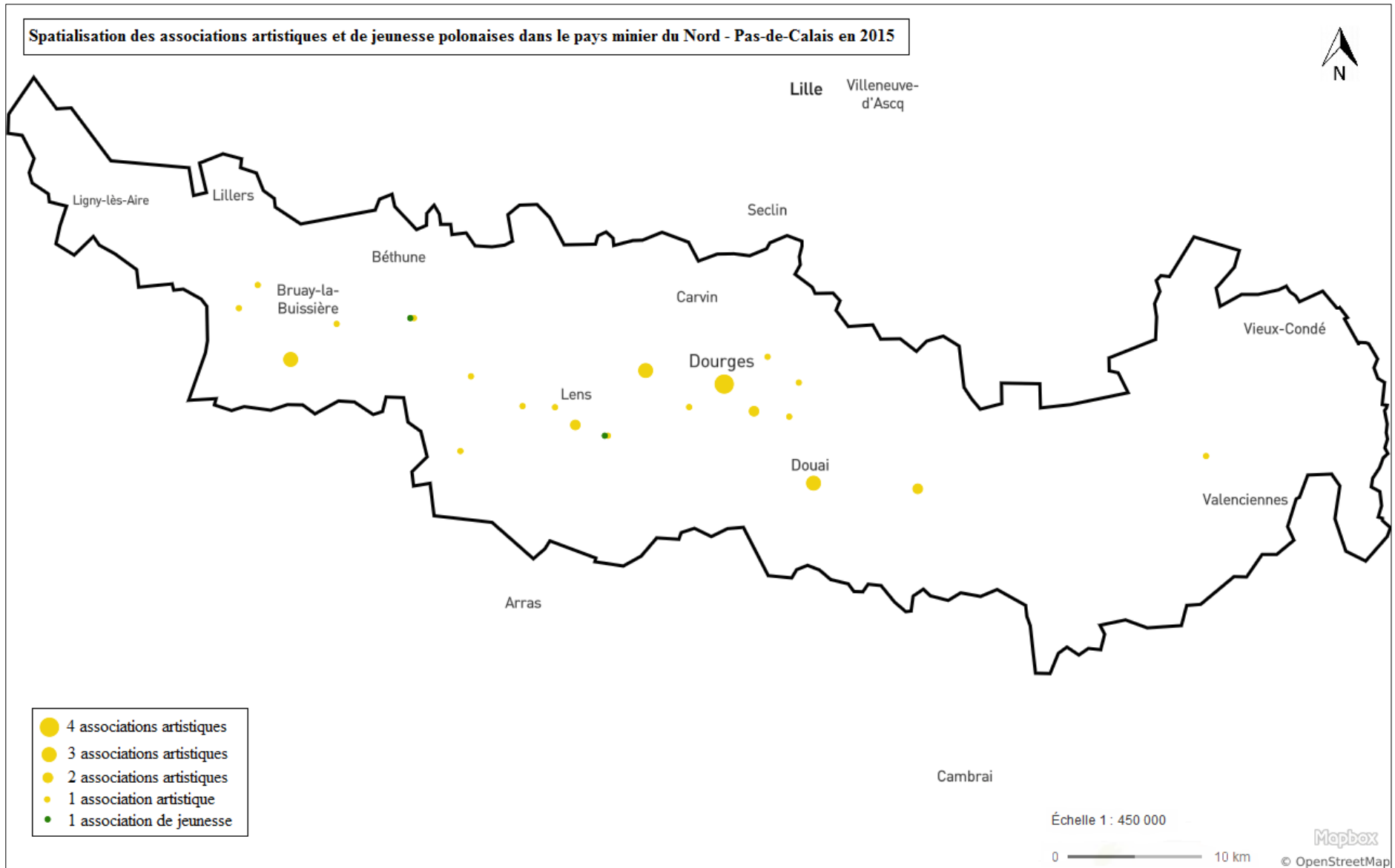
Spatialisation des associations artistiques et de jeunesse polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1990 et 2004

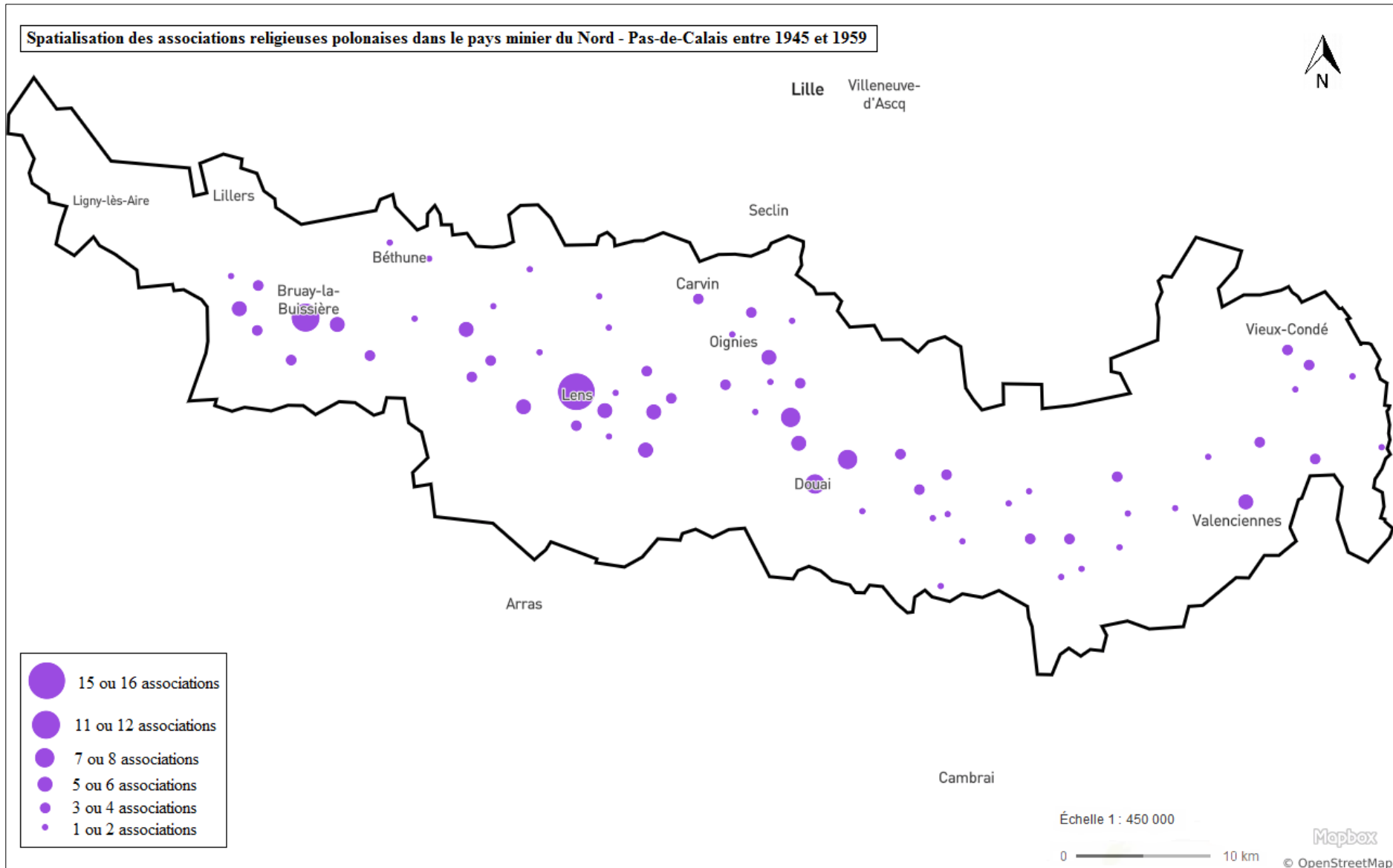




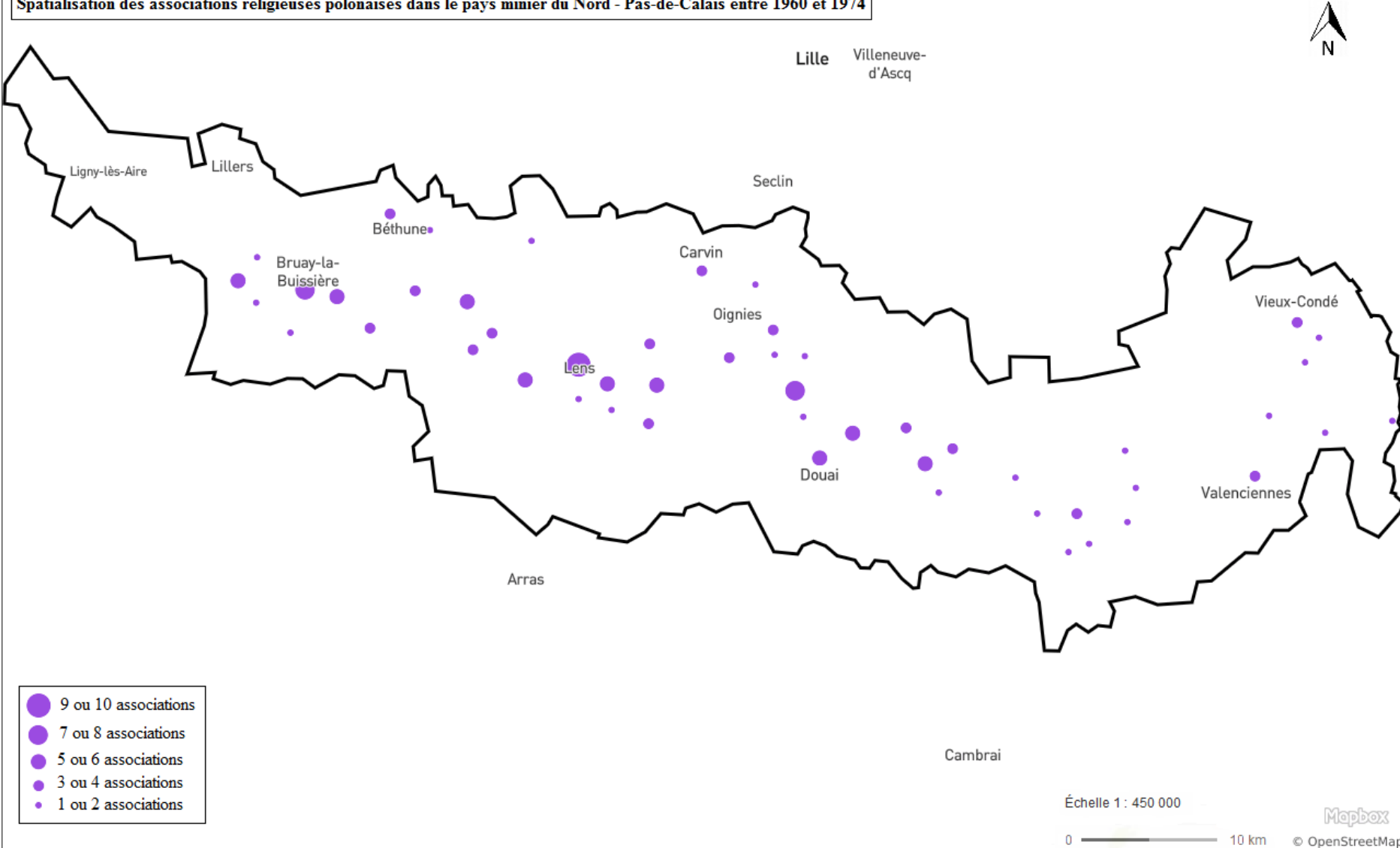
Spatialisation des associations artistiques et de jeunesse polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 2005 et 2015

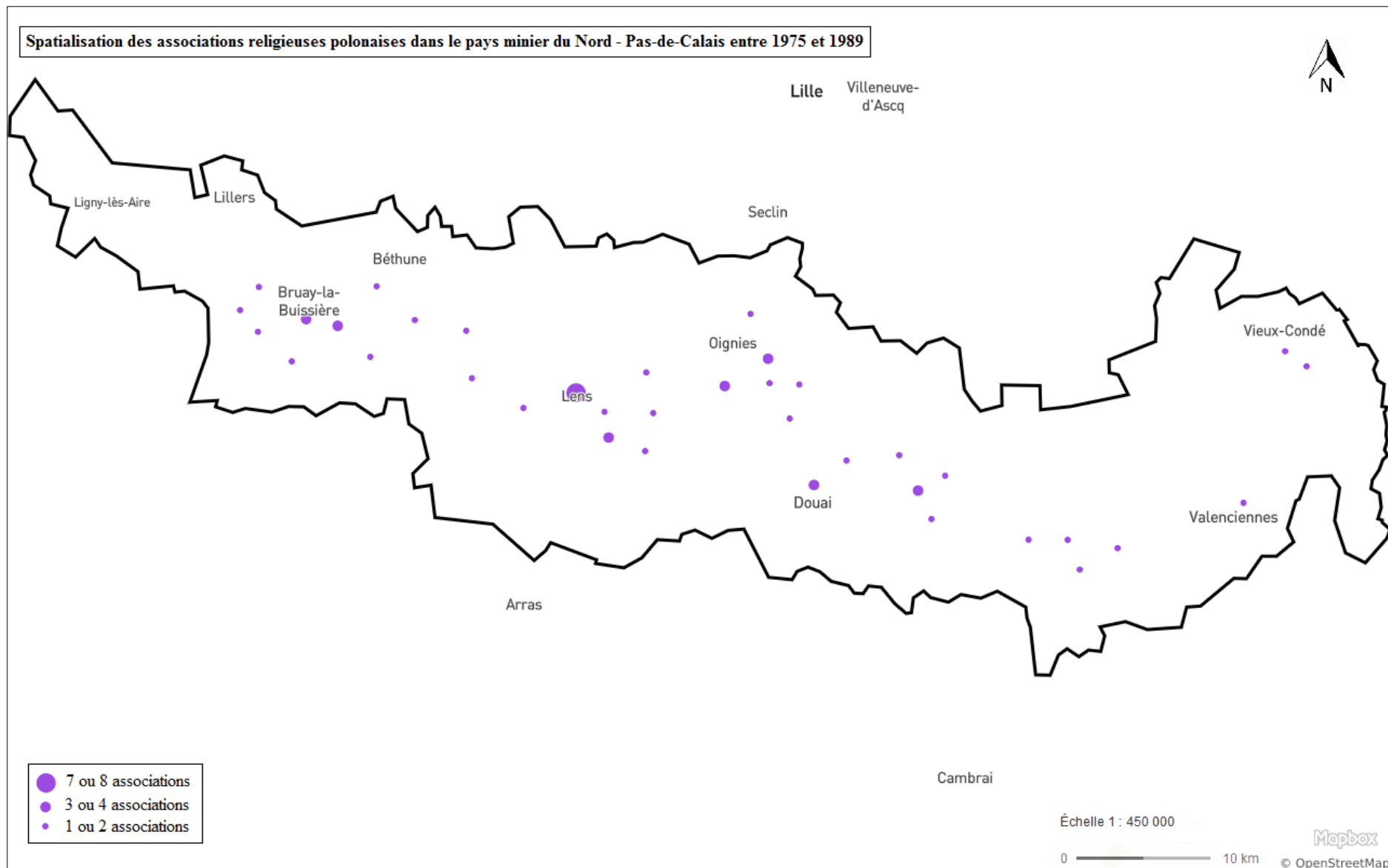


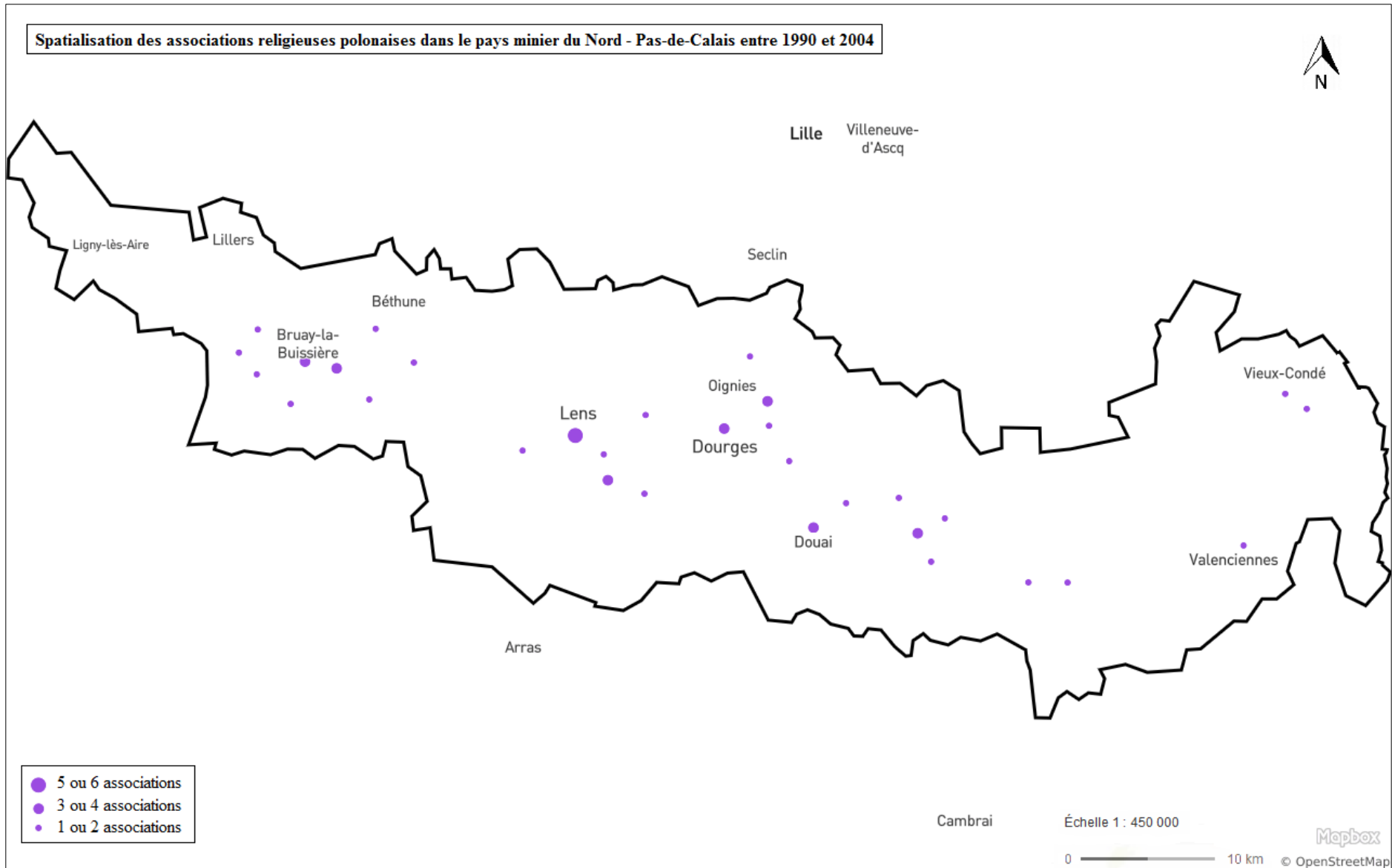


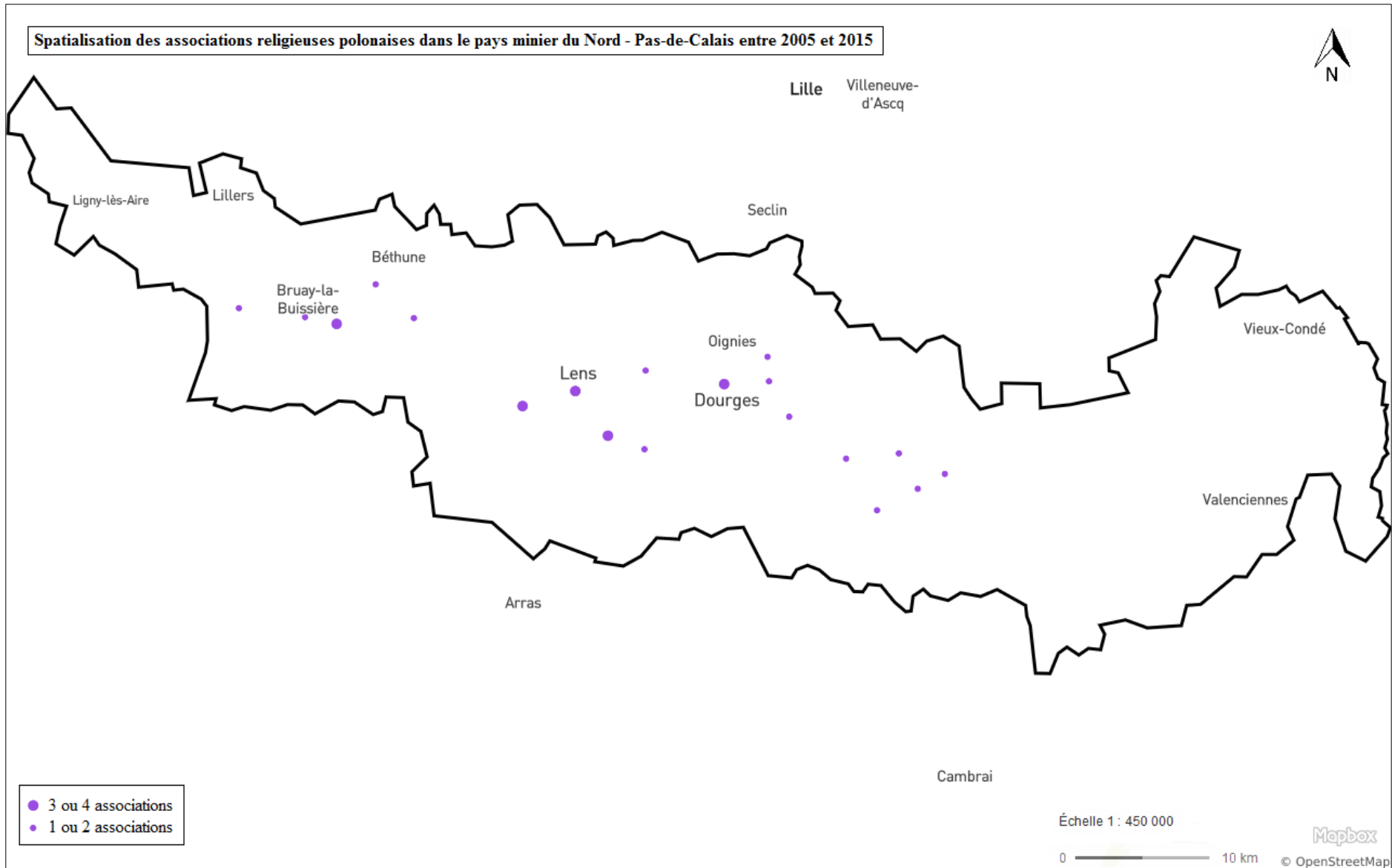


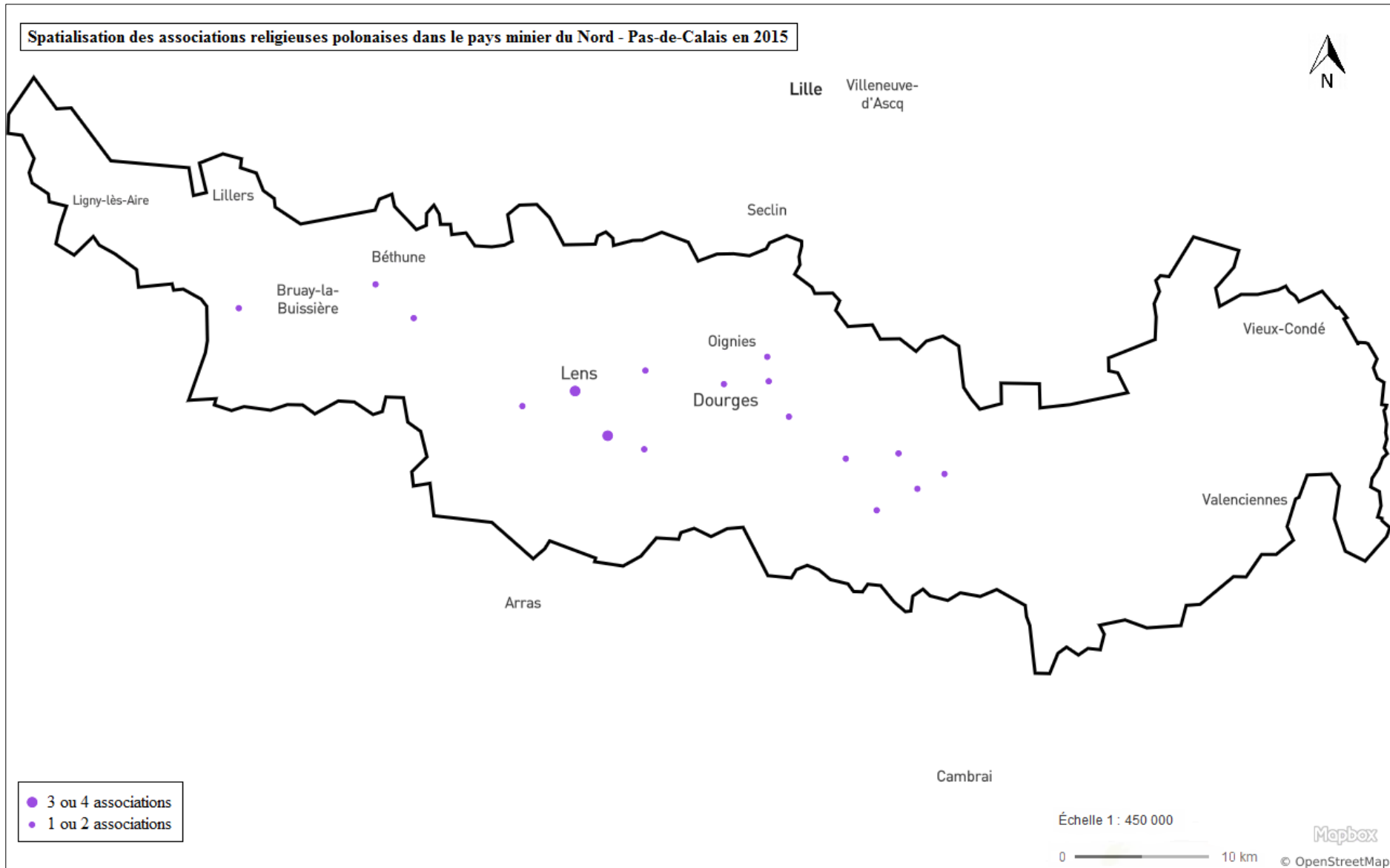
Spatialisation des associations religieuses polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1960 et 1974





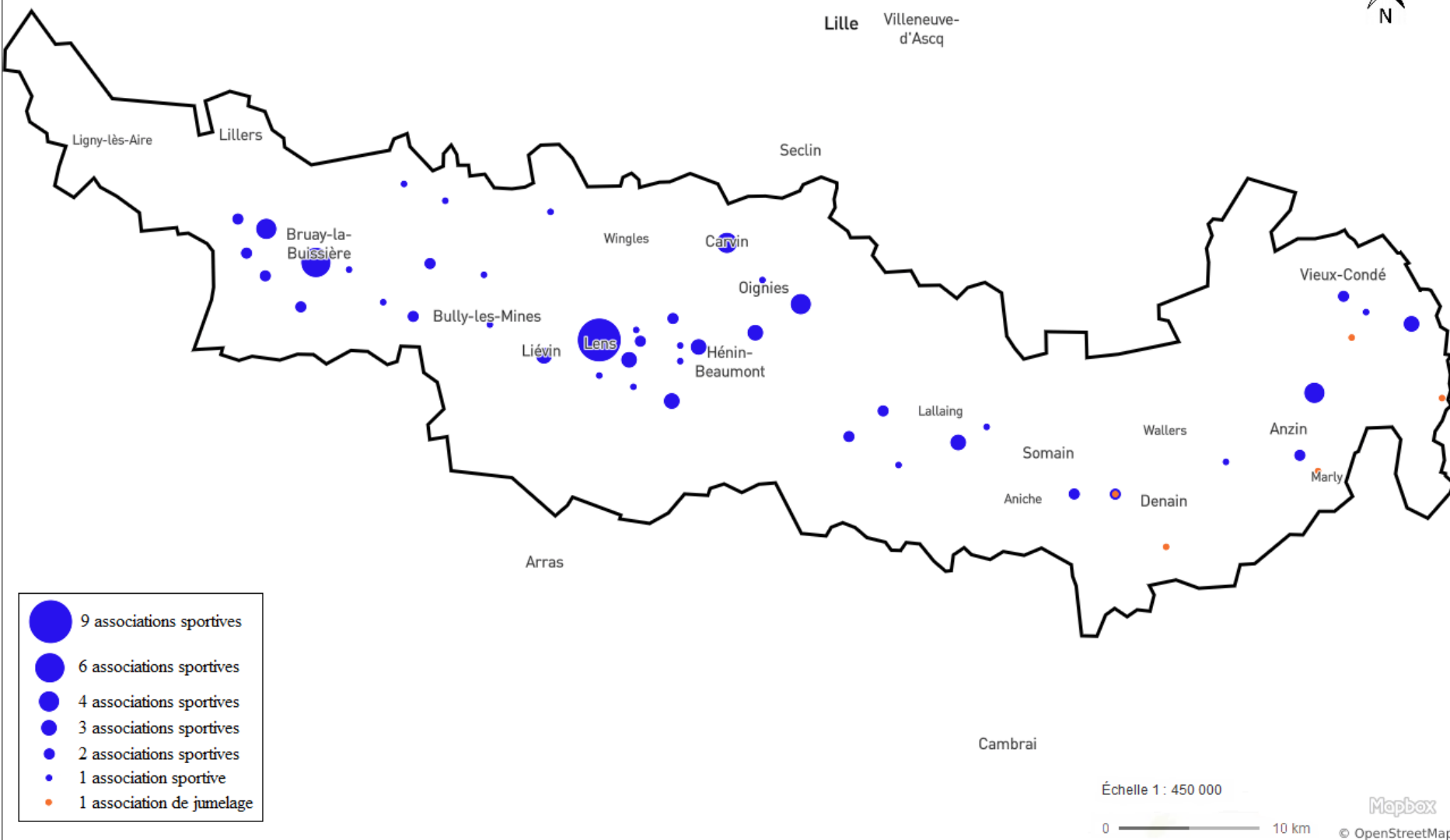


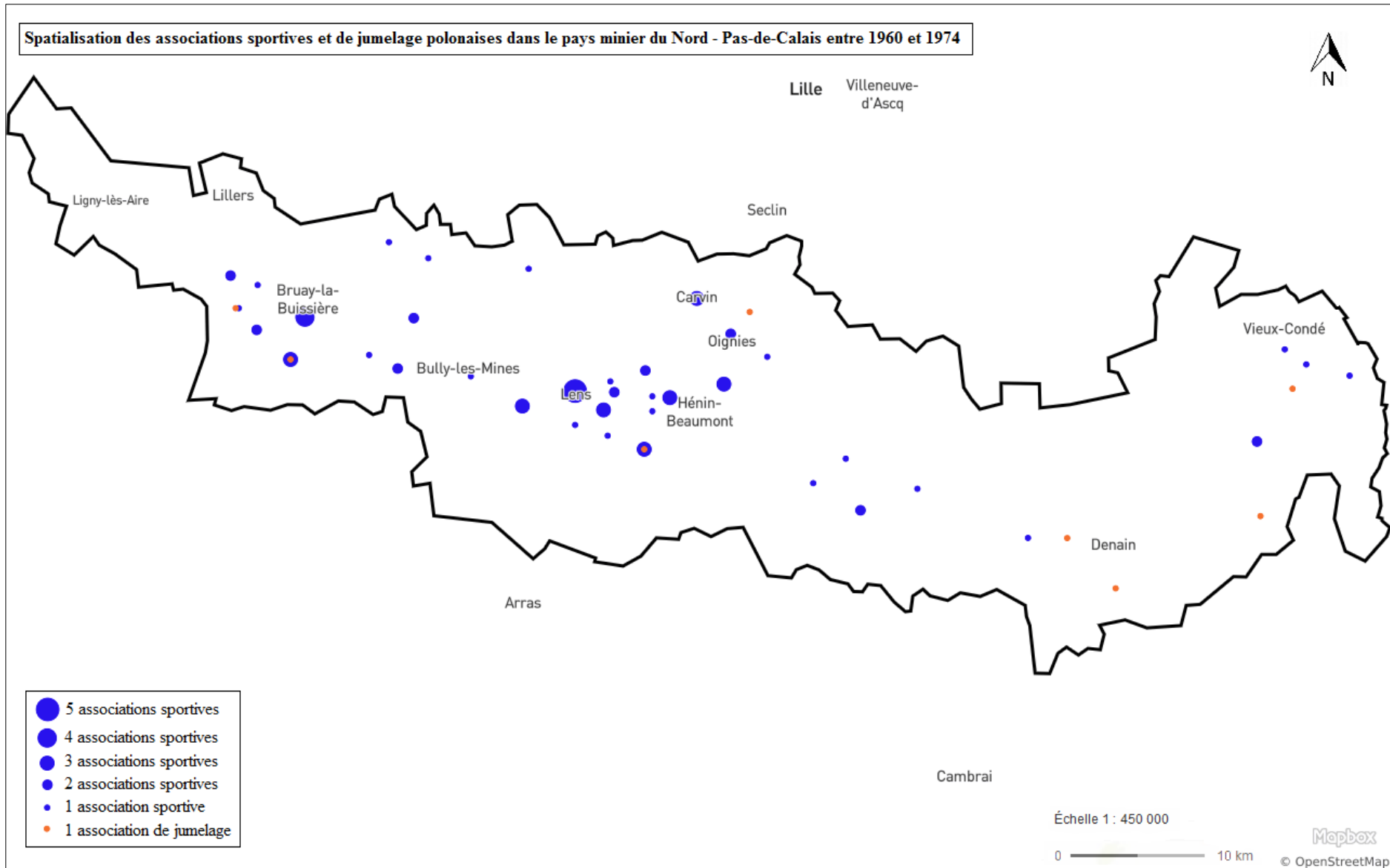


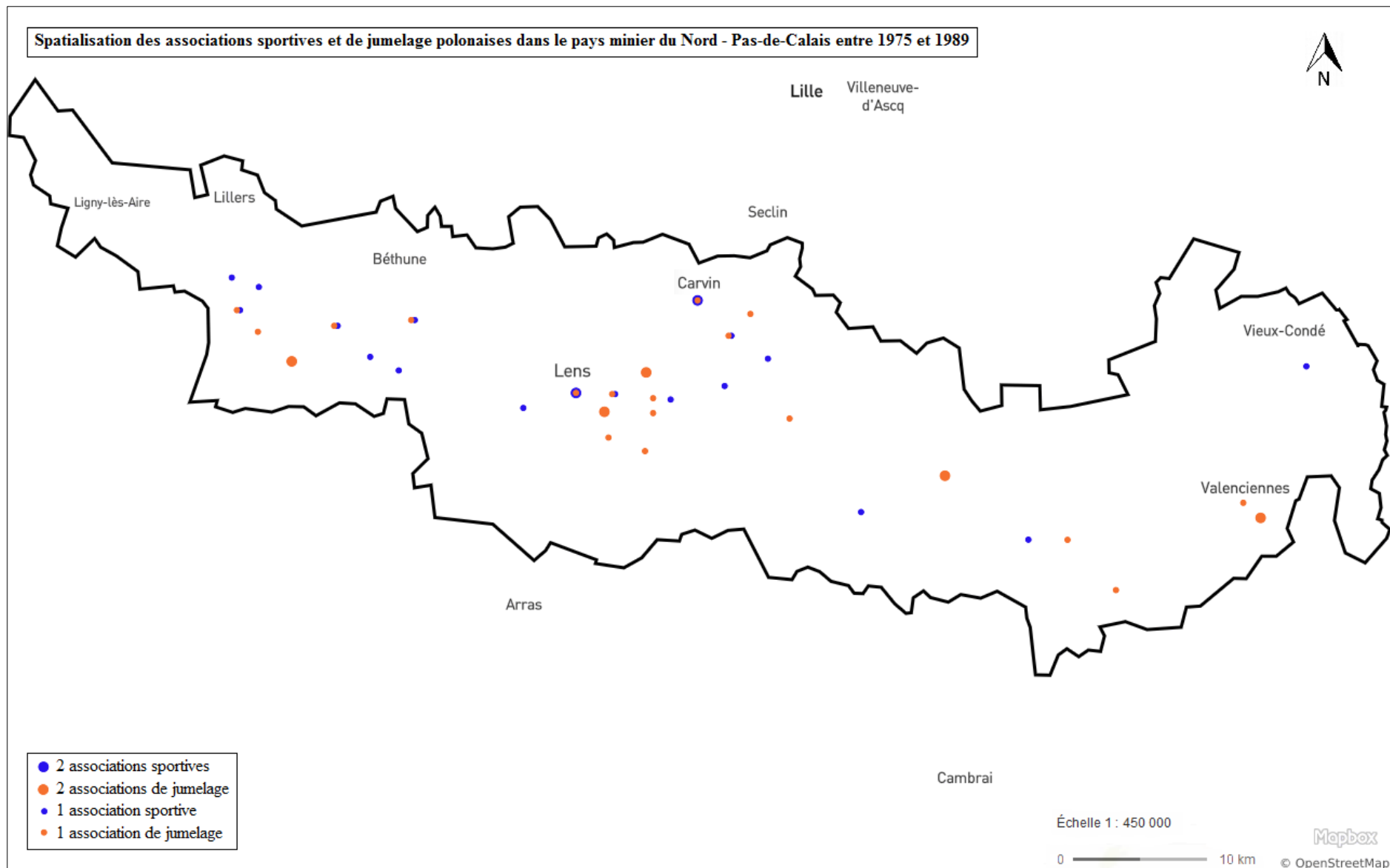


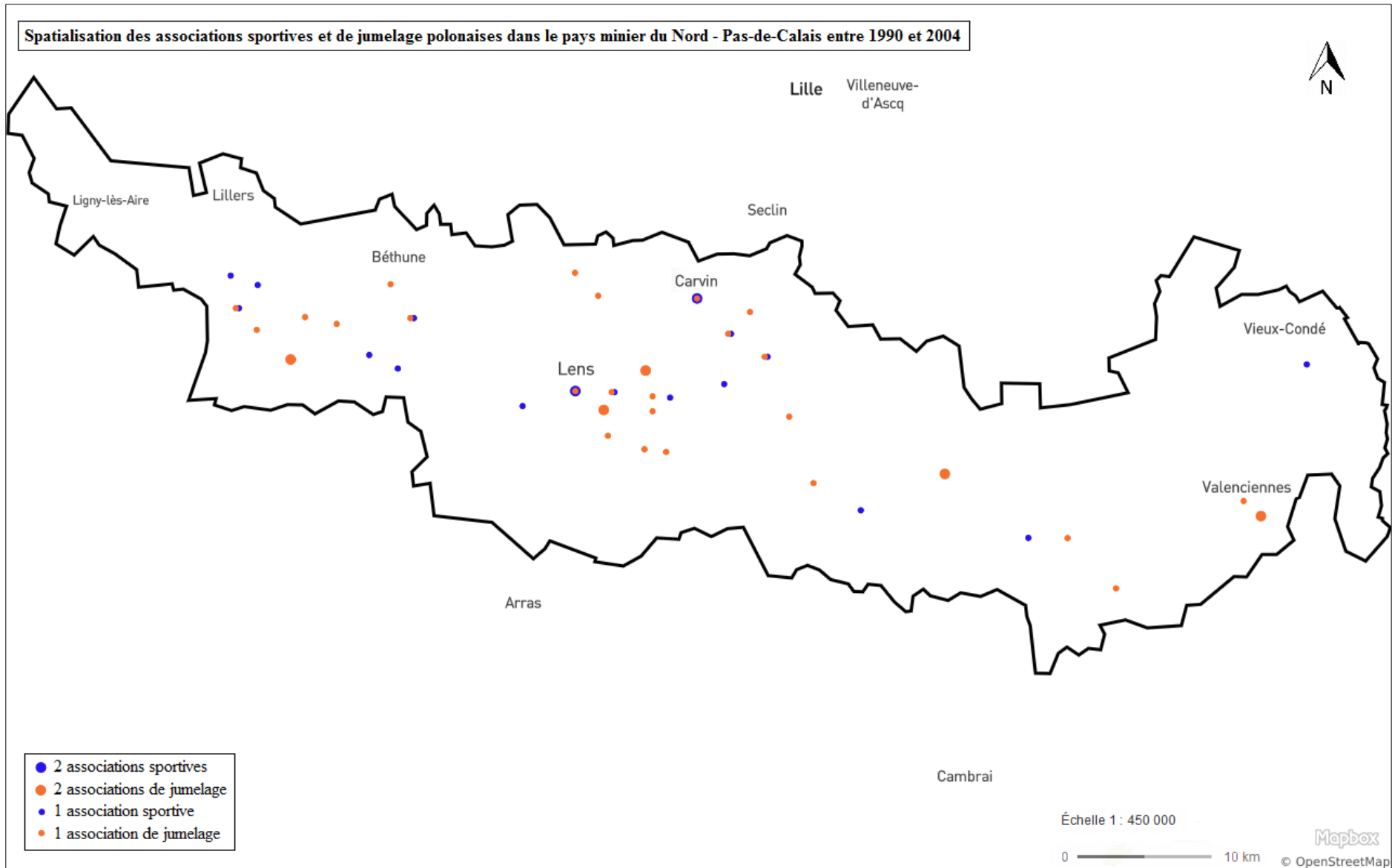


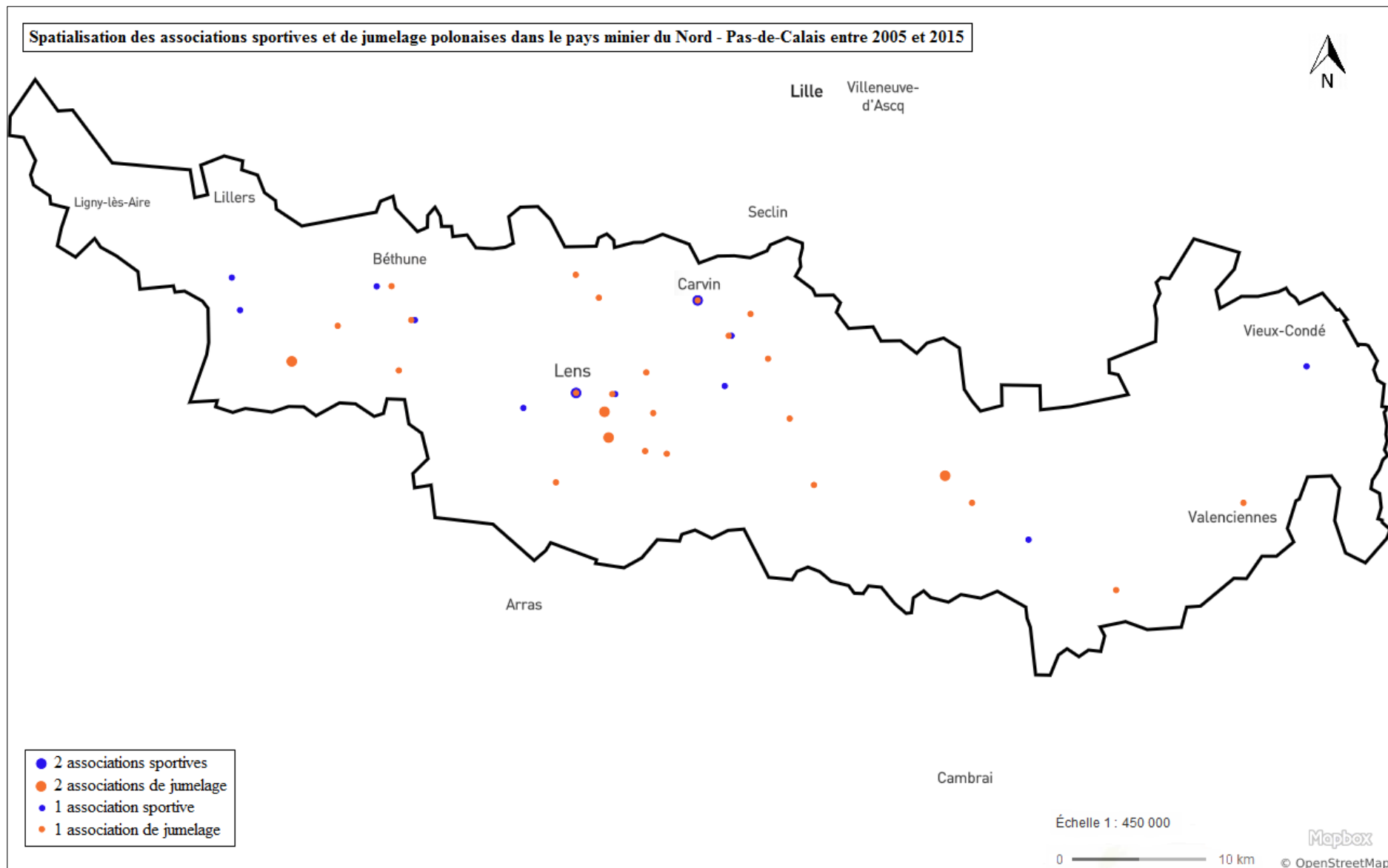
Spatialisation des associations sportives et de jumelage polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1945 et 1959

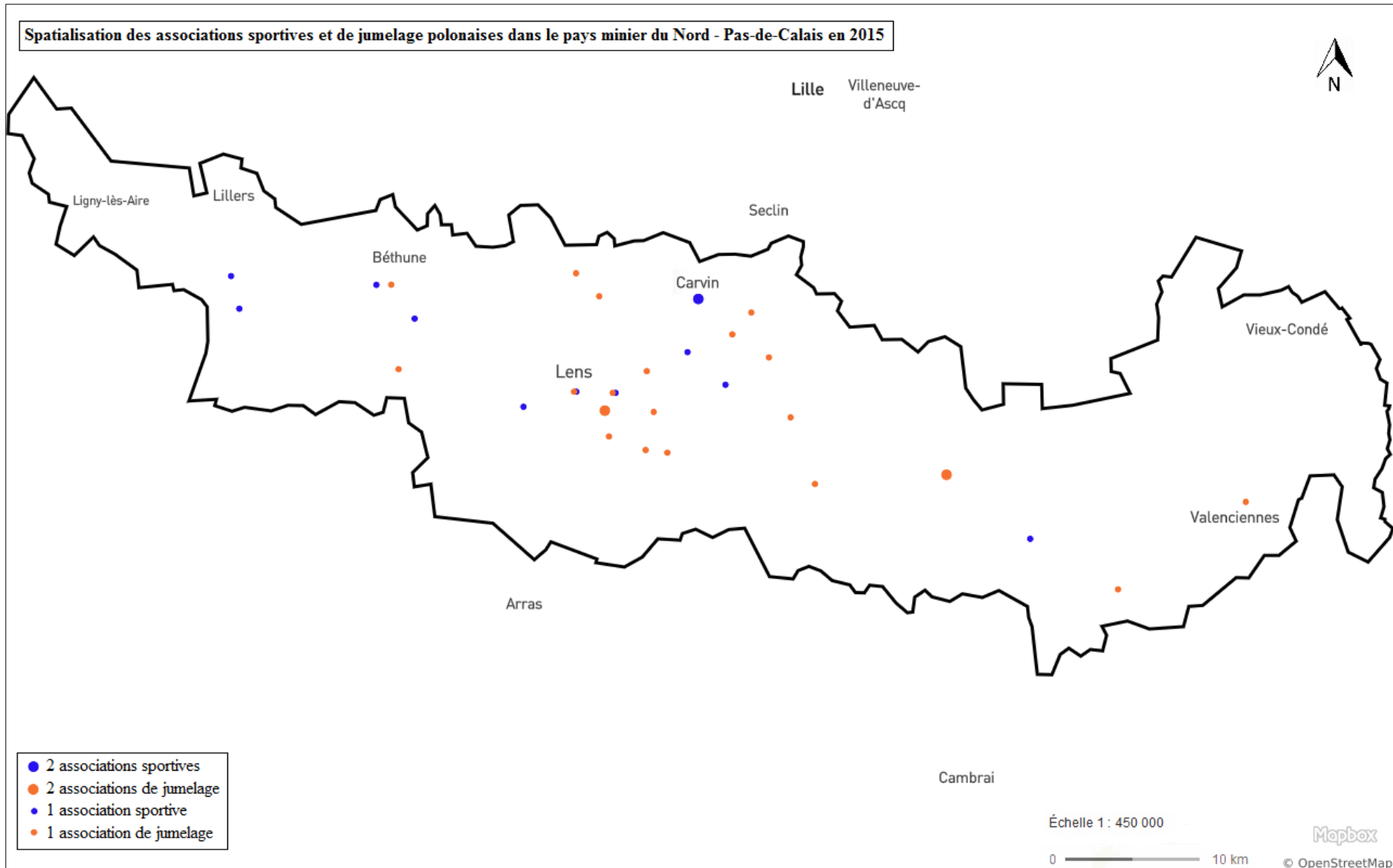






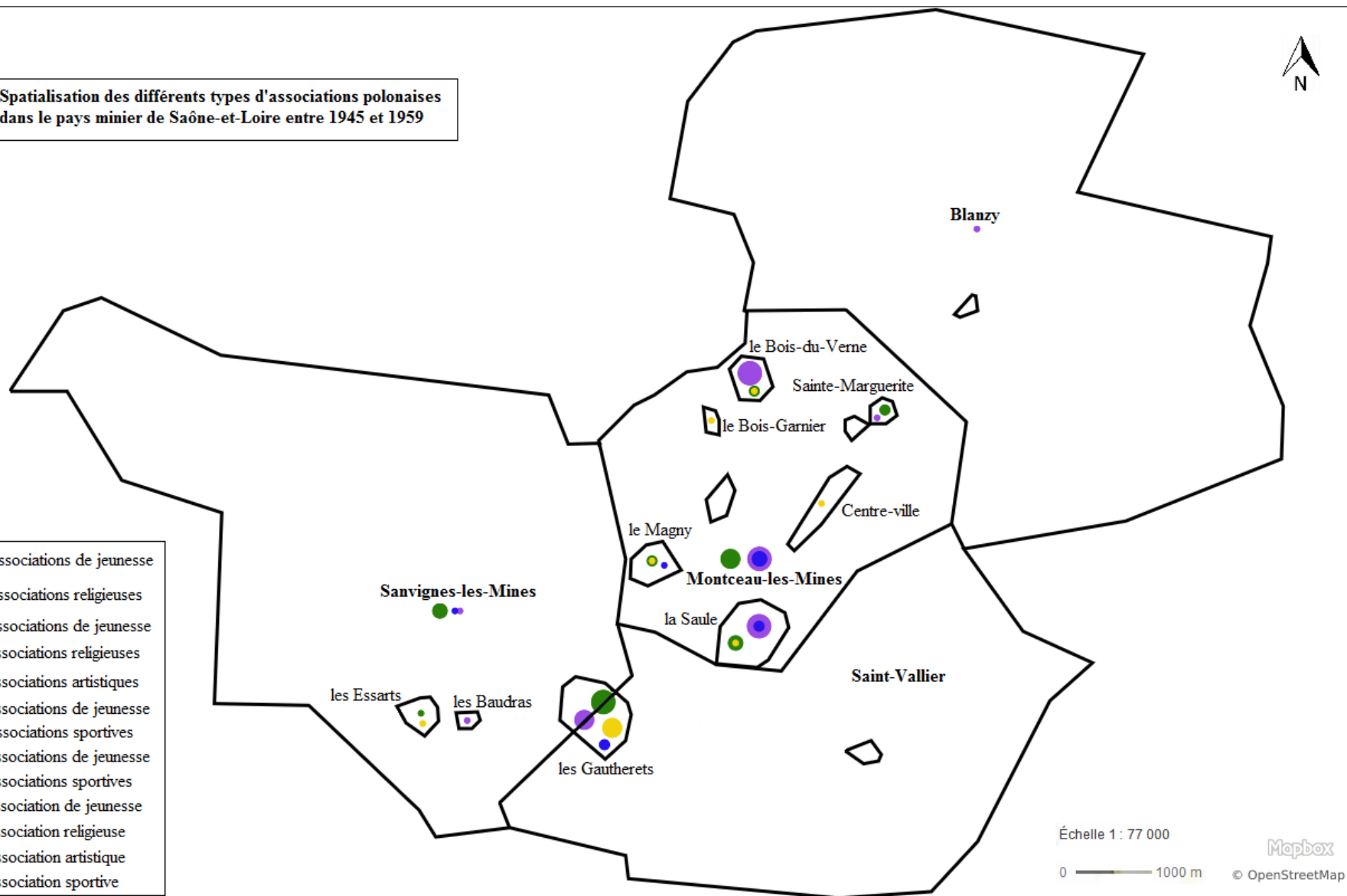


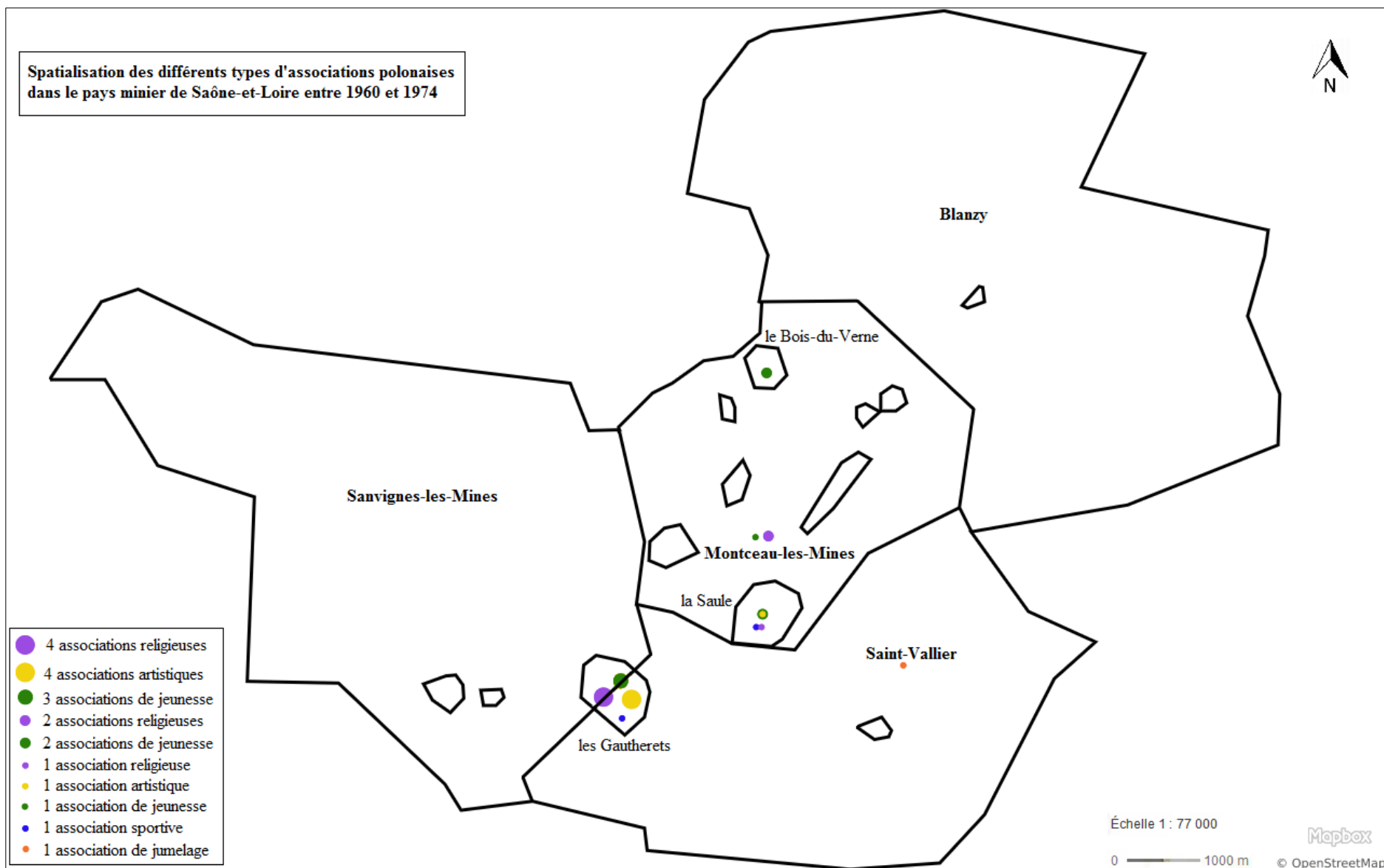




Spatialisation des différents types d'associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1945 et 1959

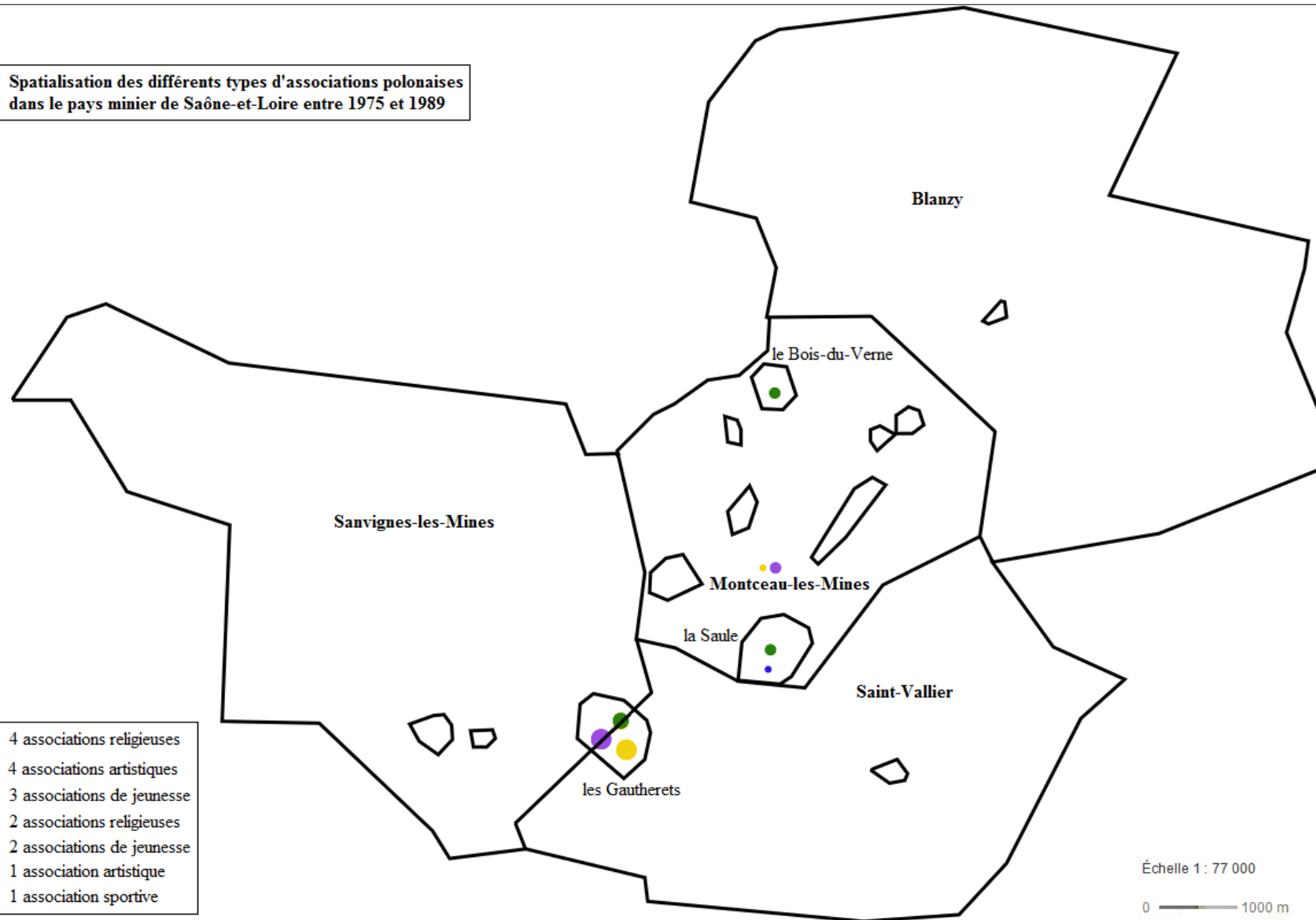
- 5 associations de jeunesse
- 5 associations religieuses
- 4 associations de jeunesse
- 4 associations religieuses
- 4 associations artistiques
- 3 associations de jeunesse
- 3 associations sportives
- 2 associations de jeunesse
- 2 associations sportives
- 1 association de jeunesse
- 1 association religieuse
- 1 association artistique
- 1 association sportive







Spatialisation des différents types d'associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1975 et 1989



- 4 associations religieuses
- 4 associations artistiques
- 3 associations de jeunesse
- 2 associations religieuses
- 2 associations de jeunesse
- 1 association artistique
- 1 association sportive

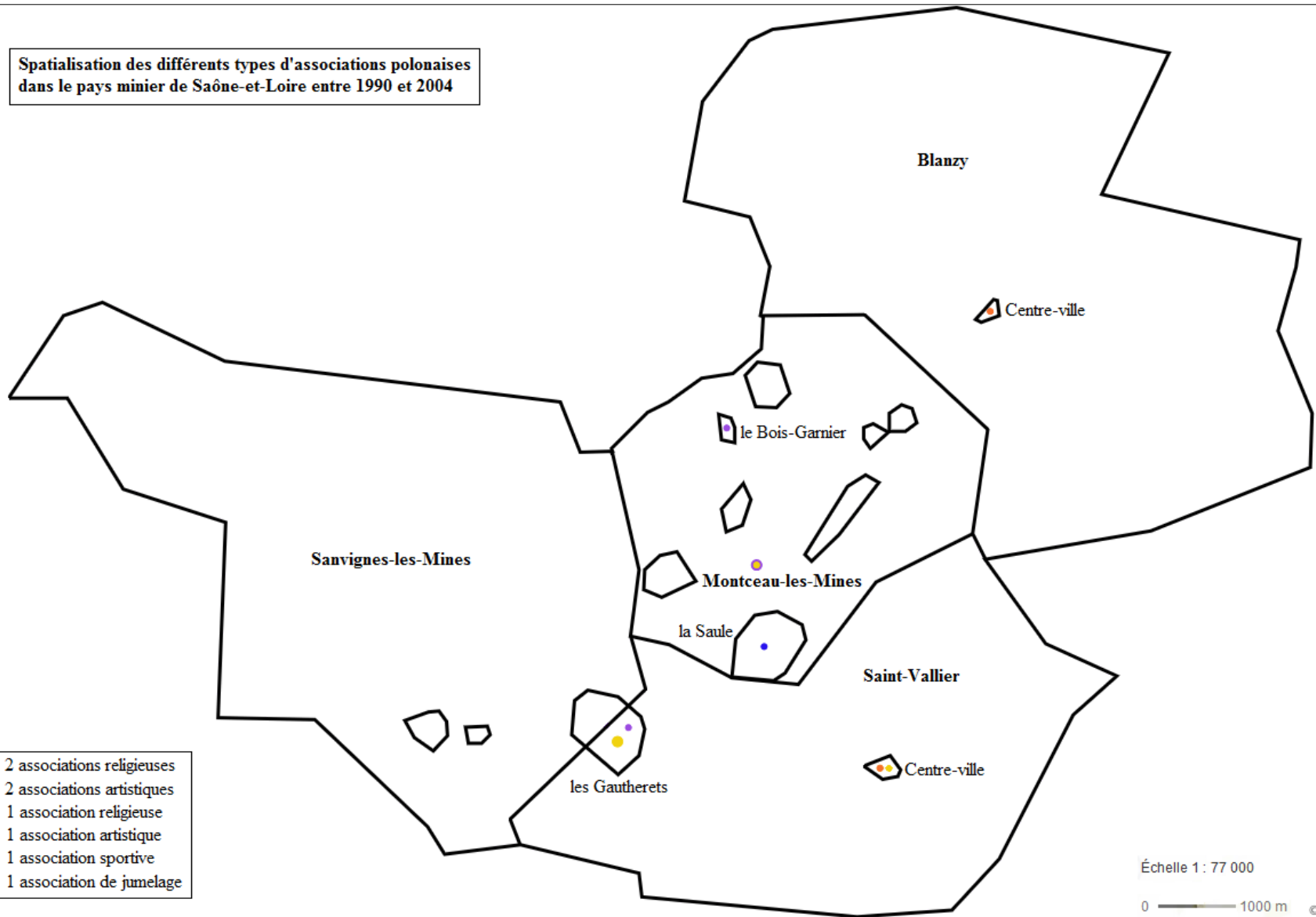
Échelle 1 : 77 000

0 — 1000 m

Mapbox

© OpenStreetMap

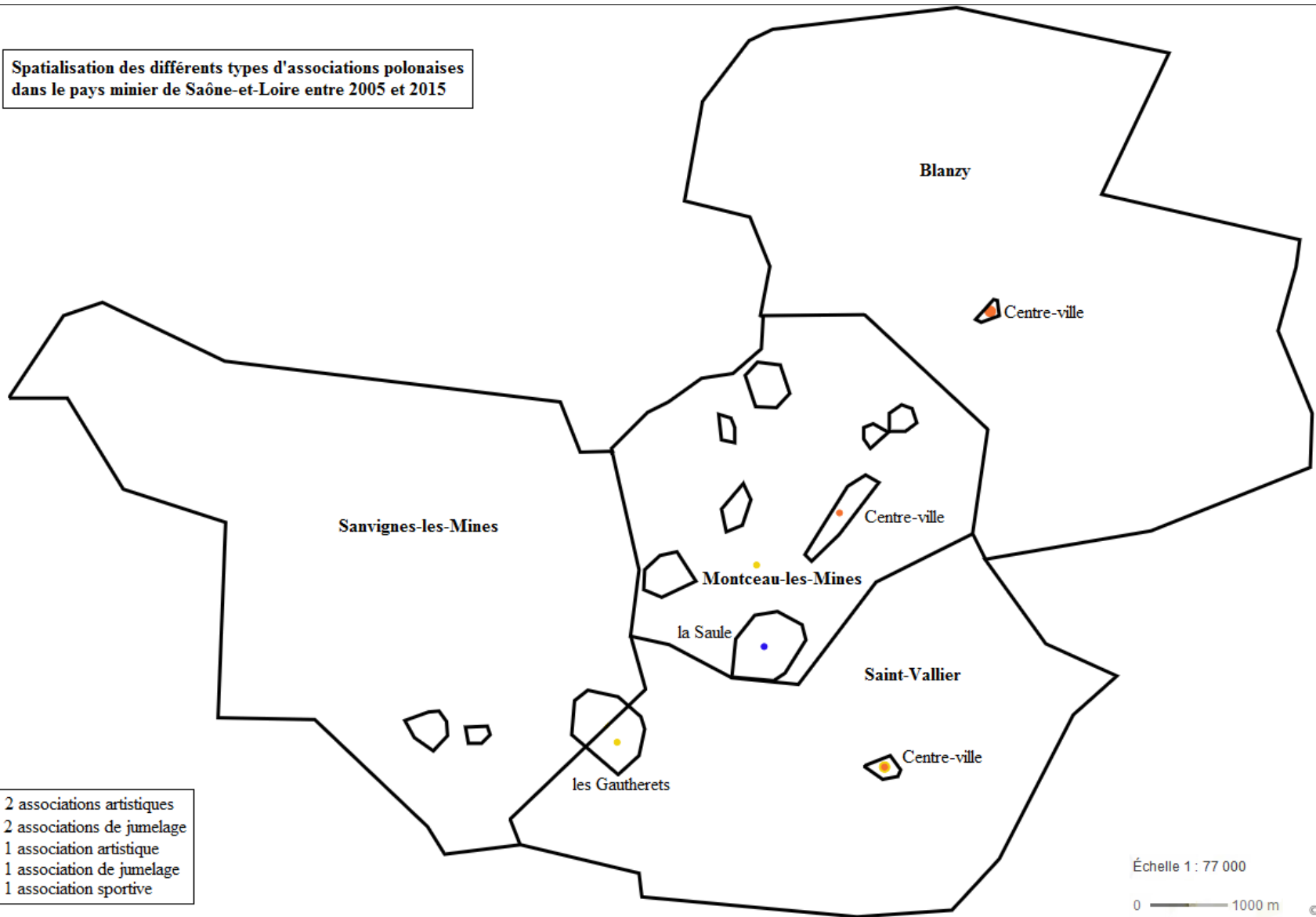
Spatialisation des différents types d'associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1990 et 2004



- 2 associations religieuses
- 2 associations artistiques
- 1 association religieuse
- 1 association artistique
- 1 association sportive
- 1 association de jumelage

Échelle 1 : 77 000  
0 — 1000 m © OpenStreetMap

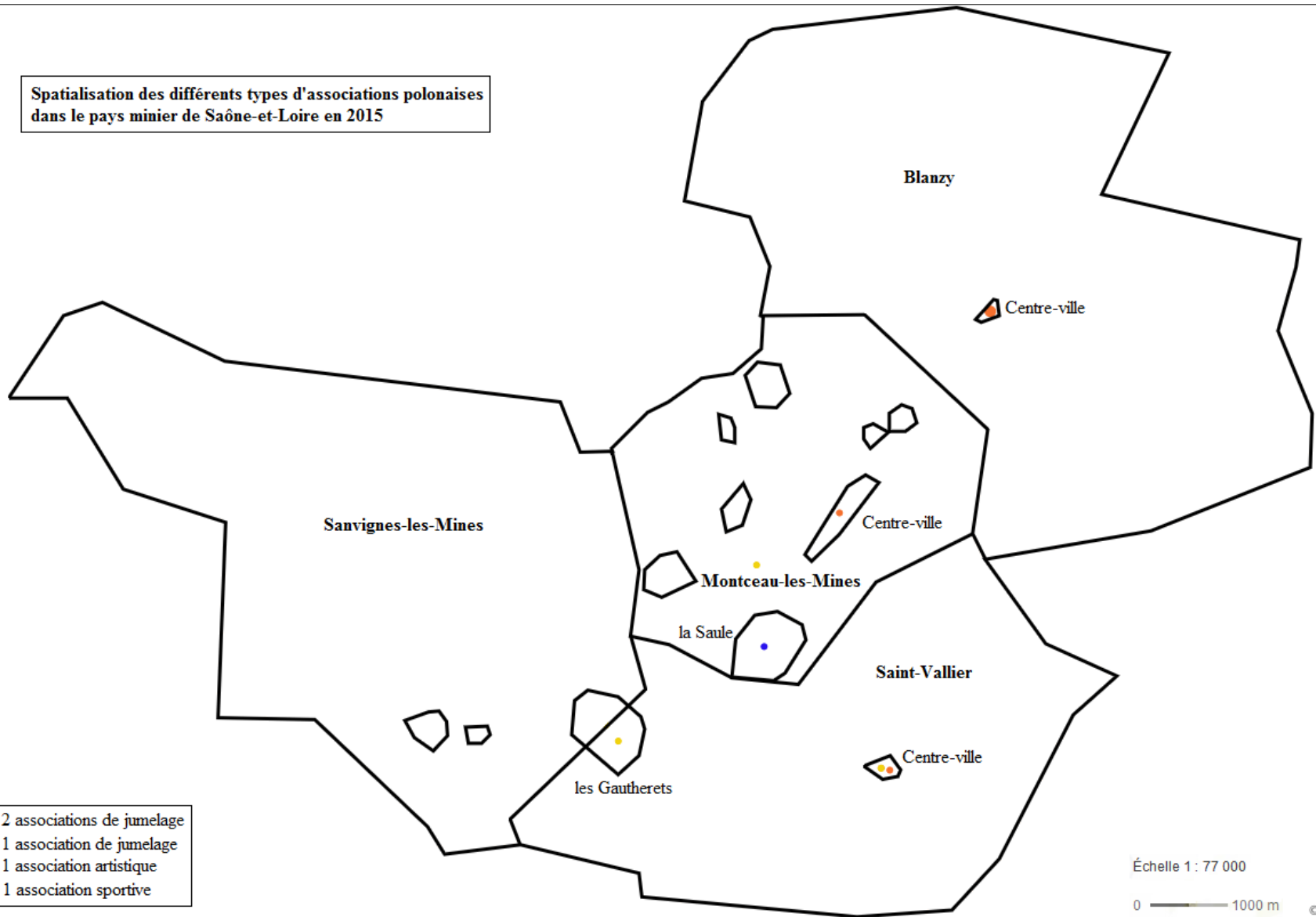
**Spatialisation des différents types d'associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 2005 et 2015**



- 2 associations artistiques
- 2 associations de jumelage
- 1 association artistique
- 1 association de jumelage
- 1 association sportive

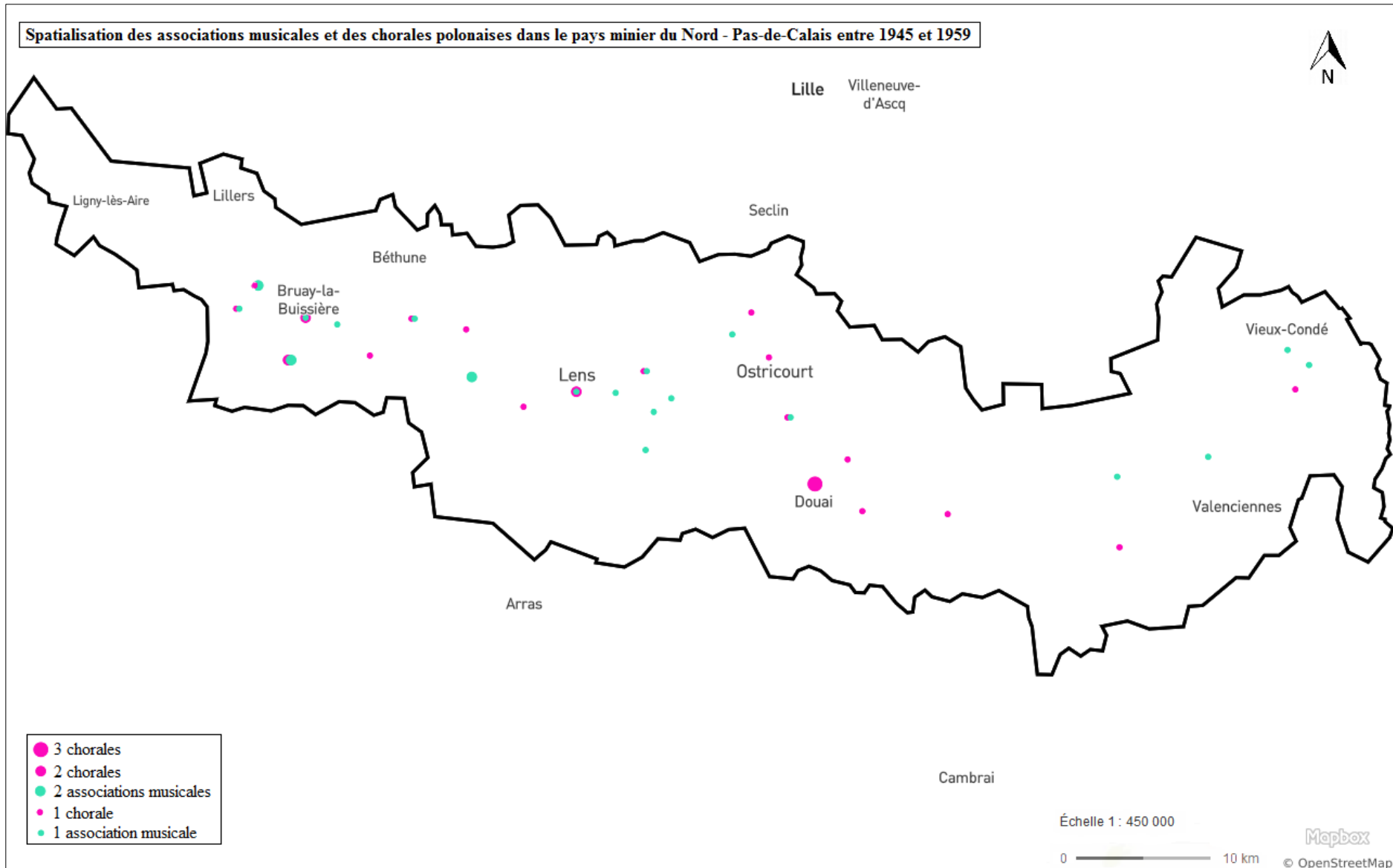
Échelle 1 : 77 000  
0 — 1000 m  
Mapbox  
© OpenStreetMap

Spatialisation des différents types d'associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire en 2015

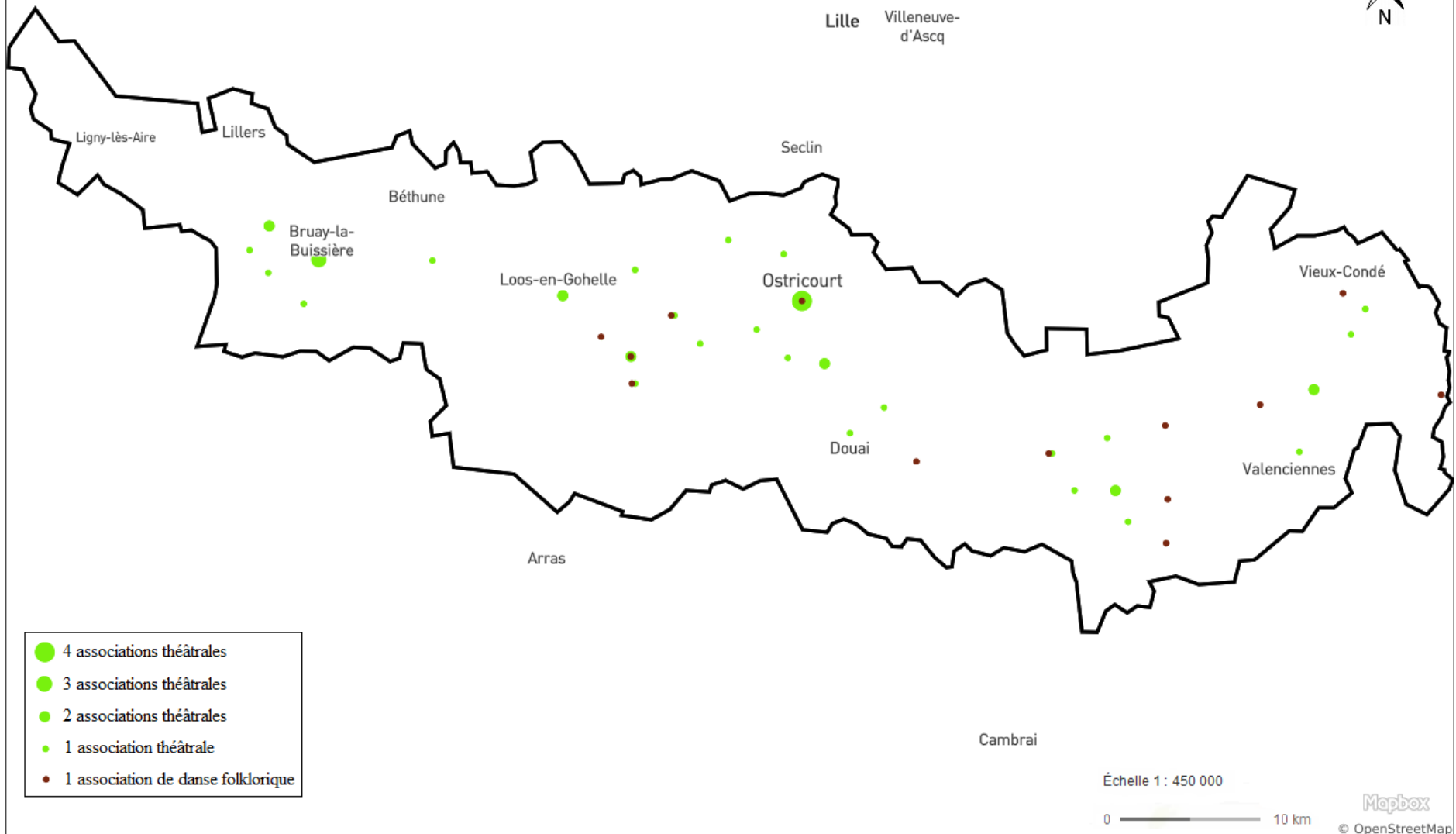


- 2 associations de jumelage
- 1 association de jumelage
- 1 association artistique
- 1 association sportive

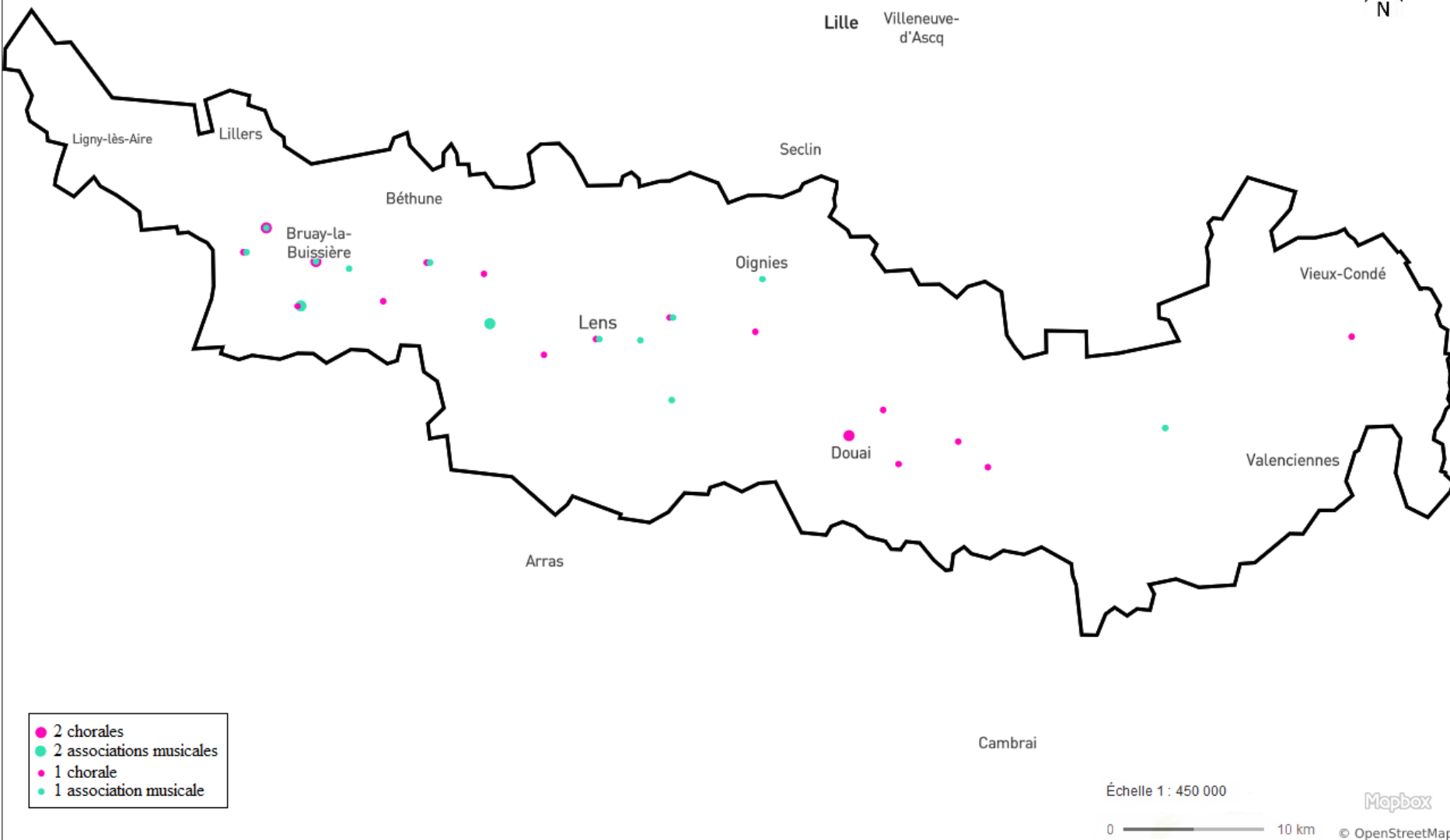
Échelle 1 : 77 000  
0 — 1000 m  
Mapbox  
© OpenStreetMap

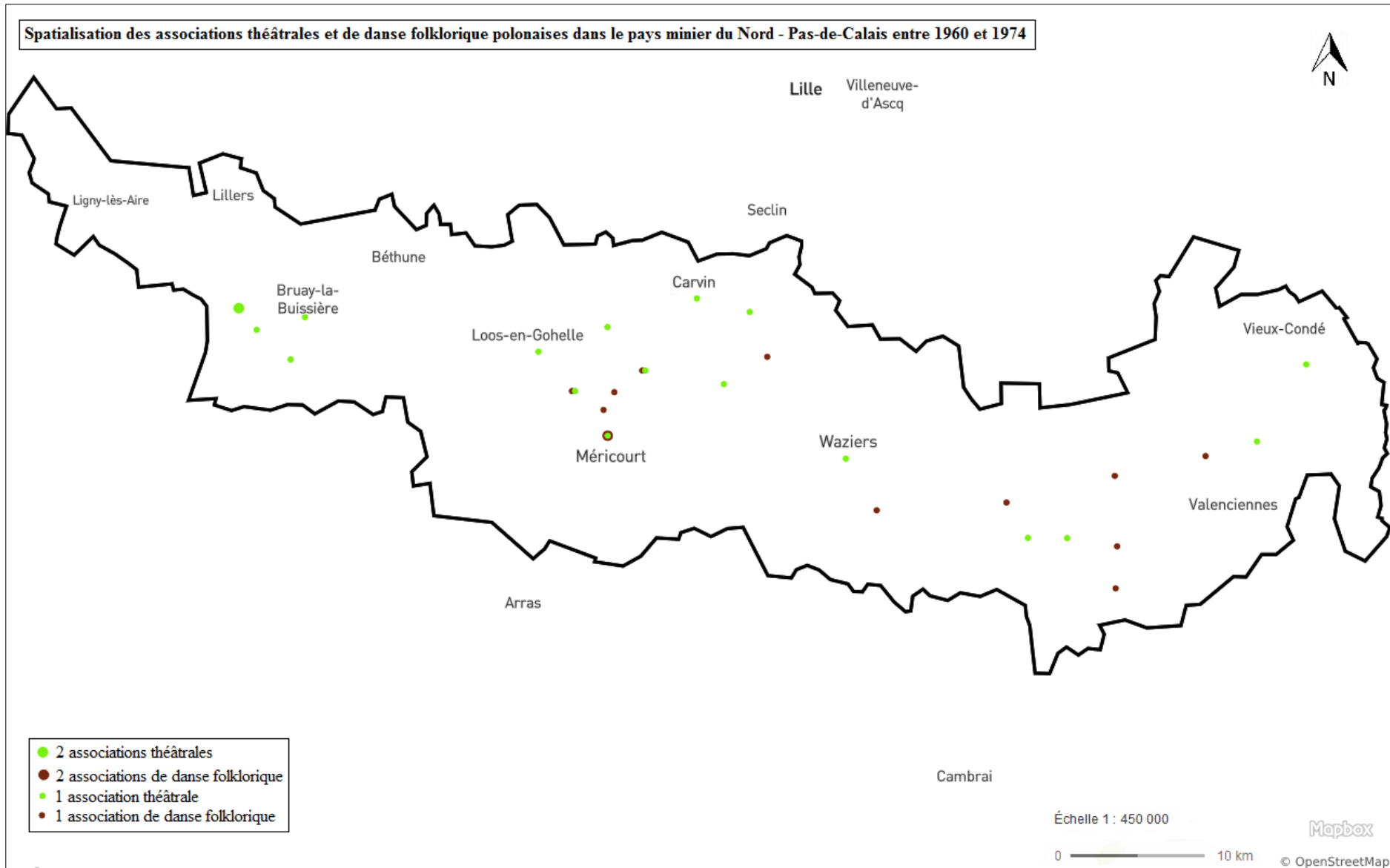


Spatialisation des associations théâtrales et de danse folklorique polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1945 et 1959

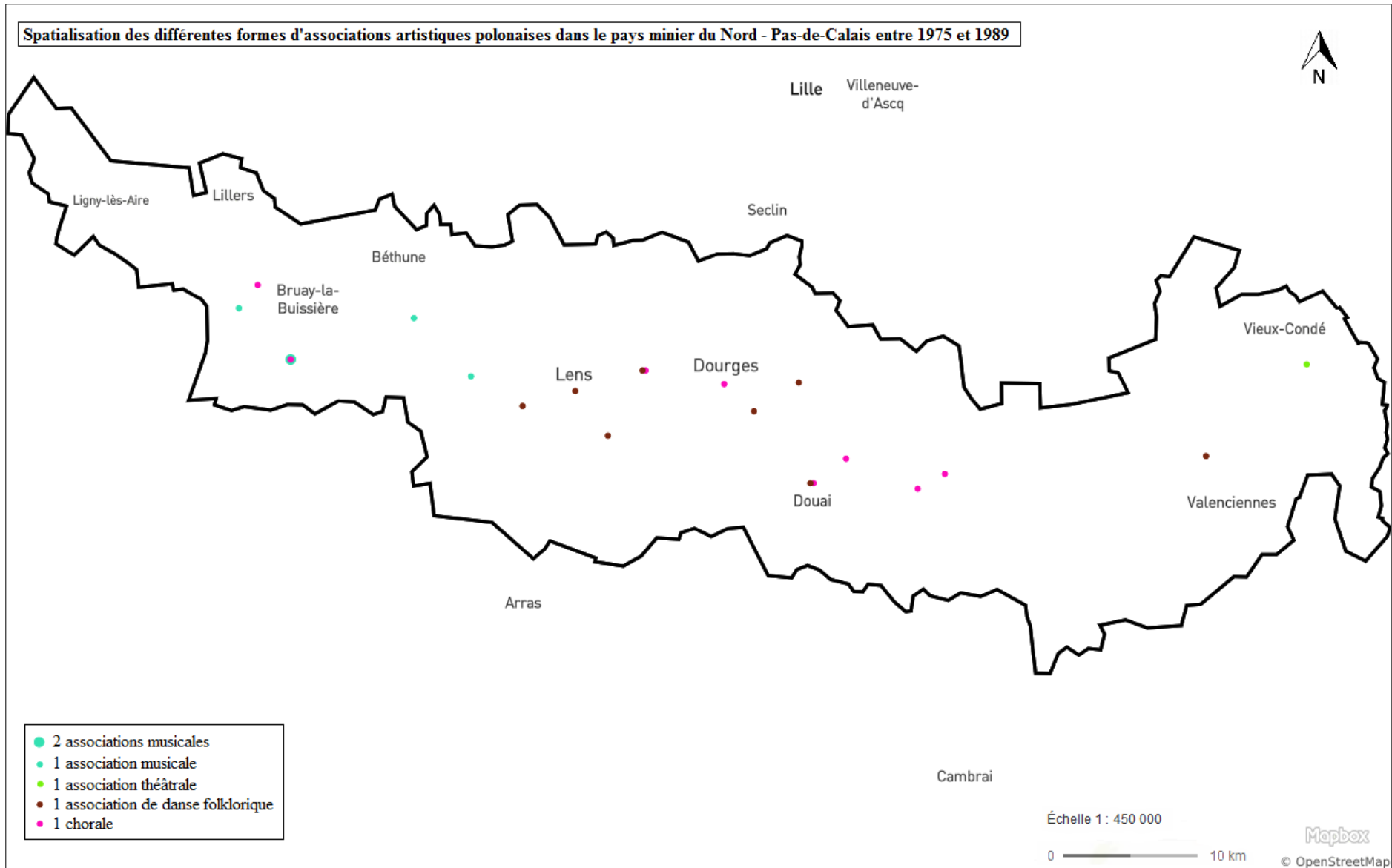


Spatialisation des associations musicales et des chorales polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1960 et 1974

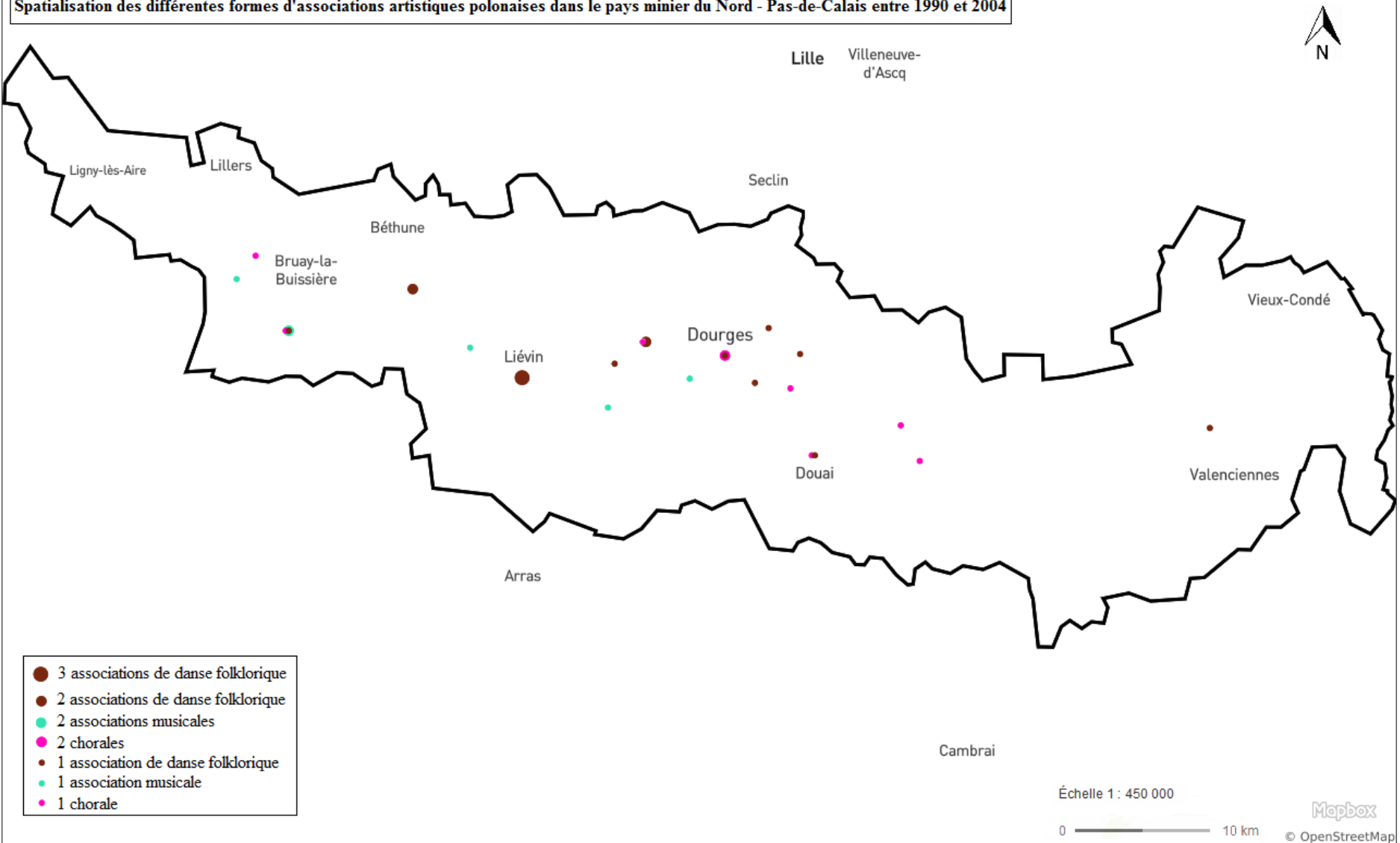


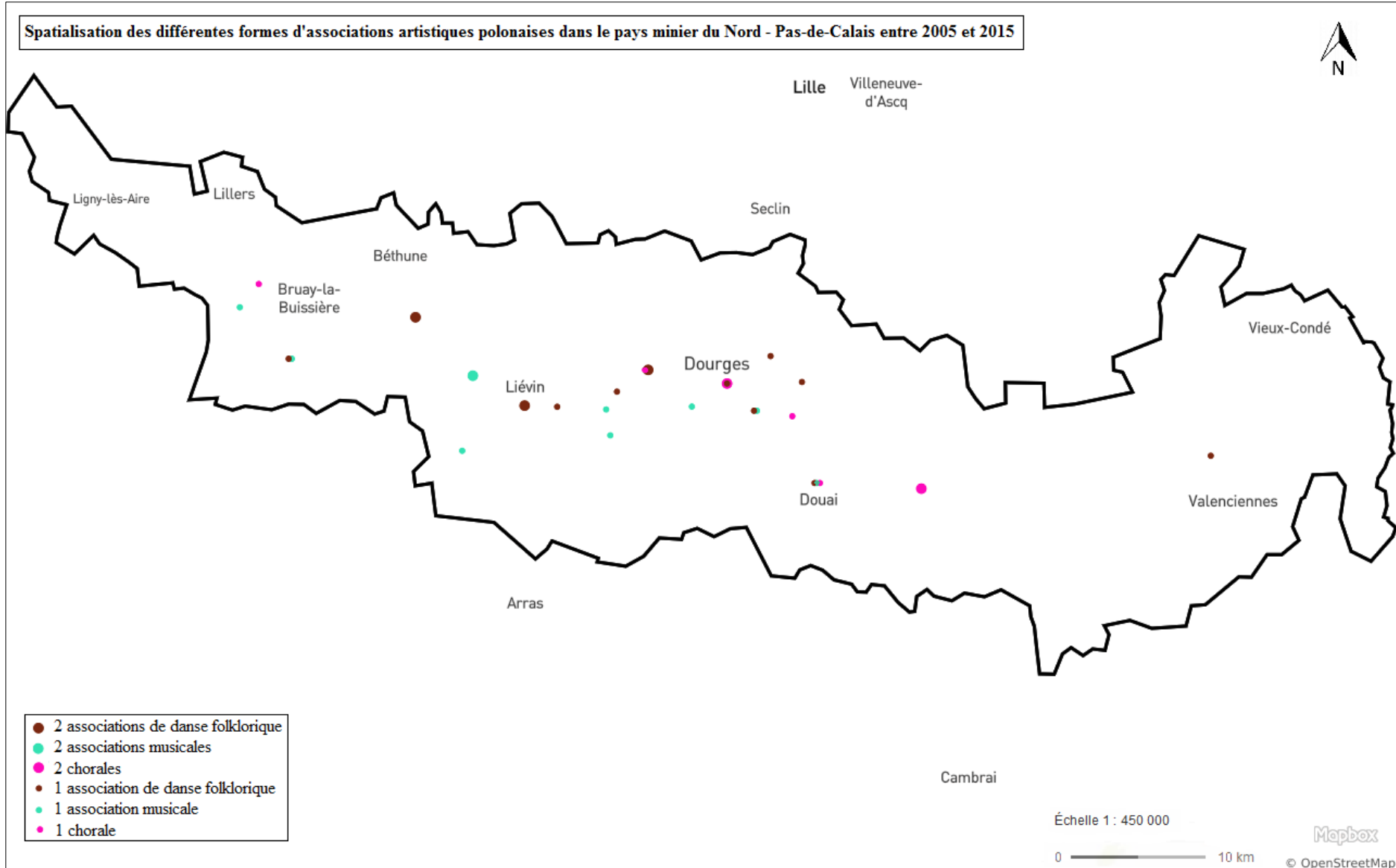


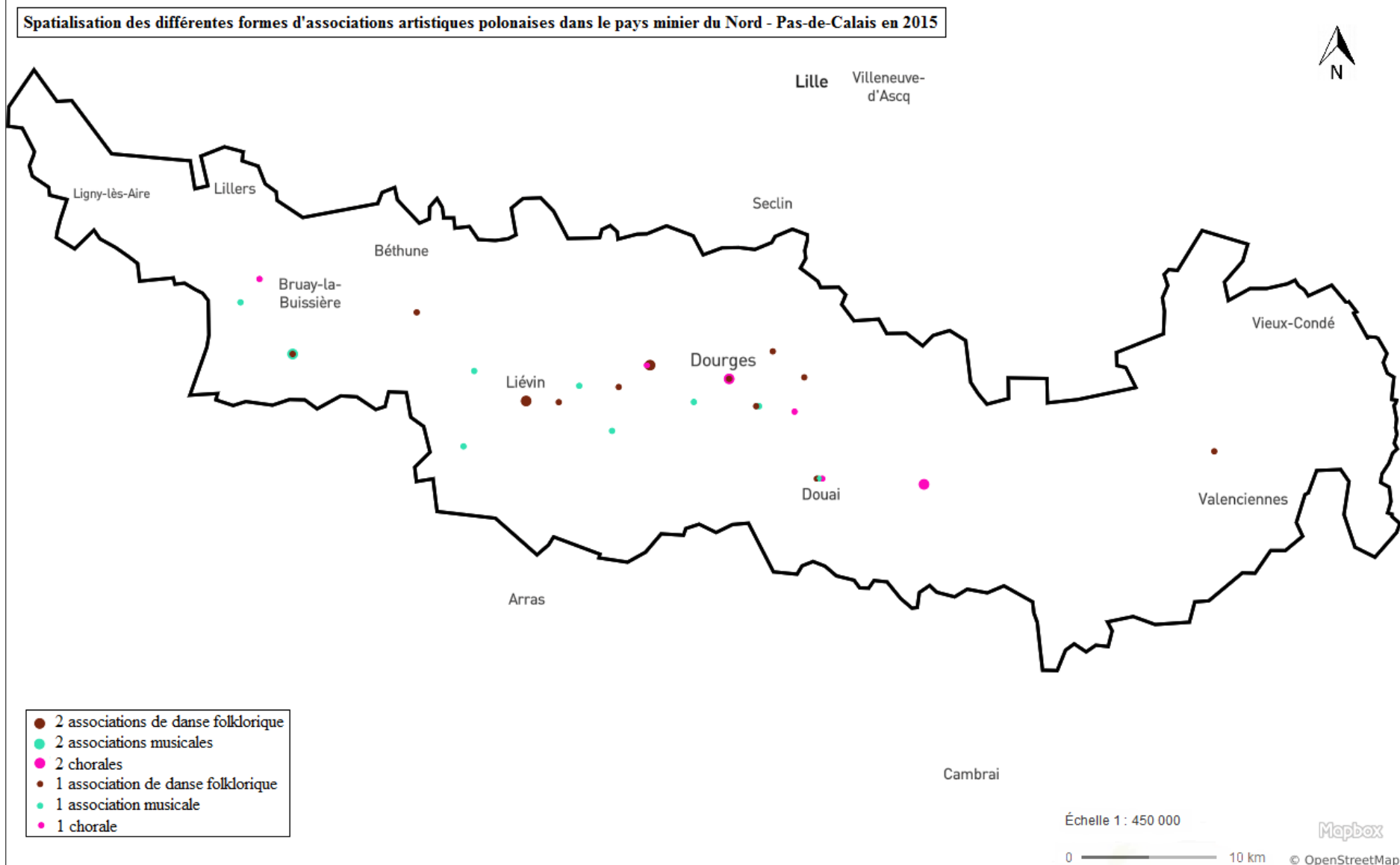


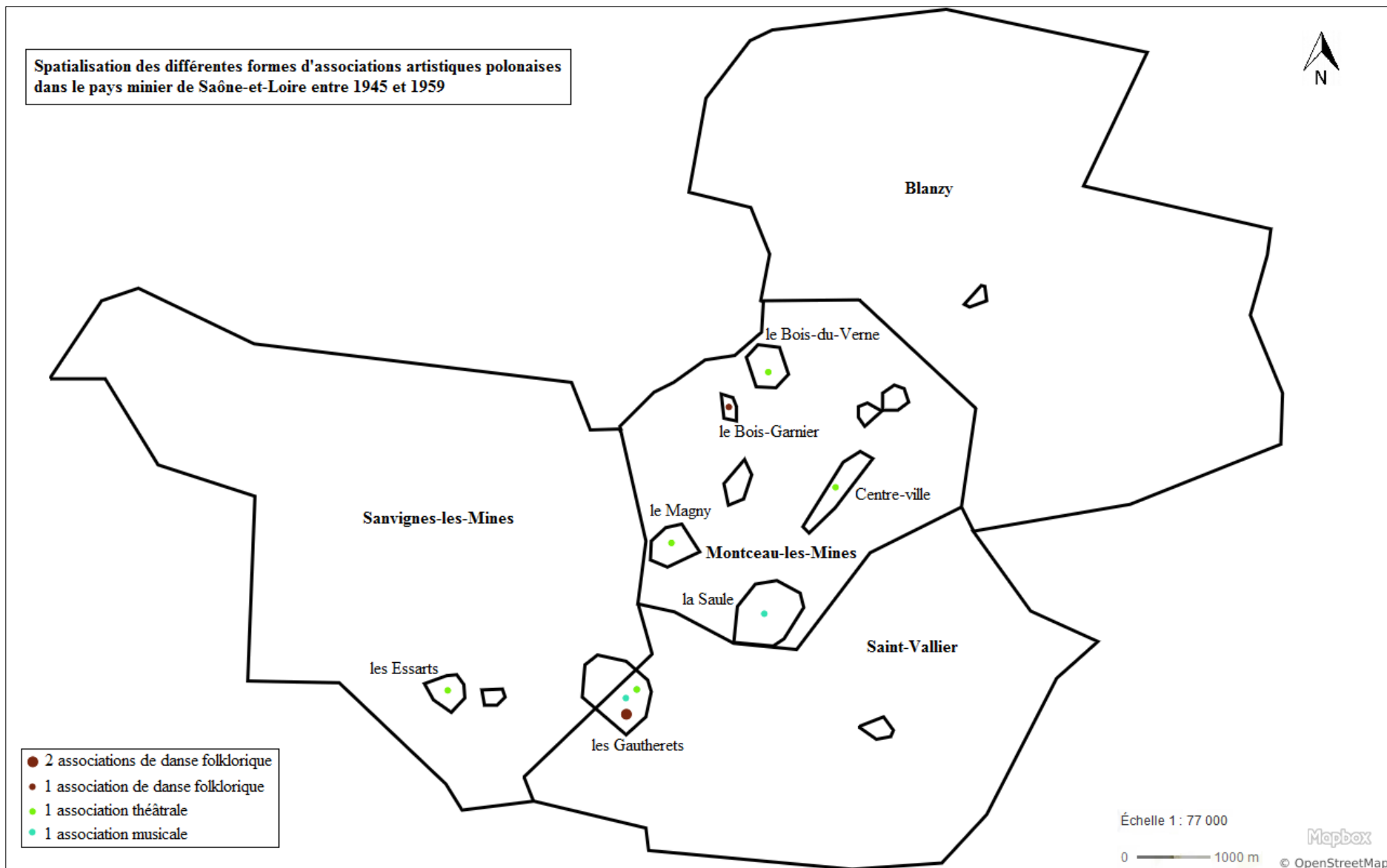


Spatialisation des différentes formes d'associations artistiques polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais entre 1990 et 2004

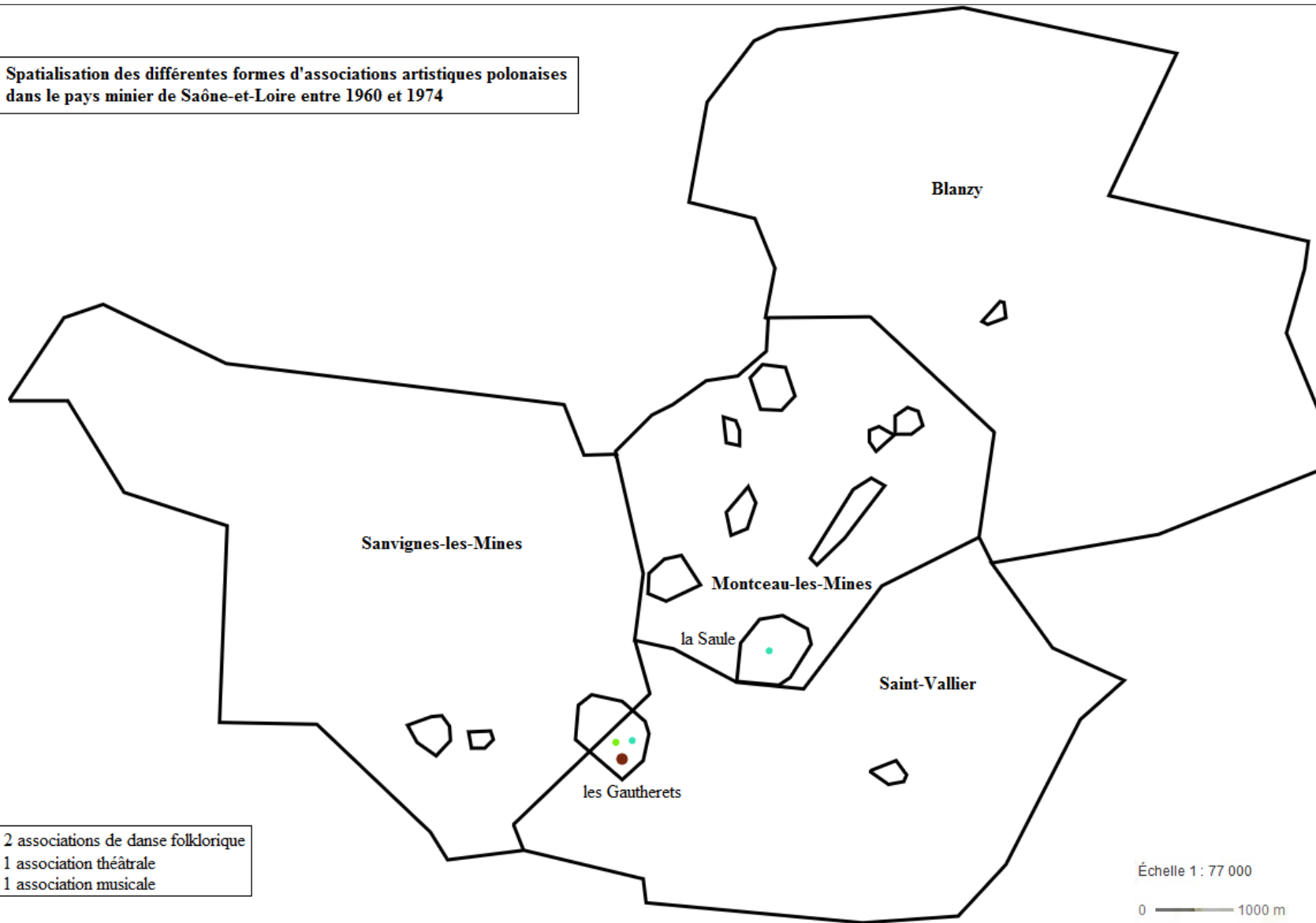








Spatialisation des différentes formes d'associations artistiques polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1960 et 1974

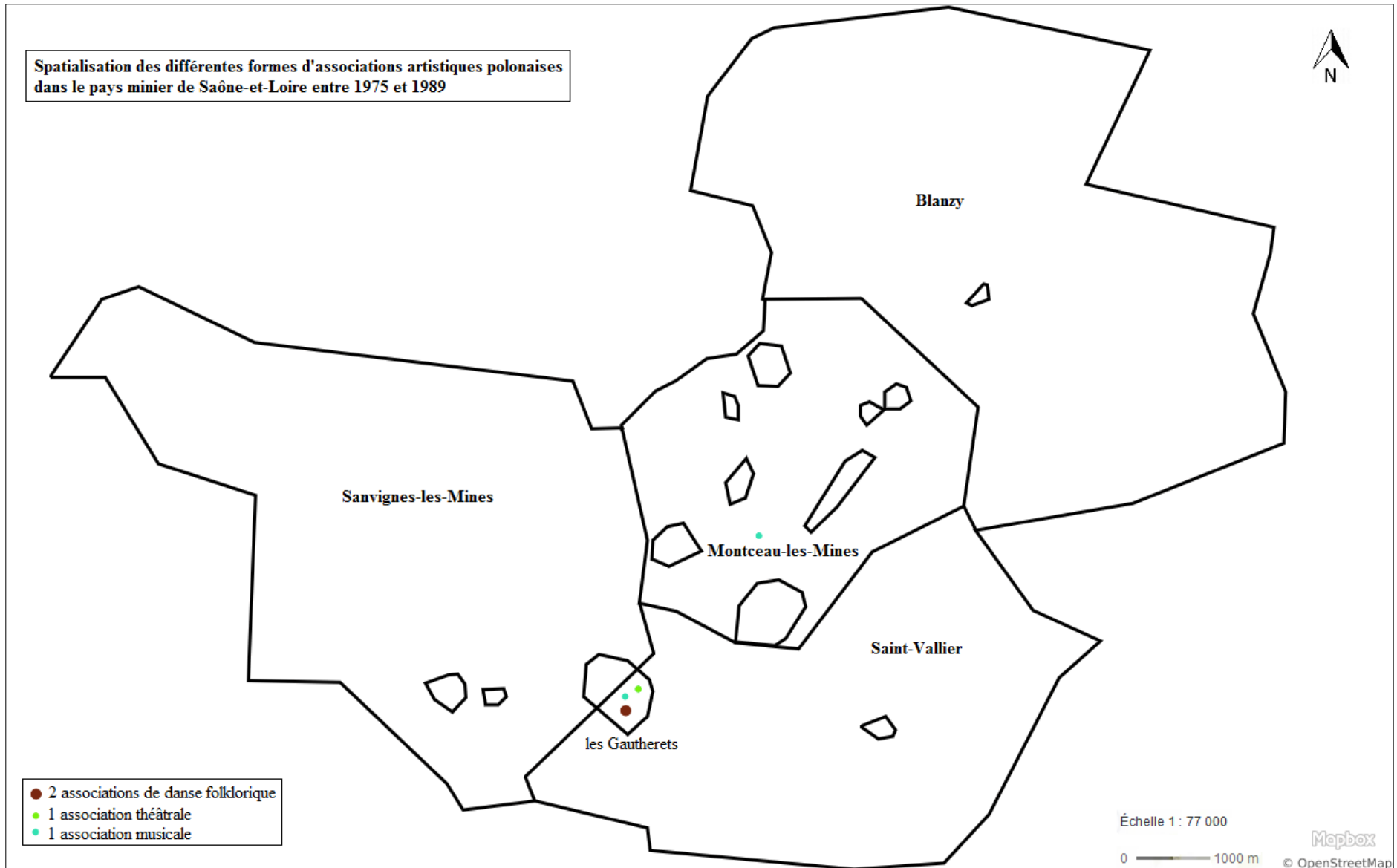


- 2 associations de danse folklorique
- 1 association théâtrale
- 1 association musicale

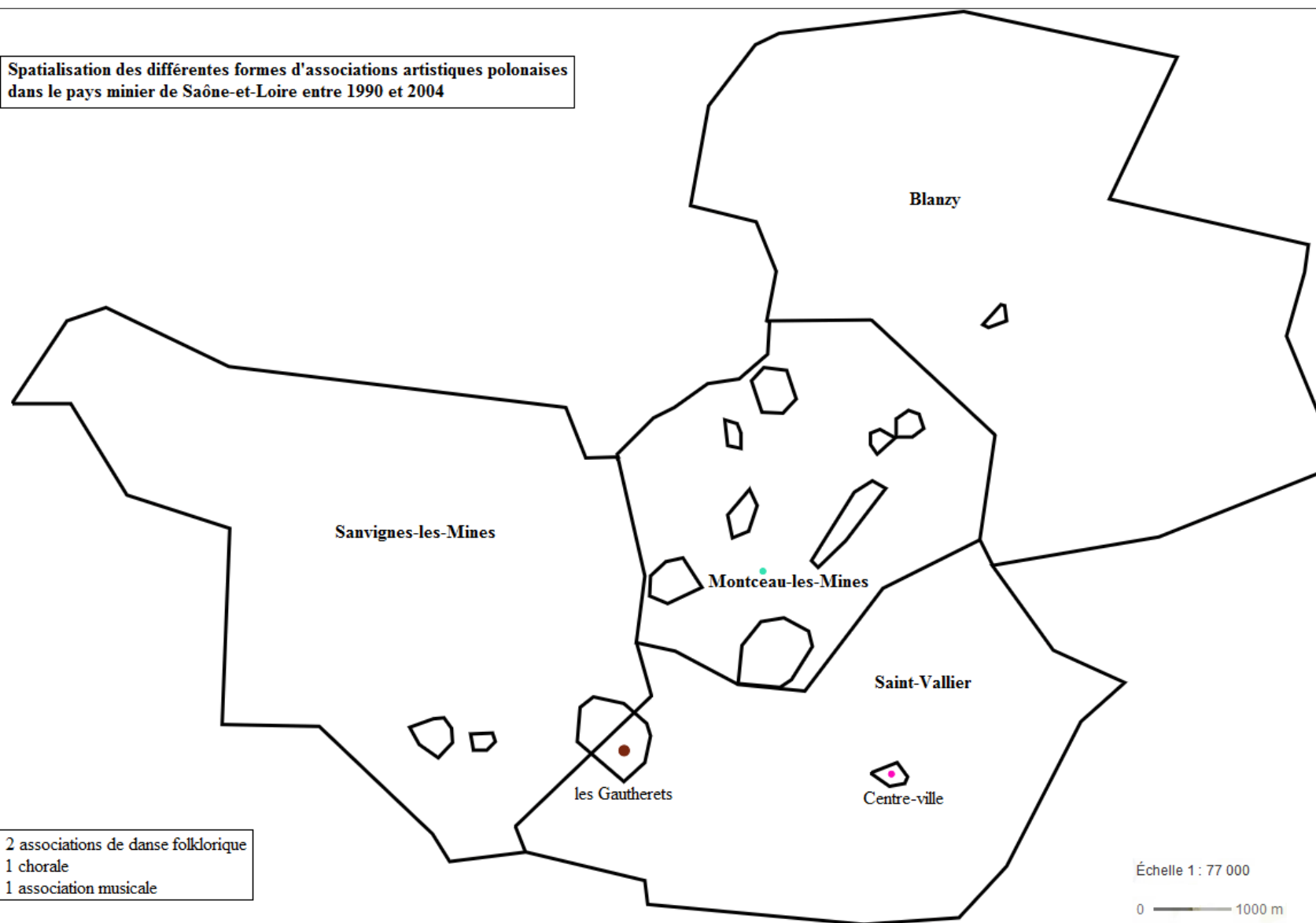
Échelle 1 : 77 000

0 — 1000 m

Mapbox  
© OpenStreetMap



Spatialisation des différentes formes d'associations artistiques polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1990 et 2004



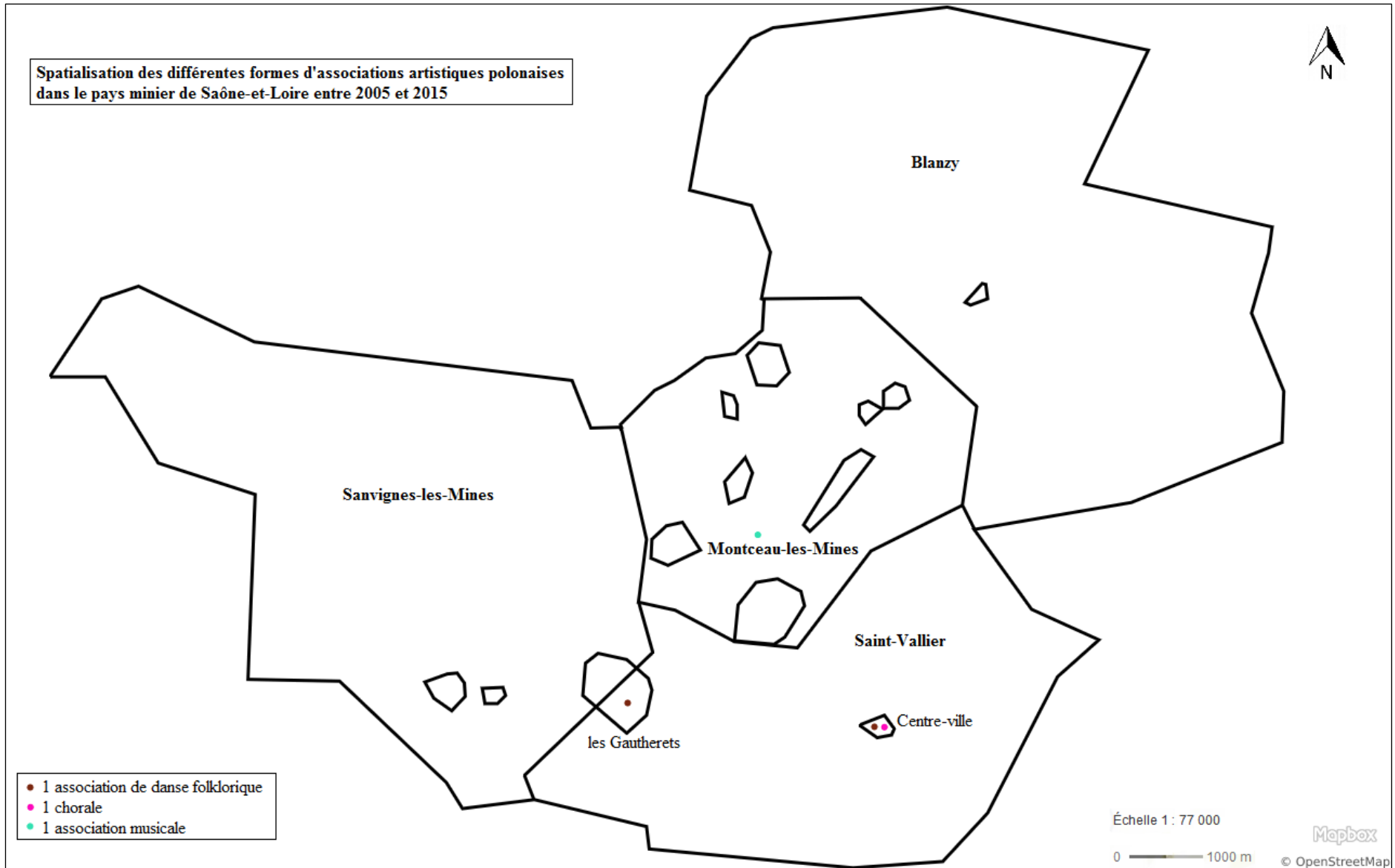
- 2 associations de danse folklorique
- 1 chorale
- 1 association musicale

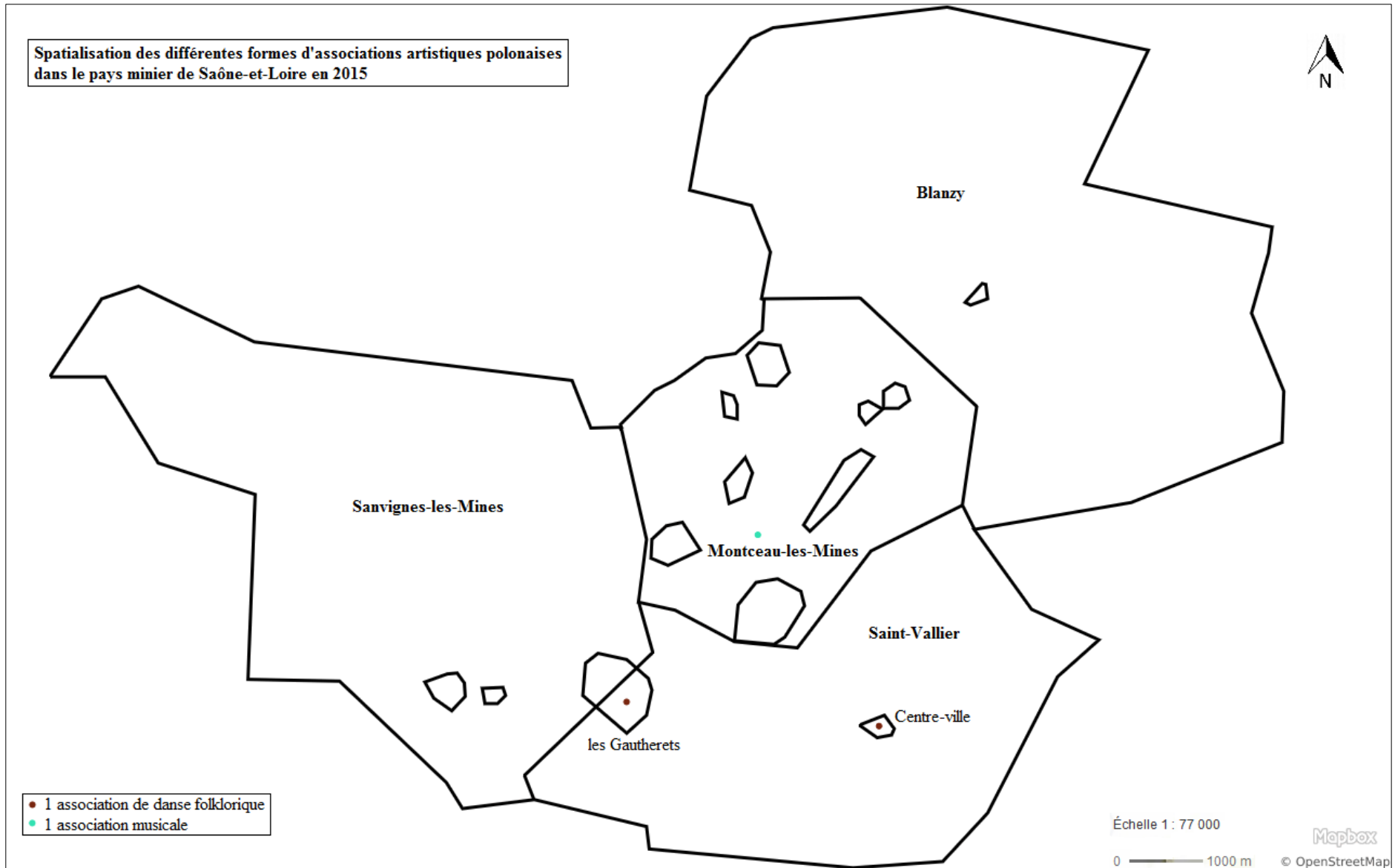
Échelle 1 : 77 000

0 — 1000 m

Mapbox  
© OpenStreetMap







**Tableaux et graphiques du nombre de créations, de dissolutions et d'associations polonaises existant dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entre 1945 et 2015**

Dans l'ensemble des tableaux ci-dessous, les chiffres avec un astérisque représentent les nombres ou pourcentages officiels de dissolutions, de créations ou d'associations polonaises existant dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais.

<b>Nombres et pourcentages d'associations polonaises créées par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire</b>					
<b>Périodes</b>	<b>Nombre d'associations polonaises créées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais</b>	<b>%</b>	<b>Nombres d'associations polonaises créées dans le pays minier de Saône-et-Loire</b>		<b>%</b>
1945-1959	1223	89,3	149		92,5
1960-1974	29	2,1	2	3*	1,2   1,9*
1975-1989	45	3,3	3		1,9
1990-2004	32	2,3	4	3*	2,5   1,9*
2005-2015	40	2,9	3		1,9
<b>Total</b>	<b>1369</b>	<b>100</b>	<b>161</b>		<b>100</b>

Nombres et pourcentages d'associations polonaises dissoutes par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire								
Périodes	Nombres d'associations polonaises dissoutes dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais		%		Nombres d'associations polonaises dissoutes dans le pays minier de Saône-et-Loire		%	
	1945-1959	666	752*	48,6	54,9*	108	112*	67,1
1960-1974	432	356*	31,6	26,0*	24	20*	14,9	12,4*
1975-1989	30	20*	2,2	1,5*	14	15*	8,7	9,3*
1990-2004	73		5,3		5	4*	3,1	2,5*
2005-2015	43		3,1		2		1,2	
<b>Total</b>	<b>1244</b>		<b>90,8</b>		<b>153</b>		<b>95</b>	

Nombres et pourcentages d'associations polonaises existant par période dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire								
Années	Nombres d'associations existant dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais		%		Nombres d'associations existant dans le pays minier de Saône-et-Loire		%	
	1959	557	471*	40,7	34,4*	41	37*	25,5
1974	154	144*	11,2	10,5*	19	20*	11,8	12,4*
1989	168		12,3		8		5,0	
2004	127		9,3		7		4,3	
2015	124		9,1		8		5,0	

Pour le pays minier du Nord – Pas-de-Calais, la soustraction du nombre total de créations d'associations polonaises avec le nombre total de dissolutions ne correspond pas au nombre d'associations polonaises existant en 2015 puisqu'une société, existant actuellement, a déplacé son siège social hors de ce territoire en 1989.

**Nombre de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais**

<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>	<b>Associations artistiques</b>	<b>Associations sportives</b>	<b>Associations d'anciens combattants</b>	<b>Associations d'entraide</b>	<b>Associations d'instruction</b>
1945-1959	232	99	97	169	122	57
1960-1974	7	5	2	2	1	0
1975-1989	4	7	0	2	4	2
1990-2004	3	9	2	0	1	1
2005-2015	5	10	1	2	0	3
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>130</b>	<b>102</b>	<b>175</b>	<b>128</b>	<b>63</b>

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>	<b>Associations de jumelage</b>	<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>	<b>Total</b>
1945-1959	230	6	52	116	<b>1180</b>
1960-1974	4	4	0	1	<b>26</b>
1975-1989	1	22	0	1	<b>43</b>
1990-2004	4	7	0	1	<b>28</b>
2005-2015	1	7	0	1	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>240</b>	<b>46</b>	<b>52</b>	<b>120</b>	<b>1307</b>

<b>Pourcentage de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais</b>						
<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>	<b>Associations artistiques</b>	<b>Associations sportives</b>	<b>Associations d'anciens combattants</b>	<b>Associations d'entraide</b>	<b>Associations d'instruction</b>
1945-1959	92,4	76,2	95,1	96,6	95,3	90,5
1960-1974	2,8	3,8	2,0	1,1	0,8	0,0
1975-1989	1,6	5,4	0,0	1,1	3,1	3,2
1990-2004	1,2	6,9	2,0	0,0	0,8	1,6
2005-2015	2,0	7,7	1,0	1,1	0,0	4,8

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>	<b>Associations de jumelage</b>	<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>	<b>Total</b>
1945-1959	95,8	13,0	100	96,7	<b>90,3</b>
1960-1974	1,7	8,7	0,0	0,8	<b>2,0</b>
1975-1989	0,4	47,8	0,0	0,8	<b>3,3</b>
1990-2004	1,7	15,2	0,0	0,8	<b>2,1</b>
2005-2015	0,4	15,2	0,0	0,8	<b>2,3</b>

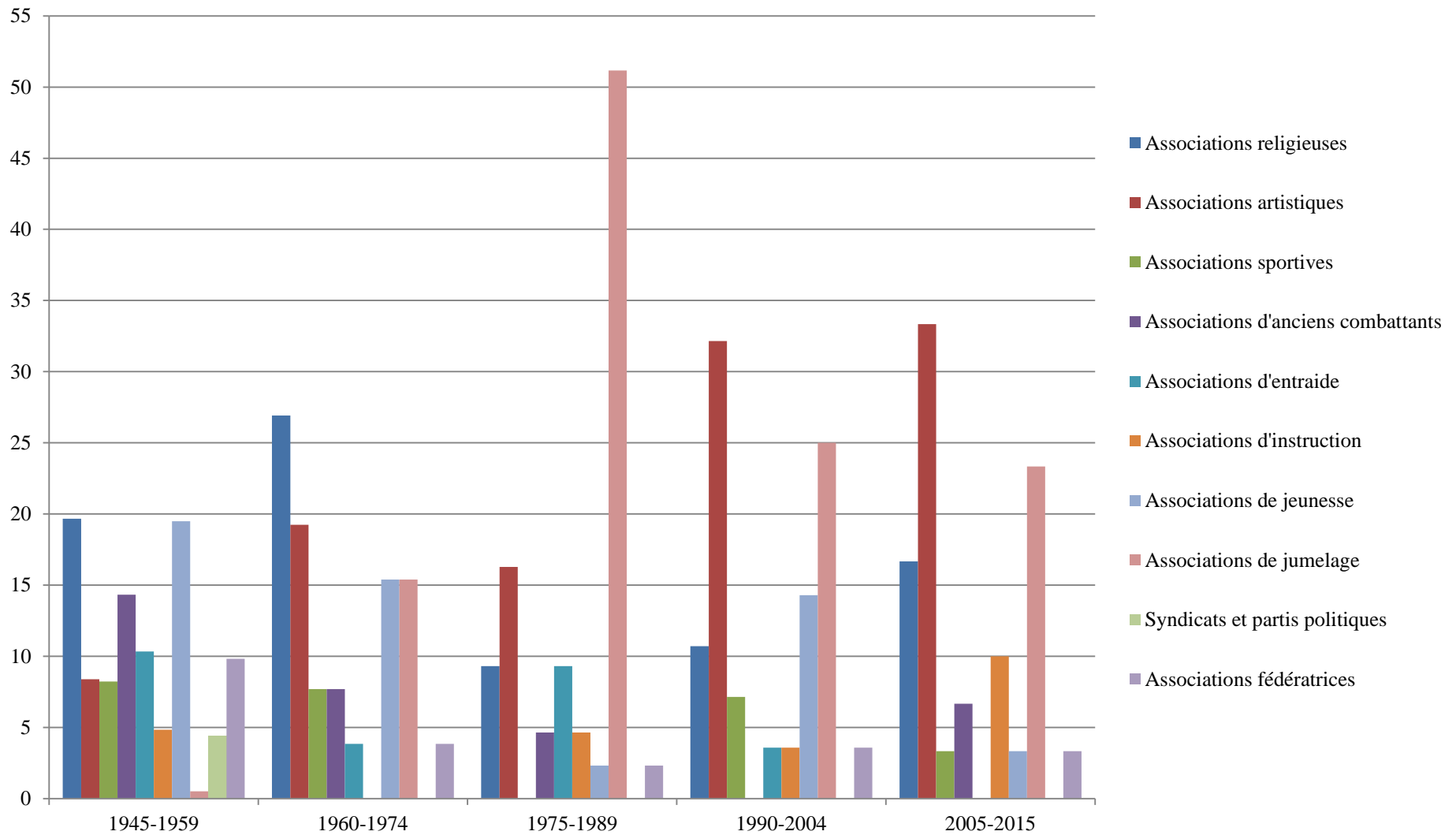
Lecture du tableau : 92,4 % de l'ensemble des associations religieuses recensées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais se sont créées entre 1945 et 1959.

Comparaison du pourcentage de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais						
Périodes	Associations religieuses	Associations artistiques	Associations sportives	Associations d'anciens combattants	Associations d'entraide	Associations d'instruction
1945-1959	19,7	8,4	8,2	14,3	10,3	4,8
1960-1974	26,9	19,2	7,7	7,7	3,8	0,0
1975-1989	9,3	16,3	0,0	4,7	9,3	4,7
1990-2004	10,7	32,1	7,1	0,0	3,6	3,6
2005-2015	16,7	33,3	3,3	6,7	0,0	10,0
<b>Total</b>	<b>19,2</b>	<b>9,9</b>	<b>7,8</b>	<b>13,4</b>	<b>9,8</b>	<b>4,8</b>

Périodes	Associations de jeunesse	Associations de jumelage	Syndicats et partis politiques	Associations fédératrices
1945-1959	19,5	0,5	4,4	9,8
1960-1974	15,4	15,4	0,0	3,8
1975-1989	2,3	51,2	0,0	2,3
1990-2004	14,3	25,0	0,0	3,6
2005-2015	3,3	23,3	0,0	3,3
<b>Total</b>	<b>18,4</b>	<b>3,5</b>	<b>4,0</b>	<b>9,2</b>

Lecture du tableau : Entre 1945 et 1959, les sociétés religieuses représentent 19,7 % du total des créations d'associations polonaises à cette période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

**Comparaison du pourcentage de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais**





**Nombres de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire**

<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>	<b>Associations artistiques</b>	<b>Associations sportives</b>	<b>Associations d'anciens combattants</b>	<b>Associations d'entraide</b>	<b>Associations d'instruction</b>
1945-1959	23	10	9	15	22	11
1960-1974	0	0	0	0	0	0
1975-1989	0	2	0	0	0	0
1990-2004	1	1	0	0	0	0
2005-2015	0	1	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>11</b>

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>	<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>	<b>Total</b>	
1945-1959	22	0		20	15	<b>147</b>	
1960-1974	0	1	2*	1	0	<b>2</b>	<b>3*</b>
1975-1989	0	0		0	0	<b>2</b>	
1990-2004	0	2	1*	0	0	<b>4</b>	<b>3*</b>
2005-2015	0	2		0	0	<b>3</b>	
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>5</b>		<b>21</b>	<b>15</b>	<b>158</b>	

<b>Pourcentages de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire</b>						
<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>	<b>Associations artistiques</b>	<b>Associations sportives</b>	<b>Associations d'anciens combattants</b>	<b>Associations d'entraide</b>	<b>Associations d'instruction</b>
1945-1959	95,8	71,4	100	100	100	100
1960-1974	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1975-1989	0,0	14,3	0,0	0,0	0,0	0,0
1990-2004	4,2	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0
2005-2015	0,0	7,1	0,0	0,0	0,0	0,0

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>	<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>	<b>Total</b>	
1945-1959	100	0,0		95,2	100	<b>93,0</b>	
1960-1974	0,0	20,0	40,0*	4,8	0,0	<b>1,3</b>	<b>1,9*</b>
1975-1989	0,0	0,0		0,0	0,0	<b>1,3</b>	
1990-2004	0,0	40,0	20,0*	0,0	0,0	<b>2,5</b>	<b>1,9*</b>
2005-2015	0,0	40,0		0,0	0,0	<b>1,9</b>	

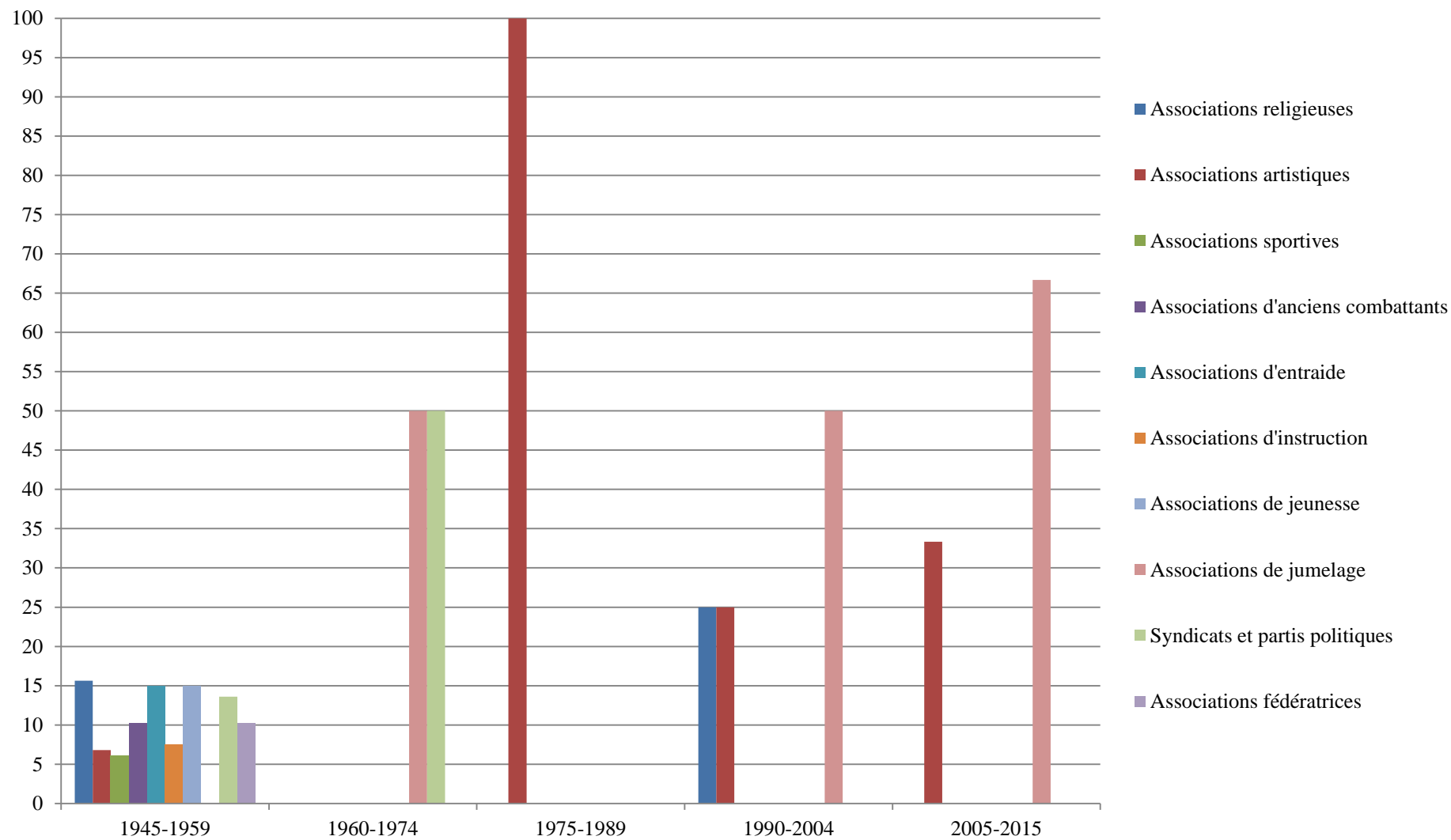
Lecture du tableau : 95,8 % de l'ensemble des associations religieuses recensées dans le pays minier de Saône-et-Loire se sont créées officiellement entre 1945 et 1959.

Comparaison des pourcentages de créations des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire								
Périodes	Associations religieuses		Associations artistiques		Associations sportives	Associations d'anciens combattants	Associations d'entraide	Associations d'instruction
1945-1959	15,6		6,8		6,1	10,2	15,0	7,5
1960-1974	0,0		0,0		0,0	0,0	0,0	0,0
1975-1989	0,0		100		0,0	0,0	0,0	0,0
1990-2004	25,0	33,3*	25,0	33,3*	0,0	0,0	0,0	0,0
2005-2015	0,0		33,3		0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>15,2</b>		<b>8,9</b>		<b>5,7</b>	<b>9,5</b>	<b>13,9</b>	<b>7,0</b>

Périodes	Associations de jeunesse	Associations de jumelage		Syndicats et partis politiques		Associations fédératrices
1945-1959	15,0	0,0		13,6		10,2
1960-1974	0,0	50,0	66,7*	50,0	33,3*	0,0
1975-1989	0,0	0,0		0,0		0,0
1990-2004	0,0	50,0	33,3*	0,0		0,0
2005-2015	0,0	66,7		0,0		0,0
<b>Total</b>	<b>13,9</b>	<b>3,2</b>		<b>13,3</b>		<b>9,5</b>

Lecture du tableau : Entre 1945 et 1959, les sociétés religieuses représentent 15,6 % du total des créations officielles d'associations polonaises à cette période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

### Comparaison du pourcentage de créations officielles des différents types d'associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire



**Nombres de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais**

Périodes	Associations religieuses		Associations artistiques		Associations sportives		Associations d'anciens combattants		Associations d'entraide		Associations d'instruction	
	1945-1959	74	76*	38	58*	31	41*	60	87*	119	121*	48
1960-1974	96	97*	51	31*	48	39*	101	75*	4	2*	5	2*
1975-1989	9	6*	3		2	1*	5	4*	0		1	
1990-2004	35		1		7		2		3		2	
2005-2015	9		4		2		4		1		1	
<b>Total</b>	<b>251</b>		<b>130</b>		<b>102</b>		<b>175</b>		<b>128</b>		<b>62</b>	

Périodes	Associations de jeunesse		Associations de jumelage		Syndicats et partis politiques	Associations fédératrices		Total	
	1945-1959	147	161*	1		2*	44	81	86*
1960-1974	75	64*	1	0*	7	26	23*	<b>414</b>	<b>340*</b>
1975-1989	5	2*	0		0	2	0*	<b>27</b>	<b>17*</b>
1990-2004	7		13		1	2		<b>73</b>	
2005-2015	4		8		0	4		<b>37</b>	
<b>Total</b>	<b>240</b>		<b>46</b>		<b>52</b>	<b>120</b>		<b>1306</b>	

<b>Pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais</b>												
<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>		<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>		<b>Associations d'anciens combattants</b>		<b>Associations d'entraide</b>		<b>Associations d'instruction</b>	
	1945-1959	29,5	30,3*	29,2	44,6*	30,4	40,2*	34,3	49,7*	93,0	94,5*	77,4
1960-1974	38,2	38,6*	39,2	23,8*	47,1	38,2*	57,7	42,9*	3,1	1,6*	8,1	3,2*
1975-1989	3,6	2,4*	2,3		2,0	1,0*	2,9	2,3*	0,0		1,6	
1990-2004	13,9		0,8		6,9		1,1		2,3		3,2	
2005-2015	3,6		3,1		2,0		2,3		0,8		1,6	

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>		<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>		<b>Total</b>	
	1945-1959	61,3	67,1*	2,2		4,3*	84,6	67,5	71,7*
1960-1974	31,3	26,7*	2,2	0,0*	13,5	21,7	19,2*	<b>31,7</b>	<b>26,0*</b>
1975-1989	2,1	0,8*	0,0		0,0	1,7	0,0*	<b>2,1</b>	<b>1,3*</b>
1990-2004	2,9		28,3		1,9	1,7		<b>5,6</b>	
2005-2015	1,7		17,4		0,0	3,3		<b>2,8</b>	

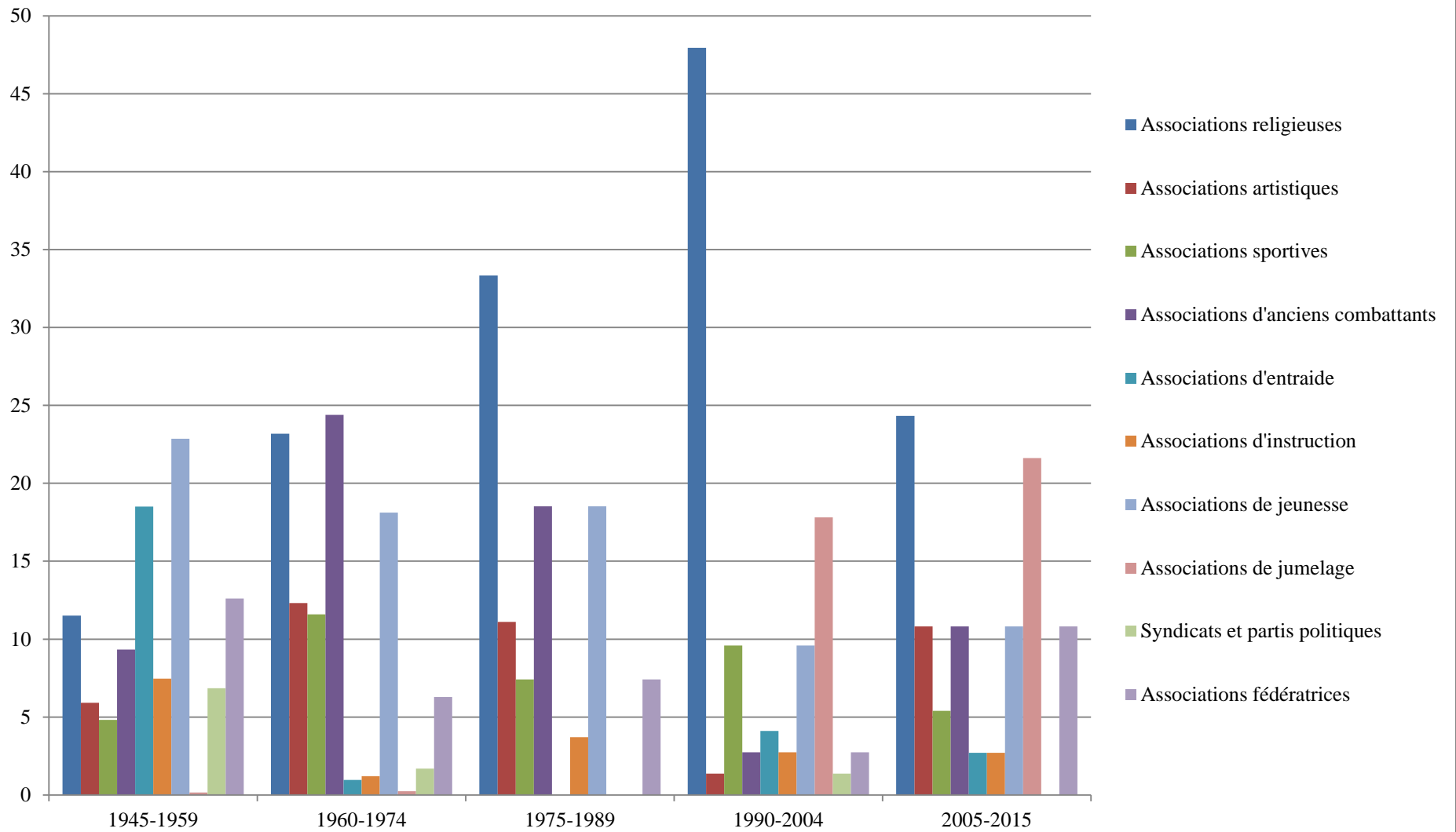
Lecture du tableau : 29,5 % de l'ensemble des associations religieuses recensées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais se sont dissoutes officiellement entre 1945 et 1959.

<b>Comparaison des pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais</b>												
<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>		<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>		<b>Associations d'anciens combattants</b>		<b>Associations d'entraide</b>		<b>Associations d'instruction</b>	
	1945-1959	11,5	10,5*	5,9	8,0*	4,8	5,6*	9,3	12,0*	18,5	16,6*	7,5
1960-1974	23,2	28,5*	12,3	9,1*	11,6	11,5*	24,4	22,1*	1,0	0,6*	1,2	0,6*
1975-1989	33,3	35,3*	11,1	17,6*	7,4	5,9*	18,5	23,5*	0,0		3,7	5,9*
1990-2004	47,9		1,4		9,6		2,7		4,1		2,7	
2005-2015	24,3		10,8		5,4		10,8		2,7		2,7	
<b>Total</b>	<b>19,2</b>		<b>10,0</b>		<b>7,8</b>		<b>13,4</b>		<b>9,8</b>		<b>4,7</b>	

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>		<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>		<b>Associations fédératrices</b>	
	1945-1959	22,9	22,1*	0,2	0,3*	6,8	6,1*	12,6
1960-1974	18,1	18,8*	0,2	0,0*	1,7	2,1*	6,3	6,8*
1975-1989	18,5	11,8*	0,0		0,0		7,4	0,0*
1990-2004	9,6		17,8		1,4		2,7	
2005-2015	10,8		21,6		0,0		10,8	
<b>Total</b>	<b>18,4</b>		<b>3,5</b>		<b>4,0</b>		<b>9,2</b>	

Lecture du tableau : Entre 1945 et 1959, les sociétés religieuses représentent 11,5 % du total des dissolutions officielles d'associations polonaises à cette période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

### Comparaison du pourcentage de dissolutions officielles des différents types d'associations polonaises dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais





**Nombres de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire**

<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>	<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>	<b>Associations d'anciens combattants</b>	<b>Associations d'entraide</b>	<b>Associations d'instruction</b>
1945-1959	16	5		7	14	22	11
1960-1974	1	2		1	0	0	0
1975-1989	3	2	3*	0	1	0	0
1990-2004	4	1	0*	0	0	0	0
2005-2015	0	1		0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>14</b>		<b>9</b>	<b>15</b>	<b>22</b>	<b>11</b>

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>	<b>Associations de jumelage</b>	<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>		<b>Total</b>	
1945-1959	14	0	9	9	13*	<b>107</b>	<b>111*</b>
1960-1974	1	1	12	5	1*	<b>23</b>	<b>19*</b>
1975-1989	7	0	0	1		<b>14</b>	<b>15*</b>
1990-2004	0	0	0	0		<b>5</b>	<b>4*</b>
2005-2015	0	0	0	0		<b>1</b>	
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>15</b>		<b>158</b>	

Pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire							
Périodes	Associations religieuses	Associations artistiques		Associations sportives	Associations d'anciens combattants	Associations d'entraide	Associations d'instruction
1945-1959	66,7	35,7		77,8	93,3	100	100
1960-1974	4,2	14,3		11,1	0,0	0,0	0,0
1975-1989	12,5	14,3	21,4*	0,0	6,7	0,0	0,0
1990-2004	16,7	7,1	0,0*	0,0	0,0	0,0	0,0
2005-2015	0,0	7,1		0,0	0,0	0,0	0,0

Périodes	Associations de jeunesse	Associations de jumelage	Syndicats et partis politiques	Associations fédératrices		Total	
1945-1959	63,6	0,0	42,9	60,0	86,7*	<b>67,7</b>	<b>70,3*</b>
1960-1974	4,5	20,0	57,1	33,3	6,7*	<b>14,6</b>	<b>12,0*</b>
1975-1989	31,8	0,0	0,0	6,7		<b>8,9</b>	<b>9,5*</b>
1990-2004	0,0	0,0	0,0	0,0		<b>3,2</b>	<b>2,5*</b>
2005-2015	0,0	0,0	0,0	0,0		<b>0,6</b>	

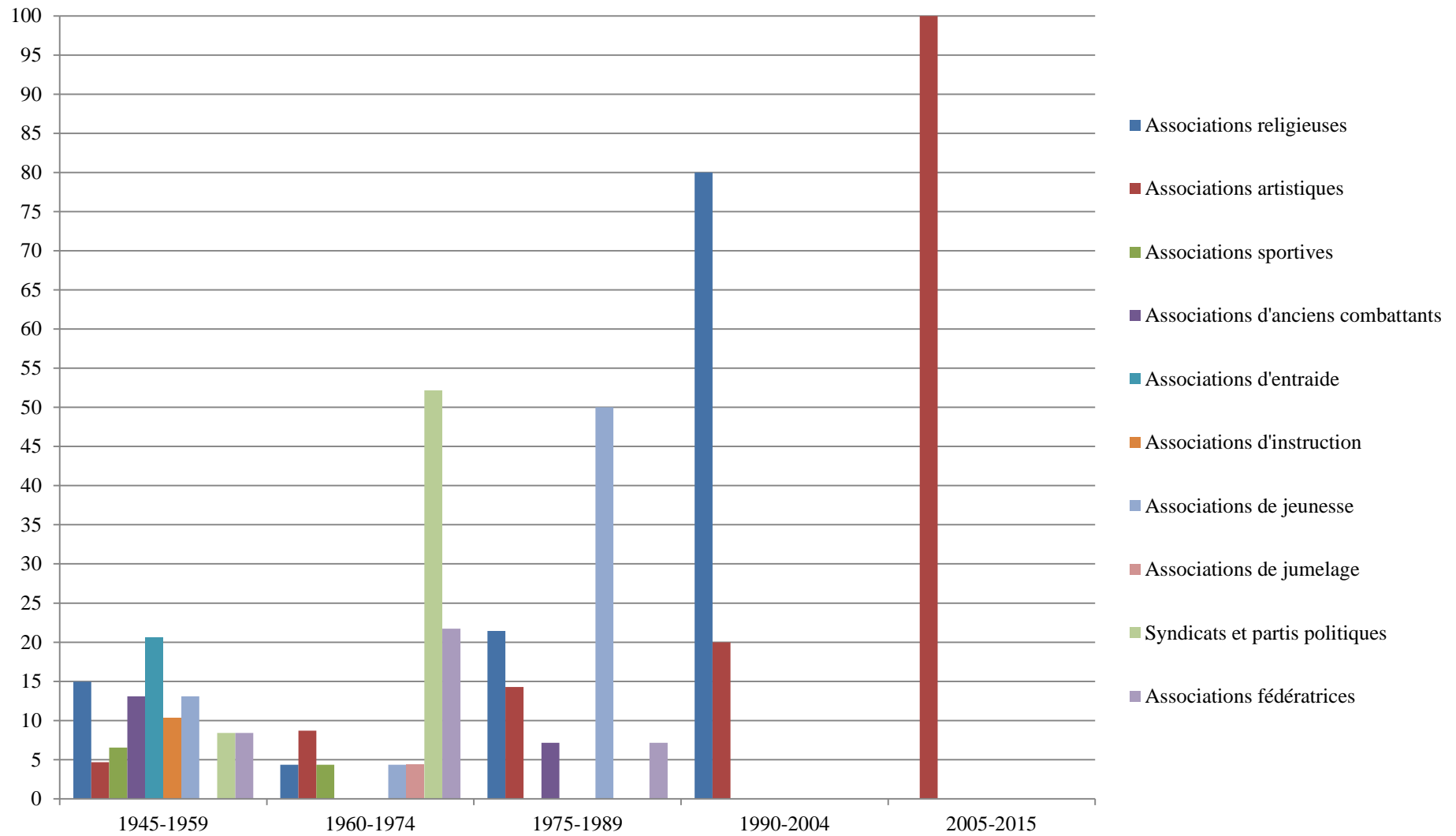
Lecture du tableau : 66,7 % de l'ensemble des associations religieuses recensées dans le pays minier de Saône-et-Loire se sont dissoutes officiellement entre 1945 et 1959.

<b>Comparaison des pourcentages de dissolutions des différents types d'associations polonaises par période dans le pays minier de Saône-et-Loire</b>												
<b>Périodes</b>	<b>Associations religieuses</b>		<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>		<b>Associations d'anciens combattants</b>		<b>Associations d'entraide</b>		<b>Associations d'instruction</b>	
	1945-1959	15,0	14,4*	4,7	4,5*	6,5	6,3*	13,1	12,6*	20,6	19,8*	10,3
1960-1974	4,3	5,3*	8,7	10,5*	4,3	5,3*	0,0		0,0		0,0	
1975-1989	21,4	20,0*	14,3	20,0*	0,0		7,1	6,7*	0,0		0,0	
1990-2004	80,0	100*	20,0	0,0*	0,0		0,0		0,0		0,0	
2005-2015	0,0		100		0,0		0,0		0,0		0,0	
<b>Total</b>	<b>15,2</b>		<b>8,9</b>		<b>5,7</b>		<b>9,5</b>		<b>13,9</b>		<b>7,0</b>	

<b>Périodes</b>	<b>Associations de jeunesse</b>		<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>		<b>Associations fédératrices</b>	
	1945-1959	13,1	12,6*	0,0		8,4	8,1*	8,4
1960-1974	4,3	5,3*	4,3	5,3*	52,2	63,2*	21,7	5,3*
1975-1989	50,0	46,7*	0,0		0,0		7,1	6,7*
1990-2004	0,0		0,0		0,0		0,0	
2005-2015	0,0		0,0		0,0		0,0	
<b>Total</b>	<b>13,9</b>		<b>3,2</b>		<b>13,3</b>		<b>9,5</b>	

Lecture du tableau : Entre 1945 et 1959, les sociétés religieuses représentent 15,0 % du total des dissolutions officielles d'associations polonaises à cette période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

### Comparaison du pourcentage de dissolutions officielles des différents types d'associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire



**Nombres des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais**

Années	Associations religieuses		Associations artistiques		Associations sportives		Associations d'anciens combattants		Associations d'entraide		Associations d'instruction	
	1959	158	156*	61	41*	66	56*	109	82*	3	1*	9
1974	69	66*	15		20	19*	10	9*	0		4	
1989	64		19		18		7		4		4	
2004	32		27		13		5		2		3	
2015	28		33		12		3		1		5	

Années	Associations de jeunesse		Associations de jumelage		Syndicats et partis politiques	Associations fédératrices		Total	
	1959	83	69*	5		4*	8	35	30*
1974	12	9*	8		1	10	8*	<b>149</b>	<b>139*</b>
1989	8		30		1	9		<b>164</b>	
2004	5		24		0	8		<b>119</b>	
2015	2		23		0	5		<b>112</b>	

<b>Pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais</b>												
<b>Années</b>	<b>Associations religieuses</b>		<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>		<b>Associations d'anciens combattants</b>		<b>Associations d'entraide</b>		<b>Associations d'instruction</b>	
	1959	62,9	62,2*	46,9	31,5*	64,7	54,9*	62,3	46,9*	2,3	0,8*	14,3
1974	27,5	26,3*	11,5		19,6	18,6*	5,7	5,1*	0,0		6,3	
1989	25,5		14,6		17,6		4,0		3,1		6,3	
2004	12,7		20,8		12,7		2,9		1,6		4,8	
2015	11,2		25,4		11,8		1,7		0,8		7,9	

<b>Années</b>	<b>Associations de jeunesse</b>		<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>		<b>Total</b>	
	1959	34,6	28,8*	10,9		8,7*	15,4	29,2	25,0*
1974	5,0	3,8*	17,4		1,9	8,3	6,7*	<b>11,4</b>	<b>10,6*</b>
1989	3,3		65,2		1,9	7,5		<b>12,5</b>	
2004	2,1		52,2		0,0	6,7		<b>9,1</b>	
2015	0,8		50,0		0,0	4,2		<b>8,6</b>	

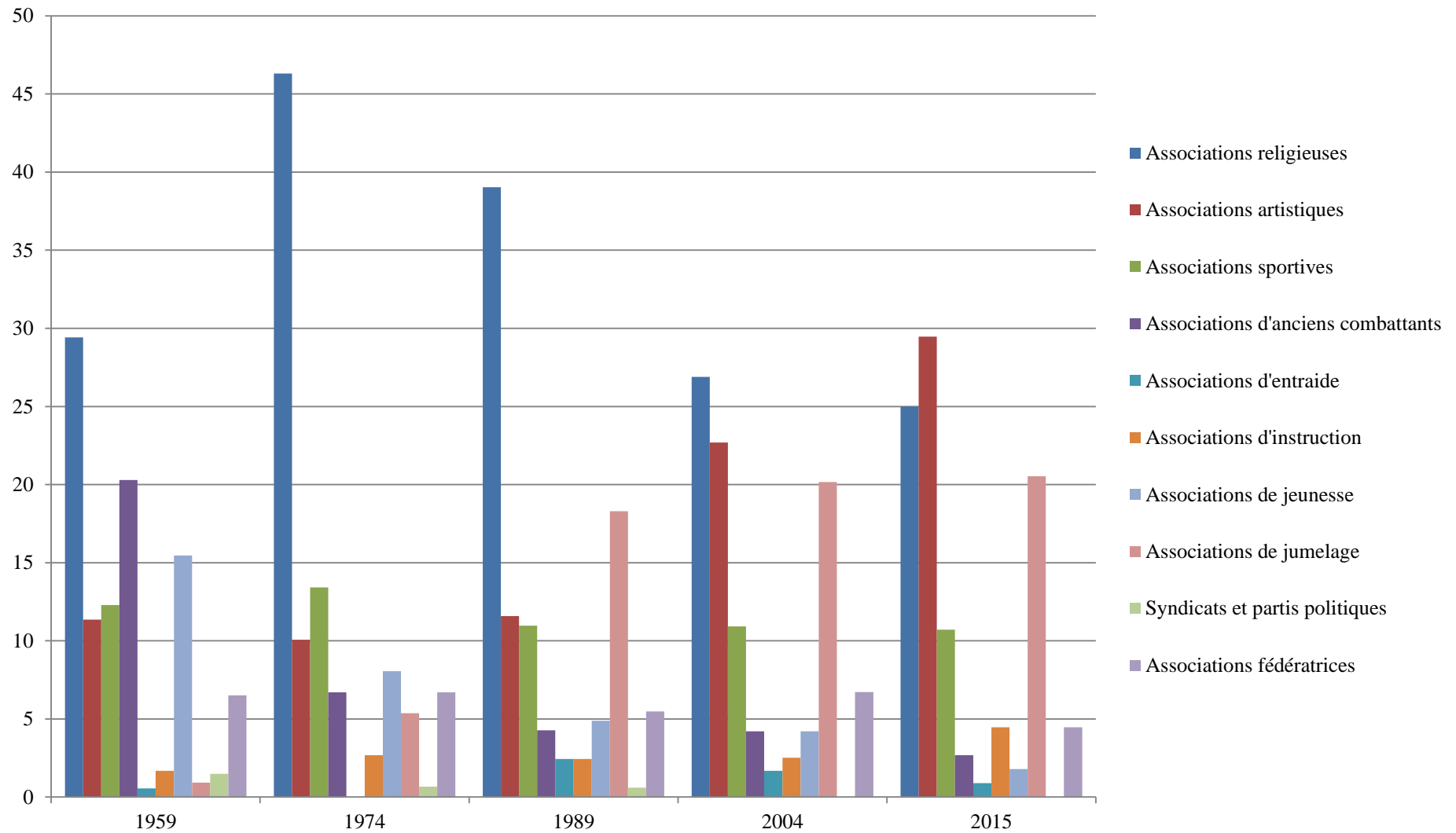
Lecture du tableau : 62,9 % de l'ensemble des associations religieuses recensées dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais existent officiellement entre 1945 et 1959.

<b>Comparaison des pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais</b>												
<b>Années</b>	<b>Associations religieuses</b>		<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>		<b>Associations d'anciens combattants</b>		<b>Associations d'entraide</b>		<b>Associations d'instruction</b>	
	1959	29,4	34,4*	11,4	9,1*	12,3	12,4*	20,3	18,1*	0,6	0,2*	1,7
1974	46,3	47,5*	10,1	10,8*	13,4	13,7*	6,7	6,5*	0,0		2,7	2,9*
1989	39,0		11,6		11,0		4,3		2,4		2,4	
2004	26,9		22,7		10,9		4,2		1,7		2,5	
2015	25,0		29,5		10,7		2,7		0,9		4,5	

<b>Années</b>	<b>Associations de jeunesse</b>		<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>		<b>Associations fédératrices</b>	
	1959	15,5	15,2*	0,9		1,5	1,8*	6,5
1974	8,1	6,5*	5,4	5,8*	0,7		6,7	5,8*
1989	4,9		18,3		0,6		5,5	
2004	4,2		20,2		0,0		6,7	
2015	1,8		20,5		0,0		4,5	

Lecture du tableau : En 1959, les sociétés religieuses représentent 29,4 % de l'ensemble des associations polonaises existant officiellement à cette période dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais.

### Comparaison du pourcentage des différents types d'associations existant officiellement dans le pays minier du Nord - Pas-de-Calais





**Nombres des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier de Saône-et-Loire**

<b>Années</b>	<b>Associations religieuses</b>	<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>	<b>Associations d'anciens combattants</b>	<b>Associations d'entraide</b>	<b>Associations d'instruction</b>
1959	7	5		2	1	0	0
1974	6	3		1	1	0	0
1989	3	3	2*	1	0	0	0
2004	0	3		1	0	0	0
2015	0	3		1	0	0	0

<b>Années</b>	<b>Associations de jeunesse</b>	<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>		<b>Total</b>	
1959	8	0		11	6	2*	<b>40</b>	<b>36*</b>
1974	7	0	1*	0	1		<b>19</b>	<b>20*</b>
1989	0	1		0	0		<b>7</b>	
2004	0	2		0	0		<b>6</b>	
2015	0	4		0	0		<b>8</b>	

<b>Pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier de Saône-et-Loire</b>					
<b>Années</b>	<b>Associations religieuses</b>	<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>	<b>Associations d'anciens combattants</b>
1959	29,2	35,7		22,2	6,7
1974	25,0	21,4		11,1	6,7
1989	12,5	21,4	14,3*	11,1	0,0
2004	0,0	21,4		11,1	0,0
2015	0,0	21,4		11,1	0,0

<b>Années</b>	<b>Associations de jeunesse</b>	<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>	<b>Associations fédératrices</b>		<b>Total</b>	
1959	36,4	0,0		52,4	40,0	13,3*	<b>25,3</b>	<b>22,8*</b>
1974	31,8	0,0	20,0*	0,0	6,7		<b>12,0</b>	<b>12,7*</b>
1989	0,0	0,0	20,0*	0,0	0,0		<b>4,4</b>	
2004	0,0	40,0		0,0	0,0		<b>3,8</b>	
2015	0,0	80,0		0,0	0,0		<b>5,1</b>	

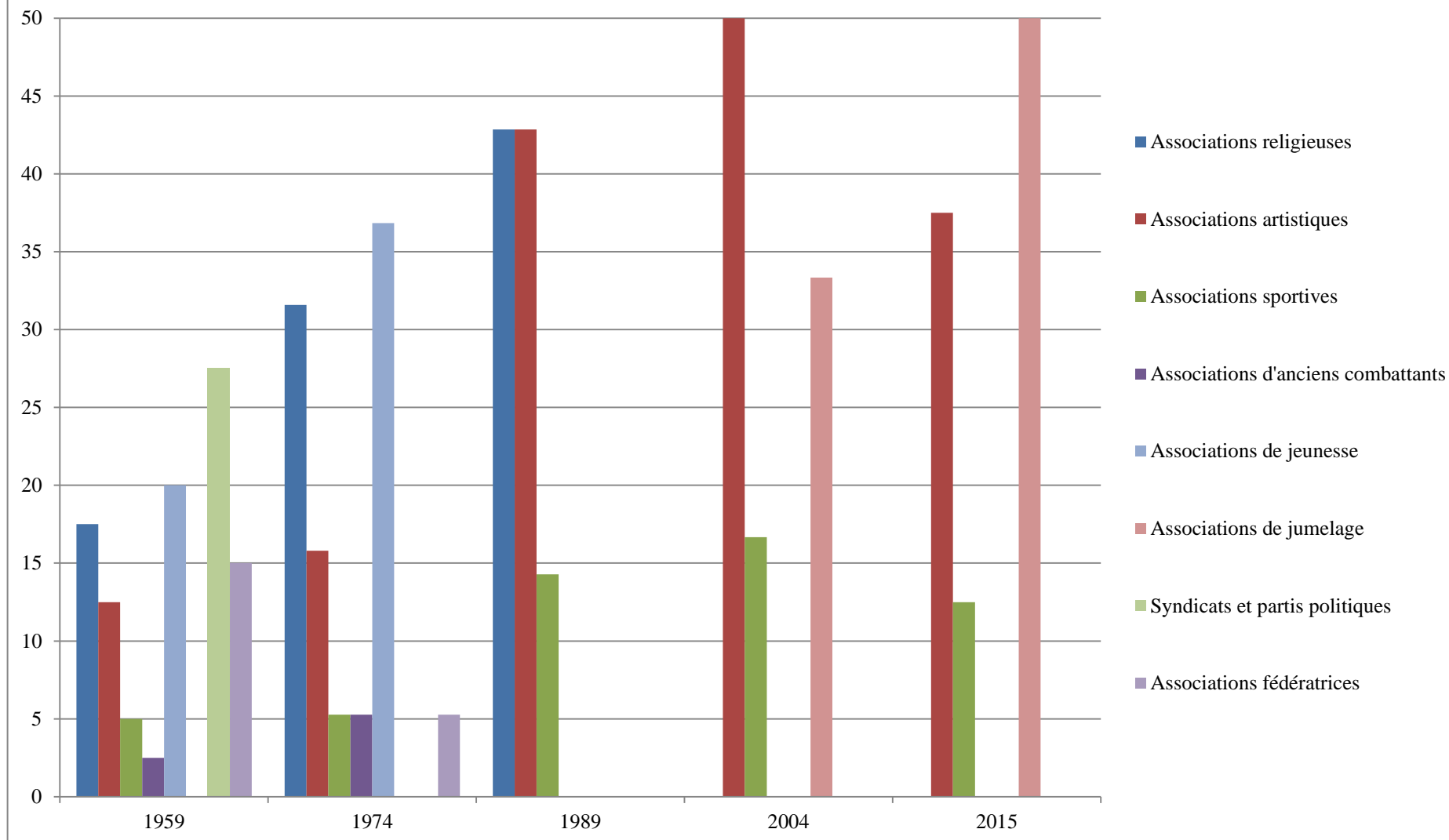
Lecture du tableau : 29,2 % de l'ensemble des associations religieuses recensées dans le pays minier de Saône-et-Loire existent officiellement entre 1945 et 1959.

<b>Comparaison des pourcentages des différents types d'associations polonaises existant par période dans le pays minier de Saône-et-Loire</b>								
<b>Années</b>	<b>Associations religieuses</b>		<b>Associations artistiques</b>		<b>Associations sportives</b>		<b>Associations d'anciens combattants</b>	
	1959	17,5	19,4*	12,5	13,9*	5,0	5,6*	2,5
1974	31,6	30,0*	15,8	15,0*	5,3	5,0*	5,3	5,0*
1989	42,9		42,9	28,6*	14,3		0,0	
2004	0,0		50,0		16,7		0,0	
2015	0,0		37,5		12,5		0,0	

<b>Années</b>	<b>Associations de jeunesse</b>		<b>Associations de jumelage</b>		<b>Syndicats et partis politiques</b>		<b>Associations fédératrices</b>	
	1959	20,0	22,2*	0,0		27,5	30,6*	15,0
1974	36,8	35,0*	0,0	5,0*	0,0		5,3	5,0*
1989	0,0		0,0	14,3*	0,0		0,0	
2004	0,0		33,3		0,0		0,0	
2015	0,0		50,0		0,0		0,0	

Lecture du tableau : En 1959, les sociétés religieuses représentent 17,5 % de l'ensemble des associations polonaises existant officiellement à cette période dans le pays minier de Saône-et-Loire.

### Comparaison du pourcentage des différents types d'associations polonaises existant officiellement dans le pays minier de Saône-et-Loire



<b>Principales caractéristiques de l'UCPF et du CNPF en 1946<sup>1</sup></b>		
	<i>Union centrale des Polonais en France</i>	<i>Conseil national des Polonais en France</i>
<b>Orientation politique</b>	Socialiste et démocrate-chrétienne	Communiste
<b>Soutien étatique et financier</b>	Gouvernement polonais en exil	Gouvernement de Varsovie
<b>Objectifs officiels</b>	Unir les migrants polonais et devenir le représentant officiel de cette population. Favoriser le rapprochement avec les Français.	
	Encourager le développement et la collaboration des sociétés polonaises entre elles. Former intellectuellement, nationalement et démocratiquement les migrants et aider les plus démunis d'entre eux.	Répondre aux besoins sociaux, économiques et moraux des migrants polonais.
<b>Principaux dirigeants</b>	Président : Wawrzyniec Baran, né en Pologne en 1893, président du <i>Parti socialiste polonais en France</i> , ancien vice-président du <i>Comité central de lutte</i>  Secrétaire général : Piotr Kalinowski, ancien secrétaire général du <i>Comité central de lutte</i> , socialiste	Président : Jozef Luka, communiste  Présidents d'honneur : Tomasz Pietka, ancien président du <i>Comité polonais de libération nationale en France</i> , consul général de Pologne à Paris, communiste ; Irène Joliot-Curie, française, sympathisante du PCF ; Maria Mickiewicz, française, ancienne vice-présidente du <i>Comité polonais de libération nationale en France</i> , communiste
<b>Nombre d'associations adhérentes et de membres</b>	16 unions, 224 comités locaux, 50 000 membres	11 unions, 65 (165 ?) sections locales, plus de 50 000 membres

<sup>1</sup> Établi à partir de : ADSL, 2007 W 11, Étude d'ensemble sur la colonie polonaise en France du ministère de l'Intérieur, direction générale de la Sûreté nationale, direction des RG, 6<sup>ème</sup> section Étrangers, mars 1946. ADN, 42 W 39344, dossier n° 1, Rapport du chef du service des RG au chef du service régional des RG, Lille, le 7 février 1945.

<b>Associations affiliées à l'UCPF</b>	<b>Associations affiliées au CNPF</b>
<i>Union des sociétés féminines polonaises en France</i>	<i>Union des femmes polonaises en France Maria Konopnicka</i>
<i>Union des associations théâtrales polonaises en France</i>	<i>Fédération des sociétés polonaises de musique et d'art dramatique</i>
<i>Union polonaise de football en France (jusqu'en 1947)</i>	<i>Union polonaise de football en France (à partir de 1949)</i>
<i>Association des anciens de la résistance polonaise POWN en France du nom du Général Sikorski (à partir de 1958)</i>	<i>Union des anciens résistants polonais en France ZPBURO</i>
<i>Union des mutilés et invalides de guerre polonais en France groupe Ozorowski (jusqu'en 1947)</i>	<i>Union des mutilés et invalides de guerre polonais en France groupe Ozorowski (à partir de 1948)</i>
<i>Fédération des ouvriers émigrés polonais en France</i>	<i>Fédération des émigrés polonais en France</i>
<i>Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France Antoine Zdanowski</i>	<i>Association de l'université ouvrière des émigrés polonais en France Ignace Daszynski</i>
<i>Union des instituteurs polonais en France (jusqu'au début de l'année 1946)</i>	<i>Union des instituteurs polonais en France (à partir de fin 1946)</i>
<i>Union des éclaireurs polonais en France</i>	<i>Confédération des scouts et éclaireurs polonais en France</i>
<i>Parti socialiste polonais</i>	<i>Parti ouvrier polonais</i>
<i>Union des sociétés de gymnastique Sokol en France</i>	<i>Union de la jeunesse polonaise Grunwald</i>
<i>Union des sociétés musicales polonaises en France (jusqu'en 1948)</i>	<i>Organisation d'aide à la patrie</i>
<i>Union des commerçants et des artisans polonais en France (affiliée quelques mois en 1945)</i>	<i>Union des sociétés polonaises de secours mutuels (jusqu'en 1949)</i>
<i>Fédération des sociétés polonaises de tir en France</i>	<i>Caisse mutuelle polonaise</i>
<i>Association des anciens combattants polonais en France (largement soutenue par l'UCPF)</i>	<i>Union des vétérans du travail, des veuves et orphelins</i>
<i>Famille des anciens combattants polonais en France (largement soutenue par l'UCPF)</i>	<i>Union des invalides de guerre polonais en France</i>
<i>Union des légionnaires polonais</i>	<i>Amis de Gazeta Polska</i>
<i>Union des sous-officiers de réserve polonais</i>	
<i>Union des insurgés de la Grande Pologne</i>	
<i>Union des travailleurs agricoles polonais</i>	

**Présentation des individus interrogés dans les pays miniers de Saône-et-Loire  
et du Nord – Pas-de-Calais**

Nom et prénom	Année de naissance	Nationalité	Ascendants migrants	Génération	Rôle	Date de l'entretien	Lieu de l'entretien	Durée de l'entretien
Bedlewski Catherine	Début des années 1960 ?	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Secrétaire du club de tir de Dourges	15/10/2015	Stand de tir de Dourges	3h04
Bedlewski Christian	1956	Française	Père	3 <sup>ème</sup>	Président du club de tir de Dourges	15/10/2015	Stand de tir de Dourges	3h04
Bonnot Anne-Marie	1950	Polonaise (naturalisée française)	Mère	2 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Polonia</i>	28/02/2013	Domicile de l'enquêtée	1h28
Bonnot Sophie	1992	Française	Grands-parents	4 <sup>ème</sup>	Danseuse de <i>Polonia</i>	05/03/2013	Domicile de l'enquêtée	1h45
Chalancon Valérie	1973	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Danseuse et ancienne présidente de <i>Polonia</i>	12/03/2013	Domicile de l'enquêtée	1h07
Duda Christiane	1949	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Présidente et choriste de <i>Polonia</i>	22/04/2013 16/02/2013	Domicile de l'enquêtée	1h26 1h42
Duda Richard	1947	Française	Père	2 <sup>ème</sup>	Musicien de <i>Polonia</i>	16/02/2013	Domicile de l'enquêté	1h42

Dudzinski Henri	1955	Polonaise et Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Consul honoraire de Pologne à Lille Vice-président de l'ICEP	04/02/2016	Locaux de l'ICEP à Lens	1h42
Durix Martine	1961	Française	Père	3 <sup>ème</sup>	Danseuse de <i>Polonia</i>	22/04/2013	Domicile de l'enquêtée	1h53
Duverne Anne-Sophie	1992	Française	Arrière-grands-parents	4 <sup>ème</sup>	Danseuse de <i>Polonia</i>	28/02/2013	Domicile de l'enquêtée	1h22
Fille d'Irène Rogalski	?	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Spectatrice du <i>CS Orion</i>	22/03/2012	Domicile familial	1h26
Gilot Vincent	1986	Française	Arrière-grands-parents	4 <sup>ème</sup>	Danseur de <i>Polonia</i>	05/04/2013	Domicile parental de l'enquêteur	1h
Grelait Stéphanie (née Skrobala)	1988	Française	Arrière-grands-parents	4 <sup>ème</sup>	Danseuse de <i>Wisla</i>	18/11/2015	Salle Bruno à Dourges	1h02
Jablonski Lydie	1967	Française et Polonaise (naturalisée française)	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Wisla</i>	03/11/2015	Domicile de l'enquêtée	3h21
Jaskot René	1940	Française	Parents	2 <sup>ème</sup>	Musicien de <i>Polonia</i>	01/03/2013	Domicile de l'enquêté	1h04
Kazmucha Georges	1941	Polonaise (naturalisé française)	Parents	2 <sup>ème</sup>	Ancien joueur du <i>CS Orion</i>	09/03/2012	Domicile de l'enquêté	Entretien informel



Kowalczyk Sylviane	Années 1950-1960 ?	Française ?	Grands-parents ?	3 <sup>ème</sup> ?	Vice-présidente de la MDP	28/09/2015	Locaux de la MDP à Sallaumines	1h30
Kowalski Marie	1988	Française	Arrière-grands-parents	4 <sup>ème</sup>	Danseuse de <i>Wisla</i>	11/11/2015	Domicile de l'enquêteur	1h26
Lamacz Pascal	1967	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Danseur et ancien président de <i>Wisla</i>	03/11/2015	Café de Dourges	2h04
Lesnik Lucie	1992	Française	Grands-parents	4 <sup>ème</sup>	Chorégraphe et danseuse de <i>Wisla</i>	06/10/2015	BU d'Arras	1h53
Lowicki Coralie	1989	Française	Arrière-grands-parents	4 <sup>ème</sup>	Danseuse de <i>Polonia</i>	28/02/2013	Domicile de l'enquêtée	1h21
Madame A.	1940	Polonaise (naturalisée française)	Parents	2 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Wisla</i>	02/10/2015	Domicile de l'enquêtée	2h46
Madame C.	1949	Française	Mère	2 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Polonia</i>	01/03/2013	Domicile de l'enquêtée	1h57
Madame D.	1966	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Choriste et danseuse de <i>Wisla</i>	28/10/2015	Domicile de l'enquêtée	2h03
Monsieur A.	1936	Polonaise (naturalisé français)	Parents	2 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Wisla</i>	02/10/2015	Domicile de l'enquêté	2h46
Monsieur C.	Fin des années 1940-début 1950 ?	Française (autochtone)			Choriste de <i>Polonia</i>	01/03/2013	Domicile de l'enquêté	1h57

Morzewski Christian	1953	Française	Père arrivé en France à 6 ou 7 ans	2 <sup>ème</sup> ou 3 <sup>ème</sup>	Président de l'ICEP	18/10/2016	Locaux de l'ICEP à Lens	40 min
Napora Léon	1951	Polonaise (naturalisé français)	Parents	2 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Wisla</i>	29/10/2015	Salle Chopin à Dourges	2h25
Napora Philippe	1985	Française	Mère	4 <sup>ème</sup>	Chorégraphe et danseur de <i>Wisla</i>	29/10/2015	Domicile de l'enquêté	3h20
Nowakowska Ludovic	1973	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Danseur de <i>Polonia</i>	19/02/2013	Domicile de l'enquêté	2h15
Oszczak Edmond	1959	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Président de l' <i>Amicale polonaise</i> de Dourges	17/11/2015	Lieu de travail de l'enquêté	1h32
Oszczak Isabelle	1998	Française	Arrière-grands-parents	5 <sup>ème</sup>	Danseuse de <i>Wisla</i>	20/10/2015	Domicile de l'enquêtée	1h37
Reklewski Edouard	1941	Polonais (naturalisé français)	Parents	2 <sup>ème</sup>	Ancien joueur du <i>CS Orion</i>	28/02/2012	Domicile de l'enquêté	1h43
Rogalski Irène	1934 ?	Polonaise (naturalisée français)	Parents	2 <sup>ème</sup>	Veuve d'un ancien président du <i>CS Orion</i> Mère du président du <i>CS Orion</i>	22/03/2012	Domicile de l'enquêtée	1h26
Rogalski Jean-Pierre	1953	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Président du <i>CS Orion</i>	26/11/2011 04/02/2012	Stade des Chavannes à Montceau-les-Mines	Entretien informel 1h28

Skrobala Daniel	1963	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Président et danseur de <i>Wisla</i>	07/10/2015 21/10/2015	Salle Bruno à Dourges	43 min 27 min
Slojewski Léon	1950	Française	Mère	2 <sup>ème</sup>	Président honoraire et ancien président des <i>Sokols</i> de Carvin	13/10/2015	Domicile de l'enquêté	4h32
Taszareck Henri	1949 ?	Française	Grands-parents	3 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Polonia</i>	12/03/2013	Domicile de l'enquêté	1h42
Taszareck Janine	1951	Polonaise (naturalisée française)	Père	2 <sup>ème</sup>	Choriste de <i>Polonia</i>	12/03/2013	Domicile de l'enquêtée	1h42
Taszareck Jean-Pierre	1940	Polonaise (naturalisé français)	Parents	2 <sup>ème</sup>	Ancien joueur du <i>CS Orion</i>	14/03/2012	Domicile de l'enquêté	1h45
Wattebled Robert	1944	Français (autochtone)			Ancien joueur et arbitre du <i>CS Orion</i>	15/03/2012	Local de la CGT de Montceau-les-Mines	1h13

# Canevas d'entretiens pour les anciens membres ou sympathisants du CS Orion

## **Présentation du joueur/sympathisant**

Période et raisons de l'adhésion ? Famille dans le club ?

Rôle dans ou avec le club ?

Engagement associatif multiple ?

## **Présentation du club**

Nom et origine culturelle des dirigeants ?

Couleurs des équipements ?

Niveau des équipes ?

Infrastructures du club (vestiaires, terrain) ? Évolution ?

## **Importance du club chez le joueur**

Assiduité aux entraînements ?

Investissement dans le club ?

Place du club dans la vie personnelle ?

## **Club polonais**

Caractéristiques des membres (origine culturelle, quartier de résidence) ?

Traditions polonaises entretenues au sein du club ?

Signes extérieurs de l'origine polonaise du club ?

## **Vie du club**

Ambiance du club ? Manifestations extra-sportives (repas, loto, bal...) ?

Relations des membres dans et hors du club ?

Bénévolat ?

Spectateurs ? Club de supporters ?

## **Relations extérieures du club**

Relations avec les autres clubs ? Réputation du club dans le monde du football ?

Perception du club par les adversaires ? Dans le quartier ? Dans les quartiers voisins ?

## **Histoire familiale**

Origine polonaise (migration, contexte, époque) ?

Traditions polonaises entretenues ?

Quartier de résidence ? Ambiance, mode de vie (commerces, entraide, rapports avec les autochtones) ?

Relations avec les camarades de classe ?

## Canevas d'entretien pour l'historique de *Polonia*<sup>1</sup>

### **Émergence de l'association**

Comment est né *Polonia* ?

Origine culturelle et lieu de résidence des membres fondateurs ?

Existence d'autres groupes de danse folklorique dans le pays minier avant *Polonia* ?

Affiliation de l'association à une autre structure ?

Objectif de *Polonia* à l'origine ? Évolution ?

### **Pratiques**

Collaboration avec *Mazur* ?

Accompagnement musical ?

Chorégraphe (conditions d'arrivée à *Polonia*, rôle, fréquence de venue) ?

Chorale (naissance, membres, répétitions, type et choix des chants) ?

Groupe enfants ?

Activités de l'association (fréquence, type, durée, période, évolution) ?

### **Membres**

Caractéristiques des membres ? Évolution ?

Temps consacré à l'association ?

### **Relations**

Échanges entre les membres (dans et hors de l'association, type) ?

Ambiance générale de *Polonia* ? Évolution ?

### **Dirigeants**

Qui ?

Espérance pour et par l'association ? Évolution ?

Temps consacré au groupe ?

---

<sup>1</sup> Les membres fondateurs de *Wisla* sont également interrogés à partir de ce canevas d'entretien.

## Canevas d'entretiens pour les membres de *Polonia*<sup>2</sup>

### **Pratique associative**

Circonstances de la première venue à l'association ? Premières impressions ?

Idées sur le groupe avant d'adhérer ?

Rôle dans l'association ? Évolution ?

Raisons de la continuité de l'adhésion (points positifs, négatifs de l'association) ?

Rôle de *Polonia* sur les adhérents ?

Lien avec la Pologne avant d'adhérer à *Polonia* (spécialités culinaires, folklore, objets, presse, chaînes de télévision, fêtes religieuses, langue, voyages, actualités, histoire) ?

Évolution depuis l'adhésion ?

Partage de l'adhésion, diffusion de la culture polonaise ?

### **Histoire familiale**

Lien familial avec la Pologne (migration, contexte, époque, quartier de résidence, métier...)?

---

<sup>2</sup> Les adhérents de *Wisla* sont également interrogés à partir de ce canevas d'entretiens.

## Retranscription intégrale de l'entretien mené avec

### Anne-Sophie Duverne

**Noémie Beltramo : Euh bah déjà comment vous êtes arrivée à *Polonia* ?**

Anne-Sophie Duverne : Alors mon arrivée à *Polonia* était un petit peu particulière parce qu'en fait avant d'arriver à *Polonia*, je prenais des cours polonais parce que je voulais apprendre le polonais. Je parlais un petit peu avec ma grand-mère, mon arrière-grand-mère. Mais je voulais approfondir ça.

**Ouais.**

Alors j'ai commencé par les cours polonais et donc euh y'avait ben Ludovic [Nowakowska], membre de *Polonia*, et puis Krysia la présidente de *Polonia*, qui faisaient aussi les cours de polonais. Ils disaient : oh ben tiens est-ce que ça te dirait pas de venir danser à *Polonia*.

**Ouais.**

Tu verras c'est une super ambiance, tu vas bien t'amuser, tout ça, bon. Je me suis dit pourquoi pas essayer.

**Ouais.**

Et puis donc en septembre 2008, je suis arrivée euh à *Polonia*.

**Ouais.**

Donc j'ai regardé un petit peu la répétition, comment ça se passait et tout ça. Donc, et ça m'a, ça m'a bien plu.

**Ouais.**

Et donc j'y suis retournée la semaine suivante et puis bah oh on commence un petit peu à danser, faire des petits pas, tout ça. Et puis bah je suis revenue et revenue, et puis du coup bah je suis restée et ça fait déjà cinq ans ouais quatre, cinq ans que je danse à *Polonia*.

**D'accord. Ah oui d'accord c'est les cours en fait qu'ont...**

Oui voilà. Enfin moi j'ai fait l'inverse parce que d'habitude, ce sont les gens qui sont à *Polonia* et qui se disent : oh ben tiens je vais apprendre le polonais. Donc après ils s'inscrivent éventuellement aux cours de polonais mais moi j'ai fait l'inverse.

**D'accord [sourires].**

J'ai fait l'inverse. Donc euh...

**Mais ça faisait longtemps que vous suiviez les cours de polonais ou... ?**

Ah non, je venais tout juste de commencer.

**Ah oui c'était, d'accord.**

Oui je venais tout juste de... Bah j'ai commencé également en 2008 les cours polonais et puis oh ça devait être peut-être les premiers cours.

**D'accord.**

Et puis Krysia et Ludo me disaient : allez viens ça pourra être intéressant. Pis y'avait aussi François.

**Ah d'accord.**

Aux cours polonais. Et donc il me disait : allez tiens viens pourquoi pas, comme ça. Allez on se laisse tenter.

**Ouais.**

Et puis je suis venue et puis oh on commence un petit peu à danser et puis ça, ça nous plaît quoi.

**Ouais.**

Pis je suis revenue et revenue pis après je suis restée quoi.

**D'accord et puis votre, votre désir de, d'apprendre le polonais c'est parce que vos grands-parents... ?**

Mes grands-parents, en fait je suis d'origine polonaise du côté de ma maman.

**Ouais.**

Qui avait ses parents eux-mêmes d'origine polonaise. Mon arrière-grand-mère étant née en Pologne.

**D'accord, elle était, elle est Polonaise votre... ?**

Oui mon arrière-grand-mère, donc euh maternelle, est Polonaise et donc du coup après elle est venue en France, et donc après bon comme y'avait la communauté polonaise sur Montceau, la Saule, les Gautherets, tout ça. Donc bon après ils se sont mariés entre Polonais. Et ma grand-mère, euh, pareil, elle était Polonaise puisqu'elle a été élevée par ses grands-parents qui étaient eux-mêmes Polonais. En fait mon grand, si vous voulez, mon



grand-père maternel venait de la Saule donc une petite communauté polonaise et ma grand-mère maternelle venait des Gautherets donc pareil deux, deux cités polonaises en fait.

**D'accord. Mais ils étaient pas de nationalité polonaise par contre ?**

Mes grands-parents non. Mais simplement mes, à partir de mes arrière-grands-parents.

**D'accord, mais bon ils étaient baignés dans...**

Oui voilà, ils ont baigné dans la culture polonaise. Voilà. Et même ma maman a baigné aussi un peu dans la culture polonaise parce que étant plus jeune, elle était allée à l'école polonaise qui existait autrefois aux Gautherets.

**Ah d'accord. Parce que vos grands-parents, ils habitaient... ?**

Donc mes grands-parents maternels habitaient sur la Saule et euh y'avait, y'avait l'école polonaise en fait aux Gautherets donc du coup elle allait à l'école.

**Ah oui mais la Saule y'avait aussi beaucoup de Polonais ?**

Oui à la Saule ou, y'a, c'était une communauté polonaise.

**D'accord.**

Le, si vous voulez, la Lande, le Vernois, la Saule, y'avait beaucoup de Polonais, ainsi que les Gautherets. Après ça c'est éparpillé un petit peu bah aux alentours de Sanvignes, Rozelay, mais majoritairement, ça restait les Gautherets, Montceau, la Saule et tout ça.

**D'accord.**

D'ailleurs le Gautherets autrefois, enfin c'est ma grand-mère qui me disait ça, autrefois les, les Gautherets on les, l'appelait la Petite Pologne.

**D'accord.**

Parce que il y avait beaucoup de commerces polonais, il y avait l'église bon où il y avait le curé polonais, il y avait l'école polonaise, il y avait, il y avait que des Polonais en fait donc euh du coup bah comme il y avait que des Polonais, les commerces et tout ça, bah on l'appelait la Petite Pologne quoi.

**D'accord. Oui donc oui là c'était vraiment la culture...**

Oui, vraiment la culture...

**D'accord.**

Polonaise qui y régnait.

**D'accord. Oui donc votre mère finalement, elle sait parler polonais ou... ?**

Oui elle sait parler polonais ma maman, oui.

**D'accord.**

Voilà.

**Oui donc ça vous a quand même...**

Oui ça m'a...

**Bien encouragé.**

Oui ça m'a bien encouragé. Ben de temps en temps, on parle un petit peu.

**Ah d'accord.**

Mais bon c'est pas encore tout à fait au point [sourires].

**Oui. Parce que du coup, vous continuez de suivre les cours ?**

Oui je continue de suivre les cours. J'ai fait quelques petites pauses parce que bon avec les études tout ça, c'était pas évident.

**Oui c'est pas facile.**

Mais sinon ouais j'ai, j'ai continué les cours polonais.

**D'accord. Oui, vous maîtrisez assez bien ?**

Un petit peu oui ça va.

**D'accord.**

J'arrive à me débrouiller, j'arrive à me faire comprendre, euh ça donc euh ça va.

**Et les cours ça porte sur l'oral et l'écrit ou comment ça se passe ?**

Alors en fait, si vous préférez, bah comme y'a des nouveaux chaque année, euh, le professeur fait deux groupes, donc les, les débutants et les plus confirmés. Donc avec les débutants bah on va apprendre, le fidèle [?] des, des lettres et des sons. Ensuite après, on enchaîne avec un petit peu de parler, apprendre un petit peu de vocabulaire. Et en fait en même temps qu'on apprend, on écrit. On apprend à écrire.

**Ah d'accord.**

Puisque l'alphabet n'est pas le même, c'est un alphabet cyrillique. Donc du coup les lettres, les sons ne sont pas pareil donc en fait en même temps qu'on apprend à parler, on apprend à écrire. Ensuite bon on a des leçons par exemple pour apprendre à lire l'heure, faire des petits dialogues entre nous. Et après pour euh, les, les plus confirmés, ce sont des

études de textes, des petits dialogues entre nous à l'oral, mais des fois, on est tous ensemble et on fait des, des exercices en, en commun.

**D'accord. Et y'a pas de, de d'échanges avec des Polonais ou... ?**

Alors euh ben avec le *Comité de jumelage Montceau – Zory* donc euh les membres du cours polonais quand y'a l'échange avec Zory, donc peuvent recevoir des Polonais et du coup mettre en pratique ce qu'ils voient en cours. Après nous aussi à *Polonia* quand y'a le, l'échange qui se fait, donc pareil, nous on peut accueillir des Polonais ou quoi que ce soit. Et après si on reste dans le cadre de *Polonia*, on fait des échanges, donc toujours avec le Comité de jumelage, mais aussi avec des groupes de danse alentours.

**Ah d'accord.**

Donc nous une année, on va aller en Pologne et ensuite on va recevoir les Polonais, donc on garde quand même un contact...

**D'accord.**

Avec la Pologne.

**Et du coup vous avez gardé contact même en dehors, enfin après les avoir reçus, après... ?**

Ah oui oui bah la première fois que je suis allée en Pologne en 2009 avec *Polonia*, euh bah euh, j'avais, j'ai été hébergée par un, un Polonais et ses parents et puis on a bien gardé contact. Donc on s'est écrit des lettres et tout ça. Bon après on s'est mis aux mails, Facebook et tout ça et pis même après j'ai gardé des contacts avec les amis de ce Polonais.

**Ah d'accord.**

Donc euh on discute de temps en temps donc c'est assez sympa.

**Ouais.**

On se dit : alors c'est quand que tu viens en Pologne ou alors tiens je vais venir en France pour telle raison, nin nin nin, bah faudrait qu'on se voit, tout ça. Donc euh...

**Ah ouais c'est sympa ça.**

Ouais franchement c'est, c'est vraiment sympa.

**D'accord. Et ça du coup ouais, c'est, c'est un peu les deux, *Polonia* et les cours qui vous ont fait... ?**

Oui.

**Donc c'est, c'est relié quoi.**

Oui c'est lié. Je regrette, je regrette pas du tout ce choix là parce que les cours polonais bon euh, enfin je m'attache, je m'attache à mes racines donc je parle polonais parce que bon bah j'ai envie. J'ai envie de découvrir la culture polonaise tout ça mais euh en ce qui concerne la danse ça me, enfin je sais pas vraiment comment décrire ça, mais j'ai l'impression que ça m'a apporté quelque chose. Ça m'a épanouie en fait parce que bon j'aime bien tout ce qui est artistique tout ça, je fais, je faisais aussi de la musique.

**Ouais.**

Et euh j'aimais bien tout ce qu'était de la musique un peu slave, euh, ces choses-là et en fait en dansant à *Polonia*, eh ben j'ai retrouvé ces sensations, ces émotions, ces envies que, que j'aimais bien et après à *Polonia* bah je sais pas, c'est, ça a été, je sais pas vraiment comment le décrire. C'est, c'est un tout qu'a fait que...

**Ça vous a tout de suite emballé ?**

Ouais ça m'a tout de suite emballé. Ça m'a plu et j'adore ça, j'adore, j'adore danser [sourires].

**D'accord.**

J'adore.

**Oui parce que vos premières impressions quand vous êtes arrivée, c'était... ?**

À, à *Polonia* vous voulez dire ?

**Oui.**

Bah écoutez, j'ai regardé et puis bon ça m'intriguait quand même, j'avais envie d'essayer un petit peu. Et puis Catherine, la fille de Krysia qui dansait encore à cette époque, elle me dit : bah allez viens, on va essayer un petit peu. Et puis bon je, fais, je faisais deux, trois petits pas, des petits sauts, tout ça, mais ça me plaisait bien. Et puis elle me dit : oh ben si c'est bien. En fait, j'ai tout de suite été intégrée au groupe si vous préférez.

**Ah d'accord.**

Donc euh on faisait une danse, on me disait : ah ben viens, viens. Allez on danse un petit peu et tout ça, même si on est un peu gauche au début.

**Oui mais bon.**

Mais bon y'avait ce p'tit truc quoi. Et puis, ah ça m'a... Le soir quand je suis rentrée, je me suis dit : ah c'était quand même pas mal, c'était bien, ça me plaît vraiment.

**Ouais.**

Et puis je suis revenue le vendredi suivant et pis le vendredi suivant et pis ça fait quatre ans déjà, quatre, cinq ans.

**D'accord. Et c'est plus le côté artistique qui vous a plu ou, ou autre chose ?**

Oui, enfin c'est...

**Non, c'est...**

C'est vraiment un tout quoi.

**C'est tout, c'est l'ambiance, c'est...**

Ouais. C'est l'ambiance, c'est aussi, c'est le fait de mettre le costume, c'est la musique, c'est, c'est un tout. Franchement c'est un tout.

**Oui.**

La mentalité, enfin c'est vraiment un tout, mais je pense que le, le petit truc je dirais, c'est vraiment quand je mets le costume, quand je m'habille.

**Ah oui là... ?**

Je sais pas, je me sens, je me, enfin je dis pas que je me sens Polonaise mais je sais pas, y'a quelque chose qui se passe. C'est, c'est pas vraiment une transformation mais on est, ouais on est autrement, on est quelqu'un d'autre. On représente quelque chose en fait. Et puis on est, on est fiers de, enfin moi personnellement hein, je suis fière de danser ça, je suis, je suis contente quand je le fais, j'y mets du cœur donc euh...

**Ouais.**

Ça me, on, je pense que les gens voient que ça me plaît. Et même pour tout le groupe hein.

**Oui, oui c'est d'une façon générale.**

D'une façon générale, je pense que nous plaît et on le fait, on le fait ressentir.

**Oui le public le ressent, enfin...**

Oui le public le ressent.

**Dans les représentations.**

Et adhère à ça.

**Vous avez eu des, des retours de toute façon du public on peut s'imaginer, c'est des... ?**

Oui en général le public lors de nos spectacles est très très content. Il en redemande même [sourires]. Bah plusieurs fois, enfin quasiment tous les ans, on est sollicités pour faire un gala de fin d'année ou euh...

**D'accord.**

Des petites, des petites représentations.

**D'accord.**

Durant l'année.

**Ah oui donc c'est bien, au moins ça permet...**

Oui.

**Et puis ça, ça fait découvrir un peu peut-être aux personnes.**

Oui voilà. Parce que bon on se dit : oh tiens tu dances à *Polonia*, mais c'est quoi ? Bah je danse du folklore. Ah bon, mais ça ressemble à quoi ? Alors pour imaginer, on dit : ben tiens, tu vois les Russes qui lèvent les bras et qui les bougent comme ça, comme ça. Bon c'est un peu ça, mais c'est pas tout à fait ça. Ah oui d'accord. Le, le plus souvent, on se moque, les gens se moquent. Mais bon après je pense que c'est par, enfin, je dis pas que c'est, c'est restrictif le fait de venir à *Polonia* mais euh quand on regarde bien, tous les membres de *Polonia* ont à voir avec la Pologne. On a tous des origines polonaises ou par un lien de parenté.

**Oui, des parents...**

On a, on a des origines polonaises et c'est vrai que quand on regarde bon bah la plupart, on a tous des noms polonais [dit cela en souriant].

**Oui.**

Donc bon.

**Oui y'a quand même ce lien.**

Oui, y'a ce lien.

**D'accord. Mais euh, ah oui, on se moque de vous quand vous dites que... ?**

Bah par exemple quand euh, j'essayais de, de recruter parce qu'on manque souvent de garçons. Je pense que dans toutes les associations pour de la danse ou quoique que ce soit, on manque de garçons, parce qu'en général, la danse c'est plus pour les filles, tout ça.

**Oui bah oui.**

Alors euh bon, chacun de notre côté on demandait : ben tiens ça te dirait pas de venir danser tout ça. Ah bon, tu fais quoi ? Bah, je, je danse à *Polonia*, je fais de la danse de folklore. Ah bon, bah ça fait quoi ? Alors je leur, je leur image le fait avec les Russes tout ça. Ouah mais non, mais c'est nul, machin. Ok. La plupart du temps, on se fiche de nous quoi.

**Ouais. Mais c'est, ça c'est quand vous en, vous en parlez dans votre...**

Oui quand j'en parle dans...

**Enfin vos collègues de, enfin de classe ?**

Oui, ouais. Quand j'en parle dans mon entourage, que j'essaye de recruter, notamment auprès des garçons. Ils se disent : oh non.

**Oui c'est une mauvaise image.**

Oui voilà, ils ont une mauvaise image de ça. Peut-être qu'ils ont peur de se ridiculiser, mais bon après pff.

**Oui euh, c'est pour le plaisir quoi.**

Oui voilà.

**Ouais après...**

C'est pour le plaisir, je veux dire.

**Qu'ils essayent, qu'ils jugent pas avant quoi, mais bon.**

Voilà.

**C'est un peu...**

Ben on avait des, là justement on a recruté des, un danseur qui est le petit copain d'une danseuse qui est venue dernièrement.

**Ah euh Kevin ?**

Bah Kevin.

**C'est ça oui.**

Voilà, qui est le copain de Laura. Bah par exemple, donc Laura et son frère Jonathan dansent à *Polonia*. Jonathan est le copain de Sophie. Sophie qui a des origines polonaises. Donc Jonathan n'a pas d'origine polonaise du tout mais...

**Mais du coup...**

Par Sophie, bah ça lui a plu. Il a dit à sa sœur : bah pourquoi pas tu viendrais danser. Après, sa sœur est venue pis je pense qu'elle a dit un peu à son copain : ben tiens Kevin, ça te dirait pas...

**Peut-être [sourires].**

Et puis Kevin, il venait tous les vendredis, puis il regardait tout ça, pis je pense qu'après les copains derrière, ils ont dit : allez viens tout ça. Pis finalement, il est venu et puis bah ça lui plaît. Ça lui plaît et franchement, il est vraiment motivé à ça et c'est, c'est vraiment bien, alors que bon au départ, il disait : ah non non, moi je veux pas danser et tout ça. Moi c'est le foot, le sport, tout ça, tout ça. On disait : mais allez Kevin, mais viens essayer, tout ça. Pis bon ben finalement, il est venu quoi.

**Ouais. Oui au bout d'un moment, oui.**

Mais c'est vrai qu'on peine à recruter les garçons. On peine.

**Oui c'est vrai que ça doit pas être facile non plus de...**

Non. Bah en général, on tourne à ouais, six couples. Mais autrefois, bon c'était pas pareil, y'avait beaucoup de Polonais, les gens s'intéressaient davantage, la danse, les chants, tout ça, avec la Pologne. Bon y'avait davantage de, de personnes qui faisaient des activités en lien avec la Pologne. Et euh si je me trompe pas, dans les premières années de *Polonia* ou dans les grandes années de *Polonia*, sur scène, on pouvait avoir douze couples, c'est-à-dire vingt-quatre danseurs.

**Ah oui.**

Vous vous rendez compte, vingt-quatre danseurs sur scène, c'est énorme, c'est superbe.

**Bah oui c'est vraiment grand.**

C'est grandiose. Bon là maintenant, on tourne à six couples donc c'est moins bien [rires]. Un moment donné, on a tourné à huit, mais bon là, on tourne plus à six, sept que bon. Donc c'est vrai que c'est un peu plus dur.

**Ouais. Bah oui oui douze ça doit être, enfin vingt-quatre ça doit être un peu plus impressionnant.**

Oui vingt-quatre, c'est vraiment très très impressionnant. C'est beau quoi.

**[Acquiesce]. Et vous c'est les représentations vraiment qui vous, qui vous plaisent ?**

Hum, moi c'est les représentations qui me plaisent alors est-ce que c'est, je sais pas, le goût de la scène peut-être aussi qui me plaît.



### **Oui le fait de...**

Ça doit être ça aussi.

### **De montrer, de...**

Voilà. De montrer, bah quand on danse, on a un répertoire qui représente les douze régions de la Pologne ainsi que les pays de la Moldavie, la Slovaquie et la Russie donc forcément, on, on, on montre beaucoup de choses. Et donc du coup, à chaque région, un costume et une danse particulière donc à travers notre répertoire, on montre différentes émotions, différents thèmes, enfin différentes choses quoi. Et du coup, on essaye de le faire ressentir au public à travers ces danses-là et même nous on ressent ce, certaines choses. Par exemple si on danse par exemple le Rzeszow, donc le, le Rzeszowskie pardon qu'est une danse de la région de Rzeszow de Pologne. Bon bah c'est une danse assez tonique, assez rapide, y'a des moments plus calmes mais bon, on se, on se sent entraînés tout ça. Tandis que la Polonaise, bon bah c'est une danse qu'est plus posée, plus calme.

### **Ouais.**

Bon peut-être un petit peu plus gnian-gnian aussi mais bon [rires]. Mais... Et si, par exemple le Mazur qu'est, qu'est une danse nationale, qui vient de la Mazurie, c'est quelque chose, bon bah c'est militaire, pof, ça vous prend. Enfin moi personnellement à chaque fois que j'entends une musique de Mazur, euh moi j'ai les poils qui s'hérissent sur les bras parce que ça me prend, c'est majestueux, c'est gracieux, ouah ça envoie quoi. Donc euh... Après le public ressent différentes émotions en fonction de ce qu'il voit, de ce qu'il pense.

### **D'accord.**

Mais pour ma part, ouais c'est vraiment l'aspect scénique, le fait de montrer les costumes, de, de, de danser, de crier, de, de, enfin voilà, de montrer ma passion quoi.

### **Ouais. Et ça avant c'était la musique un peu, enfin... ?**

Avant oui.

### **C'était...**

Oui enfin je, je le faisais ressentir par rapport à la musique.

### **D'accord. Et vous avez abandonné la musique pour... ?**

Bah par rapport aux études, le travail, tout ça. C'était pas bien, pas bien évident de combiner mais bon ça me manque quand même. Mais justement après, bon je vais toujours continuer à danser, mais peut-être de temps en temps à, à accompagner les musiciens.

**Ah d'accord.**

Euh, euh lors des, des représentations quoi.

**D'accord.**

Parce que bon, je joue du violon, donc je pense que ça peut apporter une petite touche aussi assez sympa, durant les danses quoi.

**Oui.**

Oui bah oui ça rajoute un peu parce que là, bah si y'a Ludovic qui fait de la clarinette, mais sinon c'est vrai que y'a les accordéons.

**Oui voilà.**

Mais après...

Là les accordéonistes, bon le clarinettiste, je pense qu'après le violon ça peut apporter une petite touche. Bah ça ferait vraiment musique des pays de l'Est finalement.

**Oui. Oui bah oui, c'est ça la tradition.**

Ouais.

**Et du coup vous, vous connaissiez un peu les traditions avant d'adhérer ?**

Oui parce qu'en fait en famille, depuis toute petite en fait, on faisait, on respectait oui les traditions polonaises. Par exemple, euh, à Pâques, donc vous aviez la charcuterie polonaise, donc tout l'assortiment de charcuterie polonaise, euh les gâteaux polonais, euh le *baranek* donc le mouton en beurre qu'on faisait. Donc euh bah par exemple, si on prend l'exemple de Pâques, bah le jour de, le jour de Pâques, donc on a toute une tablée avec de la charcuterie, du gâteau donc le *baranek* tout ça. On décorait les œufs, la veille, on décore les œufs. Euh, on, on fait pour la messe de Pâques, on fait bénir le panier donc euh par le prêtre, pour que le panier soit béni et que du coup on mange bien et tout ça. Euh donc par rapport, bah pour l'exemple de Pâques donc par rapport à la cuisine tout ça. Euh ma grand-mère, mon arrière-grand-mère faisait beaucoup, font beaucoup la cuisine polonaise donc euh du chaud, du froid, sucré, salé. Enfin je veux dire, on a vraiment été baignées dedans depuis toutes petites ma sœur et moi.

**D'accord. Parce que même peut-être votre mère, elle fait de la cuisine... ?**

Oui voilà, ma maman fait de la cuisine polonaise.

**Ça a été repris.**

Ça a été repris.

**D'accord. Ah oui.**

Donc euh...

**Donc du coup vous aviez l'habitude.**

Oui j'avais, enfin j'ai toujours eu l'habitude donc pour moi, je dis pas que c'était inné, mais oui ça coulait un petit peu de source en fait.

**Hum oui.**

Bon bah je fais, par exemple à Pâques, je fais comme ça, comme ça. Pour Noël, c'est comme ça. Ah ben tiens le dimanche, on va manger ça, polonais, tout ça. Bon bah j'ai, ben tiens tu vas apprendre les cours polonais. Ben tiens tu vas, tu vas faire de la danse, tu vas nous jouer des musiques des pays de l'Est. C'est, ça en découle, c'est...

**Ouais.**

C'est logique, enfin pour moi je parle hein. Donc euh voilà.

**D'accord. Mais avant d'adhérer, vous connaissiez pas du tout *Polonia* ?**

Ah non, du tout.

**D'accord.**

Du tout. Et je regrette de pas avoir connu avant et de, d'y, d'avoir dansé avant en fait.

**Ah oui.**

Ouais parce que j'ai commencé en 2009, donc je devais être certainement au lycée. Ouais je devais être soit à la fin du collège, soit au lycée. Et je regrette de pas avoir un peu dansé avant parce que j'aime tellement ça que bon, de pas avoir appris davantage de choses en fait.

**Oui.**

C'est ça un peu mon, mon regret je dirais.

**D'accord. Parce que oui finalement vous avez...**

Bah je suis arrivée, j'ai appris des danses, tout ça, bon je suis directement allée chez les adultes hein.

**Oui.**

Mais bon on apprend des pas, les chorégraphies, les danses, tout ça et pis on se dit : bah tiens t'aurais peut-être dû y aller un peu avant, ça aurait été autre chose, une autre ambiance. T'aurais pu déjà baigner un petit peu plus dedans en fait.

**D'accord. Oui.**

Bon bah après c'est pas grave non plus je veux dire, j'ai comblé mon retard donc [rires].

**D'accord. Mais vous, parce que du coup, vous auriez pu chercher sur Internet par exemple, enfin... ?**

C'est vrai mais j'avais pas pensé, j'y avais pas pensé.

**D'accord.**

Et puis c'est vrai que de temps en temps je regardais des vidéos, ben des groupes euh comment, les ballets nationaux en Pologne donc Mazo, *Mazowsze* et *Slask*. Euh c'est vrai que je regardais des vidéos, je dis : oh c'est beau ce qu'ils font, pis les musiques sont belles, ah pis les chants, c'est, c'est beau. Je comprenais pas ce qu'ils disaient mais je trouvais que c'était beau, ça dégagait quelque chose en fait. Et puis euh après bon, je suis rentrée à *Polonia*, puis bon j'ai, je continue toujours à écouter les musiques, les chorégraphies de *Mazowsze* et de *Slask*. Et euh c'est, non ça me, ça me fait quelque chose, j'ai l'impression de, oui de connaître ça, pas depuis toujours, mais maintenant que je fais ça, euh que je danse, je parle un petit peu polonais, que je vis un petit peu polonais entre guillemets. Bah je me dis : ouais ça, c'est moi, ça fait partie de moi.

**D'accord. Oui parce que vous faites les fêtes ?**

Oui voilà.

**Oui d'accord.**

Ouais on, on fait beaucoup de, de choses en rapport avec les traditions en Pologne donc euh.

**Et les voyages ?**

Alors en ce qui concerne les voyages, moi je suis partie pour la première fois en Pologne donc avec *Polonia* en 2009.

**D'accord.**

Donc c'était lors d'un festival bah à Zory donc avec le *Comité de jumelage Montceau – Zory*. Donc euh pareil, c'est autre chose, c'est une expérience autre en fait. C'est pas la même ambiance, on rigole, on fait un peu les cons tout ça, bon. Mais c'était vraiment autre

chose quoi. Pis découvrir le pays, tout ça. Ça m'a fait quelque chose en fait quand j'ai vu pour la première fois la Pologne parce que j'ai trouvé que c'était pauvre, c'était euh. Moi personnellement quand je suis rentrée en, quand je suis arrivée en Pologne, quand j'ai vu les paysages, les maisons, tout ça, j'ai cru me retourner après la, après la Seconde Guerre mondiale.

**Ah oui ?**

Parce que voyant par ex, par exemple les citées euh à, euh, à Montceau donc la Saule, les Gautherets, tout ça. L'archi, l'architecture est assez particulière. Enfin les maisons sont comme ça, les murs ils sont comme ça tout ça. Et en Pologne, y'avait exactement les mêmes choses.

**Ah oui ?**

Oui. C'était exactement les mêmes choses. Je veux dire les murs comme ça, pas de volets aux fenêtres, les, les maisons, bah elles étaient architecturées de telle façon, tout ça. Bon vous voyiez, vous voyiez encore les poules courir dans la cour tout ça.

**Ah oui ?**

Les vaches, machin, les tracteurs, vraiment les vieux vieux trucs, je me suis : ouah on dirait que tu reviens après, t'es après-guerre quoi. Je me suis dit wouff [sourires]. Et euh je voyais les gens bah pas non plus, euh par exemple les filles ou quoi, bah pas non plus à la mode quoi. Je veux dire par exemple vous voyiez une grand-mère ou même une, une jeune qui venait bah elle pouvait avoir une jupe à fleurs mais vous savez les grosses grosses fleurs là, bah des années peut-être soixante, soixante-dix avec un pull, des, des, des espèces de chaussettes en laine avec des sandales pis un châle sur la tête quoi. Et je me suis dit : moi ça me choquait pas non plus, mais je me suis dit, mais par rapport à l'époque, en France comme on est.

**Oui.**

Y'a un gros décalage quoi.

**Oui.**

Mais bon après la Pologne s'est modernisée, on voit plus trop ça mais bon peut-être mis à part, dans les pays vraiment, du Nord, tout ça de la Pologne, c'est vraiment encore très très très pauvre quoi.

**Ouais.**

Mais c'est vrai que ça m'a fait quelque chose, ça m'a fait quelque chose. Et après en ce qui concerne l'accueil que vous pouvez avoir, c'est pas du tout pareil, je veux dire les Polonais vous reçoivent, ils sont vraiment aux petits soins avec vous quoi. Moi je veux dire j'ai été logée chez mon Polonais, bon bah euh, j'avais une chambre rien que pour moi. Je vous mens pas, j'avais ma, mon lit, ma couverture, j'avais une table de nuit où j'avais de l'eau, à manger, des fruits, j'avais même eu un cadeau [sourires]. Parce qu'ils étaient tellement contents de recevoir que... Euh les matins, j'avais une tablée mais immense quoi, remplie. Vous aviez de la charcuterie, du pâté, du café, du lait, des, comment, des *bokits*, donc c'est des petites brioches si vous préférez, c'est pas vraiment, un genre de, ouais c'est comme un pain au lait si vous préférez. Donc vous aviez des *bokits*, de la confiture, du fromage, des légumes, parce que le matin en Pologne on mange des légumes.

**Ah oui ?**

Ah oui oui.

**Ah d'accord.**

Donc euh c'était vraiment euh wouah. Et puis pareil je veux dire, dans les maisons, c'était vraiment chaleureux, c'était vraiment chaleureux. Pis après l'ambiance avec les copains, tout ça, c'était vraiment...

**Oui en plus.**

C'était vraiment autre chose quoi. Et puis moi aussi j'ai pu faire la comparaison voyages avec *Polonia* et voyages organisés parce que le *Comité de jumelage Montceau – Zory* fait également des voyages organisés. Donc après ça dépend, soit en été, soit en hiver.

**Oui.**

Et moi j'ai pu participer à un de ses voyages donc pour la Saint Sylvestre euh 2010, donc pour aller en 2011. Pareil, une ambiance de folie, enfin je veux dire, on rigole, on déconne, on mange beaucoup, enfin toute façon ça c'est chez les Polonais [sourires]. On mange beaucoup, je me souviens en moyenne, on mange quatre à cinq fois par jour.

**Ah oui.**

Mais c'est consistant je veux dire c'est pas pour ça, c'est pas le petit grignotage, c'est vraiment le truc quoi. Et euh je veux dire, une très bonne ambiance, les Polonais qui dansaient, ils aimaient faire la fête et tout ça. Franchement, c'était vraiment une bonne ambiance. Bon après c'était organisé donc bon je veux dire y'avait les, les visites de programmées, tout ça donc voilà. Et pareil en allant en Pologne, j'ai pu découvrir des, des

choses de l'histoire. Bah par exemple j'ai visité la mine de sel à, la mine de sel pardon, à Wieliczka. J'ai visité euh, Cracovie et puis euh comment, j'ai vu le *rynek* [place du marché], j'ai vu le, l'église de Cracovie avec la *hejnal* [mélodie traditionnelle polonaise] donc le, euh, le sonneur à la trompette, qui jouait de la trompette toutes les heures, j'ai appris des petites histoires par rapport à ça. Euh j'ai été visitée Auschwitz aussi. Donc euh pareil, Auschwitz ça a été très très prenant, j'ai pas vu grand, j'ai pas vu beaucoup mais...

**Ouais mais...**

J'ai vu l'essentiel, je regrette un petit peu, bon je pense que si admettons j'y retourne en Pologne, j'irais visiter Auschwitz mais en, en...

**En, tout quoi.**

En entier ouais. Mais c'est vrai que c'est, c'est prenant quoi je veux dire, y'avait pas un mot quoi. Les gens ne parlaient pas.

**Bah oui.**

C'était vraiment, pis bah voilà dans les douches faire croire aux gens, bah qu'ils allaient prendre des douches pis qu'en fait bah paf ils lâchaient, ils allaient lâcher le gaz tout ça et puis qu'après, vingt minutes après, vous aviez plus personne. Après paf dans les fours crématoires, enfin je veux dire c'est, c'est horrible. Et je pense que le pire c'est quand vous voyiez, enfin vous voyiez là je suis en train de vous parler je, je suis un peu émue tout ça, enfin j'ai les poils qui s'hérissent tout ça donc [sourires]. Mais enfin je veux dire le pire c'est que, enfin ils ont aménagé une salle où quand les Polonais, enfin les juifs polonais sont arrivés à Auschwitz, euh, ils ont laissé toutes leurs affaires. Donc vous aviez euh les valises, les gamelles, les cruches, le nécessaire pour la cuisine que les dames avaient empr, avaient pris avec eux, euh les vêtements, les brosses à dents, les, les blaireaux pour les hommes quand ils se mettaient la mousse pour se raser, donc les brosses à dents, les lunettes, les, les jouets des, des enfants, les vêtements des, des bébés, les poussettes. Mais le pire ça a été les cheveux.

**Ah oui.**

Y'avait une boîte.

**Bah oui oui.**

Enfin, mais une taille immense remplie de cheveux quoi.

**Waouh.**

Et ça c'est, han.

**C'est horrible ça.**

C'est, c'est horrible. Franchement c'est, c'est horrible. Vous voyiez les, les vêtements, les jouets des enfants, c'est horrible franchement, les chaussures les vêtements, tout, tout. En fait ils en, on, on leur disait : vous, on va vous emmener quelque part, bah forcément les gens prenaient ce qui, ce qui leur, ce qu'ils avaient de plus cher.

**Bah oui oui.**

Ce qu'ils pouvaient prendre sur, avec eux, tout ça. Et puis là vous revoyez tout et vous dites : ouah. Donc je pense aussi d'aller en Pologne ça m'a appris aussi des choses de l'histoire, tout ça. Donc je regrette pas, enfin je veux dire, j'ai vu le côté un peu festif entre guillemets, je faisais des festivals, on faisait la fête tous les soirs, tout ça. Mais bon j'ai eu aussi un petit côté histoire.

**[Acquiesce]. Mais ça avant d'y aller, vous connaissiez pas trop l'histoire de la Pologne ou... ?**

Non pas tant que ça.

**D'accord.**

Bon bah après la Seconde Guerre mondiale, Auschwitz et tout ça voilà. Mais euh non, les petites anecdotes sur la Pologne donc avec le *hejnał* qui sonne toutes les heures, comment, je sais plus l'histoire avec les poissons, la, les, je sais plus si c'est les poissons, les grenouilles ou la sirène, enfin bref, y'a une petite histoire aussi, une petite anecdote avec ça. Donc la mine de sel à Wieliczka, euh Cracovie, enfin tout ça quoi.

**Oui ça vous avez vraiment découvert... ?**

Oui.

**D'accord.**

Varsovie, Rybnik, l'architecture des, des maisons, des bâtiments, franchement, c'est, c'est autre chose. C'est autre chose.

**D'accord. Oui. Et du coup ça vous a pas donné envie d'y retourner toute seule, enfin voyage vraiment que personnel et... ?**

Pas... Ouais personnel, bah non parce que c'est vrai que je me suis pas vraiment posée la question mais je me dis que bon après en voyage organisé tout ça, c'est autre chose donc euh... Pour l'instant je préfère y aller en voyage organisé tout ça. Après peut-être que



j'irais toute seule. Je sais que Ludovic va en Pologne, dès qu'il peut, il va en Pologne avec, avec sa famille.

**D'accord.**

Il y va, il prend sa voi, ils y ont en voiture et puis voilà quoi. Krysia qui va bien sûr souvent.

**Oui bah oui.**

Elle y va très très souvent quoi. Donc bon ils ont plus l'habitude, mais bon moi étant un peu plus jeune quand même, c'est vrai que je me suis pas vraiment posée la question quoi.

**Ouais, d'accord. Mais même avec votre mère par exemple, elle a jamais... ?**

Ben mes parents sont partis en Pologne ben justement en voyage organisé cet été. Donc ma maman, elle avait déjà été en Pologne quand elle était plus jeunes bah en fait avec, en camp en fait, en centre aéré quoi. Et donc elle y avait été. Elle avait été du côté de Poznan et du coup elle avait été quand elle avait dix-huit ans et elle y était jamais retournée bah jusqu'à cet été.

**D'accord.**

Pi bon donc pour mon papa qu'est Fran, pur Français [sourires]...

**D'accord.**

Bah ça a été une première et puis ils en, ils en étaient très contents tous les deux. Mon papa très content, il a appris quelques mots de polonais et tout ça. Franchement, ils en étaient très très très contents.

**D'accord.**

Ma grand-mère y avait été quand elle était plus jeune. Bon après elle y avait été, bah elle était retournée avec moi en 2010 en hiver là.

**Ah d'accord.**

J'avais été avec elle. Et puis voilà. Y'a que ma sœur qui n'a pas encore fait le, le baptême [sourires] de la Pologne.

**C'est ça. Oh ça va venir.**

Oui ça va venir. Oh oui elle est bien motivée à y aller. Peut-être qu'un jour, on ira, on ira tous ensemble pour un voyage personnel et puis...

**D'accord. Et vous êtes allés sur, enfin du coup vous avez pas pu découvrir la région où habitaient vos arrière-grands-parents, enfin d'où sont originaires... ?**

Non bah du coup non, non, non. Quand on était en [tousse et s'excuse], quand on avait été en Pologne en 2010 avec ma grand-mère, on n'était pas très loin en fait et puis bon ma grand-mère gardait pas trop trop de contacts en fait avec eux parce que bon c'était déjà des gens assez âgés tout ça. Donc c'est vrai qu'elle avait pas trop gardé de contacts et en fait c'est après, c'est peut-être un an après qu'un cousin, donc du côté de son mari à ma grand-mère donc du côté de mon grand-père maternel, euh, qui s'appelait comme lui d'ailleurs, a pris contact avec ma grand-mère par Facebook en fait oui.

**D'accord. Ah oui il a retrouvé... ?**

Oui il a retrouvé bah sur Facebook tout ça.

**D'accord.**

Et puis du coup, ils dialoguent et puis de temps en temps, ils s'appellent sur Skype, ils conversent tout ça.

**Ah oui.**

Ouais ouais ouais. Moi pareil de temps en temps sur Facebook, bah j'envoie un petit mot, tout ça, tout en continuant bah de dialoguer avec le Polonais qui m'avait reçue et ses amis quoi.

**D'accord. Mais en polonais tout ça ? Maintenant que [sourires]...**

Oui bon des fois on passe un peu par l'anglais mais bon [sourires]. Ouais oui c'est vrai qu'on essaye de faire polonais quand même. Ma grand-mère bon elle parle polonais, elle écrit polonais donc y'a pas trop de soucis pour elle.

**Oui.**

Mais je veux dire moi quand je parle avec les jeunes, euh ouais on fait du polonais, on passe un peu par l'anglais, enfin bon, on bifurque un peu mais quand c'est le, le cousin, j'essaie quand même de faire polonais pis bon je fais corriger à ma grand-mère quoi.

**Ouais. Oui oui parce que de toute façon c'est sûr qu'après c'est bon.**

Mais c'est pas encore bien bien acquis alors euh bon.

**Ouais d'accord. Et du coup depuis un peu les cours et *Polonia*, vous vous sentez oui plus... ?**

Plus Polonaise vous voulez dire ?

**Ouais.**

Plus impliquée ?

**Ouais voilà, plus...**

Euh ça va peut-être être un petit peu, euh, ouais peut-être crâner ouais je sais pas comment on pourrait le prendre, ouais on va dire crâner. Mais je suis fière d'être Polonaise, je suis fière de mes racines et de mes origines. De, ouais depuis que je danse et que j'apprends les cours polonais.

**Mais...**

Je me dis je fais partie de ça, je dis pas que c'est, finalement c'est un peu comme un cercle fermé parce que bon bah on va dire, les, ceux qui dansent à *Polonia* ils sont que Polonais. Bah les Polonais, si t'apprends le cours polonais, c'est que t'as minimum des origines polonaises quoi. Donc euh ouais, je, je peux dire que ouais je suis fière je fais ça, je fais ça, donc c'est vrai que [dit cela en souriant]...

**Mais avant d'adhérer à tout ça... ?**

Avant d'adhérer, non je me sentais pas plus, ouais Polonaise que ça dira-t-on.

**Ouais y'avait un peu, un peu la langue.**

Ouais. Voilà.

**Les traditions.**

T'as des origines polonaises oui bah voilà, pour Pâques ou une autre fête tu fais comme ça, bon c'est sûr c'est pas pareil que la tradition française bon, sans plus quoi.

**Oui y'avait un petit lien mais...**

Voilà, un petit lien mais...

**Vous y attachez pas vraiment d'importance.**

J'y attachais pas vraiment une grande importance. En fait les déclencheurs ça a été *Polonia* et les cours polonais.

**D'accord.**

Et depuis bah je suis vraiment en mode polonais, polonais [sourires], polonais quoi.

**D'accord.**

Dès que l'occasion se présente ben tiens je voudrais aller en Pologne ou quoi.

**D'accord. Ah oui donc ça a tout, enfin...**

Ouais. Pendant un temps, par rapport à mes études, je pensais faire fille au pair. Bah je pensais aller en Pologne.

**Hum, d'accord.**

La plupart des jeunes veulent aller, ouah je veux aller aux Etats-Unis, je vais aller en Angleterre ou en Allemagne ou ailleurs, ou Australie machin. Toi tu voudrais aller où ? Bah en Pologne. Ah bon ? [sourires]

**Mais pourquoi ?**

On me regarde avec des grands yeux comme ça. Bah parce que. Pis même quand je parle de mes origines tout ça, les gens ils voient que je suis vraiment au taquet, que je suis fière de ce que je suis, tout ça. Ils se disent : ah ouais c'est rare de voir des gens aussi impliqués et d'aimer autant ce qu'ils font et ce qu'ils sont et euh voilà quoi. Ça, bah ça surprend.

**D'accord.**

Je, on n'est pas comme tout le monde quoi.

**Oui. Après ça dépend, ça dépend des gens quoi. Oui parce que du coup l'histoire familiale vous la connaissiez, euh... ?**

Bah je savais que du côté de ma maman euh, voilà euh y'avait ses parents qu'étaient d'origine polonaise, mais sans plus quoi. Parce que c'est vrai que depuis toute petite bah on faisait ça, voilà de polonais ou ça. Ah bon, mais pourquoi ? Bah parce que c'était mamie qui faisait ou mémé qui faisait autrefois et tout ça, mais après j'avais pas creusé.

**D'accord.**

Et pis c'est après quand j'ai voulu apprendre les cours polonais : bah tiens mamie, on pourrait pas parler un petit peu polonais ? Mais au fait, comment ça se fait que t'es Polonaise ? Mais ça vient d'où ? Et pis au fur et à mesure, elle m'expliquait un petit peu, l'histoire de la famille, tout ça, pourquoi y'avait ça ou ça et pis bon ben, j'ai, c'est comme ça que j'ai appris l'histoire un peu de ma famille, du côté de ma maman je parle.

**Ah oui c'est les cours, c'est les cours et *Polonia* qu'ont débloquent pareil ?**

Ouais voilà. Ça a été vraiment des éléments déclencheurs et qui ont débloquent beaucoup, beaucoup de choses quoi.

**Oui. Parce que, donc c'est vos arrière-grands-parents qui sont venus ?**

Oui.

**Ils sont venus pour travailler à la mine ?**

Euh ouais c'était pour travailler ouais.

**D'accord. Dans les années... ?**

Pf, je vous dirais, j'ai peur de vous dire des bêtises, peut-être dans les années, 1900, pf, non je vous dirais, je vous dirais des bêtises, je préfère pas me, m'avancer, j'aurais peur de vous dire des bêtises quoi. C'était oh pf, c'était au moment, 46, peut-être dans les années vingt ou trente.

**D'accord.**

Oui peut-être dans les années vingt ou trente.

**D'accord. Oui ils sont venus travailler.**

Oui oui parce que y'avait, enfin je veux dire. Ouais ils ont immigré en Pologne parce que ça allait pas, ils sont venus en France pour du boulot. Pis c'est vrai bon bah y'avait la mine, tout ça. C'est vrai que ça apportait pas mal de travail.

**Ah oui oui ça c'est sûr.**

Bon après y'a pas eu que les Polonais je veux dire. Y'a, après y'a eu des Portugais, des Italiens tout ça mais euh c'est vrai que, on m'a, enfin pour nous dans le bassin minier, c'était, y'avait que des Polonais quoi.

**Ouais.**

Je veux dire, comme je vous disais tout à l'heure, le, les Gautherets, on l'appelait la Petite Pologne. À la Saule, pareil, y'avait que des commerces polonais, je veux dire, à la Saule maintenant bon bah vous avez la boulangerie, le bureau de tabac, tout ça, mais autrefois, enfin ma maman me disait quand elle habitait à la Saule, elle me disait bah moi avant pour aller acheter mes bonbons, aller à la boulangerie tout ça, j'allais à la coopé, à la coopérative, à la coopé bah c'était tenu par des Polonais.

**D'accord.**

La boucherie, tout ça, tout était tenu par des Polonais.

**Ah ouais.**

Les dimanches, on allait à la chapelle à la Saule pour euh voilà, la messe tout ça.

**Et ça vous y allez encore un petit peu à la messe pour les... ?**

Alors euh pas, pas trop. On va à la messe de la bénédiction du panier pour Pâques Euh des messes, à la messe pour Noël.

**D'accord, mais sinon vous êtes pas... ?**

Mais sinon non pas trop.

**Pas plus croyante que ça quoi [sourires].**

Non ouais pas plus que, pas plus que ça, non non.

**D'accord. Oui, oui parce que ça c'est quand même assez fort chez...**

C'est vrai que oui, c'est vrai que chez les Polonais, ont, les Polonais sont assez croyants là-dessus mais je veux dire que ouais non c'est vrai qu'on, ouais entre guillemets, on pratique pas plus que ça.

**Ouais. D'accord.**

Donc bon.

**Oui bah après y'a d'autres choses aussi.**

Oui voilà y'a d'autres choses qui...

**C'est, d'accord. Et puis ça, vous, vous avez jamais connu vos arrière-grands-parents ?**

Alors mon arrière-grand-mère, bah on va dire la mère de mon grand-père maternel, j'ai connu.

**Hum d'accord.**

Après, après c'était des grands oncles, des grandes tantes, tout ça, bon bah qu'étaient, qui ont baigné dans la, dans le polonais donc forcément voilà. Mais après euh bah par exemple les parents ou les grands-parents de ma grand-mère, je ne les ai pas connus. J'ai connu bah que mon arrière-grand-mère, donc la maman de mon grand-père maternel.

**D'accord. Et elle parlait que polonais aussi ou... ?**

Ah ben oui parce que c'est-à-dire qu'elle comprenait pas trop le français donc c'était un peu compliqué, parce que quand on, quand j'allais chez elle, bah on parlait tout ça, bon elle commençait deux, trois mots en français tout ça, pis après elle finissait en polonais donc c'était quelque difficile de compr...

**Ah oui donc c'est un petit peu compliqué.**

De comprendre. Je disais : mais mémé, je parle pas polonais moi, je parle français mémé [sourires]. Ah oui c'est vrai, c'est vrai, mais bon c'est vrai que c'est avec elle que j'ai commencé un petit peu à parler polonais.

**Oui. C'était le premier contact.**

Voilà le premier contact parce qu'elle me disait quelques mots, tout ça, bah je dis : qu'est-ce que ça veut dire mémé, tout ça bon, pis je lui disais un peu en polonais aussi. Mais bon on se complétait parce que moi je lui parlais en polonais, elle, elle me parlait en français tout ça donc... Mais c'est vrai que quand mon grand-père, ma grand-mère ou quelqu'un d'autre venait, euh on était en mode polonais parce que finalement, elle comprenait que le polonais, elle comprenait pas beaucoup le français.

**Oui.**

Parce qu'à l'époque bah comme y'avait que des Polonais, bah le polonais, le polonais régnait. Après bon est venu le français mais bon après elle travaillait plus, elle restait chez elle donc voilà.

**Oui elle a pas eu de contacts.**

Après c'est nous qui nous occupions d'elle donc...

**Oui elle a pas de contacts.**

Ouais elle avait pas...

**Oui parce que votre arrière-grand-père, il était plus là ?**

Non. Il était décédé, moi je l'ai pas connu.

**Remarque en étant mineur, c'est vrai que...**

Oui.

**Ouais. Et votre, vos, enfin votre grand-père aussi il était mineur ?**

Oui.

**Il a pris la suite.**

Mon grand-père ouais, il a été mineur aussi.

**D'accord. Ah oui. Donc oui c'était le, la suite.**

Oui voilà, c'était la continuité de père en fils. Après ouais à l'époque y'avait que ça, quasiment que ça comme travail.

**Oui bah toute façon c'était le gros truc de la...**

Ouais. Bon il a fait des petits boulots aussi avant de, d'être mineur mais je veux dire, il a, ouais la majeure partie de son temps, il a été mineur quoi. Sa carrière c'était que mineur quasi.

**D'accord. Et ils viennent de quelle région de Pologne à la base ?**

Alors ça, c'est une très très bonne question, je ne saurais pas vous dire exactement la région mais ça doit être au sud-ouest.

**D'accord.**

Ça doit être au sud, ouais au sud-ouest de la Pologne.

**Oui parce que quand vous avez parlé avec votre grand-mère, vous avez su un peu plus, enfin... ?**

Oui un petit peu plus, ouais d'où ils venaient et tout ça, mais elle-même savait pas vraiment la, le, précisément où c'était. Elle me disait bah c'est vers ouais le sud-ouest donc après.

**D'accord. Oui vous aviez peut-être plus parlé des raisons un peu de l'immigration, pour le travail ?**

Oui voilà. C'était plus pour ça, pas vraiment d'où ils...

**D'accord.**

D'où ils venaient vraiment.

**Oui parce que finalement votre grand-mère, elle a toujours vécu à Montceau ?**

Oui.

**Donc c'est vrai aussi qu'elle a pas connu directement.**

Connu, non non.

**D'accord. Oui c'est l'histoire racontée, c'est pas... D'accord.**

Et puis bah justement c'est difficile maintenant de retrouver des liens de parenté, ouais à savoir un peu l'histoire parce qu'en fait récemment j'ai reçu des, une lettre de ma tante d'Allemagne, parce que j'ai également des origines allemandes. Bon ça a été un peu compliqué dans la famille parce que y'a eu un peu de Polonais, de l'Allemand, enfin bon.

**D'accord [sourires].**

Donc j'ai un peu du, de, plus polonais que d'allemand hein, mais en fait...

**C'est du côté de votre père ?**



De ma maman.

**Ah de votre mère.**

Ah du côté de mon papa, c'est français.

**Ah oui.**

C'est 100 % français. C'est 100 % français. En fait du côté de ma grand-mère en fait, elle avait une demi-sœur qu'était Allemande.

**D'accord.**

Donc d'où un peu l'origine allemande. Donc du coup je converse avec cette tante. Et euh bah récemment elle m'a envoyé une lettre en me disant que elle avait eu des contacts de Suisse, d'un monsieur qui s'appelait en fait comme les grands-parents de ma grand-mère.

**D'accord.**

Donc est-ce que éventuellement ça serait un lien de parenté, tout ça, donc elle a fait un peu la généalogie de la famille, tout ça. Donc elle avait dit, elle m'avait dit : bah demande à ta grand-mère si elle connaît, si y'a un lien de parenté avec ta grand-mère et tout ça, parce que y'a ce monsieur qui m'a contacté depuis la Suisse tout ça. Alors bon ma grand-mère est en train de rechercher, pareil y'a plus grand monde maintenant parce qu'ils sont tous décédés.

**Bah oui.**

Donc là elle essaye de rechercher avec un oncle et une tante si éventuellement ce, cette personne de Suisse serait de parenté avec nous quoi.

**D'accord. Oui.**

Donc comme quoi, on retrouve encore aujourd'hui...

**Oui.**

Y'a des, des gens qui pourraient être de notre famille quoi.

**D'accord.**

Donc pareil qui ont été un peu éparpillés partout parce que nous on est en France, lui, il est en Suisse. Y'a encore des gens qui sont restés en Pologne. Bon là on a de l'allemand mais bon indirectement c'est tout lié quoi.

**Ouais d'accord. Mais vous, vous, ça vous viendrait pas à l'idée de faire des recherches vraiment, de vous lancer là-dedans ?**

Non. Euh non.

**Ça vous intéresse pas ?**

Pf, pas. Non.

**Non ?**

Non. Pas pour le moment.

**Vous savez que voilà vous êtes Polonaise ça c'est...**

Ouais voilà. Mais je creuse pas davantage, c'est vrai ouais.

**D'accord.**

Je creuse pas davantage. C'est vrai que je serai pas comme Ludo qui lui avait vraiment entamé des recherches....

**Oui parce que je sais que lui ouais.**

De généalogie, tout ça. Un arbre, mais immense quoi. Vraiment très attaché à ses racines et je pense qu'il est encore plus attaché que moi parce que vraiment quand on voit par rapport à *Polonia* ou quoi que ce soit, il est vraiment, mais investi mais à fond. Il est à fond dedans.

**Ouais.**

Vraiment, enfin je veux dire, ça m'est arrivée d'aller plusieurs fois chez lui, vraiment quoi je veux dire, il a, il a une salle c'est rempli quoi je veux dire, vous avez les posters, des pubs par exemple pour *Mazowsze* ou *Slask*, enfin je veux dire des CDs de polonais, je veux dire, vous en avez à la pelle [sourires]. Je veux dire il a aussi un costume de Polonais qu'il avait acheté en Pologne, je veux dire, il est vraiment très très investi là-dedans.

**Ouais.**

Je vous dis un arbre de généalogie que, immense quoi.

**Ouais bah oui c'est vrai que...**

Immense. Pis il converse avec des cousins, cousines qu'il a retrouvé en faisant ses recherches, tout ça donc vrai, il est très très très attaché à ses racines Ludo.

**Ouais. Ouais bah c'est vrai que y'a des gens...**

Voilà, il...

**Comme ça. Mais c'est vrai que c'est important, enfin pour moi c'est important de savoir un peu d'où on vient.**

Oui. Oui voilà.

**De connaître quoi, ce qu'il s'est passé avant.**

Oui.

**Mais, d'accord. Oui donc vous c'est plutôt les traditions, la culture ?**

Oui voilà, moi ça serait plus les traditions que chercher dans la généalogie.

**D'accord. Et vous essayiez, enfin vous aimeriez les transmettre aussi, que ça, ça se perpétue ?**

Si un jour, j'ai des enfants, bien sûr.

**Ouais.**

Si un jour j'ai des enfants ou quoi, bah je leur dirai : bah tu vois, je leur expliquerai ou pareil, je ferai peut-être comme moi, j'ai été, j'ai eu l'habitude depuis toute petite.

**Oui.**

Ben, bah tiens on fait ça pour telle occasion et puis tiens on parle comme ça. Pareil, on a des petits dia, enfin moi je veux dire par exemple, moi j'ai toujours entendu, ben par exemple le débarras, moi je dis pas, je dis pas débarras, je dis la *komorka*. Euh la, la buanderie, bah je dis pas la buanderie, je dis le *rklif* [?]. Euh ma grand-mère, eh ben je disais le plus souvent eh ben *babcia*, ça veut dire mamie en polonais. Euh pareil des, des petits mots, euh, bah c'est quoi ça ? Bah pareil quand j'avais des, des, ouais, des copains copines ou, enfin je veux dire quand des, des gens de la famille de mon père qui venaient. Ah ben tiens, ben tiens, attends je vais t'y chercher. C'est dans le cagibi ou dans le *komorka*. Dans quoi ? [Sourires]. Bah dans, dans la *komorka* quoi. Pour moi, c'était telle, c'était normal, enfin je veux dire, je l'avais appris comme ça donc euh. Mais c'est vrai que si un jour, j'ai des enfants, oui je pense que je ferai pareil, de, de donner un peu l'habitude de ça ou ça et de dire bah oui, bah voilà t'as été Polonais. Peut-être pas forcer non plus à ce qu'ils apprennent le polonais, à danser, tout ça. Mais j'ai, j'ai pas envie qu'ils oublient d'où ils viennent.

**Hum, d'accord.**

Ce qu'ils sont et d'où ils viennent.

**Ou parce que vous c'est pas du tout vos parents qui vous ont influencé en disant... ?**

Non. Ah non du tout.

**Ça, ça vient vraiment... ?**

Ça, c'est, ça, ça a vraiment été une démarche de ma part.

**D'accord.**

Être bercée un petit peu, par ci, par-là, avec un dialecte, une tradition, machin. Mais vraiment, faire la démarche d'apprendre les cours polonais, de danser, de vouloir aller en Pologne, et faire, toutes ces choses-là, ça a vraiment été euh, personnel, une démarche personnelle.

**D'accord. Mais la musique c'était, enfin pas... ?**

Alors pour la musique en fait, on est une famille de musiciens alors en fait depuis toute petite, la musique m'intéressait donc c'est mon papa qui, qui m'a appris un peu la musique en fait.

**Ouais.**

Pis après donc j'ai suivi des cours, donc j'ai appris l'instrument, pis après c'est resté quoi. Pis après bah en fait quand le déclic polonais est venu on va dire, eh ben à commencer à jouer des petites musiques slaves, des petits trucs, euh, écouter des musiques, tout ça. Et puis de fil en aiguille, bah paf, j'ai accroché.

**Mais ce déclic c'est, il est venu... ?**

Par rapport à la... ?

**Ce déclic polonais, il est...**

Ce déclic polonais vous voulez dire ?

**Ouais. Ça, vous faisiez que de la musique, vous étiez pas encore aux cours ?**

Ouais là non non. La musique j'ai commencé, je devais avoir six ans quand j'ai commencé.

**D'accord.**

Bon j'ai appris un petit peu la musique en étant plus petite avec mon papa, donc vers quatre, cinq ans. Après à six ans, j'ai commencé à prendre les cours théoriques et les cours pratique. Donc euh ça, le déclic polonais a dû me venir vers, je sais pas, à l'adolescence, entre treize et quinze ans je vous dirais.

**D'accord. Et vous savez pas pourquoi à ce moment-là, qu'est-ce qui a fait que y'a eu... ?**

Bah non. Honnêtement.

**C'est venu comme ça en fait, c'est, c'est... ?**

Ouais c'est venu comme ça Ah ben tiens, bah ça me trottait déjà un peu dans la tête : oh ben tiens mamie, moi j'aimerais bien parler un petit peu polonais. En fait, c'est venu par, au départ avec des petits mots de vocabulaire.

**D'accord.**

Tiens comment on dit ça, comment on dit ça ? Pis tiens ben tiens, apprend moi à compter et pis ah mais les chansons que tu me chantes quand je suis pe, quand j'étais petite parce que on chantait en polonais tout ça les berceuses quand j'étais petite, bah tiens qu'est-ce que ça veut dire. Bah tiens mamie apprends-moi une, une chanson. Pis ça a commencé par la chanson, de fait ça a commencé par une chanson.

**D'accord.**

Pis bah tiens comment on dit ça, oh ben tiens mamie, [nom polonais] nanana, alors elle me disait. Et puis quand on allait se promener, je lui disais : allez mamie, parle-moi en polonais. On fait comme si on était des Polonaises et pis on parle en polonais [sourires]. Et pis en fait petit à petit c'est venu comme ça et pis je voulais apprendre des cours polonais et pis bon après comme je vous ai dit, j'ai appris le, le polonais, on m'a dit : ben tiens pourquoi tu viendrais pas danser. Pis j'ai dansé pis...

**Oui donc c'est passé par votre grand-mère en fait ?**

Oui voilà, c'est passé par ma grand-mère.

**D'accord. Et elle du coup, elle était contente je pense de... ?**

Oui oui oui, elle est...

**Que sa petite-fille...**

Ouais elle était, ouais elle est contente que sa petite-fille bah s'intéresse, ben sa petite-fille enfin ses petites-filles s'intéressent aux, à leurs, à leurs racines, à la culture polonaise.

**Mais ça avec votre mère, vous avez pas ce lien-là ?**

Euh non.

**D'accord.**

Non parce qu'en fait, enfin l'histoire dans la famille est, a été un peu compliquée. En fait si vous préférez, j'ai été élevée par, enfin ouais, par rapport, comme mes parents travaillaient tout ça, j'ai plus souvent été chez ma grand-mère que chez ma mère en fait.

**Ah d'accord.**

Donc du coup ces liens-là développés avec ma grand-mère, c'est plus dû, comme j'étais plus souvent chez elle quoi.

**D'accord. Ah oui. [sourires]**

Donc c'est pour ça.

**Oui. Oui les circonstances.**

Voilà, comme les parents travaillaient, c'était pas évident avec leur travail tout ça. Donc du coup, j'étais plus souvent chez mes grands-parents.

**D'accord.**

Donc euh...

**Oui donc en plus...**

D'où bah bercée, enfin je, j'ai grandi chez mes grands-parents donc à la Saule donc forcément t'es, vous êtes baignés dans le truc polonais, vous allez à l'école pas polonaise, même si je regrette que l'école polonaise se soit arrêtée parce que j'ai un, un ami, enfin j'ai des amis qui ont entre vingt-cinq et trente ans maintenant, bah eux ils ont été à l'école polonaise. Bah je me dis : ben merde, à quelques années près, t'aurais pu aller, je regrette un petit peu en fait.

**Ouais.**

Parce que je me dis que je galère un peu pour apprendre, tout ça, même si ouais y'a des choses qui commencent à se déclencher maintenant, mais je me dis que bah, t'aurais pu apprendre et puis voilà.

**Ouais.**

Mais bon maintenant, on peut pas revenir en arrière.

**Oui bah de toute façon, c'est fait, c'est fait.**

Voilà, mais bon. Après je veux dire, après ma sœur, bon bah après mes parents, leur situation, par rapport à leur travail, ben ça allait mieux, donc après bah du coup, je, on est revenues chez mes parents. Y'avait ma petite sœur.

**Ouais.**

Donc voilà. Mais pareil ma sœur a, était baignée aussi dans le, en mode... Elle a été baignée ouais dans le mode polonais aussi hein.

**D'accord. Oui c'est vrai.**

Mais pour ma part, ça a été davantage développé avec mes grands-parents.

**D'accord.**

Que, que mes parents.

**Bah c'est vrai que les circonstances ont facilité.**

Oui voilà.

**Et pis le lien était plus proche aussi...**

Oui voilà c'est ça.

**De votre grand-mère par rapport aux origines. D'accord. Et les cours, enfin je sais qu'il y a des DU en polonais par exemple, ça vous dirait pas de passer... ?**

Bah j'ai réfléchi. J'ai réfléchi justement ben par rapport à mes études. Je sais pas trop comment arranger ça.

**Oui c'est vrai que...**

Mais j'y ai réfléchi de passer un DU en, en polonais.

**D'accord.**

J'y ai réfléchi. Peut-être que après les cours seraient peut-être pas pareil comme je les prends tous les quinze jours avec le, le Comité de jumelage quoi. Je pense que ce serait, ce serait autre chose.

**D'accord. Ouais parce que, ben ça ferait un diplôme quoi.**

Oui voilà ce serait un diplôme.

**Ce serait reconnu.**

Oui voilà.

**C'est, ouais.**

C'est vrai que j'ai déjà un diplôme par rapport à l'allemand. Donc oui pourquoi pas après, bon après on, en fait aussi, j'aime bien les langues parce que c'est vrai que la passion du polonais m'est venue mais bon bah au collège, lycée, j'ai toujours fait beaucoup de langues. Je parle quatre langues étrangères, donc l'anglais, l'allemand. Donc l'anglais bon bah niveau lycée, après j'ai fait une spécialisation donc le niveau est, a...

**Ouais quand même.**

Assez confirmé et reconnu. Ensuite, en allemand, j'avais passé un genre de diplôme, enfin, c'est en-dessous du DU, du diplôme universitaire.

**D'accord.**

Mais bon pareil, c'est quand même reconnu, tout ça.

**Oui.**

Après, bon l'italien, c'est reconnu au niveau lycée, mais il est quand même moindre que l'allemand et le, l'anglais. Et puis bon après le polonais, mais pareil si après je passe un DU polonais, ce serait reconnu quoi.

**Bah oui.**

Donc bon.

**Ouais.**

Je ne sais pas, c'est à voir [sourires].

**Ouais.**

Ça se programme tout doucement dans la tête, c'est en...

**Oui, vous y avez pensé ?**

Oui j'y ai déjà pensé. Maintenant faut vraiment que je pèse le pour, enfin faut que je vois comment je m'organise quoi, pour faire tout ça.

**Parce que là vos études, c'est... ?**

Donc là actuellement, je fais un diplôme universitaire et technologique en technique de commercialisation.

**D'accord.**

Pas très loin de chez moi.

**D'accord.**

Donc euh...

**Donc y'a pas trop de lien, de possibilités, de rattacher... ?**

Ben après éventuellement, faire une spécialisation, donc à l'issue de mes deux ans. Donc euh faire une licence, éventuellement, faire une licence pro, enfin éventuellement professionnelle, donc en alternance, faire une licence tourisme, éventuellement le DU



polonais pourrait être un atout ou pourrait être une opportunité à le passer pour euh, les études supérieures quoi.

**D'accord.**

Donc bon ça après c'est à voir quoi, je, c'est en cours, enfin j'y réfléchis mais je me pose pas encore quoi.

**Oui. Oui c'est pas un but de, de, d'aller vivre, enfin d'aller vivre en Pologne ?**

Ouais non.

**Ou d'avoir un contact vraiment ?**

Ouais non non. Pour l'instant on va dire que c'est vraiment que loisir dira-t-on.

**D'accord.**

Pas vraiment en faire quelque chose de professionnel, de vivre là-bas, tout ça, non. C'est vraiment, ça reste vraiment les loisirs, de vivre la passion. Ouais on va le dire comme ça, vivre la passion.

**D'accord. Et pis peut-être aussi un peu vie quotidienne, enfin pour les fêtes ou... ?**

Oui voilà.

**Peut-être vous avez des objets enfin ou des choses polonaises, des journaux je sais pas, vous avez pas... ?**

Euh, pff, non.

**Non, ça vous avez pas ?**

Non. Après bon bah quand je suis allée en Pologne bon bah après on ramène toujours un petit souvenir.

**Oui, un petit souvenir mais je veux dire de...**

Une petite poupée, des choses comme ça, mais vraiment de, non pas exemple avec le câble ou quoi que ce soit, non c'est vrai que j'ai pas la chaîne polonaise par exemple pour suivre les actualités...

**Oui voilà.**

Qui se passent en Pologne, ou même entretenir l'oreille, par rapport au polonais, ou quoi que ce soit. Les journaux polonais, non, c'est vrai, non.

**D'accord. Bah c'est surtout, bah les fêtes, la messe et puis la cuisine.**

Oui voilà.

**D'accord. Et puis la langue.**

[Acquiesce]. Après de temps en temps, regarder quelques vidéos, bon regarder deux, trois vidéos par rapport à l'actualité, euh sur Internet quoi, mais je veux dire, ça s'arrête là. C'est vrai que je suis un, ouais je dis que je suis investie mais je le suis peut-être pas autant que d'autres pourraient l'être.

**D'accord.**

Donc bon.

**Mais euh du coup oui vous m'avez dit que vous aviez déjà regardé des vidéos de danse polonaise avant d'adhérer ?**

Ouais.

**Donc vous aviez déjà une petite idée, enfin comment vous imaginiez *Polonia* quand on vous a dit euh... ?**

Eh ben euh, oh je m'étais dit, déjà des costumes très colorés.

**Ouais.**

Un peu la musique euh, un peu la musique que je commençais à, à vouloir jouer en fait donc le, le, le style de musique, bah je m'étais dit : bah tiens ce serait des costumes très colorés. Après c'est vrai que je voyais beaucoup bah les, je les, les danseurs sur les vidéos, je les voyais beaucoup tourner, des cris, des gestes, des choses comme ça bon. Euh j'avais un peu une petite idée comme ça.

**Ouais.**

Mais après au niveau de l'ambiance, la convivialité, la bonne humeur, tout ça, c'est vrai que je pensais pas que ce serait comme ça.

**Ah oui ?**

Enfin j'ai été agréablement surprise hein.

**Oui oui bien sûr.**

Mais euh après, au niveau chorégraphie, tout ça, euh, je voyais, enfin c'est-à-dire je le voyais sur les vidéos avec *Mazowsze* et *Slask*, je le voyais, je le ressentais un petit peu mais le fait de l'avoir vécu et de l'avoir fait, je l'ai ressenti autrement.

**Ouais.**

Et je me suis dit : ah [tape son poing dans son autre main] je comprends ce qu'ils peuvent ressentir maintenant quand ils dansent, ou quand ils font ça ou ça.

**D'accord. Oui c'était en le vivant.**

En le faisant, en le vivant, en le faisant, que je me suis rendue compte que ah ouais eux ils font ça en vidéo, ah ouais, moi je le ressens comme ça, ah ouais c'est vrai, ils tournent, ils font ça ou ça mais eux ils, ils prennent du plaisir à le faire. Ah ouais moi maintenant je le fais, je fais des spectacles. Moi aussi je tourne, je fais tout ça, moi aussi je mets le costume, machin. Ah ben je, re, je ress, je ressens ce qu'ils ressentent.

**D'accord. Parce que au lieu, l'ambiance vous imaginiez pas que c'était... ?**

Bah j'avais pas vraiment d'idée par rapport à l'ambiance à *Polonia* en fait. Je savais pas vraiment parce que j'avais jamais vraiment fait partie de, de clubs de danse, d'associations. Mais en fait avec la musique, je prenais des cours particuliers. Bon on était en orches, je faisais partie d'un orchestre aussi, mais je veux dire c'était pas pareil. Je veux dire, on se voyait une fois par semaine on faisait une répétition, voilà. C'était pas pareil, enfin je veux dire y'avait vraiment beaucoup d'assiduité par rapport à nos, aux objectifs qu'on se fixait pour les, nos spectacles euh tout ça. Mais après en ce qui concernait *Polonia*, l'ambiance, enfin par rapport à une autre association, c'était pas pareil. J'avais pas la même idée.

**Ah oui ? C'était... ?**

C'était mieux [sourires]. Bah après en fait, l'idée que, moi j'avais eu l'expérience déjà avec euh bah euh le violon et pis l'orchestre dans lequel j'étais et pis ce qui s'est passé à *Polonia*, c'était vraiment des choses différentes quoi.

**Ouais, c'était...**

On travaillait, on rigolait, tout ça, tandis qu'avec le violon, c'était vraiment, bon y'avait des parties de rigolade aussi, mais je veux dire, c'était vraiment plus assidu, c'était vraiment, allez on est vraiment dedans, tout ça. Ça va pas, pof, on reprend, machin. Et pareil, j'ai fait du sport, bah pareil ils, c'était vraiment l'entraînement, j'ai fait du sport aussi étant plus jeune, c'était vraiment, l'entraînement, l'entraînement et les compétitions, pas nin-nin.

**Ah ouais.**

Ouais.

**Alors que *Polonia*, y'a pas ce côté ?**

C'est pas, c'est pas que c'est cool. On, y'a un temps pour jouer, enfin y'a un temps pour danser, un temps pour rigoler. On arrive à combiner le deux. Mais je veux dire, non c'est pas, c'est pas la même méthode de travail si vous préférez.

**D'accord.**

Alors moi quand j'étais dans le sport, c'était vraiment, allez tu te dépêches, t'as fait un mauvais temps, machin, allez rattrape-toi. Pour les compétitions, on faisait, vous aviez le stress, machin. Après pour ce qui était du violon, bon bah allez on y va, on est posés, on, vous faites vibrer, on fait ressentir quelque chose, tout ça. Pis on était beaucoup plus je veux dire avec le violon, l'orchestre. On était, pf, je sais pas combien on était. On était peut-être ouais vingt, trente. Mais bon après quand vous avez les instruments, vous êtes assis, vous êtes répartis différemment, vous avez un, un, comment, un effet de masse, vous avez l'impression que vous êtes super nombreux et tout. Et là en fait, on est à *Polonia*, pareil, on est une vingtaine, mais on est, on est déjà par deux.

**Oui.**

On est en couple, on bouge, tout ça. C'est pas pareil. Donc bon, pareil hein, toujours la petite pression lors des spectacles, je vais y arriver, je vais pas y arriver [sourires]. Faut bien que je pense à lever ma main comme ça, comme ça. T'oublies pas de sourire, tu sers le ventre, tu souris, tu respirez bien, ouais machin, hop on y va. C'était pas pareil, en fait ça, c'est, ça a été différentes euh ouais étapes, différentes ambiances, différentes atmosphères en fait par rapport aux associations dans lesquelles j'ai pu être.

**D'accord. Mais c'était, peut-être aussi c'est que, c'est pas le même but peut-être ?**

La compétition, enfin l'esprit de travail est de compétition n'était pas le même.

**D'accord. Oui y'en a quand même un à *Polonia*.**

Oui y'en a quand même un.

**D'une certaine façon.**

D'une certaine façon. Mais il est pas ressenti pareil.

**D'accord.**

C'est vraiment, là je trouve qu'à *Polonia*, c'est vraiment prendre plus de plaisir à faire ce qu'on fait. Bon dans le violon aussi je le ressentais, mais moins. Est-ce que c'est parce que je prends davantage de plaisir à faire ce que je fais en dansant ? Que par exemple bah je vous dis en sport c'était vraiment allez hop, tu te bouges machin. Au violon, bon pareil, bon on, on essaye de sortir quelque chose de beau, de créer une belle harmonie, tout ça,

mais euh t'es carrée hein. Tu fais bien. Tandis qu'à *Polonia*, je dis pas qu'il faut qu'on, qu'on se lâche mais presque. Parce que du moment que vous vivez votre truc, que vous faites votre truc et que vous le vivez, ça passe. Je veux dire, les gens vont se dire : bon allez peut-être qu'il y a eu une petite faute ou quoi.

**Oui.**

Mais ils aiment tellement ce qu'ils font, que c'est beau. C'est beau, y'a un beau rendu, c'est, c'est beau quoi.

**[Sourires] Tout simplement.**

C'est beau.

**Ah oui donc c'est ouais d'accord, vraiment exprimer le, la...**

C'est s'exprimer. C'est une autre manière de s'exprimer en fait.

**Oui d'accord. Oui du coup c'est, enfin c'est pas, c'est pas vraiment un sport peut-être pour vous ?**

Non, non c'est pas vraiment, non.

**Vous le voyez pas... ?**

Même si physique, c'est, c'est très physique [sourires]. Mais non, c'est pas, c'est pas un sport pour moi, c'est vraiment prendre du plaisir, c'est *Polonia* [sourires]. Tu vas où ? Tu vas, bah je vais à *Polonia*. Oui mais c'est quoi ? Bah je vais à *Polonia* quoi [sourires]. Non je vais à la dan, je vais danser, je vais, non c'est, on retrouve ses amis, on danse, on rigole, on chante, c'est vraiment.

**Oui c'est un tout.**

C'est autre, c'est vraiment quelque chose au, ouais c'est vraiment un monde à part, c'est autre chose. On aime ce qu'on fait, enfin tous les, ouais, je pense que tous les danseurs pourront vous le dire quoi. Ils prennent du plaisir à faire ce qu'ils font quoi. Ils ki, franchement ils kiffent, ils kiffent [rires]. Ils kiffent.

**Ouais, mais du coup, y'a rien qui vous plaît pas à *Polonia* en fait ?**

Non.

**Tout ?**

Non ouais tout, enfin tout, tout me plaît, danser, chanter. Non c'est, non y'a tout. C'est, non y'a rien qui me déplaît.

### **Y'a pas, y'a pas de points négatifs ?**

Non. Bon après tout le monde ne peut pas s'entendre avec tout le monde bien sûr. Mais après quand on danse ou quoi que ce soit, quand on est vraiment en mode danse, on met éventuellement les différends de côté et après on vit à fond ce qu'on, ce qu'on aime faire et tout quoi.

### **Oui ça se ressent pas dans la danse.**

Non, ça ça va. Y'a pas les tensions qui vont se ressentir ou quoi. Oh ben tiens je fais la gueule à machin ou quoi, oh ben non j'ai pas envie de danser avec lui. Non mais ça a beau être mon cavalier, j'ai pas envie de danser avec lui. On met à part [fais un geste de la main pour imager ses paroles], on y, on y laisse dans les loges et on danse.

### **D'accord. Ah oui parce que y'a quand même des querelles un petit peu ?**

Bah tout le monde ne peut pas s'entendre avec tout le monde mais bon je veux dire, on se fait pas non plus la gueule. Mais euh c'est vrai que y'a eu des petites périodes y'a quelques, y'a quelques années, c'est vrai que bon. C'est pas que y'avait des petits clans mais ouais un petit peu. Ah tiens machin, deux, trois personnes ensemble et pis deux qui causent bien, vous voyez.

### **Oui, oui. Maintenant, c'est peut-être un peu plus... ?**

C'est ouais, on est plus ra, euh pf, ouais réunis, rassemblés. On est plus ensemble je dirais.

### **D'accord, ouais.**

Pis c'est, c'est une autre, aujourd'hui, vous seriez venue admettons il y a deux ans, c'était pas la même mentalité, c'était pas la même ambiance de travail. Euh, c'était pas, c'était différent. Aujourd'hui, je trouve que, personnellement, les danseurs sont davantage assidus dans ce qu'ils font, c'est une autre mentalité, y'a un temps pour rigoler, mais y'a un temps pour travailler. Ok tu rigoles mais eh tu bosses parce que enfin je veux dire, c'est arrivé que ça déconnait trop quoi.

### **Ouais.**

Et après on avait beau bien danser, mais c'était pas non plus... Je dis pas faut la perfection hein.

### **Oui oui.**

Mettons sur une échelle de un sur dix, ouais bon bah on est à cinq. Bah c'est bon on a la moyenne, on est cool hein les gens. Ouais mais bon, il faut pas atteindre le dix non plus,

mais je veux dire, un six, sept, ce serait pas mal. Bah moi je trouve que aujourd'hui le gens, perfection au niveau de la danse, ils veulent le huit. Par exemple hein, je dis ça par rapport à une échelle.

**Oui oui.**

Ah, les gens ils veulent huit, ils veulent un truc bien, pas non plus tip top.

**Oui oui mais...**

Mais pas un truc merdique non plus quoi. C'est pas parce que ouais on la sait ou quoi. C'est pas parce qu'on sait la chorégraphie, qu'on sait que euh comment ça se passe tout ça, ouais bah ta main, au lieu de la tendre bah hop tu la mets comme ça, ben c'est pas grave, c'est la répétition. Ouais mais non. Tu souris pas, tu te tiens pas droite. Ton, ton pas, ouais mais je l'ai fait à l'à peu près. Non, non, tu le fais comme il faut. Et je pense que ça vient aussi que euh, comment, on a un chorégraphe. Parce que av, autrefois en fait, on avait un, un chorégraphe aussi, après ça c'était plus ou moins bien passé, enfin moi j'étais pas là, mais je veux dire, on m'a relaté les événements. Euh bon après pareil, ça se passait plus ou moins bien avec certaines personnes qui sont parties. Après avec le chorégraphe bon peut-être voyant le niveau qui n'allait pas vraiment ou quoi, peut-être lui aussi après il est parti, au final, il est parti hein. Je sais pas pourquoi il est parti, mais bon peut-être que c'était le niveau qui n'allait pas ou il n'aimait plus l'ambiance ou je ne sais pas. Bon après on a retrouvé un autre chorégraphe, bon je veux dire, on, on sent qu'il y a quelque chose derrière, qu'il y a quelqu'un qui pousse derrière.

**Ouais.**

Même si il vient que une fois par mois ou tous les deux, trois mois, eh bien on sent que euh, il y a quelque chose derrière.

**D'accord.**

Y'a un suivi.

**Oui c'est...**

Et si y'a un suivi et que les g, les, les élèves, les danseurs, sont assidus, pas de soucis quoi.

**Oui y'a pas de problème.**

Pas de soucis.

**Ah oui alors qu'avant, ça manquait ce, ce chorégraphe ?**

[Acquiesce]. Mais par exemple, euh moi quand je suis arrivée, les répétitions, bon bah c'était Catherine, la fille de Krysia, qui les prenait un peu en main, avec son cousin. Et c'était Krysia la présidente. Après on a cherché un chorégraphe, donc le chorégraphe est venu, tout ça, nin-nin. Après on a une ancienne danseuse qu'est revenue, donc Valérie [Chalancon].

**Ouais.**

Parce qu'ensuite Catherine a quitté le, le groupe, son cousin également. Et donc après Valérie est venue, tout ça. Et puis après petit à petit en fait, Valérie a pris en main les répétitions des adultes hein je parle.

**Oui.**

Valérie a pris en main les répétitions des adultes.

**D'accord.**

C'est bête hein ce que je vais vous dire, avant, on faisait pas d'échauffement.

**Ah oui.**

Maintenant, on passe vingt minutes, une demi-heure à faire des échauffements, même si c'est les mêmes toutes les semaines. On fait un échauffement, y'a vraiment... Avant, si vous préfériez, euh avant, on, on dansait. Allez hop qu'est-ce qu'on se fait ? Bon ben allez on va faire une Lubelska, donc quelque chose de tonique, mais pas trop. Allez hop on y va. Après, bon allez on enchaîne le Moldave, un truc euh super rapide quoi. Après bon bah on va refaire la Lubelska parce qu'elle était pas super. On va faire deux, trois fois la même danse et tout. En fait les répétitions n'étaient pas vraiment structurées si vous voulez.

**Ah d'accord.**

Et euh après Valérie, en fait de la part du chorégraphe, le chorégraphe voulait vraiment qu'il y ait un suivi tout ça. Pas forcément que Krysia la présidente qui le fasse.

**Ouais.**

Donc Valérie a plus ou moins pris en main les répétitions adultes. Donc du coup, ben elle a mis en place ben un petit temps de, comment, d'échauffement.

**D'accord.**

Echauffement. Ensuite, elle a commencé à mettre en place des programmes et pis en même temps qu'on faisait nos, en fait on faisait les chorégraphies avec le chorégraphe et puis



après on, on continuait, comment, enfin on faisait le plus gros avec le chorégraphe et puis après on, comment, on entretenait ça les vendredis avec Valérie.

**D'accord.**

Et puis au fur et à mesure on entretenait ça, tout ça et puis ah après à la fin, on s'allongeait, on redescendait la tension en fait.

**Ah d'accord.**

C'est comme avec, je sais pas si ça vous est arrivé de travailler avec les enfants, enfin moi je travaille pendant les vacances dans un centre aéré et ben pareil, on commence, on capte l'attention de l'enfant. On lui explique tout ça et hop ça monte, on est en pic, hop on fait l'activité, l'enfant est au taquet, il aime ce qu'il fait, et hop, après ouhouhou, on redescend, bon ben allez on va ranger le matériel, on va se laver les mains, tout ça et hop, on fait redescendre la tension. Mais en fait, là aux répétitions, c'est pareil, on commence par l'échauffement, on monte en pression, hop on fait les danses, machin, et hop on redescend tout doucement, on commence à faire des danses un petit peu moins rapides pis après on termine par [expiration], on souffle, un petit moment de détente pour se dire ah bah on a fait le début, là on est en plein dedans, ah bah ça y'est c'est fini. Vous voyiez ? Et donc du coup Valérie a mis en place, euh ça. Valérie mène les répétitions, elle montre quand on fait des nouveaux pas ou quoi que ce soit, elle montre pour les filles. Et euh c'est Jonathan qui prend en main pour les garçons, la plupart du temps.

**D'accord. Jonathan Gines... ?**

Ginestière.

**Oui c'est ça.**

Ginestière. Donc le, pas très très grand avec des lunettes.

**Oui oui il a des lunettes. Ouais, hum.**

Voilà. Donc euh ça et puis après bon bah quand Valérie n'est pas là, c'est les filles, les anciennes filles du coup comme on n'est plus très nombreuses, bon y'a, comme on avait des anciennes danseuses qui étaient là, bon bah après pour des raisons professionnelles ont dû quitter le groupe. Donc bah du coup les plus anciennes, ce sont Martine [Durix] mais bon Martine elle va pas non plus montrer des pas trop toniques, enfin je veux dire, elle est pas vieille.

**Oui oui oui.**

Mais bon elle a plus trop la forme non plus quoi. Donc c'est, le plus souvent c'est Coralie [Lowicki] et moi qui montrons quand Valérie n'est pas là.

**D'accord.**

En fait.

**Et ça c'est un, enfin ça a été...**

Un choix de notre part.

**C'est venu comme ça ?**

Ouais c'est venu tout seul, ouais c'est venu tout seul.

**D'accord.**

Ben tiens les filles vous pouvez montrer ou quoi. Après est-ce que c'est peut-être parce qu'on a un niveau entre guillemets plus confirmé, je sais pas hein. Mais euh après c'est vrai que ça s'est mis en place tout seul.

**D'accord.**

Ça s'est mis en place tout seul. Donc c'est vrai que maintenant au niveau des répétitions des adultes, c'est, c'est mieux, c'est plus structuré.

**Ouais.**

Voilà. Et là en ce moment pour nos prochains spectacles et pis bah le voyage en Pologne qui, qui se passera en août 2013 et bah on répète les ré, les danses de notre ancien, enfin ancien répertoire, les danses que les anciens connaissent, mais on essaye aussi d'apprendre aux nouveaux les chorégraphies.

**D'accord.**

Donc euh pareil, notre répétition bah elle va commencer par l'échauffement, bah on va mettre en place, allez hop, on reprend une ancienne danse pour les nouveaux. Bah tiens on essaye de leur apprendre ou quoi que ce soit. Bon allez on révise cette ancienne danse rien que pour les anciens, pour se la remettre en mémoire.

**Ouais.**

Et hop allez, on redescend, on fait un petit temps calme, on souffle, machin et voilà.

**D'accord.**

Et en ce qui concerne maintenant les répétitions pour les enfants, euh ça a toujours été Krysia qui menait les répétitions.

**D'accord.**

Bon bah maintenant, avant Krysia était, n'était pas grand-mère donc maintenant, elle a des petits-enfants tout ça donc euh... Pis même je pense que c'est assez prenant, je veux dire, elle fait beaucoup de choses. Elle est, elle est présidente du Comité de jumelage. Elle est présidente de, de *Polonia* donc c'est vrai que, ça fait quand même beaucoup d'activités. Elle fait beaucoup d'activités en dehors, tout ça donc c'est un emploi du temps assez prenant. Et donc elle avait demandé à Coralie de, de, de la seconder un peu dans les répétitions. Et puis Valérie qui n'est pas toujours disponible avec son emploi du temps tout ça, bon, euh, euh, oui Krysia, Coralie aussi m'avait demandé bah de venir, de prendre aussi un peu en main les, les répétitions pour les enfants. Donc du coup ouais ça s'est fait plus ou moins tout seul et pis déjà ça, ça m'arrivait en fait de venir euh à la répétition des petits.

**D'accord.**

Parce que ça m'intéressait, je voulais voir ce qu'ils faisaient, les chorégraphies et tout ça. Et puis au fur et à mesure bah tiens tu dépannes, bah tiens il manque un gamin, ben tiens va, va remplacer et hop, ça se faisait tout seul. Je faisais finalement la répétition avec les gamins.

**D'accord.**

Pis au lieu de passer du côté danseur, bah maintenant, je suis moniteur et je, je, avec Coralie on anime les répétitions des petits quoi quand Krysia n'est pas là.

**D'accord.**

Ou même quand elle est là, mais je veux dire ça l'allège, ça l'allège.

**Oui c'est ça, quand même vous l'aidez. D'accord. Ah oui. Oui ça s'est fait comme ça.**

Oui ça s'est fait tout seul. Ben tiens ça te dirait pas, ben tiens tu pourrais pas venir parce que un tel peut pas, pas venir, ben tiens tu peux pas venir m'aider. Pis on le fait une fois, deux fois, pis finalement ça reste quoi.

**Oui bah oui après c'est, c'est dans les habitudes et puis...**

Voilà.

**D'accord.**

Et puis même après je pense que les enfants sont, sont contents que euh, les grands s'intéressent à eux et qu'on, qu'on fasse les répétitions avec eux, qu'on les anime parce qu'ils disent : ah ben Krysia bon ben hein. Ah ben les grands ils vont venir, ils vont venir

nous voir tout ça. Et même je pense que c'est gratifiant pour les enfants de faire des danses avec les adultes. Par exemple y'a une, on a une danse qui s'appelle le Troyak, euh avant c'était une danse uniquement d'adultes et euh le chorégraphe avait décidé de la modifier et d'y intégrer les enfants.

**D'accord.**

Et ben je trouve que ça fait, c'est un beau rendu et je pense que c'est aussi bien pour les adultes que pour les enfants qu'on danse tous ensemble.

**Oui.**

Parce que ça prouve qu'on est un groupe uni, qu'il n'y a pas vraiment cette séparation adultes/enfants.

**Oui. Oui parce que c'est vrai que vous avez pas trop de danses en commun.**

Non. On n'a pas de danse en commun. En fait c'est vrai que quand on fait les spectacles c'est ben, tiens allez hop c'est les adultes, pendant, après les adultes vont se changer, bah hop c'est les gamins qui vont danser, hop une petite musique pendant que tout le monde finit de se changer, machin et hop, finalement on se voit pas.

**Ouais.**

On se voit pas, y'a pas trop de contacts quoi.

**Ouais c'est vrai que c'est dommage parce que bon...**

Après on organise des petites sorties, des choses comme ça mais après c'est pas vraiment par rapport à la danse quoi. C'est plus en dehors.

**Oui.**

Je veux dire on va organiser une ou deux petites sorties par an, y'a l'arbre de Noël bon bah on va voir les enfants, y'a le père Noël qui va venir tout ça mais euh après en ce qui concerne la danse proprement dite, non y'a pas, y'a pas d'échange. C'est vrai que les enfants, ils viennent de telle heure à telle heure. Hop ben tiens les enfants ont fini, les adultes sont déjà quasi tous arrivés, bon bah les enfants sont partis, pof, ça y'est les adultes, on s'échauffe.

**Oui c'est ça.**

On se croise. On se croise.

**Oui c'est vrai que c'est un peu dommage.**

Donc je pense que les enfants sont contents quand ils voient que les adultes viennent. Pis même quand ils dansent avec eux ou quoi que ce soit. Voilà quoi.

**D'accord. Et pis eux aussi, du coup ils font l'échauffement, c'est un peu le même système que... ?**

Oui voilà, pareil. On fait le même système. Bah je pense que ça s'appliquait davantage chez les enfants que chez les adultes en fait parce qu'on s'est dit : oh on est grands, tout ça. Mais je pense que les enfants euh, c'était peut-être plus logique, on se dit : bah ouais, on va faire un échauffement aux gamins, ils sont bien excités, déjà tu redescends, après on danse, machin, allez hop, on souffle, on s'assied, bon bah la semaine prochaine, on va essayer de faire ça, ça et ça. Vous oubliez pas, vous apportez tel matériel ou quoi. Vous voyiez ?

**D'accord.**

Et c'est vrai que bon Krysia mettait déjà en place mais même avec Coralie on a gardé cette, ce rythme-là, faire une, faire un petit échauffement, on refait les danses si il faut. Pareil, on fait la chorégraphie en cours et pour entretenir, on refait une ancienne danse des enfants.

**D'accord.**

Et puis après pareil, on fait redescendre, on s'assied. On s'étire, on lève les bras, tout ça. Et puis euh voilà.

**D'accord. Et le chorégraphe, il intervient pas... ?**

Pour les enfants, pas trop.

**Ah d'accord.**

Parce qu'en fait par rapport aux enfants, pareil, c'est, c'est toujours dur de, de recruter des, des enfants quoi, bah toujours plus les filles que les garçons [sourires].

**Ouais.**

Euh donc là on tourne à quatre couples. Donc c'est pas énorme, donc euh, c'est vrai que bon bah comme y'a tout le temps des nouveaux bon bah on fait tout le temps les mêmes chorégraphies quoi.

**Ouais.**

Donc euh bon après ça nous change pas trop. Après Coralie et moi, on les connaît donc ça dérange pas trop trop quoi.

**Oui, oui c'est ça.**

Donc euh bon.

**Mais vous le chorégraphe, il vous apporte des nouvelles danses ?**

Oui. Le chorégraphe, ben, a modifié certaines chorégraphies de l'ancien chorégraphe parce que y'avait certaines chorégraphies qu'on ne voulait pas du tout changer.

**D'accord.**

Du tout, du tout. Après c'est sûr si le gars il vient rien que pour : bah tiens je corrige ça, ça, ça, mais je fais pas un truc de, de moi, ça sert à rien.

**Bah non, non.**

Bon. Alors du coup le chorégraphe, donc notre chorégraphe actuel, Bernard euh Smialek, a modifié des chorégraphies de notre ancien chorégraphe, Antoni Wolczko.

**D'accord.**

Antoni Wolczko qui a été très très très très très très longtemps, même je dirais même depuis toujours, le chorégraphe de *Polonia*.

**D'accord.**

Euh donc euh voilà. Donc y'a, la plupart de ces, des chorégraphies en fait que vous pourrez voir dans *Polonia*, ce sont les chorégraphies d'Antoni Wolczko.

**D'accord.**

Bon y'a, maintenant y'a certaines de Bernard Smialek. Mais euh, je veux dire, on voulait pas les toucher parce qu'on trouvait que, enfin moi, pour ma part, y'a certaines chorégraphies que je voulais pas toucher parce que je trouvais que les danses, enfin elles [claque des doigts]. Y'avait quelque chose quoi.

**Ouais.**

On sentait qu'il y avait quelque chose. Ben tiens, ah ben tiens euh, ça me fait penser, ben tiens c'est comme s'il faisait ça dans la vie quotidienne ou quoi que ce soit, vous voyiez. Et donc euh ça, les danseurs ne voulaient pas toucher à certaines de leurs danses.

**D'accord.**

Donc euh bah Bernard Smialek a, a repris entièrement le Kujawiak-Oberek. Donc il a gardé la même musique mais a créé une autre chorégraphie. Euh Bernard Smialek a également créé, donc musicalement et chorégraphiquement parlant, une Polonaise.

**Ah il, et avec la musique aussi ?**

Ouais.

**D'accord.**

Il a, il a fait, enfin il a trouvé une musique et une chorégraphie pour la Polonaise pour la danse qui s'appelle Polonaise. Idem pour Mazur.

**D'accord.**

Et euh Kurpie, danse que nous n'avions pas dans notre répertoire.

**D'accord.**

Après au niveau du nettoyage je dirais, de la correction plutôt, il a fait de la correction au niveau du Rzeszow, donc chorégraphie d'Antoni Wolczko. Donc il a fait une chorégraphie, une correction pardon au niveau de la chorégraphie du Rzeszow. Une choré, une pfff, une chorégraphie pard' hum non, une correction [sourires] au niveau de, du Moldave et pour l'instant c'est tout. Après peut-être prochainement Krakowiak, mais notre Krakowiak il est sacré [sourires], on ne veut absolument pas y toucher. Et ça c'est, vous pourrez poser la question à tout le monde, personne ne veut toucher à ce Krakowiak parce qu'il est han, il est, il est super ce Krakowiak, il est super franchement, euh, ouah, il en jette.

**Ah ouais ?**

Han, il est superbe, superbe.

**Mais du coup, il essaye quand même de le modifier ?**

Bah c'est nous qui demandons.

**Ah.**

Je veux dire : ah ben tiens Bernard est-ce que vous pourriez, euh, corriger deux, trois trucs dans le, dans le, dans le Krakowiak.

**D'accord.**

Ou même pour apprendre des pas parce que y'a des pas assez techniques. Nous on va le montrer mais ça va être, on n'aura pas euh, comment dire, on se dit : ben tiens, tiens, toi tu le fais comme ça mais nous on l'a appris pis on l'a fait, enfin voilà.

**Différemment.**

Différemment donc du coup c'est pas vraiment la parole du maître si je puis dire, tiens tu le fais comme ça.

**D'accord.**

Donc pour certains pas, bah par exemple, on voudrait remonter notre Krakowiak. Donc là au dernier stage avec Bernard, donc euh, il a appris des pas de Krakowiak, les pas techniques du Krakowiak.

**D'accord.**

Donc voilà. Il a également modifié la Lubelska, modifier deux, trois danses, au niveau de la chorégraphie hein.

**Oui.**

Pas beaucoup hein mais voilà.

**Ouais mais quand même un petit peu.**

Ouais. Pour qu'il apporte une touche personnelle finalement.

**D'accord.**

Donc euh bon après pareil, a, a, apporter quelques chants aussi donc voilà.

**Ah oui.**

Créer une harmonie, qu'il y ait du chant, de la danse, de la musique voilà.

**D'accord. Et parce que du coup les chanteurs vous avez un peu de...**

Ben là on a une chorale depuis eu, avant nous n'avions, *Polonia* n'avait pas de chorale. Et là depuis peu, oh je vous dirais peut-être un an ou deux, nous avons une chorale mais c'est vrai que nous n'avons pas, on communique pas. C'est dommage hein.

**Ah oui.**

Mais y'a des répétitions, la chorale fait des répétitions tout ça.

**Oui oui.**

Quand on fait des spectacles ou quoi, on se voit, bah on se voit qu'aux spectacles finalement.

**Oui.**

Eux ils ont fait leur programme, nous on fait no, leur programme, paf, crack c'est fini [sourires].

**Ouais. Oui c'est dommage.**

Mais c'est vrai que par exemple euh, bon on l'avait souligné en réunion de bureau, euh que ce serait bien qu'il y ait un représentant de la chorale parce que bon, je veux dire, vous



avez la présidente, la vice-présidente, la secrétaire, vice-secrétaire, euh trésorier, vice-trésorier, le responsable de costumes, le responsable des musiciens, le responsable des danseurs donc moi-même, euh mais on n'a pas le responsable de la chorale.

**Bah oui oui ça manque.**

Donc quand il y a des réunions ou quoi que ce soit, on sait pas trop ce qu'il se dit ou enfin voilà. Alors euh on va essayer de mettre en place ça et après au niveau des, des chants, pourquoi pas admettons quand on a un spectacle, on se dit : ben tiens on fait la répét' générale. Tout le monde vient.

**Oui.**

On fait comme au spectacle. Bon même si ça a été bâclé, y'a des trucs qu'ont pas été, c'est pas grave, on, on se donne une idée globale de la chose avant le spectacle.

**D'accord.**

Que ce soit une ou deux semaines avant le spectacle quoi.

**Oui oui mais pour être ensemble.**

Oui voilà, pour être ensemble et pis communiquer parce que c'est, c'est vrai qu'on se voit pas.

**Ouais.**

Mis à part pour les sorties je vous dis ou quand y'a les spectacles, on se voit : bonjour, ça va oui ça va, oh bah qu'est-ce que t'es belle, c'est tout.

**Ah oui y'a pas d'autres liens ?**

Non.

**Oui c'est vrai que c'est dommage. Mais c'est du fait de, de l'âge ou c'est juste... ?**

Ah même pas. Non.

**Pas du tout ?**

Non, non. C'est qu'on n'y a pas pensé. Tout simplement.

**Ça c'est pas un souci, y'a des échanges ?**

Ah non là franchement. Non parce que même, quand bien même au sein de *Polonia*, on, soit euh un groupe de jeunes, donc entre euh dix-sept et la moyenne d'âge hein, entre dix-sept et vingt-trois ans, je veux dire, bon bah on a des gens un petit peu plus, enfin Ludo est un peu plus âgé, je veux dire, il a une trentaine d'années, euh Martine a une cinquantaine

d'années. Je veux dire après bon bah vous voyiez Krysia la présidente, elle a soixante ans. Rysiu son mari, bah voilà, ils ont autour de la soixantaine. Après voilà, je veux dire vous avez les parents de certains danseurs qui viennent qui sont membres, euh comment, on a notre trésorière qui vient parce qu'elle est aussi responsable des acc, des costumes et des accessoires donc elle vient, enfin je veux dire, tout le monde parle bien ensemble.

**D'accord. Y'a pas du tout...**

Donc je veux dire pour les, les problèmes d'âge [nie avec sa langue].

**De séparation ? C'est pas... ?**

Pas du tout.

**D'accord. Oui c'est juste le fait que vous vous voyiez pas et que...**

Ouais on se voit pas. On n'y a pas pensé.

**Y'a pas...**

Honnêtement on n'y avait pas pensé.

**D'accord.**

Mais je pense que là on en avait, on en a parlé donc je pense que petit à petit ça va se mettre en place.

**Oui ça va... D'accord.**

Ça va se mettre en place.

**Et vous en tant que responsable des danses, c'est quoi le, le rôle un peu ?**

Euh bah responsable des danseurs, euh on va dire c'est un peu l'intermédiaire si, si par exemple y'a des soucis ou quoi que ce soit, on va venir m'en parler.

**D'accord.**

Euh après au niveau des danses euh bah pareil, seconder Valérie parce qu'en fait Valérie ne voulait pas vraiment être membre, ne voulait pas être membre du bureau si vous préférez.

**Ah d'accord.**

Donc elle s'est dit : ouais, moi je fais les répétitions tout ça et je les mène, y'a aucun soucis, après je veux pas avoir une place proprement dite au sein du bureau.

**Ah oui.**

Après comme avec Coralie, Coralie qu'est secrétaire, bon je dis pas qu'elle pouvait pas avoir deux rôles, mais elle, euh, Coralie qu'était déjà secrétaire et pis elle s'occupait déjà de la répétition des petits, comme moi je la secondais aussi, on s'est dit bah écoute on se met, je me mets, je serai responsable des danseurs, bon des danseurs, les petits ou les grands hein. Si y'a pas de soucis, si y'a un soucis, on vient m'en parler ou quoi. Après les danses, bah quand Valérie n'est pas là, ben c'est Coralie et moi qui prenions en charge par rapport aux filles. Idem, Coralie et moi, on est en train, on, on prend en charge les enfants quand Krysia n'est pas là donc bon c'est vrai que voilà. Après j'ai pas non plus une place très très très importante quoi.

**Oui oui. Mais c'est l'intermédiaire des danseurs si y'a un...**

Ouais je suis l'intermédiaire, le porte-parole, l'intermédiaire.

**D'accord.**

Pis après apporter je veux dire, au men, dans les men, au sein du bureau je veux dire, y'a des membres jeunes et moins jeunes. Hein je veux dire, Coralie et moi on est les plus jeunes du bureau donc après c'est vrai qu'on apporte des idées un peu nouvelles, on essaye de faire des changements tout ça donc voilà. Donc là récemment on a voulu se moderniser un petit peu [sourires]. On avait un blog en fait.

**Ah d'accord.**

Un blog à Skyblog et bon ça faisait très oh, bah depuis que je suis venue à *Polonia* en fait qu'il était à l'abandon et puis on avait décidé de le remettre un peu au goût de euh, du jour tout ça, pis en même temps, bah pourquoi pas créer une page Facebook, refaire un site Internet, tout ça. Bon c'est beaucoup de boulot.

**Hum c'est sûr.**

Donc euh voilà. Mais petit à petit, enfin je veux dire ça se met en place donc euh voilà.

**Oui y'a, y'a, y'a du mouvement quoi.**

Voilà. Y'a du mouvement et donc c'est Coralie et moi qui avions, qui avions pardon, euh mis ça sur euh, ouais sur la table en disant : ben tiens pourquoi pas se moderniser un petit peu parce que bon voilà quoi [sourires]. Et avoir des contacts avec d'autres groupes.

**Oui.**

Parce que même si on fait des, des représentations à travers différentes régions de France, et même un peu à l'étranger, bon l'étranger je dirais Pologne, bon ça nous est arrivé de faire un peu l'Allemagne mais voilà, mais y'a pas. Y'a, c'est sans plus donc bon.

**Oui créer un peu de liens, de contacts.**

Voilà. On a mis un pied dedans, je pense que ça va se, ça va se faire tout doucement [sourires].

**Oui. D'accord. D'accord.**

C'est toute une organisation hein, c'est pas, c'est pas évident.

**Bah oui oui. Mais bon, *Polonia* a l'air de bien marcher quand même.**

Oui bah écoutez ça fait vingt-cinq ans que ça dure.

**Oui je pense que ça devrait continuer.**

Oui ça tourne bien, ça tourne bien [sourires].

**D'accord. Bon bah je pense qu'on a fait le tour à peu près.**

D'accord.

**À peu près. Si jamais j'ai des autres questions...**

Ah oui n'hésitez pas si vous avez d'autres questions, euh, n'hésitez pas, ce, ça, s'ra, ça sera avec un grand plaisir que j'y répondrai [rires].

**D'accord. Bah en tout cas merci beaucoup.**

## Exemple d'exploitation des entretiens

	<b>Christian et Catherine Bedlewski</b>	<b>Sophie Bonnot</b>
<b>Organisation des associations</b>	Années 1980 : affiliations FF tir et Fédération polonaise Adoption des normes de la Fédération française dans les années 1980, création d'une école de tir en 1989	
<b>Activités des associations</b>	<p>Reprise du bal du <i>Billard club polonia</i> dans les années 1970, animé par l' « <i>orchestre de Kmiecik bien sûr</i> ». Bals « <i>pour ramener des sous</i> ». Il y avait « <i>beaucoup de Polonais</i> ».</p> <p>Anniversaires des sociétés de tir : « <i>toujours une messe, concours de tir et banquet</i> ». « <i>Quelquefois on se partageait, y'avait une moitié à la messe, une moitié au concours de tir. [...] Les plus sportifs allaient au tir et les plus sages à la messe. On essayait de se partager parce qu'il fallait défendre notre couleur au tir quand même. Et tout le monde était au banquet après</i> ». Banquet « <i>pas spécialement polonais</i> ».</p> <p>90 ans de l'association : « <i>je pense qu'on va faire quelque chose mais avec l'Amicale polonaise, on va se regrouper, comme ils vont fêter en même temps les quatre-vingt-dix ans de l'église. Et là on va faire un banquet ensemble. Donc là il y aura sûrement un concours de tir le samedi. On va pas le faire le dimanche, on va le faire le samedi pour que tout le monde puisse aller à la messe le dimanche. Parce que si on laisse des tireurs ici, je vois pas l'intérêt. Donc tout le monde doit être à la messe ce jour-là</i> ».</p> <p>« <i>On répond à toutes les invitations de la mairie, les invitations pour les inaugurations, on est toujours présents</i> ». Quartiers d'été, semaine bleue : permet de faire découvrir l'association aux Dougeois.</p>	

	<p>Tir du roi une fois par an : « <i>c'est la tradition comme en Pologne un peu. Nous on le fait toujours entre nous. Y'a toujours le tir du roi de la société et là y'avait en plus le tir du roi de cette fédération polonaise. Ca finissait toujours par un banquet aussi</i> ». « <i>quand y'a une femme, on essaye de faire roi, reine, on essaye d'aménager un peu. [...]</i> Parce qu'au départ c'était réservé à la société mais on l'a ouvert à l'Amicale polonaise, on a un peu plus de monde et puis ça permet aussi de faire connaître ». « <i>C'est un moment de convivialité aussi.</i> »</p> <p>Quête pour l'église Saint-Stanislas au tir de la Saint-Sébastien. « <i>à la Saint-Sébastien, on a la traditionnelle soirée pizza, c'est rentré dans les mœurs, on peut plus faire autrement</i> ». Musique, chant. « <i>Et puis au bout d'un moment, y'en a qui chantent en polonais. Ça vient tout seul, ça prévient pas</i> ».</p> <p>Concours à la carabine laser aux feux de la Saint-Jean organisés par l'Amicale : « <i>le fait de se mettre dans l'Amicale ça fait connaître aussi le tir</i> »</p>	
<b>Danse</b>	« <i>Moi j'ai appris [à danser polonais] au Gaity. Y'avait tellement de monde là-bas que de toute façon, on dansait pas on se bousculait. [...]</i> Le Gaity, c'était la tradition le dimanche. C'était la salle de bal qui appartenait à Stéphane Kubiak. [...] Y'avait beaucoup de Polonais. »	Dans les danses folkloriques polonaises, dominance des hommes sur les femmes, rôles définis
<b>Musique</b>		Avoir des musiciens est vraiment un atout car tous les groupes n'en ont pas. Richard Duda varie le rythme, suit les danseurs donc leurs pas ne sont pas aussi précis que sur un CD, mais c'est plus vivant.
<b>Costumes</b>	« <i>nous on a vraiment les costumes des années vingt tels quels rafistolés refaits mais toujours d'époque</i> ».	Apprécie les costumes

<p><b>Locaux des associations</b></p>	<p>« On tirait là où on pouvait dans les cafés, dans les entrées de garage des entreprises. Ou après quand Edmond [dit en polonais] a récupéré ces locaux, il nous a fait un stand de tir, on aurait dit plus un poulailler qu'un stand de tir. Mais on avait des planches, on était à l'abri de la pluie. Mais beaucoup de stands étaient comme ça, dans le fond du jardin derrière un café ».</p> <p>Salle du patronage : théâtre, cinéma, répétitions des groupes folkloriques, entraînements des Sokols...</p> <p>Anniversaires du club : Quand la messe était finie, « cette salle était transformée et après on faisait banquet. On cachait le Christ, y'avait un orchestre qui arrivait devant. [...] La salle servait à tout. Et le curé faisait la farandole l'après-midi. C'était plus une église, c'était une salle des fêtes ».</p>	
<p><b>Ambiance au sein des associations</b></p>	<p>Petite soirée choucroute, barbecue. Buvette</p>	<p>Détente, amis. Repas, bonne ambiance participent à ce que Sophie Bonnot reste à <i>Polonia</i></p>
<p><b>Fonctionnement populaire</b></p>	<p>Avant 1975, « ils se contentaient de faire trois cartons et c'était sans plus ». Stand ouvert d'avril à septembre comme tir à l'extérieur.</p> <p>Années 1970-1980 : « toucher une carabine pour eux c'était du tir. [...] Mais leur but était peut-être pas ça non plus, c'était de se rencontrer et de boire un coup bien souvent aussi ».</p> <p>« Les anciens, les vrais, le noyau dur » avaient peur de s'affilier à la FF de tir : « C'était nouveau ils avaient peur. Il fallait faire des règlements, des statuts, y'avait des papiers à remplir, des visites médicales pour les licences, c'était trop pour eux. [Avant c'était un fonctionnement] à la bonne franquette », jeunes pas recherchés.</p> <p>Armes coûtent cher. Entretien des armes par Christian Bedlewski. « Vieilles armes » mais « pour faire le loisir, c'est largement suffisant ».</p>	<p>Les jeunes ne sont pas très concentrés aux répétitions. Les danseurs font des pauses d'eux-mêmes et ne sont pas très disciplinés. Avec un chorégraphe, cela ne se ferait pas.</p>

	Pour relancer financièrement l'association, organisation d'un spectacle avec <i>Culture et Tradition</i> qui « a fait carton plein ». « Mais il fallait absolument remonter parce que sinon tout ce qui était les repas de fin d'année, y'en avait plus ».	
<b>Attrait de la performance</b>	Jeunes partis dans « des clubs plus grands parce qu'ils se rendaient compte qu'ils étaient bons au tir ».	
<b>Fréquence de venue des adhérents</b>	Faible assiduité des membres. « On peut pas non plus obliger les gens à être là tous les weekends. »	Le manque d'assiduité des danseurs aux répétitions retarde l'avancement des danses car il faut répéter les pas appris avec le chorégraphe ou la semaine précédente.
<b>Caractéristiques des adhérents</b>	<p>Années 1940-1950 : société masculine, exclusivement des hommes. Augmentation des effectifs féminins au milieu des années 1970 pour bénéficier de tarifs préférentiels pour les voyages en Pologne.</p> <p>Les adhérents sont majoritairement mineurs du début de la société jusqu'aux années 1950. Tous Polonais ou d'origine polonaise (comme à la Fédération polonaise de tir) et de la cité Bruno à Dourges jusqu'aux années 1960-1970, voire 1980. « Comme ils restaient entre Polonais, c'est difficile à rentrer, il fallait vraiment s'incruster. J'ai un premier Français en 1958 ». « Après on a dû ramener des gens de notre âge, on a ramené des copains après ». Un tailleur réside dans un quartier voisin de la cité Bruno : « C'est déjà une classe au-dessus. Il était commerçant ». « y'a beaucoup de gens qui habitent à l'extérieur mais qui ont quand même leurs racines sur Dourges ».</p> <p>Moyenne d'âge actuelle plus jeune (moins de 50 ans, tous les âges : 8 à 75 ans) qu'auparavant (60 ans). Peu de Français au <i>Billard Club Polonia</i> jusqu'au milieu des années 1970.</p>	<p>Fin des années 1990 : environ huit petits à <i>Polonia</i>, surtout des filles et étaient là car ils étaient Polonais et habitaient aux Gautherets « où y'a tous les Polonais ».</p> <p>Filles majoritaires à <i>Polonia</i>. Manque de garçons donc la présidente leur porte une attention particulière. Elle leur repasse leurs costumes, leur fait des cadeaux (vodka), leur propose de payer leur cotisation...</p>
<b>Adhésion familiale, par connaissances</b>	« de toute façon c'est une affaire de famille »	Adhésion à <i>Polonia</i> car a apprécié le spectacle du groupe quand elle avait 4 ans et sa mère est d'origine polonaise.



		Amis amenés à <i>Polonia</i> par Sophie Bonnot
<b>Chorégraphes</b>		2007 : présence d'Antoni Wolczko et ses méthodes strictes ont déplu à certains membres qui sont partis car ils venaient pour se détendre, s'amuser. Christiane Duda menait les répétitions mais aidait peu les danseurs car ne se rappelait pas de tous les pas. Les danseurs se corrigeaient entre eux. De nombreux membres souhaitent que le chorégraphe soit là plus régulièrement. Il dérange ceux qui ne supportent pas d'être repris.
<b>Vision de l'association par les membres</b>		Trouve que c'est presque normal qu'elle soit à <i>Polonia</i>
<b>Ce que permet l'association pour les membres</b>		Comme ne connaît plus sa famille en Pologne, elle se sent plus proche d'elle « <i>en étant dans un cercle de Polonais</i> » à <i>Polonia</i> . « <i>Ça m'ancre dans les racines</i> ».
<b>Liens entre les membres hors de l'association</b>		Les membres se retrouvent hors de l'association et célèbrent Pâques et Noël polonais (messe, chants de Noël). « <i>Ouais on se retrouve, y'a une identité commune quoi.</i> »
<b>Rapport avec les autres associations</b>		Déplore le fait que <i>Mazovia</i> et <i>Polonia</i> ne forment pas qu'un seul groupe
<b>Parcours de dirigeants d'associations</b>	Christian devenue président « <i>par obligation</i> », « <i>ils voulaient de moi comme président parce que je voulais tout révolutionner</i> ». « <i>Surtout qu'avec Edmond Oszczak, on a un très bon guide. C'est une encyclopédie. Dès qu'il commence à parler, il sait tellement de chose qu'on n'a pas besoin de guide</i> ».	
<b>Investissement des dirigeants et des membres</b>	Président et secrétaire : gestion administrative, comptabilité (« <i>tout est concentré à la maison</i> »), accueil des membres, entretien du local, approvisionnement de la buvette, déplacements aux compétitions... « <i>C'est vrai que des journées de congé on en a sacrifié</i> ». « <i>Ici je passe plus de</i>	« <i>Christiane elle a tellement fait de choses pour moi.</i> »  Présidente largement investie

	<p><i>temps maintenant à m'occuper des gens mais au pas de tir, j'ai moins le temps. C'est un peu dommage ».</i></p> <p><i>Pré-retraite libère du temps pour la gestion : « Le fait d'avoir plus de temps, ne plus avoir d'occupations professionnelles, pour une association c'est mieux pour gérer ».</i></p> <p><i>Adhérents aident peu. « Il faut pas trop de monde non plus parce qu'après si c'est plus pour discuter qu'autre chose, je préfère travailler tranquillement et pas être embêté. Pour peu que t'arrives, tu commences à bricoler et qu'il y en a un qui a soif, c'est fini ».</i></p> <p><i>Dans les années 1970-1980, plus de membres qui aident pour les manifestations. Jeunes retraités « donc ils avaient plus de temps ». « Ça faisait partie de leur distraction. Et puis ça finissait toujours au bistrot après ».</i></p>	
<p><b>Rapport des associations avec la Pologne</b></p>	<p>Participation aux « <i>olympiades de l'immigration, les jeux olympiques des sportifs d'origine polonaise</i> » en Pologne au milieu des années 1970. Tout était organisé par les dirigeants de la Fédération polonaise de tir.</p>	
<p><b>Signes visibles de la polonité dans les associations</b></p>	<p>Étonnement de certains Dougeois de voir le drapeau polonais dans le club de tir. « <i>On va pas cacher nos origines. »</i></p> <p>Drapeau polonais sortit pour les défilés, les commémorations « <i>sauf le 1<sup>er</sup> Mai. Le 1<sup>er</sup> Mai on le fête pas</i> ». « <i>Mais avant personne osait le sortir le drapeau, on trouvait jamais de porte-drapeau. [...] Quand tu connais l'histoire, je pense que c'est une fierté</i> ».</p> <p>Conservation du drapeau et des insignes polonais quand affiliation à la FF de tir</p> <p>« <i>Ce qu'on voudrait c'est avoir des vestes pour être crédibles devant les gens quand on va quelque part, on met la veste avec ne serait-ce que les insignes, ou avoir une broderie ou sur la manche. [...] Je crois que ce serait bien</i></p>	

	<i>dans les défilés, on serait tape-à-l'œil ».</i>	
<b>Langue polonaise dans les associations</b>	Langue polonaise employée dans les réunions et comptes-rendus jusqu'au milieu des années 1970. « y'avait les anciens, c'était en polonais. » Quand deux tireurs se croisent, « salut frère » dit en polonais.	
<b>Transformations des associations</b>	<i>« Les membres ont changé, on a dû évoluer aussi quand même mais on essaye toujours de se souvenir un peu de tout ce que nos anciens ont créé parce qu'il faut pas oublier, c'est grâce à eux qu'on existe ».</i>	
<b>Partage adhésion</b>		Moqueries, honte des danseurs (collège, lycée), garçons surtout. Puis avec un peu d'ancienneté passent au-dessus et font au contraire venir des amis aux spectacles. Veut faire découvrir sa culture polonaise, parle souvent de la Pologne à tout le monde (faculté, amis...).
<b>Petite Pologne</b>	Commerces polonais dans la cité Bruno, marchands ambulants. « ils avaient tout tout sur place », « sauf les meubles, ils allaient de l'autre côté ». Abandon des commerces par les petits-enfants de migrants polonais, développement des moyens de locomotion, des supermarchés	École, église, commerces polonais aux Gautherets
<b>Entre-soi communautaire</b>	<i>« On sortait dans un milieu où y'avait énormément de Polonais aussi. Quand on allait au bal, les bals de François Kmiecik, ou de Stéphane Kubiak, on se retrouvait entre Polonais ».</i>	
<b>Entre-soi de quartier</b>	<i>« C'était plus entre quartiers. [...] Si tu bougeais quand même parce que t'avais toujours une famille, un cousin qui habitait... », catéchisme.</i>	
<b>Perpétuation des traditions</b>	<i>« Maintenant les Polonais viennent rechercher ici certaines traditions qu'eux ont perdu. »</i> <i>« À Pâques, la nappe blanche brodée était décorée et les</i>	Va une seule fois à la messe dans l'année, c'est à Pâques, traditions très importante pour elle (comme beaucoup de membres). Aime l'ambiance de cette messe polonaise, se

	<i>poules et les œufs. » Bénédiction du panier</i>	sent bien dans cet univers polonais, a l'impression que toutes les personnes présentes se ressemblent.
<b>Transmissions familiales</b>	Transmission de la danse folklorique polonaise et de la langue par les parents et grands-parents	Transmission de la culture polonaise par sa mère
<b>Nourriture polonaise</b>	<p>« <i>c'est les grands-mères et les parents qui cuisinent encore. Les enfants c'est un peu plus difficile maintenant</i> ».</p> <p>Produits polonais dans les supermarchés.</p> <p>« <i>Avant, dans les cités, mes parents tuaient le cochon dans le jardin, ils avaient des poules, ils avaient des lapins. [...]</i> Parce qu'avant quand le père tuait une bête, tout le monde devait donner un coup de main, il fallait nettoyer, il fallait saler la viande, il fallait qu'on la conserve ».</p> <p>« <i>Mais en général dans la semaine, c'était régulier qu'on mangeait polonais</i> ».</p> <p>Repas polonais à Pâques, Noël</p>	
<b>Prêtres polonais</b>	<p>« <i>Il est là le nôtre. Nous on l'a à domicile. On a la chance d'avoir un abbé polonais. Il a quatre-cinq paroisses mais on l'a ici</i> ». Il fait des messes en français et en polonais. Rend visite aux associations, participe aux manifestations.</p>	
<b>Cours, langue polonais</b>	<p>« <i>Quand nos grands-parents existaient, ils savaient pas parler français donc on était obligé de parler polonais avec eux mais après quand ils sont décédés, on a perdu</i> ». « <i>Ils [parents] nous parlaient en polonais et nous on leur répondait en français. Tandis que moi à la maison, j'essayais quand même de répondre en polonais</i> ».</p> <p>« <i>J'ai tout appris en entendant, tout à l'oreille. L'écrit rien du tout.</i> »</p> <p>Christian et Catherine Bedlewski ont assisté aux cours de polonais donné après les heures d'enseignement. « <i>C'était le b.a ba de la langue polonaise, ou des petites chansonnettes aussi</i> », pièces de théâtre.</p> <p>« <i>nos parents ont été obligés d'apprendre à lire et à écrire</i></p>	À force d'aller en Pologne, elle connaît du vocabulaire polonais. Elle s'est inscrite au DU à Dijon pour parfaire cette langue.

	<p><i>en français. De toute façon, ils avaient pas le choix. Tandis que nos grands-parents c'était pas du tout ça ».</i></p> <p>Enfants de Catherine et Christian Bedlewski refusent d'apprendre la langue polonaise (la voit comme inutile), regrettent aujourd'hui quand ils vont en Pologne. Autochtones assistent aux cours de polonais de Dourges. Différents créneaux, intergénérationnel. Chants, danses et contes appris en plus de la langue par les enfants qui sont entre 20 et 30.</p>	
<b>Mariages mixtes</b>	<p>Années 1970 : <i>« c'était plus normal les mariages mixtes mais avant il fallait pas trop se mélanger. Les parents n'aimaient pas trop. Ils préféraient qu'on reste dans le cocon ».</i></p>	<p>Son père, autochtone, aime la culture polonaise, aller en Pologne donc sa mère a pu entretenir les traditions polonaises, plus que Martine Durix ou Valérie Chalancon qui ont des maris un peu réticents à la Pologne et sa culture.</p>
<b>Identification France/Pologne</b>		<p>Quand Bernard Smialek évoque l'histoire de la Pologne, le caractère des Polonais, Sophie Bonnot se dit que c'est une partie d'elle, se reconnaît Polonaise.</p>
<b>Généalogie</b>	<p>Recherches généalogiques. <i>« Les deux sœurs elles avaient pas le même nom, mais justement dans les généalogies c'est compliqué. » « Avant l'état civil, ils écrivaient comme ils entendaient ».</i></p>	<p>Sa mère a essayé de rechercher de la famille en Pologne.</p>
<b>Voyages en Pologne</b>	<p>Années 1970 : <i>« Cette frontière qui était dure à franchir ».</i></p> <p>Repartis en Pologne dans le cadre du partenariat Dourges Rzeszow, ont retrouvé de la famille.</p>	<p>Sa grand-mère, arrivée à 15 ans environ en France, est souvent retournée en Pologne (jusqu'à ses 35 ans environ). <i>« Oui voilà, ils y retournaient souvent chez eux. »</i></p> <p>Voyages très réguliers en Pologne, une ou deux fois par an depuis qu'elle a douze ans.</p>
<b>Études en Pologne</b>		<p>A éventuellement le projet de faire des stages pour AGROSUP (ses études potentielles) en Pologne.</p>

## Méthodologie des questionnaires

Trente-six adhérents de *Polonia* et vingt-neuf membres de *Wisla* ont rempli le même questionnaire. Pour le premier groupe folklorique, la passation s'est effectuée en deux temps. Vingt-et-un membres ont répondu lors de la répétition de danse du 7 décembre 2012 et les quinze autres adhérents au début du repas de Noël de l'association qui s'est déroulé une semaine plus tard. Les vingt-neuf membres de *Wisla* ont passé le questionnaire au cours des répétitions de chant et de danse du 16 septembre 2015. Les adhérents des deux groupes folkloriques ont complété seuls ce questionnaire, bien que certains se soient concertés pour quelques questions. Avant la passation, il leur a été précisé qu'il n'y avait aucune bonne ou mauvaise réponse et qu'ils pouvaient (et devaient) s'exprimer librement. Une fois remplis, les questionnaires ont directement été récupérés par le chercheur. Ces derniers comportent à la fois des questions ouvertes et fermées. Ce premier type de questions permet aux participants de répondre plus librement, aussi bien du point de vue de la forme que du contenu. Elles sont néanmoins plus longues et difficiles à traiter au vu de la multitude de réponses données, et le chercheur peut commettre des erreurs d'interprétation. Les questions fermées, quant à elles, incitent plus favorablement les participants à répondre puisqu'elles nécessitent moins d'efforts réflexifs que les questions ouvertes et paraissent moins personnelles. La sincérité des réponses peut cependant être plus fortement mise en doute et le chercheur ne peut détecter si l'enquêté a correctement compris la question<sup>1</sup>. Par ailleurs, aucun test statistique n'est effectué sur ces questionnaires puisque la taille de l'échantillon est très petite. Le but de ces derniers n'est pas de généraliser les informations trouvées à une population entière, mais simplement de prendre une « photographie » des membres des deux groupes folkloriques à un moment donné. De la même façon, l'alpha de Cronbach n'est pas calculé puisque la validation et la reproduction de ces questionnaires sur une autre population ne sont pas recherchées. Seules des statistiques descriptives sont utilisées.

---

<sup>1</sup> Grawitz Madeleine, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, coll. Précis Droit public, Science politique, 1996 (réédition), 920 p.



9) La première fois, êtes-vous venu(e) seul(e) ou en groupe à l'association *Wisla* ?

.....

10) La première fois, connaissiez-vous déjà des membres de l'association ?

Oui  Non

Si oui, précisez.

.....

.....

### Actuellement

11) Actuellement, quelles sont les raisons qui vous poussent à venir à *Wisla* ?

.....

.....

.....

.....

.....

12) Actuellement, venez-vous seul(e) ou en groupe à l'association ?

.....

13) Actuellement, combien de membres de l'association connaissez-vous par leur nom ?

Aucun  Peu  Assez  Beaucoup  Tous

14) Retrouvez-vous des membres hors de l'association ?

Jamais  Assez rarement  Assez souvent  Souvent  Toujours

Précisez dans quelles circonstances.

.....

.....

### Associations et engagement associatif

15) Connaissez-vous une (ou des) association(s) du même type que *Wisla* aux alentours de Dourges ?  Oui  Non

Si oui, laquelle (lesquelles) ?

.....

16) Êtes-vous membre d'une (ou plusieurs) autre(s) association(s) ?

Oui  Non

Si oui, laquelle (lesquelles) ? Si non, passez à la question n°18.

.....

.....



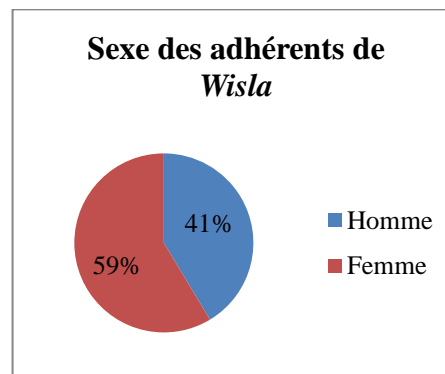
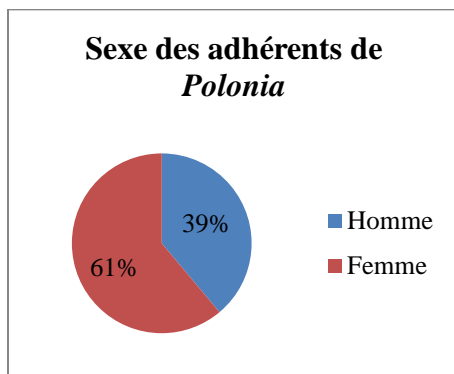


25) Actuellement, quelle est votre nationalité ? .....
26) Indiquez votre lieu de résidence... durant votre enfance.                      durant votre jeunesse.                      actuel. .....                      .....                      ..... .....                      .....                      .....
27) Dans quel(s) pays sont nés vos parents ? .....
28) Des membres de votre famille sont-ils (ou ont-ils été) de nationalité polonaise ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, précisez le lien de parenté. .....

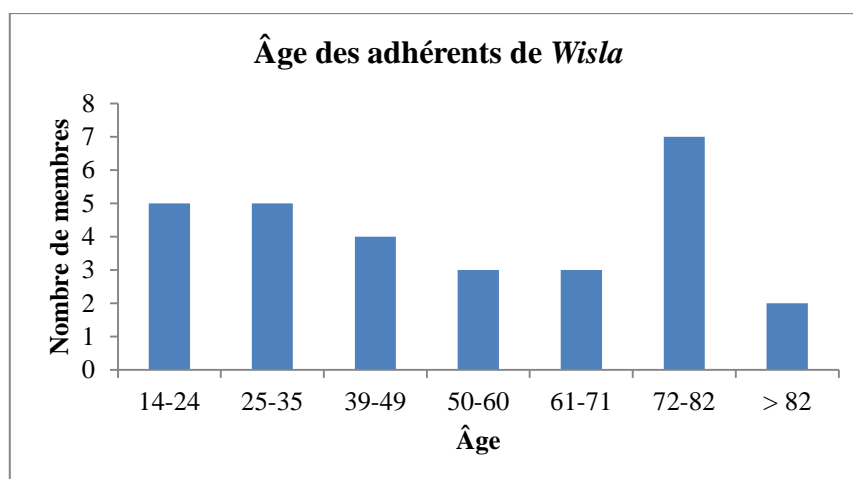
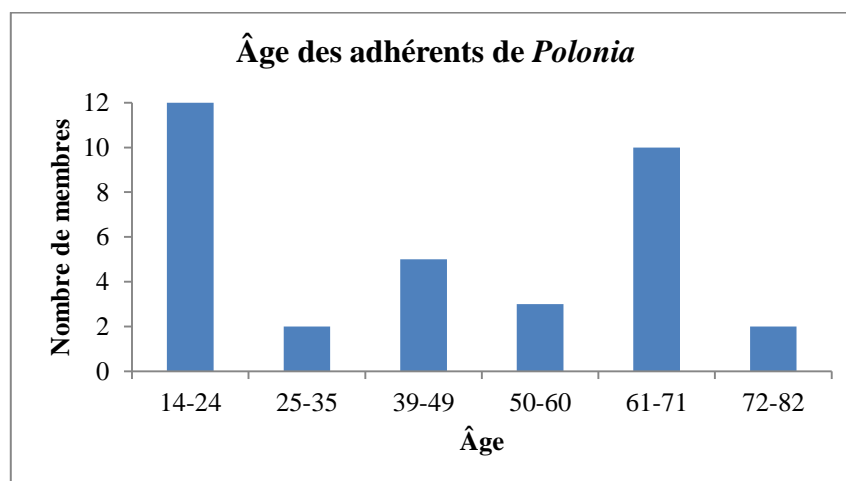
Si vous acceptez un éventuel entretien portant sur votre expérience d'adhérent à l'association *Wisla*, merci d'indiquer votre nom et votre numéro de téléphone. Je vous remercie par avance.

.....  
.....

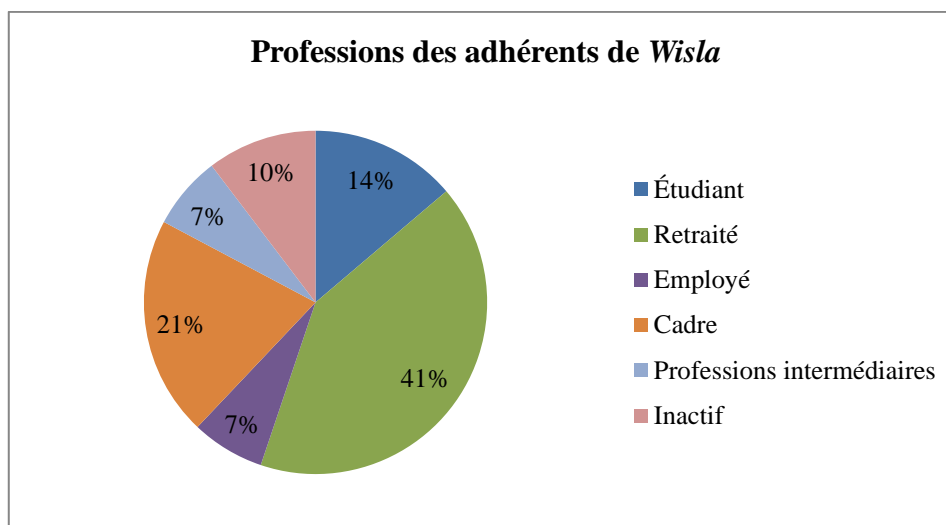
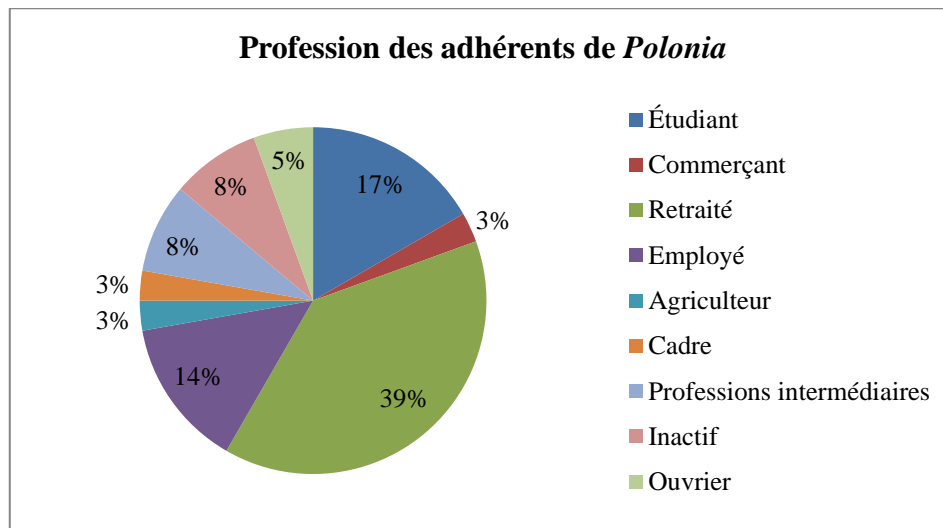
## Résultats des questionnaires



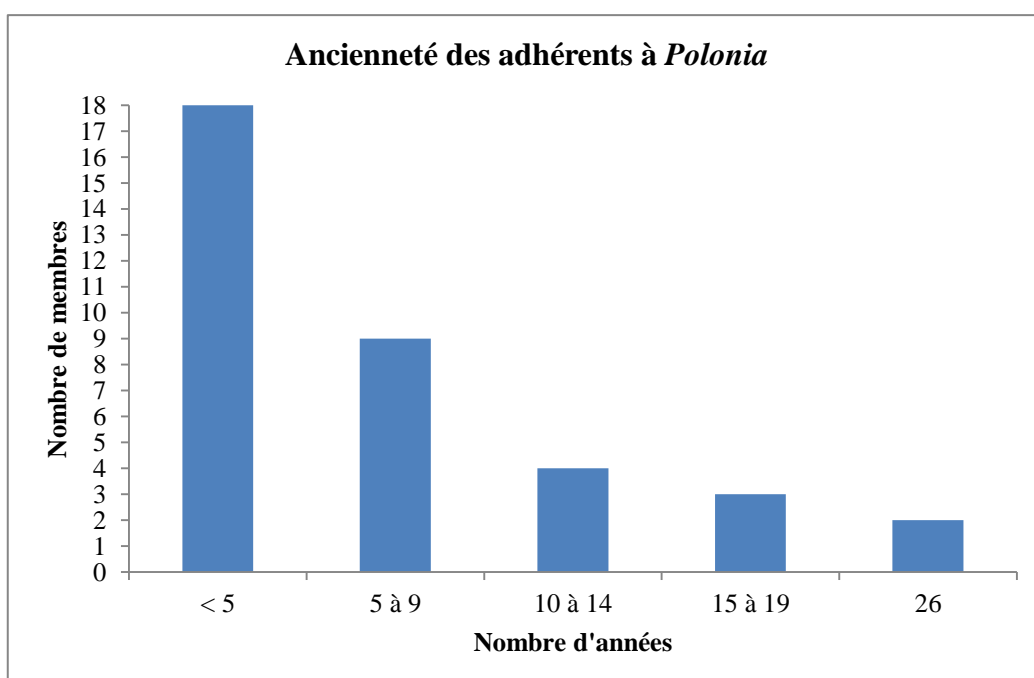
Les femmes sont majoritaires à *Polonia* et à *Wisla*. Elles représentent respectivement 61 % et 59 % des trente-six et vingt-neuf répondants.

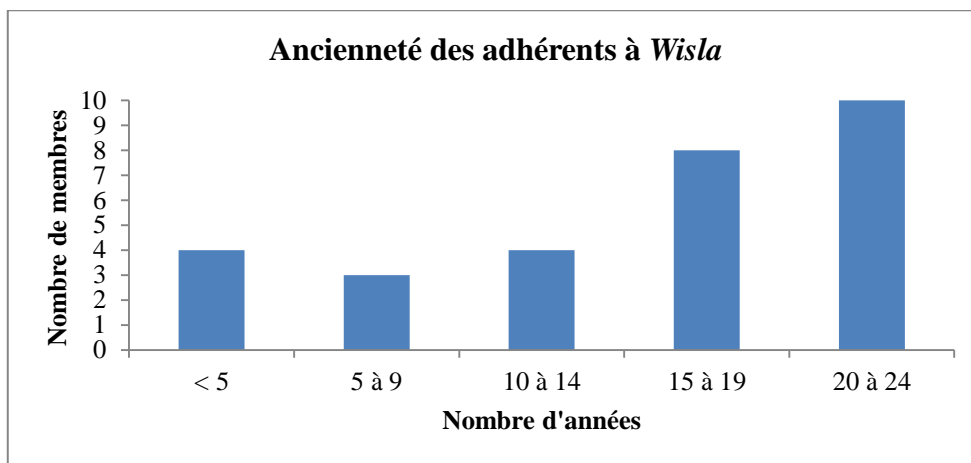


La moyenne d'âge des membres de *Polonia* et de *Wisla* est respectivement de près de 42 et 52 ans avec un écart type de 20,2 et 23,9 sur les trente-quatre et vingt-neuf répondants à cette question. La plus jeune adhérente interrogée dans ces deux groupes folkloriques a quatorze ans. Le membre le plus âgé a soixante-treize ans à *Polonia* et quatre-vingt-sept ans à *Wisla*.

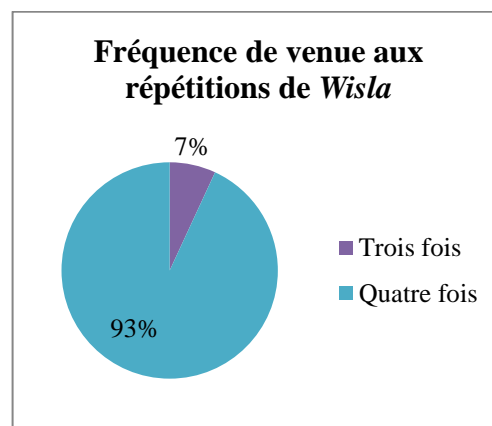
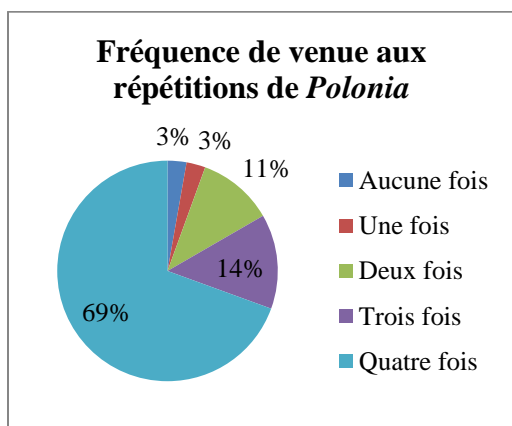


Les retraités sont les plus nombreux à *Polonia* et à *Wisla*. Ils représentent respectivement 39 % et 41 % des trente-six et vingt-neuf répondants.

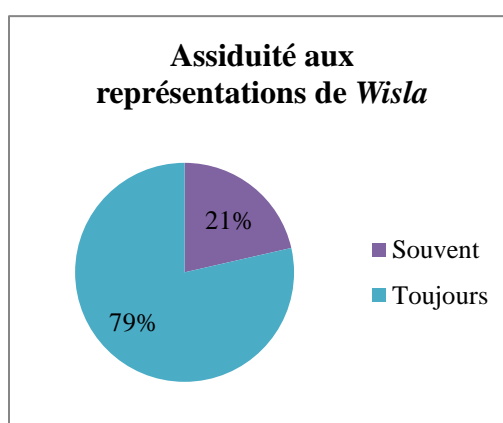
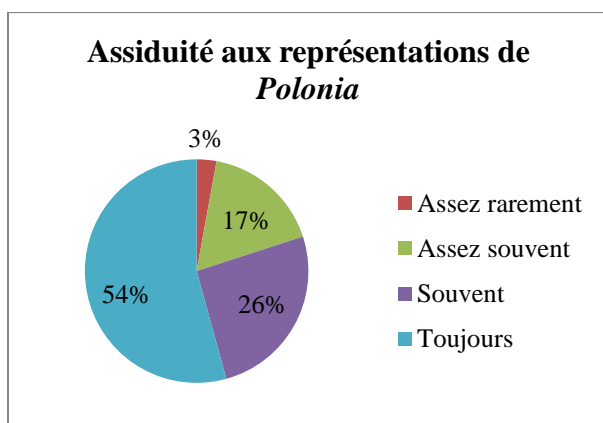




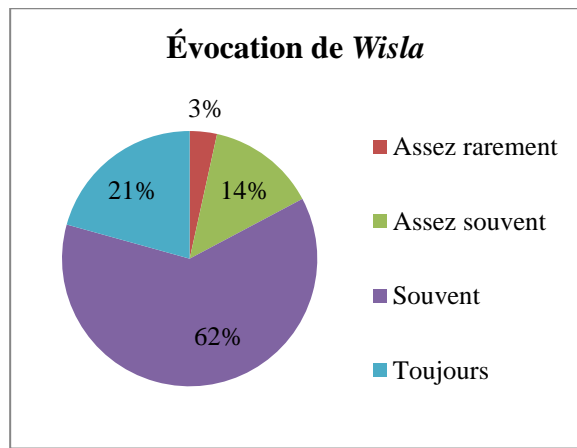
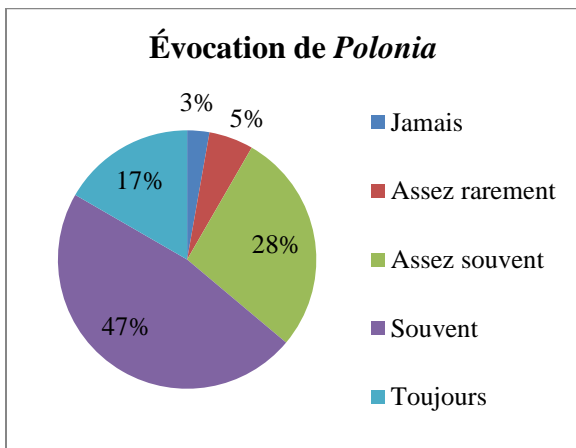
En moyenne, les trente-six membres interrogés de *Polonia* ont six ans et demi d'ancienneté à l'association, avec un écart type de 6,6. Les vingt-neuf répondants de *Wisla* ont quinze ans d'ancienneté au groupe en moyenne, avec un écart type de 7,9.



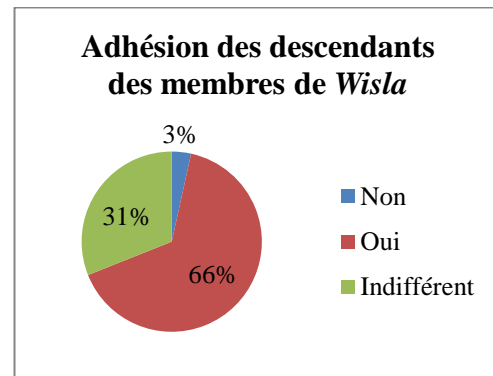
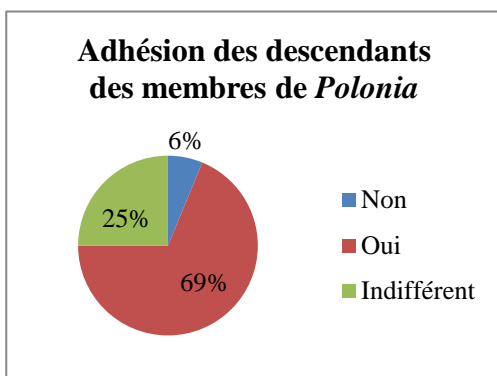
La majorité des adhérents de *Polonia* (69 %) et de *Wisla* (93 %) déclare assister à toutes les répétitions. La plus faible assiduité des membres de *Polonia* tient probablement au fait que cette question n'a pas été adaptée pour les chanteurs répétant tous les quinze jours.



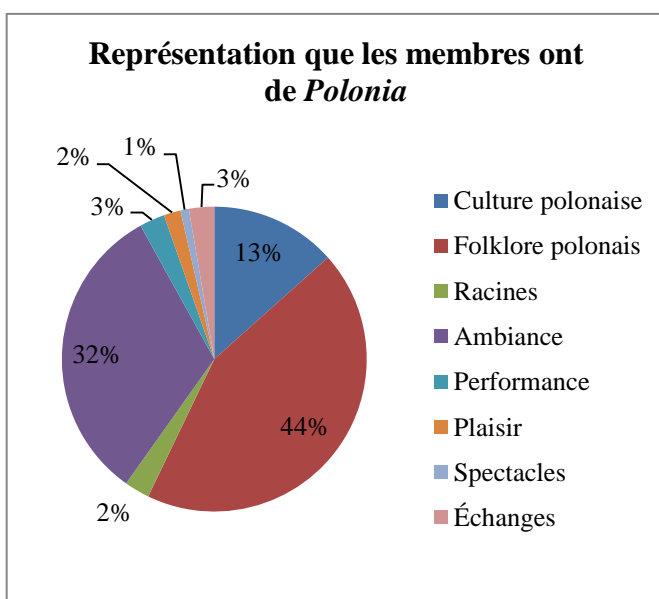
Respectivement 54 % et 79 % des adhérents de *Polonia* et de *Wisla* prennent part à toutes les représentations.



Une large part de membres de *Polonia* (47 %) et de *Wisla* (62 %) parle souvent de l'association à leurs proches.

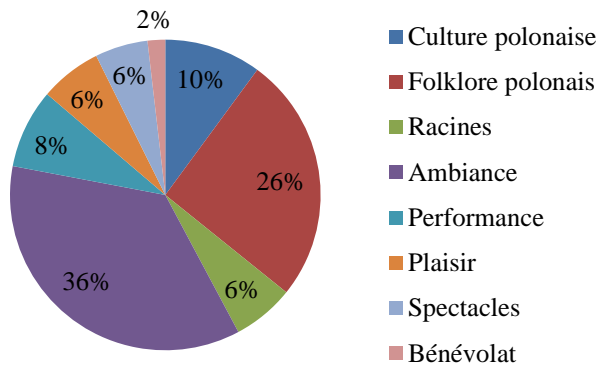


Sur les trente-deux membres de *Polonia* et les vingt-neuf adhérents de *Wisla* ayant répondu à la question, environ les deux tiers (respectivement 69 % et 66 %) désirent que leurs enfants adhèrent au groupe.



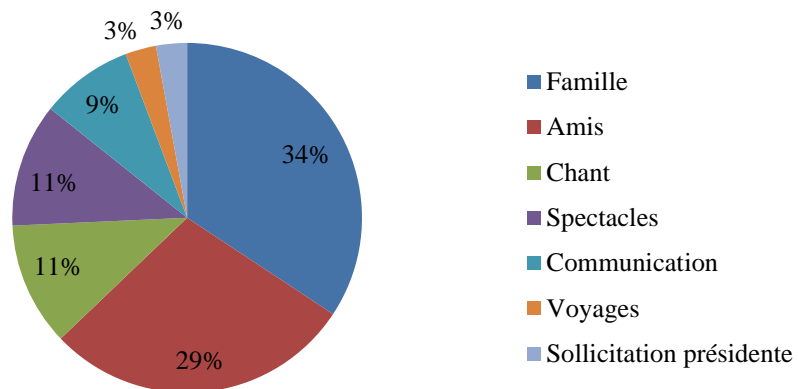
44 % des membres de *Polonia* associent cette association au folklore polonais et 32 % à la convivialité.

### Représentation que les membres ont de Wisla

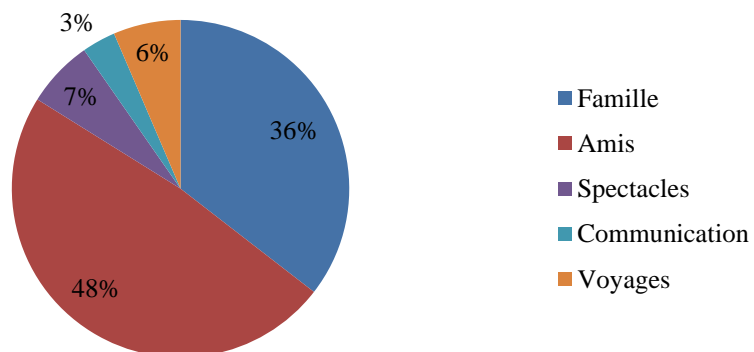


36 % des adhérents de *Wisla* associent ce groupe à la convivialité et 26 % au folklore polonais.

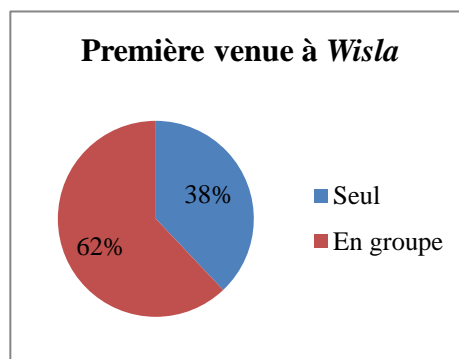
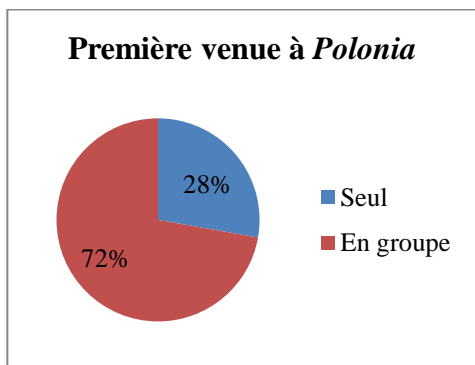
### Raisons de la première venue à Polonia



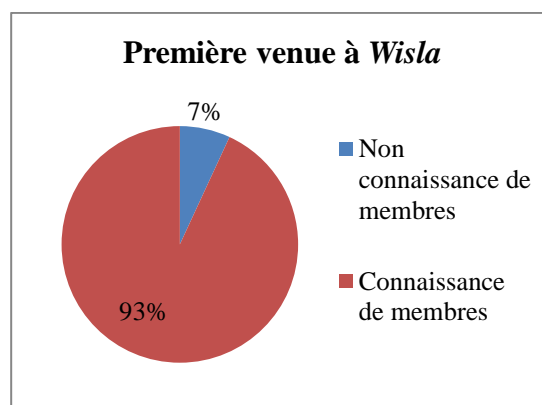
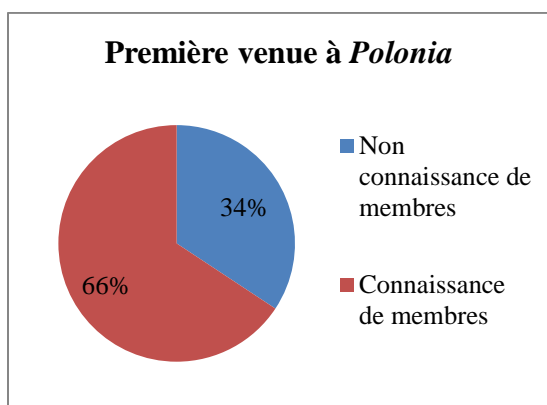
### Raisons de la première venue à Wisla



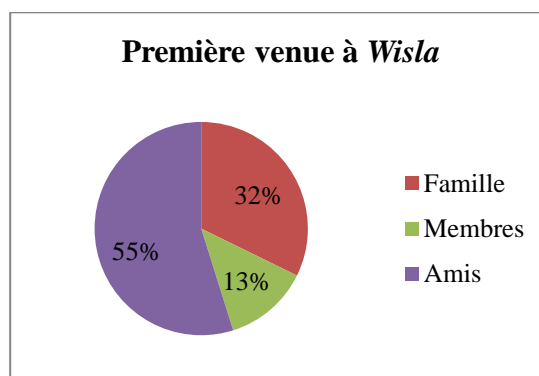
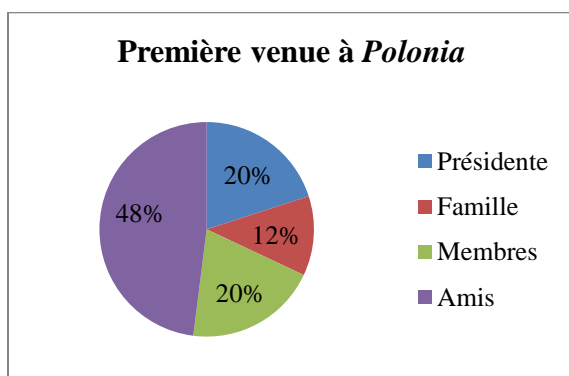
La première fois, les membres sont majoritairement venus à *Polonia* et à *Wisla* par l'intermédiaire d'un ou plusieurs membres de leur famille ou amis (respectivement 34 % et 29 % pour *Polonia*, contre 36 % et 48 % pour *Wisla*).



Les membres de *Polonia* et de *Wisla* sont majoritaires à être venus en groupe la première fois à l'association (respectivement 72 % et 62 %).

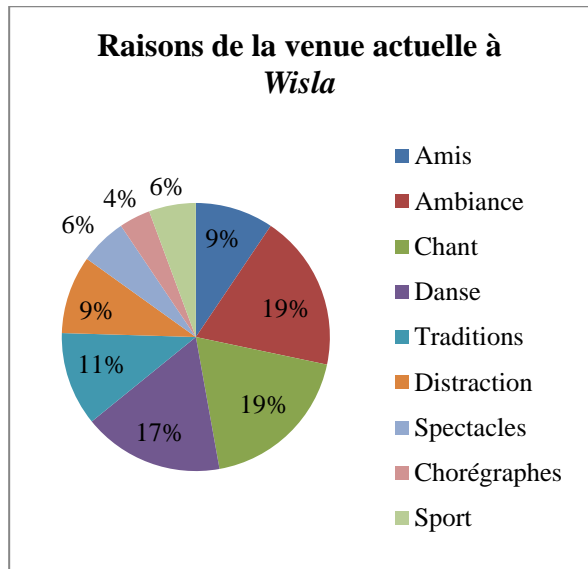
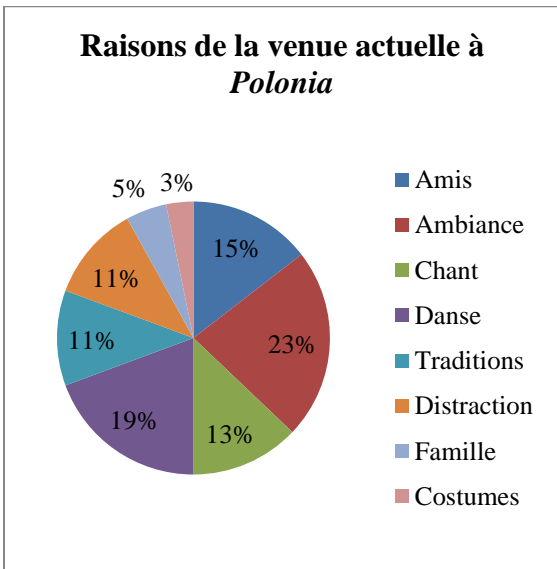


Respectivement 66 % et 93 % des membres de *Polonia* et de *Wisla* connaissent au moins une personne à l'association avant d'y adhérer.

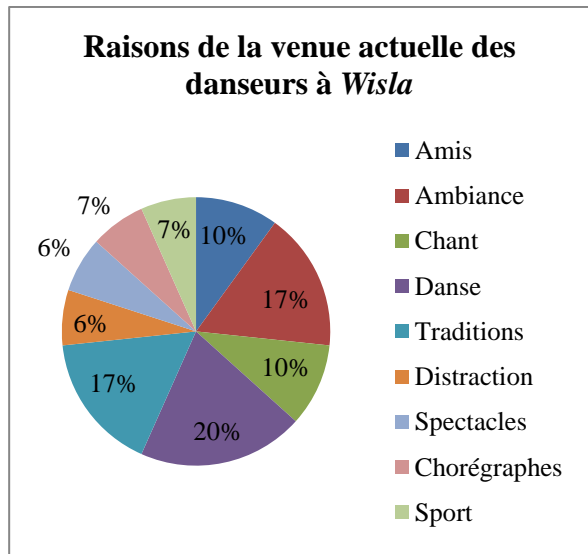
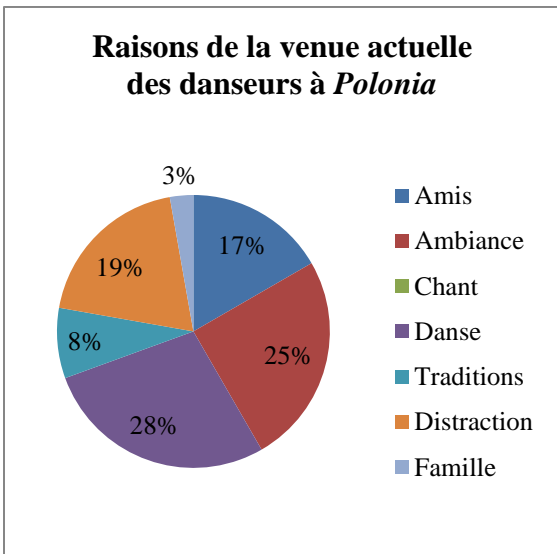


Près de la moitié (48 %) des vingt-et-un membres répondants de *Polonia* connaît des amis avant d'adhérer à l'association, contre 55 % pour les vingt-six répondants de *Wisla*.

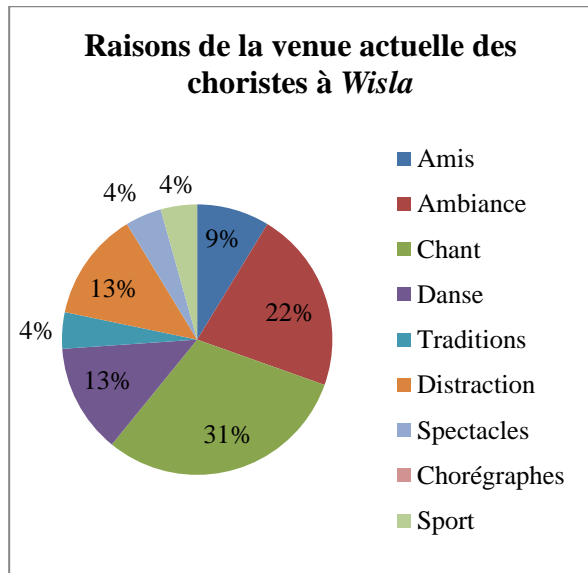
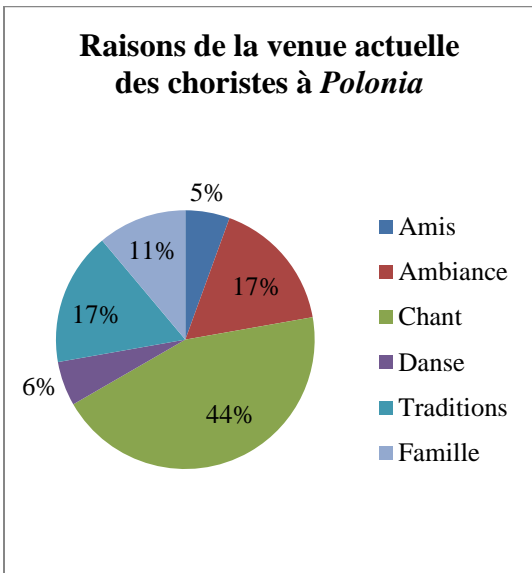




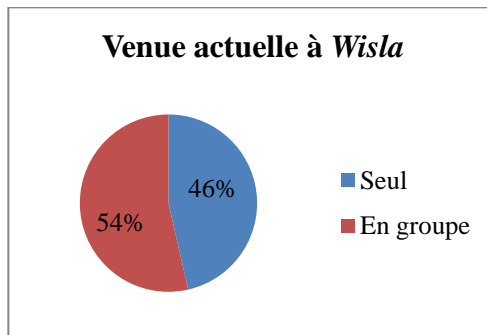
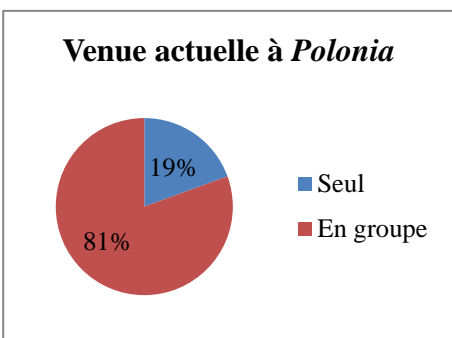
Actuellement, les membres de *Polonia* et de *Wisla* viennent majoritairement à l'association pour l'ambiance (respectivement 23 % et 19 %), la danse (19 % et 17 %), et le chant (13 % et 19 %).



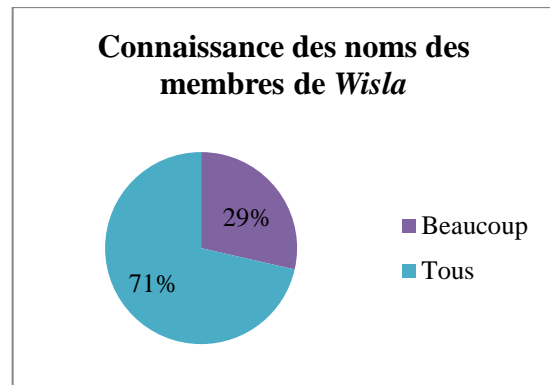
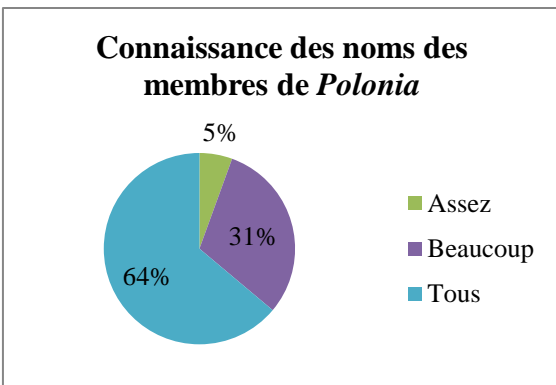
Les danseurs de *Polonia* viennent essentiellement au groupe pour la danse (28 %) et l'ambiance (25 %), et les danseurs de *Wisla* pour la danse (20 %), l'ambiance et les traditions polonaises (17 %).



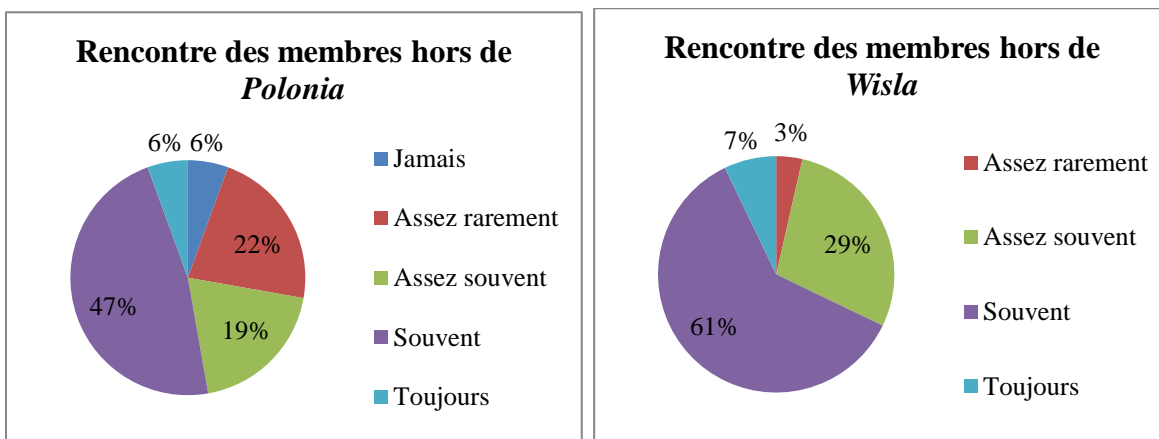
Les choristes de *Polonia* se rendent à l'association en priorité pour le chant (44 %), l'ambiance et les traditions polonaises (17 %), et les chanteurs de *Wisla* pour le chant (31 %) et l'ambiance (22 %).



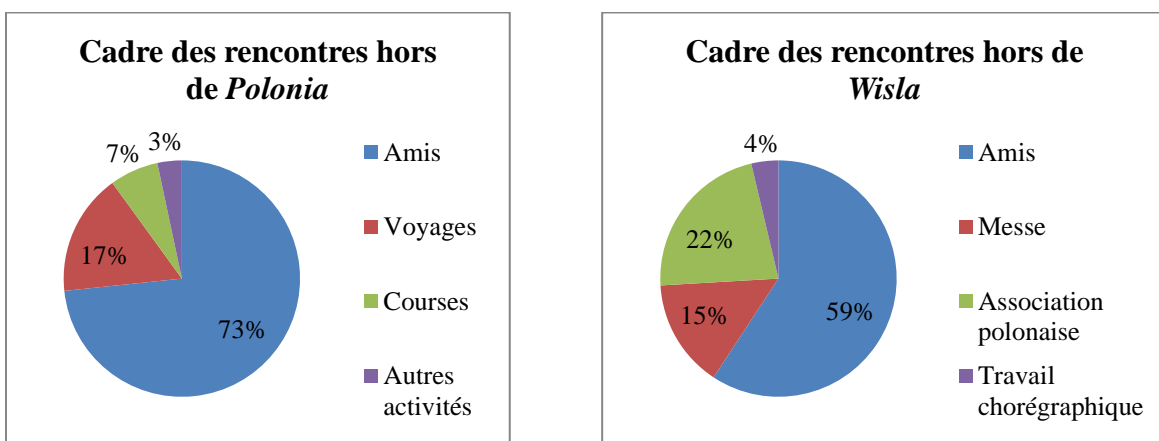
Les adhérents de *Polonia* et de *Wisla* continue à venir majoritairement en groupe à l'association (respectivement 81 % et 54 %).



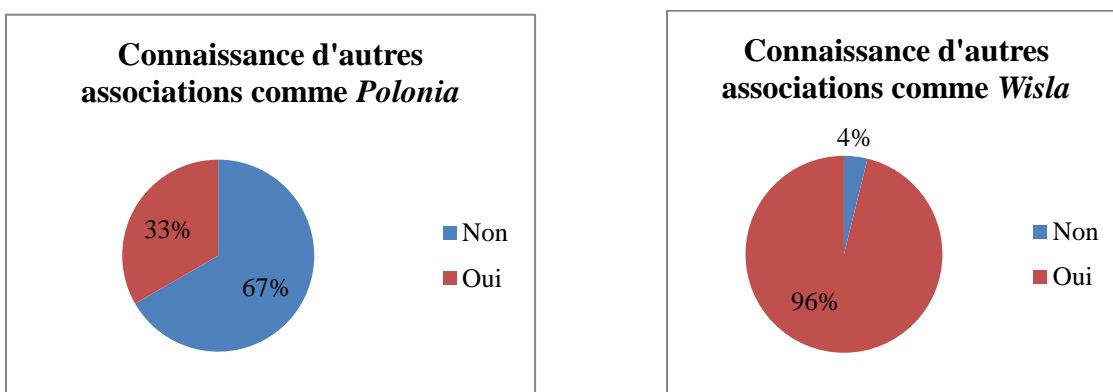
La plupart des membres de *Polonia* et de *Wisla* déclare connaître le nom de l'ensemble des adhérents (respectivement 64 % et 71 %).



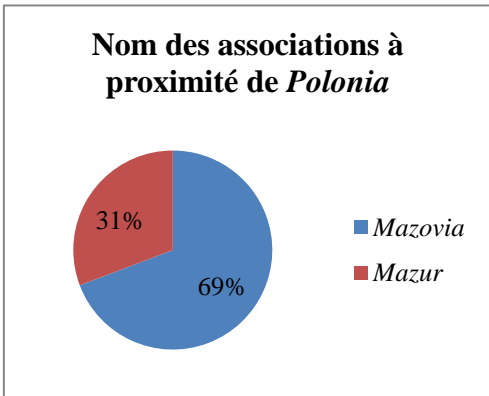
Près de la moitié des adhérents de *Polonia* (47 %) et 61 % des membres de *Wisla* retrouvent souvent des membres hors de l'association.



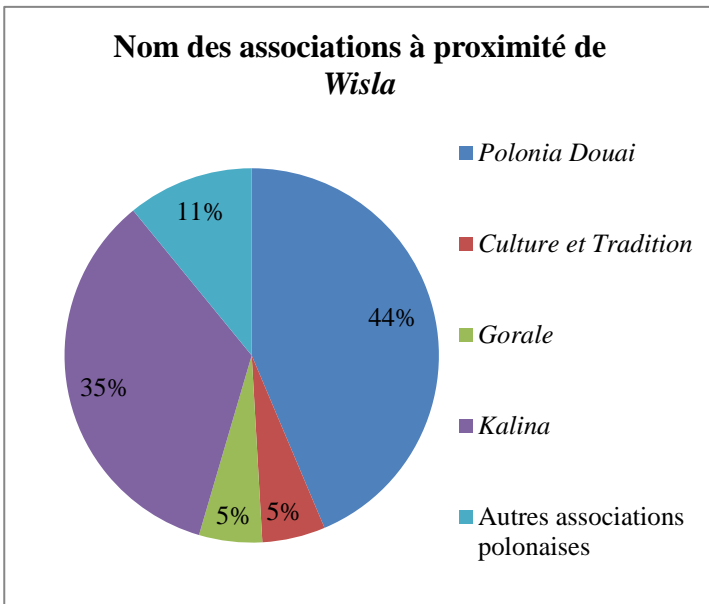
73 % des vingt-cinq membres de *Polonia* ayant répondu à cette question se retrouvent pour des soirées ou des sorties entre amis, contre 59 % pour les vingt répondants de *Wisla*.



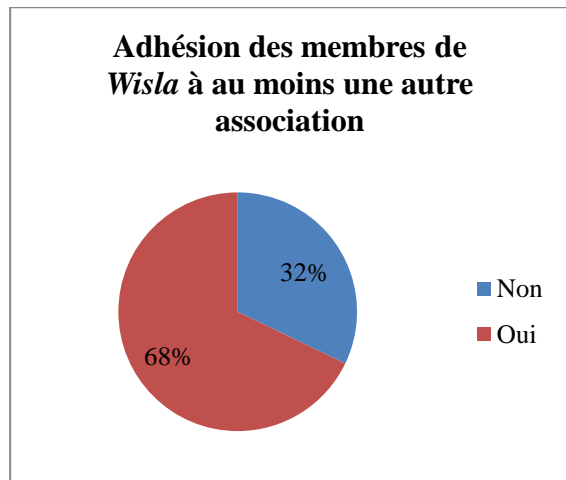
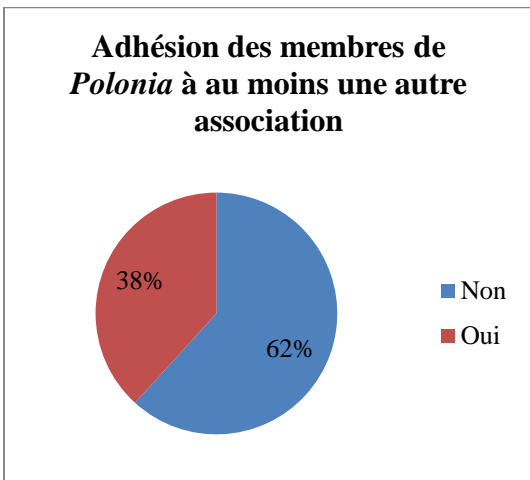
Un tiers des trente-six membres interrogés de *Polonia* déclare connaître une ou plusieurs autres associations de même type que ce groupe folklorique à proximité de Saint-Vallier. En réalité, cette proportion est plus élevée car de nombreux adhérents connaissent *Mazovia* mais ne l'ont pas cité en raison du conflit entre ces deux sociétés. La très grande majorité des adhérents de *Wisla* (96 %) connaît des associations de même type que ce groupe.



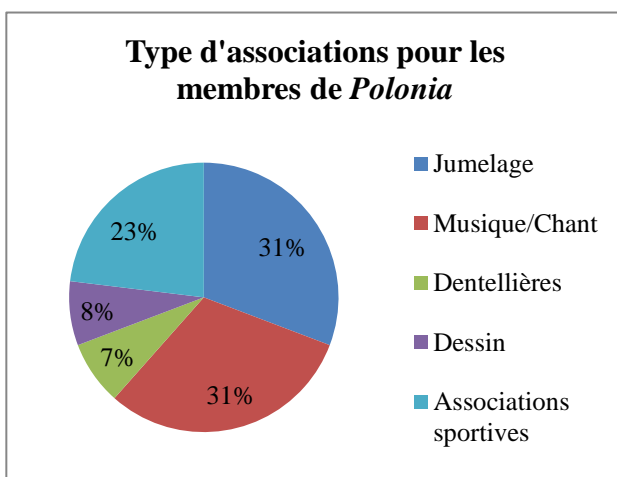
Le groupe *Mazovia* de Saint-Vallier est tout de même le plus connu par les onze membres de *Polonia* ayant répondu à cette question. 69 % des adhérents le citent, contre 31 % pour *Mazur* du Creusot.



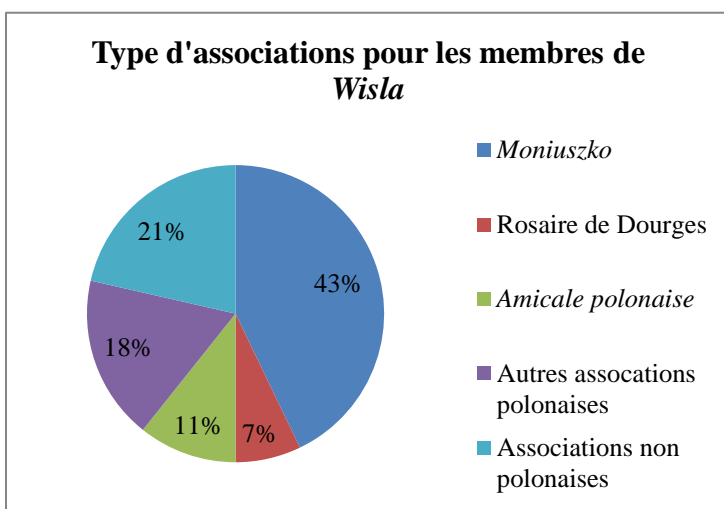
Respectivement 44 % et 35 % des vingt-six répondants de *Wisla* citent le groupe *Polonia Douai* et *Kalina* de Courcelles-lès-Lens.



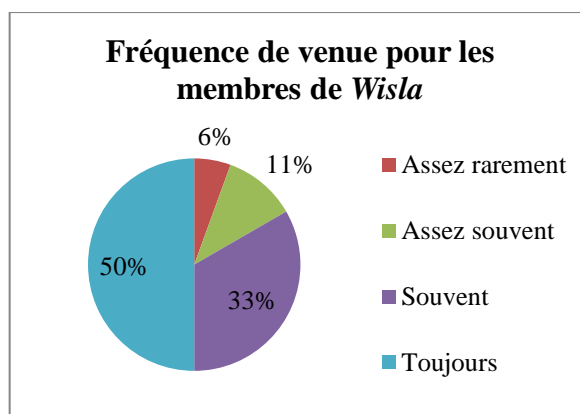
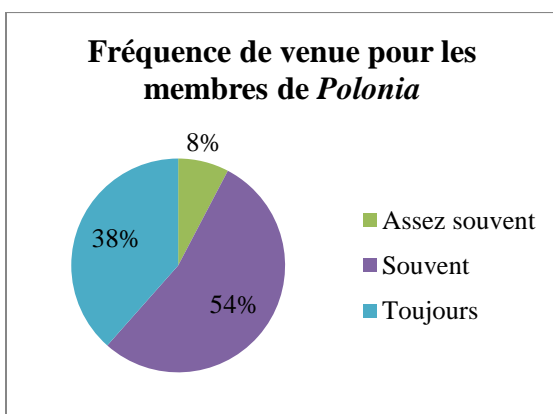
38 % des membres de *Polonia* adhèrent à une autre association, contre 68 % pour les adhérents de *Wisla*.



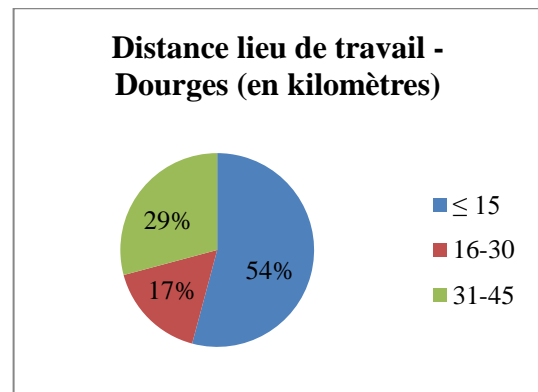
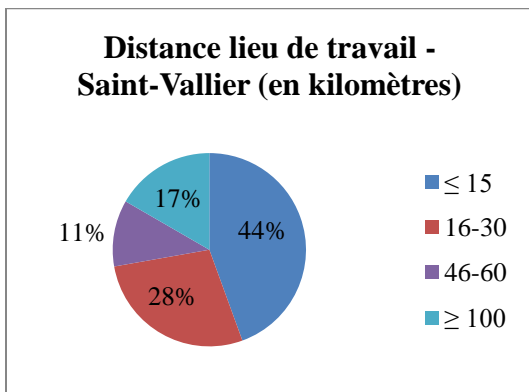
31 % des membres de *Polonia* adhèrent à une association de jumelage avec la Pologne ou à une société de musique ou de chant.



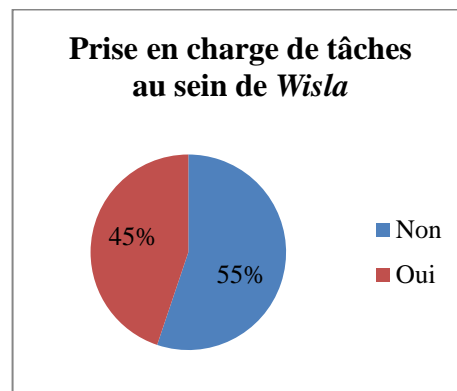
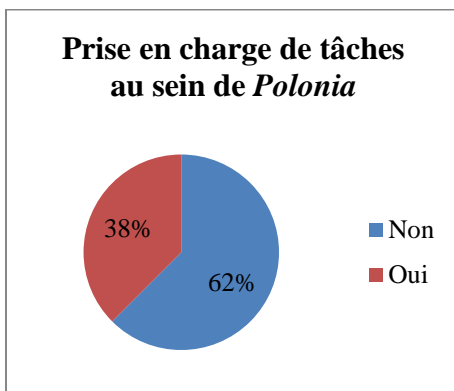
43 % des adhérents de *Wisla* sont également membres de la chorale *Moniuszko*.



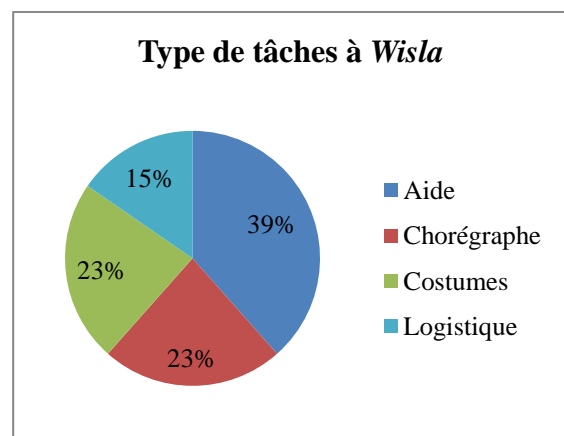
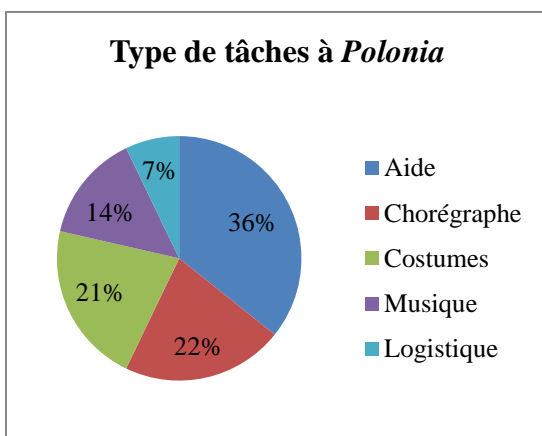
Plus de la moitié des membres adhérant à une autre association que *Polonia* (54 %) se rend souvent dans cette autre société. La moitié des adhérents de *Wisla* qui appartiennent à un autre groupement fréquente régulièrement ce dernier.



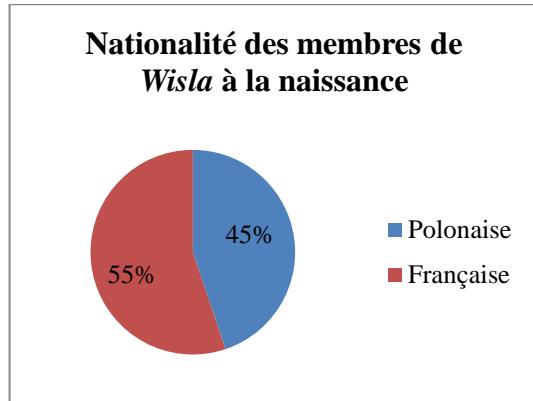
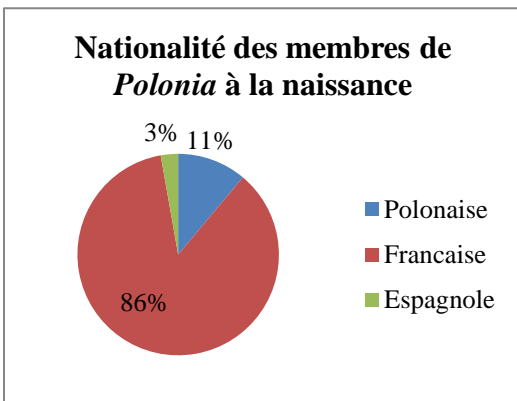
44 % des dix-huit membres de *Polonia* ayant répondu à la question travaillent à moins de quinze kilomètres de Saint-Vallier. Plus de la moitié des vingt-quatre répondants de *Wisla* (54 %) travaillent à moins de quinze kilomètres de Dourges.



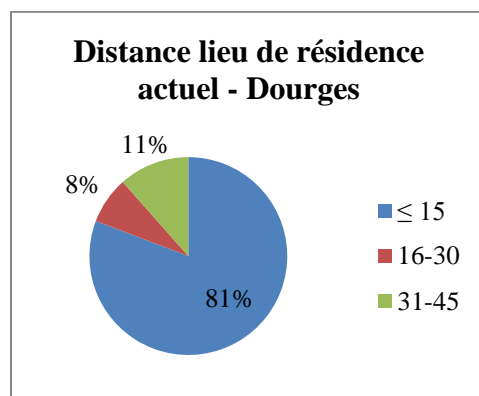
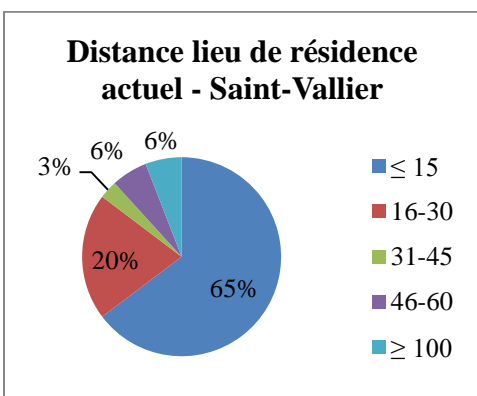
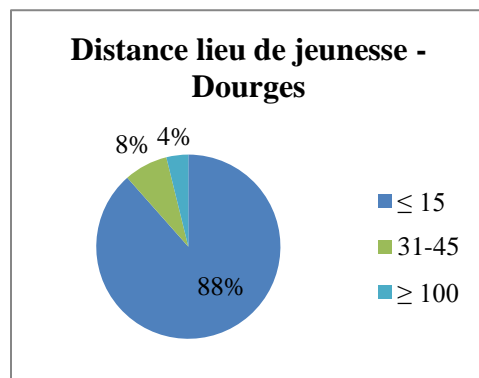
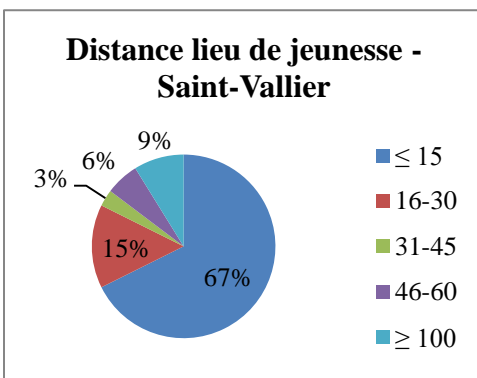
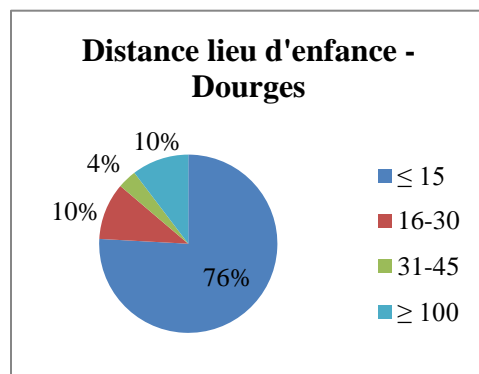
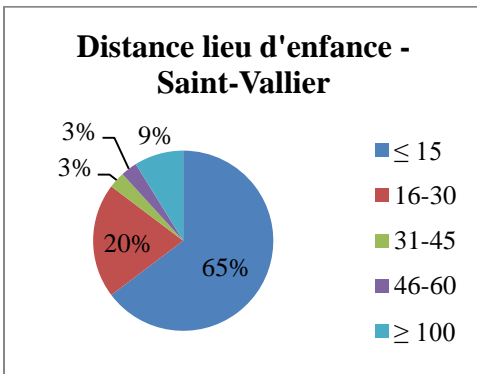
Les membres de *Polonia* et de *Wisla* interrogés sont majoritaires à déclarer ne pas assurer de tâches à l'association (respectivement 62 % et 55 %). Certains adhérents ont néanmoins répondu négativement à cette question, bien qu'ils aident lors des diverses manifestations du groupe.



Respectivement 36 % et 39 % des membres de *Polonia* et de *Wisla* aident lors des diverses manifestations du groupe.

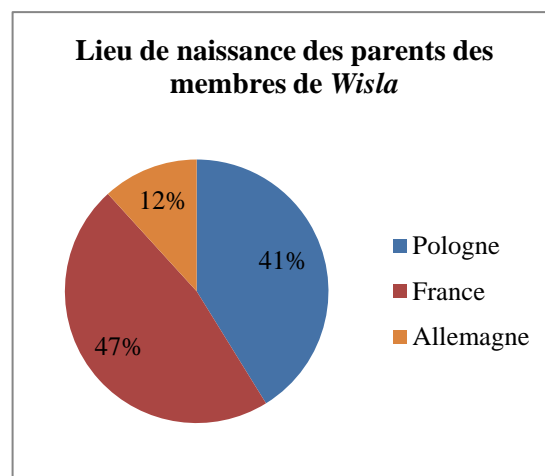
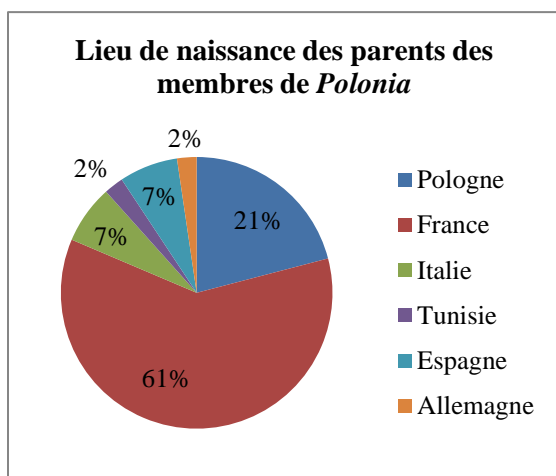


À la naissance, la majorité des membres de *Polonia* et de *Wisla* est de nationalité française (respectivement 86 % et 55 %). Actuellement, tous les adhérents sont de nationalité française hormis une seule membre de *Polonia* qui est Polonaise.

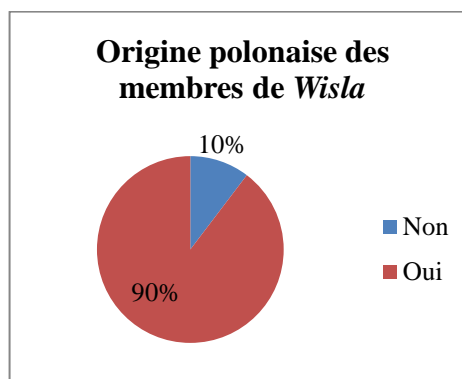
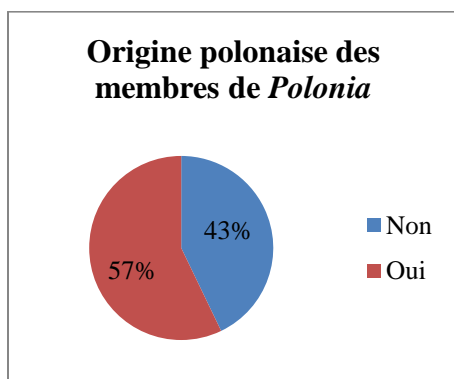


Les membres de *Polonia* et de *Wisla* sont majoritaires à résider à moins de ou à quinze kilomètres de Saint-Vallier ou de Dourges au cours de leur enfance, de leur jeunesse et

actuellement. Ces proportions sont respectivement de 65 %, 67 % et 65 % pour les adhérents de *Polonia*, contre 76 %, 88 % et 81 % pour les membres de *Wisla*.

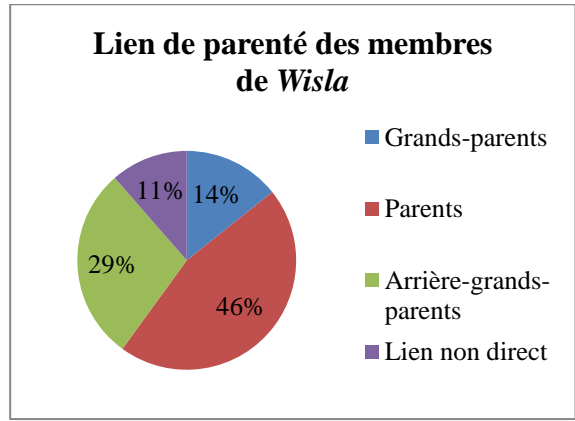
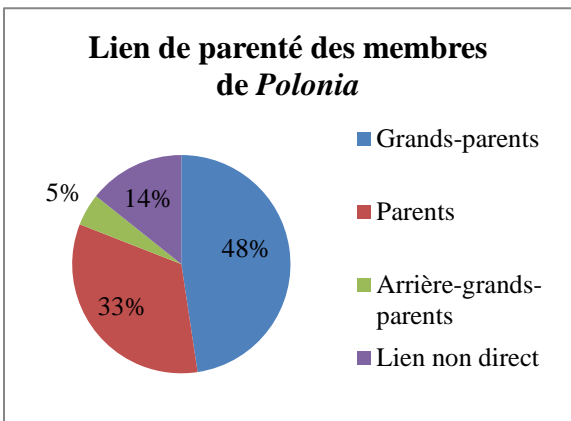


61 % des membres de *Polonia* ont au moins un parent né en France, contre 47 % pour les adhérents de *Wisla*.



Parmi les trente-cinq répondants de *Polonia*, 57 % ont de la famille d'origine polonaise, contre 90 % pour les vingt-neuf répondants de *Wisla*. Quelques adhérents de *Polonia* ont néanmoins indiqué qu'au moins un de leurs parents était né en Pologne et ont répondu qu'ils n'avaient pas d'origine polonaise.





48 % des adhérents de *Polonia* ont des grands-parents polonais, contre 14 % pour les membres de *Wisla*. Un tiers des répondants de *Polonia* a des parents polonais, contre 46 % pour les adhérents de *Wisla*. Respectivement 14 % et 11 % des membres de *Polonia* et de *Wisla* n'ont pas de lien familial « direct » avec des personnes polonaises, mais leur époux en possède.

## Table des matières

Carte de la spatialisation des pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais...	2
Cartes de la spatialisation des associations polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 2015 .....	3
Cartes de la spatialisation des associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1945 et 2015.....	9
Cartes de la spatialisation des associations artistiques et de jeunesse polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 2015 .....	15
Cartes de la spatialisation des associations religieuses polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 2015 .....	23
Cartes de la spatialisation des associations sportives et de jumelage polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 2015.....	29
Cartes de la spatialisation des différents types d’associations polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1945 et 2015 .....	35
Cartes de la spatialisation des différentes formes d’associations artistiques polonaises dans le pays minier du Nord – Pas-de-Calais entre 1945 et 2015 .....	41
Cartes de la spatialisation des différentes formes d’associations artistiques polonaises dans le pays minier de Saône-et-Loire entre 1945 et 2015.....	49
Tableaux et graphiques du nombre de créations, de dissolutions et d’associations polonaises existant dans les pays miniers du Nord – Pas-de-Calais et de Saône-et-Loire entre 1945 et 2015 .....	55
Principales caractéristiques de l’UCPF et du CNPF en 1946.....	81
Associations affiliées à l’UCPF et au CNPF .....	82
Présentation des individus interrogés dans les pays miniers de Saône-et-Loire et du Nord – Pas-de-Calais .....	83
Canevas d’entretiens pour les anciens membres ou sympathisants du <i>CS Orion</i> .....	88
Canevas d’entretien pour l’historique de <i>Polonia</i> .....	89
Canevas d’entretiens pour les membres de <i>Polonia</i> .....	90
Retranscription intégrale de l’entretien mené avec Anne-Sophie Duverne .....	91

Exemple d'exploitation des entretiens.....	145
Méthodologie des questionnaires .....	154
Questionnaire <i>Wisla</i> .....	155
Résultats des questionnaires .....	159
Table des matières .....	174